BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
LIV
F
20
NAPOLI

LIV.
F
20-26.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

FRANCE.

PAR LE P. G. DANIEL,

De la Compagnie de Jesus.

En VII. VOLUMES.

LIV
F n
20

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS L'ETABLISSEMENT
DE LA
MONARCHIE FRANÇOISE
DANS LES GAULES.

PAR LE P. G. DANIEL,
De la Compagnie de Jesus.

NOUVELLE EDITION,

Enrichie de plusieurs Medailles Authentiques,

Et augmentée par l'Auteur des principaux Evenemens des Regnes de Louïs XIII. & de Louïs XIV.

TOME PREMIER.

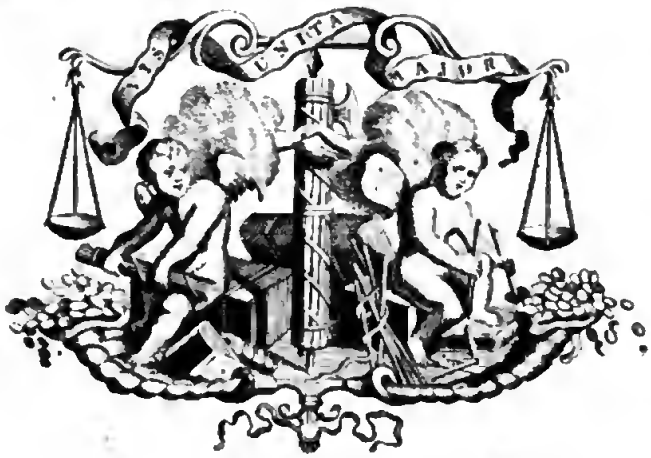

A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
MDCCXXV.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

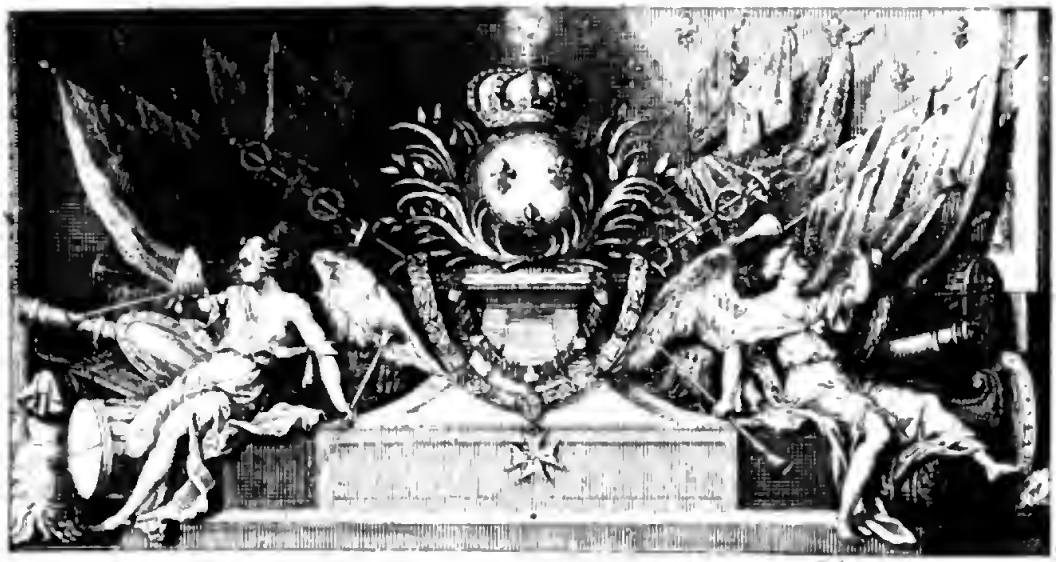

AU ROY.

SIRE,

Le Sujet de l'Ouvrage que j'ay l'honneur de préſenter à VOTRE MAJESTE', *mérite par luy-même que vous daigniez luy accorder vôtre Protection Royale, & autoriſe la liberté que je prens de le faire paroiſtre ſous vôtre auguſte Nom. C'eſt l'Hiſtoire de France, c'eſt à dire l'Hiſtoire de vos Ancêtres, qui depuis un grand nombre*

de ſiécles, ont rempli ſucceſſivement, & ſans aucune interruption le Thrône où vous êtes aſſis aujourd'huy, & où de l'aveu de toute l'Europe, il eſt de la derniére importance pour ce Royaume, que Dieu Vous maintienne pendant une longue ſuite d'années, ſelon les vœux & les eſpérances de tous vos ſujets.

Un ſecond motif m'a encore plus fortement déterminé à apporter aux pieds de vôtre Thrône un travail de près de vingt ans: C'eſt le déſir que nôtre Compagnie a toûjours eû, de témoigner publiquement & en toute occaſion le très-reſpectueux dévouëment qu'elle a pour vôtre Perſonne ſacrée, & ſa très-vive reconnoiſſance pour la bonté dont Vous voulez bien l'honorer, en agréant ſes ſervices, & en la comblant de vos graces. Cette conſtante bonté eſt pour elle un grand éloge : elle luy a tenu lieu d'Apologie en bien des rencontres, & elle luy en ſervira pour l'avenir, autant de temps qu'on ſe ſouviendra en France de l'Equité, du Diſcernement, & de la profonde Sageſſe de LOUIS LE GRAND.

Enfin, SIRE, lorſque j'uſe de la Permiſſion que Vous m'avez accordée de Vous dédier cet Ouvrage, je me ſatisfais moy-même en particulier ſur un point, en me donnant le plaiſir de développer une penſée qui m'eſt ſouvent venuë à l'eſprit durant la compoſition de cette Hiſtoire; ſçavoir, qu'entre les plus beaux Regnes qui y ſont contenus, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe être mis en parallele avec le vôtre, eû égard à un certain aſſemblage de choſes qui rendent les Regnes illuſtres & mémorables, dont les unes ont ſignalé un Regne, & les autres un autre; mais que je n'ay trouvé raſſemblées que dans le vôtre ſeul.

Ce n'eſt point là, SIRE, un Eloge que je vous prépare: je ſupplie, VOTRE MAJESTE' *de regarder ce que j'avance comme une pure & une ſimple réfléxion d'un Hiſtorien, qui compare ce qu'il a lû avec ce qu'il a vû, & de me permettre d'en juſtifier la verité par des faits dont toute l'Europe a été témoin. Cette comparaiſon que je vais faire ne diminuera rien de la gloire du Regne de vos plus illuſtres Prédéceſſeurs, en relevant celle du vôtre.*

Il y a eû parmy eux des Conquérans : il s'y eſt trouvé de grands Politiques. Il y en a eû qui ſe ſont diſtinguez par leur Religion & leur piété. On en a vû s'appliquer à faire fleurir les beaux-Arts dans l'Etat, à y cultiver, & à y faciliter le Commerce, d'autres à éterniſer leur Mémoire par les Ouvrages publics, & à relever la majeſté de leur Thrône par la magnificence de leur Maiſon & de leur Cour.

Cour. Tous ces traits de grandeur que je rencontre, pour ainſi dire, épars çà & là dans les Hiſtoires de divers Regnes, les Ecrivains qui feront l'Hiſtoire du vôtre, les y trouveront tous réünis.

On y verra, comme dans ceux de Clovis, de Charlemagne, de Philippe Auguſte, de Charles VII. des Conquêtes, des Batailles gagnées, des Villes forcées: des Conquêtes, dis-je, non pas dans un pays tel que l'ancienne Germanie, où une déroute de Barbares diſſipez rendoit Charlemagne Maître d'une vaſte étenduë de Foreſts & de Campagnes. & de quelques Bourgades paliſſadées, où les Vaincus venoient luy rendre leurs hommages; mais dans des pays où l'Ennemi diſputoit le terrain pied à pied, & où chaque pas coûtoit une Victoire; des Batailles gagnées, non pas ſur des peuples qui n'avoient pour guide à la Guerre que leur ſeule férocité naturelle, aiſée à déconcerter par l'arrangement & par les marches réguliéres d'une Armée aguerrie: mais ſur des troupes auſquelles les Nations les plus belliqueuſes fourniſſoient à l'envi des Chefs les plus habiles & les plus experimentez: des Villes forcées que la Nature & l'Art ſembloient avoir renduës imprenables; & ce qui ne s'étoit point vû dans ces premiers ſiécles de la Monarchie Françoiſe, de larges & profondes riviéres paſſées à la nage par des Armées à la vûë d'un Ennemi préparé, mais effrayé au ſeul aſpect d'une telle bravoure, & vaincu auſſi-tôt qu'abordé. Que la rapidité de nos Héros d'autrefois auroit été retardée, s'ils avoient eû des barriéres à franchir les unes ſur les autres, telles que Mons, Valenciennes, Cambray, Saint Omer, Namur, Luxembourg, Philisbourg, & tant d'autres! Une Victoire faiſoit alors un Conquérant; mais aujourd'huy ce titre coûte beaucoup plus cher.

*Si des Héros & des Conquérans nous paſſons à ceux de nos Rois qui ont excellé dans l'Art de regner, nôtre Hiſtoire nous préſentera un Modéle achevé de Politique dans la perſonne de Charles V. ſurnommé le Sage, qui étant monté ſur un Thrône chancelant & ébranlé de tous côtez par deux Rois * qui avoient formé le deſſein de le renverſer, trouva avec le temps & la patience, & par ſon habileté, le moyen de le raffermir, de conquerir ſur ces deux dangereux Ennemis, ce que la témérité de ſon Prédéceſſeur avoit perdu, de diſſiper les factions, de réduire les Factieux, & en rétabliſſant l'Autorité Royale dans tous ſes droits, de la maintenir, & de la porter auſſi loin qu'aucun des Rois qui l'avoient précédé.*

* Edouard III. Roy d'Angleterre Charles le Mauvais Roy de Navarre.

On ne peut, SIRE, ſe repréſenter ces deux ſituations ſi différen-

tes de ce grand Prince, qu'on ne ſe reſſouvienne de celle où Vous fûtes durant vôtre Minorité, & de celle où Vous vous établites peu à peu dès que Vous commençâtes à gouverner par Vous-même, des meſures juſtes, & des moyens que Vous employâtes pour cet effet, dont le plus général fut le talent de Vous attirer d'abord l'eſtime & le reſpect de vos Sujets par une conduite où tout paroiſſoit Grand & Royal; talent qui n'eſt pas attaché à la Couronne, mais à la ſupériorité du genie de celuy qui la porte, mais talent auſſi neceſſaire au Souverain, qu'il eſt utile aux peuples, parce que c'eſt par là que leur eſt inſpiré ſans violence cet eſprit de dépendance & cette parfaite ſoûmiſſion qui font la tranquillité, le bonheur, le ſalut des Etats, comme l'indocilité y produit toutes les miſeres.

Tant de ligues depuis formées contre Vous, déconcertées par vôtre vigilance, par vôtre activité, par vôtre promptitude à prévenir ceux qui prétendoient Vous ſurprendre & Vous accabler: tant de projets extraordinaires heureuſement exécutez, & dont aucun n'a jamais manqué, quand Vous en avez conduit l'exécution par vous-même: vos Ennemis tant de fois abbatus, & qui n'ont à la fin prévalu pendant un temps qu'à la faveur d'un fleau, dont il a plû à Dieu d'affliger vôtre Royaume, & contre lequel la prudence humaine ne pouvoit ſe précautionner: cette tranquillité où Vous avez ſçû maintenir vos Etats dans le temps qu'ils étoient, pour ainſi dire, aſſiégez de tous côtez, & par mer & par terre, & qu'on n'épargnoit ni intrigues, ni argent, ni aucune ſorte d'artifice, pour y exciter le trouble & la diviſion: cette union de la Famille Royale, ſi néceſſaire pour le repos du Royaume, & que vous avez toûjours conſtamment entretenuë par ce tempérament de bonté & d'autorité qui attire au pere & au maître cette tendreſſe reſpectueuſe & cet attachement ſincere, ſi rares parmi les hommes, & encore plus parmi les Princes: Enfin cette Paix déja ſi avancée, & que Vous êtes ſur le point de conclure avec les plus redoutables de vos Ennemis, & que vos nouvelles Victoires, comme il y a lieu de l'eſperer, vous feront demander par les autres: Paix que Vous vous ſerez procurée en temporiſant, en ménageant les conjonctures, & en profitant habilement de celle qu'on ſçait que Vous penſiez de longue main à faire éclore. Tout cela, & une infinité d'autres traits de vôtre Regne, nous montrent un Prince que la ſolidité de ſon eſprit & ſon experience ont rendu conſommé dans l'Art de regner. Je ne Vous mets point icy en parellele avec Louïs XI. quelque rang qu'on luy

luy donne parmi les Princes les plus habiles dans le Gouvernement. Il y avoit dans ſa politique trop de fineſſe, & je l'oſe dire, ſouvent de la baſſeſſe ; au lieu que dans la vôtre il n'y a jamais eû que de la grandeur.

Mais ce grand Art de gouverner les hommes ſur lequel les Souverains prennent tant de plaiſir à être flattez, ſeroit comme tout le reſte un avantage aſſez frivole dans un Prince Chrétien, s'il n'y étoit pas accompagné d'un très-grand fond de Religion, comme il l'eſt dans Vous, SIRE, & comme il l'étoit dans Charles V. ce ſage Prince, avec lequel je viens de Vous comparer ſur ce point en particulier.

Oüy, SIRE, & il convient à un homme de mon état d'oſer vous le dire : toutes vos autres qualitez Royales mériteroient peu ſans cela d'être loüées, & ce n'eſt qu'à la faveur du relief que celle-là leur donne, que je me crois en droit de les publier dans l'occaſion que j'ay de le faire icy. C'eſt toûjours avec plaiſir que les gens de bien entendent faire vôtre Eloge là-deſſus, & l'on ne ſçauroit trop ſouvent Vous préſenter pour Modele en cette matiére aux autres Souverains & aux Grands de vôtre Cour.

La malignité du libertinage qui refuſe ſi ſouvent de reconnoître la vertu où elle eſt, ſous pretexte qu'elle paroît quelquefois être où elle n'eſt pas, ne s'eſt jamais émancipée à l'égard de vôtre Religion, non point par reſpect pour la Majeſté Royale ; car ſon inſolence ne ſe preſcrit pas de bornes ; mais parce qu'en vous étudiant depuis tant d'années, il ne vous a jamais rien vû échapper qui pût luy donner la moindre priſe, jamais une ſeule parole, jamais un ſigne d'approbation à ſes pernicieuſes maximes, ou à ſes ſcandaleuſes railleries, & que quand il a oſé ſe montrer par quelque endroit en vôtre préſence, il a été auſſi-tôt deconcerté par ce ſerieux plein de majeſté, par lequel, même ſans rien dire, vous ſçavez en cette matiere, & en d'autres, faire des leçons efficaces à vôtre Cour.

C'eſt de cette même maniére que Vous êtes venu à bout d'abolir parmi les Princes & parmi la Nobleſſe la plus diſtinguée de vôtre Royaume un inſigne déſordre, & infiniment injurieux à Dieu ; je veux dire la mode ſcandaleuſe de prophaner à tout propos par des jurements ſon ſaint Nom, ſi commune juſqu'à vôtre Regne à la Cour & dans les Armées : elle ſembloit y faire une partie de la Politeſſe du Courtiſan & de la bienſéance du langage de l'homme de Guerre.

Ce ſcandale a ceſſé par la force de vôtre exemple, & par l'horreur que vous en avez fait paroître, beaucoup plus que par la ſeverité de vos Edits: le jurement n'eſt plus le vice des Gens de Qualité, Vous l'avez rendu honteux & infâme, & c'eſt aujourd'huy une brutalité. Par là combien de crimes de moins dans vôtre Etat? & de cet eſpéce de crimes qui outragent Dieu le plus directement, qui l'irritent davantage, & qui attirent de ſa part de plus ſéveres châtiments ſur les Peuples. Vous avez été en cela, SIRE, le digne Imitateur du plus Saint de vos Ancêtres, qui n'eut rien plus à cœur que d'exterminer cette peſte dans ſon Royaume.

Vous l'imitez encore dans la modeſtie & dans le reſpect avec lequel Vous paroiſſez au pied des Autels. Cette modeſtie & ce reſpect réveillent dans ceux qui en ſont témoins, la foy de nos Myſtéres, en leur mettant ſous les yeux la vivacité de la vôtre, & ils font voir de quel eſprit ſont parties les Ordonnances que Vous avez publiées, pour faire rendre à Dieu ce qui luy eſt dû dans ſes Temples. Que diray-je du ſoin que vous avez toûjours eû de preſcrire, & de faire inſérer certains exercices de Religion juſques dans les Réglements qu'on a dreſſez par vôtre Ordre pour former à l'Art Militaire la jeune Nobleſſe, ſoit ſur la Terre, ſoit ſur la Mer, ou pour l'entretien de ceux de vos Sujets, que les bleſſures reçeues dans le Service ont mis hors d'état de le continuer. Ces ſoins, ces attentions, ces détails où vous entrez à cet égard pour entretenir par tout le Culte dû au ſouverain Seigneur, ne nous montrent-ils pas clairement que Vous avez toûjours ce ſaint objet préſent à l'eſprit dans la conduite de vôtre Etat.

Mais quels fruits n'avons-nous point vûs de cet eſprit de Religion dont Vous êtes animé? N'eſt-ce pas luy qui a mis en action dans tant d'occaſions vôtre puiſſance, votre autorité Royale, & la gloire de vôtre Nom?

Que ne pourrois-je point dire de ce qu'il vous a fait faire pour étendre la foy parmi les Nations infidelles, de vos largeſſes pour cet effet, de la protection que Vous avez donnée aux Miniſtres de l'Evangile dans les diverſes Parties du Monde, où la réputation de LOUIS LE GRAND, *& la haute idée que les Princes Etrangers conçûrent de ſa perſonne, de ſa ſageſſe, de ſa puiſſance ont frayé le chemin au Chriſtianiſme, & l'ont rendu reſpectable parmi les*

les Peuples les plus fiers, & qui n'avoient eû juſqu'alors que du mépris pour les autres Nations. C'eſt ainſi qu'autrefois un Prince Mahométan, que la Renommée avoit informé des hauts-faits de Charlemagne, accorda à ſa conſideration la permiſſion aux Chrétiens de fréquenter les Lieux ſaints, & d'y demeurer. Ceux d'aujourd'huy joüiſſent encore de ce Privilége à l'ombre de vôtre Nom; mais de Jéruſalem il y a encore bien de vaſtes Mers à paſſer juſqu'au Royaume de Siam, & juſqu'à l'Empire de la Chine; & c'eſt juſques dans ces extrémitez du Monde que le Chriſtianiſme a élevé publiquement au vray Dieu des Autels & des Temples ſous les auſpices de VOTRE MAJESTE'.

Le Paganiſme aboli dans la Nation Françoiſe a rendu Clovis plus fameux, que la Conquête des Gaules ſur l'Empire Romain. C'eſt un trait qui le diſtingue & le ſepare, pour ainſi dire, de la foule de tant d'autres Conquérants auſſi vaillans & auſſi heureux que luy; & c'eſt par la même raiſon que le Titre de Deſtructeur de l'Héreſie dans vôtre Royaume ſera celuy que la Poſtérité regardera toûjours comme le plus glorieux parmi tous ceux que Vous aurez méritez.

Ouy, SIRE, la deſtruction du Calviniſme dans la France, où il avoit été ſi long-temps redoutable au Souverain même, tant de Temples prophanes, abbatus ou ſanctifiez par le véritable culte, la Croix plantée ſur les ruines de ces Edifices, d'où l'impiété aveugle ſe faiſoit un point de Religion d'exclure juſqu'à ce vénérable ſigne de nôtre Salut, ſeront les Monuments les plus durables de la Gloire de VOTRE MAJESTE', *& qui en conſerveront le plus ſeurement la mémoire dans les ſiécles futurs, tandis que les Hiſtoires leur apprendront les ſoins, les peines, les dépenſes & les dangers mêmes que ce grand Ouvrage Vous a cauſez. Car qui ne ſçait que c'eſt l'Héreſie irritée, ſoutenuë de l'Ambition & de la jalouſie que l'on conçut de vôtre Puiſſance, qui a excité & entretenu le feu de ces funeſtes Guerres, où il s'eſt repandu tant de ſang? Mais nous les voyons ſur le point de finir par une Paix generale, à la confuſion de ce monſtre, ſans qu'il ait pû malgré tous ſes efforts, en tirer aucun avantage, & à vôtre Gloire, SIRE, par l'affermiſſement du Roy d'Eſpagne vôtre Petit-Fils ſur un des plus illuſtres Thrônes du Monde. C'eſt le ſujet qui les avoit allumées, c'eſt-là, pour ainſi dire, le point d'honneur de cette Paix qui vous la rendra très-glorieuſe. C'étoit une be-*

nediction & un preſent du Ciel qu'on vouloit Vous arracher, & que vous avez ſçû avec ſon ſecours vous conſerver. Un évenement de cette nature ne devoit pas manquer à vôtre Regne, pour ajoûter ce nouveau luſtre à la gloire dont il a plu à Dieu de le combler. Philippe le Bel fit tomber la Couronne de Navarre ſur la tête de ſon Fils; & Vous, vous avez mis & ſoutenu ſur celle de vôtre Petit-Fils la Couronne de la Monarchie de toute l'Eſpagne & des grands Etats qui en dependent dans les autres Parties du Monde. Non-ſeulement Vous reſſemblez à vos Prédeceſſeurs par tous leurs beaux endroits, mais encore, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, c'eſt toûjours en grand que Vous nous les retracez.

Ce nouvel objet qui vient de ſe preſenter à moy par occaſion, ne me fera pas, tout éclatant qu'il eſt, détourner encore les yeux de celuy que j'ay commencé à enviſager, & que je regarde comme ce qu'il y a de plus grand dans vôtre Regne, parce que c'eſt ce qui le ſanctifie & ce qui le conſacre.

Le même zèle qui Vous a mis la foudre à la main pour exterminer dans vôtre Royaume les anciennes erreurs, vous inſpire encore cette vive application avec laquelle vous travaillez à y empêcher le progrez des nouvelles. Les Papes & les Aſſemblées du Clergé de France Vous en ont ſouvent felicité & remercié; & quiconque aime non-ſeulement l'Egliſe, mais l'Etat, doit ſouhaiter que Vous en veniez à bout avec un pareil ſuccez.

Je ne puis encore paſſer ſous ſilence ce que tant d'autres ont celebré avant moy, mais qu'on ne peut trop exalter; d'autant qu'on y voit en même temps & la Religion de VOTRE MAJESTE', *& l'uſage qu'elle a ſçu faire de ſon Autorité Royale. Je parle de la deteſtable fureur des Duels, que nul de vos Prédeceſſeurs n'avoit pu venir à bout de reprimer, & dont vôtre fermeté inebranlable ſur un point dont vous aviez parfaitement compris l'importance, a delivré votre Royaume. Ah, SIRE, quel titre en vôtre faveur auprès de Dieu, pour obtenir un jour ſes miſericordes! Combien d'ames par ce moyen avez-vous enlevé à l'ennemy de leur ſalut! Combien de vaillans Hommes avez-vous conſervé à la Patrie! De combien d'illuſtres Familles avez-vous empêché la deſtruction! & cela ſans que vôtre juſtice ait été contrainte de répandre de ſang; car jamais Gouvernement n'a été plus efficace, & en même-temps moins ſanguinaire que le vôtre. La ſeule apprehenſion d'encourir votre*

diſ-

diſgrace a contenu la Nobleſſe de votre Royaume : il ne vous en a coûté que de la fermeté en quatre ou cinq occaſions où Vous vous êtes montré inflexible, parce qu'il y alloit de la gloire de Dieu, du ſalut de vos Sujets, & d'un grand intérêt de vôtre Etat.

Mais que ne devons-nous point, SIRE, & que ne devez-vous pas Vous-même à cette vertu qu'il a plû à Dieu d'imprimer, & d'enraciner ſi profondément dans vôtre cœur ? Vous & Nous luy devons la conſervation de vôtre ſacrée Perſonne : C'eſt par elle ſeule que vous n'avez pas ſuccombé aux terribles coups par leſquels la divine Providence a jugé à propos de vous éprouver dans ces derniers temps. Quelque force, quelque fermeté d'eſprit que la nature vous ait données, elles n'auroient pû tenir contre la bonté & la tendreſſe de vôtre cœur dans la perte de tant de teſtes ſi cheres, ſi la Religion ne fût venuë au ſecours, pour vous aider à faire à Dieu de tels ſacrifices qu'il a exigez de vous les uns après les autres. Les derniers devenoient de plus en plus difficiles & douloureux, par ceux qui avoient précedé. C'étoit de nouvelles playes qui renouvelloient les premiéres que le temps n'avoit pas encore fermées : vôtre Cour, vôtre Royaume, toute l'Europe l'ont dit d'une commune voix, que c'eſt-là un des plus beaux triomphes que la Religion pût remporter ſur le cœur d'un Roy Chrétien. Charlemagne fut mis autrefois à de pareilles épreuves ; & Dieu a voulu que les deux plus grands Princes qui ayent jamais été aſſis ſur le Thrône de France, ſe reſſemblaſſent encore par cet endroit.

Il y a en cela, SIRE, quelque choſe de ſi grand & de ſi ſingulier, que je daigne à peine pouſſer plus loin le parallele que j'ai entrepris de faire entre vôtre Regne & ceux de vos Prédéceſſeurs. Après ce beau ſpectacle de conſtance & d'héroïſme Chrétien que vous avez donné à l'Univers, & que je luy remets devant les yeux, que pourrois-je luy préſenter qui ne fût infiniment au deſſous ?

Ainſi je ne m'étendrai point ſur la magnificence de vôtre Cour, à laquelle nôtre Hiſtoire ne nous fait rien voir de ſemblable dans les plus brillans Regnes de vos Anceſtres, ni ſur l'admiration que cauſent aux Etrangers, quand ils aſſiſtent quelquefois aux revûës des Troupes de vôtre Maiſon, les riches équipages & l'air guerrier de cette nombreuſe garde, qui fait autant un ornement de vôtre Cour, qu'elle en fait la ſûreté. Avant vôtre Regne, c'étoit pour la pluſpart la

garde domeſtique d'un Roy; mais depuis que vous l'avez formée, augmentée, diſciplinée, on peut dire qu'elle eſt devenue la garde & la gloire de tout le Royaume par ſon nombre, par ſa valeur, par les prodiges qu'on lui a vû faire à la guerre, où elle a toujours été la terreur des ennemis, dont les plus fiéres Troupes n'ont jamais tenu devant elle.

Je laiſſe tant d'ouvrages publics, tant de Maiſons Royales ſi ſuperbement bâties, ſi delicatement ornées, ſi richement meublées: tant de Villes, les unes fortifiées, les autres conſtruites ſur la mer & ſur les frontiéres; Vous ſeul, je l'oſe dire, & je le dis avec la plus exacte vérité, Vous ſeul avez plus fait en cela, que tous vos Prédéceſſeurs enſemble depuis la fondation de la Monarchie.

La Capitale du Royaume augmentée, embellie, enrichie, policée, peuplée, rendue toute différente d'elle-même, & de ce qu'elle étoit avant Vous, ce ſomptueux édifice d'un ſi grand gouſt, qu'on y a ajouté, pour figurer en quelque façon avec le Palais de nos Rois, & préſenter en même temps aux Etrangers qui arrivent à Paris, deux des plus magnifiques objets qu'il y ait dans toute l'Europe; Monument qui n'a pû être l'ouvrage que d'une charité Royale, où tant de gens de Guerre jouïſſent tranquillement de la récompenſe de leur valeur, & trouvent en même temps tous les moyens de leur ſalut. Philippe Auguſte, un de vos Anceſtres, dont le caractére approchoit le plus du vôtre, avoit conçû un pareil deſſein; mais il ne l'exécuta pas, comme Charlemagne avoit auſſi formé, & même commencé celuy de la communication des deux Mers: mais l'exécution de ces deux nobles projets étoit reſervée au Regne de VOTRE MAJESTE'.

Enfin, SIRE, il n'eſt pas moins de notoriété publique, que ſous nul Regne de vos Prédéceſſeurs, & j'oſe dire encore d'aucun autre Roy ou d'aucun Empereur, on n'a vû les beaux Arts généralement portez à un ſi haut point de perfection que ſous le vôtre. La Peinture, la Sculpture, l'Architecture ont retrouvé par vos ſoins, ce gouſt pur, ſimple & noble de la ſçavante Antiquité; & cette ſçavante Antiquité auroit elle-même de quoy admirer dans une infinité d'ouvrages de divers Arts, mille merveilles que la France a enfantées de nôtre temps, où l'invention & l'habileté des Anciens n'arrivérent jamais.

Toutes les Sciences depuis les moindres juſqu'aux plus relevées, ſont

ſont parvenuës à un ſi haut point, que la décadence en eſt deſormais plus à craindre, que la perfection à eſpérer. Il n'y a plus rien à déſirer en France dans la compoſition des Ouvrages d'eſprit, & dans ceux où l'on traite des Sciences. La pureté du langage, la fineſſe du tour, la délicateſſe & la ſolidité des penſées, le naturel dans le ſtyle, l'ordre, la methode, la clarté, tout cela ſe trouve & ſe ſent, & eſt loué & applaudi comme il le merite, par tout où il ſe rencontre.

La Poëſie, l'éloquence de la Chaire, & l'éloquence du Barreau, ne montérent jamais plus haut. Dans la Médecine, l'Anatomie, la Chymie, la Phyſique, l'Aſtronomie & dans les autres parties des Mathématiques, on a fait de nos jours des découvertes qu'on n'avoit pas ſeulement entrevûës dans les ſiecles paſſez; & pour finir par un des endroits qui a le plus ſignalé vôtre Regne, l'Art Militaire ſoit ſur la terre, ſoit ſur la mer, n'a-t-il pas été pouſſé juſqu'à la derniere perfection? n'a-t-il pas été infiniment fécond en inventions & en prodiges? & n'eſt-ce pas par l'admiration que toute l'Europe en conçut, que les Armées & les Flotes de France devinrent l'Ecole militaire de toutes les Nations.

Je Vous l'ay dit d'abord, SIRE, que ce n'étoit point un éloge que je vous préſentois, mais de ſimples reflexions ſur les Regnes de vos Prédéceſſeurs & ſur le vôtre; je crois avoir pleinement juſtifié celle qui comprend toutes les autres: ſçavoir, que parmi les Regnes qui fourniſſent la plus belle matiére à l'Hiſtoire de France, il n'y en a pas un ſeul où l'on trouve raſſemblées autant que dans le vôtre, de ces choſes ſinguliéres & extraordinaires qui rendent un Regne memorable, & digne de l'admiration de la poſtérité. Mais de cette reflexion hiſtorique, il en ſuit naturellement une autre, c'eſt que tant de Merveilles réünies dans un ſeul Regne, ſuppoſent néceſſairement dans le Prince, un aſſemblage de Vertus & de qualitez Royales, duquel il ſeroit difficile de citer beaucoup d'exemples.

Si Dieu veut conſoler la France de la perte de tant de Princes dont il l'a affligée depuis deux ou trois années, il luy conſervera VOTRE MAJESTE', *& laiſſera vôtre Royaume jouir long-temps d'un ſi grand bien, qui ſeul peut le dédommager de tout le reſte. C'eſt la grace pour laquelle je fais tous les jours des Vœux à l'Autel;*

tel; & ces Vœux ſont l'unique moyen par lequel je puiſſe ſatisfaire le zéle que je me ſens pour ma Patrie, & pour la ſacrée Perſonne de VOTRE MAJESTE'. *Je la ſupplie d'agréer la proteſtation publique que je fais de ce zéle, & du très-profond reſpect avec lequel je prends la liberté de me dire,*

SIRE,

De VOTRE MAJESTE',

Le très-humble, très-obéiſſant, & très-fidéle ſujet & ſerviteur, DANIEL, de la Compagnie de JESUS.

PREFACE.

UN Auteur fort zélé * pour la gloire de la France, après avoir déploré la diſette, où il croit qu'elle eſt de bons Hiſtoriens, donne cet avis à ceux qui penſeroient à travailler de nouveau à nôtre Hiſtoire. „ Ceux, dit-„ il, qui veulent mettre l'Hiſtoire de France dans un meilleur „ état, doivent d'abord faire preſent au Public de quelques „ diſcours, où ils découvrent les défauts de toutes nos Hiſtoi-„ res, pour montrer le ſujet qu'on a de s'en plaindre, & pour „ détromper les gens qui les croïent fort accomplies.

* Livre intitulé, *Supplément des Traités de la connoiſſance des Livres.*

Je ne décide point ſur la néceſſité, ou ſur l'utilité de cet avis: mais je trouve qu'il ſeroit un peu dangereux pour moy de le ſuivre, au moins dans toute ſon étenduë. Quelque droite que fût mon intention dans une telle Critique, on me ſoupçonneroit toûjours de vouloir établir ma réputation aux dépens d'autruy; & de plus il faudroit que je fuſſe d'un autre rang que je ne ſuis dans la République des Lettres, pour m'y ériger en Juge des Auteurs, pour les citer ainſi tous à mon Tribunal, & pour entreprendre de prononcer ſur leur mérite.

Mais je crois qu'il ne ſera ni contre les loix de la bienſéance, ni contre celles de la modeſtie, en traçant l'idée d'une bonne Hiſtoire, telle que je me la ſuis formée pour me regler dans la compoſition de celle-cy, de faire remarquer certains défauts, qu'on doit éviter dans des ouvrages de cette nature, & d'en apporter quelquefois des exemples tirés de nos Hiſtoriens, pour faire mieux comprendre ma penſée.

Nous avons dans les Anciens & dans les Modernes pluſieurs Diſſertations ſur la maniére d'écrire l'Hiſtoire. J'ay profité de leurs lumiéres pour m'inſtruire moy-même; je ne feray icy guéres autre choſe, que de mettre dans un autre ordre leurs judicieuſes réfléxions, & de leur donner quelquefois un peu plus d'étenduë.

La premiére qualité qu'ils demandent dans un Hiſtorien, eſt la ſincérité & la vérité: c'eſt en effet ſon devoir le plus eſſentiel. Dès-là que c'eſt une Hiſtoire, c'eſt un tiſſu & une ſuite de faits véritables, ou du moins qu'on a droit de regarder comme tels, ſuivant certaines régles, où malgré qu'on en ait, on eſt obligé de s'en tenir ſur les choſes paſſées.

Une de ces principales régles, eſt le témoignage unanime, ou preſque unanime des Auteurs contemporains; & cette unanimité ſe rencontre d'ordinaire ſur certains faits publics & connus, ſur une bataille donnée, ſur une victoire remportée, ſur la priſe d'une Ville, ſur la conquête d'une Province, ſur la mort d'un Souverain. Quand ce conſentement des Auteurs eſt tel ſur ces ſortes de faits qui ſe ſont paſſés à la vûë de tout un Royaume, on a droit de les rapporter comme indubitables, & nul homme de bon ſens n'oſeroit les contredire.

Mais il n'en eſt pas de même des détails & de toutes les circonſtances de ces faits, ni ſouvent des reſſorts qu'on a fait joüer, pour produire certains événemens; c'eſt à cet égard que ce qu'on appelle le Pyrrhoniſme de l'Hiſtoire peut être permis. Peu d'Ecrivains ont été témoins des intrigues du Cabinet; peu ont eu part aux Negociations; ils rapportent ce qu'on penſoit communément dans le Public, ce qu'on diſoit à la Cour, ce que ceux qui paſſoient pour les plus clairvoyans s'imaginoient avoir découvert; fondemens ſouvent peu ſolides pour prendre ſon parti ſur les cauſes des événemens.

Les Hiſtoriens qui écrivent d'après eux, s'ils n'ont pas découvert de plus ſûrs Memoires, ſont obligez de s'en tenir à ceux qu'ils leur fourniſſent, & d'adopter leur politique, quand ils n'ont point de raiſon particuliere de s'en écarter. En cela ils peuvent manquer contre la verité, en ſuivant de tels guides; mais ce n'eſt pas leur faute. On peut dire le faux, ſans ceſſer d'être ſincere, quand on ne le connoît pas pour tel; & c'eſt en cette matiére tout ce qu'on peut ſouhaiter d'un Hiſtorien, qui écrit ce qui s'eſt paſſé pluſieurs ſiécles avant luy. Il ſuffit pour ſa juſtification qu'il ait pour garants les Ecrivains les moins ſuſpects parmi ceux qui l'ont précedé.

Ce que je dis touchant les veritables cauſes des événemens, on le doit dire à proportion de la plûpart de leurs circonſtances. Combien voit-on de relations de Batailles, même de celles qu'on

a données de nôtre temps, qui s'accordent ſur tout ? On peut hardiment aſſurer qu'on n'en trouvera pas deux ſemblables, fuſſent-elles fâites par les perſonnes mêmes qui y auroient eû le plus de part, & qu'on peut citer comme des témoins oculaires.

Nous avons un exemple remarquable en cette matiére dans la fameuſe Bataille de Jarnac, où Louïs Prince de Condé fut tué ſous le Regne de Charles IX. Le Sieur de Caſtelnau-Mauviſſieres, dont nous avons d'excellens Mémoires, & qui étoit à la Bataille, dit que l'Amiral de Coligny & d'Andelot ſon frere ſçachant que le Prince revenoit ſur ſes pas pour les ſoûtenir, reçûrent avec beaucoup de réſolution le Duc de Montpenſier qui les chargea vivement, & qu'il ne les rompit entiérement, que par une ſeconde charge, après qu'ils ſe furent ralliés. Au contraire dans les Mémoires de M. de Tavannes qui étoit auſſi dans l'Armée, il eſt dit que l'Amiral & d'Andelot agirent fort mollement en cette occaſion ; & qu'étant venus à la longueur des lances, ils tournérent à gauche, & laiſſérent tomber tout le poids du combat ſur le Prince de Condé qui y perit.

Auquel de ces deux témoins, dont l'autorité doit être d'un ſi grand poids, un Hiſtorien s'en rapportera-t-il? Je crois qu'en cette rencontre & en d'autres ſemblables, où la choſe le merite, il doit ſe contenter de remarquer la contrarieté des deux Relations oppoſées, ſans ſuivre l'une plûtôt que l'autre.

Il eſt hors de doute que pour la ſuite d'un Siége, pour l'arrangement d'une Armée ſur le point qu'elle eſt d'en venir aux mains, un Hiſtorien qui cherche la verité, doit préférer les Mémoires des gens du métier, quand on en a, & on en a pluſieurs ; qu'il doit, dis-je, les préférer à tous les autres qui n'ont pas le même titre pour être crûs, qui ſouvent embelliſſent l'objet pour divertir les Lecteurs, & qui quelquefois n'ont pas même en ſpéculation les connoiſſances neceſſaires pour traiter ces ſortes de ſujets. Mais c'eſt-là, pour le dire en paſſant, un point ſur lequel il eſt difficile de bien réüſſir ; tant eſt confuſe la maniére dont les diſpoſitions des Armées & des Batailles ſont rapportées par ceux-là mêmes, qui pouvoient en parler avec le plus d'habileté. Pour moy j'ay ouï dire à des Officiers expérimentez, qu'ils ne comprenoient rien aux Batailles racontées dans nos Hiſtoires. Il y a ſans doute de la faute des Hiſtoriens du temps, qui ont négligé de ſe rendre aſſez intelligibles ; Il y en a de la part

de nos Hiſtoriens modernes, de ne s'être pas donné la peine d'éclaircir les contemporains, en confrontant leurs diverſes Relations qui s'aident les unes les autres. Mais on doit faire encore une réfléxion, c'eſt que les Armées ſe rangeoient, & les Batailles ſe donnoient alors autrement qu'aujourd'huy. Les armes défenſives & offenſives n'étoient pas les mêmes; je ne dis pas ſeulement avant l'invention des armes à feu, mais encore depuis. Par exemple, l'uſage des lances demandoit une toute autre diſpoſition de la Cavalerie, que celle dont on uſe à préſent; la Gendarmerie n'eſcadronnoit point, & même la Cavalerie-légére Françoiſe ne ſe partageoit point non plus en Eſcadrons dans un combat, comme aujourd'huy, avant le Regne de Henry II. mais elle ne formoit que de longs & de ſimples rangs. C'eſt la remarque que fait M. de Tavannes dans ſes Mémoires, au ſujet de la Bataille de ſaint Denis ſous Charles IX. où la Cavalerie des deux partis fut encore diſpoſée de cette maniére. Il eſt manifeſte que cette diverſité d'uſages demandoit une autre Ordonnance, que celle dont on uſe de nôtre temps; que c'eſt de-là en partie que vient la difficulté d'entendre les Ecrivains de ces temps-là dans leur maniére de décrire les Batailles, & comment en particulier il ſe pouvoit faire que le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny, qui n'avoient à la journée de ſaint Denis que douze cens chevaux, & dix-huit cens fantaſſins, occupaſſent par une ſi petite Armée rangée en bataille, tout le grand terrain qui eſt entre la Seine & ſaint Oüen, où leur droite étoit appuyée, & à Aubervilliers où ils avoient leur gauche.

Pour revenir au premier devoir de l'Hiſtorien, ce n'eſt donc pas dans toutes les circonſtances d'un fait, ni toûjours dans le récit des cauſes des événemens qu'on doit attendre de luy la plus exacte vérité. Ce ſeroit ſouvent luy demander l'impoſſible. Il ſuffit qu'il rapporte ce qu'il a trouvé dans les Hiſtoriens contemporains, après en avoir fait un juſte diſcernement, pour ne puiſer que dans les meilleures ſources.

Mais ce qu'on a droit d'exiger de luy, c'eſt qu'il ne s'abandonne point à ſon imagination, & ſur tout qu'il ne s'émancipe pas juſqu'à feindre des épiſodes Romaneſques, pour égayer ſa narration, & varier ſon hiſtoire. Nous avons un exemple de cette eſpéce d'attentat contre la vérité dans un de nos célébres Hiſtoriens. * Je me ſouviens que lorſque ſon Hiſtoire de Fran-

* Le Sr. de Varillas, T. 1. de l'Hiſtoire de François I. L. 6.

çois

çois I. courut manuſcrite, on l'arrachoit des mains de ceux qui l'avoient, pour la lire avec empreſſement. On étoit principalement enchanté de ces beaux endroits, où il racontoit les amours de ce Prince avec Madame de Château-Briant, & la fin infortunée de cette Dame.

Selon luy l'an 1526, après la priſe du Roy à la Bataille de Pavie, elle s'en retourna en Bretagne. Son mary la reçut dans ſon Château, & l'enferma dans une chambre tapiſſée de noir, où il avoit pratiqué une eſpéce de jalouſie, d'où il pouvoit voir ce qui s'y paſſoit ſans être vû. Après avoir goûté aſſés long-temps le plaiſir de la voir s'abandonner ſans ceſſe à l'inquiétude, à la crainte, au déſeſpoir, il luy mena au bout de ſix mois deux Chirurgiens, qui après luy avoir ouvert les veines des bras & des jambes, vengérent par ce ſupplice l'infidélité qu'elle avoit eûë pour ſon mary.

Par malheur quelques Curieux à qui cette hiſtoriette parut ſuſpecte, allérent fouïller dans les Archives de Château-Briant, & trouvérent que Madame de Château-Briant, qui étoit morte, ſelon l'Auteur, au plûtard en 1526, étoit encore vivante en 1532; * que François I. dans un voyage qu'il fit en Bretagne cette année-là, luy donna le trente-uniéme de May le revenu des Seigneuries de l'Iſle de Rüis, & de Suſcinio, & du Château de l'Eſternic; qu'elle ne mourut qu'en 1537, comme on le voit par ſon Epitaphe; & qu'après ſa mort le Roy accorda à ſon mary l'uſufruit de Rüis & de Suſcinio.

Cette découverte & pluſieurs autres remarques qu'on a faites depuis ſur les Ouvrages de l'Hiſtorien dont je parle, d'ailleurs homme habile dans nôtre Hiſtoire, & qui écrit bien, le décréditérent beaucoup. C'eſt la punition que méritent ces Ecrivains qui ont plus en vûë de récréer leurs Lecteurs, que de les inſtruire.

C'eſt encore pécher contre la vérité de l'Hiſtoire, que d'attribuer ſans fondement aux Acteurs qui paroiſſent ſur la ſcéne, des motifs de la conduite qu'ils tiennent. Je dis ſans fondement, c'eſt à dire, ſans les trouver dans les Ecrivains de leur temps, à moins, comme il arrive quelquefois, que leurs actions & leurs démarches ne ſoient telles, qu'on ne puiſſe raiſonnablement douter qu'elles n'ayent eû ces motifs pour principe.

Il en eſt de même des raiſonnemens qu'on fait faire aux Prin-

* Voyez la nouvelle Hiſtoire de Bretagne de Dom Lobineau. Vol. 1. p. 842. & l'ouvrage du Sr. Even fameux Avocat au Parlement de Rennes ſur l'Hiſt. de Franç. I. du Sr. de Varillas.

ces ou à leurs Miniſtres dans des Conſeils ſecrets, ou aux Generaux d'Armées dans des Conſeils de Guerre, des ſoupleſſes qu'on attribue aux Ambaſſadeurs dans des Négociations & dans des Traitez de paix, pour amener à leur but ceux avec qui ils traitent. „ Quelle préſomption, dit M. de Tavannes*, de faire des Livres remplis de Conſeils d'Etat & de combats! Les uns ſe ſont faits ſecrets, & partant non ſçûs: les autres mal rapportez. Ces Ecrivains font donner des avis aux Conſeillers d'Etat à l'aventure, comme ils jugent par l'événement qui devoit avoir été; ce qui eſt ſouvent tout au contraire, &c.

* Dans l'Epître qui eſt à la tête des Mémoires de Tavannes.

Cette politique outrée regne encore dans tous les Ouvrages de Varillas; & d'Avila s'y abandonne auſſi quelquefois. Ils ont pris pour modéle Corneille Tacite parmi les Anciens, & Guicciardin parmi les Modernes. Celuy-cy doit être plus crû que les autres ſur certains points, parce qu'il avoit quelque part aux affaires de ſon temps en Italie: mais très-ſouvent tous ces beaux détails, ces rafinemens de politique, ces plans de Négociations ſi bien dreſſés, ſont ſortis de la tête de l'Hiſtorien, qui a raconté non pas ce qui a été dit, mais ce qui a pû être dit. † Ce ſont après tout les Lecteurs eux-mêmes qui gâtent les Hiſtoriens ſur cet article. Ils veulent qu'on fouille dans les ſecrets les plus impénétrables des Princes, ſans quoy leur curioſité & ſouvent leur malignité n'eſt point ſatisfaite. On les ſert ſelon leur goût, & on leur donne des chiméres dont ils ſe repaiſſent volontiers.

† *Quidam... opus ſuum ſieri populare non putant, niſi mendacio aſperſerint. Senec. L. 7. Quæſt. Natur.*

Qu'on ne s'imagine pas cependant que je prétende icy interdire à l'Hiſtorien la recherche curieuſe des cauſes de certains grands événemens. ‡ Ce ſeroit ôter à l'Hiſtoire ce qu'elle a de plus beau, ce qui en fait l'ame, ce qui la ſoûtient, ce qui luy donne de la dignité; ſans cela elle dégénéreroit en Gazette; ce ne ſeroit qu'un ramas de faits ſans liaiſon, dont on ſeroit bientôt laſſé. Je ne prétens exclure que les fictions & les divinations outrées de certains Hiſtoriens modernes. Ils veulent rafiner ſur tout, & rendre raiſon de tout. Or je dis qu'il n'y a point de plus grande marque de la fauſſeté d'une Hiſtoire que celle-là. La raiſon eſt que parmy les événemens les plus extraordinaires, il y en a beaucoup qui ſont l'effet du pur hazard, & de certaines conjonctures qu'on n'a pû ni dû prévoir. Qu'on interroge là-deſſus les plus habiles Miniſtres d'Etat, & les plus fameux Généraux d'Armée, & ils en conviendront.

‡ *Non modò caſus eventuſque rerum, ſed ratio etiam cauſæque noſcantur. Tacit. 14. Annal.*

Qu'on

Qu'on faſſe, par éxemple, un grand détail des Négociations du Marquis de Roſny avec Jacques Roy d'Angleterre du temps de Henry IV. Qu'on le faſſe de celles du Préſident Janin au ſujet du Traité de la grande Tréve, où les Hollandois furent reconnus par les Eſpagnols pour Etats Souverains. On le peut, & on le doit, parce que ces deux grands Miniſtres ſur l'autorité deſquels on a droit de compter, l'ont fait eux-mêmes ce détail, & qu'ils étoient parfaitement inſtruits des motifs qui faiſoient agir les parties intéreſſées. J'en dis autant des particularitez du grand differend qu'il y eut au Concile de Trente touchant la préſéance entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne; parce que Palavicin qui a fait l'Hiſtoire de ce Concile, avoit vû & cite ſur ce ſujet les Lettres du Pape aux Princes, celles des Princes & des Légats du Concile au Pape, les Mémoires les plus ſecrets des Nonces & des autres Agens du S. Siége dans les diverſes Cours. Il en eſt de même de pluſieurs autres Mémoires faits de bonne main, & qui entrent dans des détails.

Mais qu'on faſſe un Roman de la Minorité de ſaint Louis, comme a fait Varillas, où il caractériſe les perſonnages, comme s'il avoit vécu le plus intimement avec eux, où il rend raiſon de toutes leurs démarches, comme s'il avoit été de leur Conſeil, où il tranſporte exprès ou par mépriſe des faits éloignez, & les rapproche pour le dénouëment des intrigues qu'il raconte, où il fait ſon principal perſonnage qui eſt le Comte Thibaud de Champagne, tuteur de ſes niéces, leſquelles étoient plus âgées que luy, & qui en effet n'étoient que ſes couſines; où il avance ou ſuppoſe avec aſſurance à chaque ligne des choſes qui n'ont tout au plus que de la vray-ſemblance, ainſi qu'il a coûtume de faire dans tous ſes Ouvrages; c'eſt ce qui n'eſt ni ſupportable ni pardonnable. Il faut orner l'Hiſtoire, la fournir, la ſoûtenir; mais en ſe tenant toûjours dans les bornes de la ſincérité. J'aimerois mieux, diſoit Lucien, déplaire en diſant la vérité, que de réjouïr en contant des fauſſetez. En uſer autrement, c'eſt abuſer de la crédulité du Public, & luy tendre des piéges; c'eſt manquer au reſpect qu'on luy doit: en un mot c'eſt luy préſenter des fables ſous le titre d'hiſtoire. *Lucian. de conſcrib. Hiſt.*

La partialité & la prévention ſont encore des défauts qui gâtent pluſieurs Hiſtoires au préjudice de la vérité. Un Hiſtorien en ce point doit être en garde auſſi-bien contre luy-même, que con- *Haud facile animus verum provider, ubi officiunt*

odium, amicitia, ira atque misericordia. Saluſt. in Bel. Catil.

contre les Mémoires qu'il ſe propoſe de ſuivre. Il eſt naturel à un Hiſtorien de ſe laiſſer aller à l'affection qu'il a pour ſa Nation; c'eſt un effet de l'éducation dont on ne peut ſe défaire; mais il doit la modérer: il faut ſur tout qu'il ſe donne de garde d'une choſe, qui eſt une ſuite de l'attachement qu'il a naturellement pour ſa Patrie, je veux dire d'une certaine antipathie ordinaire entre les peuples des Etats voiſins à cauſe des maux qu'ils ſe ſont faits de tout temps les uns aux autres. On s'apperçoit trop de ce foible dans pluſieurs Hiſtoriens. Non ſeulement un Ecrivain ne doit point ſe laiſſer emporter aux invectives ni aux traits injurieux contre une autre Nation; mais encore il doit rendre juſtice au mérite des grands Hommes qui ſe ſont rencontrez en divers tems parmi les Nations ennemies de la ſienne. Les Anglois & les Espagnols qui ont été ſi long-temps en guerre avec la France, en ont eû de tels & en grand nombre. Il n'y auroit pas d'équité, & il y auroit même de la lâcheté à ne les pas peindre dans une Hiſtoire de France avec leurs couleurs naturelles, & à rabaiſſer leur vertu, parce qu'elle nous a été funeſte en de certains temps. J'ay remarqué que les Hiſtoriens des petits Etats, qui ont, ou qui ont eû autrefois leur Souverain particulier, ſont plus ſujets à ſe laiſſer emporter par cet eſprit national. Les Hiſtoriens de Brétagne ne ſe ſont pas aſſés ménagés à cet égard, & j'ay toûjours admiré la hardieſſe du Sieur d'Argentré, de dédier ſon Hiſtoire de Bretagne au Roy Henry III. vû la maniére dont il parle en pluſieurs rencontres de la France & des François, au ſujet des différens que nos Rois avoient avec les Ducs de Bretagne.

C'eſt contre les Mémoires qui racontent les Guerres civiles, que l'Hiſtorien qui s'en ſert, doit principalement ſe précautionner. C'eſt dans ces ſortes de Mémoires, où la partialité & l'animoſité regnent le plus. Nous en avons tant d'exemples dans une infinité d'écrits hiſtoriques publiez depuis le Regne de François II. juſqu'à celuy de Louïs XIII. par les Catholiques & par les Huguenots; & la choſe eſt ſi connuë, qu'il ſeroit inutile de faire ſur ce ſujet la critique de quelqu'un d'eux en particulier. C'eſt-là l'effet ordinaire des Guerres civiles, & ſur tout des Guerres civiles allumées par le motif ou par le prétexte de la Religion.

La partialité n'a jamais plus paru que dans les Hiſtoires qui ont été

été écrites touchant les différents des Papes avec les Empereurs & les autres Souverains; & il n'y en a guéres où l'on ait gardé moins de ménagement de part & d'autre. Les excés de quelques Hiſtoriens en cette matiere procedoient non-ſeulement de l'attachement pour le parti qu'ils avoient embraſſé, de l'intereſt, de la flaterie, & d'autres motifs ſemblables qui animent des Ecrivains mercenaires ou paſſionnés, mais encore de certaines maximes autoriſées dans les païs où ils avoient pris naiſſance, & par leſquelles ils decidoient ſur la juſtice ou ſur l'injuſtice des prétentions & de la conduite, ſoit des Papes, ſoit des Souverains. On ſçait que les maximes des Ultramontains ſur la Juriſdiction ſpirituelle & ſur la temporelle, ont toûjours été très-oppoſées à la Juriſprudence des païs d'en deçà des Alpes. Ainſi il n'eſt point ſurprenant que dans un païs on traitât d'injuſtice, & même de tyrannie, ce qui étoit regardé dans un autre comme conforme aux Loix de la plus exacte équité.

Comme il y a eû en divers temps de ſemblables différents entre les Rois de France & les Papes, & qui ont fait de l'éclat, ceux qui entreprennent d'écrire nôtre Hiſtoire, ne peuvent ſe diſpenſer de traiter ces matiéres, & de les traiter avec exactitude. Je crois qu'il me ſera permis de parler icy de moy en paſſant. Je ſçay ce que certaines gens en ont dit dans le monde ſur ce ſujet; ſçavoir qu'un homme de mon état n'étoit guéres propre à bien inſtruire ſes Lecteurs ſur ces points de nôtre Hiſtoire en particulier, & qu'infailliblement je ménagerois les Papes.

Quand ces diſcours me furent rapportez, je demanday deux choſes. La premiére, ſi effectivement je ne devois pas ménager les Papes; s'ils n'avoient pas la qualité de Chefs de l'Egliſe, & de Vicaires de JESUS-CHRIST; & ſuppoſé même qu'on n'enviſageât pas ces Titres ſacrez dans leur perſonne, s'ils n'étoient pas Souverains; & ſi en cette qualité ſelon toutes les Loix de la bienſéance & du reſpect qu'on leur doit, ils ne méritoient pas d'être ménagés; ſi enfin un Hiſtorien Ultramontain qui toucheroit de telles matiéres, & les traiteroit ſuivant les maximes de ſon païs, ne ſeroit pas blâmé de ſe déchaîner à cette occaſion contre les Empereurs & les autres Souverains?

Je demanday en ſecond lieu, ſi pour l'interêt de la vérité, car c'eſt de quoy il s'agit icy, il y avoit plus à craindre de la modé-

ration, qui convient à un homme de mon état, que de l'emportement de quelques autres Hiſtoriens, qui ſemblent ſe faire un honneur de dégrader les Papes, & de les outrager de gayeté de cœur, ſans garder aucune meſure.

Je doute qu'il y ait aucune perſonne raiſonnable & ſenſée, je ne dis pas parmy les Catholiques, mais parmy les Proteſtans mêmes, qui ne répondit à ces deux queſtions de la maniére dont je crois qu'on y doit répondre. Mais pour ôter tout ombrage à ceux qui pourroient me ſoupçonner de quelque prévarication en cette matiére; je vais rendre compte de la maniére dont je me ſuis conduit en traitant de ces affaires que l'on regarde comme ſi délicates & ſi difficiles à manier.

Je me ſuis regardé comme François, comme Enfant de l'Egliſe, & comme Hiſtorien. Comme François, j'ay établi dans les occaſions qui s'en ſont préſentées, les Droits légitimes de nos Rois; je me ſuis bien gardé d'y donner la moindre atteinte, & d'autoriſer en aucune maniére les prétentions de quelques Papes ſur le Temporel des Souverains. Comme Enfant de l'Egliſe, je n'ay eû garde de me répandre à l'exemple de tant d'autres Ecrivains, en invectives, & en réfléxions odieuſes contre le Saint Siége. Comme Hiſtorien, je me ſuis borné au devoir que cette qualité m'impoſe, de rapporter ſimplement les faits, ſans m'ériger en Juriſconſulte, ou raiſonner en Avocat chargé du droit des Parties.

Hiſtoria eſt narratio rei geſtæ, per quam ea quæ facta ſunt, dignoſcuntur. Iſidor. L. 1. Origin.

C'eſt aux Lecteurs à tirer eux-mêmes les concluſions des Faits & des Mémoires qu'on leur produit, & je n'en ay omis aucun qui me parût d'importance. Je m'explique dans quelques exemples.

C'eſt une grande queſtion entre les Partiſans des Papes, & ceux des Empereurs; ſçavoir ſi du temps de Charlemagne, de Louïs le Débonnaire, & des autres Empereurs François, les Papes avoient le Domaine direct, ou ſeulement le Domaine utile dans Rome, & dans les autres lieux dont Pepin & Charlemagne firent donation au Saint Siége.

Un Hiſtorien entendroit mal ſon métier, s'il s'aviſoit de farcir ſon Hiſtoire de Diſſertations; & je me ſuis bien gardé d'en faire une ſur ce ſujet : mais voicy les faits que j'ay rapportez, non point comme des preuves des Droits des Papes ou des Empereurs; mais ſelon qu'ils ſe preſentoient à moy dans la ſuite de la

la narration, & qu'ils entroient naturellement dans mon Hiſtoire.

Par exemple, j'y marque en divers endroits, que les Romains firent Serment de fidélité à Charlemagne, à Louïs le Débonnaire, & aux autres Empereurs François. Je cite ſur cet article les Auteurs contemporains, une Lettre de Charlemagne au Pape, & même des Hiſtoriens Ultramontains. M'accuſera-t-on pour cela de partialité en faveur des Empereurs contre les Papes?

D'autre part j'ay rapporté hiſtoriquement les prétentions de quelques Papes oppoſées à celles des Empereurs en cette matiére ; ay-je dû ſupprimer ces choſes que mon ſujet me preſentoit de lui-même, de peur de paroître partial en faveur des Papes contre les Empereurs & les autres Souverains? De tous ces faits qui concernoient les Papes & les Souverains, je n'ay tiré nulle induction dans mon Hiſtoire ; & je les mets comme je les trouve dans les Livres des Ecrivains, & dans les autres Monumens de ces temps-là. Chacun en fera telle application & tel uſage qu'il voudra ſelon ſes idées & ſes préjugés. Je feray ſeulement icy en paſſant une réfléxion ſur ce ſujet ; c'eſt que ceux de nos Auteurs François qui ont recueilli avec tant de ſoin tout ce qui peut être au déſavantage des Papes en cette matiére, ne prennent pas garde qu'en cela même ils ſervent très-mal l'Etat. Car les intérêts des Princes ſont fort changez à cet égard. Il eſt aujourd'huy au moins fort indifférent à nos Rois de la troiſiéme Race que les Empereurs François de la ſeconde Race ayent eû, ou n'ayent pas eû le Domaine direct de Rome. Au contraire ce ſont les Empereurs de nos temps qui y ſont intéreſſés, c'eſt la Maiſon d'Autriche que cet intérêt regarde. Ainſi établir les Droits des anciens Empereurs François, c'eſt travailler pour les Princes de la Maiſon d'Autriche, & par conſéquent pour les Ennemis les plus ordinaires de la France. Ce qu'il ne falloit pas omettre, & dont auſſi j'ai fait un détail exact, ce ſont les obligations qu'a le Saint Siége à la France pour ce grand Domaine temporel, dont il eſt aujourd'huy en poſſeſſion.

Autre exemple. Lothaire Roy de Lorraine étant mort ſans laiſſer de fils légitimes, le Roy Charles le Chauve ſon oncle s'empara de cet Etat au préjudice de l'Empereur Louïs frere de Lothaire. Le Pape Adrien II. portoit fort ce Prince, qui rendoit de grands ſervices à l'Egliſe, & qui aſſiégeoit actuellement Bar-

ry, que les Sarrazins tenoient encore en Italie. Ce Pape écrivit en France des Lettres tres-offenſantes pour Charles le Chauve, où il luy faiſoit des reproches, des menaces, & le traitoit de parjure & de tyran.

Dans cette occaſion ay-je dû ſuccomber à la tentation de réfléchir avec aigreur ſur cette conduite ſi peu meſurée d'un Pape envers un Roy de France, & invectiver amérement contre la hauteur avec laquelle quelques Papes ont autrefois traité les Souverains? Je ne l'ay pas fait; mais après avoir ſeulement remarqué que les Prédéceſſeurs de ce Pape n'avoient pas coûtume d'écrire de ce ſtile aux Empereurs & aux Rois François de leur temps, je rapporte le précis de la Lettre que Hincmar Archevêque de Reims fut chargé par le Roy d'écrire au Pape.

Ce Prélat ſans ſortir des bornes du reſpect, fit dans ſa Lettre de vives remontrances au Pape ſur la maniére dont il luy avoit écrit à luy-même, & ſur celle dont il avoit écrit au Roy. Il luy marque l'indignation du Peuple & des Seigneurs François ſur la conduite qu'il tenoit, ce qu'ils penſoient, & ce qu'ils diſoient ſur l'indépendance des Rois pour leur Temporel, comme tenant leur puiſſance de Dieu, & le peu de cas qu'ils feroient des cenſures qu'on pourroit lancer contre eux dans un différent qui n'étoit point du reſſort du Saint Siége.

Il me ſemble que de tels Mémoires qui ſe trouvent parmy les monumens de l'Antiquité, étant employés dans une Hiſtoire, valent bien les réfléxions chagrines d'un Ecrivain paſſionné; & que d'ailleurs on ne peut ſe plaindre d'un Hiſtorien qui rapporte ſimplement ce qui s'eſt fait, ce qui s'eſt dit, & ce qui s'eſt écrit ſur le ſujet qu'il traite.

J'en ay uſé de même dans le fameux différent qu'il y eut entre le Pape Boniface VIII. & le Roy Philippe le Bel; j'y rapporte ce qui ſe paſſoit à Rome, & ce qui ſe paſſoit en France. Les coups violens qu'on ſe portoit de part & d'autre, les procédures réciproques, l'origine, la ſuite & l'événement du procés, ſans rien omettre d'important, ni aucuns faits qui puiſſent ſervir à mettre les Lecteurs en état de juger eux-mêmes la cauſe.

En un mot, dans les endroits de mon Hiſtoire d'où j'ay tiré les exemples que je viens de rapporter, & dans pluſieurs autres de même nature, les loix de la ſincérité ont été la régle que j'ay ſuivie en expoſant les choſes: mais j'ay crû ſuivre celles de la

la prudence dans la maniére dont je l'ay fait, en ne m'écartant point du reſpect qu'on doit aux Puiſſances ſouveraines. Ainſi je ne crains point le reproche d'Hiſtorien partial, & j'ay quelque droit de prétendre à la louange d'Ecrivain modéré; quiconque aura la juſte idée du caractére de l'Hiſtoire, & du devoir de l'Hiſtorien me rendra juſtice ſur ce point.

La ſincerité & l'amour de la vérité ſont des qualités ſi eſſentielles à un Hiſtorien, que ſans cela ſon Hiſtoire devient inutile pour la fin principale qu'on doit ſe propoſer dans cette eſpéce d'Ouvrage, qui eſt d'inſtruire ſes Lecteurs ſur ce qui s'eſt paſſé dans les temps dont on leur parle, & qu'avec cela, quand même d'autres qualités manqueroient à l'Hiſtorien, on en peut toûjours tirer quelque fruit. Mais quand on s'engage dans une telle carriére, il faut, ſur tout dans le ſiécle délicat, poli & éclairé où nous vivons, ne ſe ſentir pas tout-à-fait dénué de certains autres talens, ſans leſquels l'Hiſtorien courroit riſque d'avoir le ſort de ce mauvais Poëte, qui n'étant lû de perſonne, diſoit pour ſe conſoler, qu'il n'écrivoit que pour luy & pour les Muſes *.

* *Mihi canto & Muſis.*

Entre autres choſes il faut avoir en commençant, un certain degré de doctrine & de capacité qui ne s'acquiert point en compoſant.

Outre la Chronologie & la Geographie dont tout Hiſtorien doit être parfaitement inſtruit, pour ne pas tomber dans des fautes très-énormes qui le rendroient ridicule, il doit, pour traiter ſolidement & à fond ſa matiére, avoir une étenduë de connoiſſances plus vaſte, que ſa matiére ne ſemble d'abord éxiger de luy. Je m'explique, une Hiſtoire générale, & en particulier l'Hiſtoire de France a bien des rapports. Depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules juſqu'à nos temps, nôtre Hiſtoire tient, pour ainſi dire, aux Hiſtoires de toutes les Nations de l'Europe; & même à celles des autres parties du Monde.

Nos Rois de la premiére Race ne furent pas plûtôt établis dans les Gaules, qu'ils eurent des démêlez & des guerres avec les Rois Bourguignons, avec les Oſtrogoths & les Viſigoths, dans les Gaules, en Italie & en Eſpagne. Ils ſe liguérent tantôt avec les Empereurs, & tantôt contre eux. Les Lombards s'étant rendus Maîtres de l'Italie, devinrent auſſi-tôt les Enne-

mis des François, & paſſérent les premiers les Alpes pour les attaquer.

Nos Rois de la ſeconde Race, ſur tout depuis que Charlemagne fut ſur le Trône, tournerent leurs armes contre les Lombards, ils firent de grandes Conquêtes en Eſpagne contre les Sarrazins, ils ſubjuguérent les Nations Germaniques les plus reculées, & furent long-temps en Guerre ou en Négociation avec les Empereurs Grecs.

Sous la troiſiéme Race, dès le temps de Louïs le Gros, les Anglois commencérent à faire la Guerre à la France. Depuis Louïs le Jeune juſqu'aux derniers temps, l'animoſité entre les deux Nations a toûjours duré; & il n'y a preſque point de Regne qui n'ait été ſignalé par des Combats entre les deux Nations. L'Eſpagne long-temps unie d'intérêt avec la France eut des differents avec elle dès le temps de Philippe le Hardy: Les intérêts des deux Nations commencérent à devenir fort oppoſés ſous le Regne de Louïs XI. Mais depuis que la Maiſon d'Autriche a été élevée ſur le Trône au-delà des Pyrénées, il n'y a eû que des intervalles de Paix entre les deux Etats.

Les Croiſades qui commencérent dès le Regne de Philippe I. quatriéme Roy de la troiſiéme Race, & les Colonies qu'on a envoyées dans le nouveau Monde ſous les derniers Regnes, ne permettent pas à l'Hiſtorien d'ignorer ce qui regarde l'Aſie, l'Afrique & l'Amerique.

Il eſt évident que pour bien parler des Guerres, des Négociations, des Traitez de la France avec tant de Nations différentes; & pour bien débrouïller les intérêts oppoſés, les cauſes & les ſujets de ces Guerres, il faut en avoir lû les Hiſtoires.

La plûpart des Auteurs de l'Hiſtoire générale de France qui ont écrit depuis deux ſiécles, ſemblent n'avoir donné une ſérieuſe application à leurs Ouvrages, que quand ils ſont parvenus au Regne de Philippe de Valois, & ils ont fort négligé les temps qui l'ont précédé. Sur cela il s'eſt formé un très-faux & très-injuſte préjugé: Sçavoir, que l'Hiſtoire de la premiére Race ne méritoit pas d'être lûë; que celle de la ſeconde n'avoit guéres de quoy piquer davantage la curioſité; & que même les commencemens de la troiſiéme étoient fort ſtériles.

Cette idée eſt très-mal appuyée, & n'a point d'autre fondement que la négligence, ou pour le dire avec plus de franchiſe, l'igno-

l'ignorance des Hiſtoriens dont je viens de parler. Ce point eſt aſſez important par rapport à nôtre Hiſtoire, pour mériter d'être éclairci; & ce que je vais dire ſur ce ſujet montrera en même temps combien la Science eſt néceſſaire à un Hiſtorien, & l'obligation où il eſt d'étendre ſes recherches au-delà des Mémoires que les Ecrivains de ſon pays luy fourniſſent.

Il ſeroit à ſouhaitter, dit-on, qu'on pût lire les commencemens de l'Hiſtoire de France avec autant de ſatisfaction, ou du moins avec auſſi peu d'ennui, qu'on lit dans Tite-Live, ceux de l'Hiſtoire Romaine. On a raiſon ſans doute de penſer & de parler de la ſorte, ſi la matiére eſt capable de la même régularité & des mêmes agrémens; & en ce cas on a droit d'éxiger de ceux qui y travaillent, une application proportionnée à la dignité de leur ſujet.

Mais pourquoy nôtre Hiſtoire dans ces prémiers Regnes ne ſeroit-elle pas capable de cette régularité & de ces agrémens? C'eſt, ajoûte-t-on, que ces commencemens ne fourniſſent qu'une matiére ſi brute, ſi confuſe, des faits ſi incertains, des événemens ſi peu liez, des actions ſi barbares, qu'il ſemble que toute l'adreſſe de l'Art ne ſuffit pas pour débrouïller ce cahos, pour pénétrer ces ténébres, & pour diſſiper cette eſpéce d'horreur, qui eſt comme répanduë ſur tous ces premiers temps.

Il y a dans cette objection du vray & du faux. En démêlant l'un d'avec l'autre, on pourra juger ſi le défaut de la matiére peut ou ne peut pas ſervir d'excuſe à ceux qui l'auroient miſe en œuvre juſqu'à preſent ſans ſuccés.

On doit conſidérer dans nôtre Hiſtoire deux ſortes de commencemens; celuy de la Nation Françoiſe, & celuy de la Monarchie Françoiſe. Le commencement de la Nation Françoiſe a toûjours été très-inconnu, & par là même il étoit très-propre à devenir fabuleux, ainſi qu'il eſt arrivé. L'origine ne s'en rencontroit nulle part; on eſt allé juſqu'à la ſource des Fables, juſqu'à la priſe de Troye pour l'y trouver.

Pluſieurs de nos Hiſtoriens qui ont écrit avant cinq ou ſix cens ans, racontent bonnement & ſérieuſement ces belles antiquités. Nos Modernes communément ne les touchent qu'en peu de mots, & les donnent comme des Fables. On ne peut pas les blâmer d'en parler; car c'eſt un point ſur lequel il eſt bon au moins de ſçavoir ce que l'on dit; & Tite-Live en a uſé

ainſi

ainſi au commencement de ſon Hiſtoire, en parlant de l'origine du Peuple Romain.

Pour ce qui eſt des commencemens de la Monarchie Françoiſe, il en faut encore diſtinguer de deux ſortes : le commencement de la Monarchie au-delà du Rhin dans la Germanie, & celuy qu'elle a eû depuis dans les Gaules.

C'eſt du premier dont on peut dire avec vérité, qu'on n'en a que des connoiſſances très-incertaines & très-confuſes, ou plûtôt qu'on n'en a preſque point. Les noms de quelques Rois ou de quelques Capitaines François ſe trouvent dans l'Hiſtoire de l'Empire, & dans quelques anciennes Chroniques : On y voit de temps en temps cinq ou ſix lignes qui marquent en paſſant peu de choſe de la Nation, une Victoire, une défaite, des excurſions, & rien davantage. Cette ſeule diſette de Mémoires dont il eſt impoſſible de faire quelque choſe de ſuivi, doit ſans doute empêcher d'en entreprendre l'Hiſtoire ; je dis l'Hiſtoire, & non pas des Diſſertations & des Ouvrages de Critique ſur ce ſujet, comme * pluſieurs ſçavans hommes en ont fait. On ne ſçauroit trop éclaircir ces Monumens de l'Antiquité. Mais il faut avoüer que ce n'eſt pas répondre à l'attente d'un Lecteur, que de luy préſenter des tomes ou des livres entiers avec le titre d'Hiſtoire de France, où pour lier quelques fragmens qui parlent des François, on ne donne en effet rien autre choſe que l'Hiſtoire Romaine. Cela n'a pas peu contribué à faire tomber les Ouvrages de deux ſçavans Auteurs †, qui, à en juger par ce qu'ils ont donné de leur Hiſtoire au Public, valoient dans le fond beaucoup mieux que d'autres qui ont eû plus de cours.

* Iſaac Pontan. Maſſon, La Cary, &c.

† M. De Cordemoy. † Le P. Jourdan.

Mais dès qu'on eſt arrivé au commencement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, ſi l'Hiſtoire ne plaît pas autant que l'Hiſtoire Romaine, ce n'eſt plus la matiére qui manque ; c'eſt ou le diſcernement, ou l'art, ou la diligence de ceux qui la traitent. Car pour comparer enſemble ces deux Hiſtoires, examinons ce qui entre dans l'une & dans l'autre immédiatement après leurs temps obſcurs ou fabuleux. Ces temps obſcurs ou fabuleux finiſſent dans l'Hiſtoire Romaine à la Fondation de Rome, & à ſes premiers Rois ; & dans la nôtre, c'eſt à la Fondation de la Monarchie en deçà du Rhin, & au temps de Clovis.

On a communément l'eſprit ſi rempli de la grandeur Romaine, qu'à moins d'une réfléxion particuliére, on ſe la figure même

Digitized by Google

me dans les plus petits commencemens de la Ville de Rome. Quand on entend raconter que Romulus ſortit de Rome avec une Armée contre les Céniniens, les Antennates, & les autres peuples qui s'étoient liguez pour venger l'enlévement de leurs Filles, on ſe repréſente ce Roy à la tête de pluſieurs milliers d'hommes bien armez, partagez en eſcadrons & en bataillons, qui va attaquer une autre Armée plus forte encore que la ſienne, qui la défait, qui revient avec un grand nombre de chariots chargez de dépoüilles pour en faire hommage, & en élever un ſuperbe Trophée à Jupiter Férétrien. Cela ne veut cependant rien dire autre choſe, ſinon que Romulus ſortit d'une petite Bourgade, bien plus petite & bien moins peuplée que pluſieurs de nos Bourgs de France; qu'il ſe mit à la tête de trois ou quatre cens hommes au plus, la plûpart Bergers ou Bandits; qu'il donna ſur ſix ou ſept cens autres, & les mit en déroute; & qu'ayant enlevé le Bouclier & les armes au Chef des Ennemis tué dans le combat, il les vint ſuſpendre à un vieux cheſne ſur le Mont appellé Capitole.

C'eſt-là l'idée qu'il faut avoir de toutes ces Armées conduites d'abord contre les Sabins, les Fidénates, & les autres Ennemis des Romains. Tous ces peuples détruits ou aſſervis ſous les premiers Rois de Rome & ſous les premiers Conſuls, n'avoient pour la plûpart que chacun leur petit canton, au milieu duquel étoit une petite Ville mal fortifiée. Ce fut là pendant pluſieurs années les ſujets des Triomphes, des Ovations, des Supplications que l'on faiſoit en actions de graces a Rome, & dont l'Hiſtoire Romaine eſt remplie, principalement depuis l'établiſſement du Conſulat. Enfin la République Romaine plus de quatre cens ans après ſa Fondation étoit infiniment moins riche, moins puiſſante, & beaucoup moins étenduë que la République de Veniſe ne l'eſt aujourd'huy dans la ſeule Italie.

Certainement Clovis dès ſon entrée dans les Gaules, nous fournit quelque choſe de bien plus grand. Son premier coup y fut la deſtruction de l'Empire Romain. Sa premiére Victoire le mit en poſſeſſion de plus de pays & d'un plus grand nombre de Villes conſidérables, que Rome n'en conquit en quatre ſiécles. Et ſans parler de ce qu'il fit depuis au delà du Rhin, on le voit dans les Gaules abbatre les deux Puiſſances qui y dominoient, celle des Viſigots & celle des Bourguignons, étendre par la dé-

faite des premiers ſon Domaine juſqu'aux Pyrénées; ſe rendre les autres Tributaires, & devenir en peu d'années un des plus redoutables Monarques de l'Europe. Ses enfans détruiſent le Royaume de Bourgogne & celuy de Turinge: Un de ſes petits-fils * impoſe un Tribut aux Saxons, entre dans l'Italie, y fait des Conquêtes ſur l'Empereur, & ſe trouve en état de l'aller attaquer même du côté de Conſtantinople. C'étoit ſur ce pied que ſe trouvoit la France trente-ſept ans ſeulement après la mort de Clovis. Un ſujet tel que celuy-là peut-il s'appeller un fond ſtérile pour l'Hiſtoire, & qui n'ait rien qui ſoit capable d'attacher les Lecteurs?

* Theodebert I.

Ceux qui n'ont lû nôtre ancienne Hiſtoire que dans des Abregez ou dans des Compilations mal digérées & peu éxactes, ne manqueront pas de dire que tous ces grands Evénemens ſont rapportez ſans circonſtances, & que ſans détail ils donnent peu de plaiſir; mais ſûrement cela eſt très-faux. La plûpart des actions importantes ſont circonſtanciées dans les anciens Auteurs: à la vérité ces détails ne ſe trouvent pas tous ramaſſez dans Gregoire de Tours ou dans Frédégaire; il faut ſe donner quelquefois la peine de les chercher ailleurs; mais il faut prendre cette peine, quand on ſe charge de la compoſition d'une Hiſtoire.

Par éxemple, à l'égard des Batailles de Soiſſons, de Tolbiac, de Poitiers, d'Arles qui ſe donnérent du temps de Clovis, on en ſçait non-ſeulement le lieu & le ſuccés, mais encore le temps, les noms des Commandans, & les faits d'Armes les plus mémorables. Quelques-unes des Campagnes que les François firent en Italie du temps des Enfans de Clovis, ſont rapportées avec exactitude par les Hiſtoriens de l'Empire. Nous n'avons guéres de Batailles données de nôtre temps, de Campemens, de Marches d'Armées décrites plus au long & plus en détail, que la Bataille du Caſilin auprès de Capouë, gagnée par le fameux Narſez contre un Général des François d'Auſtraſie; tout ce qui la précéda & toutes ſes ſuites, tout cela, dis-je, eſt raconté dans Agathias Auteur Grec contemporain avec toutes les particularitez qui peuvent en rendre la Relation agréable. Il n'y a qu'à faire valoir ces ſortes de Mémoires autant qu'ils valent, pour en faire quelque choſe de bon.

Ce qui peut contribuer le plus à la beauté d'une Hiſtoire, c'eſt une certaine variété d'objets, d'incidents, d'intrigues, de Ligues,

Ligues, d'intérêts oppoſez: ſans cela un tiſſu de Guerres & de Combats fatigue bien-tôt l'eſprit. Quelque vive qu'en ſoit la deſcription, elle ennuye, quand elle n'eſt point diverſifiée par d'autres choſes. Le Regne de Clovis & celuy de ſes Enfans ne cédent en rien ſur cet article à celuy de Romulus, & à tous ceux de ſes ſucceſſeurs, ou plûtôt ils les ſurpaſſent infiniment, & ouvrent une carriére beaucoup plus belle.

Ce Prince n'a pas plûtôt exterminé les Romains dans les Gaules, qu'il trouve en ſon chemin deux Rois puiſſans, Gondebaud Roy de Bourgogne, & Alaric Roy des Viſigoths Maître de tout le Pays de delà la Loire juſqu'aux Pyrenées, & dont toute l'application eſt à traverſer tous ſes deſſeins. On luy ſuſcite des Ennemis au delà du Rhin. L'Italie unie d'intéreſts & de Religion avec les Ennemis de ce Prince, n'épargne ni forces, ni artifices pour arrêter ſes progrès. On le voit tantôt occupé à régler ſon Royaume par la Police & par les Loix, tantôt à l'étendre par des Traitez ou par des Victoires, tantôt à prendre des meſures pour faire fleurir la Religion. Sous le Regne de ſes Enfans, les Guerres d'Italie, les Ligues avec les Goths qui y regnoient, ou avec les Empereurs qui vouloient en chaſſer ces Barbares; les Conquêtes de Bourgogne & de Turinge; les bons & les mauvais ſuccés des Guerres d'Eſpagne, la jalouſie & l'ambition des Fréres regnans, tous également vaillans & ambitieux, ſont des choſes auſſi belles pour le moins à developper, que celles qui ſe paſſérent chez les Romains ſous les Regnes de Numa & de Tullus Hoſtilius, & pluſieurs ſiécles encore après eux.

Que ſi l'on voit dans les commencemens de nôtre Hiſtoire certaines actions qui font horreur, & qui reſſentent encore beaucoup la barbarie, n'y a-t-il pas trop de délicateſſe à ne pouvoir en ſouffrir le récit? Y a-t-il aucune Hiſtoire qui ne préſente de temps en temps de ces images affreuſes? Et ſans m'écarter de la Romaine que j'ay priſe pour exemple, Romulus ne tua t-il pas ſon frére Rémus de ſa propre main? Ce brave Horace, ce Libérateur de Rome & l'Auteur de ſa liberté, ne poignarda-t'il pas ſa ſœur après avoir ſauvé ſa Patrie? Non ſeulement on lit cette action dans l'Hiſtoire Romaine, mais même on l'entend réciter ſur le Théatre ſans le trouver mauvais. Non encore un coup, ce n'eſt point icy la matiére qui manque, c'eſt le défaut de la main qui la touche.

Prenons pour exemple celuy de nos Hiſtoriens * qui eſt aujourd'huy le plus accrédité, ou du moins celuy qu'on lit le plus depuis pluſieurs années. Il n'eſt point étonnant que ſon Hiſtoire ait confirmé le Public dans le préjugé où il eſt, que des Regnes de nos premiers Rois on ne peut faire rien d'agréable, & qui attache l'eſprit du Lecteur. Cette partie de ſon Hiſtoire n'eſt qu'un précis mal ordonné de quelques Hiſtoriens modernes qu'il avoit devant les yeux en compoſant. Ce ne ſont que des faits abregez mis bout à bout, ſans liaiſon & ſans dépendance les uns des autres.

* Mezeray.

Dans l'Hiſtoire de Clovis en particulier rien n'eſt dévéloppé, les intrigues des Princes jaloux des progrés de ce nouveau Conquérant n'y ſont nullement détaillez, ni leurs intérêts démêlez, ni leurs caractéres repréſentez, ni les événemens préparez, & tout y eſt eſtropié.

Il en eſt de même des Regnes ſuivans. Les négociations de Vitigez Roy des Goths d'Italie, & celles de l'Empereur Juſtinien avec les Fils de Clovis, & avec Théodebert petit-Fils de ce Prince, l'expédition des François au-delà des Alpes, la jalouſie qu'ils y donnérent aux Goths & aux Grecs, y ſont omiſes ou touchées ſeulement en paſſant. Il paroît que cet Ecrivain n'avoit nulle connoiſſance de l'Hiſtoire de l'Empire, où l'on trouve tant de choſes propres à enrichir & à embellir beaucoup la nôtre. Or il eſt tout naturel qu'une Hiſtoire ainſi décharnée, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, ne ſe préſentant aux Lecteurs que comme un ſquelette ſans vie & ſans mouvement, ne ſatisfaſſe pas leur eſprit, qui aime à être remué dans ces ſortes de lectures, à proportion comme il s'attend à l'être au Théatre & dans les Spectacles.

Il ne faut donc pas juger de nôtre ancienne Hiſtoire, ſur ce qu'on en voit dans l'Hiſtorien dont je parle, ni la regarder comme un champ tout-à-fait ſtérile, parce qu'il ne s'eſt pas donné la peine de tirer d'un tel fond tout ce qu'il pouvoit produire. L'Hiſtoire Romaine & celle d'Alexandre le Grand n'auroient pas plus d'attraits pour nous, ſi Tite-Live & Quinte-Curce n'avoient pas ſçû mieux traiter leur ſujet.

J'oſe dire, & ce n'eſt pas me loüer beaucoup par cette comparaiſon, que l'Hiſtoire de la premiére Race de nos Rois paroîtra toute autre dans mon Ouvrage, que dans celuy de cet Hiſtorien;

rien; que la Scéne y ſera beaucoup plus animée, & qu'à l'exception des Regnes de quatre ou cinq de ces Rois qu'on appelle Fainéants, qui n'occuperont pas plus de deux ou trois pages, j'ay trouvé dans le reſte de quoy la ſoûtenir.

Le même Hiſtorien qui n'avoit pas aſſûrément la capacité néceſſaire, pour écrire ſolidement nôtre ancienne Hiſtoire, n'a pas laiſſé de prétendre à l'éloge de Sçavant, en donnant à ſon Ouvrage un ornement qu'on ne trouve point dans ceux qui l'ont précédé. C'eſt celuy des Médailles & des Portraits de nos anciens Rois; mais il ne pouvoit guéres prendre de moyen plus contraire à la fin qu'il ſe propoſoit, que celuy-là.

En matiére d'anciens Monumens, le diſcernement de celuy qui les publie, fait connoître ou ſa ſcience, ou ſon ignorance. Dès qu'on s'y méprend, & qu'on donne pour antique ce qui eſt très-récent, & pour ouvrage du temps dont l'on parle, ce qui n'a éte fait que pluſieurs ſiécles après, on ſe fait mocquer des Connoiſſeurs. Le Sieur de Mezeray a eû ce malheur. Il a remply ſon Hiſtoire des Médailles de nos Rois depuis Pharamond, leſquelles, dit-il dans le titre même de ſon Livre, *ont été fabriquées ſous chaque Regne :* il doute cependant dans ſa Préface *de quelques-unes des Siécles les plus éloignez* Il devoit, s'il avoit eû la moindre teinture de la Science des Médailles, non pas douter de leur vérité, mais prononcer hardiment ſur la fauſſeté, non pas de quelques-unes, mais de toutes celles qu'il produit dans la premiére & la ſeconde Race, & de la plûpart de celles qu'il rapporte ſous la troiſiéme.

Il les apporte toutefois en preuve des faits qu'il avance, & cela contre toutes les régles de la Critique. Car dans quels Cabinets les a t-il vûës? Devoit-il ignorer que ſous la premiére & la ſeconde Race, & fort avant ſous la troiſiéme, on ne ſçavoit en France ce que c'étoit que de faire des Médailles du caractére de celles qu'il produit? Les deſſeins de la plûpart de celles qu'il cite, ſont d'un aſſez bon goût, & les temps où il les place étoient des temps de groſſiéreté & de barbarie. C'eſt par la même raiſon que les légendes de ces Médailles, dont pluſieurs ſont aſſez ingénieuſes, devoient l'avertir de ſa mépriſe. Les lettres de ces légendes ſont de beaux caractéres Romains. Or ce qui nous reſte d'anciens Monumens de nos Rois François en ce genre ſont en caractéres purement Gothiques, ou toûjours mêlez de Gothi-

que. A peine en trouve-t-on d'une autre maniére; & cet uſage ſoit pour les Médailles, ſoit même pour les Jettons, a duré juſqu'au Regne de François I.

J'aurois de quoy faire une Diſſertation entiére ſur ce ſujet, ſi je ne la croyois pas ſuperfluë; & j'oſe dire que la plûpart de ces Médailles des Rois des deux premiéres Races, qui ſont tirées en grande partie d'un Livre intitulé, *La France Métallique*, n'ont pas trente années d'âge plus que l'Hiſtoire de Mezeray.

Mais une choſe à quoy les Sçavants trouveront le plus à redire, c'eſt que ſi cet Hiſtorien étoit curieux d'orner ſon Hiſtoire de ces ſortes d'Antiquitez, il auroit pû, en faiſant quelques recherches, ſubſtituer à ces fauſſes Médailles, de véritables Médailles, comprenant ſous ce nom, ſelon l'idée ordinaire, d'anciennes Monnoyes. Il y en a un aſſez grand nombre des Rois de la premiére Race au Cabinet des Médailles du Roy, & j'en ay quelques-unes entre les mains qui ſont pour la plûpart des tiers de ſols d'or. Il auroit pû encore en trouver quelques-unes de la ſeconde, & faire un peu valoir par-là ſon érudition, au lieu que ces fauſſes Médailles ont fait connoître qu'il n'en avoit pas beaucoup.

Il n'a été guéres plus heureux dans les Portraits de nos Rois qu'il a mis à la tête de l'Hiſtoire de leur Regne. Il les a tirez, dit-il, d'après les Figures de ces Princes qui ſont ſur leurs tombeaux à Saint Germain des Prez & ailleurs; & il croit par cette raiſon nous les donner comme des Copies priſes ſur les Originaux; mais en cela même il ſe trompe encore. Le Tombeau de Clovis & des autres ne ſont point des ouvrages de leurs temps. Ils ont été reſtituez, pour parler en termes d'Antiquaires, c'eſt-à-dire rétablis pluſieurs ſiécles après leur mort, comme en conviennent tous ceux qui ſcavent l'Hiſtoire, & qui ſe connoiſſent en ces ſortes d'Antiquitez. Toutes ces gravûres d'imagination amuſent les yeux des enfans, & ne plaiſent pas trop aux gens habiles & raiſonnables.

Il faut donc qu'un Hiſtorien ſoit ſçavant dans les Antiquitez du Pays dont il fait l'Hiſtoire, pour ne s'y pas méprendre, & ne pas donner des preuves de ſon ignorance dans les choſes mêmes par leſquelles il fait parade de ſon érudition. Il y a déja long-temps qu'un Ancien * a dit, que quiconque entreprendra d'écrire

* *Recentioribus pluriſimum obfuit, & multorum cauſa errorum exigua rerum antiquitatumque noſtrarum notitia.* Hadr. Valeſ. In Notitia Gall. *Ecce belli civilis ingens opus, quiſquis attigeris, niſi plenus litteris ſub onere labetur.* Petron. Satyricon.

crire une Hiſtoire ſans une capacité ſuffiſante, ſuccombera ſous le poids, & fera beaucoup de chûtes.

La ſcience de l'Hiſtorien ſe fait ſentir par les remarques qu'il ſéme dans ſa narration ſur les mœurs des Peuples dont il fait l'Hiſtoire. Par ce mot de mœurs, on n'entend pas ſeulement le génie de la Nation, mais encore les Coûtumes, les Uſages, les Loix, la Juriſprudence, la maniére du Gouvernement Civil & Militaire, & autres choſes ſemblables, avec les changemens qui y ſont arrivez dans la ſuite des temps. Ce point me paroît eſſentiel pour la perfection de l'Hiſtoire; mais il demande de l'attention & beaucoup de réfléxions qu'on ne peut faire, que quand on poſſéde bien ſa matiére. Il ne faut qu'un mot pour faire connoître le défaut de connoiſſance ou de réfléxion d'un Hiſtorien à cet égard. Par exemple Varillas dans ſon Hiſtoire de la Minorité de Saint Louïs, luy donne à tout propos le titre de Majeſté. Ce n'eſt pas parler ſuivant les mœurs du temps, parce que ce Titre n'a commencé à être proprement en uſage par rapport à nos Rois, que du temps de Louïs XI. Uſer du terme de Colonel dans les Troupes de France avant François I. de celuy de Régiment avant Charles IX. ou du moins avant Henry II. c'eſt introduire dans les Hiſtoires de ces temps-là, un langage qui étoit alors inconnu, donner dans l'Hiſtoire de la premiére & de la ſeconde Race, le nom de Picardie à la Province qui le porte aujourd'huy, celuy d'Allemagne aux pays d'au-delà du Rhin, au lieu de celuy de Germanie, dont l'Allemagne ne faiſoit qu'une très-petite partie; attribuer des Armoiries à nos Rois de la premiére & de la ſeconde Race & à leurs Officiers, & une infinité d'autres choſes ſemblables qui ont échapé à pluſieurs de nos Hiſtoriens, ne font point d'honneur à leur érudition. Que ſi pour s'accommoder à l'uſage des temps où l'on écrit, & aux idées du commun des Lecteurs, comme il convient quelquefois de le faire, on juge à propos de s'écarter de cette régle, il faut au moins en quelque occaſion faire remarquer quel étoit l'ancien uſage. Par exemple, le titre de Secretaire d'Etat n'a été donné que ſous Henry II. à cette eſpéce d'Officiers qui portent aujourd'huy ce titre. On les appelloit auparavant Secretaires du Roy; mais comme ce titre de Sécrétaire du Roy cauſeroit aujourd'huy une équivoque, on a pû, & on a dû donner le titre de Sécrétaire d'Etat à ces Sécrétaires, dont les Rois avant Hen-

ry

ry II. ſe ſervoient pour les affaires d'Etat, mais en avertiſſant que ce terme n'étoit pas alors en uſage. Il en eſt de même du titre de Capitaine d'une Place, qu'on appelle aujourd'huy Gouverneur, & quelques autres.

Ce n'eſt point une vaine oſtentation de doctrine, que de citer à la marge d'une Hiſtoire beaucoup d'Auteurs, pour marquer aux Lecteurs les ſources d'où l'on a tiré les choſes qu'on leur raconte. Je regarde au contraire comme une obligation indiſpenſable pour l'Hiſtorien de le faire. Il n'y a point d'Ecrivain qui doive s'attribuer aſſez d'autorité, pour vouloir être crû ſur ſa parole dans ce qu'il rapporte des temps paſſez. La plûpart des Auteurs de l'Hiſtoire générale de France, comme du Haillan, Paul Emile, Nicolle Gille, de Serres & de Mezeray ſe ſont exemtez de ce devoir, & par cette raiſon ceux qui les ont citez eux-mêmes depuis, n'ont pas de fort bons garants.

Je n'ay guéres cité que deux ſortes d'Ecrivains, ſçavoir les Contemporains ou voiſins des temps dont je parle & quelques Modernes; mais ces Modernes dont j'employe le témoignage, doivent avoir pour le moins autant de poids que les Contemporains par une raiſon : c'eſt qu'ils citent eux-mêmes, & rapportent ſouvent les Actes authentiques ſur leſquels ſont appuyées leurs Relations. Tels ſont, par exemple, Guichenon dans ſon Hiſtoire de Savoye, dont le ſecond Tome contient une infinité d'anciens Actes authentiques. Strada dans ſon Hiſtoire des Pays-bas qu'il a compoſée ſur les Archives de la Maiſon de Farnéſe. Palavicin dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, dont les Mémoires originaux luy ont été fournis par l'ordre des Papes. D'Argentré & Lobineau dans leurs Hiſtoires de Bretagne, & pluſieurs autres, dont les Hiſtoires ont de pareils fondemens.

La Citation des Manuſcrits fait encore beaucoup d'honneur à un Auteur. J'en ay vû un aſſés grand nombre. Mais je diray de bonne foy que cette lecture m'a donné plus de peine qu'elle ne m'a procuré d'avantage. Parmy les choſes qui doivent entrer dans une Hiſtoire générale, j'en ay trouvé peu de conſidérables, qui ne fuſſent rapportées dans les Hiſtoriens du temps qu'on a imprimez depuis. Les Lettres de nos Rois & de leurs Miniſtres, dont il y a un très-grand nombre à la Bibliotheque Royale, ſeroient un fonds admirable, ſi elles contenoient bien diſtinctement les affaires importantes de l'Etat; mais ce ſont ou de ſim-

ſimples Lettres de créance, & qui ſuppoſent les inſtructions données aux Ambaſſadeurs qu'on n'a pas, ou elles regardent des choſes qui n'ont point de rapport à l'Hiſtoire, ou elles touchent très-briévement & très-obſcurément les affaires dont les Ambaſſadeurs avoient ordre de traiter, parce qu'il n'eſt pas ſûr de confier les ſecrets à des Lettres; & parce que les Princes écrivant à des gens inſtruits ſe faiſoient entendre à demi-mot. Il reſte peu de piéces curieuſes, comme de certaines Négociations, des Traitez de Paix, & d'autres ſemblables, où il y ait des détails hiſtoriques, qui n'ayent pas été rendus publics. Les nombreux Recueils appellez les Mémoires de Brienne, & les Manuſcrits de Béthune, qui ſont à la Bibliothéque du Roy, contiennent une infinité d'excellents Monuments; mais il y a peu de ces détails hiſtoriques dont je parle, qui n'ayent pas vû le jour.

Les Lettres des Généraux d'Armées, dont j'ay vû un très-grand nombre dans la Bibliothéque de M. le Préſident de Lamoignon, du temps de François I. de Henry II. & de François II. ſeroient utiles pour une Hiſtoire particuliére, par exemple, pour celle du Maréchal de Briſſac qui commandoit en Piémont du temps de Henry II. Elles contiennent pluſieurs petits détails, comme le ſuccés d'une ſortie, d'un aſſaut, d'une rencontre entre des Partis, & d'autres choſes ſemblables. Car quand il étoit queſtion des projets d'une Campagne, ou de quelque entrepriſe qu'on minutoit, ceux qui partoient de l'Armée pour aller prendre les Ordres de la Cour, étoient ordinairement chargez d'expoſer de bouche ces ſortes de choſes, depeur que les Lettres ne fuſſent interceptées. Ainſi il n'eſt pas étonnant qu'on trouve peu dans les Manuſcrits non imprimez de ces ſortes de Mémoires qui feroient plaiſir dans une Hiſtoire.

On ne laiſſe pas d'y trouver de temps en temps quelques faits & quelques circonſtances qui méritent d'être remarquées. On y trouve des dates, on rétablit par ces piéces des noms qui avoient été defigurez dans l'Impreſſion. Par exemple, le nom de l'Evêque de Bayonne qui négocia la fameuſe Ligue d'Allemagne entre Henry II. & les Princes Proteſtans, laquelle mit les affaires de Charles V. en ſi grand danger, le nom, dis-je, de ce Prélat eſt corrompu dans les imprimez; on l'appelle en François Du Freſne, & M. de Thou le nomme en Latin *Fraxineus*; mais il s'appelloit De Freſſe, comme je l'ay vû par la ſignature de pluſieurs

ſieurs de ſes Lettres originales. Varillas qui avoit auſſi eû communication de ces Lettres de la Bibliothéque de M. de Lamoignon a fait cette remarque particuliére avant moy. Il faut pourtant obſerver ce que j'ai appris depuis la premiere Edition de mon Hiſtoire, que *Freſſe* en quelques Provinces ſignifie *Freſne:* Et cela diſculpe ceux qui ont appellé l'Evêque en Latin *Fraxineus;* mais ceux qui l'ont appellé du Freſne en François devoient lui laiſſer le nom de *Freſſe.*

Il eſt donc à propos de lire les Manuſcrits pour une Hiſtoire générale; mais l'utilité n'en eſt pas aujourd'huy à beaucoup près ſi grande à cet égard, que pluſieurs ſe l'imaginent.

Un Hiſtorien doit bien ſe donner de garde d'affecter de faire paroître de l'érudition, dès-là qu'elle peut mettre de la confuſion, de l'embarras & de l'obſcurité dans ſon Hiſtoire. L'Hiſtorien Mathieu qui a donné au Public pluſieurs morceaux de nôtre Hiſtoire, eſt tombé dans ce défaut, en rempliſſant ſes Ouvrages d'une infinité de traits de l'Antiquité qui ne font rien à ſon ſujet. Il doit cependant être lû par ceux qui traitent du Regne de Henry IV. parce qu'il étoit Hiſtoriographe de ce Prince, qui prenoit plaiſir à l'inſtruire luy même de diverſes particularitez de ſes aventures.

Le Préſident de Thou n'a pas non plus évité cet écueil. Il s'eſt propoſé pour modéles dans ſon Hiſtoire qui eſt très-bien écrite en Latin, les anciens Auteurs du temps de la belle latinité, & il ne pouvoit mieux faire; mais voulant paroître docte juſques dans des minuties, & affectant de s'exprimer toûjours comme les Anciens, il n'y a preſque point de page, où il ne cauſe de l'embarras à ſes Lecteurs.

Au lieu d'uſer des chiffres ordinaires auſquels on eſt maintenant accoûtumé, il ſe ſert toûjours des chiffres Romains, dont la plûpart des gens ignorent les combinaiſons. Au lieu de marquer les jours des mois, comme on le fait ordinairement, il ſe ſert des Kalendes, des Ides, des Nones. De ſorte que quand on lit qu'une telle action s'eſt paſſée le quinziéme des Kalendes de Juillet, ſi le Lecteur veut ſçavoir le jour que l'Auteur marque par cette maniére de compter, il eſt obligé de recourir à un Kalendrier Romain, ou à compter à reculons depuis le premier de Juillet, qui étoit le jour des Kalendes, juſqu'au quinziéme avant les Kalendes, pour trouver que c'eſt le dix-ſeptiéme de Juin.

Pour

Pour déſigner les Pays & les Villes dont il parle, il ſe ſert des noms qu'on leur donnoit du temps des anciens Empereurs Romains, ou dans les ſiécles les plus reculez. Il appelle Genéve *Aurelia II. Allobrogum*, Baſle *Auguſta Rauracorum*, Aoſte Capitale du Val d'Aoſte *Auguſta Prætoria*, Saint-Quentin *Auguſta Veromanduorum*, Valladolid *Pincia Carpetanorum*, *Nervii* le Pays de Tournay, *Aulerci* celuy du Perche, *Nemetes* ceux de Spire, *Ambarum Ducis* Barleduc, &c. La plûpart des Lecteurs qui ignorent l'ancienne Geographie, ſe trouvent par là tout dépayſez, & ſe chagrinent contre l'Hiſtorien.

De plus il latiniſe quelquefois les noms François des familles d'une maniére qu'on ne peut les reconnoître. Par exemple, M. d'Entragues, il l'appelle *Interamnas*, parce qu'Entragues dans ſon étymologie ſignifie un lieu qui eſt entre deux fleuves. Deſmareſts eſt traduit par *Paludanus*, parce que *Palus* en Latin ſignifie un marais. Dubois eſt métarmorphoſé en *Sylvius*, parce que *Sylva* ſignifie en Latin un bois. Au contraire il a appellé *Foreſtus* le Sieur de Selves, qui auroit été plus clairement traduit par *Sylvius*, *Strangius* de l'Eſtrange, *Strelonius* de Treſlong, &c.

On ſe trouve fort embaraſſé à deviner ces énigmes, & l'on eſt privé du plaiſir qu'on a à reconnoître dans une Hiſtoire les noms des familles qui ſubſiſtent encore. Cet embarras a été ſi loin, que comme l'Hiſtoire de M. de Thou étoit en grande réputation, il y eut un Sçavant qui ſe chargea de faire exprès un Gloſſaire ou Dictionnaire en un volume in-4°. pour l'intelligence d'une infinité de mots, qu'on n'eût entendu ni en France ni ailleurs ſans ce ſecours. Il faut donc qu'un Hiſtorien ne s'abandonne pas tant à l'envie de parler doctement, & qu'il préfére à tout la clarté, qui eſt une des meilleures qualitez d'une Hiſtoire.

Quand un Hiſtorien croit avoir, pour ainſi dire, un fond ſuffiſant pour une auſſi grande entrepriſe, que celle de l'Hiſtoire générale d'une Nation, il faut qu'il ſe conſulte encore luy-même, afin de voir s'il a tous les autres moyens requis, pour mettre heureuſement ſon projet en éxécution. Quand il s'agit de conſtruire un grand édifice, ce n'eſt pas aſſez d'en avoir les matériaux, il faut ſçavoir les mettre en œuvre, & en faire le choix. Avec les plus belles pierres & les bois les mieux choiſis, un Archi-

chitecte mal habile fait un bâtiment de fort mauvais goût ; & un Hiſtorien avec un grand acquis dans l'étude de l'Antiquité & dans la connoiſſance des Livres, s'il ne ſçait pas bien manier & bien diſpoſer ſa matiére, peut faire une fort méchante Hiſtoire. La compoſition demande beaucoup d'art & de diſcernement ; on y peut conſidérer la matiére & la forme.

J'entends icy par la matiére les Faits Hiſtoriques ; & c'eſt dans le choix que l'Hiſtorien en fait, que doit paroître ſon diſcernement ; car on ne doit pas mettre dans une Hiſtoire généralement tout ce qui ſe trouve dans les Mémoires que l'on conſulte. On doit ſe régler ſur ce point par l'eſpéce de l'Hiſtoire qu'on écrit.

Il y a diverſes eſpéces d'Hiſtoires. Il y a des Hiſtoires générales de toute une Nation, comme l'Hiſtoire de France. Il y en a de particuliéres d'une Province, d'une Ville, d'une Abbaye, d'une Famille, comme l'Hiſtoire de Bretagne, l'Hiſtoire de Marſeille, l'Hiſtoire de l'Abbaye de Saint Denis, l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Châtillon ſur Marne, &c. Il y a des Mémoires encore plus particuliers, dont l'Auteur même fait la matiére, comme les Commentaires de Monluc & les Mémoires du Duc de Guiſe, ou qui ſont écrits par d'autres pour conſerver la mémoire des actions, des négociations, des aventures d'un Seigneur, d'un Général d'Armée, d'un Miniſtre d'Etat, à la gloire deſquels l'Ecrivain a conſacré ſa plume, comme les Mémoires de Tavannes & de Sully, la Vie du Duc d'Epernon, celle du Maréchal de Matignon. Je ne parle point de certains autres qui ne ſont que des ramas de faits, de dits, de petites Hiſtoires, tels que ſont ceux de Brantôme, où il n'y a aucune régularité, & qui ne plaiſent que par leur variété, & par le ſtile naïf & cavalier dont ils ſont compoſez.

Je dis que le choix des faits dans ces diverſes eſpéces d'Hiſtoires doit être différent. Une Hiſtoire quelle qu'elle ſoit, doit contenir tout ce qui peut ſe préſenter d'important par rapport à ſon principal objet. Ainſi on doit trouver dans l'Hiſtoire d'une Ville, d'une Abbaye, d'une Famille tout ce qui s'y eſt paſſé, & tout ce qu'il peut y avoir de conſidérable pour en donner une parfaite connoiſſance.

Il en eſt à proportion de même des Mémoires qui ont pour but de faire l'Hiſtoire d'une perſonne en particulier ; on n'y doit

doit rien omettre de ce qui mérite d'être rapporté pour faire connoître ſon caractére, le progrès de ſa fortune, ſes intrigues, ſes traverſes, les occaſions où il s'eſt ſignalé, ſes défauts, ſes vertus, & tout ce qui le peut bien peindre aux yeux du Public; puiſque luy-même, ou ceux qui prennent intérêt à ſa gloire ou à ſes malheurs ont voulu le donner en ſpectacle à la Poſtérité.

Mais ce qui eſt important dans une Hiſtoire particuliére, ne l'eſt pas dans une Hiſtoire générale; dautant que ce qui appartient au principal objet dans une Hiſtoire particuliére, eſt ſouvent de nulle conſéquence dans une Hiſtoire générale. Par éxemple, ſi les Mémoires du Sieur De Pontis qui eurent tant de ſuccès quand ils parurent, ſont tout-à-fait dignes de foy, on a dû y mettre tout ce qu'on y a mis. C'eſt une infinité de petites aventures d'un jeune Gentilhomme, lequel ſe pouſſe à la Guerre & à la Cour, bien circonſtanciées & bien racontées, qui font briller le Héros de la piéce, & divertiſſent le Lecteur: mais il eſt viſible que ni les circonſtances des faits qu'on y rapporte, ni la plûpart des faits mêmes ne méritoient pas d'avoir place dans l'Hiſtoire générale du Regne de Louïs XIII. ſous lequel elles ſe ſont paſſées. Ce ſont de jolis épiſodes dans l'Hiſtoire que Pontis fait luy-même de ſa vie, mais qu'on regarderoit comme des bagatelles, ſi on les enchâſſoit dans celles d'un Roy.

La raiſon eſt celle que j'ay apportée; ſçavoir que Pontis dans ſes Mémoires eſt le principal objet de l'Hiſtoire, & par conſequent, tout ce qui le regarde doit y être rapporté & détaillé; mais dans une Hiſtoire générale, la grandeur de la matiére défend à un Hiſtorien de donner la moindre attention à ces petits détails, qui concernent un particulier.

L'Hiſtoire d'un Royaume ou d'une Nation a pour objet le Prince & l'Etat; c'eſt-là comme le centre où tout doit tendre & ſe rapporter; & les Particuliers ne doivent y avoir part qu'autant qu'ils ont eû de rapport ou à l'un ou à l'autre.

Les Généraux d'Armées, les Miniſtres d'Etat, les Gouverneurs des Villes n'y ſont placés qu'à cauſe de ces rapports. Si dans la deſcription d'une Bataille on y fait mention de quelque action d'un Officier particulier, ou d'un Soldat; c'eſt que cette action a eû des ſuites pour l'intérêt public, ou qu'elle a quelque choſe de ſi ſingulier, que la gloire en réjaillit ſur toute la

Nation; ou enfin que le merveilleux qui s'y rencontre, donne tant de plaiſir au Lecteur, que par cela même elle récompenſe l'irrégularité qu'il y a à la rapporter. Ainſi par la même raiſon ce ne ſeroit pas orner, mais gâter une Hiſtoire de cette eſpéce, que d'y inſérer, par exemple, certaines intrigues d'amour, ou des différends & des querelles entre des particuliers, à moins, comme il arrive ſouvent, qu'elles n'euſſent été la cauſe ou l'occaſion de quelque événement conſidérable, où l'Etat fût intéreſſé; car alors elles ne ſeroient pas hors d'œuvre, elles ſeroient même eſſentielles à l'Hiſtoire. Tel eſt, par exemple, dans l'Hiſtoire du Regne de Henry III. le manége de la Reine Catherine de Medicis, qui de peur que le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre ne s'uniſſent enſemble contre le Roy, ſe ſervoit de Madame de Sauve, dont ces deux Princes étoient amoureux, pour fomenter la méſintelligence entre eux.

Or il n'y a guéres de préceptes qu'on ait plus ſouvent violez, en écrivant nôtre ancienne Hiſtoire, que celuy qui défend ces détails hors de propos. On y a voulu mettre tous les petits faits que Gregoire de Tours a racontez, l'éxil d'un Diacre, le ſupplice d'un Comte ou d'un Duc, le mauvais traitement fait à un Evêque, & mille autres choſes ſemblables, dont on a entrelaſſé les grands événemens. C'eſt-là principalement ce qui fait languir l'Hiſtoire, ce qui fatigue le Lecteur que ces petits objets ne touchent point, & qui ne peut prendre d'intérêt à ces minuties.

On a encore rempli l'Hiſtoire de la ſeconde Race & des commencemens de la troiſiéme, des Guerres des Seigneurs particuliers, ſans choix, & ſans diſtinguer celles où l'intérêt du Souverain l'obligeoit à prendre part, de celles dont il ne ſe mêloit point, parce qu'elles luy étoient indifférentes, & uniquement l'effet des animoſitez mutuelles, que ces petits Tyrans avoient les uns contre les autres, & qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de réprimer. La priſe d'un petit Château, l'incendie d'une Bourgade, le ravage d'une Terre ne ſont pas des matiéres fort intéreſſantes, quand ils n'ont nulle ſuite pour le corps de l'Etat; & c'eſt abuſer de la patience des Lecteurs, que de les occuper de pareils récits; ce défaut vient uniquement de ce que ceux qui les ont compilez, n'ont pas eû en écrivant la véritable idée d'une Hiſtoire générale.

Il y a dans nôtre ancienne Hiſtoire certains autres faits, qui à la vérité regardent les Princes, mais qui ſont d'ailleurs ſi hors du vrai-ſemblable & ſi abſurdes, qu'un Hiſtorien ne doit pas en faire la moindre mention, même en marquant qu'il doute de leur vérité. Qui ne ſeroit choqué en liſant dans un de nos Hiſtoriens *, que, ſelon quelques Auteurs, Clovis avoit fait le voyage de la Terre-Sainte? Quel effet produit là une chimére auſſi ridicule que celle-là, ſinon de faire rire un Lecteur qui n'eſt pas parfaitement ignorant, & de luy donner un ſouverain mépris pour une Hiſtoire, où l'on inſére de pareilles choſes? Pour moy je ne ſçay pas l'origine de cette Fable; mais je ſuis le plus trompé du monde, ſi cet Auteur, ou quelqu'autre qu'il aura copié, ne s'eſt mépris, en attribuant à Clovis ce que nôtre ancien Hiſtorien dit de Licinius qui étoit Evêque de Tours, lorſque ce Prince s'empara de cette Ville après la défaite d'Alaric. Du temps de cet Evêque, dit l'ancien Hiſtorien, Clovis vint à Tours; *Hujus tempore Clodovæus Rex Turonos venit.* On dit, ajoûte-t-il, qu'il alla en Orient, & à Jéruſalem viſiter les Saints-Lieux; *Hic fertur in Oriente fuiſſe, ipſamque adiiſſe Hieroſolymam.* Cela eſt équivoque, & à ne regarder que les termes & la conſtruction de la phraſe, elle pourroit s'entendre également de Clovis & de l'Evêque. Mais eſt-ce une choſe pardonnable, que de donner dans le ſens faux d'une telle équivoque? c'eſt-à-dire attribuer le voyage de la Terre-Sainte à Clovis, au lieu de l'attribuer à l'Evêque, ſuivant la véritable penſée de l'ancien Hiſtorien?

* *Mezerai.*

Greg. Tur. L. 2. c. 39.

Si un Hiſtorien doit exclure de ſon Hiſtoire, & les petits faits & les faits abſurdes, il doit encore moins y recevoir ceux qui n'y ont nul rapport. A quel propos, par exemple, ajoûter à la fin du Regne de Clovis, après avoir parlé de ſa ſépulture, *Que le Conſulaire Boëce écrivoit en ce temps-là les douces conſolations de ſa Philoſophie contre le traitement tyrannique qu'il recevoit de Theodoric Roy des Oſtrogoths*, & diverſes autres choſes ſemblables qui n'ont pas plus de rapport au ſujet qu'on traite. Pluſieurs de nos Hiſtoriens ornent la fin des Regnes de nos Rois de ſemblables rapſodies. Mais on devroit, ce me ſemble, ſe ſouvenir de la difference qu'il y a entre l'Hiſtoire d'une Nation, & une Chronique générale. Les régles de l'une reſſerrant l'Ecrivain dans un ſujet déterminé; au lieu que l'autre a droit de compiler,

Mezerai.

ler, de prendre de tous côtés, & de parler de toutes ſortes de ſujets.

Ce que je dis icy qu'un Hiſtorien doit ſe borner à ſon ſujet, ſans y coudre des lambeaux d'Hiſtoires qui n'y ont aucun rapport, eſt très-véritable & ſans exception ; mais il ne faut pas croire pécher contre ce précepte par de certaines digreſſions, qui contribuent infiniment à la beauté de l'Hiſtoire, & qui pour cette raiſon, & encore plus à cauſe de la liaiſon que les choſes qu'elles contiennent ont avec le ſujet principal, ne devroient pas être appellées de ce nom. Au contraire, manquer à cela, c'eſt priver l'Hiſtoire d'un de ſes plus beaux ornemens. Je me ſers de deux exemples pris de nôtre Hiſtoire même, pour faire concevoir ma penſée.

Dès que Clovis ſe fut rendu Maître des Gaules juſqu'à la riviére de Loire, auſſi-tôt Théodoric Roy d'Italie ſongea à prendre des meſures, pour arrêter les progrès de ce nouveau Conquérant, dont la puiſſance ne pouvoit croître ſans diminuer la ſienne, & luy ôter une eſpéce d'aſcendant qu'il avoit pris ſur tous les autres Rois d'en deçà des Alpes. On le vit depuis épier toutes les occaſions de ruïner les deſſeins, & de mettre des bornes aux Conquêtes de Clovis.

Théodoric ſoûtenant donc un rôle très-conſidérable dans nôtre Hiſtoire, non-ſeulement il n'eſt point contre les régles d'en faire un caractére exact, & de donner un précis des voyes par leſquelles il étoit monté à une ſi haute puiſſance ; mais même ce ſeroit priver le Lecteur d'une ſatisfaction que naturellement il ſouhaite, de bien connoître un homme dont on luy parle, & dont on l'entretient à tous momens.

Autre exemple ; ſi-tôt que Théodoric fut mort, les Empereurs de Conſtantinople négociérent avec les Rois François pour chaſſer les Goths d'Italie. Les changemens cauſez par cette mort dans le Gouvernement du Royaume des Goths, furent les cauſes des progrès que l'Empereur & les François firent enſuite audelà des Alpes : Ne pas développer ces changemens, & manquer à donner une idée diſtincte de l'état de la Monarchie des Goths, n'en dire que deux mots en paſſant, ainſi que font la plûpart de nos Hiſtoriens, ce n'eſt pas être précis, ni obſerver cette briéveté qu'on demande dans l'Hiſtoire ; c'eſt l'eſtropier, c'eſt négliger d'y mettre cette variété qui plaît, qui attache & qui

qui pique la curioſité des Lecteurs. Il faut en tout cela ſçavoir ſe preſcrire des bornes, tâcher de connoître & d'obſerver préciſément ce milieu dont parle Horace, duquel on ne peut s'écarter ſans donner ou dans l'excès, ou dans le défaut oppoſé.

C'eſt-là à peu près, ce me ſemble, ce que l'on peut dire ſur la matiére de l'Hiſtoire. La forme qu'on y doit donner mérite encore plus de réfléxions.

Il faut dans la compoſition d'une Hiſtoire, de l'arrangement, de la préciſion, du ſtyle, de l'expreſſion, de la dignité, de la pureté dans le langage, du feu dans la narration, en un mot tout ce qui peut attacher, je ne dis pas un Lecteur curieux qui veut être inſtruit, mais un Lecteur oiſif, qui ne cherche qu'à s'amuſer, ſans luy rien préſenter qui l'arrête, qui le dégoûte, qui le faſſe languir. Il faut pour cet effet que celuy qui écrit, ſe mette ſouvent à la place de ceux qui le liront, qu'avec cela il ſoit capable de ſentir ce qu'ils ſentiront, & aſſez ſévére envers luy-même, pour ne ſe rien pardonner de ce qui pourroit leur déplaire.

Je donne icy l'idée d'un Ecrivain accompli dans l'Art de compoſer, comme Juvenal donnoit celle d'un Poëte ſans défaut, tel qu'il n'en avoit jamais rencontré, & qu'il ſe figuroit ſeulement: *Et qualem nequeo monſtrare & ſentio tantum.* Un Ecrivain ſeroit bien préſomptueux, s'ils prétendoit ſe peindre luy-même dans un tel portrait; mais il n'eſt pas moins vray que dès qu'il ſe mêle d'écrire, il doit appliquer tout ſon eſprit à approcher le plus près qu'il luy ſera poſſible de cette idée de perfection.

Le moyen général de réüſſir eſt de ſe propoſer de bons modéles. Nous en avons dans l'Antiquité, & nous n'en manquons pas dans nôtre ſiécle, où quelques Ecrivains ont traité certains points d'Hiſtoire avec beaucoup d'habileté. Parmy les anciens Hiſtoriens Latins on propoſe d'ordinaire Tite-Live, Jules Céſar, Corneille-Tacite & Saluſte. Les goûts ſur cela ſont différens. Pour moy j'avouë que je préférerois Tite-Live & Jules Céſar aux autres. Je ne ſerois pas le ſeul de mon ſentiment, & je pourrois en apporter de bonnes raiſons, s'il s'agiſſoit icy de faire le parallele de ces excellens Maîtres. Mais je crois qu'il en eſt de l'Hiſtoire à peu près comme de la Peinture. Il y a pluſieurs bons Peintres, quoique leurs maniéres ſoient très-différentes les unes des autres; & il y a pluſieurs bons Hiſtoriens,

quoiqu'ils ne ſoient pas tous d'un même caractére. Un tableau expoſé à la vûë du Public charme tous les Connoiſſeurs. Dès là il eſt certainement bon, ſoit qu'il approche de la maniére du Titien ou de celle de Raphaël, ou de celle du Carache. Un Hiſtorien plaiſt, & on a peine à le quitter dès qu'on a commencé à le lire, c'eſt un bon Ecrivain, ſoit qu'il ſe ſoit moulé ſur Tite-Live, ou ſur Céſar, ou ſur Corneille-Tacite, ou ſur Saluſte.

Mais comme un beau Tableau ne s'attire jamais l'approbation générale de ceux qui ſe connoiſſent en peinture, s'il n'eſt fait dans les régles de l'Art; de même une Hiſtoire compoſée ſans régularité ne ſe fera jamais lire avec le même plaiſir qu'elle donneroit, ſi les préceptes de l'Art Hiſtorique y étoient bien obſervés. Je ſçay qu'il y a des Hiſtoires eſtimées, où l'Art n'a eû preſque aucune part. Telle eſt celle de Philippe de Comines; mais il faut remarquer que tout ſon prix luy vient de la matiére & des judicieuſes réfléxions de l'Auteur, & qu'elle ſeroit encore dans un bien plus haut dégré d'eſtime, s'il avoit pû ou voulu luy donner une forme plus réguliére.

Il y a certainement des régles pour la compoſition d'une Hiſtoire, comme il y en a pour la compoſition d'une Harangue, d'une piéce de Théâtre & d'un Poëme Epique. Peu de nos Hiſtoriens les ont ſçeuës, ou ſe ſont mis en peine de les obſerver. C'eſt ſans doute une des raiſons qui font qu'on en eſt ſi fort dégoûté; car quoique tout le monde ne ſçache pas en particulier les préceptes d'un Art, la plûpart néanmoins ſont capables de ſentir le mauvais effet que produit dans un Ouvrage, l'ignorance de ces préceptes, ou le peu de ſoin qu'on a eû de les ſuivre.

Un des plus eſſentiels eſt celuy qui regarde l'arrangement & la diſpoſition des matiéres, dont la fin & l'effet eſt une certaine clarté qui ſe répand dans tout l'Ouvrage, & qui ne ſe trouve point dans nos Hiſtoires générales de France. Il y a au contraire un certain embarras qui fatigue, & qui ne laiſſe rien que de confus dans la mémoire. De là vient qu'on n'y rencontre ni le plaiſir, ni l'utilité de l'Hiſtoire qui conſiſtent, l'un à s'entretenir agréablement dans la lecture des choſes paſſées, & l'autre à les retenir.

C'eſt en ce point capital qu'il faut tâcher d'imiter les Anciens & pluſieurs Ecrivains modernes, comme d'Avila, Strada & quelques

ques autres qui vivent encore aujourd'huy, & qu'on ne ſçauroit trop lire, pour ſe tourner l'eſprit, & ſe faire l'imagination à prendre cette maniére rangée d'écrire & de compoſer, qui met chaque choſe en ſa place, & qu'Horace a exprimé il y a long-temps en ces Vers :

Ordinis hæc virtus erit & Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici;
Pleraque differat, & præſens in tempus omittat.

Cette régle regarde l'Hiſtoire autant que le Poëme dont parle cet Auteur. Car il n'eſt pas toûjours à propos de mettre les faits bout à bout ſuivant l'ordre des temps, & cet ordre même trop ſcrupuleuſement obſervé met de la confuſion dans l'Hiſtoire.

Cette confuſion eſt ſenſible dans nôtre Hiſtoire de la premiére & de la ſeconde Race, lorſque l'Empire François ſe partageoit entre pluſieurs Souverains. Nos Hiſtoriens à l'exemple de Gregoire de Tours, ne font que paſſer & repaſſer du Royaume de Paris dans celuy de Soiſſons; de celuy de Soiſſons dans celuy d'Auſtraſie, & de là dans le Royaume de Bourgogne. Ce ſont comme autant d'Hiſtoires différentes, qui étant ainſi mal liées les unes avec les autres, partagent & diſſipent trop l'attention du Lecteur, à qui on ne raconte rien qu'à bâtons rompus, & dont l'eſprit ſe broüille par cette multiplicité de différens objets qu'on luy preſente.

Pour remédier à cet inconvénient, il faut réfléchir ſur les faits qu'on doit raconter. Il y en a de deux ſortes; ſçavoir, les plus importans par rapport au Prince & à l'Etat, & d'autres qui le ſont moins; mais qui méritent cependant de n'être pas oubliez. Les premiers ont ordinairement de la liaiſon avec ce qui s'eſt paſſé dans les autres Etats; & dès-là il ne faut pas ſéparer dans la narration ce qui regarde ces divers Etats; mais il faut joindre ces faits, les entrelaſſer les uns avec les autres; & alors par cette dépendance réciproque, ils ont entr'eux leur place naturelle, ils vont au même but, ils compoſent un même tout; c'eſt une même Hiſtoire, ce ne ſont plus pluſieurs Hiſtoires couſuës enſemble; & cette ordonnance les range dans la mémoire du Lecteur d'une maniére à être plus facilement retenus.

Pour les faits moins importans, & qui par conſéquent ne de-

mandent pas beaucoup d'étenduë, c'eſt à l'adreſſe de l'Hiſtorien de leur trouver place dans le corps de la narration, & de les y enchaſſer comme en paſſant, ſans en interrompre le fil. On vient à bout par ces moyens de mettre dans l'Hiſtoire une eſpéce d'unité qui n'y eſt pas moins requiſe que dans un Roman, dans une piéce de Théâtre, & dans un Poëme Epique.

Dans nôtre Hiſtoire de la troiſiéme Race, on eſt délivré de cet embarras de pluſieurs Souverains, qui donnent preſque autant de peine à un Hiſtorien, pour mettre cette unité dans ſon Hiſtoire, que s'il faiſoit celle de pluſieurs Nations différentes; mais il n'eſt pas pour cela exemt de toute la difficulté de l'arrangement.

Il doit toûjours ſe ſouvenir de la différence qu'il y a entre des Annales & une Hiſtoire réguliére. Dans des Annales ou dans une Chronique l'arrangement des matiéres eſt déterminé par la Chronologie. On y range par années ce qui s'eſt paſſé dans chaque année. On place, par exemple, dans une les diſpoſitions à un certain événement; dans la ſuivante, l'événement même, & dans la troiſiéme les ſuites de l'événement. Si l'on obſervoit cette méthode dans une Hiſtoire, elle ſeroit très-ſéche & fort ennuyeuſe. Un Epiſode ainſi partagé & interrompu par d'autres faits qui n'y ont point de rapport, perd tout ſon agrément. L'eſprit aime naturellement à voir l'effet joint à ſa cauſe, & qu'on le ſatisfaſſe au plûtôt ſur ce qu'on luy fait eſpérer. Il faut en ces occaſions qui ſont fort frequentes dans l'Hiſtoire, avoir plus d'égard à la ſuite des choſes, qu'à l'ordre des temps, & ne point craindre d'empiéter ſur une année, pour unir des choſes qu'il ne convient point de ſéparer.

Mais il arrive quelquefois qu'une affaire importante, une négociation, par exemple, dure pluſieurs années; qu'une conjuration ſe trame de loin; que les intrigues de ceux qui la forment ſont tantôt déconcertées, & tantôt ſe raccommodent, & qu'elle n'éclate que long-temps après. Doit-on alors ſuivre cette même méthode? & afin de ne pas laiſſer perdre de vûë un point d'Hiſtoire qu'on a commencé à traiter, doit-on laiſſer en arriére les faits de deux ou trois années, pour y revenir, après avoir conduit juſqu'à la fin celuy dont il s'agit? Il me ſemble que non, & qu'en ce cas il eſt à propos d'en uſer autrement. Mais il faut prendre garde à ne pas rompre trop bruſquement le fil de la narration

ration commencée. Il faut amener la choſe juſqu'à quelque conjoncture, qui ſoit, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la fin de quelque choſe, & qui ſerve comme d'entrepôt à l'eſprit du Lecteur, & pour m'expliquer dans l'exemple de la conjuration, on peut s'arrêter au temps qu'elle a été diſſipée, mais en faiſant entendre qu'elle ſe renouëra; & après avoir traité les autres événemens, l'Hiſtorien doit retrouver un chemin qui le raméne naturellement au ſujet qu'il a quitté.

On doit en uſer à proportion de même, quand pluſieurs choſes conſidérables ſe préſentent enſemble ſans dépendance les unes des autres; par exemple, une Guerre ſur les frontiéres des Pays-bas, une autre du côté des Pyrénées, une troiſiéme au-delà des Alpes, & en même-temps une négociation pour la paix, comme il arrive quelquefois dans nôtre Hiſtoire. La diſpoſition de tant de faits qui ſe croiſent de la ſorte, eſt difficile, ſur tout quand on eſt obligé d'en couper quelques-uns, pour ne pas laiſſer trop loin les autres; & il faut principalement obſerver, quand on reprend ceux qu'on a commencez ſans les finir, de rappeller en général dans une tranſition l'idée de ce qu'on en a déja dit, pour remettre le Lecteur ſur les voyes, & luy faire reprendre ſans peine le fil de la narration qu'on a été contraint d'interrompre.

Après tout on ne peut donner ſur ce point une régle & une méthode générale. Il faut avoir toûjours en vûë la clarté de l'Hiſtoire & la ſatisfaction du Lecteur, ſe mettre, comme je l'ay déja dit, à ſa place, en compoſant, & juger par là ce qu'il faut dire en tel endroit, & ce qu'il faut dire en un autre.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debeutia dici.

C'eſt beaucoup que d'avoir le talent de donner à ſa matiére cet arrangement qui raſſemble une ſi grande multitude de différens objets avec ordre, & met chacun dans la place qui luy convient; mais ce n'eſt pas aſſez de les bien ranger, il faut les orner. L'ordonnance d'un Tableau peut être fort belle, & le coloris mauvais, les figures eſtropiées ou mal proportionnées, & ne préſenter aux yeux rien que de ſec ou de monſtrueux; c'eſt ce qui arrivera à tout Ecrivain dans une Hiſtoire, s'il n'a pas de ſtile, ou s'il ne ſçait pas prendre celuy qui eſt propre de ce genre d'ouvrage.

On peut dire de preſque tous les Hiſtoriens qui ont écrit nôtre Hiſtoire générale en François, & on le peut dire ſans leur faire injuſtice, qu'ils ne ſont rien moins qu'eſtimables par cet endroit. Tout homme qui aura un peu de goût, ne lira pas deux pages de ſuite de leurs Ouvrages, qu'il ne remarque ce défaut. Le meilleur moyen pour s'en convaincre eſt de faire la comparaiſon de leur maniére d'écrire avec celle que l'on voit dans diverſes Hiſtoires particuliéres, qui ont été écrites depuis trente ou quarante années, où le diſcours marche, pour ainſi dire, tout d'un autre pas, que celuy des Ecrivains dont je parle: ce qui vient d'un certain tour, d'un certain aſſortiment de choſes, de penſées, d'expreſſions, de réfléxions, de tranſitions, qui font ce je ne ſçay quoy, qu'on appelle ſtile, dont il eſt autant difficile d'expliquer les perfections ou les vices, qu'il eſt aiſé de les ſentir à ceux qui ſont capables de ce ſentiment.

Le ſtile de l'Hiſtoire doit être noble, mais ſimple & naturel. C'eſt dans ce ſtile que Céſar a écrit ſes beaux Commentaires. Il doit être encore vif, net & précis. Si Mezeray avoit eû l'idée de la nobleſſe & de la dignité qui convient à l'Hiſtoire, il auroit retranché de la ſienne bien des quolibets, des proverbes, de mauvaiſes plaiſanteries, quantité d'expreſſions baſſes & du ſtile familier.

La ſimplicité exclut les Figures & les Amplifications de Rhétorique, les Métaphores & les Comparaiſons trop fréquentes. Rien n'eſt plus ennuyant qu'un Hiſtorien qui écrit en Orateur. L'Hiſtoire a ſon éloquence particuliére, bien différente de celle de la Chaire & du Barreau: elle conſiſte à bien caractériſer ſes perſonnages, à bien repréſenter les actions, à bien peindre les mœurs & les paſſions, non pas par des diſcours, mais par les choſes mêmes qui en ſont les effets, & tout au plus par des réfléxions courtes & vives qui naiſſent du fond du ſujet, & qui ne doivent pas être trop fréquentes.

La préciſion auſſi-bien que la ſimplicité de l'Hiſtoire n'admet guéres les lieux communs, quoique pluſieurs Hiſtoriens ſemblent s'être fait une loy de commencer chaque livre, & quelquefois chaque chapitre de leur Hiſtoire par quelque ſemblable trait. Rien n'impatiente plus un Lecteur que ces préambules qu'il ne cherche point, & qu'il n'attend point. Il faut qu'ils ſoient beaux & courts, pour ne point produire cet effet; mais il eſt certain qu'ils doivent être rares.

Les

Les Exordes en matiére d'Hiſtoire, encore plus qu'en matiére de Diſcours Académiques, ne doivent point être tirés de loin. Un plan court & net de la ſcéne qu'on va ouvrir, ſi elle a quelque choſe de grand, communément eſt le meilleur & le plus beau début qu'on puiſſe faire. Au défaut de cela une réfléxion judicieuſe & ſolide ſur ce qui a déja été dit par raport à ce que l'on va dire qui tienne lieu d'une pure tranſition, ſuffit pour commencer le livre ou le Regne ſuivant, ſouvent même la continuation toute ſimple de la narration n'a pas mauvaiſe grace. Le ſujet dont on a l'eſprit rempli, fournit de luy-même mille différentes maniéres: il faut pour varier, uſer tantôt des unes, & tantôt des autres.

Le ſtile doit être naturel, c'eſt-à-dire ſans nulle affectation. L'art & l'eſprit doivent regner dans tout l'ouvrage; mais ſans ſe montrer, pour ainſi dire. Une Hiſtoire ſemée par tout d'antithéſes & de tours ingénieux ébloüit par tant de brillants. Elle plaît d'abord, & fatigue dans la ſuite. Nous voulons qu'on nous entretienne dans un livre comme dans une converſation, c'eſt-à-dire, d'une maniére naturelle. On prend plaiſir à entendre un homme qui raconte bien; & ce bien conſiſte dans cette maniére naturelle. Il deviendroit inſupportable, ſi ſon diſcours marchoit toûjours en cadence. En un mot, ce n'eſt point ainſi qu'ont écrit Céſar & Tite-Live. Virgile qu'on peut regarder comme le plus excellent modéle de la narration, n'a pas crû, tout Poëte qu'il étoit, qu'il luy fût permis de faire dans ſon Enéïde cette grande & continuelle dépenſe d'eſprit, & le bon ſens l'a moderé dans ce point comme dans tous les autres. Ces traits vifs ont un bon effet, quand on ne les entaſſe pas les uns ſur les autres. Ils animent une narration, ils donnent de la pointe à une réfléxion miſe à propos, ils relévent un caractére & la peinture qu'on fait d'un perſonnage, En cela, comme en toute autre choſe, il ne faut ni du trop, ni du trop peu.

Si oratio perderet gratiam ſimplicis, & inaffectati coloris, perderet & fidem. Fab. Quint. L. 9. c. 4.

Non dicere ornatius quam ſimplex ratio veritatis ferat. Cic. L. 1. de Orat.

Ceux qui ont écrit de l'Art Oratoire, après avoir fait le partage du Diſcours de l'Orateur en Exorde, en Narration, en Confirmation & en Peroraiſon, donnent pour les principales qualitez de la Narration d'être courte & nette; & ces qualitez conviennent auſſi à la Narration dans l'Hiſtoire.

La briéveté de la Narration ne conſiſte pas à ne luy donner que peu d'étenduë, mais à ne luy donner qu'une juſte étenduë; ſans

ſans cette juſte étenduë elle ne ſeroit pas courte, mais eſtropiée. Le retranchement des digreſſions, des circonſtances ou inutiles ou peu importantes, des réfléxions trop fréquentes, des raiſonnemens politiques ſans beaucoup de fondement, une expreſſion ſerrée ſans phraſes, ſans periphraſes, ſans certains tours forcés que prend un Auteur qui n'eſt point maître de ſon ſtile, c'eſt là ce qui en fait la briéveté & la preciſion.

Circumciſa expoſitio rei, quæ ſupervacuis caret. Fab. L. 4. c. 1.

Nihil eſt in Hiſtoria, pura & illuſtri brevitate dulcius. Cic. in Brut.

La netteté vient encore d'une expreſſion bien rangée, exemte d'équivoques, qui n'eſt point interrompuë par des parentheſes, ni embarraſſée par des phraſes entortillées, ni par des periodes trop longues. C'eſt ce qui fait encore eſtimer la traduction de Plutarque d'Amiot. Son ſiécle ne profita pas de ſon éxemple. Ceux mêmes, qui ſous le Regne de Louïs XIII. & de nôtre temps, ont d'abord travaillé à perfectionner nôtre Langue, n'ont pas évité tous ces défauts dont je viens de parler: mais aujourd'huy le bon goût a prévalu dans ce point comme dans les autres, & non ſeulement dans l'Hiſtoire, mais encore dans quelque ouvrage que ce ſoit; juſques dans les Livres de Philoſophie & de Théologie on veut de la netteté, ſous peine pour l'Auteur de n'être lû de perſonne.

L'art des tranſitions, qui ſont la continuité de la Narration, n'eſt pas le plus aiſé à attraper: elles ſont dans un corps d'Hiſtoire comme les jointures & les ligamens dans le corps humain. Des faits mis bout à bout comme des membres approchez les uns des autres ſans liaiſon ne feroient point un tout, mais un amas informe.

Comme la tranſition eſt pour lier ce qui précéde avec ce qui ſuit, elle doit avoir rapport à l'un & à l'autre. C'eſt, s'il m'eſt encore permis d'uſer de cette comparaiſon, comme un pont qui doit toucher aux deux rivages. La tranſition ſera d'autant meilleure, que ce rapport ſera plus naturel & moins recherché. Il y a mille maniéres de paſſer d'un ſujet à un autre; il faut éviter celles qui ſont uſées & triviales ou du ſtile familier: on en voit beaucoup de cette ſorte dans les Ecrivains de nôtre Hiſtoire générale. Celles-cy, par exemple, * *Ne vous travaillez donc pas à débroüiller toutes ces menuës factions que les Auteurs de ces temps-là nous ont laſſées bien confuſes; mais remarquez*, &c. *Vous ne lirez plus cy après des cruautez ſi fréquentes. Mais avant que de paſſer à la ſeconde* (*Race*,) *voyons un peu quel fut l'état*

* Mezeray dans les Regnes de Chilperic de Cloraire II. de Childeric III. de Louïs le Débonnaire, de Charles le Chauve.

l'état de la France ſous les Merovingiens. Vous avez lû n'a guéres comme le Neuſtrien & le Germanique ſe faiſoient la guerre. Ces eſpéces de colloque de l'Hiſtorien avec le Lecteur ne conviennent point à la majeſté de l'Hiſtoire.

Les tranſitions ne doivent point être ſi marquées, ſi ce n'eſt qu'elles ne ſoient en même-temps relevées par quelque réfléxion judicieuſe ſur ce que l'on a dit, & ſur ce que l'on va dire; il ne faut pas même affecter d'en mettre par tout; & il ſied bien quelquefois après avoir terminé la narration d'un fait, de paſſer ſimplement à la narration d'un autre fait; car la variété de la narration demande qu'on ne parle pas toûjours ſur le même ton, & un ſtile trop gêné, gêne le Lecteur même. L'effet des tranſitions, quand elles ſont juſtes & naturelles, eſt de le conduire aiſément d'un lieu à un autre, d'intrigue en intrigue, d'événement en événement, de l'engager à ſuivre ſans le fatiguer, & d'enchaîner tellement les choſes, qu'après avoir été ſatisfait ſur l'une, il veüille de luy-même paſſer à l'autre.

On met le Lecteur dans cette diſpoſition, quand dans les tranſitions ou dans le corps de la narration, on jette les ſemences des incidens qui doivent ſuivre. C'eſt un précepte du Poëme Epique, du Dramatique & du Roman que cette préparation d'Epiſodes, & c'en eſt un auſſi dans la compoſition de l'Hiſtoire, avec cette différence qu'on a beaucoup plus de liberté dans le Poëme & dans le Roman, parce que la fiction y eſt permiſe, au lieu qu'elle ne l'eſt pas dans l'Hiſtoire. Cette préparation conſiſte à faire entendre en général, que de l'incident qu'on raconte, ou que l'on touche, il en doit naître un autre qui embaraſſera la ſcéne. Par là on pique la curioſité du Lecteur, & on le met dans l'impatience de voir développer à ſes yeux ce qu'on ne luy a fait entrevoir qu'en gros & en paſſant. L'art ſur ce point conſiſte à ne luy montrer d'abord qu'autant qu'il le faut pour cet effet, ce qu'on luy préſentera dans la ſuite plus en détail.

Pour finir ces réfléxions ſur le ſtile Hiſtorique, je diray encore en général, qu'il eſt ſi différent de tous les autres ſtiles, qu'il n'eſt jamais meilleur, que lorſqu'il eſt plus éloigné du ſtile Oratoire, du ſtile Académique, du ſtile qu'on appelle Didactique; & que ſi l'Hiſtorien s'eſt jamais exercé dans quelques-uns de ces divers ſtiles, il doit être extrêmement en garde contre luy-même, pour n'y pas retomber en écrivant une Hiſtoire.

Si l'Hiſtorien eſt capable de donner toutes ces graces à ſa narration, il doit encore être en état de luy en donner une autre ; c'eſt celle du langage. Cette grace eſt différente de celle du ſtile ; car nous liſons encore avec plaiſir les Commentaires de Montluc, parce que le ſtile en eſt leger, vif & naïf, quoique le langage en ſoit ſuranné. La plûpart des Ecrivains de nôtre Hiſtoire générale n'ont pas eû ce talent ; & l'on voit bien que le Sieur de Mezeray n'étoit pas encore de l'Académie Françoiſe, lorſqu'il compoſa ſon Hiſtoire : car il auroit ſans doute appris en une ſi bonne Ecole à écrire plus purement, plus correctement & plus dans le génie de nôtre Langue, qu'il n'a fait. Il eſt en ce genre beaucoup au-deſſous du médiocre. Son Abregé eſt plus ſupportable par cet endroit ; mais il l'eſt moins par pluſieurs autres.

Tout ce que j'ay dit juſqu'à préſent regarde, pour ainſi dire, le fond de l'Hiſtoire, tant pour ſa matiére que pour ſa forme. Il ne me reſte à parler que de certains ornemens dont on a coûtume de l'embellir. Les principaux ſont les Harangues, les Sentences & les Portraits, c'eſt-à-dire les caractéres de ceux qui y paroiſſent avec le plus de diſtinction.

Touchant les Harangues, je penſe, & je ne ſuis pas le premier à le penſer, qu'elles ne ſont pas trop bien placées dans une Hiſtoire. Je parle de ces Harangues dans les formes qui ſe font au ſujet d'une délibération ſur des affaires d'Etat, ou par un Général d'Armée à la tête de ſes Troupes, pour les animer à bien combattre. Je ſçay que Tite-Live & quelques autres anciens Hiſtoriens en ont donné l'exemple ; mais je n'en ſuis pas plus porté à approuver cet uſage. Ma raiſon eſt qu'il eſt contraire à une qualité eſſentielle de l'Hiſtoire ; je veux dire, à la vérité : car certainement la plûpart de ces Harangues ſont feintes, & une production toute pure de l'eſprit de l'Hiſtorien. Ce ne ſont que des Proſopopées, pour parler en termes de Rhétoricien & de Poëte, où l'on fait dire à celuy qui y parle, ce qu'il a pû dire dans la conjoncture où il s'eſt trouvé.

Livius, Thucydides interferunt ſententias quæ nunquam ab iis quibus ſunt attributa, cognita fuerunt. Scal. Poet. L. 1.

On peut donc, & même je crois que l'on doit ſur le point dont je parle, ne pas ſuivre l'exemple de quelques anciens Hiſtoriens ; parce que la raiſon doit toûjours en ces ſortes de matiéres l'emporter ſur l'autorité. Ciceron paroît avoir été de ce ſentiment en parlant des Harangues que Thucydide a inſérées dans

dans ſon Hiſtoire. * *Je les eſtime fort*, dit-il, & *quand je le voudrois, je ne pourrois pas en faire de ſi belles; mais quand je le pourrois, je ne le voudrois pas.* Et le Bocalini dans ſon Parnaſſe dit aſſez plaiſamment, qu'un vieillard ayant été rencontré liſant un Madrigal ſous un Laurier avec des Lunettes, il fut jugé au Sénat de ce pays-là, que la choſe étoit ſcandaleuſe, ſurquoy le vieillard fut condamné tout d'une voix, pour expier cette indécence, à lire une des Harangues de l'Hiſtoire de Guichardin.

* *De Thucydide, Orationes quas interpoſuit, laudare ſoleo: ſed imitari, neque poſſim, ſi velim, neque velim, ſi poſſim.* Cic. de Clar. Orat.

Les Sentences, les Maximes, les Epiphonémes qui renferment un grand ſens, donnent ſans doute du relief à une Hiſtoire, pourvû qu'ils ſoient bien à leur place, qu'il ne ſoient point trop fréquens, qu'il n'y ait rien d'affecté, & qu'ils naiſſent, pour ainſi dire, ſous la plume de l'Ecrivain. Strada dans ſa belle Hiſtoire des Païs-Bas me paroît avoir un peu trop fait parade de cette eſpéce d'ornement, juſqu'à mettre ſes Sentences & ſes Epiphonémes en caractéres différens du reſte du Texte, & à en faire une table ſéparée: il faut que l'Hiſtoire enſeigne; mais l'Hiſtorien doit éviter de prendre l'air & le ton de Docteur. C'eſt ſuivant cette penſée qu'un des plus ſçavans & des plus polis Ecrivains † de nôtre ſiécle dans un Ouvrage compoſé durant ſa jeuneſſe, dit au ſujet d'Achillés-Tatius Auteur du Roman de Clitophon & de Leucippé „ que cet Auteur ne ſçavoit pas que „ les Sentences ſont un grand ornement de l'Hiſtoire, pourvû „ qu'elles n'y ſoient pas propoſées ſentencieuſement; qu'autre„ ment elles deviennent des leçons magiſtrales, qui rebutent „ l'eſprit du Lecteur.

* *Boccalini Ragguagli di Parnaſſo.*

† M. Huet *dans l'Origine des Romans.*

Auſſi, quand je dis que les Sentences ne doivent point être trop fréquentes dans une Hiſtoire, je parle des Sentences expreſſes & marquées. Le ſtile de l'Hiſtoire doit être grave & plein de ſuc, & par conſéquent ſentencieux: mais il le doit être en ſon eſpéce, à la maniére de celuy de Ciceron dans tous les genres d'écrire où ce grand eſprit s'eſt exercé. Tout y eſt plein de Sentences, ſans qu'on les apperçoive, tant elles ſont naturelles & naturellement placées: elles n'y ſont point l'ornement du Diſcours; mais, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, elles en ſont comme le corps & la ſubſtance.

Le ſtile de Tite-Live eſt encore de ce caractére. On y trouve peu de Sentences & de Maximes avec le tour qui les fait paroître telles: mais dans le fond, il en eſt ſi rempli, qu'on en a fait

de nos temps un juſte Volume avec ce titre: *Tite-Live réduit en Maximes.* C'eſt ſuivant cette idée que Petrone a dit avec beaucoup de délicateſſe, *que les Sentences dans un Ouvrage ne doivent point, pour ainſi dire, avoir l'air de broderie, mais qu'il faut les y déguiſer de telle ſorte, qu'elles donnent de la couleur & du relief au Diſcours, ſans en avoir elles-mêmes.*

Curandum eſt ne Sententia emineant extra corpus Orationis expreſſa, ſed in texto veſtibus celore niteant. Petronii Satyricon.

Enfin, quant à ce qui regarde ce qu'on appelle les Portraits, il eſt certain qu'un Hiſtorien ne doit pas manquer de bien caractériſer les perſonnes qui ont le plus de part dans ſon Hiſtoire: je dis ceux qui y ont le plus de part; car pour les autres, comme on ne prend guéres d'intérêt à ce qui les touche, il ſeroit non-ſeulement inutile, mais même contre les régles d'interrompre la narration pour les peindre. Il en eſt de l'Hiſtoire comme de la Scéne, toute l'attention eſt pour les principaux Acteurs.

Il faut que les Portraits ſoient enchâſſez dans l'Hiſtoire à propos, & d'une maniére naturelle: autrement ils paroiſſent poſtiches & hors d'œuvre; car on peut dire qu'ils ſont plûtôt une partie qu'un embelliſſement de l'Hiſtoire. On doit ſe donner de garde de les faire tous, pour ainſi dire, ſur le même moule: il faut en varier le tour & les traits; & ſur tout faire en ſorte que ces traits, quand on les raſſemble, s'accordent avec l'idée qu'on s'eſt formée des perſonnages qu'ils repréſentent, en liſant la ſuite de l'Hiſtoire.

Tom. VII. des Oeuvres Mêlées.

M. de Saint Evremont fait ſur cette matiére une réfléxion, ſur laquelle j'en ferai une autre.

Entre les avantages qu'il attribue aux anciens Hiſtoriens par-deſſus les nôtres, il dit „ qu'ils ont plus de délicateſſe dans l'ex-„ preſſion des Portraits de ceux dont ils parlent, & une ma-„ niére qui les caractériſe davantage, ne ſe contentant pas de „ marquer les vertus & les vices, mais même exprimant la ma-„ niére & la différence du même vice, ou de la même vertu „ qui ſe rencontre dans pluſieurs.

Enſuite réduiſant lui-même en pratique cette idée dans des exemples de ſon temps, il continuë ainſi. „ Il y a, dit-il, „ des différences délicates entre des qualitez qui ſemblent les „ mêmes, que nous découvrons mal-aiſément. Le courage du „ Maréchal de Chaſtillon étoit une intrépidité lente & pareſ-„ ſeuſe. Celuy du Maréchal de la Meilleraye avoit une ardeur „ fort propre à preſſer un Siége, & un emportement qui le

„ trou-

„ troubloit dans les Combats de campagne. La valeur du Maré-
„ chal de Rantzau étoit admirable pour les grandes actions.....
„ mais on eût dit qu'elle tenoit au-deſſous d'elle les périls com-
„ muns, à la voir ſi nonchalante. Celle du Maréchal de Gaſ-
„ ſion plus vive & plus agiſſante, pouvoit être utile à tous mo-
„ mens. Il n'y avoit point de jour qu'elle ne donnât à nos
„ Troupes quelques avantages ſur nos ennemis..... Ce Maré-
„ chal ſi avanturier pour les Partis, ſi bruſque à charger les Ar-
„ riére-Gardes, craignoit un engagement entier, occupé de la
„ penſée des événemens, lorſqu'il falloit agir plûtôt que penſer.
„ La rêverie de M. de Turenne, ſon eſprit retiré en luy-mê-
„ me, plein de ſes projets & de ſa conduite, l'eût fait paſſer pour
„ timide, irréſolu, incertain, quoiqu'il donnât une Bataille a-
„ vec autant de facilité que M. de Gaſſion alloit à une eſcarmou-
„ che. Le naturel ardent de M. le Prince l'a fait croire impé-
„ tueux dans les combats, lui qui ſe poſſédoit mieux qu'homme
„ du monde dans la chaleur de l'action.

Je ne ſçay ſi l'Hiſtoire ancienne ou la moderne pourroient nous fournir un ſeul endroit qui égalât la beauté de celuy-cy; mais je trouve cette idée impraticable au regard des ſiécles paſſés. Un caractére auſſi éxact & auſſi marqué que ceux-là, ſuppoſe néceſſairement que celuy qui le fait, a fréquenté ceux dont il parle, ou du moins qu'il a ſçû en détail le jugement que les plus habiles de la Cour ou de l'Armée en portoient, ou enfin qu'il l'a appris des Ecrivains du temps, qui ſe ſont donné la peine de faire un tel portrait avec cette étude & cette éxactitude extrême. Ainſi ceux qui écriront un jour l'Hiſtoire de Louïs XIII. & de Louïs le Grand, devront orner leur Ouvrage des caractéres de ces Généraux d'Armée, qu'ils trouveront dans M. de Saint-Evremont tous faits & tous finis. Mais je tiens que communément il eſt impoſſible de faire rien de ſemblable ſur les Monumens Hiſtoriques que nous avons. La raiſon eſt que pour l'ordinaire ces Monumens ne nous rapportent que des faits, ſur leſquels un Hiſtorien peut bien conclure, par exemple, le courage, ou la prudence, ou la politique d'un Prince ou d'un Général; mais ſouvent ils ne nous conduiſent en aucune maniére à la connoiſſance de ces différences délicates qui ſe rencontrent entre la valeur d'un Capitaine, & la valeur d'un autre Capitaine. Si le bonheur avoit fait gagner au Maréchal de Gaſſion une

ou deux grandes Batailles, & que M. de Saint-Evremont n'eût pas marqué ce qu'il en ſçavoit d'ailleurs, on auroit dans cent ans loüé le courage & la conduite du Maréchal de Gaſſion en général; mais on n'y auroit jamais mis ni dû mettre ces reſtrictions.

Ainſi je ne crois point les Ecrivains de nôtre ancienne Hiſtoire fort blâmables en ce point. Ils le ſont plus en ce que preſque toûjours par affection pour la nation, ils flattent les portraits de nos anciens Rois, & en font encore plus communément de très-faux des Ennemis de la France. Alaric qui fut tué à la Bataille de Voüillay, ſelon la pluſpart de ces Ecrivains, étoit un Roy mépriſable; mais en effet c'étoit un aſſez grand Prince. Théodoric Roy d'Italie n'eſt ſouvent repréſenté que comme un Hérétique, que comme un Tyran, qui faiſoit mourir injuſtement les Sénateurs de Rome; & on ne veut pas croire ce que dit Jornandés de la grande défaite des François par l'Armée de ce Roy auprès d'Arles; mais toutefois, ſans faire tort à Clovis, qui étoit un très-grand Prince, & à en juger par tout ce que l'Hiſtoire nous fournit ſur l'un & ſur l'autre, Theodoric ne luy étoit aſſûrément inférieur en rien.

A quoy bon ces affectations ou ces préjugez dont on s'entête? La Nation perd-elle de ſon luſtre & de ſa gloire, pour avoir eû autrefois des Rois qui avoient de grands défauts, ou qui, tous grands Princes qu'ils étoient, pouvoient avoir des égaux ou des ſupérieurs en mérite?

Je finis icy mes réfléxions que j'ay peut-être même un peu trop pouſſées. Je l'ay fait pour m'inſtruire moy-même, plûtôt que pour inſtruire les autres; & je n'ay que trop ſenti la difficulté qu'il y avoit à remplir l'idée que je me ſuis formée. J'ay tâché au moins de mettre de la clarté, de l'arrangement, & de la préciſion dans ce que j'ay écrit; qualitez qui manquent aſſûrément dans la plûpart de nos Hiſtoires générales.

Au reſte, ſi je n'exprime pas toute cette idée dans mon Ouvrage, même dès le commencement, ce ne ſera ny manque de matiére, ainſi que je l'ay dit d'abord, ny faute de ſecours pour la compoſition de nôtre Hiſtoire. Nous en avons aujourd'huy de grands qui facilitent beaucoup l'éxécution d'une telle entrepriſe. Si nous manquons de bons Hiſtoriens, nous avons de ſçavans & d'exacts Compilateurs & d'excellens Critiques. La Compilation de Meſſieurs Ducheſne eſt un thréſor ineſtimable pour nôtre ancienne

cienne Hiſtoire, auſſi-bien que la Bibliothéque des Manuſcrits du Pere Labbe, & quelques autres dont j'ay tâché de profiter.

Eſtienne Paſquier, dans ſes *Recherches de la France*, a fait beaucoup de réfléxions très-judicieuſes ſur les Régnes de nos premiers Rois. Les Ouvrages de pluſieurs ſçavans Religieux de l'Ordre de Saint Benoiſt, en joignant la Critique avec la Compilation, nous inſtruiſent de beaucoup de particularitez, qui ornent & qui aſſûrent quantité de faits hiſtoriques. Tels ſont ceux du ſçavant Dom Mabillon & de Dom Luc d'Achery; le premier m'a fourni entre autres choſes l'Hiſtoire Anecdote de l'Abbé Vala par Paſcaſe Radbert, où j'ay trouvé avec un grand détail les intrigues & la conſpiration des Fils de l'Empereur Louïs le Débonnaire contre ce Prince. Si j'avois découvert beaucoup d'autres piéces, je pourrois dire que nôtre ancienne Hiſtoire ne ſe liroit pas avec moins d'agrément, que celle des temps les plus connus.

Bollandus & les autres Jéſuites d'Anvers qui l'ont aidé, ou qui luy ont ſuccédé dans la continuation de ſon grand Ouvrage des Vies des Saints, le Pere Sirmond, dans ſes Conciles des Gaules, le Pere la Cary, dans ſon Ouvrage des Colonies Gauloiſes, ſont des ſources fécondes d'Epoques pour la premiére & pour la ſeconde Race de nos Rois. L'Hiſtoire Latine de M. de Valois & ſa Notice des Gaules, ſont des Livres pleins d'érudition, deſquels on ne ſçauroit ſe paſſer, & qui épargnent beaucoup de travail.

Je ne parle point icy d'une infinité d'Hiſtoires particuliéres des Provinces & des Villes, dont pluſieurs cependant doivent être lûës avec plus de précaution, que la plûpart des Ouvrages dont je viens de parler.

M. l'Abbé de Louvois, avec la bonté & l'honnêteté que tout le monde luy connoît, m'a fourni les Manuſcrits de la Bibliothéque du Roy que je luy ay demandez. J'ay trouvé dans celle de M. le Préſident de Lamoignon, & dans celle de M. Foucault Conſeiller d'Etat pluſieurs piéces curieuſes & originales, qu'ils ont bien voulu me communiquer. M. le Premier Préſident Nicolaï m'a fait la même grace pour les Extraits des Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris, qu'il a fait faire autrefois en un grand nombre de Volumes, & pour les Originaux mêmes des Memoriaux, quand j'en ay eu beſoin. M. Rouleau Auditeur

des

des Comptes m'a auſſi prêté pluſieurs Manuſcrits collationnez ſur les Originaux. J'ay les mêmes obligations à M. l'Abbé Baluze, qui outre les ſecours que j'ay tirez de ſa curieuſe Bibliothéque, & de ſes ouvrages imprimez, m'a fait connoître ſon penchant à faire plaiſir, en me délivrant quelquefois de la peine de déchiffrer certains Manuſcrits très-difficiles à lire, à quoi il a une facilité merveilleuſe par l'uſage de ces ſortes de lectures. Je ne dois pas non plus oublier icy M. le Cardinal de Rohan & M. l'Abbé d'Eſtrées, qui par leur inclination bienfaiſante, & par le plaiſir qu'ils prennent à obliger ceux qui travaillent pour le Public, m'ont rendu le maître de leurs Bibliothéques auſſi nombreuſes que choiſies, où j'ay trouvé de quoy enrichir mon Hiſtoire, & ont bien voulu encore par d'autres moyens, faciliter mon travail dans divers ouvrages qui y ont du rapport, & qui pourront paroître dans la ſuite, ſi Dieu me laiſſe le temps de les achever.

Il me reſte pour mettre fin à cette Préface, d'avertir les Lecteurs, de quelques points particuliers qui regardent mon Ouvrage. 1°. Je l'ay conduit juſqu'à la mort de Henry IV. qui arriva en 1610. ainſi cette Hiſtoire ne va que douze ans au-delà de celle de Mezeray, qui a fini la ſienne à la Paix de Vervins en l'an 1598. Une des raiſons qui m'a empêché d'aller plus avant, eſt qu'il ne convient guéres, je ne dis pas d'écrire, mais de publier l'Hiſtoire de ſon temps, ou du temps trop proche du ſien. Il eſt difficile à un Hiſtorien, quand il y a encore des perſonnes vivantes qui peuvent ſe trouver intéreſſées dans ſon Hiſtoire, d'obſerver le beau précepte que Ciceron luy preſcrit, & qui conſiſte non-ſeulement à n'oſer rien dire de faux, mais encore à oſer dire tout ce qu'il ſçait de vray, quand ces véritez doivent entrer dans le ſujet qu'il traite.

Ne quid falſi dicere audeat, ne quid veri non audeat. L. 2. de Orat. n. 62.

2°. Je ne vois pas trop ſur quoy fondez les Ecrivains de nôtre Hiſtoire générale, ont fixé le nombre des Rois de France de la premiére Race à vingt & un. Par exemple, en faiſant l'Hiſtoire du dernier Regne de cette Race, ils mettent pour titre, *Childeric III. vingt & uniéme Roy*, (en comptant depuis Pharamond) mais les autres Rois qui regnoient en même-temps que ceux qu'ils mettent en ligne de compte, n'étoient-ils pas auſſi Rois de France? Ils s'intituloient tous également Rois des François. Le Royaume de Soiſſons, le Royaume d'Orléans appellé dans

dans la ſuite le Royaume de Bourgogne, n'étoient pas moins dans la France que celuy de Paris.

On dira peut-être que Paris étant la Capitale, celuy qui y regnoit doit être regardé comme ſeul Roy de France. Mais de quel Etat Paris étoit-il la Ville capitale? Il l'étoit ſans doute de tout l'Empire François du temps de Clovis, parce que ce Prince y faiſoit ſa reſidence ordinaire: mais après que cet Empire fut partagé, il ne l'étoit plus. Il l'étoit ſeulement du Royaume de Paris, comme Soiſſons l'étoit du Royaume de Soiſſons, comme Orléans l'étoit du Royaume de Bourgogne, & Metz du Royaume de Metz ou d'Auſtraſie.

En ſuppoſant même ce fondement qui eſt faux; ſçavoir qu'après le partage de l'Empire François, Paris en étoit toûjours la capitale, les Hiſtoriens dont il s'agit ne trouveroient pas encore leur compte: car après la mort de Caribert petit-fils de Clovis, ſes trois fréres, ſçavoir Gontran Roy de Bourgogne, Chilperic Roy de Soiſſons, & Sigebert Roy d'Auſtraſie furent tous trois Rois de Paris, dont ils poſſédérent chacun une partie. Il falloit donc faire l'honneur à tous ces Princes de les compter parmi les Rois de France: il falloit au moins le faire à Gontran, qui après la mort de tous ſes fréres fut ſeul maître de Paris.

Il s'enſuit de là qu'il eſt contre l'Hiſtoire de compter ſeulement vingt & un Rois de France dans la premiére Race; & c'eſt ſans nulle raiſon, & même contre toute raiſon qu'on les fixe à ce nombre. C'eſt comme ſi dans la Liſte des anciens Rois d'Eſpagne, on ne comptoit que les Rois de Caſtille, quoiqu'il y eût alors des Rois d'Arragon, des Rois de Navarre, des Rois de Portugal, &c.

On doit icy ajoûter ce qui regarde cette nouvelle Edition de l'Hiſtoire de France. On peut compter parmi ſes avantages la commodité du Volume. La grandeur des *in Folio* obligent ceux qui veulent lire un Livre de cette forme, à ſe renfermer dans le Cabinet, au lieu que la forme *in Quarto* le rend plus portatif, ne prive point le Lecteur du plaiſir de la promenade, & de ſe diſtraire de temps en temps de la lecture par la beauté de la campagne & des jardins; c'eſt ſur ce qu'ont ſouhaité pluſieurs perſonnes de tout état, qu'on a donné cette forme à la nouvelle Edition de l'Hiſtoire de France.

On y a fait des corrections innombrables des fautes d'impreſ-

ſion qui étoient dans la premiere Edition, & dont il y en a qui faiſoient même des fautes d'Hiſtoire; on en a fait pluſieurs autres qui regardent le ſtyle & le langage. Si l'Edition s'étoit faite ſous les yeux de l'Auteur, elle auroit été encore plus correcte ſur tous ces points.

De plus on y a fait divers changemens ſur quelques articles, ſur leſquels certaines mépriſes avoient échappé, choſe inévitable dans le recit d'un million de faits, qui entrent dans la compoſition d'un ouvrage de cette étenduë. On y trouvera auſſi diverſes additions tirées principalement des Memoires de quelques Familles, qu'on a fournies à l'Auteur, qui s'eſt fait un plaiſir de leur faire ce juſte honneur, après avoir examiné la verité des faits.

On a mis au haut des pages les années où les choſes qu'on rapporte ſont arrivées; ce qu'on n'avoit point jugé à propos de faire dans la premiere Edition, par la raiſon que dans pluſieurs endroits de l'Hiſtoire, la methode oblige de traiter tout de ſuite, des matieres, qui occupent quelquefois deux & trois années. Pluſieurs Lecteurs ſe ſont plaint de l'omiſſion de ces années au haut des pages, & l'on a cru devoir les ſatisfaire ſur ce point; (excepté dans les deux premiers Volumes, où la Chronologie eſt trop incertaine) & quand le fait rapporté ne quadre pas avec l'année marquée au haut de la page, on y a ſuppleé en marquant dans le texte ou à la marge l'époque du fait dont il s'agit.

Pluſieurs auroient encore ſouhaitté que l'on eût fait des Sommaires de chaque Regne, & des Sommaires aux marges pour les principaux faits, on l'a fait dans cette Edition, où l'on a mis les Sommaires de chaque Regne à la tête de chaque Volume, on les a mis auſſi aux marges.

Cette Edition eſt beaucoup plus ornée que la premiere. Comme il étoit très-important de faire bien connoître l'état des Gaules, lorſque Clovis en fit la conquête, on a mis pour cet effet une Carte du Pays, où l'on a marqué les divers Etats qui s'y étoient formez aux dépens de l'Empire Romain, comme le Royaume des Bourguignons, celui des Viſigots, & ce qui reſtoit aux Romains. On y a marqué auſſi quelques lieux fameux dans l'Hiſtoire par les batailles qui y furent données par les François; la France Germanique au-delà du Rhin, & les principaux Peuples qui la bornoient.

On

On a fait graver le Tombeau de la Reine Brunehaut, qui eſt dans une Abbaye auprès d'Autun, & l'on a montré par des raiſons aſſez vraiſemblables, que c'étoit le veritable Tombeau de cette fameuſe Reine, dont les belles & les mauvaiſes actions, & la fin desaſtreuſe occupent une aſſez grande place dans l'Hiſtoire de la premiere Race de nos Rois.

On y trouvera auſſi le plan de l'arrangement de l'Armée Françoiſe & de l'Armée Romaine pour la Bataille du Caſilin, qui ſe donna ſous la premiere Race, où Narſez ce grand Capitaine du temps de l'Empereur Juſtinien tailla en pieces une nombreuſe Armée de François aſſez près de Capouë. On a fait graver non pas la Bataille, mais l'arrangement des deux Armées, pour montrer que les François n'agiſſoient pas alors dans ces occaſions par leur ſeule impetuoſité naturelle, comme pluſieurs ſe l'imaginent, mais qu'ils ſavoient ranger avec methode une Armée en bataille. On auroit donné le plan de quelques autres actions ſemblables, ſi on en avoit pu trouver un detail auſſi exact que celui de la Bataille du Caſilin. Il eſt tiré d'un Hiſtorien de l'Empire proche de ces temps-là, qui ſemble s'être particulierement appliqué à donner une idée très-nette & très-exacte de tout ce qui ſe paſſa en cette rencontre.

C'eſt par la même raiſon que l'on a pareillement repreſenté la diſpoſition du Camp de Henri IV. à la Journée d'Arques, où le Duc de Mayenne attaqua ce Prince dans ſes retranchemens. Le Comte d'Auvergne, dit depuis Duc d'Angoulême, qui y étoit, en fait un detail fort exact, qui a été confronté ſur les lieux & ſur le plan qui y a été levé par un habile Ingenieur.

On ne parle point de diverſes Vignettes toutes Hiſtoriques dont on a orné le commencement de pluſieurs Regnes.

On a encore enrichi cette Edition de pluſieurs Medailles tant de celles de nos Rois de la troiſiéme Race, que de celles des Rois de la ſeconde & de la premiere Race.

On y verra la belle Medaille de Louïs le Grand où eſt repreſenté l'aveu autentique de la part du Roi d'Eſpagne du droit que l'Ambaſſadeur de France a toûjours eu de preceder l'Ambaſſadeur de ce Prince. Cette Medaille qui fut frappée en 1662, eſt icy repreſentée au ſujet des grandes conteſtations qu'il y eut ſur ce point au Concile de Trente.

La Medaille de Henri IV. pour la Bataille d'Ivry, où il defit

l'Armée de la Ligue, commandée par le Duc de Mayenne.

Celles que ce Prince fit frapper à l'occaſion du renouvellement de l'Alliance avec les Suiſſes.

Celles du Cardinal de Bourbon ſous le nom de Charles X. reconnu pour Roi par les Ligueurs.

Celle de Henri III. & au revers la Reine Catherine de Medicis.

Celle de Charles IX. à ſon entrée à Paris.

Une autre du même Prince après le maſſacre de St. Barthelemi.

La Medaille de François II. ſur ſon mariage avec Marie Stuart Reine d'Ecoſſe.

La Medaille de Henri II. ſur ſes conquêtes, où l'on voit comme dans quelques autres, le bon goût en matiere de Medailles renaître ſous ce Regne en France.

Une autre du même Prince ſur les ſuccès de ſes armes en Italie, en Allemagne, &c.

La Medaille de la fameuſe Ducheſſe de Valentinois.

La Medaille de François I. où il prend le titre de Duc Milan.

Une Monnoye de Louïs XII. où il ſe donne les titres de Roi des deux Siciles, de Jeruſalem, & de Duc de Milan.

Une autre du même Prince où il prend le titre de Seigneur de Genes, *Januæ Dominus*.

Une de Charles VIII. dont les inſcriptions ſont en François contre l'ordinaire.

D'autres où il prend le titre de Roi de Jeruſalem, &c.

Une de Charles Duc de Bourgogne dit le Hardi ou le Temeraire, du temps de Louïs XI.

Medaille de Charles VII. dans le goût de ce temps-là.

Medaille du Roi Philippe de Valois & de la Reine ſon épouſe, par laquelle on voit la fauſſeté de ce qui a été avancé par un ſavant Antiquaire, qu'avant Louïs XII. on ne voit point de Medailles de nos Rois repreſentez en buſte.

Une Monnoye frappée à Rome à l'honneur de Charles d'Anjou Roi de Sicile, frere de St. Louïs avec le titre de Senateur de Rome.

Pluſieurs Medailles de nos Rois de la premiere Race, qui ne ſont pas de pure imagination comme celles qui ont été rapportées par Mezeray, dont on a déja parlé, mais tirées ſur les originaux qui ſont au Cabinet des Medailles du Roi & en d'autres.

Ces

Ces Medailles ſont beaucoup plus conſiderables par leurs inſcriptions que par l'or, dont elles ſont pour la pluſpart, ou par les figures qui y ſont groſſierement repreſentées. Ces Inſcriptions ſont dans le gouſt de l'antique, non pas que les François fuſſent alors fort delicats en cette matiere; mais c'eſt qu'ils prenoient pour modeles les Medailles ou Monnoies Romaines, qui avoient cours dans les Gaules.

Ainſi l'on voit, par exemple, ſur quelques Medailles de Clotaire I. la ſimplicité des anciennes Medailles, d'un côté le buſte de ce Prince avec cette Legende, *Clotarius Rex*, & au revers une Victoire avec cette Inſcription, *Victoria Gothica*.

Mais les plus curieuſes ſont celles de Théodebert I. où ce Prince ſe faiſoit repreſenter avec tous les ornemens d'un Empereur, & où il ſe donnoit le titre d'*Auguſtus* & de *perpetuus Auguſtus*, comme faiſoient les Empereurs Romains, & encore alors les Empereurs d'Orient. On rapporte dans l'Hiſtoire les raiſons pour leſquelles ce Prince affectoit ces titres & ces ornemens.

Plaiſe à Dieu que cet Ouvrage, dont la matiére eſt ſi intéreſſante, ſoit auſſi tel pour la forme, qu'il puiſſe occuper utilement une infinité de jeunes gens, & les détourner de la lecture de tant de mauvais Livres que nôtre ſiécle a produits au préjudice de la Religion & des bonnes Mœurs. C'eſt la grace que j'ay ſouvent demandée à Dieu, en compoſant cette Hiſtoire.

PREFACE HISTORIQUE
SUR
L'HISTOIRE DE FRANCE.

LES PARADOXES en matiere d'Hiſtoire ne fûrent jamais de mon goût : mais je crois que l'on peut propoſer les nouvelles penſées qui viennent quelquefois en méditant ſur les anciens Auteurs, quand on les trouve bien appuyées. Celles que je vais expoſer dans cette Préface Hiſtorique, me paroiſſent être telles, & mériter quelque attention. Je la partage en trois Articles ; dans le premier, je traiterai de la fondation de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. C'eſt un préliminaire eſſentiel à mon Hiſtoire : car comme je prétens, contre le ſentiment de tous nos Hiſtoriens, que c'eſt Clovis qui a fondé l'Empire François en deçà du Rhin, & qui y a établi & fixé la Nation, & que tous ſes Prédéceſſeurs juſqu'à luy avoient toûjours été chaſſez des Gaules par les Romains, je ne puis me diſpenſer de rendre compte des raiſons qui m'ont déterminé à m'écarter de la route ordinaire ſur ce point, & à commencer l'Hiſtoire de France par Clovis.

Dans le ſecond Article j'examinerai un autre fait qui a précédé la fondation de la Monarchie dans les Gaules, ſuppoſé qu'il fût véritable, & que tous nos Hiſtoriens ont regardé comme tel. C'eſt la dépoſition du Roy Childéric pére de Clovis, & l'élection du Comte Giles Général de l'Armée Romaine, pour être mis ſur le Thrône par les François. J'eſpére montrer que cet épiſode qu'on a inſéré dans nôtre Hiſtoire, eſt une pure fable.

Enfin dans le troiſiéme Article, je propoſerai une queſtion importante, ſçavoir ſi l'Empire François, dès qu'il fut établi dans les Gaules, fut un Etat héréditaire, & non élective. Je montrerai qu'il fut héréditaire & non élective ſous la premiere Race ; qu'il y eût du changement à cet égard ſous la ſeconde ; mais qu'il redevint héréditaire ſous la troiſiéme, & que par conſéquent ce droit de ſucceſſion, dont les deſcendans de Hugues Capet joüiſſent depuis près de huit ſiécles, eſt auſſi ancien que l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules.

ARTI-

ARTICLE PREMIER.

Du Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules.

Pour entrer d'abord en matiére, j'appelle Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, celui de nos Rois qui s'y eſt fait un Etat, qui n'en a point été chaſſé par les Romains; mais qui s'y eſt maintenu en poſſeſſion de ſes conquêtes, & les a laiſſées comme un héritage à ſa poſtérité. Peu de nos Hiſtoriens ont attribué cette gloire à Pharamond. Nul de ceux qui ont écrit quelques ſiécles après Grégoire de Tours & Frédégaire, n'héſite à en faire honneur à Clodion ſon ſucceſſeur. Tous parlent enſuite de Mérovée & de Childéric, comme de deux Princes déja établis dans les Gaules, qui n'ont fait qu'étendre les limites du Roïaume de France; & nos Modernes les ont ſuivis aveuglément. Je crois pouvoir montrer que nul de ces Rois avant Clovis, n'eſt demeuré en poſſeſſion d'aucune partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de France, & que Clovis a été non ſeulement le premier Roy Chrétien des François, mais encore le premier Roy des François dans les Gaules. C'eſt ce que j'eſpére rendre au moins très-vraiſemblable par les plus juſtes régles de la Critique, à ceux qui liront ſans prévention ce que je vais dire ſur ce ſujet.

J'établis ma propoſition, premiérement, ſur le ſilence des Auteurs ou contemporains, ou preſque contemporains, touchant l'établiſſement de ce nouvel Etat dans les Gaules avant Clovis. En ſecond lieu, ſur pluſieurs témoignages de ces mêmes Auteurs, qui ſuppoſent manifeſtement le contraire de ce qui eſt devenu inſenſiblement le ſentiment univerſel que je prétends combattre: & enfin ſur la qualité des Ecrivains, qui dans les ſiécles ſuivans ont publié un fait de cette importance, dont on n'avoit point parlé avant eux.

Ni Proſper, ni l'Evêque Idace, ni Apollinaire, ni Procope, ni Grégoire de Tours, ni Frédégaire, ni Marius de Lauſane, ni aucun autre ancien n'ont fait mention d'un nouvel Etat fondé dans les Gaules par Pharamond, ou par Clodion, ou par Mérovée, ou par Childéric. Un Argument négatif de cette nature, qui conſiſte en une induction auſſi étenduë que celle-ci, eſt d'une grande force en matiére d'Hiſtoire, quand on n'y peut oppoſer que l'autorité de quelques Ecrivains qui ont écrit trois ou quatre cens ans après le tems du fait dont il s'agit, & dont la ſeule lecture perſuade ceux qui les liſent, qu'ils ont parlé là-deſſus ſans diſcernement & ſans nul égard à la vérité. Cette derniere circonſtance ſe prouvera en ſon lieu. Le reſte de la propoſition demeurera conſtant; tandis qu'on ne produira rien qui le détruiſe; de quoi je penſe être ſûr. Mais les reflexions que je vais faire ſur la nature du fait dont il eſt queſtion, doivent, ce me ſemble, faire une grande impreſſion ſur tout eſprit libre de préjugé. Le ſilence des anciens Auteurs.

Car de quoy s'agit-il icy? Il s'agit d'un Royaume qui s'étendoit depuis le Rhin juſqu'à la riviére de Somme au moins; (il y en a même qui l'étendent juſqu'à

jusqu'à la Seine, & d'autres jusqu'à la Loire) d'un Etat gouverné successivement pendant plus de soixante ans par quatre Princes. * qui étoient tous des Heros, qui avoient de nombreuses & de formidables Armées, qui faisoient des siéges, prenoient des Villes considérables, gagnoient des batailles, qui étoient la terreur des Romains, à qui ils avoient enlevé tout ce grand Païs. Or qu'un démembrement de l'Empire, tel que celuy-là, ne soit point marqué dans l'Histoire de l'Empire, où tant d'autres, & de beaucoup moins considérables le sont en cent endroits: que les Auteurs de diverses nations, qui ont fait l'Histoire ou les Chroniques de ces soixante ans, n'ayent jamais parlé de ce nouvel Etat naissant ou se fortifiant au milieu des Terres de l'Empire, cela est hors du vraisemblable.

* Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric.

D'abord que les Visigots se sont fixez au-delà de la Loire, & les Bourguignons dans les Villes du Rhosne & de la Saone, tous les Ecrivains contemporains tant Romains que Gaulois font en mille rencontres mention du Royaume des Visigots, & du Royaume de Bourgogne dans les Gaules: on n'oublie pas celuy des Suéves dans un coin de l'Espagne; & il n'est parlé nulle part de celuy des François en deçà du Rhin jusqu'au temps de Clovis. On raconte en plusieurs endroits leurs courses dans les Gaules; mais on ne dit rien de leur établissement avant le Régne de ce Prince. Peut-on faire cette réflexion sans se convaincre que cet Etat dont on ne parloit point, n'étoit point encore? & que s'il eût été sous des Rois du caractére dont on nous dépeint Clodion, Mérovée & Childéric, assurément il en eût été souvent fait mention pendant l'espace de plus de cinquante ans qu'il auroit duré sous leur gouvernement.

Si-tôt que Clovis est entré dans les Gaules, on le voit allié par des mariages, par des Traitez de ligue, tantôt avec les Bourguignons, tantôt avec les Gots: ces Traitez sont marquez dans les Histoires de ces nations, dans les Ecrivains de l'Empire, & dans les Ecrivains Gaulois; & on n'y en verra pas un seul fait avec Pharamond, avec Clodion, avec Mérovée, avec Childéric: que cela veut-il dire?

*Le fameux Sidoine Apollinaire dans une infinité de Lettres & de Piéces de Vers que nous avons de luy, touche tous les plus considérables événemens de son temps: il y parle des affaires & des Guerres des Gots & des Bourguignons établis dès-lors dans les Gaules, de leurs Rois, de leurs combats: il nous marque les excursions que les François faisoient de temps en temps en passant le Rhin, les represailles des Romains sur eux au-delà de cette riviére, & il ne nous dit pas un seul mot de ce prétendu Royaume, qui étoit déja si étendu, & si florissant, si nous en croyons nos Historiens des siécles suivans. Ce brave Mérovée qui assiégea & prit Paris, & fit tant d'autres Conquêtes, qui fut l'amour & l'admiration de ses peuples, a été le seul sur lequel Apollinaire n'ait pas daigné faire un vers, ni dire une seule parole. Nul Capitaine Romain ou Gaulois ne s'est signalé, ou en le battant, ou du moins en luy résistant, & n'a donné à ce Poëte qui écrivoit sur toutes sortes de sujets & à toutes les Personnes distinguées de son temps, nulle occasion de faire la moindre allusion aux Victoires ni aux déroutes de ce Prince, ni à ce nouvel Etat placé dans

dans une des plus belles parties des Gaules. Mais allons par degrez, & de cet argument négatif que je viens de déduire, paſſons à un autre qui a quelque choſe de plus.

Argument tiré de la Chronique de Proſper.

Proſper nous marque dans ſa Chronique le Pays où Pharamond, Clodion & Mérovée régnérent, & il le marque d'une maniere à lever tout ſcrupule à quiconque ne veut pas chicaner dans une matiére telle qu'eſt celle que nous traitons. La vingt-ſixiéme année d'Honorius, dit-il, Pharamond régne dans la France; *Pharamondus regnat in Francia.*

La cinquiéme année du jeune Théodoſe, Clodion régne dans la France; *Clodius regnat in Francia.*

La vingt-cinquiéme année du même Empereur, Mérovée régne dans la France; *Meroveus regnat in Francia.*

Pour peu qu'on ait d'uſage des Auteurs Latins qui ont écrit depuis que les François ont été connus des Romains, on ſçait que le nom de *Francia* ne ſe donnoit pas au Pays qui le porte aujourd'huy, mais à celuy que les François habitoient le long des bords du Rhin de l'autre côté de ce fleuve. Il n'eſt pas beſoin de raiſonner pour le prouver, & on le peut voir à l'œil dans ce qu'on appelle les *Tables Peutingeriennes* imprimées à Ausbourg, au commencement du ſiécle précédent, par les ſoins du ſçavant Monſieur Velſer. Ce ſont des eſpeces de Cartes Geographiques, où les chemins d'une Ville ou d'une Colonie à une autre, ſont marquez depuis nôtre Océan, juſqu'aux Indes. Elles ont été faites, ſelon quelques-uns, dès le temps d'Ammien Marcellin, c'eſt-à-dire, ſous l'Empire de Conſtance, ou de Valens; & ſelon d'autres, du temps de Théodoſe le jeune. On voit dans ces Cartes le bord du Rhin au-delà depuis ſon embouchure en remontant, inſcrit de ce nom, *Francia*. Or je demande, ſi, ſuppoſé que Pharamond, Clodion ou Mérovée ſe fuſſent fait un Royaume dans les Gaules, où leur Capitale eût été ou Cambray, ou Amiens, ſi, dis-je, Proſper n'en eût pas parlé autrement, s'il n'eût pas plûtôt marqué qu'ils régnoient dans cette partie des Gaules, où leurs Succeſſeurs ont régné depuis, & où eux-mêmes avoient, ſelon les Hiſtoires des anciens Moines, choiſi le ſiége de leur Empire, mépriſant les Bourgades paliſſadées de leur France, en comparaiſon des Villes murées & fortifiées, dont ils s'étoient ſaiſis dans les Gaules. Je ne ſçay ſi je me flâte; mais cette preuve me paroît bien forte.

Mais examinons ce que les anciens Auteurs ont écrit en particulier de ces premiers Rois des François, & ſur tout de Clodion, de Mérovée & de Childéric. Car pour ce qui eſt de Pharamond, il y en a très-peu, ainſi que je l'ay dit, qui luy faſſent honneur de la fondation de la Monarchie dans les Gaules. Je vais d'abord me propoſer en maniere d'objection, ce qui ſe dit là-deſſus en faveur de Clodion; & on jugera ſi mes réponſes ne ſont pas de nouvelles preuves de mon ſentiment.

Argumens poſitifs. L. 2. c. 9.

Voicy donc l'objection que l'on peut faire. Le Roy Clodion, ſelon Grégoire de Tours qui l'appelle *Clogion*, s'empara de Cambray & du Pays d'alentour, juſqu'à la riviere de Somme. *Clogio autem miſſis exploratoribus ad Urbem Cameracum, perluſtrata omnia ipſe ſecutus, Romanos proterit, civitatem appre-*

bendit, in quâ paucum tempus reſidens uſque Suminam fluvium occupavit. J'ajoûte pour fortifier cette objection, que pluſieurs Auteurs contemporains font mention, auſſi-bien que Grégoire de Tours, de cette expédition; & entr'autres l'Evêque d'Auvergne Apollinaire, dans le Panégyrique de l'Empereur Majorien, auquel il parle de la ſorte.

Pugnaſtis pariter; Francus qua Cloio patentes
Atrebatum campos pervaſerat.

Proſper, * Caſſiodore, * l'Evêque Idace * s'accordent ſur ce point avec Grégoire de Tours & Apollinaire. Mais tous ajoûtent ce que Grégoire de Tours n'a pas ajoûté, qu'Aëtius Général de l'Armée Romaine, ſous lequel Majorien ſervoit alors, défit Clodion, & reprit ſur luy tout ce qu'il avoit enlevé à l'Empire Romain en deçà du Rhin. *Pars Galliarum*, dit Proſper, *propinqua Rheno quam Franci poſſidendam occuparverant, Aetii Comitis armis recepta.* Caſſiodore en dit autant dans ſa Chronique.

* In Chronico.
* In Chronico.
* In Chronico.

Aëtius remporta cette Victoire ſous le Conſulat de Felix & de Taurus, c'eſt-à-dire, l'an de nôtre Seigneur 428. & le premier du régne de Clodion. De ſorte que ce Prince commença ſon régne par cette conquête; mais à peine la garda-t-il quelques mois.

L'Evêque Idace dit de plus, qu'Aëtius, après avoir défait les François, leur accorda la Paix. *Superatis per Aetium in certamine Francis, & in pace ſuſceptis.*

* In Chronico.

Sçavoir maintenant ſi Apollinaire, Idace & Proſper parlent de la même expedition ou de pluſieurs différentes, cela m'importe peu; puiſque, quelque parti que l'on prenne ſur ce point de Critique, on voit toûjours Clodion battu, chaſſé, demandant la Paix.

Surquoy donc prétend-t-on que Clodion ſe fit un Etat dans les Gaules. L'unique fondement de tous nos Hiſtoriens François a été ce qu'en a dit Grégoire de Tours, que ce Roy s'étoit rendu maître de Cambray & des Pays d'alentour. Il ne dit pas qu'il y ſoit demeuré; & les Auteurs contemporains diſent expreſſément qu'il en a été chaſſé. Sur cela ſeul cependant, Adon plus de quatre cens ans après Proſper, & près de trois cens ans après Grégoire de Tours, fait Cambray la Capitale du Royaume de Clodion. Le Moine Roricon, que la ſeule lecture de ſon Hiſtoire pleine de fables & de chimères, & ſon ſtile même doivent faire regarder comme un homme tout à fait frivole, a jugé à propos de luy faire tenir ſa Cour à Amiens. Mais Marianus Scotus Moine de l'Abbaye de Fulde en Allemagne, parlant de Clodion plus de ſix ſiécles après ſa mort, eſt encore bien plus libéral envers luy; car il ſoûmet à ſon Empire une partie de ce que nous appellons aujourd'huy la Hollande, & toutes les belles & fertiles Provinces qui s'étendent depuis là juſqu'à la riviére de Loire, dont il luy donne les bords pour limites de ſon Royaume. † La plûpart de nos Hiſtoriens modernes, par impatience de voir un Monarque

† Cela ſe voit dans Marianus imprimé; mais M. de Valois, dans les Additions au troiſiéme Tome de l'Hiſtoire de France, dit qu'Iſaac Voſſius avoit un ancien manuſcrit de cet Auteur, où il n'eſt nullement parlé des Victoires de Clodion.

que François régner en-deçà du Rhin, ont donné, les uns plus, les autres moins dans ces contes, & n'ont pas héſité à reconnoître Clodion pour le Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules; on voit avec quel fondement. Paſſons à Mérovée.

Je dis encore que Mérovée n'a point régné en-deçà du Rhin. Nul Auteur n'a parlé de ſon entrée dans les Gaules pour s'y établir: & tout ce que nos Hiſtoriens François ont dit de luy à cet égard, ſuppoſe leur faux ſyſtéme de l'établiſſement de Clodion.

Si Mérovée avoit régné en-deçà du Rhin, & que ſon Royaume eût eu pour bornes ou la Loire, ou la Seine, ou la Somme, Grégoire de Tours n'auroit-il pas été mieux inſtruit ſur ſon chapitre qu'il ne l'étoit? Car parlant de luy, il ne dit que ce ſeul mot. Quelques-uns diſent qu'il étoit de la Famille de Clodion: *De hujus ſtirpe quidam Meroveum Regem fuiſſe adſerunt.* La plûpart prétendent qu'il étoit à la tête des François dans l'Armée d'Aëtius, à la fameuſe & ſanglante bataille que ce Général Romain, alors confédéré avec les Gots & les autres Barbares, gagna ſur Attila. Il y avoit ſans doute à ce combat un Roy François. Grégoire de Tours le dit expreſſément. * Priſcus, ſurnommé le Rhéteur, * raconte qu'une des raiſons qui déterminérent Attila à tourner ſes Armes du côté de l'Occident, fut la mort du Roy des François, dont deux fils ſe diſputoient l'un à l'autre la poſſeſſion du Royaume de leur pére; que l'aîné avoit appellé Attila à ſon ſecours, & que le cadet s'étoit mis ſous la protection des Romains; que luy-même l'avoit vû à Rome, d'où l'Empereur avoit renvoyé ce jeune Prince comblé de préſens & d'honneurs, & qu'Aëtius l'avoit même adopté. Cette relation ne nommant ni l'un ni l'autre de ces deux Princes, doit nous empêcher de décider, comme font preſque tous nos Hiſtoriens, ce qu'on ne peut pas ſçavoir d'ailleurs, ſi c'étoit Mérovée qui étoit dans l'Armée d'Aëtius, ou ſon frere qui luy diſputoit le Royaume; ou ſi peut-être Mérovée ne fut pas un troiſiéme concurrent qui enleva la Couronne aux deux fils de Clodion: car pluſieurs anciens ont écrit que Mérovée n'étoit pas fils de Clodion. Il paroît aſſez vraiſemblable qu'il fut la ſouche de cette nouvelle Lignée de Rois, que nous appellons les Rois de la premiére Race, & que ce fut pour cela même qu'elle fut appellée la Race Mérovingienne.

* L. 2. c. 7. Hiſtor. Byſantin.

Quoiqu'il en ſoit (car de quelque maniere que ce point ſe décide, le ſujet que je traite en eſt fort indépendant) Sidoine Apollinaire ne fait point venir de delà la Loire, ou de delà la Seine, ou de delà la Somme, ni de Cambray, ni de la Gaule Belgique, les François qui ſe trouvérent à la bataille d'Aëtius & d'Attila; mais il les fait venir de delà le Rhin. Ce n'eſt point dans la Foreſt d'Ardennes, où les François abattent des arbres pour faire des bâteaux à paſſer l'Eſcaut, ou la Meuſe, ou la Somme, c'eſt dans la Foreſt Hercynie qu'on les coupe, & au-delà du Rhin qu'on fait les Vaiſſeaux, afin de paſſer ce Fleuve.

*Bructerus, Ulmoſa, quem vel * Nicer abluit unda,*
Prorumpit Francus: cecidit cito ſecta Bipenni
Hercynia in Lintres, & Rhenum texuit alno.

In Panegyrico Aviti. * Al. Vicer.

Je demande ce que cela veut dire, & ſi ce que dit ici Apollinaire, ſuppoſe que les François étoient établis dans les Gaules?

Le même Auteur, dans le même Panégyrique de l'Empereur Avitus, parle des courſes que les François & les Allemans, ſous l'Empire de Maxime, & après la mort d'Aëtius, faiſoient dans la premiére Germanie, c'eſt-à-dire, vers Mayence, Spire, Wormes, Strasbourg; & dans la ſeconde Belgique, c'eſt-à-dire, vers Arras, Cambray, Tournay: & par cela même il nous fait entendre clairement que les François n'étoient encore maîtres ni de l'une ni de l'autre, & qu'ils paſſoient le Rhin pour faire leurs excurſions dans ces frontiéres de l'Empire Romain. Voici comme il s'exprime.

Francus Germanum primum, Belgamque ſecundum
Sternebat; Rhenumque ferox Alemanne bibebas
Romanis ripis.

Enſuite il décrit, comme Avitus ayant le commandement de l'Armée de l'Empire, les repouſſa au-delà du Rhin, juſqu'à la riviere d'Elbe, & les obligea d'envoyer des Ambaſſadeurs pour demander la Paix.

Legas, qui veniam poſcant Alemanne, furoris
Saxonis incurſus ceſſat, Chattumque paluſtri
Alligat albis aqua.

Par ce mot de *Chattum*, il ſignifie les François dont les Cattes faiſoient partie.

Selon cet Auteur qui nous fournit le plus de lumieres en cette matiére, le Vahal qui eſt un bras du Rhin, & qui ſéparoit du Pays des Belges, l'Iſle des Bataves nommée aujourd'huy l'Iſle de Bétau, étoit alors la frontiere de l'Empire & des Sicambres, c'eſt-à-dire, des François qui s'y étoient poſtez. C'eſt ce qu'il exprime dans une Requête en vers qu'il préſenta à l'Empereur Majorien.

Sic ripæ duplicis tumore fracto
Detonſus Vahalim bibat Sicamber.

* In carmine ad Conſentium Narbonenſem.

Et dans une autre Piéce de vers écrite à un de ſes amis, qu'il louë entre autres choſes, de ſçavoir beaucoup de langues, & de l'eſtime que les Barbares mêmes avoient pour luy; de ſorte, luy dit-il, que par le reſpect qu'ils ont pour vôtre vertu, vous pourriez aller impunément & ſans crainte, très-avant dans leur Pays; dans cet endroit, dis-je, il nous marque où étoient encore alors placez les François, & ſur quels Fleuves ils demeuroient.

* Al. Vicrum, le Veet, le Vahal, le Veſer, l'Elbe.

*Tu Tuncrum * & Vahalim, Viſurgin, Albim,*
Francorum & penitiſſimas paludes
Intrares venerantibus Sicambris
Solis moribus inter arma tutus.

Je

Je ne rapporte point d'autres endroits de Sidoine Apollinaire contemporain de Childeric & de Clovis, où cet Auteur témoin le plus irreprochable que l'on puiſſe citer ſur ces matieres, ſuppoſe toûjours les François au delà du Rhin dans le temps qu'il écrivoit : Et ſon témoignage eſt ſi fort là-deſſus, qu'Hadrien de Valois dans ſa ſavante Critique ſur nôtre ancienne Hiſtoire dit, qu'il ne peut aſſez s'étonner de ce que cet Auteur met toûjours les François dans l'ancienne France entre le Rhin & l'Elbe, & non point autre part, comme ſi de ſon temps ils n'euſſent pas déja été établis dans les Gaules. *Non poſſum non mirari*, dit-il, *quod Francos quos nunc Sicambros nunc Caſtos appellat, in Francia veteri inter Rhenum & Albim tantum, nec uſquam alibi ponat Sidonius, quaſi Franci ætate ejus nondum in Gallia ſedem cœpiſſent.* C'eſt la réfléxion d'Hadrien de Valois, voici les miennes. Valeſius. T. 1. L. 8.

La premiere eſt que par cet aveu j'ai pour moi Sidoine Apollinaire un des plus beaux eſprits & des plus ſavans hommes de ſon temps, le mieux inſtruit de la ſituation des affaires des Gaules & de la Germanie, tous ſes Ouvrages en ſont foi : qui parle, en quantité d'endroits, des François, & ſur tout dans les Panegyriques qu'il fit pour trois Empereurs, de l'un deſquels il avoit épouſé la fille ; en un mot témoin oculaire de ce qu'il dit de cette Nation, & avec qui nul Ecrivain ne peut entrer en concurrence ſur la matiere dont il s'agit.

La ſeconde réfléxion eſt qu'Hadrien de Valois devoit conclure comme moi des paſſages d'Apollinaire, que les François en ce temps-là n'étoient point encore établis dans les Gaules ; & qu'il l'auroit certainement conclu ſans le commun & faux prejugé où il étoit, ſavoir que Clodion s'étoit déja établi ſur la riviere de Somme avec les François : prejugé dont il ſe ſeroit défait, s'il avoit pris pour guide, comme il devoit, Sidoine Apollinaire, dont l'autorité doit l'emporter ſur tout autre, & par ſon caractere & par ſa qualité d'Auteur contemporain.

Tout cela regarde le temps de Mérovée. Il ne me reſte plus qu'à parler de Childéric.

Suppoſé que ce qu'on nous raconte de Childéric fils de Mérovée, & pére de Clovis ſoit véritable, ce fut un homme à grandes aventures, s'il en fut jamais. Etant encore enfant il fut enlevé par les Huns, & ſauvé par un brave François nommé Viomade, des mains de ceux qui l'emmenoient en captivité. A peine fut-il monté ſur le Thrône après la mort de ſon pére, qu'il en fut renverſé par ceux que ſes grandes qualitez d'eſprit & de corps luy avoient le plus étroitement attachez. Infiniment bien fait de ſa Perſonne, & d'un cœur un peu trop tendre, il prenoit de l'amour auſſi aiſément qu'il en donnoit. Les principaux de la Nation autant ſenſibles à l'outrage, que leurs femmes l'avoient été à ſes attraits & à ſes pourſuites, conſpirérent contre luy ; & il fallut céder à leur fureur. Il ſe retira chez Baſin Roy de Turinge, où il ne devint bien-tôt que trop agréable à la Reine Baſine. Les François élevérent ſur le Thrône à ſa place le Comte Giles Gouverneur des Gaules & Général des Armées de l'Empire. Ce choix bizarre fut un effet de l'addreſſe & de la politique de Viomade toûjours fidéle à Childéric, quoyque pour n'être pas ſuſpect, il blamât hautement ſes excez. Il prévoyoit ce qui arriva, Greg. Turon. L. 2.

que les François ne pourroient pas s'accommoder long-temps d'un Maître Romain: & il ſçût ſi bien profiter du crédit qu'il s'étoit acquis ſur l'eſprit de ce nouveau Roy, qu'il l'engagea ſans qu'il s'en apperçût, à ſe rendre inſupportable aux François, par les tributs dont il les chargeoit, & par les mauvais traitemens qu'il leur faiſoit; de maniére qu'ils commencérent à ſouhaiter leur ancien Prince & à le redemander.

Viomade ayant ainſi diſpoſé toutes choſes, envoya à Childéric la moitié d'une piéce d'or qu'ils avoient rompuë en deux, & dont ils avoient gardé chacun une moitié. C'étoit le ſignal dont ils étoient convenus, & qui faiſoit connoître au Prince exilé qu'il étoit temps de paroître, & de ſe montrer à ſes Sujets. Si-tôt qu'on le ſçût ſur les frontiéres, on alla en foule au-devant de luy; & en moins de rien il ſe trouva à la tête d'une Armée nombreuſe qu'il mena contre le Comte Giles, qui s'avançoit pour diſſiper ce commencement de ſédition. Childéric le chargea ſi à propos & avec tant de vigueur, qu'il le défit entiérement, & ſe remit par cette ſeule Victoire en poſſeſſion du Royaume, d'où il avoit été chaſſé huit ans auparavant.

La Reine de Turinge n'eût pas plûtôt appris l'heureux ſuccez de ſes affaires, que comme une nouvelle Héléne, elle quitta ſon mari pour ſuivre la fortune de ſon Amant, & le vint trouver en France. Childéric à qui des ſoins plus importans avoient fait oublier ſes anciens attachemens, fut fort ſurpris de la voir arriver, & luy demanda ce qui l'amenoit. Elle ne luy répondit point autre choſe, ſinon que ſi elle connoiſſoit un plus grand Héros & un plus galand homme que luy, elle l'iroit chercher au bout du monde. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ſes premiers feux, & pour le déterminer à l'épouſer, comme il fit, apparemment ſans trop conſulter le Roy de Turinge, dont l'Hiſtoire ne marque pas le reſſentiment: & ce fut de ce mariage que nâquit le grand Clovis.

Cependant Childéric, pour tenir toûjours les François en haleine, pour ſe venger du Comte Giles, & pour luy ôter toute eſpérance de remonter ſur le Thrône, qu'il avoit ſi long-temps poſſedé, pénétra bien avant dans les Gaules avec de nombreuſes Troupes, & pouſſa, en les ravageant, juſqu'à la riviere de Loire. Il défit d'autres Barbares auprès d'Orleans, d'où il partit auſſi-tôt pour venir attaquer Angers, qu'il prit & pilla. Enſuite s'étant joint avec Odoacre, qui commandoit une Armée de Saxons, ils firent la guerre aux Allemans, qui s'étoient jettez ſur un partie de l'Italie, & ils ſe rendirent maîtres de leur Pays. Après toutes ces expéditions Childéric mourut la vingt-quatriéme année de ſon régne, vers l'an 481.

An. 481.

C'eſt-là à peu près ce que raconte de ce Prince le premier de nos Hiſtoriens. Il fut enterré auprès de Tournay en un lieu qui eſt maintenant renfermé dans la Ville, où l'on trouva ſon tombeau l'an 1653. Voyons maintenant ſi de la narration de Grégoire de Tours, on peut conclure que Childéric ait régné en-deçà du Rhin.

Greg. Turon. L. 2.

En le voyant s'avancer juſqu'à Orleans & à Angers, il ſeroit aſſez naturel de croire que ſon Royaume étoit en-deçà du Rhin, ſi on en jugeoit par la maniére dont on fait aujourd'huy la guerre. Mais ce n'eſt pas ſur ce pied qu'il

qu'il faut juger des expéditions des François de ce temps-là, non plus que de celles des autres Barbares. Sans parler des Huns, des Alains, des Vandales, des Gépides, & des autres, dont les Armées innombrables ont parcouru une grande partie de l'Europe, il n'étoit point extraordinaire aux Peuples de la Germanie de faire des excurſions à deux & trois cens lieuës de leur Pays; & l'Hiſtoire Romaine nous apprend en plus d'un endroit, que les François forçant les paſſages du Rhin, ſe répandoient quelquefois juſqu'aux extrémitez des Gaules. On les avoit vûs ſous l'Empire de Gallien aller porter la déſolation juſqu'en Eſpagne : & telle fut l'expédition de Childéric, quand il alla juſqu'à Angers. Aurel. Victor, &c.

Cet Odoacre Roy ou Duc des Saxons, que Grégoire de Tours dit s'être rencontré en même temps que Childéric, à Orleans, & à Angers, n'eſt-il pas une preuve de ce que je dis? Avoit-il ſon Royaume en-deçà du Rhin ? N'étoit-il pas venu de la Germanie? Garda-t-il ce qu'il avoit pris ? Enfin ce qui confirme que ce n'étoit là qu'une excurſion de Barbares, c'eſt que Childéric ne garda ni Orleans, ni Angers, ni aucune Place entre la Seine & la Loire, ni entre la Seine & la Somme; puiſque ſelon ceux-là mêmes, qui ſuppoſent Childéric établi dans les Gaules, la premiere conquête de ſon fils Clovis, fut le Pays d'entre la Somme & la Seine. *In diebus illis*, dit Hincmar, *dilatavit Rex Clodovicus regnum ſuum uſque Sequanam.* In Vitâ ſancti Remigii.

Mais ce qu'il y a ſur tout à remarquer ici, c'eſt qu'après le pillage d'Angers, Childéric & Odoacre repaſſérent le Rhin, & firent enſemble ligue contre les Allemans qui s'étoient jettez dans l'Italie, & les ſubjuguérent. *Odoacrius*, dit Grégoire de Tours, *cum Childerico fœdus iniit, Alamannoſque qui Italiam pervaſerant, ſubjugarunt.* Car il eſt manifeſte que cela ne ſe fit pas en-deçà du Rhin. Childéric mourut quelque temps après. *His ita geſtis mortuo Childerico, &c.* L. 2. c. 29.

Ainſi donc le régne de Childeric dans les Gaules, n'eſt pas mieux prouvé que celuy de ſes Prédéceſſeurs. On ne peut l'appuyer ni ſur l'authorité d'aucun Hiſtorien contemporain, ni même ſur celle de Grégoire de Tours, dont le texte étant bien examiné, fait plûtôt concevoir tout le contraire. Il paroît donc vray qu'avant Clovis, nul Roy des François ne s'eſt établi dans les Gaules. C'eſt tout ce que j'ay prétendu conclure.

Je vais appuyer toutes ces réflexions par les témoignages de quelques anciens Hiſtoriens, qui nous marquent aſſez clairement l'Epoque du régne des François dans les Gaules; ce ſeront les derniéres preuves de ma propoſition. Autres Argumens poſitifs.

Le premier eſt Procope de Céſarée qui vivoit ſous l'Empire de Juſtinien; c'eſt-à-dire, peu d'années après Clovis : il étoit Sécrétaire du Grand Béliſaire, qu'il accompagna dans ſes expéditions militaires, dont il a laiſſé l'Hiſtoire à la poſtérité. Ce que je vais dire eſt tiré du premier Livre de la Guerre des Gots. Cap. 12.

" Le Rhin, dit-il, ſe jette dans l'Océan. Il y a auſſi dans ces quartiers-là " beaucoup de Marais où les Germains demeuroient autrefois : c'étoit une " Nation barbare, & alors peu conſidérable, *Et initio parum ſpectata*, ce ſont " ceux à qui l'on donne aujourd'huy le nom de François, *qui Franci nunc vocitantur.*

(Cela

(Cela s'accorde parfaitement avec ce que nous en a dit Sidonius, dans les Vers que j'ay déja citez.

Sic ripæ duplicis tumore fracto
Detonjus Vahalim bibat Sicamber.....
Francorum & penitiſſimas paludes
Intrares venerantibus Sicambris.)

" Les Arboriques, continuë Procope, qui avec le reſte des Gaules, auſſi-
" bien que l'Eſpagne, étoient de l'Empire Romain, touchoient au Pays de
" ces Barbares : *His finitimi Arborichi Accolæ erant.*

(Cela nous apprend la demeure de ces Arboriques, qui occupoient le Pays ſitué entre la Meuſe & l'Eſcaut, & celuy qui eſt entre la Meuſe & le Vahal.)

" Après ces Germains, vers l'Orient, ſont les Thoringiens autres Barba-
" res, à qui Auguſte Céſar permit de s'habituer dans cet endroit. Aſſez près
" de là en tournant vers le Midy, étoit le Pays des Bourguignons, *Burgun-*
" *diones.*

(Avant qu'ils fuſſent entrez dans les Gaules.)

" Et puis les Suéves & les Allemans, Nations courageuſes & peuplées,
" tous gens libres, & qui demeurent depuis long-temps en ces lieux-là. Dans
" la ſuite du temps, les Viſigots ayant forcé les frontiéres de l'Empire Ro-
" main, ſe jettérent dans les Eſpagnes & dans la partie des Gaules, qui eſt
" au-delà du Rhoſne, & s'en rendirent les Maîtres. Il faut ſçavoir que les
" Arboriques combattoient alors pour les Romains. Les Germains, c'eſt-à-
" dire, les François vouloient ſe les aſſujettir, parce qu'à cauſe du voiſina-
" ge, ce Pays étoit à leur bien-ſéance, & que les habitans avoient quitté leur
" mœurs & leur coûtumes anciennes. Les François faiſoient continuelle-
" ment des courſes ſur eux, & les attaquoient même avec toutes leur forces :
" mais les Arboriques, gens braves & affectionnez aux Romains, ſe défendi-
" rent toûjours vigoureuſement, & ne pûrent jamais être forcez. *Cumque his*
" *vim inferre Germani non poſſent.*

(Voilà les excurſions des François ſous nos premiers Rois clairement marquées, & les tentatives qu'ils firent inutilement tant de fois pour s'emparer du Pays.)

" Les Germains donc ne pouvant venir à bout de ces généreux voiſins par
" la force des armes, ils les priérent de vouloir bien les regarder comme leurs
" amis, & même que les deux Peuples pûſſent s'unir par des mariages. Les
" Arboriques acceptérent ces offres ſans beaucoup de peine. *Quas non invi-*
" *ti conditiones Arborichi mox accepere.*

(La raiſon que Procope va apporter de l'union des deux Peuples, marque évidemment le temps où elle ſe fit.)

" Les Arboriques, dit-il, acceptérent volontiers ces conditions, parce
" que les uns & les autres étoient Chrétiens ; *Erant enim utrique Chriſtiani.*

Or les François, comme perſonne ne l'ignore, ne furent Chrétiens que ſous le régne de Clovis : donc cette union ne ſe fit que ſous le régne de Clo-

vis,

vis. Juſqu'alors les Arboriques fidéles aux Romains, avoient arrêté les François, quand ils avoient voulu ſortir des marécages, où ils habitoient au-delà du Rhin, où, quand ils avoient forcé cette barriére, & fait quelques courſes dans le Pays, ils les avoient obligez à repaſſer bien-tôt après. Ce n'eſt donc que ſous Clovis, que les François unis de Religion & d'intereſt aux Arboriques, enlevérent ce qui reſtoit des Gaules aux Romains, ainſi que Procope le dira bien-tôt en termes exprès.

Une ſeule difficulté ſe preſente ici à réſoudre; c'eſt que lorſque Clovis & les François paſſérent le Rhin & défirent l'Armée Romaine auprès de Soiſſons, ils n'étoient pas encore Chrétiens : cela eſt vray; mais je réponds que quand Procope ſe ſeroit mépris dans une circonſtance d'une Hiſtoire, qu'il ne touche qu'en paſſant & par occaſion, cette mépriſe ne dévroit pas être tirée à conſéquence pour le reſte; & qu'il ne ſeroit pas moins vrai pour cela, que, ſelon luy, les François avant Clovis avoient toûjours été repouſſez des Gaules, toutes les fois qu'ils avoient tenté de s'en emparer. Mais on peut fort bien entendre Procope ſans luy attribuer cette faute. Clovis n'entra pas dans les Gaules par le Pays des Arboriques, mais vrai-ſemblablement par Cologne, où l'Hiſtoire nous apprend que Sigebert, Prince du Sang de Clovis, régnoit de ſon temps; & marchant entre le Rhin & la Meuſe, il vint au travers de la Foreſt d'Ardennes attaquer à Soiſſons Syagrius Général des Romains. Après l'avoir vaincu & s'être rendu maître du Pays, il ſe fit Chrétien avec la plus grande partie de ſon Peuple. Poſté comme il étoit ſur l'Eſcaut il tenoit les Arboriques enfermez entre luy & les autres François qui étoient au-delà du Vahal : il les coupoit, & leur rendoit très-difficile la communication avec les Romains. Ce fut alors que commencérent les Traitez entre les uns & les autres; & auſſi-tôt après ſuivit l'union des Nations qui les rendirent très-puiſſantes. *Eo pacto in unam coaliti gentem potentiſſimi evaſerunt.*

" De ſorte, continuë Procope, que les Soldats Romains, qui étoient en " garniſon aux extrémitez de la Gaule, (c'eſt-à-dire, vers la Mer, le Rhin, " & la Loire,) ne pouvant retourner à Rome, & ne voulant point ſe réfu- " gier chez les Ariens leurs ennemis; (c'eſt-à-dire, en Italie, dont Odoacre " Roy des Erules Arien s'étoit emparé,) ils ſe rendirent avec leurs Etendards " & le reſte du Pays, aux Arboriques, & aux François. *Seipſi cum ſignis &* " *Regionem quam ante ſervabant, Arborichis & Germanis permiſerunt.*

Voilà le premier établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, très-nettement marqué ſous le régne de Clovis.

" Il faut faire attention à ce qui ſuit. Tandis que l'Empire Romain ſub- " ſiſta, les Empereurs furent Maîtres des Gaules juſqu'au Rhin, (c'eſt ainſi " que Grotius a lû dans les manuſcrits Grecs dont il s'eſt ſervi pour ſa tra- " duction.) Mais ſi-tôt qu'Odoacre eût pris Rome, il céda aux Viſigots la " partie des Gaules, &c. (Or Odoacre ne fut maître de l'Italie que du temps de Childéric, & cinq ou ſix ans avant le régne de Clovis; donc au temps de Childéric les Romains tenoient les Gaules juſqu'au Rhin : & par conſéquent les François n'étoient point en poſſeſſion de ce qu'ils avoient pris ſous Clodion en-deçà.)

Le ſecond témoignage eſt de Grégoire de Tours, & me paroît convainquant. Il eſt tiré du premier Chapitre du cinquiéme Livre de ſon Hiſtoire, où chagrin de la guerre civile extrémement allumée entre Sigebert & Chilpéric, tous deux petits-fils de Clovis, il leur parle de la ſorte.

" Plût à Dieu, Princes, que vous ne fiſſiez la guerre que comme vos An-
" cêtres, & qu'en entretenant la paix entre vous, vous vous rendiſſiez re-
" doutables à vos Voiſins. Souvenez-vous de Clovis, celuy qui a commen-
" cé à conquérir ce que vous poſſédez : *Caput victoriarum veſtrarum*, com-
" bien il a défait de Rois, domté de Nations, ſubjugué de Pays; & pour
" faire tout cela, il n'avoit ni or ni argent; au lieu que vous avez de grands
" thréſors; *Et cum hoc faceret neque aurum, neque argentum, ſicut nunc in*
" *theſauris veſtris, habebat*..... Vous avez des magaſins de bled, de vin,
" d'huile, de l'or & de l'argent en abondance, &c. Sur cet endroit de Gré-
" goire de Tours, on peut faire les remarques ſuivantes.

Sigebert étoit Roy d'Auſtraſie, & avoit pour Capitale de ſon Royaume la Ville de Mets. Il poſſédoit les Pays des environs du Rhin, de la Moſelle & de la Meuſe. Chilpéric étoit Roy de Soiſſons, & avoit pour ſon partage ce qu'on appelle aujourd'huy la Picardie, une partie des Pays-Bas & de la Champagne : ſi la plus grande partie de ces Pays avoit été poſſédée, comme on le ſuppoſe, par Clodion, par Mérovée, par Childéric; comment eſt-ce que Clovis auroit commencé à en faire la conquête, *Caput victoriarum veſtrarum?* Mais s'il avoit reçû tout cela, ou preſque tout cela de ſes Ancêtres, comment ſe peut-il faire qu'il n'eût ni or, ni argent, ni magaſins? N'avoir ni or, ni argent, ni magaſins de bled & de vin, cela convient parfaitement à un Prince barbare, qui paſſe le Rhin pour venir s'établir dans les Gaules, & nullement à un Roy déja établi dans ce fertile Pays, que ſes Ancêtres poſſedoient depuis cinquante ans?

Roverius Hiſt. Monaſt. S. Joan. Reomaenſis.

Enfin le troiſiéme témoignage, par lequel je finis mes preuves, eſt celui de Jonas diſciple de Saint Colomban, dans la vie de Saint Jean Fondateur de l'Abbaye de Montier-Saint-Jean. Il compoſoit cette vie ſous Clotaire III. ſur les Memoires d'un autre Auteur anonyme encore plus proche du temps de Clovis.

Il écrit donc que ce Saint étoit déja au monde dès le temps des Empereurs Valentinien & Marcien; qu'il vécût juſqu'au régne de Juſtinien. Et parlant de ce qui arriva entre ces deux époques, il dit ces paroles : *Quo etiam tempore Franci cum Clodovæo Rege, poſtpoſitâ Republicâ, militari manu terminos Romanorum irrumpentes Galliam invaſerunt.* En ce temps-là les François mépriſant la République Romaine franchirent les limites de l'Empire, ſe jetterent dans les Gaules, & les envahirent ſous la conduite du Roy Clovis.

Ces paroles aſſurément ne ſuppoſent pas que Clovis fût déja dans les Gaules : & d'ailleurs on ſçait que du temps des Empereurs que je viens de nommer, & même de tout temps les Epithetes ordinaires du Rhin, par rapport aux Peuples de la Germanie, étoient *Limes Gallicus*, *terminus Romanorum*, *Rheni limes*, *&c.*

Dans la même Hiſtoire du Montier-Saint-Jean, il y a une autre choſe remarqua-

marquable, qui confirme parfaitement ce que Procope nous a appris de l'union des Arboriques à l'Empire de Clovis ſi-tôt qu'il fut Chrétien, & de la capitulation que les Garniſons Romaines firent alors en ſe rendant à luy.

Clovis dans une donation qu'il fait de quelques Terres à ce Monaſtére, parle en ces termes : Le ſaint homme Jean mit ce Monaſtére ſous nôtre protection : *Primo noſtro ſuſceptæ Chriſtianitatis anno, atque ſubjugationis Gallorum.* La premiere année de nôtre Chriſtianiſme, qui fut celle que les Gaulois furent ſubjuguez.

Je dis que cela s'accorde admirablement avec le témoignage de Procope : car on ne peut pas entendre ces derniéres paroles de l'entrée de Clovis dans les Gaules, parce qu'elle précéda ſon baptême de pluſieurs années, ni des conquêtes qu'il fit ſur les Viſigots ou ſur les Bourguignons, parce qu'elles ne ſe firent que long-temps après ſon baptême : mais cela s'entend très-bien de la reddition des Places que les garniſons Romaines luy remirent entre les mains, ainſi que le raconte Procope, & de la ſoûmiſſion des Arboriques, qui ſe donnerent à luy ſi-tôt qu'il fut Chrétien. Clovis compta que la Gaule étoit ſubjuguée, quand les Romains & les Arboriques eurent mis bas les Armes. *Primo noſtro ſuſceptæ Chriſtianitatis anno, atque ſubjugationis Gallorum.*

Au reſte cette donation de Clovis n'a rien qui puiſſe la faire paſſer pour une piéce ſuſpecte. Le Pére Rovere Jeſuite, qui a fait cette Hiſtoire du Montier-Saint-Jean, a eû un ſcrupule, ſur ce que ce Monaſtére étant dans le Diocéſe de Langres, & cette Ville étant alors du Royaume de Bourgogne, Clovis ne pouvoit pas luy avoir fait une donation des Terres qui ne luy appartenoient pas.

Cet Auteur ne ſe tire pas fort bien de cet embarras : mais c'eſt faute d'avoir fait une réflexion ; ſçavoir que quoique Montier-Saint-Jean fût du Diocéſe de Langres, il eſt cependant fort éloigné de cette Ville, & beaucoup plus près d'Auxerre qui étoit du Royaume de Clovis, comme on le voit par le premier Concile d'Orleans, où Theodoſe Evêque d'Auxerre aſſiſta du vivant du Roi Gondebaud, & dans le temps que ce Prince étoit rentré en poſſeſſion de tout ſon Royaume de Bourgogne.

M. Pérard dans ſon Recueil de piéces pour l'Hiſtoire de Bourgogne, nous aſſure que l'Original de cette donation eſt à la Chambre des Comptes de Dijon.

Il ne me reſte plus ici que deux ou trois objections à réſoudre, dont la ſolution ne me fera pas beaucoup de peine.

Objections & Réponſes.

La premiere objection eſt la découverte que l'on fit en 1653. du tombeau de Childéric à Tournay. Une grande partie des précieux monumens qui s'y étoient conſervez, ſe gardent aujourd'hui dans la Bibliothéque du Roi.

Ce ſont entre autres choſes quantité d'abeilles d'or, un ſtyle d'or avec des tablettes, un globe de criſtal, la figure d'une tête de bœuf d'or, des médailles d'or & d'argent des Empereurs qui avoient gouverné l'Empire devant & pendant le régne de ce Prince, des anneaux d'or, ſur un deſquels on voit un cachet où ſa figure eſt empreinte. Le viſage en eſt beau & ſans poil ; les cheveux, à la maniere des Rois des François de ce temps-là, ſont longs, en treſſe,

ſe, ſéparez au front & rejettez derriere le dos; autour de la figure ſe lit le nom de Childéric. Quelques oſſements qui ſe trouvérent aſſez entiers, marquoient une grande & haute taille d'environ ſix pieds, qui jointe à un beau viſage & à un grand courage, a pû fournir à la Fable de quoi embellir la vie de ce Roi, de tous les incidens Romaneſques dont j'ay parlé.

On peut donc m'objecter que ce tombeau de Childéric trouvé à Tournay, eſt une marque que les François étoient dès-lors en poſſeſſion de ce Pays-là.

Cette objection eſt foible : elle prouve ſeulement que Childéric eſt venu dans les Gaules, ce que je ne nie pas, & qu'il eſt mort dans une de ces expéditions, que lui & ſes Prédéceſſeurs faiſoient de temps en temps en-deçà du Rhin. Il fut ſurpris de la mort dans la Gaule Belgique, où ſes Soldats l'enterrérent dans un grand chemin qui conduiſoit à Tournay; de même que le Grand Alaric, ſe retirant après le pillage de la Ville de Rome, fut enterré par ſon Armée à l'endroit même où elle campoit : c'étoit la maniére ordinaire des Barbares.

Quand je dis que Childéric fut enterré dans le grand chemin qui conduiſoit à Tournay, je ne parle pas ſans garand. Marchantius, le ſçavant Monſieur Chifflet, dans l'Ouvrage qu'il a fait ſur la découverte de ce tombeau, & Vendelin homme auſſi très-habile dans les Antiquitez des Pays-Bas, nous aſſurent de cette circonſtance.

L. 1. Flandriæ.

Au reſte je ne crois pas que ce fût au retour de l'excurſion que Childéric avoit faite juſqu'au delà de la Loire, qu'il mourut : car nous avons vû qu'il avoit depuis repaſſé le Rhin, & que s'étant ligué avec le Roi des Saxons, ils firent enſemble la guerre aux Allemans. Il me paroît donc plus véritable qu'il revenoit dans les Gaules pour quelque nouvelle entrepriſe, lorſqu'il mourut auprès de Tournay.

La ſeconde objection paroîtra d'abord avoir plus de force : c'eſt que dès le temps que Clovis vint attaquer Syagrius Général de l'Armée Romaine, il y avoit dans les Gaules de petits Rois parens de Clovis; & en particulier un certain Ranacaire Roi de Cambray, qui, comme dit Grégoire de Tours, vint avec Clovis marquer le Champ de bataille, où les deux Armées en vinrent aux mains.

L. 2. c. 27.

Quelques-uns de nos Hiſtoriens ont fort raiſonné là-deſſus, & ont crû que ce Ranacaire étoit un fils, ou un petit-fils de Clodion, qui malgré la violence & l'uſurpation de Mérovée, s'étoit conſervé ce Pays, où il régnoit ſur une partie des François. Si cela eſt ainſi, il eſt manifeſte que Clodion s'étoit fixé dans les Gaules, & que Clovis n'eſt pas Fondateur de la Monarchie, comme je prétends qu'il l'a été.

Mais ceux qui raiſonnent de la ſorte, ne le font que ſur le préjugé commun que je combats; & ſur ce qu'ils ſuppoſent que Grégoire de Tours a dit ou a crû qu'avant Clovis, les Rois des François étoient établis dans les Gaules; ce qu'il ne dit nulle part : car, comme j'ay déja remarqué, il ne fait mention que de leurs excurſions, ſans ajoûter ni qu'ils ſoient demeurez dans les Gaules, ni qu'ils s'en ſoient retirez.

Grégoire de Tours dit donc que Clovis s'approcha de Soiſſons, avec Ranacaire

nacaire ſon parent, qui étoit auſſi Roi, *qui & ipſe regnum tenebat*; Non pas qu'il fût dès-lors Roi de Cambray, comme il le fut depuis : l'Hiſtorien ne le dit point du tout; mais c'eſt qu'il l'étoit au-delà du Rhin.

Les François étoient compoſez de pluſieurs Peuples : on comprenoit ſous ce nom les Bructéres, les Cattes, les Camaves, les Anſivariens, & pluſieurs autres, dont les cantons, comme le remarque fort vraiſemblablement Vignier *, étoient gouvernez chacun par leurs Chefs, ou leurs Rois, mais avec quelque dépendance d'un plus grand, qui portoit le nom de Roi de toute la Nation.

* De Origine Francorum.

Un Poëte Saxon, en parlant de ſon Pays, du temps de Charlemagne, dit que ces Peuples de Germanie avoient autant de Rois, ou de Chefs, que de Cantons.

Sed variis diviſa modis plebs omnis habebat
Quot pagos, tot penè duces.

Eumenius dans le Panégyrique de Conſtantin, parle des Rois des François au nombre pluriel : *Reges ipſos Franciæ non dubitaſti ultimis punire cruciatibus.* Nazarius auſſi, Ammien Marcellin, Claudien, Sulpice, &c. Ceux que Claudien appelle *Reges*, ſçavoir, Marcomire & Sunnon; Sulpice les appelle *Francorum Subregulos*; c'eſt-à-dire, des Rois ſubalternes. Mais je ſuis très-perſuadé que tous ces Rois des François, Marcomire, Sunnon, Ricomer, Théodémer, & les autres dont il eſt parlé dans ces anciens Auteurs, n'étoient pas tous d'une même Famille, & ne commandoient pas à la même partie de la Nation.

L. 1. de Laud. Stilic.

Pour revenir à ceux dont il eſt fait mention dans Grégoire de Tours du temps de Clovis, ces petits Princes ſuivirent ce Roi dans les Gaules, à condition de s'y faire de petits Etats plus conſidérables que ceux qu'ils avoient au-delà du Rhin. Ranacaire ſe fit Roi de Cambray; & ſi nous en croyons Hincmar, dans la Vie de ſaint Remi, il ſemble donner à entendre, que ce ne fut qu'après le baptême de Clovis, que ce Prince demeurant toûjours attaché aux erreurs du Paganiſme, établit ſa demeure en ce quartier-là, avec une partie des François de l'Armée, qui n'avoient pas jugé à propos de ſe convertir. *Multi denique de Francorum exercitu necdum ad fidem converſi cum Regis parente Raganario ultra Sumnam fluvium aliquamdiu degerunt, donec, &c.*

On voit encore un Sigebert ſurnommé *le Boiteux*, Roi de Cologne; un autre nommé Rénomer, Roi du Pays du Maine; un autre nommé Cararic, portant la même qualité, ſans que Grégoire de Tours nous diſe le quartier des Gaules, où étoit ſa demeure, comme il marque celui où régnoient les autres. Cararic étoit à la bataille de Soiſſons, auſſi bien que Ranacaire.

Celui-ci donc fut Roi de Cambray, comme Rénomer fut Roi du Maine, c'eſt-à-dire, après avoir paſſé le Rhin avec Clovis : car comment ce Rénomer qui régnoit dans le Maine, auroit-il pû s'y maintenir au milieu de toutes les Provinces, qui appartenoient aux Romains, s'il y avoit été avant que Clovis eût pouſſé juſques-là ſes conquêtes? Cette ſeule réflexion montre la vérité

de ce que je dis, que ces petits Rois ne furent Rois dans les Gaules, qu'après les conquêtes de Clovis.

Ainſi tous ces petits Rois ne m'embaraſſent point; ils ſont au contraire bien de la peine dans l'opinion commune; & ſi l'on y prend garde, on verra qu'ils ont donné lieu à mille vaines conjectures, qui n'ont fait qu'embroüiller nos Hiſtoires, & en multiplier les difficultez.

La troiſiéme objection eſt fondée ſur un paſſage de Grégoire de Tours, *Livre 2. chapitre 9.* où après avoir rapporté ce qu'il pouvoit ſçavoir touchant les Rois des François, Prédéceſſeurs de Clovis, & avoir cité l'Hiſtoire de Sulpice, celle de Frigéridus & celle d'Oroſius; il ajoûte une eſpéce de tradition, ſelon laquelle les François étoient venus de la Pannonie : *Tradunt multi eoſdem de Pannoniâ fuiſſe digreſſos; & primùm quidem littora Rheni amni incoluiſſe* *, *dehinc tranſacto Rheno Turingiam tranſmeaſſe, ibique juxta pagos, vel civitates Reges crinitos ſuper ſe creaviſſe.* Pluſieurs, dit-il, racontent que les François ſont venus de la Pannonie; que d'abord ils s'arrêtérent ſur les rives du Rhin; qu'enſuite ayant paſſé ce fleuve, ils avoient été vers la Turinge, & que là ils s'étoient fait des Rois chévelus en divers Cantons ou Citez.

* Al. Incubuiſſe.

Ce paſſage eſt embaraſſant; parce que pour venir de la Pannonie en Turinge, il ne faut point paſſer le Rhin, ce Pays étant entre la Pannonie & le Rhin. Eſt-ce, dit-on, que Grégoire de Tours étoit ſi ignorant dans la Geographie, qu'il pût tomber dans une telle faute? On a peine à en convenir?

Comme on étoit dans cet embaras, il ſe trouva un Manuſcrit, qui, au lieu de *Toringiam*, avoit *Tungriam*. On crût par-là avoir trouvé le dénouëment. On ſoûtint donc, que, ſelon Grégoire de Tours, les François avoient d'abord paſſé de la Pannonie, ſur les bords du Rhin; qu'enſuite ils avoient paſſé le Rhin, & étoient venus établir leur Royaume dans la Tongrie, c'eſt-à-dire, dans le Pays de Tongres au Pays de Liége : & que c'étoit delà que Clodion étoit venu juſques dans l'Artois; qu'il avoit pouſſé ſes conquêtes juſqu'à la Somme, &c.

C'eſt-là le ſyſtéme de Vignier, de Vendelin, du Pere Jourdan, & de pluſieurs autres, tout à fait contraire au mien, ſelon lequel je ſoûtiens que les Rois François ſont toûjours demeurez au-delà du Rhin juſqu'à Clovis.

C'eſt un thréſor pour un Docte, qu'une découverte de cette nature, quand elle fonde un nouveau ſyſtéme qui a quelque choſe de ſpecieux : mais il faudroit avant que de la ſoûtenir, en examiner la ſolidité, & il n'y en a ici aucune.

Premierement, c'eſt une pure tradition que Grégoire de Tours rapporte comme fort incertaine : *Tradunt multi, &c.* il n'en fait point ſon ſentiment; & il eſt clair que ce n'eſt pas celui des Auteurs qu'il cite, ſelon leſquels, dans les textes qu'il en rapporte, les François étoient toûjours au-delà du Rhin, d'où ils faiſoient des irruptions dans les Gaules, & chez qui les Généraux Romains alloient de temps en temps porter la guerre, en paſſant le Rhin; & cela ſous l'Empire d'Honorius : c'eſt-à-dire, du temps de Pharamond.

Ainſi, quand il ſeroit vrai que les François, un ſiécle ou deux auparavant, fuſſent venus de la Pannonie dans le Pays de Tongres, ſi depuis on ne les trou-

ve

ve qu'au-delà du Rhin; ſi, ſelon tous ces Auteurs contemporains, on va attaquer & châtier leurs Ducs ou leurs Rois au-delà de ce fleuve; ſi on ne voit pas dans ces mêmes Auteurs le moindre veſtige du Royaume des François dans le Pays de Tongres; quel fondement ces deux lignes de Grégoire de Tours donnent-elles au ſyſtéme d'un Royaume des François établis en-deçà du Rhin?

Secondement, tout ce que j'ai rapporté d'Apollinaire, de Procope, de Grégoire de Tours, détruit entierement cette idée.

Troiſiémement, *Tongria* eſt un mot qu'on n'a jamais lû dans les anciens Hiſtoriens. On y voit bien celui de *Tongri*, mais *Tongria* ne ſe trouvera ni dans aucun autre endroit de Grégoire de Tours, ni dans les Auteurs qui l'ont précédé, ni dans ceux qui l'ont ſuivi; au lieu que celui de *Toringia* ſe voit par tout.

Mais oublions tous ces raiſonnemens, & pluſieurs autres que je pourrois faire; laiſſons les argumens dont Monſieur de Valois a fortement réfuté ce ſyſtéme; quoiqu'il tienne comme les autres, que Clodion & ſes ſucceſſeurs ont régné en-deçà du Rhin. Venons au fait du Manuſcrit.

Ce Manuſcrit l'emportera-t-il contre l'autorité de tant d'autres, où l'on voit tout le contraire? Ceux qui ont fait valoir cette découverte, ont-ils fait une réfléxion? ſçavoir que depuis plus de mille ans que Grégoire de Tours a écrit, on a toûjours lû *Toringiam* en cet endroit, & jamais *Tongriam*.

Frédégaire qui écrivoit peu de temps après Grégoire de Tours, dit, en ſe ſervant des paroles mêmes de cet Hiſtorien dont il fait l'Epitome, que Clodion demeuroit *in termino Toringorum*. L'Auteur du Livre, qui a pour titre, *Geſta Regum Francorum*, parle tout de même, & ajoûte expreſſément que Clodion paſſa le Rhin pour venir dans le Pays d'Artois. Le Moine Roricon, Hincmar dans la Vie de ſaint Remy, & tous les autres Copiſtes de Grégoire de Tours, employent le même terme. Ils ont donc lû dans les manuſcrits qu'on avoit de cet Auteur, il y a mille ans, il y a huit cens ans, il y a ſix cens ans, de la même maniere qu'on lit aujourd'hui dans nos Livres imprimez.

Ainſi le manuſcrit de Morel, où l'on voit *Tungriam*, n'a ce mot que par la correction de quelque demy Sçavant, que le paſſage de Grégoire de Tours embaraſſoit.

Mais, dira-t-on, peut-on croire que Grégoire de Tours n'ait pas ſçû que pour venir de Pannonie en Turinge, il ne falloit pas paſſer le Rhin. Monſieur de Valois, pour éluder cette difficulté, fait une autre correction au paſſage, & dit qu'il faut lire dans Grégoire de Tours, *Debinc tranſacto Mœno*, & non pas *Rheno*, après avoir paſſé le Mœin; cela vaut mieux; mais après tout, c'eſt deviner & contredire encore tous les manuſcrits: Pour moy, voicy ma penſée là-deſſus.

Je dis que Grégoire de Tours rapporte là une tradition ſans l'examiner, ni ſans ſçavoir ce qu'il y avoit de vrai ou de faux; & que cette tradition avoit quelque fondement, même en ce qu'elle avoit de faux.

Vignier, dans ſon Traité de l'origine des anciens François, rapporte une

inſcription

inſcription trouvée dans les ruines de la vieille Bude en Pannonie, où il eſt dit qu'une légion de Sicambriens fonda en ce lieu-là une Ville qu'elle appella Sicambrie de ſon nom.

* L. 4. Annal. Il y avoit au rapport de Corneille Tacite, * des Sicambres dans ces quartiers-là au ſervice de l'Empereur Tibére. Il y avoit des Bataves dans le même Pays au ſervice de l'Empereur Hadrien, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien Dion. On voit dans les anciens Géographes, un Peuple proche de là appellé *Brenci*. Les Sicambres & les Bataves étoient compris ſous le nom de François, comme les Bruchtéres, les Camaves, & les autres qui habitoient le long des bords du bas Rhin & du Vahal. Le mot *Brenci* a beaucoup de rapport à *Franci*.

Voilà ce qui a pû être le fondement de la tradition qui faiſoit venir les François de la Pannonie, toute fauſſe qu'elle étoit en ce point-là. La multitude des Nations barbares qui inondérent l'Empire au cinquiéme ſiécle de l'Egliſe, la diverſité, & la multiplicité de leurs noms, & l'obſcurité de leur origine donnoient alors occaſion à toutes ces conjectures que l'on faiſoit ſur leurs anciennes demeures.

Pour l'autre point, ſçavoir que les François fuſſent venus vers la Turinge en paſſant le Rhin, c'eſt ce qui paroît difficile à comprendre; & c'eſt pourtant ce qu'il y avoit de vray dans cette tradition; & ce qui étoit arrivé trois cens ans avant que Gregoire de Tours écrivît ſon Hiſtoire.

Euménius dans le Panégyrique de Conſtance, & Zozime ſur la fin du premier Livre de ſon Hiſtoire, racontent que l'Empereur Probus ayant vaincu les François, agréa la propoſition qu'ils lui firent de leur donner des terres pour habiter : qu'il leur en accorda ſur le bord du Pont-Euxin, où ils furent tranſportez ; qu'auſſi-tôt après leur arrivée s'étant révoltez, ils s'emparérent de quantité de Navires, qu'ils trouvérent au bord de la Mer; que ces Aventuriers s'embarquérent, & ravagérent toutes les côtes d'Aſie, de Gréce, d'Afrique, de Sicile, prirent & pillérent Siracuſe, penetrérent dans l'Ocean, & s'en revinrent enfin dans leur Pays.

Pour y rentrer, ils traverſérent les Gaules, vinrent ſe repoſer ſur les bords du Rhin, c'eſt ce que dit Grégoire de Tours, *Littora Rheni amni incubuiſſe :* & enſuite ils paſſérent vers la Turinge qui étoit la frontiere du Pays des François de ce côté-là. *Dehinc tranſacto Rheno Toringiam tranſmeaſſe.* C'eſt ainſi, ce me ſemble, que ſe doit entendre la tradition dont parle Grégoire de Tours, ſi toutefois elle vaut la peine d'être expliquée. Diſons un mot de ceux qui ont écrit depuis luy, & qui ont placé les François dans les Gaules avant Clovis.

De l'autorité des Ecrivains qui placent les François dans les Gaules avant Clovis.

Ce ſont ceux-là même qui trouvent l'origine de nôtre Nation dans la Ville de Troye; & qui racontent ſérieuſement, qu'après la priſe de cette Ville par les Grecs, une partie des habitans paſſa en Italie ſous la conduite d'Enée, qu'une autre partie au nombre de douze mille, alla s'établir vers les Palus-Méotides, où elle bâtit une Ville appellée Sicambrie; que les François demeurérent là juſqu'au regne de Valentinien; & que ce fut du temps de cet Empereur, qu'ils s'approchérent du Rhin; après quoy ſuit l'Hiſtoire de l'établiſſement de Clodion dans les Gaules.

Le

Le commencement de cette Hiſtoire eſt une pure fable, & eſt plein d'abſurditez. Le temps du départ des François de Sicambrie, & de leur arrivée ſur le Rhin du temps de Valentinien, eſt une fauſſeté viſible; l'Hiſtoire Romaine faiſant mention des François, comme d'habitans de la Germanie, dès le temps de l'Empereur Gallien. Peut-on après cela faire fond ſur ce qui ſuit de l'établiſſement de ces mêmes François dans les Gaules ſous Clodion, que l'Hiſtoire Romaine dit expreſſément en avoir été chaſſez par Aëtius Général de l'Armée de l'Empire.

En un mot tous ces Ecrivains ont gloſé ſur Grégoire de Tours, qui parle de l'entrée de Clodion dans les Gaules, & qui paſſant ſous ſilence la défaite de ce Prince par Aëtius, que nous apprenons par l'Hiſtoire de l'Empire, leur a donné lieu de croire, qu'il s'y étoit établi. A cette fauſſeté ces Ecrivains, pluſieurs ſiécles après Grégoire de Tours, en ont ajoûté une infinité d'autres dont tout le monde convient, & qui doivent faire compter pour rien leur autorité ſur le point dont il s'agit.

Au ſujet de mon nouveau ſyſtéme, il y a eu des gens qui ſe ſont imaginé que je retranchois quatre de nos Rois de la premiére Race, ſçavoir Pharamond, Clodion, Mérovée & Childéric, & ils ont preſque regardé ce retranchement comme un attentat. C'eſt ainſi que l'on prononce, quand on juge ſans avoir donné la moindre attention aux choſes dont on entreprend de juger. Je n'ay point ôté à la premiére Race les quatre Rois dont il s'agit; mais je les fais régner dans la France au-delà du Rhin. Qu'ils ayent régné dans cette France, ou dans les Gaules, ils n'en ſont pas moins Rois des François, & n'appartiennent pas moins à la premiére Race. Si ceux qui, comme la plûpart de nos Hiſtoriens, font régner Pharamond ſur les François au-delà du Rhin, ne ſont pas cenſez l'ôter à la premiére Race, pourquoy m'accuſera-t-on de le luy ôter, parce que je le fais régner comme eux au-delà de ce fleuve auſſi-bien que ſes premiers Succeſſeurs?

Voilà, ce me ſemble, mon opinion aſſez ſolidement établie, ſelon laquelle Clovis eſt le premier des Rois des François qui ait fixé la demeure de la Nation dans les Gaules, où tous ſes Prédéceſſeurs n'avoient fait que des excurſions, ſans pouvoir s'y établir, ayant toûjours été repouſſez par les Romains: & c'eſt la raiſon pourquoy en entreprenant d'écrire l'Hiſtoire de France depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules, je la commence par Clovis.

Ceux qui ont trouvé mauvais que je ne commençaſſe pas mon Hiſtoire par Pharamond, comme ont fait les autres qui ont écrit avant moy l'Hiſtoire de France, auront encore de quoy ſe ſatisfaire ſur un point; c'eſt que dans ce premier Article de ma Préface Hiſtorique, & dans le ſuivant, ils trouveront tout ce qu'il y a de plus conſidérable & de non fabuleux dans les régnes de Pharamond, de Clodion, de Mérovée & de Childéric: car j'y ay touché tous les faits les plus importans & les plus ſeurs des régnes de ces quatres Princes; & je n'y ay rien omis que les fables qui ne ſervent qu'à gâter une Hiſtoire.

ARTICLE SECOND.

De la dépoſition du Roy Childéric pére de Clovis, & de l'élection du Comte Gilles Général de l'Armée Romaine, pour être mis en ſa place ſur le Thrône des François.

L. 2. c. 12. " Les François, dit Grégoire de Tours, après avoir chaſſé Childéric à " cauſe de ſes exceſſives débauches, élûrent d'un commun conſentement le " Comte Gilles pour leur Roy, c'étoit celuy qui commandoit l'Armée Ro- " maine dans les Gaules.

Je n'ay preſque contre ce fait que des conjectures & des argumens négatifs; mais peut-être feront-ils ſur l'eſprit des Lecteurs, quand ils les auront examinez, le même effet qu'ils ont fait ſur le mien, je les toucheray en deux mots.

On ne peut guéres voir rien de plus extraordinaire que cette élection d'un Général de l'Armée Romaine par des François, tels qu'étoient ceux dont je parle, Payens, jaloux de leur liberté & de la gloire de leur Nation, auſſi différens des Romains par leurs mœurs, leur Police, leurs Coûtumes, que par leur Religion, leurs Ennemis déclarez, & qui ne cherchoient depuis longtemps qu'à leur enlever une partie des Gaules. Une telle élection conſidérée en elle-même paroît quelque choſe à peu près d'auſſi bizarre, que nous l'auroit paru, il y a quelques années, la conduite des Turcs, ſi après avoir dépoſé Mahomet IV. ils avoient élevé ſur le Thrône d'Orient le Prince Charles de Lorraine, qui commandoit alors les Troupes de l'Empereur en Hongrie.

Plus cet incident étoit ſingulier, & plus devoit-il être marqué dans l'Hiſtoire de l'Empire : on n'y en dit pas néanmoins un ſeul mot. C'étoit dans un temps où l'on étoit à Rome dans des défiances continuelles des Généraux d'Armées, ſur tout des Armées des Gaules. Toutes leurs démarches étoient ſuſpectes. Aëtius Prédéceſſeur du Comte Gilles avoit été poignardé ſur le ſoupçon de quelque intelligence qu'il avoit avec les Vandales. D'autres avant luy avoient eu un ſort pareil pour de ſemblables raiſons. Le Comte Gilles étoit Gaulois de nation, aimé des Peuples, & Capitaine expérimenté. Quel plus grand ſujet de défiance eût pû donner ce Général, que d'unir en ſa perſonne au commandement des Armées des Gaules, qu'on ſuppoſe qu'il garda toûjours, l'autorité Royale ſur un Peuple belliqueux, redoutable depuis longtemps à l'Empire, & qui commandé & diſcipliné par un Chef de cette importance, ſeroit devenu invincible? Le Tyran Magnence, qui avec le ſecours des Saxons & des François, avoit voulu envahir l'Empire du temps de l'Empereur Conſtance, étoit un exemple qu'on ne devoit pas avoir encore oublié.

Priſcus Rhetor. Idæcius in Chronico.

Cette démarche étoit extrémement délicate pour ce Comte, ſuppoſé qu'il voulût demeurer dans le devoir. C'étoit ſous la tyrannie du Patrice Ricimer, qui créoit & faiſoit périr les Empereurs les uns après les autres, ſelon qu'il s'en accommodoit, ou qu'il s'en ennuyoit. Et certainement au cas que le Comte

Comte Gilles eût été tenté de monter ſur le Thrône de l'Empire, il avoit par là la plus belle occaſion du monde de ſe faire proclamer Empereur. Eſt-il donc poſſible qu'un événement ſi ſurprenant & en même-temps ſi public, qui devoit naturellement cauſer tant d'inquiétude, faire naître tant de ſoupçons, donner lieu à tant d'intrigues, tenir toute la Cour en ſuſpens, eût échapé à tous ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de l'Empire de ce temps-là?

Le régne de ce Général Romain fut un régne de huit ans, autre circonſtance remarquable. Pendant ce temps-là il commanda toûjours les Armées de l'Empire. Enfin au bout de ces huit ans les François ſe révoltérent contre luy, l'abandonnérent; & le voilà réduit à ſa ſeule qualité de Général de l'Armée Romaine dans les Gaules. Voilà encore de grandes révolutions & des aventures bien extraordinaires, pour avoir été oubliées par tous les Hiſtoriens contemporains ou voiſins de ce temps-là.

Ma ſeconde réfléxion ſur ce fait, c'eſt que le Comte Gilles n'eſt pas un homme obſcur & inconnu aux Hiſtoriens: pluſieurs en ont parlé; mais ils ne l'ont jamais traité que de Comte ou de Général de l'Armée Romaine dans les Gaules; & aucun d'eux n'a fait la moindre alluſion à ſa qualité de Roy.

Dans la Vie de Saint Martin écrite en Vers par Paulin, (qui n'eſt pas Saint Paulin de Nole, comme quelques uns l'ont crû; mais un autre de même nom & de même ſiécle,) on voit le Comte Gilles ſoûtenir avec courage le ſiége d'Arles contre Théodoric Roy des Viſigots, & le luy faire lever après une vigoureuſe ſortie & une grande défaite. On n'en fait honneur ni aux François, ni au Roy des François. L. 6.

Peut-être dira-t-on, ne l'étoit-il pas encore; cette action ne s'étant faite qu'un an après que Childéric fut monté ſur le Thrône. Il eſt pourtant impoſſible ſans cela, & même avec cela, de trouver les huit ans de régne que luy donne Grégoire de Tours: car Childéric commença à régner en 458. & le Comte Gilles mourut en 463. Mais il devoit être Roy au moins lorſqu'il accompagna l'Empereur Majorien en Eſpagne pour l'expédition d'Afrique, que l'incendie des Vaiſſeaux fit manquer. Cependant Sidoine Apollinaire faiſant un long dénombrement des diverſes Nations que Majorien avoit alors dans ſon Armée, ne nomme ni les François, ni le Roy des François. On n'y voit ni le nom de *Franci*, ni ceux de *Bructeri*, de *Chatti*, de *Sicambri*, ni aucun des autres que cet Ecrivain & les Hiſtoriens de ce tempe-là, ont coûtume de donner aux François. L. 2. c. 12. Idacius in Chronico. Priſcus Rhetor. An. 400.

Baſtarna, Suevus,
Pannonius, Neurus, Chunus, Geta, Dacus, Alanus,
Bellonothus, Rugus, Burgundio, Veſus, Alites,
Biſalta, Oſtrogothus, Procruſtes, Sarmata, Moſchus,
Poſt aquilas venêre tuas.

Si le Comte Gilles étoit alors Roy, n'auroit-il pas eu une Armée entiére de François ſous ſon commandement? Et auroit-il quitté ſon Royaume, ſans

amener avec luy les principaux Capitaines & les meilleures Troupes, dans un temps où il devoit tout appréhender de l'inconſtance de la Nation?

Priſcus Rhetor. Priſque, le Rhéteur, que j'ay déja cité en une autre occaſion, où il nous apprend des particularitez ſi importantes des enfans de Clodion que nul autre n'avoit rapportées, nous marque encore une choſe bien conſidérable du Comte Gilles dont nous parlons; il l'appelle en Grec Νιγίδιος, au lieu de Αεγίδιος. Il dit que ce Comte irrité contre les Romains d'Italie, c'eſt-à-dire, contre Ricimer qui avoit fait périr l'Empereur Majorien, leur donna de grandes inquiétudes: parce, dit-il, que ce Capitaine étoit à la tête d'une groſſe Armée qui avoit ſuivi Majorien en Eſpagne, & dont il eût vengé la mort, ſi les Gots n'euſſent fait diverſion dans les Gaules, & ne l'euſſent obligé à venir défendre la frontiére de l'Empire contre eux, où ce Général fit des merveilles. On ne voit en tout cela qu'un Général Romain, & pas la moindre apparence d'un Roy des François: c'étoit cependant là un endroit tout propre à marquer cette circonſtance.

In Chronico. An. 462. Mais le Comte Gilles étoit Roy des François, ſi jamais il l'a été, lorſque, ſelon Idace, il remporta ſur les Gots une grande Victoire dans la Province Armorique, où Frétéric frére de Théodoric Roy des Viſigots fut tué. Idace qui luy donne en cette occaſion la qualité de Comte & de Général de l'une & de l'autre Milice Romaine, & nous apprend avec cela que c'étoit un grand homme de bien, paſſe ſous ſilence ſa qualité de Roy. Il fait mention encore de ce Capitaine en deux autres endroits; & enfin en rapportant ſa mort, il en parle comme d'un homme dont la conduite & le courage ſervoient ſeuls de barriére aux Gots, pour les empêcher d'entrer dans les Terres de l'Empire. *Qua défiſtente mox Gothi regiones invadunt, quas Romano nomini tuebatur.*

Mais ce qui eſt remarquable, & ce qui paſſe l'argument négatif, c'eſt que ſelon l'Evêque Idace qui écrivoit ce qui ſe paſſoit de ſon temps, ce Comte meurt la troiſiéme année de l'Empereur Sévére; c'eſt-à-dire, cinq ans après
An. 463. que Childéric eût ſuccédé au Royaume des François par la mort de ſon pére Mérovée. Où trouver donc ces huit ans que Grégoire de Tours donne au régne du Comte Gilles? Je ne ſçay ſi je me trompe; mais il me ſemble que cet aſſemblage de preuves que j'ay réünies icy, ſont une démonſtration morale contre ce Paradoxe Hiſtorique, d'un Général Romain élû Roy par les François de ce temps-là.

Pour moy je me perſuade que cette Hiſtoire apocryphe n'a été reçûë juſqu'à préſent ſans contredit par nos Ecrivains de l'Hiſtoire de France, que parce qu'elle ſervoit à égayer un peu la triſte ſtérilité de ces premiers régnes, qu'on s'étoit mis en tête ſans nul fondement raiſonnable, de placer en-deçà du Rhin.

Ma penſée donc eſt que ce que Grégoire de Tours a écrit là-deſſus, n'eſt point autre choſe que l'extrait ou l'abrégé de quelque Roman qui couroit de ſon temps, & qu'il a pris pour une véritable Hiſtoire du régne de Childéric, qui régnoit au-delà du Rhin près de cent cinquante ans avant qu'il écrivît la ſienne.

Car ſi l'on y prend garde, tout eſt icy Romaneſque; Childéric encore enfant.

ſant mené en captivité, & puis ſauvé par Viomade, le caractére qu'on luy donne d'un Prince également brave & amoureux, ſa retraite chez le Roy de Turinge, après avoir été chaſſé de ſon Thrône par ſes Sujets, ſes amours avec la Reine de Turinge, cette Reine, qui après le rétabliſſement de ce Prince, quitte ſon mari & ſon Royaume pour venir chercher ſon Amant, cette piéce d'or partagée en deux, dont Childéric avoit gardé une moitié, & dont l'autre moitié luy fut renvoyée par ſon fidéle Viomade, pour luy faire entendre qu'il étoit temps de revenir dans ſes Etats, ſans parler des viſions qu'on prétend qu'il eût la premiére nuit de ſes nôces, que ceux qui l'ont fait régner en-deçà du Rhin ont ajoûtées au petit conte de Grégoire de Tours. Tout cela ſans doute a tout l'air d'un Roman. Et je crois que bien des gens penſeront comme moy là-deſſus.

On pouvoit alors impunément embellir de ces ſortes d'épiſodes l'Hiſtoire des François, par la raiſon qu'ils étoient encore dans la France, c'eſt-à-dire, au-delà du Rhin ſans avoir que très-peu de commerce avec les Gaulois; & on ne commença à ſçavoir d'eux quelque choſe de bien certain qu'après que Clovis ſe fut établi dans les Gaules. Alors on étoit inſtruit de ce qui ſe paſſoit parmi eux, comme on ſçavoit ce qui ſe paſſoit chez les Bourguignons & chez les Viſigots, les négociations de leurs Rois, leurs alliances, leurs mariages, leurs intérêts dans les grands mouvemens qui ſe faiſoient par rapport à eux dans les Gaules. Ce n'eſt que depuis ce temps-là que nôtre Hiſtoire commence à ſe débroüiller, & à ouvrir une ſcéne digne de ceux qui veulent s'en inſtruire.

Ainſi les deux faits que je viens d'établir dans ces deux Articles ſe ſervent de preuve l'un à l'autre. L'ignorance profonde où l'on a été dans les Gaules touchant les affaires des François juſqu'au temps de Clovis, marque qu'ils n'y étoient pas établis avant ce temps-là; & par cette raiſon même qu'ils n'y étoient pas encore établis, on ne doit pas recevoir comme des véritez, des faits qui les regardent, auſſi peu vraiſemblables que celuy que je viens de combattre. Ce fait d'ailleurs étoit ſi important, qu'il auroit dû être marqué par tout, & néanmoins il ne l'eſt nulle part que plus de cent cinquante ans après, qu'on prétend qu'il s'eſt paſſé. Enfin les Epoques ne s'accordent point du tout avec la Chronologie des Auteurs contemporains.

Je finis par une réfléxion que je ſupplie les Lecteurs de faire avec moy, que quand il s'agit de faits pareils à ceux que je viens de traiter, on doit moins régler ſon jugement ſur la force de chaque preuve priſe en particulier, que ſur l'aſſemblage de toutes ces mêmes preuves. En des matiéres de cette nature les argumens pris ſéparément n'ont pour la pluſpart que de la probabilité; mais tous ramaſſez enſemble, & ſoûtenus les uns par les autres font un autre effet ſur l'eſprit, & forment une démonſtration morale, capable de convaincre ceux qui ſans prévention cherchent la vérité de bonne foy, & ſont bien-aiſes de la voir, quand elle ſe préſente.

ARTICLE TROISIE'ME.

Où l'on examine ſi le Royaume de France depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules, a été un Etat héréditaire, ou un Etat électif.

Du Haillan, celuy des Auteurs de nôtre Hiſtoire générale, qui au reçit des faits Hiſtoriques a le plus ajoûté de réfléxions, s'explique ainſi ſur ce ſujet. A- " près la mort de Clodion le Chévelu, Mérovée fut élû Roy par les François, " qui ſe réſervérent cette puiſſanee d'élire & bannir & chaſſer leurs Rois. Et " bien que les enfans ayent ſuccédé quelquefois à leurs péres, & les fréres à " leurs fréres, ce n'a été par droit héréditaire, ains par l'élection & conſente- " ment des François, qui ſe trouvant bien d'un Roy, ont voulu, en récompen- P. 124. " ſe des biens reçûs de luy, élire & recevoir pour Roy, ſon fils ou ſon frére.

Et en un autre endroit, " par ces exemples & autres ſemblables dont " l'Hiſtoire de France eſt pleine, on lira que les Rois François jadis étoient " électifs, & non héréditaires, & encore depuis qu'ils ſe ſont attribué la poſ- " ſeſſion héréditaire d'iceluy, rejettant l'élection que le Peuple en faiſoit, eſt " demeuré une forme d'élection qui ſe fait à leur Sacre & Couronnement à " Rheims, auquel les Pairs de Franee au nom de l'Egliſe, de la Nobleſſe, & " du Peuple éliſent le Roy là préſent. Mais cette forme d'élection n'eſt qu'u- " ne ombre de l'ancienne. C'eſt-là le ſentiment de cet Hiſtorien ſur ce ſujet.

D'autres au contraire prétendent que l'Empire François étoit dès-lors héréditaire comme aujourd'huy; que les enfans des Rois, ſelon le droit de la Nation, ſuccédoient à leurs péres; qu'au défaut des enfans mâles les fréres ſuccédoient, & au défaut de ceux-là, que e'étoient les parens les plus proches. Je erois cette ſeconde opinion très-vraye, & celle de du Haillan très-fauſſe, au moins pour la premiére Race; car il me paroit qu'il y eût du changement pour la ſeconde.

1. Preuve. La premiére preuve de ma propoſition eſt la maniére dont nôtre ancien Hiſtorien s'exprime ſur le partage que les enfans de Clovis firent de l'Empire François après ſa mort. *Clovis étant mort*, dit Grégoire de Tours, *ſes quatre fils Thierri, Clodomire, Childebert & Clotaire partagérent entre eux ſon Royaume.* Il n'y a là nulle mention d'élection; au contraire, il eſt expreſſément marqué que ce ſont les enfans qui partagent eux-mêmes entre eux la ſucceſſion de leur pére. Certainement rien n'eſt plus conforme à la ſucceſſion héréditaire que ce partage; & rien ne paroit s'accorder moins avec une élection. Si l'élection y étoit intervenuë, elle auroit apparemment tombé ſur un ſeul. C'eſt-là l'uſage ordinaire des Etats électifs; mais ſuppoſons que les François comptant pour rien l'affoibliſſement de la Monarchie, & pluſieurs autres inconvéniens, euſſent réſolu de la partager, il auroit au moins fallu que d'abord les Seigneurs euſſent fait eux-mêmes le partage de l'Etat en quatre Royaumes, & qu'enſuite chaque Royaume eût élû ſon Roy. Or il ne paroit

L. 3. c. 1. Defuncto igitur Clodovæo, quatuor filii ejus, Theodoricus, Clodomirus, Childebertus atque Clotarius regnum ejus accipiunt, & inter ſe æquâ lance dividunt.

dans

dans l'Hiſtoire nul veſtige de cela, ni en cette occaſion, ni en d'autres pareilles; & au contraire l'Hiſtorien dit expreſſément que ce furent les fils de Clovis qui firent eux-mêmes les partages entre eux.

Je tire une ſeconde preuve de la maniere dont ſe fit le partage du même Empire François entre les fils de Clotaire I. Ce Prince avoit réüni en ſa perſonne toute la Monarchie Françoiſe, & laiſſa auſſi quatre fils, Chilpéric le cadet ſe ſaiſit de la Ville de Paris, prétendant s'aſſurer par là la partie du Royaume qu'on appelloit le Royaume de Paris. Mais, dit Grégoire de Tours, ſes trois fréres unis enſemble le chaſſérent de Paris & en vinrent à un partage légitime qu'ils firent entre eux. *Inter ſe diviſionem legitimam faciunt:* & le ſort donna à Caribert le Royaume de Paris, *deditque ſors Gariberto regnum Childeberti, ſedemque habere Pariſiis*; à * Gontran le Royaume d'Orleans qui avoit été autrefois le partage de Clodomire; à Chilpéric celuy de Soiſſons qui avoit appartenu à Clotaire ſon pére, & à Sigebert le Royaume de Thierri qui avoit pour Capitale la Ville de Mets. Outre cette maniére de partager, qui n'eſt, comme j'ay dit, nullement propre des élections faites par le Peuple, outre que ce ſont encore les Princes eux-mêmes qui font ce partage entre eux; il eſt icy marqué expreſſément qu'ils tirérent au ſort; peut-on rien voir qui reſſente moins l'élection? 2. Preuve.

Troiſiéme preuve. Gontran Roy de Bourgogne étant demeuré ſeul après la mort de ſes trois fréres, ſe ſaiſit d'une partie du Royaume de Chilpéric & de quelque partie de celuy de Sigebert qu'il prétendoit luy appartenir en vertu d'un Traité qu'il avoit fait avec ces deux Princes ſes fréres. Ce Prince n'avoit point d'enfans mâles, mais il avoit deux neveux, Childebert Roy d'Auſtraſie, fils de Sigebert, & Clotaire II. fils de Chilpéric. Il fit un Traité avec Childebert par lequel il le faiſoit héritier de tous ſes Etats, à quelque peu de choſe près qu'il ſongeoit à laiſſer à Clotaire; & en effet Childebert après ſa mort ſe mit en poſſeſſion du Royaume de Bourgogne; eſt-ce là la conduite d'un Roy qui poſſéde un Royaume électif? Les Peuples ne ſe ſeroient-ils pas oppoſez à un Traité qui eût violé ſi ouvertement leurs droits? Et il ne faut pas dire que ce fut là une uſurpation de Gontran: c'étoit un bon & ſaint Prince, qui n'étoit ni fort vaillant ni fort ambitieux, & dont le gouvernement même étoit foible. 3. Preuve.

La quatriéme preuve, eſt que les fils des Rois de la premiére Race étoient appellez Rois, même ſans avoir été aſſociez au Thrône par leur pére. Cela ſe voit en pluſieurs endroits de nôtre Hiſtoire; & même dès leur naiſſance ils portoient le titre de Roy. C'eſt ce que nous apprend la 39. formule du 1. L. de Merculphe, dont le titre eſt, *Ut pro nativitate Regis, ingenui relaxentur.* Et dans cette formule le Roy ordonne que pour obtenir de Dieu une longue vie au Prince nouveau né, on donne la liberté à un certain nombre d'Eſclaves des Maiſons Royales. Rien ne montre mieux que la naiſſance donnoit aux fils des Rois par elle-même, droit à la Royauté. 4. Preuve.

Une

* Guntramno regnum Clodemeris ac tenere ſedem Aurelianenſem, Chilperico verò regnum Clotarii patris ejus, cathedramque Sueſſionum habere, Sigeberto quoque regnum Theodorici ſedemque habere Metenſem.

5. Preuve. Une cinquiéme preuve, eſt, ce que dit l'Hiſtorien Agathias, en parlant de la mort de Theodébalde Roy de la France Auſtraſienne, qui n'avoit point laiſſé d'enfans mâles. Cet Auteur dit que la Loy *du Pays après la mort de Theodébalde appelloit à la Couronne Childebert & Clotaire* ſes deux grands-oncles, *comme ſes plus proches parens.* C'étoit donc la Loy & la proximité du Sang, & non pas l'élection qui régloit alors la ſucceſſion de l'Empire des François.

L. 2.

Mais il y a ſur cela un préjugé qui me paroît fonder une démonſtration dans une matiére telle qu'eſt celle dont il s'agit; c'eſt que pendant plus de trois cens ans la Couronne s'eſt conſervée dans la même Famille, tant au-delà qu'en deçà du Rhin. Car depuis Pharamond qui commença à régner vers l'an 420. juſqu'à l'an 751. ou 752. que Childéric III. fut dépoſé, & que Pepin Chef de la ſeconde Race prit le titre de Roy, il y a 331. an. Que ſi ſuivant l'idée de du Haillan le Royaume avoit été purement élective, & que toutes les autres Familles illuſtres parmi les François euſſent eu droit d'y prétendre, il eſt manifeſte qu'elles n'euſſent pas laiſſé celle-cy ſi long-temps en poſſeſſion de cet avantage, & de cet honneur; outre la preſcription qui étoit à craindre, les interêts particuliers de toutes ces Familles y étoient trop contraires.

C'eſt par cette raiſon qu'en Pologne qui eſt un Royaume électif nous avons vû de nos temps les Familles monter ſur le Thrône les unes après les autres; c'eſt ce qu'on a vû dans d'autres Etats d'Europe tandis qu'ils ont été électifs. Au contraire dans l'Empire François ſous la premiére Race, non ſeulement on ne voit point de différentes Familles ſur le Thrône; mais ce qui eſt encore très-remarquable, on ne les voit point faire de tentative pour y monter. On trouve ſous Thierri I. Roy d'Auſtraſie fils de Clovis, un Aventurier nommé Mondéric qui prend la qualité de Roy; mais ce n'eſt qu'en ſe diſant de la Famille Royale. Un Gondebaud, du temps des petits-fils de Clovis vient de Conſtantinople & ſe fait proclamer Roy à Brive-la-Gaillarde; mais c'eſt en ſe diſant fils de Clotaire I. Cet exemple montre que la ſeule naiſſance donnoit droit à la ſucceſſion du Roy mort. Car ſi l'élection étoit néceſſaire pour avoir droit à la Couronne, Gondebaud, quand même il auroit été certainement fils de Clotaire, n'y auroit pas eû même un droit apparent, puiſqu'après la mort de Clotaire, on n'avoit eu nul égard à luy dans l'élection des Succeſſeurs de ce Prince.

Greg. Turon. L. 5. c. 4. L. 7. c. 10.

Un ſeul Grimoald Maire du Palais d'Auſtraſie, oſe faire prendre le titre de Roy d'Auſtraſie à ſon fils: auſſi-tôt il ſe fait un ſoulévement général contre tous les deux. On ſe ſaiſit du pére & on l'envoye en priſon à Paris où il mourut, le fils eſt chaſſé ou tué, & on remet ce Royaume dans la Famille Royale.

6. Preuve. Si le Royaume de France avoit été électif, qui auroit empêché les Maires du Palais de ſe faire élire? Ils eurent ſous pluſieurs Rois la puiſſance toute entiére entre les mains, Maîtres des Armées, des Finances, des Charges, ils diſpoſoient abſolument de tout, il ne leur manquoit que le nom de Roy & la Couronne. Que ne ſe faiſoient-ils élire à la mort de quelqu'un de ces Rois, au

au lieu d'élever à leur place, comme ils faiſoient, les fréres ou les enfans de ces Princes encore tout jeunes & incapables de gouverner.

Cette raiſon de leur incapacité à cauſe de leur âge, ne devoit-elle pas ſuffire pour les exclure d'un Thrône électif, vû principalement que la France avoit ſur ſes frontiéres tant de Peuples, ou ennemis, ou tributaires très-difficiles à contenir dans la ſoûmiſſion.

On voit par la ſuite de l'Hiſtoire les deſcendans de Pepin I. du nom, juſqu'à Pepin III. qui fut enfin Roy, prendre des meſures pour monter ſur le Thrône, & cela pendant l'eſpace de plus de cent ans. Pourquoy tant de précautions, tant d'artifices, tant de modeſtie affectée ? Rien ne leur étoit plus aiſé, vû le grand nombre d'amis & de ſerviteurs qu'ils avoient, que de ſe faire élire Rois, ſi le Royaume avoit été électif.

Pepin pére de Charles-Martel s'empara du Royaume d'Auſtraſie, & s'en fit Duc ſans dépendance du Roy de France: mais il n'oſa jamais prendre le titre de Roy. Charles-Martel ſon fils étant devenu Maître abſolu de ce Duché, garda non ſeulement la même conduite; mais même il fut obligé, pour s'accommoder à l'inclination des François Auſtraſiens, d'y rétablir un Roy de la Race Mérovingienne, qui s'appelloit Clotaire, & cela après trente-ſept ans d'interrégne dans cette partie de l'Empire François. Peut-on rien alléguer de plus convainquant, pour prouver que ces Princes avoient par leur naiſſance un droit inconteſtable à la Couronne?

Le même Charles-Martel après la mort de ce Clotaire, reconnut Thierri de Chelles, non ſeulement pour Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, mais encore pour Roy d'Auſtraſie. Thierri étant mort, il ne jugea pas à propos de donner à la France, même un phantôme de Roy, comme il avoit fait juſqu'alors : mais auſſi il ſe garda bien de prendre luy-même le titre de Roy, & de dater les Actes publics des années de ſon Gouvernement, comme faiſoient les Rois de France. On a des Chartes de ce temps-là, & une entre autres de Charles-Martel même, datée en ces termes: *La cinquiéme année d'après la mort du Roy Thierri*; & c'eſt par ces ſortes de Chartes que l'on prouve cet interrégne général dans tout l'Empire François, que le Pére Sirmond & le Pére Pétau ont découvert les premiers dans nôtre Hiſtoire.

Pepin, fils de Charles-Martel, fit mettre ſur le Thrône Childéric III. C'eſt celuy qu'il déthrôna luy-même quelque temps après, en s'emparant de la Couronne. Que ne ſe faiſoit-il élire d'abord, ſi le Royaume étoit électif ?

Mais non, les François depuis long-temps s'étoient volontairement ſoûmis à la Famille régnante. Grégoire de Tours nous le fait aſſez clairement entendre, quoyque ſur une ſimple tradition, en ces termes. " Pluſieurs diſent que " les François, après s'être établis ſur les confins de la Turinge, avoient créé " pour les gouverner, des Rois chévelus de la premiére & de la plus noble " Famille qui fut parmi eux, de laquelle étoit Clovis. Et cela eſt ſi vray que tous les petits Rois François qui paſſérent le Rhin avec luy, étoient tous ſes parens, & qu'on n'en nomme aucun qui ne le fût. Ranacaire Roy de Cambray, Reinomer Roy du Maine, Sigebert Roy de Cologne, & Cararic, tous étoient de la Famille de Clovis, n'étant permis à perſonne qu'à ceux de cette

7. Preuve. L. 2. c. 9.

Famille, depuis que la Nation s'y étoit ſoûmiſe, de prendre le nom de Roy. Ce que Grégoire de Tours ne rapporte que comme une tradition reçûë parmi les François, Saint Grégoire le Grand le dit affirmativement. C'eſt la naiſſance, dit-il, qui fait les Rois chez les François auſſi-bien que chez les Perſes. *In Perſarum Francorumque terrâ Reges ex genere prodeunt.* Ce ſaint Pape vivoit du temps des petits-fils de Clovis.

Homil. 10. in Evangel.

Enfin ce que du Haillan avance, pour rendre ſon ſyſtéme vraiſemblable, ne ſe peut pas ſoûtenir, ſçavoir que cette ſucceſſion continuë venoit de l'affection des Peuples qui reconnoiſſoient dans la perſonne des enfans les bienfaits qu'ils avoient reçûs de leur pére. Car, par exemple, Clotaire II. qui fut reconnu pour Roy à l'âge de quatre ou cinq mois par les François du Royaume de Neuſtrie, étoit fils de Chilpéric I. & de Frédégonde tous deux infiniment haïs de leurs Sujets : de ſorte que par la raiſon contraire à celle que du Haillan apporte, il devoit être entiérement exclu de la ſucceſſion du Royaume qui luy fut néanmoins déféré. Toutes ces réfléxions me paroiſſent être des preuves invincibles de mon ſentiment, & rendre l'autre inſoûtenable.

Le défaut du raiſonnement de l'Hiſtorien que je réfute, conſiſte principalement en ce qu'il prouve le droit que les Peuples avoient, ſelon luy, à l'élection de leurs Rois, par de certains faits très-peu propres à le prouver.

Le premier eſt la dépoſition chimérique de Childéric pére de Clovis, & l'élection du Comte Gilles Général de l'Armée Romaine en ſa place : le ſecond eſt l'offre que les François du Royaume de Soiſſons vinrent faire à Sigebert Roy d'Auſtraſie de ſe ſoûmettre à luy dans le temps qu'il tenoit ſon frére Chilpéric I. aſſiégé dans Tournay, ſans aucune apparence qu'il pût luy échaper. Il ajoûte la dépoſition de Childéric III. & l'élévation de Pepin Chef de la ſeconde Race, & puis l'élection de Hugues Capet Chef de la troiſiéme, à la place de Charles Duc de la Baſſe-Lorraine. Tous ces faits & d'autres pareils, où dans la plûpart la violence eſt manifeſte, ne prouvent en aucune maniére par eux-mêmes le droit des Peuples pour la dépoſition où l'élection de leurs Rois. Combien de fois les Peuples ſoulevez par les Grands, ou par les ennemis d'un Etat, ont-ils exercé ces violences contre les Rois les plus légitimes & les plus inconteſtablement héréditaires ?

Ne ſeroit-ce pas très-mal raiſonner que de conclure des deux fameux exemples d'Angleterre que nous avons vû dans nôtre ſiécle, & de pluſieurs autres qui ſont marquez dans l'Hiſtoire de cette Iſle, que le Royaume d'Angleterre n'eſt pas un Etat héréditaire, mais éléctif ? Ceux que cet Hiſtorien rapporte pour pouver que la France ſous la premiére Race, étoit un Royaume éléctif, ne ſont-ils pas très-ſemblables à ceux-cy ?

Je ſçay bien que quelquefois nos anciens Hiſtoriens ſe ſervent à cette occaſion du mot d'élection : par exemple le Continuateur de Frédégaire en parlant de Clovis III. fils de Thierry, dit que les François l'élûrent pour Roy, tout enfant qu'il étoit, *Clodovæum filium ejus parvulum elegerunt in regnum.* Mais cette maniére de parler ne ſignifie pas une élection, telle qu'elle ſe fait dans un Royaume éléctif par des ſuffrages dans les formes. Ce terme ſignifie tout au plus le conſentement unanime des Seigneurs dans ces Aſſemblées

blées publiques, où ſelon la coûtume de la Nation, les Rois étoient proclamez, mais un conſentement qui ne ſe refuſoit jamais, & ne pouvoit ſe refuſer, étant fondé ſur la Loy, comme le dit Agathias, & ſur le droit de la naiſſance, comme parle Saint Grégoire; c'étoit comme un renouvellement du choix que la Nation avoit fait autrefois de la Maiſon Royale, pour en être gouvernée; & ce renouvellement ſe faiſoit par un nouveau ſerment de fidélité. Loc. cit.

Je confirme ce que je viens de dire à cet égard par un ancien Cérémonial des Sacres de nos Rois, compoſé, ainſi que le prétend Du Tillet, par le commandement de Louïs le Jeune, pére de Philippe Auguſte, & qu'on a continué d'obſerver juſqu'à ces derniers temps. Dans une des Oraiſons que recite l'Archevêque qui ſacre le Roy, il y a ces paroles, * *Multiplie les dons de tes bénédictions ſur cettui ton ſerviteur, lequel par humble dévotion nous éliſons par enſemble au Royaume* : & néanmoins l'Archevêque dans la ſuite de la Cérémonie addreſſant la parole au Roy, ajoûte : *Sois ſtable, & retiens longtemps l'Etat lequel as tenu juſqu'à préſent par la ſuggeſtion de ton pére* DE DROIT HEREDITAIRE *délégué par l'autorité de Dieu tout-puiſſant, &c.* Ce qui montre que ce terme d'*Election* ne ſignifie en ces occaſions, qu'une ſimple acceptation des Peuples, & rien d'oppoſé aux droits & à l'idée que nous avons d'une Couronne héréditaire. Il paroît donc conſtant que le Royaume de France ne fut point éléctif dans ces premiers temps; mais qu'il fut parfaitement héréditaire, & qu'il ne l'eſt aujourd'huy que conformément à la premiére inſtitution.

* C'eſt la traduction de Du Tillet.

Je n'en dis pas de même de la ſeconde Race, où preſque tout ce que l'on voit, donne l'idée d'un Royaume électif. Il eſt certain premiérement que Pepin Chef de cette lignée fut fait Roy par élection, & que par cette élection même, le droit des fils des Rois à la Couronne de leur pére fut aboli; c'eſt-à-dire, que la Couronne ceſſa d'être héréditaire; & il eſt queſtion de voir. ſi elle le redevint depuis.

Secondement, un Royaume ne devient héréditaire qu'en deux maniéres. La premiére, lorſqu'un Peuple par un engagement ſolemnel ſe ſoûmet, non ſeulement à un Roy, mais à la Famille de ce Roy, pour en être gouverné. C'eſt ainſi que, ſelon Grégoire de Tours, *les François après s'être établis ſur les confins de la Turinge, avoient créé, pour les gouverner, des Rois Chévelus de la premiére & de la plus noble Famille qui fut parmi eux, de laquelle étoit Clovis.* C'eſt ainſi que de nôtre temps en 1660. les Etats du Royaume de Danemarc aſſûrérent cette Couronne à la poſtérité de Fridéric III. Or on ne voit point un pareil engagement des François à l'égard de la ſeconde Race. Pépin fut élû Roy; mais ſans qu'il paroiſſe aucune obligation de la part des François de conſerver la Couronne dans ſa Maiſon : & pour peu qu'on réfléchiſſe ſur ce qui ſe paſſa dans la ſuite, on trouvera le contraire.

Le Pape Eſtienne étant venu en France, pour demander du ſecours contre les Lombards, Pépin qui avoit déja été ſacré par Saint Boniface Evêque de Mayence, le fut de nouveau par ce Pape, qui donna enſuite l'Onction Royale à Charles & à Carloman enfans de Pépin. Après la Cérémonie Eſtienne haran-

harangua l'Aſſemblée; & en donnant la bénédiction aux Seigneurs François, les exhorta, & les conjura au nom de Saint Pierre, dont Dieu luy avoit confié l'autorité, de maintenir la Couronne dans la Famille de Pépin ſous peine d'interdit & d'excommunication, d'autant que Pépin & ſes enfans avoient été élevez ſur le Thrône par la divine miſéricorde, & par l'interceſſion des Saints Apôtres : que leur élection avoit été confirmée, & qu'ils avoient été ſacrez par le Vicaire de JESUS-CHRIST. Il n'eſt fait là nulle mention d'aucune promeſſe ou ſerment fait par les Seigneurs François d'attacher la Couronne à la Famille de Pépin; & s'il y en avoit eu, le Pape n'auroit pas manqué de le leur remettre devant les yeux. Il n'employe que la voye d'exhortation & les menaces des peines ſpirituelles appuyées ſur l'aſſurance qu'il leur donnoit que telle étoit la volonté de Dieu, & des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.

Voyez la page 991. de Grég. de Tours de l'édition de Dom Ruinart.

Secondement, après la mort de Pépin, dit Eginart, la ſucceſſion du Royaume échéoit à Charles & à Carloman par la volonté de Dieu, *Divino nutu*, qui avoit été déclarée par le Pape. Les François dans une Aſſemblée générale, les choiſirent tous deux pour leurs Rois à ces conditions; que le Royaume ſeroit partagé en deux parties égales; que Charles auroit la partie que Pépin ſon pére avoit gouvernée avant que d'être Roy, & que Carloman auroit celle que ſon oncle Carloman avoit adminiſtrée avant ſa retraite du monde. Les conditions furent acceptées de part & d'autre, ajoûte Eginart.

In vita Caroli Magni.

La ſucceſſion à la Couronne vient à ces deux Princes par l'ordre de Dieu; au lieu que Saint Grégoire parlant des Rois de la premiére Race dit, qu'elle leur venoit de naiſſance. *Reges ex genere prodeunt.* Ce ſont, ſelon Grégoire de Tours, les quatre fils de Clovis qui partagent entre eux le Royaume; icy ce ſont les Seigneurs François qui réglent les partages. Sous la premiére Race, les quatre fils de Clotaire conviennent des différens lots entre eux, & tirent au ſort; icy tel & tel lot ſont déterminez pour chacun, & on ne les reconnoît pour Rois, qu'à condition que chacun ſe contentera de ce qui luy eſt aſſigné.

Troiſiémement, Pépin, Charlemagne, Louïs *le Débonnaire* s'aſſocient leurs enfans, ou leur partagent leur Royaume de leur vivant avec le conſentement des Aſſemblées ou Diétes de l'Etat, & ils veulent que ces partages ſoient approuvez par les Papes, pour qui ils avoient inſpiré beaucoup de vénération à leurs Sujets. C'étoient autant de précautions qu'ils prenoient pour aſſûrer la Couronne à leurs Familles, & qu'ils n'auroient pas priſes, ſi elle fût venuë de plein droit à leurs enfans.

Quatriémement, Carloman frére de Charlemagne étant mort, ce Prince eſt auſſi-tôt élû pour Roy par les Sujets de Carloman qui avoit des enfans, leſquels ſe retirérent en Italie à la Cour du Roy des Lombards.

Cinquiémement, dans la Charte du partage que Charlemagne fit de ſon Etat à ſes trois fils, où il tâcha de prévenir tous les inconvéniens qui pourroient troubler la paix entre eux, & où en cas qu'un des trois mourût, il marque comment les deux autres partageront enſemble l'Etat de leur frére mort, il ajoûte ces mots remarquables, *que ſi un des trois a un fils qui ſoit tel,* QUE LE PEUPLE VEUILLE BIEN L'ELIRE POUR SUCCEDER

A L'ETAT DE SON PERE, *Nous voulons que ſes deux oncles donnent leur conſentement à l'Election, & qu'ils le laiſſent régner dans la partie de l'Etat que ſon pére avoit euë en partage.*

Sixiémement, après la mort & un régne fort court de Louïs *le Bégue* petit-fils de Louïs *le Débonnaire*, le Duc Boſon frére de l'Impératrice Richilde femme de Charles le Chauve ſe fit élire dans un Concile, Roy d'Arles & de Provence; & ce Royaume étoit d'une grande étenduë. Cet exemple peu de temps après fut imité par Rodolphe Duc de la Bourgogne Transjurane, & il y prit le nom de Roy. Il paroit par tous ces faits que l'Empire François, ſous la ſeconde Race, n'étoit plus regardé comme héréditaire.

La ſeconde maniére par laquelle un Royaume devient héréditaire, eſt une fort longue poſſeſſion, & une longue ſuite de Princes du même Sang, élevez les uns après les autres ſur le Thrône, & qui marque un conſentement unanime des Peuples pour perpétuer la Couronne dans une même Branche. Or cela ne ſe trouve point dans la Race Carlovingienne. Car après cinq générations, c'eſt-à-dire, après Carloman fils de Louïs *le Bégue*, la Couronne fut tranſportée par Election à Charles *le Gros* Empereur, qui étoit de la Branche Germanique de Charlemagne, & auſſi-tôt après à Eudes, & puis à Robert, & enſuite à Rodolphe, qui n'étoient point de la Race maſculine de Pépin.

Charles *le Simple* reconnût luy-même Eudes pour Roy d'une partie de la France par un accommodement qui ſe fit entre eux: mais ce ne fut pas ſeulement en cette occaſion, où l'on pourroit dire qu'il fut forcé de le faire. Il reconnût Eudes pour tel après la mort de ce Prince. Il luy donne le titre de Roy dans une Charte, *Odo Rex*, & ordonne qu'un anniverſaire fondé par *ledit Roy*, ſe faſſe dans l'Egliſe de ſaint Corneille de Compiégne. Mabillon in Diplomat. p. 561.

A la vérité après la mort de ces trois Rois Eudes, Robert & Rodolphe, on en revint à Louïs d'*Outremer* fils de Charles *le Simple*; & à Louïs d'*Outremer*, ſuccédérent Lothaire ſon fils, & Louïs V. ſon petit-fils: mais deux générations ne ſuffiſent point pour ce titre de longue poſſeſſion dont je parle. Il y en a bien plus aujourd'huy dans la Maiſon d'Autriche pour l'Empire, & cependant l'Empire n'y eſt pas encore regardé comme héréditaire.

On peut réſoudre par ces réfléxions une queſtion, ſçavoir ſi l'élection de Pépin, la dépoſition de Childéric, & l'excluſion du fils de ce Prince furent légitimes. Il n'auroit pas été ſûr d'agiter cette queſtion ſous les régnes des Rois de la ſeconde Race: mais on y peut répondre maintenant ſans conſéquence, nos Rois n'ayant aujourd'huy nul intéreſt à ſoutenir la validité de cette élection. Au contraire cette validité ſuppoſeroit une maxime également fauſſe, pernicieuſe pour les Souverains, ſçavoir que les Peuples auroient droit de ſe ſouſtraire à l'obéïſſance de leur Prince légitime & héréditaire, pour s'en choiſir un autre. Suppoſé donc que le Royaume de France fut héréditaire, comme j'ay montré clairement qu'il l'étoit dans la premiére Race, on ne doit point héſiter à dire que Pépin n'y avoit nul droit, & qu'il l'avoit injuſtement envahi ſur celuy que la naiſſance en avoit fait le juſte & véritable poſſeſſeur.

On pourroit faire une pareille queſtion au ſujet de Hugues Capet, par rapport aux deſcendans de Charlemagne : mais il n'eſt pas difficile d'y ſatisfaire. Je dis donc premiérement, que quand il ſeroit vray que Hugues Capet auroit uſurpé le Royaume ſur le légitime Succeſſeur du dernier Roy de la Race Carlovingienne, huit ſiécles de poſſeſſion forment une préſcription contre laquelle il n'y a pas à reclamer; & le conſentement unanime des Peuples rectifieroit parfaitement ce que cette poſſeſſion auroit eu d'abord de vicieux, d'autant plus qu'il n'y a plus au monde aucun deſcendant de Pépin Chef de la ſeconde Race. Il ne ſe trouve dans l'Europe, ni même dans tout le monde aucun Souverain qui puiſſe produire un ſi bon titre.

Je dis en ſecond lieu qu'il y a beaucoup de différence à cet égard, entre Pépin & Hugues Capet. Car Pépin s'étoit emparé d'un Thrône qui étoit héréditaire, au moins depuis ſa fondation dans les Gaules; & Hugues Capet s'y étoit fait élever par l'élection des Seigneurs, depuis que ce même Thrône étoit devenu électif, & n'étoit plus regardé comme héréditaire, bien que quelques Seigneurs, ſur tout en Aquitaine, ſoûtinſſent le contraire. Suppoſé ce préjugé, Hugues Capet pouvoit y prétendre avec d'autant plus de fondement, que Robert ſon ayeul, & Eudes ſon grand-oncle avoient été ſur le Thrône.

Voyez l'Hiſtoire, p. 241. Vol. 2.

Lors donc que Hugues Capet ſe fit élire Roy, l'élection avoit été introduite en France, & il y avoit plus de droit qu'aucun autre, étant petit-neveu & petit-fils de Roy. De là il s'enſuit qu'il ſeroit injuſte de traiter Hugues Capet d'uſurpateur, comme quelques-uns ont fait, faute de réfléchir ſur les choſes remarquables que je viens d'expoſer. Il y eut une très-grande différence entre les conjonctures où il monta ſur le Thrône, & celles où Pépin s'en empara.

Il eſt très-vraiſemblable que Hugues Capet ayant confirmé les Ducs, les Comtes, & d'autres Seigneurs dans leurs uſurpations, non ſeulement pour eux, mais encore pour leur poſtérité, obtint auſſi d'eux le rétabliſſement du droit ſucceſſif à la Couronne dans ſa Maiſon: mais comme il ſe défioit toûjours de leurs caprices, il s'aſſocia ſon fils Robert. Ce Prince en fit dans la ſuite autant pour ſon fils Henry, & l'uſage de l'aſſociation dura juſqu'à Philippe Auguſte, lequel jugéant le droit ſucceſſif ſuffiſamment rétabli par la ſucceſſion de pluſieurs Rois ſes Prédéceſſeurs, qui ſuccédérent de pére en fils à Hugues Capet, & dont les régnes, pour la plûpart, furent fort longs, ne ſe mit pas en peine de s'aſſocier Louïs VIII. ſon fils. L'expérience a montré qu'il en avoit bien jugé : car ce droit depuis près de huit cens ans, a été obſervé en France avec encore plus d'éxactitude qu'il ne l'avoit été ſous la premiére Race où il fut inſtitué.

CARTE OÙ

CARTE OÙ L COISE EN DIVERS ROYAUMES,

Y ONT REGNE'.

J'AY déja remarqué dans m tes qu'ils font des Rois de France de la premiere Race; & j'ay montré que c'eſt ſans raiſ oient cette Monarchie, je mettray, 1°. La liſte des Rois de France, telle qu'elle a été dreſſée nombre des Rois de chaque nom qui ont regné dans les divers Royaumes. J'ajoûteray une

ERS ROYAUMES.

LA Monarchie Françoiſe iſſons, le Royaume d'Orleans, le Royaume de Metz ou d'Auſtraſie. Quelque temps apr Neuſtrie; celuy de Soiſſons fut démembré & confondu dans les autres Royaumes; celuy d'Auſ Pepin d'Heriſtel ou d'Heriſtal pere de Charles Martel, & devint Duché.

Liſte des Rois de la premiere Race, telle qu'elle a été dreſſée par tous nos Hiſtoriens.

PHARAMOND.
CLODION.
MEROVE'E.
CHILDERIC.
CLOVIS.
CHILDEBERT.
CLOTAIRE.
CHARIBERT.
CHILPERIC.
CLOTAIRE II.
DAGOBERT.
CLOVIS II.
CLOTAIRE III.
CHILDERIC II.
THIERRI.
CLOVIS III.
CHILDEBERT II.
DAGOBERT II.
CHILPERIC II.
THIERRI II.
INTERREGNE.
CHILDERIC III.

De cette Liſte, où l'on a préten du mettre les Rois qui ont poſſed Roy Paris, il faudroit retrancher Chil péric I. qui ne le poſſeda jamais en tier, mais ſeulement en partie antrement il y faudroit auſſi met is de tre Gontran & Sigebert ſes freres, qui poſſedérent auſſi en même d'atemps que Chilpérie, chacun uniſe. partie de Paris par la ſucceſſion d Il fut Charibert leur frére.

ROYAUMES DE LA MONARCHIE FRANÇOISE.

Rois du nom de Clovis.

Il y en a eu trois de ce nom.
CLOVIS premier Fondateur de la Monarchie dans les Gaules.
CLOVIS, dit communément Clovis II. fils de Dagobert I. Il fut Roy de Bourgogne & de Neuſtrie.
CLOVIS, dit communément Clovis III. petit-fils du précédent. Il fut Roy de Neuſtrie & de Bourgogne.

Rois du nom de Dagobert.

Il y a eu trois Rois de ce nom.
DAGOBERT fils de Clotaire II. Il fut Roy de toute la Monarchie.
DAGOBERT II. Il fut Roy de Neuſtrie & de Bourgogne.
DAGOBERT fils de Sigebert Roy d'Auſtraſie. Il fut Roy d'une partie de l'Auſtraſie.

GONTRAN fils de Clotaire I. & petit-fils de Clovis I. a été l'unique de ce nom. Il fut Roy de Bourgogne.

Rois du nom de Sigebert.

Il y en a eu trois de ce nom.
SIGEBERT Roy d'Auſtraſie, fut fils de Clotaire I.
SIGEBERT Roy d'Auſtraſie, qui fut arriere petit-fils du précédent, fi toutefois il fut reconnu Roy.
SIGEBERT auſſi Roy d'Auſtraſie, fut fils de Dagobert I.

THEODERALDE, unique de ce nom, fut Roy d'Auſtraſie: il étoit arriere-petit-fils de Clovis I.

Rois du nom de Theodebert.

Il y en a eu deux de ce nom.
THEODEBERT petit-fils de Clovis I. Il fut Roy d'Auſtraſie.
THEODEBERT fils de Childebert Roy d'Auſtraſie. Il fut Roy d'Auſtraſie.

Rois du nom de Thierri.

Il y en a eu quatre de ce nom.
THIERRI Roy d'Auſtraſie, fils de Clovis.
THIERRI Roy de Bourgogne, & puis d'Auſtraſie, fils de Childebert Roy d'Auſtraſie, & petit-fils de Sigebert I. Roy d'Auſtraſie, & de Brunehaut.
THIERRI, dit communément Thierri I. Roy de toute la Monarchie Françoiſe, fils de Clovis II. & frere de Clotaire III.
THIERRI ſurnommé DE CHELLES, dit communément Thierri II. fut Roy de toute la Monarchie. Pluſieurs le croient fils de Dagober II.

CARTE.

Digitized by Google

CARTE GENEALOGIQUE DES ROIS DES FRANÇOIS

Dans la France ſur le bord du Rhin au-delà de ce Fleuve.

PHARAMOND. CLODION. MEROVE'E. CHILDERIC, pere de Clovis.

CARTE GENEALOGIQUE DES ROIS DE FRANCE

Depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules.

CLOVIS.

THIERRI..... CLODOMIR.... CHILDEBERT... CLOTAIRE Roy de Soiſſons, & enſuite de toute la Monarchie.
Roy d'Auſtraſie. Roy d'Orleans. Roy de Paris.

THEODEBERT.

THEODEBALDE.

CHARIBERT Roy de Paris.

GONTRAN Roy d'Orleans ou de Bourgogne

SIGEBERT Roy de Mets ou d'Auſtraſie.

CHILDEBERT Roy d'Auſtraſie & de Bourgogne.

THODEBERT Roy d'Auſtraſie.

THIERRI Roy de Bourgogne.

SIGEBERT.

CHILPERIC Roy de Soiſſons.

CLOTAIRE II. fils de Chilperic Roy de Soiſſons, & puis Roy de toute la Monarchie.

DAGOBERT Roy de toute la Monarchie.

ARIBERT ou CHARIBERT Roy d'une partie de l'Aquitaine : il laiſſa un fils en bas âge nommé Chilperic, qui mourut peu de tems après lui.

CLOVIS II. Roy de Neuſtrie & de Bourgogne.

SIGEBERT Roy d'Auſtraſie.

DAGOBERT Roy d'une partie d'Auſtraſie.

CHILDEBERT uſurpateur du Royaume d'Auſtraſie ſur Dagobert, regna peu, & fut tué.

CLOTAIRE III. Roy de Neuſtrie & de Bourgogne.
CHILPERIC I. ou II. Roy d'Auſtraſie, & puis de toute la Monarchie, frere de Clotaire III.
THIERRI frere de Clotaire & de Childeric, Roy de toute la Monarchie.
CLOVIS III. Roy de Neuſtrie & de Bourgogne.
CHILDEBERT II. frere de Clovis.
DAGOBERT II. fils de Childebert.
CHILPERIC II. fils de Childeric.
THIERRI, dit THIERRI DE CHELLES, Roy de toute la Monarchie.
Interregne dans la Monarchie Françoiſe.
CHILDERIC II. ou III. Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, dernier Roy de la premiere Race.

LISTE

SOMMAIRE DU REGNE DE CLOVIS.

COmmencement de la Monarchie Françoiſe. Origine des François. Leurs premiers Rois. Etat des Gaules du temps de Clovis. Clovis paſſe le Rhin. Bataille de Soiſſons. Défaite des Romains. Clovis ſe fais livrer Syagrius. Il pouſſe ſes conquêtes juſques à la Seine. Il publie la Loi Salique. Ce que c'eſt que cette Loi. Invaſion de Baſin Roi de Turinge ſur les Terres des François. Clovis ſe rend maître de la Turinge. Il fait demander en mariage la Princeſſe Clotilde. Il épouſe Clotilde. Cette Princeſſe travaille à la converſion de ſon mari. Elle accouche d'un Prince. Bataille de Tolbiac. Clovis remporte une grande victoire ſur les Allemans. Il entre dans leur pays & ſe les rend Tributaires. Il ſe fait inſtruire. Il donne audience à S. Remi. Il eſt baptiſé. La Famille Royale & pluſieurs Seigneurs ſont auſſi baptiſez. Clovis travaille à la converſion de ſes ſujets. Theodoric entretient la paix entre Clovis & Alaric. Avantures de Theodoric. Il defait le Roi des Sarmates. Il ravage les terres de l'Empire. Il gagne trois batailles contre Odoacre. Il fait des alliances avec ſes Voiſins. Il offre ſa mediation à Clovis & à Alaric. Il envoie des Ambaſſadeurs à Gondebaud & à quelques autres Princes. Les Arboriques reconnoiſſent Clovis pour leur Roi. Loi Ripuaire. Gondebaud ſe rend maître du Royaume de Bourgogne. Clovis ſe ligue avec Gondeſile contre Gondebaud. Il pardonne aux habitans de Verdun. Il declare la guerre à Gondebaud. Il le defait. Il l'aſſiége dans Avignon. Il le rend ſon Tributaire. Revolution dans le Royaume de Bourgogne. Gondebaud ſurprend Gondegeſile dans Vienne. Il refuſe le tribut à Clovis. Traité de Theodoric avec Clovis. Clovis aſſemble une nombreuſe Armée. Il met en déroute Gondebaud. Il fait la guerre à Alaric. Parallele de Clovis avec Alaric. Leur entrevûë. Clovis fait bâtir l'Egliſe de Sainte Geneviéve. Il envoie des preſens au tombeau de S. Martin. Il preſente la bataille à Alaric. Bataille de Vouillé. Alaric eſt tué par Clovis. Déroute de l'Armée d'Alaric. Conquêtes de Thierri. Clovis ſe rend maître de pluſieurs Provinces & de Bourdeaux. Il prend Thoulouſe & Angoulême. Il reçoit la dignité de Patrice & de Conſul de la part de l'Empereur Anaſtaſe. Il ſe ligue avec lui contre Theodore. Il fait de Paris la capitale de ſon Royaume.

L'Armée Françoiſe entre dans la Provence. Siége d'Arles. Défaite des François devant cette Ville. Clovis fait la paix avec Theodoric. Il entre en Bretagne, dont il s'empare d'une partie. Il ôte le titre de Roi au Prince des Bretons. Il ſe défait de pluſieurs petits Rois & ſe rend maître de leurs Etats. Il fait bâtir des Egliſes & fonde des Monaſteres. Il aſſemble un Concile à Orleans. Lettre des Evêques du Concile au Roi. Sa mort. Son portrait.

SOM-

SOMMAIRE
DES
REGNES
DE
THIERRI, DE CLODOMIR, DE CHILDEBERT, & DE CLOTAIRE.

LES quatre fils de Clovis partagent ſon Royaume, qui reçoit de nouveaux noms à cauſe de ce partage. La Gaule Françoiſe eſt appellée France avant la fin du ſixiéme Siécle. La Reine Clotilde entretient la paix dans la famille Royale. Theodoric enleve quelques places aux François. La paix ſe fait peu de temps après. Il diſſimule la conduite de Theudis. Des Pirates Danois font deſcente ſur les terres de Thierri. Ils ſont défaits par Theodebert ſon fils. Thierri fait des preparatifs pour entrer dans la Turinge. Il ſe ligue avec Hermanfroi contre Balderic. Il eſt trompé par Hermanfroi. Sigiſmond ſuccede à Gondebaud Roi de Bourgogne. Il fait étrangler ſon fils Sigeric. Il fait penitence de ce crime. Il eſt batu par les trois fils de Clovis, & livré a Clodomir. Godemar réprend ce que les François avoient pris en Bourgogne. Clodomir fait jetter Sigiſmond, ſa femme & ſes enfans dans un puis. Sigiſmond eſt mis au nombre des Saints. Godemar perd la bataille de Veſeronce, & Clodomir y eſt tué. Les François taillent en pieces les Bourguignons. Godemar ſe releve encore une fois. Il perd une partie de la Provence. Mort de Theodoric. Sa ſucceſſion eſt partagée entre ſes deux petits-fils. Hermanfroi eſt défait par Thierri, qui le fait jetter du haut d'une muraille dans le foſſé. Thierri vent faire perir ſon frere Cletaire. La Princeſſe Radegonde eſt amenée en France avec ſon frere. Amalaric épouſe Clotilde & la maltraite pour la Religion. Elle en fait des plaintes à ſes freres. Childebert marche à la Ville d'Anvergne, où il eſt introduit par Arcade. Il abandonne peu après cette Ville. Il conduit ſon Armée en Languedoc. Il bat Amalaric, & ſe rend maître de Narbonne. Les circonſtances de la mort d'Amalaric ſont diverſement racontées. Mort de Clotilde. Thierri fait marcher ſon Armée en Auvergne. Childebert & Clotaire at-

taquent Godemar Roi de Bourgogne. Ils prennent Autun & Vienne. Thierri aſſiege la Capitale de l'Auvergne & la prend. Il prend auſſi quelques autres places dans le pays. Nouveau ſoulevement en Auvergne, Munderic en eſt le Chef. Il leve une petite Armée, & ſe jette dans une place forte où il eſt aſſiegé. Il ſe rend. Thierri le fait aſſaſſiner. Action barbare de Childebert & de Clotaire. Clotaire poignarde deux de ſes neveux. Thierri ſe reconcilie avec ſes deux freres. Theodebert prend pluſieurs places ſur les Oſtrogots. Il retient auprès de lui Deuterie comme ſa femme. Il aſſiege Arles & en tire une rançon. Mort de Thierri. Son caractere. Theodebert lui ſuccede.

SOM-

SOMMAIRE DES REGNES DE CHILDEBERT, DE CLOITAIRE, & DE THEODEBERT.

Theodebert épouſe Deuterie & laiſſe là Wiſigarde. Godemar eſt pris, & ſon Royaume de Bourgogne partagé entre Theodebert & ſes oncles. Etat des affaires d'Italie & d'Orient. Amalazunte diſſipe une conſpiration & traite avec Juſtinien. Elle ſe défait des Chefs de cette conſpiration. Elle traite de nouveau avec Juſtinien. Juſtinien traite en même temps avec Theodat. Mort d'Athalaric. Amalazunte fait reconnoître Theodat Roi d'Italie. Ce Prince la fait arrêter. Enſuite il la fait mourir. Juſtinien veut venger la mort d'Amalazunte. Il envoye des Ambaſſadeurs aux Rois François. Ligue entre Juſtinien & les Rois François. Le General Mundus bat les Oſtrogots. Les Rois de France declarent la guerre à Theodat. Vitigez eſt mis à la place de Theodat qui eſt aſſaſſiné. Il épouſe la Princeſſe Matazunte. Il céde la Provence aux Rois François. Il céde auſſi à Theodebert les Alpes Rhetiques. Progrez de Beliſaire en Italie. Vitigez met le ſiége devant Rome & le léve. Il aſſiége Milan. Cette Ville ſe rend, & eſt entierement détruite. Negotiations entre Juſtinien & Vitigez. Beliſaire aſſiége Fieſoli & Oſme. Les François entrent en Italie. Ils mettent en déroute les Oſtrogots, & enſuite les Romains. Ils forcent la Ville de Genes. Theodebert ramene ſon Armée en France. Fieſoli & Oſme ſe rendent. Beliſaire aſſiége Ravenne. Les Rois de France offrent du ſecours a Vitigez. Vitigez ſe rend à Beliſaire qui le méne à Conſtantinople. Brouilleries entre Cloitaire & Childebert. Leur reconciliation. Cloitaire & Childebert ſe liguent contre les Viſigots. L'Armée Françoiſe eſt battue à platte-couture. Défaite des Viſigots à Sette. Totila rétablit les affaires des Oſtrogots. Juſtinien céde la Provence aux François. Theodebert refuſe ſa fille à Totila. Il ſe ſaiſit de pluſieurs places en Italie. Mort de Theodebert. Son caractere. Theodebalde lui ſuccede.

SOMMAIRE DES REGNES DE CHILDEBERT, DE CLOTAIRE & DE THEODEBALDE.

MOrt de Clotilde. Theodebalde envoye des Ambaſſadeurs à l'Empereur. Conteſtation touchant les trois Chapitres. Paix entre l'Empereur & Theodebalde. L'Empereur envoye Narſez en Italie. Narſez s'approche de Totila. Il l'exhorte à faire ſa paix avec l'Empereur. Totila la refuſe. Totila eſt battu & tué. Rome & pluſieurs autres Villes ſe rendent. Totila eſt élu Roi par les Oſtrogots. Il attaque les Romains. Il eſt tué. Narſez traite avec les Oſtrogots. Il preſſe le ſiége de Cumes. Il donne l'aſſaut & eſt repouſſé. Pluſieurs places ſe rendent à lui. Il aſſiége Luques. Les François arrivent ſur le Pô. Ils mettent en déroute Fulcaris, un des Généraux de Narſez. Les Gots ſe joignent aux François. Narſez raſſeure ſon Armée. Il ſe rend maître de Luques. Aligerne lui remet la Ville de Cumes. Ravages des François en Italie. Leutharis eſt battu par deux Lieutenans de Narſez. L'Armée de Leutharis perit de la Peſte. Bucelin ſe campe ſur le Caſilin. Narſez s'approche des François. Il range ſon Armée en bataille. Bucelin range auſſi la ſienne. Bataille entre les Imperiaux & les François. Les François ſont entierement défaits. Narſez ſe rend maître de toute l'Italie. Mort de Theodebalde. Clotaire s'empare du Royaume d'Auſtraſie. Il ſoumet les Saxons & les Turingiens. Cramne ſon fils ſe revolte contre lui. Childebert entre dans la Champagne. Condamnation des trois Chapitres, à laquelle le Pape Pelage ſouſcrit. Lettre de Pelage à Childebert. Le Pape écrit de nouveau au Roi, & lui envoye ſa Profeſſion de Foi. Mort de Childebert. Son caractere. Seconde revolte de Cramne. Il eſt ſoutenu par Conobert Comte de Bretagne. Clotaire entre en Bretagne avec une Armée. Défaite de Conobert & de Cramne. Mort de Clotaire. Son caractere.

SOMMAI-

Digitized by Google

SOMMAIRE
DES
REGNES
DE
CARIBERT, DE GONTRAN, DE CHILPERIC & DE SIGEBERT.

Partage de la Monarchie Françoiſe. Le Roi des Abares ſe jette ſur la France Germanique. Il eſt battu par Sigebert. Chilperic attaque les Etats de Sigebert. Il eſt battu. Paix entre Chilperic & Sigebert. Ce que ſignifioit autrefois le nom de Concubine. Sigebert épouſe Brunehaut, & Chilperic Galſuinde. Mort de Caribert. Audouere premiere femme de Chilperic eſt obligée de ſe retirer dans un Couvent. Mort de Galſuinde. Partage de la ſucceſſion de Caribert. Sigebert eſt battu & pris par le Roi des Abares. Narſez ſollicite Alboin Roi des Lombards de venir s'emparer de l'Italie. Alboin s'en rend maître en trois ans & demi. Mort de Narſez. Les Lombards font une irruption dans le Royaume de Bourgogne. Mummol Capitaine François défait les Saxons. Sigebert ſurprend la Ville d'Arles, le Roi de Bourgogne la reprend. Chilperic declare la guerre à Sigebert. Nouvelle intelligence entre Gontran & Sigebert. Theodebert fils de Chilperic défait l'Armée de Sigebert. Paix entre Chilperic & Sigebert. Chilperic recommence la guerre. Theodebert ſon fils eſt battu & tué. Chilperic ſe retire à Tournai. Sigebert envoie inveſtir cette Ville. Fredegonde le fait aſſaſſiner. Portrait de ce Prince. Sa femme & ſes enfans ſont arrêtez. Son fils Childebert eſt tiré de la priſon, & reconnu pour Roi à Metz. Merovée épouſe Brunehaut veuve de Sigebert. Chilperic la renvoye à Meis avec ſes deux filles. Cette Princeſſe lui fait declarer la guerre. L'Armée de Chilperic eſt défaite. Merovée ſe refugie dans l'Egliſe de S. Martin. Il évite pluſieurs pieges qu'on lui tend. Il ſe retire en Auſtraſie. On l'oblige d'en ſortir. Pretextat eſt accuſé de divers crimes. Il eſt condamné & envoyé en exil. Merovée eſt trahi par les habitans de Tereuenne, & aſſaſſiné. Conſpiration contre Chilperic découverte. Chilperic perd trois enfans qu'il avoit de Fredegonde. Clovis eſt accuſé de les avoir fait empoiſonner. Il eſt arrêté & enſuite poignardé. Fredegonde fait mourir la Reine Audouére mere de Clovis. Le Comte de Bretagne refuſe de rendre hommage à Chilperic. Les François entrent en Bretagne

& y ſont battus. Paix entre Chilperic & le Comte de Bretagne. Chilperic charge ſes Peuples d'impôts. La guerre recommence. Traité d'alliance entre Chilperic & Childebert. Guerre civile dans le Royaume d'Auſtraſie. Le Roi de Bourgogne fait ſa paix avec Chilperic. Il naît un fils à Chilperic. Nouvelle ligue entre Chilperic & Childebert. Bataille de Melun. Tréve entre Chilperic & Gontran. Elle eſt ſuivie de la paix générale. Mariage de Rigunthe fille de Chilperic, avec le Prince Recarede. Chilperic eſt aſſaſſiné a Chelles : Son portrait. Situation de Fredegonde après la mort de Chilperic. Elle envoye des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne, qui prend ſa défenſe. Tours & Poitiers ſe ſoumettent au Roi de Bourgogne. Conference entre ce Prince & les Miniſtres d'Auſtraſie. Il rétablit Pretextat dans ſon Evêché. Avantures de Gondebaud fils de Clotaire. Le Roi de Bourgogne fait arrêter le Duc Boſon. Gondebaud ſe fait proclamer Roi, & prend poſſeſſion de pluſieurs places. Il envoye des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne. Gontran declare Childebert ſon heritier. Gondebaud ſe ſaiſit de Comminge. Il y eſt aſſiegé par l'Armée de Gontran. Quelques Seigneurs le trahiſſent & le livrent. Il eſt tué. La Ville de Comminge eſt priſe & détruite. Mort de Mummol. Frédégonde accuſe Herulfe d'avoir fait mourir Chilperic. Gontran fait enterrer avec pompe les corps de Clovis & de Mérovée. Il aſſemble le ſecond Concile de Mâcon. Guerre entre la France & l'Eſpagne. Les ſuites en ſont fâcheuſes pour Gontran. Le Prince Recarede ſe rend maître de pluſieurs places. Il ſuccede à ſon pere, & abjure l'Arianiſme. Didier entre en Languedoc avec une Armée. Il défait les Gots, & il eſt tué. Recarede fait la paix avec le Roi d'Auſtraſie. Il lui demande ſa ſœur Clodoſinde en mariage. Traité d'Andelau entre Gontran & Childebert. Les Eſpagnols mettent en déroute l'Armée de France. Soiſſons ſe donne au Roi d'Auſtraſie. Paix entre le Roi de Bourgogne & celui d'Eſpagne. Action deteſtable d'Alboin. Roſimonde fait tuer Alboin ſon mari. Elle empoiſonne ſon ſecond mari, & eſt elle même empoiſonnee avec lui. Les Lombards ſont taillez en pieces par les François. Ils choiſiſſent Autharis pour leur Roi. Ligue entre l'Empereur & Childebert. Childebert rompt avec les Lombards. Autharis défait les François en Italie. Il épouſe Theodelinde fille du Duc de Baviere. La ligue ſe renouvelle entre l'Empire & la France. Childebert fait paſſer une nombreuſe Armée en Italie. La diſſenterie s'y met & fait perir beaucoup de monde. Les François repaſſent les Monts. Paix entre les François & les Lombards. Fredegonde fait poignarder Pretextat dans l'Egliſe. Elle met à ſa place Melanthius. Conjurations dans le Royaume d'Auſtraſie découvertes. Childebert aſſemble un Concile a Mets. L'Evêque de Rheims & l'Abbé de S. Remi y ſont depoſez. Mort d'Ingeberge & de Radegonde Reines de France. Le Comte de Bretagne taille en pieces les François. Baptême de Clotaire. Mort de Gontran Roi de Bourgogne. Son caractere. Childebert lui ſuccede. L'Armée de Childebert eſt défaite par Fredegonde près de Trouci. Mort de Childebert. Theodebert & Thiéri lui ſuccedent. Fredegonde met en deroute l'Armée d'Auſtraſie. Sa mort. Brunehaut a la Regence des Etats de ſes petits-fils. Elle eſt exilée. Défaite de Clotaire à Dormeille. Theodebert envoye

une

une Ambaſſade à l'Empereur Maurice. Theodebert & Thieri ſubjuguent les Gaſcons. Brunehaut fait Protade Maire du Palais de Bourgogne. Clotaire fait une invaſion dans le pays entre la Seine & la Loire. Bataille d'Eſtampes. Paix entre Clotaire, Theodebert & Thieri. Thieri declare la guerre au Roi d'Auſtraſie. Protade eſt aſſaſſiné dans ſa tente. Thieri & Theodebert s'accommodent. La diviſion ſe met de nouveau entre ces deux Rois. Theodebert eſt défait auprès de Toul par Thieri. Il eſt défait une ſeconde fois à Tolbiac. Sa mort. Mort de Thieri. Clotaire travaille à ſe rendre maître des Royaumes d'Auſtraſie & de Bourgogne. Il s'avance dans la Champagne. Fuite de la Reine Brunehaut. Elle eſt arrêtée. On la fait mourir cruellement. Son caractere.

SOMMAIRE DES REGNES DE CLOTAIRE II. DE DAGOBERT, & D'ARIBERT.

CLotaire réunit tous les Royaumes François. Il diſpoſe des principales Charges de l'Etat. Il aſſemble un Concile à Paris. Sedition en Bourgogne. Clotaire aſſemble un Parlement à Bonneuil. Il partage ſon Royaume avec Dagobert ſon fils aîné. Differend entre les deux Rois. Revolte des Gaſcons & des Saxons. Dagobert eſt battu par les Saxons. Clotaire les défait entierement. Mort de Clotaire. Son caractere. Dagobert eſt reconnu Roi de Bourgogne & de Neuſtrie. Il repudie ſa femme & en épouſe une autre. Mort d'Aribert ſon frere. Dagobert ſe met en poſſeſſion de ſes Etats. Samon eſt élu Roi des Eſclavons. Guerre entre les François & les Eſclavons. Les François attaquent les Eſclavons, & ſont obligez de ſe retirer en deſordre. Revolte des Viſigots. Dagobert fait ſon fils Sigebert Roi d'Auſtraſie. Il declare Clovis ſon ſecond fils ſucceſſeur des Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne. Il ſoumet les Gaſcons & les Bretons. Mort de Dagobert.

SOM-

SOMMAIRE
DES
REGNES
DES
Derniers Rois de la premiere Race.

Etat floriſſant de la France ſous les Regnes de Clotaire & de Dagobert. Sa decadence. Clovis eſt reconnu Roi de Neuſtrie & de Bourgogne. Mort de Pepin le Vieux. Revolte de Radulfe Duc de Turinge. Son Armée eſt défaite. Il bat une partie de celle de Sigebert, & fait la paix. Mort de Sigebert & de Clovis. Leur caractere. Grimoald fai enlever Dagobert fils de Sigebert, & éleve le ſien ſur le Trône. Grimoald Duc de Benevent ſe rend maître du Royaume des Lombards. Il défait les François auprès d'Aſt. Mort de Clotaire. Thieri eſt proclamé Roi de Neuſtrie & de Bourgogne. Il eſt arrêté, & ſon frere Childeric eſt mis à ſa place. Childeric choiſit pour Maire du Palais Leger Evêque d'Autun. Il eſt tué avec la Reine Bilichilde auprès de Chelles. Dagobert fils de Sigebert revient en France. Thieri reprend la qualité de Roi. Il s'accommode avec Ebroin, & le fait Maire du Palais. Dagobert eſt aſſaſſiné à la chaſſe. Pepin le Gros ſe rend maître de l'Auſtraſie. Il aſſemble une Armée. Il met en déroute celle de Thieri. Suites de cette Victoire. Pepin aſſemble un Concile. Il rétablit la coutume de convoquer les Etats du Royaume tous les ans. Mort de Thieri. Pepin défait le Duc de Friſe & les Allemans. Sa mort & ſon caractere. Charles ſon fils eſt reconnu Duc d'Auſtraſie. Mort de Dagobert. Chilperic eſt élevé ſur le Trône. Il entre dans l'Auſtraſie avec une nombreuſe Armée. Il eſt battu une ſeconde fois près de Cambrai. Charles fait Clotaire Roi d'Auſtraſie. Il met en déroute Chilperic & Eude Duc d'Aquitaine. Mort de Clotaire & de Chilperic. Diverſes expeditions de Charles. Il défait Eude Duc d'Aquitaine. Les Saraſins paſſent en Eſpagne & s'en rendent les maîtres. Ils ſont defaits par Eude auprès de Toulouſe. L'Armée du Duc d'Aquitaine eſt taillée en pieces par Abderame. Charles défait entierement celle des Sarazins entre Tours & Poitiers. C'eſt de cette Victoire que Charles a tiré ſon nom de Martel. Il défait les Friſons. Mort du Duc d'Aquitaine. Mort de Thieri. Charles bat encore les Friſons. Soulevement en Provence contre Charles. Il prend Avignon. Il met en deroute les Sarazins proche de Narbonne. Il défait les Saxons. Premiere occaſion de la puiſſance temporelle des

Papes. L'Empereur Leon fait publier un Edit contre les Images. Conciles aſſemblez à Rome ſur ce ſujet. Le Pape Gregoire demande du ſecours à Charles-Martel. Il lui envoye une Ambaſſade. Mort du Pape, de l'Empereur & de Charles-Martel. Caractere de Charles-Martel. Il partage l'Etat entre Carloman & Pepin ſes fils. Soulevement dans le Royaume. Fin de l'Interregne. Childeric eſt créé Roi d'une partie de l'Empire François. Concile des Eſtines. Odilon Duc de Baviére eſt battu par Carloman & par Pepin. Carloman entre dans la Saxe. Il céde ſes Etats à Pepin, & ſe retire dans un Monaſtere. Grippon ſe refugie en Saxe. Il ſe fait proclamer Duc de Baviére. Il eſt pris par Pepin qui lui donne un appanage.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
PEPIN.

PEpin monte ſur le Trône & donne commencement à la ſeconde Race. Meſures qu'il prend pour cela. Il met dans ſon parti Benifface Evêque de Mayence. Il fait approuver ſon deſſein par le Pape. Il eſt proclamé Roi, & Childeric conduit dans un Monaſtere. Défaite de Grippon. Aſtolphe ſe rend maitre de Ravenne. Il fait bloquer Rome. Le Pape ſe retire en France. Mort de Carloman. Pepin eſt ſacré Roi une ſeconde fois par le Pape. Il marche vers les Alpes contre les Lombards. Combat du Pas de Suze. Paix entre Pepin & Aſtolphe. Aſtolphe la rompt & aſſiége Rome. Pepin aſſiége Pavie. Il met le Pape en poſſeſſion de Ravenne. Commencement de la domination temporelle des Papes. Mort du Roi des Lombards. Didier lui ſuccede. Taſſillon Duc de Baviére fait hommage à Pepin pour ſon Duché. Mort du Pape. Pepin dompte les Saxons. Il oblige Didier de faire juſtice au Pape. Il enleve pluſieurs places au Duc d'Aquitaine. Revolte du Duc de Baviére. Pepin défait à plate-coûture le Duc d'Aquitaine. Il conſent à une Aſſemblée d'Evêques ſur l'article des Images. Il réünit la Principauté d'Aquitaine à la Couronne de France. Conſtantin eſt fait Pape par violence. Il eſt arrêté & mis en priſon. Etienne eſt élu à ſa place. Mort de Pepin. Caractere de ce Prince.

SOMMAIRE DU REGNE DE CHARLEMAGNE.

PEpin partage ſes Etats entre Charlemagne & Carloman ſes fils. Charlemagne met en fuite Hunalde Duc d'Aquitaine. Il repudie ſa femme pour épouſer la fille du Roi des Lombards. Mort de Carloman. Charlemagne ſe met en poſſeſſion de ſon Royaume. Etat de la Saxe du temps de Charlemagne. Il declare la guerre aux Saxons. Il prend Eresbourg, & détruit le Temple d'Irminſul. Il pardonne aux Saxons. Affaires d'Italie. Il répudie ſa ſeconde femme, & épouſe Hildegarde. Didier fait des courſes dans l'Exarcat de Ravenne. Il entre dans l'Umbrie. Charlemagne fait marcher ſes Troupes vers l'Italie. Il fait faire des remontrances à Didier qui ſont ſans effet. Les Lombards prénent la fuite par une terreur panique. Charlemagne aſſiége Didier dans Pavie. Il va paſſer la fête de Pâques à Rome. Il confirme la donation faite au Pape de l'Exarcat de Ravenne. Fin du Régne des Princes Lombards en Italie. Revolte des Saxons. Charlemagne accepte leurs ſoûmiſſions. Ils diſſipe la conjuration des Lombards en faveur d'Adalgiſe. Il entre en Saxe avec une Armée. Il paſſe en Eſpagne, & y penſſe ſes conquêtes juſqu'à la riviére d'Ebre. Les Gaſcons battent ſon Arriére-garde dans la Vallée de Roncevaux. Il crée des Comtes dans l'Aquitaine. Les Saxons ſe ſoûlevent de nouveau. Ils ſont défaits entierement. Charlemagne leur pardonne & leur laiſſe des Eccleſiaſtiques pour les inſtruire. Il fait un nouveau voyage en Italie. Il fait proclamer Pepin Roi de Lombardie, & Louis Roi d'Aquitaine. Iréne lui envoye une Ambaſſade. Le Duc de Baviére vient lui prêter ſerment de fidelité. Deux de ſes Généraux ſont battus. Il fait couper la tête à quatre mille cinq cens de ces rebelles. Revolte générale des Saxons. Charlemagne les défait en trois batailles. Il gagne Vitikinde & Albion qui ſe font Chrétiens. Il fait un nouveau voyage au-delà des Alpes. Le Duc Taſſillon vient ſe jetter à ſes pieds : le Roi ſe laiſſe fléchir. Le Duc de Baviére continue ſes pratiques. Il eſt depoüillé de ſes Etats & enfermé dans un Monaſtére. Les Généraux François défont les Huns en trois batailles. L'Empereur & le Duc de Benevent prénent

nent des meſures pour chaſſer les François d'Italie. Charlemagne accorde à Grimoald l'inveſtiture du Duché de Benevent. Les François remportent une grande victoire ſur les Grecs en Italie. Charlemagne établit des Ecoles & une Academie. Il étend ſa domination juſqu'à la Mer Baltique. Il bat les Abares, & fait de grands ravages dans leur pays. Pepin ſon fils conſpire contre lui. Le Roi le relégue dans un Monaſtére. Il fait travailler à la jonction de l'Ocean avec le Pont-Euxin. Il aſſemble un Concile à Francfort. Hiſtoire de ce Concile. Les Evêques de Tolede & d'Urgel y ſont condamnez. On y traite des Images & du Culte qui leur eſt dû. Differens ſentimens ſur ce ſujet. Deciſion du Concile. Reflexions ſur les Decrets des Conciles de Nicée & de Francfort touchant les Images. Raiſons de la conduite de Charlemagne à l'égard du Concile de Nicée. Le Pape écrit pour la défenſe de ce Concile, & refute les Livres Carolins. Taſſillon céde ſon Duché de Baviére à Charlemagne. Charlemagne châtie les Saxons, & en fait tranſporter une partie hors de leur pays. Conſeils qu'il donne au Roi d'Aquitaine ſur le gouvernement de ſon Etat. Mort du Pape Hadrien I. Leon III. eſt élu pour ſon Succeſſeur. Charlemagne extermine les Abares. Il envoye une Armée au delà des Pyrenées contre les Sarraſins. Il châtie les Saxons. Il donne audience aux Ambaſſadeurs de l'Imperatrice Iréne. Cette Princeſſe veut conſerver ſon autorité. L'Armée ſe déclare pour Conſtantin ſon fils. Conſtantin répudie ſa femme, & épouſe Theodore. Intrigues d'Iréne pour faire depoſer ſon fils. Elle lui fait crever les yeux, & ſe rend maîtreſſe de l'Empire. Felix Evêque d'Urgel eſt anathematiſé, & enſuite depoſé. Leon III. ſuccede à Hadrien I. Il eſt attaqué & fort maltraité. Le Roi de Perſe envoye des preſens à Charlemagne, & lui fait donation des Lieux Saints. Charlemagne va à Rome. Le Pape ſe juſtifie des crimes dont on l'accuſoit. Elevation de Charlemagne à l'Empire d'Occident. Il reçoit des Ambaſſadeurs du Roi de Perſe. Le Roi d'Aquitaine ſon fils prend Lerida & Barcelone. Fêtes & rejoüiſſances à la Cour de Charlemagne. Il envoye des Ambaſſadeurs au Roi de Perſe. Il accepte la propoſition qu'Iréne lui fait de l'épouſer. Le Patrice Nicephore eſt reconnu pour Empereur d'Orient. Il fait tranſporter Iréne dans l'Ile de Lesbos où elle meurt. La Reine Edburge ſe retire en France. Egberd ſe rend maître de preſque toute la Grande Bretagne. Charlemagne donne audience aux Ambaſſadeurs de l'Empereur Nicephore. La paix eſt conclue entre les deux Empires. Charlemagne fait conduire dix mille familles des Saxons du Nord ſur les Terres de France. Il vient à Reims recevoir le Pape. Il aſſemble les principaux Seigneurs de France, & fait ſon Teſtament. Articles les plus remarquables de ce Teſtament. Les Seigneurs y ſouſcrivent. Louis Roi d'Aquitaine remporte divers avantages ſur les Sarazins. Aaron Roi de Perſe envoye une nouvelle Ambaſſade & des preſens à Charlemagne. Les François défont les Maures ſur les côtes d'Italie. Ils les défont encore en Eſpagne. Godefroi Roi de Dannemarc fait une irruption dans le pays des Abodrites. Charlemagne rétablit ſur le Trône Gadulfe Roi de Northumberland. Il fait bâtir une Fortereſſe pour empêcher les courſes des Danois. Diſpute en France touchant la Proceſſion du S. Eſprit. L'Empereur aſſemble un Concile à Aix-la-Chapelle ſur ce ſujet. Il envoye à Rome pour avoir l'avis du Pape.

pe. La guerre ſe rallume en pluſieurs endroits. Les François reprénent la Frontiére d'Eſpagne qui leur avoit été enlevée. La paix eſt conclue entre les deux Empires. Les François & les Friſons ſont battus par les Normands. Mort de la Princeſſe Rotrude & de Pepin Roi d'Italie. Nicephore eſt tué, & ſon Armée miſe en déroute par le Roi des Bulgares. Mort de Charles fils aîné de Charlemagne. Bernard fils de Pepin eſt reconnu Roi d'Italie. Charlemagne aſſocie Louïs Roi d'Aquitaine à l'Empire. Il fait tenir pluſieurs Conciles. La guerre ſe rallume entre les François & les Sarazins d'Eſpagne. Mort de Charlemagne. Son caractere. Ses défauts. Accidens extraordinaires qui précéderent ſa mort ſuivant l'idée populaire. Epitaphe de Charlemagne.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
LOUIS LE DEBONNAIRE.

LOuïs eſt reconnu de nouveau pour Empereur & pour Roi de France. Il fait executer le Teſtament de ſon pere, & regle ſes affaires domeſtiques. Etendue de ſon Empire. Il donne audience à divers Envoyez. Il pourvoit enſuite aux affaires de l'Etat. Il envoie des Troupes en Dannemarc pour ſoûtenir Heriolte. Mort du Pape Leon. Etienne eſt mis en ſa place. Sacre & Couronnement de l'Empereur. Il travaille à la réforme de la Diſcipline Eccleſiaſtique. Il reçoit des Ambaſſadeurs de divers Princes. Il aſſocie Lothaire ſon fils aîné à l'Empire. Revolte de Bernard Roi d'Italie. Son Armée l'abandonne. Il vient demander pardon à l'Empereur, qui lui fait crever les yeux & à ſes complices. Revolte de Sclaomir Duc des Abodrites. Les Bretons ſont battus, & Nomenoi eſt fait Comte de Bretagne. Mort de l'Imperatrice Hermengarde. Défaite de Lupus Duc des Gaſcons. L'Empereur épouſe Judith fille du Duc Guelfe. Revolte de Linduit Duc de la baſſe Pannonie. Il fait de grands ravages en divers endroits. Il défait les Troupes de l'Empereur. L'Empereur envoye trois Armées contre lui, qui ſont obligées de s'en retourner. Courſes des Nermans ſur les côtes de France. L'Empereur envoye inutilement trois nouvelles Armées dans la Pannonie. Il fait épouſer à ſon fils Lothaire Irmingarde. Il cendamne ſa propre conduite, & en fait une confeſſion publique. Diverſes expeditions de ſes Généraux. Il tient deux Diétes à Francfort. Mort de Linduit. Lothaire eſt couronné à Rome en qualité d'Empereur. Mort du Pape Paſcal. Eugene II. lui ſuccede. L'Imperatrice Judith accouche d'un fils qui fut nommé Charles. Les Bretons ſont châtiez. La diſpute touchant le Culte des Images ſe renouvelle en France & à Rome. L'Empereur convoque à Paris une Aſſemblée d'Evêques ſur ce ſujet, qui cendamne ce Culte, de même que les Grecs. Il envoye deux Evêques à Rome pour traiter de cette Controverſe avec le Pape. Leurs propoſitions ſont rejettées. La diſpute s'échauffe en France. Nouvelle révolte des Bretons. Soûlevement en Catalogne.

logne. L'Empereur fait marcher des Troupes vers les Pyrénées. Guerre entre les Princes Normans. Les Sarazins d'Afrique ſe rendent maîtres de la Sicile. Troubles dans la famille de l'Empereur. Lothaire conſens au demembrement d'une partie de l'Empire François. Plaintes contre le Gouvernement. L'Empereur envoye des Commiſſaires pour s'informer des deſordres de l'Etat. Il tient une Aſſemblée générale à Aix-la-Chapelle. Il prend en bonne part les avis de Vala Abbé de Corbie. Il aſſemble quatre Conciles pour travailler à la réforme de l'Etat. Il donne une partie de ſon Empire à Charles fils de l'Imperatrice Judith. L'Abbé de Corbie ſe déclare pour le parti des Mécontens. Nouvelle révolte des Bretons. Pepin prend les armes contre l'Empereur ſon pere. L'Imperatrice eſt enlevée par les Troupes de Pepin, & renfermée dans un Monaſtére. Lothaire joint Pepin avec des Troupes. L'Empereur abandonné des ſiennes ſe livre aux Rebelles. Louis & Pepin ſes fils ſe reconcilient avec lui. Il fait tenir une Diéte à Nimegue. Lothaire va trouver ſon pere, & lui demande pardon. Les Chefs de la Rébellion ſont releguez, & la paix eſt rétablie. L'Imperatrice retourne à la Cour. Lothaire eſt declaré déchu de la qualité d'Empereur. L'Empereur ſon pere accorde une amniſtie générale. Nouveaux troubles à la Cour. L'Empereur convoque une Diéte à Thionville. Pepin s'enfuit en Aquitaine. Lothaire & le Roi de Baviére s'engagent dans ſon parti. L'Empereur marche à la tête d'une nombreuſe Armée : les ſéditieux ſe ſoûmettent. Il pardonne une ſeconde fois au Roi de Baviére. Il pardonne auſſi au Roi d'Aquitaine. Ses trois fils font une nouvelle Ligue contre lui. Il deshérite Pepin, & donne le Royaume d'Aquitaine au Prince Charles. Lothaire & le Roi de Baviére prennent la défenſe de Pepin. Le Pape eſt gagné par Lothaire, & vient en France. L'Empereur écrit une Lettre Circulaire aux Evêques. Les Troupes de l'Empereur & celles des trois Princes s'aſſemblent. Les Evêques du parti de l'Empereur écrivent fortement au Pape. Réponſe du Pape à leur Lettre. Entrevûë de l'Empereur avec le Pape. L'Armée de l'Empereur l'abandonne, & ſe rend à Lothaire. L'Empereur ſe rend auſſi aux Princes ſes fils. Il eſt depoſé, & Lothaire eſt mis à ſa place. On augmente les Domaines de Pepin & de Louis. Lothaire fait mettre ſon pere en priſon dans le Monaſtére de S. Medard. Il tient une Diéte à Compiégne qui confirme ſon élection. L'Empereur eſt accuſé devant une Aſſemblée d'Evêques. Chefs d'accuſation. Il eſt condamné & mis en penitence. Les Evêques lui font une grande exhortation ſur les crimes dont on l'accuſoit. Il eſt obligé de ſe reconnoître coupable, & demande qu'on lui accorde la grace de la penitence. On lui fait quitter l'épée & prendre l'habit de pénitent. Agobard fait un Manifeſte contre ce Prince. Les Peuples ſont indignez de ces mauvais traitemens. On affecte de lui dire des nouvelles desagreables. Aſſemblées ſecretes pour le retabliſſement de l'Empereur. Louis de Baviére demande qu'on lui donne plus de liberté. Toute la Germanie prend les armes pour l'Empereur. Le Roi de Baviére marche avec ſon Armée contre Lothaire. Pepin arrive avec des Troupes ſur le bord de la Seine. Lothaire ſe retire en Bourgogne, & abandonne l'Empereur, qui eſt remis ſur le Trône. L'Empereur ſe reconcilie avec Pepin & Louis. Il

donne

donne une amniſtie generale. L'Imperatrice eſt miſe en liberté, & ramenée à Aix-la-Chapelle. L'Empereur fait marcher une Armée en Brétagne, qui eſt miſe en déroute. Lothaire ſe rend maître de quelques Places. Il ſe joint aux Comtes Lambert & Matfride. L'Empereur lui ordonne de ſe rendre auprès de lui. Lothaire obéit & obtient ſon pardon. La paix eſt publiée entre les deux Armées. L'Empereur convoque une Aſſemblée à Thionville où tout ce qui s'étoit fait à Compiegne, eſt declaré nul. L'Imperatrice tâche de mettre Lothaire dans ſon parti. Elle fait donner au Prince Charles le Royaume de Neuſtrie. Mort de Pepin. L'Empereur fait un nouveau partage entre Lothaire & Charles. Le Roi de Baviére prend les armes : il eſt contraint de demander pardon à ſon pere. Nouvelle révolte du Roi de Baviére. L'Empereur declare Lothaire ſon Succeſſeur à l'Empire. Mort de l'Empereur & ſon caractére.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, cette Hiſtoire de France, compoſée par le R. P. DANIEL Jeſuite, & conduite depuis Clovis, juſqu'à Loüis XIII. excluſivement. J'y ay trouvé la fidélité, & l'exactitude au regard des faits joints à la clarté & à la netteté du ſtyle; & je ne doute pas que l'impreſſion de cet Ouvrage ne ſoit très-agréable & très-utile au Public. Fait à Paris le 29. d'Avril 1707. SAURIN.

Permiſſion du Révérend Pére C. DE LAISTRE, *Provincial.*

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de JESUS, dans la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ay reçû de N. R. P. Général, permets au Pére GABRIEL DANIEL, de faire imprimer un Ouvrage qu'il a compoſé, qui a pour titre, *Hiſtoire de France, &c.* lequel a été lû & approuvé par trois Reviſeurs de nôtre Compagnie. En foy & témoignage de quoy j'ay ſigné la préſente Permiſſion. A Roüen le 12. May 1708.

C. DE LAISTRE.

HISTOI-

Digitized by Google

Echelle
Milles d'Italie
Grandes Lieues de France
Grandes Lieues de Germanie
GR
BRE
ERE
NIE
Dol
Pegaier
Rennes
PETITE BRETAGNE
Quimper
Vannes
Nantes
Po
Dax
Bayonne
Rome
ESTAT
DES GAULES
telles qu'elles estoient
quand Clovis en commen
ça la Conqueste.

Bataille de Soissons.

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOVIS.

L'Empire Romain étoit de tous côtez en proye aux Barbares qui démembroient à l'envi ce vaſte corps ; & déja les Gaules, qui en faiſoient une des plus conſiderables parties, après avoir été ravagées par tout, avoient en pluſieurs endroits changé de Maître : déja les Viſigots & les Bourguignons y avoient fondé des Etats, & y étoient gouvernez par des Rois de leur Nation, lorſque l'an quatre cens quatre-vingt-ſix les François s'étant aſſemblez de l'autre coſté du Rhin, franchirent de nouveau cette barriere qu'ils avoient pluſieurs fois forcée, & vinrent enfin jetter en deça les fondemens de cette grande & floriſſante Monarchie, à laquelle ils donnerent leur nom, & dont j'entreprens d'écrire l'Hiſtoire.

Commencement de la Monarchie Françoiſe.

An. 486.

Dès le temps des Empereurs Valerien & Gallien les François étoient un peuple de la Germanie entre l'Elbe, le Rhin & le Necre ; ſous l'Empire de Theodoſe le Jeune ces François habitoient le bord du Rhin du coſté de la Germa-

Origine des François.

nie depuis Cologne juſques bien au deſſous de Nimegue, & avoient même donné dès-lors à ce Canton le nom de France: c'eſt tout ce qu'il y a d'aſſûré là-deſſus: les Hiſtoriens Romains continuent d'en parler de la même maniere juſqu'au temps de ceux que nous allons voir ſortir des mêmes lieux, pour venir établir leur demeure dans les Gaules: il eſt inutile de chercher ailleurs & plus loin leur origine, auſſi-bien que l'étymologie de leur nom par des conjectures pour la plûpart très-frivoles, & qui ne nous conduiſent à rien de certain.

Leurs premiers Rois. Proſperi Chronicon.

Sous le Regne de l'Empereur Honorius & de ceux qui luy ſuccederent juſqu'à la domination des Barbares en Italie, les François eurent pour Rois dans la France Germanique Pharamond, Clodion, Merovée & Childeric. Ils avoient fait en divers temps ſous la conduite de ces Rois pluſieurs tentatives ſur les Gaules; mais toutes leurs expeditions n'avoient preſqu'été que des ravages & des ſaccagemens, après leſquels, contens du butin qu'ils avoient fait, ou repouſſez par les Armées Romaines, ils ſe retiroient dans leur païs; & ce ne fut que ſous le Regne & ſous la conduite du grand Clovis* qu'ils ſe rendîrent maîtres pour toûjours de ces grandes & fertiles Provinces, qu'ils commencerent à y avoir une demeure fixe & à y former un Royaume, dont ce Prince tranſmit la poſſeſſion à ſes deſcendans.

* Voyez la Preface Hiſtorique.

Gregor. Turon. l. 2. c. 27.

Ce fut la cinquiéme année de ſon Regne & la vingtiéme de ſon âge qu'il entreprit l'execution de ce grand deſſein. Mais comme les victoires de ce nouveau Conquerant firent changer de face à toutes les Gaules, qu'elles rendirent attentifs à ſes démarches divers Princes qui occupoient les extremitez de ce beau païs, & deſquels il devint en peu de temps le voiſin par la rapidité de ſes conqueſtes, qu'elles inquieterent l'Italie, qu'elles firent même prendre de nouvelles meſures aux Empereurs de Conſtantinople, qu'elles donnerent occaſion à diverſes alliances & à diverſes ligues qui ſe firent contre lui; il eſt à propos pour la clarté de la narration, & pour conduire plus aiſément les lecteurs dans toute la ſuite de cette Hiſtoire, de faire icy briévement un plan de l'état où ſe trouvoit alors l'Europe, au moins dans ſes principales parties.

Etat des Gaules du tems de Clovis.

Les Gaules en comprenant ſous ce nom tous les païs ſituez entre le Rhin, l'Ocean, les Pyrenées & les Alpes, étoient alors partagées entre les Romains, les Viſigots & les Bourguignons. Les Bretons de concert avec les Romains tâchoient de ſe maintenir dans une grande partie de la Province qui tire de leur nom celuy de Bretagne, qu'elle porte aujourd'huy. Le domaine des Romains s'étendoit le long du Rhin, & comprenoit encore preſque toutes les Provinces renfermées entre ce Fleuve, l'Ocean & la Loire: Les Bourguignons s'étoient ſaiſis des places d'entre la Saone & le Rhoſne, & de pluſieurs Villes des deux côtez de ces Rivieres; ils poſſedoient la Ville de Lion, celle de Vienne, celle de Geneve, ils s'étendoient dans ce que nous appellons le Dauphiné, dans la Provence entre la Durance & le Rhoſne, & dans la Savoye; car on donnoit dès-lors ce nom au païs des Allobroges; & les Viſigots occupoient le reſte du païs depuis la Riviere de Loire juſqu'aux Alpes & aux Pyrenées. Syagrius gouvernoit ce qui reſtoit à l'Empire dans les Gaules, & le gouvernoit preſque en Souverain, parce que les Barbares étant maîtres de l'Italie, ce General n'avoit de dépendance que de l'Empereur de Conſtantinople, qui ne pou-

Ammian Marcellin. l. 15.

pouvoit gueres avoir de communication avec lui ni par terre ni par la Mer Mediterranée, dont les Viſigots occupoient les bords.

Le jeune Roy Alaric venoit de ſucceder à Evaric ſon pere au Royaume des Viſigots, & les Rois des Bourguignons Gondebaud & Godegeſile, après avoir fait perir leurs autres freres, étoient paiſibles poſſeſſeurs de leurs Etats.

Odoacre Roy des Erules avoit enlevé l'Italie à l'Empereur, & regnoit impunément dans cette belle partie de l'Europe, qui avoit toûjours été regardée comme le patrimoine des Empereurs Romains. Le grand Theodoric Roy des Oſtrogots l'en chaſſa peu d'années après.

Zenon tenoit le ſiege de l'Empire à Conſtantinople, & eut pour ſucceſſeur Anaſtaſe, qui haïſſant moins les François, qu'il ne haïſſoit Theodoric & les autres peuples qui avoient demembré l'Empire, rechercha dans la ſuite l'amitié de Clovis.

Enfin ce Prince dans ſa France au delà du Rhin n'eut qu'un voiſin qu'on ſçache lui avoir fait de la peine, tandis qu'il étoit occupé en deça ; ce fut le Roy de Turinge, dont l'Etat bornoit le ſien entre le Septentrion & l'Orient. Les Predeceſſeurs de Clovis avoient jugé à propos, auſſi-bien que lui, de ſe fortifier de ce coſté-là ; & toutes les autres Places où habitoient leurs Sujets, n'étant que de ſimples Bourgades paliſſadées, cette partie de leur frontiere étoit deffenduë par un Fort plus conſiderable & plus capable de reſiſtance nommé Diſpargum. C'étoit comme la capitale & le boulevard de tout l'Etat. *Gregor. Turon. l. 2. cap. 9.*

Telle étoit la ſituation des affaires de l'Europe, & en particulier de celles des Gaules, quand le jeune Roy des François parut ſur les bords du Rhin à la tête d'une Armée formidable à deſſein d'exterminer pour jamais la Nation & le nom des Romains dans cette partie de l'Empire. Il avoit dans ſon Armée pluſieurs Princes de ſa famille, deux deſquels nommez l'un Ragnachaire, & l'autre Cararic commandoient chacun un grand Corps de Troupes ; un troiſiéme nommé Sigebert avoit déja attaqué & pris la Ville de Cologne, & s'y étoit établi : ce fut vray-ſemblablement par là que Clovis paſſa le Rhin : delà il continua ſa route par la grande foreſt d'Ardennes, qui s'étendant alors du Septentrion au Midy entre l'Eſcaut, le Rhin & la Somme, & de l'Orient à l'Occident depuis Treves juſqu'à Châlons ſur Marne, couvrit long-temps ſa marche ; & c'étoit à la faveur de cette foreſt, que le Roy Clodion étoit venu autrefois des quartiers du Rhin courir juſques dans le païs d'Artois. *Clovis paſſe le Rhin.*

Clovis vint droit à Soiſſons ſans s'amuſer à attaquer d'autres Places. C'étoit une des plus belles & des plus fortes du païs, le lieu de la reſidence ordinaire de Syagrius Gouverneur des Gaules, & General des Armées Romaines, qui ſur l'avis du deſſein & de la marche des François, s'étoit mis auſſi-toſt en devoir de leur faire tête, & avoit aſſemblé ſes Troupes. Cap. 27.

Clovis l'ayant trouvé ainſi préparé, l'envoya défier au combat, & chargea ceux qu'il lui députa, de convenir avec lui du champ de bataille. Syagrius, ſoit qu'il crût qu'il y alloit de l'honneur de l'Empire de ne pas refuſer le combat, ſoit qu'il ne ſe viſt pas en état de ſoûtenir un ſiege dans Soiſſons, reçût le défy, quelque hazardeuſe que dût être cette journée pour les affaires & les interêts des Romains. Les deux Chefs ne ſongerent donc plus qu'à ſe préparer à *Bataille de Soiſſons.*

la bataille. Les Armées ne furent pas plûtôt en preſence, que les Trompettes donnerent de part & d'autre le ſignal du combat. Cap. 41. Il commença à l'ordinaire par quelques eſcarmouches qui ſe firent de tous côtez, excepté de celui de Cararic, ce parent de Clovis dont j'ai déja parlé, qui s'étant un peu écarté du reſte de l'Armée avec le Corps qu'il commandoit, regardoit ſans rien faire quel tour les affaires prendroient pour ſe ranger du côté du plus fort. Clovis s'apperçut de la trahiſon, & prévoyant les fâcheuſes ſuites qu'elle pourroit avoir, ſi le reſte de ſes Troupes venoit à en avoir connoiſſance, il prit ſur le champ ſon parti, & ayant au plûtôt chargé & fait charger les Romains l'épée & la hache à la main par toute ſon Armée, les pouſſa ſi vivement, qu'il les rompit, les mit par tout en déroute, & engagea par ce ſuccez Cararic à faire ſon devoir auſſi-bien que les autres; de ſorte qu'il crut que Clovis n'avoit *Ibid.* rien penetré de ſon deſſein. Mais il connut long-temps après, lorſqu'il lui en coûta la vie, que ce jeune Prince, malgré l'ardeur de ſon temperament & de ſon âge, ſçavoit dès-lors diſſimuler ſes plus vifs reſſentimens, quand la neceſ-

Defaite des Romains. ſité de ſes affaires le demandoit. Les François firent en peu de temps un ſi grand carnage des Romains, que Syagrius ſe trouvant preſque ſeul, ſe vit obli-

Cap. 27. gé à prendre la fuite: il ſe ſauva chez les Viſigots, & alla à Toulouſe ſe jetter entre les bras de leur Roy Alaric. Après cette défaite, Soiſſons ouvrit ſes portes au Vainqueur, qui profitant de ſa victoire, ſoumit à ſon obeïſſance pluſieurs autres Places, dont les Habitans manquant ou de courage, ou de munitions, ou de Soldats, ne ſe crûrent pas en état de reſiſter à une Armée victorieuſe.

Clovis ſe fait livrer Syagrius. Cependant Clovis ne jugeant pas ſa victoire aſſez complete, ni le parti des Romains entierement abattu, tandis qu'ils auroient encore un Chef capable de les rallier, & peut-être de liguer contre luy, comme contre un ennemi commun, les autres Princes barbares qui regnoient dans diverſes parties des Gaules; ainſi qu'Aëtius avoit fait quelque temps auparavant contre Attila: il s'informa curieuſement de la route que Syagrius avoit tenuë dans ſa fuite, & ſçût qu'il s'étoit retiré chez le Roy des Viſigots, où il ſe tenoit caché. Il envoya

Cap. 27. ſans tarder quelques Officiers de ſon Armée à Alaric pour luy demander ce General, avec ordre, en cas de refus, de luy declarer la guerre.

Une conduite ſi fiere donna commencement à la jalouſie d'Alaric & à la haine qu'il eut toûjours depuis pour Clovis; & ce fut là la premiere ſemence des differens qui éclaterent dans la ſuite entre ces deux jeunes Princes, & qui furent ſi funeſtes à Alaric. Mais ce Roy, ſoit par timidité, ſoit par prudence, aima mieux ſacrifier le General Romain & l'abandonner à la diſcretion du vainqueur, que d'expoſer ſes Etats au peril d'une invaſion & aux malheurs d'une

Ibid. dangereuſe guerre. On livra Syagrius aux Envoyez de Clovis, qui après l'avoir tenu quelque temps en priſon, luy fit ſecretement couper la teſte, & par la mort de ce Capitaine, qui paroît avoir été digne d'un plus heureux ſort, il aneantit la Domination Romaine dans les Gaules. Ce fut environ 537. ans après que Jules Ceſar en eut fait la conqueſte par tant de ſanglants combats & une guerre de dix années.

Il pouſſe ſes conquêtes juſques à la Seine. La mort de Syagrius détermina une partie des Villes qui ne s'étoient pas encore

core renduës, à reconnoître Clovis pour leur Maître, & tout le païs juſqu'à la Seine ſe ſoumit à ſon obeïſſance. Il confia le Gouvernement de Melun poſte alors très-important ſur le bord de cette Riviere à cauſe du voiſinage des Bourguignons, à Aurelien Gaulois de Nation, qui s'étoit donné à luy, & dont apparemment il s'étoit utilement ſervi, pour engager les peuples à le recevoir. Enfin la Riviere de Loire qui étoit depuis pluſieurs années une des bornes de l'Empire Romain, le fut auſſi de cette conqueſte de Clovis.

Afin que les François puſſent s'établir dans les Gaules, il falloit ou en chaſſer les anciens Habitans, ou partager avec eux leurs terres. Il eſt certain qu'ils ne les chaſſerent pas: mais d'ailleurs l'Hiſtoire ne nous dit point comment ils s'aaccommoderent pour les partages, qui certainement ſe firent. Nous n'avons, pour en conjecturer la maniere, que l'exemple des autres Nations, qui s'étoient établies dans les Gaules avant eux, ſçavoir les Viſigots & les Bourguignons.

Nous voyons par les Loix de ces deux Peuples que les terres qu'ils occuperent furent partagées en trois: que les vainqueurs en prirent deux parts pour eux, & laiſſerent la troiſiéme aux vaincus. Codex Legum.

Voicy ce que dit la Loy des Viſigots dans l'Article *de la Diviſion des Terres faite entre le Got & le Romain*, c'eſt-à-dire le Gaulois. *Que le Romain ne s'uſurpe rien des deux parts du Got, & que le Got ne s'uſurpe rien du tiers du Romain: mais que le partage qui a été fait entre les parens & les voiſins ne ſoit point changé par leurs heritiers.* L. 10. Tit. 8.

Les Bourguignons en uſerent de même envers les Gaulois, dont ils envahirent le païs. Theodoric Roy des Oſtrogots avoit gardé la même regle en Italie entre les Oſtrogots & les Originaires du païs. Ainſi ce n'eſt pas deviner que de dire, que Clovis ſuivant ces exemples, obſerva la même police, au moins à l'égard de ceux qu'il ſubjugua par les armes: car il y eut dans la ſuite d'autres parties des Gaules qui ſe ſoumirent à lui; mais par Traité & en capitulant, & ceux-ci apparemment ne partagerent point leurs terres avec les François. Lex Burgund. Tit. 54. Caſſiodor. L. 2. epiſt. 16.

Comme ce Prince n'étoit pas moins politique que vaillant, & qu'il vouloit diminuer dans l'eſprit de ſes nouveaux Sujets, Chrêtiens pour la plûpart, la terreur que leur pouvoit cauſer l'idée d'un Maître barbare & payen auquel ils ſe voyoient aſſervis, il fit après ſa victoire tout ce qui dépendoit de lui pour moderer la licence & les excez de ſes Soldats, qui n'avoient pas les mêmes veuës, & ne penſoient pas à avoir les mêmes égards que lui. Comme il ne pouvoit pas empêcher le ravage de la campagne, ni des petites Places mal fermées, ni le pillage des Egliſes les plus expoſées, il conſervoit au moins les grandes Villes, campant ou paſſant ſous leurs murailles ſans y entrer: c'eſt ainſi qu'il en uſa à l'égard de la Ville de Reims, le long de laquelle il marcha par le chemin qu'on appelloit encore pour cela du temps de l'Archevêque Hincmar, *le Chemin Barbare* *; & il arriva là une choſe dont les ſuites & les circonſtan- Hincmar. in vitâ S. Remigii.

* Ce chemin a été depuis renfermé dans la Ville, & s'appelle encore aujourd'hui *la Rue Barbaſtre.*

conſtances furent aſſez ſingulieres, & que nul de nos Hiſtoriens n'a manqué de raconter.

Quelques Soldats s'étant débandez & ayant trouvé moyen d'entrer dans la Ville, y pillerent une Egliſe, en emporterent quantité de richeſſes & de Vaſes ſacrez, entre leſquels il y en avoit un d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire, duquel ſaint Remi, alors Evêque de cette Ville, eut un extrême regret. Il prit la liberté d'envoyer au Roy quelques-uns de ſes Eccleſiaſtiques pour le ravoir. Clovis les reçut avec beaucoup de bonté, leur donna ordre de le ſuivre juſqu'à Soiſſons, où ſe devoit faire le partage du butin, leur promit de faire en ſorte que ce Vaſe tombât dans ſon lot, & de le renvoyer à l'Evêque. Lorſque tout le butin fut raſſemblé, & qu'on étoit ſur le point de tirer au ſort, ſelon la coûtume de la Nation, le Roy témoigna qu'on lui feroit plaiſir de mettre ce Vaſe à part & de le lui donner. Tous le lui accorderent à l'inſtant, excepté un Soldat, qui levant ſa franciſque (c'étoit une eſpece de hache dont les François ſe ſervoient dans le combat) en déchargea un grand coup ſur le Vaſe, en diſant inſolemment, que le Roy n'auroit rien que ce que le ſort lui donneroit. Tout le monde fut ſurpris & choqué de cette brutalité. Il n'y eut que le Prince qui n'en parut pas émû: il ſe contenta de prendre le Vaſe & de le mettre entre les mains d'un des Eccleſiaſtiques de S. Remy pour le reporter à Reims.

Gregor. Tur. l. 2. c. 27.

An. 487. Environ un an après, Clovis fit ſelon la coûtume la revûë generale de ſes Troupes dans le Champ de Mars, qu'on nommoit ainſi, non pas que ce fût le nom particulier de quelque champ, ces revûës ſe faiſant tantôt en un endroit, tantôt en un autre; mais, ou à cauſe que Mars chez les Payens étoit le Dieu de la guerre, ou plûtôt à cauſe que la revûë ſe faiſoit ordinairement à la fin du mois de Mars: d'où vient que dans la ſuite on l'appella le Champ de May; parce que la coûtume étant venuë de ſe mettre plus tard en campagne, on ne faiſoit la reveûë qu'au mois de May. Dans cette reveûë le Roy examinoit l'équipage de chaque Soldat, & voyoit ſi ſes armes étoient en état, ſi elles n'étoient point rouillées, ſi le bouclier étoit bon, ſi la franciſque étoit bien aiguiſée. Etant venu ſur la fin de la reveûë à ce Soldat, dont il trouva les armes mal en ordre, il l'en reprimanda, & lui ayant arraché ſa franciſque, il la jetta à terre. Le Soldat s'étant baiſſé auſſi-tôt pour la relever, le Roy prit la ſienne & lui en fendit la tête, en lui diſant: *Souviens-toy du Vaſe de Soiſſons.*

Ibid.

Une action de cette nature & quelques autres ſemblables qui ſe rencontrent dans ces commencemens de notre Hiſtoire, peuvent nous choquer & nous paroître indignes de ceux qui les font; mais elles n'étoient peut-être pas alors ſi condamnables. Les bienſeances ne ſont pas, & n'ont pas toûjours été les mêmes dans tous les temps & dans tous les lieux. Clovis tout éloigné qu'il eût pû être de faire ces executions ſanguinaires de ſa propre main, ſe trouvoit à la tête d'un peuple farouche, chez qui les procedures juridiques n'étoient pas en uſage, comme elles ſont parmi nous aujourd'hui: on y regardoit la punition d'un coupable comme un acte de juſtice, comme une choſe honnête & legitime de quelque maniere qu'elle ſe fiſt. De ſorte qu'une pareille action ayant attiré peu d'années auparavant le mépris & l'indignation des Romains à l'Empe-

pereur Valentinien qui tua de ſa propre main Aëtius un de ſes Généraux d'Armées, qu'il trouvoit trop fier & trop hautain à ſon égard: celle-ci au contraire ne fit, comme le dit l'Hiſtorien, qu'augmenter la ſoumiſſion & le reſpect des François envers Clovis. *Ibid.*

Mais cependant quelque rude que fût l'humeur de ſes anciens Sujets, toute differente de celle des nouveaux, à qui le long commerce qu'ils avoient eu avec les Romains, avoit fait entierement perdre toute la barbarie Gauloiſe; il crût qu'il ne ſeroit pas impoſſible de l'adoucir, & le jugea même neceſſaire pour affermir ſon nouvel état, & pour en aſſûrer la poſſeſſion à ſes deſcendans. C'eſt ce qui le fit penſer ſerieuſement à y établir des Loix, qui devant être communes en pluſieurs points aux vainqueurs & aux vaincus, les unîſſent enſemble, & n'en fiſſent plus qu'un peuple ſous la conduite & le gouvernement d'un même Souverain.

Les Rois des Bourguignons & des Viſigots qui en avoient uſé de la ſorte peu de temps après leur établiſſement dans les Gaules, ſervirent en cela de modele à Clovis; les François ſuivirent ſans peine l'exemple de ces deux peuples, & ſubirent volontiers comme eux ce nouveau joug pour la conſervation & l'intereſt commun de la Nation.

Il publie la Loi Salique.

Ce fut donc alors vrai-ſemblablement que Clovis publia la fameuſe Loy Salique. Je ſçay que pluſieurs de nos Hiſtoriens en ont fait honneur à Pharamond; mais j'écris ici conformément à la penſée d'un de nos plus habiles Critiques: les raiſons que j'en ai interromproient trop le fil de mon Hiſtoire: je les rapporterai ailleurs, & quiconque prendra la peine de les lire, verra que ce n'eſt pas ſans de bonnes preuves que je ſuppoſe la verité du fait que j'avance ici. En ſuppoſant même l'opinion contraire, qui attribuë à Pharamond l'inſtitution de la Loy Salique, il paroîtra au moins conſtant par mes reflexions ſur cette Loy, que telle que nous l'avons aujourd'hui, elle fut l'ouvrage de Clovis, qui la publia dans les Gaules avant ſa converſion au Chriſtianiſme, & qui la reforma depuis en divers Articles, où elle ne s'accommodoit pas aſſez avec la Religion Chrêtienne.

Vide Hadrianum Valeſium l. 3. Rerum Francic.

Ce que c'eſt que cette Loi.

Bien des gens parlent & entendent parler de la Loy Salique ſans trop ſavoir ce que c'eſt. Il y a là-deſſus un préjugé populaire; ſavoir que cette Loy ne regarde uniquement ou principalement que le droit de ſucceſſion à la Couronne de France, en déterminant les qualitez de ceux qui y peuvent prétendre. Cette penſée eſt fauſſe en pluſieurs points.

In Editione Lidenbrukii & Pithœana.

De ſoixante & onze Articles dont cette Loy eſt compoſée *, il n'y a que trois ou quatre lignes du ſoixante & deuxiéme qui ayent du rapport à ce ſujet; encore ne regardent-elles pas en particulier la ſucceſſion des maſles à la Couronne; mais elles appartiennent generalement à toutes les familles nobles, dont elles reglent le droit à cet égard auſſi-bien que celui de la famille Royale; en voici les termes. *Pour ce qui eſt de la Terre Salique, que la femme n'ait nulle part à l'heritage, mais que tout aille aux maſles.* On entendoit par le nom de *Ter-*

* Il y a diverſes éditions de la Loi Salique qui ont quelques differences entre elles pour le nombre des articles, & pour quelques autres points.

Terre Salique les terres des Nobles de la Nation, & même, ſelon pluſieurs, toutes les terres de conqueſte, telles qu'étoient preſque toutes celles de la Monarchie Françoiſe en deça du Rhin.

Ce qui a principalement donné lieu à l'idée populaire ſur ce ſujet, a été le grand different qu'il y eut autrefois touchant la ſucceſſion au Royaume de France entre Philippe Comte de Valois & Edoüard Troiſiéme Roy d'Angleterre après la mort de Charles le Bel.

Philippe étoit de tous les Princes du Sang le plus proche parent de Charles en ligne maſculine, Edoüard étoit le plus proche par les femmes, & Philippe étoit plus reculé d'un degré qu'Edoüard. Les droits de l'un & de l'autre furent examinez dans une aſſemblée des Seigneurs de France, qui en vertu de cet article de la Loy Salique, jugerent en faveur de Philippe de Valois, & le reconnûrent pour legitime ſucceſſeur de Charles, & heritier de la Couronne, dont il fut mis auſſi-tôt en poſſeſſion.

Outre ce fameux different, le peu d'uſage qu'on fait maintenant du reſte de cette Loy que nos Juriſconſultes ne s'aviſent gueres de citer ſur d'autres ſujets, a encore été cauſe de cette perſuaſion vulgaire qui la reſtreint ſi fort : mais en effet elle comprenoit une infinité d'autres reglemens ſur toutes ſortes de matieres : elle déterminoit les peines du larcin, des incendies, des malefices, & de toutes les autres violences ; elle contenoit pluſieurs points de police pour regler les differends & les procez, &. pour entretenir la paix & la concorde entre les particuliers & entre tous les divers membres & les differents ordres de l'Etat.

Elle eſt écrite en fort méchant Latin plein de ſolecíſmes & de mots barbares latiniſez dont on ne connoît ſouvent la force & la ſignification que par la ſuite du diſcours & par la reſſemblance qu'ils ont avec des mots Allemands, Flamands ou François, dont quelques-uns ſont encore en uſage dans le ſtile de pratique, dans les contrats, dans les baux, dans les ordonnances, ou dans de vieux livres écrits depuis long-temps ; de ſorte qu'il ſeroit très-difficile de l'entendre ſans les notes de pluſieurs Sçavans, & en particulier ſans celles du fameux Jerôme Bignon, qui fut au dernier ſiecle un des principaux ornemens d'une de ces heureuſes & illuſtres familles, où la ſcience, l'eſprit, la probité ſemblent n'être pas moins hereditaires que les grands emplois, & le talent de les ſoûtenir avec éclat & diſtinction.

Je croy que ce que nous avons de la Loy Salique n'eſt qu'un extrait d'un plus grand Code, qu'on abregea exprès, afin que les peuples & les Juges pûſſent en apprendre plus aiſément la ſubſtance & ce qu'il y avoit de principal. Ce qui me le perſuade, c'eſt que dans le Livre de la Loy Salique que nous avons, on cite la Loy Salique même & certaines formules, qu'on ne voit point dans tout cet écrit. De plus on cite les Malberges ou aſſemblées dans leſquelles les ordonnances avoient été faites, & ces citations ne ſe font qu'en deux mots avec le nom du lieu où s'eſt tenu la Malberge, ou plûtôt dans la plûpart, avec les paroles par où commençoit chaque ordonnance, qui ſont tous des mots barbares ; & c'eſt encore ce qui ne me laiſſe nul lieu de douter que cette Loy n'eût été d'abord compoſée dans la langue des François, & qu'enſuite on n'en

eût

eût traduit en Latin l'abregé en faveur des Gaulois, auſquels elle devoit être commune en pluſieurs Articles avec les François ; c'eſt cet extrait ou abregé qui eſt venu juſqu'à nous.

Cette notion generale de la Loy ſalique n'a pas dû être omiſe à l'entrée de l'Hiſtoire d'une Monarchie dont cette Loy a été le fondement, & à laquelle elle commença de donner la forme d'un Etat reglé. Les Gaulois eurent permiſſion de vivre ſelon leurs Loix ; c'eſt-à-dire, ſelon les Loix Romaines : néanmoins tous tant François que Gaulois eurent la liberté de ſuivre ou la Loy de leur Nation ou la Loy ſalique : mais ils étoient obligez une fois pour toutes de paſſer leur declaration là-deſſus devant témoins. Cette declaration étoit enregiſtrée, & il falloit s'y tenir, ainſi qu'on le voit en quelques endroits des Capitulaires de Charlemagne : de ſorte que dans la même Province on ſuivoit diverſes Loix : & comme dans la Bourgogne, après que les François s'en furent rendu maîtres, il y avoit des Gaulois, des Bourguignons & des François, les Loix de ces trois Nations y étoient en même temps en uſage. Mais pour la punition des crimes par les amendes qui ſont taxées dans la Loy ſalique, les Gaulois étoient obligez de s'y conformer.

Ordonnance de Clotaire II. T. 1. Concil. Gall.

Capitul. 1. anni incerti cap. 48.

Clovis eut ſoin d'entretenir la paix avec ſes voiſins pendant trois ou quatre ans après ſes conquêtes des Gaules ; c'étoit pour s'y fortifier de plus en plus, & pour s'en aſſurer la poſſeſſion. La publication de ces Loix étoit un des meilleurs moyens qu'il pût prendre pour cela.

Pendant qu'il donnoit ainſi toute ſon application au reglement politique de ſon Etat, & qu'il accoûtumoit peu à peu les François à la tranquillité que la paix & l'obſervation des Loix devoit y produire, la perfidie d'un de ſes voiſins l'obligea à reprendre les armes, & l'engagea à une nouvelle guerre.

Ce fut la dixiéme année de ſon regne, & la cinquiéme depuis ſon entrée dans les Gaules, qu'il apprit l'invaſion ſubite que Baſin Roy de Turinge venoit de faire ſur les terres des François de delà le Rhin. Ce Roy profitant de l'éloignement de Clovis, & de celui de la plûpart des meilleures troupes de la Nation qui l'avoient ſuivi, força ſans peine les frontieres qu'il trouva preſque toutes dégarnies, & fit le dégaſt dans une grande étenduë de païs. Ce fut une neceſſité à ceux qui s'étoient laiſſez ſurprendre de recevoir la loy du plus fort. On lui demanda la paix qu'il accorda à de rudes conditions, pour leſquelles il voulut avoir des oſtages qu'on lui donna tels qu'il ſouhaitoit. Mais ce barbare qui n'avoit condeſcendu à faire ce traité que pour empêcher les François de prendre d'autres précautions, n'eut pas plûtôt les oſtages en ſon pouvoir, que contre le droit des Gens & contre toutes les loix de la guerre, il les fit inhumainement maſſacrer, & recommença ſes hoſtilitez avec plus de furie qu'auparavant. Il mit de tous côtez tout à feu & à ſang, & ſatisfit à loiſir ſon humeur ſanguinaire par des cruautez inouïes, qu'il exerça principalement ſur les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe, & qui font horreur à lire & à raconter. Il fit déchiqueter les cuiſſes de pluſieurs jeunes garçons & ſeparer les nerfs de la chair, & enſuite les fit ſuſpendre par ces nerfs aux branches des arbres, les laiſſant mourir lentement en cet état dans les plus horribles douleurs. Il fit attacher par les bras plus de deux cens filles au cou d'autant de chevaux, qui

An. 491. *Invaſion de Baſin Roy de Turinge ſur les terres des François.* Gregor. Turo. l. 2. c. 27. vers l'an 491. L. 3. c. 7.

étant ſans ceſſe piquez par des pointes qu'on leur avoit ajoûtées exprès aux flancs, les emportoient en courant de toutes leurs forces au travers des broſſailles & des rochers & les déchiroient en mille pieces. On en coucha d'autres dans les ornieres des chemins battus, où les ayant attachez avec des pieux, on leur faiſoit paſſer ſur le ventre des charettes chargées, & on les laiſſoit enſuite dans le même lieu pour être mangez des chiens & des oiſeaux.

Clovis ſe rend maître de la Turinge.

Ceux qui regardent le petit Roman de Childeric * comme une Hiſtoire veritable, pourroient croire avec aſſez de vraiſemblance que ces effroyables cruautez furent les effets de la vangeance du vieux Roy de Turinge qui n'avoit pû encore juſqu'alors avoir raiſon de l'affront que lui avoit fait Childeric en lui enlevant ſa femme & en l'épouſant malgré lui ; car ils prétendent que c'étoit la mere de Clovis. Mais quelle qu'eût été la cauſe ou le prétexte de ſon irruption, il ne jouït pas long-temps du fruit d'une ſi cruelle victoire. L'Armée des François fut bien-tôt raſſemblée & repaſſa le Rhin. Clovis entra à ſon tour dans la Turinge, la ravagea, & la conquit toute entiere. C'eſt tout ce qu'on ſait de cette expedition dont les particularitez ne ſont point venuës juſqu'à nous : mais ſoit que Clovis par un accommodement eût rendu depuis la Turinge en ſe contentant de lui impoſer un tribut, ou qu'elle eût été repriſe pendant les guerres qu'il fit ou qu'il ſoutint dans les Gaules ; il eſt certain que les enfans de ce Roy de Turinge en étoient encore en poſſeſſion du temps des ſucceſſeurs de Clovis, & qu'ils eurent avec eux bien des démeſlez dont il ſera parlé dans la ſuite de cette Hiſtoire.

* Voyez la Preface Hiſtorique.

Gregor. Tur. L. 2. c. 27.

Geſta Regum Franc. c. 10.

Clovis devenu plus redoutable que jamais par cette nouvelle victoire qui avoit encore plus augmenté ſa reputation que ſon Etat, & après avoir mis ordre à tout pour la ſûreté de ſes Sujets, revint dans les Gaules, où il penſa à s'allier par un mariage digne de lui, à la famille de quelqu'un des Princes qui y regnoient.

Gregor. Tur. c. 28.

Depuis qu'il s'étoit établi en deça du Rhin, il avoit eû de frequentes negociations avec Gondebaud Roy des Bourguignons, auprès de qui il avoit preſque toûjours un Ambaſſadeur. C'étoit leur interêt commun qui les engageoit à entretenir cette correſpondance ; ils avoient l'un & l'autre pour frontiere de leur Royaume celui des Viſigots, dont le Roy étoit beaucoup plus puiſſant qu'eux, parce qu'outre une grande & la plus belle partie des Gaules, il poſſedoit preſque toutes les Eſpagnes. Les Bourguignons avoient eû juſqu'alors beaucoup de peine à ſe maintenir contre cette puiſſance, & en avoient de temps en temps été dangéreuſement attaquez.

Il fait demander en mariage la Princeſſe Clotilde.

Fredegar. c. 18.

Gondebaud avoit alors à ſa Cour une jeune Niece nommée Clotilde, dont la beauté & la vertu charmoient les Ambaſſadeurs de Clovis. Ils lui en parlerent pluſieurs fois, & lui perſuaderent enfin de ſe déterminer à cette alliance. Il en fit faire la demande par Aurelien ce Seigneur Gaulois dont j'ai déja parlé, qu'il envoya exprès à Gondebaud pour negocier ce mariage.

Cette propoſition inquieta & chagrina ce Prince, qui avoit les mêmes raiſons de ne la pas écouter, que Clovis avoit eu apparemment de la faire. La principale étoit que Gondebaud avoit fait perir ſon frere Chilperic pere de Clotilde, & avoit envahi les Etats & les treſors qui lui étoient échûs en partage de

la

la ſucceſſion du Roy leur pere, & que de marier Clotilde à Clovis, c'étoit donner à un Prince vaillant & ambitieux des droits ou du moins des prétentions ſur une partie de ſon Royaume très-bien fondées, qui ne manqueroient pas de lui attirer dans quelque temps une dangereuſe guerre.

Toutefois Gondebaud Prince très-habile, & qui étoit regardé comme tel par tous les Princes ſes voiſins, diſſimulant ſon chagrin, répondit à l'Ambaſſadeur, que quelque honorable que dût être cette alliance à ſa famille, l'affaire étoit d'aſſez grande importance pour ne la pas conclure ſur le champ, & qu'il la propoſeroit à ſon Conſeil. Il le fit, & expoſa les raiſons qu'il avoit de ne pas conſentir à ce mariage. Tous les comprirent & les approuverent fort: mais ils lui repreſenterent en même temps les malheurs auſquels ce refus alloit expoſer l'Etat, & que par la crainte d'une guerre qui ne ſe feroit pas ſi-tôt & à laquelle on pourroit ſe preparer à loiſir, en cas qu'on ne pût pas l'éviter, on alloit inceſſamment en avoir une ſur les bras, & que Clovis prendroit aſſûrément ce prétexte du mépris qu'on faiſoit de ſa perſonne, pour venir au plûtôt avec une Armée fondre dans le Royaume. *Geſta Reg. Franc. c. 12.*

Gondebaud fort incertain ſur le parti qu'il devoit prendre, donna une nouvelle audience à Aurelien; & entre diverſes difficultez qu'il lui fit, il ne manqua pas de lui repreſenter que Clotilde étant Chrétienne & bonne Chrétienne, elle ne pourroit pas ſe reſoudre à épouſer un Roy payen; & que pour lui il ne la forceroit jamais; ſa repugnance fondée ſur une telle raiſon étant trop honnête & trop juſte. Aurelien qui avoit trouvé moyen de la voir, & de lui parler en particulier malgré la vigilance de ceux que ſon Oncle avoit mis auprès d'elle, répondit ſur le champ: „ Seigneur, cet article, le plus important de ceux „ qui vous arrêtent, ne vous doit faire nulle peine: J'ai déja le conſentement „ de la Princeſſe, & elle n'attend que le vôtre & vos ordres pour répondre „ aux vœux de mon Maître.

Alors Gondebaud ne put s'empêcher de faire éclater ſa colere: il ne parla toutefois que contre la hardieſſe & l'indiſcretion de ſa Niece, d'avoir oſé écouter une propoſition de cette importance ſans ſa participation: mais il ne donnoit point de réponſe poſitive.

L'Ambaſſadeur avoit été averti par Clotilde même, qu'on attendoit de jour à autre le retour d'un Seigneur nommé Aredius, que Gondebaud avoit envoyé en Ambaſſade à Conſtantinople; que cet homme avoit tout pouvoir ſur ſon eſprit; qu'il n'étoit nullement bien intentionné pour la maiſon de Chilperic ſon pere; & qu'il étoit capable lui ſeul de renverſer tout ce qui auroit été fait, ſi elle ſe trouvoit encore à ſon retour dans le Royaume de ſon Oncle; c'eſt-pourquoi Aurelien, voyant qu'il n'y avoit point de temps à perdre, parla au Roy de Bourgogne d'une maniere à lui faire comprendre, que Clovis n'étoit pas un Prince à ſouffrir un affront: que s'il vouloit entretenir la bonne intelligence qui avoit été juſqu'alors entre les deux Etats, il ne falloit pas qu'il le renvoyât ſans la Princeſſe, & qu'au reſte il avoit ordre de partir au plûtôt.

Cette declaration eut ſon effet; & Gondebaud n'oſant plus reculer, dit à l'Ambaſſadeur qu'il pardonnoit à ſa Niece en conſideration du Roy des François, la faute qu'elle avoit faite; qu'il eſtimoit trop l'amitié de ce Prince pour

ne la pas ménager par tous les moyens qui dépendroient de lui; qu'il eſperoit
Fredegar. c. 18. que cette nouvelle alliance la feroit croître, & qu'il alloit inceſſamment faire tout préparer pour le départ de Clotilde.

En effet, bientôt après Gondebaud conſentit que la Princeſſe fût épouſée
Fredegar. c. 18. au nom de Clovis. Il ordonna les preparatifs pour ſon départ qui ſe firent fort promptement à Châlons ſur Saone; & ayant fait compter à l'Ambaſſadeur une groſſe ſomme d'argent pour la dot de ſa Niece, il la fit partir dans une eſpece de chariot qu'on appelloit une baſterne *, eſcortée de quantité de Françoois qui ſe trouverent alors à la Cour de Bourgogne.

* Cette voiture étoit tirée par des bœufs pour aller plus doucement.

Ils étoient encore aſſez éloignez des Frontieres du Royaume de Clovis, lorſque Clotilde reçut avis de l'arrivée d'Aredius auprès de Gondebaud: elle en fit part à Aurelien, & lui dit que s'il vouloit qu'elle arrivât au païs des François, il falloit quitter la baſterne qui alloit trop lentement & monter à cheval, & que ſi on ne faiſoit diligence, elle ne ſe croyoit point en ſûreté. On prit ce parti, & ayant laiſſé une partie de l'eſcorte avec la baſterne, on marcha à grandes journées juſqu'à ce qu'on eût gagné les Frontieres du Royaume. La ſuite
Fredegar. c. 19. montra combien cette précaution avoit été prudente & neceſſaire. Car Aredius ayant appris à Marſeille, où il avoit débarqué, tout ce qui s'étoit paſſé, étoit venu fort vîte à la Cour, & avoit tourné tellement l'eſprit du Roy par l'apprehenſion de la vangeance de Clotilde, qui, diſoit-il, n'oublieroit jamais le maſſacre de ſon pere Chilperic, qu'il lui fit prendre à l'inſtant la reſolution de la faire arrêter, & pour cet effet il envoya après elle une groſſe troupe de Cavaliers, avec ordre de la ramener. Les mieux montez allerent aſſez vîte pour atteindre la baſterne qu'ils inveſtirent; mais ils n'y trouverent plus Clotilde, & ils apprirent qu'elle étoit déja en lieu d'aſſûrance. Ils ne laiſſerent pas de ſe ſaiſir de la baſterne où étoient les plus precieux meubles & l'argent dont Aurelien n'avoit voulu emporter qu'une partie de peur de ſe trop charger. C'eſt
Gregor. Turon. L. 2. c. 28. tout l'avantage que Gondebaud retira de ſon inconſtance, qui lui coûta bien cher quelque temps après.

Toute cette negociation dont Gregoire de Tours ne rapporte que la ſubſtance, a été mêlée par nos autres Hiſtoriens de tant de petits contes, de tant de circonſtances ſi pueriles, & ſi peu vraiſemblables, & que nos meilleurs critiques ont regardé comme telles, que je n'ai pas crû les devoir rapporter. J'ai ſeulement tâché de faire le diſcernement de ce qu'il pouvoit y avoir de vrai dans ces differentes relations, qui toutes conviennent pour le fond.

Il épouſe Clotilde.

Le peril que la Princeſſe avoit couru, augmenta encore la joye que Clovis & tous les François eurent de la voir heureuſement arrivée. Sa preſence ne diminua rien de l'idée qu'on en avoit donnée à ce Prince. Elle fit ſon entrée à Soiſſons, qui étoit encore alors la Capitale du Royaume. Elle y fut reçûë avec toute la magnificence & toutes les marques d'honneur qui étoient alors en uſage; & la Ceremonie du Mariage ſe fit avec les acelamations & les applaudiſſemens de tout le Peuple.

Les Gaulois nouvellement ſoumis à l'Empire de Clovis, trouverent dans cette Fête & dans ce Mariage un ſujet de joye tout particulier. Ils voyoient monter ſur le Thrône de leur Païs une Reine Chrétienne; ce qui diminuoit beau-

beaucoup la crainte où ils étoient, qu'avec le temps on ne penſât à les inquieter ſur leur Religion; mais ils remarquoient de plus dans cette Princeſſe toutes les qualitez neceſſaires pour gagner le cœur & s'attirer toute la confiance du Roy, & le retirer peut-être des ſuperſtitions de l'Idolatrie. Au cas même qu'elle réüſſît en un ſi pieux deſſein, ils ſe promettoient un avantage, dont les autres Peuples des Gaules conquis par les Barbares étoient privez. Tous ces Barbares, c'eſt à dire, les Viſigots & les Bourguignons étoient Chrétiens; mais ils étoient en même temps infectez des erreurs d'Arius, & Clovis venant à ſe convertir par le moyen de Clotilde, devoit aſſûrément être Catholique: car cette Princeſſe avoit le bonheur de l'être, quoi qu'élevée au milieu de l'Arianiſme: ſoit que ſon pere Chilperic l'eût été auſſi, ce qui n'eſt gueres croyable, toute la famille & toute la nation étant Arienne; ſoit que durant une eſpece d'exil, où ſon Oncle Gondebaud l'avoit tenuë pendant ſon enfance, elle fût tombée entre les mains de quelque Catholique qui l'avoit inſtruite & affermie dans la vraye Religion; & c'eſt ce qui me paroît de plus vraiſemblable. D'ailleurs il lui avoit été aiſé de s'y conſerver, étant revenuë auprès de Gondebaud qui ne demeuroit lui-même Arien, & qui ne mourut dans cette Religion que par raiſon d'Etat. Avitus Viennenſis.

Quoi qu'il en ſoit, ce fut-là l'affaire à laquelle Clotilde penſa d'abord: & comme une autre Eſther, perſuadée que Dieu ne l'avoit retirée de ſa captivité, & élevée ſi haut que pour ſervir d'inſtrument à ſa gloire; ſon principal ſoin fut de travailler auſſi-tôt à la converſion de ſon époux, & de profiter pour ce deſſein de ſes premieres tendreſſes. *Cette Princeſſe travaille à la converſion de ſon mari.*

Dans les entretiens qu'elle avoit avec lui, elle faiſoit ſouvent tourner le diſcours ſur la Religion: & ſelon le rapport de Gregoire de Tours, elle étoit aſſez habile & aſſez inſtruite de la Theologie des Payens, pour en faire ſentir à ce Prince le ridicule & l'extravagance, & en même temps pour le faire convenir de l'excellence de la Religion Chrétienne. Mais le moment que la providence & la miſericorde de Dieu avoient marqué, pour faire de Clovis le premier Roy très-Chrétien, n'étoit pas encore arrivé. Il falloit qu'une converſion qui devoit avoir tant de ſuites, ſe fit avec éclat, & avec des circonſtances qui convainquiſſent les peuples, que c'étoit un coup du Ciel, & l'ouvrage de la main du Très-haut. Il écoûtoit neanmoins aſſez volontiers ces diſcours qui lui inſpiroient inſenſiblement de l'indifference pour le culte de ſes Idoles, & diminuoient peu à peu l'éloignement qu'il pouvoit avoir pour la veritable Religion. L. 2. c. 29.

Cela parut quelque temps après, lorſque la Reine mit au monde un Prince, dont la naiſſance redoubla encore l'affection & l'attachement qu'il avoit eu juſqu'alors pour elle; car s'étant ſervie des témoignages qu'il lui en donna, comme d'une occaſion favorable pour lui demander la permiſſion de le faire baptiſer, & de l'élever dans la Religion Chrétienne, il la lui accorda ſans beaucoup de peine. La ceremonie du Baptême ſe fit avec pompe & magnificence. La Reine eut ſoin ſur tout que l'Egliſe fût bien parée, & que tout ſe paſſât avec le plus d'ordre & de reſpect qu'il ſeroit poſſible, afin que la maniere majeſtueuſe & auguſte dont cette action ſe feroit, fit impreſſion ſur l'eſprit du Roy, & *Elle accouche d'un Prince.*

Gregor. Tur. l. 2. c. 29.

lui donnât une idée avantageuſe de nos myſteres. Le petit Prince fut nommé Ingomer ſur les fonts de Baptême: mais Dieu, pour éprouver la foi & la conſtance de la ſainte Princeſſe, permit qu'il mourut peu de temps après, ayant encore les habits blancs, dont on avoit coûtume en ce temps-là de revêtir les nouveaux baptiſez, & qu'ils continuoient de porter encore quelques jours après leur Baptême.

Cette mort fit un très-mauvais effet dans l'eſprit du Roy, qui ne put s'empêcher d'en faire des reproches à la Reine, attribuant ce fâcheux accident à la colere de ſes Dieux, & le regardant comme une ſuite funeſte du Baptême, qu'il ſe repentoit d'avoir laiſſé donner à l'enfant. Mais la Reine employa tout ſon eſprit & toute ſon adreſſe pour l'adoucir, & le rendit ſi raiſonnable là-deſſus, que l'année d'après étant encore accouchée d'un ſecond fils, elle obtint la même permiſſion de le faire baptiſer, & il fut nommé Clodomir au Baptême.

Vers l'An 494.

Elle ne fut pas cependant ſans allarme à cette occaſion; car un accident tout ſemblable à celui qui étoit arrivé à l'aîné, mit encore ce jeune Prince en danger de mort: mais les prieres ardentes qu'elle fit à Dieu, en le conjurant par l'interêt de ſa gloire, de ne pas donner lieu aux Payens de blaſphemer ſon ſaint Nom, obtinrent la ſanté de ſon fils, & diſſiperent les nouvelles inquietudes & les nouveaux chagrins qui commençoient à s'emparer de l'eſprit du Roy, dont la grace enfin vint auſſi à bout à l'occaſion & de la maniere que je vais dire.

Les Allemans qui n'avoient pas encore donné leur nom à toute cette grande étenduë de païs aujourd'hui ſi peuplée & ſi feconde en vaillans guerriers, faiſoient un peuple à part qui habitoit la plus grande partie des terres ſituées entre le Mœin, le Rhin & le Danube. Ils étoient dès-lors fameux par leurs excurſions dans les Gaules, par leurs victoires, & par leurs défaites. L'exemple des Viſigots, des Bourguignons, & enfin des François, qu'ils voyoient tous ſi bien établis dans diverſes parties de ce fertile païs, les animoit à tenter quelque entrepriſe ſemblable à la leur, mais il n'y avoit plus de place. Il falloit donc chaſſer quelqu'un de ces nouveaux venus qui avoient eux-mêmes chaſſé les Romains. Les Viſigots & les Bourguignons s'étoient fortifiez à loiſir dans les Etats qu'ils s'étoient faits chacun de leur côté: celui des François ne faiſoit que de naître, & paroiſſoit le plus aiſé à ébranler. Ce fut en effet de ce côté-là que les Allemans tournerent leurs deſſeins malgré les Traitez d'alliance, ou du moins les Traitez de paix qui avoient été faits entre les deux Nations.

Ennodius in Panegyrico Theodorici.

An. 495.

Suivant donc ce projet, vers l'an quatre cens quatre-vingt quatorze & le quatorziéme du Regne de Clovis une armée nombreuſe de ce Peuple belliqueux, fortifiée d'un grand Corps de Sueves, ſe répandit ſur les bords du Rhin du côté de Cologne. Elle étoit commandée par le Roy de la Nation: nos Hiſtoriens ne le nomment point, & l'on voit ſeulement dans la vie de S. Severin que vers ce temps-là les Allemans en eurent un nommé Gibulde.

Eugipius in vita S. Severini.

Bataille de Tolbiac.

Clovis, quoique cette irruption ne ſe fît pas ſur ſes terres, mais ſeulement dans le voiſinage & ſur celles de Sigebert Roy de Cologne, vit bien qu'un torrent ſi gros & ſi impetueux ne pourroit pas demeurer reſſerré dans des bornes ſi étroites; & autant par le motif de ſon propre interêt que de celui de ſon parent

rent & de ſon allié, il ſe mit en devoir de s'y oppoſer. Il aſſembla promptement ſes Troupes, & vint à leur teſte joindre l'armée de Sigebert. Ils apprirent que les ennemis avoient paſſé le Rhin à quelques lieuës de Cologne, & ils les rencontrerent à Tolbiac (c'eſt aujourd'huy Zulc, autrement Zulpik ou Tulpik à quatre ou cinq lieuës du Rhin dans le Duché de Juliers.) Les deux armées qui ſe cherchoient l'une l'autre, en vinrent incontinent aux mains. Le choc fut terrible par la valeur des deux Nations & par le nombre des combattans. Sigebert ſoûtenant avec vigueur les premieres charges des Ennemis, reçût une bleſſure au genoüil qui le mit hors de combat, ce qui étonna ſi fort ſes Troupes, qu'elles commencerent à plier. Le deſordre & la terreur ſe communiquerent à celles de Clovis, obligées de ſoûtenir ſeules toute la furie des Allemans, dont le ſuccez redoubloit l'ardeur. Tout ſembloit deſeſperé: mais c'eſtoit là la conjoncture où Dieu avoit deſtiné de ſignaler ſa puiſſance & ſa miſericorde en faveur de ce Prince, & d'exaucer les ferventes prieres de la ſainte Reine. Gregor. Tur. l. 2. c. 37.

Clovis remporte une grande victoire ſur les Allemans.

Quelques-uns de nos Hiſtoriens écrivent que Clovis partant pour cette expedition, déja à demi gagné par Clotilde, luy avoit promis de ſe faire Chrétien, ſi le Dieu qu'elle luy prêchoit l'en faiſoit revenir victorieux. D'autres diſent que ce fut Aurelien qui combattant à ſon ordinaire auprès de luy en cette journée, & voyant la déroute commencée & ce Prince dans le deſeſpoir reſolu à perir, le fit reſſouvenir du Dieu de Clotilde, de ce qu'elle luy avoit ſouvent dit de ſa toute-puiſſance, & luy conſeilla de l'invoquer dans cette grande extremité. L'un & l'autre peut eſtre veritable: ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince s'eſtant arreſté tout à coup au milieu de la mêlée, leva les yeux & les mains au Ciel, & s'adreſſant au Dieu de ſa ſainte Epouſe: *Seigneur*, luy dit-il, *dont on m'a cent fois relevé la puiſſance au-deſſus de toutes les puiſſances de la terre, & de celle des Dieux que j'ay adorez juſqu'à maintenant, daignez m'en donner une marque dans l'extremité où je me trouve réduit: ſi vous me faites cette grace, je me fais baptiſer au plûtoſt pour n'adorer plus déſormais que vous.* A peine eut-il prononcé ces paroles qui furent entenduës d'un aſſez grand nombre de ſes Officiers & de ſes Soldats, qu'il ſe ſentit animé d'un nouveau courage, & s'apperceût d'une ſemblable ardeur que le Dieu qu'il venoit d'invoquer avoit rallumée dans le cœur de tous ceux qui eſtoient autour de luy. Il les remit en ordre, marcha à l'inſtant à un gros d'Ennemis qui venoient à luy pour l'envelopper ou le rompre, & achever par-là la victoire qu'on ne leur diſputoit preſque plus ailleurs: il les chargea, & les enfonça, il tomba enſuite ſur d'autres Corps avec le même ſuccès; ce changement ſubit étonna les Ennemis, & fit reprendre cœur aux François, qui ſe rallierent, & arreſterent les Allemans en pluſieurs endroits; le combat recommença & la victoire en un inſtant changea de parti. Ce qui l'aſſeûra aux François, fut la mort du Roy des Allemans qui fut tué dans une de ces dernieres charges; après quoy ils ne rendirent preſque plus de combat. On ne voit gueres de batailles dans l'Hiſtoire, où Dieu ait paru plus ſenſiblement le Dieu des armées que dans celle-cy par cette revolution ineſperée, dont l'humble priere de Clovis fut ſi promptement ſuivie. Gregor. Tur. l. 2. c. 30. Epiſt. Theodorici ad Clodovæum apud Caſſiodor. l. 2. epiſt. 41.

Ce

Il entre dans leur pays, & ſe les rend Tributaires.

Ce Prince ſeûr du ſecours de celuy qui luy avoit donné une ſi ſignalée victoire, ne manqua pas d'en tirer tout l'avantage qu'il en pouvoit eſperer. Il paſſa le Rhin & enſuite le Mœin, entra dans le païs des Allemans, diſſipa tout ce qu'il trouva de raſſemblé des Troupes de l'armée vaincuë, dont les débris s'eſtoient réünis en quelques endroits; les mena toûjours battant juſqu'aux Alpes, appellées autrefois les Alpes Rhetiques ou Rhetiennes, qui ſont aujourd'huy les montagnes des Griſons; & enfin impoſa le joug à une Nation juſqu'alors indomptable, dont les Romains n'avoient jamais pû venir à bout, & ſe la rendit Tributaire. Pluſieurs croyent & il eſt fort vraiſemblable que ce fut dans cette même expedition que les Bajoariens ou Bavarois voiſins des Allemans furent ſoumis à l'Empire des François: au moins verrons-nous bientoſt les deſcendans de Clovis donner des Ducs à la Baviere: & la Préface des anciennes loix de ce païs nous apprend qu'elles furent reformées & miſes en écrit par l'ordre de Thierri Roy d'Auſtraſie; marque viſible du droit de Souverain que ce Prince, qui eſtoit un des fils de Clovis, exerçoit ſur cette Nation.

Præfat. Legum Bav.

Clovis n'ayant plus d'Ennemis à combattre, & voyant tout paiſible & tout ſoumis dans ſes nouvelles conqueſtes, ne ſongea plus qu'à retourner dans ſon Royaume pour y executer la promeſſe qu'il avoit faite au vray Dieu d'une maniere ſi ſolemnelle, de ſe faire inſtruire & baptiſer au plûtoſt.

Il ſe fait inſtruire.

Il prit ſa route par la Ville de Toul, où il trouva S. Vaſt qui vivoit alors dans un Monaſtere de ces quartiers-là en reputation de grande vertu. Il l'emmena avec luy, ſe fit ſon Cathecumene, & voulut qu'en chemin il commançaſt de l'inſtruire à fond des myſteres de la Religion Chrétienne. Car c'eſt une circonſtance qu'il eſt à propos de remarquer icy, que Clovis ne differa ſi long-tems à quitter ſa fauſſe Religion, que par la crainte qu'il avoit de faire une telle démarche, ſans rencontrer la veritable. *Ce Prince*, dit le S. Evêque de Tréves Nicete dans une lettre qu'il écrivoit à Clodoſvinde petite-fille de Clovis, *Ce Prince homme d'une prudence conſommée, refuſa toûjours de ſe rendre aux inſtances de la Reine ſon Epouſe, juſqu'à ce qu'il ſe fût convaincu de la verité.* De ſorte que le ſecours ſenſible qu'il avoit receu du Ciel à la bataille de Tolbiac, ayant achevé de le perſuader de la ſainteté de la Religion Chrétienne, toute ſon application fut depuis à s'en procurer une parfaite connoiſſance, pour s'y affermir de plus en plus.

Vita ſancti Vedaſt authore Alcuino.

Apud. Andr. du Cheſne. Tom. 1.

Jamais nouvelle ne cauſa plus de joye à la Reine Clotilde que celle de la défaite des Allemans avec la circonſtance de la converſion du Roy, & l'aſſeurance qu'on luy donna qu'il ſe faiſoit déja inſtruire. Elle partit de Soiſſons & vint au devant de luy juſqu'à Reims; elle eût, en attendant qu'il arrivaſt, pluſieurs conferences avec Remy Evêque de la Ville: ils prirent enſemble des meſures pour preſſer inceſſamment cette grande affaire, & pour engager le Roy à ne pas differer long-temps la ceremonie de ſon Baptême.

Cet Evêque eſtoit déja connu & conſideré de Clovis qui, comme nous avons vû, luy donna dès ſon entrée dans les Gaules & incontinent après la défaite de Syagrius, des marques de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon merite & de ſa pieté. Il eſtoit en effet & ſçavant & ſaint. Sa ſainteté le faiſoit ſouvent com-

Gregor. Turon. l. 2. c. 31.

pa-

parer au ſaint Pape Sylveſtre; & elle éclatoit juſqu'à faire des miracles & juſqu'à reſſuſciter des morts. Ces deux qualitez jointes à un grand talent d'éloquence luy avoient acquis dans l'eſprit des peuples autant d'autorité que de reputation. Comme neanmoins cette affaire eſtoit délicate, qu'on n'eſtoit pas encore parfaitement informé des diſpoſitions du Roy, & encore moins de celles de l'armée à cet égard; ce n'eſtoit qu'en ſecret que ces choſes ſe traitoient, & ſans faire paroiſtre aucun empreſſement en public. Sidonius l. 9. epiſt. 7.

Il donne audience à St. Remy.

Le Roy eſtant arrivé à Reims, & ayant eſté receu avec les applaudiſſemens proportionnez à la grandeur de la victoire qu'il venoit de remporter & des conqueſtes qu'il avoit faites, le ſaint Evêque luy demanda une audiance particuliere qu'il obtint ſans peine. Ce fut là que ſe ſervant de toute l'ardeur de ſon zele & de toute la force de ſon éloquence, il conjura ce Prince de reconnoiſtre au plûtoſt les bontez de Dieu envers ſa perſonne, de luy faire un hommage public de tout ce qu'il avoüoit tenir de luy, de ſa vie, de ſa couronne, de ſa victoire, & enfin d'accomplir la promeſſe qu'il luy avoit faite ſi ſolemnellement de renoncer à l'idolatrie pour embraſſer la veritable Religion.

Le Roy répondit qu'il ne déliberoit plus là-deſſus, que c'eſtoit une choſe concluë; mais qu'il avoit une armée & un peuple à ménager; qu'il avanceroit ou retarderoit de quelque temps ſon Baptême, ſelon qu'il verroit les eſprits des François plus ou moins oppoſez à l'execution de ce grand deſſein; & qu'il prenoit actuellement des meſures pour le leur faire agréer, & pour les engager même à ſuivre ſon exemple. Gregor. Turon. liv. 2. c. 31.

En effet ayant au plûtoſt aſſemblé les Soldats & les plus conſiderables de la Nation Françoiſe, il leur remit devant les yeux ce qui s'eſtoit paſſé à la journée de Tolbiac; leur dit que cette revolution heureuſe & ſubite, qui de vaincus qu'ils eſtoient, les avoit en un inſtant rendu vainqueurs, eſtoit un coup du Ciel, & la ſuite de la priere qu'il avoit faite au Dieu des Chrétiens, dont pluſieurs de ceux qui l'écoutoient, & qui eſtoient auprès de luy dans la bataille, avoient eſté les témoins; qu'un Dieu ſi puiſſant qui préſidoit ſi viſiblement à ces grands évenemens, qui diſpoſoit ſi abſolument & ſi promptement de la victoire, meritoit ſeul l'encens & l'adoration des hommes; que pour luy en particulier il eſtoit reſolu d'adreſſer déſormais à ce Dieu ſi grand & ſi puiſſant tous ſes vœux & tous ſes ſacrifices; que ſon deſſein en les aſſemblant, n'avoit été que de leur propoſer de reconnoiſtre tous enſemble pour Maiſtre ſouverain ce Dieu des batailles, ſans plus faire entrer en concurrence avec luy des Divinitez, dont ils avoient experimenté l'impuiſſance, & qui les abandonnoient au beſoin.

Soit que la victoire de Tolbiac euſt été effectivement regardée par les Soldats comme un veritable prodige, ainſi qu'elle l'étoit en effet; ſoit que l'eſtime, le reſpect, l'amour qu'ils avoient pour leur Roy, & la maniere animée dont il leur parloit renouvellaſſent l'impreſſion, qu'un évenement ſi ſurprenant devoit avoir fait ſur l'eſprit des plus incredules; ſoit que Clovis euſt eu ſoin de gagner les plus accreditez des Chefs, & qu'ils ſe fuſſent placez exprès en divers endroits de l'aſſemblée, il s'éleva de tous coſtez des voix, & il ſe fit tout à coup des acclamations qui interrompirent le diſcours du Prince.

Ibid. La plus grande partie des Soldats commencerent à crier comme de concert; *Nous renonçons aux Dieux mortels, & nous ne voulons plus adorer que l'immortel: nous ne reconnoiſſons plus d'autre Dieu que celuy que le ſaint Évêque Remi nous préche.*

Le Roy infiniment content de ce ſuccès, s'étant fait faire ſilence, témoigna en peu de mots la joye extrême qu'il avoit d'un conſentement ſi general de toute la Nation pour un deſſein ſi ſaint & ſi juſte: après quoy il renvoya cette grande aſſemblée; ayant en cette occaſion, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, moins parlé en Roy des François qu'en Prédicateur & en Apoſtre de ce même peuple, avant même que de porter la qualité de Chrétien.

Il eſt baptiſé. Rien donc n'empéchoit plus l'accompliſſement des vœux de la Reine & du ſaint Prélat, à qui Clovis laiſſa le choix du temps & du lieu de ſon Baptême, auſſi-bien que le ſoin de regler ſelon l'uſage de l'Egliſe Catholique toutes les ceremonies & la pompe avec laquelle il ſe devoit faire. Le lieu fut l'Egliſe de S. Martin hors des portes de Reims, & le jour fut celuy de Noël.

Nicetius in epiſt. ad Clodoſv.

An. 495. Avitus in epiſt. ad Clodov. L'Egliſe & les ruës qui y conduiſoient furent magnifiquement parées: on les tendit des plus belles tapiſſeries avec des courtines blanches, couleur fort en uſage en de pareilles ceremonies, comme pour marquer l'effet du Sacrement dans l'ame de ceux qui le reçoivent. Les cierges qui y brûloient en grand nombre étoient compoſez d'une cire mêlée d'eſſences précieuſes qui s'exhaloient avec la flamme, & qui jointes au baume & aux autres matieres odoriferantes dont on avoit rempli l'Egliſe, y répandoient une très-agreable odeur. L'Hiſtorien qui rapporte ce détail, ne dit rien de la marche du Roy depuis ſon Palais juſqu'à l'Egliſe, ni de toute l'ordonnance de cette Feſte, dont le ſpectacle dût eſtre auſſi magnifique qu'il eſtoit nouveau & touchant. Car il eſt certain que le Roy avec toute ſa famille y parut à la teſte de plus de trois mille hommes choiſis dans ſa Cour & dans ſon Armée du grand nombre de ceux qui avoient demandé le baptême.

Gregor. Tur. l. 2. c. 31.

Ibid.

Le Roy en habit blanc, ſelon l'uſage obſervé alors dans l'Egliſe, s'avança avec la troupe des trois mille Cathecumenes veſtus de même couleur, juſqu'aux fonts baptiſmaux. Il y trouva ſaint Remy accompagné des Miniſtres de l'Egliſe en habits de ceremonie, & de pluſieurs autres Évêques des Gaules. Le Saint Prélat l'y receut avec un diſcours qui marquoit ſa joye & celle des peuples nouvellement ſoumis à l'Empire des François, & en même temps l'autorité ſpirituelle que luy donnoit ſa qualité de Paſteur ſur celuy qu'il recevoit au nombre de ſes oüailles.

Avitus in epiſt. ad Clodov.

Ce fut avec ce ton d'autorité plus ſoûtenu encore par la ſainteté de ſa vie que par l'éminence de ſon caractere qu'il luy adreſſa ces paroles ſur le point de le baptiſer: *Humiliez-vous*, luy dit-il, *Prince, ſous la toute-puiſſante main du Maiſtre de l'Univers; reſpectez maintenant ſes Temples que vous reduiſiez autrefois en cendre, & reſolvez-vous à jetter au feu ces idoles que vous avez adoré ſi long-temps.* Auſſi-toſt luy ayant fait faire ſa profeſſion de foy & confeſſer un Dieu tout-puiſſant en trois Perſonnes, il le baptiſa au nom du Pere & du Fils & du S. Eſprit. Il l'oignit en même temps du ſaint Chrême, en faiſant le Signe de la Croix ſur luy; c'eſt-à-dire qu'il luy adminiſtra le Sacrement de Con-

Confirmation que l'on conferoit alors avec celuy du Baptême. Alboflede ſœur de Clovis reçût après luy la grace du même Sacrement, dont elle profita ſi bien, qu'elle ſe conſacra à Dieu, renonçant au mariage pour vivre en perpetuelle virginité. Elle ne fut pas long-temps ſans en recevoir la recompenſe, car elle mourut un peu après. Sa mort cauſa une extrême douleur à Clovis, & ſaint Remy tâcha de l'en conſoler par une Lettre que nos Hiſtoriens ont eu ſoin de nous conſerver. Epiſt. Remig. ad Clodov.

Lantilde autre ſœur de Clovis s'eſtoit déja fait Chrétienne quelque-temps auparavant; mais par malheur voulant ſe faire inſtruire, elle eſtoit tombée entre les mains d'un heretique, qui au lieu de lui communiquer les lumieres de la vraye Foy, l'avoit infectée des erreurs d'Arius. Dieu luy fit la grace de l'éclairer; elle abjura l'Arianiſme, & entra dans le ſein de l'Egliſe Catholique par l'Onction du ſaint Chrême * qu'elle reçût en cette même occaſion.

La Famille Royale, & pluſieurs Seigneurs ſont auſſi baptiſez.

On ne fait point mention icy du Baptême du jeune Thierri fils aîné de Clovis, que ce Prince avoit eu avant que d'épouſer Clotilde. Vray-ſemblablement il ne fut point baptiſé alors pour quelque raiſon que rien ne peut nous aider à deviner. Il eſt certain qu'il le fut depuis, s'il ne l'avoit pas été auparavant; car il eſtoit Chrétien, lorſqu'après la mort de ſon pere il partagea la ſucceſſion avec les trois autres fils de Clovis & de Clotilde. Après le Baptême de la Famille Royale, les Seigneurs & tous les autres à qui on avoit fait l'honneur de les choiſir pour être conſacrez à Dieu par le Sacrement comme les premices du peuple François, furent auſſi baptiſez. Ce bonheur s'étendit en peu de temps ſur preſque toute la Nation, qui ſuivit à l'envi l'exemple que luy donnoit ſon Prince, & dont peu demeurerent attachez au culte des Idoles, en comparaiſon de ceux qui ſe convertirent.

Entre autres actions de pieté dont Clovis voulut ſanctifier cette heureuſe journée, il donna la liberté à quantité de Captifs qu'il avoit pris dans toutes ſes guerres, & dont la délivrance, dit un Evêque de ce temps-là, luy fit autant d'honneur devant les hommes, qu'elle luy acquiſt de merite auprès de Dieu. Avitus Viennenſis in ep. ad Clodov.

La nouvelle du Baptême du Roy & de la converſion du peuple François répanduë bien-toſt par toute l'Europe, cauſa beaucoup de joye à ceux que leur zele pour la Religion Catholique rendoit ſenſibles à ſes accroiſſemens. Le Pape Anaſtaſe qui venoit d'eſtre élevé à Rome ſur le Siege Apoſtolique, luy écrivit pour l'en feliciter, & il luy marquoit dans ſa Lettre l'eſperance certaine qu'il avoit de rencontrer en ſa perſonne & dans ſa puiſſance un ferme appuy de l'Egliſe Catholique.

C'eſtoit en effet l'unique Souverain ſur lequel il puſt compter ſeurement alors.

* Cette Onction de la Princeſſe Lantilde pourroit au moins faire douter, ſi ce que dit S. Gregoire Pape l. 9. epiſt. 61. eſt univerſellement vray, que la maniere de recevoir les Ariens à la Communion de l'Egliſe Catholique eſtoit differente dans l'Egliſe d'Orient & dans l'Egliſe d'Occident, en ce que dans l'Orient ils étoient reconciliez par l'Onction du Saint Chrême, & dans l'Occident par l'impoſition des mains. La Reine Brunehaut femme de Sigebert Roy d'Auſtraſie, & la Reine Golſwinde femme du Roy Chilperic furent auſſi reconciliés par l'Onction comme Lantilde.

alors. Anaſtaſe Empereur de Conſtantinople ſuivoit & ſoutenoit avec opiniâtreté l'hereſie d'Eutychez: Theodoric Roy d'Italie, Alaric Roy des Viſigots dans les Gaules & dans l'Eſpagne, Gondebaud Roy des Bourguignons, Thraſamond Roy des Vandales dans l'Afrique, les Sueves dans la Galice, les Lombards dans la Pannonie, les Gepides dans la Dacie, faiſoient tous profeſſion de l'Arianiſme: les Rois des autres Nations eſtoient encore idolâtres. Le ſeul Clovis eſtoit Chrétien & Catholique, & pour cela même digne dès-lors de porter le nom de Très-Chrétien, dont luy & ſes ſucceſſeurs ſe ſont toûjours fait & ſe font encore tant d'honneur. Il n'eſt pas vray cependant qu'ils l'ayent porté dès-lors, comme ils le portent aujourd'huy, c'eſt-à-dire, comme un titre ſpecial attaché à leur Couronne. Ce fut Louis XI. qui le rendit propre à la perſonne de nos Rois de concert avec le Pape Paul II.

Avitus Evêque de Vienne, qui eſtoit alors du Royaume de Bourgogne, écrivit auſſi à Clovis ſur le même ſujet. Il luy fit porter ſa lettre par un jeune homme de qualité qui eſtoit ou priſonnier ou en oſtage en Bourgogne, & dont Clovis, à la priere de l'Empereur Anaſtaſe, avoit fortement ſollicité la délivrance. L'Evêque luy diſoit qu'il avoit obtenu l'agrément du Roy Gondebaud pour le départ de ce jeune Seigneur; mais ſans doute qu'il ne le luy demanda pas pour écrire dans les termes dont il uſa en cette rencontre. Il y en a pluſieurs dans la Lettre, qui pourroient peut-eſtre ſervir à juſtifier la défiance, que les Princes de ce temps-là conçeurent des Evêques Catholiques de leurs Royaumes, comme des gens auſquels un intereſt de Religion donnoit trop de penchant pour un voiſin, que leurs Souverains avoient ſujet de craindre: mais nous apprenons par cette Lettre une autre circonſtance conſiderable: c'eſt que dès-lors le Roy de Bourgogne s'eſtoit fait Vaſſal de Clovis,* & qu'en cette qualité il s'eſtoit obligé à luy fournir des Troupes, comme il le fit en effet dans la ſuite en une occaſion importante.

L'Evêque de Vienne dans la même Lettre exhortoit Clovis à ne pas borner ſon zele à l'inſtruction de ſes Sujets, & le conjuroit, puiſque Dieu luy avoit fait la grace d'embraſſer la Religion Chrétienne dans toute ſa pureté, de vouloir bien rendre participans de ce bonheur tant de Nations voiſines de ſon Royaume encore enſevelies dans les tenebres du Paganiſme. Il luy propoſoit d'y envoyer des Ambaſſadeurs pour ce ſujet, & l'aſſeuroit qu'elles ſeroient d'autant plus diſpoſées à recevoir la verité, qu'on n'y avoit point encore ſemé la méchante doctrine, qui en avoit corrompu tant d'autres dans le même temps qu'on leur donnoit le Baptême, & le nom de Chrétien.

Clovis travaille à la converſion de ſes ſujets.

Les bonnes diſpoſitions où Clovis ſe trouvoit alors ne nous permettent pas de douter qu'il n'écoutaſt volontiers de ſi ſages conſeils, & qu'il ne ſecondaſt de ſi ſaintes intentions. Il s'appliqua neanmoins encore plus particulierement à avancer la converſion du reſte de ſes Sujets; & ce fut dans cette veuë, & par l'eſtime qu'il avoit conceuë de la vertu de ſaint Vaſt, auſſi-bien que par re-

* Ut dirigi ad vos ſervi veſtri Laurentii filium PRINCIPALI ORACULO JUBERETIS. Quod apud dominum meum ſuæ quidem gentis Regem.
Sed MILITEM VESTRUM obtinuiſſe me ſuggero.

reconnoiſſance des inſtructions qu'il avoit receuës de luy, qu'il le deſtina de concert avec S. Remy pour le gouvernement de l'Egliſe d'Arras. Saint Melaine ſe trouve ſous le même Regne avoir eſté Evêque de Rennes, & S. Godard Evêque de Roüen, & pluſieurs autres que la voix du peuple, & le conſentement de l'Egliſe a honorez du meſme titre de Saints, furent élevez à de pareilles dignitez: on ne ſçait pas ſi préciſement le temps de leur promotion; mais on peut aiſément conjecturer par la qualité des Paſteurs, combien les Egliſes du Royaume de Clovis furent alors floriſſantes.

Theodoric entretient la paix entre Clovis & Alaric.

Cependant ces ſaintes occupations auſquelles il conſacra une grande partie de l'hyver, ne l'empêchoient pas de penſer aux autres affaires importantes de ſon Royaume, & ſur tout à ce qu'il avoit à craindre du coſté de la Loire, d'Alaric Roy des Gots ennemi couvert de ſa perſonne autant que de la Nation. Ce jeune Prince n'avoit pas oublié la maniere haute dont Clovis, après la bataille de Soiſſons, l'avoit forcé de luy remettre entre les mains le General de l'Armée Romaine qui s'eſtoit refugié chez luy. La défaite des Allemans, & la conqueſte que les François avoient faite de leur païs, avoient redoublé ſon inquietude & augmenté ſa jalouſie. D'ailleurs Clovis, dont les victoires faiſoient croiſtre la confiance & la fierté, attendoit avec impatience qu'il ſe déclaraſt. Dans cette diſpoſition d'eſprit de part & d'autre, les moindres mécontentemens devoient produire une rupture ouverte. Ils prétendoient en avoir chacun de leur coſté, quoique ſur des ſujets aſſez legers, ainſi que nous le diſent en general ſans rien ſpecifier davantage, les lettres de Theodorie Roy des Oſtrogots, dont l'autorité ſuſpendit pour quelque-temps l'effet de ces animoſitez. La ſageſſe de ce Prince, ſon âge, ſa reputation luy donnoient beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de ces deux jeunes Rois, juſques-là qu'en leur écrivant, il prenoit à leur égard le nom de pere, & leur donnoit celuy de fils. Ces qualitez, ſelon toutes les apparences, eſtoient fondées ſur l'adoption par les armes, ceremonie aſſez ordinaire entre les Princes de ce temps-là; & Theodoric luy-meſme avoit eſté ainſi adopté par l'Empereur Zenon.

La part que ce fameux Roy & Conquerant d'Italie prit alors, & continua toûjours depuis à prendre dans les affaires des Gaules; l'application qu'il eut tant qu'il vécut à balancer la puiſſance de Clovis, tantoſt par ſes negociations tantoſt en partageant avec luy ſes conqueſtes, tantoſt en s'y oppoſant par ſes armées, demandent que je le faſſe connoiſtre icy un peu plus particulierement. Voici en peu de mots ce que l'hiſtoire de l'Empire Romain & celle de la Nation des Gots nous en apprennent.

Aventures de Theodoric.

Theodorie fut fils naturel de Valamir, & ſelon d'autres de Theodemir; ces deux Princes avec leur troiſiéme frere Videmir gouvernoient alors la nombreuſe Nation des Oſtrogots dans la Pannonie, portant tous trois la qualité de Roy chacun dans leur diſtrict. Ils la gouvernerent ainſi tandis qu'ils vécurent, & toûjours avec une union entre eux & une intelligence dont on voit peu d'exemples dans l'hiſtoire. Mécontens de l'Empereur Martien ſur la fin de ſon regne, ils luy firent la guerre & l'obligerent à leur demander la paix qu'il acheta d'eux par des préſens conſiderables; à condition neanmoins que

pour plus grande aſſeurance de leur parole, le jeune Theodoric ſeroit envoyé en oſtage à la Cour de Conſtantinople: ce qui fut executé au commencement du regne de Leon, qui ſucceda à Martien peu de temps après la concluſion de ce traité.

Il defait le Roi des Sarmates.

Theodoric n'avoit alors que huit ans, & il en paſſa dix à Conſtantinople. Il profita ſi bien de ce ſéjour, & des ſoins qu'on y eut de ſon éducation, qu'il ne luy reſta preſque plus rien de barbare que le nom. Leon ne l'eût pas plûtoſt rendu à ſes parens & à ſa Nation, qu'il ſe ſignala par la défaite du Roy des Sarmates qu'il ſurprit, & qu'il tua. Il ſe déclara pour le parti de l'Empereur Zenon ſucceſſeur de Leon, contre Baſiliſcus qui s'eſtoit emparé du Thrône de l'Empire, & il contribua beaucoup à ſon rétabliſſement.

Il ravage les terres de l'Empire.

Toutefois, ſoit que Zenon n'euſt pas aſſez bien reconnu un ſi grand ſervice, ſoit que les Oſtrogots s'ennuyaſſent de la paix qui les appauvriſſoit, ils recommencerent à diverſes repriſes leurs courſes & leurs ravages ſur les terres de l'Empire ſous la conduite de Theodoric. Theodemir ſon pere ou ſon oncle eſtant mort le dernier des trois Rois des Oſtrogots, toute la Nation entiere le reconnût pour ſon unique Roy. Zenon prit à tâche dans cette occaſion de le gagner, & de ſe l'attacher tellement, qu'il n'eût plus rien à apprehender pour le repos & la ſeureté de l'Empire. Il l'envoya felicíter de ſon élevation ſur le Thrône des Oſtrogots, & l'invita à venir le voir à Conſtantinople. Il l'y receut avec tous les honneurs qu'il pouvoit eſperer: il l'honora de la qualité de Patrice; & pour l'engager à regarder deſormais les intereſts de l'Empire comme les ſiens propres, il le crea Conſul ordinaire, luy accorda l'honneur du triomphe, ſans doute pour quelque victoire qu'il remporta alors ſur les ennemis de l'Empire, & que les Hiſtoriens ne marquent point. Il luy fit élever une ſtatuë équeſtre devant la porte du Palais Imperial de Conſtantinople; luy donna le commandement de la Milice Prétorienne, & pour derniere marque d'eſtime & d'amitié, il le déclara ſon fils par une eſpece d'adoption militaire, qui ne luy donnoit pas à la verité droit de ſucceſſion à l'Empire; mais qui en faiſoit, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, comme le fils honoraire de l'Empereur.

Cependant comme dans la ſuite Theodoric voulut quelque choſe de plus ſolide; & que l'on differoit à luy rendre certaines terres, dont ceux de ſa Nation avoient eſté autrefois en poſſeſſion, il fit ou laiſſa faire à ſes Oſtrogots quelques déſordres dans l'Illyrie & dans la Thrace juſqu'aux portes de la Ville Imperiale; ce qui obligea Zenon de luy abandonner une partie de la Dacie & de la baſſe Mœſie comme pour la deffendre contre les autres barbares. Il s'y établit & y demeura cinq ans; mais l'envie de regner avec plus d'éclat, & les défiances qu'il conceut de l'Empereur Grec qui commençoit auſſi à le craindre plus que jamais, le déterminerent à luy propoſer un deſſein, dont ces mutuelles défiances firent bien-toſt conclure & hâter l'execution.

Peu d'années auparavant un autre Barbare, nommé Odoacre à la teſte d'une armée compoſée de Turcilingiens dont il eſtoit Roy, d'Erules & de quelques autres Troupes ramaſſées de divers païs, eſtoit venu des extremitez de la Pannonie fondre tout à coup dans l'Italie, s'en eſtoit emparé, avoit déthrôné le jeu-

jeune Empereur Romule plus connu ſous le nom d'Auguſtule, & avoit pris le nom de Roy d'Italie, où il regnoit effectivement en Monarque abſolu.

Theodoric s'offrit a Zenon de l'en aller chaſſer. „ Vous n'avez, luy dit- „ il, qu'à me donner vos ordres, & ſans qu'il en coute rien à voſtre épargne, „ je feray inceſſamment marcher mes gens de ce coſté-là. Il eſt de voſtre „ gloire de délivrer l'Italie d'un joug ſi infame. Vous m'avez fait l'honneur „ de me donner le nom de voſtre fils, ne vous ſera-t-il pas plus glorieux que „ j'y regne moy meſme ſous voſtre nom & ſous voſtre autorité, ſuppoſé que „ Dieu beniſſe mon entrepriſe? & ſi je n'y réüſſis pas, vous ne perdez & „ vous ne hazardez rien ". Zenon accepta l'offre ſur le champ, & fit ſans peine un préſent d'une choſe qui n'eſtoit plus à luy; ravi d'ailleurs de voir Conſtantinople délivrée du voiſinage d'une nation inquiete commandée par un Chef, dont l'ambition, la prudence & le courage luy faiſoient tout appréhender. Jornandes c. 57.

Il gagne trois batailles contre Odoacre.

Theodoric qui n'avoit fait cette propoſition que du conſentement des principaux Capitaines des Oſtrogots, eut bien-toſt mis ſon armée en état de partir. Il prit ſa route par Syrmium; paſſa ſur le ventre à une armée de Gepides, dont le Roy vouloit luy diſputer le paſſage; entra en Italie par les Alpes Juliennes; gagna trois batailles de ſuite contre Odoacre; l'obligea à ſe renfermer dans Ravenne; & après un ſiege de trois ans le contraignit à capituler; ce qu'il fit à des conditions tolerables. Mais quelques jours après Theodoric le poignarda de ſa propre main dans un feſtin, ne faiſant en cela, à ce qu'il dit alors pour excuſer une action ſi brutale, que prévenir un pareil deſſein qu'Odoacre avoit formé contre ſa perſonne. Les Oſtrogots firent auſſi-toſt main-baſſe ſur toute la famille & ſur tous les Soldats d'Odoacre, qui furent preſque tous taillez en pieces.

On peut dire que cet aſſaſſinat avec toutes ſes ſuites, qui rendit Theodoric maiſtre paiſible de toute l'Italie, fut plûtoſt un effet de ſon ambition que de ſon humeur; tant il parut depuis éloigné de ces violences, & appliqué à faire quitter à ſes Oſtrogots leurs manieres & leurs coûtumes barbares; tant il affecta de ſe diſtinguer dans toute la ſuite de ſon regne, par toutes les vertus qui avoient rendu recommandables les plus illuſtres des Empereurs Romains, c'eſt-à-dire, par la liberalité, par la magnificence, par la douceur, par ſon application au ſoulagement des peuples; & à rendre les Villes de ſon état plus belles & plus floriſſantes qu'elles n'avoient jamais eſté. Il tint cette conduite juſqu'aux dernieres années de ſa vie, dont le luſtre fut encore terni alors par la priſon du Pape Jean I. & par la mort de deux hommes des plus diſtinguez de leur temps par leur merite & par leur naiſſance. Ce furent Boece & Symmaque, qu'il fit mourir ſur de ſimples ſoupçons. Enfin à cela près on peut dire avec verité, & en luy rendant juſtice, qu'il fut le modele des Princes de ſon temps, & qu'un peu de politeſſe qui ſe répandit alors dans les Cours des Rois des Gaules, chez les François, les Bourguignons, les Viſigots, venoit de la ſienne, & du commerce que ces Princes, qui l'admiroient tous, entretenoient avec luy.

Il fit meſme agréer à ſon armée qu'en prenant la qualité de Roy d'Italie, il

il prît auſſi l'habillement des Romains. Il crût cependant ne devoir pas ſe donner ce titre ſans l'agréement de Zénon; mais comme il eſtoit ſur le point de le luy envoyer demander, il apprit ſa mort; & ſans ſe mettre en peine de rendre la meſme civilité à Anaſtaſe qui avoit ſuccedé à l'Empire, il ſe mit en poſſeſſion tant de ſon nouvel Etat que du nom de Roy. Voilà quel eſtoit ce Theodoric qui fut toûjours depuis le plus ferme appuy des autres Princes de la Nation Gotique, comprenant ſous ce nom les Viſigots des Gaules & des Eſpagnes, qu'il empêcha tant qu'il vêcut, ainſi que remarque l'ancien Auteur de l'Hiſtoire des Gots, de ſuccomber entierement ſous la puiſſance des François.

Il fait des alliances avec ſes voiſins. Gregor. Turon. l. 3. c. 31.

Un des premiers traits de ſa politique, fut de ſe faire dès-lors & dans la ſuite des alliances avec tous les Princes ſes voiſins. Il envoya une Ambaſſade à Clovis pour luy demander en mariage Audeflede ſa ſœur; ce que ce Prince luy accorda avec joye. Il avoit eu avant que de venir en Italie, lorſqu'il demeuroit encore dans la Mœſie, deux filles naturelles; il en maria une à Alaric Roy des Viſigots, & l'autre quelques années après à Sigiſmond fils de Gondebaud Roy de Bourgogne. Il fit auſſi épouſer ſa ſœur Amalfrede déja veuve d'un autre Prince à Thraſamond Roy des Vandales en Afrique, & Amalberge ſa niéce & fille d'Amalfrede à Hermanfroy Roy de Turinge.

Ayant ainſi bien établi ſa famille & ſa nation, ſe voyant maiſtre tranquille d'un fort grand Etat, qui s'étendoit bien au delà de l'Italie juſques dans la Pannonie & dans la Dalmatie, il ne ſongea plus qu'à joüir du fruit de ſes travaux, & à faire aimer ſon gouvernement aux peuples qu'il avoit ſoumis à ſon obéiſſance. La paſſion des conqueſtes ceſſa d'eſtre ſa paſſion dominante; autant qu'il avoit aimé la guerre, tandis qu'elle luy avoit eſté ou neceſſaire ou utile, autant s'appliqua-t-il à maintenir la paix non ſeulement dans ſes Etats; mais encore entre les Princes ſes voiſins. On voit par ſes Lettres que nous avons parmi celles de Caſſiodore ſon Secretaire & ſon Miniſtre, que c'eſtoit-là un de ſes principaux ſoins. Il ſe faiſoit, autant qu'il pouvoit, le mediateur & l'arbitre des differens des Souverains qui regnoient dans les Gaules, dans les Eſpagnes, & dans la Germanie; ſans prendre parti à moins qu'il n'y fût déterminé par quelque grand intereſt. Il les tenoit toûjours par-là dans une eſpece d'égalité entre eux, & de dépendance à ſon égard. Clovis fut celuy dont l'eſprit luy fit le plus de peine à gouverner.

Inter epiſt. Caſſiod. l. 2. ep. 41.

La premiere negociation de cette nature qu'ils eurent enſemble fut auſſi-toſt après la défaite des Allemans. Comme Clovis en pourſuivoit les reſtes à toute outrance juſques ſur les frontieres de Theodoric, ce Prince luy envoya deux Ambaſſadeurs avec une Lettre de compliment ſur la grande victoire qu'il venoit de remporter; où il le prioit en même temps de ne point pouſſer davantage ces malheureux; de ſe contenter de la gloire d'avoir non ſeulement abattu, mais encore aſſujetti une Nation auſſi fiere que celle qu'il venoit de dompter; il ajoûtoit que la mort de leur Roy qui avoit peri dans le combat avec l'élite de ſes Troupes, devoit le ſatisfaire; qu'il eſtoit de ſa clemence & de ſa generoſité de donner quartier & d'accorder la vie à ceux qui reſtoient & qui la luy demandoient; qu'au reſte les terres des Gots où ils s'eſtoient refugiez, de-

devoient leur ſervir d'azile; que ſes deux Envoyez luy diroient de bouche le reſte de ce qui concernoit cet article; & qu'ils avoient des choſes importantes à luy communiquer ſur ce ſujet, dont la connoiſſance ne luy ſeroit pas inutile, pour tirer de ſa victoire tous les avantages qu'il prétendoit.

Je ne ſçay pourquoy quelques-uns de nos Hiſtoriens modernes veulent que Clovis ſe ſoit piqué de fierté en cette occaſion; tout les obligeant à croire le contraire. Ce que Theodoric demandoit à Clovis eſtoit fort raiſonnable. L'honneur des François n'y eſtoit nullement intereſſé. Enfin la guerre d'Allemagne finit avec cette premiere expedition ſans avoir aucune autre ſuite; & on ne voit dans l'Hiſtoire à cette occaſion nul veſtige de mécontentement entre les deux Rois. M. de Valois. Buſſieres.

Il offre ſa mediation à Clovis & à Alaric.

Mais l'accommodement d'Alaric avec Clovis fut une affaire bien plus difficile à terminer. Ces Princes aigris par les raiſons que j'ay touchées, eſtoient tout diſpoſez à rompre, & à ſe faire au pluſtoſt l'un à l'autre une ſanglante guerre. Theodoric inſtruit de l'état des choſes, & qu'il y avoit dans les deux Cours certains eſprits inquiets & ennuyez de la paix, qui faiſoient tous leurs efforts pour engager les deux Rois à la rupture, leur envoya des Ambaſſadeurs pour leur offrir ſa mediation. Il repreſenta à Alarie, qui prétendoit eſtre l'offenſé dans cette querelle, qu'il ne falloit pas entre Princes courir aux armes avec tant de precipitation; qu'il ne s'agiſſoit dans ce different ni de violence ouverte ni de ſang répandu; qu'on ne luy avoit enlevé ni Province, ni Ville; que tout rouloit ſur quelques mots choquans qu'il prétendoit qu'on avoit dit de luy ou de ſa Nation; qu'il y devoit penſer plus d'une fois avant que de s'engager à la guerre avec les François, qui depuis pluſieurs années avoient toûjours les armes à la main, & qui eſtoient accoûtumez à vaincre; qu'au contraire les Viſigots, tout vaillans qu'ils avoient eſté autrefois, pourroient bien avoir perdu par une ſi longue paix, une partie de ce courage que le ſeul exercice nourrit & entretient dans toute ſa vigueur; que les Viſigots d'alors n'eſtoient point ceux qui avoient arreſté Attila dans le cours de ſes victoires; qu'il eſtoit de la moderation & de la prudence de ne pas refuſer les voyes d'accommodement, ſuppoſé qu'il y en euſt, & qu'il ne deſeſperoit pas d'en trouver; que ce luy ſeroit une choſe bien fâcheuſe de voir aux mains deux Princes qui le touchoient de ſi près, & dont peut-eſtre l'un des deux ſuccomberoit. Qu'au reſte il ne devoit nullement douter de la ſincerité de ſes intentions; qu'il faiſoit ſon affaire de cet accommodement; que ſi le Roy des François ne ſe rendoit pas à la raiſon, il prendroit hautement le parti des Viſigots; qu'il auroit ſoin de faire entrer encore d'autres Princes dans cette ligue qui étonneroit peut-eſtre Clovis. Enfin Theodoric conjuroit ſur tout Alaric dans ſa Lettre de ne rien precipiter, de luy donner le temps d'envoyer des Ambaſſadeurs au Roy des François; & de declarer ſes intentions à ceux qui luy parleroient de ſa part, afin qu'ils puſſent regler ſur ſa réponſe les démarches qu'ils devoient faire à la Cour de Bourgogne & dans les autres Cours, pour leſquelles ils avoient auſſi leurs inſtructions ſur cette affaire. Inter epiſt. Caſſiod. l. 3. epiſt. 1.

Il envoie des Ambaſſadeurs à Gon-

Alaric avoit trop d'intereſt à ménager Theodoric: les propoſitions qu'on luy faiſoit de ſa part eſtoient trop judicieuſes, & luy eſtoient en même temps trop

debaud, & à quelques autres Princes.

trop avantageuſes, pour refuſer de les écouter. Ainſi les Ambaſſadeurs, ſur la parole qu'il leur donna de remettre tous ſes intereſts entre les mains de leur Maiſtre, continuerent leur route vers Gondebaud Roy des Bourguignons.

Epiſt. Theodorici apud Caſſiod. l. 1. 46.

Il eſtoient chargez d'engager ce Prince, dont Theodoric eſtimoit beaucoup la prudence, à ſe faire mediateur avec luy, à joindre ſon autorité avec la ſienne pour arreſter la fougue de ces deux jeunes Rois, qui eſtoient ſur le point de cauſer bien du deſordre, & à envoyer au Roy des François un homme ſage, qui puſt de concert avec ceux qu'il envoyeroit luy-même, & qu'il feroit venir de la part des autres Princes qui s'intereſſeroient à cette affaire, la terminer au pluſtoſt. Les Ambaſſadeurs eſtoient chargez de luy faire de bouche d'autres propoſitions que la Lettre ne ſpecifie point: c'eſtoit d'entrer dans la ligue que Theodoric meditoit de faire en cas que Clovis ſe montraſt trop difficile, & qu'il refuſaſt abſolument d'entendre à la paix. On n'en peut pas douter en liſant la Lettre que les mêmes Ambaſſadeurs porterent au Roy des Turingiens, au Roy des Erules, & au Roy des Varniens, peuples ſituez * ſur les frontieres de la France Germanique. Cette Lettre à en juger par l'inſcription, eſtoit écrite en commun à ces trois Princes.

Epiſt. 111.

* Vide Procop. l. 4. Goth. hiſt.

C'eſt là que Theodoric fait connoiſtre plus ouvertement ſes veritables ſentimens, & que l'on voit que tout neutre qu'il affectoit de paroiſtre dans cette negociation, il eſtoit en qualité de membre de la Nation Gothique, pour le moins autant jaloux & inquiet de l'aggrandiſſement des François & des progrès qu'ils pouvoient faire contre les Viſigots, que zelé pour la paix des Gaules.

Après un exorde de quelques lignes, compoſé ſelon le ſtile de ce temps-là, de ſentences plus belles pour le ſens que pour l'expreſſion; il leur parloit de la ſorte. „ Je vous prie d'envoyer vos Ambaſſadeurs avec les miens & ceux de „ noſtre frere le Roy Gondebaud à Clovis Roy des François, pour l'obliger, „ en luy repreſentant l'équité de la demande qu'on luy en fait, à quitter le „ deſſein où il eſt de faire la guerre aux Viſigots, & à obſerver le droit des „ Gens. Faiſons-luy entendre que s'il refuſe de s'en rapporter à des arbitres „ tels que nous, il nous aura tous ſur les bras. Puiſqu'on luy offre de luy faire juſtice, que veut-il davantage? Je vous diray franchement ce que je penſe à cet égard: un Prince qui veut agir ainſi par autorité, & qui ne veut „ avoir nul égard au droit, donne ſujet de croire que ſon but eſt de renverſer „ les Etats de tous ſes voiſins. Il eſt à propos de reprimer cette ambition „ dans ſes commencemens, nous le ſerons ſans beaucoup de difficulté en nous „ y oppoſant tous enſemble, & il vous ſera très-difficile de le faire, s'il vient „ vous attaquer tous en particulier. Souvenez-vous au reſte de l'affection „ que le feu Roy des Viſigots Evaric a toûjours euë pour vous; combien „ vous en avez reçû de graces; combien de fois il a empêché vos voiſins de „ vous faire la guerre. Voilà une occaſion de marquer au fils la reconnoiſſance que vous conſervez pour le pere. Ne doutez pas que ſi le Roy des François vient à bout d'Alaric, il ne tombe auſſi-toſt après ſur vous. Ainſi „ quand voſtre Excellence aura reçû le ſalut que je vous preſente dans ma Lettre, je vous prie d'écouter favorablement mes deux Ambaſſadeurs, & de „ fai-

„ faire attention aux choſes importantes qu'ils ont ordre de vous communi-
„ quer; afin qu'en ſuivant mes vûës que vous verrez aiſément eſtre très-droi-
„ tes & très-ſinceres, vous n'ayiez tous qu'un même ſentiment; & que vous
„ vous déterminiez à faire pluſtoſt la guerre hors de chez vous, qu'à vous voir
„ obligez de la ſoûtenir dans vos Provinces.

Les Ambaſſadeurs ayant trouvé ou mis le Roy de Bourgogne & ces trois autres Princes dans les diſpoſitions que leur Maiſtre ſouhaitoit, paſſerent ſuivant l'ordre qu'ils en avoient, à la Cour de Clovis, à qui ils preſenterent auſſi une Lettre de la part de Theodoric. Elle eſtoit pleine de marques d'eſtime, d'amitié & même de tendreſſe: il y parloit en pere commun, affectant beaucoup de deſintereſſement, & ne faiſant paroiſtre nulle partialité. Il y employoit la plûpart des mêmes motifs dont il s'eſtoit ſervi en écrivant à Alaric. Il le prioit de conſiderer combien les ſujets de leurs differents étoient legers, & combien il eſtoit facile de les accommoder; les ſuites funeſtes de la guerre où ils alloient s'engager; la bonne intelligence que leurs anceſtres avoient toûjours conſervée entr'eux; qu'entre parens & alliez, comme ils eſtoient, il falloit tenter toutes les voyes de douceur avant que d'en venir à répandre tant de ſang. „ Enfin, ajoûtoit-il, que penſeriez-vous de moy tous deux, ſi je ne
„ prenois part à ce qui vous regarde? ce ſeroit une honte & un affront pour
„ moy de vous voir aux mains ſans m'en inquieter. Ainſi trouvez bon que
„ comme voſtre pere, & comme voſtre ami, je prenne la liberté de vous me-
„ nacer l'un & l'autre, & de vous declarer que celuy des deux qui contre mon
„ eſperance ne voudra pas écouter la raiſon, m'aura pour ennemi; & non ſeu-
„ lement moy, mais encore tous nos amis communs qui veulent à quelque
„ prix que ce ſoit voir terminer cette querelle à l'amiable. Ecoutez donc, je
„ vous prie, les perſonnes que nous envoyons tous de concert vers vous ſur ce
„ ſujet, & ſuivez pluſtoſt nos conſeils que ceux de quelques eſprits broüillons;
„ en vous commettant l'un avec l'autre, ils ne cherchent que leurs intereſts;
„ & moy en vous accommodant enſemble, je n'ay en veuë que les vôtres, &
„ que ceux de vos deux Nations *.

Epiſtol. Theodor. ad Luduin Regem Franc. apud Caſſiod. l. 1. 24.

Ce furent là les démarches que fit Theodoric pour empêcher cette guerre. Elles ne furent pas inutiles au moins alors & pour un temps. Soit que Clovis apprehendaſt en effet d'eſtre attaqué tout à la fois par tant d'ennemis, ſoit que les conditions de l'accommodement, deſquelles l'Hiſtoire ne nous a point inſtruits en détail, fuſſent trop raiſonnables ou trop avantageuſes pour les refuſer; l'accord ſe fit, & la bonne intelligence fut ou parut eſtre rétablie entre les deux Rois.

Procop. l. 1. de bello Goth.

Clovis ſe fit un grand merite de ſa complaiſance auprès de Theodoric: mais apparemment une autre raiſon ſecrete, & plus forte que toutes celles-là, luy fit prendre le parti de la paix, dont il avoit beſoin pour venir plus facilement à bout d'une affaire, qui eſtoit de la derniere importance pour ſon nouvel Etat.

Les

* Voyez les Notes Chronologiques à la fin du Volume, où je prouve que ces Lettres de Theodoric furent écrites en cette occaſion, & non pas immediatement avant la guerre, où Alaric perdit ſon Royaume & la vie.

Les François à leur entrée dans les Gaules, ayant paſſé le Rhin à Cologne, s'eſtoient beaucoup étendus ſur la gauche au-delà de la Moſelle en tirant vers Strasbourg. Ils s'eſtoient rendus maiſtres de ce que nous appellons aujourd'huy le Duché de Lorraine & le Duché de Luxembourg. La Champagne juſqu'au Royaume des Bourguignons qui s'étendoit de ce coſté-là au-delà de Langres, les païs qui portent maintenant les noms de Picardie, d'Iſle de France, de Beauce, de Normandie, du Maine, d'Anjou, tout cela avoit ſubi le joug de ces nouveaux vainqueurs des Romains. En paſſant entre la Meuſe & la Moſelle ils avoient laiſſé à droite cette partie de la Gaule Belgique, qui comprend maintenant le Brabant, le païs de Liege juſqu'au bras du Rhin appellé le Vahal, & une partie de la Flandre maritime. Après le Baptême de Clovis, Ranacaire, qui eſtoit un Prince de ſa famille, n'ayant pas voulu ſe faire Chrétien, ſe retira & s'eſtablit au païs de Cambray, où il fut ſuivi de quelques troupes de François qui demeurerent idolatres. Il y prit le nom de Roy, ſans doute avec l'agréement de Clovis, à la ſuite duquel il n'avoit paſſé le Rhin qu'à condition d'eſtre dédommagé en deça d'une eſpece de petit Royaume qu'il poſſedoit au-delà *. Tournay eſtoit auſſi de la Domination Françoiſe; mais elle ne s'étendoit pas plus loin de ce coſté-là.

Hincmar in vita S. Remig.

In vita S. Eleutherii.

Clovis avoit depuis long-temps des veuës ſur tout ce païs, qui empêchoit l'union de ſes conqueſtes avec les terres des François d'au-delà du Vahal. Le courage des peuples belliqueux qui occupoient ce petit eſpace, avoit eſté de tout temps comme une digue qui couvroit l'Empire Romain, & qui avoit toûjours arrêté en cet endroit les irruptions des François. Pendant les troubles du regne de l'Empereur Honorius ces peuples avoient en quelque façon ſecoüé le joug des Romains dont ils n'étoient plus ſecourus, & qui les avoient abandonnez aux ravages des Barbares. Ils s'eſtoient mis comme en une eſpece de Republique indépendante de l'Empire, avec lequel cependant ils entretenoient toûjours quelque alliance, & ſe défendoient eux-mêmes contre leurs voiſins.

Zozim. l. 6.

Les Arboriques reconnoiſſent Clovis pour leur Roy.

Entre les divers peuples de cette contrée qui avoient chacun leur nom particulier, les plus conſiderables eſtoient les Arboriques. Ils eſtoient Chrétiens comme la plûpart des autres Gaulois, & fort attachez à leur Religion. Si-toſt que Clovis eut reçû le baptême, comme il ſçavoit que la difference de Religion eſtoit ce qui leur donnoit le plus d'averſion des François, & les éloignoit de tout commerce avec eux, il leur fit dire qu'il venoit de lever cet obſtacle, & leur repreſenta qu'il eſtoit étrange qu'eux qui étoient François d'origine, euſſent une averſion ſi opiniâtre de ce nom & de la Nation: qu'il ne ſongeoit point à les exterminer, ni à leur faire la guerre; qu'il ne tiendroit qu'à eux de vivre avec luy en bonne intelligence; & que pour mieux l'entretenir, il falloit que les deux peuples s'alliaſſent par les mariages, & liaſſent un commerce libre & frequent entre eux. La negociation réüſſit, la communication devint fort grande en peu de temps; & inſenſiblement de ces alliances particulieres on en vint, ſelon les intentions de Clovis, à propoſer les moyens d'en faire une generale & publique. Elle ſe fit en effet: tous ces peuples reconnûrent

Procop. l. 1. de bello Goth.

* Voyez la Preface Hiſtorique ſur le Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules.

rent Clovis pour leur Roy ; & les deux Nations ainſi unies ſous un même Chef firent un Etat très-puiſſant, & redoutable à tous les autres *.

* Eo pacto in unam gentem coaliti potentiſſimi evaſerunt. Ibid. In extrema Gallia. Ib.

Les choſes n'en demeurerent pas là. Les Romains, quoique coupez de tous coſtez, s'étoient toûjours conſervé quelques Places & quelques Chaſteaux vers les extrémitez de la Gaule, c'eſt-à-dire, vers la mer ſur les bords du Rhin & de quelques autres Rivieres : leurs Garniſons s'y eſtoient maintenuës pendant pluſieurs années ; & c'eſtoient là toûjours des eſperances & des reſſources pour l'Empire Romain en cas de quelque heureuſe revolution. Mais ces Soldats voyant les Arboriques unis ſi ſolemnellement aux François, & qu'il n'y avoit plus nul moyen de tenir ni de repaſſer en Italie dont les Barbares eſtoient les maiſtres, ils demanderent à capituler avec les François. Les conditions furent qu'on les laiſſeroit vivre tant eux que les habitans, ſelon leurs loix & leurs coûtumes particulieres ; qu'ils s'habilleroient à leur mode ; & que quand ils iroient à la guerre, ils auroient leurs drapeaux particuliers. Ces conditions furent aiſément acceptées. *Ibid.* Ils remirent leurs Places & leurs étendards entre les mains des Arboriques & des François ; & ainſi tout le Rhin depuis ſon embouchcure juſques bien au-deſſus de Strasbourg, & tout le païs ſitué entre cette Riviere, la Mer, la Touraine, la Bretagne & le Royaume de Bourgogne fut entierement ſoumis à la Domination Françoiſe.

Ce fut, comme je croy, en ce même temps, & à cette occaſion que ſe fit la Loy appellée communément *la Loy Ripuaire*, qui ſe trouve jointe à la Loy Salique dans les Collections de l'ancien Droit Germanique. Cette Loy Ripuaire tiroit ſon nom même de ceux pour qui elle fut faite, que l'on nommoit en Latin *Ripuarii*, & que nos Auteurs appellent en François tantoſt Ripuaires, tantoſt Ribarols ou Rivarols du mot Latin *ripa*, qui ſignifie rivage ; parce qu'ils eſtoient chargez particulierement de garder les rivages du Rhin, de quelques autres des principales Rivieres, & peut-eſtre de la mer même contre les deſcentes des Barbares ; ſoit que ce nom fût particulier aux Soldats qui gardoient ces paſſages, ſoit qu'il fût commun aux Soldats & aux Peuples qui demeuroient le long des bords de la Mer & du Rhin, & peut-eſtre aux Arboriques mêmes. *Loy Ripuaire.*

Cette Loy en beaucoup de choſes eſt ſemblable à la Loy Salique ; on y voit des veſtiges de quelques coûtumes des Romains, que ces peuples jugerent à propos de retenir †. Le Ripuaire y eſt traité comme le François ; au lieu que la Loy Salique en quelques endroits condamne les autres Gaulois à de plus groſſes peines que les François pour le même crime, afin de mettre de la difference entre les vaincus & les vainqueurs. La Loy Ripuaire a auſſi beaucoup d'articles qui ont rapport à la Religion Chrétienne, & elle commence par ces paroles : *Au nom de Noſtre-Seigneur Jeſus-Chriſt.* Les lieux où elle s'obſervoit ſont compris ſous le nom de *Pagus Ripuarius*, le païs des Ripuaires, ou *Ducatus Ripuarius*, Duché des Ripuaires ; ce qui ſemble marquer qu'ils avoient

† On y voit entre autres Coûtumes celle qui eſt marquée dans Horace, de toucher l'oreille de celuy que l'on menoit devant le Juge pour ſervir de témoin.

... *Licet anteſtari ? Ego vero*
Oppono auriculam, rapit in jus.

un Duc, c'eſt-à-dire, un Chef, un Capitaine, un Commandant particulier, qui les gouvernoit ſous les ordres du Roy des François.

Cette union fut un coup de la derniere importance pour l'affermiſſement de l'Empire de Clovis. Par là il n'avoit plus derriere luy ni Romains, ni alliez des Romains, dont il puſt ſe défier, & ſe trouvoit en état de ne plus apprehender beaucoup les ligues de ſes voiſins. Auſſi ne s'en mit-il plus deſormais en peine, comme l'experimenta un des principaux de ceux qui avoient eſté ſur le point de s'unir contre luy en faveur d'Alaric. C'eſtoit Gondebaud Roy de Bourgogne, qui tandis qu'il s'appliquoit à accommoder les affaires d'autruy, ne ſongeoit pas qu'on luy en preparoit de terribles chez luy. Pour mieux développer tout ce qui regarde ce nouvel évenement, d'où Clovis ſçût tirer des avantages très-conſiderables, il eſt beſoin de reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Procop. l. 1. de bello Goth.

Gondebaud ſe rend maiſtre du Royaume de Bourgogne.

Gundivic Roy des Bourguignons laiſſa en mourant quatre fils; ſçavoir Gondebaud, Gondegeſile, Chilperic & Gondomar. Le partage des Etats de leur pere fut pour eux un ſujet de diviſion & de guerres continuelles où trois de ces Princes perirent. Les deux cadets Chilperic & Gondomar ſoutenus du ſecours des Allemans, declarerent la guerre aux deux autres & les défirent entierement auprès d'Autun. Les Princes vaincus échaperent, quoique le bruit de la mort de Gondebaud le plus redoutable des deux ſe répandiſt par tout. Les vainqueurs s'en allerent à Vienne ſur le Rhône capitale du Royaume de Bourgogne pour le partager entre eux, & pleins de confiance renvoyerent les Allemans dans leur païs.

Cependant Gondebaud profitant du faux bruit de ſa mort & de la negligence de ſes freres ranima ſecretement les principaux chefs de ſon parti, qui rallierent ſes Troupes, & vinrent de divers endroits inveſtir Vienne, lorſque Chilperic & Gondomar y penſoient le moins. Ils furent encore plus ſurpris quand ils ſçûrent que Gondebaud qu'ils avoient crû mort, eſtoit à leur teſte. Il aſſiegea & força la Ville; fit couper la teſte à Chilperic & à ſes deux fils, & la Reine fut jettée dans le Rhône avec une pierre au col. Il n'y eut de toute cette infortunée famille que deux filles qui échaperent, dont l'une eſtoit Clotilde depuis Epouſe de Clovis. Gondomar qui s'eſtoit retranché dans une tour de la Ville, aima mieux s'y laiſſer bruſler tout vif, que de ſe rendre à ſon barbare frere. De ſorte que Gondebaud par ces horribles executions, ſe trouva maiſtre de tout le Royaume de Bourgogne. Il en fit une aſſez petite part à Gondegeſile qui choiſit Genéve pour en faire ſa Ville Capitale.

Gregor. Turon. l. 2. c. 28.

Ces deux freres auparavant ſi unis, n'eurent pas pluſtoſt pris en main chacun la conduite de leur Etat, qu'ils entrerent en défiance l'un de l'autre, & la jalouſie de Gondegeſile alla ſi loin dans la ſuite, qu'il ſollicita ſous main Clovis de declarer la guerre à Gondebaud, & luy offrit de ſe faire ſon tributaire, s'il vouloit l'aider à ſe mettre en poſſeſſion de tout le Royaume de Bourgogne.

Clovis ſe ligue avec Gondegeſile contre Gondebaud.

Clovis avoit & des raiſons de politique & des raiſons de juſtice de ne pas refuſer de telles offres. Outre l'honneur & l'avantage d'un tribut qu'on luy promettoit, les diviſions d'un Royaume puiſſant & voiſin du ſien ne pouvoient gueres manquer de luy eſtre utiles pour ſon aggrandiſſement. La mort de ſon beau-

beau-pere Chilperic, & la deſtruction de preſque toute la famille de ce malheureux Prince eſtoient des crimes demeurez juſqu'alors impunis, & dont la punition ſembloit luy appartenir uniquement. Le droit que la Reine Clotilde avoit au moins à quelque partie de la ſucceſſion de ſon pere, l'inſulte que Gondebaud avoit faite quelques années auparavant aux François de l'eſcorte qui conduiſoit cette Princeſſe hors de Bourgogne, en leur enlevant une partie de ſa dot, & en voulant la faire enlever elle-même toute épouſée qu'elle eſtoit déja au nom du Roy, la protection d'un Prince lezé dans le partage inégal que Gondebaud avoit fait par autorité & par violence des Etats de leur pere; enfin le reſſentiment que Clovis conſervoit d'avoir vû ce Roy entrer ſi volontiers dans la ligue formée par Theodoric contre luy pour la défenſe du Roy des Viſigots: tous ces motifs n'eſtoient que trop puiſſans pour le déterminer à ne pas manquer cette occaſion. Auſſi ne délibera-t-il pas, & il promit à Gondegeſile d'aller bien-toſt à ſon ſecours.

Il pardonne aux habitans de Verdun.

Une revolte des habitans de Verdun qui arriva vers ce temps-là, luy donna occaſion d'aſſembler des Troupes, & de couvrir les meſures qu'il prenoit pour un grand deſſein. La Ville fut bien-toſt réduite aux abois; & les habitans ſe voyant ſur le point de ſubir le châtiment que meritoit leur rebellion, n'eurent point d'autre parti à prendre que celuy de la ſoumiſſion. Ils envoyerent au Roy un ſaint Prêtre nommé Euſpice, qui s'eſtant jetté à ſes pieds, le conjura par le nom & la qualité de Chrétien qu'il portoit, de pardonner à ces malheureux. Le Roy le fit avec une generoſité & une bonté qui charma ſes nouveaux Sujets & tous les peuples Catholiques de la Gaule, leſquels gemiſſoient ſous le joug des Gots & des Bourguignons, dont les Princes Ariens les traitoient quelquefois avec beaucoup de dureté.

In vita S. Maximini.

Il declare la guerre à Gondebaud.

Gondebaud qui n'ignoroit pas cette inclination de ſes Sujets Catholiques pour Clovis, non plus que l'ambition de ce Prince, voyant qu'il ne congedioit point ſes Troupes après la reduction de Verdun, n'eſtoit pas ſans inquietude; & quoiqu'il n'euſt pas le moindre ſoupçon du traité ſecret de ſon frere Gondegeſile, il penetra le but de cet armement, & ne douta point qu'il ne le regardaſt. Clovis en effet luy déclara bien-toſt la guerre.

Collat. Epiſcop. adverſus Arian. In ſpicil. Dacher.

Ce fut alors que pluſieurs Evêques Catholiques s'eſtant aſſemblez pour la feſte de ſaint Juſte à Lion, dont Gondebaud avoit fait quelque temps auparavant ſa Ville capitale, allerent le ſaluer. Ils avoient à leur teſte Avitus Evêque de Vienne, & ce Prelat prit la liberté de luy demander une conference avec les Evêques Ariens ſur les points de Controverſe, qui les ſéparoient des Catholiques. Gondebaud luy répondit bruſquement & avec chagrin ſur cet article. *Si la Religion que vous profeſſez eſt la vraye, d'où vient que les Evêques de voſtre Communion n'empêchent pas le Roy des François de me faire la guerre, & de s'attacher comme il fait tous mes ennemis? Comment s'accorde la veritable Religion avec cette ambition inſatiable & cette ſoif du ſang des peuples? qu'il faſſe voir par ſes œuvres la verité de ſa foy.* L'Evêque Avitus luy repliqua avec beaucoup de reſpect en ces termes: *Seigneur, nous ignorons les deſſeins du Roy des François & les raiſons qu'il prétend avoir de vous faire la guerre; mais permettez-moy de vous dire que l'Ecriture nous apprend que le renverſement des*

Royau-

Royaumes eſt ſouvent la punition du violement de la Loy de Dieu, & qu'il ſuſcite de toutes parts des ennemis à ceux qui ſe declarent les ſiens.

Le Roy ne s'offença point de la liberté de cette réponſe: il leur accorda la conference, & les Ariens y furent fort mal menez. Il permit qu'on en tint une ſeconde, où il fut luy-même indigné de leur ignorance auſſi-bien que de leurs emportemens, & fort ébranlé; juſques là qu'il recommanda aux Evêques Catholiques de prier Dieu pour luy: mais la politique étouffa ces ſemences de grace, & le fit mourir Arien. Il ne put s'empeſcher encore en cette ſeconde occaſion de ſe plaindre du Roy des François, qui ſollicitoit, diſoit-il, ſon propre frere contre luy.

Ibid.

Gregor. Turon. l. 2. c. 32.

Cependant il ſongeoit tout de bon à ſe mettre en défenſe, & à ſe précautionner contre ſon ennemi. Il envoya vers ſon frere Gondegeſile pour luy repreſenter la neceſſité qu'il y avoit de remettre à un autre temps la diſcuſſion des differends qu'ils avoient entre eux; & qu'il falloit ſe réünir pour faire teſte à l'ennemi commun qui venoit leur enlever leur bien en profitant de leurs diviſions. Gondegeſile reçut favorablement en apparence l'Ambaſſade de Gondebaud, & fit ſemblant d'entrer dans ſes raiſons & dans ſes veuës, pour l'engager plus ſûrement dans le piege qu'il luy tendoit. On convint du nombre de Troupes que l'on fourniroit de part & d'autre; & ſi-toſt que l'on ſçût Clovis en campagne, les deux freres chacun à la teſte de leur armée s'eſtant joints proche de Dijon, vinrent au devant de luy en bataille.

Il le defait.

Marius in Chronico an. 500.

Le combat ſe donna ſur le bord de l'Ouſche petite riviere qui ſe jette dans la Saone. La victoire ne balança pas long-temps; car Gondegeſile, dès que l'affaire fut engagée, au lieu de ſoûtenir les Troupes de Gondebaud que Clovis fit charger avec une grande furie, les prit luy-même en flanc au même moment, & commença à faire un carnage horrible des Bourguignons. L'Armée de Gondebaud fut incontinent miſe en déroute & preſque toute taillée en pieces. Ce Prince ainſi trahi, fut obligé de prendre la fuite, & gagna Avignon, où il ſe renferma avec ce qu'il put ramaſſer de ſes Troupes. Clovis pourſuivant ſa victoire, laiſſa Gondegeſile aller ſe rendre maiſtre de diverſes Places qui luy ouvrirent leurs portes, & vint mettre le ſiege devant Avignon.

Ibid.

Il l'aſſiege dans Avignon.

Gondebaud s'y défendit quelque temps avec vigueur; mais prévoyant que les vivres dont il n'avoit pas eu le loiſir de fournir la Place pour un long ſiege, luy manqueroient bien-toſt, il eut recours à l'artifice pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas. Ce Prince, comme on le voit par toute la ſuite de ſon hiſtoire, avoit le talent des reſſources; un eſprit toujours preſent dans ſes plus grands malheurs; & autant de fineſſe & de politique que de cruauté & de courage. Aredius chef de ſon Conſeil, homme de qualité, adroit & brave (c'eſt ainſi que noſtre Hiſtorien en parle) s'eſtoit jetté avec luy dans Avignon. Ils convinrent que ce Seigneur feroit ſemblant de ſe refugier au camp ennemi, non pas comme deſeſperant du ſalut de la Ville, mais comme un homme mécontent de la Cour & de la conduite du Prince, dont il avoit ſujet d'apprehender la colere; qu'il tâcheroit de s'inſinuer dans les bonnes graces de Clovis, & de le diſpoſer adroitement par le motif de ſes propres intereſts, à mettre l'affaire en negociation, & à la terminer par un accommodement, quel qu'il puſt eſtre.

Virum inluſtrem Aredium, ſtrenuum atque ſapientem. Ibid. Gregor. Turon.

Il

Il ſortit donc de la Ville & alla ſe jetter aux pieds de Clovis: luy dit qu'il recouroit à ſa clemence & à ſa protection dans le malheur qu'il avoit eu d'encourir la diſgrace de ſon Maiſtre: Que s'il luy faiſoit l'honneur d'agréer ſes ſervices, il eſperoit de meriter par ſa fidelité & par ſon attachement quelque part dans ſon eſtime & dans ſes bonnes graces.

Le Roy ravi de voir ſon ennemi privé du ſecours & des conſeils du plus habile de ſes Miniſtres, reçût fort agreablement Aredius & le retint auprès de ſa Perſonne. Dans les entretiens qu'il avoit volontiers avec luy non ſeulement pour s'inſtruire de l'état de la Ville & des aſſiegez, mais encore pour ſe divertir: (car un des talens de cet homme eſtoit d'eſtre fort agreable dans la converſation,) il luy laiſſa entrevoir que la longueur du ſiege commençoit à l'ennuyer; & c'eſtoit juſtement par là qu'Aredius avoit eſperé de réüſſir. Le Roy l'ayant remis une autre fois là-deſſus, & luy ayant commandé de luy dire tout ce qu'il en penſoit, il luy parla de cette maniere.

Etat enim jocundus in fabulis. Gregor. Turon. lb.

Vous eſtes trop éclairé, Seigneur, pour avoir beſoin des avis d'autruy, & vous n'avez pas encore eu le temps d'éprouver ma fidelité & le zele que j'ay pour voſtre gloire, pour devoir vous en rapporter à mes conſeils: il n'y a que l'ordre que vous m'en donnez qui puiſſe me faire prendre la liberté de vous dire ce que je penſe ſur ce ſujet. Le ravage que voſtre armée fait autour d'Avignon cauſe un grand dommage à voſtre ennemi, vos troupes deſolent la campagne, vous avez fait couper tous les oliviers, arracher les vignes, tout le païs eſt ruiné, mais le ſiege n'avance pas beaucoup. La Ville eſt forte, les aſſiegez ſe défendent, & paroiſſent reſolus de ſoûtenir les dernieres extrémitez: l'armée cependant ſe fatigue, & les maladies ſont à craindre: les choſes ſont encore en tel état que vous pouvez vous faire honneur de voſtre clemence, en ne jettant pas un Roy malheureux dans le deſeſpoir. Il y a un milieu à prendre qui n'auroit rien que de très-glorieux pour vous, c'eſt de luy offrir la paix & le pardon du paſſé à condition d'un tribut à perpetuité. S'il l'accepte, c'eſt une nouvelle victoire que vous remportez ſur luy, & qui vous le ſoumet pour la ſuite à fort peu près comme un Sujet à ſon Prince. S'il le refuſe, vous ſerez en droit plus que jamais de le pouſſer à bout.

Gregor. Turon. lb.

Cet avis fort conforme à l'inclination & à l'impatience du Roy & de ſes François fut écouté: & ayant eſté examiné dans le Conſeil, il fut ſuivi. On envoya un Heraut aux aſſiegez pour leur propoſer une conference. Gondebaud ne ſe rendit pas difficile à cette propoſition. Il donna des oſtages, & un des Officiers de Clovis fut reçû dans la Ville. Le traité fut fait & ſigné, par lequel Gondebaud non ſeulement ſe ſoumit au tribut perpetuel, qu'il paya pour la premiere fois avant que l'armée ſe fuſt retirée de devant la Place; mais encore il conſentit que ſon frere Gondegeſile demeuraſt en poſſeſſion de pluſieurs Places, dont il s'eſtoit rendu maiſtre après la déroute de l'Ouſche, & en particulier de la Ville de Vienne. L'Hiſtoire ne marque pas que Clovis s'en fuſt reſervé aucune pour luy. Apparemment il ſe contenta du grand butin que ſes Soldats avoient fait dans la Bourgogne, & du tribut que les deux Rois s'étoient obligez de luy payer, Gondegeſile par le traité qu'il avoit fait avant la guerre, & Gondebaud par celuy qu'il venoit de ſigner à Avignon.

Il le rend ſon tributaire.

An. 500. *Revolution dans le Royaume de Bourgogne.* Marii Chronic. Fredegar. c. 25.

Clovis après cette glorieuſe expedition s'en retourna chez luy, laiſſant ſeulement à Gondegeſile un Corps de cinq mille François, qui avec les autres Troupes que ce Prince avoit ſur pied, eſtoit plus que ſuffiſant pour les maintenir en poſſeſſion de ſes conqueſtes. Mais ſon peu de précaution, & l'activité de Gondebaud, qui malgré tous ſes ſermens & tous ſes traitez, n'attendoit que le départ du Roy des François pour ſe relever de ſa chûte, firent bien-toſt changer de face aux affaires, & avant que l'année fuſt écoulée, il ſe fit une revolution entiere dans le Royaume de Bourgogne.

Gondebaud ſurprend Gondegeſile dans Vienne. Gregor. Turon. l. 2. c. 33.

Gondebaud ayant fait fort ſecretement à Lion tous les appreſts neceſſaires pour un ſiege, vint tout à coup inveſtir Gondegeſile dans Vienne, qui n'en eſt qu'à cinq ou ſix lieuës, & l'y aſſiegea. La Garniſon eſtoit nombreuſe, compoſée de bonnes troupes, dont la meilleure partie eſtoit des François laiſſez par Clovis à Gondegeſile; mais comme la Ville eſtoit peuplée, les vivres commencerent à manquer au petit peuple. Gondegeſile voulant conſerver ſes magaſins pour ſa Garniſon, prit l'expedient ordinaire, qui fut de mettre hors de la Ville toutes les bouches inutiles; & ce fut là la cauſe de ſon malheur.

Parmi ceux qu'on avoit mis dehors, il ſe trouva un Fontenier qui avoit ſoin d'un Aqueduc par où l'eau venoit pour les fontaines de la Ville. Faſché qu'il eſtoit de ce qu'on l'avoit chaſſé avec les autres, il vint trouver Gondebaud, & luy propoſa de ſurprendre la Place par l'Aqueduc, l'aſſeurant qu'il n'y avoit pour cet effet qu'à rompre une groſſe pierre, qui le fermoit de ce coſté-là. Gondebaud l'écouta, & ayant fait reconnoiſtre & viſiter les lieux, il jugea la choſe non ſeulement poſſible, mais encore aiſée, parce que les aſſiegez ne s'étoient pas aviſez de faire la garde en cet endroit. Il y envoya la nuit un de ſes Capitaines avec des Soldats d'élite, qui s'eſtant coulez dans l'Aqueduc avec le Fontenier, rompirent une partie de la maſſonnerie; & avec des leviers & d'autres inſtrumens renverſerent la groſſe pierre, qui fermoit l'Aqueduc. Cela ſe fit avec ſi peu de bruit, que nul des habitans & des ſoldats de la Garniſon n'en entendit rien.

Ibid. Les Troupes filerent dans la Ville, & s'emparerent de pluſieurs poſtes. Gondebaud averti de l'état des choſes, fit avancer quelques bataillons proche des murailles & des portes. Ceux de la Garniſon qui eſtoient ſur les remparts s'apperçûrent de ces mouvemens, & tirerent beaucoup de fléches ſur les Troupes les plus avancées. Mais les ſoldats qui eſtoient entrez dans la Ville ayant tout d'un coup jetté de grands cris de joye & de victoire, & les Trompettes ſonnant la charge de tous coſtez, l'effroi ſaiſit la Garniſon & les habitans qui ne ſçavoient où courir, ni de quel coſté ſe tourner dans cette ſurpriſe. Le carnage commença dans la Ville, tandis que Gondebaud faiſoit rompre les portes à coups de haches, & s'en eſtant rendu maiſtre, il y fit entrer la plus grande partie de ſon armée. Ce ne fut point un combat, mais un maſſacre ſans quartier des habitans & des ſoldats. Gondegeſile au milieu de ce trouble & de cette confuſion ſe ſauva dans une Egliſe, & fut tué au pied de l'Autel avec un de ſes Evêques Ariens qui l'y avoit ſuivi. Ce fut là la troiſiéme fois que le cruel Gondebaud ſoüilla ſes mains du ſang fraternel dans cette même Ville.

Tan-

Tandis qu'on faiſoit ainſi main baſſe ſur tout ce qui ſe preſentoit, les Soldats François s'étant ralliez entre eux, ſe ſaiſirent d'une Tour pour y vendre leur vie bien cher, ou pour obtenir une capitulation tolerable. Gondebaud les fit ſommer de ſe rendre en leur promettant la vie, mais à diſcretion pour tout le reſte. Eux ne voyant nulle autre iſſuë pour ſortir de cette extrémité, ſe rendirent. Le Roy défendit à ſes Soldats de leur faire aucune inſulte, & les envoya à Thouloufe, comme en preſent, ou comme une glorieuſe marque de ſa victoire à Alaric: après quoy il fit mourir par divers ſupplices pluſieurs Senateurs de Vienne & quelques-uns des principaux Bourgeois qu'il crut avoir pris volontiers le parti de Gondegeſile; ſe fit reconnoiſtre pour unique Souverain de toute la Bourgogne, & declara à Clovis qu'il ne luy payeroit plus de Tribut.

Il refuſe le tribut à Clovis.

An. 500.

Mais au milieu de cette ſeverité dont il puniſſoit les principaux des rebelles, il affecta, pour regagner l'affection de ſes autres Sujets, une conduite pleine de douceur & d'équité envers la Nation Gauloiſe dans toute l'étenduë du Royaume de Bourgogne. Car ce fut vers ce temps-là qu'il fit de nouvelles loix exprès pour moderer la dureté avec laquelle les Bourguignons en uſoient à l'égard des Gaulois, parmi leſquels ils vivoient encore comme dans un païs de conqueſte, & qu'ils continuoient de traiter comme un peuple vaincu & ſoumis à leur joug, & preſque comme des eſclaves.

Gregor. Turon. lib.

Cependant Gondebaud devoit bien s'attendre que ſa conduite envers Gondegeſile, & la declaration qu'il avoit faite touchant le tribut, auroient extrémement offenſé Clovis, & il eſtoit trop prudent pour faire des démarches ſi hazardeuſes, ſans s'eſtre aſſuré auparavant du ſecours de ſes voiſins. Le preſent qu'il fit à Alaric des François faits priſonniers à la priſe de Vienne eſt une marque évidente des liaiſons qu'il avoit avec ce Prince ennemi perſonnel de Clovis. Il eſperoit par ſon moyen mettre dans ſon parti Theodoric Roy d'Italie, membre & protecteur declaré de la Nation Gotique: mais Clovis qui en ſavoit pour le moins autant que luy en matiere de politique, rompit toutes ſes meſures.

Quelque zelé qu'euſt paru Theodoric peu d'années auparavant pour entretenir la paix & la bonne intelligence entre les Princes qui regnoient dans les Gaules; & quelque jalouſie qu'il euſt de l'aggrandiſſement des François, Clovis ne deſeſpera pas de l'attirer dans ſon parti contre le Roy de Bourgogne. Il luy fit ſes plaintes, luy repreſenta combien ſon reſſentiment eſtoit juſte, & la neceſſité où Gondebaud le mettoit en luy manquant de parole, & en violant ſi ouvertement ſes ſermens, de recommencer la guerre. La mort indigne de trois freres que ce Prince cruel étouffant tous les ſentimens de la nature, avoit immolez à ſon ambition, la violence & la trahiſon qu'il avoit faites au dernier contre la foy des traitez, furent vivement expoſées par les Ambaſſadeurs de Clovis, & ils conclurent par luy propoſer une ligue avec ce Prince contre Gondebaud. Ils luy firent voir les grands avantages que l'un & l'autre unis enſemble pourroient tirer de cette ligue, & que leurs intereſts ſe trouvoient joints à la juſtice de la cauſe; que leurs Etats eſtant également frontieres du Royaume des Bourguignons, les Places de ce Royaume voiſines des Alpes

n'étoient pas moins à la bienſéance du Roy d'Italie, que celles de la Saone & du Rhône à la bienſéance du Roy des François.

Ce motif fut ſans doute celuy qui fit le plus d'impreſſion ſur l'eſprit de Theodoric, dont le deſſein fut toûjours d'avancer autant qu'il luy ſeroit poſſible du coſté des Gaules. De plus Gondebaud devenu ſeul maiſtre d'un ſi grand païs, alloit eſtre deſormais pour luy un voiſin redoutable, qu'il eſtoit utile d'affoiblir: peut-eſtre enfin qu'il apprehenda que Clovis avec ſa vigueur & ſon bonheur ordinaire, ne fiſt tout ſeul ce qu'il luy offroit de faire de concert & conjointement avec luy.

Traité de Theodoric avec Clovis. Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Theodoric prit donc le parti de traiter avec Clovis. Les conditions furent qu'ils entreroient chacun de leur coſté avec leur armée dans les Terres du Roy de Bourgogne; qu'ils partageroient également les conqueſtes qu'ils pourroient faire, ſoit qu'ils les fiſſent enſemble, ſoit qu'ils les fiſſent ſeparément. Que s'il arrivoit que les Oſtrogots avant que d'eſtre joints par les François, défiſſent le Roy de Bourgogne, ils leur feroient part des fruits de la victoire; mais à condition en ce cas que les François payeroient une certaine ſomme d'argent aux Oſtrogots, & que pareillement les Oſtrogots la payeroient aux François, ſi ceux-cy avant la jonction battoient les Bourguignons.

Ce traité embaraſſa fort Gondebaud, qui ſe vit non ſeulement deux puiſſans ennemis ſur les bras, lorſqu'il penſoit n'en avoir qu'un; mais qui par cette ligue fut encore privé du ſecours d'Alaric, ſur qui il avoit compté, & qui n'avoit garde d'entrer dans un parti, contre lequel Theodoric ſe declaroit ſi ouvertement. Cependant la conduite que ce Prince tint d'abord dans l'execution du traité, fit connoiſtre que les bons offices d'Alaric auprès de luy n'avoient pas eſté inutiles à Gondebaud; & peu s'en fallut qu'ils ne fuſſent très-pernicieux aux François. Le procedé de Theodoric ne fut nullement ſincere, mais plein de fineſſe & d'artifice, plus propre à perdre ſon allié qu'à abbattre ſon ennemi; & il parut par la maniere dont il ſe comporta, qu'il ſouhaitoit encore plus de voir Clovis battu, que Gondebaud dépoüillé de ſes Etats.

Clovis aſſemble une nombreuſe armée. Ibid.

Immediatement après la concluſion du traité, Clovis aſſembla en peu de temps une nombreuſe armée; au lieu que Theodoric ne ſe diſpoſa à cette expedition qu'avec beaucoup de lenteur, & donna tout le temps au Roy de Bourgogne de ſe préparer. Il differa enſuite autant qu'il le put ſous divers prétextes le depart des Troupes qu'il devoit envoyer en Bourgogne. Car depuis qu'il s'eſtoit rendu paiſible poſſeſſeur de l'Italie il commandoit rarement en perſonne; mais occupé au dedans du gouvernement de ſon Royaume, il n'agiſſoit plus gueres au dehors que par ſes Lieutenans.

Dès que Clovis ſçût que les Oſtrogots étoient en marche, il s'y mit auſſi de ſon coſté; mais quand il arriva dans le païs ennemi, les Oſtrogots en étoient encore bien loin. Les Generaux de Theodoric avoient ordre de marcher très-lentement, de laiſſer engager le Roy des François, de ne pas paſſer outre s'ils apprenoient en chemin qu'il eût eſté battu; & au contraire de ſe hâter, ſuppoſé qu'ils appriſſent la défaite des Bourguignons.

Il met en deroute Gondebaud. Ibid.

Cependant Gondebaud alla avec toutes ſes Troupes au devant de celles des François, & ne balança point à leur préſenter la bataille, aimant mieux les com-

combattre ſeuls que joints aux Oſtrogots. Clovis ne la refuſa point: on ne marque pas le lieu où elle ſe donna; mais ſeulement que le combat fut ſanglant, fort opiniâtré, le ſuccès long-temps douteux; & qu'enfin le Roy de Bourgogne ayant eſté mis en déroute, jetta le reſte de ſes Troupes dans les plus fortes Places de ſon Royaume, où il s'eſtoit préparé diverſes retraites en cas de malheur, & dont Clovis conquit en peu de jours une grande partie.

Les Oſtrogots ayant appris cette nouvelle, s'avancerent à grandes journées. Clovis ſe plaignit aux Generaux de leur peu de diligence & du danger où ils avoient expoſé leur parti. Ils s'excuſerent ſur la difficulté des chemins & des paſſages des Alpes, & s'offrirent à payer la ſomme dont on eſtoit convenu, les choſes ſe trouvant dans les conjonctures exprimées dans le traité.

Il fait la guerre à Alaric.

Clovis qui penetroit aſſez les mauvaiſes intentions de Theodoric auroit peut-eſtre eu droit de la refuſer, & de conſerver tout ce qu'il avoit pris ſans en faire part aux Oſtrogots; mais il aima mieux garder ſa parole; & ſa generoſité eſtoit pour le moins autant digne de la reflexion de l'ancien Hiſtorien qui nous a apris toutes ces particularitez, que la prudence artificieuſe de Theodoric dont il fait l'éloge en cette occaſion, ſur ce que, ſans répandre une ſeule goutte du ſang de ſes Sujets, & aux dépens ſeulement d'une modique ſomme d'argent, il s'acquit la poſſeſſion d'un aſſez grand païs. Ces traits de politique ont leurs beaux & leurs mauvais coſtez; & ſuivant les regles ſur leſquelles on les examine, on leur donne le nom de prudence ou de fineſſe. Quoiqu'il en ſoit, la conduite que Clovis tint dans la ſuite, montre la verité de ce qu'ajoûte le même Hiſtorien; qu'après avoir ainſi abbattu la puiſſance du Roy de Bourgogne, à qui il accorda la paix, il ſe mit fort peu en peine de ménager Theodoric; & que, ſans plus craindre ny ſes menaces ny ſes fineſſes, il mit enfin en execution le deſſein qu'il méditoit depuis très-long-temps, de faire la guerre à Alaric Roy des Viſigots. C'eſt une de celles qui luy acquirent le plus de gloire; où il étendit le plus les bornes de ſa domination; & qui cauſa le plus de changement dans les Gaules.

Procop. Ibid.

Ibid.

Alaric eſtoit petit-fils de Theodoric Roy des Viſigots, qui fut tué au ſervice des Romains à la bataille qu'Aëtius gagna contre Attila, & fils d'Evaric qui luy laiſſa un très-grand Royaume, s'eſtant ſervi des troubles dont l'Empire Romain fut agité durant ſon regne, pour conquerir dans les Gaules tout le païs depuis la Garonne juſqu'à la Loire, la partie Orientale & la partie Meridionale de la Provence, outre ce qu'il poſſedoit déja entre la Garonne & les Pyrenées, & en Eſpagne.

Iſidor. Hiſp. de orig. Got.

Parallele de Clovis avec Alaric.

Alaric eſtoit monté ſur le Thrône des Viſigots preſque en même-temps que Clovis fut élevé ſur celuy des François. Ils eſtoient tous deux à-peu-près de même âge; mais toute la ſuite de leur vie avoit eſté juſqu'alors bien differente. Alaric avoit trouvé un bel Etat dans les Gaules tout conquis & tout ſoumis: Clovis s'en eſtoit fait un luy-même l'épée à la main. L'un toûjours en paix, l'autre toûjours en guerre, ils s'eſtoient acquis la reputation, celui-cy de grand Capitaine heureux & victorieux par tout; celuy-là de Prince ſage & moderé, qui tandis que les Etats de ſes voiſins eſtoient continuellement agitez de guerres ou civiles ou étrangeres, tenoit le ſien en paix & en repos. Tous

deux eſtoient aimez de leur Nation. Tous deux eſtoient nez artificieux, politiques, diſſimulez; & c'eſt ce qui les empêcha de rompre enſemble pluſtoſt qu'ils ne firent. Alaric ne manquoit pas de courage, mais il avoit eu peu d'occaſions de le ſignaler; & il n'eût proprement que celle que luy fournit la valeur de ſon ennemi, de perir glorieuſement, & il ne la refuſa pas.

Les choſes cependant n'éclaterent pas tout d'un coup; & cette grande guerre fut precedée de toutes les apparences d'un accommodement & de la plus ſolide paix. Alaric qui peu d'années auparavant avoit à peine pu eſtre arreſté par les ſages conſeils de Theodoric Roy d'Italie, & qui ſur quelques paroles de mépris qu'il prétendoit que le Roy des François avoit dites de luy, vouloit alors à toute force luy declarer la guerre, crût devoir dans les conjonctures préſentes tenir une conduite toute oppoſée. Le bonheur conſtant de Clovis à qui tout réüſſiſſoit, la grandeur de ſa puiſſance au-delà & au deça du Rhin, tous ſes Etats unis les uns aux autres depuis que les peuples de l'extremité de la Gaule Belgique s'eſtoient ſoumis à luy de leur plein gré, & que les Garniſons Romaines luy avoient remis le peu de places qui leur reſtoient ſur les Rivieres & ſur la Mer; les Troupes nombreuſes aguerries & accoûtumées à vaincre qu'il luy voyoit, le Roy de Bourgogne tout recemment dompté & abbatu pour la ſeconde fois; tout cela luy fit comprendre de quelle importance il luy eſtoit de n'avoir pas un tel ennemi ſur les bras, & de luy oſter tous les pretextes de l'attaquer.

Epiſt. Theodoric ad Alaric.

Leur entrevûë.

Il ſçavoit bien que Clovis n'en manquoit pas. Car ſans parler des anciens differens, il y avoit des matieres de querelles plus recentes. Les étroites liaiſons qu'Alaric avoit entretenuës avec le Roy des Bourguignons durant les dernieres guerres, & les François faits priſonniers à la priſe de Vienne que ce Prince luy avoit envoyez comme à celuy qui prenoit le plus de part à ſa victoire, paroiſſoient des ſujets de rupture aſſez plauſibles pour Clovis. C'eſt-pourquoy Alaric jugea à propos de luy envoyer des Ambaſſadeurs pour s'aſſeurer de la diſpoſition de ſon eſprit, & luy fit même demander une entrevûë pour s'expliquer plus nettement l'un à l'autre, & pour rétablir entre eux une parfaite intelligence. Clovis le voulut bien. Ils ſe rendirent tous deux au temps marqué ſur les bords de la Loire qui ſeparoit les deux Etats, & les conferences ſe tinrent dans une Iſle de cette riviere proche d'Amboiſe. On en a ſçû peu de particularitez; car celles que débitent nos Modernes ſur l'autorité du Moine Roricon, pour en embellir leurs hiſtoires: ces embuches dreſſées à Clovis par Alaric au lieu de la conference, ces ſatisfactions ridicules propoſées par Theodoric pour appaiſer Clovis, ont un air de fables trop viſible, & ſont démenties par le témoignage exprès de l'Evêque de Tours, qui dit formellement que tout ſe paſſa en cette occaſion avec une ſatisfaction mutuelle: *Qu'après que les Rois eurent conferé, ils mangerent enſemble, & ſe retirerent en ſe promettant l'un à l'autre de vivre deſormais en paix & en amitié.* De maniere que s'il y eut de la perfidie & de la fourbe du coſté d'Alaric, ce ne fut que dans la ſuite & par des menées ſecretes, en ſe liguant avec ſon beau-pere Theodoric, & faiſant ſous main des préparatifs de guerre pour ſurprendre Clovis, tandis qu'il l'amuſoit par les apparences d'une ſincere reconciliation. C'eſt en effet

Gregor. Turon. l. 2. c. 35.

Ibid. Promiſſâ ſibi amicitiâ pacifici diſceſſerunt.

ce

ce que Clovis découvrit bien-toſt par le moyen de ſon Ambaſſadeur nommé Paterne homme extremement adroit & clair-voyant qu'il avoit laiſſé auprès d'Alaric, & ſur quoy il ne manqua pas avec ſa promptitude ordinaire, de prévenir ſon ennemi. Fredegar. c. 25.

Mais pour animer encore davantage ſes Sujets à le ſeconder dans cette guerre, il voulut qu'ils la regardaſſent comme une guerre de Religion, où ils alloient, leur diſoit-il, détruire l'Hereſie Arienne, & exterminer les ennemis de la Divinité de JESUS-CHRIST. Ce beau motif qu'on eût grand ſoin de publier, eût encore un autre effet, qui fut d'augmenter dans l'eſprit l'Alaric la défiance qu'il avoit de ſes Sujets Gaulois, & le penchant que ceux-cy avoient pour le Roy des François. Gregor. Turon. l. 2. c. 37.

J'ay déja remarqué que les Gaulois des autres Royaumes autant charmez des grandes qualitez de Clovis & de ſon attachement à la Religion Catholique, qu'ils avoient d'averſion pour l'Arianiſme dont leurs Princes faiſoient profeſſion, ſouhaitoient de tout leur cœur l'avoir pour Maiſtre. C'eſtoit dans le païs d'au-delà de la Loire une ſuite de la cruelle perſecution qu'Evaric pere d'Alaric avoit faite autrefois aux Catholiques, & ſur tout aux Eccleſiaſtiques, dont il exila, empriſonna, & fit mourir un grand nombre; mais que cependant Alaric n'avoit pas continuée. Au contraire il paroiſt que ſous ſon regne les Catholiques avoient une entiere liberté de conſcience, & qu'à l'exemple & apparemment par les conſeils de Theodoric Roy d'Italie, il laiſſoit aſſez en paix les Egliſes de ſa Domination. Les peuples y avoient la permiſſion de choiſir leurs Paſteurs, & y furent toûjours gouvernez par des Catholiques. Alaric voulut même que ces Evêques l'aidaſſent de leurs avis dans une nouvelle Edition qu'il fit faire du Code Theodoſien, dans lequel il changea ou expliqua quelques articles pour les accommoder aux manieres & au genie de ſes Sujets. Et de plus ſur la fin de ſon regne, quelques mois avant que Clovis luy declaraſt la guerre, il leur accorda la permiſſion de s'aſſembler en Concile à Agde Ville & Evêché de la Province Narbonnoiſe, où ils firent quantité de tres-beaux Reglemens touchant la Diſcipline Eccleſiaſtique, & ſur tout pour la regularité des Preſtres & des autres Clercs. Gregor. Turon. l. 2. c. 25. Præf. Conc. Agath.

Mais les défiances d'un peuple ne ſe diſſipent pas aiſement en matiere de Religion, ou du moins elles reviennent bien-toſt, pour peu qu'il croye en avoir de nouveaux ſujets; & les habitans de Tours crurent en avoir.

La Ville de Tours eſtoit une place des frontieres du Royaume d'Alaric; il n'y avoit que la Riviere de Loire qui la ſéparaſt des Terres des François. Quelques années auparavant Voluſien Evêque de cette Ville & homme de qualité du païs, avoit eſté relegué à Thoulouſe où il eſtoit mort: ſon crime vray ou prétendu eſtoit, diſoit-on, une intelligence avec les François Tout recemment & depuis que l'on recommençoit à parler de guerre, Verus ſucceſſeur de Voluſien avoit encore eſté traité de même pour la même raiſon, ou ſous le même pretexte. Le peuple donc qui aimoit ces deux Saints Evêques regardoit leur exil comme un renouvellement de perſecution, & ſe confirmoit par-là dans la haine de la Domination Gothique, & dans l'inclination qu'ils avoient Gregor. Turon. l. 2. c. 26. & l. 10. Gregor. Turon. l. 10.

voient pour la Françoiſe *. De ſorte que Clovis n'avoit que les Viſigots à vaincre, & eſtoit déja ſeûr du cœur des originaires du païs.

Clovis fait bâtir l'Egliſe de Sainte Geneviève.

Il profita de ces diſpoſitions & de l'ardeur que ſes François & ſes autres Sujets avoient fait paroître aux premiers bruits de cette guerre. Il mit donc toute ſon application à luy donner tout l'air d'une guerre ſainte. La Reine Clotilde luy avoit propoſé autrefois de bâtir à Paris une Egliſe à l'honneur des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul: il ordonna que pour attirer ſur luy & ſur ſon armée la protection de ces deux Saints, on commençaſt inceſſamment à la bâtir; c'eſt celle de Sainte Genevieve d'aujourd'huy. Il voulut avant que de partir, recevoir la benediction de S. Remy, qui luy fit eſperer un heureux ſuccés de ſon entrepriſe. Mais ſur tout il ſongea à ſe rendre propice auprès de Dieu, le grand S. Martin de Tours dès-lors très-honoré dans les Gaules, & Saint Hilaire Evêque de Poitiers, qui avoit eſté durant ſa vie de tous les Evêques Gaulois le plus perſecuté par les Ariens, & celuy qui les avoit combattus par tout avec le plus de conſtance & de ſuccés.

Geſta Reg. Franc. c. 17. Hincmarus in vita S. Remigii.

Pour cela, comme il devoit paſſer avec ſon armée ſur les Terres dépendantes de l'Egliſe de Tours, il fit défenſe en partant à tous ſes Soldats ſous peine de la vie de faire aucune violence en ces lieux-là à qui que ce fuſt, & ordonna ſous la même peine que dans le Territoire de l'Egliſe de S. Martin, on ne priſt rien ſans payer, excepté l'eau & l'herbe pour les chevaux. Cet ordre fut gardé avec tant de ſeverité & de rigueur, qu'un Soldat ayant enlevé par force du foin à un païſan, ſous pretexte que du foin, diſoit-il par une mauvaiſe plaiſanterie, n'eſtoit que de l'herbe, Clovis le fit punir de mort ſur le champ; & ce fut un exemple efficace pour toute l'armée, qui marcha ſans commettre le moindre déſordre.

Gregor. Turon. l. 2. c. 37.

Il envoie des preſens au tombeau de S. Martin.

Deplus Clovis, ayant paſſé la Loire ſans aucune oppoſition, envoya des preſens au tombeau de S. Martin proche de Tours, & ordonna à ceux qui les portoient d'eſtre attentifs aux paroles de l'Ecriture que l'on chanteroit à l'Office, lorſqu'ils entreroient dans l'Egliſe. C'eſtoit alors la coûtume avant les grandes expeditions de tirer de-là quelque preſage; & l'on regardoit les paroles qu'on entendoit dans ce moment comme un Oracle, qui prédiſoit le bon ou le mauvais ſuccès de l'entrepriſe. Il ne ſe pouvoit rien de plus heureux que ce qu'entendirent les Envoyez de Clovis. Le Chœur quand ils entrerent, chantoit à haute voix ce Verſet du Pſeaume dix-ſeptieme. *Vous m'avez donné des forces pour combattre, & vous avez mis ſous mes pieds ceux qui s'élevent contre moy. Vous m'avez fait voir le dos de mes ennemis, & vous avez exterminé ceux qui me haïſſoient.* Auſſi-toſt ils ſe mirent à genoux pour rendre graces à Dieu d'un ſi bon augure; & après avoir fait leurs offrandes au Tombeau du Saint, ils s'en retournerent pleins de joye & d'eſperance rendre compte au Roy de ce qu'ils avoient entendu.

Cependant Alaric campoit avec ſon armée ſous les murailles de Poitiers reſolu d'y attendre le ſecours que Theodoric luy envoyoit d'Italie par la Proven-

ce,

* Multi jam tunc ex Gallis habere Francos Dominos ſummo deſiderio cupiebant. Gregor. Turon. l. 2. c. 36.

ce, & de ne point hazarder la bataille avec les François avant cette jonction. La même raiſon obligeoit Clovis à faire diligence, & à tâcher par toutes ſortes de moyens de combattre Alaric, avant qu'il eut toutes ſes Troupes. Procop. l. 1. de bello Goth.

Pour aller à luy il falloit paſſer la Vienne, Riviere aſſez grande qui ſépare la Touraine du Poitou, & qui va ſe jetter dans la Loire quelques lieuës au-deſſus de Saumur. Le débordement ſubit de cette Riviere retarda le paſſage de l'armée Françoiſe, & embaraſſoit Clovis: mais un bonheur que pluſieurs prirent pour un miracle, & que tous regarderent comme une faveur particuliere de la Divine Providence, le tira d'embarras.

Il preſente la bataille à Alaric.

Proche du camp de Clovis il y avoit un bois, d'où l'on vit ſortir le matin une biche qui marcha vers la riviere, & découvrit un gué par où elle la paſſa ſans nager. On en donna avis au Roy, qui ayant fait ſonder la Vienne en cet endroit, y trouva en effet un aſſez grand gué pour faire paſſer ſon armée; ce qu'il fit ſans tarder, & marcha droit à Poitiers. Il y preſenta la bataille à Alaric qui ne voulut point ſortir de ſes retranchemens. Clovis pour l'y obliger entra plus avant dans le païs, & y fit le degaſt. La choſe luy réüſſit; car les Viſigots de l'armée d'Alaric, fâchez de voir ainſi leurs Terres au pillage, commencerent à murmurer; à dire aſſez haut qu'il avoit peur des François; que puiſque le ſecours de Theodoric tardoit ſi long-temps, il falloit s'en paſſer; & qu'ils eſtoient aſſez forts & aſſez braves pour attaquer l'ennemi & le battre. Gregor. Tur. l. 2. c. 37. Procop. l. 1. de bello Goth.

Bataille de Voüillé.

Ce n'eſt pas là le premier exemple, où l'on a veu le Prince ou le General entraîné au combat par les Soldats, & hazarder tout faute d'avoir aſſez de fermeté pour ſoûtenir des murmures & des reproches de cette nature. Ils étoient d'autant plus ſenſibles à Alaric, qu'un regne auſſi paiſible que le ſien ne luy avoit pas donné lieu d'acquerir la reputation de valeur. Le dépit luy fit donc faire une démarche que la prudence luy défendoit. Il dit à ſes Viſigots qu'il alloit les mener à l'ennemi; qu'ils ſe ſouvinſſent ſeulement de faire auſſi-bien qu'ils le promettoient; que pour luy ils verroient qu'il feroit ſon devoir; & qu'il n'avoit pas peur. Il marcha donc après Clovis, qui ayant eſté informé de ſa reſolution, revint au devant de luy, & le rencontra dans la grande campagne de Voüillé, à quelques lieuës de Poitiers, où la vaſte étenduë du terrain ſe trouva fort propre pour ranger aiſément les deux armées.

Iſidor. hiſt. Gothor.

Clovis avoit dans la ſienne outre ſes François, un Corps conſiderable de Bourguignons. Gondebaud s'eſtoit vraiſemblablement ſervi de cette conjoncture pour rentrer par un traité dans les Places que Clovis luy avoit enlevées durant la derniere guerre, & par force dans celles que Theodoric avoit euës pour ſa part en la même occaſion; car il eſt certain que Gondebaud fut toûjours depuis en poſſeſſion de tout ſon Royaume de Bourgogne, & que cet Etat ne fut uni pour toûjours à celuy des François que ſous le regne des Enfans de Clovis. Ce fut ſans doute en vertu d'un tel traité, que ce Roy joignit ſes forces aux François contre les Gots. Clovis avoit auſſi receu un bon nombre de Troupes de Sigebert Roy de Cologne, qui eſtoient commandées par Clodoric fils de ce Roy. L'armée d'Alaric eſtoit compoſée de Viſigots qui en faiſoient la plus grande partie, & de quelques Troupes Gauloiſes, où ſe trou- Marius Aventic. in Chronico.

trouvoient grand nombre de gens de qualité originaires du païs, ſur tout beaucoup d'Auvergnacs, qui avoient à leur teſte Apollinaire fils de ce fameux Sidoine Apollinaire mort depuis quelques années Evêque d'Auvergne, après avoir eſté Gendre de l'Empereur Avitus, Gouverneur de Rome, Patrice, un des plus beaux eſprits, un des plus vertueux & des plus honneſtes hommes de ſon temps.

Les deux armées s'eſtant avancées furent quelque temps en preſence ſans en venir aux mains; mais après le ſignal du combat, ces braves Viſigots qui avoient contraint leur Roy malgré luy à combattre, ſoûtinrent à peine les premiers efforts de l'Armée Françoiſe, & ne furent pas long-temps ſans lâcher le pied. Un incident cependant ſuſpendit la déroute entiere pour quelques momens. Les deux Rois qui parcouroient les rangs pour animer leurs Soldats à bien faire, ſe trouverent à la teſte des deux armées vis-à-vis l'un de l'autre & ſe reconnurent. Ils ne balancerent pas un moment & s'avancerent en piquant tous deux ſeuls l'un contre l'autre au milieu du champ de bataille.

Gregor. Turon. l. 2. loc. cit.

Alaric eſt tué par Clovis.

Tout s'arreſta des deux coſtez dans l'attente de l'évenement d'un combat ſingulier qui ſembloit devoir décider du ſort des deux Nations. Ils ſe choquerent diverſes fois, & ſe porterent pluſieurs coups qu'ils parerent avec leurs boucliers: mais enfin Clovis ou plus fort, ou plus adroit, ou plus heureux, deſarçonna Alaric, le renverſa de deſſus ſon cheval, & luy porta à l'inſtant un coup, dont il expira ſur le champ. Au moment de cette chûte qui cauſa des mouvemens bien differens dans les deux armées, deux Cavaliers Viſigots ſe détacherent & vinrent à toutes jambes fondre ſur Clovis, qui avant que de pouvoir eſtre ſecouru des ſiens, fut atteint de deux coups de lance que luy porterent ces deux Cavaliers l'un au coſté droit l'autre au coſté gauche. La bonté de ſes armes, la vigueur de ſon cheval, & ſa force à ſoûtenir un ſi terrible aſſaut ſans eſtre abbatu, luy ſauverent la vie. Ayant piqué ſon cheval, & s'eſtant débarraſſé il donna le loiſir d'arriver à quelques-uns de ſes gens qui tuerent les deux Viſigots.

Ibid.

Ibid.

Deroute de l'armée d'Alaric.

Tout cela fut fait en fort peu de temps; & il n'en fallut pas davantage pour mettre entierement en déroute une armée qui avoit déja commencé à fuir. Les ſeuls Auvergnacs firent ferme. Ils furent tous taillez en pieces, & Apollinaire avec la plus grande partie de la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi, perit ſur le champ de bataille, tandis que les Troupes que Clovis avoit débandées après les fuyards, firent un terrible carnage des Viſigots.

Ibid.

An. 507.

Cette fameuſe bataille ſe donna l'an de Nôtre-Seigneur cinq cent ſept, la vingt-troiſiéme année du regne d'Alaric, & la vingt-cinquiéme de celuy de Clovis. On la peut regarder preſque comme la derniere de la Domination des Viſigots dans les Gaules, d'autant qu'après cette défaite ils ne purent ſauver qu'une petite partie de ce qu'ils y poſſedoient. Car Clovis à qui les victoires ne furent jamais inutiles, ayant perdu fort peu de monde & tué beaucoup d'ennemis, fit un grand détachement de ſon armée ſous le commandement de Theodoric, ou Thierri ſon fils aîné; & l'envoya porter la guerre dans tout le païs des Viſigots, qui eſtoit entre la Dordogne, la Garonne & le Rhône.

Conqueſtes de Thierri.

C'eſt-là la premiere fois que l'hiſtoire fait mention de ce jeune Heros, qui ſui-

ſuivant les traces de ſon pere, ſe ſignala par la conqueſte des païs d'Alby, de Roüergue, de l'Auvergne, & generalement de toutes les Places que les Viſigots poſſedoient de ce coſté-là, juſqu'aux frontieres du Royaume de Bourgogne. Il mit encore le ſiege devant Carcaſſonne Ville du Languedoc, & forte en ce temps-là. Mais Theodoric Roy d'Italie étant venu en perſonne au ſecours de la place avec une armée toute fraîche, & beaucoup plus nombreuſe que celle de Thierry, ce Prince fut obligé de lever ſiege. C'eſt de l'Hiſtorien Procope que nous apprenons ce ſiege, & le ſuccès qu'il eut; mais il ſe trompe groſſierement, lorſqu'il dit que ce fut auprès de cette Ville qu'Alaric fut battu & tué par les François. Gregoire de Tours preſque auſſi proche de ce temps-là que Procope, & voiſin de Poitiers & des campagnes de Voüillé, où il écrit qu'Alaric fut défait, n'a pû ſe méprendre ſur cet article, & a eſté ſuivi de tous les Hiſtoriens.

Gregor. Turon. loc. cit.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Pendant cette expedition du jeune Thierri, Clovis de ſon coſté parcouroit en Conquerant, & ſoumit à ſon obéïſſance preſque ſans tirer l'épée la Touraine, le Poitou, le Limouſin, le Perigord, la Saintonge, l'Angoumois, excepté Angouleſme, où il y avoit une groſſe garniſon de Viſigots, & où il ne jugea pas à propos de s'arreſter par cette raiſon, de peur de ralentir l'ardeur de ſes Troupes, & de donner le loiſir à l'ennemi de revenir de ſa conſternation. Il finit ſa campagne par la priſe de Bourdeaux, où il paſſa l'hiver, & fit de nouveaux préparatifs pour ſe mettre en état d'en commencer de bonne heure une nouvelle.

Clovis ſe rend maître de pluſieurs Provinces & de Bourdeaux.

Le repos que Clovis donna à ſes Troupes ayant permis aux Viſigots de ſe reconnoiſtre, ils mirent à leur teſte, & ſe choiſirent à Narbonne pour Roy Geſalic fils naturel d'Alaric, qui prit auſſi-toſt poſſeſſion du peu qui leur reſtoit dans les Gaules. Ils le préfererent à Amalaric fils legitime d'Alaric; parce que celuy-cy eſtant fort jeune, ils le crûrent moins capable d'empêcher la ruine entiere de la Nation dans les conjonctures fâcheuſes où elle ſe trouvoit. Amalaric ne laiſſa pas d'avoir auſſi ſon parti, à la faveur duquel. & apparemment avec le ſecours de Theodoric ſon grand-pere qui n'aimoit pas Geſalic, & qui le fit perir quelques années après, il s'empara au moins d'une partie de ce qu'Alaric avoit poſſedé en Eſpagne.

Procop. Ib.

Ibid. hiſt. Goth.

Le Printemps eſtant venu, Clovis ſe mit en campagne, & commença par le ſiege de Thouloufe capitale du Royaume des Viſigots, la prit & ſe ſaiſit des threſors qu'Alaric y avoit amaſſez. Il repaſſa la Dordogne, & vint pour faire le ſiege d'Angouleſme, qu'il avoit laiſſée derriere luy l'année derniere pour la raiſon que j'ay dite. Ce Prince toûjours heureux, qui s'attendoit que cette Place luy coûteroit beaucoup de temps, n'eût que la peine de l'inveſtir. Car au moment qu'il y arrivoit, une grande partie de la muraille eſtant tombée, les Viſigots qui ſe diſpoſoient à ſe bien défendre, n'eurent point d'autre parti à prendre que de recevoir la loy du vainqueur.

Il prend Thouloufe & Angouleſme.

Gregor. Turon. l. 2. c. 37.

Après cette perte les Viſigots ſe trouverent reduits à ſe fortifier dans une partie du Languedoc & de la Provence. Clovis y envoya ſon armée: l'Hiſtoire ne dit point à qui il en confia la conduite; & après avoir mis ordre à tout, il vint à Tours faire ſes dévotions & ſes offrandes à l'Egliſe de S. Martin, à la

Gregor. Turon. l. 2. c. 37.

protection duquel il attribuoit de ſi heureux ſuccès. Une autre raiſon l'obligeoit encore à ſe rendre en cette Ville: c'eſtoit pour y recevoir les Ambaſſadeurs d'Anaſtaſe Empereur d'Orient venus pour luy faire un honneur qui marquoit la haute reputation où il eſtoit dans les païs les plus éloignez, & l'idée qu'on y avoit de ſa perſonne.

Il reçoit la dignité de Patrice & de Conſul de la part de l'Empereur Anaſtaſe. Chap. 38.

L'Empereur luy envoyoit par ces Ambaſſadeurs les marques & les ornemens de la dignité de Patrice & de Conſul, qualité dont les Princes de ce temps-là ſe tenoient fort honorez, & que Theodoric Roy d'Italie avoit receuë pluſieurs années auparavant de l'Empereur Zenon. Non ſeulement Clovis accepta avec joye la Robe & le Manteau de pourpre que les Ambaſſadeurs luy preſenterent; mais encore il voulut qu'on fiſt une feſte à cette occaſion. Il monta à cheval à la porte de l'Egliſe de S. Martin revêtu des ornemens de ſa nouvelle dignité, le Diadême en teſte, & marcha ainſi comme en une eſpece de triomphe par toute la Ville, jettant de tous coſtez au peuple, qui eſtoit accouru en foule à ce ſpectacle, une grande quantité de pieces d'or & d'argent. Il prit dès-lors la qualité d'Auguſte que quelques-uns de ſes Succeſſeurs ſe donnerent encore depuis, comme on le voit dans des medailles ou monnoyes d'or de Childebert & de Theodebert premiers de leur nom Rois de France. Ces titres donnez à Clovis, & en particulier celuy de Conſul, ont fort exercé nos Critiques. Il eſt certain que Clovis ne fut point Conſul *ordinaire*, comme ceux dont on mettoit les noms dans les Faſtes, pour marquer les années. Il fut ſeulement Conſul *honoraire*, de quoy l'on voit d'autres exemples dans l'Hiſtoire. Il faut en dire à peu près de même de la qualité d'Auguſte, & ne pas s'imaginer que ce fuſt une veritable aſſociation à l'Empire. Pour celle de Patrice elle avoit déja eſté accordée à Odoacre & à Theodoric Rois d'Italie, & fut depuis donnée à Charlemagne avant qu'il fuſt Empereur.

Il ſe ligue avec lui contre Theodoric.

Mais ces honneurs déferez par Anaſtaſe à Clovis n'eſtoient pas l'unique motif de cette Ambaſſade. Le principal eſtoit d'engager ce Prince à continuer vigoureuſement la guerre contre les Gots, & à donner de l'occupation à Theodoric, pour l'obliger à laiſſer en paix l'Empire, où il avoit depuis peu fait une entrepriſe, qui avoit fort choqué l'Empereur.

Un Barbare nommé Mundon de la famille d'Attila, ayant ramaſſé au-delà du Danube un grand nombre de voleurs & de vagabonds, couroit tout le païs & y faiſoit de grands ravages. Il s'eſtoit ſaiſi de la Tour d'Herte poſte avantageux ſur le Danube, qui luy ſervoit de retraite, & où il mettoit tout ſon butin. Il eut même la hardieſſe de prendre le nom de Roy, & commença à donner de l'inquietude au Comte Sabinien qui commandoit les Milices de la Province. Ce General marcha contre luy avec quelques Troupes, l'enveloppa & le ſerra de ſi près, qu'il ne pouvoit plus luy échaper. Mundon avoit eu recours à Theodoric, dès qu'il ſçeut que l'on ſongeoit à venir l'attaquer; mais enfin voyant qu'il ne luy venoit aucun ſecours, il eſtoit ſur le point de ſe rendre, lorſqu'un des Capitaines de Theodoric nommé Petza, arriva avec deux mille hommes de pied & cinq cens chevaux, & donna ſi à propos ſur le Comte Sabinien, qu'il le défit, & délivra Mundon, qui ſe fit avec tous ſes gens vaſſal de Theodoric, en gardant le Commandement du petit païs, qu'il avoit pris.

Jornandes. de Reb. Get.

Ibid.

Digitized by Google

pris ſur les Grecs. Anaſtaſe pour s'en vanger, envoya une flote ſur les coſtes d'Italie aſſez forte pour pirater; mais trop foible pour y faire aucune entrepriſe conſiderable; & ce fut apparemment avec cette flote que vinrent les Ambaſſadeurs dont j'ay parlé, qui trouverent Clovis fort diſpoſé à la continuation de la guerre, que l'Empereur luy faiſoit demander.

Il fait de Paris la capitale de ſon Royaume.

Après avoir congedié les Ambaſſadeurs de l'Empereur, il partit de Tours, & vint à Paris dont il fit cette année-là la capitale de ſon Royaume. Elle en eſtoit à peu près le centre dans les Gaules, eſtant preſque également éloignée de l'embouchûre du Rhin & de Toulouſe, qui en faiſoient les deux extrémitez. Ce fut vraiſemblablement de cette Ville-là, & en ce temps-là, que Clovis écrivit aux Evêques des païs nouvellement conquis, une Lettre circulaire, où il voulut bien leur rendre compte de la conduite qu'il avoit tenuë dans la guerre contre les Viſigots. Rien ne marque plus la pieté de ce Prince, & ne fut plus capable de confirmer ces Evêques dans l'eſperance qu'ils avoient conçûë, que la Religion fleuriroit dans toutes les Gaules, ſi une fois il y regnoit ſeul.

An. 508.

Apud Sirmondum. T. 1. Concil. Gall.

Il ſe faiſoit grand honneur dans cette Lettre des ordres qu'il avoit publiez dans ſon armée avant que d'entrer ſur les Terres des Viſigots, & qu'il avoit fait exactement obſerver touchant la ſeûreté des Egliſes & de tous leurs biens, des Couvents des Religieuſes, des Maiſons des Clercs, & generalement de toutes les perſonnes conſacrées à Dieu. Il ajoûtoit que ſi par malheur ou autrement, quelques-uns des Officiers ou des Eſclaves appartenants aux Egliſes, ſe trouvoient au nombre des priſonniers que les François avoient faits, les Evêques n'avoient qu'à les reclamer, & qu'ils leur ſeroient rendus; & même que ſi parmi les Captifs Laïques il y en avoit de diſtinguez par leur vertu & par leur bonne vie, il les feroit auſſi rendre aux Evêques qui les luy demanderoient: il y avoit pluſieurs autres choſes également obligeantes.

L'Armée Françoiſe entre dans la Provence.

On ne peut douter de l'effet que produiſit cette Lettre du Roy, & combien elle luy attacha le cœur de ſes nouveaux Sujets déja ſi prévenus depuis long-temps en ſa faveur. Cependant l'Armée Françoiſe entra dans la Provence, tandis que Theodoric Roy d'Italie, qui ſoûtenoit de toutes ſes forces les reſtes des Viſigots, ſe diſpoſoit auſſi à faire un grand effort de ce coſté-là; & il le faiſoit non ſeulement en veuë de l'intereſt commun de toute la Nation Gotique, mais encore parce que le peu que les Viſigots conſervoient dans les Gaules du coſté des Alpes, eſtoit comme une barriere qui couvroit l'Italie, dont il ne vouloit pas laiſſer approcher Clovis.

Siege d'Arles.

Les François qui n'avoient preſque plus d'ennemis en campagne, s'avancerent juſqu'à Arles, & l'aſſiegerent. Cette Ville une des plus anciennes & des plus conſiderables des Gaules, forte par ſa ſituation ſur la Riviere du Rhône, peu éloignée de ſon embouchûre, & défenduë par une nombreuſe Garniſon, ſoûtint vaillamment & long-temps les efforts des François. Les Viſigots devenus plus défians que jamais à l'égard des Catholiques, arreſterent l'Evêque de la Ville S. Ceſaire qu'ils ſoupçonnerent d'intelligence avec les aſſiegeans. Ce qui donna lieu à ce ſoupçon fut qu'un de ſes Eccleſiaſtiques & ſon parent voyant la Ville fort preſſée, & apprehendant d'y perir, trouva moyen de

Cyprianus in vita S. Cæſarii.

deſcendre la nuit dans les foſſez, & s'alla rendre au Camp des François. On enferma donc l'Evêque dans le Palais, & on délibera ſi on le jetteroit dans le Rhône, ou ſi l'on ſe contenteroit de le tenir priſonnier. Les Juifs qui étoient dans Arles en grand nombre & tous ennemis declarez de l'Evêque, faiſoient encore plus de bruit que les Viſigots contre luy. Ce zele apparent des Juifs eſtoit non ſeulement l'effet de leur haine contre le ſaint Prélat, mais encore un artifice dont ils ſe ſervoient pour cacher le deſſein qu'ils avoient eux-mêmes de livrer la Ville aux François. Un d'eux eſtant de garde la nuit ſur les murailles, jetta du coſté des aſſiegeans une pierre à laquelle eſtoit attachée une lettre, où il leur offroit de la part de ceux de ſa Religion de les laiſſer monter ſur le rempart de la Ville par le quartier dont ils avoient la garde, à condition que dans le pillage on épargneroit leurs biens & leurs perſonnes.

La lettre n'ayant pas eſté jettée aſſez loin, fut ramaſſée le lendemain par quelqu'un de la Garniſon, & portée au Gouverneur, lequel fit punir de mort le Juif qui l'avoit écrite. Peu s'en fallut qu'on ne fiſt main-baſſe ſur tous les Juifs, & on leur oſta la garde des poſtes qu'on leur avoit confiez.

Caſſiod. l. 8. ep. 10.

Cependant le ſiege eſtoit pouſſé avec vigueur, & la reſiſtance des aſſiegez n'euſt pas encore eſté longue, ſi le puiſſant ſecours que Theodoric leur avoit fait eſperer, n'euſt enfin paru. C'eſtoit une nombreuſe armée commandée par le plus habile Capitaine des Oſtrogots nommé Hibba. Les François virent bien qu'il falloit ou abandonner l'entrepriſe, ou en venir à une bataille, & ſe preparerent à la donner. Ils n'avoient pû encore s'emparer de la teſte d'un pont de bois ſur le Rhône qui faiſoit la communication de la Ville avec la campagne du coſté de l'Orient, & par où ils voyoient bien qu'on avoit deſſein de jetter du monde dans la Place. Celuy qui commandoit l'Armée Françoiſe (j'ay déja dit que l'Hiſtoire ne le nomme point) reſolut de faire un dernier effort pour chaſſer les ennemis de ce poſte, & le fit attaquer avec toute la vigueur poſſible.

Defaite des François devant cette Ville.

Ibid.

Le General des Oſtrogots qui en connoiſſoit l'importance, fit marcher de ce coſté-là une partie de ſes Troupes ſous la conduite d'un de ſes plus braves Officiers nommé Tulus, auquel une partie de l'Armée Françoiſe fit teſte, tandis qu'on donnoit l'aſſaut au Pont. La reſiſtance fut grande de part & d'autre: de ſorte que comme on envoyoit toûjours de nouvelles Troupes pour ſoûtenir celles qui avoient commencé le combat, l'action devint generale. Le choc fut rude, ſur tout du coſté du Pont, où Tulus luy-même fut dangereuſement bleſſé en faiſant tout ce qu'on peut attendre du courage d'un vaillant homme, & de la prudence d'un habile Commandant, c'eſt l'éloge que luy donna quelques années après le Roy Athalaric en le créant Patrice. Enfin les François repouſſez de l'attaque du Pont, & chargez furieuſement de tous coſtez par les Oſtrogots, & par les ſorties que les Viſigots firent en même temps de la Ville, commencerent à plier, & furent mis en déroute. La défaite fut entiere; & ſi nous en croyons l'hiſtoire des Gots, il y demeura trente mille François ſur la place, ſans compter les priſonniers dont le nombre fut grand, & envers leſquels S. Ceſaire qui avoit eſté remis en liberté après la découverte de la conſpiration des Juifs, exerça ſa charité, lorſque les Gots victorieux les eûrent amenez à Arles. Pluſieurs d'entre eux, comme le remar-

Ibid.

Jornandes.

que

que l'Auteur de la Vie de ce Saint, eſtoient encore Payens. Tel fut le ſuccès du ſiege d'Arles, qu'on peut dire avoir eſté le premier, & preſque l'unique échec que Clovis ait reçû pendant tout ſon regne. Cyprianus in vita S. Cæſarii.

An. 508. Caſſiod. l. 3. ep. 32. ep. 44.

Auſſi Theodoric en eut-il une joye extrême qu'il marqua dès-lors, & bien plus encore quelque temps après, lorſqu'ayant détrôné Gelalic, il ſe fut rendu maiſtre de la Provence. Car pour reconnoiſtre la fidelité & le courage que les habitans d'Arles avoient fait paroiſtre en cette occaſion, & en conſideration des pertes qu'ils avoient ſouffertes durant le ſiege, il les exempta de tout tribut pendant quelque temps, leur envoya d'Italie quantité de bled, & employa des ſommes conſiderables de ſon épargne à faire reparer leurs murailles, & relever leurs Tours.

Clovis fait la paix avec Theodoric.

La ſuite de cette victoire fut la perte de preſque tout ce que les François avoient pris dans la Provence, & dans la Septimanie ou Languedoc. L'année ſuivante les Gots firent des courſes ſur les Terres de Clovis. L'état où la défaite d'Arles avoit mis ſes affaires l'expoſoit à cette inſulte, que le Roy de Bourgogne toûjours conſtant dans ſon alliance, vangea en forçant & pillant la Ville de Narbonne. Mais enfin la paix ſe fit entre les deux Princes. Clovis du conſentement de Theodoric demeura en poſſeſſion de tout ce qu'il avoit pris, & qu'il tenoit encore: & Theodoric qui ſongeoit bien plus à aggrandir ſon Royaume qu'à ſecourir ſes compatriotes les Viſigots, trouva bien-toſt après des pretextes pour ſe rendre maiſtre de la Provence & du Languedoc. Marius in Chron.

An. 509.

Il entre en Bretagne.

Clovis pouſſa encore ſes conqueſtes vers la partie Occidentale des Gaules dans la Bretagne Armorique. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut ou immediatement après la défaite d'Alaric, ou enſuite de la paix qu'il fit avec Theodoric, qui ne ſe mit pas en peine de le traverſer dans cette entrepriſe; parce qu'elle ſe faiſoit dans un païs fort éloigné de ſes Eſtats.

Ce quartier des Gaules auſſi-bien que les autres eſtoit habité en partie par les Gaulois, & en partie par d'autres Peuples qui y eſtoient venus d'ailleurs. Les Bretons habitoient celuy-cy, & c'eſt ce qui luy fit donner le nom de petite Bretagne, pour la diſtinguer de l'Iſle, d'où cette Colonie avoit paſſé dans les Gaules.

Ils n'y eſtoient pas entrez en Conquerants, comme les Gots, les Bourguignons & les François dans les autres parties des Gaules; mais ayant eſté chaſſez par les Anglois & par les Saxons peuples de Germanie, les Romains avec qui ils avoient eſté long-temps en bonne intelligence, les y reçeurent, & s'en ſervirent pour garder contre les Gots les bords de la riviere de Loire. Ils y vivoient ſelon leurs Loix, & y avoient un Chef à qui un ancien Auteur donne le nom de Roy. Comme ils eſtoient Chrétiens pour la plûpart, ils avoient auſſi un Evêque qui eſtoit de leur Nation, & qu'on appelloit l'Evêque des Bretons, & qui n'avoit point de Juriſdiction ſur les originaires du Païs. Gildas. Beda. l. 1. Sidonius Apollinaris. l. 1. epiſt. 7. Jornandes. cap. 45. Conciles de Tours de l'an 461. & 467.

Dont il s'empare d'une partie.

Ils eſtoient ſur ce pied-là dans le temps dont je parle, & lorſque Clovis porta ſes armes en Bretagne. Cette expedition n'eſt point marquée dans nos Hiſtoriens parmi les autres de Clovis, excepté dans un endroit de Gregoire de Tours qui y a quelque rapport: mais il eſt certain qu'elle ſe fit: on le voit par d'autres Monumens qui ne permettent pas d'en douter. Il conquit Nantes, L. 1. de gloria Martyr. cap. 60.

tes, Rennes & Vannes, car les Evêques de ces Villes assisterent au Concile d'Orleans que ce Prince fit tenir la derniere année de son regne. Or c'estoit alors une coustume presque inviolable dans les Gaules, que les Evêques Sujets d'un Prince n'assistoient point aux Conciles qui se tenoient dans un autre Etat que le sien, tant à cause de la jalousie reciproque des Souverains, que parce qu'il ne s'y agissoit point communément de matieres de Foy, mais seulement de regler des points de Police Ecclesiastique pour le Royaume où le Concile s'assembloit. De plus Saint Melaine Evêque de Rennes estoit un des Conseillers d'Etat de Clovis.

Vita sancti Melanii.

On voit sous Chilperic qui estoit un des petits-fils de Clovis, que le Comte de Vannes Tributaire de la Couronne; & les Bretons dans la guerre qu'ils eurent sous le regne de ce Prince contre les François, faisoient des courses sur les territoires de Rennes & de Vannes, qui par consequent appartenoient au Roy des François.

Gregor. Tur. l. 5. c. 27. 30. 32.

On trouve même que Clovis estant entré en Bretagne, & s'estant emparé d'une partie du Païs, les Bretons eurent recours à sa clemence; qu'il se fit un Traité par lequel les limites des deux Etats furent reglées, & que ce Prince se contentant d'une partie de la Bretagne, eut égard aux prieres des Bretons & leur laissa le reste. C'est ce que les Evêques dans un Concile de Tours du temps de Charles le Chauve l'an 849. marquerent dans une lettre qu'ils écrivirent à Nomenoy Duc des Bretons, à qui le Concile donne le nom de *Prieur de la Nation Bretonne*, & qui avoit reçû dans ses Etats un Seigneur revolté contre ce Prince. *Vous n'ignorez pas*, luy disent-ils, *que dès les premiers commencemens de la domination Françoise, certains Territoires dont les François s'estoient saisis, leur demeurerent, & qu'ils laisserent le reste aux Bretons, qui les en prierent.*

Priorem gentis Britannicæ.

Enfin, Gregoire de Tours dit expressément que depuis Clovis les Bretons furent sous la domination des François, & il ajoûte un article du Traité dont je viens de parler, qui fut que les Bretons dès-lors n'eurent plus de Rois, & que leurs Princes se contenterent de porter le titre de Comte. En effet, dans la suite jusqu'à un certain temps, on ne leur donne plus dans l'Histoire d'autre qualité que celle-là ou celle de Duc. A cela près ils demeurerent maîtres chez eux dans toute l'étenduë de ce qui leur avoit esté laissé par Clovis. Ils n'eurent d'ailleurs pour les gouverner que des Princes du Païs, qui se déposſedoient même souvent les uns les autres sans que les Rois François se meslassent toûjours de leurs differends: & il me paroist qu'ils estoient à peu près à l'égard de nos Rois comme les Bavarois, qui reconnoissant les Rois de France pour leurs Souverains, estoient néanmoins toûjours gouvernez par des Ducs de leur Nation, & vivoient selon leurs Loix particulieres.

Il ôte le titre de Roy au Prince des Bretons. L. 4. c. 4.

Cette condition imposée aux Bretons par Clovis, de ne plus donner le titre de Roy à leurs Princes, estoit une suite de la resolution qu'il avoit prise de ne le plus laisser prendre à aucun de ceux qui estoient soumis à son Empire, & de se le reserver pour luy seul. Il l'abolit parmi les Allemans dès qu'il les eut subjuguez, & ils n'eurent plus depuis ce temps-là que des Ducs. Il entreprit d'en faire de même à l'égard de quelques Princes François.

çois. Il en vint à bout, mais par des moyens qui ternirent beaucoup ſa gloire.

De ce degré d'ambition qui contribuë à faire les Conquerants & les Heros, il y a peu de diſtance à celuy qui en fait d'injuſtes uſurpateurs. C'eſt l'idée que le plus ancien de nos Hiſtoriens nous donne de Clovis en cet endroit de ſon Hiſtoire. Il écrivoit ſous le regne & dans les Etats des petits-fils de ce Prince; & nous avons aujourd'huy moins de raiſon de le flater que cet Hiſtorien n'en avoit alors. Gregor. Turon. l. 2. c. 40. & ſeq.

J'ay dit que lorſqu'il ſe ſaiſit des Gaules, il avoit pluſieurs de ſes parens avec luy, qui portoient le nom de Roy; & que ces Princes pour ſe dédommager des petits Etats qu'ils poſſedoient au-delà du Rhin, s'en eſtoient fait en deça à peu près de même étenduë. Ces petits Royaumes eſtoient tous enclavez dans celuy de Clovis: & quoiqu'ils luy fuſſent beaucoup inferieurs en puiſſance, ils ne laiſſoient pas de luy donner de l'inquietude. Elle alla, dit Gregoire de Tours, juſqu'à luy faire apprehender qu'ils ne le détrônaſſent. Peut-eſtre craignoit-il plus pour ſes enfans que pour luy-même. Mais ce ſeul mot de noſtre Hiſtorien ne nous laiſſe nul lieu de douter, que la défaite de l'armée de Clovis devant Arles, & les autres avantages que Theodoric avoit remportez ſur luy, n'euſſent donné occaſion à ces Princes de remuer, & de ſe liguer d'une maniere à luy faire tout craindre. Quoy qu'il en ſoit, il ſe défit de tous ces petits Rois les uns après les autres par des voyes bien violentes. *Il ſe défait de pluſieurs petits Rois & ſe rend maiſtre de leurs Etats.* L. 2. c. 42.

Sigebert Roy de Cologne eſtoit le plus puiſſant de tous: Clodoric ſon fils avoit toûjours eu beaucoup d'attachement pour Clovis; il l'avoit ſuivi dans ſes expeditions militaires, & il ſe trouva à la bataille de Poitiers où Alaric fut défait. Clovis voulant l'empêcher d'entrer dans les mauvais deſſeins, dont il ſoupçonnoit Sigebert, luy fit repreſenter ſous-main que ce Prince eſtoit fort âgé & toûjours incommodé de la bleſſure qu'il avoit reçûë à la journée de Tolbiac; qu'il ne pouvoit pas vivre encore long-temps; & le fit aſſeûrer que s'il demeuroit toûjours dans ſes intereſts, il le maintiendroit après la mort de ſon pere dans la poſſeſſion du Royaume de Cologne. Clodoric promit à Clovis de luy eſtre fidele, & ne le fut que trop. Car peu de temps après, par le plus horrible de tous les crimes, il fit aſſaſſiner ſon propre pere, & donna auſſi-toſt avis à Clovis de cette mort, ſans avoüer pourtant qu'il en fuſt l'auteur. Cap. 40.

Cette intelligence de Clovis avec Clodoric ſuivie ſi promptement de la mort de Sigebert & la maniere confuſe dont il ſemble que l'Hiſtorien affecte de la raconter, ont fait croire à pluſieurs que cet aſſaſſinat avoit eſté concerté entre Clodoric & Clovis. La choſe me paroiſt au moins douteuſe: mais ce qui eſt certain, c'eſt que pour s'emparer du païs de ce Prince parricide, Clovis le fit aſſaſſiner luy-même par des gens qu'il envoya vers luy ſous un autre prétexte. En effet, tandis que cela s'executoit il s'eſtoit avancé ſur l'Eſcaut à portée d'entrer dans le païs de Cologne. Il s'y preſenta dès qu'il eut eſté averti de la mort de Clodoric: & fit comprendre aux François du païs l'avantage qu'ils auroient de ſe réünir au reſte de la Nation, & de le reconnoiſtre pour leur Roy. Il ſçût ſi bien leur perſuader qu'il n'avoit eû nulle part à la mort

ni du pere ni du fils, qu'ils le reçûrent avec joye; & l'ayant élevé ſur un Bouclier, ceremonie ordinaire chez les François dans le couronnement de leurs Rois, ils luy rendirent leurs hommages, & ſe ſoumirent à ſa Domination.

Clovis par la mort de Sigebert & de Clodoric eſtoit venu à bout de ce qu'il y avoit de plus difficile dans l'execution de l'entrepriſe qu'il meditoit. Il marcha incontinent avec des Troupes vers Cararic (l'Hiſtoire ne nous dit point l'endroit des Gaules où il regnoit) le ſurprit, ſe le fit amener avec un fils qu'il avoit, & faute d'autre pretexte de le dépoüiller de ſon bien, luy dit qu'il devoit ſe ſouvenir que vingt-cinq ans auparavant il avoit voulu le trahir à la bataille de Soiſſons. Il leur accorda cependant la vie, à condition qu'ils ſe feroient couper les cheveux; c'eſtoit une marque qu'un Prince François renonçoit au Thrône, & dont nous verrons bien des exemples dans la ſuite de cette Hiſtoire. Cararic fut auſſi-toſt ordonné Preſtre, & ſon fils Diacre. Mais comme quelque temps après le pere s'entretenoit avec ſon fils de leur commun malheur, & gemiſſoit les larmes aux yeux de l'abaiſſement où il ſe voyoit; ce jeune Prince pour le conſoler, luy répondit en ces termes. „ Ces cheveux „ que l'on m'a coupez ne ſont que des feüilles & des branches d'un arbre verd, „ qui repouſſeront avec le temps; & il ne tiendra pas à moy que celuy qui nous „ a mis en cet état, ne periſſe bien-toſt ". Ces paroles prononcées avec trop d'imprudence furent entenduës de quelque eſpion de Clovis, & luy furent rapportées. Elles couterent la vie à ces deux malheureux Princes, à qui on envoya ſur le champ couper la teſte.

Cette conduite de Clovis fit comprendre à Ranacaire Roy de Cambray ce qu'il devoit en attendre luy-même. Ce Prince eſtoit toûjours demeuré Payen. Il s'eſtoit rendu inſupportable & odieux à ſes Sujets par ſes infames débauches, & par l'attachement qu'il avoit pour un favori nommé Faron auſſi méchant & auſſi débauché que luy. Il leva donc des Troupes pour ſa ſeûreté en reſolution de ſe défendre, ſi on venoit l'attaquer. Mais Clovis n'eut pas beaucoup de peine à trouver des traiſtres parmi les Sujets de ce Prince, qui s'engage-
Cap. 42. rent à le luy livrer. Comme Ranacaire eſtoit dans ſon camp où il avoit donné rendez-vous à ſes Troupes qui luy venoient de divers endroits, il fut averti qu'un grand Corps paroiſſoit, & avançoit vers le camp. Il détacha quelques Officiers avec des Soldats pour l'aller reconnoître: ces Officiers eſtoient du nombre de ceux qui le trahiſſoient; on luy rapporta que c'étoient de ſes propres Troupes qui venoient le joindre. Mais c'eſtoit Clovis en perſonne qui l'inveſtit lorſqu'il y penſoit le moins. Comme il voulut s'enfuir, il fut arreſté par ſes Soldats mêmes qui le menerent à Clovis, & le luy preſenterent lié & garotté avec un de ſes freres nommé Richiaire. Clovis après leur avoir reproché leur lâcheté & leur mauvaiſe conduite, qui faiſoit deshonneur à la Famille Royale, les tua de ſa propre main. Il fit en même temps preſent aux traîtres de bracelets & de baudriers de faux or, qu'ils reçûrent comme quelque choſe de fort précieux, & comme des aſſeûrances de la faveur d'un Prince qu'ils avoient ſi utilement ſervi. Mais s'eſtant apperçûs de la tromperie, comme ils luy en firent leurs plaintes: „ Allez, leur répondit-il, vous eſtes des
Ibid. „ infames, qui meriteriez d'expirer au milieu des plus horribles tourmens,

„ pour

„ pour avoir ainſi trahi voſtre Maître, retirez-vous “. Réponſe qui auroit fait plus d'honneur à Clovis, s'il n'avoit autant participé à leur crime, qu'il en avoit profité.

Rénomer autre frere de ces malheureux Princes, & Roy du Maine, y fut aſſaſſiné en même temps par des gens que Clovis avoit ſubornez; ſans parler de quelques autres de même rang, qui eſtoient tous ſes parens, & qu'il ſacrifia pareillement à ſes ſoupçons & aux intereſts de ſa famille, laquelle par ce moyen n'eut plus de concurrens. *Ibid.*

Quand il ſeroit vray, comme quelques-uns l'ont penſé fort vraiſemblablement, que tous ces Princes, nonobſtant leur titre de Roy, avoient quelque dépendance de Clovis comme du Roy General, s'il eſt permis de parler ainſi, & comme du Souverain de toute la Nation Françoiſe; il auroit fallu que leur fellonie euſt eſté bien averée pour les pouvoir traiter de la ſorte. Mais en ſuppoſant même cela, on ne peut nier que ces executions n'ayent eu dans la maniere dont elles ſe firent, quelque choſe de bien barbare & de bien cruel.

Il fait baſtir des Egliſes, & fonde des Monaſteres.

Ce fut apparemment pour effacer ces affreuſes idées, & pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu, qu'il employa vers ce temps-là ſes ſoins & ſes finances à quantité de bonnes œuvres fort utiles à la Religion; qu'il commença, ou acheva de baſtir des Egliſes, & entr'autres ſaint Hilaire de Poitiers; de fonder des Monaſteres, & ſur tout qu'il ſongea à faire aſſembler un Concile de la plûpart des Evêques de ſon Royaume pour l'établiſſement de quantité de points importans à la Diſcipline Eccleſiaſtique, & au reglement des mœurs de ſes Sujets. Acta ſancti Fridolini.

Il aſſemble un Concile à Orleans.

Il choiſit pour cela la Ville d'Orleans comme la plus commode; parce qu'elle eſtoit ſituée preſque au milieu des autres Egliſes. Ce fut l'année cinq cens onze au mois de Juillet que ſe tint ce Concile, où ſe trouverent trente-deux Prelats, parmi leſquels il y en avoit pluſieurs que l'Egliſe honora depuis du nom de Saint, comme S. Gildard ou Godard Evêque de Roüen, S. Melaine Evêque de Rennes, S. Quintien de Rhodez. Les Metropolitains de Bourdeaux, de Bourges, de Tours, d'Euſe ou d'Eauſe, dont le droit de Metropole a eſté dans la ſuite tranſporté à la Ville d'Auſch en Gaſcogne, y aſſiſterent. Entre pluſieurs beaux Reglemens que fit le Concile, il y en avoit un touchant le droit d'azile ou de franchiſe, non ſeulement pour les Egliſes, mais pour les parvis même des Egliſes & pour les maiſons des Evêques: c'eſtoit un point de police auquel les guerres avoient donné beaucoup d'atteinte, & à quoy il falloit accoûtumer les François. Par un autre Canon on regla la condeſcendance dont on devoit uſer à l'égard des Clercs heretiques qui paroiſſoient ſe convertir de bonne foy. Cela regardoit principalement les Eccleſiaſtiques Viſigots qui renonçoient à l'Arianiſme. Depuis que Clovis eut conquis les païs d'au-delà de la Loire, ce fut là le premier Concile qui fut tenu dans les Gaules & ſous la Domination des François. Voicy la Lettre que les Evêques écrivirent au Roy avant que de ſe ſéparer. An. 511. Can. 1. 2. 3.

AU TRES-GLORIEUX ROY CLOVIS, Fils de l'Egliſe Catholique & leur Seigneur, tous les Evêques qui par ſon ordre ſe ſont trouvez au Concile.

Lettre des Evêques du Concile au Roy. Concil. Gal. Sirmond. Tom. 1.

„ COmme c'eſt voſtre zele pour la Religion Catholique & pour noſtre
„ ſainte Foy, qui vous a inſpiré de faire aſſembler ce Concile, afin que
„ nous y déliberaſſions avec des intentions dignes de noſtre caractere ſur plu-
„ ſieurs choſes neceſſaires au bien & au ſalut de nos Egliſes; nous vous en-
„ voyons les réponſes que nous avons crû devoir faire ſur tous les points que
„ vous nous avez propoſez; afin que ſi vous les jugez dignes de voſtre appro-
„ bation, vous la leur donniez; & que les déciſions de tant de ſaints Evêques
„ ſoient renduës plus efficaces par l'autorité & par les ordres d'un ſi grand
„ Roy & ſi puiſſant Seigneur.

Sa mort. Les Evêques obtinrent de Clovis tout ce qu'ils ſouhaitoient là-deſſus; & la Religion par les meſures qu'il prenoit, alloit eſtre plus floriſſante que jamais dans ſon Royaume: mais la Providence de Dieu, ou peut-eſtre ſa Juſtice l'enleva quelques mois après le Concile d'Orleans dans la vigueur de ſon âge, l'an de Noſtre-Seigneur 511. au mois de Novembre en ſa quarante-cinquiéme année, qui eſtoit la trentiéme de ſon regne. Il mourut à Paris, & fut enterré dans l'Egliſe des Apoſtres S. Pierre & S. Paul: c'eſt celle, comme je *Son portrait.* l'ay déja dit, qui porte aujourd'huy le nom de Sainte Geneviéve. Il fut un des Princes de ſon ſiecle qui ſe ſignala le plus par ſa valeur & par ſes conqueſtes, grand Capitaine, heureux dans l'execution des projets qu'il formoit, reglé dans ſes mœurs, au moins l'Hiſtoire ne luy reproche-t-elle aucun deſordre depuis ſa converſion à la Religion Chrétienne, appliqué au reglement de ſon Etat, tant pour ce qui regardoit la police que pour ce qui concernoit la Religion. Prudent, politique, ſçachant habilement profiter de toutes les conjonctures propres à augmenter ſa puiſſance: mais d'une ambition qui ne ſe preſcrivoit point de bornes, & qui paſſoit par-deſſus toutes les regles. Le deſir de ſe rendre ſeul & abſolu Monarque de toutes les Gaules fut ſa paſſion dominante: s'il avoit ſçû la moderer, ſa reputation en auroit eſté plus nette, la fin de ſa vie plus innocente; & l'on n'auroit point blâmé dans Clovis Chrétien des cruautez ſi oppoſées à la douceur & à l'humanité, qu'on avoit d'abord admirées dans Clovis encore Payen.

An. 511.

HISTOI-

Digitized by Google

HISTOIRE DE FRANCE.

THIERRI. CLODOMIR. CHILDEBERT. CLOTAIRE.

CLovis en mourant laiſſa quatre fils, ſçavoir Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire, qui partagerent entre eux ſon grand Royaume. Ce partage, & encore plus ceux qui ſe firent dans la ſuite, & la maniere dont ils ſe firent, montrent contre le ſentiment de quelques-uns de nos Hiſtoriens que le Royaume n'eſtoit point élective mais hereditaire ſous la premiere race. Thierri né d'une concubine avant le mariage de Clovis avec la Reine Clotilde, eut part à la ſucceſſion comme les autres, & fut même le plus avantagé de tous. Sa qualité d'aîné, ſon âge de vingt-ſix à vingt-ſept ans capable du maniement des affaires, la reputation qu'il s'eſtoit déja acquiſe dans la guerre fut ce qui détermina ou le Roy ſon pere avant que de mourir, ou ſes freres à luy laiſſer pour ſa part preſque toutes les frontieres du Royaume: ſçavoir premierement une grande partie de l'Aquitaine; c'eſt-à-dire, le Roüergue, l'Auvergne, le Querci, l'Albigeois & tout le païs qui ſéparoit le Royaume des François de la Provence & du Languedoc poſſedez alors par les Gots ſous l'autorité de Theodoric Roy d'Italie. Toutefois il y a lieu de douter ſi cet artiele entra proprement dans le partage: car c'eſtoit une conqueſte que Thierri avoit faite luy-même après la défaite d'Alaric. De plus cette partie de ſon Domaine eſtoit ſi ſeparée du reſte qui luy fut aſſigné, qu'il ſemble qu'il ne l'euſt pas euë, ſi elle ne luy euſt appar-

An. 511. *Les quatre fils de Clovis partagent ſon Royaume.*

tenu par un droit particulier; & il eſt fort vraiſemblable qu'après qu'il l'euſt conquiſe, Clovis la luy avoit donnée comme en propre pour recompenſer & animer ſon courage.

Il eut en ſecond lieu tout le cours du Rhin depuis Baſle juſqu'à Cologne, & ce qui eſt de ce coſté-là entre le Rhin & la Moſelle, & entre le Rhin & la Meuſe; il eut auſſi toute la France de delà le Rhin qui s'étendoit juſqu'à la Mer, & confinoit au Royaume de Turinge & à la Saxe, c'eſt-à-dire à la Veſtphalie, qui eſtoit de l'ancienne Saxe. Enfin outre cela on luy donna ce qu'on appelloit encore alors la premiere Belgique, où eſtoient les Villes de Treves, de Mets, de Toul, de Verdun; & une bonne partie de la ſeconde Belgique, ſçavoir, Reims, Châlons ſur Marne & les environs: de ſorte qu'il couvroit le reſte du Royaume des François du coſté du Midy contre les Gots, du coſté de l'Orient contre les Turingiens & contre les autres peuples de la Germanie, & entre l'Orient & le Midy contre les Bourguignons: il choiſit Mets pour la capitale de ſon Etat.

Fredegar. c. 30.

Les trois autres Princes, dont le plus âgé pouvoit avoir au plus ſeize à dix-ſept ans, eurent chacun une partie du reſte du Royaume. Clodomir fut Roy d'Orleans, Childebert de Paris, & Clotaire de Soiſſons. Les Hiſtoriens ne nous ont point marqué plus en particulier les limites de tous ces Etats; le détail que j'ay fait de ceux de Thierri ſe connoiſt au moins en grande partie par la ſuite & par les circonſtances de l'Hiſtoire.

Ibid.

Le Royaume de Paris qui fut celuy de Childebert le troiſiéme des enfans de Clovis s'étendoit, ou du moins s'étendit avec le temps le long de la Mer depuis ce que nous appellons aujourd'huy la Picardie juſques aſſez près des Pyrenées. La baſſe-Bretagne n'en eſtoit pas, elle avoit ſon Souverain particulier, mais avec quelque dépendance du Roy de France. Ce Royaume avoit beaucoup moins d'étenduë en largeur qu'en longueur, Clotaire Roy de Soiſſons le bornant du coſté de la Picardie & de l'Artois, & Clodomir Roy d'Orleans occupant tout le milieu de la France; c'eſt-à-dire, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berri. Clotaire eſtoit le cadet de tous, & fut auſſi partagé en cadet; car ſon Royaume ſe trouvoit reſſerré par le païs appellé depuis du nom de Normandie qui appartenoit au Roy de Paris, par la Champagne qui eſtoit du Royaume de Thierri, & par la Mer & l'Eſcaut. *

Cet-

* Bouchet dans ſes Annales d'Aquitaine fait ſans nulle preuve Clodomir maiſtre du païs qui portoit alors ce nom. Seurement il ne l'étoit pas de l'Auvergne qui en faiſoit une partie: car Gregoire de Tours l. 3. c. 2. nous apprend que Thierri la cinquiéme année d'après la mort de Clovis, fit Evêque d'Auvergne S. Quintien, que les Gots avoient chaſſé de ſon Evêché de Rodez. On voit encore dans le même endroit que Rodez qui eſtoit auſſi de l'Aquitaine avoit eſté dans le partage de Thierri. Nul Ancien ne donne rien à Clotaire dans le païs aujourd'huy appellé la Normandie, comme font quelques Modernes. La Vie de S. Marculphe nous apprend que Childebert y eſtoit maiſtre du Cotentin & du Beſſin. Fridegode qui écrivoit quatre cens ſans après Clotaire, met Rouen dans le Domaine de ce Prince; mais il a ſuivi ſur ce ſujet des Memoires pleins de fauſſetez ſi viſibles, que ſon autorité ſur cela ne merite pas qu'on y ait aucun égard.

Cette diviſion du Royaume François fut l'occaſion des nouveaux noms qu'on luy impoſa. On nomma Auſtrie ou Auſtraſie cette partie des Gaules Françoiſes qui eſt ſituée vers l'Orient entre le Rhin & la Meuſe. Ce nom venoit du mot *Oſt*, quoique corrompu par les François dans l'Ecriture, qui ſignifioit Oriental; ainſi appelloit-on Oſtrogots les Gots Orientaux; Thierri qui eut ce païs dans ſon partage, prit le titre de Roy d'Auſtraſie. Dans la ſuite auſſi, on appella Neuſtrie les parties de la France les plus Occidentales qui ſont entre la Meuſe & la Loire juſqu'à l'Ocean: le reſte garda ſon ancien nom d'Aquitaine & de Bourgogne.

Qui reçoit de nouveaux noms à cauſe de ce partage.

Je ne doute point qu'on n'ait commencé auſſi dès-lors à donner à tous ces païs le nom de France, & je ne feray nulle difficulté de les appeller deſormais de ce nom. La partie de la Gaule conquiſe par les Bourguignons porta le nom de Bourgogne peu de temps après qu'ils y furent établis, ſans parler des autres Provintes qui ne furent pas long-temps ſans prendre le nom de leurs vainqueurs; & il eſt au moins certain qu'avant la fin de ce ſixiéme ſiecle la Gaule Françoiſe fut appellée France.

La Gaule Françoiſe eſt appellée France avant la fin du ſixiéme ſiecle.

Epiſtol. Theodor. ad Gundeb. Gregor. Turon. Nicetius in Epiſt. ad Clodoſvind.

Le partage avantageux de Thierri d'un côté, qui le rendoit infiniment ſuperieur en puiſſance, & de l'autre le jeune âge de ſes trois freres qui ne reſſentirent pas d'abord l'inégalité de ce partage, & qui dans la ſuite n'oſerent pas entreprendre de s'en dédommager, empêcherent long-temps ces Princes de ſe faire la guerre les uns aux autres; mais ce qui contribua le plus à leur union fut la prudence de la Reine Clotilde qui vêcut encore pluſieurs années après Clovis.

La Reine Clotilde entretient la paix dans la famille Royale.

Cette ſainte Princeſſe qui après la mort du Roy ſon mary s'eſtoit retirée à Tours auprès du Tombeau de S. Martin, fut toûjours comme le nœud de la paix de la Famille Royale. S'il y eut quelques differends de temps en temps, ils furent promptement aſſoupis; & l'on en vint rarement à une rupture entiere. Cette intelligence merveilleuſe entre tant de Princes tous braves & guerriers cauſa de l'admiration à un Hiſtorien Grec de ces temps-là, qui fait leur éloge, où meſlant quelques fauſſetez à ce qu'il nous raconte de la Nation Françoiſe qu'il ne connoiſſoit pas aſſez, & dont il touchoit l'Hiſtoire en paſſant, il nous dit, ce qui fut preſque toûjours vray pendant pluſieurs années, qu'on ne voyoit point les Rois François en venir à des guerres civiles; que dans les occaſions de mécontentement qu'ils pouvoient ſe donner les uns aux autres, ils levoient quelquefois des armées; mais que quand elles étoient en preſence, c'eſtoit alors que les negociations commençoient, & qu'ils ne manquoient gueres de ſe reconcilier.

Gregor. Turon. l. 2. c. 43.

Agathias l. 1.

Mais je croy encore qu'une des raiſons qui les maintinrent dans cette union, fut la crainte du redoutable ennemi que la Nation avoit dans la perſonne de Theodoric Roy d'Italie & des Oſtrogots, qui après avoir fait perir Gefalic, s'eſtoit rendu maiſtre du Royaume des Viſigots, c'eſt-à-dire du Languedoc, & de ce qu'ils poſſedoient en Provence & en Eſpagne, & y commandoit abſolument au nom du jeune Amalaric fils de ſa fille & fils legitime d'Alaric.

Cette réünion de toute la Nation Gotique l'avoit rendu un des plus puiſſans Princes de l'Europe. Il le fit ſentir aux François bientoſt après la mort de Clovis:

Theodoric enleve quel-

ques places aux François. vis: car il ſe ſervit de cette conjoncture pour leur enlever quelques Places voiſines du Languedoc, & en particulier la Ville de Rodez, d'où les Gots chaſſerent l'Evêque S. Quintien qu'ils croyoient trop affectionné aux François, & que Thierri fit quelque temps après pour cette raiſon Evêque d'Auvergne.

Gregor. Turon. l. 3. c. 21.

Vers l'An 512.

La guerre neanmoins ne dura pas fort long-temps; & la paix ſe fit à condition que Theodoric garderoit les Places dont il s'eſtoit emparé; de ſorte que les Gaules ne furent jamais plus tranquilles qu'alors. Gondebaud Roy de Bourgogne vivoit encore, & laſſé des viciſſitudes de bonheur & de malheur, dont ſa vie avoit eſté étrangement meſlée, il avoit pris le parti de gouverner ſes Sujets en repos; & il le fit juſqu'à ſa mort. Les François & les Gots ſe craignoient les uns les autres, & malgré la fierté que Theodoric avoit fait paroître en rompant d'abord avec Thierri, & en l'obligeant à conclure avec luy un traité deſavantageux, il n'aimoit point dans le fond à avoir affaire à la Nation Françoiſe.

La paix ſe fait peu de temps après.

Marius Aventic. in Chronic.

Cela parut manifeſtement dans la conduite qu'il garda avec un de ſes propres Sujets, dont il n'eſtoit pas d'humeur à laiſſer l'audace impunie, & qu'il ſe réſolut neanmoins de ménager principalement par ce motif.

Il diſſimule la conduite de Theudis. Cet homme s'appelloit Theudis Oſtrogot de Nation, & un des plus habiles Capitaines de Theodoric, qui luy avoit confié le Commandement de ſes armées en Eſpagne & toute l'autorité du Gouvernement dans ce païs. Ce General y devint amoureux d'une Eſpagnole fille d'un Seigneur riche & puiſſant en terres. Il l'épouſa, & content d'un tel établiſſement & du pouvoir que luy donnoit ſa Charge en attendant que la fortune luy preſentaſt quelque choſe de meilleur, il prit des meſures pour ſe conſerver toûjours l'un & l'autre. Pour cela il leva deux mille Soldats Eſpagnols, & s'en fit des Gardes qui ne le quittoient jamais; il s'attacha pluſieurs Seigneurs Viſigots, qui n'eſtoient pas contens du gouvernement de Theodoric, traita ſecretement avec les François, & s'aſſeûra de leur ſecours en cas de beſoin. Theodoric s'apperceût bien-toſt du deſſein de Theudis, & ne fut pas long-temps ſans eſtre inſtruit de tout le reſte. Mais apprehendant une revolte de la part des Viſigots, & craignant de s'engager dans une nouvelle guerre avec les François, il prit le parti de diſſimuler, & declara Theudis Gouverneur perpetuel de l'Eſpagne juſqu'à ce que le jeune Amalaric fuſt en âge de la gouverner par luy-même. Theudis de ſon coſté ſauvoit toûjours les apparences, executoit avec ſoin tous les ordres qu'il recevoit de Theodoric, ne détournoit rien des Tributs que l'Eſpagne payoit tous les ans à ce Prince, & les faiſoit paſſer dans ſon épargne ſans y manquer: mais de quelques pretextes qu'on ſe ſerviſt pour l'engager à s'éloigner de ſon Gouvernement, il ne voulut jamais en ſortir, & entretint toûjours correſpondance avec les François, qui d'ailleurs ne cherchoient pas eux-mêmes à rompre avec Theodoric.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Ibid.

Ibid.

Des Pirates Danois font deſcente ſur les terres de Thierri. La France joüiſſoit ainſi depuis ſept ou huit années des douceurs de la paix, lorſqu'un nouvel ennemi, auquel on ne penſoit pas, vint la troubler. Une armée de Pirates Danois parut à l'improviſte ſur l'Ocean Germanique, & fit deſcente ſur les Terres du Roy d'Auſtraſie. Elle entra par l'embouchûre de la

Vers l'An 520.

la Meuſe, & porta le ravage & la deſolation juſques dans le païs des Attuariens ſitué entre cette Riviere & le Rhin; c'eſt aujourd'huy en partie le Duché de Gueldre. Geſta Reg. Franc. c. 19.

Ils ſont defaits par Theodebert ſon fils.

Le nombre de ces Barbares eſtoit ſi grand, que Thierri fut obligé d'envoyer contre eux une armée conſiderable, à la teſte de laquelle il mit Theodebert ſon fils, jeune Prince d'environ dix-huit ans. Il fit auſſi équiper promptement quelques vaiſſeaux pour les attaquer en même temps ſur la mer & ſur la terre. La flote des François & leur armée de terre joignirent les ennemis comme ils eſtoient ſur le point de ſe retirer. Les Danois avoient déja chargé leurs vaiſſeaux d'un grand nombre de captifs & de quantité de butin, & leur Roy nommé Cochiliac eſtoit encore à terre avec ſes Troupes pour couvrir l'embarquement. Theodebert ne tarda pas à le charger, & le fit avec tant de vigueur & de ſuccez, qu'il le défit, & le tua luy-même. Les vaiſſeaux François attaquerent en même temps la flote Danoiſe plus chargée de butin que munie de Soldats, & on la prit preſque toute. Après quoy le jeune Prince ayant mis en liberté tous les François qu'on emmenoit captifs, & fait rendre aux habitans du païs ce qu'on leur avoit enlevé, s'en retourna comblé de gloire vers le Roy ſon pere. Nous le verrons dans la ſuite ſoûtenir ces beaux commencemens, & ſe rendre également redoutable aux Gots d'Italie & à l'Empereur d'Orient. Gregor. Tur. l. 3. c. 3. Vers l'An 520. ou 521.

Thierri fait des preparatifs pour entrer dans la Turinge.

Les préparatifs que le Roy d'Auſtraſie faiſoit pour une guerre plus conſiderable furent apparemment cauſe qu'il ne marcha pas en perſonne contre les Danois. Il ſongeoit à entrer au pluſtoſt avec une armée dans la Turinge, où l'ambition effrenée d'une femme mit tout en combuſtion. Cette femme eſtoit Amalberge niéce de Theodoric, que ce Prince avoit mariée à Hermanfroy Souverain d'une partie de la Turinge, dont l'autre eſtoit poſſedée par Balderic frere d'Hermanfroy. Cette fiere Reine ne pouvoit s'accommoder de ce partage, & animoit ſans ceſſe ſon mari à ſe rendre maiſtre de tout. Il avoit déja fait perir un autre de ſes freres nommé Berthaire, & s'eſtoit ſaiſi de ſes Etats: mais il avoit peine à ſe reſoudre à un nouveau crime, & laiſſoit regner Balderic en paix. Amalberge qui luy en faiſoit de continuels reproches le voyant un jour fort ébranlé, acheva enfin de le déterminer par une eſpece d'inſulte qu'elle luy fit; & qui marquoit autant l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur ſon eſprit, que la foibleſſe de ce Prince & la condeſcendance aveugle qu'il avoit pour les paſſions de ſa femme. Gregor. Turon. l. 3. c. 4.

Elle donna ordre aux Officiers de la Table du Roy de ne la couvrir qu'à moitié. Le Roy venant pour dîner ſurpris de cette nouvelle maniere, en demanda la cauſe; à quoy la Reine répondit fierement, qu'un Prince qui ſouffroit patiemment de ſe voir privé de la moitié d'un Royaume qu'il devoit poſſeder tout entier, ne devoit pas ſe choquer qu'on ne ſerviſt ſa table qu'à demi. Là-deſſus luy montrant la facilité de l'entrepriſe pour peu qu'il ſçeût engager les François dans ſon parti, elle le fit enfin reſoudre à declarer la guerre à ſon frere. *Ibid.*

Il ſe ligue avec Hermanfroy contre Balderic.

Hermanfroy envoya donc au Roy d'Auſtraſie une perſonne de confiance pour traiter avec luy. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux que d'augmen-

ter ſes Etats d'une partie de la Turinge dont ils eſtoient frontieres, écouta volontiers la propoſition qu'on luy faiſoit; & le traité fut conclu à condition de partager également entre eux le Domaine de Balderic. Thierri peu de temps après entra dans la Turinge avec ſon armée, & s'y joignit à Hermanfroy. Balderic qui avoit eû le temps de ſe mettre en défenſe, les combattit à la teſte de la ſienne; mais il fut défait & tué dans le combat. Tout ſe ſoumit à Hermanfroy, qui pria le Roy d'Auſtraſie de trouver bon qu'il differaſt l'execution du Traité, de peur d'aigrir les eſprits des Turingiens; & il fit ſi bien, qu'il luy perſuada de retirer ſes Troupes de la Turinge, en luy promettant avec ſerment de luy donner dans peu la part des conqueſtes qui luy eſtoit deûë.

Vers l'An 522.

Il eſt trompé par Hermanfroy.

Vir acer & agilis animo, bello potens & aſtutus ingenio. Author vitæ Theodoric. Abb. Rhemenſis.

Mais Amalberge n'avoit pas engagé ſon mari en cette guerre criminelle pour luy en voir partager le fruit avec un autre. Quand Hermanfroy ſe vit paiſible poſſeſſeur de toute la Turinge il ſe moqua de ſon allié, qui ſelon le caractere que luy donne un ancien Hiſtorien, n'eſtant pas moins fin & moins politique, que vaillant & grand Capitaine, diſſimula ſon reſſentiment tandis que Theodoric oncle de la Reine de Turinge vécut; mais il le fit éclater d'une maniere terrible après la mort de ce Prince, ainſi que je le diray bientoſt.

Cependant Clodomir Roy d'Orleans, Childebert Roy de Paris, & Clotaire Roy de Soiſſons regardoient avec envie ces occaſions que le Roy d'Auſtraſie leur frere & le jeune Theodebert leur neveu avoient eû de ſe ſignaler. Ces jeunes Princes eſtoient tous trois pleins de courage; mais ils n'avoient pas encore eû lieu de le faire paroiſtre pour les raiſons que j'ay dites, dont la principale ceſſa vers ce temps-là; & leur laiſſa la liberté de faire une guerre qu'ils avoient grande envie & grand intereſt d'entreprendre.

Sigiſmond ſuccede à Gondebaud Roy de Bourgogne.

Gondebaud Roy de Bourgogne eſtoit mort depuis cinq ou ſix ans. Ce Prince après ſon rétabliſſement dans ſes Etats eſtoit toûjours demeuré attaché à Clovis, dont il redoutoit alors la puiſſance beaucoup plus que celle des Gots. Depuis la mort de Clovis il avoit fait ſa paix avec Theodoric qui fut bien-aiſe de le détacher par-là d'avec les François, & de le voir au moins neutre. Sigiſmond fils aîné de Gondebaud luy ayant ſuccedé ſuivit les veûës de ſon pere en ſe ménageant avec les deux partis. L'alliance qu'il avoit contractée avec Theodoric dont il avoit épouſé la fille, luy répondoit de la protection de ce Prince, & le raſſeûroit contre les deſſeins & les entrepriſes des François. Mais la mort de la Reine ſon épouſe, & le deſordre de ſa maiſon qui en fut une ſuite, le priva de cet appuy.

Il fait étrangler ſon fils Sigeric. Gregor. Turon. l. 3. c. 5.

En épouſant une ſeconde femme, dont la naiſſance & le nom nous ſont inconnus, il mit le trouble dans ſa famille. Il avoit un fils de ſa premiere femme, nommé Sigeric, déja grand & capable d'appercevoir & de reſſentir la jalouſie d'une belle-mere, mais incapable pour ſon malheur de diſſimuler les chagrins qu'il en recevoit. Ils ne gardoient plus enſemble aucunes meſures: & comme un jour de ceremonie elle paſſoit devant luy veſtuë à la Royale, il ne pût s'empêcher de dire tout haut avec indignation, qu'il eſtoit beau de la voir parée des pierreries de celle qui avoit eſté ſa Maiſtreſſe & ſa Reine. Parole

le qui luy couta la vie. Car cette méchante femme qui avoit de longue main rempli d'ombrages l'eſprit de ſon mari trop crédule, fit ſi bien par des gens ſubornez qu'elle tenoit auprès de luy pour l'exécution de ſes deſſeins, qu'à la fin elle vint à bout de luy perſuader que Sigeric en vouloit à ſa Couronne & à ſa vie; & que s'il ne le prévenoit, il étoit perdu: de ſorte que ſans plus déliberer, & ſans s'éclaircir davantage d'un crime que l'adreſſe des délateurs luy faiſoit paroiſtre évident, il reſolut ſa mort, & le fit étrangler ſecretement après l'avoir fait enyvrer dans un feſtin. *Ibid.*

Une execution ſi cruelle & ſi precipitée fit horreur: à peine fut-elle faite, que l'innocence du Prince fut reconnuë. Le pere par ſon deſeſpoir & par les tranſports de ſa douleur fit une réparation publique à la memoire de ſon fils. Il ſe retira au Monaſtere d'Agaune appellé aujourd'huy S. Maurice ſur le Rhône entre le lac de Geneve & la Ville de Sion en Valais qu'il avoit fondé quelques années auparavant, & s'y abandonna pendant pluſieurs mois aux pleurs & à la penitence. *Il fait penitence de ce crime.*

Cependant les Rois François prévoyant bien que Theodoric outré de la mort indigne de ſon petit-fils, ne ſe mettroit plus fort en peine de proteger Sigiſmond, crûrent cette conjoncture favorable pour faire valoir les prétentions qu'ils avoient ſur le Royaume de Bourgogne. *Ibid.*

Il y a ſujet de croire qu'elles eſtoient juſtes, puiſque la Reine Clotilde anima elle-même ſes enfans à cette guerre, les faiſant ſouvenir de la maniere cruelle dont le Roy ſon pere, & la Reine ſa mere avoient eſté maſſacrez par Gondebaud pere de Sigiſmond. Elle vint pour cela à Paris où ſe trouverent Clodomir, Clotaire & Childebert. Thierri Roy d'Auſtraſie n'y vint pas, & n'entra point dans cette ligue; parce qu'il n'eſtoit pas fils de la Reine Clotilde, & que par conſequent il n'avoit pas les mêmes raiſons ni les mêmes droits que les trois autres ſur une partie de la ſucceſſion de Chilperic pere de Clotilde; outre que Sigiſmond prévoyant la tempeſte, avoit pris de loin des meſures pour empêcher qu'il ne ſe declaraſt contre luy. Il y avoit réüſſi en l'engageant dans ſon alliance par le mariage de ſa fille qu'il luy fit épouſer en ſecondes nopces; Thierri ayant perdu quelque temps auparavant ſa premiere femme. Cap. 6. Geſta Reg. Franc. c. 20.

Par-là il s'oſtoit de deſſus les bras le plus puiſſant de ces quatre Princes: Mais Dieu qui vouloit faire un Saint de Sigiſmond pluſtoſt qu'un Roy glorieux ſur la terre, rendit ſes précautions inutiles. Les trois freres entrerent en Bourgogne avec leurs armées jointes enſemble; livrerent la bataille à Sigiſmond & à ſon frere Godemar qui commandoit avec luy les Bourguignons; les défirent, les mirent en fuite. Godemar ſe ſauva, & Sigiſmond leur auroit auſſi échapé, ſi Clodomir ravageant tout dans la Bourgogne, n'euſt obligé les Bourguignons, ſous peine de voir leur païs entierement ſaccagé, à luy livrer eux-mêmes leur Roy. *Il eſt battu par les trois Fils de Clovis, & livré à Clodomir.* Gregor. Turon. l. 3. c. 6. Marius Aventic. an. 523.

Cet infortuné Prince fut non ſeulement abandonné, mais encore pourſuivi par ſes propres Sujets, dont un grand nombre ſe joignit aux François pour les conduire par tout où il pouvoit trouver quelque retraite. Il s'enfuit dans un lieu deſert ſur une montagne que l'Hiſtorien * appelle en Latin *Vereſallis*, ſe coupa les cheveux, & s'y déguiſa en Hermite. On l'y découvrit cependant: * Paſſio Sancti Sigiſmundi.

quelques Bourguignons l'y vinrent trouver ; & faiſant ſemblant d'être touchez de ſon malheur & de l'état pitoyable où ils le voyoient reduit, luy conſeillerent de ſe retirer au Monaſtere de S. Maurice, où il pourroit demeurer caché, & où du moins il ne mourreroit pas de faim, & s'offrirent à l'y conduire ſeûrement eux-mêmes. Il s'abandonna à eux : mais il ne fut pas pluſtoſt arrivé au Monaſtere, qu'il ſe vit inveſti par les Troupes ennemies. On ſe ſaiſit de luy, & on le conduiſit à Clodomir qui avoit déja en ſa puiſſance la Reine de Bourgogne & deux jeunes Princes ſes fils ; l'un nommé Giſclade, & l'autre Gondebaud. Il les envoya tous priſonniers à Orleans, où il ſe rendit bien-toſt après.

Godemar reprend ce que les François avoient pris en Bourgogne.

Les Rois François ne furent pas pluſtoſt revenus chacun dans leur Royaume, que Godemar parut de nouveau à la teſte de quelques Troupes qu'il avoit ramaſſées du débris de ſon armée ; reconquit en peu de temps tout ce que les François avoient enlevé du Royaume de Bourgogne, & y prit même la qualité de Roy. Cette révolution ſi ſubite fut ſelon toutes les apparences l'effet de quelque meſintelligence entre les trois freres ; au moins voyons-nous que Childebert & Clotaire abandonnerent le deſſein de pouſſer davantage la guerre de Bourgogne, & que Clodomir fut le ſeul des trois qui marcha en campagne l'année d'après.

Clodomir fait jetter Sigiſmond, ſa femme & ſes enfans dans un puis. Gregor. Turon. l. 3. c. 6.

Le prélude en fut bien funeſte : Car Clodomir avant que de partir pour cette expedition, apprehendant que ſes priſonniers ne s'echapaſſent pendant ſon abſence, prit la reſolution de les faire mourir. En vain le ſaint homme Avitus Abbé de Mici auprès d'Orleans, luy demanda grace pour eux au nom de JÉSUS-CHRIST, luy promettant la victoire de la part de Dieu, s'il vouloit leur accorder la vie, & luy prédiſant un funeſte ſort pour luy & pour les ſiens, s'il executoit un deſſein ſi barbare ; mais il ne put eſtre fléchi. Il prononça l'arreſt de mort contre le pere, la mere & les enfans ; l'arreſt fut executé & les corps furent enſuite jettez dans un puis. * Ce fut une vengeance étudiée, pour rendre le deſtin de cette malheureuſe famille plus ſemblable à celuy de la maiſon de la Reine Clotilde, dont le pere, la mere & les freres avoient eſté auſſi cruellement traitez par Gondebaud pere de Sigiſmond après qu'il les eut ſurpris dans la Ville de Vienne ; ainſi que je l'ay raconté dans l'Hiſtoire de Clovis.

Le lieu où cette execution ſe fit eſt appellé par le Moine Aimoin du nom de *Calomnia* ; & l'on prétend avec beaucoup de vraiſemblance que c'eſt un Village proche d'Orleans nommé aujourd'huy Coulmiers, où il y a une Egliſe dediée ſous le nom de S. Siſmond ou Sigiſmond, qui eſt un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Mici appellée maintenant S. Meſmin.

Sigiſmond eſt mis au nombre des Saints.

Telle fut la fin de ce Prince, qui dans la ferveur de la penitence qu'il fit pour expier le peché qu'il avoit commis dans la mort de ſon fils, demandoit ſouvent à Dieu de luy faire la grace de l'en chaſtier en cette vie comme il le ju-

* C'eſtoit une vengeance aſſez ordinaire parmi les François, de jetter leurs ennemis dans des puis. La Loy Salique ordonne des peines particulieres pour cette eſpece de crime. tit. 44. & en quelques autres endroits.

jugeroit à propos, & de ne pas attendre à l'en punir dans l'autre. Il fut exaucé. Sa vie à cela-près avoit toûjours eſté très-ſainte. Inſtruit par l'Evêque de Vienne Avitus, il avoit reconnu & abjuré publiquement les erreurs de l'Arianiſme; ce que ſon pere Gondebaud n'avoit jamais oſé faire, apprehendant la revolte de ſes Sujets. Il fut après ſa cheûte, comme un autre David, un parfait modele de penitence; & il reçût d'une maniere ſi chrétienne & ſi ſoumiſe aux ordres de Dieu, la mort qu'on luy fit ſouffrir, que la voix du peuple le mit depuis au nombre des Saints; & il a toûjours eſté honoré dans l'Egliſe de ce glorieux Titre.

Godemar perd la bataille de Veſeronce, & Clodomir y eſt tué.

Clodomir cependant ſe voyant abandonné de ſes deux autres freres, & ne ſe croyant pas tout ſeul aſſez fort pour aller forcer Godemar dans la Bourgogne, avoit invité le Roy d'Auſtraſie à ſe joindre à luy, & l'y avoit enfin engagé. Mais ce Prince ayant appris la mort de Sigiſmond, dont j'ay dit qu'il avoit épouſé la fille, proteſta qu'à la verité il tiendroit la parole qu'il avoit donnée à ſon frere, & qu'il attaqueroit avec luy les Bourguignons; mais que cela ne l'empêcheroit pas de venger la mort de ſon beau-pere. Ils ſe mirent donc tous deux en campagne, & la jonction des armées ſe fit en un lieu nommé Veſeronce aſſez près du Rhône & au-delà de la Ville de Vienne. Godemar y perdit encore la bataille & fut mis en fuite. Clodomir dans la chaleur de la pourſuite emporté par ſon cheval ſe trouva engagé au milieu des fuyards, & s'apperçût qu'il n'avoit preſque perſonne à ſa ſuite. Il s'arreſta pour attendre quelques-uns de ſes gens. Quelques Bourguignons qui s'eſtoient ralliez, ayant reconnu ce Prince à ſa longue chevelure & remarqué ſon embarras, luy firent ſigne comme s'ils avoient eſté des François. Il avança vers eux: mais dès qu'il fut à portée il fut percé de pluſieurs coups & tué ſur la place.

Ibid.

Ibid.

An. 524.

Les François taillent les pieces les Bourguignons.

Godemar luy ayant fait couper la teſte, la fit mettre au bout d'une lance, & marcha fierement aux François ſuivi de quelques bataillons qu'il avoit de nouveau formez, perſuadé que cette veûë leur feroit tomber les armes des mains. Mais il en arriva tout autrement: la mort de leur Roy victorieux changea leur courage en fureur. Animez du deſir de la venger, ils ſe jettent dans le moment ſur ce reſte de Bourguignons, les taillent en pieces, courent toute la Bourgogne, y mettent tout à feu & à ſang, faiſant paſſer au fil de l'épée, femmes, enfans, vieillards; & ils ne ſortirent point de ce malheureux païs qu'après l'avoir entierement deſolé.

Geſta Regum Franc. c. 21.

La mort de Clodomir eſt rapportée par Gregoire de Tours de la maniere que je viens de la raconter. Fredegaire y ajoûte une circonſtance, & prétend qu'il fut trahi par les gens du Roy d'Auſtraſie, qui l'abandonnerent dans la pourſuite des ennemis. Cela s'accorde aſſez avec la parole que Thierri avoit lâchée en partant pour cette guerre, qu'il vengeroit la mort de ſon beau-pere.

Godemar ſe releve encore une fois.

Quoy qu'il en ſoit, ce brave Prince à la fleur de ſon âge qui ne pouvoit eſtre gueres de plus de trente ans, perit au milieu de ſa victoire, laiſſant trois fils en bas âge. L'aîné nommé Theodebalde ou Thibaud, le ſecond appellé Gunthaire, & le troiſiéme Clodoalde, ſur leſquels la prédiction du ſaint Abbé, qui avoit en vain demandé grace à Clodomir pour Sigiſmond, fut accom-

plie dans la ſuite d'une maniere encore plus tragique que ſur leur pere même, dont la mort ſi prompte n'avoit déja que trop verifié cette prédiction.

Les Auteurs de noſtre Hiſtoire qui ne ſe ſont jamais mis fort en peine d'en lier les évenemens, & encore moins de deſcendre dans le détail du gouvernement politique de ce temps-là, nous laiſſent à deviner ce qui arriva du Royaume d'Orleans après la mort de Clodomir. Ils nous diſent bien que la Reine Clotilde ſe chargea de l'éducation des trois jeunes Princes; mais en même temps ils nous donnent aſſez à entendre qu'elle ne quitta pas pour cela ſa vie privée; & il paroiſt qu'elle n'eût jamais la conduite ni la regence de leur Etat.

Agathias. Un Hiſtorien de l'Empire a écrit que les freres de Clodomir ſe ſaiſirent chacun d'une partie de ſon Royaume; & c'eſt ce qu'il y a de plus vraiſemblable, & ce qui donna lieu à Godemar de ſe relever encore une fois, tandis que ſes ennemis eſtoient occupez à envahir ce qui eſtoit à leur bienſéance de la ſucceſſion de leur frere.

Godemarus iterum regnum recepit. Gregor. Turon. l. 3. c. 6.

Il reconquit ſon Royaume, c'eſt-à-dire, la plus grande partie de ce que les François avoient pris ſur luy: car on y avoit fait en même temps une autre bréche qu'il ne fut pas en ſon pouvoir de réparer.

Theodoric Roy d'Italie voyant les François fondre ſur la Bourgogne, jugea à propos d'envoyer une armée dans la partie de la Provence qui luy appartenoit, de peur qu'il ne leur priſt envie, après avoir ſubjugué le Royaume de Bourgogne, de pouſſer leurs conqueſtes juſques dans ſes Etats qui en eſtoient frontieres.

Il perd une partie de la Provence.

Le General de cette armée eſtoit ce brave Capitaine Tulus, qui ſe ſignala dans la bataille d'Arles contre les François ſous le regne de Clovis. Il ne fit aucun acte d'hoſtilité ſur les terres de Bourgogne; mais il ſonda les eſprits des Provençaux d'entre la Durance & le Rhône ſujets de Sigiſmond; & leur perſuada qu'eſtant ſur le point de changer de maiſtre, ils trouveroient autant leur compte pour le moins à ſe ſoumettre au Roy d'Italie qu'aux Princes François. De ſorte qu'après la priſe de Sigiſmond ils ſe donnerent à Tulus, qui ſans coup ferir, acquit à ſon Maiſtre les Villes de Cavaillon, d'Apt, de Carpentras, d'Orange, de Troiſchaſteaux, de Gap, dont les Evêques qui avoient ſouſcrit l'an cinq cens dix-ſept au Concile d'Epaone convoqué par l'ordre de Sigiſmond, ſe trouvent depuis avoir ſouſcrit au quatriéme Concile d'Arles aſſemblé par la permiſſion & dans le Royaume de Theodoric l'année 524. qui fut celle de la mort de Clodomir.

Epiſt. Athalar. apud Caſſiod l. 8. epiſt. 10.

Mort de Theodoric.

Par les reflexions que l'on peut faire ſur l'Hiſtoire de ces temps-là, on voit que les guerres ne finiſſoient pas toûjours par des traitez de paix écrits & faits dans les formes. Souvent les deux partis laſſez de la guerre ſe tenoient en repos comme de concert, & demeuroient comme ils ſe trouvoient: & c'eſt ainſi que ſe termina celle-cy entre les Bourguignons & les François: Godemar ne pouvant mieux faire, ſe contenta de ce qui luy reſtoit après leur retraite, & laiſſa aux Gots ce qu'ils avoient pris entre le Rhône & la Durance. Ainſi les Gaules demeurerent aſſez tranquilles près de deux ans, à moins qu'on ne place dans cet intervalle les excurſions de quelques Barbares du Nort, dont il eſt parlé dans la Vie de ſaint Maur Abbé. Ces Barbares exercerent de grandes

Vita Sancti Mauri.

des cruautez, principalement ſur les Terres de Clotaire; mais elles n'eurent point d'autres ſuites. Il eſt fait auſſi mention vers ce temps-là de quelques differends entre ce Prince & Childebert, qui ſe terminerent à quelques courſes & à quelques ravages que l'on fit de part & d'autre. Mais la mort du grand Theodoric Roy d'Italie qui arriva à Ravenne deux ans après celle de Clodomir, cauſa bien du changement dans les affaires des Gaules & d'Italie, & donna commencement à de grands mouvemens. An. 526. Chronic. Marii.

Jamais un Prince de ce caractere & de cette puiſſance ne meurt après un long regne, que la ſcene du monde ne change, à moins qu'il n'ait un ſucceſſeur capable de tenir toutes choſes en état, & d'étouffer d'abord toutes les ſemences de revolution; ce qui ne ſe trouva pas alors. Ce Prince avoit regné plus de trente-trois ans, gouvernant en maiſtre abſolu un très-vaſte Empire, redouté de tous ſes voiſins, aimé & reſpecté de ſes Sujets. Il n'avoit point d'enfans mâles, mais ſeulement deux petits-fils enfans de deux de ſes filles, l'une deſquelles nommée Amalazunthe avoit eſté mariée à Eutharic Prince de l'illuſtre famille des Amales dont Theodoric eſtoit luy-même, & l'autre appellée Theodecuſe qui avoit épouſé Alaric Roy des Viſigots. Ces deux Princes eſtoient morts du vivant de Theodoric. Le fils d'Alaric & de Theodecuſe eſtoit le jeune Amalaric, dont j'ay parlé à l'occaſion de la mort de ſon pere tué par Clovis à la bataille de Voüillé. Le fils d'Eutharic & d'Amalazunthe s'appelloit Athalaric. C'eſtoit à celuy-cy que Theodoric avoit toûjours deſtiné le Royaume d'Italie ou l'Empire des Oſtrogots; & il avoit conſervé à l'autre le Royaume des Viſigots, dont on ne pouvoit luy diſputer la poſſeſſion depuis la mort de ſon pere Alaric.

Sa ſucceſſion eſt partagée entre ſes deux petits-fils.

Le partage de cette ſucceſſion ſe fit à l'amiable. Athalaric avec l'Italie & tout ce qui en dépendoit du coſté de l'Empire d'Orient, eut la Provence dans les Gaules. Amalaric outre ce qui luy appartenoit au-delà des Pyrenées dans l'Eſpagne, eut en deça la Septimanie ou Languedoc, & établit le ſiege de ſon Empire à Narbonne. Quoiqu'Athalaric n'eût que neuf à dix ans, les Oſtrogots cependant ne firent nulle difficulté de le reconnoiſtre pour leur Roy, & conſentirent que pendant ſa minorité Amalazunthe eût la regence de l'Etat. Ce fut une des Princeſſes des plus habiles & des plus malheureuſes qui furent jamais, & qui malgré les furieuſes traverſes que luy cauſerent les plus puiſſans de la Cour & du Royaume, le maintint toûjours en paix pendant ſon gouvernement, dont la fin fut la ruine de toute la Nation Oſtrogotique. Jornandes. c. 59. *Ibid.*

Les deux plus grands ennemis qu'elle eut à craindre au dehors furent du coſté de l'Orient l'Empereur Juſtinien, qui ſucceda à ſon oncle l'Empereur Juſtin peu de temps après la mort de Theodoric, & du coſté de l'Occident Thierri Roy d'Auſtraſie. Le premier ne fut pas pluſtoſt ſur le Thrône, qu'il ſongea à profiter de la minorité d'Athalaric, pour reconquerir l'Italie: & le ſecond crut que le temps eſtoit venu d'unir à l'Empire des François le peu qui reſtoit aux Gots dans les Gaules. Mais tous deux eurent des raiſons de ne ſe pas ſi-toſt declarer, & de ne pas attaquer d'abord directement les Oſtrogots.

Juſtinien jugea que dans le deſſein qu'il avoit formé de réünir à l'Empire ces

ces grands & bons païs que les Barbares en avoient démembrez, il falloit commencer par l'Afrique, & tâcher d'y exterminer les Vandales avant que de venir aux Gots d'Italie. Il ſe contenta de fomenter les diviſions parmi ceux-cy, & pour cela il entretint toûjours des correſpondances avec Amalazunthe, & en même temps avec les plus grands ennemis du gouvernement de cette Princeſſe.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 3.

Pour Thierri avant que d'attaquer cette puiſſante Nation, il reſolut de détruire ou d'affoiblir les forces d'un Prince qui y avoit eſté extrémement attaché de tout temps, & dont il auroit toûjours à craindre une diverſion très-incommode à l'extremité de ſes Etats de la Germanie; c'eſtoit Hermanfroy Roy de Turinge. L'infidelité dont nous avons veû que ce Roy avoit uſé à ſon égard quelques années auparavant, en refuſant de luy faire part des conqueſtes qu'ils avoient faites enſemble ſur Balderic frere de ce même Roy, eſtoient un ſujet de guerre que Thierri avoit toûjours tout preſt quand il voudroit s'en ſervir. Il attendit cependant avec patience une conjoncture propre pour le faire plus ſeûrement, & elle ſe preſenta vers l'an 531. la meſintelligence eſtant alors extrême dans l'Italie entre Amalazunthe & les plus puiſſans Seigneurs Oſtrogots: de ſorte qu'elle n'avoit garde alors de ſe broüiller avec les François en faveur d'Hermanfroy.

An. 531.

Hermanfroy eſt defait par Thierri.

Thierri engagea Clotaire Roy de Soiſſons à le ſeconder dans cette guerre, & à y venir en perſonne avec ſon armée. Ce Prince s'eſtant joint au-delà du Rhin aux Auſtraſiens dont Theodobert fils de Thierri commandoit une partie ſous les ordres de ſon pere, ils marcherent tous trois vers la Turinge. Ils y trouverent Hermanfroy preparé, & qui paroiſſoit reſolu à ſe bien défendre. Il avoit rangé ſon armée dans une vaſte plaine, & laiſſé devant luy encore un très-grand terrain capable de contenir celle des ennemis. Les François s'y rendirent, & s'y mirent en bataille, trouvant le lieu très-propre à donner un combat déciſif.

Gregor. Turon. l. 3. c. 7.

Hermanfroy qui connoiſſoit la puiſſance & la valeur de l'ennemi qui venoit à luy uſa d'un ſtratageme. Il avoit fait faire pendant la nuit ſur tout le front de ſon armée quantité de foſſes d'eſpace en eſpace, & les avoit fait recouvrir de gazon, de maniere que le champ paroiſſoit tout uni.

Les François voyant qu'Hermanfroy ne s'ébranloit point pour venir à eux, marcherent droit à luy pour l'enfoncer. Les premiers Eſcadrons ne manquerent pas de donner dans le piege; quantité de chevaux & de Cavaliers furent culbutez dans les foſſes, & écraſez les uns par les autres, ou tuez à coups de fléches par les Turingiens, ne pouvant dans cet embarras ſe ſervir de leurs boucliers. Mais le deſordre ne dura pas long-temps. Les Princes François en ayant reconnu la cauſe, firent faire alte aux Troupes qui ſuivoient, & prirent ſur le champ leurs précautions, ſans differer pour cela le combat.

Les foſſés n'eſtoient pas ſi proches les unes des autres, que quelques Cavaliers ne pûſſent marcher de front entre-deux; & elles n'eſtoient pas ſi cachées qu'on ne puſt s'en appercevoir en y prenant garde. Le Roy de Soiſſons, le Roy d'Auſtraſie & Theodebert ayant fait reconnoître tout le champ chacun de leur coſté, firent défiler de leur Cavalerie & de leur Infanterie entre toutes

ces

ces foſſes en preſence de l'armée des Turingiens, qui épouvantez de cette hardieſſe, au lieu de profiter de leur avantage, commencerent à lâcher le pied. Hermanfroy s'enfuit des premiers; toute l'armée en déroute le ſuivit auſſi-toſt après; ce ne fut plus un combat, mais un carnage. Pour comble de malheur ils avoient derriere eux, à quelque diſtance de là, la Riviere d'Unſtrud ou Unſtrut qui n'eſtoit pas guéable. * Cet obſtacle donna le temps aux François de joindre la foule des fuyards, qu'ils trouverent ramaſſez ſur les bords de cette Riviere. Hermanfroy même y avoit fait un ralliement, & y fit ferme quelque temps; mais il fut encore rompu avec un maſſacre ſi horrible, que le lit de la Riviere fut rempli de corps morts, qui ſervirent de pont aux vainqueurs pour la paſſer. *Ibid.* Geſta Reg. Franc. c. 22.

Suivant ce qui eſtoit fort ordinaire en ce temps-là, & principalement dans ces quartiers de delà le Rhin, où il y avoit très-peu de Villes murées, la victoire rendit les vainqueurs maîtres de tout le païs. La Ville de Turinge † qui eſtoit la Capitale & donnoit le nom au Royaume, fut priſe, miſe au pillage, & reduite en cendres, & les habitans furent menez en eſclavage. La Reine Amalberge dont l'ambition avoit eſté la premiere ſource du malheur de ſon mari & de celuy de ſes Sujets, ſe ſauva avec ſes enfans chez Theodat ſon frere qui fut depuis Roy des Oſtrogots. An. 531. In Supplem. Fortunati.

Hermanfroy ſon mari n'eut pas un ſi heureux ſort. Il demeura quelque temps caché; mais Thierri ayant appris où il eſtoit, luy fit dire qu'il pouvoit venir en aſſeûrance le trouver à Tolbiac en deça du Rhin, où il s'eſtoit rendu après avoir mis ordre à ſes conqueſtes. Hermanfroy y vint & y fut bien reçû; mais comme quelques jours après ils ſe promenoient enſemble ſur les murailles de la Ville, Thierri s'eſtant un peu écarté, quelqu'un pouſſa Hermanfroy, & le jetta du haut de la muraille dans le foſſé, où il expira ſur le champ. *Qui le fait jetter du haut d'une muraille dans le foſſe.*

Thierri eut bien de la peine à ſe diſculper de cette mort, & on ſoupçonna toûjours avec beaucoup de vraiſemblance que la choſe s'eſtoit faite par ſes ordres. Mais ce fut au moins en execution de ceux de la Juſtice de Dieu, qui vengea par la mort funeſte de ce Prince celle de ſes deux freres, auſquels il avoit oſté les Etats & la vie pour ſatisfaire l'inſatiable ambition de ſa femme encore plus que la ſienne. Ce ne fut pas là l'unique occaſion où le Roy d'Auſtraſie fit paroiſtre de la cruauté & de la perfidie enſuite de ſa victoire. Son frere le Roy de Soiſſons penſa perir dans un piege qu'il luy tendit, lorſqu'ils eſtoient encore enſemble dans la Turinge. L'Hiſtoire ne nous marque que le fait, ſans nous en apprendre le motif. *Thierri veut faire perir ſon frere Clotaire.*

Thierri fit entendre à Clotaire qu'il avoit quelque choſe de ſecret à luy communiquer; & qu'il eſtoit neceſſaire qu'ils euſſent un entretien enſemble ſeul à ſeul. Clotaire qui ne ſe défioit de rien vint le trouver chez luy; mais dès la porte de la ſalle il apperçût les pieds de quelques Soldats armez qui eſtoient Gregor. Turon. c. 7.

* Cette Riviere eſt dans ce Canton d'Allemagne qu'on appelle ajourd'huy le païs d'Eichfeld.

† Nous apprenons que la Capitale de cet Etat s'appelloit Turinge par une Lettre du Pape Gregoire II. *plebi conſiſtenti Turingi.* T. 1. Concil. Gall. p. 514.

eſtoient cachez derriere une tapiſſerie. Alors entrant en défiance ſans paroiſtre cependant ni étonné, ni ſurpris, il fit ſigne à ſes gens qui eſtoient demeurez dehors, d'avancer & d'entrer avec luy. Thierri voyant par là ſon coup manqué, ne parut point non plus déconcerté, & entretint ſon frere de diverſes choſes touchant leurs intereſts communs. Il affecta même de luy marquer plus de cordialité que jamais, & luy fit preſent d'un fort beau baſſin d'argent, qui eſtoit apparemment quelque piece du treſor du Roy de Turinge *. Clotaire le reçut & l'en remercia avec une égale diſſimulation, prit congé de luy & s'en retourna à ſon camp, bien reſolu de ne plus donner dans de pareilles embuſcades.

Quelques-uns ont conjecturé, mais c'eſt une conjecture toute pure, qu'un deſſein ſi criminel avoit eſté l'effet d'une jalouſie d'amour. Clotaire dans le pillage de la Turinge avoit fait mettre en aſſeûrance dans ſa tente une niéce d'Hermanfroy encore toute jeune, mais infiniment belle, dont il fut charmé, & qu'il épouſa en effet dès qu'elle fut en âge. Elle s'appelloit Radegonde; c'eſt elle que ſa qualité de Sainte a rendu beaucoup plus illuſtre encore que celle de Reine de France. A la verité il n'eſt pas impoſſible que Thierri euſt eſté pris de la même paſſion que Clotaire. Ces deux faits mêmes ſont rapportez ſi proche l'un de l'autre dans nos anciens Auteurs, qu'ils pourroient, ſelon les regles, fonder l'Epiſode d'un Roman. Mais ce n'eſt pas une raiſon ſuffiſante à un Hiſtorien pour les faire ainſi dépendre l'un de l'autre. Si j'avois quelque parti à prendre là-deſſus, j'aimerois mieux attribuer un projet ſi noir à l'extrême paſſion de regner ſeul dans les Gaules, que tous ces Princes avoient heritée de Clovis leur pere. Cela paroiſt dans toute leur conduite. C'eſtoit l'unique ſource de la mauvaiſe foy dont ils uſerent tant de fois les uns avec les autres, & de cette cruauté inouïe dont nous verrons bien-toſt encore de nouveaux exemples qui feroient horreur dans des Barbares les plus feroces, & qu'on eſt à plus forte raiſon ſurpris de trouver dans des Princes Chrétiens, qui ne vivoient plus dans les marais & dans les bois de la Germanie. Mais c'eſtoient des reſtes du genie barbare, que ni le climat ni le Chriſtianiſme n'avoient pû encore tout-à-fait adoucir. Cela n'eſtoit point particulier aux Rois des François, comme on le voit par tant d'exemples que j'ay rapportez en paſſant, des Rois des Gots, des Bourguignons & des Turingiens.

La Princeſſe Radegonde eſt amenée en France avec ſon frere.

La Princeſſe Radegonde avoit encore un frere qui fut auſſi amené avec elle en France, & qui fut aſſaſſiné quelques années après par l'ordre de Clotaire, dans le temps qu'il prenoit des meſures pour ſe retirer à la Cour de Conſtanti-

no-

* Cette eſpece de preſent eſtoit alors à la mode, comme on le voit par quelques paſſages de Gregoire de Tours, & entre autres par celuy du l. 3. chap. 14. où parmi les preſens que Childebert fit à ſon neveu Theodebert, après que ce jeune Prince eut eſté élevé ſur le Thrône d'Auſtraſie, il y avoit une demie douzaine de ces ſortes de baſſins; & au l. 6. c. 2. parmi les preſens que Chilperic envoya à Tibere Conſtantin Empereur de Conſtantinople, il y avoit un baſſin d'or enrichi de pierreries, qui peſoit cinquante livres. L'Hiſtorien même appelle ce baſſin du nom *Miſſorium*, qui ſignifie un preſent que l'on envoye. Siſenande Roy des Viſigots en Eſpagne fit preſent à Dagobert I. d'un autre qu'Aetius avoit autrefois donné à Toriſmond, & dans la Vie de S. Martin, il eſt dit que le Tyran Maxime luy fit preſent d'un baſſin de Porphyre.

nople auprès d'un couſin germain, qui s'y eſtoit ſauvé après la bataille d'Unſtrud, & que l'Empereur conſideroit beaucoup. In Supplement. Fortunati.

Tandis que le Roy d'Auſtraſie ſoumettoit tout dans la Turinge, & qu'il étendoit de ce coſté-là les bornes de ſon Empire, le bruit ſe répandit en Auvergne à l'autre bout de ſes Etats qu'il avoit eſté tué dans la bataille contre Hermanfroy. Il n'en fallut pas davantage à Childebert Roy de Paris pour ſe déterminer à fondre dans cette Province à deſſein de s'en emparer. Il avoit alors une armée ſur pied, & eſtoit déja en marche pour la raiſon que je vais dire. Gregor. Turon. l. 3. c. 7.

Amalaric épouſe Clotilde & la maltraite pour la Religion.

Amalaric Roy des Viſigots eſtant monté ſur le Thrône incontinent après la mort de Theodoric ſon grand-pere & ſon tuteur, redoutoit la puiſſance des François qui avoit eſté ſi funeſte à Alaric ſon pere. Il ſongea d'abord à ſe les rendre amis; il fit pour cet effet demander en mariage à Childebert & à Clotaire la Princeſſe Clotilde leur ſœur *, & ils la luy accorderent. La difference de Religion rompit bien-toſt la bonne intelligence qui devoit eſtre entre le mari & ſon épouſe. Clotilde eſtoit auſſi bonne Catholique qu'Amalaric eſtoit obſtiné Arien. Il fit tout ce qu'il put pour l'engager à changer de créance, & à communiquer avec ſes Ariens; mais voyant qu'il n'y gagnoit rien par la douceur & par les careſſes, il employa la rigueur & les moyens les plus violens, juſqu'à l'abandonner aux inſultes & aux outrages de la populace. C'eſtoit principalement lorſque cette pieuſe Princeſſe alloit à l'Egliſe qu'elle ſe trouvoit expoſée à ces inſolences: on l'accabloit de malediction & d'injures, & quelquefois de bouë & d'ordures comme une infame. Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13. * Procope ſe méprend, lorſqu'il dit qu'elle eſtoit ſœur de Theodebert. Gregor. Turon. l. 3. c. 10.

Elle en fait des plaintes à ſes freres.

Sa patience & la bonté de la cauſe pour laquelle elle ſouffroit, la ſoutinrent aſſez long-temps au milieu de cette perſecution; mais enfin la brutalité d'Amalaric ayant eſté juſqu'à la frapper & à la bleſſer, elle ne put s'empêcher de faire des plaintes à ſes freres des traitemens qu'on luy faiſoit endurer. La maniere dont elle s'y prit ne pouvoit eſtre plus touchante. Elle envoya ſecretement à Childebert par un homme affidé un mouchoir teint de ſon ſang avec une Lettre dans laquelle elle luy décrivoit l'état déplorable où elle eſtoit reduite.

Childebert marche à la ville d'Auvergne.

Ce ſpectacle remplit Childebert d'horreur, & eut tout ſon effet: car il reſolut ſur le champ d'aller à la teſte d'une armée enlever ſa ſœur à ces barbares Viſigots, & de tirer une vengeance ſignalée de l'affront qu'ils faiſoient à ſon ſang & à toute la Nation Françoiſe. Il eſtoit en chemin pour le Languedoc; & paſſoit par le Berri dont il s'eſtoit ſaiſi après la mort de Clodomir Roy d'Orleans, lorſqu'on luy apporta le faux avis de celle de ſon frere le Roy d'Auſtraſie. Il ſuſpendit pour quelque temps l'ardeur de ſa vengeance pour profiter de l'occaſion; & tournant tout d'un coup à gauche il marcha droit à la Ville d'Auvergne, c'eſt celle qui porte aujourd'huy le nom de Clermont, & qui a laiſſé celuy d'Auvergne au païs dont elle eſt la Capitale.

Où il eſt introduit par Arcade.

C'eſtoit un homme de qualité nommé Arcade Senateur de la Ville qui avoit mandé à Childebert la mort de Thierri. Il l'avoit en même temps aſſeûré de ſon attachement & de ſon credit ſur l'eſprit des Bourgeois, & qu'il le rendroit maiſtre de la Place. Childebert en approcha à la faveur d'un broüillard Cap. 9.

très-épais, & ayant trouvé les portes fermées il donna à Arcade le ſignal dont ils eſtoient convenus. Celuy-cy fit auſſi-toſt rompre la ſerrure d'une des portes, & y introduiſit Childebert avec ſes troupes.

Il abandonne peu de temps après, cette ville.

Mais à peine ce Prince avoit reçû les hommages de ſes nouveaux Sujets, qu'il vint des nouvelles certaines de la victoire complete que Thierri avoit remportée ſur le Roy de Turinge, & qu'il avoit déja repaſſé le Rhin. Ce fut un coup de foudre pour Arcade & pour ſon parti, auſſi-bien que pour Childebert, qui prit ſur le champ la reſolution de ſe retirer & de continuer ſon voyage vers les Etats d'Amalaric, abandonnant cette malheureuſe Ville au reſſentiment de ſon Prince. J'en rapporteray les terribles effets, quand j'auray raconté la ſuite de l'expedition de Childebert, & ſes autres exploits de cette année.

Il conduit ſon armée en Languedoc. Cap. 10.

Il conduiſit ſon armée en Languedoc, & non pas en Eſpagne, comme l'ont écrit quelques-uns trompez par le texte de Gregoire de Tours; ne ſçachant pas que la Septimanie ou le Languedoc s'appelloit quelquefois alors du nom d'Eſpagne; parce qu'il eſtoit ſous la domination d'un Prince qui eſtoit Roy d'Eſpagne, à peu près de même que la partie des Païs-bas qui appartient aujourd'huy au Roy d'Eſpagne, s'appelle la Flandre Eſpagnole *.

Il bat Amalaric, & ſe rend maiſtre de Narbonne.

Amalaric averti de la marche des François, aſſembla auſſi une armée, & les attendit auprès de Narbonne ſa Capitale. Il fit cependant équiper quelques vaiſſeaux où il mit ce qu'il avoit de plus précieux, reſolu en cas de malheur de ſe jetter dedans & de paſſer en Eſpagne. Le combat ſe donna ſous les murailles de Narbonne. Il fut très-opiniatré; mais enfin les François qui eſtoient alors en poſſeſſion de battre tous leurs ennemis, & de les battre par tout, remporterent la victoire, dont le fruit fut la priſe & le pillage de Narbonne, la délivrance de la Reine Clotilde, & la mort d'Amalaric de quelque maniere qu'elle ſoit arrivée: car tous les anciens Hiſtoriens convenant du fait, ne s'accordent ſur preſque aucune des circonſtances.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13.

Les circonſtances de la mort d'Amalaric ſont diverſement racontées.

An. 531. Gregor. Turon. l. 1. c. 10. Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13. Iſidor. Hiſpal.

Les uns diſent qu'après la bataille perduë, Amalaric ayant gagné ſes vaiſſeaux, crut avoir encore aſſez de temps pour rentrer dans Narbonne, & en enlever une caſſette de pierreries qu'il y avoit oubliée; que cependant il avoit eſté coupé par un détachement de l'armée des François qui ſe ſaiſit du port avant qu'il euſt pû regagner ſon vaiſſeau; que ſe voyant perdu il courut vers une Egliſe de Catholiques pour y trouver un azile: mais que dans le chemin il fut atteint & tué ſur la place d'un coup de lance par un François qui le pourſuivoit. L'Hiſtorien Procope le fait mourir dans le combat même. Un autre Ecrivain de l'Hiſtoire des Gots dit qu'Amalaric ne fut pas tué à Narbonne; mais que s'eſtant ſauvé en Eſpagne, & ſa fuite l'y ayant rendu mépriſable aux ſiens, ils l'avoient tué eux-mêmes. C'eſt dans cette diverſité ce qui me paroiſt

* Pour montrer que le païs des Viſigots en deça des Pyrenées s'appelloit quelquefois du nom d'Eſpagne: Voici une preuve convainquante. Gregoire de Tours l. 2. chap. 26. dit que Voluſien Evêque de Tours fut relegué en Eſpagne par Alaric, & au l. 10. ch. 1. il dit que cet Evêque fut envoyé en exil à Toulouſe, donc ſelon luy le païs de Toulouſe s'appelloit alors du nom d'Eſpagne. *In Hiſpanias eſt quaſi captivus abductus, ſed protinus vitam finiit. L. 2. ch. 26. apud urbem Toloſam exilio condemnatus, in eo obiit. L. 10. ch. 31.*

roiſt de plus vraiſemblable, dautant que ce fait eſt rapporté par un Hiſtorien de la Nation, qui écrivoit en Eſpagne, & peu éloigné de ce temps-là. Il ajoûte dans la ſuite de ſon Hiſtoire une circonſtance de la mort du ſucceſſeur d'Amalaric, par laquelle il nous fait aſſez connoiſtre l'Auteur de celle de ce Prince même. Ce ſucceſſeur fut ce Theudis, dont j'ay déja parlé, qui après avoir regné en Eſpagne du temps de Theodoric ſous le nom de Gouverneur, conſerva une grande partie de ſon autorité ſous le regne d'Amalaric, & bien qu'il ne puſt pas ſe défendre de le reconnoiſtre pour ſon Souverain legitime, il eut encore après la mort de ce Prince le credit & tous les amis neceſſaires pour ſe faire élire Roy des Viſigots. Or luy-même au bout de quelques années d'un gouvernement, où il imita fort la ſage conduite & la moderation de ſon ancien maiſtre Theodoric, ayant eſté aſſaſſiné dans ſon Palais, il défendit à ſes Sujets en mourant de venger ſa mort ſur celuy qui l'avoit poignardé: *Parce*, dit-il, *que Dieu m'a fait ſouffrir par la main de cet aſſaſſin la peine du crime que j'ay commis autrefois, en tuant moy-même le Chef de ma Nation.* Paroles qui ſemblent ſignifier clairement que c'eſtoit luy qui avoit tué Amalaric. *Ibid.*

Childebert après ſon expedition reprit la route de Paris avec la Reine ſa ſœur; mais cette Princeſſe ne goûta pas long-temps le plaiſir de la liberté. Elle mourut en chemin moins de la fatigue du voyage que de l'alteration qu'avoient cauſé dans ſon temperament les maux qu'elle avoit ſoufferts pour ſa Religion. De maniere qu'on la pourroit regarder comme une veritable Martyre. Son corps fut porté à Paris, & inhumé auprès de celuy de ſon pere le grand Clovis. *Mort de Clotilde.*

Du riche butin que l'Armée Françoiſe fit dans le Languedoc, le Roy ſe reſerva les dépoüilles des Egliſes Ariennes, qui conſiſtoient en ſoixante Calices & quinze Patenes de pur or, & vingt Miſſels ou Livres d'Evangiles couverts de lames d'or & ornez de pierres precieuſes. Il en uſa en Prince fort religieux, & voulut que tout cela demeuraſt en ſon entier pour eſtre employé à l'uſage des Autels dans diverſes Egliſes de ſon Royaume, auſquelles il en fit preſent.

Soit que Childebert après ſa victoire euſt abandonné le Languedoc, ſoit que Theudis ſucceſſeur d'Amalaric en euſt chaſſé les Garniſons Françoiſes, il eſt certain que cette Province fut encore long-temps depuis ſous la Domination des Viſigots; & que ce ne fut que ſous le Miniſtere de Charles Martel qu'elle fut unie à la Couronne Françoiſe. Mais Childebert fit peu de temps après une conqueſte plus durable, & contribua beaucoup à mettre pour toûjours la famille de Clovis en poſſeſſion d'un nouvel Etat qui luy eſtoit déja échapé pluſieurs fois, je veux dire le Royaume de Bourgogne.

Clotaire Roy de Soiſſons, Childebert Roy de Paris & Thierri Roy d'Auſtraſie, tout freres qu'ils eſtoient, n'avoient gueres alors d'autre union que celle que leur ambition leur inſpiroit; c'eſtoit l'unique raiſon qui les diviſoit, ou les reconcilioit entre eux; toûjours preſts, dans l'eſperance de s'aggrandir, à ſe liguer contre un ennemi commun, mais à condition de devenir enſuite ennemis mortels.

Après l'expedition de Turinge, Clotaire & Childebert ſe trouverent plus unis que jamais par les défiances qu'ils avoient tous deux conçûës de Thierri, qui avoit voulu faire perir Clotaire, & que Childebert avoit offenſé par ſon irruption dans l'Auvergne. Cette intelligence des deux Rois leur fit concevoir le deſſein d'attaquer enſemble la Bourgogne. Mais ſe défiant de leur aîné, ou ne ſe croyant pas aſſez forts ſans ſon ſecours, ils reſolurent de ſe reconcilier avec luy, & luy propoſer d'entrer dans leur ligue. Il les refuſa, parce qu'il n'oſoit luy-même ſe fier à eux: ils entreprirent de l'y contraindre en gagnant les principaux Officiers de ſon armée, & faiſant répandre le bruit parmi ſes Soldats que jamais conqueſte n'avoit eſté plus néceſſaire & plus à la bienſéance de la Nation, ni plus capable de les enrichir tous. La choſe alla juſqu'à la ſédition; de ſorte que les Chefs de l'armée de Thierri luy declarerent que s'il ne vouloit marcher à leur teſte avec les autres François, on ne laiſſeroit pas de les ſuivre, & qu'on marcheroit ſans luy.

Gregor. Turon. l. 3. c. 11.

Thierri fait marcher ſon armée en Auvergne.

Thierri fort ſurpris, mais neanmoins ſans trop s'étonner, uſa en même temps dans cette occaſion, de fermeté & de condeſcendance. Il répondit fierement à ceux qui luy porterent cette parole, que ce n'eſtoit pas aux Soldats à donner la loy à leur General & à leur Roy; qu'il voyoit bien ce qui les tenoit, qu'ils avoient pris goût au butin; que celuy qu'ils avoient fait en Turinge devoit les avoir contentez; qu'il ne refuſoit pas de leur en fournir de nouveau; mais que ce ne ſeroit pas en les menant en Bourgogne; qu'il y en avoit ailleurs de tout preſt qui les attendoit, ſans qu'il duſt leur coûter beaucoup de ſang & de fatigues; qu'il avoit des Sujets mutins à chaſtier en Auvergne, & qu'il vouloit y conduire ſon armée pour l'y faire vivre à diſcretion. Il le fit en effet au pluſtoſt; mais la rigueur dont il uſa d'abord ayant irrité ce peuple naturellement altier & courageux, il le trouva plus difficile à dompter qu'il n'avoit eſperé, & ſe vit obligé à faire une guerre & des ſieges dans les formes, qui l'arreſterent long-temps.

Childebert & Clotaire attaquent Godemar Roy de Bourgogne.

Childebert & Clotaire qui ſuſcitoient apparemment & entretenoient ſous-main ces ſoulevemens des Auvergnacs, prévirent bien que le Roy d'Auſtraſie auroit aſſez d'occupation chez luy pour ne les point troubler dans leurs deſſeins; ainſi malgré le refus qu'il avoit fait de ſe joindre à eux pour faire la guerre au Roy de Bourgogne, ils ne laiſſerent pas de l'entreprendre.

Godemar Roy de Bourgogne aſſez ſemblable à ſon pere par les viciſſitudes de la bonne & de la mauvaiſe fortune, & par ſon adreſſe à réparer ſes pertes, s'eſtoit non ſeulement remis en poſſeſſion des Villes que les François luy avoient enlevées dans la derniere guerre, mais encore il s'eſtoit prudemment ſervi de l'occaſion de la minorité du Roy Athalaric, pour ſe faire rendre celles dont les Oſtrogots s'eſtoient emparez en Provence entre la Durance & le Rhône. Il repreſenta à la Régente Amalazunthe l'injuſtice dont on avoit uſé à ſon égard; que tandis qu'il eſtoit accablé par les François ennemis irreconciliables des Gots, Theodoric luy avoit débauché ſes Sujets de Provence, & s'eſtoit ſaiſi de ſes Places ſans qu'il luy euſt donné le moindre ſujet de mécontentement; que ſi on vouloit les luy rendre, il demeureroit éternellement attaché à la Nation Gotique, & toûjours preſt à recevoir & à executer les ordres

dres qu'on luy envoyeroit de la part de ceux qui la gouvernoient. Godemar repreſentoit toutes ces choſes les armes à la main, offrant neanmoins de congedier ſon armée pourveu qu'on le contentaſt.

Amalazunthe qui avoit en ce temps-là des affaires à démeſſer avec l'Empereur d'Orient, & à qui on en faiſoit tous les jours chez elle en Italie, ſe fit un honneur de rendre juſtice à Godemar; & luy reſtitua la partie de la Provence dont il s'agiſſoit, aux conditions qu'il luy avoit propoſées. C'eſt de quoy le Senateur Caſſiodore dont elle écoutoit fort les conſeils, la louë beaucoup dans une lettre qu'il écrivit au Senat pour le prier de remercier le Prince & cette Princeſſe de la grace qu'ils luy avoient faite en l'honorant de la Charge de Preſet du Pretoire. Ainſi Godemar eſtoit en poſſeſſion de tout ou de preſque tout ce que l'on appelloit le Royaume de Bourgogne, lors que Childebert & Clotaire vinrent l'attaquer. L. 11. epiſt. 1.

Ils prennent Autun & Vienne.

Le ſujet ou le pretexte de cette guerre, s'il y en eut, car alors il n'y en avoit pas toûjours, put bien eſtre cette nouvelle union du Roy de Bourgogne avec les Oſtrogots, que l'on regardoit en France comme les plus dangereux ennemis de l'Etat. Les deux Rois François commencerent par le ſiege de la Ville d'Autun qu'ils emporterent, après avoir défait & mis en fuite le Roy de Bourgogne qui eſtoit venu au ſecours. La priſe de cette Ville leur ayant ouvert le pais, ils s'avancerent juſqu'à Vienne * ſur le Rhône & la prirent auſſi. Ce furent-là les plus conſiderables conqueſtes de cette premiere campagne †, pendant laquelle le Roy d'Auſtraſie faiſoit de ſon coſté la guerre en Auvergne. An. 532. Gregor. Turon. l. 3. c. 11.

Thierri aſſiege la Capitale de l'Auvergne & la prend.

Si-toſt qu'il fut entré dans la Province il mit au pillage tous les lieux par où ſon armée paſſoit, & la terreur ſe répandit par tout. Eſtant arrivé devant la Capitale, il la fit inveſtir comme une Ville ennemie, & campa tout à l'entour. Elle avoit fermé ſes portes, non pas pour reſiſter; mais ſeulement pour empêcher que les Soldats n'y entraſſent avant qu'elle euſt imploré la miſericorde du Prince. Cependant tout le peuple avec ſon ſaint Evêque Quintien proſterné devant les Autels, s'adreſſoit à Dieu en pleurant & en gemiſſant, pour le prier d'appaiſer la colere de celuy dont il avoit le cœur entre les mains. Au lieu de gens armez ſur les murailles de la Ville, on y voyoit du camp le ſaint Prelat à la teſte de ſon troupeau marcher en proceſſion, levant tantoſt les mains au Ciel, tantoſt les portant vers la tente du Prince que rien de tout cela ne touchoit, & qui avoit pris la reſolution de raſer les murailles de la Vil-

* Gregoire de Tours ne parle que d'Autun, mais les ſouſcriptions du ſecond Concile d'Orleans tenu dans le domaine de Childebert en 533. l'année d'après, prouvent que la Ville de Vienne avoit auſſi eſté priſe ſur le Roy de Bourgogne, puiſque Julien Evêque de cette Ville ſouſcrivit à ce Concile.

† C'eſt ſans aſſez de raiſon que M. de Valois & quelques autres font finir la guerre & achever la conqueſte de Bourgogne par les François dans cette premiere campagne de l'an 532. car Marius Evêque de Lauſane dit expreſſement que le Royaume de Bourgogne ne fut entierement ſoumis qu'en l'an 534. De plus dans le Concile d'Orleans tenu l'an 533. par les ordres de Childebert, on ne voit d'Evêques du Royaume de Bourgogne que celuy d'Autun & de Vienne: or ſi toute la Bourgogne eût eſté ſubjuguée l'année precedente, il y en auroit eu beaucoup d'autres de ce Royaume.

Ville, & d'y faire entrer ſon armée par les bréches pour mettre tout à feu & à ſang; mais Dieu écouta ſon ſaint Serviteur.

Comme le Roy dormoit la nuit, il eut une viſion ou un ſonge qui l'épouventa de telle ſorte, qu'il ſe leva tout hors de luy, & ſortit de ſa tente en courant ſans ſçavoir où il alloit. Un de ſes principaux Officiers le ſuivit, & l'ayant fait revenir à luy, comme il eut appris le ſujet de ſa frayeur, il luy dit: Seigneur, nous avons affaire à un Saint, & tous ces Martyrs dont les Egliſes entourent cette Ville, ſont des murailles plus fortes que celles que vous prétendez renverſer. Ces paroles firent tout l'effet qu'elles devoient ſur l'eſprit du Roy. *Ibid.* Il reſolut ſur le champ de recevoir les ſatisfactions de cette pauvre Ville, quitta la reſolution qu'il avoit priſe d'en faire raſer les murailles, & d'envoyer le ſaint Evêque Quintien en exil, & défendit à ſes Soldats de faire aucun dégaſt à huit lieuës à la ronde. An. 532.

Il fut reçû dans la Ville avec toutes les ſoumiſſions poſſibles & avec le reſpect d'un peuple conſterné, qui ſe croyoit à la veille de ſa ruine. Il voulut ſeulement punir le Senateur Arcade celuy qui avoit fait venir Childebert & l'avoit introduit dans la Ville; mais il s'eſtoit depuis long-temps mis en ſeûreté & s'eſtoit retiré à Bourges Ville du Domaine de Childebert. Sa mere & une ſœur de ſon pere qui eſtoient demeurées dans la Ville furent chaſſées, & releguées à Cahors & tous leurs biens confiſquez. Quelques autres qui avoient eſté de la même intelligence ſe jetterent dans des Places fortes en reſolution d'y tenir contre l'armée du Roy. Gregor. Turon. l. 3. c. 12.

Il prend auſſi quelques autres places dans le pays.

Il marcha d'abord au Chaſteau d'Outre *, où une partie des rebelles s'étoient retirez. Il y trouva tant de reſiſtance, qu'il fut contraint de lever le ſiege, ou pluſtoſt apparemment il en fit ſemblant pour mieux couvrir l'intelligence qu'il avoit dans la Place. Les aſſiegez voyant l'armée partie, ne ſongeoient plus qu'à ſe réjoüir ſans plus faire de garde, lorſque le Roy eſtant revenu ſur ſes pas, ſe ſaiſit d'une des portes, qui luy fut livrée par un domeſtique d'un Preſtre nommé Procule Treſorier de l'Egliſe d'Auvergne. Le Chaſteau fut pillé; tout ce qui s'y trouva d'habitans ou de ſoldats fut paſſé au fil de l'épée ou fait eſclave. Entre autres ce Preſtre Procule homme fier & ambitieux, qui avoit eſté grand perſecuteur de ſon Evêque ſaint Quintien, & qui fort vraiſemblablement ne s'eſtoit jetté dans cette Place que parce qu'il avoit eû part à la conjuration d'Arcade, ſe ſauva dans l'Egliſe, & y fut aſſommé au pied de l'Autel.

* Utrenſe Caſtrum, aujourd'huy Volore. Valeſ. in Not. Gall. Gregor. Turon. in vitis PP. c. 4.

De là, l'armée alla aſſieger le Fort de Meroliac †; c'eſtoit une Place que ſa ſeule ſituation rendoit imprenable. Elle eſtoit baſtie ſur un roc élevé de cent pieds au-deſſus de la plaine, & eſcarpé tout à l'entour: elle eſtoit d'une ſi grande étenduë, que dans l'enceinte des murailles on y labouroit, & on y recueilloit aſſez de bled pour nourrir les habitans & la Garniſon; il y avoit un grand étang & des ſources dont l'eau eſtoit fort bonne; de maniere que les aſſiegez à qui rien ne manquoit, regardoient avec mépris l'Armée Royale cam-

Gregor. Turon. l. 3. c. 13.

† M. de Valois dans ſa Notice des Gaules croit que c'eſt ce qu'on appelle aujourd'huy Oliergue auprès de Tiern.

campée au pied de leur rocher. Ils firent ſortir pendant la nuit un parti de cinquante hommes pour aller courir la campagne, & faire quelque butin ſur les ennemis; & ce fut là la cauſe de leur perte. Le Roy en ayant eſté averti détacha après eux quelques Cavaliers qui les couperent, les inveſtirent & les prirent priſonniers. Il profita de ce petit avantage, & dans la difficulté qu'il voyoit à forcer une Place de cette nature, il uſa d'un ſtratagême de guerre dont on s'eſt ſervi pluſieurs fois. *Ibid.*

Il fit lier ces priſonniers, & on les conduiſit en cet état juſqu'au pied du roc, ayant chacun derriere eux un Soldat le ſabre à la main, & il declara aux aſſiegez, que s'ils ne ſe rendoient ſur le champ, il alloit faire couper la teſte à tous ces malheureux. Ce ſpectacle les conſterna, les uns ayant un frere, les autres un fils, les autres quelque parent ou quelque ami dans cette infortunée troupe. La choſe réüſſit au gré du Roy. La Garniſon capitula & ſortit la liberté & la vie ſauve, & en payant une ſomme d'argent aſſez modique. Le Roy d'Auſtraſie crut avoir tout fait par la priſe d'une Place de cette importance, & que perſonne dans le païs n'oſeroit plus branler. Mais quand le peuple eſt une fois en mouvement, il faut du temps pour luy faire reprendre ſa premiere aſſiete & le remettre dans ſon ancienne tranquillité. A peine Meroliac eſtoit-il rendu qu'on vint apporter au Roy la nouvelle d'un nouveau ſoulevement dans un autre endroit de l'Auvergne. Il eſtoit d'autant plus dangereux qu'il avoit un Chef d'importance: c'eſtoit un Seigneur nommé Munderic qui eſtoit, ou du moins qui ſe diſoit de la famille Royale de Clovis. *Nouveau ſoulevement en Auvergne, Munderic en eſt le Chef.* Aimoin. l. 2. c. 8.

Les Troupes de Thierri avoient entierement ruiné la campagne; & les païſans reduits à la derniere neceſſité, ne ſongeoient de leur coſté qu'à piller & à trouver de quoy vivre. Ce fut de ces ſortes de gens dont Munderic fit un petit Corps d'armée avec laquelle il commença à courir l'Auvergne: il eut même la hardieſſe de ſe donner le nom de Roy qui luy appartenoit, diſoit-il, à plus juſte titre qu'à celuy qui le portoit depuis ſi long-temps en traitant ſes peuples avec tant de rigueur. *Il léve une petite armée.*

Thierri avant que de faire d'autres démarches avec un ennemi qu'il mépriſoit, luy envoya un Herault pour luy porter ordre de mettre bas les armes, de venir inceſſamment le trouver, luy promettant ſeûreté, d'écouter ſes prétentions & de le ſatisfaire, ſi elles eſtoient juſtes. Mais il n'eut point d'autre réponſe de cet avanturier, ſinon que c'eſtoit luy qui eſtoit Roy, & qu'il n'avoit garde de ſe mettre entre ſes mains. Gregor. Turon. c. 14.

Sur cette réponſe le Roy fit un détachement de ſon armée ſous un de ſes Generaux pour aller forcer ce rebelle. Si-toſt que Munderic ſçût qu'on venoit à luy, comme il ne ſe fioit pas à ſes Troupes pour une bataille, il ſe jetta avec ce qu'il avoit de meilleurs Soldats dans une Place forte dont il s'eſtoit rendu le maiſtre, nos Hiſtoriens l'appellent en Latin *Victoriacum*. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à pluſieurs petites Villes de France que l'on nomme aujourd'huy Vitry. On voit dans un ancien Cartulaire de Brioude, un lieu nommé *Victoriacus*, qui pourroit eſtre le Vitry dont il s'agit ici. *Et ſe jette dans une place forte, où il eſt aſſiegé.* Tom. 1. de l'Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne par Mr. Baluze vers la fin.

On inveſtit la Place, & le ſiege avoit déja duré ſept jours, pendant leſquels Munderic fit de vigoureuſes ſorties. Celuy qui commandoit le ſiege dit au Roy

Gregor. Turon. c. 14. que l'affaire eſtoit plus difficile qu'on n'avoit cru, & que cette Place défenduë par un homme auſſi déterminé que Munderic dureroit long-temps; c'eſt ce qui obligea Thierri à tenter de nouveau la voye de la negociation. Il appella un de ſes domeſtiques nommé Aregiſile homme auſſi adroit que hardi & entreprenant: il luy dit qu'il attendoit de luy un ſervice important; qu'il eſtoit queſtion d'engager Munderic à ſortir de ſa Place à quelque prix que ce fuſt; qu'il falloit qu'il ſe ſerviſt de tout ſon eſprit pour cela; que pourveû qu'il en vinſt à bout, quelque moyen qu'il priſt, il ſeroit toûjours avoué.

Aregiſile luy ayant promis de faire ſon poſſible pour le ſatisfaire, partit auſſi-toſt, & fit demander permiſſion à Munderic de l'aller trouver pour luy faire de nouvelles propoſitions de la part du Roy. Eſtant entré dans la Ville, il luy repreſenta la temerité de ſon entrepriſe; que quelque habile qu'il fuſt, tout ce qu'il pouvoit eſperer eſtoit de faire durer le ſiege; que le pis aller du Roy ſeroit, s'il ne pouvoit pas le forcer, de le reduire par la famine, & qu'eſtant maiſtre de la campagne & de tout le païs d'alentour, ce moyen étoit ſeûr & infaillible. Qu'il devoit donc ſonger à rentrer dans ſon devoir tandis qu'il y avoit encore lieu à la clemence, & à tâcher de meriter ſa grace en épargnant au Roy la peine & la dépenſe d'une plus longue attaque. *Ibid.*

Ce diſcours fit effet ſur l'eſprit de Munderic, qui avoit déja réfléchi ſur le pas dangereux où il s'eſtoit engagé. Je voi bien, répondit-il à Aregiſile, le peril où je ſuis; mais il vaut mieux pour moy, pour mes enfans, & pour mes amis engagez par leur malheur dans mon parti, que nous periſſions icy tous enſemble en combattant en gens de cœur, que par la main d'un bourreau. Car que pouvons-nous attendre autre choſe d'un Prince qui ne pardonne à perſonne?

Il ſe rend. J'ay ordre de ſa part, reprit Aregiſile, de vous aſſeûrer du pardon, pourveû que vous luy remettiez la place, & de vous jurer ſur l'Autel, ſi vous l'exigez, que vous ſerez à la Cour ſur le même pied que vous y eſtiez auparavant. Allons de ce pas à l'Egliſe, & je vous en feray le ſerment. Munderic après avoir déliberé quelque temps accepta le parti, fit jurer ſur l'Autel à Aregiſile ce qu'il luy avoit promis, & ſortit avec luy du Fort pour aller trouver le Roy.

Thierri le fait aſſaſſiner. En ſortant il tenoit Aregiſile par la main, & trouva à quelque diſtance du Chaſteau une grande foule de peuple qui attendoit le ſuccès de cette négociation: pluſieurs Soldats s'y eſtoient meſlez, qui regardoient tous fixement Munderic. Aregeſile en s'approchant leur demanda comme en colere, s'ils n'avoient jamais vû Munderic, qu'ils le regardoient ſi attentivement? Cette parole eſtoit le ſignal qu'il leur avoit donné pour mettre Munderic en pieces. Ils vinrent donc incontinent fondre ſur luy l'épée à la main; mais ils ne le purent faire ſi promptement, qu'il n'euſt le temps de ſe débarraſſer d'Aregiſile qui le voulut ſaiſir, & de luy paſſer au travers du corps une eſpece de lance qu'il avoit à la main, en luy diſant: *Parjure, tu me fais perir, mais tu periras avant moy*; & auſſi-toſt tout furieux il ſe jetta avec quelques-uns de ſes gens qui l'avoient ſuivi, au milieu de cette troupe de Soldats dont il eſtoit inveſti, où il ne ceſſa de tuer & d'abattre à ſes pieds tous ceux qu'il put joindre,

dre, juſqu'à tant que luy-même percé de pluſieurs coups tomba par terre & expira. Sa mort fit perdre courage à ceux qui eſtoient dans le Fort. Ils ſe rendirent au Roy; & par ce moyen l'Auvergne fut pacifiée, & entiement ſoumiſe. Cet avantage eſtoit conſiderable pour le Roy d'Auſtraſie; mais il eſtoit le fruit d'un parjure & d'un ſacrilege: choſe dont nous verrons beaucoup d'exemples dans la ſuite.

An. 533. *Action barbare de Childebert & de Clotaire.*

Ainſi finit l'année 532. On vit dès le commencement de la ſuivante l'ambition de deux de nos Rois s'emporter juſqu'à l'action la plus cruelle & la plus barbare qui ſe puiſſe imaginer, & dont je voudrois épargner au Lecteur le recit affreux, ſi je le pouvois ſans manquer contre les regles de l'Hiſtoire.

J'ay dit que Clodomir Roy d'Orleans tué dans la guerre contre les Bourguignons avoit laiſſé trois fils preſque au berceau, & que leur ayeule la Reine Clotilde élevoit à Tours. Son intention eſtoit, ſi elle l'euſt pû, de les faire regner, & de partager entre eux le Royaume de leur pere. Elle ne fit que trop connoiſtre ſon deſſein là-deſſus; & ſa trop grande tendreſſe ne ſervit qu'à avancer leur perte. Gregor. Turon. l. 3. c. 18.

Comme un jour elle eſtoit venuë à Paris avec les trois petits Princes, Childebert écrivit de cette Ville à Clotaire Roy de Soiſſons, que la Reine leur mere eſtoit arrivée avec ſes petits-fils; qu'il ſçavoit avec certitude la paſſion qu'elle avoit de les voir ſur le Thrône de leur pere; qu'elle prenoit des meſures pour cela; qu'il eſtoit à propos qu'il vinſt inceſſamment à Paris, pour déliberer avec luy de ce qu'ils avoient à faire en cette conjoncture. Clotaire partit auſſi-toſt & ſe rendit à Paris.

Cependant Childebert faiſoit ſemblant de n'avoir point d'autres veûës que celles de la Reine ſa mere; & fit courir le bruit que le voyage du Roy de Soiſſons n'eſtoit que pour regler de concert les uns avec les autres le partage de la ſucceſſion du feu Roy Clodomir entre ſes trois enfans.

Clotaire eſtant arrivé & s'eſtant abouché avec Childebert, ils envoyerent de leur part à la Reine Clotilde demander les jeunes Princes, afin, diſoient-ils, de leur donner en ceremonie la qualité de Roy, & de les faire reconnoiſtre & ſaluer comme tels par le peuple de Paris, avant qu'ils allaſſent prendre poſſeſſion chacun de leur Domaine. *Ibid.*

La ſainte Princeſſe ne pouvoit recevoir une plus agreable nouvelle. „ Elle „ les fit partir ſans déliberer; & leur dit en les embraſſant: Allez, mes en„ fans, j'oublie en ce moment la mort funeſte de voſtre pere, puiſque je vais „ avoir la conſolation de vous voir regner en ſa place.

Mais ſa joye fut courte; car ils ne furent pas pluſtoſt arrivez au Palais de Childebert, qu'on arreſta leurs Gouverneurs & toute leur ſuite, & qu'on leur donna à eux-mêmes des Gardes dans un appartement ſeparé, ſans leur permettre d'avoir communication avec qui que ce fuſt. *Ibid.*

La Reine reconnut alors, mais trop tard, la faute qu'elle avoit faite de les avoir amenez à Paris; & ce qui eſtoit de pis encore, de les avoir avec tant de credulité mis entre les mains de leurs oncles. Mais elle fut bien plus ſurpriſe, lorſque quelques jours après Arcade ce Senateur qui avoit livré la Ville d'Auvergne à Childebert, la vint trouver de la part des deux Rois, & luy preſenta

des ciſeaux & une épée nuë, luy diſant que le ſort de ſes petits-fils dépendoit du choix qu'elle feroit de l'une de ces deux choſes. On luy faiſoit entendre par là qu'il falloit que ces Princes conſentiſſent à renoncer au Thrône en ſe faiſant couper les cheveux, ou à mourir.

Cette propoſition jetta la Reine dans une conſternation extrême, & s'abandonnant aux reproches, & déteſtant la perfidie dont on uſoit envers elle & envers ſes petits-fils, il luy échapa dans le tranſport de ſa douleur de dire qu'elle aimoit mieux les voir morts, que reduits à la condition de Sujets.

Clotaire poignarde deux de ſes Neveux.

Ibid.

Arcade prenant cela pour ſa réponſe, va la porter à Childebert & à Clotaire en preſence de deux de ces petits Princes, qu'on avoit avertis de l'alternative & de l'incertitude de leur ſort. Clotaire ſans tarder davantage, prend par le bras l'aîné âgé de dix ans, le jette par terre, & luy enfonce le poignard dans le cœur. L'autre qui n'avoit gueres que ſept ou huit ans court tout effrayé en criant & en pleurant ſe jetter aux pieds de ſon oncle Childebert, & le prie en luy ſerrant les genoux de luy ſauver la vie. Ce Prince tout dur qu'il eſtoit, fut attendri par les pleurs de ce pauvre enfant; & ne pouvant luy-même retenir ſes larmes, conjura Clotaire de ne pas paſſer outre, & ſe mit entre luy & le petit Prince. Alors ce furieux levant le poignard ſur Childebert, luy dit les yeux tout étincellans de colere: „ C'eſt toy qui m'as engagé à com-
„ mettre ce crime, & tu recules; meurs toy-même, ou laiſſe-moy achever
„ ce que j'ay commencé; & luy arrachant en même temps l'enfant, il l'égorge, & ſort de la chambre pour en aller faire autant au troiſiéme. Mais il avoit eſté caché par des perſonnes à qui cette cruelle execution fit horreur; & ce fut apparemment par les gens de Childebert. Clotaire ne put jamais le découvrir; mais il acheva d'aſſouvir ſa rage ſur les Gouverneurs & ſur les domeſtiques de ces Princes qu'on avoit arreſtez avec eux, & qui furent tous aſſommez par ſon ordre. Celuy qui avoit échapé eſtoit Clodoalde, qui prit le parti de ſe faire couper les cheveux, & d'entrer, quand il fut en âge, dans les Ordres ſacrez. C'eſt ſon nom, quoique fort défiguré, que porte maintenant l'Egliſe & le Village de S. Clou auprès de Paris, où il fut enterré, & où il eſt aujourd'huy honoré. Heureux de n'avoir pas eſté Roy; puiſque cela luy ſervit à ſe faire Saint.

Clotaire & Childebert s'eſtoient ſaiſis chacun d'une partie du Royaume de Clodomir auſſi-toſt après ſa mort *: & ainſi s'il y eut encore quelque accord ou quelque convention ſur cela après le meurtre des jeunes Princes, ainſi que le dit Gregoire de Tours, ce ne fut que pour regler quelques points particuliers, ou quelques limites, ou pour quelques échanges qui accommodoient l'un & l'autre, que ce nouveau traité ſe fit.

Cap. 15.

Thierri ſe reconcilie avec ſes deux freres.

Il euſt eſté aſſez naturel que Thierri Roy d'Auſtraſie euſt reſſenti la mort cruelle & injuſte de ſes neveux, & qu'il en euſt tiré vengeance; mais ſans avoir participé au crime, il joüiſſoit d'une partie du fruit, s'eſtant, après la mort de Clodomir, emparé de l'Anjou †; & il n'eſtoit pas d'humeur à le ren-

* Gregoire de Tours nous apprend l. 3. c. 12. que Childebert avant la mort des jeunes Princes eſtoit maiſtre du Berry qui avoit eſté aſſeurément du Royaume de Clodomir.

† Au moins Theodebert fils de Thierri eſtoit-il maiſtre de l'Anjou; comme il paroiſt par la vie de S. Maur. Or on ne voit pas par quelle autre voye cette Province euſt pû luy echeoir.

Digitized by Google

rendre, comme il euſt eſté de ſon devoir de le faire, ſi Clodoalde fuſt rentré dans la ſucceſſion de ſon pere. Ainſi loin de prendre en main la cauſe de ſes neveus, il ſe reconcilia avec ſes deux freres. Ils ſe donnerent même mutuellement en oſtage, Childebert & luy, pluſieurs enfans de Senateurs de leur Royaume; mais s'eſtant de nouveau broüillez, ils firent eſclaves, chacun de leur côté, la plûpart de ces jeunes gens, nonobſtant leur qualité; mais pluſieurs d'entre eux trouverent moyen de s'évader & de regagner leur patrie.

L'union de Thierri avec Clotaire ne fut gueres plus durable. Ils avoient fait enſemble une ligue pour reprendre les Places que les Oſtrogots leur avoient enlevées après la mort de Clovis, & que Thierri luy-même ſe voyant le plus foible avoit depuis cedées par un traité à Theodoric. Clotaire, ainſi qu'il en eſtoit convenu avec Thierri, avoit envoyé une armée de ce coſté-là ſous la conduite de ſon fils aîné Gunthier; & Thierri en avoit pareillement envoyé une autre ſous la conduite de ſon fils Theodebert. Cap. 21.

Gunthier s'avança juſqu'à Rodez, & ſans paſſer plus outre, s'en retourna: l'Hiſtoire n'a point marqué la raiſon de cette retraite. Ainſi Theodebert demeura ſeul à faire la guerre. Il prit cette Place que les Catholiques, qui y eſtoient les plus forts, luy rendirent malgré les Viſigots. Il en prit encore une autre auprès de Beſiers nommée Deas, que les uns croyent eſtre Diou, & les autres Montadié. Il en envoya ſommer une troiſiéme de ſe rendre, appellée encore aujourd'huy Cabriere, menaçant de brûler tout le païs d'alentour, ſi on ſouffroit l'attaque, & de faire eſclaves tous ceux qui ſe trouveroient dans le Fort. *Theodebert prend pluſieurs places ſur les Oſtrogots.* An. 533. Vita ſancti Dalmatii.

Ce Fort ou ce Chaſteau appartenoit à une Dame de qualité nommée Deuterie de famille Gauloiſe, dont le mari s'eſtoit retiré à Beſiers. Sur la ſommation de Theodebert, elle luy envoya de ſes gens pour le complimenter, & luy dire qu'on ne prétendoit point arreſter ſon armée en défendant la Place contre un Prince invincible comme luy; qu'il pouvoit y venir quand il le jugeroit à propos, & qu'on luy en preſenteroit les clefs. Theodebert eſtant arrivé, Deuterie vint au devant de luy pour le recevoir, & fit par ſa beauté une conqueſte de ſon vainqueur. Ce Prince la retint depuis pendant pluſieurs années auprès de luy comme ſa femme; quoiqu'elle euſt encore ſon mari, & que luy-même fuſt marié depuis peu de mois avec la Princeſſe Wiſigarde, fille de Vacon Roy des Lombards. *Il retient auprès de luy Deuterie comme ſa femme.*

Jamais les deſordres ne furent plus grands en cette matiere, qu'ils l'eſtoient alors dans les Cours de France; & Theodebert ne faiſoit en cela rien de pis que ſon oncle Clotaire, qui avoit épouſé la femme de Clodomir ſon frere peu de temps après la mort de ce Prince; quoy qu'il euſt déja une autre femme, & il en eut trois pendant quelque temps, dont deux eſtoient ſœurs. Ces mauvais exemples des Princes étoient ſuivis par les particuliers, & nous voyons dans le troiſiéme & dans le quatriéme Concile d'Orleans des Canons faits exprès pour reprimer ces effroyables ſcandales. Concil. Aurel. 3. c. 10. Concil. Aurel. 4. c. 27. & in Conc. Tull. ann. 550.

Theodebert après s'eſtre rendu maiſtre de toutes ces Places, entra en Provence, & ſe preſenta devant la Ville d'Arles. Il y avoit très-peu de Soldats, mais elle eſtoit forte; de ſorte que Theodebert n'oſant l'attaquer, & les habi- *Il aſſiege Arles, & en tire une rançon.*

Gregor. Turon. l. 3. c. 23.

tans apprehendant d'eſtre forcez, ſi on les attaquoit, on convint de part & d'autre que la Ville racheteroit le pillage de la campagne, & qu'elle donneroit des oſtages. Les Oſtrogots quelque temps après y jetterent du monde, & même ſuppoſé que Caſſiodore ne flate point ſon Roy Athalaric dans l'éloge qu'il en fit au Senat de Rome, ils preſenterent la bataille aux François, qui ne voulurent point l'accepter.

Caſſiod. l. 11. ep. 1.

Cette armée d'Oſtrogots empeſcha les progrès de Theodebert, qui ſe retira en Auvergne pour y paſſer l'hyver. Thierri, après avoir ſoûmis cette Province & puni ſa revolte, en avoit confié le gouvernement à un Seigneur nommé Sigivalde. Celuy-cy qui eſtoit allié de la famille Royale abuſant de ſon autorité, y avoit exercé mille violences, & par luy-même & par ſes domeſtiques qui ne faiſoient que tuer & piller. Convaincu de quantité de crimes atroces, Thierri le fit venir à Mets & luy fit couper la teſte pour faire un exemple, & rendre juſtice à ce pauvre peuple, qui depuis deux ou trois ans s'eſtoit toûjours vû accablé de nouvelles miſeres; mais pouſſant la ſeverité trop loin, il voulut envelopper Givalde fils de Sigivalde dans le malheur de ſon pere, & envoya ordre à Theodebert de l'arreſter & de le faire auſſi mourir.

Mort de Thierri.

Theodebert aimoit ce jeune Seigneur qu'il avoit tenu autrefois ſur les fonts de bapteſme; il l'envoya querir ſecretement, & luy ayant lû l'ordre du Roy, il luy donna le temps de ſe mettre en lieu de ſeûreté, & luy conſeilla de ne pas paroiſtre en France, tandis que le Roy vivroit. Givalde ſe jetta aux pieds du Prince, & après luy avoir marqué la reconnoiſſance que meritoit un ſi bon office, ſe retira à Arles chez les Gots, & de là en Italie. Mais ſon exil ne fut pas long. Thierri tout occupé des grands appreſts qu'il faiſoit pour la conqueſte de la Provence, que l'état des affaires des Oſtrogots luy euſt rendu facile, tomba malade & mourut peu de temps après dans la Ville de Mets, la vingt-troiſiéme année de ſon regne, n'ayant pas plus de cinquante ans.

Caſſiod. l. 11. ep. 1. Hermanus Contractus in Chron. An. 534.

Son caractere.

Ce fut un de ces Princes en qui les vertus & les vices meſlez enſemble meritent beaucoup de loüanges & beaucoup de blâme. Il avoit un eſprit capable de gouverner avec autorité, comme il fit, un auſſi grand Etat que le ſien; il aimoit la guerre, & la faiſoit bien & heureuſement; mais ſans s'embaraſſer de la juſtice ou de l'injuſtice de celles qu'il entreprenoit. Les Terres qu'il donna à l'Egliſe de Reims & au ſaint Abbé Thierri, ſont des marques de ſa pieté; mais qui coûtent beaucoup moins aux grands Princes que de moderer leurs convoitiſes. Il aima & honora pluſieurs grands ſerviteurs de Dieu qui vécurent de ſon temps; & en particulier il eut toûjours beaucoup de reſpect pour ſaint Nicete Evéque de Treves, qu'il éleva à cette dignité par l'eſtime qu'il faiſoit de ſa vertu, & comme pour le recompenſer de la franchiſe avec laquelle il le reprenoit quelquefois de ſes déreglemens. Il fit faire une eſpece de corps ou de collection de Droit, qui contenoit les Loix des François, celles des Allemans, & celles des Bavarois; car ſa domination s'étendoit au-delà du Rhin ſur tous ces peuples, & les Saxons même furent ſes tributaires. Il changea dans ces Loix diverſes choſes pour les accommoder à certaines coûtumes établies parmi ſes Sujets; il y en ajoûta d'autres; il en retrancha quelques-unes, principalement celles où il reſtoit encore quelque veſtige de Paganiſme. Du reſte ce fut un Prin-

In vita S. Theodorici Abbatis.

Gregor. Turon. in Libell. de vita Nicet.

Præfat. Leg. ſal.

Gregor. Turon. l. 4. c. 4.

Prince ambitieux, violent, artificieux, fourbe & perfide à l'excès. En un mot, il eut pluſieurs de ces qualitez qui ſont un grand Roy, & en même temps beaucoup de celles qui ſont un méchant homme.

Lorſque la maladie de Thierri commença à paroiſtre dangereuſe, on donna avis de la Cour à Theodebert qu'il y alloit de ſes intereſts les plus eſſentiels d'y venir inceſſamment; qu'on ſçavoit que ſes deux oncles le Roy de Paris & le Roy de Soiſſons cabaloient déja pour l'exclure du Royaume d'Auſtraſie & s'en ſaiſir; & que s'il ne venoit avant la mort du Roy, on ne répondoit pas de ce qui pourroit arriver.

Il faut avoüer que la conduite de ces Rois avoit quelque choſe de ſurprenant. Il falloit qu'ils ſe cruſſent tout permis pour leur aggrandiſſement, ou bien que le droit des enfans des Rois à la ſucceſſion de leur pere ne fuſt pas encore alors tellement établi, qu'il exelût à leur avantage les freres du Roy mort. Car après la mort de Clodomir, les Provinces qui compoſoient ſon Royaume, ſans avoir égard à ſes enfans, ſe donnerent pour la pluſpart à Childebert; quelques-unes à Thierri, comme l'Anjou tout-à-fait détaché de ſes autres Etats; & le Maine à Clotaire. Ainſi ces deux Princes voyant le Roy d'Auſtraſie malade, faiſoient leurs brigues pour ſe faire reconnoiſtre après ſa mort par les Auſtraſiens. Et c'eſt de quoy ceux qui eſtoient dans les intereſts de Theodebert l'avertirent. In Vita S. Conſtantini Abbatis.

Theodebert luy ſuccede. C'eſtoit à Mets, comme je l'ay dit, que le Roy eſtoit malade, & Theodebert eſtoit toûjours en Auvergne occupé de ſes nouvelles amours. Neanmoins l'importance de l'affaire dont il s'agiſſoit l'en fit partir promptement; il y laiſſa ſa Maiſtreſſe, & arriva à Mets quelques jours avant la mort du Roy. Il profita du peu de temps qui luy reſta pour fortifier ſon parti; de ſorte que le Roy eſtant mort, les efforts & les intrigues de Childebert & de Clotaire n'eurent point d'effet. Les Seigneurs dont les biens relevoient immédiatement de la Couronne, & qui furent depuis appellez du nom de Barons *, firent ſerment de fidelité à Theodebert, & ſe mirent en devoir de le défendre contre quiconque l'attaqueroit. Les deux Rois que la difficulté de l'entrepriſe avoit déja fort ralentis, s'en déſiſterent. Theodebert fit tout ce qu'il pût de ſon coſté pour gagner leur amitié; il leur envoya de riches preſens qu'ils accepterent, & leur promit ſur tout de les ſeconder dans la guerre de Bourgogne; ainſi la bonne intelligence fut parfaitement rétablie entre eux. Gregor. Turon. l. 3. c. 23. Idem, l. 3. c. 24. A Leudibus ſuis defenſatus eſt.

Childebert affecta même de convaincre Theodebert de la ſincerité de ſa reconciliation, par les manieres tendres & cordiales dont il uſa depuis en ſon endroit. Il le pria de le venir voir à Paris, où il le reçût avec tous les honneurs poſſibles, & luy dit en l'embraſſant que n'ayant point de fils, il vouloit deſormais luy donner cette qualité, & le regarder comme tel: il luy fit preſent d'armes, de chevaux, & de divers meubles précieux. La ſuite montra qu'il n'y avoit rien en tout cela que de ſincere, & l'union de ces deux Princes fut depuis beaucoup plus étroite, que Clotaire ne l'euſt ſouhaité, ainſi que je le dirav bien-toſt.

HISTOI-

* Jerôme Bignon dans ſes Notes ſur les Formules du Moine Marculphe, p. 307. *Leudes*, dit-il, *apud Gregorium Turonenſem ii dicuntur qui fideles Regi ſunt, & nulli præterquam Principi obnoxii ſunt, quos ſequens ætas Barones dixit, &c.* la Note de ce ſçavant Magiſtrat, & les preuves dont il l'appuye montrent la tauſſeté de celle de Vendelin, *In Gloſſario Salico*, qui dit, que *Leudes ſunt homines plebei.*

HISTOIRE DE FRANCE.

CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBERT.

Vers l'An 534. *Il épouſe Deuterie, & laiſſe là Wiſigarde.*

CEPENDANT Theodebert qui fut un des Rois de la premiere race le plus accompli, commença un très-beau regne par une action bien honteuſe & bien criminelle. Mais que ne fait point la paſſion quand elle s'eſt une fois emparée du cœur d'un jeune Prince? Il fit venir Deuterie d'Auvergne, & l'épouſa publiquement, laiſſant là Wiſigarde ſon épouſe legitime, qui demeura cependant toûjours en France. Ce commerce ſcandaleux dura ſept ans entiers, pendant leſquels le peuple ne pouvoit s'empeſcher d'en murmurer, & il ne finit que par le crime horrible que la jalouſie fit commettre à Deuterie. Elle avoit une fille de ſon legitime mari qu'elle avoit toûjours tenuë à la Cour auprès d'elle. Cette fille eſtant devenuë grande & aſſez belle pour effacer ſa mere, elle devint ſa rivale; au moins Deuterie la regarda-t-elle ainſi. Sa jalouſie alla juſqu'à la faire perir. Elle gagna le Cocher qui menoit quelquefois ſa fille à la promenade; & comme un jour il la conduiſoit dans une Baſterne * ſur le pont de Verdun, il la fit verſer dans la Meuſe, où elle ſe noya. Le murmure des peuples qui augmentoit, & l'horreur de ce crime, acheverent de détacher Theodebert de cette infame; il ne la vit plus, & redonna enfin à Wiſigarde la place qui luy eſtoit deûë ſur ſon Trône & dans ſon cœur.

Gregor. Turon. l. 3. c. 27.

Cap. 26.

* J'ay déja dit que c'étoit une eſpece de Chariot.

Gedemar eſt pris, & ſon Royaume de Bourgogne partage entre Theodebert & ſes oncles.

Un des moyens dont Theodebert s'eſtoit ſervi pour ſe reconcilier avec ſes oncles avoit eſté de leur promettre de ſe joindre à eux pour la conqueſte entiere du Royaume de Bourgogne; ce que le Roy ſon pere n'avoit jamais voulu leur accorder. Il ſe mit auſſi-toſt en devoir d'executer ſa promeſſe. Cette guerre avoit eſté interrompuë, ou du moins pouſſée fort lentement l'année d'auparavant, dautant que Childebert eſtoit toûjours en défiance de Thierri,

&

& que Thierri avoit engagé Clotaire à envoyer une partie de ſes Troupes contre les Oſtrogots. Godemar s'eſtoit ſervi à ſon ordinaire de cette conjoncture pour remettre ſur pied une armée, & ſe trouvoit encore en état de tenir teſte aux deux Rois. Mais la jonction de Theodebert rendit la partie trop inégale; il fut attaqué par trop d'endroits & accablé; & enfin après la perte d'une bataille, il fut pris & renfermé dans un Chaſteau où il finit ſes jours; au moins l'Hiſtoire n'en parle-t-elle plus depuis *. Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13.

Les trois Princes François partagerent entre eux ce Royaume, ainſi qu'un Hiſtorien de la Nation même nous en aſſeûre; & c'eſt ſans aſſez de raiſon que deux de nos plus habiles Ecrivains ont crû ne pas le devoir ſuivre en cet endroit, perſuadez que la guerre de Bourgogne avoit eſté achevée, & la conqueſte de ce Royaume faite dès la premiere année par Clotaire & Childebert, & partagée entre eux deux, ſans que Theodebert y euſt eu aucune part. Car outre que cet Auteur eſtoit du païs, & proche de ce temps-là, nous avons une medaille de Theodebert frapée à Châlons * ſur Saone qui eſtoit du Royaume de Bourgogne, preuve invincible qu'il en avoit eu ſa part. De plus Fortunat Auteur contemporain, dans la Vie de S. Germain Evêque de Paris, écrit que ce Saint n'eſtant encore qu'Abbé, alla trouver Theodebert à Châlons ſur Saone pour quelques Métairies qui dépendoient de l'Egliſe d'Autun. Or Châlons ſur Saone & Autun eſtoient du Royaume de Bourgogne. Enfin Theodebert quelques années après envoya dix mille Bourguignons en Italie au ſecours de Vitigez Roy des Oſtrogots contre Belizaire; ce qu'il n'euſt pas pû faire, s'il n'euſt eſté maiſtre d'une partie de la Bourgogne. Marius Aventic. in Chronic. M. Valois & le Pere Jourdan.

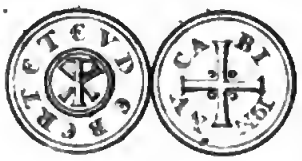

* Au Cabinet du Roy.

Procop. l. 2. de bello Goth. c. 12.

Ce fut donc en ce temps-là que le Royaume de Bourgogne fut uni à l'Empire de France près de cent ans après qu'il eut eſté fondé dans les Gaules par la Nation Bourguignonne. Cette conquête ajoûtoit au Domaine des Rois François non ſeulement preſque tout ce qui porte aujourd'huy le nom de Comté & de Duché de Bourgogne, en y comprenant le Nivernois & quelques autres Villes de ce coſté-là; mais encore elle l'augmentoit de la Savoye & de ce que nous appellons le Dauphiné, de la partie de la Provence qui eſt entre le Rhône & la Durance, des bords du Rhin depuis Baſle juſqu'au delà de Conſtance & de preſque tout ce qui eſt entre le Rhône & le Rhin juſqu'aux Alpes. An. 534.

Ce fut la quatriéme Puiſſance qui ſuccomba ſous l'effort des armes des François, & dont la deſtruction les rendit plus redoutables que jamais non ſeulement à leurs voiſins, mais encore à l'Empire même, dont les maiſtres furent dans la ſuite obligez de les ménager plus qu'ils n'avoient jamais fait, & de tâcher toûjours de les mettre ou de les maintenir dans leurs intereſts. La Romaine. Les Viſigots. La Turinge. La Bourgogne.

Mais pour mieux entendre les grands & frequens rapports que les François commencerent à avoir peu de temps après cette expedition avec l'Empire & avec les Gots d'Italie appellez Oſtrogots, il faut toucher en peu de mots la ſitua- *Etat des affaires d'Italie & d'Orient.*

* L'Hiſtorien Dupleix dit que Godemar paſſa en Afrique chez les Vandales, mais je ne ſçay d'où il a tiré cette particularité.

ſituation où ſe trouverent les affaires d'Italie & d'Orient dans le temps que Theodebert ſucceda au Roy Thierri ſon pere, qui mourut, comme j'ay dit, lorſqu'il ſe diſpoſoit à conquerir la Provence & ce que les Oſtrogots poſſedoient dans les Gaules juſqu'aux Alpes.

Amalazunte diſſipe une conſpiration, & traite avec Juſtinien.

Quelque habile que fuſt la Princeſſe Amalazunte mere d'Athalaric & Regente du Royaume d'Italie, elle avoit bien de la peine à maintenir ſon autorité ſur un peuple auſſi indocile & encore auſſi barbare qu'eſtoient les Oſtrogots. Elle fut avertie d'une conſpiration formée contre ſa propre perſonne & conduite par trois Seigneurs des plus conſiderables de la Nation. Elle la diſſipa en les envoyant tous trois aux extrémitez du Royaume, ſous pretexte que leur preſence y eſtoit neceſſaire pour défendre les frontieres contre les entrepriſes des ennemis de l'Etat. Mais comme elle vit que malgré leur éloignement ils entretenoient toûjours commerce enſemble, & ne ceſſoient point de cabaler contre elle à la Cour par le moyen de leurs amis & de leurs parens; elle reſolut de les prévenir: mais elle voulut auparavant ſe ménager une reſſource en cas qu'elle ne réüſſiſt pas dans un deſſein où elle hazardoit tout. Elle écrivit à Juſtinien, & luy fit demander ſi elle pourroit trouver chez luy un azile contre la perſecution de ſes Sujets; & ſi la fille du grand Theodoric pouvoit s'aſſeûrer de la protection de l'Empereur de Conſtantinople. Juſtinien fut ravi de cette propoſition qui luy donnoit une ſi belle ouverture pour l'execution de ſes deſſeins ſur l'Italie. Non ſeulement il écrivit à Amalazunte qu'elle ſeroit reçûë à Conſtantinople avec tout l'honneur dû à ſon rang & à ſa naiſſance; mais même il l'exhorta à ſe mettre au pluſtoſt en ſeûreté. Elle luy avoit fait demander que pour n'eſtre point obligée de faire un ſi long voyage tout d'une traite, il trouvaſt bon qu'elle s'arreſtaſt à Epidamne port du Golphe Adriatique à l'extremité de la Macedoine, appellé autrement Dyrrachium, & depuis Durazzo: Juſtinien donna ordre qu'on luy préparaſt là un Palais, & luy fit dire qu'elle y demeureroit autant qu'elle le jugeroit à propos, pour paſſer de là à Conſtantinople à ſa commodité.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 2.

Ibid.

Sur cela elle fit équiper un gros Vaiſſeau, où elle mit une prodigieuſe quantité d'or & d'argent, & tout ce qu'elle avoit de plus précieux. Elle en donna la conduite à un Capitaine homme de confiance, & luy ordonna d'aller à Epidamne, de ne rien mettre à terre, & d'attendre là ſes ordres.

Elle ſe défait des Chefs de cette conſpiration.

S'eſtant donc aſſeûré cette retraite au cas qu'elle fuſt obligée de ſortir d'Italie, ce qu'elle ne vouloit faire qu'à la derniere extrémité; elle appella quelques hommes reſolus qui luy avoient eſté de tout temps attachez & fideles; leur fit l'ouverture du deſſein qu'elle avoit de ſe défaire de ces trois Chefs de mutins dont l'eſprit broüillon alloit tout perdre; leur dit qu'elle avoit jetté les yeux ſur eux comme ſur des perſonnes autant zelées pour ſon ſervice que pour le bien de l'Etat; & qu'elle mettoit toute ſon eſperance & le ſalut de la patrie dans leur addreſſe & dans leur reſolution. Ils accepterent la commiſſion toute dangereuſe qu'elle eſtoit, & executerent en effet leurs ordres avec toute la diligence & tout le ſuccès que la Princeſſe pouvoit ſouhaiter. Si-toſt qu'elle en eut eû des avis certains elle fit revenir ſon vaiſſeau, rentra dans Ravenne, & gouverna d'une maniere plus abſoluë que jamais.

Mais

Mais elle eut peu de temps après de bien plus grands ſujets d'inquietude. Elle avoit voulu élever à la maniere Romaine le jeune Roy Athalarie ſon fils, en luy donnant des Précepteurs habiles; mais les Gots l'avoient obligée de les congedier ſous prétexte que l'étude & les livres amoliroient le cœur du Prince: ce défaut d'éducation, l'oiſiveté & la liberté où l'on le laiſſa vivre, firent que n'ayant encore que quatorze ou quinze ans, il ſe trouva tout corrompu de débauches, entierement gaſté à force de boire, & il eſtoit déja tombé dans une eſpece de phtiſie qui paroiſſoit mortelle.

Elle traite de nouveau avec Juſtinien.

Amalazunte ne pouvoit plus preſque compter ni ſur la vie de ſon fils, ni ſur ſon affection; parce que les compagnons des deſordres de ce jeune Prince faiſoient tous leurs efforts pour la luy rendre odieuſe; elle ſçavoit d'ailleurs qu'elle eſtoit plus redoutée qu'aimée des Grands de la Nation; parce qu'elle les tenoit dans le devoir: elle prévoyoit l'état fâcheux où elle ſe trouveroit en cas que le Roy vinſt à mourir; qu'il luy faudroit alors deſcendre du Thrône, & ſe voir en butte à ſes ennemis. Toutes ces conſiderations la firent reſoudre à traiter de nouveau avec Juſtinien.

Ibid. Cap. 3.

Cependant ce Prince inquiet des délais d'Amalazunte qu'il attendoit toûjours à Conſtantinople, & qui ne ſçavoit pas encore qu'elle euſt fait revenir ſon vaiſſeau d'Epidamne, avoit fait partir pour l'Italie Alexandre Senateur de Conſtantinople avec deux autres, ſous prétexte d'aller faire des plaintes de quelques infractions faites au Traité de Paix des deux Nations; mais en effet pour s'inſtruire de l'état des choſes & de la diſpoſition d'eſprit où eſtoit cette Princeſſe. Dans une audience ſecrette qu'elle donna à Alexandre, elle convint de nouveau avec luy de ſe retirer à Conſtantinople, & de livrer l'Italie à l'Empereur. Cependant cet Ambaſſadeur de concert avec elle fit ſes plaintes dans le Conſeil touchant le Fort de Lilybée en Sicile, ſoûtenant qu'il appartenoit à l'Empereur, & qu'il eſtoit injuſtement retenu par les Oſtrogots. Il ajoûta pluſieurs autres choſes dont l'Empereur témoignoit eſtre fort mécontent. Amalazunte répondit avec fermeté en preſence du Conſeil, & y lut la Lettre qu'elle écrivoit à l'Empereur ſur ce ſujet, dont le contenu eſtoit; que les choſes deſquelles il ſe plaignoit eſtoient ſi peu importantes, qu'on voyoit bien qu'il cherchoit à faire querelle à un jeune Prince encore pupille; que pour le Fort de Lilybée on ne le rendroit pas; qu'il appartenoit à Athalaric, & que quand il ne luy appartiendroit pas, les bons offices qu'il avoit rendus à l'Empereur pendant la guerre des Vandales meritoient qu'on le luy cedaſt.

Ibid.

Juſtinien traite en même temps avec Theodat.

Pendant que le Senateur Alexandre negocioit avec Amalazunte, ſes deux Collegues Hypatius & Demetrius s'eſtoient abouchez ſecretement avec le Prince Theodat: il eſtoit fils d'une ſœur du feu Roy Theodoric & Seigneur de preſque toute la Toſcane où il faiſoit de grandes vexations. Ce Prince pour ſe vanger d'Amalazunte qu'il haïſſoit, parce qu'elle ſe ſervoit de temps en temps de ſon autorité pour reprimer ſes violences, s'offrit de vendre cette Province à l'Empereur, à condition d'eſtre reçû dans le Senat de Conſtantinople avec la liberté d'y vivre le reſte de ſes jours: ainſi tout conſpiroit à faire réüſſir les deſſeins de Juſtinien.

Ibid.

Il apprit avec bien de la joye de ſi heureuſes nouvelles, & fit partir un fameux

Procop. meux Avocat ou Orateur de Conſtantinople nommé Pierre homme d'un talent rare pour la negociation, avec ordre de ratifier en ſecret le Traité fait avec Amalazunte, & en même temps celuy qui avoit eſté auſſi conclu avec Theodat, couvrant encore ſon voyage du pretexte de redemander le Fort de Lilybée.

Mort d'Athalaric. Mais la mort d'Athalaric arrivée ſur ces entrefaites fit changer de face aux affaires. Amalazunte à qui cette mort plus prompte qu'on n'avoit crû, n'avoit pas donné le temps d'amener les choſes au point où elle les vouloit conduire, fut obligée de prendre de nouvelles meſures: & voicy celles qu'elle prit.

An. 534.

Amalazunte fait reconnoiſtre Theodat Roy d'Italie. Comme elle ne pouvoit ſe reſoudre à quitter le gouvernement d'un Etat qu'elle n'auroit pû que difficilement retenir, elle ſe détermina à faire un Roy, à condition qu'il luy en laiſſeroit l'autorité & la puiſſance. Elle jetta pour cela les yeux ſur Theodat, dont la meilleure qualité eſtoit de ſçavoir bien le Latin & la Philoſophie de Platon; mais qui ne ſçavoit ce que c'eſtoit que la guerre & le gouvernement, & qu'elle connoiſſoit pour un homme fort lâche qui n'aimoit que l'oiſiveté & l'argent.

Cap. 4.

L'ayant fait venir, elle luy dit que la mort du Roy ſon fils ne l'avoit point ſurpriſe, que les Medecins depuis long-temps l'avoient aſſûrée qu'il ne pouvoit pas aller loin; que depuis ce temps-là ayant eu deſſein de conſerver la Couronne dans la famille du grand Theodoric, dont luy ſeul reſtoit après la mort du Roy, ſa ſeule crainte avoit toûjours eſté qu'il ne s'en rendiſt indigne en s'attirant le mépris ou la haine des Oſtrogots; que c'eſtoit dans cette veuë qu'elle avoit quelquefois employé la ſeverité à ſon égard pour adoucir l'eſprit de ceux qui ſe plaignoient de luy, & pour luy faire prendre une meilleure conduite; qu'elle y avoit réüſſi, & que la moderation dont il uſoit depuis quelque-temps l'avoit rendu moins deſagreable à la Nation; qu'elle avoit aſſez d'autorité & de pouvoir pour ſe l'aſſocier, & le faire reconnoiſtre Roy des Oſtrogots; qu'elle avoit déja ménagé toutes choſes pour cet effet; mais qu'elle exigeoit de luy une condition, ſçavoir que comme il n'avoit pas encore aſſez d'habileté dans le gouvernement, ni d'experience dans les affaires, il luy en laiſſât le maniement ſans le communiquer à des Miniſtres, & elle luy demanda ſon ſerment ſur cet article. Il le fit auſſi-toſt en luy donnant toutes les marques poſſibles de reconnoiſſance pour un bienfait auſſi grand que celuy-là, dont il luy eſtoit uniquement redevable.

Cette Princeſſe eſtoit trop habile pour compter beaucoup là-deſſus; mais c'eſtoit tout ce qu'elle pouvoit faire de meilleur dans l'embarras où la mort trop prompte du Roy l'avoit jettée. Elle eſperoit au moins par-là gagner du temps, & ſe donner le loiſir, au cas qu'on ne luy tînt pas parole, d'executer le traité qu'elle avoit fait avec l'Empereur pour ſa propre ſeûreté.

Ce Prince la fait arrêter. Mais Theodat ne luy laiſſa pas ce loiſir. Se reſſouvenant de la maniere haute dont elle l'avoit traité lorſqu'il eſtoit particulier, & eſtant animé par les parens de ces trois Seigneurs qu'elle avoit fait mourir peu d'années auparavant; il commença par condamner à la mort ſous divers pretextes quelques-uns de ceux qui eſtoient le plus à elle; & enfin il la fit arrêter elle-même, & la

la relegua dans un Château de Toſcane ſitué au milieu du lac Bolſene. Mais apprehendant de s'attirer par-là l'indignation de Juſtinien, dont il ſçavoit bien qu'Amalazunte eſtoit fort conſiderée, il luy envoya une Ambaſſade de deux Senateurs Romains Liberius & Opilion auſquels il joignit encore quelques perſonnes conſiderables, leur donnant ordre d'aſſeûrer l'Empereur qu'il en uſoit bien avec cette Princeſſe; & il la contraignit d'écrire elle-même à l'Empereur qu'elle eſtoit contente, & n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre. An. 534. *Ibid.*

Pierre l'Envoyé de Juſtinien avoit appris en chemin la mort d'Athalaric & l'élection de Theodat, par ceux qu'Amalazunte envoyoit à Conſtantinople pour en donner avis. Il avoit rencontré auſſi quelque-temps après les Ambaſſadeurs de Theodat, avec leſquels il eut quelques entretiens ſur l'état preſent des choſes; & il jugea à propos de s'arreſter à Aulon Ville maritime de Macedoine ſur le Golphe Ionien, & d'y attendre de nouvelles inſtructions de ſon Maiſtre pour l'Italie.

Theodat ne fut pas ſervi par ſes Ambaſſadeurs à Conſtantinople ſelon ſon intention. Tous, excepté Opilion, dirent à l'Empereur les choſes comme elles eſtoient; & luy repreſenterent qu'Amalazunte n'avoit rien fait qui meritaſt le traitement dont uſoit à ſon égard celuy qu'elle avoit élevé ſur le Thrône. Surquoy Juſtinien envoya ordre à ſon Ambaſſadeur de continuer ſon voyage avec une lettre pour Amalazunte, par laquelle il l'aſſeûroit de ſa protection; & l'Ambaſſadeur devoit dire à Theodat & declarer aux Oſtrogots le contenu de cette lettre avec les intentions de ſon Maiſtre ſur la liberté de la Princeſſe. Mais Amalazunte n'eſtoit plus en vie quand il arriva en Italie, Theodat l'ayant fait mourir à la ſollicitation de ceux qui l'avoient engagé à la mettre en priſon; de maniere que l'Envoyé de Juſtinien n'eut plus rien autre choſe à faire qu'à informer Theodat de la colere de l'Empereur, & à le menacer d'une guerre qui l'alloit perdre. Ce lâche Prince en demeura ſi épouvanté, que ſon unique ſoin fut de tâcher de perſuader à l'Ambaſſadeur qu'il n'eſtoit point l'auteur de cette mort, & qu'on l'avoit forcé d'y ſouſcrire. *Enſuite il la fait mourir.*

C'eſt Procope dans ſon Hiſtoire de la guerre des Gots, qui nous apprend toutes ces choſes: mais cet Hiſtorien ou mieux informé ou plus mediſant dans ſon Hiſtoire ſecrete, dit qu'Amalazunte n'eſtoit pas morte quand l'Ambaſſadeur arriva en Italie, & que ce fut luy qui engagea Theodat à la faire mourir: qu'il le fit à l'inſtigation de l'Imperatrice Theodora, qui connoiſſant les belles qualitez d'Amalazunte, fut jalouſe de ce que Juſtinien avoit tant de paſſion de la voir à Conſtantinople, & apprehenda qu'elle n'occupaſt dans l'eſprit & peut-être dans le cœur de ce Prince, la place qu'elle-même y avoit tenuë juſqu'alors.

Quoy qu'il en ſoit l'occaſion eſtoit trop belle, & Juſtinien tout fier de la conqueſte que ſon armée ſous la conduite de Beliſaire venoit de faire de l'Afrique ſur les Vandales, ſe trouvoit heureux d'avoir pour pretexte de porter ſes armes en Italie, la vengeance de la mort injuſte d'une Princeſſe innocente, à qui il avoit promis ſa protection, & il s'y prepara avec toute la diligence poſſible. *Juſtinien veut venger la mort d'Amalazunte.*

C'eſt-là où en eſtoient les choſes au commencement du regne de Theodebert,

bert, & l'année d'après la conqueſte du Royaume de Bourgogne. Il faut maintenant que je raconte la part que ce Roy & ſes oncles prirent dans cette querelle, & les avantages qu'ils en retirerent.

Il envoye des Ambaſſadeurs aux Rois François.

L'Empereur Juſtinien fut un Prince dont la politique contribua autant aux grands ſuccez de ſes armes que le courage & la conduite de ſes Generaux. Il eſtoit neveu par ſa mere de l'Empereur Juſtin, qui l'aſſocia à l'Empire ſur la fin de ſa vie. Il avoit eſté employé dans les armées ſous le Regne de ſon Predeceſſeur, & lorſque ce Prince l'aſſocia, il eſtoit actuellement Chef de la Milice Pretorienne: mais il paroît avoir eſté moins diſtingué par les vertus militaires, que par l'art de regner. Il l'étudia avec plus d'application que jamais quand il fut ſur le thrône, & ſans plus faire la guerre que par ſes Lieutenans, il gouverna de ſon cabinet ſes grands Eſtats. Ce fut avec tant de ſuccez, que peu d'Empereurs Chrétiens l'ont en cela ſurpaſſé ou même égalé: il reconquit l'Italie & l'Afrique que ſes Predeceſſeurs avoient perduës, défendit heureuſement ſes frontieres contre les inondations des Barbares; & l'on peut dire qu'il fit autant d'honneur à l'Empire en le gouvernant, que les Peuples en avoient fait à ſa maiſon, qui eſtoit très-obſcure, en y élevant ſon oncle, & luy après ſon oncle. Comme ſon deſſein eſtoit de recouvrer l'Italie, il penſa à donner de l'occupation aux Oſtrogots du coſté de l'Occident, tandis qu'il les attaqueroit d'un autre coſté avec toutes ſes forces. La diverſion la plus capable d'obliger les Oſtrogots à partager leur attention & leurs Troupes, eſtoit de leur mettre les François ſur les bras. Il envoya des Ambaſſadeurs aux trois Rois François pour leur faire part de la reſolution qu'il avoit priſe de faire la guerre aux Gots d'Italie, & des motifs qui l'y obligeoient, & pour les inviter à ſe joindre à luy. Les Ambaſſadeurs leur repreſenterent que les Gots avoient eſté de tout temps les ennemis ou couverts ou déclarés des François; & qu'outre l'intereſt commun que l'Empereur & la France avoient à les détruire, il eſtoit queſtion d'abolir dans l'Italie l'hereſie Arienne que ces barbares y avoient répanduë de tous coſtez, & qui y eſtoit depuis tant d'années la Religion dominante. Ils accompagnerent la lettre de l'Empereur de fort beaux preſens qu'ils firent à ces Princes, & d'une groſſe ſomme d'argent pour les frais de la guerre, leur en promettant beaucoup plus encore dès que l'Empereur les ſçauroit en action.

Epiſt. Juſtinian. ad Reg. Franc. apud Procop. l. 1. de bello Goth. c. 5.

Ligue entre Juſtinien & les Rois François.

Les preſens, l'argent & les promeſſes furent acceptées, & la ligue auſſitoſt concluë. Gregoire de Tours parle d'un Ambaſſadeur de France nommé Mummol envoyé par Theodebert à Conſtantinople, * & qui eſtant tombé malade à Patras Ville d'Achaïe, y fut gueri d'une maniere miraculeuſe par Saint André: il eſt fort vraiſemblable que ce traité fut le ſujet de cette Ambaſſade, & que Mummol n'y alla que pour le ratifier ou le confirmer.

Vers l'An 535.

* Lib. 1. Miracul.

Beliſaire ſe rend maiſtre de la Sicile.

Cependant Juſtinien avoit fait marcher une armée par l'Illyrie ſous la conduite du General Mundus, pour entrer dans la Dalmatie, & commencer la campagne par le ſiege de Salone, tandis que les François attaqueroient la Provence, ou entreroient par les Alpes en Italie; & Beliſaire qui avoit le commandement general des armées, eſtoit déja en mer avec une flote, où il y avoit ſept mille hommes de débarquement, qui ſelon le bruit qu'on faiſoit cou-

courir, n'eſtoient deſtinez que pour renforcer les Garniſons d'Afrique. Mais il avoit ordre de débarquer en Sicile, qui juſqu'alors avoit eſté durant la guerre des Vandales comme un entrepos des flotes de l'Empereur, où elles s'arrêtoient & prenoient des rafraîchiſſemens. Ce General devoit y reconnoiſtre la diſpoſition des habitans, s'informer de ce que les Gots y avoient de forces, & ſuppoſé qu'il crût l'entrepriſe facile, tâcher de s'en emparer; ſinon de continuer ſa route vers l'Afrique. La Sicile eſtoit ſi mal gardée, & les habitans ſi mécontens des Oſtrogots, que Beliſaire ne trouva preſque de réſiſtance qu'à Palerme qu'il força de ſe rendre, & en très-peu de temps il fut maiſtre de toute l'Iſle.

Le General Mundus bat les Oſtrogots.

Le General Mundus de ſon coſté batit les Oſtrogots en Dalmatie & prit Salone. Mais ſon fils ayant eſté tué dans un combat, & luy enſuite dans un autre, où les ennemis neanmoins furent défaits, ni les Oſtrogots, ni les Romains n'oſerent plus tenir la campagne. Les premiers ſe retirerent dans leurs Places fortes; les ſeconds ne ſe fiant pas aux habitans de Salone, abandonnerent la Ville; & n'ayant plus de General ni preſque d'Officiers, ſe retirerent en deſordre ſur les Terres de l'Empire.

L'avis de la perte de la Sicile & de Salone eſtant venu à Theodat le conſterna tellement, qu'il declara à l'Ambaſſadeur de Juſtinien, qui eſtoit demeuré juſqu'alors auprès de luy, qu'il eſtoit preſt de ceder l'Italie & tout ſon Royaume, pourveû qu'on luy permiſt de vivre en homme privé; & qu'on luy fiſt des conditions avantageuſes. L'Ambaſſadeur eſtant allé à Conſtantinople porter de ſi bonnes nouvelles, fut renvoyé auſſi-toſt pour conclure entierement cette affaire, avec ordre à Beliſaire d'entrer inceſſamment en Italie, & d'en prendre poſſeſſion au nom de l'Empereur.

Mais la nouvelle de la mort de Mundus & du deſordre de l'armée de l'Empereur en Dalmatie fit changer de reſolution à Theodat, qui au retour des Ambaſſadeurs ſe moqua d'eux & leur fit inſulte.

Les Rois de France declarent la guerre à Theodat. Gregor. Turon. l. 3. c. 31.

Cependant les Rois de France de leur coſté aſſemblerent leur armée, comme ils en eſtoient convenus avec l'Empereur, & envoyerent declarer la guerre à Theodat pour avoir fait mourir auſſi injuſtement que cruellement la Princeſſe Amalazunte leur couſine germaine. (Car elle eſtoit fille de la Sœur de Clovis que Theodorie avoit épouſée quelque temps après s'eſtre établi en Italie.) Cette dénonciation étonna fort Theodat & ſon Conſeil déja trop embaraſſez de la guerre qu'il falloit ſoûtenir contre l'Empereur. Il fut reſolu de renforcer inceſſamment les Garniſons de Provence. Theodat y envoya ce qu'il avoit de meilleures troupes; & confia à Marcias bon Capitaine, la défenſe de toute cette frontiere. Comme on vit bien cependant que les troupes qu'on donnoit à Marcias n'eſtoient pas capables de tenir contre de ſi puiſſans ennemis, on prit le parti de la négociation. On ſe reſolut d'acheter des François la paix à quelque prix que ce fuſt, & de leur offrir, outre une grande ſomme d'argent, tout ce que les Rois d'Italie poſſedoient dans les Gaules; pourveû qu'ils vouluſſent ſe joindre aux Oſtrogots contre l'Empereur. Mais Theodat n'eut pas le temps de conclure ce traité. An. 536.

Vitiges eſt mis à la place

Devenu mépriſable & en même-temps ſuſpect à ceux de ſa Nation, par quel-

de Theodat qui eſt aſſaſſiné.

quelques ſoupçons qu'ils eurent qu'il traitoit avec l'Empereur, il fut declaré dans une aſſemblée des plus conſiderables d'entre les Gots, incapable de défendre l'état dans la perilleuſe conjoncture où il ſe trouvoit; & auſſi-toſt ils éleverent à ſa place Vitigez homme d'une naiſſance obſcure, mais grand Capitaine. Il commença par ſe défaire de Theodat, qui fut pris comme il s'enfuïoit, & tué ſur le champ la troiſiéme année de ſon regne. C'eſtoit un Prince qui ne meritoit pas d'eſtre Roy, & qui ne l'euſt jamais eſté fait par Amalazunte s'il euſt merité de l'eſtre.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 11.

Vitigez marcha à Rome où il fit arreſter & mettre en lieu de ſeureté Theudegeſiſcle fils de Theodat. Il y tint un grand Conſeil de guerre, où il fit comprendre aux Oſtrogots qui le preſſoient de marcher contre Beliſaire, qu'il n'eſtoit pas encore temps de le faire; qu'on devoit ſe donner la patience de réünir toutes les forces de la Nation; que les meilleures Troupes eſtoient occupées à garder la Provence contre les François; qu'il falloit avant toutes choſes faire la paix avec cette Nation; & que quand tout ſeroit en ſeûreté de ce coſté-là, il ne ſeroit pas long-temps ſans leur faire voir l'ennemi.

Ibid.

Il épouſe la Princeſſe Matazunte.

Il partit peu de temps après de Rome ayant tâché de faire comprendre au Pape Sylvere, au Senat & aux principaux du peuple qu'il avoit aſſemblez, l'intereſt qu'ils avoient tous à demeurer ſous la domination des Oſtrogots, & à ne pas retomber ſous la puiſſance de l'Empereur d'Orient. Il y laiſſa une Garniſon de quatre mille hommes, & prit avec luy pluſieurs Senateurs pour ſervir d'oſtages & de gages de la fidelité des autres. Il vint à Ravenne, où il épouſa la Princeſſe Matazunte fille d'Amalazunte, pour ſe faire honneur de cette alliance, & regarder par les Oſtrogots, comme adopté dans la famille du grand Theodoric ſi chere à toute la Nation. Il s'y fit joindre par toutes les troupes qui eſtoient diſperſées en divers endroits, excepté par celles qui eſtoient ſous le commandement de Marcias en Provence, pour veiller ſur les deſſeins & les démarches des Princes François.

Ep. Theodeberti ad Juſtinian. apud du Cheſne, P. 63.

La propoſition que Theodat avoit faite à ces Princes, avoit déja un peu rallenti l'ardeur que l'argent & les autres préſens de l'Empereur leur avoient inſpirée contre les Oſtrogots, & les tenoit en balance. Le Comte André, eſtant venu ſur ces entrefaites trouver Theodebert de la part de l'Empereur, le mit dans l'embarras. Entre autres nouveaux témoignages d'amitié qu'il luy apporta de la part de ce Prince, il luy apprit qu'il en avoit eſté adopté. Cette adoption, comme j'ay déja dit, eſtoit une pure marque d'amitié & d'eſtime, qui ne donnoit aucun droit à la ſucceſſion de l'Empereur qui adoptoit. L'Envoyé eſtoit chargé de luy demander trois mille hommes pour les faire marcher inceſſamment en Italie, afin d'y joindre Bregantinus un des Generaux de l'armée de l'Empereur. Theodebert récrivit à Juſtinien; & parmi les titres qu'il luy donnoit au commencement de ſa réponſe, il ajoûtoit celuy de Pere en reconnoiſſance de ſon adoption: mais pour les trois mille hommes, il luy diſoit que deux raiſons l'avoient empêché de les faire partir. La premiere, que le Comte André n'eſtoit arrivé que le vingtiéme Septembre, & par conſéquent trop tard pour faire paſſer les Alpes à ces troupes. Il ne marquoit point la ſeconde raiſon; il diſoit ſeulement que le Comte la luy diroit de bouche. Il promet-

mettoit en general de donner toûjours des marques de l'attachement qu'il avoit pour l'Empire; pourveu que l'Empereur de ſon coſté eut l'égard qu'il devoit avoir aux intereſts de ſes Alliez. Cela vouloit dire ſans doute, qu'il falloit que l'Empereur conſentît que les François euſſent quelque part aux conqueſtes que l'on feroit en Italie; car, comme nous verrons dans la ſuite, ce fut toûjours le but de Theodebert de pouvoir y mettre le pied. Ainſi tout le ſervice que les François rendirent alors à l'Empereur contre les Oſtrogots, ſe réduiſit à attirer & à occuper de ce coſté-là une partie de leurs troupes, ſans faire aucune entrepriſe conſidérable.

Il céde la Provence aux Rois François.

Vitigez cependant averti des négociations de l'Empereur avec les François, fut d'avis de pourſuivre le deſſein de Theodat; & fit conſentir les Oſtrogots, quelque repugnance qu'ils y euſſent, à leur céder la Provence, & toutes les autres Villes qu'ils poſſédoient dans les Gaules, veû l'impoſſibilité qu'il y avoit à ſouſtenir en même-temps les deux guerres; & il les aſſeura que quand il auroit une fois chaſſé les Grecs d'Italie, il trouveroit bien moyen de reprendre ce que la néceſſité l'obligeoit d'abandonner.

Cette reſolution eſtant priſe on députa vers les trois Princes François, pour leur faire les mêmes propoſitions que Theodat leur avoit déja faites. Ils les accepterent, & promirent d'envoyer du ſecours aux Oſtrogots, non pas ouvertement, mais ſous-main, à cauſe du traité contraire qu'ils avoient fait avec l'Empereur; & dirent que pour la même raiſon ce ne ſeroit pas des François qu'ils envoyeroient, mais des troupes levées chez les autres peuples qui leur eſtoient ſoûmis.

Procop. l. 2. de Bel. Goth.

Le traité eſtant ſigné de part & d'autre, Marcias qui commandoit pour les Oſtrogots en deçà des Alpes, retira toutes ſes troupes tant de Provence que des autres lieux cédez, pour aller joindre Vitigez: Et les Rois François partagerent entre eux l'argent que ce Prince leur avoit envoyé, & tant de belles Villes qui leur avoient couſté ſi peu.

Vers l'An 536.

Quelques médailles de ce temps-là, & quelques autres anciens monumens * nous apprennent que Childebert eut Arles dans ſon partage; & que Marſeille fut dans celuy de Clotaire. L'Hiſtoire ne nous dit rien plus en détail de cette augmentation de l'Empire des François, qui s'étendit par-là juſqu'aux Alpes maritimes, & juſqu'à la Mer Méditerranée.

Virgilius Papa epiſt. ad Auxanium.

Theodebert fit encore une nouvelle acquiſition en cette rencontre. Il s'aviſa de faire valoir un droit qu'il prétendoit avoir ſur une partie des Alpes Rhetiques, aujourd'huy les montagnes des Griſons, ou du moins ſur les peuples qui les habitoient. Ce droit eſtoit que Clovis ſon ayeul, après la bataille de Tolbiac s'eſtant rendu maiſtre de tout le païs des Allemans, qui demeuroient entre le Rhin, le Mein & le Danube, une partie de cette Nation s'eſtoit refu-

Il céde auſſi à Theodebert les Alpes Rhetiques.

* Bouterouë, Recherches curieuſes des Monnoyes de France: Le Blanc Traité Hiſtorique des Monnoyes de France. La vie de S. Cyprien Evêque de Toulon.

refugiée dans ces montagnes, où Theodoric Roy des Gots les receut, & obtint de Clovis qu'il les laiſſeroit en repos. Ils y eſtoient demeurez juſques à ce temps-là. Theodebert prétendit qu'eſtant Souverain du reſte de la Nation, ceux-cy devoient auſſi le reconnoiſtre pour leur Roy. Les Oſtrogots qui vouloient la paix avec luy à quelque prix que ce fuſt, luy paſſerent encore cet article, & luy abandonnerent ce païs *. Ainſi la politique, qui a toûjours beaucoup plus en veuë l'utile que l'honneſte, ſe fait une loy de tirer tous les avantages poſſibles de la diſgrace des malheureux.

Agathias l. 1.

Progrez de Beliſaire en Italie.

Pendant que Vitigez ſe preparoit ainſi à la guerre, Beliſaire la faiſoit actuellement avec beaucoup de ſuccès. Un peu avant la mort de Theodat il avoit pris Naples, où la garniſon avoit eſté paſſée au fil de l'épée, & la ville de Cumes, qui eſtoient les deux uniques places fortifiées pour la défenſe de la Champagne d'Italie. Enſuite par le moyen des intelligences qu'il avoit dans Rome avec le Pape Sylvere, & quelques autres des principaux habitans, il y fut receu ſans coup ferir: la garniſon que Vitigez y avoit miſe après ſon élection, ne ſe trouvant pas aſſez nombreuſe pour réſiſter en même-temps à une armée, & contenir le peuple déterminé à recevoir les troupes de l'Empereur; de ſorte qu'elle capitula pour ſe retirer en ſeureté.

Ainſi Rome, ſoixante ans après qu'Odoacre Roy des Erules s'en fut rendu maiſtre, revint ſous la domination de l'Empereur d'Orient le neuviéme de Decembre de l'année 536. qui fut la dixiéme du regne de Juſtinien. * Le Samnium, la Calabre, la Pouille, & preſque tous les bords de la mer s'eſtoient rendus à l'approche de l'armée Imperiale: Beliſaire avoit auſſi envoyé quelques détachemens dans la Toſcane; mais ſa principale application eſtoit à mettre Rome en eſtat de ſouſtenir un ſiege, prévoyant bien que Vitigez feroit de ce coſté-là ſes premiers efforts dès qu'il auroit raſſemblé toutes ſes forces.

Procop. l. 1. de Bello Goth. c. 14.

Vitigez met le ſiege devant Rome, & le leve.

Ce fut en effet le parti que prit ce nouveau Roy des Oſtrogots, qui après avoir fait de nouvelles levées, tiré une partie des garniſons des Villes les moins expoſées, receu celles des quartiers d'Italie les plus éloignez qu'il ne pouvoit pas garder, rappellé celles de Provence, ſe trouva à la teſte d'une armée de cent cinquante mille hommes, avec laquelle il alla mettre le ſiege devant Rome, qui fut ſouſtenu un an entier par Beliſaire, & enfin levé. Ce ſiege eſt une des plus belles parties de l'Hiſtoire Romaine de ce temps-là. On y voit tout

* Je ſçay bien que le Traducteur d'Agathias, M. de Valois & d'autres Modernes ont entendu cet Hiſtorien en ce ſens, que les Gots avoient obligé les Allemans à quitter les Alpes & à retourner dans leur ancien pays, pour y vivre avec leurs autres compatriotes ſoumis à la domination de Theodebert. Mais il me ſemble qu'en liſant attentivement le Texte Grec de ces Auteurs, il paroit plus vraiſemblable que les Gots cederent à Theodebert le pays même, c'eſt-à-dire, les Alpes Rhetiques. Et en effet Procope l. 2. *de Bello Got.* appelle Milan le boulevard de l'Empire contre les François. Or ſi les François n'avoient pas eſté maiſtres des Alpes Rhetiques, ils auroient eſté fort éloignez de cette Ville.

† Dans Procope l. 2. *de Bel. Got.* cap. 14. il y a, que Rome ne fut remiſe ſous l'obéiſſance de l'Empereur que l'onziéme année de ſon regne ἰνδίκατον ἔτος. Je croy qu'il faut lire δέκατον au lieu d'ἰνδίκατον; car Juſtinien ne fut Empereur & aſſocié par ſon oncle Juſtin, que l'an 527. au mois d'Avril ſous le Conſulat de Mavortius; & de là à 536. au mois de Decembre il n'y a gueres que neuf ans & demi. C'eſt donc la dixiéme année de Juſtinien & non pas l'onziéme.

tout ce que peuvent produire de beau en une occaſion de cette importance, la vaillance, la prudence, la fermeté, la conſtance, l'habileté dans l'art militaire, qualitez que Beliſaire enfermé dans la place pour la deffendre, poſſedoit au ſouverain degré, & qui n'eſtoient gueres moindres dans le Roy des Gots qui l'attaquoit. Les particularitez en ſont rapportées par l'Hiſtorien Procope, qui y eſtoit auprès de Beliſaire; mais ce détail m'écarteroit trop de mon ſujet, qui ne m'oblige, ou pluſtoſt, qui ne me permet de toucher cette guerre qu'autant qu'il en eſt beſoin, pour marquer la part que les François y eurent dans ſes commencemens, & dans tout le temps qu'elle dura. An. 537. L. 2. de Bel. Goth.

Ils en eurent beaucoup dans un grand échec que receurent les Romains, qui conſola un peu Vitigez de la levée du ſiege de Rome, & des autres malheurs qui la ſuivirent. Quelque temps avant qu'il le levât, Dacius Evêque de Milan & les principaux citoyens de cette grande Ville encore plus conſiderable en ce temps-là qu'elle ne l'eſt aujourd'huy, voulurent à l'exemple des Romains ſecouër le joug des Barbares & de l'Arianiſme. Ils firent dire à Beliſaire, que pour peu qu'il leur envoyaſt de ſecours, ils eſtoient en eſtat de mettre leur Ville en liberté, & de chaſſer les Oſtrogots de toute la Ligurie. Beliſaire leur promit de leur en envoyer le pluſtoſt qu'il luy ſeroit poſſible; & il le fit ſitoſt que les Oſtrogots ſe furent retirez de devant Rome.

Il détacha mille hommes ſous la conduite du General Mundilas, qui après avoir débarqué à Genes, paſſé le Pô auprès de Pavie, mis en déroute un corps de Gots qui eſtoit ſorti de cette Ville pour le charger, entra dans Milan ſans reſiſtance, & y receut au nom de l'Empereur les hommages de tout le Païs. Cap. 22.

Vitigez reſſentit vivement cette perte; mais il ne deſeſpera pas de la réparer. Il fit avancer un aſſez grand nombre de troupes ſous le commandement d'un de ſes Generaux nommé Vraya fils de ſa ſœur; & luy ordonna de joindre inceſſamment dix mille Bourguignons que le Roy Theodebert envoyoit à ſon ſecours, & qui devoient ſe rendre aux environs de Milan. Theodebert ſatisfaiſoit par-là au traité que luy & ſes oncles avoient fait avec Vitigez pour la Provence, & prétendoit ne pas contrevenir à celuy qu'il avoit fait avec l'Empereur, avec qui il eſtoit convenu que les François ne ſe joindroient point aux Gots contre luy: les Bourguignons n'eſtant pas réputez François; & de plus, pour ſauver encore mieux les apparences, non ſeulement ils ne marchoient point ſous les étendards de France; mais même ils n'en avoient aucun; allant par troupes & débandez, faiſant ſemblant d'aller d'eux-mêmes en Italie & ſans aveu de leur Prince. Cela ſervit encore à couvrir leur marche; & Mundilas fut fort ſurpris de ſe voir tout d'un coup aſſiegé dans Milan par tant de troupes, qui arrivoient de tous coſtez au camp des Gots. *Il aſſiege Milan.* *Ibid.*

Il en fut d'autant plus inquiet, qu'il y avoit très-peu de vivres dans la Ville, n'ayant pas eu le temps de la ravitailler, & qu'il s'y trouva renfermé avec trois cens ſoldats ſeulement, ayant diſtribué le reſte dans Bergame, Come, Novare & quelques autres places qu'il avoit trouvées ſans garniſon, & qui s'eſtoient données à luy. De ſorte que les habitans de Milan furent obligez de partager les gardes & les autres travaux militaires avec les ſoldats. An. 538.

Ce ſiege fut commencé au milieu de l'hyver, & continué malgré la rigueur

de la ſaiſon. Beliſaire n'eut pas pluſtoſt avis du danger où Milan eſtoit, qu'il détacha deux de ſes Lieutenans, l'un nommé Martin, & l'autre Uliaris, avec un fort gros corps de troupes pour aller au ſecours de la place. Ils marcherent & ſe camperent ſur le Pô à une journée du camp ennemi, pour déliberer s'ils hazarderoient le paſſage ou non, & laiſſerent couler pluſieurs jours dans cette incertitude. Mundilas ayant ſceu leur arrivée leur envoya un brave ſoldat qui paſſa au travers du camp des Gots, parvint juſques un bord de la riviere, & la traverſa à la nage malgré le froid qu'il faiſoit alors.

Eſtant arrivé au camp des Romains, il expoſa à Martin & à Uliaris l'extremité où Milan & les ſoldats de l'Empereur eſtoient réduits avec leur General; de quelle importance il eſtoit de ne pas laiſſer prendre cette place la plus conſiderable d'Italie après Rome, & le boulevard de l'Empire contre les François. Après l'avoir écouté ils le renvoyerent avec promeſſe de le ſuivre au pluſtoſt. L'aſſeurance qu'il en donna de leur part aux habitans de Milan, les remplit de joye & d'eſperance.

Cap. 21. Mais on ne leur tint pas parole. L'armée refuſa de paſſer la riviere: au moins Martin l'un des Commandans l'écrivit-il ainſi à Beliſaire, en luy repreſentant en même-temps qu'en effet la partie n'eſtoit pas égale, & que l'armée des Gots augmentée de celle des Bourguignons eſtoit devenuë ſi forte, qu'ils ne pouvoient les attaquer ſans témérité avec le peu de monde qu'ils avoient. Ce retardement, & quelques autres obſtacles qui ſurvinrent, furent la cauſe de la perte de cette malheureuſe Ville.

La diſette de vivres avoit déja reduit la garniſon & les habitans à manger les chiens, les rats & les autres choſes dont on auroit horreur hors de la néceſſité de mourir de faim. Les aſſiegeans qui en eſtoient parfaitement informez, firent propoſer à Mundilas de ſe rendre, luy promettant de ne luy faire ny à ſes ſoldats aucune violence. Il demanda la même capitulation pour les habitans; mais on la luy refuſa.

Sur quoy ayant aſſemblé ſes ſoldats, il leur propoſa un expédient pour ſe tirer des mains des Oſtrogots & des Bourguignons; mais qui eſtoit fort dan-
Ibid. gereux. „ Pourrons-nous, leur dit-il, nous reſoudre à nous rendre priſon-
„ niers de guerre entre les mains de ces Barbares, & à voir égorger à nos
„ yeux tous ces pauvres citoyens, qui ne ſont réduits à cette extremité que
„ par l'amour & la fidelité qu'ils ont eû pour nous. Mon avis, continua-t-il,
„ eſt que nous faſſions tous une ſortie ſur les ennemis qui ne s'attendent à rien
„ moins; & que ſans ſonger à rentrer dans la Ville, nous nous faſſions l'épée
„ à la main un paſſage au travers de leur camp. Peut-eſtre y réüſſirons-nous:
„ mais noſtre pis aller ſera de périr glorieuſement; ce qui, ſelon moy, eſt pré-
„ ſérable à une dure & honteuſe captivité.

Cette ville ſe rend, & eſt entierement detruite. Les ſoldats abattus & affoiblis de fatigues & de faim ne ſe ſentirent pas autant de grandeur d'ame que leur Capitaine; & l'obligerent à recevoir les offres des ennemis. La Ville fut donc renduë à diſcrétion, excepté qu'on accordoit la vie au Commandant & aux Soldats pour demeurer priſonniers de guerre. Les vainqueurs uſerent de tout leur droit: non ſeulement ils pillerent la Ville; mais encore ils maſſacrerent tout ce qui s'y trouva d'hommes & d'enfans

ſans maſles, dont le nombre monta juſqu'à trois cens mille; toutes les femmes & les filles furent faites eſclaves, & on les donna aux Bourguignons pour recompenſe du ſervice qu'ils avoient rendu au ſiege. Reparatus Préfet du Prétoire fut mis en pieces, & ſes membres déchirez furent jettez aux chiens. La Ville fut raſée & réduite en cendres. Enſuite toutes les autres Villes voiſines ſe rendirent par compoſition; & toute la Ligurie retourna ſous la puiſſance des Gots.

Negociations entre Juſtinien & Vitigez.

Quelques ſervices que les Bourguignons euſſent rendus à Vitigez au ſiege de Milan, & dans la réduction de toute la Ligurie, ils commirent tant de violences, & parurent ſi peu capables de diſcipline, qu'il aima mieux les congédier que les retenir. Il avoit même experimenté ſi peu de droiture dans la conduite des Princes François pour l'execution du traité, qu'il reſolut de ſe paſſer d'eux, & il les pria ſeulement de demeurer neutres dans les affaires d'Italie ſans ſe liguer avec l'Empereur. Il fit ſonder le Roy de la Nation des Lombards dans la Pannonie; mais il le trouva tout à fait dans les intereſts de ſon ennemi. Il eut enfin recours à Choſroez Roy de Perſe qu'il trouva aſſez diſpoſé à rompre avec l'Empire. Juſtinien en ayant eſté informé penſa à finir au pluſtoſt la guerre d'Italie: & comme durant le ſiege de Rome, où il y eut pour quelque-temps une ſuſpenſion d'armes, Vitigez avoit envoyé à Conſtantinople des Ambaſſadeurs pour faire des propoſitions de paix; Juſtinien commença à les écoûter plus favorablement, & en les luy renvoyant il promit de nommer des Plenipotentiaires qui ſe rendroient inceſſamment à Ravenne pour traiter avec luy. Deſorte que le reſte de cette année ſe paſſa preſque tout en négociations, qui furent pourtant ſans effet.

Cap. 22.

An. 539.

Mais l'année ſuivante la guerre ſe ralluma plus fortement que jamais; & Theodebert fit en Italie un perſonnage, à quoy ni Beliſaire ni Vitigez aſſeurément ne s'attendoient pas.

Beliſaire aſſiege Fieſoli & Oſme.

Ravenne eſtoit la capitale du Royaume des Oſtrogots, belle & grande Ville, peuplée, forte, munie de tout. C'eſtoit-là qu'eſtoient tous les threſors de Vitigez; les autres places, dont celle-cy eſtoit entourée, n'eſtoient pour la pluſpart que de petites Villes fortifiées pour la couvrir. C'eſtoit à la prendre que tendoient tous les projets de Beliſaire, comme à une conqueſte déciſive qui devoit le rendre maiſtre de toute l'Italie: mais il falloit auparavant ſe ſaiſir de deux poſtes très-difficiles à forcer. L'un eſtoit Fieſoli à l'extremité de la Toſcane entre Rome & Ravenne; & l'autre la ville d'Oſme dans la Marche d'Ancone, toutes deux bien fortifiées & deffenduës par une forte garniſon: & Vitigez avoit dit à celuy qui commandoit dans Oſme, qu'en luy confiant cette place il luy mettoit entre les mains les clefs de ſon Etat. Beliſaire ſe reſolut à attaquer en même-temps ces deux Villes. Il chargea du ſiege de Fieſoli deux de ſes Lieutenans, Juſtin & Cyprien, & fit en perſonne le ſiege d'Oſme. Il poſta un autre corps à Dertone, appellée aujourd'huy Tortone en deçà du Pô proche de cette riviere, pour obſerver les ennemis qui avoient leur armée aux environs de Milan, & les empêcher de paſſer le Pô, & en cas qu'on ne puſt pas leur fermer le paſſage, c'eſtoit pour les ſuivre & les coſtoyer toûjours, & les harceler dans leur marche.

Cap. 23.

Les François entrent en Italie.

Les choſes eſtant ainſi diſpoſées, & les deux ſieges formez qui durerent long-temps, & où il y eut bien du ſang répandu par la vigoureuſe & opiniâtre réſiſtance des aſſiegez, Urayas qui commandoit l'armée des Gots du coſté de Milan s'approcha de Pavie, paſſa enſuite le Pô, & vint ſe camper aſſez près du corps d'armée que Beliſaire avoit poſté à Tortone. Chacun en cet endroit ſe tint dans ſon camp ſans vouloir combatre: les Generaux Romains ſe contentant de couvrir les deux ſieges; & le General des Oſtrogots n'oſant hazarder une bataille, dont le mauvais ſuccès auroit eſté ſuivi de la perte du reſte de l'Italie. Ils avoient paſſé ainſi quelques mois, lorſque la nouvelle vint aux Gots qu'une groſſe armée de François eſtoit entrée en Italie.

Cap. 24

Cap. 25.

Ils en furent autant ſurpris que réjoüis, ne doutant pas que les François ayant appris l'extremité où eſtoit reduit Vitigez leur allié, ne ſe fuſſent reſolus à venir à ſon ſecours, pour luy aider à chaſſer les Grecs d'Italie. Mais ce n'eſtoit pas là tout-à-fait l'intention de Theodebert. Il avoit laiſſé juſqu'alors ces deux Nations ſe battre l'une contre l'autre, ſans ſe mettre fort en peine d'executer les traitez de ligue qu'il avoit faits avec les deux partis; & les ſçachant tous deux fort affoiblis par les combats & par les ſieges, il crut que ſurvenant là-deſſus il pourroit au moins avoir ſa part du païs, qui faiſoit le ſujet de leur querelle, & peut-eſtre donner la loy à tous les deux. Il ſe mit à la teſte de cent mille hommes preſque toute infanterie, prit ſon chemin par Suſe, entra dans ce qu'on appelle aujourd'huy le Piémont, & s'avança juſqu'à Pavie ſans faire aucun deſordre, & marchant comme ami dans le païs de ſes Alliez.

Ibid.

L'Hiſtorien Procope fait icy une deſcription des armes de l'Infanterie Françoiſe de ce temps-là, & de leur maniere de combattre, qui a aſſez de rapport à celle que Sidoine Appollinaire en avoit faite pluſieurs années auparavant, en décrivant l'irruption qu'ils firent dans les Gaules ſous Clodion. Ils n'ont, dit Procope, ni arc, ni fleche; mais un bouclier à une main & une hache en l'autre, dont le fer eſt fort gros & à deux tranchants; le manche eſt de bois & fort court; au premier ſignal du combat, dès qu'ils ſont à portée, chacun lance ſa hache contre le bouclier de celuy qu'il attaque, le caſſe, & alors mettant l'épée à la main il ſe jette ſur luy & le tuë.

Sidon. Carm. 5. Procop. c. 25.

Ils mettent en deroute les Oſtrogots.

Les François eſtant donc arrivez auprès de Pavie, les Gots les receurent avec de grandes démonſtrations d'amitié & de reconnoiſſance, comme un ſecours qui leur venoit le plus à propos du monde; & les troupes de cette Nation qui gardoient un pont du Pô que les Romains avoient fait baſtir autrefois aſſez près de cette Ville-là, les laiſſerent paſſer. Mais les François ayant fait en cet endroit main-baſſe ſur la garde du pont, ſe rendirent maiſtres du paſſage. Ce qui pût échaper d'Oſtrogots ſe ſauva à Pavie. Les François allerent de ce pas droit à l'armée des Gots, qui eſtoit campée aſſez près de-là. Urayas qui la commandoit, & qui eſtoit dans la même perſuaſion que les autres Gots, les laiſſa approcher & ſe ranger dans la plaine à meſure que les bataillons arrivoient. Mais il fut bien étonné de les voir marcher à luy en bataille, & charger ſes gens de tous coſtez. La ſurpriſe fut ſi grande, & la fuite ſi précipitée, que la plus grande partie ſe ſauva au travers du camp des Ro-

Romains, qui eſtoient, comme j'ay dit, poſtez à Tortone pour obſerver l'armée de Urayas.

Et enſuite les Romains.

Cela fit croire aux Romains que Beliſaire eſtoit venu fondre ſur le camp des Gots, & qu'il les avoit mis en déroute: de ſorte qu'ils ſe diſpoſoient à l'aller joindre, & donnoient déja ſur les fuyards. Mais ils ſe virent eux-mêmes un moment après chargez avec tant de furie par les François, qu'abandonnant leur camp & jettant leurs armes dans la campagne, ils s'enfuirent à toutes jambes juſques dans la Toſcane, d'où les Generaux donnerent avis à Beliſaire de ce qui leur eſtoit arrivé. Appendix ad Marcel. Chronic.

Ils forcent la ville de Genes.

Les François ſe répandirent dans la Ligurie & dans l'Emilie, où ils ravagerent tout; & ayant forcé la ville de Genes, la ſaccagerent & la ruinerent. Ces nouvelles inquieterent fort Beliſaire qui apprehenda d'avoir bientoſt luy-meſme cette armée victorieuſe ſur les bras, & encore plus qu'elle n'allaſt tomber ſur celle qui aſſiegeoit Fieſoli. Il prit ſes précations contre un incident ſi imprevû, & cependant écrivit à Theodebert la lettre ſuivante.

Epiſt. Beliſar. ad Theodebert. apud Procop. loc. cit.

„ Il me ſemble, illuſtre Theodebert, que la mauvaiſe foy eſt un vice bien
„ indigne d'un Prince auſſi courageux & auſſi puiſſant que vous eſtes: mais
„ de violer des traitez écrits & confirmez par ſerment, tout homme, ne fût-
„ il pas Prince, devroit en avoir honte & horreur. Vous ne pouvez pas nier
„ que vous ne terniſſiez voſtre gloire & voſtre réputation par une action de
„ cette nature. Vous avez fait une ligue offenſive avec mon Maiſtre contre
„ les Oſtrogots: vous vous eſtes depuis contenté de garder la neutralité; &
„ maintenant vous venez nous attaquer avec une armée. Souvenez-vous,
„ Prince, de la qualité de celuy que vous outragez par ce procedé, qu'un
„ Empereur puiſſant ſera bien-toſt en eſtat de s'en venger; contentez-vous
„ de ce que vous poſſedez, & en envahiſſant le bien d'autruy ne vous expo-
„ ſez pas à perdre peut-eſtre le voſtre.

Theodebert ramene ſon armée en France.

Cette lettre, ſelon toutes les apparences, auroit fait peu d'impreſſion ſur l'eſprit de Theodebert Prince infiniment fier, & qui affecta ſur tout de l'eſtre toûjours à l'égard de l'Empereur de Conſtantinople: Mais un motif plus puiſſant l'obligea, malgré qu'il en euſt, de retourner ſur ſes pas.

En entrant en Italie il la trouva toute ruinée par les marches des armées, & par les courſes continuelles des deux partis; de ſorte que le pain commença à luy manquer. Les beſtiaux, dont la campagne n'eſtoit pas encore entierement dépeuplée, & dont il faiſoit venir des convois de France, ſuppléoient en quelque façon à cette diſette; mais une telle nourriture toute ſeule, les ſoldats ne beuvant avec cela que de l'eau, cauſa une diſſenterie dans l'armée qui faiſoit mourir beaucoup de monde. Après qu'ils eurent défait les Gots & les Romains, ils s'emparerent de leurs magaſins & de leurs proviſions; mais tout cela fut bientoſt conſumé, de maniere que le Roy jugea à propos de ramener ſon armée, qui toute chargée de richeſſes qu'elle eſtoit, commençoit à murmurer, & dont le tiers avoit peri quand elle rentra en France.

Il laiſſa cependant un de ſes Capitaines nommé Bucelin à la garde de quelques poſtes au delà des Alpes; & ce Capitaine continua à faire des courſes dans l'Italie, d'où il faiſoit de temps en temps paſſer quantité de butin en France. Paulus Longobard. l. 2. cap. 2. Gregor. Tur. l. 3. c. 32.

C'eſt-

C'eſt-là à quoy aboutit toute cette expedition, dont Theodebert cependant ſe fit un grand honneur à cauſe de la victoire remportée ſur l'armée des Gots & ſur celle des Romains, & de la priſe de Genes. Car il me paroiſt preſque certain que ce ſont ces victoires qui ſont marquées ſur les médailles que nous avons de ce Prince, qui ont tant exercé les conjectures des ſçavans de noſtre temps; & ſur leſquelles j'eſpere dire ailleurs quelque choſe de plus ſolide & de plus vray que les autres. Ce départ ſubit & ineſperé raſſeura Beliſaire, qui auroit ſans cela eſté obligé de lever les deux ſieges qu'il avoit entrepris.

Fieſoli & Oſme ſe rendent.

Procop. 2. c. 26.

D'autre part Vitigez ſe ſervit de cet incident pour s'excuſer auprès de la Garniſon d'Oſme, qui ſouffroit beaucoup & qui le preſſoit de la ſecourir. Il luy fit dire que ſans l'irruption de Theodebert il auroit déja tenté le ſecours, & que les François s'eſtant retirez, il ne tarderoit pas à marcher de ce coſté-là. Il ne le fit pas cependant, ne voyant point d'apparence d'y réüſſir: ainſi & Oſme & Fieſoli ſe rendirent par capitulation: après quoy Beliſaire ayant réüni ſes deux armées marcha droit à Ravenne pour l'aſſieger.

Beliſaire aſſiege Ravenne.

Vitigez s'y eſtoit renfermé reſolu de s'y deffendre juſqu'à l'extrémité. Car c'eſtoit-là ſa derniere reſſource. Beliſaire prit toutes les meſures poſſibles pour empêcher qu'il ne luy échapaſt. Il ordonna au Capitaine Magnus de ſe poſter ſur le Pô du coſté de Ravenne pour couper tous les convois qui pourroient venir aux Oſtrogots par cette riviere, & Vitalius qu'il avoit fait venir de Dalmatie avèc quelques troupes, eut ordre de demeurer de l'autre coſté de la riviere pour le meſme deſſein. Vitigez qui avoit bien préveu que Beliſaire commenceroit par-là, avoit ſongé à le prévenir; & ayant fait ramaſſer une très-grande quantité de bled dans la Ligurie avec toutes ſortes d'autres munitions, il avoit fait tranſporter tout cela dans des batteaux qu'il avoit en grand nombre ſur le Pô. Ils eſtoient en chemin pour venir à Ravenne; & ils y ſeroient arrivez avant que les détachemens de Beliſaire ſe fuſſent rendus maiſtres des bords de cette riviere, lorſqu'un malheur que la prudence humaine ne pouvoit ni prévoir ni parer, le priva d'un ſecours ſi neceſſaire.

Tout d'un coup le Pô baiſſa ſi prodigieuſement, qu'il ceſſa d'eſtre navigable; ce qui n'avoit point eſté veû de memoire d'homme. Les ennemis ſurvenant là-deſſus ſe ſaiſirent des batteaux; & peu de jours après le fleuve croiſſant tout de nouveau, & ſe remettant en ſon premier eſtat, en facilita le tranſport juſque dans le camp des Romains. Ainſi Vitigez qui ne pouvoit non plus rien attendre du coſté de la Mer, dont Beliſaire eſtoit auſſi le maiſtre, ſe trouva en peu de temps réduit à la derniere extremité; & regarda cette eſpece de prodige, comme une marque que le Ciel eſtoit preſt de l'abandonner entierement à ſa mauvaiſe fortune.

Les Rois de France offrent du ſecours à Vitigez.

Les Rois de France avertis de l'état fâcheux où eſtoit Vitigez, eſpererent encore pouvoir en tirer quelque avantage. Ils firent marcher une nouvelle armée du coſté des Alpes; & dépêcherent vers ce Roy pour luy offrir du ſecours. Ceux qu'ils envoyerent trouverent moyen de paſſer au travers du camp des aſſiegeans, & de ſe couler dans Ravenne. Beliſaire en fut averti, & pour traverſer une négociation dont il prevoyoit les fâcheuſes ſuites, il fit luy-même

me demander une conférence à Vitigez, qui l'accepta, & permit à Theodoſe Intendant de la Maiſon de ce General, d'entrer dans la Ville.

Les Envoyez de France aſſeûrerent Vitigez que leurs maiſtres eſtoient entierement dans ſes intereſts, & luy dirent que l'état où ils ſçavoient qu'il eſtoit, leur donnoit beaucoup d'inquietude; qu'ils venoient de leur part avec ordre de luy faire offre de toutes les forces des trois Royaumes de France pour le tirer de cette extrémité; qu'il pouvoit compter ſur cinq cens mille hommes; que de peur que le retardement n'empiraſt les affaires, ils avoient toûjours fait marcher les troupes; & qu'une armée nombreuſe eſtoit ſur le point de paſſer les Alpes; qu'il eſtoit temps qu'il ſongeaſt à éviter la ſervitude où il eſtoit preſt de tomber; qu'à moins que de vouloir périr, c'eſtoit pour luy une neceſſité ou de s'accommoder avec l'Empereur, ou de recevoir le ſecours des François; que l'état où il eſtoit réduit ne luy permettoit d'eſperer que des conditions fort dures du coſté de l'Empereur; que peut-eſtre même on ne les exécuteroit pas; & qu'au contraire, pour peu qu'il vouluſt faire part de l'Italie aux François, il ſe verroit bien-toſt en liberté, & en état d'en chaſſer ces ennemis inſolents, qui n'oſeroient paroiſtre devant luy quand il ſeroit uni aux François; qu'au reſte les Rois leurs Maîtres ne voyoient pas volontiers l'Empereur ſe rapprocher ſi fort des Gaules; que ſi les Oſtrogots prenoient le parti de ſe réünir avec luy, ils regarderoient cette démarche comme une déclaration de guerre, & qu'ils le prioient de ne pas prendre une réſolution qui ſeroit infailliblement funeſte à toute la Nation Gotique.

Vitigez ayant écouté tout ce diſcours, remercia les Envoyez de la bonne volonté de leurs Maiſtres, leur promit d'examiner les propoſitions qu'ils venoient de luy faire, & d'y répondre au plutoſt.

Il donna enſuite audience à Theodoſe Député de Beliſaire, à qui il expoſa les offres que les Rois de France luy faiſoient, le grand & prompt ſecours qu'il en devoit attendre, & la néceſſité où il eſperoit que les troupes de l'Empereur ſeroient bien-toſt de lever le ſiege, & d'abandonner l'Italie.

Theodoſe employa toute ſon induſtrie & toute ſon éloquence à luy montrer le peu de ſeûreté qu'il y avoit pour luy à traiter avec les François, & qu'il eſtoit de ſon avantage & de celuy de toute ſa Nation de continuer les negociations commencées avec l'Empereur, dont les Envoyez eſtoient en chemin & arriveroient bien-toſt. Il luy repreſenta qu'il avoit affaire à un General dont l'habileté ſuppléeroit au nombre des troupes, comme les Gots l'avoient aſſez connu par leur propre expérience; que l'Empire eſtoit plus grand & plus peuplé que la France, & qu'il ne tenoit qu'à l'Empereur d'avoir ſur pied vingt fois plus de troupes qu'il n'en avoit; que les cinq cens mille François dont on le flatoit eſtoient autant deſtinez à ſa ruine qu'à celle de ſes ennemis; que Beliſaire ſçauroit s'en garantir s'ils paſſoient les Alpes; mais que les Gots en ſeroient infailliblement opprimez; qu'il devoit ſe ſouvenir du Royaume de Turinge & de celuy de Bourgogne, que les François avoient détruits depuis peu d'années & ſoûmis à leur domination; & qu'ils avoient les meſmes deſſeins ſur la Nation des Gots. Je voudrois bien ſçavoir, continua-t-il, par quel ſerment & au nom de quel Dieu ils aſſeûreront le trait; qu'ils vous propoſent. *Ibid.*

Ibid. ſent. N'avoient-ils pas fait alliance avec vous au commencement de cette guerre? Ne l'ayoient-ils pas jurée par tout ce qu'il y a de plus ſacré? Et cependant quel ſecours en avez-vous tiré? Avez-vous déja oublié la perfidie dont ils uſerent il y a quelques mois envers vous & envers nous? lorſque ces traiſtres chargerent auprès du Pô voſtre armée & la noſtre au moment que vous & nous y penſions le moins, & que vous les regardiez comme des amis qui venoient vous ſecourir. Ils ne prennent pas meſme aujourd'huy la précaution de cacher leur deſſein. Ils vous demandent pour prix de leur ſecours une partie de l'Italie. Ils s'en ſaiſiront comme ils ont fait de la Provence que vous leur avez cédée, & vous abandonneront enſuite; ou pluſtoſt vous voyant auſſi foible que vous eſtes maintenant, ils vous accableront.

Vitigez touché de cette remontrance que la conduite paſſée des François, & des faits récents & manifeſtes rendoient pluſque plauſible, aſſembla ſon Conſeil & ſes principaux Officiers, & les pria de l'aider à ſe déterminer dans une conjoncture auſſi dangereuſe que celle où ſe trouvoit la Nation. Après avoir tout balancé, la derniere entrepriſe de Theodebert qu'ils avoient encore trop préſente à l'eſprit, leur fit voir ſi peu de ſeûreté dans la parole des François, qu'ils ne voulurent rien conclure avec eux, & il fut réſolu de continuer à traiter avec l'Empereur.

Vitigez ſe rend à Beliſaire, qui le mene à Conſtantinople.

A en juger par le ſuccès, Vitigez prit mal ſon parti; & en s'appuyant des François, il ne luy auroit pû arriver rien de pis que ce qui luy arriva de la part des Romains. Après le départ des Envoyez de France, il y eut de fréquentes négociations, par leſquelles Beliſaire amuſoit Vitigez, tandis qu'eſtant maiſtre de la campagne il s'emparoit de toutes les Places des Gots par ſes Lieutenans. Il s'appliqua plus que jamais à empeſcher que rien n'entraſt dans Ravenne; & par une intelligence qu'il eut dans la Place avec un des habitans, & meſme, comme on le crut alors, avec la Reine Matazunte que Vitigez avoit épouſée malgré elle, il fit mettre le feu à un grand Magaſin de bled que ce Prince réſervoit pour les dernieres néceſſitez de la Ville & de la Garniſon. Beliſaire gagna encore quelques Gots commandants de pluſieurs poſtes importans dans les Alpes qui ſéparent la Provence de la Ligurie, & s'en mit en poſſeſſion; & ce qui augmentoit l'importance de ces poſtes, c'eſt qu'il fermoit par ce moyen l'Italie aux Troupes Françoiſes de ce coſté-là. A la fin Vitigez ſe rendit priſonnier; & ſon regne finit avec le ſiege. Beliſaire le mena luy-même à Conſtantinople; c'eſt le ſecond Roy captif dont il fit preſent à l'Empereur ſon Maiſtre, luy ayant quelques années auparavant amené Gilimer Roy des Wandales après la conqueſte de l'Afrique. Vitigez paſſa là le reſte de ſes jours avec la qualité de Patrice & une fortune capable de ſatisfaire l'ambition d'un particulier, qui n'auroit pas eſté Roy auparavant.

An. 539.

La prompte reddition de Ravenne & de Vitigez, les poſtes que Beliſaire avoit occupez dans les Alpes, la difficulté de faire ſubſiſter une armée au-delà de ces montagnes ſans eſtre maiſtre des Rivieres & de quelques Villes conſidérables, ainſi que Theodebert l'avoit déja experimenté, empeſcherent les François d'entrer une ſeconde fois en Italie. De ſorte que pendant quelque temps ils ne ſe meſlerent point des guerres qui continuerent entre les Grecs & les Oſtrogots après le départ de Vitigez.

Mais

Mais il eſtoit difficile alors & plus qu'aujourd'huy encore de fixer les eſprits inquiets d'une Nation belliqueuſe, qui ne ſouffre la paix qu'après avoir eſté bien laſſée de la guerre. N'en ayant donc plus au dehors, ils en commencerent une au dedans du Royaume. Childebert & Clotaire ſe broüillerent enſemble pour des raiſons, dont il n'a pas plû aux Hiſtoriens de nous inſtruire, & Clotaire entra ſi avant dans le Païs de ſon frere en le ravageant, qu'il vint preſque juſqu'à l'embouchure de la Seine, vis-à-vis du Païs de Caux.

Brouilleries entre Clotaire & Childebert.

Gregor. Turon. l. 3. c. 28. Geſta Franc. c. 25.

Childebert l'y laiſſa engager, & s'eſtant fait joindre par l'armée de ſon neveu Theodebert qu'il tenoit attaché à ſon parti, vint l'y enfermer. Clotaire beaucoup moins fort que ſes ennemis n'oſa hazarder la bataille, & ſe retrancha dans une foreſt que l'Auteur *des Faits des Rois de France* appelle *Arelaunum*, aujourd'huy la foreſt de Bretone ou de Routot *, proche de la Riviere de Seine à l'oppoſite de Caudebec. Il fit abattre tout au tour de ſon camp quantité d'arbres pour en embaraſſer les approches, réſolu de s'y deffendre & d'y périr ſi on entreprenoit de l'y forcer. Il y euſt péri en effet tant les forces eſtoient inégales, ſi le Ciel ne ſe fuſt déclaré pour luy par une eſpece de prodige.

* Valois in notitia Galliarum. Vita ſancti Audoëni.

Childebert & Theodebert avoient tout preparé pour l'aſſaut, lors qu'après le lever du Soleil du jour deſtiné à cette action, il ſurvint la plus horrible tempeſte qu'on euſt jamais veûë. C'eſtoit à tous momens des éclairs & des tonneres épouventables; une pluye meſlée de grêle & meſme de pierres, ſi nous en croyons Gregoire de Tours, inondoit tout; les tentes furent renverſées & emportées par le vent & par les torrents, les Cavaliers enlevez de deſſus leurs chevaux, qui tout effarez s'échapoient dans la campagne; les Soldats conſternez ne ſçachant où ſe mettre ſe couvroient la teſte de leurs boucliers pour n'eſtre pas aſſommez par la grêle qui eſtoit d'une groſſeur extraordinaire. Enfin il y eut en cela quelque choſe de ſi ſingulier, que les deux Rois y reconnurent la main de Dieu, & luy demanderent pardon ſur le champ du deſſein qu'ils avoient formé de faire périr l'un ſon frere, & l'autre ſon oncle. Ce qui fut de ſurprenant, & ce qui confirma les Princes dans la créance que Dieu combattoit pour Clotaire, c'eſt que l'orage ne paſſa point leur camp, & que tout eſtoit tranquille dans l'autre.

Gregor. Turon. l. 3. c. 28.

L'orage eſtant paſſé, comme on fut un peu revenu de ſa frayeur, Childebert & Theodebert envoyerent faire des propoſitions de paix à Clotaire, qui les accepta, & ſe réconcilia avec eux. Tous nos Hiſtoriens ont regardé cet évenement comme un miracle obtenu par les prieres de la Sainte Reine Clotilde, qui voyant l'animoſité de ſes fils l'un contre l'autre, & la fureur avec laquelle Childebert marchoit contre Clotaire, ne ſortoit point d'auprès du tombeau de S. Martin, où elle conjuroit ce Saint Protecteur de la France de faire voir ſon pouvoir auprès de Dieu pour la réconciliation de ſes enfans. Elle eut le plaiſir d'apprendre bien-toſt que Dieu avoit exaucé ſes prieres en recevant les nouvelles de la Paix.

Leur reconciliation.

Vers l'An 540.

Une autre marque encore que cette Paix eſtoit un preſent ſingulier du Ciel, c'eſt qu'elle fut conſtante, & qu'on ne voit pas que ces Princes ſe ſoient jamais broüillez enſemble depuis ce temps-là juſqu'à la mort de Theo-

Concile d'Orleans.

debert. L'Egliſe & l'Etat ſentirent les effets de cette bonne intelligence. Il ſe tint l'année ſuivante un Concile à Orleans; ce fut le quatriéme aſſemblé en cette Ville depuis Clovis. Il eſtoit compoſé d'un grand nombre d'Evêques de l'Etat de Childebert dont Orleans faiſoit partie alors, & de celuy de Theodebert. On voit par ce Concile qu'il y avoit encore en ce temps-là en France quelques reſtes de Paganiſme. Le ſeiziéme Canon eſt contre certains Chrétiens qui faiſoient leurs ſermens en tenant les mains ſur la teſte de quelque beſte, & en invoquant dans cette ridicule cérémonie les noms de quelques Divinitez Payennes.

An. 541.

Le quinziéme eſt contre d'autres qui après le Bapteſme mangeoient de la chair des animaux immolez aux Idoles. Ce qui fait voir de plus, que non ſeulement il y avoit encore alors des François Payens meſlez parmi les Chrétiens; mais meſme que ces ſacrifices criminels n'eſtoient pas entierement abolis; & c'eſt peut-eſtre ſans raiſon que quelques-uns de nos Auteurs modernes ſe ſont fâchez contre l'Hiſtorien Procope, de ce qu'il a écrit que les François dans l'expedition d'Italie que j'ay racontée, uſerent au paſſage du Pô de certaines cérémonies auſſi ſuperſtitieuſes & auſſi payennes que cruelles. Eſt-il après tout fort ſurprenant que quarante-trois ans après la converſion de Clovis à la Religion Chrétienne, qui ne fut pas embraſſée univerſellement de toute la Nation, il ſe trouvaſt encore des Payens qui ſuiviſſent les ſuperſtitions de leurs anceſtres?

Ce fut apparemment en ce meſme temps que Childebert fit une reviſion de la Loy Salique, & qu'il l'augmenta de certains Articles que Clotaire receût auſſi dans ſon Royaume, & auſquels il en ajoûta luy-meſme d'autres depuis.

Præfat. Leg. Sal. Epilog. Leg. Sal.

Clotaire & Childebert ſe liguent contre les Viſigots.

Rien ne marque plus la ſincerité de la réconciliation de ces deux Princes que cette communication de Loix & d'Ordonnances qui paſſoient du Royaume de Paris en celuy de Soiſſons. Mais autant que cette union fut utile à la France, autant fut-elle fatale aux Viſigots du Languedoc & de l'Eſpagne, contre leſquels Clotaire & Childebert ſe liguerent peu de temps après.

Comme la Nation Gotique eſtoit voiſine de la Françoiſe & du coſté des Alpes & du coſté des Pyrenées, & l'unique dont la puiſſance puſt donner de l'ombrage à nos Rois, toute leur politique alloit à l'abbatre autant qu'il leur eſtoit poſſible. Il ſemble par toute la ſuite de l'Hiſtoire de ce temps-là qu'ils avoient comme partagé ce ſoin entre eux; que Theodebert Roy d'Auſtraſie s'eſtoit particulierement chargé de profiter des occaſions de ruiner les Gots d'Italie, & Childebert Roy de Paris ceux d'Eſpagne. Pour Clotaire Roy de Soiſſons, il n'entroit dans ces deſſeins que par un intereſt commun de famille ou de Nation; ſes Etats eſtant extrêmement éloignez des Frontieres des Oſtrogots d'Italie & des Viſigots d'Eſpagne.

Childebert qui avoit, douze ans auparavant, remporté tant de gloire à la bataille de Narbonne contre Amalaric, & fait un ſi riche butin dans le Languedoc, forma le deſſein d'aller ſe ſignaler encore en Eſpagne contre la meſme Nation, & de faire au delà des Pyrenées quelque choſe de ſemblable à ce que ſon neveu Theodebert avoit fait depuis peu d'années au delà des Alpes.

Il.

Il entra en Eſpagne avec une armée formidable vers l'an 543. Cette armée eſtoit conduite par cinq Rois François, dit un Auteur de ce Païs-là, c'eſt-à-dire, qu'outre Childebert & Clotaire qui y eſtoient en perſonne, trois jeunes Princes fils de ce dernier, s'y trouverent auſſi. Car en ce temps-là on donnoit ſouvent le nom de Roy aux enfans des Rois *. Ils prirent Pampelune ; ſe répandirent dans l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui comprenoit près des deux tiers de l'Eſpagne d'aujourd'huy, & en particulier la Biſcaye, l'Arragon & la Catalogne. Ils la ravagerent preſque toute entiere, & vinrent mettre le Siege devant Sarragoce.

Vers l'An 543. Iſidor. Hiſp. Chron. Appendix ad Chronic. Victoris Tunnenſis.

Cette Ville ſans garniſon ſe voyant à la veille d'eſtre ſaccagée comme les autres, eut recours au Ciel & à la Protection de S. Vincent Martyr ſon Patron. Le Peuple ſous le cilice & ſous la cendre après un Jeûne univerſel fit en proceſſion tout le tour de la Ville ſur les murailles, le Clergé portant en cérémonie la Tunique du Saint qu'ils invoquoient. Les femmes y eſtoient en deüil, les cheveux épars, comme ſi elles euſſent aſſiſté aux funérailles de leurs maris. Ce ſpectacle ſurprit les François, qui ne diſtinguant pas aſſez de loin la diſpoſition de cette Cérémonie, ne la prirent pas pour une Proceſſion, mais pour une aſſemblée confuſe de peuple qui préparoit quelque malefice ou quelque charme contre ceux qui les aſſiegeoient. Un Païſan eſtant ſorti de la Ville tomba entre les mains des François ; ils l'interrogerent ſur l'eſtat de la Place, & en particulier ſur ce que faiſoit ce Peuple qu'ils voyoient marcher en foule ſur les murailles. Il leur répondit qu'ils portoient en proceſſion une Relique de ſaint Vincent, en la puiſſance duquel ils ſe confioient beaucoup. Les François, dit noſtre Hiſtorien, eurent peur & ſe retirerent.

L'armée Françoiſe eſt battue à plate couture.

Gregor. Turon. l. 3. c. 29. Iſid. Hiſp. in Chron.

Mais l'Hiſtorien Got nous apprend qu'une autre cauſe de cette peur fut une armée de Viſigots, que Theudis Roy de cette Nation envoya au ſecours de la Place ſous le commandement du General Theudiſcle, qui ayant donné ſur l'armée Françoiſe la défit à platte couture. Il ſe ſaiſit en même-temps de tous les Cols des Pyrenées par où les François pouvoient retourner chez eux ; & mit les Rois & tout ce qu'ils purent raſſembler de leur défaite dans la neceſſité de périr ; ce qui fuſt infailliblement arrivé, ſi l'avarice du General Viſigot ne leur euſt facilité la retraite. Car moyennant une grande ſomme d'argent qu'on luy compta, il convint avec Childebert de retirer ſes Troupes de quelques-uns des paſſages, & de les laiſſer libres pendant un jour & une nuit. Le reſte des François qui ne purent s'échapper dans cet intervalle de temps, fut paſſé au fil de l'épée. C'eſt à quoy ſe termina cette expédition †.

† Feſtus Avienus, Marca in Marca Hiſpanica. Iſid. Hiſp. Hiſt. Goth.

Mais les François eûrent l'année d'après en Languedoc leur revenche de la honteuſe déroute d'Eſpagne. Ils attaquerent & prirent la petite Ville de Sette, ſituée ſur le Cap de meſme nom, & de laquelle on voit encore aujourd'huy les ruines.

Défaite des Viſigots à Sette.

Vers l'An 544.

* Les

* Il n'eſt pas extraordinaire aux Auteurs de ce temps-là de donner le nom de Roy aux enfans des Rois, ainſi Sigiſmond fils de Gondebaud Roy de Bourgogne, eſt appellé Roy du vivant de ſon pere, comme on le voit dans Avitus, Jornandes, Marius de Lauſane, & en pluſieurs autres exemples.

* Les Viſigots y ayant fait auſſi-toſt tranſporter par mer leur armée, reprirent la Place; mais comme le Dimanche qui ſuivit cette repriſe ils ne faiſoient point les gardes accoûtumées autour de leur camp, parce que les Soldats pour s'exempter de cette peine, diſoient que d'eſtre ſous les armes, c'eſtoit violer la ſainteté de ce jour, les François les y ſurprirent; & d'autant que dans cette attaque ils ſe trouverent ſerrez entre l'armée ennemie & la mer, le carnage en fut ſi grand & ſi univerſel, que pas un ſeul n'échapa, tout fut pris ou tué. Et c'eſt cette victoire que nous voyons marquée ſur diverſes Medailles de Clotaire frappées à Marſeille, dans l'une * deſquelles eſt d'un coſté la teſte de ce Prince, & ſur le Revers *Victoria Gothica*. La gloire d'avoir vaincu fut preſque l'unique avantage que les François en retirerent; battus en Eſpagne & vainqueurs en Languedoc, les deux Rois ſe raccommoderent avec les Viſigots, & les laiſſerent en paix.

* Vid. Pag. 89.

Cependant les troubles d'Italie continuoient. La fin du regne de Vitigez ne fut pas la fin de la guerre; mais le départ de Beliſaire fut celle des proſperitez & des victoires de l'Empereur en ce païs-là. L'avarice des Generaux qui y reſterent pour commander, & leurs jalouſies mutuelles non-ſeulement les empêcherent de détruire entierement la puiſſance des Oſtrogots que Beliſaire avoit mis ſur le penchant de ſa ruine; mais encore elles luy donnerent le temps de ſe raffermir, & de devenir tout de nouveau redoutable à l'Empire.

Les Oſtrogots en profiterent mal d'abord; & leurs diviſions ſeules ſuffiſoient pour les perdre. Ils eûrent trois Rois les uns après les autres en moins de dix-huit mois, dont les deux premiers furent aſſaſſinez; mais enfin ils s'en tinrent au troiſiéme & avec raiſon. C'eſtoit le fameux Totila, que quelques-uns ont appellé Baduila, l'unique ſucceſſeur de Theodoric qui luy ait reſſemblé en équité, en moderation, en prudence, en bonheur, en courage & en habileté dans la guerre.

Totila retablit les affaires des Oſtrogots.

En très-peu de temps il reprit ſur les Romains quantité de Villes & pluſieurs Provinces, gagna des batailles, & ſe rendit maiſtre de Rome, qu'il abandonna après l'avoir pillée, & en avoir abbatu une grande partie des murailles. Il emmena avec luy les Senateurs, en fit ſortir tous les habitans, & la laiſſa en cet eſtat à Beliſaire, que l'Empereur avoit eſté obligé de renvoyer en Italie pour arreſter la rapidité des victoires de ce nouveau Conquerant. Ce fut dans cette conjoncture que Juſtinien & Totila tâcherent encore chacun de leur

Marius in Chronico.

* Dans Iſidore de Seville il y a *Septam Oppidum*. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit Ceuta en Afrique, cela n'eſt pas ſoûtenable. Les Viſigots ne poſſedoient rien en Afrique dont l'Empereur Juſtinien étoit le maiſtre. Et les François dont Iſidore de Seville parle icy, ne pouvoient pas avoir pris Ceuta. Ce *Septa* donc eſt la Ville de Sette en Languedoc qui appartenoit aux Viſigots. Strabon appelle le Cap de Sette Mons *Setius*: mais il n'eſt pas ſurprenant, qu'en cinq cens ans, ce nom ait eſté changé en celuy de *Septius*, & Settia ou Setta en celuy de Septa. Encore aujourd'huy dans quelques Cartes d'Eſpagne le Cap de Sette eſt appellé *Monte Septa* comme la Ville qui y eſtoit baſtie eſt appellée par l'ancien Auteur Eſpagnol que je cite *Septa Oppidum*. Bernard Guido Evéque de Lodeve, qui vivoit il y a quatre cens ans, dit que la Septimanie tiroit ſon nom du Cap de Sette. Je ne croy pas ſa conjecture veritable: mais elle prouve que de ſon temps le nom de *Septa*, ſignifioit en Latin Sette, & cette conjecture ſuppoſe, qu'il avoit lû dans les anciens Auteurs ce meſme nom pour ſignifier Sette.

leur coſté d'attirer les François dans leur parti, ou au moins de les empeſcher d'entrer dans le parti contraire.

Quelque ceſſion que les Oſtrogots eûſſent faite de la Provence aux François, l'Empereur avoit toûjours des prétentions ſur ce Païs; parce que, ſelon luy, ceux qui en avoient ainſi diſpoſé, n'en eſtoient pas les légitimes maiſtres, mais des uſurpateurs qui l'avoient injuſtement enlevée à l'Empire Romain; de ſorte qu'en toutes les rencontres où il pouvoit exercer quelque acte de Juriſdiction & de Domaine à cet égard, il ne manquoit pas de le faire. C'eſt dont nous avons un exemple manifeſte dans deux Lettres du Pape Vigile à Auxane Archevêque d'Arles. Ce Prelat ſi-toſt qu'il fut élevé ſur la Chaire de cette Egliſe à la place de ſaint Ceſaire, envoya au Pape un Prêtre & un Diacre avec une Lettre pour luy donner avis de ſon Ordination, & luy demander en meſme-temps le *Pallium*, & quelques autres choſes entre leſquelles eſtoit la qualité de Vicaire ou Legat du Saint Siege dans les Gaules. Tom. 1. Concil. Gal.

Le Pape luy répondit par des complimens ſur ſon exaltation à l'Epiſcopat, & l'exhorta à ſuivre les traces de ſon ſaint Prédeceſſeur; mais pour le *Pallium*, luy diſoit-il, & les autres choſes que vous me demandez, quoy-que je fuſſe ravi de vous les accorder dès maintenant, je ne puis le faire ſans en avoir informé l'Empereur & obtenu ſon conſentement, ainſi que la raiſon, la fidelité & le reſpect que je luy dois le demandent. Epiſt. Vig. ad Auxanium.

Ce ne fut en effet que dix-huit mois après avoir receû la Lettre de l'Archevêque, qu'il luy accorda ſur la permiſſion de l'Empereur, le *Pallium* & les autres graces, en l'exhortant à prier Dieu pour la proſperité de ce Prince & de l'Imperatrice; & ſur tout à faire ſon poſſible pour entretenir la paix entre le *très-glorieux Roy Childebert* & *le très-clement Empereur Juſtinien*. Cela, ſans doute, fait voir que cet Empereur tâchoit de ſe conſerver encore quelque autorité ſur la Provence.

Mais ſoit que les François eûſſent alors fait demander à l'Empereur une ceſſion entiere & dans les formes des droits qu'il pouvoit prétendre ſur ce pays, ainſi que le dit l'Hiſtorien Procope; ſoit que l'Empereur ſe déterminaſt de ſon propre mouvement à la leur faire pour ſe les attacher, elle ſe fit. *Juſtinien cede la Provence aux François.* L. 3. de bel. Got. c. 33.

Je ne ſçache pas que depuis ce temps-là les Papes ayent demandé à Juſtinien ou à ſes Succeſſeurs la permiſſion d'envoyer le *Pallium* aux Evêques d'Arles: mais Saint Gregoire le Grand la demanda à l'Empereur Maurice pour l'envoyer à Syagrius Evêque d'Autun par une raiſon ſemblable. C'eſt que le Royaume de Bourgogne où eſtoit cette Ville, avoit eſté cedé par les Empereurs aux Rois des Bourguignons que les François dépoſſederent, & que ces Rois Bourguignons en faiſoient une eſpece d'hommage aux Empereurs, comme on le voit par les Lettres du Roy Sigiſmond. Ainſi quoy que les François en fuſſent les maiſtres, les Empereurs avoient toûjours leurs prétentions ſur ce pays, & obligeoient les Papes à ne point donner ſans leur permiſſion, le *Pallium* aux Evêques. Gregor. l. 7. epiſt. 5. ad Brunechilde. Inter opera Aviti Vienn.

Après la ceſſion de la Provence Juſtinien conſentit encore que les Rois François préſidaſſent à Arles aux Jeux du Cirque comme faiſoient les Empereurs ou les Gouverneurs de la Province qui les repreſentoient, & de plus que

la

la monnoye d'or marquée au coin des Rois de France & emprainte de leur Image fuſt reçûë dans le commerce par tout l'Empire; privilege qui n'avoit eſté juſqu'alors accordé à aucun Prince, non pas meſme aux Rois de Perſe *.

Theodebert refuſe ſa fille à Totila.

Tandis que l'Empereur Juſtinien faiſoit tout ſon poſſible pour n'avoir point les François contre luy, Totila leur fit une propoſition, qui dans le floriſſant eſtat où il avoit mis les affaires des Oſtrogots, ſembloit ne devoir pas eſtre rejettée. Il envoya demander au Roy de France ſa fille en mariage; on ne dit point auquel des trois; mais je croy que c'eſtoit Theodebert qui eſtoit le plus puiſſant & le plus connu en Italie & à Conſtantinople. Comme les Ambaſſadeurs en expoſant leurs ordres, avoient donné à leur Maître le nom de Roy d'Italie, Theodebert répondit qu'il ne reconnoiſſoit point pour Roy d'Italie, celuy qui ayant pris Rome, ne l'avoit pû garder; & que ſa Fille ne pouvant eſtre deſtinée qu'à un Roy, il ne la luy donneroit pas. Les Ambaſſadeurs s'en retournerent avec cette ſeche réponſe, qui piqua ſi vivement Totila, qu'il s'empara de nouveau de Rome, en fit réparer les bréches, & rétablir les maiſons, y remena les Senateurs, y donna des Spectacles, & la remit dans toute la ſplendeur que la miſere de ſes habitans tant de fois aſſiegez, pris & pillez put le permettre.

Procop. l. 3. de bello Goth. c. 37.

Mais ce n'eſtoit pas-là la principale raiſon qui détermina Theodebert à ce refus. Il vouloit ſuivant ſon ancien deſſein profiter du deſordre des Oſtrogots, & de l'embarras où eſtoient les Romains par les deux guerres qu'ils avoient à ſouſtenir en même-temps, en Italie, & du coſté de la Perſe. Il prit pour cela des meſures plus juſtes qu'il n'avoit fait dans ſa premiere expédition d'Italie.

Il ſe ſaiſit de pluſieurs places en Italie.

Vers l'An 547.

Il y fit entrer une armée ſous la conduite du General Bucelin, qui tandis que les Oſtrogots & les Romains ſe battoient, ſe ſaiſit de quelques Places de la Ligurie, & de pluſieurs autres juſque dans le Païs de Veniſe, qui ſéparoient celles que les Romains tenoient ſur le bord de la mer, d'avec Breſſe, Verone & les autres dont les Oſtrogots eſtoient maiſtres du coſté des terres.

Totila ſurpris de ces conqueſtes qui furent fort promptes, s'en ſervit comme d'un motif pour engager l'Empereur à faire la paix, luy repreſentant que les François s'eſtoient déja ſaiſis d'une partie conſiderable de l'Italie; que le reſte eſtoit déſolé & ruiné, & qu'il eſtoit temps de ceſſer de ſe détruire les uns les autres. Mais l'Empereur avoit réſolu d'exterminer les Oſtrogots en Italie à quelque prix que ce fuſt, eſpérant d'en chaſſer enſuite aiſément les François, c'eſt ce qui obligea Totila à traiter de nouveau avec eux. On convint que chacun demeureroit en poſſeſſion de ce qu'il avoit au delà des Alpes; qu'on ne ſe regarderoit plus comme ennemis, & que ſi Totila venoit à bout de pouſſer les Romains hors de l'Italie, il accommoderoit les François de ce qui ſeroit le plus à leur bienſéance, pour eſtablir entre eux & les Oſtrogots une paix ſincere & durable. C'eſtoit-là le point où les François avoient toûjours prétendu amener les Gots, & ce qui leur avoit toûjours eſté refuſé. Theodebert conſentit volontiers à ce Traité, ſur lequel il fondoit de grandes eſpérances de

Gregor. Turon. l. 3. c. 32. Procop. l. 4. c. 24. Procop. l. 4. c. 24.

* Je donnerai la preuve de cecy dans les Obſervations Hiſtoriques ſur les Medailles ou Monnoyes des Rois de France de la premiere race.

de s'aggrandir de plus en plus en Italie. Un des articles de l'accommodement fut, que les François romproient enfin ouvertement avec l'Empereur ; & qu'outre le ſecours qu'ils envoyeroient aux Oſtrogots en Italie, ils feroient une grande diverſion du coſté du Danube. Agathias. l. 1.

Le prétexte de cette rupture fut très-ſpecieux, & euſt fait de terribles affaires à l'Empereur, ſi Theodebert euſt eû le loiſir de le faire valoir. Il ſçavoit que Juſtinien parmi les titres qu'il prenoit dans ſes Edits & dans d'autres actes ſemblables, mettoit celuy de *Francique*, donnant à entendre par-là qu'il eſtoit le domteur & le vainqueur des François, auſſi-bien que des Wandales & des autres Peuples dont il ſe ſurnommoit. Il demanda raiſon de cette injure, & entreprit d'obliger Juſtinien à renoncer à ce titre. Il ſe prépara pour cela à porter la guerre juſques dans la Thrace & dans l'Illyrie. Comme il eſtoit maiſtre de la Baviere, & meſme d'une partie de la Pannonie, ainſi qu'il le dit luy-meſme dans une Lettre à l'Empereur Juſtinien, ce deſſein n'avoit rien de fort chimérique. Mais pour en rendre l'exécution plus facile, il ſongea à faire ſa cauſe commune avec les Rois des Gepides & des Lombards qui occupoient des Terres de l'Empire de ce coſté-là. Il tâcha de les piquer d'honneur, & leur envoya des Ambaſſadeurs pour leur demander, s'ils étoient réſolus de diſſimuler toûjours les inſultes publiques que Juſtinien faiſoit à tant de vaillantes Nations, en prenant par tout les titres de *Gépidique*, & de *Longobardique*, avec autant de faſte, de vanité & de fauſſeté, que celui d'*Alémannique*, & de *Francique?* Il leur fit dire qu'en ce qui le regardoit en particulier, il eſtoit réſolu de ne pas ſouffrir plus long-temps cet affront ; mais qu'il les prioit d'unir leurs forces avec les ſiennes dans une querelle qui ne les regardoit pas moins que luy. *Ibid.* Chez André du Cheſne.

Les choſes en eſtoient là, lorſqu'un accident auſſi impréveû que funeſte luy cauſa la mort au milieu de ces grands préparatifs. Eſtant un jour à la chaſſe, il vit venir à luy un Buffle ou Taureau ſauvage d'une grandeur extraordinaire ; il s'arreſta pour l'attendre & le percer de ſon javelot ; le Buffle eſtant tout proche de luy ſe détourna, & alla heurter de la teſte un arbre qui n'eſtoit pas fort gros, & le rompit. Dans la cheûte de l'arbre une des branches donna rudement ſur la teſte du Roy, l'abbatit & le bleſſa ſi dangereuſement, qu'il en mourut le meſme jour. C'eſt ainſi que l'Hiſtorien qui nous a appris les circonſtances des projets de ce Prince contre l'Empire, nous raconte ſa mort. Gregoire de Tours ne convient pas que cette mort euſt eſté ſi prompte, & ſans nous en marquer la cauſe, il dit ſeulement qu'il fut long-temps malade, & que les Medecins employerent en vain tout leur art pour le guérir. *Mort de Theodebert.* Agathias l. 1.

Ce fut en l'an 548. que mourut ce Prince entre quarante-cinq & cinquante ans, après en avoir regné quatorze, digne de vivre & de regner plus long-temps. Les Hiſtoriens François ou Gaulois & ceux de l'Empire, les Profanes & les Eccleſiaſtiques concourent à faire ſon éloge. Perſonne, dit un Hiſtorien de l'Empire, ne fut plus hardi, ni plus intrépide dans les plus grands périls. Jamais Prince de ceux que les Romains & les Grecs appelloient barbares, n'avoit juſqu'alors ſoûtenu la dignité de ſa Couronne & ſon rang comme luy. Toûjours recherché & toûjours craint de ſes voiſins, & ſur tout de l'Empe- *Son caractere.* An. 548. Agathias. loc. cit.

reur, à qui il eſtoit ſur le point d'aller faire mériter ou perdre le ſurnom de Francique qui luy avoit eſté donné par ſes flateurs. Plus la puiſſance de cet Empereur eſtoit redoutable, plus Theodebert affectoit de la mépriſer, & ce mépris alloit preſque juſqu'à une eſpece d'inſulte. Car non ſeulement il ſe faiſoit graver dans ſes Médailles avec tous les ornemens des Empereurs, mais encore avec les titres qui juſqu'alors leur avoient eſté propres dans ces ſortes de monumens, & qui les diſtinguoient de tous les autres Princes. J'en ay vû une * entre autres qui eſt d'or & d'un volume beaucoup plus grand que celles qui nous reſtent de nos anciens Rois; il y eſt repréſenté de la maniere que je viens de dire, avec cette inſcription, qui eſtoit celle des Empereurs, *Dominus Noſter THEUDEBERTUS AUGuſtus.* Comme pour faire entendre à Juſtinien, qu'il prenoit cette qualité d'Auguſte avec autant & plus de droit, que cet Empereur s'attribuoit celle de Francique. Marius Evêque de Lauſane, qui vivoit peu de temps après luy, l'appelle le grand Roy des François. Dès le vivant de ſon pere Thierri, à l'occaſion de la victoire qu'il remporta ſur les Danois, tout jeune qu'il eſtoit alors, on luy donnoit le nom de Prince utile, qui vouloit dire, ſelon le Latin barbare de ce temps-là, un Prince brave & capable des plus grandes entrepriſes: auſſi vaillant que ſon ayeul Clovis, que ſon pere & ſes oncles, il n'eut rien de cette férocité qui leur fit commettre à tous des actions cruelles: au contraire il eſtoit bien-faiſant & humain envers tout le monde, juſqu'à rachepter de ſon propre argent les priſonniers que ſes Soldats avoient faits à la guerre, pour leur rendre leur liberté. Il avoit gagné le cœur de tous ſes Sujets, & il eſtoit très-ſenſible à leur miſere, comme il le fit paroiſtre à l'égard des habitans de Verdun. Didier Evêque de cette Ville qui avoit eſté fort perſecuté & envoyé en exil par le Roy Thierri, ayant eſté rappellé par Theodebert, trouva à ſon retour ſa Ville entierement ruinée, & les habitans très-pauvres. Il préſenta une Requeſte au Roy, pour le ſupplier de vouloir bien tirer de ſon thréſor quelque ſomme d'argent, & la donner à intereſt à la Ville de Verdun. Il luy envoya ſept mille ſous d'or, ſomme alors très-conſiderable en France, qui furent diſtribuez aux principaux Marchands de la Ville, pour les faire profiter par le commerce: ce qui ayant relevé la fortune de pluſieurs, & remis la Ville en meilleur eſtat, l'Evêque alla pour rendre cette ſomme au Roy avec les intereſts. Ce Prince ne la voulut point reprendre, & luy dit cette belle parole: Nous ſommes heureux tous deux, vous de m'avoir fourni l'occaſion de ſecourir des pauvres, & moy de ne l'avoir pas manquée. Sa piété, ſon reſpect pour S. Maur, & l'eſtime qu'il faiſoit de ſon Ordre luy firent demander que ſon nom fuſt écrit avec celuy des Moines dans le Catalogue du Monaſtere que ce Saint bâtit en Anjou ſur le bord de la riviere de Loire. La paſſion qu'il eut pour ſa maiſtreſſe Deuterie fut une tache de ſa jeuneſſe, qu'une vie plus réguliere effaça dans la ſuite. L'Empereur Juſtinien ſe plaignit plus d'une fois de ſon peu de fidélité à obſerver les Traitez. Il eſt difficile de le défendre de ce reproche: mais c'eſt un vice dont peu de Rois belliqueux ſe trouvent exempts. Pluſieurs en paroiſſent moins coupables par la raiſon qu'ils l'ont ſçeû mieux cacher que luy. Voici quelques-unes des medailles de ce Prince qui verifient ce que j'en ai dit.

* Elle eſt dans le Médaillé du College de Louis le Grand.

In Chron.

Gregor. Turon. l. 3. c. 34.

Ibid.

Il

Il ne laiſſa point en mourant d'autres enfans mâles que Theodebalde ou Thibaut qu'il avoit eû de Deuterie, auquel ni Childebert, ni Clotaire n'entreprirent point de diſputer le Royaume d'Auſtraſie. Theodebert à qui l'experience avoit fait prévoir ce que ſon fils devoit apprehender de ces deux Princes, avoit pris ſes précautions. Il avoit eû long-temps pour ſes Miniſtres trois perſonnes également habiles dans le gouvernement & dans la guerre; le premier s'appelloit le Comte Condon, dont Fortunat Evêque de Poitiers de ce temps-là nous a laiſſé un bel éloge en Vers parmi ſes autres Ouvrages: les deux autres eſtoient Bucelin, dont j'ay déja parlé, & Leutharis, tous deux freres, Allemans de Nation, parfaitement attachez à la famille de Theodebert. Ces trois Miniſtres firent reconnoiſtre le jeune Prince âgé au plus de treize ans *; & maintinrent le peuple dans le devoir; il n'y eut qu'une ſédition, où un nommé Parthénius qu'on regardoit comme l'auteur de quelques nouveaux impoſts, fut lapidé par la populace dans la Ville de Tréves: à cela près tout fut parfaitement paiſible.

Theodebalde lui ſuccéde.

Agathias. l. 1.

Fortunat. l. 7. c. 16.

* Theodebert épouſa Deuterie au commencement de ſon regne, ſelon Gregoire de Tours. Ce regne ne fut que de quatorze ans ſelon le même Auteur. Theodebalde ne pouvoit donc avoir que 13. ans, & n'étoit pas encore un homme fait comme Aimoin le prétend. Procope & Agathias s'accordent avec Gregoire de Tours.

HISTOIRE DE FRANCE.

CHILDEBERT. CLOTAIRE. THEODEBALDE.

Mort de Clotilde.

LA mort de Theodebert fut ſuivie bien-toſt après de celle de la ſainte Reine Clotilde. Elle mourut à Tours, où elle avoit preſque toûjours vécu depuis près de quarante ans. Ce fut une Princeſſe auſſi recommandable par ſa patience que par ſa pieté & par ſon zele, & que les rudes épreuves dont le Ciel purifia ſa vertu en divers temps de ſa vie, ſanctifierent autant que les grandes choſes qu'elle fit pour la gloire de Dieu. Son corps fut porté à Paris, & enterré à coſté de Clovis. Clotaire y vint de Soiſſons pour rendre avec ſon frere Childebert les derniers devoirs à une Mere, à qui leurs haines mutuelles, leur ambition & leurs fureurs avoient cauſé bien des larmes.

Gregor. Turon. l. 4. c. 1.

An. 549.

L'Empereur ayant appris la mort de Theodebert, non ſeulement fut délivré de l'inquietude que luy donnoient ſes grands appreſts de guerre, & les ligues qu'il formoit contre luy; mais encore il eſpera ramener le jeune Roy d'Auſtraſie à ſon parti, & meſme ſe faire ceder ce qui avoit eſté pris par les François en Italie, où un de leurs Generaux nommé Lantachaire avoit eſté défait & pris dans le combat depuis la mort de Theodebert.

Procop. l. 4. c. 24.

Marii. Chronic.

An. 551.

Ce fut donc dans cette eſperance & dans ces veûës que l'Empereur envoya en France le Senateur Leontius, dont toutes les propoſitions ſe réduiſirent en effet à ces deux points; ſçavoir que le Roy s'uniſt avec l'Empereur contre les Oſtrogots, & luy reſtituaſt les Places de la Ligurie & du païs de Veniſe, dont Theodebert s'eſtoit emparé durant une guerre, où, diſoit-il, l'Empereur ne s'eſtoit

s'eſtoit ſi fort engagé qu'après s'eſtre cru aſſeûré du ſecours des François, & d'un ſecours qu'il avoit achepté par de très-groſſes ſommes d'argent.

Theodebalde envoye des Ambaſſadeurs à l'Empereur.

Le Roy répondit à l'Ambaſſadeur, qu'il y avoit depuis long-temps des liaiſons trop étroites entre la France & les Oſtrogots, pour ſe déclarer contre eux; que pour ce qui eſtoit des Places d'Italie, on ne les avoit pas enlevées aux Romains, mais que Totila les avoit cedées aux François; que le peu d'argent que le feu Roy avoit laiſſé dans ſon épargne, marquoit bien qu'il ne s'eſtoit pas fort enrichi des dépoüilles de ſes voiſins; qu'au reſte il ne refuſoit pas de conferer ſur les prétentions qu'on pourroit avoir de part & d'autre, & qu'il envoyeroit pour ce ſujet des Ambaſſadeurs à l'Empereur. En effet peu de temps après le départ de Leontius, le Roy choiſit Leudard Seigneur François, avec trois autres perſonnes pour les envoyer en Ambaſſade à Conſtantinople; ce qui ayant eſté ſçeû en Italie, le Clergé Catholique de ce païs-là pria le Roy de vouloir bien donner ordre à ſes Ambaſſadeurs d'entrer dans une affaire, qui ſe traitoit actuellement à Conſtantinople, où il s'agiſſoit de l'intereſt de l'Egliſe Univerſelle, de l'honneur & de la vie meſme du Pape, & de pluſieurs autres Prélats & Eccleſiaſtiques, auſquels on faiſoit les traitemens les plus indignes.

Procop. *Ibid.*

Ibid.

Epiſt. Cleric. Ital. Tom. 1. Concil. Gall.

Conteſtation touchant les trois Chapitres.

Cette grande affaire eſtoit la conteſtation touchant les trois Chapitres, ſi fameuſe dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique du ſixiéme ſiécle, & qui cauſa de ſi grands mouvemens dans l'Egliſe. Sans m'arreſter à parler icy des intrigues & des reſſorts qui produiſirent toutes ces broüilleries, dont l'hiſtoire m'écarteroit trop de mon ſujet; je diray ſeulement en deux mots de quoy il eſtoit queſtion: car la choſe dans la ſuite fit du bruit en France, juſqu'à y faire ſoupçonner les Papes d'avoir prévariqué & trahi la cauſe de l'Egliſe, ce qui fit qu'on leur demanda des éclairciſſemens touchant leur conduite & la ſincerité de leur foy.

Il s'agiſſoit donc ſi l'on devoit condamner ou non quelques écrits de Theodoret autrefois Evêque de Cyr, qu'il avoit compoſez plus de cent ans auparavant contre S. Cyrille d'Alexandrie en faveur de Neſtorius; une Lettre d'Ibas Evêque d'Edeſſe écrite auſſi contre le meſme Saint dans le meſme temps; & enfin la perſonne & les écrits de Theodore Evêque de Mopſueſte qu'on prétendoit avoir eſté la ſource empoiſonnée, où Neſtorius avoit puiſé ſes erreurs. Ce ſont ces trois points qui faiſoient la matiere de la conteſtation, & qu'on a toûjours appellez depuis dans l'Hiſtoire, les trois Chapitres, *tria Capitula*.

Ce qui faiſoit la difficulté eſtoit que les deux Evêques Theodoret & Ibas, dont on avoit leû les écrits, & examiné le procès dans le Concile de Calcédoine, y avoient eſté reconnus pour Orthodoxes, & rétablis dans leurs Egliſes; & pour ce qui eſtoit de Theodore de Mopſueſte, on regardoit comme une choſe inouïe de luy faire ſon procès ſi long-temps après ſa mort; veû qu'il avoit fini ſa vie dans le ſein de l'Egliſe comme un de ſes enfans. La plus grande partie des Catholiques s'oppoſoit à cette condamnation, comme préjudiciable au reſpect que l'on devoit au Concile de Calcédoine, où Ibas & Theodoret avoient eſté abſous. Ceux qui preſſoient la condamnation des trois Chapitres eſtoient pour la plûpart des Eutychiens, qui ſous pretexte de réünir

tous les partis, prétendoient par cette condamnation ôter toute autorité à ce Concile, où Eutyches & ſes erreurs avoient eſté anathématiſez. L'Imperatrice Theodora qui favoriſoit ces hérétiques, avoit engagé Juſtinien ſous cet appas de la paix de l'Egliſe, à demander au Pape & à tous les Patriarches, la condamnation des trois Chapitres, à quoy il ſe trouvoit beaucoup d'oppoſition. C'eſt-là dequoy on diſputoit actuellement à Conſtantinople.

Les bruits de ces diſputes eſtoient déja venus juſqu'en France, mais d'une maniere aſſez confuſe. On y ſçavoit ſeulement en general que les Neſtoriens & les Eutychiens entroient dans cette affaire, & que ces deux ſectes avoient en veûë de tirer tout l'avantage qu'ils pourroient de ces diviſions. Car ſi les trois Chapitres étoient condamnez, les Eutychiens regarderoient cette condamnation comme celle du Concile de Calcedoine. Que s'ils ne l'eſtoient pas, les Neſtoriens prendroient ce refus de condamnation comme une approbation tacite de leur doctrine, que Theodoret & Ibas paroiſſoient au moins approuver dans leurs écrits, & que Theodore de Mopſueſte avoit très-expreſſément enſeignée.

An. 549. Sur ces bruits les Evêques de France dans le cinquiéme Concile d'Orleans tenu par l'ordre de Childebert, avoient tout récemment condamné ces deux héréſies & leurs Autéurs meſmes. C'eſtoit ſeulement pour montrer l'horreur qu'on en avoit en France, & la conformité des Egliſes des Gaules en matiere de Foy avec l'Egliſe Univerſelle; car il n'y avoit en ce Royaume ni Neſtoriens ni Eutychiens.

Epiſt. Vigilii ad Aurel. Enſuite de ce Concile Aurelien Evêque d'Arles qui y avoit aſſiſté, écrivit à Conſtantinople au Pape Vigile, pour s'informer s'il eſtoit vray, comme on le diſoit, qu'il eûſt condamné les trois Chapitres. Le Pape ne répondit pas tout-à-fait directement à ſa demande; parce qu'on ne luy permit pas à Conſtantinople de développer les choſes dans ſa réponſe, comme il l'auroit voulu: mais il le pria ſeulement de ne point ajoûter foy à tous les faux bruits, & à certains écrits ſuppoſez qu'on faiſoit courir en France; & l'aſſeûra qu'il n'avoit rien fait dans tout ce qui s'eſtoit paſſé juſqu'alors, qui pûſt préjudicier à aucun des Conciles Generaux, ou aux Decrets des Papes ſes Prédeceſſeurs, ou qui pûſt bleſſer l'honneur de ceux qui avoient ſouſcrit aux définitions de foy; qu'il avoit ſeulement anathematiſé tous les écrits contraires à la Foy, & ceux qui avoient traité d'impie la doctrine de S. Cyrille. Il le prioit auſſi de voir le Roy Childebert; de le ſupplier de ſa part de ne point abandonner l'Egliſe & le Saint Siege dans les conjonctures fâcheuſes, où l'un & l'autre ſe trouvoient; & de l'engager à écrire au Roy des Oſtrogots, pour l'exhorter à ne point permettre qu'on excitaſt aucun trouble dans l'Egliſe de Rome. Enfin le Pape prioit l'Evêque d'Arles de communiquer ſa lettre à tous les Evêques de France.

An. 550. Epiſt. Cler. Ital. ad Legatos Franciæ. Ce fut quelque-temps après ces lettres reçûës, que Leontius cet Ambaſſadeur de l'Empereur dont j'ay parlé, arriva à la Cour de Theodebalde Roy d'Auſtraſie, & que les Ambaſſadeurs de France ſe diſpoſerent à partir pour Conſtantinople. Les mémoires que le Clergé d'Italie leur addreſſa comme ils eſtoient ſur le point de partir, leur expliquoient tout ce qui s'eſtoit paſſé dans l'affai-

l'affaire des trois Chapitres depuis que le Pape avoit eſté forcé par Juſtinien d'aller à Conſtantinople, toutes les diverſes démarches de ce Pontife, toutes les violences qu'on luy avoit faites auſſi-bien qu'à Dacius Evêque de Milan, & comment ce Prélat avoit déclaré que ſi les Evêques Grecs ſouſcrivoient à certains Edits de l'Empereur qui donnoient atteinte au Concile de Calcédoine, ils pouvoient s'aſſeûrer que les Evêques de France, de Bourgogne, d'Eſpagne, des Provinces de Ligurie, d'Emilie & de Veniſe ſe ſépareroient de leur Communion. De plus le Clergé d'Italie dans cette lettre prioit les Ambaſſadeurs de prévenir là-deſſus tous les Evêques de France, auſquels ils ſçavoient bien qu'on envoyoit de Conſtantinople de fauſſes relations, de faire en ſorte qu'ils écriviſſent au Pape & à l'Evêque de Milan pour les conſoler & les fortifier dans la réſolution où ils eſtoient de ne point ſouffrir qu'on fiſt aucune innovation. Enfin ils conjuroient les Ambaſſadeurs de ſe ſervir du crédit que leur donneroit leur caractere à la Cour de l'Empereur, pour y ſoûtenir la cauſe de Dieu; & d'y procurer ſur tout le retour de l'Evêque de Milan extrémement neceſſaire à ſon Egliſe après une abſence de pluſieurs années.

Paix entre l'Empereur & Theodebalde.

Le détail de ce qui ſe paſſa dans cette négociation à Conſtantinople n'eſt point venu juſqu'à nous. Un Hiſtorien contemporain qui eſtoit à la Cour de Juſtinien nous dit ſeulement en général, que les Ambaſſadeurs y conclurent les affaires pour leſquelles ils eſtoient venus; c'eſt-à-dire qu'ils firent la paix avec l'Empereur; & que les François demeurerent en poſſeſſion de ce qu'ils avoient en Italie, ainſi qu'on le voit par la ſuite de l'Hiſtoire. Il eſt encore certain que ce fut vers le temps que les Ambaſſadeurs arriverent à Conſtantinople, qu'on commença à traiter le Pape tout d'une autre maniere qu'on n'avoit fait juſqu'alors; que Theodore Evêque de Céſarée le Chef de toute la Faction Eutychienne luy demanda pardon; & qu'enfin l'Empereur caſſa les Edits qu'il avoit faits pour la condamnation des trois Chapitres, remettant, comme il le devoit, la déciſion de cette affaire au Jugement d'un Concile General. De ſorte que ce n'eſt pas ſans une grande vrai-ſemblance que nous regarderons cette converſion ſubite de la Cour & de l'Egliſe de Conſtantinople, comme un effet des inſtances que les Ambaſſadeurs François y firent en faveur du Pape.

Procop. l. 4. de Bel. Goth. c. 24. Cap. 26.

An. 552.

Quoy qu'il en ſoit, la paix entre l'Empire & la France ne fut pas de longue durée. La ſeule ſituation des Villes que les François avoient en Italie devoit fournir mille occaſions de rupture, tandis que l'Empereur & les Oſtrogots y ſeroient en guerre. Les troupes des deux partis ne pouvoient marcher les unes contre les autres ſans paſſer ſous les murailles des Villes Françoiſes, à moins qu'elles ne priſſent de grands détours; & ce fut en effet ce qui commença à broüiller les François avec les Imperiaux.

L'Empereur envoye Narſez en Italie.

L'Empereur eſtoit ennuyé de la guerre d'Italie, où dès que Totila ſe fut mis à la teſte de ſa Nation, & en eut rétabli les affaires, ce n'eſtoit plus qu'une viciſſitude de bons & de mauvais ſuccès, qui ne décidoient rien. Depuis que Béliſaire en eut eſté rappellé une ſeconde fois, & que le General Germain qu'on luy avoit donné pour ſucceſſeur fut mort, il n'y avoit plus perſonne en qui les Troupes eûſſent aſſez de confiance, & qui eût ſur elles autant

tant d'autorité qu'il en falloit pour les maintenir dans la diſcipline & dans une parfaite obéïſſance. L'Empereur réſolut donc d'y envoyer le fameux Narſez, un des plus ſages, des plus vaillans, des plus habiles & des plus honneſtes hommes de ſon temps, aimé & eſtimé du Soldat, & ſeul capable de remplacer, pour ne pas dire de ſurpaſſer Beliſaire. Il luy donna la plus belle & la plus nombreuſe armée qu'il eûſt encore envoyée en Italie, & avec cela beaucoup d'argent pour la ſubſiſtance des Troupes, & pour faire revenir de l'armée de Totila quantité de déſerteurs, qui s'y eſtoient jettez faute de paye.

Narſez ayant fait paſſer ſon armée de Salone en Italie par le Golphe, & l'ayant fait repoſer quelque temps vers Aquilée, réſolut de la conduire droit à Ravenne, où il y avoit Garniſon Imperiale; & de porter delà la guerre dans cette partie de l'Italie qui ſe retrecit entre les deux Mers. J'ay déja dit que l'Empereur eſtoit maiſtre des Places ſituées ſur le bord du Golphe de Veniſe; que les Gots occupoient celles qui ſont à la meſme hauteur du coſté des Terres, & que les François s'eſtoient emparez de celles qui eſtoient entre-deux. Ainſi Narſez ne pouvoit venir à Ravenne que par deux chemins, ſçavoir par le bord de la Mer, ou bien prenant à droite par le pays que les François occupoient.

Celuy-cy eſtoit ſans comparaiſon le plus aiſé. Car quoique les Romains eûſſent toûjours marché ſur leurs Terres en coſtoyant la Mer, il leur eûſt fallu paſſer grand nombre de Rivieres à leur embouchûre, & entr'autres le Pô; à quoy il y avoit beaucoup de difficultez & de temps à perdre, ſur tout à faire des Ponts. Narſez ſe détermina en effet au premier, & envoya demander
Ibid. aux François permiſſion de paſſer avec ſon armée ſur leurs Terres en vertu de l'alliance, qu'on venoit tout récemment de renouveller à Conſtantinople.

Les François qui appréhendoient plus les progrez des Imperiaux en Italie que les avantages des Oſtrogots, s'eſtoient campez ſur la Riviere d'Adige aſ-
Ibid. ſez près de Vérone. Les Députez de Narſez les y trouverent bien réſolus à diſputer le paſſage à l'Armée Imperiale en cas qu'elle priſt ſon chemin de ce coſté-là. Toutefois le General Hamming qui les commandoit, répondit aſſez civilement aux Envoyez, que ſi l'armée de Narſez n'eſtoit compoſée que des Troupes de l'Empereur, il luy donneroit volontiers paſſage; mais qu'il avoit avec luy quantité de barbares qui ravageoient tous les païs par où ils paſſoient, & entr'autres un Corps nombreux de Lombards, Nation ennemie des François; qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à les voir chez eux; & qu'ainſi on prioit le General Romain de prendre un autre chemin. Comme les Envoyez de Narſez faiſoient inſtance, & qu'ils uſerent meſme de quelques menaces, Hamming le prit auſſi d'un ton plus haut, & leur dit qu'on attendroit leur armée de pied ferme; qu'on eſtoit preſt à la bien recevoir; & que pour luy, tandis qu'il auroit un bras pour lancer un javelot, il montreroit aux Romains qu'il ſçavoit s'en ſervir.

Narſez s'approche de Totila. Comme Narſez délibéroit ſur cette réponſe & ſur le parti qu'il avoit à prendre, on luy repréſenta que quand les François luy accorderoient le paſſage, ou qu'il le forceroit, il luy ſeroit impoſſible de pouſſer juſqu'à Ravenne; parce que Totila ayant préveû ſon deſſein, & appréhendé que les François ne ſe laiſ-

laiſſaſſent gagner, avoit envoyé un de ſes Capitaines nommé Teïas à Vérone, avec ordre de ſe retrancher de ce coſté-là; qu'il y eſtoit déja arrivé; qu'il rompoit & embaraſſoit tous les chemins qui conduiſoient au Pô; qu'il faudroit avant toutes choſes faire le ſiege de Verone, & enſuite forcer Teïas dans ſes retranchemens; que c'eſtoit une affaire fort hazardeuſe, & qui mettroit l'armée hors d'eſtat de rien entreprendre de plus, le reſte de la campagne. Tout cela eſtoit vray: de ſorte que Narſez prit la réſolution d'aller par le bord de la mer.

S'eſtant donc aſſeûré que la plus grande partie des forces de Totila eſtoit du coſté de Vérone, il commanda qu'on fiſt partir en toute diligence un grand nombre de chaloupes de l'armée navale avec quelques vaiſſeaux. Il marcha luy-meſme avec beaucoup de promtitude; ſe ſervit des chaloupes pour faire ſes ponts, & des vaiſſeaux pour tranſporter une partie des troupes; & de cette maniere en très-peu de temps l'armée arriva à Ravenne.

Totila ſurpris de cette diligence s'avança juſqu'à Rome; s'y fit joindre par toutes les troupes de Teïas, excepté deux mille chevaux qui n'avoient pû arriver aſſez toſt, auſquels il envoya ordre de ſuivre le plus promptement qu'ils pourroient. Il apprit en chemin que Narſez avoit forcé le pont de Rimini, où le Gouverneur de la Place qui eſtoit ſorti pour luy en diſputer le paſſage, avoit eſté tué. Il partit peu de temps après de Rome à la teſte de ſon armée pour s'avancer du coſté de l'ennemi; il traverſa toute la Toſcane, & vint camper dans les montagnes de l'Appennin, où Narſez arriva auſſi peu de temps après. Procop. c. 28.

Il l'exhorte à faire ſa paix avec l'Empereur. Totila la refuſe.

Ce General avant que d'engager davantage les choſes, envoya un de ſes Officiers à Totila pour l'exhorter à faire ſa paix avec l'Empereur, & luy repréſenter qu'il n'eſtoit pas en état de ſoûtenir toutes les forces qui alloient fondre ſur luy. A quoy Totila ayant répondu fierement qu'il falloit qu'une bataille décidât de l'Empire d'Italie; choiſiſſez donc le jour, reprit l'Officier ſelon l'ordre qu'il en avoit de Narſez. Dans huit jours au plûtard, répondit ſur le champ Totila, & dez le jour ſuivant il marcha droit au camp des Romains, eſperant les ſurprendre; mais il les trouva ſur leurs gardes.

On eſcarmoucha le reſte de la journée. Narſez pendant la nuit fit occuper une hauteur qui commandoit le champ de bataille, & Totila fit en vain tous ſes efforts le lendemain pour la reprendre. Il rangea tout de nouveau ſon armée en bataille devant ſon camp, continuant à eſcarmoucher ſans trop s'engager, quelque ſemblant qu'il fît de vouloir combattre; parce qu'il attendoit les deux mille chevaux, qui n'avoient pû le joindre quand il partit de Rome.

La matinée s'eſtant paſſée en ces eſcarmouches, il envoya dire à Narſez qu'il eſtoit preſt d'écouter les propoſitions qu'on luy avoit voulu faire peu de jours auparavant. Narſez luy répondit qu'il n'eſtoit plus queſtion de paix, quand deux armées eſtoient rangées en bataille pour finir la guerre par la Victoire. Sur ces entrefaites les deux mille chevaux que Totila attendoit, arriverent au Camp. Cap. 31.

Totila eſt battu & tué.

Il y fit rentrer ſes troupes, comme s'il euſt voulu s'y retrancher; les fit re-

repaiſtre, & leur ayant auſſi-toſt fait reprendre leurs armes, les remit tout de nouveau en bataille. Narſez à qui tous ces ſtratagêmes n'impoſoient point, fit auſſi manger ſes ſoldats; mais ſans permettre qu'ils quittaſſent ni leurs armes, ni leurs rangs. Enfin Totila ſe détermina au combat fatal, où il périt, tué ſelon quelques-uns dans le combat meſme, & ſelon d'autres dans la déroute de ſon armée, qui fut taillée en pieces.

An. 552.

Rome & pluſieurs autres villes ſe rendent.

Avec ce Prince tomba l'Empire des Oſtrogots, qui ne firent plus depuis que quelques vains efforts pour ſe relever. Rome & pluſieurs autres Villes ſe rendirent au vainqueur. Valerien un des Lieutenans de Narſez mit le ſiege devant Vérone: la garniſon conſternée commençoit à capituler, lorſque les François ne voulant pas avoir les Romains ſi près d'eux, envoyerent dire à ce Capitaine, que s'il entreprenoit de faire des conqueſtes de ce coſté-là, il auroit affaire au Roy de France qui avoit des prétentions ſur Vérone; ce qui l'empêcha de paſſer outre. Car Narſez apprehendoit toûjours que les François ne vinſſent le troubler dans ſa Victoire.

Cap. 33.

Teïas eſt élu Roy par les Oſtrogots.

Cette démarche des François encouragea les Gots, dont les débris ayant paſſé le Pô, & s'eſtant raſſemblez auprès de Pavie, élcûrent Teïas pour leur Roy, qui trouva dans cette Ville quantité d'argent que Totila y avoit amaſſé, & offrit de grandes ſommes aux Commandans François pour les engager à ſe déclarer entierement pour luy. Ils luy répondirent qu'ils n'avoient point d'ordre ſur cela, & qu'il envoyaſt à la Cour pour le leur faire donner. Il le fit au pluſtoſt; mais quelques inſtances que fiſſent les Ambaſſadeurs, ils ne purent rien obtenir; le jeune Roy d'Auſtraſie Theodebalde Prince d'une complexion foible, ne voulant s'engager qu'à la derniere extrémité dans une guerre contre l'Empereur.

Cap. 34.

Neanmoins l'élection de Teïas dont les Oſtrogots eſtimoient infiniment la valeur, & l'eſpérance qu'ils conceurent du ſecours de France arreſterent la rapidité des conqueſtes de Narſez. Pluſieurs Gouverneurs de Places qui ſongeoient à ſe rendre, & entre autres celuy de Tarente qui avoit déja capitulé, apprenant que Teïas avoit envoyé des Ambaſſadeurs à la Cour de France, tinrent ferme contre les menaces & les ſollicitations des Romains. Ce nouveau Roy de ſon coſté ayant ramaſſé le plus de troupes qu'il luy fut poſſible, & marché par des chemins écartez avec une prodigieuſe diligence, parut dans la Champagne d'Italie, lors qu'on l'y attendoit le moins. Narſez qui eſtoit à Rome pour donner ordre aux affaires & au rétabliſſement de cette Capitale, en fut extrémement ſurpris; & ayant rappellé la pluſpart des détachemens qu'il avoit faits pour aller ſe ſaiſir de diverſes places, il marcha luy-meſme vers l'ennemi.

Ils ſe camperent tous deux aſſez près du Mont Veſuve, & ſi proche l'un de l'autre, que les Soldats d'un camp tuoient à coups de fléches les Soldats de l'autre camp. Il n'y avoit entre-deux qu'un petit ruiſſeau appellé le Dragon, fort étroit & peu profond; mais dont les bords eſtoient ſi hauts & ſi eſcarpez, qu'ils ſervoient aux deux camps de retranchemens inacceſſibles. Ils demeurerent ainſi deux mois entiers en préſence, les Gots ayant aiſément des vivres par la Mer, ſur le bord de laquelle ils avoient encore en cet endroit quelques

Draco.

Pla-

Places à eux. Mais la trahiſon de celuy qui commandoit leur flote, & qui la livra toute entiere à Narſez, les déconcerta abſolument. Les Romains maiſtres de la Mer, leur couperent les vivres, & les réduiſirent à l'extrémité. Les Oſtrogots s'éloignerent un peu de la Mer, & ſe retirerent ſur une montagne voiſine, où Narſez ne jugea pas à propos de les ſuivre, prévoyant bien que la meſme raiſon qui les avoit obligez de décamper du bord de la Mer, ne leur permettroit pas de demeurer long-temps en ce lieu.

Il attaque les Romains.

En effet la diſette de vivres les obligea bien-toſt à le quitter; mais ne ſçachant de quel côté tourner ils prirent le parti que le déſeſpoir leur inſpira, qui fut d'aller fondre ſur le camp des Romains, pluſtoſt dans l'eſperance de mourir en gens de cœur, que de vaincre. Ils le firent & ſi ſubitement, que Narſez malgré ſa prévoyance ordinaire ſe trouva ſurpris; & ce fut-là une de ces occaſions où la valeur du Soldat ſauva la réputation du General. Chacun combatit d'abord au lieu où il ſe trouva par hazard, & prit & deffendit ſon poſte avec toute la vigueur poſſible ſans attendre d'ordre. Les Oſtrogots combattoient tous à pied, la Cavalerie ayant quitté ſes chevaux, & les Cavaliers ayant eſté diſtribuez parmy les Fantaſſins. Narſez fit auſſi mettre toute ſa Cavalerie à pied, & rangea ſes Troupes ſur pluſieurs lignes dans la meſme diſpoſition, que Teïas avoit rangé les ſiennes.

Il eſt tué.

Il n'y eût jamais de combat plus opiniaſtré. Teïas à la teſte d'un petit bataillon compoſé des plus déterminez de ſon armée parût au premier rang, & y fit des prodiges de valeur. Il avoit pris exprès des armes qui le faiſoient reconnoiſtre de l'armée ennemie & de la ſienne pour ce qu'il eſtoit; & ce fut auſſi contre luy que les Romains firent les plus grands efforts, perſuadez que ſa mort ſeroit la fin du combat. Il fit & ſoutint des charges terribles. Il fut obligé ſouvent de changer de bouclier, ceux dont il ſe ſervoit eſtant en moins de rien percez & couverts de fléches. Il fut aſſailli pluſieurs fois par les plus hardis des ennemis qui vinrent fondre ſur luy l'épée à la main; mais pas un de ceux qui l'approcherent, ne retourna. Le combat avoit commencé dès le grand matin, & Teïas avoit combattu de la ſorte pendant pluſieurs heures; lorſque ne pouvant plus remuer ſon bouclier chargé de douze javelots qu'il y avoit reçûs, il appella ſon Ecuyer pour luy en apporter un autre; & au moment qu'il le prenoit, il fut frappé d'une fléche dans la poitrine, & il expira ſur le champ. On luy coupa la teſte, & Narſez l'ayant fait mettre au bout d'une pique, la fit voir aux deux armées. Les Gots n'en furent que plus animez; la nuit ſeule termina le combat, ou pluſtoſt l'interrompit; car il recommença le lendemain dès la pointe du jour, & dura encore juſqu'à la nuit ſuivante; parce qu'on ne recula ni de part ni d'autre. Cap. 35.

Alors ce qui reſtoit des plus conſiderables des Oſtrogots ſe voyant eux & leurs Soldats épuiſez de forces, & laſſez de lutter plus long-temps contre leur mauvaiſe fortune, envoyerent dire à Narſez qu'ils eſtoient tous déterminez à périr pluſtoſt que de ſe rendre priſonniers aux Romains; mais qu'ils le prioient de leur permettre de ſe retirer où ils voudroient avec ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens, après avoir rendu les Villes à leurs vainqueurs.

Narſez traitte avec les Oſtrogots.

Narſez ne voulut pas pouſſer à bout de ſi braves gens, & conſidérant qu'il avoit par leur retraite tout ce qu'il prétendoit, il leur accorda leur demande, à condition qu'ils ſortiroient au pluſtoſt d'Italie, & ne reprendroient jamais les armes contre l'Empereur. Le traité fut ſigné de part & d'autre, excepté que durant qu'on capituloit, un Capitaine Got nommé Indulphe ne voulant point entendre parler de capitulation, ſortit du camp avec environ mille hommes, gagna le Pô, & s'alla jetter dans Pavie; où ayant ranimé les reſtes de ſa Nation qui demeuroient le long des bords de cette Riviere, il envoya de nouveau en France demander du ſecours contre les Romains.

Agathias. l. 1.

Ces Envoyez firent au Roy Theodebalde l'expoſition de l'état pitoyable où leur Nation eſtoit réduite, & des forces & de la fierté des vainqueurs; ils ajoûterent que ſi on les abandonnoit, leur ruine ſeroit un acheminement à la perte non ſeulement des Villes que les François poſſédoient en Italie; mais peut-eſtre encore de ce qu'ils poſſédoient dans les Gaules, ſur leſquelles les Imperiaux feroient bien-toſt valoir leurs anciennes prétentions, comme ils avoient fait pour l'Italie; quoi qu'ils l'eûſſent autrefois cédée dans toutes les formes au Roy Theodoric. Le Roy ſoit pour tenir parole à l'Empereur, ſoit que ſa ſanté qui eſtoit toûjours mauvaiſe, le détournât de ſe charger des ſoins d'une guerre de cette importance, leur répondit qu'il n'avoit pas deſſein de s'y engager. Mais ſes deux Miniſtres Bucelin & Leutharis, leur dirent en particulier comme ils eſtoient ſur leur départ, qu'ils ne perdiſſent pas courage, & que, quoy que le Roy leur eûſt dit, ils les ſuivroient de bien près eux-meſmes à la teſte d'une armée, qui feroit bien-toſt changer de face aux affaires d'Italie.

Ibid.

Cette réponſe des Miniſtres ſi oppoſée à celle du Roy avoit eſté vraiſemblablement concertée, & ſert à confirmer ce que j'ay déja remarqué, & ce qu'a penſé l'Hiſtorien Procope à l'occaſion de l'Ambaſſade que Teïas avoit envoyée quelques mois auparavant en cette Cour, où l'on luy avoit refuſé le ſecours, faute duquel il périt. Il dit que dans les différens perſonnages que les François avoient faits dans tout le cours de cette guerre, ils n'avoient jamais eû en veûë de faire plaiſir ni aux Oſtrogots, ni aux Romains; mais que leur but avoit toûjours eſté de ſe rendre maiſtres de l'Italie; de laiſſer pour cela affoiblir les deux partis, afin, que quand un des deux ſeroit entierement abbatu, ils puſſent faire la guerre à l'autre par eux-meſmes, & non point comme alliez des Oſtrogots ou des Romains. C'eſt ce qu'ils firent en effet auſſi-toſt après de la maniere que je vais dire.

Procop. l. 4. c. 34.

Il preſſe le ſiege de Cumes.

Agathias l. 1.

Les Oſtrogots ne paroiſſoient plus en campagne, & ce qui reſtoit de ceux qui n'avoient pas capitulé avec Narſez, eſtoit renfermé dans quelques places fortes, où l'eſperance du ſecours que les François avoient promis, les ſoutenoit. Narſez apprit effectivement bien-toſt que l'armée de France eſtoit en marche au nombre de ſoixante & quinze mille hommes, partie François, partie Allemans, commandez par Bucelin & Leutharis, qui ne ſe promettoient pas moins que de ſubjuguer toute l'Italie & la Sicile. Cette nouvelle l'obligea de preſſer plus que jamais une entrepriſe dont il eût eſté bien-aiſe de venir à bout avant que les François eûſſent paſſé les Alpes; c'eſtoit le ſiege de Cumes dans la Champagne d'Italie.

Vers l'An 547.

Il

Il avoit eſté formé avant la défaite de Teïas. Aligerne frere cadet de ce Roy s'eſtoit jetté dedans pour la deffendre comme le meilleur poſte qui reſtaſt de ce coſté-là aux Gots, & ſitué ſur un rocher de très-difficile accès. Totila & Teïas y avoient mis la plus grande partie de leurs thréſors, & tout ce qui leur eſtoit écheû de plus précieux dans le butin d'Italie. La garniſon y eſtoit nombreuſe & bien pourveûë de toutes les choſes néceſſaires pour une longue deffenſe. *Ibid.*

Narſez y alla luy-meſme afin de haſter par ſa préſence, le ſiege où l'on n'omettoit rien de part & d'autre pour bien attaquer & pour ſe bien deffendre. Aligerne s'y ſignaloit ſur tout non ſeulement par ſon courage; mais encore par ſon addreſſe & par ſa force qui eſtoit telle, que les Soldats Romains diſtinguoient les fléches qu'il tiroit, par leur vîteſſe, par le bruit qu'elles faiſoient en fendant l'air, & par les fractures & les bleſſures qu'elles cauſoient par tout où elles donnoient. Pallade un des Lieutenans Generaux de Narſez en fit une funeſte expérience. Aligerne le démeſla comme il donnoit quelques ordres aſſez près de la muraille couvert de ſon bouclier & d'une très-forte cuiraſſe. Il luy tira une fléche qui ayant traverſé le bouclier & la cuiraſſe, luy paſſa au travers du corps.

Narſez voyant l'obſtination des aſſiegez, que l'eſperance du ſecours ou d'une diverſion encourageoit, ne ſçavoit quel parti prendre. Il avoit remarqué en reconnoiſſant la Place une grande caverne qu'on prétendoit eſtre celle où autrefois la Sybille Cumée prononçoit ſes Oracles, & qui s'eſtendoit ſous le rocher ſur lequel la Ville eſtoit bâtie. Il eſpera qu'en faiſant ſaper certains endroits du roc ſur leſquels une partie des murailles portoit, il les pourroit renverſer, & faire par ce moyen une breche à la Place. Malgré la difficulté de cette entrepriſe il y fit travailler, & en vint à bout. A meſure que le travail avançoit, il faiſoit ſoûtenir la voute par de gros bois plantez debout, qui ſe trouverent à la fin porter ſeuls tout le poids du rocher & des murailles qui y répondoient. C'eſtoit alors la maniere de faire les mines. Dans tout le temps qu'on fut occupé à cet ouvrage il fit donner de ce coſté-là quantité de faux aſſauts, & faire toûjours un grand bruit pour empêcher qu'on n'entendît les travailleurs. *Ibid.*

Les choſes eſtant ainſi diſpoſées, il fit jetter tout à l'entour de ces eſtançons quantité de matieres combuſtibles où l'on mit le feu, & fit tenir ſes gens tout preſts à monter à l'aſſaut. Quand les bois furent conſumez la voute de la carriere creva, & en meſme-temps une grande partie des murailles & pluſieurs des Tours de la Ville s'écroulerent avec un fracas épouventable. Mais le roc eſtoit ſi haut & ſi eſcarpé, qu'après la chûte de la muraille, le chemin pour aller à la bréche demeura très-roide, & très-difficile à monter. Narſez nonobſtant cela hazarda l'aſſaut; mais il fut repouſſé deux fois avec grande perte. *Il donne l'aſſaut, & eſt repouſſé.*

Cependant il apprit que l'armée Françoiſe avoit paſſé les Alpes Réthiques, & s'avançoit vers le Pô; & cette nouvelle le détermina à quitter le ſiege de Cumes. Il laiſſa quelques Troupes pour le continuer, donna une grande partie de ſon armée à Fulcaris Commandant des Erules, pour aller ſe poſter le long du Pô, s'emparer des défilez & de tous les poſtes, d'où il pourroit em- *Pluſieurs Places ſe rendent à lui.* *Ibid.*

baraſſer la marche des ennemis, avec ordre de la retarder le plus qu'il pourroit: luy avec le reſte de l'armée prit ſa route par la Toſcane, où Florence, Piſe & quelques autres Places ſe rendirent à luy.

Il aſſiege Luques. Ibid. La ſeule Ville de Luques qui avoit receû des Commandans François, l'arreſta; elle capitula neanmoins, & promit de ſe rendre, ſi dans trente jours elle ne recevoit un ſecours capable non ſeulement de la deffendre de deſſus ſes murailles; mais encore de faire des ſorties ſur les aſſiegeans. Les Commandans ne doutoient point que l'armée de France n'arrivaſt avant ce terme; mais elle ne parut point, & Narſez ſomma la Ville de ſe rendre. Ils ſe mocquerent de la ſommation, perſuadez que le ſecours ne pouvoit pas beaucoup tarder.

Pluſieurs des Officiers de Narſez luy conſeillerent de faire couper la teſte aux Oſtages qu'on luy avoit donnez pour l'aſſeûrance du traité: mais ce Général qui eſtoit naturellement humain, ne pût ſe réſoudre à punir l'infidelité des parjures par la mort des innocens, & ſe contenta d'uſer d'un ſtratagême qui luy réuſſit avec le temps & la patience.

Il fit avancer les Oſtages vers les murailles de la Ville les mains liées derriere le dos & la teſte courbée dans la poſture de gens preſts à recevoir le coup de la mort. Chacun d'eux avoit ſon Soldat derriere luy le ſabre haut preſt à frapper. Narſez fit encore ſommer une fois les aſſiegez de ſe rendre, leur diſant que s'ils differoient, il alloit ſur le champ faire maſſacrer ces malheureux. Ce ſpectacle toucha les aſſiegez; car il y avoit parmy ces Oſtages pluſieurs perſonnes de conſideration; mais il ne put les obliger à livrer la place. Alors Narſez cria aux Soldats de frapper; ce qu'ils firent, & les abbatirent tous à leurs pieds, ſans leur faire cependant grand mal. Car on leur avoit mis par ordre du Général des baſtons, qui leur prenoient depuis l'entre-deux des épaules juſqu'à la teſte, & qu'on avoit envelopez de linges, qui empêcherent que le ſabre ne les bleſſaſt. Eux-meſmes avoient commandement de faire bien les morts: & ils firent en effet ſi bien leur perſonnage que les aſſiegez ne douterent pas qu'ils ne le fuſſent. Les murailles retentirent des cris lugubres des parens & des amis de ceux qu'on croyoit morts: leurs filles & leurs femmes y parurent échevelées ſe déchirant le viſage avec les ongles, & vomiſſant mille injures contre le Général Romain.

Alors Narſez fit dire aux habitans qu'ils ne devoient pas luy imputer la mort de ces miſerables; que c'eſtoient eux-meſmes qui les avoient fait périr par leur perfidie: mais que s'ils vouloient encore ſe rendre, ils les verroient bien-toſt reſſuſcitez. Ils crurent d'abord qu'on inſultoit à leur douleur. Mais comme on le leur repeta pluſieurs fois fort ſerieuſement, ils voulurent voir ce que l'on prétendoit par cette bizarre propoſition, & conſentirent à rendre la Ville, ſi on leur rendoit en vie ceux qu'ils avoient veû aſſommer à coups de ſabre, & qu'ils voyoient étendus ſur la place. Narſez commanda auſſi-toſt à tous ces Oſtages de ſe lever, les fit approcher des murailles & reconnoiſtre par leurs amis, qui à peine s'en rapportoient à leurs yeux, tant ils eſtoient ſurpris d'une choſe ſi ineſperée. Pluſieurs à ce moment crierent qu'il falloit ſe rendre, & ne pas pouſſer plus loin la patience d'un ennemi ſi humain. Mais la faction Françoiſe l'emporta.

Sur

Sur cela Narſez fit délier les Oſtages, les renvoya libres dans la Ville, ſans exiger d'eux ni rançon, ni promeſſe; & montrant ſon épée nuë aux aſſiegez: ce ſera cette épée, leur dit-il, qui vous fera rendre malgré vous; & je luy prépare d'autres victimes que celles que vous luy avez abandonnées. Il fit auſſi-toſt éloigner ſes Soldats pour ſe diſpoſer à recommencer l'attaque. *Ibid.*

Cependant les François eſtoient arrivez ſur le Pô, mais ſans paſſer outre; tant pour ſe repoſer, qu'à cauſe du corps d'armée envoyé par Narſez de ce coſté-là ſous le commandement de Fulcaris Général des Erules, qui s'eſtoit ſaiſi des paſſages, & poſté ſi avantageuſement, qu'il eſtoit difficile de le forcer, ou de paſſer en ſa préſence. Cette commiſſion de garder des paſſages n'eſtoit gueres conforme au genie de Fulcaris homme vif & boüillant, hardi juſqu'à la témérité, capable des plus vigoureuſes entrepriſes pourveû qu'elles fuſſent ſubites; mais qu'un campement ſans action fatiguoit & rebutoit. Il garda d'abord exactement les ordres de Narſez de ne rien hazarder, de ne pas envoyer ſes partis trop loin, de les faire toûjours marcher en gros ſans permettre que perſonne ſe débandaſt. Mais enfin il s'ennuya d'une maniere de guerre ſi réguliere. Son plaiſir eſtoit d'aller luy-meſme en parti comme un ſimple Capitaine; d'eſtre toûjours à la teſte de ceux qui alloient à la petite guerre; & d'en venir aux mains avec quiconque vouloit l'attendre. Bucelin Général de l'armée de France ne déſeſpera pas que cet aventurier ne luy fourniſt bientoſt quelque favorable occaſion de le battre. Il l'attendit avec patience; & elle ſe préſenta enfin. *Les François arrivent ſur le Pô.*

La Ville de Parme que les Gots tenoient encore depuis la mort de Teïas, avoit ouvert ſes portes aux François ſi-toſt qu'ils eûrent paru ſur les bords du Pô. Bucelin y avoit mis garniſon & campoit aſſez près de-là. Fulcaris entreprit de faire une excurſion de ce coſté-là, & d'aller avec toute ſon armée ravager le pays juſques ſous les murailles de la Ville. Il ſe mit donc à la teſte de ſes Erules & des Legions Romaines qu'il commandoit, & marcha avec plus de promptitude que d'ordre dans l'eſpérance de ſurprendre l'ennemi.

Bucelin qui avoit eſté averti de ſon deſſein & de ſa marche, prit de meilleures meſures pour ſe deffendre, que Fulcaris n'en avoit pris pour l'attaquer. Il y avoit proche de la Ville de Parme un amphithéatre, où l'on avoit coûtume de donner au peuple le plaiſir de voir combatre des hommes contre des beſtes, reſte des cruels divertiſſemens des Payens que le Chriſtianiſme n'avoit point encore aboli; & ce lieu eſtoit tres-ſpacieux. Le Général des François y fit cacher un grand nombre de ſes meilleurs Soldats, & diſpoſa encore d'autres embuſcades dans tout le païs d'alentour, ſe tenant preſt à ſortir luy-même de la Ville, ſi-tôt qu'il verroit les ennemis engagez.

Fulcaris vint étourdiment donner dans le piege, & ne voyant point paroiſtre d'ennemis en campagne avança avec ſes Erules juſqu'auprès de la Ville, où ils commencerent à ſe débander pour aller au pillage. Alors le ſignal ayant eſté donné aux François embuſquez, ils ſortirent de divers endroits, & vinrent en bon ordre donner ſur les Erules, dont ils firent un tres-grand carnage. Le reſte de l'armée contre laquelle Bucelin fit en meſme-temps marcher une grande partie de la ſienne, fut miſe en déroute. La fuite ſauva la pluſ- *Ils mettent en deroute Fulcaris, un des Generaux de Narſez.*

part

part des Legions, & Fulcaris demeura preſque ſeul avec ſes Gardes & quelques-uns de ſes Officiers à ſoûtenir le choc des François.

Il ſe jetta avec ſa Troupe dans un endroit ſerré, où il avoit à dos un vieux ſepulchre fort élevé, en ſorte qu'il ne pouvoit eſtre envelopé. Il fit ferme en ce lieu-là, & y reſta long-temps, tantoſt repouſſant les ennemis qui luy donnerent pluſieurs aſſauts, tantoſt s'avançant & chargeant luy-meſme. Enfin comme quelques-uns de ſes gens qui voyoient que la partie eſtoit trop inégale & qu'il eſtoit impoſſible de réſiſter davantage, luy eûrent repréſenté qu'ils avoient aſſez fait pour leur honneur, & qu'il eſtoit temps de ſonger à la retraite qui n'eſtoit pas encore impoſſible: Moy m'enfuïr, reprit-il, & eſſuyer le reproche que Narſez me fera de ma folle temerité, & d'avoir perdu ſon armée, je ne puis m'y réſoudre: je périray icy, & je vendray ma vie le plus cher que je pourray. En effet il combatit juſqu'à l'extrémité, & juſqu'à ce qu'ayant eſté forcé & accablé par la multitude, percé déja de pluſieurs coups de fléches, il fut abattu d'un coup de hache dont on luy fendit la teſte: ceux qui eſtoient demeurez avec luy furent auſſi taillez en piéces.

Les Gots ſe joignent aux François.

Ce premier ſuccès enfla beaucoup le cœur des François, & mit en un danger extrême les affaires des Romains. Tous les Gots qui avec la permiſſion de Narſez après la défaite de Teïas, s'eſtoient déja retirez en grand nombre dans la Ligurie & dans l'Emilie, oubliant les ſermens qu'ils avoient faits de ne plus porter les armes contre l'Empereur, vinrent groſſir l'armée de Bucelin. Toutes les Villes de ces Provinces que Narſez n'avoit encore pû ſoûmettre, reçeûrent garniſon Françoiſe. Enfin Artabane & Jean que Narſez avoit donnés pour Lieutenans à Fulcaris, ſe voyant inveſtis de tous coſtez de groſſes garniſons ennemies qui leur tomboient par tout ſur les bras, ſe retirerent à Faënza, pour tâcher de gagner Ravenne.

Ibid.

Narſez raſſeure ſon armée.

Cette nouvelle portée à Narſez qui continuoit le ſiege de Luques, l'affligea; mais elle ne l'abbatit pas, quelque conſternation qu'il vît dans ſon armée. Il eût beſoin de toute ſon addreſſe, de toute ſa fermeté, & de toute ſon autorité pour la raſſeurer. Il en aſſembla les principaux Officiers, & leur repréſenta que cet accident ne devoit pas les décourager; qu'accoûtumez à toûjours vaincre un malheur les eſtonnoit; mais qu'il falloit ſonger à le reparer; que la pluſpart de ceux qui eſtoient demeurez au combat de Parme eſtoient des Barbares, qui avoient porté la peine de leur imprudence; que les François avoient à la verité une armée formidable par le nombre, mais nullement comparable par la bonté des Troupes à l'armée Romaine; qu'ils s'avançoient dans un païs, où ils n'avoient point de Magazins, & où il leur ſeroit impoſſible de ſubſiſter; que luy au contraire avoit pourveû à tout; qu'en cas que les François approchaſſent & l'obligeaſſent à lever le ſiege, il avoit derriere luy des Places où il mettroit ſes Troupes en ſeureté; mais qu'il n'en eſtoit pas reduit-là, & qu'il eſperoit bien, avant qu'il fuſt peu, ſe rendre maiſtre de Luques.

Ce diſcours remit un peu les eſprits; mais Narſez avoit plus d'inquietude qu'il n'en faiſoit paroiſtre. Il eſtoit extrémement choqué contre les Commandans, qui après le combat de Parme avoient mené les Troupes à Faënza,

en

en abandonnant les paſſages aux François. Il avoit compté ſur elles pour arreſter l'ennemi, eſperant les aller joindre après qu'il ſe ſeroit aſſeuré de toute la Toſcane par la priſe de Luques ; & ſon armée demeuroit par leur retraite entierement découverte, & expoſée à la premiere furie des François.

Il envoya donc aux deux Généraux un Officier nommé Eſtienne, pour leur donner ordre de retourner ſur leurs pas, & de ſe remettre au pluſtoſt dans leurs anciens poſtes du coſté de Parme. Eſtienne partit avec deux cents Cavaliers choiſis, & ne marcha preſque que la nuit ; parce que les François s'eſtoient répandus dans le plat-païs, & faiſoient des courſes de tous coſtez. Ils entendoient en paſſant les cris des Païſans que l'on pilloit, & dont on amenoit tous les beſtiaux au camp ennemi. Enfin après bien des périls & des fatigues ils arriverent au camp de Faënza, où cet Officier expoſa aux Commandans les ordres de Narſez. *Ibid.*

Ceux-cy revenus de leur premiere frayeur, & honteux de leur retraite précipitée, en rejetterent la faute ſur le Munitionaire, qui les avoit laiſſé manquer de vivres, & ſur ce que les Soldats n'avoient point eſté payez depuis longtemps. Eſtienne pour leur oſter toute excuſe & tout pretexte de differer leur départ, s'en alla de-là à Ravenne, d'où il leur fit fournir tous leurs beſoins, & les vit partir. Il receut un peu après avis qu'ils s'eſtoient de nouveau ſaiſis des paſſages, & retourna en porter la nouvelle à Narſez.

Les François firent une faute capitale de n'avoir pas marché droit à Luques, dont ils euſſent au moins fait lever le ſiege ; & en firent encore une plus grande d'avoir laiſſé revenir les Romains dans leur premier camp. Narſez en profita, & commença à preſſer le ſiege plus vivement que jamais, à battre les murailles avec toutes ſortes de machines, à faire jetter quantité de fléches enflammées dans la Ville pour y mettre le feu ; & il fit bréche en divers endroits.

Cependant ceux qui avoient eſté en oſtage dans le camp, & que ce Général avoit traités avec tant d'humanité & d'indulgence, le ſervoient efficacement dans la Ville, en gagnant les habitans, & leur perſuadant de ſe rendre. Les Commandans François n'y vouloient point entendre, & redoubloient de leur coſté leurs efforts pour éloigner les Romains des murailles. Ils firent pluſieurs ſorties avec beaucoup de courage, & elles leur auroient mieux réüſſi, ſi les habitans les avoient ſecondez : mais ceux-cy dans le déſeſpoir d'eſtre ſecourus, dans l'eſpérance d'une capitulation favorable jointe aux ſollicitations ſecretes qu'on leur faiſoit, voulurent abſolument ſe rendre. Il fallut enfin que les François cédaſſent. On demanda de nouveau à capituler ; & ſur l'aſſeurance que Narſez donna d'oublier les infidelitez paſſées, on luy rendit la Place après trois mois de ſiege, que l'armée de France perdit partie à butiner, partie à s'emparer de quelques autres Places, dont la priſe eſtoit de beaucoup moindre importance, que la délivrance de celle-cy qui leur ouvroit toute la Toſcane. Narſez fit Gouverneur de Luques un Officier nommé Bonus, homme prudent auſſi habile à manier les affaires civiles que les militaires, & il luy laiſſa un nombre de Troupes ſuffiſant pour tenir en bride les Oſtrogots, s'il leur prenoit envie de remuer de nouveau. De-là il s'en alla à Ravenne ; *Il ſe rend maiſtre de Luques.*

An. 553. & mit ſon armée en quartier dans toutes les Places d'alentour juſqu'au Printemps prochain.

Il euſt pû demeurer encore quelque-temps en campagne ; & il eſtoit meſme en eſtat d'aller préſenter la bataille aux François. Il ne le fit pas cependant ; parce qu'il ſçavoit que le froid d'Italie leur eſtoit bien moins incommode que les chaleurs ; & que leurs Troupes eſtoient beaucoup plus en diſpoſition de combattre ſur la fin de l'Automne, où l'on eſtoit alors, que pendant l'Eſté. Mais il faut avoüer que le bonheur de ce Général égaloit ſa prudence.

J'ay dit que l'arrivée des François en Italie l'avoit obligé de quitter le ſiege de Cumes, pour aller leur fermer l'entrée de la Toſcane. Il y avoit laiſſé des Troupes pluſtoſt pour en former le blocus, que pour en pouſſer le ſiege. Il y avoit un an que le brave Aligerne frere de Teïas la deffendoit. Les François ne ſe promettoient pas moins que de pénétrer juſques-là, malgré Rome & les autres Places de l'Empereur qui ſe trouvoient entre-deux. Il y avoit en ce lieu-là ſeul plus de richeſſes ramaſſées qu'en tout le reſte du païs dont ils s'eſtoient ſaiſis ; & c'eſtoit ce qu'ils cherchoient plus que toute autre choſe. Aligerne à qui la grande armée des François avoit fait eſperer une revolution qui pourroit luy eſtre favorable, fit dans la ſuite d'autres reflexions. Il vit que les Oſtrogots eſtoient tellement affoiblis, qu'ils ne pouvoient pas faire un
Ibid. P. 31. corps d'armée ; qu'ils avoient mis toutes leurs Places entre les mains des François ; que ceux qu'ils avoient appellez à leur ſecours eſtoient devenus leurs maiſtres ; & que tout l'avantage qu'ils pouvoient eſperer, eſtoit d'eſtre déſormais ſujets de la France pluſtoſt que de l'Empereur. Sur cela il ſe réſolut de traiter avec Narſez, dont il connoiſſoit la généroſité, & de ſe rendre indépendant des François, dont il appréhendoit la perfidie.

Aligerne lui remet la Ville de Cumes. Il fit demander à celuy qui commandoit au ſiege, un Paſſeport pour aller trouver luy-meſme Narſez : ce qui luy fut accordé. On le conduiſit au Port de Ravenne, où ce Général eſtoit, & il luy remit entre les mains les clefs de la Ville de Cumes. Narſez receût ce préſent avec toute la joye qu'on peut s'imaginer, & promit à celuy qui le luy faiſoit, de ne luy pas donner lieu de s'en repentir. Après avoir tout reglé ſur cet article, & mis garniſon dans la Place, il pria Aligerne de s'en aller à Ceſenne, Ville à quelques lieuës de Ravenne, de s'y faire voir & de paroiſtre ſur les murailles lorſque l'armée Françoiſe qu'il ſçavoit devoir bien-toſt paſſer par-là, s'en approcheroit. Il y alla ; s'y montra aux François, & les railla ſur l'expedition de Cumes dont ils s'eſtoient aviſez trop tard. Ils répondirent à ſes railleries par les injures qu'ils luy dirent : mais cette reddition déconcerta tellement leurs deſſeins, qu'ils délibérerent s'ils s'engageroient plus avant. Ils ſe réſolurent cependant à pourſuivre leur entrepriſe. L'armée paſſa Ceſenne, & marcha juſqu'aſſez près de Rimini, où Narſez eſtoit arrivé pour recevoir un Regiment de Varniens qui eſtoient auparavant au ſervice des Oſtrogots, & eſtoient venus avec leur Commandant nommé Theodebalde pour prendre parti dans ſes Troupes. Les Généraux François s'eſtant arreſtez à quelque diſtance de la Ville, détacherent deux mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie pour aller faire le dégaſt. Ils

le

le firent aux yeux de Narſez, qui les voyoit mettre le feu par tout, emmener les beſtiaux, ravager la campagne. Il ne put ſouffrir cette inſulte. Il fit monter à cheval trois cents Cavaliers, & ſortit avec eux pour donner ſur les plus avancez qui s'écarteroient. Dès que les François les virent venir à eux en bon ordre, ils ſe retirerent à leur gros, & ſe mirent en bataille, l'Infanterie entre deux aîles de Cavalerie.

Les Romains s'avancerent juſqu'à la portée de l'arc, n'oſant pas enfoncer des gens qui faiſoient ſi bonne contenance, & qui eſtoient en bien plus grand nombre qu'eux. Ils ſe contenterent de leur tirer quantité de fléches, mais ſans effet; parce que s'eſtant fort ſerrez, & ſe couvrant de leurs boucliers qui ſe touchoient les uns les autres, (c'eſt ce qui s'appelloit faire la tortuë,) les fléches ne portoient point. Outre qu'eſtant ſur un fort grand front à l'entrée d'un bois la pluſpart des fléches tomboient ſur les arbres, & perdoient toute leur force.

Stratagême de Narſez.

Narſez euſt bien voulu les obliger à quitter ce poſte; & il s'aviſa pour les y engager, d'un ſtratagême plus ordinaire aux Huns & aux autres Barbares, qu'aux Romains. Il ordonna à ſes gens de faire ſemblant de lâcher le pied, de fuïr vers la Ville, & de ſe rallier promptement à un certain ſignal qu'il leur donneroit. Ils executerent ces ordres. Les François commencerent à les ſuivre avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils avoient reconnu Narſez pendant l'eſcarmouche, & qu'ils eſperoient le prendre vif ou mort. Une partie de la Cavalerie ſe débanda la premiere après les Romains, & enſuite une partie de l'Infanterie autant qu'elle pût ſuivre. Quand Narſez les vit tous fort éloignez du bois en pleine campagne & en déſordre, il donna le ſignal dont on eſtoit convenu, ſes Troupes où eſtoient la pluſpart de ſes gardes, ſe rallierent en un moment, & ſe partagerent en pluſieurs Eſcadrons, vinrent fondre ſur les François tout diſperſez & ſans ordre, qui commencerent à fuïr à leur tour. Ils furent pourſuivis juſqu'à la foreſt, & une partie de l'Infanterie fut coupée. Il en reſta plus de neuf cents ſur la place: le reſte ſans s'arreſter gagna le gros de l'armée. Ce fut-là la derniere action de cette campagne.

P. 34.

An. 554.

Ravages des François en Italie.

Le printemps ne fut pas pluſtoſt revenu, que les François qui avoient hyverné dans toute cette partie de l'Italie, qui eſt entre les Alpes & le Mont Appennin, & tout le long du Pô depuis ſa ſource juſqu'à ſon emboucheûre, ſe mirent en Campagne, traverſerent l'Appennin marchant lentement & toûjours en bataille; mais ravageant & ruinant entierement tous les lieux par où ils paſſoient. Ils s'avancerent juſqu'à Rome faiſant toûjours les meſmes déſordres, & occupant par leur marche tout ce travers d'Italie qui eſt entre les deux mers, la mer de Toſcane d'un coſté & le Golphe de Veniſe de l'autre.

An. 555.

Les deux Généraux de l'armée Bucelin & Leutharis marcherent toûjours enſemble juſqu'au Samnium bien au de-là de Rome. Là ils ſe ſéparerent en deux corps. Bucelin avec la plus grande & la meilleure partie de l'armée prit à droite le long de la mer de Toſcane appellée auſſi encore en ce temps-là la mer Thyrrene, & ſe répandit, en pillant toûjours, dans la Champagne, la Lucanie, le Païs des Brutiens juſqu'au détroit qui ſépare le continent d'Italie & la Sicile. Leutharis prit à gauche le long du Golphe de Veniſe, courut

toute la Poüille & la Calabre juſqu'à Hydrus, aujourd'huy Otrante, Ville maritime ſituée à l'extrémité de l'Italie à l'oppoſite de la Macedoine.

Agathias l. 2. p. 36.

Dans cet effroyable ravage de la plus belle partie de l'Italie, l'Hiſtoire diſtingue fort les François Chrétiens d'avec les Allemans Payens qui compoſoient la meſme armée. Les Chrétiens malgré la licence que la guerre inſpire au ſoldat, avoient beaucoup de reſpect pour les Egliſes; mais les autres y firent les plus horribles profanations renverſant les Autels, enlevant & profanant les Vaſes ſacrez, abbatant & brulant les Egliſes meſmes, y tuant ſans miſericorde ceux qui s'y eſtoient retirez. Auſſi la vengeance de Dieu ne tarda gueres à ſe faire ſentir à ces troupes ſacrileges.

Après le Printemps comme les chaleurs commençoient à devenir violentes, Leutharis fut d'avis qu'on s'en retournaſt dans les quartiers du Pô, pour mettre en ſeureté le butin qu'on avoit fait, & envoya à Bucelin pour luy propoſer ſa penſée. Mais il ne la ſuivit pas, diſant qu'il s'eſtoit obligé par ſerment aux Oſtrogots de livrer bataille à Narſez. Cela eſtoit vray; mais il n'ajoûtoit pas qu'il avoit fait ce ſerment ſur l'eſperance qu'ils luy avoient donnée de le faire leur Roy. C'eſtoit à ſon ambition que cet Alleman ſacrifioit les troupes & les intereſts de ſon Maître.

Il conſentit toutefois que Leutharis s'en retournaſt avec ſon corps d'armée, & qu'après avoir tranſporté dans les Villes au de-là du Pô toutes les dépoüilles qu'il amenoit avec luy, il y demeuraſt pour empêcher que les ennemis ne fiſſent de ce coſté-là quelque entrepriſe; mais à condition qu'il renvoyeroit la plus grande partie de ſes Troupes rejoindre la principale armée.

Leutharis ſe mit donc en chemin, & arriva dans la marche d'Ancone, ſans avoir receu dans toute ſa route le moindre échec. Il campa auprès de la Ville de Fano, & de-là, avant que de continuer ſa route, il envoya de ſes Coureurs pour battre la campagne, & fit marcher un corps de trois mille hommes pour écarter & diſſiper les partis ennemis, qui pourroient incommoder l'armée. Il avoit raiſon de prendre ces précautions plus que jamais; parce qu'il y avoit proche de-là à Peſaro un gros camp d'ennemis compoſé en partie de Legions Romaines & en parie de Huns, les Légions eſtoient commandées par Artabane, & les Huns par Uldaque leur Général.

Leutharis eſt battu par deux Lieutenans de Narſez.

Ces deux Capitaines avoient diſpoſé par tout des embuſcades pour harceler l'armée Françoiſe dans ſon paſſage, & ayant fait reconnoiſtre les trois mille hommes qui s'avançoient entre la mer & les rochers dont elle eſt bordée en ce quartier-là, ils ſortirent de la Ville, & les vinrent charger avec tant de furie qu'en un moment ils les défirent & en tuerent beaucoup: d'autres voulant ſe ſauver ſur les rochers tomberent dans des précipices; le reſte s'enfuit vers le camp, y porta la nouvelle de leur défaite, & que les ennemis venoient l'attaquer.

Leutharis rangea auſſi-toſt ſon armée en bataille, & s'avança pour les combattre: mais Artabane & Uldaque jugeant la partie trop inégale ſe retirerent. Leutharis retourna dans ſon camp, qu'il ne retrouva pas dans l'état où il l'avoit laiſſé. Il amenoit en captivité un très-grand nombre de priſonniers pris dans les excurſions qu'il avoit faites juſqu'aux extrémitez de l'Italie: ces priſon-

ſonniers voyant l'armée aſſez éloignée, ſe ſouleverent contre la garde du camp qui n'eſtoit pas forte, la mirent en fuite; & non-ſeulement ſe ſauverent pour la plûpart; mais encore pillerent une grande partie du butin de Leutharis, & ſe retirerent avec ce qu'ils en purent emporter, dans les Villes & dans les Forts les plus proches qui appartenoient aux Romains.

L'armée de Leutharis perit de la peſte.

Cette perte mit Leutharis au déſeſpoir, & l'obligea à haſter ſa marche, de peur de quelque nouvel accident. Il laiſſa le bord de la mer, gagna l'Apennin, paſſa enfin le Pô beaucoup moins content du butin qui luy eſtoit reſté, qu'affligé de la perte de celuy qu'on luy avoit enlevé. Mais ſes Soldats eſtant là à couvert & en aſſeurance contre les entrepriſes de leurs ennemis, ne l'eſtoient pas contre la Juſtice divine, réſoluë d'exterminer ces ſacrileges Profanateurs de ſes Autels. Ils n'y furent pas pluſtoſt arrivez que la peſte cauſée par les chaleurs exceſſives, & par les grandes fatigues de cette expedition, ſe mit dans l'armée, & d'une maniere ſi terrible, qu'en très-peu de temps elle périt preſque toute. Leutharis en fut frappé comme les autres, & ſaiſi d'un furieux délire mourut en ſe mordant & ſe déchirant luy-meſme. P. 38.

Cependant les Troupes de Narſez avoient eſté extrémement diminuées tant par la longueur des ſieges de la derniere campagne, que par le grand nombre des garniſons qu'il n'avoit pû ſe diſpenſer de mettre dans diverſes places, ou qu'il n'avoit pû retirer des endroits où les armées ennemies faiſoient leurs courſes. Il eſtoit obligé malgré luy de ſouffrir ces ravages qu'il ne pouvoit empêcher, eſperant ſeulement réparer par quelque action avantageuſe aux affaires de l'Empereur, des pertes irreparables pour les peuples. Preſque tout l'Eſté s'eſtoit paſſé à empêcher que les ennemis ne ſe ſaiſiſſent de quelque poſte important, qui leur donnaſt lieu de s'eſtablir au delà de Rome du coſté de la mer auſſi-bien qu'ils s'eſtoient eſtablis du coſté des Alpes. Mais quand il vit Leutharis retourné au delà du Pô, il aſſembla ſon armée auprès de Rome, & Bucelin en ayant eu avis ſe prépara à le combattre.

Bucelin ſe campe ſur le Caſilin.

Une raiſon entre autres l'obligeoit de ſe hâter; c'eſtoit que Narſez depuis quelque-temps luy coupoit les vivres, de ſorte que les Soldats manquant ſouvent de pain, donnoient ſur les raiſins qui commençoient à eſtre meûrs, & dont il y a dans ces quartiers-là une très-grande abondance. Cela cauſa dans l'armée une violente diſſenterie qui emporta beaucoup de Soldats; ainſi Bucelin voyant diminuer ſes Troupes à veuë d'œil réſolut d'en venir aux mains avec Narſez. Mais il auroit fort ſouhaité d'eſtre rejoint auparavant par les Troupes de Leutharis. Il s'avança dans la Champagne, & ſe campa à quelques lieuës de Capouë ſur le Caſilin, Riviere qui ſort des montagnes de l'Apennin, coule en ſerpentant beaucoup vers la mer de Toſcane, & ſe jette avant que d'y arriver, dans le Vulturne. Il ſe retrancha en ce lieu-là. Il avoit le fleuve à ſa droite qui le couvroit ſuffiſamment de ce coſté-là. A ſa gauche & à la teſte de ſon camp il ſe fit avec les rouës des chariots dont il avoit un prodigieux nombre, une autre eſpece de retranchement, les ayant fait enfoncer dans la terre juſqu'au moyeu, outre pluſieurs rangs de palliſſades qui le rendoient inacceſſible, & le fermoient de toutes parts excepté en un endroit, où il avoit laiſſé un paſſage aſſez étroit pour faire défiler ſes Troupes, quand il vou- *Ibid.*

voudroit les faire ſortir hors du camp. Il s'eſtoit auſſi ſaiſi d'un Pont qui eſtoit ſur la Riviere à quelque diſtance de-là, & y avoit fait élever une Tour de bois, où il avoit mis des Soldats pour garder ce Paſſage. Par toutes ces précautions il avoit prétendu ſe mettre en eſtat de n'eſtre point forcé à combattre, & de le faire quand il le jugeroit à propos, & à la premiere occaſion favorable qui s'en préſenteroit.

Il n'avoit cependant aucune nouvelle des Troupes de ſon frere Leutharis; ce qui l'inquietoit: mais il ſe croioit ſans ce renfort en eſtat de battre l'ennemi, dont l'armée eſtoit moins nombreuſe que la ſienne de près de la moitié: car il avoit encore trente mille hommes effectifs, & Narſez n'en avoit pas dix-huit mille.

Narſez s'approche des François. Pag. 41.

Narſez de ſon coſté malgré l'inégalité du nombre, ſe confiant en la bonté de ſes Troupes, partit de Rome, & vint ſe camper fort près du camp des François. Quelques jours ſe paſſerent ſans aucune action conſidérable, chacun ſongeant pluſtoſt à ſe précautionner contre la ſurpriſe, qu'à attaquer ſon ennemi; tandis que toute l'Italie eſtoit en ſuſpens, & dans l'attente de l'évenement d'une bataille, qui ſembloit devoir luy aſſeurer un maiſtre.

Apparemment on n'en fuſt pas venu là ſi-toſt; parce que le Général François attendoit toûjours le détachement que ſon frere devoit luy envoyer des quartiers du Pô; & d'ailleurs Narſez n'eſtoit pas aſſez fort pour l'attaquer dans ſon camp: Mais comme il arrive quelquefois à la guerre, que peu de choſe engage une grande affaire, un petit choc qu'il y eut hors des retranchemens entre deux partis, & qui ne devoit pas naturellement avoir de ſuite, mit inſenſiblement les armées aux mains. Voicy le détail de cette journée, tel que nous le fait avec beaucoup d'exactitude un Hiſtorien de l'Empire.

Agathias. l. 2.

Narſez donna ordre à un Officier Armenien nommé Chanarangez homme de cœur & de conduite, d'attaquer un Convoi qui venoit au camp des François. Il le fit, & fort bruſquement; & quoi qu'il n'eût qu'un très-petit nombre de Soldats la pluſpart Cavalerie, il défit l'eſcorte du Convoi, & enleva une grande quantité de Chariots. Il pourſuivit les François juſqu'au Pont, où ils avoient dreſſé la Tour de bois dont j'ay parlé, pour la garde du paſſage; & profitant de leur déſordre, il fit mettre le feu à un des Chariots chargez de foin qu'il avoit pris, le fit pouſſer contre la Tour de bois, où le feu s'eſtant mis, les François furent obligez de l'abandonner, & de ſe retirer au de-là du Pont. Les Imperiaux continuant de les pourſuivre, ſe rendirent maîtres du Pont & du paſſage.

Ce poſte eſtoit de la derniere conſéquence pour la ſeureté de l'armée Françoiſe, pour la commodité des fourages & le tranſport des vivres. Sa perte cauſa une grande alarme dans le Camp, & fit réſoudre Bucelin à donner bataille dès ce jour-là-meſme. Il y avoit quelques Allemans qui s'y oppoſoient ſur les mauvais pronoſtiques de leurs Devins; mais ils ne furent point écoutez.

Narſez ayant appris les mouvemens & le deſſein des François, ſortit de ſon Camp à la teſte de ſon armée. Comme il mettoit ſes Troupes en bataille, on luy vint dire qu'un Officier conſidérable des Erules, dont il avoit un aſſez grand corps dans ſon armée, venoit de commettre une action très-brutale en tuant de ſa main un de ſes domeſtiques pour un ſujet fort leger. Ce Général

Ibid.

qui

qui faiſoit obſerver une diſcipline très-exacte à ſes Soldats, & qui s'eſtoit mis en poſſeſſion de tenir ces Barbares dans l'ordre auſſi-bien que tous les autres, dit tout haut qu'il n'en falloit pas davantage pour attirer la colere de Dieu ſur ſon armée, & qu'il vouloit avant toutes choſes faire juſtice de ce crime. Il ſe fit amener le coupable, qui au lieu de luy témoigner du regret de ſon emportement & demander grace, luy parla inſolemment, diſant qu'il eſtoit maiſtre de ſes gens, & qu'il luy eſtoit libre de les traiter comme il le jugeroit à propos. Narſez ſans déliberer le fit tuer ſur le champ.

Ce châtiment irrita les Erules qui firent mine de vouloir quitter l'armée, & ſe retirerent au camp. Narſez ſans paroiſtre s'en mettre en peine acheva de diſpoſer tout pour la bataille, & marcha pour s'approcher de l'ennemi. Ce- *Ibid.*
pendant le Général des Erules faiſant réflexion ſur la demarche qu'il avoit faite, & ſur les conſéquences qu'elle pourroit avoir, repréſenta à ſes gens que leur déſertion dans la conjoncture préſente avoit quelque choſe de honteux, & qu'on ne manqueroit pas de dire qu'ils avoient pris ce pretexte pour éviter de ſe trouver à la bataille. De ſorte qu'il les fit revenir, & envoya prier Narſez de l'attendre. Narſez luy répondit qu'il ne l'attendroit point; mais que s'il venoit, on luy donneroit ſon poſte comme aux autres.

Ce Général rangea ſon armée en Phalange, c'eſt le terme dont ſe ſert *Il range ſon armée en bataille.* ἐς φάλαγγα.
l'Hiſtorien Grec, & qui veut dire-là, ainſi qu'il l'explique luy-meſme, qu'il mit toute ſon Infanterie dans le milieu & toute ſa Cavalerie aux deux aîles. A la teſte de toute l'Infanterie eſtoit un très-gros bataillon de gens armez de pied en cap, couverts de groſſes cuiraſſes & de caſques très-forts qui faiſoient la tortuë *, ainſi qu'on parloit alors; c'eſt-à-dire, comme * Συνάσπισμον, Teſtudinem.
je l'ay déja expliqué en une autre occaſion, qu'eſtant fort ſerrez & joignant leurs boucliers les uns aux autres, ceux du premier rang & des coſtez s'en couvroient tout le corps, & ceux de l'interieur du bataillon les mettoient ſur leur teſte quand il en eſtoit beſoin pour recevoir les fléches: ils ſervoient ainſi à toute l'armée comme d'une muraille très-difficile à renverſer. Derriere ce gros eſtoit rangé le reſte de l'Infanterie ſur deux lignes juſqu'à une vaſte campagne qu'elle avoit à dos: un autre petit corps d'Infanterie armée ſeulement de l'arc & de la fronde eſtoit encore au de-là, deſtiné à attacher l'eſcarmouche, & à commencer le combat; & devoit, ſelon l'ordinaire, venir à la débandade par les intervalles des bataillons à la teſte de toute l'armée, faire quelques décharges de fléches & de pierres. Dans le milieu de toute l'Infanterie on avoit laiſſé une Place vuide pour les Erules au cas qu'ils jugeaſſent à propos de venir. Narſez ſe mit à la teſte de la Cavalerie de l'aîle droite avec ſes gardes & toute ſa maiſon, & poſta derriere deux petits bois aſſez épais qui flanquoient ſes deux aîles, deux gros de Cavalerie que l'ennemi ne pouvoit pas voir, commandez l'un par Artabane, & l'autre par Valerien deux Officiers également braves & experimentez. Telle eſtoit la diſpoſition de l'armée de Narſez.

Les François que la priſe du Pont dont j'ay parlé, avoit déja fait réſoudre *Agathias. Ibid.*
à la bataille, furent confirmez dans leur réſolution par l'arrivée de deux Erules qui avoient déſerté dans le moment que leurs compatriotes ſe ſéparoient de

de l'armée de Narſez, & qui eſtant venus à Bucelin Général de l'armée Françoiſe luy apprirent cette meſintelligence, & exaggererent extrémement le trouble qu'elle cauſoit dans l'armée Imperiale, aſſeûrant que tout y eſtoit dans la conſternation.

Bucelin range auſſi la ſienne.

Cette nouvelle augmenta l'ardeur des François juſqu'à la précipitation. Leur Général cependant qui eſtoit ſage & habile ſe donna le temps de les ranger. Ayant obſervé la diſpoſition de l'armée Imperiale, il partagea en trois corps la ſienne qui n'eſtoit que d'Infanterie, Leutharis ayant emmené avec luy preſque toute la Cavalerie. Le corps du milieu que Bucelin oppoſa à la tortuë de Narſez, eſtoit compoſé de pluſieurs bataillons qui faiſoient un triangle, dont les coſtez eſtoient égaux; maniere dont les anciens Romains, & ceux meſme de ce temps-là ſe ſervoient quelquefois. Ils donnoient à ce triangle le nom de teſte de Porc; parce qu'il approchoit de cette figure, ou le nom de Coin*; parce que ſa pointe eſtant tournée du coſté de l'ennemi, ſon uſage eſtoit de le fendre pour ainſi dire & de le rompre.

Ibid.

* *Cuneus.*

Ce corps de bataille des François eſtoit comme flanqué de deux autres, qui ſembloient d'abord deux colomnes preſque paralleles à ſes deux coſtez; mais qui s'en éloignoient inſenſiblement & ſe trouvoient à la fin fort courbées à droite & à gauche: de maniere qu'elles occupoient une très-grande largeur de terrain, & laiſſoient par derriere de chaque coſté un eſpace vuide entre-elles & la bataille.

Bataille entre les Imperiaux & les François.

Après que les François eûrent eſſuyé une greſle de fléches & de pierres, par où commença le combat, ils s'avançerent avec furie en jettant des cris & des hurlemens épouventables. Quand ils furent tout proche de la tortuë des Impériaux ils lancerent, ſelon leur coûtume, leurs haches contre les boucliers du premier rang pour les caſſer; & mettant à l'inſtant l'épée à la main, l'enfoncerent, & culbutant tout ce qui ſe préſenta devant eux arriverent juſqu'à la premiere ligne, à l'endroit qu'on avoit laiſſé vuide pour poſter les Erules, qui n'eſtoient pas encore arrivez. De-là ils paſſerent juſqu'à la ſeconde ligne qu'ils rompirent en quelques endroits. De ſorte qu'une partie des François, ſans s'embaraſſer de ce qu'ils laiſſoient derriere, marcherent droit vers le camp des Impériaux pour le piller.

Cette furie avec laquelle les François commençoient un combat, & à quoy rien ne ſe trouvoit capable de réſiſter, eſtoit ce qui les rendoit invincibles, à moins que la prudence du Général ne ſuppléaſt au déſordre que cauſoit ce premier aſſaut par la terreur qu'il répandoit par tout.

Narſez qui connoiſſoit l'ennemi qu'il avoit à combattre, s'eſtoit attendu à cette bruſque attaque: ſes troupes qui eſtoient très-aguerries, n'en furent point ébranlées, & toutes, hormis celles qui furent rompuës d'abord, demeurerent fermes dans leurs poſtes. Il fit cependant étendre ſa Cavalerie à droite & à gauche, & courber inſenſiblement les deux aiſles de ſon armée. Artabane & Valerien ayant fait chacun de leur coſté le tour du bois, ſe trouverent derriere les ennemis, qui ne ſongeoient qu'à avancer, & qui, lors qu'ils y penſoient le moins, eûrent en flanc & à dos la plus grande partie de la Cavalerie Impériale. Parmi cette Cavalerie il y avoit des eſcadrons armez de diverſes

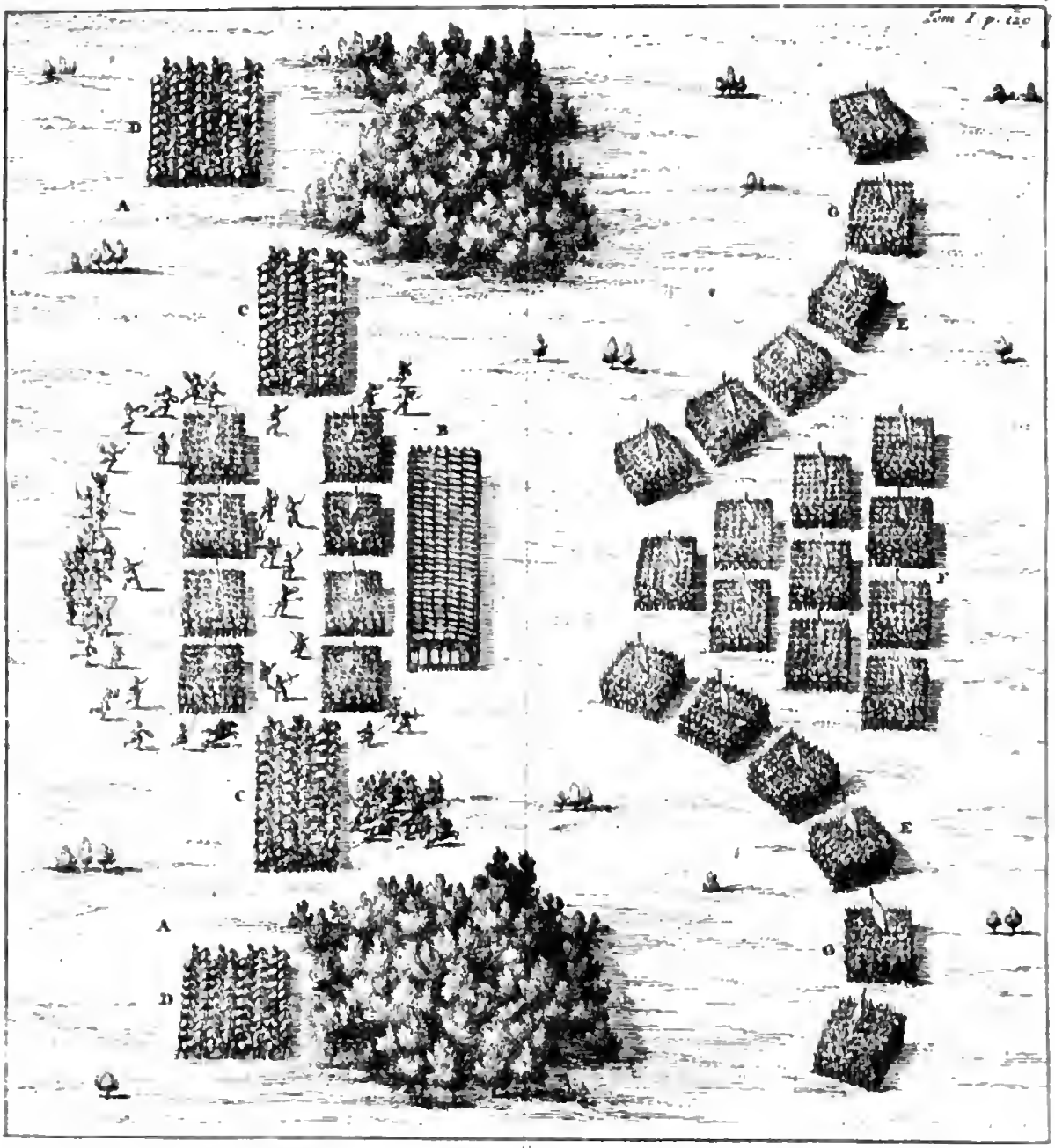

PLAN DE LA BATAILLE DU CASSILIN.

A. *Armée Romaine.*
B. *Terme des Romains.*
C. *Cavalerie Romaine.*
D. *Cavaliers détachez pour faire le tour des deux bois.*
E. *Armée Françoise.*
F. *Corps de Bataille des François.*
G. *Aile de l'Armée Françoise.*

verſes manieres, les uns de fléches & d'autres de javelots : il y en avoit meſme qui avoient de longues piques, & tout cela par rapport à l'ennemi qu'ils attaquoient, lequel ne combattant que de près, perdoit tout ſon avantage contre ces armes qui l'atteignoient de loin.

Les François qui en rompant la tortuë s'étoient eux-meſmes mis en déſordre, ſe trouverent ainſi attaquez à coups de fléches de tous coſtez par la Cavalerie, & principalement par Artabane & Valerien ; qui s'eſtant avancez dans les intervales que j'ay dit qui ſe trouvoient par derriere entre le corps de bataille & les deux aiſles repliées des François, les tiroient à coup ſeûr : car les François n'avoient alors pour toutes armes deffenſives que leurs boucliers, qui ne les couvroient que par devant. Ils n'avoient ni cuiraſſe ni caſque pour la plûpart ; la coûtume n'eſtant point parmi eux de ſe charger de cette ſorte d'armûre. Ibid. p. 40.

Cependant ceux des François qui s'eſtoient d'abord ouvert un paſſage au travers de l'armée ennemie, & qui couroient au camp Impérial pour le piller, furent rencontrez par Sindual Général des Erules. Ce Général venoit en bataille prendre la place qu'on luy avoit deſtinée dans l'armée de Narſez, & tombant ſur cette troupe qui marchoit en tumulte, & qui croyoit meſme ſur la foy des deux déſerteurs dont j'ay parlé, que les Erules ſe joindroient à eux contre les Impériaux, la tailla toute en piéces ; de-là il vint joindre Narſez & achever la déroute des François. Il en fut fait un ſi horrible carnage, que de toute leur armée compoſée de près de trente mille hommes effectifs, il ne ſe ſauva que cinq Soldats : tout le reſte fut pris ou tué. Ce qui eſt de plus ſurprenant, c'eſt qu'il n'y eut du coſté des Romains que quatre-vingts hommes de tuez, & preſque tous à la premiere charge : le reſte de l'action n'ayant pas tant eſté un combat, qu'un maſſacre de gens entourez & comme pris dans des filets ſans ſe pouvoir débaraſſer. *Les François ſont entierement defaits.* An. 555. Ibid.

Cette Victoire fut pour le moins autant l'effet de la prudence du Général & de ſes Lieutenans, que du courage de ſes Soldats. Le brave Got Aligerne, dont j'ay déja parlé, s'y ſignala entre tous les autres. Les Erules qui avoient eû tant de part à la défaite des François mériterent par-là & obtinrent aiſément leur pardon de Narſez. Cette Victoire, une des plus entieres & des moins ſanglantes pour les vainqueurs qu'on euſt jamais veuë, rendit ce Capitaine le plus illuſtre homme de guerre de ſon temps, & le fit mettre au deſſus de Béliſaire meſme. On en fit dans le camp des Romains des réjoüiſſances extraordinaires que le Général fut obligé de moderer ; les Soldats s'abandonnant à la joye, & regardant cette Victoire comme le dernier de leurs travaux.

L'Hiſtorien Agathias rapporte une Epigramme Grecque gravée ſur le bord du Caſilin, comme un monument éternel de cette grande journée. On y congratule ce fleuve d'avoir roulé avec ſes flots juſques dans la mer Thyrrene les cadavres des François, que Bucelin avoit conduits en Italie ; & on luy dit que c'eſt pour luy une eſpece de trophée bien glorieux d'avoir eſté longtemps rougi du ſang de ces Barbares. C'eſt le nom que les Romains & les Grecs donnoient encore aux François.

Narſez ſe rend maiſtre de toute l'Italie.

La joye fut beaucoup augmentée dans le camp Impérial par la nouvelle qu'on receût en meſme-temps de la ruine de l'autre armée des François ſur le Pô par les maladies, & de la mort du Général Leutharis. Peu de temps après Hamming autre Commandant François dont j'ay fait mention au commencement de cette guerre, ayant raſſemblé quelques Troupes tirées des garniſons, fut encore taillé en piéces par Narſez; & toutes les Places que les François avoient occupées dans le païs des Venitiens, & dans la Ligurie ſe rendirent. * Un ſeul Barbare nommé Regnarés, Hun de nation, oſa encore ſe mettre à la teſte de ſept mille Gots, & ſe jetta dans une Place forte appellée Campſas, où les Grecs l'aſſiegerent en vain pendant pluſieurs mois. Enfin s'eſtant réſolu à capituler, il eut en perſonne un pourparler avec Narſez entre le camp & la Place. Ce Barbare y traita Narſez avec une fierté qui fit rompre la conférence. On le renvoya avec indignation & mépris ſans vouloir l'écouter davantage. Ce traitement qu'il méritoit, l'irrita, & après avoir avancé quelques pas du coſté de la Place, il banda ſon arc & ſe tournant tout à coup vers Narſez luy tira une fléche qui par bonheur ne porta point. Alors les gardes du Général coufurent ſur le Barbare, & le tuerent luy-meſme; après quoy la Place ſe rendit. Ainſi tout tournoit à l'avantage de cet heureux Capitaine, qui par ſes Victoires redoublées ſe rendit maiſtre abſolu de toute l'Italie au delà des Alpes, où les François ne retournerent de long-temps.

P. 46. Appendix ad Chronic. Marcell.

Mort de Theodebalde.

Sur ces entrefaites il ſe fit un grand changement en France par la mort de Theodebalde Roy d'Auſtraſie, qui tandis que ſes deux Généraux faiſoient la guerre hors du Royaume, languiſſoit depuis long-temps d'une paralyſie dont il mourut la ſeptiéme année de ſon regne, ne laiſſant point d'autres heritiers que ſes deux grands oncles Childebert & Clotaire.

Gregor. Turon. l. 4. c. 9.

An. 555.

C'eſt icy que nous voyons pour la premiere fois marquées expreſſément dans l'Hiſtoire deux choſes très-conſiderables touchant le droit de ſucceſſion à la Couronne de France. La premiere que ce droit eſtoit dans la Famille Royale de Clovis; la ſeconde que les ſeuls maſles pouvoient y prétendre, & que ces deux points eſtoient deſlors paſſez en Loi. *La Loy du païs*, dit le Continuateur de l'Hiſtoire de l'Empereur Juſtinien, qui écrivoit ſous le ſucceſſeur de ce Prince, *la Loy du païs après la mort de Theodebalde appelloit à la Couronne d'Auſtraſie Childebert & Clotaire comme ſes plus proches parens.... Childebert n'avoit point d'enfans mâles qui puſſent ſucceder à ſa Couronne après ſa mort: mais Clotaire en avoit quatre tous vigoureux & braves.* Nos Juriſconſultes François ont eû ſoin dans les occaſions de faire valoir ce monument Hiſtorique autant qu'il vaut.

Agathias l. 2.

Comme les enfans maſles des Rois devoient alors partager entre eux la ſuc-

* Je n'ajoûte pas comme pluſieurs de nos Hiſtoriens François, que les places que les François poſſedoient dans les Alpes, ſe rendirent avec celles de la Ligurie & du païs des Venitiens: parce que je trouve dans la Chronique de Marius de Lauſanne, que ce ne fut que l'année d'après la mort de Theodebalde & de la défaite de Bucelin, que les François ayant eu leur revanche ſur les Romains qu'ils battirent, en furent battus encore une autre fois, & que ce ne fut qu'après cette nouvelle défaite, qu'ils furent entierement dépoüillez de toutes les Villes qui avoient appartenu à Theodebert en Italie.

ſucceſſion de leurs Peres ; auſſi Childebert & Clotaire en heritant de leur petit-neveu Theodebalde, devoient avoir chacun une partie du Royaume d'Auſtraſie. C'eſtoit-là, ce ſemble, un droit établi en ce temps-là ; mais en ce temps-là auſſi-bien qu'en celuy-cy le droit cedoit ſouvent à l'artifice ou à la violence.

Clotaire s'empare du Royaume d'Auſtraſie.

Lorſque Theodebalde mourut Childebert ſe trouva extrémement malade. Clotaire ſe ſervit habilement de la conjoncture pour faire entendre aux peuples d'Auſtraſie l'intereſt qu'ils avoient de le reconnoiſtre ſeul pour leur Roy ; que ces partages & ces fréquents chargemens eſtoient à charge à la Nation & contre le bien de l'Etat ; que quand ſon frere releveroit de ſa maladie, il ne pourroit pas encore durer long-temps ; qu'il n'avoit que des filles ; que pour luy il avoit des fils dont on connoiſſoit déja le mérite, & que, quoy qu'il arrivaſt, dans peu toute la Monarchie Françoiſe tomberoit dans ſa famille.

An. 555.

Nul des Seigneurs de la France Auſtraſienne n'oſa s'oppoſer à celui qu'il eſtoit ſeûr d'avoir un jour pour maiſtre ; & chacun ſe fit un mérite de ſon empreſſement à le reconnoiſtre. Il fallut que Childebert agreaſt luy-meſme ces mauvaiſes raiſons. Le chagrin qu'il en eut ne l'empêcha point de ſe faire en public honneur de ſa modération forcée, en faiſant à ſon frere une ceſſion autenthique de tous les droits qu'il avoit ſur le Royaume d'Auſtraſie. Mais la conduite qu'il tint dans la ſuite à ſon égard, & l'application qu'il euſt à le chagriner & à lui ſuſciter des affaires en toute occaſion, firent aſſez connoiſtre par quel principe il avoit agi en celle-cy.

Il ſoumet les Saxons & les Turingiens.

Clotaire avoit toûjours gouverné ſon petit Royaume de Soiſſons avec beaucoup d'autorité, & tenu ſes ſujets & ſes enfans dans une ſoumiſſion parfaite. Il trouva bien-toſt par ſa propre expérience que les Princes en devenant plus puiſſants, ne deviennent pas toûjours ni plus abſolus, ni plus heureux. Les Saxons qui depuis le regne de Thierri eſtoient Tributaires de la Nation Françoiſe, ſecouerent le joug ; & ayant engagé la Turinge dans leur revolte formerent une groſſe armée, avec laquelle ils ravagerent une partie de la France Germanique. Clotaire marcha contre eux en perſonne, donna bataille, remporta la Victoire, mais en perdant beaucoup de monde, ſoumit les rebelles, & mit enſuite tout à feu & à ſang dans la Turinge.

Gregor. Turon. l. 4. c. 10.

An. 556.

Cette défaite dompta les Saxons pour quelques mois. Mais ce peuple fier qui donna toûjours beaucoup d'exercice aux Rois de France, ne fut pas pluſtoſt revenu de ſa conſternation, qu'il ſe ſouleva de nouveau, & obligea le Roy à revenir l'année d'après avec une armée pour le châtier. Il les ſerra de ſi près qu'ils les contraignit de recourir à ſa miſericorde : ils luy demanderent pardon, luy promirent de payer exactement les tributs qu'ils avoient payez à ſes prédeceſſeurs & de plus grands s'il le leur ordonnoit, pourveû qu'il leur fiſt grace.

Gregor. Turon. c. 14.

Le Roy ſe laiſſa toucher au regret qu'ils faiſoient paroiſtre de leur faute ; mais l'armée s'y oppoſa diſant que c'eſtoient des fourbes & des perfides qui recommenceroient dès qu'ils verroient les François éloignez ; & qu'il falloit les exterminer. Les Saxons firent de nouvelles offres, & conſenti-

ſentirent à donner la moitié de leurs biens pour rachepter le pillage. Enfin ils en vinrent juſqu'à prier qu'on leur laiſſaſt ſeulement la vie & la liberté; mais en vain. Les Soldats commencerent à crier de tous coſtez, point de quartier, point de quartier. La choſe alla ſi loin que le Roy qu'on n'écoutoit plus, & contre lequel la ſédition commençoit à ſe tourner, renvoya les députez malgré qu'il en euſt, & mena ces furieux attaquer le camp des Saxons. La fureur d'un coſté & le déſeſpoir de l'autre firent que ce combat fut des plus ſanglants, & le carnage fut égal à l'acharnement avec lequel on ſe battoit. Mais enfin les François furent repouſſez, & avec une perte qui ne leur permit pas de revenir à un ſecond aſſaut. Le Roy fut obligé d'entendre à un accommodement, dont les Saxons firent eux-meſmes les conditions; après quoy il s'en retourna en France avec le reſte de ſon armée. Mais il ne fut pas pluſtoſt de retour qu'on luy apporta la nouvelle d'une autre revolte, qui eut beaucoup plus de ſuite, & qui luy cauſa dautant plus de chagrin, qu'elle eſtoit excitée par un de ſes propres enfans, & par celuy qu'il avoit le plus tendrement aimé de tous.

Pulcher & decorus nimis, & acer & callidus. *Geſta Franc.* c. 28.

De ſept Princes qu'il avoit eûs de diverſes femmes, il luy en reſtoit encore cinq; un deſquels extrémement bienfait, courageux, prudent, & adroit au poſſible, s'eſtoit attiré par tant de belles qualitez ſon cœur & ſa confiance. Il s'appelloit Cramne, nom qui ne fut donné depuis à aucun Prince de la maiſon Royale, peut-eſtre en execration de celuy qui le porta le premier, & dont la perfidie le fit alors comparer à Abſalon.

Gregor. l. 4. c. 9.

Le Roy ſon Pere luy avoit confié le gouvernement de l'Auvergne, & d'une grande partie des païs de delà la Loire, apparemment comme Clovis avoit fait au Prince Thierry: car le voiſinage des Viſigots du Languedoc obligeoit les Rois de France à tenir là toûjours des Troupes & un Chef d'importance pour les commander. Il luy avoit donné pour ſon conſeil un Seigneur du païs nommé Aſcovinde homme de bien & homme d'honneur, & d'une ſageſſe proportionnée à l'employ dont ſon maiſtre l'avoit honoré. Mais le jeune Prince ne put ſouffrir long-temps une perſonne, dont les conſeils ne luy plaiſoient pas toûjours, & qui ſembloit prendre encore à ſon égard l'autorité de Gouverneur.

Cap. 16.

Il ſe livra au contraire à un méchant homme nommé Leon de Poitiers, décrié & odieux par ſon libertinage, par ſes débauches & par ſa cruauté. Ce

Cap. 13.

méchant favori l'engagea dans toutes ſortes de déſordres. Sa Cour n'eſtoit compoſée que d'une jeuneſſe débordée. Ce n'eſtoit ni par la naiſſance, ni par le mérite qu'on y acqueroit du rang & du credit: Son conſeil n'eſtoit compoſé que de ceux qui eſtoient de ſes plaiſirs: Il n'avoit nul ménagement pour les gens de qualité, & leur faiſoit ſouvent des inſultes & des violences. Il contraignoit les Senateurs du païs à donner leurs filles en mariage à des gens de néant, & enſuite il les enlevoit luy-meſme à leurs maris.

Cramne ſon fils ſe revolte contre lui. Geſta Reg. Franc. c. 28.

Le Roy ſur les frequentes plaintes qu'on luy en faiſoit, le rappella auprès de luy. Mais il n'obéït pas, & épouſa meſme, ſans attendre les ordres de ſon pere, la fille d'un homme de qualité de ſon gouvernement. Ce fut pour luy une neceſſité de ſoûtenir ſa déſobéïſſance, de peur de ſubir le châtiment qu'elle

qu'elle méritoit. Il commença par lever des Troupes; & comme il connoiſſoit la diſpoſition de ſon oncle le Roy de Paris à l'égard de Clotaire, il ne manqua pas d'avoir recours à ſa protection. Ils traiterent ſecretement enſemble par des gens affidez; & Childebert luy promit de le ſecourir de toutes ſes forces. Le Prince ayant receû cette aſſeûrance à Poitiers, où il attendoit la concluſion du traité, en partit auſſi-toſt, s'aſſeura de pluſieurs Places par où les Troupes de Clotaire pouvoient venir à luy, entre autres de Limoge, bloqua la Ville de Clermont en Auvergne, qui n'avoit pas voulu ſe déclarer en ſa faveur, & commença à faire des courſes de toutes parts.

Le Roy de Paris de ſon coſté, ſans ſe déclarer encore ouvertement, négocioit ſous-main avec les Saxons pour les engager à une nouvelle revolte; & il y réüſſit. Clotaire dans l'embarras où toutes ces méchantes nouvelles le jettoient, marcha en perſonne contre les Saxons, & envoya contre ſon fils rebelle deux autres de ſes enfans, ſçavoir Charibert & Gontran ou Gunthacram; car c'eſt ainſi qu'il eſt nommé ſur une de ſes Médailles. Ces deux Princes entrerent avec leur armée en Auvergne, & ayant fait lever le blocus de Clermont, prirent la route du Limouſin, où eſtoit l'armée des rebelles, pour les aller combattre. Appendix ad Marcell. Chronic.

Eſtant arrivez en un lieu appellé par Gregoire de Tours la montagne noire, ils s'y camperent; & envoyerent de-là ſommer leur frere de mettre les armes bas, & de remettre au Roy tout le païs dont il s'eſtoit emparé. Il répondit qu'il conſervoit pour le Roy tout le reſpect qu'il luy devoit; qu'il ne prétendoit pas ſe ſouſtraire à ſon obéïſſance: mais que l'état où l'on l'avoit reduit en le pouſſant comme on avoit fait, l'obligeoit à prendre ſes ſeûretez. Les Envoyez de Charibert & de Gontran luy dirent qu'en cas qu'il refuſaſt de ſe ſoûmettre, ces Princes avoient ordre de luy livrer bataille. Il l'accepta ſans balancer; & on commença des deux coſtez à ſe préparer au combat. Les deux armées marcherent auſſi-toſt l'une contre l'autre; mais comme on eſtoit preſt d'en venir aux mains, il fit un ſi mauvais temps, que les uns & les autres comme de concert ſe retirerent chacun dans leur camp. Gregor. Turon. l. 4. c. 16. Ibid.

Le Prince rebelle, ou ne ſe croyant pas aſſez fort, ou ne ſe fiant pas aſſez à ſes Troupes, ou ne voulant pas abandonner la déciſion de ſon ſort au hazard d'une bataille, ſe contenta d'avoir fait paroiſtre à l'ennemi qu'il ne le craignoit pas, & uſa de ſtratagême pour l'éloigner. Il ſuppoſa aux deux Princes un Courier, qui ſeignit d'arriver de Germanie, & de venir avec empreſſement leur apprendre que le Roy leur Pere avoit eſté tué en Saxe. Cette nouvelle les déconcerta; & ſans en examiner davantage la vérité, ils prirent en grande haſte le chemin de Bourgogne. Chramne les y ſuivit, aſſiégea & prit Chalons ſur Saone; & s'approcha de Dijon, qui refuſa de luy ouvrir ſes portes, ſans le traiter du reſte en ennemi. Cap. 17.

Childebert entre dans la Champagne.

Soit que ce Prince eûſt eſté l'auteur du faux bruit de la mort de Clotaire; ſoit qu'il ſe fuſt ſeulement ſervi de celuy qui en couroit déja, cette nouvelle ſe répandit par tout. Elle vint auſſi à Paris, & fut cruë volontiers par Childebert, qui tandis que les Saxons occupoient l'armée de Clotaire, & qu'ils faiſoient

leurs ravages juſqu'au Rhin, eſtoit entré dans la Champagne, faiſoit le dégaſt du coſté de Reims, & ne déſeſpéroit pas de ſe mettre bien-toſt en poſſeſſion d'une partie du Royaume d'Auſtraſie.

Nos anciens Hiſtoriens rappportent tout cela d'une maniere ſi confuſe, & ſemblent ſi peu s'accorder pour la Chronologie de deux ou trois années, qu'il eſt impoſſible de deviner en quel temps préciſément chaque choſe ſe paſſa durant cette guerre, qui dura au moins trois ou quatre ans. Ils ne diſent meſme rien du ſuccès de la guerre de Clotaire contre les Saxons, ni de ce que devint l'armée de Caribert & de Gontran. Ce fut apparemment pendant l'hyver qui ſuivit la premiere campagne, que Chramne fit le voyage de Paris dont parle Gregoire de Tours, où il s'aboucha avec ſon oncle, & où ils s'engagerent par ſerment l'un à l'autre à ne point faire de paix avec Clotaire, & de rejetter toutes les propoſitions qu'il en feroit. On ne ſçait rien non plus de ce qui ſe fit dans la campagne ſuivante qui fut celle de l'an 557. ou 558. Nous apprenons par la Chronique de Marius de Lauſane que les François perdirent encore en l'an 556. quelque choſe en Italie de ce que Theodebert y avoit conquis: c'eſtoit ſans doute quelques Places dans les Alpes que l'on avoit conſervées après la déroute du Caſilin. Mais au défaut de ce détail de guerre, quelques monumens de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de ce temps-là, nous apprennent une choſe qui ſe paſſa au commencement de ces troubles, & qui mérite bien d'avoir ſa place dans l'Hiſtoire de France; veu qu'un des deux Rois y prit grande part.

Ibid.

Condamnation des trois Chapitres.

L'année 533. l'Empereur Juſtinien voulant voir la fin de l'affaire des trois Chapitres qui troubloit l'Egliſe depuis ſi long-temps, fit tenir à Conſtantinople le cinquiéme Concile général malgré le Pape Vigile. Les trois Chapitres y furent enfin condamnez; & le Pape qui refuſa de ſouſcrire à cette condamnation, fut envoyé en exil par l'Empereur. Narſez qui lui eſtoit favorable obtint ſon retour l'année d'après; mais ce Pontife mourut en Sicile comme il revenoit à Rome.

A laquelle le Pape Pelage ſouſcrit.

Il eut pour Succeſſeur Pelage Archidiacre de l'Egliſe Romaine, homme que l'Empereur Juſtinien favoriſoit beaucoup, juſques-là qu'il avoit offert aux Romains de le faire Pape, meſme du vivant de Vigile. Pelage auſſi-toſt qu'il eut eſté élû, avoit ſouſcrit au Concile & à la condamnation des trois Chapitres. Ce qui l'avoit rendu tellement ſuſpect & odieux aux Occidentaux, que quand il fut queſtion de ſe faire ſacrer à Rome, il ne ſe trouva que deux Evêques, celuy de Perouſe & celuy de Ferenti qui vouluſſent le faire, & l'on prit à la place du troiſiéme, qui devoit eſtre l'Evêque d'Oſtie, un Prêtre de cette meſme Egliſe pour ſervir de ſecond Aſſiſtant dans la Cérémonie du Sacre. Le bruit meſme avoit couru qu'il avoit avancé la mort de ſon Prédéceſſeur; & ce bruit joint à la ſouſcription dont je viens de parler, fut cauſe que malgré le credit & l'autorité de Narſez, quantité de perſonnes de qualité, de Religieux, & d'autres des plus diſtinguez par leur probité dans l'Italie, refuſerent de communiquer avec luy.

Anaſtaſius Bibliothec. In Pelagio.

Les Egliſes où il trouva le plus de réſiſtance, furent celles qui avoient eſté ſous la domination de la France pendant la guerre des Gots; c'eſt-à-dire, celles

Baron. ad ann. 556.

les du Païs de Veniſe & de la Ligurie. Les mauvais traitemens que l'on faiſoit à Conſtantinople au Pape Vigile, & à quelques autres Perſonnes des plus conſidérables de l'Egliſe d'Occident, eſtoient des motifs bien plauſibles que les François avoient fait valoir alors conformement à leurs intereſts, pour donner à ces Peuples de l'averſion du Gouvernement auſſi-bien que de la perſonne de l'Empereur Juſtinien, & de ſa conduite dans cette affaire qui eſtoit très-odieuſe, & que l'on enviſageoit ordinairement par ſes plus méchans endroits.

Mais les François n'agiſſoient pas ſeulement en cela par des veûës politiques; ils ſuivoient leurs propres préjugez qui eſtoient très-conformes à ceux des Catholiques d'Italie. L'attachement & le reſpect que la Nation Françoiſe avoit pour les quatre premiers Conciles Généraux, qu'on luy avoit propoſez comme des regles de Foy infaillibles quelques années auparavant dans le temps de ſa converſion au Chriſtianiſme, l'horreur qu'on luy avoit deſlors inſpirée de toute ſorte d'innovation en matiere de Religion, comme du caractere le plus ſenſible de l'erreur, & dont on s'eſtoit le plus ſervi pour la précautionner contre le venin de l'Arianiſme; tout cela faiſoit parler en France de la ſouſcription du Pape à la condamnation des trois Chapitres, comme d'un attentat commis contre le Concile de Calcedoine; & la diſcuſſion qu'il falloit faire pour le juſtifier ſur un point ſi délicat, eſtoit une choſe où il eſtoit difficile de faire entrer des gens fort prévenus.

Ce Pape engagea Narſez, malgré la répugnance qu'il y avoit, à uſer de contrainte à l'égard des Evêques d'Italie pour les réünir à leur Chef. Mais cela meſme ne faiſoit pas un bon effet en France, où les ennemis du Pape avoient extrémement animé Childebert & les Evêques contre luy, en le faiſant paſſer pour un prévaricateur, qui par complaiſance pour l'Empereur Juſtinien avoit trahi la cauſe de l'Egliſe & de la Religion Catholique; c'eſt ce qui fit réſoudre Childebert qui vouloit voir plus clair dans cette affaire, à luy envoyer un homme de ſa Cour nommé Rufin, pour luy demander premierement un éclairciſſement ſur les bruits qui couroient dans le monde touchant ſa conduite dans la ſouſcription à la condamnation des trois Chapitres; & ſecondement ſa Profeſſion de Foy; afin qu'on puſt eſtre aſſeuré en France que celuy qu'on y reconnoitroit pour le Chef viſible de l'Egliſe, n'eſtoit pas un hérétique.

Rufin eſtant arrivé à Rome expoſa au Pape les choſes dont il eſtoit chargé; & le pria de ſatisfaire le Roy ſon Maître ſur les deux points qu'il luy marquoit. Le Pape ne différa pas beaucoup à répondre ſur le premier, ſur lequel il écrivit au Roy la Lettre ſuivante.

A MON-

A MONSEIGNEUR ET FILS LE TRES-GLORIEUX ET TRES-EXCELLENT CHILDEBERT ROY.

Pelage Evêque.

Lettre de Pelage à Childebert. Tom. I. Conc. Gall.

NOUS avons appris par l'illuſtre Seigneur Ruſin Envoyé de votre Excellence, que dans les Provinces des Gaules il y a des gens qui ſement des bruits ſcandaleux, & qui nous accuſent (ce que Dieu ne permette jamais) d'avoir fait quelque choſe contre les intereſts de la Religion Catholique. Vous ſçaurez donc que depuis la mort de l'Impératrice Theodora l'Egliſe a eſté délivrée de la frayeur où elle eſtoit, en voyant agiter en Orient des queſtions ſur les matieres de la Foy; & que les choſes qu'on y a traitées depuis ce temps-là n'y ont nul rapport. Il ſeroit trop long de vous marquer en détail dans une Lettre les points dont il s'agiſſoit. Nous vous dirons ſeulement en deux mots, ſelon vos intentions que nous avons connuës par vôtre Envoyé, ce qui ſuffit pour vous tirer d'inquietude, & pour lever les mauvais ſoupçons que nos freres les Evêques des Gaules pourroient avoir conceûs de nous. C'eſt que nous anathématiſons & jugeons indignes d'entrer dans la vie éternelle tous ceux qui s'éloignent le moins du monde de la Foy que le Pape Leon d'heureuſe mémoire a enſeignée dans ſes Lettres; & que le Concile de Calcédoine ſuivant la doctrine de ce ſaint Paſteur, a receûë dans la Définition de Foy qu'il a faite; Nous anathématiſons, dis-je, tous ceux qui s'en écartent ou dans le ſens, ou dans une parole, ou dans une ſeule ſyllabe. Cela ſeul doit empêcher voſtre Grandeur, & nos freres les Evêques, d'avoir aucun égard aux fables répanduës par certaines perſonnes que le ſcandale réjoüit; Et voicy la ſource de tout le mal. Voſtre Pere le très-clement Empereur ayant exterminé toutes les Héréſies qui avoient eû à Conſtantinople juſqu'au temps de ſon regne, des Egliſes avec de grands revenus, & toutes ſortes d'ornemens; & leur ayant oſté tout cela pour le donner aux Catholiques, les ſectateurs obſtinez de ces differentes Héréſies ſe ſont réünis comme en un ſeul Party, & font tous leurs efforts pour mettre le ſchiſme & le trouble dans l'Egliſe. Ce ſont ceux qui dans le temps que nous eſtions à Conſtantinople, envoyoient des écrits en Italie comme en noſtre nom, & nous y faiſoient dire que la Foy Catholique avoit eſté corrompuë; & ceux-là meſmes qui en envoyent encore icy d'autres ſans nom contre nous, ayant grand ſoin de ſe cacher. Ce ſont de certains faux Chrétiens de Conſtantinople, la plûpart Neſtoriens, qui ſous prétexte que Neſtorius a admis dans Jeſus-Chriſt deux natures ſéparées & ſans union, ſe vantent malicieuſement de n'eſtre pas fort éloignez de la doctrine du Concile de Calcédoine & du Pape Leon; quoiqu'il ſoit conſtant que Neſtorius a eſté condamné par ce ſaint Pape pour cela meſme; c'eſt-à-dire, pour avoir enſeigné que les deux natures ſont diviſées en Jeſus-Chriſt. C'eſt-là tout ce que nous avons jugé à propos de faire entendre en peu de paroles à voſtre Excellence; afin que conformément à l'ardeur de voſtre foy, & à l'amour que vous avez pour l'union & la paix de l'Egliſe, vous ne permettiez pas que dans voſtre Royaume on faſſe aucun fond ſur des con-

contes & ſur de vains écrits. Car icy meſme ils ont enteſté de telle ſorte certains Evêques ſimples & ignorans dans les dogmes de la Foy, qu'ils ne ſont plus capables d'entendre raiſon, ny de comprendre quel grand bien c'eſt de ne jamais s'écarter de la Foy Catholique, & de réfuter les calomnies dont les Héretiques tâchent de noircir l'Egliſe. Car ſeroit-il ſupportable qu'on cruſt que Neſtorius eſt dans des ſentimens orthodoxes, parce qu'il dit que les deux natures en Jeſus-Chriſt ſont ſéparées, c'eſt-à-dire ſans union. Mais la raiſon pourquoy nous avons tant ſouffert de perſécutions à Conſtantinople, eſt celle que nous avons touchée d'abord; ſçavoir, que du vivant de l'Impératrice tout nous eſtoit ſuſpect dans toutes les queſtions qu'on agitoit ſur les matieres Eccleſiaſtiques. Car pour le très-clement Empereur voſtre Pere, il ne permettra jamais qu'on faſſe rien contre le Decret du Pape Leon & contre la foy du Concile de Calcédoine. Pour ce qui eſt des Reliques tant des ſaints Apoſtres, que des ſaints Martyrs, nous vous les avons déja envoyées par les ſerviteurs de Dieu du Monaſtere de Lerins. Nous avons auſſi fait partir celles que vos Ambaſſadeurs nous ont demandées: un Soûdiacre de noſtre Egliſe nommé Homobone, les portera juſqu'à Arles, pour les remettre entre les mains de noſtre frere l'Evêque Sapaude.

Le III. *devant les Ides de Décembre, la quinziéme année d'après le Conſulat de Baſile, par Rufin voſtre Envoyé.*

PELAGE par la miſericorde de Dieu Evêque de l'Egliſe Catholique de la Ville de Rome, j'ay ſigné cet exemplaire de noſtre Lettre.

Le Pape eût bien voulu que le Roy ſe fuſt contenté de cette Lettre pour aſſeûrance de la pureté de ſa Foy: mais l'Envoyé de France, ſelon ſes inſtructions, fit toûjours inſtance pour avoir de luy une profeſſion de Foy moins générale & plus expreſſe que celle qu'il avoit faite dans ſa Lettre. Le Pape y conſentit enfin. Il écrivit de nouveau au Roy, & ajoûta à ſa Lettre une Formule de Foy fort ample, qui commence par ces paroles, *Je croy en un ſeul Dieu, le Fils, & le Saint Eſprit, &c.* & contient toute la doctrine oppoſée aux Héréſies d'Arius, de Sabellius, de Neſtorius, d'Eutichez, & de quelques autres Hérétiques. Il finit en conjurant le Roy par le zele qu'il avoit toûjours eû pour la Religion, de travailler de tout ſon pouvoir à procurer & à maintenir la paix de l'Egliſe, de reprimer l'audace & l'inſolence des Eſprits broüillons, & de luy marquer par là qu'il luy tient compte de la condeſcendance qu'il a eûë de luy envoyer ſa Profeſſion de Foy, & de le ſatisfaire en tout ce qu'il a ſouhaité de luy.

Le Pape écrit de nouveau au Roy, & luy envoye ſa Profeſſion de Foy.

Ces Lettres furent efficaces pour empêcher les Evêques de France d'entrer dans le Schiſme, où demeurerent encore long-temps ceux d'Afrique, pluſieurs en Italie dans la Ligurie, dans le païs de Veniſe, dans la Toſcane, & ailleurs. Il y eut cependant toûjours en France un Parti ſecret contre le Pape; & ſaint Gregoire le Grand trente ans après écrivit encore à la Reine Brunehaut ſur ce ſujet, la priant de faire tout ſon poſſible pour ramener à l'Egliſe Romaine ceux qui en demeuroient ſéparez, ſous le vain prétexte qu'on n'y avoit pas pour le Concile de Calcédoine tout le reſpect & toute la ſoumiſſion qu'on luy devoit.

L. 7. epiſt.

Mort de Childebert. Cette application que Childebert avoit aux choſes de la Religion, ne l'empêchoit pas de pouſſer toûjours la guerre contre le Roy ſon frere, & de fomenter la rebellion de ſon Neveu. Ce qui l'animoit eſtoit l'eſperance de ſe dédommager du tort qu'on luy avoit fait en l'excluant du partage du Royaume d'Auſtraſie. Mais ſa mort finit cette querelle. Elle arriva l'an 558. qui fut le quarante-ſeptiéme de ſon regne.

Marius in Chronico.

An. 558.

Son caractere. Il fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Vincent qu'il avoit fait bâtir; c'eſt aujourd'huy le Monaſtere de ſaint Germain des Prez. La France eſt pleine de ſemblables marques de ſa piété; on y voit encore des Monaſteres en divers endroits, des Hôpitaux, des Egliſes qu'il y a fondées & bâties, entre leſquelles quelques-uns ſans aſſez de fondement comptent l'Egliſe de Noſtre-Dame de Paris: Il l'orna, il l'enrichit, & y fit faire des fenêtres de verre, choſe très-rare en ce temps-là, & ce fut la premiere Egliſe de Paris qui eût cet ornement; mais il ne la bâtit pas.

Fortunat. l. 2. Carm. 11.

Quatre Conciles tenus à Orleans, un à Arles, & deux à Paris ſous ſon regne & par ſes ordres, font connoiſtre combien il avoit à cœur les choſes de la Religion & le reglement des mœurs de ſes Peuples. Nous avons un autre monument qui montre ſon zele pour l'abolition entiere du Paganiſme dans ſes Eſtats, où il y en avoit encore quelques reſtes. C'eſt une Charte rapportée dans les Capitulaires qu'il fit publier dans toute l'étendue de ſon Domaine, par laquelle il ordonne que ceux qui, après avoir eſté avertis, conſerveront encore dans leurs champs des Idoles, ou des figures conſacrées au Demon, ne les auront pas abbatues, ou auront empeſché les Preſtres de les abbatre, ſoient contraints à donner caution pour comparoiſtre en ſa preſence, ou eſtre punis comme des Sacrileges. Ce Prince eſtoit modéré, ſage, équitable, affable & éloquent, aimé de ſes Sujets: & Paris reſſentit ſa mort avec beaucoup de douleur. Quelque part qu'il eûſt cû au crime de la mort des enfans de Clodomir ſes neveux, nous avons veû qu'il fit tout ce qu'il pût pour empêcher Clotaire de l'achever. L'ambition l'y avoit fait réſoudre; mais la tendreſſe & la compaſſion ne luy permirent pas de le ſoûtenir juſqu'au bout. Enfin la guerre qu'il porta juſqu'au milieu des Eſpagnes, la conqueſte de la Bourgogne, la Bataille de Narbonne qu'il gagna contre Amalaric ſont des marques inſignes du courage de ce Prince, qui rendent encore plus loüables les ſoins qu'il prit de maintenir autant qu'il le pût, ſes Etats en paix pendant un regne auſſi long que le ſien.

Tom. 1. Capitul. Baluzii. P. 6.

Fortunat. l. 6. Carm. 4. & 8.

Clotaire par cette mort ſe vit unique maître de tout l'Empire François, beaucoup plus étendu encore que du vivant de Clovis, par la conqueſte du Royaume de Bourgogne & de celuy de Turinge, & par la ceſſion que les Gots avoient faite quelques années auparavant de ce qu'ils poſſédoient en Provence. La guerre civile finit en meſme-temps, & Cramne ayant perdu ſon appuy, fut obligé d'avoir recours à la miſericorde de ſon pere, qui luy pardonna.

Seconde revolte de Cramne. Il Mais cet eſprit inquiet & broüillon s'engageant dans de nouvelles intrigues, irrita de nouveau le Roy contre luy. La diſgrace de la Reine * femme du feu Roy

* Elle s'appelloit Ultrogothe.

Roy Childebert, qui fut envoyée en exil avec ſes deux filles en ce temps-là, me fait conjecturer que c'eſtoit avec elle que le jeune Prince prenoit des meſures pour faire une ſeconde revolte. Quoy qu'il en ſoit, comme on penſoit à l'arreſter, il s'échappa de la Cour avec ſa femme & ſes filles, ſe retira chez le Comte de Bretagne, & y demeura quelque-temps caché. Il fit ſi-bien qu'il l'engagea à prendre hautement ſon parti, & à lever une armée capable de réſiſter à celle du Roy, s'il entreprenoit de venir l'attaquer. Ce Comte s'appelloit Conomor ou Conobert. Il n'eſtoit pas Comte de Bretagne, ſi nous en croyons l'Ecrivain moderne de l'Hiſtoire de ce Pays; mais ſeulement Comte de Rennes & de Nantes, qui, ſelon luy, ſous le foible regne d'Alain premier du nom, & huitiéme Roy de Bretagne, s'eſtoit rendu maître indépendant & abſolu de ce Canton. Il y a de fortes raiſons qui m'empêchent de ſuivre ce ſentiment.

eſt ſoutenu par Conobert Comte de Bretagne. Gregor. Turon l. 4. c. 20. *Ibid.* Argentré.

Premierement, Gregoire de Tours Auteur contemporain, luy donne cette qualité de Comte de Bretagne. En ſecond lieu, ce que j'ay dit ſur la fin du regne de Clovis, touchant ſon expédition de Bretagne, prouve clairement que Rennes & Nantes eſtoient du Royaume de France. Enfin il n'eſt guéres vraiſemblable qu'un Comte de Rennes & de Nantes puſt mettre ſur pied une Armée aſſez nombreuſe pour oppoſer aux forces d'un Monarque auſſi puiſſant que l'eſtoit alors Clotaire. Ce Conobert eſtoit donc ſans doute Comte Souverain de toute la Bretagne, excepté de la partie qui appartenoit aux Rois de France.

Clotaire ſuivi de ſon fils Chilperic entra en Bretagne avec une armée, & y trouva ſon fils rebelle & Conobert à la teſte de la leur, réſolus de ne pas refuſer la bataille, s'il la leur préſentoit. Les deux armées ſe trouverent en préſence proche de la mer dans une vaſte campagne que l'Hiſtoire ne nomme point. On ſe mit en bataille des deux coſtez; mais la nuit qui eſtoit proche fit remettre la partie au lendemain.

Clotaire entre en Bretagne avec une armée. Fortunat. l. 6. Carm. 1. Gregor. Turon. l. 4. c. 20.

Dans cet intervalle le Comte de Bretagne tout déterminé qu'il eſtoit à ne pas abandonner le jeune Prince dans ſon malheur, fut effrayé de l'idée de ce qui ſe devoit voir le lendemain, un fils à la teſte d'une armée & les armes à la main contre ſon Pere. Il alla le trouver, & luy avoüa ſa peine. Epargnez-vous un crime, luy dit-il, que tout le monde déteſtera, & abandonnez-moy vos intereſts; demeurez icy; je connois le païs; laiſſez-moy éxécuter tout ſeul le deſſein que j'ay d'attaquer à la faveur des ténébres le camp du Roy; je ſuis ſeûr de le défaire.

Ibid.

Le Prince rejetta cette propoſition, diſant qu'il ne vouloit pas charger un autre de tout le péril dans une affaire qui n'eſtoit proprement que la ſienne, & fit conſentir de nouveau le Comte à la décider par un combat en plein jour. Dès le grand matin les deux armées furent rangées, & ne demeurerent pas long-temps ſans en venir aux mains. L'Hiſtoire dit que le Roy en commençant le combat s'adreſſa à Dieu, & s'écria, *Seigneur, ſoyez le Juge de ma cauſe & ſecourez David contre Abſalon.* Dieu l'écouta; les Bretons furent mis en déroute, & le Comte luy-meſme y périt. Chramne voyant tout perdu ne ſongeoit plus qu'à gagner les vaiſſeaux qu'il avoit tout preſts au bord de la mer;

Defaite de Conobert & de Cramne.

mais ayant voulu dégager ſa femme & ſes filles qui furent inveſties par quelques Troupes du Roy, il fut luy-meſme pris & enfermé avec elles dans la chaumine d'une pauvre Payſane, où par un ordre du Roy trop précipité & trop cruel on mit le feu, au milieu duquel ce malheureux Prince périt avec toute ſa famille. Le texte de l'Hiſtorien obſcur en cet endroit laiſſe entrevoir une circonſtance qui diminuë quelque choſe de la cruauté de cette éxécution: car il ſemble dire que le Prince ayant eſté lié ſur un banc, on l'étrangla avec ſon mouchoir avant qu'on miſt le feu à la maiſon. Genre de mort encore moins infâme que le crime qui la cauſoit, & qui a rendu éxécrable à toute la poſterité un Prince dont les belles qualitez en auroient ſans cela fait un Héros.

An. 560.

Mort de Clotaire.

Le Roy après cette funeſte Victoire s'en retourna en France, paſſa par Tours où il fit de grands préſens au Tombeau de S. Martin; & l'année d'après comme il commençoit à joüir de la tranquillité qu'il avoit rétablie dans tout ſon Empire, il fut pris de la fiévre eſtant à la chaſſe dans la Foreſt de Cuiſe *. Il fut de-là porté à Compiegne, où il mourut en la cinquante & uniéme année de ſon regne, & le lendemain de l'année accomplie depuis la bataille de Bretagne. Un peu avant que de mourir il dit ces paroles qu'il luy auroit peut-eſtre eſté plus utile de méditer pendant ſa vie, que d'attendre à les prononcer à ce moment terrible. *Combien grande*, s'écria-t-il en gemiſſant, *doit eſtre la puiſſance de ce Roy du Ciel qui fait ainſi mourir quand il luy plaît, les plus grands Rois de la terre.*

Gregor. Turon. l. 4. c. 21.

Vers l'An 562.

Son caractere.

Au retour de ſon expédition de Bretagne, en faiſant ſes dévotions dans l'Egliſe de ſaint Martin, il avoit fait paroiſtre une vive contrition des pechez de ſa vie paſſée, priant ce grand Saint de luy obtenir de Dieu miſericorde. Il en avoit grand beſoin. Jamais Prince ſur le Trône de France ne fut plus débordé que luy, & n'eût moins de honte de ſes déſordres; adultere public, il eût à la fois deux ou trois femmes à qui il donnoit également la qualité de Reine & d'épouſe; fourbe, cruel & ſanguinaire; n'ayant preſque rien de bon que la valeur, l'intrepidité, & le talent pour la guerre, héritage commun à tous les fils de Clovis. Il fut heureux dans ſes entrepriſes; & de cadet qu'il eſtoit avec un très-petit Etat, il devint maiſtre unique de la France & de tous les païs qui en dépendoient. Il fut enterré à Soiſſons dans l'Egliſe qu'il avoit commencé à y faire bâtir en l'honneur de S. Médard. Il laiſſa quatre fils qui luy reſtoient d'un plus grand nombre qu'il avoit eû de toutes ſes femmes: leurs noms eſtoient Chilperic, Caribert, Gontran & Sigebert.

* *Cotia ſilva* qui eſt le mot Latin dont ſe ſert Gregoire de Tours, eſt la Foreſt de Cuiſe qui faiſoit partie de celle de Compiegne.

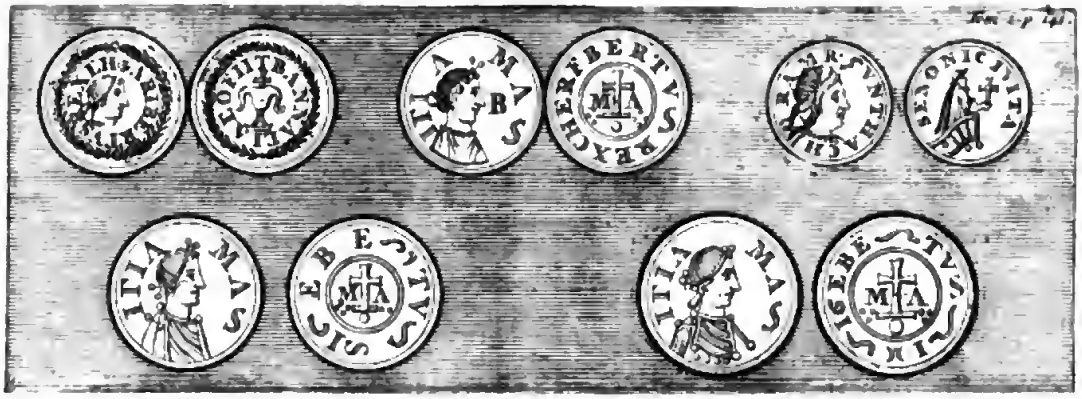

HISTOIRE DE FRANCE.

CARIBERT. GONTRAN. CHILPERIC. SIGEBERT.

TOUTE la puiſſance de la Monarchie Françoiſe réunie dans le ſeul Clovis, enſuite partagée entre ſes quatre ſucceſſeurs, & depuis réunie une ſeconde fois dans la perſonne de Clotaire, ſe voit encore diviſée par un partage tout ſemblable au premier. *Partage de la Monarchie Françoiſe.* An. 562.

Le ſort donna à Caribert l'aîné des quatre Princes fils de Clotaire le Royaume de Paris ; à Gontran celuy d'Orleans : Chilperic eût celuy de Soiſſons, & Sigebert le cadet de tous celuy d'Auſtraſie. Gregor. Turon. l. 4. c. 22. Fortunat. l. 6. c. 4.

Ces quatre Royaumes n'eurent pas les meſmes limites qu'ils avoient eû d'abord, la Monarchie s'eſtant augmentée depuis en deça du Rhin de tout le Royaume de Bourgogne & de la Provence, & au delà du Rhin de toute la Turinge, ſans parler de divers Peuples de la Germanie, qui ſous les derniers regnes s'eſtoient fait tributaires de la France. Gontran avec le Royaume d'Orleans eût celuy de Bourgogne qui s'étendoit, comme j'ay dit auparavant, du coſté du Rhoſne & de la Saone, comprenoit une partie de la Provence,

& ce que nous appellons aujourd'huy le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, preſque tout le Duché de Bourgogne, le Nivernois & une partie de la Champagne. Orleans meſme ceſſa d'eſtre la Capitale de ſon Etat, & Chalons ſur Saone devint la Ville Royale. Ce Prince ne fut point nommé Roy d'Orleans; mais Roy de Bourgogne, & tous ſes Sujets furent compris ſous le nom de Bourguignons, lorſqu'on vouloit les diſtinguer des autres François.

D'un autre coſté on détacha du Royaume d'Orleans la Touraine *, pour la donner au Roy de Paris, auſſi-bien que l'Albigeois qui avoit appartenu juſqu'alors aux Rois d'Auſtraſie & qui leur fut rendu depuis; Marſeille fut auſſi du Royaume de Paris †, & le Sénonois qui avoit appartenu aux Rois d'Auſtraſie, fut pareillement cédé à Gontran Roy de Bourgogne.

Si Tournay n'avoit pas eſté juſqu'alors du Royaume de Soiſſons, on l'y ajoûta dans ce nouveau partage.

Pour le Royaume de Metz ou d'Auſtraſie il n'y eût point d'autres changemens que ceux que je viens de dire en parlant des autres, excepté qu'il ſe trouvoit augmenté dans la Germanie de toute la Turinge.

Chilperic par une eſpece de preſſentiment que le ſort ne luy ſeroit pas favorable dans le partage de la ſucceſſion du Roy ſon Pere, avoit pris des meſures pour en prévenir la déciſion. Le Royaume de Paris eſtoit celuy des quatre parties de la Monarchie Françoiſe qui luy agréoit le plus. Si-toſt que Clotaire eût expiré il partit promptement de Compiegne, & vint s'emparer de Braine en Champagne Maiſon de plaiſance ſur la petite Riviere de Veſle, où eſtoit le tréſor du feu Roy Clotaire. Il s'en ſaiſit, & en ayant fait largeſſe aux plus conſidérables de la Nation, il vint à leur teſte à Paris, s'y aſſit ſur le Trône de ſon oncle Childebert, & s'y fit reconnoiſtre pour Roy: mais peu de temps après ſes trois freres unis enſemble vinrent avec des Troupes pour l'y aſſieger, l'obligerent d'en ſortir, de tirer au ſort, & de ſe contenter du Royaume de Soiſſons qui luy écheût.

Gregor. Turon. l. 4. c. 45.

Gregor. Turon. l. 4. c. 22.

Si les deux Cadets Chilperic & Sigebert avoient eſté de l'humeur des deux aînez, la France auroit eſté tranquille & heureuſe ſous leur gouvernement. Caribert Roy de Paris fut un Prince pacifique, ſans ambition, occupé à maintenir ſon Royaume en repos ſans ſonger à l'étendre. Il le gouverna de cette maniere pendant tout ſon Regne qui fut au moins de près de ſix ans. Il a eû le malheur que noſtre ancien Hiſtorien n'a publié que ſes vices, & ſur tout ſon incontinence qui fut extrême, & qui le fit excommunier par S. Germain Evêque de Paris, après un ſecond & un troiſiéme mariage contractez du vivant de ſon Epouſe légitime. Et c'eſt tout ce que nous en ſçaurions, ſi un autre Evêque contemporain n'avoit eû ſoin de ſon coſté de nous marquer ſes bon-

Gregor. Turon. l. 4. c. 26.

Fortunat. l. 6. Carm. 4.

* On prouve par le Concile de Tours de l'année 567. que Tours eſtoit du Royaume de Caribert. Car, 1°. la date de ce Concile eſt priſe du regne de ce Prince, *Chariberti Regis anno ſexto.* 2°. Ce Concile fut aſſemblé avec la permiſſion de ce Prince, ainſi que l'Epître le marque, *juxta conniventiam glorioſiſſimi Domini Chariberti Regis.*

† Pluſieurs Médailles ou monnoyes de Charibert, frapées à Marſeille, ne laiſſent aucun lieu de douter que cette Ville ne luy ait appartenu.

bonnes qualitez. C'eſtoit ſelon luy un Prince ſage, modéré, équitable, zélé pour l'obſervation de la Juſtice & des Loix, dont il avoit une parfaite connoiſſance, liberal, honneſte, d'un viſage & d'un air qui gagnoit ceux qui l'approchoient, d'un eſprit vif & pénétrant, que ſes Miniſtres écoûtoient dans ſon Conſeil comme un oracle, & qui faiſoit principalement paroiſtre ſa prudence dans les inſtructions qu'il donnoit à ſes Ambaſſadeurs pour les Cours des Princes où il les envoyoit. Il aimoit les belles Lettres, il ſçavoit le Latin & le parloit auſſi facilement que le François.

Un Roy de ce caractere eſtoit en ce temps-là quelque choſe de plus rare qu'un Roy guerrier, les vertus militaires ayant beaucoup moins d'oppoſition avec quelque barbarie qui reſtoit encore dans l'eſprit François, que toutes ces qualitez & toutes ces vertus civiles & politiques.

Son ſecond frere Gontran Roy d'Orleans & de Bourgogne plus réglé que luy dans ſes mœurs, luy eſtoit beaucoup inférieur en eſprit & en habileté dans le Gouvernement, mais il aimoit la paix comme luy. Il ne fit jamais la guerre qu'il n'y fuſt contraint ou par les inſultes de ſes voiſins, ou par les broüilleries de ſes freres qui l'y entraînérent ſouvent malgré qu'il en eûſt, toûjours preſt à les accommoder enſemble, & à s'accommoder avec eux.

Sigebert & Chilperic au contraire eurent l'humeur trop martiale pour le repos de leurs ſujets. Mais Chilperic qui fut preſque toûjours l'aggreſſeur dans les differens qu'ils eurent entre eux, eſt celuy qu'on doit regarder comme la cauſe principale de tous les malheurs & de toutes les guerres civiles dont la France fut déſolée ſous ces regnes funeſtes. Une femme qu'il éleva ſur le trône malgré la baſſeſſe de ſa naiſſance, s'eſtant emparée de ſon eſprit déja par luy-meſme trop inquiet, trop violent & trop ambitieux, luy fit tout oſer & tout entreprendre; c'eſtoit Frédégonde Reine autant célebre dans noſtre Hiſtoire que nos Rois les plus fameux: Elle trouva dans Brunehaut Reine d'Auſtraſie femme de Sigebert une ennemie qui avoit autant d'eſprit, autant d'intrigue, & ſelon quelques-uns autant de méchanceté qu'elle. Il en coûta la vie aux deux Rois & à pluſieurs Princes de la Maiſon Royale, ſans que les déſordres finiſſent; parce que ces deux ambitieuſes Reines ſurvécurent à leurs maris. Ce ſont là en gros les choſes qui concernent les Regnes de ces quatre petits-Fils du grand Clovis, & que je vais tâcher de débroüiller & de tirer du cahos de nos anciennes hiſtoires, qui continuënt d'eſtre toûjours extrémement confuſes.

Geſta Franc; Cap. 31.

Le Roy des Abares ſe jette ſur la France Germanique.

La nouvelle de la mort de Clotaire & de l'entrepriſe de Chilperic ſur le Royaume de Paris, ne fut pas pluſtoſt portée au delà du Rhin qu'elle paſſa juſqu'à un Prince barbare * qui après avoir rendu de grands ſervices à l'Empereur Juſtinien contre d'autres Barbares ennemis de l'Empire, s'eſtoit de ſon conſentement eſtabli avec ſa Nation ſur les bords du Danube; c'étoit un reſte de celle des Huns qui portoit encore ce nom, mais plus communément celuy d'Abares.

* Il s'appelloit Cagan, nom commun aux Rois de cette Nation.

J'ay remarqué ailleurs, en parlant de l'irruption d'Attila dans les Gaules, que ce qui détermina alors ce Prince à tourner du coſté de l'Empire d'Occident avec cette armée innombrable de Huns qui déſola tant de pays, fut la que-

querelle des deux Fils du Roy Clodion pour la ſucceſſion du Royaume de leur Pere dans la France Germanique ; celuy dont je parle ici qui ſe regardoit comme ſucceſſeur d'Attila, fut pouſſé par un motif ſemblable à ſe jetter ſur les terres des François au delà du Rhin, ſe propoſant auſſi de les envahir, ou du moins de les piller à la faveur des diviſions qu'il voyoit entre les Princes François : mais les conjonctures ne furent pas les meſmes pour le reſte.

Priſcus Rhetor.

Paul. Diacon. l. 2. c. 10.

Gregor. Turon. l. 4. c. 25.

Comme Chilperic fut obligé d'abandonner ſon entrepriſe de Paris par l'union de ſes trois freres, ce commencement de guerre civile n'eût point de ſuite. C'eſt-pourquoy Sigebert ayant appris les courſes du Roy des Abares dans ſes Eſtats ſe trouva bien-toſt en eſtat de l'arreſter. Il alla au devant de luy dans la Turinge, dont les Peuples révoltez s'eſtoient joints à ce nouvel ennemi de la Nation Françoiſe. Il en fallut venir à une bataille. Le barbare fier des victoires qu'il avoit remportées en combattant pour l'Empire, & qui l'avoient rendu redoutable à Juſtinien meſme, l'accepta ſans deliberer.

Il eſt battu par Sigebert.

Fortunat. l. 6. c. 3.

La ſeule figure de ces Huns avoit dequoy épouventer des gens moins intrépides que les François. Ils eſtoient pour la plûpart d'une taille qui approchoit de la Giganteſque, d'un regard farouche, & d'une laideur à faire peur. Ils avoient de grands cheveux rejettez en derriére, ſéparez avec des cordons & par treſſes, qui rendoient leurs teſtes aſſez ſemblables à celles de ces furies qu'on nous dépeint toutes hériſſées de ſerpens. Quand leurs Ambaſſadeurs parurent pour la premiere fois à Conſtantinople venant offrir leurs ſervices à Juſtinien, le Peuple en fut effrayé, & on couroit les voir comme des beſtes ſauvages que l'on promene par le monde & que l'on donne en ſpectacle dans les foires. Sigebert alors âgé de 26. à 27. ans, jugeant bien que de ce premier coup dépendoit la réputation & l'autorité dont il avoit beſoin pour maintenir dans la ſoumiſſion ſes Sujets de la Germanie toûjours inquiets & mutins, ſe mit à pied aux premiers rangs, & marchant la hache à la main fit donner le ſignal pour charger de tous coſtez. Les François animez par un tel exemple le firent avec tant de réſolution, que l'ennemi enfoncé & renverſé de toutes parts lâcha le pied, on l'acculla ſur le bord de la Riviere d'Elbe, d'où il envoya demander la paix, que Sigebert luy accorda.

Vers l'An 563.

Cependant Chilperic Roy de Soiſſons ne manqua pas une occaſion ſi favorable de ſe vanger de celuy qui avoit le plus contribué à luy faire lâcher priſe, & dont le voiſinage l'incommodoit le plus.

Chilperic attaque les Etats de Sigebert.

Gregor. Turon. l. 4. c. 23.

En effet la Ville de Soiſſons Capitale du Royaume, à qui elle donnoit ſon nom, eſtoit ſituée de la maniere du monde la plus déſagréable pour ſon Souverain. Du coſté de l'Occident Compiegne qui appartenoit au Roy de Paris, Reims du coſté de l'Orient, Laon du coſté du Nord, qui eſtoient toutes deux du Royaume d'Auſtraſie, bloquoient en quelque façon cette Capitale. Si-toſt donc qu'il vit Sigebert occupé au delà du Rhin, il alla mettre le ſiege devant Reims. Il le prit avec quelques autres Places voiſines, & fit le degaſt dans toute la Champagne.

Il eſt battu.

Sigebert que cette nouvelle obligea de conclure plus promptement la paix avec le Roy des Abares, repaſſa le Rhin. Sa préſence raſſûra ſa frontiere, & il vint à ſon tour mettre le ſiege devant Soiſſons, où Chilperic qui tenoit la cam-

campagne, avoit laiſſé ſon fils Theodebert pour commander en ſon abſence. La Ville fut emportée, Theodebert pris & envoyé priſonnier à Pontyon Maiſon de plaiſance des Rois d'Auſtraſie dans le Pertois du coſté de Vitry le Brûlé. Enſuite Sigebert défit Chilperic dans une bataille & reconquit Reims & toutes les autres Places qui luy avoient eſté enlevées. Vers l'An 564.

Cette guerre ne fut pas non plus de longue durée. La paix ſe fit par la médiation des deux autres Rois qui menacérent de ſe déclarer contre celuy qui refuſeroit la paix. Sigebert rendit Soiſſons à Chilperic, relâcha ſon fils Theodebert qu'il avoit traité avec beaucoup de bonté pendant ſa priſon, & qu'il chargea de préſens en le renvoyant. Il luy fit ſeulement promettre qu'il ne porteroit jamais les armes contre luy. *Paix entre Chilperic & Sigebert.* Gregor. Turon. l. 4. c. 23.

Ce ſerment exigé de Theodebert montre aſſez qu'il n'eſtoit plus alors enfant, & que par conſéquent Chilperic avoit eſté marié long-temps avant la mort du Roy ſon Pere. Caribert & Gontran qui eſtoient les deux aînez l'avoient auſſi eſté ſans doute, & peut-eſtre plus d'une fois, eû égard au nombre des femmes que les Hiſtoriens leur donnent dès le commencement de leur regne. Je fais cette reflexion pour avoir lieu d'en ajouter une autre très-importante dans la ſuite de mon Hiſtoire.

A voir la maniere dont parlent nos anciens Hiſtoriens, on diroit que nos Rois de ce temps-là auroient eû une eſpece de Serrail, & qu'ils changeoient de femmes auſſi aiſément que de domeſtiques. On ne peut pas diſconvenir que les déſordres de Clotaire Premier, de Caribert & de Chilperic n'ayent eſté exceſſifs en cette matiere & infiniment ſcandaleux: Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'ils ayent toûjours eû en meſme-temps toutes les femmes que les Hiſtoriens joignent dans la liſte qu'ils en font. Gregor. Turon. l. 4. & alibi.

Mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que Gregoire de Tours en faiſant l'éloge de la vertu de Gontran, qui en effet a toûjours eſté regardé comme un ſaint Roy, & en diſant que c'eſtoit un homme de bien, ajoûte dans la meſme ligne, *qu'il eût une Concubine nommée Venerande.* Cette difficulté-là meſme a toûjours cauſé de l'embarras dans l'Hiſtoire de Charlemagne à qui les Hiſtoriens contemporains donnent en meſme-temps beaucoup de pieté & de vertu & des concubines. *Gontramnus Rex bonus primo Venerandam pro concubinâ thoro ſubjunxit.* c. 25.

Afin de lever cette difficulté qui ſe préſente quelquefois, il faut ſavoir que ce nom de concubine devenu infâme avec le temps par l'unique ſignification que l'uſage y a attachée, ne l'a pas toûjours eſté; il a ſignifié pendant quelques ſiecles non ſeulement ce qu'il ſignifie aujourd'huy, mais encore une femme veritablement mariée; mais ſans les ſolemnitez & les cérémonies des nôces, laquelle communément, faute de dot ou du moins par la baſſeſſe de ſa naiſſance, ne pouvoit ſelon les Loix Romaines contracter mariage avec des perſonnes d'un certain rang, & qui pour cela n'eſtoit pas regardée dans la famille ſur le meſme pied qu'une épouſe mariée publiquement & d'une condition égale à celle de ſon mari. C'eſt donc en ce ſens qu'il faut quelquefois entendre nos anciens Hiſtoriens, lorſqu'ils parlent des concubines de nos Rois & ſur tout à l'égard de Gontran. *Ce que ſignifioit autrefois le nom de Concubine.*

Cependant ce Prince, tout réglé qu'il eſtoit, ſe laiſſoit plus conduire dans ſes Gregor. Turon. l. 4. c. 27.

mariages par les inclinations de ſon cœur que par les Loix de la bien-ſéance, & deshonoroit par-là auſſi-bien que deux de ſes autres freres, & ſon rang & ſon ſang. La choſe parut indigne à Sigebert le plus jeune & le plus généreux de tous, & il réſolut de ne s'allier que dans une Maiſon Royale.

Sigebert épouſe Brunehaut. *Ibid.* Fortunat. l. 7. c. 1. Fredegar. c. 58.

Athanagilde Roy des Wiſigoths regnoit alors en Eſpagne ; il avoit deux filles dont la cadete nommée Brunchaut eſtoit d'une rare beauté, & paſſoit pour une des plus accomplies Princeſſes de l'Europe. Sigebert la fit demander en mariage. Il envoya pour cela en Eſpagne Gogon Maire du Palais, dignité qui avoit aſſez de reſſemblance avec celle de Préfet du Prétoire dans l'Empire, & qui fut dans la ſuite ſi funeſte à la Puiſſance Royale.

Vers l'An 565.

Le Roy d'Eſpagne écouta volontiers cette propoſition qui fut accompagnée de riches préſens, & l'affaire fut concluë. La Princeſſe partit avec un grand équipage & beaucoup d'argent pour le Roy ſon Epoux : Elle fut receuë avec toute la magnificence & toute la joye poſſible, & ce qui en fut le comble, c'eſt que cette Princeſſe qui eſtoit Arienne, s'eſtant fait inſtruire ſur les inſtances que le Roy luy en fit, embraſſa peu de temps après la Religion Catholique.

Gregor. Turon. l. 4. c. 27. Gregor. Turon. l. 4. c. 28.

Chilperic touché de l'exemple de ſon frere ſongea à ſe détacher de ſes indignes amours, & fit demander au Roy d'Eſpagne ſa fille aînée appellée Galſuinde. La négociation ne fut pas ſans difficulté. Les débauches de ce Roy eſtoient ſi publiques qu'on les ſçavoit dans les Pays étrangers. Le Roy d'Eſpagne témoigna la peine qu'il avoit à expoſer ſa fille aux caprices d'un Prince extrémement inconſtant, & peut-eſtre aux inſultes & aux outrages d'une infinité de Maiſtreſſes qui le poſſédoient tour à tour.

An. 567.

Et Chilperic Galſuinde. Fortunat. l. 6. c. 7.

Les Ambaſſadeurs répondirent que leur Maiſtre s'étoit bien attendu qu'on luy feroit cette difficulté ; mais qu'ils avoient ordre d'engager ſa parole Royale là-deſſus, & d'aſſeûrer le Roy d'Eſpagne que s'il luy accordoit ſa demande, il éloigneroit de ſa Cour toutes les perſonnes qui pourroient donner le moindre ombrage à la Princeſſe, & que ſeule déſormais elle poſſéderoit ſon cœur. Sur cette promeſſe, malgré les oppoſitions de la Reine & les gémiſſemens de la Princeſſe la plus intereſſée, & comme c'eſt l'ordinaire en ces ſortes d'affaires, la moins écoutée, il fallut qu'elle partit.

Elle quitta donc Tolede avec bien des larmes, & vint à Narbonne qui eſtoit comme les autres Villes de Languedoc, du Domaine du Roy ſon Pere ; elle continua ſa route par Poitiers, où elle eut le bonheur d'entretenir ſainte Radégonde qui vivoit encore dans le Monaſtere qu'elle avoit fondé après ſa retraite de la Cour. L'expérience que cette ſainte Reine autrefois Epouſe de Clotaire avoit fait elle-meſme des dégoûts & des chagrins que cauſe à une perſonne de ce rang, la conduite d'un Prince dominé par ſes paſſions, la rendoit capable d'inſtruire & de fortifier la jeune Princeſſe expoſée à un ſort pareil. De-là paſſant par la Touraine elle prit ſon chemin vers Rouën où Chilperic l'attendoit. Ce fut dans cette Ville que les nôces ſe firent ; elle y receut le ſerment de fidélité de ſes nouveaux Sujets, ſoit que ce fuſt alors la coûtume d'en uſer ainſi en pareille rencontre, ſoit qu'Athanagilde euſt exigé cela de Chilperic pour attacher davantage les François à ſa fille, & obliger ce Prince à ne point donner à d'autre qu'à elle, le nom & le rang de Reine.

De

De plus Chilperic en l'épouſant luy aſſeura une dot ou une eſpece d'apanage *, & luy donna en propre Bordeaux, Limoge, Cahors, Bigorre & la Ville de Bearn, aujourd'huy appellée Leſcar. Il avoit eu tout récemment ces Places & pluſieurs autres de la ſucceſſion de Caribert Roy de Paris qui eſtoit mort dans ſa Ville capitale avant que la Princeſſe fuſt arrivée. Elle ſe fit peu de temps après Catholique à l'exemple de ſa ſœur la Reine d'Auſtraſie qui avoit beaucoup contribué à ce mariage par le déſir de l'avoir plus près d'elle. Elle ſçût d'abord gagner Chilperic, il l'aimoit tendrement & avoit du reſpect pour ſa vertu: mais cette affection & cette eſtime ne furent pas de longue durée. Ce Prince inconſtant malgré toutes ſes promeſſes & tous ſes ſermens laiſſa rallumer dans ſon cœur ſes anciens feux, & s'abandonna tout de nouveau à un amour criminel, qui juſqu'à ſon mariage avec la Princeſſe d'Eſpagne n'avoit cauſé que du ſcandale, mais qui fut enſuite la ſource de bien des crimes & de bien des malheurs. *Mort de Caribert.*

Frédégonde cette femme trop diſtinguée par ſon eſprit, & meſme par ſon courage, qualitez qu'elle avoit receuës de la nature en un ſouverain degré, & dont elle fit rarement un bon uſage, s'eſtoit renduë à diverſes repriſes maiſtreſſe du cœur & de l'eſprit du Prince, toûjours aimée, mais non pas toûjours avec une égale ardeur. Son crédit avoit diminué quelquefois, mais il n'avoit jamais eſté entiérement perdu. Une premiére femme légitime appellée Audouere, & qui porte dans l'Hiſtoire la qualité de Reine, avoit long-temps partagé au moins les inclinations du Roy. Trois Princes qu'elle avoit mis au monde l'un après l'autre eſtoient le nœud de cette union qui paroiſſoit devoir durer. *Ibid.* Gregor. Turon. l. 4. c. 29.

Frédégonde cependant eſtoit venuë à bout de la perdre, & s'eſtoit ſervie pour cela d'une voye qui ne pouvoit avoir eſté imaginée que par un eſprit auſſi artificieux & auſſi fourbe que le ſien. Chilperic incontinent après la paix faite avec Sigebert, l'avoit accompagné au delà du Rhin contre les Saxons qui s'étoient révoltez. Pendant cette expédition militaire la Reine Audouere eſtoit accouchée d'une fille qu'on différa de baptiſer juſqu'à ce qu'elle fuſt relevée: comme tout eſtoit preſt pour la cérémonie du Baptême, celle qui eſtoit deſtinée pour eſtre la maraine tarda à venir, & la Reine parut s'impatienter. Frédégonde qui eſtoit préſente luy dit; qui vous oblige, Madame, d'attendre plus long-temps? faites l'honneur à voſtre fille de la tenir vous-meſme ſur les fonds. La Reine le fit & donna dans le piége, ſans que l'Evêque qui baptiſa l'enfant, apparemment gagné par Frédégonde, s'y oppoſât. Geſta Franc. Cap. 31.

Dès-lors ſelon la coûtume de l'Egliſe cette cérémonie de tenir un enfant ſur les fonds faiſoit contracter entre celle qui la faiſoit & le pere de l'enfant une alliance ſpirituelle qui empêchoit le mariage entre ces deux perſonnes, & qui en rendoit l'uſage illicite ſuppoſé qu'il fuſt déja contracté. Frédégonde pour qui

* Cette eſpece de dot ou d'appanage que le mari aſſignoit à ſon épouſe eſt appellé par Gregoire de Tours, l. 9. cap. 20. *matutinale donum*, & dans le François de ce temps-là *morganegiba* ou *morgangeba*, & dans les Loix des Lombards *morgingap*. On convenoit par contrat de cette dot avant le mariage; comme on le voit par la quinziéme formule du l. 2. de Marculphe. Mais la donation ne s'en faiſoit en cérémonie par le mari à ſon épouſe, que le premier matin d'après les nôces, & c'eſt pour cela que Gregoire de Tours l'appelle *matutinale donum*. Voyez ſur cela le Gloſſaire de du Cange ſur ce mot *marganegeba*.

qui l'abus des choſes les plus ſaintes n'eſtoit pas un crime qui l'épouventât, bien contente d'avoir engagé la Reine dans ce mauvais pas, n'en dit mot juſqu'au retour du Roy. Elle alla au devant de luy, & après l'avoir ſalué elle luy dit en riant, qu'il n'avoit plus de femme, & luy raconta ce qui eſtoit arrivé.

Audouere premiere femme de Chilperic eſt obligée de ſe retirer dans un Couvent.

Le Roy repris de ſa premiere paſſion dans cet entretien va trouver la Reine, & contrefaiſant l'homme conſterné luy repréſente la faute qu'elle a faite & l'eſtat où elle s'eſt miſe, envoye en exil l'Evêque qui avoit fait le Baptême, & fait entendre à Audouere qu'elle n'avoit point d'autre parti à ſuivre que de ſe retirer dans un Couvent, & d'y prendre le voile. Il fallut bien s'y réſoudre. Elle choiſit un Monaſtere dans le pays du Maine. Le Roy en la quittant pour luy marquer ſa tendreſſe & ſon regret, luy fit préſent de pluſieurs terres dont elle joüit le reſte de ſa vie, & peu de temps après il déclara Frédégonde Reine de Soiſſons.

Elle fut bien-toſt dégradée par le mariage qu'il contracta avec la Princeſſe d'Eſpagne; mais auſſi ce fut à faire périr cette Princeſſe qu'elle employa tous ſes ſoins & tous ſes attraits. Chilperic ne pouvoit ſi bien cacher à la Reine l'attachement qu'il continuoit d'avoir pour Frédégonde, qu'elle ne s'en apperceuſt. Elle s'en plaignit & luy marqua à elle-meſme dans les occaſions la peine qu'elle avoit à la ſouffrir. Cette femme impérieuſe & inſolente ſeûre de ſon pouvoir ſur l'eſprit du Roy, loin de paroître inquiete de l'averſion de la Reine, s'en faiſoit honneur, luy manquoit continuellement de reſpect & s'appliquoit à la chagriner en toute occaſion. Les choſes allerent ſi loin que cette pauvre Princeſſe toute déſolée pria le Roy de luy permettre de retourner en Eſpagne, luy offrant de laiſſer en France tout ce qu'elle y avoit apporté.

Gregor. Turon. l. 4. c. 28.

Mort de Galſuinde.

Le Roy néanmoins faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour l'adoucir, & à la tendreſſe près il avoit pour elle tous les égards, toute l'honneſteté, & au moins en apparence toute la douceur poſſible; mais enfin peu de temps après on la trouva morte dans ſon lit.

Cette mort fit beaucoup parler: quelques miracles meſme qui ſe firent à ſon tombeau augmenterent la vénération qu'on avoit euë pour elle pendant ſa vie, & l'horreur qu'on avoit conceuë contre ceux qu'on ſoupçonoit de l'avoir fait mourir. Le Roy la pleura; mais quand on le vit peu de temps après redonner le nom & le rang de Reine à Frédégonde, le public les chargea l'un & l'autre de cet attentat, & le bruit conſtant fut que la Princeſſe avoit eſté étranglée.

On en fut tres-perſuadé en Eſpagne & en Auſtraſie. Brunehaut ſœur de la Princeſſe envoya à Gontran demander juſtice de cet aſſaſſinat, & anima Sigebert ſon mari à en tirer vangeance. Ses plaintes furent trouvées ſi juſtes, que les Rois ſe liguérent contre Chilperic & luy firent une rude guerre. Ils s'étoient déja emparez de la plus grande partie de ſes Eſtats, lorſque la paix ſe fit aſſez bruſquement à condition que Chilperic céderoit à la Reine d'Auſtraſie pour l'appaiſer, les Villes qu'il avoit données comme en appanage à Galſuinde en l'épouſant. Cet avantage tint lieu de vangeance à la Reine d'Auſtraſie, & l'intereſt mit fin à une guerre que la douleur & la haine avoient fait commencer. Ce fut Gontran qui fit cet accord. Ainſi la punition du crime de Chilperic fut la perte d'une partie conſidérable des Domaines qu'il avoit héritez de Caribert.

Gregor. Turon. l. 9. c. 20.

Le

Le partage de la ſucceſſion de ce Prince s'eſtoit fait tranquillement entre ſes trois freres. Gontran eut dans ſa part la forte Ville de Melun, Xaintes, Agen, Perigueux, & leurs dépendances. Sigebert eut Meaux, Château-dun, Vendôme, une partie du pays d'Eſtampes, & du pays Chartrain, Avranches, Tours, Poitiers, Alby, Aire, Conſerans. Chilperic eut les Villes dont j'ay déja parlé & quelques autres. Ces partages eſtoient ſi bizarres, & ſont ſi peu exactement marquez dans les anciens Auteurs, qu'il eſt difficile de les déterminer bien juſte.

Partage de la ſucceſſion de Caribert.

Geſta Reg. Franc. c. 31. Gregor. Turon. l. 4. c. 40. L. 6. c. 12.

On voit meſme qu'après ce partage ces Princes poſſederent des Villes par moitié, ou en partie, comme Senlis & Marſeille; & parce qu'ils prétendoient tous avoir Paris dans leur lot, on convint de partager cette Ville-là en trois, & que nul d'eux ne pouroit y entrer ſans le conſentement des deux autres ſous peine de perdre la part qu'il y avoit, & tout ce qui luy eſtoit écheu de la ſucceſſion de leur frere. Ils prirent à témoin de ce Traité S. Policuſte, S. Hilaire, & S. Martin, les priant de donner leur malédiction à celuy qui y contreviendroit. C'eſt ainſi qu'après la mort de Caribert les choſes avoient eſté réglées ou pluſtoſt confonduës.

Peu de temps après la paix faite entre les Rois, Sigebert fut obligé de ſoûtenir une nouvelle guerre contre le Roy des Abares qui ſuivant ſa premiere politique avoit encore pris le tems de la guerre civile de France pour faire des courſes ſur les terres des François au delà du Rhin. Sigebert y accourut pour les repouſſer; mais il ne fut pas ſi heureux que la premiere fois: l'Hiſtoire dit que les deux armées eſtant en préſence quelques Magiciens de la Nation des Abares firent des invocations & des enchantemens qui épouventerent les François; de ſorte que l'armée prit la fuite. Le Roy fit en vain tous ſes efforts pour arreſter les fuyards, & il n'en put venir à bout: mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt que ſe battant en retraite avec quelques braves ſoldats qu'il avoit ramaſſez autour de luy, il fut inveſti & enfin pris. Il fut conduit à la tente du vainqueur, où ſoûtenant dans ſon malheur ſon caractere & ſa dignité de Roy, non-ſeulement il ne fit paroiſtre aucune foibleſſe, nul étonnement, nul chagrin, mais beaucoup de fermeté, de préſence d'eſprit & de liberté. Comme il eſtoit beau & bien-fait, & qu'il avoit affaire à un ennemi genereux, il le charma par ſon ſeul abord. Le Roy des Abares empêcha qu'on ne pillât ſes équipages, & les luy fit rendre. Sigebert y trouva de quoy faire des préſens à ce Prince, & ſceut ſi bien le gagner qu'il en obtint ſa liberté; & ils firent enſemble une paix & une amitié qu'ils conſerverent toûjours. Sigebert eut peu de jours après occaſion de faire paroiſtre ſa reconnoiſſance & ſa fidelité dans ſes promeſſes. Car les Abares ayant diſette de vivres dans leur retraite, il leur envoya auſſi-toſt qu'il le ſceut, un grand nombre de bœufs, de moutons, & grande quantité de farines, & eut grand ſoin que rien ne leur manquât juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivez en leur pays.

Sigebert eſt battu & pris par le Roi des Abares.

Gregor. Turon. l. 4. c. 29.

Vers l'An 568.

Ibid.

Menander protector.

Tandis que les Abares occupoient ainſi le Roy d'Auſtraſie au delà du Rhin, un nouvel ennemi que la France n'avoit point encore veu paroiſtre ſur ſes frontieres, attaqua le Roy de Bourgogne; & cette guerre fut à l'égard des François la premiere ſuite de la ſubite révolution qui venoit de ſe faire en Italie:

An. 568. ou 569.

lie: en voicy en peu de mots la cauſe & les progrez qui engagerent tout de nouveau les François à prendre part aux affaires de delà les Alpes, & à y porter de temps en temps la guerre, comme ils avoient fait du temps des Oſtrogots.

Narſez ſollicite Alboin Roy des Lombards de venir s'emparer de l'Italie.

Le fameux Narſez après avoir exterminé ces barbares & chaſſé les François d'Italie, la gouvernoit en paix avec une grande autorité, craint & reſpecté des Peuples & chéri de ſon Maitre l'Empereur Juſtinien. Ce Prince eſtant mort après un long & glorieux regne l'an de Noſtre Seigneur 566. Juſtin ſon Succeſſeur n'eut pas pour Narſez les meſmes égards. L'Imperatrice Sophie qui haïſſoit ce grand Capitaine, ayant rempli l'eſprit de l'Empereur de ſoupçons contre luy, il ſongea à le rappeller, & envoya pour prendre ſa place, le Général Longin; & l'Imperatrice ajoûtant l'inſulte à la diſgrace luy écrivit en ces termes. „ Un Eunuque comme vous ne devoit pas eſtre ſi long-

Paul Diac. L. 2. c. 5.

„ temps abſent du Palais. Il y a trop d'années qu'on vous attend dans l'ap-„ partement des femmes pour filer avec elles “. On dit que Narſez piqué au vif de cette ſanglante raillerie, luy répondit qu'il alloit luy ourdir une trame dont elle ne verroit jamais le bout. En effet s'eſtant retiré à Naples il envoya ſecretement au Roy des Lombards pour le ſoliciter de venir s'emparer de l'Italie, l'aſſeurant qu'il en trouveroit les paſſages ouverts & la conqueſte facile.

Cette Nation avoit autrefois ſervi utilement en Italie ſous Narſez contre les Oſtrogots, & avoit ſa demeure dans la Pannonie. Leur Roy s'appelloit Alboin grand homme de guerre qui avoit épouſé en premiers nôces Clodoſvinde fille de Clotaire I. & ſœur des Rois actuellement regnants en France. Cette Princeſſe à la ſollicitation de S. Nicete Evêque de Tréves avoit fait tous ſes efforts pour convertir ſon époux qui eſtoit Payen; mais elle mourut ſans pouvoir venir à bout d'une ſi ſainte entrepriſe.

Epiſt. Nicet. ad Clodoſvin.

Alboin ne délibéra pas ſur la propoſition de Narſez. Il envoya en Germanie inviter les Saxons à le ſeconder dans ſa conqueſte: vingt mille avec leurs femmes & leurs enfans prirent peu de temps après le chemin d'Italie, & furent ſuivis de pluſieurs autres. Sigebert Roy d'Auſtraſie dont ils eſtoient tributaires ne s'oppoſa point à leur départ, ce détachement affoibliſſant une Nation qu'il avoit de la peine à tenir dans le devoir: & comme les terres qu'ils quittoient eſtoient bonnes, il les fit occuper par une Colonie de Suéves autres Peuples de ſon Domaine qui demeuroient vers le Danube.

Paul. Diac. *Ibid.*

Alboin s'en rend maiſtre en trois ans & demi.

Les Lombards partirent donc de leur païs l'année 568. entrerent en Italie, s'emparerent de la Ligurie, excepté des Villes de cette Province qui ſont ſur le bord de la mer, ſe rendirent maiſtres de Milan, prirent Pavie après un ſiége de trois ans: Enfin en trois ans & demi Alboin courut toute l'Italie, & la conquit à la reſerve de Rome & de Ravenne.

Mort de Narſez.

Dans cet intervale Narſez mourut à Rome apparemment plus chagrin que content du trop grand ſuccès de ſa vangeance; car il avoit toûjours paru bon Chrétien & homme de bien. Son corps fut porté à Conſtantinople où ſa mémoire ne receut aucune flétriſſeure, ce qui marque que ſes intrigues avec les Lombards eſtoient demeurées ſecrettes, & quelques-uns meſme l'en diſculpent par cette raiſon. L'Italie n'eut pas pluſtoſt ces nouveaux Maiſtres qu'on s'en

ap-

apperceut en France. Depuis que Juſtinien avoit reconquis cette partie de ſon Empire, il avoit toûjours ménagé les François. Vers la fin de ſon regne, ou vers le commencement de celuy de Juſtin ſon Succeſſeur il y avoit eu des démêlez pour quelques poſtes du coſté des Alpes Rhetiques, où le Royaume d'Auſtraſie touchoit aux terres de l'Empire. On voit quelques veſtiges de ces differens dans les Auteurs contemporains ou voiſins de ce temps-là, qui ne diſent les choſes qu'en général. Mais Sigebert avoit depuis fait ou renouvellé un traité par des Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez à Conſtantinople *: Et l'on eſtoit en paix avec l'Empereur, lorſque les Lombards entrerent en Italie. Gregor. Turon. l. 4. c. 33.

Les Lombards font une irruption dans le Royaume de Bourgogne.

Si-toſt que ces Barbares eurent pénétré dans la Ligurie & paſſé le Pò, il s'en fit un détachement qui vint fondre dans le Royaume de Bourgogne. La Savoye & ce qui s'appelle aujourd'huy le Dauphiné qui en eſtoient les frontieres, ſe trouverent expoſées à la fureur de ces Barbares. Le Patrice Amé y accourut avec des Troupes pour les empêcher de pénétrer dans le Païs, & on en vint aux mains. Les Bourguignons furent défaits & preſque tous paſſez au fil de l'épée. Le Général meſme y périt. Les Lombards devenus maiſtres de la Campagne par cette défaite y commirent de grands excès, & repaſſerent les Alpes chargez de butin & avec une multitude infinie de priſonniers qu'ils firent eſclaves. C'eſt ce qui obligea le Roy de Bourgogne à donner le commandement de ſon armée de ce coſté-là au plus grand homme de guerre qu'il y euſt alors dans l'Empire François nommé Mummol. Ce Capitaine n'euſt pas pluſtoſt ramaſſé les débris des Troupes qui furent fortifiées de quelques autres, que les Lombards revinrent faire une nouvelle irruption dans le Dauphiné aux environs d'Ambrun. Mummol s'approcha avec ſon armée; mais marchant lentement il leur donna le temps de s'engager dans les montagnes & dans les foreſts, dont il fit bruſquement occuper tous les défilez, & en embaraſſa les iſſuës de quantité d'arbres qu'il fit abbattre. De ſorte que les Lombards ſe trouverent inveſtis de tous coſtez & eſtoient aſſommez à meſure qu'ils paroiſſoient. La plus grande partie y laiſſa la vie, quelques-uns furent pris & envoyez au Roy par le Général. Ils furent diſperſez dans diverſes priſons du Royaume, & très-peu échapperent pour aller porter à leurs compatriotes la nouvelle de leur défaite. Marius in Chron. Gregor. l. 4. c. 36. *Ibid.* Cap. 36.

On vit dans cette armée de Mummol & dans ce combat le premier exemple que je ſçache, d'une choſe qui ſe fit quelques autres fois depuis en France, & qui devint meſme très-ordinaire du temps de Charles Martel: Deux Evêques le caſque en teſte & le ſabre à la main y combatirent & chargerent eux-meſmes l'ennemi avec toute la vigueur poſſible; c'eſtoit l'Evêque d'Ambrun & l'Evêque de Gap, l'un nommé Salone & l'autre Sagittaire. Ils eſtoient tous deux freres qui vivoient l'un & l'autre dans leur Evêché comme des bandits, ils avoient eſté dépoſez dans un Concile de Lyon pour des violences, des *Ibid.* Cap. 37. Gregor. Tur. l. 4. c. 45. Sirmond. Tom. 1. Concil.

* Gregoire de Tours dit que ce fut à Juſtinien que Sigebert envoya ces Ambaſſadeurs: mais c'eſt une faute de Copiſte. Il faut lire *Juſtinum* au lieu de *Juſtinianum*. La ſuite du diſcours le démontre; & ce qui ne laiſſe aucun lieu d'en douter, c'eſt que Fredegaire Chap. 64. en copiant & abregeant cet endroit de Gregoire de Tours, dit que ce fut à Juſtin & non pas à Juſtinien que les Ambaſſadeurs furent envoyez.

des meurtres, des adulteres, & enſuite rétablis par ordre du Pape Jean III. auquel ils avoient impoſé. Ils furent pluſieurs années après dépoſez une ſeconde fois dans un Concile de Chalons ſur Saône pour de nouveaux crimes, & mis dans une priſon d'où ils ſe ſauverent, ſans qu'on ſçache ce que Salone devint depuis: car pour Sagittaire nous le reverrons encore dans quelques années l'épée & la fronde à la main combattre contre ſon Prince, & périr d'une maniere digne de ſon crime & de ſa vie ſcandaleuſe.

Ce ne fut pas là la derniere alarme qui fut donnée à ces Provinces voiſines des Alpes. J'ai raconté comment une armée entiere de Saxons invitez par les Lombards avoient quitté leur païs & s'eſtoient joints à eux dans l'Italie. Ces Saxons forcerent à leur tour ces paſſages des Alpes, entrerent par le Dauphiné & par Nice dans la Provence, pénétrerent juſqu'à Riez & ſe camperent auprès d'Eſtablon ou Stoblon, d'où ils firent des courſes de tous coſtez dans le païs.

Gregor. *Ibid.* L. 4. c. 27.

Mummol Capitaine François defait les Saxons.

Mummol avec ſa vigilance & ſa promptitude ordinaire les ſurprit, lorſqu'ils le croyoient bien loin, les chargea, en tua un très-grand nombre ſur la place, & les auroit tous taillez en pieces ſans la nuit qui ſurvint & qui l'obligea à ſe retirer. Les Saxons malgré l'échec qu'ils avoient déja reçeu parurent le lendemain matin en bataille preſts à recommencer le combat. Cependant comme on eſtoit ſur le point d'en venir aux mains, les Généraux de part & d'autre comme de concert propoſerent de faire la paix. Les Saxons d'un coſté jugeant leur perte entiere inévitable s'ils perdoient la bataille, & Mummol voyant tout le païs à la diſcrétion de ces Barbares s'il luy arrivoit d'eſtre défait, il ſe prévalut néanmoins de l'avantage du jour précedent, & ne leur accorda la paix qu'à deux conditions. La premiere qu'ils laiſſeroient tout le butin qu'ils avoient fait & remettroient en liberté tous les Captifs; & la ſeconde que comme ils eſtoient Sujets nez des Rois de France, ils ne porteroient plus les armes contre la Nation, & qu'ils feroient tout leur poſſible pour ſe dégager d'avec les Lombards, afin de rentrer dans le ſervice de France.

Ibid. Gregor. c. 37.

Paul. Diac. L. 3. c. 6.

Cette ſeconde condition fit bien moins de peine aux Saxons que la premiere; parce que les Lombards qui les avoient fait venir, au lieu de les aſſocier à leurs conqueſtes, comme ils le leur avoient promis, les traitoient pluſtoſt en ſujets qu'en alliez. Ayant donc repaſſé les Alpes ils leur firent agréer qu'ils ſe retiraſſent dans leur païs avec leurs femmes, leurs enfans & leurs meubles.

L'hyver eſtant paſſé ils ſe diſpoſerent à leur retour en Saxe; ils ſe partagerent en deux corps & rentrerent en France par les deux endroits par où ils eſtoient venus faire leur irruption l'année d'auparavant, c'eſt-à-dire par le Daphiné & par Nice, & ſe rejoignirent auprès d'Avignon. C'eſtoit alors le temps de la moiſſon, & les Laboureurs n'avoient encore rien retiré dans leurs granges. Les Saxons s'accommoderent dans tout leur chemin de ce qu'ils trouverent de fourage & de bled dans la campagne en remontant le Rhoſne, & vinrent enfin pour le paſſer vers Lyon. C'eſtoit à ce paſſage que le Général Mummol les attendoit. Il les avoit toûjours coſtoyez dans leur marche, & il avoit eſté témoin des déſordres qu'ils avoient faits dans la campagne. Quand il fut queſtion de traverſer le Rhoſne il ſe trouva poſté ſur l'autre

Gregor. c. 37.

tre bord, & leur déclara que s'ils entreprenoient de paſſer, il les chargeroit. Ils luy repréſenterent qu'ils ne faiſoient qu'executer le traité qu'ils avoient fait l'année précédente, de repaſſer dans la Germanie pour ſe ſoumettre de nouveau au Roy d'Auſtraſie.

„ Oüi, leur dit-il, mais c'eſt après avoir ruiné le païs du Roy mon maiſ-
„ tre; vous en avez enlevé les bleds, pillé les beſtiaux, brûlé les métairies,
„ coupé les vignes & les oliviers. Je vous déclare que vous n'en ſortirez
„ point, que vous n'ayez dédommagé les intereſſez, & que ſi vous ne le fai-
„ tes inceſſamment, je ferai main baſſe ſur vous, ſur vos femmes, & ſur vos enfans, & que je vous ferai tous périr. Il fallut obéïr & payer les déſordres commis dans leur marche, d'une grande partie de l'or monnoyé qu'ils avoient gagné en Italie. Après quoy on leur donna des quartiers d'hyver en Auvergne, où ayant ſéjourné juſqu'au printemps, & trompé en partant les Auvergnacs à qui ils donnerent quantité de fort beau cuivre doré pour de l'or, le Roy Sigebert les fit conduire dans leurs anciennes demeures. Il fallut s'y battre avec les Sueves qui s'en eſtoient mis en poſſeſſion; mais enfin ils s'accommoderent & convinrent d'y vivre en bonne intelligence les uns avec les autres.

An. 570.

Ibid.

La réputation du Général Mummol qui s'eſtoit rendu formidable aux Lombards, les tint quelque-temps en reſpect, & les empêcha de revenir ſi-toſt ſur les terres du Roy de Bourgogne: mais ce Prince en finiſſant cette guerre ſe trouva embarqué dans une autre.

Sigebert ſurprend la ville d'Arles.

Sigebert à ſon retour de la guerre des Abares voulut faire uſage des troupes qu'il avoit ſur pied, & voyant ſon frere occupé à repouſſer les Lombards & les Saxons, prit cette occaſion de faire valoir des prétentions qu'il avoit ſur la Ville d'Arles. Il envoya ordre au Comte Firmin Gouverneur d'Auvergne d'aller en Provence avec tout ce qu'il pourroit y conduire de Troupes de ſon Gouvernement, & il y en fit encore marcher d'autres ſous la conduite d'un autre de ſes Capitaines nommé Eudouard. Ces deux corps s'eſtant joints auprès d'Arles ſurprirent les habitans qui ne s'attendoient à rien moins, & les obligerent à faire ſerment de fidelité au Roy d'Auſtraſie.

Ibid. Cap. 30.

Le Roy de Bourgogne averti de cette inſulte envoya de ce coſté-là le Patrice Celſe. Ce nom de Patrice ne paroit avoir eſté alors affecté aux Gouverneurs de Bourgogne & à ceux de Provence: il venoit apparemment d'Italie, dont ces deux Gouvernemens eſtoient frontieres, & où les Empereurs de Conſtantinople envoyoient autrefois des Généraux honorez de cette qualité. Mais en France elle ne donnoit rien au deſſus de celle de Duc ou de Gouverneur commandant les armées.

Celſe pour faire diverſion attaqua d'abord & prit Avignon, & de-là avec beaucoup de promptitude alla inveſtir dans Arles meſme les Troupes Auſtraſiennes, dont les Chefs ſe trouverent fort embaraſſez.

Le Roy de Bourgogne la reprend.

L'impoſſibilité de demeurer enfermez dans la place faute de proviſions les fit réſoudre à en ſortir & à donner bataille à une armée plus forte que la leur. Ils firent promettre à l'Evêque de la Ville qu'il les recevroit en cas qu'ils fuſſent repouſſez par l'ennemi, & ſur ſa parole ils allerent attaquer Celſe. L'en-

trepriſe ne leur réuſſit pas, ils furent mis en déroute & vinrent pour ſe réfugier dans la Ville; mais ils en trouverent les portes fermées & les habitans ſur les murailles qui les accabloient à coups de pierres, tandis que l'armée ennemie les perçoit par derriere à coups de javelots; ainſi preſſez de tous coſtez la plûpart ſe jetterent dans le Rhoſne, ſe ſervant de leurs boucliers pour ſe ſoûtenir ſur l'eau & gagner l'autre bord: un grand nombre ſe noya; & ceux qui ſe ſauverent ayant perdu leurs chevaux & leurs équipages ne remporterent chez eux de cette expédition, que de la honte. Les Auvergnacs y périrent preſque tous, & les deux Généraux ne ſe rendirent après avoir bien combattu, qu'à condition qu'on leur laiſſeroit la vie & la liberté. Le Roy de Bourgogne content de cet avantage & d'avoir repris ſa Ville d'Arles ne pouſſa pas les choſes plus loin, & avec ſa bonté ordinaire & ſuivant ſon humeur pacifique il rendit la Ville d'Avignon à ſon frere & fit la paix avec luy.

Vers l'An 570.

Chilperic declare la guerre à Sigebert.

Chilperic cependant de ſon coſté penſa à profiter de la diviſion de ſes deux freres. Ce Prince d'ailleurs ennemi du repos eſtoit toûjours animé par Frédégonde contre le Roy & la Reine d'Auſtraſie; car depuis la mort de la Reine Galſuinde ces deux Princeſſes furent irréconciliables & ne ceſſerent jamais d'inſpirer leur haine à leurs maris. Chilperic déclara donc la guerre à Sigebert, & envoya ſon fils Clovis à la teſte d'une armée dans la Touraine & dans le Poitou. Il eſtoit difficile à Sigebert de ſecourir ces Provinces détachées du reſte de ſes Eſtats, & qui d'ailleurs eſtoient fort à la bienſéance de Chilperic. En effet le jeune Prince emporta les deux capitales, Tours & Poitiers & ſe rendit maiſtre de preſque tout le païs.

Chilperic n'avoit pas compté que la paix ſe fiſt ſi aiſément & ſi-toſt entre ſes deux freres: elle s'eſtoit faite néanmoins & une des conditions avoit eſté que Gontran donneroit à Sigebert le Général Mummol pour commander ſes Troupes contre celles de Chilperic, & qu'il y joindroit une partie des ſiennes. Le Roy de Bourgogne qui avoit appris que les Lombards avoient perdu leur Roy, & qu'ils avoient aſſez d'affaires chez eux pour ne pas venir de longtemps l'inquieter dans la Provence, n'eut pas de peine à accorder à Sigebert cet article. Il fit donc partir ce Capitaine avec la meilleure partie de ſes Troupes, & Sigebert luy donna auſſi le commandement des ſiennes.

Cap. 42.

An. 572.

Il marcha droit à Tours, & Clovis n'ayant oſé l'attendre, il reprit cette Ville & fit faire de nouveau le ſerment de fidelité par les habitans au Roy d'Auſtraſie; de-là il marcha à Poitiers dont il ſe rendit auſſi le maiſtre, après avoir défait quelques Troupes du païs; de ſorte que le Prince fut obligé de ſe retirer vers Bourdeaux, où un des Généraux de Sigebert nommé Sigulphe le pourſuivit. Comme preſque toute ſon armée avoit eſté diſſipée par l'arrivée & par les ſuccès de Mummol, il fut encore obligé de ſe ſauver de-là toûjours preſſé par Sigulphe, auquel il échappa néanmoins, & en traverſant l'Anjou preſque ſeul il vint rejoindre ſon pere Chilperic.

Nouvelle meſintelligence entre Gontran & Sigebert.

Les affaires de ce Roy alloient mal, ſi la meſintelligence qui ſe mit de nouveau entre Gontran & Sigebert ne luy euſt donné le temps de ſe reconnoiſtre & de ſe remettre en eſtat de reparer ſes pertes. Le ſujet en fut aſſez leger.

L'Evê-

L'Evêque de Reims entreprit d'ériger un Evêché à Chaſteaudun qui eſtoit du Domaine de Sigebert, & en conſacra Evêque un Prêtre du Diocéſe de Chartres nommé Promote. La Ville de Chartres appartenoit à Gontran, Chaſteaudun eſtoit de ce Diocéſe, & l'Evêque porta ſes plaintes au Roy contre l'entrepriſe de l'Evêque de Reims qui n'avoit nul droit de faire une telle érection dans le Diocéſe d'autruy. Gontran fut pour l'Evêque de Chartres, & Sigebert ſoûtint l'Evêque de Reims. Gontran propoſa à Sigebert de s'en rapporter à une aſſemblée d'Evêques, il y conſentit & on tint ſur ce ſujet le quatriéme Concile de Paris où ſe trouverent plus de trente Evêques, la pluſpart du Royaume de Gontran. L'Evêque de Chartres & celui de Reims n'y aſſiſterent point. Le premier y fit préſenter ſa Requeſte, ſur laquelle il gagna ſon procès, & le Concile écrivit à l'Evêque de Reims pour l'obliger à ſe déſiſter de ſa prétention, & luy déclarer que ſi le Preſtre ſacré Evêque entreprenoit de faire aucune fonction Epiſcopale & ne ſe ſoûmettoit à ſon Evêque Diocéſain on l'excommunieroit, de quelque puiſſance qu'il fuſt ſoûtenu.

An. 573.

Tom. 1. Concil. Gall.

Le Concile écrivit auſſi au Roy d'Auſtraſie, pour le ſupplier de ne point ſe faire le protecteur d'une ſi mauvaiſe cauſe: mais malgré le Concile, Promote fut ſoûtenu & demeura Evêque. Toutefois cette broüillerie n'alla pas juſqu'à la guerre entre le Roy de Bourgogne & le Roy d'Auſtraſie: mais elle empeſcha qu'on ne parlât de paix entre Sigebert & Chilperic contre ce que le Concile avoit eſperé, & elle donna lieu à Chilperic en dès-uniſſant ſes deux freres, de faire la guerre encore plus vivement qu'il n'avoit fait juſqu'alors.

Il avoit envoyé dans la derniere campagne ſon ſecond fils Clovis à la teſte de ſes troupes; parce qu'il n'avoit pas voulu obliger ſon aîné Theodebert à violer le ſerment qu'il avoit fait à ſon oncle Sigebert de ne plus porter les armes contre luy, lorſqu'il luy donna la liberté après l'avoir pris au ſiége de Soiſſons: mais il crut que la conjoncture de ſes affaires le devoit faire paſſer par-deſſus cette conſidération, & il engagea ce jeune Prince plein de courage, & qui ſouffroit une grande violence dans l'obſervation de ſon ſerment, à prendre l'année ſuivante la conduite de l'armée.

Theodebert fils de Chilperic defait l'armée de Sigebert.

Il marcha donc au Printemps en Touraine & en Poitou, qui eſtoient alors le théatre de la guerre. Il taiſſa en pieces auprès de Poitiers l'Armée de Sigebert commandée par le Général Gondebaud qui venoit au ſecours de la Place, il la prit, ravagea toute la Touraine, & ſe rendit maiſtre de preſque toutes les Places voiſines de la Loire qui eſtoient de la domination de Sigebert, & qui y eſtoient fort attachées. Il paſſa de-là dans le Limoſin & dans le Quercy où il porta le ravage & la déſolation, ſans épargner ni Egliſes ni Monaſtéres, faiſant tout tuer hommes, femmes, Preſtres; de ſorte que l'Hiſtorien compare les traitemens qu'on fit alors aux Sujets du Roy d'Auſtraſie avec la perſécution que les Chrétiens ſouffrirent ſous l'Empire de Dioclétien. Sigebert au deſeſpoir de voir ſon Armée défaite & ſes Sujets traitez avec tant de cruauté, eut recours à un expédient dont il avoit juſqu'alors fait ſcrupule de ſe ſervir dans les guerres qu'il avoit euës contre ſes fréres, & qui mit une autre partie de la France dans le meſme état où Theodebert avoit déja mis les Provinces de delà la Loire.

Gregor. Turon. l. cit. c. 42.

Jusques-là Sigebert avoit fait la guerre avec des Troupes la plusparт levées
Cap. 44. en deçà du Rhin, n'ayant jamais voulu faire entrer en France des Corps considérables des Nations qui luy estoient sujettes au delà de ce Fleuve. Il s'y résolut cette fois-là, & commença à faire une Armée entiére composée d'Allemans, de Suéves, de Bavarois, de Turingiens, de Saxons, pour la faire passer en France.

Cette nouvelle consterna Chilperic, qui envoya aussi-tost des Ambassadeurs au Roy de Bourgogne, pour luy représenter la désolation prochaine de la France, l'interest qu'il avoit à se joindre à luy pour l'empescher, & que si une fois il le laissoit succomber, il seroit bien-tost luy-mesme la victime de l'ambition & de la cruauté du Roy d'Austrasie.

Gontran conçut la grandeur du péril, il en envisagea les suites, & malgré la résolution qu'il avoit faite de demeurer neutre, il jugea que dans les circonstances présentes il falloit arrester Sigebert, & conclut une Ligue défensive avec Chilperic. Cependant Sigebert ayant reçû son Armée de Germanie la joignit avec ses autres Troupes, & marcha à leur teste jusques sur le bord de la riviére de Seine. Il falloit la passer, & Chilperic de l'autre costé estoit bien résolu d'en disputer le passage, qui estoit en effet impossible en présence d'une Armée ennemie. Sigebert dans cet embarras envoya déclarer à Gontran que s'il ne luy donnoit passage sur ses Terres, il alloit faire tomber sur son Royaume de Bourgogne tout le mal qu'il avoit préparé à Chilperic. Cette menace luy réüssit si bien, que Gontran intimidé luy livra un des Ponts
Vers l'An 574. qu'il avoit sur la Seine; ce que Chilperic ayant sçû, il fut obligé de quitter
Ibid. les bords de ce Fleuve, se retira dans le païs Chartrain, & se retrancha auprès
* Avallocium. du Bourg d'Alluye. *

Paix entre Chilperic & Sigebert. Sigebert l'y suivit, & se mit en disposition de l'y forcer dans son Camp. Alors Chilperic se voyant perdu sans ressource si son Camp estoit forcé, luy envoya faire des propositions de paix. Ce Prince aussi humain que vaillant, touché des malheurs que ces guerres civiles causoient à la France, & faſché des désordres que ses Troupes Germaniques faisoient par tout, entendit volontiers à un accommodement, qui fut que Chilperic feroit revenir son fils Theodebert en deçà de la Loire, & qu'il rendroit toutes les Places prises au-delà. Chilperic y ajoûta une condition, sçavoir, que Sigebert ne tireroit nulle vengeance des Peuples qui avoient reçû la Loy de Theodebert, & dont il avoit exigé le serment de fidélité; vû qu'ils ne l'avoient fait que par force & par contrainte. Sigebert s'y accorda.

Mais ce n'estoit pas là ce que les Soldats des Troupes Germaniques s'estoient promis. Ils avoient compté en entrant en France, au moins sur le ravage du Royaume de Soissons, & en particulier sur le pillage du Camp de Chilperic. Ils commençoient à se mutiner, murmurant de ce qu'on les avoit empeschez de combattre, lorsqu'ils estoient sur le point de recüeillir le fruit de leurs fatigues & d'une si longue marche. Mais Sigebert estant aussi-tost monté à cheval alla droit aux mutins, que sa présence déconcerta. Il fit prendre les plus insolens & les fit lapider à la veuë de l'Armée: c'est l'unique exemple que je trouve dans nostre Histoire de cette espéce de chastiment pour

des

des Soldats. Il ne put empeſcher cependant que ces Troupes barbares & mal diſciplinées ne pillaſſent quantité de Bourgs, & n'en brûlaſſent pluſieurs dans le voiſinage de Paris, & qu'ils ne fiſſent beaucoup d'eſclaves qu'il n'entreprit pas de leur faire rendre.

Chilperic recommence la guerre. An. 575.

Cette paix ne dura qu'une année que Chilperic employa à faire ſecretement des préparatifs de guerre, & à engager de nouveau le Roy de Bourgogne dans ſes intéreſts en l'animant contre le Roy d'Auſtraſie. Il le pria de luy accorder une entreveuë touchant leurs intéreſts communs, & il le flatta ſi bien, & luy exagera tellement la maniére haute dont Sigebert l'avoit obligé de luy livrer un Pont ſur la Seine, qu'il l'engagea à renouveller la Ligue que la peur qu'il avoit euë de l'Armée de Sigebert, luy avoit fait rompre. Ce Traité ne fut pas pluſtoſt conclu que Chilperic entra ſubitement en Champagne & mit tout à feu & à ſang juſqu'à Reims. Sigebert ſurpris & infiniment offenſé de ce procedé fait revenir ſes Troupes de la Germanie, s'avance juſqu'à Paris, & envoye ordre aux Milices de Chaſteaudun & de Touraine de ſe joindre enſemble pour aller contre le Prince Theodebert, qui tandis que ſon pere deſoloit la Champagne, ſe diſpoſoit à paſſer la Loire pour rentrer dans la Touraine.

Ni les Habitans du Canton de Chaſteaudun, ni ceux de Touraine n'oſérent prendre les armes comme le Roy d'Auſtraſie le leur avoit ordonné, craignant de voir encore leur païs ravagé par les Troupes de Theodebert ; c'eſt ce qui obligea Sigebert d'y envoyer une Armée ſous le commandement de deux de ſes Généraux Godegeſile & Gontran-Boſon.

Theodebert ſon fils eſt battu & tué.

Le Prince Theodebert marcha au devant d'eux ſans déliberer ; mais ou par lâcheté ou par trahiſon la plus grande partie de ſon Armée déſerta pendant la marche. Le parti le plus ſeûr pour luy euſt eſté de ſe retirer ; mais il le regarda comme honteux, & accepta la bataille avec un nombre de troupes très-inférieur à celuy des ennemis. Quelques efforts de valeur qu'il puſt faire il ſuccomba, accablé par la multitude, il y fut tué & trouvé mort après la bataille au milieu de pluſieurs Seigneurs qui avoient péri avec luy. Son corps dépoüillé comme les autres & couvert de bleſſeures fut reconnu par un Seigneur nommé Aunolphe qui le fit laver, le revêtit d'un habit précieux, & le fit tranſporter à Angouleſme où il fut enterré.

Ibid. Cap. 51.

Chilperic ſe retire à Tournay. *Ibid.*

Cette perte conſterna Chilperic ; mais il fut bien plus inquiet encore de la nouvelle qu'il reçut que le Roy de Bourgogne que la peur avoit repris après cette défaite, l'abandonnoit & faiſoit de nouveau ſa paix avec Sigebert. Il n'oſa plus tenir la Campagne, & ſe retira avec la Reine & ſes enfans dans Tournay, où il ſe fortifia réſolu d'y ſoûtenir le Siége ſi on venoit l'y aſſiéger. Sigebert maiſtre de la Campagne s'empara de toutes les Villes des environs de Paris, & pouſſa juſqu'à Roüen. Il avoit réſolu pour s'aſſeûrer mieux de toutes ces Places, d'en chaſſer les habitans & d'y établir comme des Colonies de ſes Soldats de la France Germanique ; mais il en fut détourné par les plus moderez de ſon Conſeil. De Roüen il vint à Paris où il fut reçû avec grande joye des habitans de la partie de cette Ville qui luy appartenoit, & avec crainte des autres qui eſtoient ſujets des Rois de Bourgogne & de Soiſ-

ſons, auſquels il ne fit néanmoins aucun mauvais traitement.

Les nouvelles de tous ces avantages portées à Metz à la Reine d'Auſtraſie la réjoüirent beaucoup : elle ſe voyoit à la veille d'avoir à diſcrétion Chilperic & Frédégonde, & de pouvoir adoucir en immolant l'un & l'autre à ſa vengeance, le regret qu'elle conſervoit toûjours de la mort funeſte & indigne de la Reine Galſuinde ſa ſœur. Elle vint trouver à Paris le Roy ſon mary, & y amena ſes trois enfans, ſçavoir le petit Prince Childebert qui n'avoit que cinq ans, Ingunde & Clodoſvinde ſes filles.

Comme S. Germain Evêque de Paris ſçavoit que cette Princeſſe avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du Roy ſon mari, & que la haine qu'elle portoit à Frédégonde avoit toûjours eu grande part dans la guerre qui n'avoit jamais eſté plus allumée entre les Rois François, il envoya au devant d'elle un de ſes Eccleſiaſtiques nommé Gondulphe avec une Lettre extrémement touchante ſur les miſéres du Royaume déchiré par les guerres & déſolé par tout, mais principalement aux environs de Paris. Il l'y conjuroit de prendre les ſentimens de la Reine Eſther pour ſon Peuple, & de mériter comme elle la loüange de l'avoir ſauvé. Il luy repréſentoit l'énormité du peché des Princes qui ſont les cauſes des guerres & de la ruine des peuples. Il luy diſoit avec franchiſe que le bruit eſtoit par tout que c'eſtoit elle qui animoit le Roy à la guerre; qu'il avoit peine à ſe le perſuader; mais qu'elle devoit pour ſon honneur s'appliquer à convaincre le monde de la fauſſeté de ces bruits en portant efficacement le Roy à donner la paix à ſon frere.

Tom. I. Concil. Gall.

Mais les inſtances du S. Prélat furent inutiles auprès de la Reine auſſi-bien que celles qu'il fit immédiatement au Roy. La haine que ce Prince avoit conçûë contre ſon frere depuis les derniers ravages qu'il avoit faits dans ſes Etats, alloit juſqu'à vouloir le faire périr & exterminer toute ſa famille, & il ne le diſſimula point au ſaint Evêque, qui luy dit en gémiſſant : „ Seigneur, Dieu „ eſt un grand Maiſtre qui ne peut approuver ces haines & ces vengeances, „ & ſi outre la victoire vous cherchez à répandre le ſang de voſtre frere, vous „ devez apprehender la colére du Tout-puiſſant. La ſainte Religieuſe Radegonde écrivit auſſi de ſon Monaſtére de Poitiers aux deux Rois pour les engager à mettre bas les armes: mais tout cela fut inutile, & Sigebert ne voulut rien écouter.

Vita Radegundis.

Plus la fortune rit aux Princes, & moins ils ſont capables de ces ſalutaires avis. Tout plioit devant Sigebert : car ſur ces entrefaites pluſieurs Villes du Royaume de Paris & du Royaume de Soiſſons luy envoyerent des Députez pour ſe donner à luy, déclarant qu'ils ne reconnoitroient plus déſormais d'autre maiſtre.

Gregor. Turon. l. 4. c. 52.

Sigebert envoie inveſtir cette Ville.

Sigebert ayant reçû ces agréables nouvelles, envoya inceſſamment inveſtir Tournay, & partit peu de temps après pour aller recevoir les hommages de ſes nouveaux Sujets au milieu du Royaume de Chilperic. Il s'avança juſqu'à Vitri, Bourg qui ſubſiſte encore entre Arras & Doüay, & ce fut là que tous les Seigneurs du Royaume de Soiſſons vinrent le reconnoiſtre. L'Hiſtoire en remarque un ſeul nommé Anſoalde, qui malgré un exemple ſi univerſel demeura toûjours ferme dans la fidélité qu'il devoit à ſon maiſtre.

Les

Les choſes en eſtoient là, & Chilperic aſſiégé dans Tournay ſe voyoit ſans aucune reſſource; lorſque Frédégonde à qui les crimes ne coûtoient rien, crut néceſſaire celuy qui ſeul pouvoit la tirer de cette extrémité. Elle appelle deux ſcélérats natifs de Téroüanne; car elle en avoit toûjours de tels auprès de ſa perſonne, & leur mettant en main deux eſpéces de bayonnettes empoiſonnées, leur dit : „ Voilà l'unique moyen de ſauver voſtre Roy & voſtre Reine, & „ vous-meſmes, dont la fortune eſt attachée à la mienne; il faut tout riſ- „ quer, & à quelque prix que ce ſoit me défaire du Roy d'Auſtraſie. Si vous „ venez heureuſement à bout de cette entrepriſe, il n'y a point de fortune „ trop haute pour vous, & je vous permets d'aſpirer à tout après un ſervice „ ſi important. Si voſtre malheur veut que vous périſſiez vous-meſmes dans „ l'exécution, ſongez que c'eſt en ſervant voſtre Prince, & qu'au moins j'en „ marqueray ma reconnoiſſance à vos familles. An. 575. Geſta Reg. Franc. c. 32.

Sur cela ces deux déterminez animez de ces belles eſpérances ſortent de Tournay & ſe rendent à Vitry, ſe ménagent une audiance du Roy, & lors qu'il y penſoit le moins, attentif aux choſes importantes qu'ils faiſoient ſemblant de commencer à luy dire, ils luy enfoncérent chacun leur bayonnette dans les flancs, & il expira ſur le champ. Deux de ſes Courtiſans qui eſtoient dans la chambre voulurent ſe ſaiſir de ces aſſaſſins; mais l'un de ces deux Seigneurs qui eſtoit Chambellan fut luy-meſme tué & l'autre fort bleſſé. Les Soldats cependant accourus au bruit de cette ſanglante boucherie, ſe jetterent ſur ces ſcélérats & les mirent en piéces. *Frédégonde le fait aſſaſſiner.*

Ainſi mourut Sigebert Roy d'Auſtraſie au plus haut point de ſa proſpérité à l'âge de quarante ans, après quatorze ans de regne, Prince le plus accompli de ſon temps & pour les qualitez du corps & pour celles de l'ame. Nul de ſes fréres ne luy fut comparable; ce que nous luy avons vû faire dans les guerres qui l'occupérent preſque pendant tout ſon regne, la maniére dont il ſe comporta eſtant pris par le Roy des Abares, & celle avec laquelle il ſe tira de ſes mains, la paix qu'il accorda auprès de Chartres à Chilperic après l'avoir réduit à la derniére extrémité, l'horreur qu'il eut des débauches de ſes fréres, l'exemple qu'il leur donna là-deſſus, nous doivent convaincre que les loüanges qui luy ſont données par un Evêque de ſon temps ne ſont pas des traits outrez de Panégyriſte, mais de véritables éloges de ſes vertus, de ſon intrépidité dans les plus grands dangers, de ſa grandeur d'ame, de ſa ſageſſe, de ſon humeur bienfaiſante, du talent qu'il avoit de gagner les cœurs, & ſur tout de ſa continence, vertu très-rare dans les Princes de ce temps-là. La fureur qui l'animoit à perdre ſon frére, toute criminelle qu'elle eſtoit, ne venoit après tout que d'une patience laſſée & pouſſée à bout, & d'une trop grande complaiſance pour une femme ambitieuſe & vindicative par qui il ſe laiſſoit trop gouverner, le châtiment en fut prompt & terrible. *Portrait de ce Prince.* An. 575. Fortunatus l. 7.

Cet accident fit en un moment changer de face aux affaires. Le Siége de Tournay fut levé, & les Sujets de Chilperic rentrérent dans le devoir. Il vint luy-meſme à un Bourg nommé Lambre, où il fit enſevelir le corps de ſon frére, qui fut depuis tranſporté à Soiſſons dans l'Egliſe de S. Médard auprès de celuy

celuy de ſon pere Clotaire : mais ſon plus grand ſoin fut de prendre ſes meſures pour ſe rendre maiſtre du Royaume d'Auſtraſie.

Sa femme & ſes enfans ſont arreſtez.

Frédégonde n'eut pas pluſtoſt reçû la nouvelle de la mort de Sigebert, qu'elle envoya des Couriers à Paris pour l'annoncer à ceux de ſa faction, qui dans la conſternation où elle mit le parti des Auſtraſiens ſe rendirent maiſtres de la Ville, & arreſtérent, ſuivant les ordres qu'ils en avoient reçûs, la Reine d'Auſtraſie avec ſes enfans. C'eſtoit là le coup de partie pour Chilperic & le moyen ſeûr de ſe faire reconnoiſtre au pluſtoſt Roy d'Auſtraſie. Sigulphe un des Capitaines de Sigebert s'eſtoit déja donné à luy. Le Referendaire * du Royaume d'Auſtraſie, c'eſt à dire, celuy qui gardoit le Sceau du Roy & ſcelloit les Ordonnances, nommé Sigon, en avoit fait autant, à condition qu'il auroit la meſme Charge à la Cour de Chilperic. D'autres avoient ſuivi leur exemple; mais un habile & fidele ſerviteur de Sigebert rompit tous leurs projets par ſon adreſſe & par ſa réſolution.

Referendarius.

Son fils Childebert eſt tiré de la priſon, & reconnu pour Roy à Metz.

Ce fut Gondebaud un des Généraux de l'Armée d'Auſtraſie, qui ayant gagné ou trompé les Gardes de la priſon où la Reine Brunehaut & ſes enfans eſtoient renfermez, trouva moyen d'en tirer le petit Prince Childebert, & le fit deſcendre par une feneſtre dans un ſac, dans lequel on le fit ſortir hors des portes de Paris. De-là Gondebaud marchant à grandes journées par des chemins écartez, l'emmena heureuſement à Metz, ou il le fit reconnoiſtre pour Roy & ſaluer comme tel le jour de Noël, ce Prince ayant à peine cinq ans.

Gregor. Turon. l. 5. c. 1. Fredegar. cap. 57.

An. 575.

Cependant Chilperic & Frédégonde arrivérent à Paris, où ils ſe ſaiſirent de toutes les finances de Sigebert & de Brunehaut. Cette Princeſſe fut envoyée à Roüen, où on luy donna des Gardes, n'ayant point néanmoins d'autre priſon que la Ville meſme, traitement beaucoup moins rude que celuy qu'elle devoit attendre, ce ſemble, de Frédégonde: mais elle eut la douleur de ſe voir enlever ſes deux filles qui furent releguées à Meaux.

Gregor. Turon. l. 5. c. 1. c. 2.

Chilperic ſans perdre de temps fit partir un de ſes Généraux nommé Rocoléne, luy ordonna de prendre dans le Maine toutes les troupes qu'il y trouveroit, & d'aller ſe ſaiſir de Tours. Il envoya en meſme temps le Prince Mérovée ſon troiſiéme fils pour ſe rendre maiſtre du Poitou.

An. 576.

Le premier s'eſtant avancé juſqu'à la riviére de Loire ſe campa ſur le bord vis-à-vis de Tours, & envoya ſommer la Ville de ſe rendre. Les Habitans qui n'avoient ni Garniſon ni munitions, députérent vers le Général pour ſe ſoûmettre en obtenant des conditions tolérables. „ La premiére condition, „ leur dit-il, que je vous demande de la part du Roy c'eſt que vous me li„ vriez ſur le champ Gontran-Boſon : c'eſtoit un des deux Capitaines qui commandoient l'Armée de Sigebert à la bataille où le Prince Theodebert fut tué, & qui par malheur pour luy ſe trouva alors à Tours. La maniére dont Chilperic continua toûjours de pouſſer ce Capitaine ne nous permet pas de douter

* *Qui annulum Regis Sigeberti tenuerat*, dit Gregoire de Tours: la Charge de cet Officier eſtoit de ſceller les Ordonnances des Rois, comme on le voit dans la Vie de S. Ausbert Evêque de Roüen, & par pluſieurs anciens Monumens.

douter qu'il n'euſt tué de ſa main le Prince Theodebert dans le combat, ou qu'il ne l'euſt fait tuer, ou du moins qu'il ne l'euſt traité après ſa mort d'une maniére indigne. Les Deputez répondirent, „ qu'il leur demandoit „ une choſe impoſſible, que cet homme voyant bien qu'il eſtoit perdu s'il „ tomboit entre les mains du Roy, eſtoit ſorti de la Ville & s'eſtoit ſauvé dans „ l'Egliſe de S. Martin; que c'eſtoit un aſile inviolable; que ce ſeroit irriter „ le Saint qui y faiſoit tous les jours des miracles, & qui le jour d'auparavant „ avoit encore guéri un Paralytique, & que s'il entreprenoit de profaner ce „ lieu ſaint que les Viſigots, tout Hérétiques qu'ils eſtoient, avoient toûjours „ reſpecté, lors qu'ils eſtoient maiſtres de Tours, il attireroit la malédiction „ de Dieu ſur luy & peut-eſtre ſur le Roy meſme.

Ce droit d'aſile dans les Egliſes eſtoit alors un droit très-ſacré, dont les Conciles des Gaules recommandoient fort l'obſervation. Il s'eſtendoit juſqu'au Parvis des Egliſes & aux Maiſons des Evêques & à tous les lieux renfermez dans leurs enceintes. Cette extenſion s'eſtoit faite pour ne pas obliger les refugiez à demeurer toûjours dans l'Egliſe, où pluſieurs choſes néceſſaires à la vie, comme de dormir & de manger, n'euſſent pas pû ſe faire avec bienſéance. Ils avoient la permiſſion de faire venir des vivres dans leur aſile, & ç'auroit eſté violer l'immunité Eccleſiaſtique que de l'empeſcher.

On ne pouvoit les tirer ou les obliger à ſortir de là ſans une aſſeûrance juridique de la vie & de la rémiſſion entiére du crime qu'ils avoient commis, & ſans qu'ils fuſſent ſujets à aucune peine. Ce privilége dans la ſuite donnant occaſion à quantité de mauvaiſes actions par l'eſpérance de l'impunité, a eſté inſenſiblement aboli en certains païs & beaucoup modéré dans les autres, où il ſubſiſte encore, comme en Italie. L'aſile le plus reſpecté de tout l'Empire François eſtoit l'Egliſe de S. Martin aux portes de Tours, & on n'auroit oſé le forcer ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilége très-ſcandaleux. C'eſtoit ſur cela que les Tourangeaux tout conſternez qu'ils eſtoient de l'approche des Troupes de Chilperic, repreſentérent au Général l'impoſſibilité qu'il y avoit à luy livrer le criminel qu'il leur demandoit. Conc. 1. Aurelian. Can. 1.

Le Général répondit qu'il ne s'embarraſſoit point de toutes ces dévotions-là, que ſi on n'exécutoit inceſſamment ſes ordres, il alloit ravager tout le païs & faire mettre le feu à la Ville, & ſur le champ il commença à faire abattre la maiſon où il s'eſtoit logé au-delà de la riviére, & qui appartenoit à l'Egliſe de S. Martin. Les Manſeaux qui faiſoient la meilleure partie de ſes Troupes la pillérent & ſe mirent à ravager tout le païs d'alentour.

Gregoire qui eſtoit alors Evêque de Tours & de la part de qui on faiſoit ces remontrances, nous aſſeûre que Dieu vengea ſur le champ l'injure faite à S. Martin, & que dans le moment du pillage ce Général fut frappé du mal caduc. Comme cet homme avoit très-peu de religion, ce châtiment qu'il ne regardoit pas comme tel, ne l'étonna point: il fit continuer le ravage & enfin paſſa la riviére, entra dans la Ville, marcha à cheval à l'Egliſe pour exécuter luy-meſme ce que les Habitans de Tours avoient refuſé de faire par ſon ordre: mais en entrant dans ce ſant lieu il fut ſaiſi d'une eſpéce de frayeur qui l'obligea à en ſortir, & qui le mit dans un tel état qu'il ne put rien pren- L. 5. c. 4.

dre de toute la journée: il ſe fit tranſporter de là à Poitiers où il mourut peu de jours après.

Je ſçay que Gregoire de Tours paſſe pour un Auteur fort crédule en matiére de miracles. Mais en ſuppoſant ce qui eſt vray, qu'en ce temps-là & dans les ſiécles ſuivans il y eut un excès de ſimplicité & de crédulité toûjours bien moins dangereuſe que l'extrémité oppoſée dont tant de gens ſe font honneur aujourd'huy, peut-on douter qu'il ne paroiſſe quelque choſe de fort ſurprenant dans ce que je viens de rapporter, eu égard à toutes les circonſtances; & oſeroit-on révoquer en doute un fait raconté par un Saint Evêque, dont il a eſté luy-meſme témoin, & qu'il publioit à la veuë de toute une grande Ville où la choſe s'eſtoit paſſée?

Quoy qu'il en ſoit, cet accident cauſa bien moins de chagrin & d'inquiétude à Chilperic que la conduite du Prince Mérovée, à qui il avoit confié l'expédition du Poitou, mais dont l'eſprit eſtoit occupé de penſées bien éloignées de la guerre.

La Reine d'Auſtraſie eſtoit devenuë veuve aſſez jeune, & n'avoit encore rien perdu des attraits qui l'avoient fait préférer à ſon aînée par le feu Roy Sigebert. Fortunat aſſeurément n'eſtoit pas encore Evêque de Poitiers, quand il donna carriére à ſa Muſe ſur la beauté de cette Princeſſe, dont il fait une autre Venus par la bouche de Venus meſme qu'il fait parler dans ſon Poëme ſur ce ſujet, & qu'il fait deſcendre dans un grand détail.

L. 6. Carm. 8.

Mérovée épouſe Brunehaut veuve de Sigebert.

Mérovée l'avoit veuë à Paris dans ſa priſon, & s'en eſtoit laiſſé charmer; elle de ſon coſté ne parut pas inſenſible à la paſſion du Prince, qui dans le mauvais état de ſes affaires pouvoit luy devenir utile. Il ſe pourroit bien faire que cet amour naiſſant fût ce qui détermina Chilperic à les éloigner l'un de l'autre, à envoyer Mérovée faire la guerre en Poitou, & Brunehaut en exil à Roüen. Mais un tel remede n'eſt pas toûjours efficace. Le Prince vint à Tours pendant les Feſtes de Paſques avec des Troupes qui firent de grands déſordres dans le Païs. Les liaiſons qu'il eut dans la ſuite avec Boſon qui eſtoit toûjours demeuré dans l'Egliſe de S. Martin, ne laiſſent nul lieu de douter que dès-lors ils n'euſſent pris enſemble quelques meſures. De Tours il fit ſemblant d'aller au païs du Maine pour y voir ſa mere la Reine Audouere qui s'y eſtoit retirée dans un Couvent depuis que Chilperic l'avoit répudiée: mais on fut bien ſurpris quelques jours après d'apprendre qu'il eſtoit arrivé à Roüen. Et on le fut encore bien plus à la Cour, lors que l'on ſçut que Brunehaut ayant ſecrettement diſpoſé toutes choſes en attendant l'arrivée du Prince, l'Evêque Pretextat les avoit auſſi-toſt mariez en face d'Egliſe.

Gregor. Turon. l. 5. c. 2.

An. 576.

Chilperic ſur cette nouvelle dont il fut extrêmement irrité, partit auſſi-toſt de Soiſſons pour venir à Roüen, appréhendant tout des intrigues de Brunehaut, & jugeant que ni le Prince Mérovée ni elle n'auroient pas fait une démarche ſi hardie ſans qu'ils ſe fuſſent ménagé de quoy la ſoûtenir. Et certainement, quoique nos Hiſtoriens qui oublient beaucoup d'autres choſes ne faſſent mention d'aucun parti formé alors en leur faveur dans le Royaume de Chilperic, & que Gregoire de Tours meſme ſoûtienne que ce qu'on objecta là-deſſus à l'Evêque de Roüen dans un Concile eſtoit faux, cependant il nous reſte

reſte un monument de ce temps-là, ſur lequel on peut ſuppoſer aſſez vrayſemblablement que Mérovée eſtoit réſolu de ſe faire proclamer Roy ſi on luy en euſt laiſſé le temps. Ce monument eſt une petite piece de monnoye d'or où l'on voit le nom & l'image de ce Prince avec le diadéme en teſte, marques viſibles de la Royauté, que d'ailleurs il n'eut nulle autre occaſion de s'attribuer pendant le reſte de ſa vie.

Chilperic eſtant donc arrivé à Roüen bien pluſtoſt qu'on ne l'y attendoit, ſurprit ces deux Amans, qui n'eurent point d'autre voye d'éviter les effets de ſa colére, que de ſe ſauver dans l'Egliſe de S. Martin baſtie ſur les murailles de la Ville. Telle eſtoit la dévotion & le reſpect qu'on avoit pour ce grand Saint, non ſeulement à Tours dont il avoit eſté Evêque, & où il avoit eſté enterré, mais encore par toute la France. C'eſtoit un aſile inviolable, & que Chilperic reſpecta tout emporté & tout impie qu'il eſtoit. Il uſa de mille artifices pour les engager à le venir trouver, mais en vain. Ils ne voulurent jamais ſortir de ce lieu ſaint, qu'il n'euſt fait ſerment non ſeulement de ne leur faire aucun mal, mais meſme de confirmer leur mariage, ſuppoſé qu'il ſe trouvaſt légitime; ce que Chilperic ſe réſolut de faire d'autant plus volontiers, qu'il ſçavoit qu'un mariage tel que celuy-là eſtoit contre les Canons, qui défendoient au neveu d'épouſer la veuve de ſon oncle. *Ibid.* Concil. Epaon. Can. 30.

Après ce ſerment ils quitterent l'Egliſe de S. Martin & vinrent trouver le Roy qui les reçut avec toutes ſortes de marques de bonté, les embraſſa, les fit manger avec luy; mais peu de jours après il commanda au Prince de le ſuivre à Soiſſons, & il fallut obéïr. Depuis ce temps-là il eſtoit veillé de fort près; & on le gardoit preſque à veuë. Cet incident détermina auſſi Chilperic à finir une negociation qu'il avoit tirée en longueur juſqu'alors.

Le jeune Roy d'Auſtraſie Childebert l'avoit fait prier pluſieurs fois de luy rendre ſa mere & ſes ſœurs, ſans avoir pû rien obtenir. Ces trois Princeſſes eſtoient comme des ótages qu'il gardoit pour empeſcher les Auſtraſiens & le Roy de Bourgogne de ſe liguer contre luy: mais il ſe perſuada enfin que Brunehaut pourroit avec le temps luy cauſer plus de peine en demeurant dans ſon Royaume, que quand elle ſeroit retournée chez elle; & pour la ſéparer entiérement de ſon fils, il conſentit à ſa délivrance & la renvoya à Metz avec ſes deux filles. Selon toutes les apparences Tours dont Chilperic eſtoit déja maiſtre & qu'il continua de poſſeder, luy fut cédé pour la rançon de cette Reine. *Chilperic la renvoye à Metz avec ſes deux filles.* An. 576.

Brunehaut eut moins de joye de ſa liberté, que de chagrin de la diſpoſition où elle vit la Cour de ſon fils en y arrivant. Un Conſeil compoſé des principaux Seigneurs du Royaume s'eſtoit ſaiſi de toute l'autorité pour gouverner pendant la minorité du Prince, & elle les trouva bien réſolus de ne luy en faire aucune part. Il fallut diſſimuler; mais au défaut de ce qui pouvoit contenter ſon ambition, elle eut au moins aſſez de crédit pour engager le Conſeil à ſeconder ſa vengeance & ſon animoſité contre Frédégonde, par la guerre qu'elle fit déclarer à Chilperic qui commença dès-lors à douter s'il avoit bien *Cette Princeſſe l'oblige à faire declarer la guerre.*

fait de la laiſſer aller. Deux des plus conſidérables Seigneurs d'Auſtraſie qui s'eſtoient donnez à luy après la mort de Sigebert, l'abandonnérent, un deſquels eſtoit Sigon Référendaire ou Garde des Sceaux dont j'ay parlé; l'autre appellé Godin ayant donné avis à la Cour qu'il s'eſtoit auſſi échapé & qu'il eſtoit ſur les Terres d'Auſtraſie les plus proches de Soiſſons, reçut ordre de ſe mettre à la teſte des Troupes de Champagne, & de marcher droit à Soiſſons pour y ſurprendre Frédégonde qui y eſtoit. Cette priſe auroit dédommagé Brunehaut de tous ſes malheurs paſſez; mais Frédégonde fut avertie & ſortit promptement avec le Prince Clovis. Mérovée jugea à propos d'y demeurer, & il ne ſouhaitoit rien davantage que d'y eſtre pris par les Troupes d'Auſtraſie. Chilperic ſur cette nouvelle envoya vers le Général Auſtraſien pour ſçavoir le ſujet qu'on avoit de recommencer la guerre, & pour luy en repréſenter les ſuites.

Gregor. Turon. l. cit. c. 3.

Comme on ne répondoit que par de nouvelles hoſtilitez & que l'on commençoit à former le Siége de Soiſſons, il s'avança avec une Armée, attaqua celle de Champagne, la défit & entra victorieux dans ſa Capitale. Enſuite perſuadé que ces nouveaux mouvemens n'avoient point d'autre cauſe, que les intrigues & les correſpondances qui continuoient entre le Prince Mérovée & la Reine d'Auſtraſie, que ce Prince n'eſtoit demeuré à Soiſſons que pour s'y laiſſer prendre avec la Place, il luy donna des Gardes, luy fit oſter toutes ſes armes ſans le mettre cependant en priſon, indéterminé encore ſur ce qu'il en devoit faire.

Il envoya auſſi-toſt le Prince Clovis en Touraine, qui ayant aſſemblé une Armée ſur les confins de cette Province & de l'Anjou, courut tout le païs, & porta la déſolation juſqu'à Xaintes, tandis qu'une autre Armée ſous le commandement du Général Didier s'avançoit vers Limoge.

L'armée de Chilperic eſt défaite. Cap. 14. An. 576.

Cependant le Roy d'Auſtraſie avoit engagé dans ſon parti ſon oncle le Roy de Bourgogne, qui envoya de ce meſme coſté-là le Patrice Mummol avec de nombreuſes Troupes. Il préſenta la bataille à Didier qui l'accepta: elle fut extrêmement opiniaſtrée & ſanglante. L'Armée de Chilperic fut défaite: il en demeura vingt-cinq mille hommes ſur la place, & cinq mille de celle de Mummol, qui ſans pouſſer plus loin ſa victoire s'en retourna par l'Auvergne en Bourgogne.

Cette perte irrita furieuſement Chilperic contre le Prince Mérovée qu'il rendoit reſponſable de tous les mauvais ſuccès; parce qu'il le regardoit comme l'auteur de cette guerre, & Frédégonde qui fondoit déja de grands deſſeins pour l'élévation de ſes propres enfans ſur la perte de ce jeune Prince, ne manquoit pas de profiter de cette diſpoſition & de tous ces ſoupçons du Roy: Enfin Chilperic à ſa perſuaſion en vint juſqu'à le deshériter. Il le fit mettre en priſon, luy fit couper les cheveux, le fit ordonner Preſtre, & malgré qu'il en euſt le fit reveſtir de l'habit clérical. Enſuite il l'envoya avec une eſcorte au Monaſtére d'Anille * autrement dit S. Calais dans le païs du Maine.

Ibid.

* Aninſula.

Mérovée ſe refugie dans l'Egliſe de S. Martin.

Il eſt aiſé de s'imaginer la conſternation & le deſeſpoir, où un tel traitement jetta ce jeune Prince deſtiné au Trône par ſa naiſſance. Son malheur néanmoins ne fut pas tout-à-fait ſans reſſource. Comme il approchoit du païs de Maine,

Maine, Gontran-Boſon, ce Général qui s'eſtoit retiré & demeuroit toûjours dans l'Égliſe de S. Martin, luy envoya ſecretement un Soudiacre nommé Riculphe, qui ayant trouvé moyen de luy parler, luy conſeilla de ſa part de taſcher à quelque prix que ce fuſt, de s'échapper des mains de ceux qui le conduiſoient avant que d'arriver au Monaſtére, de gagner la Touraine, & s'il pouvoit, de venir ſe réfugier avec luy, afin de prendre des meſures enſemble pour leur ſeûreté & leur liberté. Mérovée remercia le Soudiacre du bon ſervice qu'il luy rendoit, le pria d'aller trouver de ſa part un de ſes domeſtiques nommé Gaulen, & de concerter avec luy les moyens de le ſauver. L'affaire réüſſit; Gaulen vint avec des hommes réſolus & bien armez donner ſur l'eſcorte qui n'eſtoit pas fort nombreuſe, & après l'avoir diſſipée, enleva le Prince, luy donna un habit de Cavalier, & le conduiſit juſqu'à l'Égliſe de S. Martin aux portes de Tours. Mérovée s'y coula pendant qu'on diſoit la grande Meſſe, & après qu'elle fut dite ſe préſenta devant l'Évêque Gregoire & Ragnemode Evêque de Paris qui ſe trouva là pour lors, & les pria de luy préſenter des Eulogies, c'eſt-à-dire du Pain-benit, ou de ce qui reſtoit des pains offerts & non conſacrez, comme à tous les autres qui avoient aſſiſté à la Meſſe. An. 577.

Les deux Evêques fort ſurpris de cette venuë & fort embaraſſez, appréhendant la colére du Roy & de la Reine luy refuſérent le Pain-benit. Alors le Prince prenant un ton menaçant leur demanda pourquoy ils le traitoient en excommunié, & dit qu'il alloit faire faire main-baſſe par ſes gens ſur tous ceux qui ſortiroient de l'Egliſe. Les deux Prélats intimidez & pour éviter le mal le plus preſſant, accordérent au Prince ce qu'il demandoit. Cette condeſcendance coûta bien cher depuis à la Touraine.

Dans ce meſme temps un homme de qualité du païs nommé Nicéte qui avoit épouſé la niéce de l'Evêque, eſtoit ſur le point d'aller à la Cour pour ſes affaires particuliéres. L'Evêque y envoya avec luy un de ſes Diacres & le fit porteur de la nouvelle de l'évaſion de Mérovée & de ſa retraite dans l'Egliſe de S. Martin. Frédégonde ayant appris d'eux tout le détail de cet incident, fort en colére contre l'Evêque qui avoit reçû le Prince à ſa Communion, perſuada au Roy que le neveu & le Diacre de cet Evêque n'eſtoient que des eſpions qui venoient s'inſtruire de la ſituation de la Cour, pour en rendre compte à Mérovée. On les mit en priſon & enſuite on les mena en exil.

Auſſi-toſt on envoya ordre à l'Evêque de Tours de faire ſortir de l'Egliſe de S. Martin de quelque maniere que ce fuſt le Prince Mérovée, par la raiſon que c'eſtoit un Apoſtat qui avoit abandonné l'état Eccleſiaſtique après l'avoir embraſſé, & qui eſtoit indigne de joüir du droit d'aſile dans l'Egliſe. L'Evêque répondit ce qu'il avoit déja répondu d'autres fois à de ſemblables ordres, que ce ſeroit un ſcandale horrible, ſi on voyoit un Evêque violer luy-meſme des franchiſes juſqu'alors inviolables, & qu'il prioit le Roy de trouver bon qu'il ne fiſt rien en cela d'indigne de ſon caractére; & cependant pour déterminer le Prince à ſe retirer de l'Egliſe & du païs, il luy donna avis que le Roy eſtoit ſur le point de venir luy-meſme à Tours pour ſe ſaiſir de ſa perſonne ſans avoir égard au privilége de l'aſile.

L'avis eſtoit véritable; mais comme le Roy ſçavoit que ſon fils avoit des par-

partiſans dans la Touraine qui eſtoit toûjours affectionnée à ſon légitime Maiſtre le Roy d'Auſtraſie, & qu'il y avoit aux environs de la Ville un aſſez grand nombre de gens armez, il ne ſe preſſa pas de partir, qu'il n'euſt aſſemblé quelques Troupes pour entrer avec elles en Touraine: ce qui donna le temps à Mérovée de traiter avec Boſon pour leur retraite.

Ils ne crurent point en trouver de plus ſeûre que dans le Royaume d'Auſtraſie, où le Prince ne doutoit pas que la Reine ne le reçuſt avec joye. Tandis qu'il ſe diſpoſoit à l'exécution de ce deſſein il faiſoit ſans ceſſe des préſens au Tombeau de S. Martin. Il y veilloit, il y prioit, & l'objet de toutes ſes priéres eſtoit de demander au Saint qu'il le ſecouruſt dans l'extrémité où il ſe trouvoit, & ſur tout qu'il luy fiſt la grace de n'eſtre pas exclus de la ſucceſſion d'un Royaume qui luy devoit écheoir au moins en partie par le droit de ſa naiſſance.

Chilperic de ſon coſté s'adreſſoit auſſi à Saint Martin, & appréhendant d'une part de s'attirer ſon indignation en violant le droit d'aſile attaché à ſes Egliſes, & en meſme temps ſouhaitant fort d'en enlever ceux qui s'y eſtoient refugiez, il s'aviſa d'un expédient qui nous fait connoiſtre les idées que les gens de Cour de ce temps-là avoient en matiére de Religion, & la ſimplicité ou pluſtoſt la témérité de leur foy.

Chilperic écrivit une Lettre à S. Martin, où il luy propoſoit cette queſtion en forme de cas de conſcience, ſçavoir ſi c'eſtoit un péché d'entreprendre de retirer de l'Egliſe par force Gontran-Boſon, & le prioit de luy récrire là-deſſus. Il envoya exprès un Diacre, qui mit la lettre ſur le Tombeau du Saint avec un autre papier blanc, où il eſperoit que S. Martin écriroit ſa réponſe. Le Diacre laiſſa la lettre & le papier ſur le Tombeau, où retournant trois jours après, il trouva l'un & l'autre comme il les avoit laiſſez, & le papier ſans réponſe & ſans écriture. En ayant rendu compte à Chilperic, ce Prince envoya à Boſon pour tirer ſerment de luy qu'il ne ſortiroit point de l'aſile ſans ſa permiſſion. Boſon eſtoit un Capitaine de réputation, & c'eſtoit pour l'empeſcher de ſuivre la fortune de Mérovée que le Roy vouloit tirer de luy cette parole: il jura tenant la nappe de l'Autel qu'il ne ſortiroit point ſans ordre du Roy.

Cependant Mérovée & luy toûjours inquiets de leur ſort n'épargnoient rien pour en découvrir le myſtére & s'inſtruire de l'avenir. Boſon s'adreſſa à une fameuſe Magicienne (car de tout temps les hommes & ſur tout les Grands, ont eſté les dupes de ces ſortes de fourbes,) & il prétendoit que quelques années auparavant, celle-ci avoit prédit préciſément l'année, le jour, & juſqu'à l'heure meſme de la mort du feu Roy Caribert. Il l'envoya donc conſulter ſur ſa deſtinée & ſur celle du Prince Mérovée. Elle luy répondit que le Roy Chilperic ne paſſeroit pas l'année; que Mérovée ſeroit bien-toſt maiſtre de tout le Royaume; qu'il mettroit ſes fréres en priſon; que pour luy il ſeroit pendant cinq ans Lieutenant Général de l'Etat; que la ſixiéme année une Ville ſituée ſur la Loire le demanderoit pour ſon Evêque; qu'il le ſeroit, & qu'après l'avoir gouvernée long-temps il mourroit dans une heureuſe vieilleſſe.

Il n'eut pas pluſtoſt reçû cette réponſe, qu'il vint trouver l'Evêque de Tours

Tours pour luy en faire confidence, & ſe réjoüir avec luy de cette belle deſtinée, en l'aſſeûrant ſur tout ſans héſiter, que dans cinq ou ſix ans il ſeroit ſon ſucceſſeur. L'Evêque ſe moqua de luy, & luy dit qu'il eſtoit bien ſimple d'eſpérer d'apprendre la verité de la bouche du pere du menſonge. Mais ce que ce ſaint Evêque ajoûte & écrit de luy-meſme à cette occaſion eſt digne de remarque. Il dit que quelques jours après avoir entendu ces folles prédictions, comme il dormoit dans ſon lit, ayant paſſé une partie de cette nuit-là en priéres dans l'Egliſe de S. Martin, il avoit vû en ſonge un Ange volant en l'air, & qui en paſſant ſur cette meſme Egliſe s'eſtoit écrié d'une voix terrible & lamentable: „ Hélas, hélas, la main de Dieu s'eſt appeſantie ſur Chilpe- „ ric & ſur tous ſes fils: nul de ceux qui vivent aujourd'huy ne montera ſur *Ibid.* „ ſon Trône. Soit que ce fuſt un ſonge, ſoit que ce fuſt une viſion, la choſe arriva. Chilperic avoit alors quatre fils que nous verrons tous mourir les uns après les autres.

Tandis que le Prince Mérovée fut en Touraine il ne s'éloigna jamais beaucoup de l'Egliſe de S. Martin, ayant toûjours ſon monde alerte & ſur les avenuës pour n'eſtre point ſurpris: il alloit ſeulement quelquefois à la chaſſe ou à la promenade aux environs de la Ville de Tours. On ne laiſſa pas de luy tendre pluſieurs piéges qu'il eut toûjours le bonheur d'éviter. Leudaſte Gouverneur de Tours qui eſtoit entiérement dans les intéreſts de Frédégonde, n'omit rien pour le ſurprendre, & luy maſſacra un jour une partie de ſes domeſtiques qu'il avoit inveſtis dans un Village, croyant que le Prince y eſtoit auſſi: dequoy Mérovée fit auſſi-toſt repreſailles ſur le premier Médecin du Roy qu'il enleva comme il revenoit de la Cour: il fit piller ſon bagage, & y trouva beaucoup d'or & d'argent dont il avoit grand beſoin. *Il évite pluſieurs pieges qu'on luy tend.* *Ibid.*

Mais le plus grand péril qu'il courut fut celuy où le jetta ſon Confident meſme Gontran-Boſon, homme fourbe & perfide. Frédégonde dans le temps *Ibid.* qu'elle ſembloit le pouſſer plus vivement par complaiſance pour Chilperic, entretenoit ſecretement commerce de lettres avec luy, & n'attendoit que le moment favorable pour demander ſa grace. Elle luy fit ſçavoir que le moyen *Ibid.* le plus court pour cela, eſtoit d'engager le jeune Prince à quelque partie de Chaſſe, où des gens qu'elle auroit tout preſts dans le païs, puſſent à coup ſeûr l'aſſaſſiner. Il le fit & le mena à une Maiſon de plaiſance ſur la riviére de Cher nommée Joüay pour y voler la perdrix: mais le Prince qui eſtoit toûjours dans la défiance, n'ayant pris exprés qu'un habit de Chaſſe fort ſimple & ſans aucune marque qui le diſtinguaſt du commun de ſes gens, ne put eſtre démeſlé par les aſſaſſins, qui craignant de prendre un autre pour luy, n'oſérent rien entreprendre.

Boſon qui ſçavoit que Frédégonde ne récompenſoit les crimes qu'elle ordonnoit, que quand l'exécution en eſtoit heureuſe, jugea qu'après avoir manqué un coup de cette importance, il ne devoit pas déſormais faire grand fond ſur ſa faveur, & prit le parti de ſe refugier avec Mérovée en Auſtraſie. Ils *Ibid.* marchérent en remontant la Loire ſans beaucoup de danger, & ne s'en éloignérent que pour couper par Auxerre: cette Ville eſtoit du Domaine du Roy de Bourgogne. Le Gouverneur ayant eu des nouvelles de la marche du Prin- *Il ſe retire en Auſtraſie.*

ce,

ce, luy dreſſa une embuſcade à ſon paſſage, chargea ſes gens & le prit priſonnier. Le Prince fut encore aſſez heureux pour ſe ſauver de ſa priſon, & vint ſe refugier dans l'Egliſe de S. Germain.

An. 577.

Le Gouverneur donna auſſi-toſt avis de la choſe au Roy Gontran ſon Maiſtre, qui luy répondit qu'il avoit très-mal fait; qu'il devoit laiſſer paſſer ſon neveu, & faire ſemblant d'ignorer ſon paſſage; que ſuppoſé qu'il euſt fait cette premiére faute, il ne devoit pas en faire une ſeconde en le laiſſant échaper & ſe refugier dans l'Egliſe de S. Germain; mais qu'il avoit dû le luy envoyer bien eſcorté. Sur les plaintes que Chilperic luy fit de cette évaſion, il oſta le Gouvernement de l'Auxerrois au Gouverneur, & le condamna à une groſſe amende. Le Prince ayant eſté deux mois dans cet aſile ſe ſauva & gagna le Royaume d'Auſtraſie.

Quand il y fut entré, il en fit donner avis à la Reine Brunehaut qui en eut & beaucoup de joye & beaucoup d'inquiétude. Elle luy permit de venir ſecretement à la Cour où il l'entretint, & la conjura par leur ancienne tendreſſe de ne le pas abandonner dans ſa diſgrace. Elle y eſtoit très-portée d'elle-meſme, car elle l'aimoit toûjours; mais elle n'eſtoit pas encore alors la Maîtreſſe du Gouvernement, comme elle le fut quelques années après; & il y avoit, ainſi que je l'ay déja dit, un Conſeil compoſé de pluſieurs Seigneurs qui avoient toûjours la Régence de l'Etat durant la minorité du jeune Childebert.

Elle fit part à ces Seigneurs de l'arrivée du Prince dans le Royaume, & de l'état où ſa mauvaiſe fortune l'avoit réduit. On n'ignoroit pas les raiſons qu'elle avoit de prendre en main ſa défenſe, & de luy procurer la protection du Roy ſon fils: mais une partie de ces meſmes raiſons faiſoit conclure aux Seigneurs à ne le pas recevoir.

Le mariage de ce Prince avec la Reine le leur faiſoit regarder comme un nouveau Roy qu'ils admettroient dans le Royaume, & dont les intéreſts ſeroient bien différens des intéreſts de celuy dont ils eſtoient les tuteurs. Ils conſidéroient que cette démarche alloit attirer à l'Etat une guerre cruelle & opiniaſtre; qu'un Prince du caractére de Mérovée ne ſeroit pas d'humeur à ſuivre leurs impreſſions & à ſe gouverner par leurs avis; que s'ils entroient une fois dans ſa querelle, ils ne pourroient pas luy refuſer le commandement des Armées qu'il faudroit avoir ſur pied pour la ſoûtenir; que Brunehaut dont ils connoiſſoient l'ambition, ne manqueroit pas une ſi belle occaſion de ſe rendre Maiſtreſſe des affaires & de s'attirer toute la puiſſance, après quoy de Gouverneurs du Royaume & de Tuteurs du Roy, ils deviendroient les eſclaves de la Reine.

On l'oblige d'en ſortir. Gregor. Turon. loc. citat. an. 577.

Par toutes ces raiſons ils luy déclarérent qu'il n'eſtoit ni du bien de l'Etat, ni de l'avantage du Roy de retenir Mérovée dans le Royaume, & qu'il falloit qu'il en ſortiſt au pluſtoſt. On s'en tint là, & le Prince fut contraint de ſe retirer.

Ibid.

Cependant les Troupes que Chilperic avoit fait marcher vers la Touraine y arriverent, & en y vivant à diſcrétion punirent cruellement les peuples d'une faute dont ils eſtoient fort innocens. Mais de peur que Mérovée ne vinſt encore

core ſe refugier dans l'Egliſe de S. Martin, comme le bruit couroit qu'il en avoit le deſſein, le Commandant de ces Troupes mit des Corps de Gardes à toutes les portes, & on n'en ouvroit qu'une petite, par où on laiſſoit paſſer quelques Clercs les uns après les autres, ſeulement pour chanter l'Office. Chilperic envoya auſſi des Troupes en Champagne où il croyoit que le Prince ſe fuſt caché, avec défenſe néanmoins de faire aucun acte d'hoſtilité; mais ſeulement pour tâcher de découvrir ſa retraite. Il s'eſtoit en effet retiré du coſté de Reims, où il s'arreſta quelque temps ſans eſtre reconnu. Cap. 19.

Tandis que Chilperic ſervant la paſſion de Frédégonde, pourſuivoit ainſi ſon fils à toute outrance, on procédoit juridiquement contre ceux qui avoient eu le plus de liaiſon avec luy. Prétextat Evêque de Roüen qui avoit fait le mariage du Prince avec la Reine d'Auſtraſie, paroiſſoit un des plus coupables. C'eſtoit un bon & ſaint Prélat, mais un peu trop ſimple, qui ſe laiſſa engager dans cette mauvaiſe affaire par les careſſes de Brunehaut, & par ſa tendreſſe pour Mérovée qu'il avoit tenu autrefois ſur les fonts de Baptême. Quoi qu'en diſe l'Evêque de Tours pour le défendre, il y avoit de fâcheuſes préſomptions contre luy, & à en juger meſme par le rapport qu'il fait du procès, l'injuſtice de Chilperic n'eſtoit pas ſi viſible qu'il le prétend. Gregor. Turon. c. 9.

Après que la Reine Brunehaut fut partie de Roüen, & qu'elle fut retournée dans ſes Etats d'Auſtraſie, Chilperic fut averti que Prétextat faiſoit de grandes largeſſes à bien des gens, & on luy fit entendre que c'eſtoit pour les gagner en faveur de Mérovée. Sur ces avis le Roy l'appella à la Cour, & dans l'examen qu'il y ſubit, il avoüa que Brunehaut luy avoit laiſſé entre les mains quantité de meubles. Le Roy les envoya ſaiſir, & fit arreſter l'Evêque juſqu'au Concile qu'il vouloit aſſembler pour l'y faire juger. Ce Concile s'aſſembla en effet quelque temps après à Paris, & ſe tint dans l'Egliſe de S. Pierre qui eſt aujourd'huy ſainte Geneviéve. On y accuſa l'Evêque de Roüen premierement d'avoir marié contre la volonté du Roy le Prince Mérovée ſon fils rebelle, & de l'avoir marié avec la veuve de ſon oncle; ce qui eſtoit manifeſtement contre les Canons: ce fait eſtoit inconteſtable, & l'Evêque n'eut rien à y répondre. *Pretextat eſt accuſé de divers crimes. Ibid.* An. 577.

Secondement, qu'il avoit conſpiré avec le jeune Prince contre la vie du Roy, qu'il avoit fait des préſens à diverſes perſonnes pour les engager dans la conſpiration, qu'il avoit diſtribué de l'argent à la populace de Roüen pour la débaucher, la faire déclarer en faveur de Mérovée, & le faire Roy. Ce ſecond chef d'accuſation ayant eſté rapporté au peuple qui eſtoit hors de l'Egliſe, y excita tant d'indignation contre l'Evêque, que peu s'en fallut qu'on ne rompiſt les portes, tous criant qu'on le leur miſt entre les mains afin de le lapider & de le mettre en pieces: mais le Roy appaiſa le peuple en luy promettant de faire juſtice.

L'Evêque nia cet article. Auſſi-toſt on luy produiſit des témoins, qui tenant en main une partie des préſens qu'il leur avoit faits, voilà, luy dirent-ils, ce que vous nous avez donné en nous ſollicitant d'entrer dans le parti de Mérovée. Il avoüa qu'il leur avoit fait ces préſens; mais il nia que ce fuſt pour les ſoulever contre le Roy. Il ajoûta qu'ils luy avoient eux-meſme donné de

très-beaux chevaux & diverſes autres choſes, & que c'eſtoit par pure reconnoiſſance qu'il leur avoit fait à ſon tour ces liberalitez. On n'alla pas plus loin dans cette premiére ſéance, & le Roy qui y eſtoit préſent ſe leva.

Ibid. Après qu'il ſe fut retiré, comme les Evêques s'entretenoient enſemble dans la Sacriſtie, l'Archidiacre de l'Egliſe de Paris entra, & leur demanda un moment d'audiance de la part du Clergé. Il leur dit en peu de mots qu'il eſtoit chargé de leur repréſenter l'importance de l'affaire dont il s'agiſſoit; qu'ils ſe trouvoient dans une conjoncture très-délicate; que leur réſolution & leur fermeté leur feroient beaucoup d'honneur en cette occaſion; mais que s'ils abandonnoient leur Confrére aux violences de la Cour qui vouloit le perdre, on ne les regarderoit plus déſormais comme des Preſtres du Seigneur; mais comme des gens qui ne ſçavoient pas ſoûtenir leur rang & leur dignité.

Ibid. Ce compliment fut écouté; mais perſonne ne vouloit y répondre. Chacun craignoit de s'attirer la perſécution de Frédégonde qui eſtoit le premier mobile de toute cette intrigue, & qui déchargeoit ſur l'Evêque ami de la Reine d'Auſtraſie, une partie de la haine qu'elle portoit à cette Princeſſe. Le ſeul Gregoire Evêque de Tours oſa parler, & s'adreſſant à toute l'aſſemblée leur dit: nous ſommes Evêques, nous avons tous droit d'inſpirer au Roy des ſentimens de douceur & de bénignité; mais c'eſt à vous, ajoûta-t'il en regardant quelques-uns des Evêques en particulier, c'eſt à vous qui avez plus de part que les autres aux bonnes graces du Roy à luy repréſenter qu'en voulant faire périr un Miniſtre du Seigneur, il doit craindre de s'attirer la vangeance du Ciel & de perdre ſon Royaume & ſa gloire.

Tout le monde gardant encore la meſme contenance ſans rien dire, l'Evêque de Tours continua de parler ſur le meſme ſujet & concluoit toûjours à ſauver l'Evêque accuſé: mais ny luy ny l'Archidiacre n'eûrent aucune réponſe. Chacun ſe retira & deux des Evêques allerent auſſi-toſt faire leur cour aux dépens de celuy de Tours, aſſeûrant le Roy que ce Prélat avoit parlé hautement contre ſes intentions, & que c'eſtoit un adverſaire déclaré qu'il avoit dans le Concile.

Le Roy ſur le champ l'envoya chercher. L'Evêque eſtant arrivé peu de temps après au Camp, car Chilperic ne demeuroit pas dans Paris; mais il campoit auprès de cette Ville avec quelques Troupes, il le trouva avec l'Evêque de Bourdeaux & l'Evêque de Paris, le premier à ſa droite & l'autre à ſa gauche, ayant devant luy une table ſur laquelle il y avoit une collation. S'eſtant approché, le Roy luy dit d'un ton un peu animé: „ Quoi, vous Evêque, „ qui en cette qualité devez rendre juſtice à tout le monde, j'apprens que „ vous voulez me la refuſer à moy-meſme? Seigneur, répondit l'Evêque avec „ beaucoup de liberté, ſi quelqu'un de nous péche contre la juſtice, vous „ avez le pouvoir de nous en punir; mais ſi vous vous en écartez vous-meſ„ me, à qui eſt-ce de prendre la liberté de vous en avertir, ſinon aux Evê„ ques? Nous prenons celle de vous parler, vous nous écoutez ſi vous le ju„ gez à propos. Si vous n'avez nul égard à nos avis perſonne de nous ne „ vous condamnera; mais vous aurez à répondre à celuy qui a dit qu'il eſtoit „ la juſtice meſme.

Le

Le Roy offenſé ou faiſant ſemblant de l'eſtre de ce qu'il venoit de luy dire, luy fit pour l'intimider quelques menaces; mais il n'en eut point d'autre réponſe, ſinon que Dieu connoiſſoit le fond de ſon cœur; qu'il y avoit des Canons dans l'Egliſe, ſelon leſquels tout Roy qu'il eſtoit il devoit juger, & que s'il entreprenoit de les violer, il en rendroit compte à Dieu. Le Roy ſe radouciſſant tout d'un coup, luy préſenta la main en luy diſant; „ je jure par le „ Dieu tout-puiſſant que je ne ferai rien dans cette affaire contre les Canons. Il invita en meſme-temps l'Evêque à faire collation, & le renvoya avec beaucoup de marques d'eſtime & de bonté pour luy.

Mais ce Prélat eut encore un autre aſſaut à ſoûtenir. La nuit ſuivante eſtant rentré chez luy après Matines, il receut une viſite de la part de Frédégonde. C'eſtoit un des confidens de cette Princeſſe qui vint luy repréſenter la part qu'elle prenoit dans ce procès, & luy dire qu'elle le prioit de ne luy eſtre point contraire; qu'elle eſtoit déja aſſurée des ſuffrages de tous les autres; qu'il iroit en vain contre le torrent, & en meſme temps il luy préſenta une bourſe pleine d'une groſſe ſomme d'argent, l'aſſeurant que la Reine luy donneroit d'autres marques de ſa bienveillance, s'il avoit quelque complaiſance pour elle en cette occaſion. Il refuſa l'argent, & luy dit ſeulement en général, qu'il ne s'éloigneroit en aucune maniere du ſentiment de ſes confreres tandis qu'ils jugeroient ſelon les Canons.

Le lendemain quelques Evêques vinrent encore le trouver de la part de Frédégonde pour le ſolliciter de nouveau; mais ils n'en pûrent point tirer d'autre réponſe.

On ſe raſſembla dans l'Egliſe de S. Pierre en préſence du Roy pour continuer l'inſtruction du procès. On accuſa l'Eveſque de Roüen d'avoir dérobé au Roy de l'or & divers meubles qu'on avoit trouvez chez luy dans des ballots, que le Roy avoit montrez quelques jours auparavant aux Evêques, outre des étoffes de drap d'or dont quelques perſonnes s'eſtoient trouvées ſaiſies les ayant receuës de l'Evêque.

Pretextat répondit que ces ballots luy avoient eſté confiez par la Reine d'Auſtraſie lorſqu'elle partit de Roüen, qu'elle luy avoit depuis envoyé de ſes gens pour les emporter, qu'il n'avoit point voulu les leur livrer ſans le conſentement du Roy, que le Roy luy-meſme luy avoit permis de les leur remettre entre les mains; parce que cela ne valoit pas la peine de ſe broüiller de nouveau avec le Roy d'Auſtraſie, que ſur cette permiſſion du Roy, il en avoit déja livré une partie, qu'il attendoit tous les jours qu'on vint querir le reſte: & que pour ce qui eſtoit des étofes d'or dont il avoit fait préſent à quelques perſonnes qu'on luy avoit déja confrontées, elles appartenoient au Prince Mérovée, qu'il en avoit diſpoſé ſçachant qu'il ne le trouveroit pas mauvais, que c'eſtoit ſon fils ſpirituel, qu'il l'avoit tenu ſur les fonts de Baptême, & qu'il avoit crû pouvoir en uſer avec cette liberté: mais qu'il eſtoit abſolument faux qu'il ſe fuſt ſervi de ces préſens pour débaucher les Sujets du Roy, & qu'on ne le convaincroit jamais de cette perfidie.

Gregoire de Tours nous aſſeûre que ceux qui l'avoient chargé de ce dernier crime eſtoient de faux témoins, & on ne voit pas en effet que l'on eût fait

grand fond ſur leur dépoſition. En exceptant cependant cet article on ne pouvoit convaincre Pretextat d'aucun crime qui méritât la dépoſition ſelon les Canons. Ainſi finit la ſeconde ſéance; après laquelle Chilperic ayant appellé quelques-uns de ſes plus zélez confidens leur dit, qu'il voyoit bien que l'Evêque de Roüen n'eſtoit pas ſi criminel qu'on vouloit qu'il le fuſt, que cela le jettoit dans l'embarras, que la Reine eſtoit ſans ceſſe à le tourmenter pour faire dépoſer ce Prélat, qu'il avoit peine à la chagriner, & qu'il falloit trouver quelque expédient pour terminer cette affaire d'une maniere dont elle fuſt contente. Telle eſtoit la foibleſſe de ce Prince, de ſe faire ainſi le Miniſtre de la fureur de cette femme.

Voicy donc le parti que l'on prit. Ces meſmes Courtiſans vinrent trouver l'Evêque de Roüen, luy parlerent comme des perſonnes convaincuës de ſon innocence & touchées de ſon malheur, l'aſſeurant cependant qu'ils ſçavoient de bonne part que ſa perte eſtoit concluë, qu'il n'y avoit qu'un ſeul moyen de ſe ſauver, & qu'ils le prioient par l'amitié qu'ils avoient pour luy, de s'en ſervir. „ Le Roy, luy dirent-ils, eſt trop engagé pour reculer: il s'eſt déclaré „ voſtre partie, & il n'en aura pas le démenti. Tous les Evêques, excepté „ celuy de Tours ſont gagnez, & ſon ſuffrage ſeul n'eſt pas capable de vous „ ſauver. Ayez recours à la miſericorde du Roy. Avoüez vous coupable & „ demandez luy pardon. Voſtre innocence eſt aſſez connuë, & le public „ comprendra aiſément le myſtere de voſtre aveu. Les Evêques & nous, „ nous-nous jetterons aux pieds du Roy pour demander voſtre grace, & nous vous répondons de l'obtenir: prenez cette voye unique & ſeure de vous tirer de cette méchante affaire.

Le Prélat fut aſſez ſimple pour donner dans ce piege, & dès le lendemain matin, comme on eut aſſemblé les Evêques pour la troiſiéme fois, le Roy entrant au Concile, Pretextat ſe jetta à ſes pieds, luy demanda pardon, confeſſa que l'amitié qu'il avoit euë pour le Prince Merovée luy avoit fait violer ſes devoirs les plus eſſentiels & la fidelité qu'il devoit à ſon Roy, qu'il eſtoit coupable des crimes dont on l'avoit accuſé, & qu'il mettoit toute ſon eſpérance dans ſa miſericorde.

Il eſt condamné & envoyé en exil.

Auſſi-toſt Chilperic ſe proſternant au milieu de l'Egliſe & ſe tournant vers les Evêques: „ vous avez entendu, leur dit-il, l'aveu du crime de la bou„ che du coupable meſme; c'eſt à vous à me faire juſtice “. En meſme temps tous les Evêques ſortirent de leur place & vinrent relever le Roy, qui commanda auſſi-toſt à ſes Gardes de conduire l'Evêque hors de l'Egliſe: après quoi s'en eſtant retourné à ſon camp il leur envoya un Code de Canons, ſelon quelques-uns deſquels un Evêque convaincu de parjure ou d'adultere ou d'homicide, devoit eſtre dépoſé. Le Roy fit demander aux Evêques que la robe de Pretextat fuſt déchirée en plein Concile, & qu'on récitaſt ſur luy les malédictions contenuës dans le Pſeaume cent huitiéme comme ſur un nouveau Judas, ou que du moins on l'excommuniaſt pour toûjours. Gregoire de Tours ſouſcrivit avec les autres à la condamnation; mais il s'oppoſa à ces manieres nouvelles d'éxécration que le Roy demandoit, & on ne s'en ſervit point. L'Evêque ſe ſauva de ſa priſon; mais il fut repris auſſi-toſt & fort maltraité, & envoyé en exil à une de ces Iſles du Cotantin que l'on appelle aujour-

jourd'huy Jarſay & Greneſay. Il ne revint que pluſieurs années après à ſon Egliſe, où il expérimenta les plus horribles effets de la haine de Frédégonde.

Sur ces entrefaites on eut quelques avis à Teroüenne, Ville où Frédégonde trouvoit toûjours de zelez miniſtres de ſa fureur, que le Prince Merovée eſtoit aux environs de Reims, & la choſe ſe trouva véritable.

Mérovée eſt trahi par les habitans de Teroüenne, & aſſaſſiné.

Sur cela les principaux de Téroüenne s'eſtant aſſemblez envoyerent quelques-uns d'entre eux à Mérovée, leſquels après luy avoir témoigné le regret qu'ils avoient de voir le fils de leur Roy, & qui devoit un jour l'eſtre luy-meſme, ainſi perſécuté & pourſuivi par tout, luy offrirent retraite dans leur païs & les clefs de leur Ville, l'aſſeurerent que ſi-toſt qu'il y ſeroit arrivé, ils ſe déclareroient hautement & donneroient l'exemple à beaucoup d'autres Villes fort mécontentes du gouvernement préſent, d'en faire autant.

Une reſſource auſſi peu attenduë que celle-là remplit le Prince de joye & d'eſperance: il congedia incontinent ces Envoyez, les pria de confirmer les habitans de Teroüenne dans leur bonne réſolution & de les aſſeurer qu'il ſeroit toute ſa vie reconnoiſſant du ſecours qu'ils luy donnoient dans un ſi preſſant beſoin. Il fit en meſme temps avertir tous ceux qui avoient ſuivi ſa fortune & qui avoient la pluſpart eſté diſſipez à la déroute d'Auxerre, & s'achemina vers Téroüenne accompagné de quelque peu des plus réſolus qui l'avoient rejoint ſur cet avis. Mais s'eſtant arreſté en chemin pour ſe repoſer dans une maiſon au milieu de la campagne, il fut bien ſurpris de ſe voir inveſti de tous coſtez par une troupe conduite par ceux-là meſmes qui s'eſtoient venus offrir à luy. Ils forcerent la maiſon, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & envoyerent en meſme temps donner avis au Roy qu'il eſtoit entre leurs mains. Chilperic n'en eut pas pluſtoſt appris la nouvelle qu'il monta à cheval, & vint luy-meſme à grande haſte pour empêcher que le priſonnier ne s'échappaſt encore une fois: mais en arrivant il le trouva mort d'un coup d'épée au travers du corps. An. 577.

Le bruit fut que ce malheureux Prince ſe voyant perdu ſans reſſource, & regardant la mort comme un mal moindre que les inſultes de ſes ennemis, ſe l'eſtoit procurée luy-meſme & qu'il avoit obligé ce meſme domeſtique par qui il avoit eſté ſauvé quelque temps auparavant des mains de ceux qui le menoient au Monaſtere d'Anille, à luy oſter la vie: mais bien des gens crurent & publierent qu'il avoit eſté tué dans cette maiſon par un aſſaſſin que Frédégonde avoit envoyé exprès, & qui s'eſtoit meſlé dans la troupe de ceux qui l'arreſterent, & que le bruit dont je viens de parler, n'eſtoit qu'une adreſſe de cette Reine artificieuſe pour cacher au public ſa cruauté. On ajoûtoit que Gontran-Boſon avec qui elle entretenoit toûjours des intelligences ſecretes, eſtoit entré dans la trahiſon des habitans de Teroüenne auſſi-bien que Gilles Evêque de Reims, qui quoique Sujet du Roy d'Auſtraſie eſtoit fort avant dans les bonnes graces de cette Princeſſe.

Cette mort fut regardée par Chilperic comme celle d'un ennemi & non pas comme celle d'un fils: mais Frédégonde dont elle avançoit fort les deſſeins, eut beſoin de modérer la joye qu'elle en eut, pour ne la pas faire trop éclater. Sa prétention eſtoit de voir un jour ſur le trône ou en état d'y monter

quelqu'un de ſes enfans, & pour cela il falloit exterminer tous ceux qui Chilperic avoit eûs de la Reine Audoüere. Le Prince Theodebert l'aiſné de tous avoit eſté tué à la bataille qu'il perdit en Touraine contre les Généraux d'Auſtraſie; Mérovée venoit d'eſtre ſacrifié, diſoit-on, à la ſeureté du Roy: il ne reſtoit plus que le Prince Clovis, Prince toûjours docile & ſoumis aux ordres de ſon pere; il euſt eſté difficile de l'engager dans un piege pareil, & il falloit ménager ſa perte à loiſir.

Conſpiration contre Chilperic découverte.

On le fit & une conſpiration qu'on découvrit quelque temps après contre la perſonne du Roy, contre celles de la Reine & de leurs enfans en faveur de ce Prince, quoyque ſans ſa participation, fut au moins une premiere diſpoſition & un acheminement à l'éxécution de ce deſſein.

Gregor. Turon. l. 5. c. 49.

Il y avoit eû à Tours peu de tems auparavant un Comte ou un Gouverneur nommé Leudaſte homme de très-baſſe naiſſance, mais qui par ſon eſprit & par ſon adreſſe s'eſtoit pouſſé, & avoit obtenu ce Gouvernement ſous le regne du Roy Caribert. Aprés la mort de ce Prince, Sigebert Roy d'Auſtraſie ayant eû la Ville de Tours dans le partage de la ſucceſſion, y mit un autre Gouverneur, ce qui obligea Leudaſte a ſe retirer à la Cour de Chilperic. Pendant la guerre que ces deux Rois ſe firent, Tours ayant eſté repris par le Prince Theodebert à qui il s'eſtoit attaché, on le remit en poſſeſſion de ce Gouvernement: Sigebert s'en eſtant encore rendu maiſtre, Leudaſte s'eſtoit retiré en Bretagne & y eſtoit demeuré juſqu'après la mort de ce Prince: la meſme Ville eſtant encore retombée ſous la puiſſance de Chilperic, il la confia de nouveau à Leudaſte; mais il l'en retira quelque temps après, ſur les grandes plaintes qu'on luy fit de ſes violences & principalement ſur les Mémoires que l'Evêque de Tours avoit préſentez contre luy.

Leudaſte connoiſſant le pouvoir qne Frédégonde avoit dans le Gouvernement de l'Eſtat, s'eſtoit de tout temps dévoüé abſolument à elle, & il n'avoit rien omis par cette raiſon pour ſurprendre & pour faire périr Mérovée dans le temps qu'il eſtoit refugié dans l'Egliſe de S. Martin. Quand il ſe vit dépoüillé de ſon Gouvernement & abandonné par la Reine en cette occaſion, il tourna ſes veûës du coſté du Prince Clovis, & ſongea à ſe l'acquerir par quelque ſervice ſignalé. Il ſçavoit ſa haine pour Frédégonde, & que le chemin aſſeuré pour parvenir à ſes bonnes graces eſtoit de la perdre. Il oſa concevoir ce deſſein & s'en ouvrir à deux Eccleſiaſtiques de l'Egliſe de Tours ſes confidens, gens intriguans, hardis, ambitieux, capables de tout en matiere de calomnie & ennemis de l'Evêque qu'il vouloit perdre avec la Reine. Ces Eccleſiaſtiques s'appelloient tous deux Riculphe, l'un eſtoit Preſtre & l'autre Sousdiacre; la récompenſe du Preſtre devoit eſtre l'Evêché de Tours, & celle du Soûdiacre devoit eſtre l'Archidiaconat de cette meſme Ville.

Ils convinrent que Leudaſte iroit au plûtôt à la Cour, qu'il prendroit ſon temps pour aſſeûrer le Roy que l'Evêque de Tours (c'eſtoit toûjours Gregoire l'Ecrivain de l'Hiſtoire de France) avoit des intelligences avec le Roy d'Auſtraſie, & penſoit à luy livrer la Ville de Tours, & de plus qu'il s'eſtoit vanté de ſçavoir de bonne part que Bertrand Eveſque de Bourdeaux avoit un commerce criminel avec la Reine.

Pour

Pour donner plus de couleur au premier article de l'accuſation, ils s'aviſerent d'un artifice. Le Soûdiacre Riculphe s'eſtoit jetté dans le parti du Gouverneur contre l'Evêque, il fit ſemblant de revenir à luy après quelque mois, & l'Evêque eut la bonté de le recevoir: auſſi-toſt après ce fourbe luy faiſant une fauſſe confidence, luy dit qu'à la perſuaſion de Leudaſte il avoit imprudemment tenu certains diſcours qui ne manqueroient pas d'eſtre rapportez au Roy, qu'il en appréhendoit de fâcheuſes ſuites, & qu'il le prioit de luy procurer par le crédit qu'il avoit auprès des Rois Childebert & Gontran une retraite dans le Royaume d'un de ces deux Princes. Gregoire luy répondit qu'il ſe tiraſt comme il pourroit de cet embarras, qu'il ne feroit aucune démarche auprès du Roy d'Auſtraſie ny auprès du Roy de Bourgogne en ſa faveur, qu'il connoiſſoit l'eſprit ſoupçonneux du Roy, & que la moindre choſe de cette nature eſtant ſçeuë à la Cour, ſuffiroit pour l'y rendre ſuſpect & criminel d'Eſtat. Cap. 49.

C'eſtoit en effet ce qu'avoit prétendu Riculphe au cas que l'Evêque euſt eſté aſſez imprudent pour donner dans le piege qu'il luy tendoit. Cependant ce calomniateur ſe trouva à la Cour en meſme temps que Leudaſte, qui ſans tarder alla accuſer l'Evêque au Roy, ajoûtant au crime de trahiſon qu'il luy imputoit, que ce Prélat parloit de la Reine d'une maniere inſolente & ſcandaleuſe, & publioit que l'Evêque de Bourdeaux eſtoit ſon amant. Soit que le Roy ſe trouvaſt alors de mauvaiſe humeur, ſoit que Leudaſte ſe fuſt exprimé ſur ce ſecond point d'une maniere un peu trop cruë, ou qu'en rapportant les paroles qu'il attribuoit à l'Evêque, il euſt voulu luy-meſme augmenter le ſoupçon qu'elles pouvoient faire naiſtre dans l'eſprit du Roy, il en fut très-mal receu, traité d'inſolent, & envoyé ſur le champ en priſon. On arreſta auſſi en meſme temps le Soûdiacre Riculphe que l'on mit aux fers.

Toutefois le Roy jugea à propos d'aprofondir l'affaire, & ayant fait mettre hors de priſon Leudaſte, on arreſta ſur ſa dépoſition l'Archidiacre de Tours nommé Platon & un ami de l'Evêque nommé Gallien en préſence deſquels, diſoit Leudaſte, l'Evêque avoit mal parlé de la Reine. On les envoya à cette Princeſſe, & après qu'ils eurent ſubi l'interrogatoire, on leur fit deffenſe de s'éloigner de la Cour.

On crût ne devoir pas uſer de la meſme violence envers l'Evêque pour ne pas cauſer de ſcandale. Mais ſous prétexte d'un bruit que l'on fit courir exprès, que le Roy de Bourgogne avoit quelque deſſein ſur la Ville de Tours, on y envoya des Troupes ſous le commandement d'un Duc nommé Berulfe: & l'on mit des Corps de Gardes aux portes. C'eſtoit, diſoit-on, pour prévenir les mauvais deſſeins des ennemis du Roy ſur la Ville; mais c'eſtoit en effet pour empêcher que l'Evêque n'en ſortiſt & ne s'échappaſt. On eut la malice de luy faire conſeiller par quelques faux amis de ſe retirer en Auvergne avec ce qu'il pourroit emporter avec luy ſans embaras, afin que cette fuite où l'on s'aſſeûroit bien de le ſurprendre, fuſt une preuve du crime qu'on luy imputoit: apparemment il s'en défia, ou du moins ſeûr de ſon innocence, il ne ſuivit pas ce conſeil. *Ibid.*

La Cour eſtoit alors à Soiſſons. Le Roy y manda les Evêques de ſon Royau- *Ibid.*

Digitized by Google

Royaume, & Gregoire de Tours eut auſſi ordre de s'y rendre. Il proteſte avoir eſté témoin luy-meſme d'un miracle qui ſe fit à cette occaſion. Un Artiſan nommé Modeſte ayant rencontré le Soûdiacre Riculphe qu'on avoit mis en liberté, luy dit ces paroles avec zele & indignation : „ vous eſtes un mal-„ heureux de vous faire ainſi l'accuſateur de voſtre Evêque; vous devriez en-„ fin vous taire, ou pluſtoſt vous aller jetter à ſes pieds pour luy demander „ pardon. Sur le champ Riculfe appelle des témoins, crie que cet homme eſt envoyé pour le corrompre & l'empêcher de parler, que c'eſt un ennemi de la Reine, & qui s'oppoſe à la juſtification de ſon innocence. Peu de temps après l'Artiſan fut arreſté, on luy donna la queſtion & on le mit en priſon. Comme il y eſtoit la nuit entre deux Gardes qui dormoient, il s'adreſſa à Dieu en luy repréſentant ſon innocence, implora le ſecours de S. Martin & de S. Médard, & tout d'un coup ſes chaiſnes tomberent, la porte de la priſon s'ouvrit; & nous fûmes bien ſurpris, ajoûte Gregoire de Tours, de le voir arriver dans l'Egliſe de S. Médard, où nous faiſions cette nuit-là une veille.

Ibid. Les Evêques eſtant pour la pluſpart arrivez à Soiſſons, le Roy leur dit qu'il vouloit que le Concile ſe tinſt à Brenne; c'eſtoit, comme j'ay dit, une Maiſon Royale ſur la petite riviere de Veſle à quelques lieuës de Reims. Si-toſt que le Roy y fut arrivé on s'aſſembla. L'Evêque de Bourdeaux accuſa en plein Concile celuy de Tours d'avoir chargé la Reine & luy d'un crime auſſi faux qu'il eſtoit énorme, & il en demanda juſtice. Gregoire de Tours nia le fait, & proteſta que jamais telle calomnie ne luy eſtoit échappée.

Le Roy voyant la fermeté avec laquelle il ſe deffendoit, & eſtant d'ailleurs bien prévenu en faveur de ſa probité, dit en peu de mots au Concile : „ Le „ crime qu'on reproche à la Reine retombe ſur moy, & ne peut eſtre véritable ſans me couvrir de confuſion, cependant je vous laiſſe libres ou de faire parler les témoins que nous avons icy & d'écouter leurs dépoſitions contre l'Evêque de Tours, ou de vous en rapporter à ſon ſerment. Tout le monde fut ſurpris de la modération du Roy en une telle occaſion; on la loüa hautement & le Concile l'en remercia. Dês ce moment l'affaire commença à prendre un bon tour pour l'Evêque; on alla aux avis, qui furent que l'Evêque de Tours diroit trois Meſſes à trois differens Autels, & qu'après les avoir dites il feroit ſerment que jamais il n'avoit parlé de la Reine en mauvaiſe part ſur l'article dont il eſtoit queſtion. Gregoire de Tours acquieſça à ce jugement, & après l'avoir mis en exécution, il fut déclaré innocent. Pour l'autre point qui regardoit l'intelligence avec le Roy d'Auſtraſie, Chilperic ne voulut jamais le croire, & on n'en parla point dans le Concile. Les Evêques voyant leur confrere diſculpé, demanderent au Roy juſtice contre les accuſateurs.

Leudaſte s'eſtoit déja évadé. Le Soûdiacre Riculfe fut condamné à la mort: Gregoire obtint du Roy qu'on n'éxécuteroit pas cet Arreſt; mais il ne put empêcher qu'il ne fuſt mis à une horrible queſtion, où il découvrit enfin ce qu'on n'attendoit pas. Sçavoir que toute cette intrigue avoit eſté tramée pour perdre la Reine, quoique l'accuſation euſt eſté faite exprès directement contre l'Evêque de Tours; qu'on avoit compté que cette accuſation jointe à la

faveur

faveur dont la Reine honoroit l'Evêque de Bourdeaux, ſuffiroit pour donner au moins des inquiétudes & des ſoupçons au Roy ; qu'on avoit eſperé de la ruiner enſuite entiérement dans ſon eſprit, & de la faire chaſſer de la Cour ; que la réſolution avoit eſté priſe d'aſſaſſiner le Roy & les Princes qu'il avoit eûs de la Reine pour élever le Prince Clovis ſur le trône, ſous lequel Leudaſte eſpéroit avoir tout pouvoir & eſtre fait Duc.

Chilperic perd trois enfans qu'il avoit de Frédégonde.

Frédégonde auroit eû beaucoup plus de joye de la découverte de cette conſpiration, ſi le Prince Clovis y avoit eû quelque part : mais il n'y eut aucune dépoſition contre luy. Il n'eut que le malheur de voir ſon élévation & ſes intereſts confondus par les Conjurez meſmes avec leurs propres avantages ; malheur qui n'eſt pas un crime ; mais qui en tient ſouvent lieu en ces ſortes de conjonctures, & qui fait toûjours au moins une fâcheuſe impreſſion ſur l'eſprit des Princes. Frédégonde eſtoit bien réſoluë de mettre cet accident à profit quand l'occaſion s'en préſenteroit ; mais Dieu ſembla au moins pour quelque temps vouloir confondre les pernicieux projets de cette ame noire, & la punir par les endroits qui luy eſtoient les plus ſenſibles & qui l'engageoient à tant de crimes.

Elle avoit de Chilperic trois enfans vivans, le premier nommé Clodobert âgé de treize à quatorze ans, un autre nommé Samſon qu'elle mit au monde dans le temps que Sigebert Roy d'Auſtraſie la tenoit aſſiégée dans Tournay avec Chilperic, & le troiſiéme preſque encore au berceau nommé Dagobert. C'eſtoit pour l'élévation de ces trois enfans au préjudice de ceux du premier lit, qu'elle n'épargnoit ni ſoins ni crimes, ni vexations des peuples ; mais par un juſte jugement de Dieu, ils luy furent tous trois enlevez preſque en meſme tems.

Jamais le Ciel n'avoit paru plus en colere contre la France que vers les années 579. & 580. Ce ne furent en divers endroits que tremblemens de terre, qu'inondations de rivieres, qu'incendies, & autres ſemblables malheurs publics, qui furent ſuivis d'une diſſenterie très-contagieuſe accompagnée d'accidens qui mettoient la Médecine à bout.

Chilperic en fut attaqué, il en réchappa ; mais les trois jeunes Princes en moururent. Lorſque Frédégonde en vit un mort & les deux autres à l'extrémité, elle reconnut la main de Dieu qui la frappoit. Elle alla trouver le Roy ſon mari, & pénétrée de douleur & de componction, elle luy parla de la ſorte :

Gregor. Turon. l. 5. c. 35.

„ Il y a déja long-temps que nous abuſons de la bonté & de la patience de
„ Dieu ; depuis quelque temps il nous châtie & nous n'en devenons pas meil-
„ leurs, nous ſommes ſur le point de perdre nos autres enfans ; ce ſont les lar-
„ mes des pauvres, les ſoupirs des veuves & des orphelins que nous avons op-
„ primez, qui attirent ſur nous ces fleaux. Nous regorgeons de richeſſes, nos
„ coffres ſont pleins d'or, d'argent, de pierreries ; à quoi tout cela nous ſert-il,
„ ſi le Ciel nous enléve ce que nous avons de plus précieux ? Tâchons de flé-
„ chir la colere de Dieu par quelque moyen : le meilleur & qui dépend entié-
„ rement de nous eſt le ſoulagement des peuples. Contentons-nous de ce qui
„ ſuffiſoit au feu Roy Clotaire. A quoi-bon tous ces impoſts & toutes ces
„ nouvelles charges qui accablent nos Sujets ? Je vous prie déchirons tous ces
„ nouveaux Edits, & qu'il n'en ſoit plus parlé.

Chilperic qui prenoit toutes les impreſſions que cette femme impérieuſe entreprenoit de luy donner, fut touché de ces paroles, & ſe faiſant apporter pluſieurs Régiſtres qui contenoient les revenus de ſon épargne, il en fit jetter une grande partie au feu, & envoya par toutes les Provinces ordre à ſes Officiers de ne plus lever ny eſtablir de nouveaux impoſts, fit de grandes largeſſes aux Egliſes & aux pauvres; mais cela n'empêcha pas que les deux petits Princes ne mouruſſent.

Dagobert le cadet fut tranſporté de Brenne, où il avoit eſté malade, à Paris & enterré dans l'Egliſe de S. Denis. Clodobert qui eſtoit malade à Soiſſons expira dans l'Egliſe de S. Médard auprès du Sepulchre du Saint, où on l'avoit porté dans l'eſpérance d'obtenir ſa guériſon. Il fut enterré dans l'Egliſe des Saints Creſpin & Creſpinien. Fortunat Evêque de Poitiers leur fit à chacun une Epitaphe que nous avons encore parmi ſes autres Poëſies.

L. 9. Carm. 4. & 5.

Mais Frédégonde ſemblable à Pharaon qui ne reconnoiſſoit Dieu, que dans les ſeuls momens où il reſſentoit la peſanteur de ſon bras, ne fut pas longtemps dans ces ſentimens de pénitence que le danger de ſes enfans luy avoit inſpirez: ſa fureur ſe ralluma contre le Prince Clovis, & enragée de ce que la maladie populaire qui avoit enlevé ſes enfans, l'avoit épargné à Brenne, où elle l'avoit fait venir exprès pour luy faire prendre le mal, elle réſolut de nouveau ſa perte, & elle en vint à bout.

Gregor. Turon. l. 5. c. 40.

Il y eut de la faute & de l'indiſcrétion du coſté de ce Prince. Il n'avoit jamais ignoré les mauvaiſes intentions de Frédégonde, & le deſſein qu'elle avoit toûjours eû d'élever ſes enfans ſur le trône à l'excluſion de ceux du premier lit dont il eſtoit. Cette injure ne pouvoit pas manquer de luy eſtre infiniment ſenſible, & il eſtoit difficile de contenir des reſſentimens qui paroiſſoient ſi juſtes: mais la prudence & la politique demandoient qu'il les modéraſt. Il ne pût gagner ſur luy de ſe faire cette violence. Se voyant ſi près du trône il prit des maniéres conformes à ſa future grandeur, & commença à parler en maiſtre & à ne plus trop ſe ménager avec ceux qui luy déplaiſoient. Eſtant à Chelles où le Roy l'avoit fait venir de Brenne, il luy échappa quelques paroles qui marquoient du reſſentiment & le deſſein où il eſtoit de ſe venger un jour de ceux qui en avoient juſqu'alors mal uſé à ſon égard; mais ſur tout il parla de la Reine en quelques occaſions d'une maniére à faire connoiſtre qu'il la comptoit au nombre de ſes ennemis.

Elle avoit des eſpions par tout, & elle n'avoit garde de manquer d'en avoir parmi les confidens de Clovis, qui luy rapportoient tout ce qu'il diſoit d'elle, & elle ne l'apprenoit qu'avec beaucoup de crainte & d'inquiétude.

Clovis eſt accuſé de les avoir fait empoiſonner.

Comme elle eſtoit dans cette agitation d'eſprit une de ces peſtes du genre humain, dont la Cour ne manque jamais, vint luy faire contre le Prince la plus horrible calomnie qui pût eſtre inventée; mais qui fut pourtant écoutée, parce qu'elle donnoit occaſion à Frédégonde d'aſſouvir ſa vengeance & ſa fureur. Ce calomniateur que l'Hiſtoire ne nomme point, l'aſſeura que ſes trois fils qu'elle avoit perdus en ſi peu de jours avoient eſté empoiſonnez par l'ordre de Clovis; que ce Prince eſtant devenu amoureux d'une des filles du Palais, & cette fille ayant répondu à ſon inclination, ils avoient concerté ce crime

crime l'un avec l'autre, & que c'eſtoit la mere de la fille qui l'avoit éxécuté.

Il eſt arreſté & enſuite poignardé.

Sur une ſi étrange accuſation Frédégonde toute furieuſe envoye enlever cette fille, la fait maltraiter cruellement, & luy fait couper les cheveux qu'on alla attacher par ſon ordre à la porte de l'appartement de Clovis. Elle fait auſſi ſaiſir la mere, & l'ayant ſur le champ fait mettre à la queſtion, elle l'obligea par la force des tourmens à confeſſer un crime qu'elle n'avoit point commis. Enſuite ayant préſenté cette dépoſition au Roy comme il revenoit de la chaſſe, & y ayant joint encore beaucoup d'autres accuſations, le Prince fut arreſté, & trois jours après tranſporté par l'ordre de Frédégonde au delà de la Marne au Chaſteau de Noiſy, où il fut poignardé. On fit accroire au Roy qu'il s'eſtoit donné la mort luy-meſme, & qu'on avoit trouvé le poignard auprès de luy.

Frédégonde fait mourir la Reine Audouére mere de Clovis.

Ce Roy comme enſorcelé par ſa femme qui ne laiſſoit approcher de luy que des gens qu'elle avoit corrompus, & qui luy eſtoient tout dévoüez, donnoit aveuglement dans tous ces piéges groſſiers & ne témoigna pas la moindre douleur de la mort de ſon fils. Tous les domeſtiques du Prince furent écartez, & ſon Intendant n'évita le ſupplice qu'à la priére des Evêques qui demandérent ſa grace. Mais Frédégonde n'en demeura pas là; elle accuſa comme complice de ce prétendu crime, la Reine Audouére mere de Clovis, qui s'eſtoit retirée dans un Monaſtere du Maine; mais qu'elle regardoit toûjours comme ſa rivale, & on l'y fit mourir par ſes ordres. Une jeune Princeſſe ſœur de Clovis fut confinée dans un Monaſtere. Enfin cette ſanglante tragédie finit par le ſupplice public de cette malheureuſe femme qu'on avoit accuſée d'avoir empoiſonné les trois jeunes Princes, & qui avoit à la queſtion accuſé le Prince Clovis: elle fut brûlée toute vive proteſtant de ſon innocence auſſi-bien que de celle du Prince, & demandant pardon au public de la foibleſſe qu'elle avoit euë d'avoüer dans les tourmens, un crime que ny elle ny le Prince n'avoient point commis. An. 580.

C'eſt ainſi que Chilperic devenoit luy-meſme ſon propre bourreau en exterminant toute ſa famille, & qu'il ſembloit par de nouveaux crimes, vouloir vanger le Ciel de tant d'autres que Frédégonde luy avoit fait commettre dans toute la ſuite de ſon regne.

Cette mort du Prince Clovis n'arriva que vers l'an 581. environ trois ans après celle de Mérovée. Il faut maintenant que je touche les autres choſes les plus importantes qui ſe paſſerent en divers endroits de la France pendant cette déſolation de la Maiſon Royale où l'on vit dans cet eſpace de temps, cinq Princes périr malheureuſement ou par la fureur ou en punition de la fureur de Frédégonde. Vers l'An 581.

Le Conſeil qui gouvernoit l'Auſtraſie ſous l'autorité & au nom de Childebert, ſongea toûjours à appuyer la puiſſance de ce jeune Prince, de celle d'un de ſes deux oncles contre les entrepriſes de l'autre, & eux de leur coſté eſtoient ravis de l'avoir dans leur parti quoique par des veûës différentes. Gontran Roy de Bourgogne vouloit l'avoir dans le ſien, pour entretenir la paix & mettre des bornes aux deſſeins ambitieux de ſon frere. Au contraire Chilperic ne tâchoit de s'attacher les Auſtraſiens, qu'afin de faire la guerre à Gontran avec plus d'avantage.

Si-toſt que Gontran ſe vit ſans héritiers, ce qui arriva par la mort de ſes

An. 577. Cap. 18. deux fils vers l'an 577. il écrivit à ſon neveu pour luy propoſer une entreveuë, & pour faire entre eux une alliance ſincére & durable. Ils ſe rencontrérent à Pont-pierre aujourd'huy petit Village ſur la Meuſe entre la Mothe & Neuchaſteau. Gontran embraſſant Childebert & le ſerrant tendrement luy dit ces paroles : „ Dieu pour punir mes péchez m'a enlevé mes fils ; mais je veux „ que déſormais vous teniez leur place. Et auſſi-toſt il le fit aſſeoir dans la chaiſe où il eſtoit aſſis luy-meſme, lorſque Childebert eſtoit entré : „ Mon Royaume, continua-t'il, „ eſt à vous ; il faut que mes intéreſts ſoient les voſtres, qu'un „ meſme bouclier nous couvre, & que les meſmes armes nous défendent : ſi „ par hazard Dieu me donne encore des enfans, je ne vous en aimerai pas „ moins, & je vous regarderai toûjours comme un d'eux, afin qu'il y ait entre vous & moy & nos deux familles une concorde éternelle. Je prends „ Dieu à témoin de ce que je vous promets maintenant.

Childebert qui n'avoit alors au plus que ſept à huit ans, répondit à cette tendreſſe par toutes les marques de reconnoiſſance dont il eſtoit capable, & ſes Miniſtres promirent pour luy au Roy de Bourgogne de ne manquer à rien de leur coſté, pour entretenir une parfaite correſpondance entre les deux Royaumes. Les deux Rois ſe firent l'un à l'autre de magnifiques préſens, & après avoir mangé enſemble ſe ſéparérent.

Ibid. c. 25. Les Auſtraſiens ainſi unis avec le Roy de Bourgogne, crurent qu'ils eſtoient en eſtat de ſe faire craindre de Chilperic, qui venoit tout recemment de s'emparer de Poitiers. Ils luy envoyerent un Ambaſſadeur de la part de leur Prince pour le ſommer de rendre ce qu'il avoit uſurpé du Royaume d'Auſtraſie, avec ordre en cas de refus, de luy déclarer la guerre. Chilperic receut cette Ambaſſade, & la menace de l'Ambaſſadeur avec beaucoup de fierté & de mépris, néanmoins on ne paſſa pas outre.

Chilperic ne rendit point Poitiers, & on ne luy fit point la guerre : apparemment le Roy de Bourgogne toûjours porté à la paix ne voulut point s'engager dans cette affaire, & les Auſtraſiens n'oſérent ſeuls attaquer Chilperic.

Mais ce n'eſt pas conjecturer vainement, ce me ſemble, que de dire que ce fut à leur ſollicitation, qu'un nouvel ennemi ſe déclara en ce temps-là contre Chilperic du coſté du Poitou. Ce fut le Comte de Bretagne qui quoique d'une puiſſance bien inférieure à la ſienne, ne laiſſa pas de luy donner beaucoup d'inquiétude. Les Brétons avoient eû auſſi leurs guerres civiles cauſées par le partage de la domination. Deux Princes l'un nommé Maclou * & l'autre Bodic, portant l'un & l'autre la qualité de Comte de Bretagne, avoient gouverné ce païs en paix pendant quelques années chacun dans leur canton, & avoient fait ſerment l'un à l'autre, que celuy des deux qui ſurvivroit, auroit pour les enfans de l'autre des ſentimens & une conduite de pere. Bodic eſtoit mort le premier & avoit laiſſé un fils nommé Theodoric, dont le Comte Maclou malgré ſon ſerment, envahit la Principauté. Ce jeune Prince après avoir erré & demeuré caché quelque temps, parut tout d'un coup à la teſte de quelques Troupes Brétonnes, ſurprit ſon ennemi, le tua avec un de ſes fils, & reprit ce qui luy avoit eſté enlevé. Un autre fils du Comte Maclou nommé Waroc ou Guereth ſe mit en poſſeſſion de l'Etat que ſon pere avoit poſſedé légitimement

Cap. 16.

* Macliavus.

Gregor. Turon. l. 5. c. 16.

ſans

ſans entreprendre de diſputer le reſte qui ne luy appartenoit pas. Il avoit Vannes dans ſon partage, & apparemment tout le reſte de la Coſte méridionale de Bretagne en tirant vers l'Occident. Cap. 17.

Le Comte de Bretagne refuſe de rendre hommage à Chilperic.

L'hommage qu'il eſtoit obligé de rendre au Roy de France au moins pour une partie de ſes terres, le chagrinoit. Il refuſa de s'y ſoumettre, & ne ſe mit pas en peine de payer le tribut qu'il devoit pour la Ville de Vannes, ſe ſervant de l'occaſion des troubles domeſtiques de la famille Royale & de la deſunion des Princes François, pour s'affranchir de cette ſujettion.

Chilperic pour le mettre à la raiſon, envoya ordre auſſi-toſt à toutes ſes Provinces frontieres de Bretagne, à la Touraine, à l'Anjou, au Maine, au territoire de Bayeux, de faire entrer leurs Troupes ſur les terres du Comte de Bretagne. Cet ordre & quelques autres ſemblables qu'on a déja pû remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, nous montrent que les armées de France eſtoient alors compoſées de divers Corps de Troupes que fourniſſoit chaque Province, à peu près comme nous voyons aujourd'huy les armées de l'Empire compoſées des Troupes des Cercles qui fourniſſent chacun leur contingent; le choix du Général dépendoit du Roy qui leur en envoyoit un ou pluſieurs ſelon qu'il le jugeoit à propos.

Les François entrent en Bretagne & y ſont battus.

An. 578. Cap. 27.

Les François eſtant entrés en Bretagne y trouvérent le Comte Waroc campé ſur la riviére de Vilaine, & ſe poſtérent vis-à-vis de luy à l'autre bord. Le Comte ayant reconnu le camp des François, comme il ſçavoit parfaitement le païs, prit la nuit une partie de ſon armée, & ayant paſſé à un gué de la riviére vint donner bruſquement ſur le quartier des Troupes de Bayeux, l'enleva & fit un très-grand carnage ſur tout des Saxons * de Bayeux; c'eſt ainſi que noſtre ancien Hiſtorien les appelle: c'eſtoient des deſcendans de ces Saxons qui ſous l'Empire d'Honorius, de Valentinien & des derniers Empereurs d'Occident, faiſoient continuellement des deſcentes dans les païs Maritimes des Gaules, entroient quelquefois fort avant dans les terres & y laiſſoient des eſpéces de colonies.

* Saxones Bajocaſſinos. Vide & l. 10. c. 9. Gregor. Turon.

Il y en avoit qui s'eſtoient eſtablis dans le territoire de Nantes, & qui après avoir demeuré long-temps dans les ſuperſtitions du Paganiſme, embraſſérent enfin la Religion Chrétienne par les ſoins de Felix Evêque de Nantes, peu de temps avant cette guerre de Bretagne. Et pour ce qui eſt de ces Saxons de Bayeux dont il s'agit icy, nous voyons par les Capitulaires de Charles le Chauve petit-fils de Charlemagne, que plus de deux cens cinquante ans après le temps dont nous parlons, il y avoit encore un canton voiſin du Cotentin, du païs d'Avranches & du territoire de Bayeux, appellé Saxe, & qui eſt nommé en latin *Ot lingua Saxonia.*

Fortunat. l. 3. Carm. 7.

Paix entre Chilperic & le Comte de Bretagne.

Malgré cet avantage que le Comte de Bretagne avoit remporté ſur les François, il jugea à propos de demander la paix qu'il conclut trois jours après, avec les Généraux de l'armée à ces conditions: qu'il feroit ſerment au Roy de luy eſtre fidéle, que pour plus grande aſſeûrance il donneroit ſon fils en ôtage, qu'il remettroit aux Troupes du Roy la Ville de Vannes, & que ſi le Roy vouloit bien luy en redonner le Gouvernement & la joüiſſance, il ne manqueroit jamais de luy payer tous les ans un tribut & les autres redevances

qui y eſtoient attachées, ſans attendre qu'on le ſommaſt de le faire. Incontinent après qu'on eut ſigné ce traité de part & d'autre, les Troupes Françoiſes ſortirent de Bretagne.

Le Roy dans le ban qu'il avoit fait publier en Touraine & ſur les autres frontiéres de Bretagne, y avoit compris les pauvres & les jeunes Clercs des Egliſes, meſme de celle de Tours, qui eſtoient en âge de porter les armes. Cet ordre eſtoit contre leurs priviléges auſſi-bien que contre la coûtume, & ils n'avoient pas obéï. Ce Roy qui n'admettoit point de raiſon contre ſes ordres, leur fit payer l'amende * à laquelle on condamnoit ceux qui manquoient de marcher en ces ſortes d'occaſions, ainſi qu'on le voit dans les Capitulaires de Charlemage † & dans ceux de Charles le Chauve.

† L. 6. cap. 96. titul. 29. c. 4.

Chilperic charge ſes peuples d'impoſts.

Mais les impoſts extraordinaires dont Chilperic chargea ſes peuples l'année d'après cauſérent beaucoup plus de déſordres. Ils parurent ſi exceſſifs, que pluſieurs habitans des Villes & de la Campagne déſertérent, & aimérent mieux quitter le Royaume en abandonnant leurs biens, que de ſe voir ſans ceſſe expoſez aux vexations de ceux qui eſtoient prépoſez pour lever ces eſpéces de tailles que l'on avoit miſes ſur toutes les terres; une de ces charges entre autres eſtoit de payer par chaque arpent de vigne une certaine quantité de vin: on payoit auſſi tant pour chaque eſclave qu'on avoit à ſon ſervice: rien n'eſtoit franc & exempt de tribut. Ce n'eſt pas que ces tributs fuſſent tous injuſtement impoſés; car les revenus de nos Rois de ces temps-là & encore longtemps après conſiſtoient pour la pluſpart en denrées, & ſe levoient à peu prés comme on leve aujourd'huy les dixmes: mais c'eſt que Chilperic les avoit exceſſivement augmentez.

An. 579.

Gregor. Turon. l. 5. c. 29.

Il ſe fit à cette occaſion une grande ſédition à Limoge, où celuy qui eſtoit chargé de lever ces tributs euſt perdu la vie ſans l'autorité de l'Evêque Ferreol qui le tira des mains des révoltez. Le peuple pilla les Doüannes, les livres des comptes, & les Edits furent jettez au feu. L'inſolence des revoltez alla juſqu'aux plus grands excès. Tout aboutit à attirer dans le pays des Troupes qui y vécurent à diſcrétion. Pluſieurs furent punis du dernier ſupplice. Quelques Abbez & quelques Preſtres qu'on avoit accuſez d'avoir beaucoup contribué à ces troubles, furent fort maltraitez, & enfin on redoubla les impoſts ſous le nom d'amende en punition de la révolte.

Le Comte de Bretagne profitant de ces troubles n'eut pas pluſtoſt veu les Troupes Françoiſes hors de ſes Eſtats, & remis les ſiennes dans Vannes, qu'il fit naiſtre des difficultez ſur le traité. Il envoya l'Evêque de cette Ville nommé Eone à la Cour de France, pour prier le Roy d'adoucir quelques-unes des conditions. Ce procédé irrita ce Prince de telle maniere, qu'après avoir fort mal receû l'Evêque, il l'envoya en exil.

Cap. 27.

La guerre recommence.

Le Comte de Bretagne pour ſe venger du traitement que l'on faiſoit à ſon En-

* Le mot de *bannus* ſignifioit l'ordre du Roy, par lequel il eſtoit commandé de prendre les armes pour aller à l'armée, ou pour venir aux aſſemblées que le Roy convoquoit pour les affaires publiques. Gregoire de Tours le prend en cet endroit pour l'amende qu'on eſtoit obligé de paier, quand on n'obéiſſoit pas a ces ſortes de bans. *De pauperibus juſſit bannos exigi.* Ce mot eſt ſouvent pris en ce ſens dans les Capitulaires.

Envoyé, entra à main armée dans le païs de Rennes, y mit tout à feu & à ſang, fit quantité de priſonniers, & porta le ravage juſques bien au delà de Rennes. Le Roy un peu revenu de ſa colére rappella l'Evêque du lieu où il l'avoit relegué, luy aſſigna pour ſa demeure la ville d'Angers où il le faiſoit défrayer; Cap. 30. mais avec défenſe de retourner à ſon Evêché, qui ne perdoit rien à l'abſence d'un Paſteur auſſi ſcandaleux que l'eſtoit celuy-là par ſon extrême intempérance. Cependant le Roy ayant appaiſé les troubles du Limoſin, fit rentrer des Troupes en Bretagne où elles firent ce que le Comte avoit fait ſur les terres de France.

C'eſtoit à qui feroit le plus de mal des deux coſtez. Les Bretons recommencérent leurs ravages du coſté de Rennes, & en firent encore de plus grands dans le territoire de Nantes. En vain l'Evêque de cette Ville fit repreſenter au Comte de Bretagne, que cette maniére de faire la guerre eſtoit contraire à toutes les loix du Chriſtianiſme & indigne d'un Prince Chrétien. On fit ſemblant d'écouter ſes remontrances; mais on ne laiſſa pas de continuer comme auparavant. L'Hiſtoire ne nous dit point quand ny comment ce différent fut terminé. Si les Miniſtres du Roy d'Auſtraſie l'avoient fait naître, comme j'ay dit qu'on pouvoit aſſez probablement le conjecturer, peut-eſtre s'appliquérent-ils auſſi à le finir par une nouvelle raiſon d'Etat que je vais dire.

L'alliance étroite qu'ils avoient faite avec le Roy de Bourgogne ne leur produiſoit aucun avantage. Chilperic demeuroit toûjours maiſtre de Poitiers, l'eſpérance de la ſucceſſion au Royaume de Bourgogne eſtoit à la vérité un grand intéreſt pour le jeune Roy; mais outre que c'eſtoit un bien encore fort éloigné, & que Chilperic au cas qu'il ſurvécuſt à Gontran, ne manqueroit pas de luy diſputer, cette raiſon n'eſtoit plus pour luy un motif de préférer l'alliance de Gontran à celle de Chilperic: parce que celuy-cy ayant auſſi perdu tous ſes fils, il eſtoit en eſtat auſſi-bien que Gontran d'adopter Childebert & de luy aſſeûrer ſa ſucceſſion. Enfin une injure qu'il prétendoit avoir receûë de Gontran, luy ſervit au moins d'un prétexte fort ſpecieux pour rompre avec luy, & ſe réunir avec Chilperic.

J'ay déja remarqué qu'après la mort de Caribert Roy de Paris, ſes trois fréres avoient partagé ſon Eſtat entre eux d'une maniére à produire tous les jours des ſujets de guerre, y ayant pluſieurs Villes dont un tenoit la moitié & un autre l'autre moitié; ainſi Marſeille eſtoit en partie du Domaine de Gontran, & en partie du Domaine de Sigebert pere de Childebert. Après la mort L. 6. c. 11. funeſte de ce Prince, Gontran avoit demandé à ſon neveu qu'il luy cédaſt la partie de cette Ville, qui eſtoit du Royaume d'Auſtraſie. Le Conſeil du jeune Roy appréhendant d'irriter Gontran dans un temps où à peine on pouvoit réſiſter aux forces de Chilperic, crût qu'il falloit s'accommoder aux conjonctures & ne pas refuſer à Gontran ce qu'il pouvoit enlever impunément de force. C'eſt ſur cela que le Roy d'Auſtraſie fit une querelle à ſon oncle le Roy de Bourgogne, prétendant ſe relever de cette tranſaction, & ſur quoi il rompit avec luy pour ſe réünir avec Chilperic.

Chilperic eſtoit alors celuy des trois Rois François qui eſtoit le plus redouté; c'eſtoit auſſi le plus conſideré par les Princes étrangers. Il avoit chez eux & avec raiſon la réputation de vaillant & de guerrier. Il eſtoit magnifique juſ-

L. 5. c. 18. juſqu'à faire des Cirques à Paris & à Soiſſons pour donner des ſpectacles aux peuples à la maniere des Romains; il entretenoit grande correſpondance par ſes Ambaſſadeurs avec Leuvigilde Roy d'Eſpagne, & avec Tybére Empereur de Conſtantinople qui avoit ſuccédé à Juſtin II. Grégoire de Tours raconte que dans le temps dont je parle, il ſe trouva à la Cour qui eſtoit à Nogent, Bourg appellé aujourd'huy ſaint Clou, lorſque les Ambaſſadeurs que Chilperic avoit envoyez trois ans auparavant à Conſtantinople, y arrivérent en fort mauvais équipage. Comme ils n'avoient oſé prendre terre à Marſeille à cauſe de la mesintelligence qui eſtoit entre leur Maiſtre & le Roy de Bourgogne à qui elle appartenoit, ils avoient eſté obligez de gagner le Port d'Agde qui eſtoit du Domaine des Viſigoths d'Eſpagne. Dans ce trajet le vent ayant pouſſé leur vaiſſeau contre les terres, il s'y eſtoit briſé; une partie de l'équipage y avoit peri, & les Ambaſſadeurs avoient eû beaucoup de peine à ſe ſauver avec ce qu'ils avoient apporté de plus précieux de la part de l'Empereur pour le Roy. Il y avoit entre autres choſes pluſieurs Médailles d'or peſant chacune une livre, où l'on voyoit d'un coſté la teſte de l'Empereur avec cette Légende: TIBERIUS CONSTANTINUS PERPETUUS AUGUSTUS: & au revers eſtoit repréſenté un char de triomphe tiré par quatre chevaux avec cette inſcription: GLORIA ROMANORUM. Le Roy montra auſſi à l'Evêque de Tours un grand baſſin d'or maſſif enrichi de pierreries & qui peſoit cinquante livres. C'eſtoit une piéce qu'il avoit fait faire exprès, voulant, diſoit-il, faire voir aux Etrangers que les François ne cédoient ny en richeſſes, ny en magnificence, meſme aux Empereurs.

An. 581.

Gregor. L. 6. c. 2.

Traité d'alliance entre Chilperic & Childebert.

Ce fut donc en ce temps-là que les Ambaſſadeurs du Roy d'Auſtraſie arriverent à Nogent * pour la negociation dont j'ay parlé. Gilles Evêque de Reims eſtoit le chef de l'Ambaſſade, & avoit avec luy les Seigneurs les plus conſidérables du Royaume d'Auſtraſie: car c'eſtoit la coûtume en ce temps-là, & cette coûtume dura très-long-temps en France, d'envoyer enſemble pluſieurs Ambaſſadeurs qui compoſoient comme une eſpece de Conſeil. La propoſition qu'ils firent à Chilperic de ſe déclarer contre le Roy de Bourgogne, & de l'obliger à reſtituer la moitié de Marſeille au Roy d'Auſtraſie, fut très-favorablement écoûtée: mais il éluda celle qu'ils luy firent auſſi de rendre la Ville de Poitiers, en leur diſant qu'il regardoit le Roy d'Auſtraſie comme ſon fils & ſon heritier, & que luy le devoit réciproquement regarder comme ſon pere; que Poitiers luy reviendroit toſt ou tard, & que ſans ſe faire de procès l'un à l'autre, il falloit laiſſer les choſes dans l'état où elles ſe trouvoient. Les Ambaſſadeurs ne firent plus d'inſtance ſur ce point-là, ſignérent le Traité d'alliance, & s'en retournerent comblez d'honneurs & de préſens. Auſſitoſt après Chilperic fit partir l'Evêque Leudeuvalde avec quelques autres Seigneurs pour aller en Auſtraſie confirmer le Traité de Nogent * & en recevoir la ratification du jeune Prince.

Cap. 3.

* Aujourd'huy ſaint Clou.

Cap. 4.

* S. Clou.

L. 6. c. 11. Ce Traité ne fut pas pluſtoſt conclu, que le Roy d'Auſtraſie envoya demander au Roy de Bourgogne la partie de Marſeille qu'il prétendoit luy appartenir, le menaçant en cas de refus, d'attaquer pluſieurs autres Places qui le dédommageroient bien de la partie de celle qu'on luy retenoit.

Ce-

Cependant on n'avoit point encore d'Armée ſur pied ni de part ni d'autre; mais le Roy d'Auſtraſie commença les hoſtilitez par la ſurpriſe de cette partie de Marſeille qui faiſoit le ſujet de la querelle, & dont un de ſes Capitaines nommé Gendulphe s'empara. Depuis ce temps-là le Roy de Bourgogne & celuy d'Auſtraſie ne garderent plus de meſures enſemble, & commencerent à en uſer par tout l'un avec l'autre comme ennemis.

Chilperic n'avoit garde de manquer de profiter d'une ſi belle occaſion. Il fit marcher une Armée ſous la conduite du Général Didier, pour aller aſſiéger Perigueux qu'il emporta auſſi-bien que la Ville d'Agen, après avoir défait le Duc Reginualde qui commandoit dans ces quartiers-là pour le Roy de Bourgogne; les autres Places moins conſidérables ne tinrent point, & ſe rendirent au Vainqueur. Gregor. Turon. l. 6. c. 12.

Le Roy de Bourgogne voulut faire une diverſion du coſté de Tours, & y fit marcher les Milices du Berri; mais le Duc Berulfe qui commandoit en Touraine pour Chilperic ſe poſta avec ce qu'il put ramaſſer de Troupes ſur la Frontiére de cette Province, & arreſta celles de Bourgogne, qui ne purent faire autre choſe que quelques ravages ſur cette Frontiére. De ſorte que tout réüſſiſſoit à Chilperic. Seulement un de ſes Ducs fut défait par les Gaſcons, dont il avoit voulu empeſcher les courſes en deça des Pyrenées. Cette défaite ſuppoſe que ce Prince avoit là encore quelque Territoire de ſon Domaine, nonobſtant la ceſſion qu'il avoit faite de Bourdeaux quelques années auparavant à la Reine d'Auſtraſie.

Guerre civile dans le Royaume d'Auſtraſie.

Les affaires de Bourgogne prenoient un très-mauvais tour, & ſi Childebert euſt agi auſſi vivement que Chilperic, Gontran couroit riſque de perdre ſon Etat: mais une eſpece de guerre civile qui s'alluma dans le Royaume d'Auſtraſie empeſcha ce Prince d'eſtre accablé par ſes ennemis.

Lupus Duc de Champagne, c'eſt-à-dire, Gouverneur & Commmandant les Armées dans la partie de Champagne, qui obéiſſoit au Roy d'Auſtraſie, eſtoit un homme fort conſidérable dans ce Royaume où il avoit eu de grands emplois ſous le feu Roy Sigebert; il avoit eſté ſon Miniſtre d'Etat, Général de ſes Armées, Gouverneur de Marſeille & de tout ce qui luy appartenoit dans la Gaule Narbonnoiſe. Après la mort de Sigebert il demeura fort attaché à la Reine Brunehaut, & peut-eſtre par là meſme devint-il odieux au Conſeil qui avoit le Gouvernement de l'Etat: car ce Conſeil tenoit toûjours pour maxime de ne donner aucune part dans le Gouvernement à cette Princeſſe dont ils redoutoient l'eſprit hautain & impérieux. Fortunat. l. 7. c. 7. 8. 9. Gregor. Turon. l. 1. c. 41. & alibi.

L'Evêque de Reims dont j'ay déja parlé, un des plus puiſſans de ce Conſeil, eſtoit l'ennemi déclaré de ce Seigneur, & n'oublia rien pour le perdre. Ce Duc recevoit mille déſagrémens, on luy oſtoit peu à peu tous ſes Emplois, & enfin le Prélat entreprit de luy faire quitter ſon Gouvernement de Champagne. Juſques-là Lupus avoit cedé à la puiſſance de ſes ennemis; mais il ne put ſe réſoudre à perdre ce qui luy reſtoit, & entreprit de s'y maintenir malgré la Cour. Sur cela on le fait déclarer ennemi de l'Etat, & on vint pour le forcer avec une Armée, qu'il attendit avec des forces très-inégales. Gregor. l. 9. c. 14. L. 6. c. 4. An. 581.

Ce fut alors que la Reine Brunchaut fit paroiſtre d'une maniére bien écla-

tante la conſidération & l'amitié qu'elle avoit pour luy, & en meſme temps une intrépidité au deſſus de ſon ſexe. Elle prit un habit de guerre *, monta à cheval, vint à toutes jambes au Champ de bataille, ſe mit entre les deux Armées ſur le point qu'elles eſtoient d'en venir aux mains, & conjura les Chefs d'épargner le ſang de tant de braves hommes, qu'ils alloient ſacrifier par le déſir d'en faire périr un ſeul. Un des Généraux de l'Armée de la Cour eut l'inſolence de luy dire en l'abordant tout en colére: „ Princeſſe, retirez vous, de „ quoy vous meſlez-vous? vous avez aſſez gouverné du temps du feu Roy vo- „ ſtre mari. C'eſt maintenant le Roy voſtre fils qui regne, le ſoin du Royau- „ me nous eſt confié & non pas à vous. Si vous ne vous retirez, je vais vous „ faire paſſer mes Eſcadrons ſur le corps.

* Viriliter ſe præcingens.

Ibid.

La Reine ſans s'étonner de cette menace continua ſes inſtances, & fit tant par ſa fermeté, par ſon adreſſe & par le talent qu'elle avoit de perſuader, qu'elle empeſcha le combat, donna le temps au Duc Lupus de mettre ſa femme en ſeûreté dans la Ville de Laon, & l'obligea enfin à ceder pour un temps à ſa mauvaiſe fortune. Il ſe retira dans le Royaume de Bourgogne, où Gontran qui connoiſſoit ſon mérite & qui haïſſoit fort l'Evêque de Reims, le traita avec beaucoup de bonté, tandis que ſes ennemis profitoient de ſes dépoüilles. Ses biens furent confiſquez au profit du Roy, diſoit-on, mais en effet au profit de ceux qui l'en dépoüilloient, & qui firent porter dans leurs maiſons tout ce qui ſe trouva chez luy d'argent & de meubles précieux.

L. 9. c. 14.

L. 6. c. 22.

Le Roy de Bourgogne fait ſa paix avec Chilperic.

Ces troubles domeſtiques du Royaume d'Auſtraſie, donnerent le temps au Roy de Bourgogne de ſe reconnoiſtre, & il ſe ſervit de cette conjoncture pour faire ſa paix avec Chilperic, en le laiſſant en poſſeſſion de toutes les Villes qu'il avoit priſes.

Chilperic alla en perſonne voir ſes nouvelles Conqueſtes, y mit des Gouverneurs, ſe fit inſtruire en détail des revenus que ces Villes avoient produit juſqu'alors au Roy de Bourgogne, & fit porter à ſon Epargne tout l'argent qui ſe trouva dans les coffres publics. Il échappoit de temps en temps à ce Prince de certaines actions de bonté & d'humanité, qui font croire qu'il n'avoit pas le fonds tout-à-fait mauvais, & qu'il auroit eſté beaucoup meilleur Prince, s'il n'avoit pas eſté mari de Frédégonde: en voici un exemple.

Le Comte ou Gouverneur de Limoge intercepta une lettre de l'Evêque de Perigueux, où il parloit de Chilperic d'une maniére fort outrageante, & diſoit entre autres choſes, que depuis qu'il avoit changé de Maiſtre, il luy ſembloit avoir paſſé du Paradis en Enfer. Cette lettre ayant eſté envoyée au Roy, il fait venir l'Evêque, luy montre la lettre, & luy demande ſi elle eſt de luy. L'Evêque ſans balancer le nie, on luy produit ſon Diacre qu'on avoit auſſi arreſté, qui luy ſoûtient qu'il la luy avoit dictée mot à mot. L'Evêque recuſe le témoignage de ſon Diacre, comme d'un homme qui avoit depuis long-temps, diſoit-il, de mauvais deſſeins contre luy, & qui cherchoit toutes les occaſions de luy faire perdre ſon Evêché. Le Diacre ſoutenant toûjours ſon accuſation, & embarraſſant fort l'Evêque, le Roy les interrompit, & adreſſant la parole au Prélat: Pardonnez, luy dit-il, à voſtre Diacre. Je vous pardonne moy, & après l'avoir traité en préſence de ſa Cour avec beaucoup d'honneſteté, il le renvoya à ſon Evêché.

Mais

Mais le zéle indiſcret d'un Officier de guerre de Bourgogne broüilla de nouveau les deux Rois qui furent ſur le point d'en venir encore à une guerre ouverte. Ces deux Princes nonobſtant la paix eſtoient dans une défiance mutuelle comme deux ennemis particuliers, dont l'un en voudroit à la vie de l'autre. Ils prenoient à cauſe de cela de grandes précautions chacun de leur coſté. Il y avoit des Gardes ſur tous les Ponts des Riviéres & à tous les paſſages, où l'on examinoit avec ſoin tous ceux qui entroient d'un Royaume dans l'autre. Chilperic en avoit fait mettre depuis peu auprès de Paris ſur une riviére que noſtre ancien Hiſtorien appelle en Latin *Urbia*, & qu'un de nos plus habiles Critiques croit fort vraiſemblablement eſtre la petite riviére d'Orge qui paſſe par Savigni & par Juviſi, où, ſelon luy, ces Gardes eſtoient poſtez ſur le Pont, *ad Pontem Urbienſem*. Le Domaine de Gontran s'étendoit juſqu'à Eſtampes, & ce fut apparemment de cette Ville, que cet Officier nommé Aſclepius vint pendant la nuit inſulter le Corps-de-garde qu'il tailla en piéces; après quoy il fit une courſe dans la Campagne prochaine & la pilla.

Cap. 19. Valeſius in notit. Gall.

An. 582.

La nouvelle n'en fut pas pluſtoſt portée à Chilperic, qu'il dépeſcha des Couriers à tous ſes Comtes & à tous ſes Ducs des Frontiéres pour leur donner ordre d'aſſembler inceſſamment leurs Troupes, afin d'entrer ſur les Terres du Roy de Bourgogne: mais les plus modérez de ſon Conſeil luy repréſenterent les ſuites fâcheuſes d'une réſolution ſi bruſque, & luy conſeillerent de ſe faire honneur d'un peu de patience en cette occaſion, & avant que de porter les choſes à l'extrémité, de s'informer du Roy de Bourgogne ſon frére, ſi c'eſtoit par ſes ordres que cette inſulte s'eſtoit faite: Que s'il vouloit la ſoûtenir & refuſoit de luy en faire ſatisfaction, alors ſa modération luy ſeroit auſſi glorieuſe, que la trahiſon des Bourguignons les rendroit odieux. Chilperic ſuivit ce conſeil, & avant que d'en venir aux hoſtilitez, il fit partir un Envoyé pour le Royaume de Bourgogne chargé de demander ſatisfaction ou de déclarer la guerre. Le Roy de Bourgogne répondit que la choſe s'eſtoit faite ſans ſes ordres & contre ſon intention, & qu'il offroit au Roy ſon frére toute la ſatisfaction qu'il pouvoit ſouhaiter. Chilperic fut content de cette réponſe, & les peuples furent délivrez de la crainte d'une nouvelle guerre.

Il naiſt un Fils à Chilperic.

Mais ce qui acheva de combler de joye Chilperic au milieu de ſes proſpéritez, fut la naiſſance d'un fils qui luy fit oublier la perte de tous les autres. Il en fut ſi réjoüi qu'entre autres marques publiques qu'il donna de ſa joye, il fit ouvrir toutes les priſons, * donna la liberté à tous ceux qui y eſtoient renfermez, & remit toutes les dettes de ceux qui ſe trouverent eſtre encore ſes redevables pour les tributs ou impoſts de cette année-là. Il le fit baptiſer à Paris, & tenir ſur les fonts par l'Evêque Ragnemode le jour de Paſques l'an 583. Il y fut nommé Theodoric ou Thiery: mais comme Chilperic voulut eſtre de la feſte, & que d'ailleurs ſelon le Traité fait pour le partage de la ſucceſſion du

Cap. 23.

An. 582.

* Parmi les Formules de Marculphe la trente-neuviéme a pour titre: *Ut pro nativitate Regis ingenui relaxentur.* Que pour la naiſſance du Roy, c'eſt-à-dire du fils du Roy, on donnoit la liberté à trois eſclaves des deux ſexes des maiſons de Campagne du Roy. Cela ſe voit encore par la cinquante-deuxiéme du 2. Livre, & l'ordre eſtoit adreſſé aux Intendans des Maiſons Royales.

du feu Roy Caribert, il n'eſtoit permis à aucun des Rois d'entrer dans Paris ſans le conſentement des deux autres, ſous peine de la malédiction de S. Polieucte, de S. Martin & de S. Hilaire, & de perdre le droit ſur le partage qu'on avoit eu dans la ſucceſſion, cela luy cauſa quelque embarras. La ſupériorité qu'il avoit priſe ſur ſon frére le Roy de Bourgogne & ſur ſon neveu le Roy d'Auſtraſie, faiſoit qu'il n'apprehendoit rien de leur coſté; mais il craignoit la malédiction des Saints qui avoient eſté choiſis comme garants du Traité: il s'aviſa donc d'un expédient pour ſe délivrer de ce ſcrupule. Il entra dans Paris comme en proceſſion, faiſant porter devant luy les Reliques de quantité de Saints. Ce Prince bizarre à ſon ordinaire dans ſa dévotion qu'il rapportoit toûjours à ſes intéreſts, ſe figuroit que l'interceſſion de ces Saints pourroit luy rendre propices les autres Saints qu'il offenſoit, ou du moins contrebalancer en ſa faveur leur crédit auprès de Dieu.

An. 583.

Cependant Dinamę Gouverneur de Marſeille pour le Roy de Bourgogne avoit toûjours ſur le cœur l'affront qu'on luy avoit fait en ſurprenant ſa Place, & en l'obligeant à en céder la moitié aux Auſtraſiens; il épia long-temps l'occaſion de s'en ſaiſir de nouveau, & enfin il en vint à bout.

Le Conſeil d'Auſtraſie en ayant reçû la nouvelle, ne manqua pas d'en donner avis à Chilperic: & l'Evêque de Reims eſtant venu le trouver, l'engagea à recommencer la guerre contre le Roy de Bourgogne. Chilperic n'eſtoit pas difficile à ébranler là-deſſus: mais ce qu'il y eut d'admirable en cette conférence, eſt que voulant fortifier luy-meſme les motifs que l'Evêque luy apportoit de faire la guerre à ſon frére, il luy dit: vous oubliez la meilleure raiſon de toutes, c'eſt que ſi mon neveu le Roy d'Auſtraſie veut un peu examiner les circonſtances de la mort du feu Roy ſon pere, & bien creuſer cette affaire, il trouvera qu'elle a eſté l'effet des intrigues du Roy de Bourgogne. C'eſtoit là une de ces hardies calomnies de l'invention de Frédégonde, qui par la hardieſſe avec laquelle elle les diſoit & les faiſoit répandre parmi le peuple, ſe diſculpoit en partie des crimes qu'elle avoit le plus publiquement commis: mais ſi l'Evêque de Reims fit ſemblant par complaiſance de croire celle-là, le public n'en fut pas la dupe, & il a toûjours fait juſtice ſur ce point-là à Gontran & à Frédégonde.

Cap. 31.

Nouvelle Ligue entre Chilperic & Childebert.

La Ligue ayant donc eſté renouvellée, le Traité ſigné avec ſerment, & des ôtages donnez de part & d'autre, Chilperic ſe mit auſſi-toſt en campagne avec ſon Armée, & marcha vers Paris, où il fit le dégaſt ſur les terres de Gontran.

Ibid.

Le Duc Berulfe ayant auſſi reçû les ordres de Chilperic pour armer, conduiſit les Troupes de Touraine, du Poitou, de l'Anjou, & celles du Païs Nantois du coſté du Berri. Deux autres de ſes Ducs ou Généraux Didier & Bladaſte s'approcherent par d'autres endroits de la meſme Province; tandis que le Roy en perſonne ayant fait paſſer ſon Armée au travers de Paris, s'avança juſqu'à Melun, mettant tout à feu & à ſang. Il y fut joint par les Généraux Auſtraſiens; mais ils luy amenerent peu de Troupes, ayant laiſſé l'Armée avec le jeune Roy ſur les Frontiéres d'Auſtraſie.

Cap. 31.

Bataille de Melun.

Le Roy de Bourgogne de ſon coſté aſſembloit deux Armées, l'une dans le Berri, & l'autre en Bourgogne. Les ennemis luy tenoient en échec deux Pla-

Places conſidérables Melun & Bourges. Il mit Bourges en état de faire une longue & vigoureuſe réſiſtance, il donna ordre à l'Armée de Berri forte de quinze mille hommes de marcher vers Melun, & luy-même prit la meſme route à la teſte de celle de Bourgogne. Si-toſt que Chilperic eut eſté informé de cette marche, il envoya ordre à tous ſes Généraux qui eſtoient reſtez ſur les Frontiéres du Berri, d'entrer dans cette Province, & de mettre le Siége devant Bourges, ce qu'ils éxécutérent. Il envoya le Général Didier au-devant de l'Armée qui venoit du Berri, la rencontre ſe fit auprès de Melun, & le combat fut ſanglant: il y eut ſept mille hommes tuez ſur la place de part & d'autre, ſans qu'aucun des deux partis s'avoüaſt vaincu, & puſt ſe dire pleinement victorieux.

Tréve entre Chilperic & Gontran.

Le Roy de Bourgogne marcha contre Chilperic, & s'eſtant campé fort près de luy, il fit attaquer ſon Camp un ſoir fort tard, luy enleva quelques quartiers, & luy tua beaucoup de monde. Chilperic étonné de ces mauvais ſuccès, & Gontran voulant toûjours la paix, ils entrerent dès le lendemain matin en négociation, convinrent d'une tréve, & de remettre leurs intéreſts au jugement de quelques Seigneurs & de quelques Evêques qu'on choiſiroit dans les deux partis, pour terminer tous ces différens à l'amiable. *Ibid.*

Pendant que tout cela ſe paſſoit auprès de Melun, le jeune Roy d'Auſtraſie eſtoit dans ſon Camp encore ſur ſes Terres. Quand on y entendit les mauvaiſes nouvelles de la défaite des Troupes de Chilperic & du Traité de tréve ſigné ſans y comprendre les Auſtraſiens, il s'y fit une ſédition contre les Miniſtres qui trahiſſoient, diſoit-on, les intéreſts du Roy, qui vendoient ſon Royaume, laiſſant Chilperic en poſſeſſion de Poitiers, pour ſatisfaire la haine qu'ils avoient contre le Roy de Bourgogne. Les Soldats s'animant ainſi les uns les autres coururent en armes à la Tente du Roy pour y égorger les Miniſtres qui furent obligez de ſe ſauver. L'Evêque de Reims monta au plus viſte à cheval, & paſſa au travers de la greſle des pierres qu'on faiſoit voler après luy, & les chevaux de ceux de ſes gens qui le ſuivirent, ayant crevé dans la route, il arriva ſeul à Reims tout effrayé & en très-mauvais équipage. *Ibid.*

Elle eſt ſuivie de la Paix générale.

La tréve eſtant ſignée entre les deux Rois, Chilperic envoya ordre à ceux qui aſſiégeoient Bourges de lever le ſiége. Tout ce que produiſit cette guerre fut la déſolation entiére de tous les païs où les Troupes paſſérent. Jamais il n'y eut plus de déſordre & moins de diſcipline dans les Armées. On pilloit également amis & ennemis, Maiſons, Granges, Egliſes. Les Officiers auſſi-bien que les Soldats enlevoient tout ce qui ſe trouvoit ſous leur main: de ſorte que Chilperic pour faire un exemple qui donnaſt de la terreur, tua de ſa propre main le Comte ou Gouverneur de Roüen, qu'il ſurprit faiſant de pareilles violences. Ce ravage fut ſuivi d'une telle mortalité ſur les beſtes, qu'à peine voyoit-on en France dans l'eſpace de pluſieurs lieuës un Cheval ou une Vache. Enfin après tant de maux publics la Paix générale ſe fit l'an 584. Le Roy de Bourgogne nonobſtant les avantages qu'il avoit remportez dans la derniére Campagne, céda de nouveau dans les formes au Roy d'Auſtraſie, la partie de Marſeille qui avoit eſté cauſe de la guerre. Ainſi ſouvent les guerres produiſent peu d'avantage aux Princes, & cauſent toûjours bien du mal aux peuples. *Ibid.* An. 584. Cap. 33.

En ce meſme-temps-là le mariage de la Princeſſe Rigunthe fille de Chilperic fut conclu avec le Prince Recarede fils cadet du Roy d'Eſpagne, après une longue négociation qui ſouffrit de grandes difficultez pour les raiſons que je vais dire.

L'Eſpagne auſſi-bien que la France eſtoit alors agitée de guerres civiles, & le ſort de la Famille de Levigilde qui y régnoit, avoit quelque choſe d'aſſez ſemblable à celuy de la Maiſon Royale de France. Ce Roy un des plus illuſtres que l'Eſpagne ait eu, avoit épouſé en ſecondes nôces Goſvinde femme d'Athanagilde ſon prédéceſſeur; elle luy tint lieu d'une autre Frédégonde, & l'arma contre ſon propre fils juſqu'à le faire périr. Ce fils eſtoit le Prince Hermenigilde qu'il avoit aſſocié à ſon Royaume auſſi-bien que ſon cadet le Prince Recarede, & luy avoit donné Seville, ou ſelon d'autres, Merida pour y tenir ſa Cour ſéparée de la ſienne qu'il tenoit à Tolède. Hermenigilde avoit épouſé la Princeſſe Ingonde niéce de Chilperic, fille de Brunehaut & ſœur du jeune Roy d'Auſtraſie Childebert. Cette alliance ſur laquelle Levigilde avoit beaucoup compté pour établir ſolidement ſa puiſſance & celle de ſa Maiſon dans toutes les Eſpagnes, fut ce qui luy donna le plus d'inquiétude depuis que ſon fils ſe fut brouillé avec luy: un faux zéle de Religion fut cauſe de cette rupture.

Goſvinde enteſtée de l'Arianiſme n'oublia rien pour pervertir la Princeſſe Ingonde, & tandis qu'elle l'eut auprès d'elle, elle y employa toutes les careſſes poſſibles & toute l'autorité que luy donnoit ſur elle la qualité d'ayeule; car Goſvinde eſtoit mere de Brunehaut, mais elle ne gagna rien. La Princeſſe refuſa toûjours de renoncer à ſa Religion, & ſouffrit conſtamment les plus mauvais traitemens qui ſuccedérent aux amitiez & aux careſſes. Et c'eſt une choſe très-remarquable, que dans le commencement de la Monarchie & du Chriſtianiſme des François, deux Princeſſes du Sang de France ayant eſté mariées à deux Princes d'Eſpagne, & deux Princeſſes Eſpagnoles ayant eſté mariées à deux Rois François, les unes ayent tenu une conduite ſi oppoſée à celle des autres en matiére de Religion: car les deux Eſpagnoles Ariennes de Religion, ſçavoir Brunehaut qui épouſa Sigebert Roy d'Auſtraſie, & ſa ſœur Galſuinde qui épouſa Chilperic, ne furent pas pluſtoſt en France, qu'elles ſe convertirent à la Religion Catholique de leur plein gré: & au contraire les deux Princeſſes Françoiſes, ſçavoir Ingonde dont je parle, qui avoit épouſé Hermenigilde, & ſa tante Clotilde qui avoit épouſé Amalaric, tinrent toûjours ferme dans leur foy, & ſouffrirent généreuſement une eſpéce de martyre par les mauvais traitemens qu'on leur fit ſans pouvoir eſtre ébranlées.

Ingonde fit plus encore, car elle convertit ſon mari Hermenigilde, qui ſans rien ménager abjura hautement l'Arianiſme, & ſe fit Catholique. Goſvinde ne manqua pas une ſi belle occaſion de le perdre en irritant le Roy ſon pere contre luy. Les ſuites de ces pernicieuſes intrigues furent funeſtes. Hermenigilde s'engagea inſenſiblement à une révolte ouverte contre ſon pere, & elle a eſté blâmée avec raiſon par Gregoire de Tours meſme. Pour la ſoûtenir il eut recours aux Grecs qui poſſédoient encore quelque partie de l'Eſpagne, & puis à Ariamire Roy de Galice, & celuy-ci prit ſa défenſe ſi fort à

cœur,

cœur, qu'il envoya en France un Ambaſſadeur exprès au Roy de Bourgogne, pour le ſoliciter de protéger auſſi ce Prince de toutes ſes forces.

Mariage de Rigunthe fille de Chilperic, avec le Prince Recarede.

Leuvigilde qui appréhendoit fort une telle Ligue, tâchoit par toutes ſortes de moyens d'entretenir Chilperic dans ſon parti. C'eſtoit celuy qu'il craignoit le plus; parce qu'il eſtoit plus guerrier que le Roy de Bourgogne, & que Childebert eſtoit encore tout jeune. Il luy envoya pluſieurs fois des Ambaſſadeurs ſur ce ſujet, & pour ſe l'attacher davantage, il luy demanda la Princeſſe Rigunthe ſa fille en mariage pour ſon ſecond fils le Prince Recarede. Chilperic affecta de faire beaucoup de difficultez ſur cette propoſition, à cauſe de la maniére dont ſa niéce Ingonde avoit eſté traitée par la Reine Goſvinde. Mais enfin il y conſentit; le mariage fut conclu, & dans cet intervale Chilperic ſe déclara ſi hautement pour le Roy d'Eſpagne, qu'il arreſta les Ambaſſadeurs du Roy de Galice, lorſqu'ils paſſoient ſur ſes Terres pour aller de la part de leur Maiſtre trouver le Roy de Bourgogne, & rompit par là toutes les meſures d'Hermenigilde, qui ſuccomba & fut pris par ſon pere & mis en priſon. Cap. 43.

Mais cette année-là meſme fut fatale à Chilperic: il vit mourir ce fils dont j'ay parlé, & dont la naiſſance luy avoit cauſé tant de joye; la réünion ſubite du Roy d'Auſtraſie avec celuy de Bourgogne & la guerre qu'ils luy déclarérent de concert le mirent dans le meſme danger où il avoit mis le Roy de Bourgogne l'année d'auparavant; il fut obligé à ſe tenir ſur la défenſive, à ſe retirer avec tous ſes tréſors à Cambray; il ordonna à tous ſes Comtes & à tous ſes Ducs d'en faire autant chacun dans leurs places; il ſe montra ſeulement de temps en temps à la teſte d'une armée, luy fit faire divers mouvemens ſans rien entreprendre, & ſe cantonna ſur ſes Terres, luy qui juſqu'alors avoit preſque toûjours eſté l'aſſaillant.

Chilperic eſt aſſaſſiné à Chelles.

Enfin ces fâcheux revers furent comme les avant-coureurs de ſa mort funeſte. Il eſtoit venu à Chelles Maiſon de plaiſance où il alloit ſouvent. Un ſoir au retour de la Chaſſe comme il deſcendoit de cheval, s'appuyant de la main ſur l'épaule d'un de ſes Courtiſans, un aſſaſſin qui s'eſtoit meſlé dans la troupe, luy donna deux coups de poignard, l'un ſous une des aiſſelles, & l'autre dans le ventre, dont il expira ſur le champ, ſans qu'on puſt arreſter ce ſcélérat qui ſe ſauva à la faveur des ténébres, & qui ſeul auroit pû, preſſé par la rigueur des tourmens, découvrir l'auteur de cet attentat.

Gregoire de Tours ou ne le ſçavoit pas, ou n'a oſé le dire dans ſon Hiſtoire. On en chargea dans la ſuite la Reine d'Auſtraſie; mais ce fut dans le temps de ſon malheur, où l'on entreprenoit de la rendre reſponſable de tout ce qui s'eſtoit fait de mal dans les trois Royaumes de France, & où on luy impoſa alors pluſieurs crimes dont aſſeûrément elle eſtoit très-innocente. Fredegaire qui écrivoit quelque temps après Gregoire de Tours, a ſuivi ce ſentiment, & il dit expreſſément que ce fut un nommé Faucon envoyé par Brunehaut, qui aſſaſſina Chilperic. Il n'y avoit rien en cela qui fuſt trop contre la vraiſemblance. Ce Roy paſſoit conſtamment pour avoir eſté l'auteur de la mort de ſa femme la Reine Galſuinde ſœur de Brunehaut. Frédégonde femme de Chilperic avoit fait aſſaſſiner le Roy d'Auſtraſie mari de Brunehaut.

Actuel-

Actuellement Chilperic eſtoit en guerre avec Childebert fils de cette Reine. Leur haine mutuelle eſtoit publique & paroiſſoit irréconciliable. Il n'en faut pas tant pour donner cours à un bruit de cette nature.

Geſta Reg. Franc. c. 35. L'Auteur du Livre intitulé *Les faits des Rois de France*, attribuë ce crime à Frédégonde meſme, & circonſtancie ainſi ce fait. Le Roy, dit-il, eſtant à Chelles ſur le point de monter à cheval pour aller à la Chaſſe du coſté de Paris, entra dans l'appartement de la Reine, où il la trouva ſe lavant le viſage. Il luy donna par derriére en badinant, un petit coup d'une baguette qu'il avoit à la main. Elle penſant que c'eſtoit un Seigneur de la Cour nommé Landri, qui depuis quelque temps eſtoit fort libre avec elle, répondit à cette careſſe d'une maniére, qui fit comprendre au Roy juſqu'à quel point alloit cette familiarité. Il ſe retira bruſquement en laiſſant aſſez appercevoir ſur ſon viſage à Frédégonde l'impreſſion que cette parole avoit fait ſur ſon eſprit. Le Roy ne fut pas pluſtoſt parti pour la Chaſſe qu'elle fait venir Landri, & luy expoſe ce qui venoit d'arriver, & le danger où ils eſtoient l'un & l'autre. Le parti qu'ils prirent fut de prévenir le Roy, & de le faire périr avant qu'il puſt les faire périr luy-meſme ; & auſſi-toſt ils donnérent le ſoin de l'éxécution à ce ſcélérat qui s'en acquitta de la maniére que j'ay dite. Des gens apoſtez par Frédégonde publiérent que cet aſſaſſin avoit eſté envoyé par Childebert Roy d'Auſtraſie, qui s'eſtoit un peu auparavant ligué avec le Roy de Bourgogne contre luy. C'eſt ainſi que l'Auteur que j'ay cité raconte la choſe.

Son portrait. C'eſt là un de ces faits dont la vérité n'a jamais eſté parfaitement éclaircie : mais il n'eſt pas difficile de juſtifier la Providence à cet égard, après la patience avec laquelle elle avoit ſi long-temps ſouffert les déſordres & les crimes de ce Prince. L'Evêque de Tours dit nettement que ce fut le Neron * & l'Herode de ſon temps. C'eſt par la cruauté qu'il prétend que Chilperic reſſembloit à ces Princes, & ſur tout au ſecond, à cauſe du carnage qu'il fit dans ſa Famille, en faiſant périr deux de ſes propres enfans : mais ce vice eſtoit peut-eſtre moins de ſon fond, que l'effet de l'aſcendant qu'il avoit laiſſé prendre ſur ſon eſprit à Frédégonde, qui le gouvernoit abſolument & le faiſoit ſervir à toutes ſes paſſions. Ses vices propres furent une ambition démeſurée qui mit toute la France en combuſtion, un cœur impitoyable envers ſes peuples qu'il accabla d'impoſts, & qu'il épuiſa, aimant l'argent, les meubles précieux, & affectant beaucoup de magnificence, une incontinence extrême, au moins juſqu'au temps que Frédégonde ayant eſté déclarée Reine, ſembla fixer ſa paſſion, qui auparavant n'avoit point de bornes, une impiété ſcandaleuſe, excepté lors que la crainte d'irriter contre luy S. Martin, le portoit juſqu'à la ſuperſtition. Son plus grand plaiſir eſtoit de railler les Evêques, d'en médire & de ſe déchaîner contre leur trop grande puiſſance, ne pouvant ſouffrir qu'on fiſt aucune largeſſe aux Egliſes, vain & préſomptueux à l'excès il ſe diſoit ſans façon le plus ſage Prince de ſon temps. Il entreprenoit de juger des affaires de Religion ; & un jour à l'occaſion des diſputes de l'Arianiſme il concerta un Edit, par lequel il ordonnoit que déſormais en parlant de Dieu, on ne ſe ſerviſt plus du terme de Trinité ni de celuy de Perſonnes, mais ſeulement de celuy de Dieu, diſant que les noms de Perſonnes dont on uſe

* Nero noſtri temporis & Herodes.

L. 6. c. 46.

Ibid.

L. 5. c. 45.

uſe en parlant des hommes, eſtoit indigne de Dieu: & cet Edit euſt eſté publié, ſi l'Evêque de Tours & Salvius Evêque d'Albi ne luy euſſent fait là-deſſus de fortes remontrances. Il ſe piquoit beaucoup d'eſprit & de politeſſe. Il compoſa deux ou trois Volumes, où entre autres ouvrages il y avoit de fort méchans Vers, ainſi que nous en aſſeûre le meſme Evêque de Tours, & qui devoient eſtre bien méchans, s'ils eſtoient pires que les Vers qu'on eſtimoit beaucoup en ce temps-là, comme ceux de Fortunat & de quelques autres. Il ajoûta quatre lettres à l'Alphabet Gaulois, & ordonna dans toutes les Provinces non ſeulement de les inſérer dans les livres où l'on apprenoit à lire aux enfans; mais encore d'effacer avec de la pierre-ponce les endroits des anciens livres où ces lettres euſſent dû avoir place, ſi elles avoient eſté inventées lors qu'on les avoit écrits, & de les corriger ſuivant cette ſorte d'ortographe. Cette Ordonnance ſelon toutes les apparences n'eut pas d'éxécution. *

C'eſt là le portrait que l'Evêque de Tours nous a laiſſé de Chilperic. L'éloge qu'en fait celuy de Poitiers dans quelques Piéces de Vers qu'il adreſſe à ce Prince meſme, eſt ſi général & ſi vague, que l'idée qu'en donne le Poëte, ne ſuffit pas pour détruire celle qu'en donne l'Hiſtorien. Il n'eut pas pluſtoſt expiré que toute la Cour partit de Chelles, & le corps de ce malheureux Prince demeura là abandonné, ſans que perſonne ſongeaſt ſeulement à l'enſevelir. Le ſeul Malulphe Evêque de Senlis touché de compaſſion luy rendit ce dernier devoir, & après avoir prié Dieu auprès de luy toute la nuit, le fit tranſporter dans un batteau, & conduire par eau juſqu'à Paris, où il fut enterré au Fauxbourg dans l'Egliſe de ſaint Vincent aujourd'huy ſaint Germain des Prez.

Fortunat. l. 9. Carm. t. 2. 3.

Si la mort de Chilperic fut le crime de Frédégonde, il fallut qu'elle le jugeaſt abſolument néceſſaire à ſa propre ſeûreté, veû l'eſtat où cette mort la reduiſoit. Elle eſtoit en horreur à ſes Sujets pour ſes cruautez, pour ſon avarice, & ſes violences, en éxécration au Roy & à la Reine d'Auſtraſie qui regardoient dans ſa perſonne, l'un la meurtriere de ſon pere, & l'autre de ſon mari & de ſa ſœur, de laquelle elle avoit envahi la place ſur le trône, haïe ou du moins appréhendée du Roy de Bourgogne, qui ayant veû dans l'aſſaſſinat de deux Rois ſes freres violer le caractére ſacré de la Royauté ſi reſpecté de tout temps par les François, lors meſme qu'ils eſtoient encore barbares, eſtoit dans une continuelle inquiétude qu'il ne diſſimuloit pas, peu aſſeûrée de la bonne volonté des Grands qui l'avoient toûjours ſervie beaucoup plus par crainte que par affection, n'ayant pour toute reſſource & pour tout ſoûtien de ſa fortune chancellante qu'un fils de quatre mois: telle eſtoit la ſituation où ſe trouva Frédégonde après la mort de Chilperic.

Situation de Frédégonde après la mort de Chilperic.

Eſtant venuë de Chelles à Paris, elle implora la protection de Ragnemode Evêque de cette Ville. Il la receût dans ſa Cathédrale comme dans un refuge contre ce qu'elle pouvoit appréhender ſoit du peuple, ſoit des deux Rois, & elle y mit en ſeûreté tous les tréſors qu'elle avoit amaſſez & qu'elle tenoit en reſerve depuis long-temps dans cette Capitale. Il n'en arriva pas ainſi

Gregor. Turon. l. 7. c. 4.

* On examinera dans une Diſſertation particuliere ce que c'eſtoit que ces lettres ajoûtées à l'alphabet.

ainſi des autres tréſors que le feu Roy avoit amaſſez à Chelles: car ſi-toſt que ceux qui en avoient la garde le virent mort, ils les enlevérent & les portérent au Roy d'Auſtraſie qui ſe trouva alors à Meaux. Parmi les piéces précieuſes de ce tréſor eſtoit ce beau baſſin d'or enrichi de pierreries, dont j'ai parlé, que Chilperic prenoit plaiſir à montrer pour faire paroiſtre ſa magnificence.

Mais l'embaras de Frédégonde dans ſon azile eſtoit ſur les meſures qu'elle avoit à prendre pour en ſortir, pour ſe ménager une retraite ſeûre & honorable, & pour conſerver à ſon fils, s'il y avoit moyen, au moins une partie du Royaume de ſon pere; car elle s'attendoit bien que le Roy de Bourgogne & celuy d'Auſtraſie ſeroient bien-toſt à Paris avec leurs armées, pour ſe ſaiſir de la partie de cette Ville qui avoit appartenu à Chilperic, & pour s'emparer enſuite de tout le reſte du Royaume.

Gregor. Turon. l. 7. c. 5. Elle conſulta ceux qui l'avoient ſuivie dans cette révolution ſubite de ſa fortune, pour déliberer ſur ce qu'il y avoit à faire. On convint qu'il n'y avoit pour elle nulle ſeûreté à traiter avec le Roy ni avec la Reine d'Auſtraſie, dont la haine irréconciliable ne luy permettoit pas d'eſpérer rien de favorable, & l'on réſolut de ſe jetter entre les bras du Roy de Bourgogne dont on connoiſſoit la bonté & la douceur, & qui n'avoit pas de ſi violens motifs de haine contre la Maiſon de Chilperic.

Elle envoye des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne. Frédégonde envoya donc promptement vers ce Prince quelques-uns de ceux à qui elle ſe fioit le plus. Ils luy firent un détail touchant la mort déplorable de leur Roy, & luy dirent, Seigneur, nous venons de la part de la Reine vous offrir le Royaume qui n'a plus de Maître; elle vous prie de venir à Paris, afin qu'elle puiſſe remettre entre vos bras un petit Prince de quatre mois qu'elle n'oſe confier à d'autre; pour elle, elle ne ſonge plus à regner, mais ſeulement à ſe mettre au nombre de vos Sujets.

Le Roy de Bourgogne touché de ce diſcours, ne put s'empeſcher de verſer des larmes. Il renvoya les Ambaſſadeurs avec de bonnes eſpérances, & leur dit qu'il les ſuivroit inceſſamment à la teſte de ſon Armée. Il arriva en effet bien-toſt après eux à Paris où il fut reçû, & dans le moment qu'il y entroit, *Ibid.* le Roy d'Auſtraſie ſe préſenta de l'autre coſté de la Ville pour y entrer auſſi. Mais Frédégonde par ſes Emiſſaires avoit tellement tourné l'eſprit des Pariſiens, qu'ils luy fermérent les portes, & ne voulurent point luy en permettre l'entrée.

Jamais cette Reine ne fit plus d'uſage de ſon eſprit & de ſon adreſſe qu'en cette occaſion. Elle ſçût ſi bien gagner le Roy de Bourgogne, & luy fit ſi bien comprendre qu'il eſtoit de ſa clemence, de ſon honneur & de ſon avantage de ſe déclarer protecteur du petit Prince qui avoit recours à luy comme au ſeul qui pouvoit & qui devoit luy tenir lieu de pere, qu'elle le mit entiérement dans ſes intéreſts, & l'anima contre le Roy d'Auſtraſie juſqu'à le faire rompre ouvertement avec luy.

Childebert ſe voyant exclus de Paris, avoit ſeulement obtenu que quelques-uns de ſes Miniſtres entraſſent pour aller de ſa part trouver le Roy de Bourgogne; mais ils en furent très-mal reçûs. Cela ne les empeſcha pas de luy repréſen-

préſenter les injures & les inſultes que luy & le Roy d'Auſtraſie avoient ſi ſouvent reçûës de Chilperic, & comment ce Prince faiſoit tout de hauteur ſans avoir nul égard au droit & à la juſtice. Souvenez-vous, Seigneur, ajoûtérent-ils, des marques de tendreſſe que vous donnaſtes au Roy noſtre Maiſtre après la mort funeſte du Roy ſon pere, de tant de Traitez que vous avez faits depuis avec luy, & de celuy que vous avez encore ſigné cette année, par lequel vous vous eſtes réciproquement engagez à ne vous ſéparer jamais l'un de l'autre. Cap. 6.

A cette derniére parole le Roy de Bourgogne les regardant d'un œil plein d'indignation: Vous eſtes, leur dit-il, des miſérables & des perfides, & tirant en meſme temps des papiers que Frédégonde luy avoit mis en main: Voyez, continua-t-il, & reconnoiſſez vos ſignatures; (c'eſtoit l'original d'un Traité qu'ils avoient ſigné tout récemment avec Chilperic, pour renverſer le Roy de Bourgogne de ſon Trône, & partager ſes Etats entre les deux Rois,) & après cela vous avez le front de me demander que je me déclare en faveur de mon neveu dont vous ſéduiſez la jeuneſſe, & que vous avez rendu mon ennemi.

Les Ambaſſadeurs tout confus, & n'ayant rien à alléguer pour juſtifier leur propre conduite, ne laiſſerent pas de luy repliquer, que quand il croiroit le Roy leur Maiſtre indigne de ſa bienveillance & de ſes faveurs, il ne pouvoit au moins ſe diſpenſer de luy faire juſtice ſur ſes prétentions legitimes: Que repréſentant le feu Roy ſon pere, il devoit avoir part à la ſucceſſion de ſon oncle le Roy Caribert, que par ce titre il avoit droit à une partie de Paris & à pluſieurs autres Places, dont on s'eſtoit déja ſaiſi contre toute ſorte d'équité. *Ibid.*

„ Je ſçay, reprit le Roy de Bourgogne, ce que la juſtice me permet là-
„ deſſus, & je veux bien vous en rendre compte. Souvenez-vous que dans le
„ partage qui fut fait entre mes deux freres & moy, nous fiſmes un ſerment,
„ & miſmes une condition qu'il n'y avoit qu'à bien garder pour établir entre
„ nous une Paix parfaite, ainſi que je le ſouhaitois; nous jurâmes qu'aucun de
„ nous n'entreroit dans Paris ſans le conſentement des deux autres; nous prî-
„ mes à témoin les ſaints Martyrs Polieucte, Hilaire & Martin, & nous les fiſ-
„ mes garants de ce Traité: Mon frere le feu Roy d'Auſtraſie le viola le pre-
„ mier en cet article, & je crains fort que ſa mort funeſte n'ait eſté la puni-
„ tion de ſon parjure. Chilperic l'imita depuis dans cette meſme faute, & le
„ Ciel s'en eſt vengé d'une maniére toute ſemblable. Par le Traité toute la
„ ſucceſſion de mon frere le Roy Caribert m'eſt dévoluë: car outre le ſer-
„ ment que nous avions fait, la peine de celuy qui le violeroit eſtoit que par
„ la ſeule infraction il ſeroit privé de tout droit ſur la ſucceſſion. Ils eſtoient
„ donc décheûs de ce droit l'un & l'autre, & la ſucceſſion n'appartient à per-
„ ſonne qu'à moy, & je trouveray moyen de la bien garder. Après avoir parlé de la ſorte il commanda aux Ambaſſadeurs de ſe retirer & d'aller porter ſa réponſe à leur Maiſtre.

A peine ces Ambaſſadeurs eurent-ils rendu compte au Roy d'Auſtraſie du mauvais ſuccès de leur négociation, qu'il en renvoya d'autres. Ils obtinrent encore une autre Audience, où ils ne firent qu'invectiver contre Frédégonde, & leur concluſion fut que la cauſe de cette méchante femme devoit eſtre ſépa- Cap. 7.

rée de celle de ſon fils; que le Roy de Bourgogne eſtoit loüable de la généroſité qu'il faiſoit paroiſtre en prenant la protection de ce jeune Prince; mais qu'il étoit de ſa juſtice d'abandonner un monſtre tel que Frédégonde aux ſupplices qu'elle méritoit; que leur Maiſtre le conjuroit d'avoir égard aux juſtes reſſentimens que devoit produire la mort d'un pere, celles d'une tante, d'un oncle, de deux couſins germains que cette barbare avoit fait périr, & qu'il eſpéroit qu'on la luy livreroit, pour exercer ſur elle la vengeance que tant & de ſi horribles crimes méritoient.

Le Roy de Bourgogne ne fit point d'autre réponſe à cette véhémente déclamation, ſinon qu'il ne croyoit pas qu'il luy convinſt dans les conjonctures préſentes d'agir en maiſtre abſolu; qu'il avoit un Conſeil compoſé en partie de ſes Miniſtres & en partie de ceux du jeune Prince, qu'aſſeûrément une telle propoſition n'y ſeroit pas bien reçûë, & qu'il falloit remettre à un autre temps la diſcuſſion de toutes ces accuſations.

Qui prend ſa défenſe.

Cette conduite du Roy de Bourgogne, qui non ſeulement prenoit hautement la défenſe de Frédégonde, mais encore s'étudioit à luy donner & en public & en particulier tant de marques de conſidération, fit un grand effet ſur l'eſprit des François en faveur de cette Princeſſe. Les Seigneurs du Royaume & entre autres un nommé Anſoualde qui eſtoit un des plus conſidérables, vinrent ſe rendre auprès d'elle & de ſon fils, & groſſir leur Cour. Le Roy de Bourgogne donna dès-lors le nom de Clotaire au jeune Prince, meſme avant qu'il fuſt baptiſé. On fit preſter en ſon nom & au nom de Gontran le ſerment de fidélité par toutes les Villes du Domaine de Chilperic. On ſongea à ſoulager les peuples, & ſur les plaintes que pluſieurs particuliers firent des dommages qu'ils avoient ſoufferts ſous le Régne précédent par l'injuſtice de quelques Officiers de la Cour qui abuſoient de l'autorité Royale, on les dedommagea en leur faiſant reſtituer les biens qu'on leur avoit injuſtement enlevez. Les Egliſes rentrérent en poſſeſſion des droits & des biens dont on les avoit dépoüillées. Enfin la libéralité de Gontran, ſa bonté, ſa douceur, ſa charité envers les pauvres, luy firent donner mille bénédictions.

Ibid. L. 7. c. 7.

An. 584.

Cela n'empeſchoit pas qu'il ne fuſt toûjours ſur ſes gardes, ſçachant qu'il y avoit à la Cour bien des gens dont il devoit ſe défier. Il ne paroiſſoit jamais en public, & n'alloit ni à la promenade ni à l'Egliſe ſans eſtre accompagné de Gardes bien armez, & un jour durant l'Office divin après que le Diacre eut fait faire ſilence, & averti le peuple qu'on alloit commencer la Meſſe, il harangua toute l'Aſſemblée. Il repréſenta l'application qu'il apportoit au reglement & au ſoulagement du Royaume; qu'il n'avoit en veuë que le bien public; qu'il n'avoit point d'enfans, mais ſeulement des neveux qu'il avoit adoptez pour en faire ſes ſucceſſeurs; qu'il ne prenoit le Gouvernement du Royaume de ſon neveu Clotaire que pour quelques années, afin d'y rétablir l'ordre & l'uſage des Loix; qu'il eſpéroit que pendant ce temps-là il y trouveroit de la fidélité & de la ſeûreté pour ſa perſonne; que les parricides commis dans celle de ſes deux fréres ſeroient pour luy de grands ſujets d'inquiétude, s'il n'eſtoit bien perſuadé que tout le monde en avoit horreur; & qu'enfin ils devoient juger par tout ce qu'il avoit fait juſqu'à préſent, que le bonheur de la

France

France eſtoit attaché à la conſervation de ſa propre perſonne, & qu'il leur demandoit leur affection.

Cette harangue fut ſuivie de l'applaudiſſement & des acclamations de tous ceux qui l'entendirent, & tout le peuple comme de concert commença à faire des vœux & à prier Dieu tout haut pour la conſervation du Prince. *Ibid.* Cap. 8.

Cependant il avoit envoyé pluſieurs de ſes Comtes en diverſes Provinces, non ſeulement pour s'aſſeûrer des Places qui avoient eſté poſſédées par Chilperic, mais encore de toutes celles que le Roy d'Auſtraſie Sigebert avoit euës de la ſucceſſion du Roy Caribert; car eſtant pour la pluſpart éloignées de l'Auſtraſie & enclavées dans les deux autres Royaumes François, elles ne pouvoient eſtre ſecouruës par les Auſtraſiens.

Les Tourangeaux & les Poitevins qui avoient eu pendant quelque temps Sigebert pour Maître, avoient une extrême envie de ſe remettre ſous la domination de ſon fils Childebert: mais le Roy de Bourgogne ſur l'avis qu'il eut des meſures que la Ville de Tours prenoit pour cela, fit marcher promptement les Milices du Berri de ce coſté-là, pour y faire le dégaſt.

Tours & Poitiers ſe ſoumettent au Roy de Bourgogne.

Les Tourangeaux faute de forces capables d'empeſcher la ruine entiére de leur païs, ſe ſoumirent & envoyerent témoigner au Roy d'Auſtraſie le regret qu'ils avoient de ſe voir contraints de s'abandonner à un autre Maiſtre; mais qu'ils eſtoient obligez de ſubir pour un temps la Loy du plus fort.

Gararic un des Ducs ou Généraux du Roy d'Auſtraſie s'eſtoit ſaiſi de Limoge au nom de ce Prince auſſi-toſt après la mort de Chilperic, & de là eſtant venu à Poitiers il y avoit eſté reçû avec joye des Habitans: comme il avoit eu avis que Tours ſongeoit auſſi à ſe ſoumettre à Childebert, il avoit envoyé un de ſes Officiers pour conſerver les Bourgeois dans leur bonne volonté; mais il trouva la Ville renduë au Général de Bourgogne; & Gregoire de Tours qui ſçavoit l'état des choſes, écrivit en meſme temps à l'Evêque de Poitiers & aux Habitans, qu'il leur conſeilloit de prendre le parti que les Tourangeaux avoient pris, de ceder à la force, que leur réſiſtance attireroit le ravage de la Province; que cette querelle entre l'oncle & le neveu ne ſeroit pas d'une longue durée, & que le Roy de Bourgogne eſtoit regardé comme le pere & le tuteur de ſes deux neveux, & comme le Chef de tout l'Empire François, preſque comme Clotaire I. l'avoit eſté après la mort de tous ſes freres. Cap. 12.

Ils ne ſuivirent pas ce conſeil retenus par l'autorité de Gararic, qui après les avoir fortifiez dans la réſolution de demeurer attachez au Roy d'Auſtraſie, partit pour aller aſſembler quelques Troupes à deſſein de venir les ſoûtenir. Il laiſſa pour commander dans la Place le Chambellan de Childebert nommé Evron *; mais le Comte d'Orleans qui s'eſtoit rendu maiſtre de Tours, ayant fait avancer en Poitou ſon Armée compoſée des Troupes du Berri & de Touraine, n'eut pas pluſtoſt fait mettre le feu à quelques maiſons des Fauxbourgs de Poitiers, que des Députez vinrent le trouver, & le prierent de ſurſéoir ces exécutions militaires, juſqu'à ce qu'on ſçût le réſultat d'une nouvelle conférence que le Roy d'Auſtraſie eſtoit ſur le point d'avoir avec le Roy de Bourgogne. Le Comte ayant répondu qu'il avoit ordre d'obliger la Ville à ſe ſoumettre par quelque moyen que ce fuſt, & qu'il l'alloit exécuter; il fallut ca- Cap. 13.

* Eberonem.

pituler ſans délay & ſe rendre: les gens du Roy d'Auſtraſie furent obligez de ſe retirer, & les Bourgeois firent au Roy de Bourgogne le ſerment de fidélité qu'ils ne garderent pas long-temps.

Conference entre ce Prince & les Miniſtres d'Auſtraſie. Cap. 14. An. 584.

Il y eut en effet, nonobſtant toutes ces hoſtilitez, encore une conférence à Paris entre le Roy de Bourgogne & les Miniſtres d'Auſtraſie, qui eſtant tous fort déſagréables à ce Prince, ne firent rien autre choſe que de l'aigrir de plus en plus. Il reçut fort mal le compliment de l'Evêque de Reims, auquel il ne répondit que par des reproches de ſon peu de ſincérité, de ſes parjures & des violences qu'il avoit fait exercer ſur ſes Sujets. Ce qui obligea ce Prélat à ſe taire & à laiſſer parler ſes autres Collégues. Ils firent encore les meſmes propoſitions qu'ils avoient faites l'autre fois touchant la reſtitution des Places, dont le feu Roy d'Auſtraſie Sigebert avoit eſté mis en poſſeſſion après la mort de Caribert, & demanderent de nouveau qu'on leur livraſt Frédégonde.

Sur le premier article le Roy de Bourgogne répondit comme la premiére fois, que ces Places luy appartenoient par le Traité paſſé entre luy & ſes freres après la mort de Caribert: Et ſur ce qui concernoit Frédégonde, il ne leur dit rien autre choſe, ſinon qu'il ne la croyoit pas coupable de tous les crimes dont on l'accuſoit, & qu'ayant un fils Roy, on ne pouvoit pas la livrer au Roy d'Auſtraſie.

Gontran-Boſon ce Général Auſtraſien, dont j'ay parlé en racontant le triſte ſort du Prince Mérovée, eſtoit du nombre des Ambaſſadeurs. Il voulut s'approcher du Roy comme pour luy dire quelque choſe à l'oreille. Le Roy le prévint, & luy dit tout en colére: je vous trouve bien hardi d'oſer ſeulement paroiſtre devant moy, vous qui m'avez eſté chercher un ennemi juſqu'à Conſtantinople, & qui l'avez fait venir en France exprès pour me faire la guerre. Il parloit d'un certain Gondebaud, dont je rapporteray bien-toſt les avantures fort extraordinaires, & qui en effet eſtoit actuellement à la teſte de quelques Troupes, & avoit fait ſoûlever pluſieurs Villes en ſa faveur contre le Roy de Bourgogne.

Boſon ſe défendit de ce reproche, & s'offrit au Roy de prouver ſon innocence dans un combat ſingulier contre quiconque il luy plairoit de nommer pour ſoûtenir cette accuſation. Enſuite perdant le reſpect, il commença à railler ſur ce ſujet d'une maniére qui fit rire l'Aſſemblée.

Un autre des Ambaſſadeurs encore plus inſolent, ayant pris la parole & l'adreſſant au Roy, luy dit: Seigneur, nous perdons icy le temps; vous eſtes déterminé à refuſer la juſtice que le Roy noſtre Maiſtre vous demande; nous nous en allons, en vous aſſeûrant que l'on ſçait bien où ſont encore les poignards qui ont percé le flanc de vos deux freres; on les verra teints de voſtre ſang pluſtoſt que vous ne penſez, & auſſi-toſt il ſortit avec les autres.

Cette brutale & horrible menace outra le Roy, & peu s'en fallut qu'il ne les fiſt maſſacrer; mais il ſe contenta de les chaſſer avec infamie de ſon Palais. Ils furent pourſuivis par le peuple, qui les chargea d'injures & de bouë, & qui les auroit mis en piéces s'ils n'avoient eſté trés-prompts à ſe retirer.

Il eſtoit impoſſible que toutes ces diviſions & un changement de domination ſi ſubit & ſi tumultueux ne cauſaſt bien du déſordre dans toute la France.

Il

Il y avoit eu quelques ſemaines auparavant une petite guerre entre les Orleanois joints à ceux du Païs Bleſois, & ceux de Chaſteaudun : les premiers avoient eſté les aggreſſeurs, & avoient ravagé tous les environs de cette Place. Les Habitans de Chaſteaudun ayant fait venir à leur ſecours ceux du Païs Chartrain, avoient fait de ſanglantes repreſailles ſur leurs ennemis, & la querelle auroit eu plus de ſuite ſans la prudence des Comtes ou Gouverneurs du païs qui ſe firent médiateurs, & accommoderent les différends. Cap. 7.

Il retablit Prétextat dans ſon Evêché.

Prétextat Evêque de Roüen prit auſſi cette conjoncture pour revenir de ſon exil à ſon Evêché. Il vint ſe jetter aux pieds du Roy, pour le prier de faire faire la réviſion de ſon procès dans un Concile. Comme le Roy eſtoit ſur le point de luy accorder ce qu'il luy demandoit, Frédégonde s'y oppoſa, diſant qu'il avoit eſté jugé canoniquement & condamné par quarante-cinq Evêques. Le Roy touché de compaſſion pour ce Prélat, qui eſtoit relégué depuis ſept ans, & ne voulant pas auſſi aller directement contre la déciſion des Evêques, demanda à l'Evêque de Paris qui ſe trouva préſent, quel avoit eſté le jugement du Concile? L'Evêque répondit, que le Concile ne l'avoit point dépoſé, mais ſeulement mis en pénitence; & que celle qu'il avoit faite avoit eſté longue & rude. Sur cela le Roy luy accorda ſa grace, le traita avec bonté, & le renvoya à ſon Evêché, où il eſtoit extrêmement ſouhaité; ce qui déplut fort à Frédégonde. Cap. 16.

Elle reçut encore une nouvelle qui ne luy cauſa pas moins de chagrin; en voicy l'occaſion. Chilperic quelques ſemaines avant ſa mort avoit fait partir pour l'Eſpagne la Princeſſe Ringonthe ſa fille, deſtinée au Prince Recarede. Il fallut tout le poids de l'autorité paternelle & Royale pour l'obliger à ce voyage; le ſouvenir de la perſécution qu'on avoit fait en Eſpagne à ſa tante Clotilde & à ſa couſine germaine Ingonde, pour leur faire quitter leur Religion, luy eſtoit toûjours préſent à l'eſprit, & elle ſe regardoit comme une nouvelle victime qu'on immoloit encore aux intéreſts de l'Etat; on luy donna une eſcorte de quatre mille hommes, à cauſe des diviſions qu'il y avoit entre le Roy ſon pere & les Rois de Bourgogne & d'Auſtraſie, qui n'approuvoient point ce mariage. Cette marche ruina preſque tout le païs par où elle ſe fit, la licence des Troupes eſtant alors extrême. Enfin la Princeſſe arriva à Toulouſe où elle voulut ſéjourner quelques jours, différant tant qu'elle pouvoit de paſſer les Pyrenées. L. 6. c. 45.

Elle prit pour prétexte de ſon retardement le déſordre de ſon Equipage; que les habits des gens de ſa ſuite s'eſtoient la pluſpart gaſtez dans la route, & qu'il falloit leur en faire faire d'autres, de peur que les Eſpagnols les voyant arriver ſi mal équipez, n'euſſent pas l'idée qu'ils devroient avoir de la magnificence de la Nation. Ce fut pendant ce ſéjour à Toulouſe qu'arriva la nouvelle de la mort de Chilperic. Cet accident fit ſuſpendre le voyage, & rompit dans la ſuite le mariage meſme; mais il jetta la Princeſſe dans de grandes allarmes, & luy attira de fort mauvais traitemens. L. 7. c. 8.

Didier un des Généraux François que Chilperic avoit le plus employé dans les guerres qu'il avoit euës contre ſes freres, commandoit en ce païs-là. Il eſtoit mécontent de Frédégonde, & il prit cette occaſion de luy faire inſulte dans

dans la perſonne de la Princeſſe ſa fille. Cette Reine qui aimoit éperduëment ſes enfans, & qui vouloit adoucir par toutes ſortes de moyens le chagrin que ce mariage cauſoit à la jeune Princeſſe, luy avoit en partant fait des préſens magnifiques. Outre les ſommes immenſes d'or & d'argent monnoyé qu'elle luy donna, elle fit charger pour emmener avec elle, cinquante grands Chariots de nipes & de meubles très-précieux; de ſorte que le Roy luy-meſme tout étonné crut qu'on avoit épuiſé le Tréſor Royal & enlevé les meubles de toutes ſes Maiſons; mais Frédégonde luy dit, qu'il n'y avoit rien là qui ne fuſt à elle; que c'eſtoit le fruit de ſon ménage & de ſes épargnes, & qu'elle n'avoit touché ni au Tréſor Royal ni aux meubles du Roy.

Cap. 9. Le Duc Didier ayant donc appris la mort du Roy, entra dans Toulouſe avec des Soldats, ſe ſaiſit de tous les tréſors de la Princeſſe, les fit renfermer dans une maiſon de la Ville, y mit le ſcellé & une bonne garde. Il fit régler la dépenſe qu'elle devoit faire par jour, qui fut très-modique, & toûjours ſur le meſme pied juſqu'à ce qu'elle s'en retournaſt à Paris. Elle reçut bien-toſt ordre d'y revenir de la part de ſa mere & du Roy Gontran, contre qui ce Duc Didier & quelques autres eſprits broüillons avoient depuis quelque temps tramé une très-dangereuſe conſpiration.

La dureté du Gouvernement de Chilperic, le peu de fermeté de celuy de Gontran, & la minorité du Roy d'Auſtraſie, avoient fait naître la penſée à divers Seigneurs des trois Royaumes de ſe donner un nouveau Maiſtre pour le gouverner pluſtoſt que pour en eſtre gouvernez. Le plus conſidérable des conjurez du Royaume de Chilperic eſtoit ce Duc Didier Gouverneur du païs de Toulouſe; le fameux Duc Mummol eſtoit à la teſte de ceux de Bourgogne; le Duc Boſon ſe fit le Chef de ceux d'Auſtraſie de concert avec une partie du Conſeil du jeune Roy, & par leurs intrigues un nouveau Roy parut en France lors qu'on y penſoit le moins.

Aventures de Gondebaud fils de Clotaire. C'eſtoit un homme qui prétendoit ſe faire reconnoiſtre pour fils du feu Roy Clotaire I. & par conſéquent entrer au moins en partage du Royaume avec les autres Princes François. Il s'appelloit Gondebaud; ce n'eſtoit point un de ces fourbes, qui à la faveur de quelque reſſemblance de viſage ont eu quelquefois la hardieſſe de s'attribuer la qualité de Prince, de quoy l'Hiſtoire nous fournit de temps en temps des exemples. Celuy dont je parle paſſoit aſſez conſtamment pour eſtre fils de Clotaire, & voici ſes aventures.

L. 6. c. 24. Sa mere le fit très-bien élever, & luy laiſſa croiſtre ſa chevelure, qu'elle luy entretenoit toûjours fort longue à la façon des enfans de la Maiſon Royale. Elle fut diſgraciée, & après ſa diſgrace elle ſe retira dans le Royaume du Roy de Paris Childebert I. Un jour elle vint trouver ce Prince avec ſon fils, & luy dit en le luy préſentant: „ Seigneur, voilà un enfant qui a l'honneur d'eſtre „ voſtre neveu. J'ay eu le malheur d'encourir la diſgrace du Roy ſon pere, „ il en porte la peine, & ce Prince ne peut le ſouffrir. Je le mets ſous voſtre „ protection, c'eſt voſtre ſang, & vous ne pouvez le méconnoître. Childebert qui n'avoit point d'enfans le reçut, le prit en amitié & le retint à ſa Cour.

Clotaire que cette eſpéce d'adoption n'accommodoit point, & qui avoit des

des veuës ſur la ſucceſſion de Childebert en faveur de ſes autres enfans, luy envoya faire de grandes plaintes ſur ce qu'il regardoit comme ſon neveu un enfant qui ne l'eſtoit point, & il le preſſa ſi fort de le luy mettre entre les mains, qu'enfin il le luy envoya. Il ne fut pas pluſtoſt arrivé que Clotaire déclara qu'il n'eſtoit point ſon fils, & luy fit couper les cheveux, ſans luy faire néanmoins d'autre mal.

Après la mort de Clotaire il trouva encore accès auprès de Caribert Roy de Paris, qui n'ayant point non plus de fils, le reçut comme avoit fait Childebert, (ce qui marque au moins que les préſomptions eſtoient grandes en faveur de cet enfant) mais Sigebert Roy d'Auſtraſie & frere de Caribert, par le meſme intéreſt qui avoit fait agir Clotaire I. obtint à force de priéres que ſon frere le luy remiſt entre les mains; il luy fit de nouveau couper les cheveux, & le relégua à Cologne. Eſtant devenu grand il s'échappa de cette Ville, ſe retira en Italie auprés de Narſez qui y commandoit pour l'Empereur; il y laiſſa croiſtre ſes cheveux, y reprit la qualité de fils du Roy de France, s'y maria, eut des enfans, & eſtant de-là paſſé à la Cour de Conſtantinople, il y fut bien reçû, & s'y fit conſidérer. *Ibid.*

Pluſieurs années ſe paſſerent, pendant leſquelles la France fut preſque toûjours troublée de guerres civiles, & par ces ſanglantes tragédies qui déſolerent les Familles Royales d'Auſtraſie & de Soiſſons. Vers l'an 581. le jeune Roy d'Auſtraſie Childebert ayant rompu avec le Roy de Bourgogne, luy débaucha Mummol, qu'il fit Gouverneur d'Avignon. Ce fut là que ce Duc concerta avec Gontran-Boſon & avec le Duc Didier d'engager Gondebaud à venir de Conſtantinople en France, & à faire valoir ſes prétentions ſur la ſucceſſion du feu Roy Clotaire. Vers l'An 581. Cap. 1. L. 7. c. 9.

Boſon ſe chargea d'aller faire à Conſtantinople cette propoſition à Gondebaud, qui l'écouta. Car l'éclat d'une Couronne brille toûjours d'une maniére dont on ſe laiſſe volontiers ébloüir. Il renvoya Boſon avec aſſeûrance de le ſuivre bien-toſt, & après avoir amaſſé tout ce qu'il put d'argent, s'embarqua & vint prendre terre à Marſeille. L'Evêque Théodore l'y reçut, l'y logea, & luy fournit des chevaux pour aller joindre le Duc Mummol à Avignon. L. 6. c. 26. Cap. 24.

Le Duc Boſon le plus grand fourbe qui fut jamais, & qui dans noſtre Hiſtoire, où il eſt ſouvent fait mention de luy, paroiſt toûjours avec ce caractére, tenté à la veuë de la prodigieuſe quantité d'or & d'argent que Gondebaud avoit laiſſée à Marſeille, le trahit; il fit arreſter l'Evêque comme un criminel d'Etat, qui avoit introduit dans le Royaume un Etranger, venu, diſoit-il, en France pour y broüiller en faveur de l'Empereur de Conſtantinople. L'Evêque ſurpris de cette conduite, proteſta qu'il n'avoit rien fait en cela que par l'ordre de ceux auſquels il devoit obéïr, & produiſit pour ſa juſtification une Lettre ſignée des plus conſidérables du Conſeil du Roy d'Auſtraſie, qui l'autoriſoient à faire tout ce qu'il avoit fait. Boſon ſans s'embarraſſer de tout cela partagea avec le Gouverneur de Marſeille le tréſor de Gondebaud. Celuy-ci fort conſterné de cette trahiſon, ſe retira dans une des Iſles qui ſont proche de Marſeille, pour voir de là quel tour les choſes prendroient, s'il y auroit lieu de pourſuivre ſon entrepriſe, ou s'il s'en retourneroit à Conſtantinople. *Ibid.*

Le Roy de Bourgogne fait arrêter le Duc Boſon. Cap. 26. An. 583.

Le Duc Boſon après cette perfidie, partit pour la Ville d'Auvergne où eſtoit le Roy d'Auſtraſie, dont il eſtoit Sujet. Ce Prince ſembloit ne point entrer dans toutes ces affaires, & déliberoit cependant avec ſon Conſeil de l'uſage qu'on pourroit faire de Gondebaud contre le Roy de Bourgogne; car ces deux Rois continuoient d'eſtre mal enſemble: mais il ne ſçavoit pas qu'une partie de ceux de ſon Conſeil le trahiſſoit luy-meſme, & penſoit à mettre Gondebaud en ſa place. Boſon reprit quelque temps après le chemin de Provence: ce qui ayant eſté ſçû du Roy de Bourgogne, il luy fit dreſſer une embuſcade ſur le chemin, dans laquelle il tomba, & fut pris avec ſa femme & ſes enfans.

Le Roy de Bourgogne l'ayant fait venir en ſa préſence, luy dit qu'il n'avoit qu'à ſe préparer à ſubir la peine que ſes crimes méritoient; qu'il eſtoit très-bien informé de tout; que c'eſtoit luy qui avoit fait venir Gondebaud en France pour troubler ſon Royaume; que c'eſtoit le motif du voyage qu'il avoit fait deux ans auparavant à Conſtantinople, & qu'il luy en coûteroit la teſte. Le Duc nia tout, ſe défendit par la conduite qu'il avoit tenuë à l'égard de Gondebaud & de l'Evêque Théodore qu'il avoit luy-meſme arreſté & livré au Gouverneur de Marſeille, pour avoir reçû cet Etranger; que c'eſtoit le Duc Mummol qui eſtoit ſeul coupable de toute cette intrigue; que pour luy il n'y avoit eu nulle part.

Toutes ces raiſons & toutes ces défenſes ne l'auroient pas ſauvé, s'il n'euſt fait au Roy de Bourgogne une autre propoſition, qui fut de s'engager à luy mettre entre les mains le Duc Mummol: „ Seigneur, luy dit-il, c'eſt voſtre „ Sujet que vous avez comblé de biens & d'honneurs, & qui par la plus noire „ des ingratitudes s'eſt jetté dans le parti de vos ennemis. Je me fais fort de „ vous le livrer; retenez mon fils auprès de vous pour gage de ma parole & de „ la fidélité que je prétens avoir à vous ſervir en cette occaſion.

Le Roy qui haïſſoit & craignoit Mummol beaucoup plus que Boſon, écouta cette propoſition, & après avoir concerté les moyens dont il faudroit ſe ſervir pour éxécuter ce deſſein, il le laiſſa aller en retenant ſon fils en ôtage. Boſon pour mieux couvrir ſa trahiſon ne prit avec luy que des Auvergnacs & quelques Soldats du Vellay tous Sujets du Roy d'Auſtraſie, ſous la protection duquel Mummol s'eſtoit mis, & il s'avança avec eux juſqu'au bord du Rhône à l'oppoſite d'Avignon.

Ibid. Mummol qui avoit eu avis ou qui ſe doutoit de cette trahiſon, tendit un autre piége à ſon ennemi. Il fit attacher au rivage du Rhône pluſieurs batteaux dont les planches de la pluſpart qui paroiſſoient fort bien jointes, n'eſtoient cependant attachées les unes aux autres que par des chevilles très-foibles. Boſon y entra avec ſes gens; mais le mouvement & la rapidité du Fleuve & le poids de la charge faiſant incontinent entr'ouvrir le fonds & les coſtez des batteaux, ils coulerent à fonds: pluſieurs des gens de Boſon furent noyez, d'autres ſe ſauverent à la nage, le batteau ſeul qui le portoit luy-meſme ſe trouva plus fort, & il arriva à l'autre bord avec ceux qu'il avoit avec luy.

Boſon s'eſtant approché de la Ville, Mummol parut ſur les murailles, & luy envoya demander s'il venoit comme ami ou comme ennemi. Il répondit qu'il

qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein; mais qu'il le prioit de ſortir, & qu'il avoit une affaire de conſéquence à luy communiquer. Avignon eſt dans le conflans du Rhône & de la petite riviére de Sorgue. Mummol pour rendre la Ville plus inacceſſible avoit fait creuſer un foſſé de communication entre ces deux riviéres, de ſorte qu'Avignon eſtoit alors tout entouré d'eau. Ce foſſé pouvoit ſe paſſer à cheval en pluſieurs endroits; mais Mummol y avoit fait faire exprès d'eſpace en eſpace des foſſes très-profondes: il parut à l'autre bord, & conſentit que Boſon paſſaſt avec un de ſes gens. Ils entrerent tous deux dans le foſſé; mais ils n'eurent pas avancé trois pas, qu'ils tomberent dans une des foſſes. Celuy que Boſon menoit avec luy, chargé du poids de ſes armes, enfonça d'abord, & ne parut plus. Boſon eut aſſez de forces pour ſe ſoûtenir quelque temps ſur l'eau, & donner le loiſir à un autre de ſes gens de venir à ſon ſecours, & de le tirer du péril. Après ces trahiſons ainſi découvertes de part & d'autre, on ne parla plus de conférence, & on ſe retira en ſe diſant beaucoup d'injures les uns aux autres.

Boſon eſtant retourné à la Cour de Bourgogne, perſuada au Roy de luy donner des troupes pour forcer Mummol dans Avignon: il l'y aſſiégea; mais le Roy d'Auſtraſie ayant fait marcher promptement au ſecours un de ſes Généraux, le Siége fut levé.

Tout cela arriva ſur la fin du Régne de Chilperic, dont la mort, comme on l'a vû, broüilla extrémement le Roy d'Auſtraſie avec le Roy de Bourgogne & avec Frédégonde, & donna à celui-ci une grande ſupériorité. Cette meſintelligence fut cauſe du rétabliſſement des affaires de Gondebaud, & le remit ſur la Scéne: car les partiſans qu'il avoit dans le Conſeil d'Auſtraſie ayant fait entendre au jeune Roy, que Gondebaud avoit pluſieurs intelligences dans le Royaume de Gontran & dans celui de Frédégonde, & que ſa ſeule préſence y ſuſciteroit bien des affaires à l'un & à l'autre, il fut réſolu qu'on luy donneroit des Troupes.

Gondebaud ſe fait proclamer Roy, & prend poſſeſſion de pluſieurs Places.

On le fit venir en Auvergne, & on le mit à la teſte d'une Armée que Mummol commandoit ſous luy. Il entra dans le Limoſin, & s'y fit proclamer Roy à Brive-la-gaillarde, où ſelon la maniére ordinaire des François, il fut élevé ſur un Bouclier par les Soldats, qui luy firent faire trois fois le tour du Camp. On dit qu'à la troiſiéme il tomba de deſſus le Bouclier; ce qui fut regardé comme un ſiniſtre préſage. Le Poitou s'eſtant alors révolté contre le Roy de Bourgogne, Gondebaud marcha de ce côté-là; mais il apprit en chemin qu'il avoit eſté prévenu; & que l'Armée de Bourgogne avoit ſoumis les rebelles. Il tourna donc du coſté des autres Villes qui avoient eſté du Royaume de Chilperic, & preſque toutes luy ouvrirent leurs portes. Celles qui avoient eſté autrefois du Royaume d'Auſtraſie, faiſoient ſerment de fidélité au nom de Childebert, ainſi qu'on en eſtoit convenu; les autres au nom de Gondebaud meſme, qui ſe faiſoit reconnoiſtre comme légitime héritier de Chilperic. Entre pluſieurs Places dont il prit poſſeſſion, les plus conſidérables furent Angouleſme, Perigueux, Cahors, Bourdeaux, Toulouſe, où quelques Seigneurs des plus puiſſans & pluſieurs Evêques prirent ouvertement ſon parti, & parmi ceux-ci fut Sagittaire, cet Evêque de Gap que nous avons déja

An. 584. Gregor. Turon. l. 7. c. 10.

Cap. 26.

Ibid. Cap. 28. vû combattre dans l'Armée de France contre les Lombards, & qui avoit parole de Gondebaud & de Mummol, d'eſtre fait Evêque de Toulouſe.

Il envoye des Ambaſſadeurs au Roy de Bourgogne. Ce nouveau Roy à qui les ſuccès & la promptitude de ſes conqueſtes faiſoient croiſtre les eſpérances, oſa envoyer des Ambaſſadeurs au Roy de Bourgogne, pour luy propoſer un accommodement, & luy demander la ceſſion de toutes les Villes qui avoient eſté du Royaume de Chilperic. Il lur fit donner des baguettes ou des cannes benites: c'eſtoit comme une eſpéce de ſauve-garde inviolable en France, & qui donnoit entrée libre dans le païs ennemi à ceux qui les portoient. Ils eurent aſſez peu de diſcrétion pour s'ouvrir à d'autres ſur le ſujet de leur députation avant que d'avoir vû le Roy, qui en ayant eſté averti, les fit ſurprendre lors qu'ils n'avoient pas en main leurs cannes benites, & ſe les fit amener chargez de chaînes. Ils luy avouerent qu'ils avoient eſté envoyez par Gondebaud, pour le ſommer de luy remettre entre les mains la part qu'il prétendoit luy eſtre dûë du Royaume du feu Roy Clotaire ſon pere; que ſi on ne luy donnoit la ſatisfaction qu'il demandoit, on le verroit bien-toſt entrer dans le Royaume de Bourgogne avec une Armée, & que tout ce qu'il y avoit de plus braves gens & de meilleures Troupes au-delà de la Dordogne juſqu'aux Pyrenées s'eſtoient déclarées pour luy.

An. 585. Cap. 32.

Le Roy de Bourgogne eſtoit informé de tout ce détail; mais pour tirer d'eux de plus grandes lumieres, il les fit appliquer à la queſtion, dans laquelle ils confeſſerent que le ſujet du voyage que Boſon avoit fait à Conſtantinople quelque temps auparavant, avoit eſté pour traiter avec Gondebaud, & que c'eſtoit luy qui l'avoit engagé à venir en France ſe mettre à la teſte du parti que luy & quelques autres Ducs avoient formé; & qu'enfin il ſongeoit non ſeulement à ſe ſaiſir du Royaume du feu Roy Chilperic; mais encore qu'il avoit des intelligences avec pluſieurs Seigneurs d'Auſtraſie qui ſouhaitoient l'avoir pour Roy.

Cap. 32.

Ce dernier article de la dépoſition eſtoit le plus important, & le Roy de Bourgogne ne manqua pas d'en tirer avantage. Il écrivit à ſon neveu le jeune Roy d'Auſtraſie le conjurant de le venir trouver ſans retardement, qu'il avoit des choſes de la derniére conſéquence à luy communiquer; qu'il n'euſt aucun égard aux différens qu'ils avoient enſemble; qu'il ſe fiaſt à ſa parole, & qu'il auroit tout ſujet d'eſtre content de luy.

Cap. 33.

Le Roy d'Auſtraſie connoiſſant la bonté & la droiture de ſon oncle, ne fit nulle difficulté de l'aller trouver, & n'écouta point ceux qui pour des intéreſts particuliers voulurent empêcher cette entrevûë. Le Roy de Bourgogne luy expoſa tout ce qu'il avoit appris, & voulut qu'il entendiſt de la propre bouche des priſonniers ce qu'il venoit de luy dire. On les fit comparoiſtre, ils confirmerent leur dépoſition, & ajoûterent meſme que cette conſpiration eſtoit connuë à la pluſpart des Seigneurs d'Auſtraſie. Auſſi y en eut-il pluſieurs, qui ſe doutant bien de quoy il s'agiſſoit, s'excuſérent de ſuivre le Roy, dans la crainte d'eſtre arreſtez.

Gontran declare Childebert ſon heritier. Alors Gontran à la veuë de toute ſa Cour renouvella à Childebert les proteſtations d'amitié qu'il luy avoit faites autrefois, luy mit en main ſon Javelot qui luy ſervoit de Sceptre, en l'aſſeûrant qu'il ſeroit ſon unique héritier, qu'il luy faiſoit dès maintenant donation de tout ſon Royaume à l'excluſion de

de tout autre, & que pour luy donner un témoignage effectif de ſa bonne volonté, il luy cédoit en préſence de tout le monde toutes les Places qui avoient eſté du Royaume d'Auſtraſie du temps de Sigebert, & qu'il pouvoit quand il voudroit en aller prendre poſſeſſion.

Enſuite il luy parla en particulier, & luy fit concevoir combien il eſtoit de ſon intéreſt de demeurer toûjours bien uni avec luy; qu'on s'appliquoit à les broüiller enſemble, dans la ſeule veuë de les perdre tous deux : l'avertit qu'il avoit auprès de luy des Miniſtres qui le trahiſſoient; que l'Evêque de Reims eſtoit le plus dangereux de tous; que c'eſtoit un homme ſans conſcience & connu pour tel par le feu Roy Sigebert. Il luy marqua tous ceux dont il devoit ſe donner de garde; ceux qu'il devoit éloigner; ceux qu'il devoit approcher de ſa perſonne, & mettre dans les principaux Emplois: Qu'il devoit ſe défier de la Reine Brunehaut ſa mere autant que d'aucun autre; que cette femme ambitieuſe, ennuyée de n'avoir point de part aux affaires, prenoit toutes les occaſions qui ſe préſentoient de broüiller; qu'elle entretenoit intelligence avec Gondebaud. Il le conjura de n'avoir aucun commerce avec cet homme ennemi de la Famille Royale : mais ſur tout de tenir très-ſecret l'entretien qu'ils venoient d'avoir enſemble.

Ce jeune Prince eſtoit dans ſa quinziéme année, déja capable de connoiſtre ſes véritables intéreſts, ayant beaucoup d'eſprit & de ſageſſe; il reçût ces avis comme il devoit, & ſçût en profiter.

Le Roy de Bourgogne après cet entretien le mena à ſon Armée, le fit voir à ſes Soldats & à ſes Généraux : „ C'eſt là mon fils, leur dit-il, qui n'eſt „ plus un enfant; c'eſt luy que je vous deſtine pour Roy, j'entens que vous „ le regardiez déſormais comme tel, & qu'un choix auſſi ſage que celuy que „ je fais, mette fin aux inquiétudes & aux intrigues de certains eſprits broüil- „ lons qui ne me ſont pas inconnus. Ils paſſerent ainſi trois jours enſemble en feſtins & en divertiſſemens, après leſquels ils ſe ſéparerent parfaitement contens l'un de l'autre.

Cette union de Gontran & de Childebert déconcerta fort les affaires de Gondebaud, qui ne pouvoit plus compter ſur une diverſion de la part des Auſtraſiens, ni ſur les intrigues des Seigneurs de ce Royaume, ni meſme ſur une grande partie de ſes Troupes, qui luy ayant eſté données par le Roy d'Auſtraſie, le quitterent quand ils eurent appris l'accommodement des deux Rois. Le Duc Didier qui l'avoit rendu maiſtre de Toulouſe, abandonna ſon parti, & fit ſa paix avec le Roy de Bourgogne, & ce Prince fit marcher auſſitoſt une grande Armée vers la Garonne. *Ibid. Cap. 34.*

Gondebaud ſe ſaiſit de Comminge.

Sur la nouvelle de cette marche, Gondebaud qui eſtoit campé en deça de cette riviére, la paſſa avec ſes Troupes pour s'approcher des Pyrenées, & ſe ſaiſit de la Ville de Comminge, réſolu d'y attendre l'ennemi, & d'y tenir ferme s'il entreprenoit de l'aſſiéger. On eſtoit alors au commencement du Careſme de l'an 585. Cette Ville eſtoit forte par ſa ſituation ſur le ſommet d'une montagne, & nullement commandée. On deſcendoit par un chemin creuſé ſous terre au dedans de la montagne, juſqu'à la riviére qui paſſoit au pied, ſans qu'on puſt empeſcher cette communication. Il remplit la Ville de vivres *Ibid.* An. 585.

& de toutes ſortes de munitions, & de tout ce qui eſtoit néceſſaire pour faire une longue réſiſtance.

Pour le tirer de là, ou du moins pour tâcher d'avoir quelques lumiéres ſur ſes deſſeins & ſur ſes intrigues, le Roy de Bourgogne fit contrefaire des Lettres, & les luy fit rendre comme venant de la Reine d'Auſtraſie. On luy conſeilloit dans ces Lettres de ſéparer ſon Armée, de la mettre dans des Quartiers, & de venir luy-meſme prendre le ſien à Bourdeaux.

Il reconnut apparemment le ſtratagême, & ſans répondre, il perſiſta dans la réſolution qu'il avoit priſe. Mais comme il appréhendoit que les vivres, quelque quantité qu'il en euſt, ne vinſſent à luy manquer avec le temps, ſi on s'obſtinoit à l'aſſiéger ou à le bloquer dans cette Place, il convint avec l'Evêque d'en faire ſortir les Bourgeois, ſous prétexte d'une Revûë, & dès qu'ils en furent dehors, il fit fermer les portes. Il ſe trouva dans les maiſons des particuliers tant de bled & de vin, qu'avec ce qu'on y avoit fait entrer auparavant pour la ſubſiſtance de la Garniſon, il y avoit de quoy ſoûtenir un Siége de pluſieurs années.

Il y eſt aſſiegé par l'armée de Gontran.

Cependant l'Armée de Gontran qui s'eſtoit arreſtée ſur la riviére de Dordogne pour voir quelle route prendroit celle de Gondebaud, s'avança juſqu'à la Garonne. Le Duc Leudegiſile qui la commandoit, & croyoit trouver les ennemis campez à l'autre bord, fut bien ſurpris de ne voir rien paroiſtre. Il fit paſſer quelque Cavalerie à la nage pour aller à la découverte; elle ne découvrit rien que des bagages, des chameaux & des chevaux chargez qui n'avoient pû ſuivre, & qu'on avoit abandonnez. Quantité d'argent qu'ils trouverent parmi ces bagages eſtoit une marque de la précipitation, avec laquelle s'eſtoit fait cette retraite. On ſçut donc que Gondebaud s'eſtoit jetté dans Comminge avec Sagittaire, autrefois Evêque de Gap, Mummol & quelques autres Seigneurs du Royaume de Chilperic. On fit de grands ravages dans le païs d'alentour, dont les habitans retirez dans les montagnes ſe vangeoient en tuant tous les Soldats qui s'écartoient du Camp, & enfin on forma le Siége de la Place.

Le Duc Leudegiſile, qui prévoyoit de grandes difficultez dans ce Siége, uſoit de toutes ſortes d'artifices pour gagner la Garniſon. Des Soldats par ſon ordre ſe coulant le long de la montagne, s'approchoient à couvert des retranchemens, & là diſoient mille injures à Gondebaud, qu'ils appelloient Ballomer (c'eſtoit le nom qu'on luy donnoit en France) luy reprochoient qu'il eſtoit fils d'un miſérable Artiſan de la Cour de Clotaire, & l'inſolence qu'il avoit de ſe dire Prince de la Famille Royale. Ils railloient de la ſimplicité de tant de braves gens, d'expoſer leur vie pour un fourbe & un avanturier, & les exhortoient à s'en défaire eux-meſmes au pluſtoſt.

Gondebaud n'ayant point d'autre voye pour oſter aux Soldats des deux partis, des impreſſions qui luy eſtoient ſi deſavantageuſes, entroit quelquefois luy-meſme en converſation avec ceux qui luy diſoient ces injures, & leur racontoit toute ſon Hiſtoire. Il leur diſoit qu'il y avoit à la Cour grand nombre de perſonnes, qui pouvoient témoigner qu'il eſtoit fils du Roy Clotaire; que la Reine Radegonde qui vivoit encore dans le Monaſtére de Poitiers & Ingel-

Digitized by Google

Ingeltrude dans celuy de Tours, ſçavoient la vérité de ce fait, & qu'on pouvoit les en croire; qu'il ne penſoit à rien moins qu'à revenir en France, lorſque le Duc Boſon eſtoit venu exprès à Conſtantinople pour l'en ſoliciter, en luy diſant que la Famille de Clovis eſtoit ſur le point d'eſtre éteinte, que Caribert eſtoit mort ſans enfans maſles, que Gontran & Chilperic n'en avoient point non plus, que Sigebert Roy d'Auſtraſie avoit eſté aſſaſſiné, & n'avoit laiſſé qu'un fils tout jeune & incapable de maintenir le Royaume dans la Famille de Clovis, au cas que ſes oncles vinſſent à manquer; qu'il avoit eſté appellé par tous les Seigneurs d'Auſtraſie qui l'avoient reconnu pour fils de Clotaire; qu'il n'avoit ſuivi le Duc Boſon en France, qu'après s'eſtre aſſeûré de tout ce qu'il luy diſoit de la part des Seigneurs François, en luy faiſant faire ſerment dans douze Egliſes de Conſtantinople, que ſi le Roy de Bourgogne vouloit le reconnoiſtre pour ſon frere, il s'accommoderoit volontiers avec luy, & que ſi les François aſſemblez ordonnoient qu'il ſortiſt du Royaume, il s'en retourneroit à Conſtantinople, & ne s'obſtineroit pas à entretenir la guerre civile en France.

Mais le ſort de Gondebaud dépendoit plus d'une vigoureuſe réſiſtance, que de ces Apologies. Il y avoit déja quinze jours que la Place eſtoit aſſiégée, pendant leſquels Leudegiſile avoit fait avancer auprès des murailles les machines alors en uſage pour les battre. Le peu qu'en dit ici noſtre Hiſtorien, donne aſſez à entendre qu'elles eſtoient ſemblables à celles des Romains; que les François ſe ſervoient comme eux de Tortuës ou de Galeries couvertes pour faire joüer contre les murailles, cette longue & groſſe poutre ferrée par le bout, à qui on avoit donné le nom de Belier, & qui par le moyen des cables où elle eſtoit ſuſpenduë, eſtoit pouſſée contre la muraille pour la rompre & l'abbatre. Cap. 37. *Ibid.*

Leudegiſile fit donc avancer ces machines; & après avoir comblé une partie du Foſſé, commença à battre la muraille, mais avec peu de ſuccès. Les aſſiégez ayant fait un amas de groſſes pierres ſur les remparts, en firent tomber une ſi grande quantité ſur la Tortuë, qu'ils la rompirent; ils jetterent en meſme temps beaucoup de feux d'artifice qui y mirent le feu en divers endroits; de ſorte que la nuit eſtant ſurvenuë, les aſſiégeans furent obligez de ſe retirer après avoir inutilement perdu beaucoup de monde.

Le lendemain Leudegiſile entreprit de combler avec des faſcines un grand creux, qui ſervoit comme de foſſé à la Ville du coſté de l'Orient; mais ce travail ne luy réüſſit pas non plus, & il fut encore obligé de quitter cette attaque: les ennemis paroiſſoient toûjours ſur les murailles avec beaucoup de réſolution, & entre autres l'Evêque de Gap ne les quittoit preſque jamais; il eſtoit toûjours ſous les armes, & ſe ſervoit de la fronde avec beaucoup d'adreſſe contre les aſſiégeans.

La force de la Place auroit fait échoüer cette entrepriſe & maintenu le parti de Gondebaud, s'il n'avoit point eu avec luy des traîtres. Le Duc Bladaſte un de ceux qui s'eſtoient enfermez dans la Place déſerta, & s'alla rendre au Camp de Leudegiſile.

Il le fit de concert avec Mummol & les autres Seigneurs du meſme parti; car *Quelques Seigneurs le trahiſſent.*

biſſent & le livrent. car auſſi-toſt après ils firent entrer en cachette dans la Ville des gens du Camp, qui traiterent avec eux de la part de Leudegiſile pour luy livrer Gondebaud. Sagittaire, Mummol & tous les plus conſidérables eſtoient de cette conſpiration. Mummol le plus coupable de tous & le plus haï du Roy de Bourgogne, qui l'avoit autrefois comblé d'honneurs en le faiſant Patrice ou Duc de Provence & Général de ſes Armées, fit jurer Leudegiſile qu'il employeroit tout ſon crédit pour luy obtenir ſa grace, & qu'au cas qu'il ne puſt pas en venir à bout, il luy procureroit une retraite. Après avoir pris cette précaution, il alla avec les autres trouver Gondebaud. „ Vous ſçavez, luy dit-il, com-„ bien nous avons eu juſqu'à préſent d'attachement pour voſtre perſonne & à „ vos intéreſts ; c'eſt avec le meſme zéle que nous vous donnons un conſeil „ qui nous paroiſt le meilleur pour vous & pour nous dans les conjonctures „ où nous nous trouvons. Vous avez pluſieurs fois ſouhaité d'avoir une en-„ trevûë avec voſtre frere le Roy de Bourgogne ; nous ſçavons par le Géné-„ ral qui nous aſſiége, que ce Prince ne veut pas vous perdre, nous croyons „ que vous devez vous accommoder avec luy, nous avons déja bien avancé „ cette négociation ; & noſtre penſée eſt de rendre la Ville ſans attendre à la „ derniére extrémité.

On peut juger de la conſternation où une telle propoſition mit Gondebaud ; il eut beau leur repréſenter que c'eſtoient eux qui l'avoient appellé en France ; qu'il s'eſtoit fié ſur leur parole ; qu'il avoit attaché ſa fortune à la leur, & qu'il n'avoit pas eu plus d'envie de régner, que de les faire grands eux-meſmes, & de reconnoiſtre par ſes libéralitez & ſes récompenſes, les ſervices qu'ils luy auroient rendus. Ils luy répondirent que c'eſtoit une affaire concluë, & que les plus grands Seigneurs du Camp du Roy de Bourgogne l'attendoient à la porte de la Ville pour le recevoir ; qu'au reſte ils luy juroient par tout ce qu'il y avoit de plus ſacré, qu'on ne luy feroit aucun mal. Il fallut céder ; car il vit bien que les gens à qui il avoit affaire en viendroient à la violence. Comme il eſtoit ſur le point de ſortir de la Ville, Mummol eut la brutalité de luy redemander un fort beau baudrier en broderie d'or, & une très-belle épée dont il luy avoit fait préſent luy-meſme, & que ce Prince portoit actuellement, & l'obligea à les luy rendre. Ils trouverent à la porte de la Ville le Comte de Berri nommé Ollon & le Duc Boſon, qui eſtoit demeuré juſqu'alors au ſervice du Roy de Bourgogne ; & Mummol leur ayant remis Gondebaud entre les mains, rentra dans la Ville.

Il eſt tué. Cap. 38. A quelque diſtance des murailles, comme ils marchoient en deſcendant la montagne par un chemin aſſez roide, le Comte de Berri pouſſa ſi rudement Gondebaud, qu'il le fit tomber, & ſe mit auſſi-toſt à crier : voilà Ballomer par terre, qui ſe dit le frere du Roy, & en meſme temps fondit ſur luy avec la lance qu'il tenoit à ſa main. Une Cotte de maille dont Gondebaud s'eſtoit armé, l'empeſcha d'eſtre percé du coup. Il ſe releva & ſe ſauva vers la Ville ; mais le Duc Boſon l'atteignit d'une groſſe pierre, qui l'ayant frappé à la teſte, le fit tomber mort ſur le champ : les Soldats coururent auſſi-toſt ſur luy & le percerent de pluſieurs coups, luy arracherent les cheveux, qui eſtoient la marque de ſa naiſſance Royale, firent mille inſultes à ſon corps, & luy ayant

ayant attaché une corde aux pieds, le traînerent par tout le Camp. Ainſi finit l'infortuné Gondebaud, après avoir fait pendant deux ou trois ans le perſonnage de Roy. La maniére dont il conduiſit ſes affaires pendant cet intervalle de temps, fait voir qu'il ne manquoit ni de courage ni de prudence, & que s'il n'avoit eu affaire à des perfides, il auroit eſté un ennemi très-redoutable pour le Roy de Bourgogne.

La Ville de Comminge eſt priſe & détruite.

Après cette trahiſon, Mummol & les autres Chefs ſe ſaiſirent pendant la nuit de tout l'or & de tout l'argent qu'on avoit amaſſé pour la ſubſiſtance des Troupes, & le lendemain matin ils introduiſirent dans la Ville l'Armée de Leudegiſile, comme ils en eſtoient convenus avec luy. Ils abandonnerent la Place à la fureur du Soldat, tout fut mis au pillage, la Garniſon paſſée au fil de l'épée, & toutes les maiſons & les Egliſes furent tellement raſées, que ce n'eſtoit plus que des monceaux de pierres & des poutres à demi bruſlées ſans autre apparence de Ville.

Enſuite Leudegiſile revint à ſon Camp, où il régala Mummol, l'Evêque de Gap & tous ceux à qui il avoit obligation de la priſe de Comminge; ce qui ne l'empeſcha pas en donnant avis au Roy de Bourgogne ſon Maiſtre de tout ce qui s'eſtoit paſſé, de luy demander ſes ordres touchant ceux qui s'étoient rendus à luy. Le Roy luy répondit, qu'il falloit au pluſtoſt ſe défaire de ces ſcélérats, qui tandis qu'ils ſeroient au monde, ne ceſſeroient de broüiller & de cabaler dans ſon Etat. Deux d'entre eux, l'un nommé Waddon, & l'autre Cariulfe plus défians que les autres, auſſi-toſt après la reddition de la Place, avoient pris congé de Leudegiſile, en luy laiſſant cependant comme en ôtage & pour aſſeûrance de la fidélité qu'ils vouloient garder au Roy de Bourgogne, chacun un de leurs fils. Cap. 39.

Mort de Mummol.

Si-toſt que Leudegiſile eut eu réponſe du Roy, il fit ſous main ſoulever quelques Soldats contre Mummol, qui après s'eſtre long-temps défendu en deſeſpéré dans une maiſon où il s'eſtoit jetté, fut tué de deux coups de lance au moment qu'il en ſortoit pour ſe faire paſſage au travers de ceux qui l'attaquoient. L'Evêque de Gap tâchant de gagner la Foreſt pour s'y cacher, fut pourſuivi par un Soldat qui luy coupa la teſte d'un coup de ſabre. Une choſe en tout cela paroiſt ſurprenante, que tous ces Seigneurs qui n'avoient, à en juger par leur conduite, ni conſcience ni honneur, fiſſent un ſi grand fond pour leur ſeûreté, ſur les ſermens qu'ils obligeoient leurs ennemis à faire ſur les Autels, eux qui les violoient à tout moment, & qui les voyoient violer ſans difficulté à tous leurs ſemblables.

Ces éxécutions rétablirent la tranquillité dans les Etats de Gontran. Il eſtoit retourné quelque temps auparavant à Châlons ſur Saone; mais avant qu'il partiſt de Paris, il fit deux choſes qui mortifiérent beaucoup Frédégonde. Premiérement il luy donna un Conſeil compoſé des principaux Seigneurs du Royaume, pour gouverner avec elle pendant la minorité de ſon fils. En ſecond lieu, il l'obligea a quitter Paris pour les meſmes raiſons, pour leſquelles il n'y voyoit pas volontiers autrefois Chilperic. Et ces raiſons eſtoient que Paris luy appartenoit en partie, & qu'il apprehendoit que Frédégonde ne s'acquiſt trop de crédit dans cette Capitale de l'Empire François. Elle ſe retira au

Vaudreüil, Maiſon Royale à quatre lieuës de Roüen vers l'embouchеûre de la riviére d'Eure dans la Seine. Elle y fut ſuivie des plus conſidérables Seigneurs de la Cour du feu Roy Chilperie: Ils l'y laiſſérent avec l'Evêque Melaine, qu'elle avoit fait élire par le peuple de Roüen à la place de Prétextat, & qui au retour de ce Prélat exilé fut obligé de luy rendre ſon Egliſe. Elle leur recommanda quand ils prirent congé d'elle, d'avoir grand ſoin du petit Prince Clotaire ſon fils, qui eut permiſſion de demeurer encore quelque temps à Paris: mais triſte & outrée de ce qu'on luy oſtoit ainſi une partie de l'autorité qu'elle prétendoit avoir toute entiére dans le Gouvernement de l'Etat, & ſoupçonnant la Reine d'Auſtraſie d'avoir fait ſuggérer ce deſſein au Roy de Bourgogne, elle réſolut de s'en venger.

Cap. 20.

Sa vengeance alloit ordinairement à la mort de ſes ennemis, ſur quoy elle n'avoit guéres coûtume de beaucoup délibérer: elle engagea un de ſes domeſtiques à ſe charger de celle de la Reine d'Auſtraſie; mais la conſpiration fut découverte.

Frédégonde accuſe Herulfe d'avoir fait mourir Chilperic.

Cap. 21.

Cependant Gontran eſtant à Châlons jugea à propos de faire recherche des Auteurs de la mort de Chilperic. Il preſſa Frédégonde de luy communiquer là-deſſus ce qu'elle pouvoit avoir de lumiéres. Elle luy accuſa le Duc Herulfe qui eſtoit Chambellan de Chilperic quand ce Prince fut tué. Soit que cette accuſation fuſt véritable, ſoit qu'elle ne le fuſt pas, il y avoit de la vengeance du coſté de Frédégonde.

Incontinent aprés la mort de Chilperic elle avoit prié ce Duc de demeurer dans ſon parti, & de ne la point abandonner; mais luy la croyant perduë, la quitta. Elle ſoûtint ſon accuſation, & ajoûta de plus que ce Duc avoit emporté avec luy en Touraine beaucoup d'argent appartenant à ſon Maiſtre. Le Duc n'entreprit point de ſe défendre, & ſe retira au plus viſte dans l'Egliſe de S. Martin de Tours, de laquelle il fut tiré par adreſſe, enſuite maſſacré & tous ſes biens confiſquez.

La conduite de ce Duc, le ſilence de Gregoire de Tours qui n'accuſe point Frédégonde de ce crime, quoiqu'il en raconte pluſieurs autres d'elle avec beaucoup de liberté, le grand intéreſt qu'elle avoit à la conſervation du Roy ſon mari, ſont des preuves qui me paroiſſent la diſculper ſuffiſamment contre le témoignage de l'Auteur dont j'ay parlé: cet Auteur n'écrivoit que deux cens ans apres, & c'eſt le premier qui raconte ſes intrigues & ſes amours avec Landri. Gontran ne la crut jamais coupable de ce parricide, quelque effort que fiſt Childebert pour le luy perſuader. Nous verrons un jour Clotaire II. fils de Frédégonde en charger à ſon tour Brunchaut mere de Childebert. C'étoient des récriminations continuelles de part & d'autre, & ces deux femmes eſtoient ſi décriées par leur ambition, que rien en cette matiére ne paroiſſoit incroyable aux peuples auſquels leurs ennemis vouloient les rendre odieuſes.

Geſta Regum Francor.

Si la guerre qui ſe faiſoit pendant ce temps-là au-delà de la Garonne contre Gondebaud avoit eu une autre iſſuë, Frédégonde eſtoit bien réſoluë de s'en ſervir pour ſecoüer le joug du Roy de Bourgogne, dont l'autorité qu'elle avoit eſté obligée de luy laiſſer prendre d'abord, la géſnoit beaucoup. La Princeſſe Rigunthe ſa fille qui eſtoit demeurée à Toulouſe, & qu'on ne parloit plus

plus de marier avec le Prince d'Eſpagne, luy fut un prétexte plauſible d'envoyer en ce païs-là un de ſes Confidens, qui ſous prétexte d'aller querir la Princeſſe pour la ramener auprès de ſa mere, fut chargé de parler ou de faire parler à Gondebaud, afin de l'attirer dans ſon parti, & l'engager par des propoſitions très-avantageuſes à ſe rendre auprès d'elle; mais il le trouva aſſiégé dans Comminge, & ſes affaires en très-mauvais état. Sa mort qui arriva peu de temps après, ne laiſſa nul lieu d'agir de ce coſté-là. Ainſi Frédégonde faute de prétextes & de moyens de remuer, fut obligée de ſe tenir en repos dans ſa retraite du Vaudreüil, & de tâcher de ſe maintenir dans l'eſprit du Roy de Bourgogne.

Un des moyens qu'elle employa pour gagner ce bon Prince, fut de le prier de vouloir bien tenir ſon fils ſur les fonts de Baptême. Il n'y avoit guéres alors de lien plus fort que celuy-là, & de plus capable d'attacher ſur tout un Roy auſſi religieux que Gontran, à la protection du petit Prince. On avoit d'abord propoſé de faire cette cérémonie le jour de Noël de l'année 584. & puis on la remit à Pâques: enfin elle fut remiſe encore vers la Feſte de ſaint Jean, & on convint qu'elle ſe feroit à Paris. Gregor. Turon. l. 8. c. 1. 2. 9.

Le Roy de Bourgogne s'y rendit, & il eut le plaiſir pendant ſon voyage de ſe voir reçû par tout avec la joye & l'applaudiſſement des peuples, principalement à Orleans, où il gagna tout le monde par ſes maniéres populaires & pleines de bonté. Pluſieurs Evêques & Seigneurs qui avoient ſuivi le parti de Gondebaud, prirent cette occaſion pour venir ſe jetter à ſes pieds, & luy demander leur grace; il l'accorda à la plûpart, & à quelques-uns à la priére de Gregoire de Tours, pour qui il avoit beaucoup de conſidération: mais en arrivant à Paris, il n'y trouva point le petit Prince. Apparemment Frédégonde & les Seigneurs qui eſtoient chargez de la tutelle, eurent quelque nouvelle raiſon de défiance, & d'appréhender que le Roy de Bourgogne ne vouluſt ſe ſaiſir de l'enfant: il s'en offença fort. „ Je voy bien, dit-il, pourquoy l'on „ me cache le fils de Frédégonde; on a peur que je ne connoiſſe qu'il n'eſt „ pas fils de mon frere Chilperic; mais de quelque Seigneur François: je dé„ clare donc que je ne le regarde point pour mon neveu, à moins qu'on ne „ m'en donne des peuves indubitables. Cap. 9.

Ces paroles rapportées à Frédégonde luy donnérent d'étrangers inquiétudes. Elle vint trouver le Roy, pour le prier de ne point ſe laiſſer aller à des ſoupçons ſi injurieux & ſi honteux pour elle, & l'aſſeûra qu'elle luy donneroit les plus ſages & les plus gens de bien du Royaume, pour caution de la fidélité qu'elle avoit toûjours euë pour ſon mari. „ Je les veux voir ces té„ moins, repartit le Roy, & avoir leur ſerment ſur ce que vous m'aſſeûrez, „ & de quoy voſtre conduite me donne tant de ſujet de douter. Elle le luy promit, & engagea trois Evêques & trois cens des plus irréprochables perſonnes du Royaume à jurer en préſence de ce Prince, qu'ils n'avoient jamais eu lieu de ſoupçonner d'elle ce que ſes ennemis luy imputoient pour la perdre. Le Roy s'en contenta, & agréa les raiſons ou les prétextes qu'on luy apporta de différer le Baptême qui ne ſe fit que ſix ans après. Mais il fit alors une autre recherche qui ne dut eſtre guere agréable à Frédégonde.

Depuis qu'il eſtoit à Paris, il avoit ſouvent parlé de la mort déſaſtreuſe de ſes deux neveux les Princes Mérovée & Clovis, dont il paroiſſoit fort touché, & on luy avoit ſouvent oüi dire, que ce ſeroit pour luy une grande conſolation de ſçavoir où l'on avoit enterré leurs corps, pour leur rendre au moins les honneurs dûs à leur naiſſance. Sur cela un Peſcheur de la riviére de Marne luy fut préſenté, & luy dit que pourvû qu'il fuſt ſeûr d'eſtre à couvert de la haine de Frédégonde, il apprendroit au Roy ce qu'il ſouhaitoit ſçavoir du corps du Prince Clovis. Le Roy luy promit & ſa protection & une bonne récompenſe. Il luy apprit donc que le corps de ce Prince avoit eſté d'abord enterré à Noiſy ſous la piſcine d'une Chapelle; mais que Frédégonde l'avoit fait déterrer & jetter dans la Marne; que le courant de l'eau l'avoit porté dans un filet qu'il avoit tendu pour prendre du poiſſon; qu'il l'avoit reconnu à ſa grande chevelure, & qu'il l'avoit enterré ſur le bord de la riviére en un endroit qu'il marqua.

L. 8. c. 10.

Gontran fait enterrer avec pompe les corps de Clovis & de Mérovée.

Ibid.

Le Roy ſous prétexte d'aller à la Chaſſe de ce coſté-là, arriva au lieu qu'on luy avoit déſigné, y trouva en effet le corps du Prince, & ce qui eſt ſurprenant, il eſtoit entier & ſans corruption, excepté qu'une partie de ſa chevelure ſur laquelle la teſte eſtoit appuyée, s'en eſtoit détachée, & le reſte des cheveux ne laiſſoit nul lieu de douter que ce ne fuſt le corps de ce Prince. Auſſi-toſt le Roy ordonna à l'Evêque de Paris qu'on préparaſt de magnifiques funérailles, & tout le Clergé avec les cérémonies ordinaires, & avec une très-grande affluence de peuple, tranſporta le corps à l'Egliſe de S. Vincent*. L'Evêque de Chartres fut chargé de faire venir auſſi de Champagne le corps du Prince Mérovée qu'on enterra avec la meſme pompe à coſté de ſon frere.

* Aujourd'huy Saint Germain des Prez.

Il aſſemble le ſecond Concile de Maſcon.

Cap. 12.

Gontran retourna peu de temps après à Châlons, & donna de-là ſes ordres pour aſſembler le ſecond Concile de Maſcon, & y faire condamner quelques-uns des Evêques qui avoient favoriſé le parti de Gondebaud, & entre autres Théodore Evêque de Marſeille, qui l'avoit reçû chez luy à ſon débarquement, & luy avoit donné des chevaux pour le conduire à Avignon, où le Duc Mummol le Chef principal des conjurez l'attendoit.

Cet Evêque, ſelon Gregoire de Tours, eſtoit un Saint, juſqu'à faire des miracles. Il s'eſtoit trouvé fort meſlé dans les différens du Roy de Bourgogne & du Roy d'Auſtraſie touchant la Ville de Marſeille; mais toûjoua en faveur du ſecond, qui eſtoit ſon Maiſtre, & à cauſe de cela il avoit eſté fort perſécuté par les Gouverneurs ou Ducs qui demeuroient dans la Place de la part du Roy de Bourgogne: Car il paroiſt que dans ce partage de la Ville, le Roy de Bourgogne avoit le droit d'y nommer le Gouverneur, & le Roy d'Auſtraſie celuy d'y nommer l'Evêque.

On eſtoit convenu avec le Roy d'Auſtraſie qu'il envoyeroit les Evêques de ſon Royaume à ce Concile. Nul d'eux cependant n'y paroiſſoit. C'eſt ce qui obligea le Roy de Bourgogne d'envoyer à Coblentz où le Roy d'Auſtraſie demeuroit alors, pour s'informer des cauſes de ce retardement, & pour découvrir s'il n'y avoit point quelques eſprits broüillons auprès de luy qui tâchaſſent de ſémer la diſcorde entre les deux Cours.

L'En-

Digitized by Google

L'Envoyé de Gontran nommé Felix ayant préſenté la Lettre de ſon Maiſtre, & expoſé le ſujet de ſon voyage, le Roy fut quelque temps ſans dire mot, & puis ayant tiré à part l'Envoyé, il luy dit que ſon intention eſtoit de vivre en bonne intelligence avec le Roy de Bourgogne ſon oncle, qu'il regardoit comme ſon pere; mais auſſi qu'il le prioit de ne rien faire de ſon coſté qui deuſt l'obliger à rompre avec luy; que l'Evêque de Marſeille eſtoit ſon Sujet & un homme fort attaché à luy, pour qui il avoit beaucoup de conſidération; qu'on le tenoit priſonnier à la Cour de Bourgogne, & qu'on ſe diſpoſoit à le faire juger par un Concile; qu'il ne pouvoit pas luy refuſer ſa protection, & que ſi on le maltraitoit, il ne pourroit s'empeſcher de prendre hautement ſa défenſe.

L'Envoyé après l'avoir encore entretenu ſur quelques autres affaires dont il eſtoit chargé, prit congé de luy & s'en retourna à Maſcon, où le Concile ſe tint, ſans que les Evêques d'Auſtraſie s'y rendiſſent: car excepté un ou deux dont on pourroit douter, un Député de l'Evêque d'Avignon, & Théodore de Marſeille, qu'on y conduiſit de la Cour de Bourgogne, on n'en voit dans les ſouſcriptions aucun qui fuſt du Domaine de Childebert.

On n'y parla point de faire le procès à cet Evêque, qui fut mis en liberté, & y eut ſa place avec les autres: mais Urſicin Evêque de Cahors, qui fut accuſé & convaincu d'avoir reçû Gondebaud dans ſa Ville, fut excommunié & condamné à une pénitence de trois ans, pendant leſquels il eut défenſe de ſe faire raſer la barbe & couper les cheveux, de boire du vin & de manger de la viande, d'ordonner des Clercs, de donner les Eulogies, qui eſtoient une eſpéce de pain-benit, de benir le ſaint Crême, de conſacrer les Egliſes, & de célébrer la Meſſe; & c'eſtoit particuliérement en ce dernier point que conſiſtoit ſon excommunication: car il eut ordre non ſeulement de demeurer dans ſon Diocéſe, mais encore d'y faire ſes fonctions ordinaires, excepté dans les points marquez, & meſme il ſouſcrivit en ſon rang à ce Concile; ce qui paroiſt fort extraordinaire.

Quatre autres Evêques furent encore déférez au Concile; Fauſtinien Evêque d'Acqs, Bertrand Evêque de Bourdeaux, Pallade Evêque de Xaintes, & un autre nommé Oreſius, dont le Siége n'eſt point marqué; mais que je crois eſtre le meſme qu'Oreſte de Bazas, dont on voit la ſouſcription avec celles des autres Evêques de ce Concile. Fauſtinien avoit eſté pourvû de l'Evêché d'Acqs par Gondebaud, & ſacré par l'Evêque de Bourdeaux, par celuy de Xaintes, & par celuy de Bazas; il fut dépoſé, & Nicete qui avoit eſté nommé par Chilperic fort peu avant ſa mort, fut mis à ſa place. On fit cependant la grace à Fauſtinien de le regarder comme Evêque, & il ſouſcrivit au Concile après tous les autres avec deux Prélats qui n'avoient point de Siége: Bertrand de Bourdeaux, Pallade de Xaintes, & Oreſte de Bazas furent condamnez à luy fournir pour ſon entretien durant ſa vie une penſion de cent écus d'or, qu'ils devoient luy payer tous les ans chacun à leur tour. C'eſt là tout ce qui ſe traita dans le Concile par rapport aux affaires d'Etat: car on y fit pluſieurs autres Reglemens, & il y a peu de Conciles des Gaules dont les Canons nous faſſent connoiſtre tant d'uſages & de pratiques de l'Egliſe de ce temps-là.

Cap. 20. La douceur dont on uſa dans le Concile à l'égard des Evêques coupables d'intelligence avec Gondebaud, fut en partie l'effet d'une dangereuſe maladie où le Roy de Bourgogne tomba vers ce temps-là; & cette maladie, ſelon Gregoire de Tours, eſtoit la punition du deſſein qu'il avoit conçû d'envoyer pluſieurs de ces Prélats en exil. Il y avoit alors des Saints parmi les Evêques de France; mais il s'en falloit beaucoup qu'ils ne le fuſſent tous: & la ſainteté de leur caractére pluſtoſt que celle de leurs perſonnes, fut preſque toûjours à ce bon Prince une raiſon de les ménager, meſme dans leurs plus grandes fautes. Tout ceci ſe paſſa vers la fin de l'année 585. La ſuivante vit une rude guerre s'allumer entre la France & l'Eſpagne; en voici le ſujet.

Tom. I. Conc. Gall.

An. 585.

Guerre entre la France & l'Eſpagne.

Le Prince Hermenigilde, comme j'ay déja dit, avoit eſté pris après ſa défaite & mis en priſon; quelque temps après on luy fendit la teſte d'un coup de hache par l'ordre de ſon pere, pour n'avoir pas voulu recevoir le jour de Pâques de cette meſme année, la Communion de la main d'un Evêque Arien; & il avoit ainſi expié par un glorieux martyre le crime de ſa révolte. La Princeſſe Ingunde avec ſon fils tout jeune nommé Athanagilde, avoit eſté miſe d'abord entre les mains des Généraux de l'Empereur en Eſpagne, ou pour ſa propre ſeûreté, ou comme un ôtage de la fidélité & de l'attachement d'Hermenigilde à leur parti, & elle y eſtoit demeurée après la mort de ſon mari.

Le Roy de Bourgogne qui dès le commencement de ces troubles d'Eſpagne, avoit eſté ſollicité de prendre la protection d'Hermenigilde, n'avoit oſé le faire, par la crainte de Chilperic que Leuvigilde ſçût toûjours maintenir dans ſes intéreſts: mais le voyant mort, & ayant fait une alliance étroite avec ſon neveu le Roy d'Auſtraſie, il reprit aiſément le deſſein de cette guerre. Ce fut à la ſollicitation de la Reine d'Auſtraſie, qui vouloit venger la mort de ſon gendre, & les mauvais traitemens dont on avoit uſé à l'égard de la Princeſſe Ingunde ſa fille; vengeance qu'elle n'avoit pû encore prendre juſqu'alors, n'eſtant pas maiſtreſſe des affaires; mais elle le devint cette année-là par la mort de Vendelin, qui eſtoit comme le premier Miniſtre de Childebert. Elle s'empara alors de l'eſprit de ce jeune Prince, & luy perſuada de caſſer le Conſeil, qui avoit eu l'adminiſtration de l'Etat durant ſa minorité, luy diſant qu'eſtant âgé de quinze ans, & qu'ayant beaucoup d'eſprit & de ſageſſe, il pouvoit déſormais, aidé des lumiéres d'une mere qui le cheriſſoit, gouverner ſeul ſon Etat.

Cap. 22.

Les Auſtraſiens extrémement éloignez des Frontiéres d'Eſpagne, ne pouvoient pas aiſément par eux-meſmes y faire la guerre, & d'ailleurs ils eſtoient preſſez par l'Empereur Maurice de la porter en Italie contre les Lombards. Ces deux guerres furent pendant long-temps les principales ou preſque les uniques affaires importantes de l'Empire François. Celle d'Eſpagne continua pendant pluſieurs années. Celle d'Italie ſe fit à diverſes repriſes. Je vais raconter ce qui regarde la premiere, & je dirai enſuite les divers événemens de l'autre.

Cap. 28.

Le Roy de Bourgogne ſe chargea donc de la guerre d'Eſpagne, où il ne fut aidé par celuy d'Auſtraſie, que de quelques Troupes d'Auvergne. Le Roy des Gots en eſtant averti, ſongea à ſe mettre en état de la ſoûtenir ou à l'éviter. Il ſçavoit que Frédégonde eſtoit toûjours dans les meſmes diſpoſitions à l'égard

l'égard de la Reine d'Auſtraſie, & qu'il la trouveroit toute prête à le ſervir contre cette ennemie. Il entretenoit intelligence avec Amelius Evêque de Bigorre & avec une Dame de qualité nommée Leuba belle-mere du Duc Bladaſte, un de ceux qui avoient ſoûtenu le ſiége de Comminge avec Gondebaud, & qui avoit obtenu depuis peu ſa grace du Roy de Bourgogne par le crédit de l'Evêque de Tours. Il ſe ſervit de ces deux perſonnes pour faire paſſer ſes Envoyez juſqu'à la Cour de Frédégonde.

Leurs Inſtructions ſe réduiſoient à deux articles; le premier à engager cette Princeſſe à ſe défaire au pluſtoſt du Roy d'Auſtraſie & de la Reine Brunehaut ſa mere; le ſecond, à luy perſuader de faire tous ſes efforts pour porter le Roy de Bourgogne à la Paix. Ils l'aſſeûrérent que l'argent ne luy manqueroit point, & que le Roy leur Maiſtre luy en fourniroit autant qu'il en ſeroit néceſſaire. *Ibid.*

Le premier expédient eſtoit le plus court & le plus conforme au génie de Frédégonde: elle avoit toûjours des gens propres à l'éxécution de ces horribles deſſeins; mais les deux qu'elle choiſit pour celuy-ci, furent ſurpris comme ils eſtoient déja en chemin; & arreſtez à l'occaſion d'une Lettre du Roy d'Eſpagne, qui fut interceptée & portée au Roy de Bourgogne: & ce Prince au Printemps de l'an 585. fit marcher ſes Troupes vers les Terres d'Eſpagne. Cap. 29. An. 585.

Elles eſtoient ſi nombreuſes, qu'il ne ſe promettoit pas moins que d'enlever tout le Languedoc aux Gots dans cette premiére expédition. Il y fit entrer trois Corps d'Armée par trois différens endroits. Les Troupes des Provinces ſituées ſur les bords de la Seine, de la Saone & du Rhône avec toutes les autres du Royaume de Bourgogne, marcherent le long de ces deux derniéres riviéres, & s'avancerent en ravageant tout le païs juſqu'à Niſmes. Celles du Berri, de la Xaintonge & de l'Angoumois en firent autant à l'autre bout de la Province juſqu'à Carcaſſonne, qui leur ouvrit ſes portes: mais les habitans qui avoient eſpéré par cette reddition volontaire, éviter le pillage de leur Ville, voyant qu'on les traitoit comme des gens pris par force, coururent aux armes, donnerent ſur les Soldats, qui ne penſoient qu'à piller, les chaſſerent, tuerent le Général nommé Terentiole, qui avoit eſté quelque temps auparavant Comte de Limoge, & luy couperent la teſte, qu'ils porterent en triomphe ſur leurs murailles. *Les ſuites en ſont fâcheuſes pour Gontran.* Gregor. Turon. l. 8. c. 30.

Nicete Duc d'Auvergne, qui avec ſon Armée avoit pris ſa route par le Roüergue, & avoit ordre de faire des Siéges tandis que les deux autres Armées feroient le ravage, inveſtit diverſes Places, mais en vain; car il les trouva toutes en bon état, bien fortifiées & bien munies. Il ne put prendre qu'un ſeul Fort qui capitula, & qui fut pillé contre les articles de la Capitulation.

Après cela il fallut penſer à ſe retirer avant la my-Aouſt, le païs entiérement déſolé ne pouvant fournir des vivres pour la ſubſiſtance des Armées. Ce fut alors que les Gots, qui n'ayant pas encore aſſez de monde pour tenir la Campagne, s'eſtoient renfermez dans leurs Villes, en ſortirent pour harceler les François durant leur retraite: Ils avoient des partis & des embuſcades par tout. Ceux meſme des quartiers de Toulouſe, Ville qui eſtoit de la dépendan-

ce

ce de Clotaire fils de Frédégonde, irritez de ce qu'on les avoit pillez en paſſant auſſi-bien que les ennemis, donnerent auſſi ſur les Bourguignons ; de ſorte que cette ſeule retraite coûta plus de cinq mille hommes au Roy de Bourgogne.

Les François n'avoient pas eſté plus heureux ſur la Mer que ſur la Terre. Tandis qu'ils entroient en Languedoc avec leurs trois Armées, ils avoient envoyé des Vaiſſeaux ſur les Coſtes du Royaume de Galice, duquel Leuvigilde s'eſtoit rendu maiſtre depuis un an après avoir ſubjugué les Suéves qui y avoient regné juſqu'alors. Cette Flote fut ſurpriſe par celle de ce Prince, preſque tous les Vaiſſeaux furent pris, & tout ce qui eſtoit deſſus paſſé au fil de l'épée : peu de Soldats & de Matelots ſe ſauverent dans des Chaloupes, & gagnerent avec peine les Coſtes de France pour y venir annoncer ce nouveau malheur. Les Armées eſtant rentrées ſur les Terres de France, ils y continuerent leur pillage comme dans le païs ennemi. Ce n'eſtoit par tout que meurtres, que brigandages, qu'incendies. Les Egliſes furent pillées comme les maiſons particuliéres. En un mot, les excès furent ſi horribles, que Gontran indigné & du mauvais ſuccès de l'entrepriſe & de la licence des Soldats, réſolut de faire faire le procès aux Généraux meſmes, qui ſe refugierent à Autun dans l'Egliſe de S. Symphorien.

Le Roy y vint pour la Feſte de ce Saint, qui ſe célébroit le 22. d'Aouſt. Il y nomma quatre Evêques pour Commiſſaires, & quelques Seigneurs des plus ſages de ſa Cour, pour faire rendre compte aux Généraux de leur con-
Ibid. duite. Ils eſtoient ſortis de leur aſile, ſur la ſommation qu'on leur en avoit fait de la part du Roy ; mais à condition qu'on les entendroit, & qu'ils auroient la liberté entiére de parler pour ſe juſtifier.

Le Roy quand ils parurent devant luy, leur fit de grands reproches ſur tous les déſordres que les Troupes avoient commis, mais principalement ſur les incendies & le pillage des Egliſes, ſur la maniére indigne dont on avoit traité les Reliques des ſaints Martyrs en quelques endroits pour emporter l'or, l'argent & les pierres précieuſes de leurs Chaſſes, ſur les mauvais traitemens qu'on avoit faits aux Prêtres & aux autres Eccléſiaſtiques : „ Faut-il s'eſtonner, ajoûta-t-
„ il, ſi nos guerres ont des ſuccès malheureux ; elles ſont plus contre Dieu
„ que contre les ennemis de l'Etat. Nous brûlons les Egliſes que nos An-
„ ceſtres ont baſties, nous trempons nos mains dans le ſang des Miniſtres de
„ l'Autel, pour leſquels ils avoient tant de reſpect & de vénération. Je ſuis
„ reſponſable à Dieu de tous ces déſordres, & pour en détourner le chaſti-
„ ment de deſſus ma teſte, aſſeûrément je n'épargneray pas les voſtres.

Après ce diſcours, celuy des Généraux qui eſtoit chargé de répondre pour tous les autres, ayant eu permiſſion de parler, commença par loüer les ſenti-
Ibid. mens de piété que le Roy faiſoit paroiſtre, ſon zéle pour la conſervation des Egliſes & des perſonnes conſacrées à Dieu ; ſa compaſſion & ſa libéralité envers les pauvres ; ſa juſte indignation à l'occaſion des déſordres commis dans la derniére Campagne ; mais il montra en meſme temps que ce n'eſtoit point la faute des Généraux ; que depuis long-temps il n'y avoit nulle diſcipline dans les Armées ; que le Soldat eſtoit en poſſeſſion de mépriſer les ordres des Ducs & des Com-

Comtes qui défendoient le pillage dans les marches; que ſi un Seigneur * commandant ſes Vaſſaux ſe mettoit en devoir de les contenir, il n'eſtoit pas en ſeûreté de ſa vie; que ſi l'on entreprenoit de faire quelques exemples de ſévérité, auſſi-toſt on voyoit des ſéditions dans le Camp; & qu'enfin ce qui empeſchoit que les Généraux ne fuſſent maiſtres de leurs Troupes à cet égard, & en état de ſe faire craindre, c'eſtoit qu'on ne craignoit pas le Roy luy-meſme, & que les peuples abuſoient de ſa trop grande bonté. * Senior.

Il y avoit de la vérité dans cette défenſe; car la vigueur manquoit aſſeûrément au Gouvernement de Gontran. Ce que nous avons vû juſqu'à préſent de la conduite des grands Seigneurs de cet Etat, le montre autant que la licence des Soldats. L'iſſuë de ce jugement en fut encore une marque. Quelque colére & quelque ſévérité que ce Prince euſt affecté de faire paroiſtre en le commençant, tout aboutit à des ordres généraux de tenir la main à l'éxécution des Ordonnances qu'il avoit faites pour la diſcipline des Troupes, & à déclarer que dans la ſuite il ne pardonneroit ni aux Chefs ni aux particuliers. Mais une autre raiſon l'obligea encore à uſer en cette occaſion de ménagement envers ces Seigneurs; ce fut la nouvelle qui luy vint, comme il eſtoit actuellement au Conſeil à déliberer ſur cette affaire, que les Gots avoient fait une irruption ſur ſes Terres. *Ibid.*

Le Prince Recarede ſe rend maiſtre de pluſieurs places.

* Gregoire de Tours parle à diverſes repriſes de quelques Ambaſſades que Leuvigilde Roy d'Eſpagne envoya vers ce temps-là en France, & qui furent ſans effet, ſoit que ce Prince, qui eſtoit un des plus habiles hommes de ſon temps, vouluſt ſincérement la paix, ſoit qu'il en fiſt ſemblant, pour amuſer les François, afin de les ſurprendre; & il les ſurprit en effet. Car après qu'ils ſe furent retirez du Languedoc ſans y avoir fait aucun progrès, & tandis que le Roy de Bourgogne, ne ſongeant à rien moins, tenoit à Autun l'Aſſemblée dont je viens de parler, le Prince Recarede fils du Roy d'Eſpagne paſſa les Pyrenées avec une Armée, ſe rendit maiſtre de diverſes Places, partie par compoſition, partie par force, & entre autres d'une qui portoit alors le nom de *Teſte de Belier*. Il ravagea tout aux environs de Toulouſe, vint enſuite mettre le Siége devant Ugerne, Place très-forte ſur le bord du Rhône (quelques-uns croyent que c'eſt Beaucaire) & il l'emporta après une vigoureuſe attaque. * L. 8. c. 35. 38. & 45. Joan. Biclar. in Chronic. Gregor. Turon. c. 30. Iſid. Hiſp. in Chron.

Il ſuccede à ſon pere, & abjure l'Arianiſme.

Ce furent ces fâcheuſes nouvelles que le Roy de Bourgogne reçut à Autun au mois d'Aouſt de l'année 585. Sur cela il fit partir promptement le Duc Leudegiſile, celuy qui avoit pris Gondebaud & la Ville de Comminge, & luy donna le commandement des Troupes dans tout le Territoire d'Arles à la place du Duc Aigilane qui y avoit commandé pendant l'expédition du Languedoc. Le Duc Nicéte Gouverneur d'Auvergne fit auſſi avancer de ce coſté-là les Troupes qu'il avoit ſous ſes ordres. Leur préſence raſſeûra les peuples, & arreſta les courſes des Gots Eſpagnols. Le Prince Recarede ſe retira à Niſmes, & de-là repaſſa en Eſpagne, où peu de temps après il monta ſur le Trône, le Roy Leuvigilde ſon pere eſtant mort cette meſme année-là. An. 585.

Recarede, Prince auſſi ſage, auſſi brave & auſſi heureux que ſon pere, ſe mit en état de ſoûtenir la guerre de France avec autant de ſuccès qu'il l'avoit commencée, au cas qu'il ne puſt pas faire la paix avec honneur. Il ſouhaitoit

la conclure pour éxécuter avec moins d'inquiétude le deſſein qu'il avoit formé dès le vivant de ſon prédéceſſeur, de ſe faire Catholique, & d'engager toute ſa Nation à renoncer à l'Arianiſme. Il envoya des Ambaſſadeurs en France ſur ce ſujet peu de temps après la mort de ſon pere; mais on ne put convenir de rien; ce qui l'obligea de venir à Narbonne au mois de Decembre; & de faire encore des courſes ſur les Terres de France, après quoy il s'en retourna en Eſpagne, où il abjura publiquement l'héréſie Arienne avec l'applaudiſſement de ſes Sujets, qui ſuivirent preſque tous ſon exemple.

Gregor. Turon. l. 8. c. 38.

Concil. Tolet. 3.

Cependant Frédégonde entretenoit toûjours de ſecretes correſpondances avec luy, au moins l'en ſoupçonnoit-on fort à la Cour de Bourgogne. On arreſta meſme quelque temps après Pallade, cet Evêque de Xaintes, accuſé au Concile de Maſcon d'avoir favoriſé Gondebaud, & qu'on diſoit avoir reçû chez luy & fait paſſer à la Cour de Frédégonde quelques perſonnes envoyées de la part du Roy d'Eſpagne pour traiter avec elle. Néanmoins ſoit qu'il fuſt coupable ou qu'il ne le fuſt pas, il ne put eſtre convaincu par celuy qui l'accuſoit. Mais un aſſaſſin envoyé par Frédégonde, qui fut ſurpris dans la Chapelle du Roy de Bourgogne, lorſque ce Prince y entroit pour entendre Matines, fit connoiſtre les mauvais deſſeins de cette méchante femme, & ne laiſſa nul lieu de douter qu'elle n'euſt encore alors des intelligences avec les ennemis.

Gregor. Turon. c. 43.

Quoique la guerre duraſt entre la France & l'Eſpagne, les négociations pour la Paix ne laiſſoient pas de continuer, & il y eut preſque toûjours pendant ce temps-là des Ambaſſadeurs d'Eſpagne à la Cour de France, qui ſe ſuccédoient les uns aux autres, pour faire de nouvelles propoſitions, mais toûjours en vain. La ſource de la guerre & le prétexte de s'y opiniâtrer eſtoient les mauvais traitemens qu'on avoit fait en Eſpagne à la Princeſſe Ingunde, & la mort du Prince Hermenigilde ſon mari. Mais il paroiſt que la véritable cauſe eſtoit l'envie que le Roy de Bourgogne avoit de chaſſer les Viſigots hors des Gaules, & de donner à la France les Pyrenées pour limites.

Didier entre en Languedoc avec une armée.

Gregor. Turon. l. 8. c. 30.

Dans cette veuë dès le commencement de la Campagne, il fit entrer en Languedoc le Général Didier, fameux Capitaine dont j'ay déja parlé diverſes fois, qui après avoir commandé pluſieurs Armées ſous le régne de Chilperic avoit embraſſé le parti de Gondebaud, eſtoit enſuite rentré des premiers dans ſon devoir, & commandoit alors pour le Roy de Bourgogne dans le païs d'Albi. Cette Ville avoit eſté de tout temps du Domaine des Rois d'Auſtraſie, & Gontran voulut bien la ceder de nouveau cette année à ſon neveu Childebert. Didier ne s'y crut pas en ſeûreté; il ſçavoit qu'il eſtoit haï de ce Prince & des Auſtraſiens, dont il avoit autrefois défait l'Armée du temps du feu Roy Sigebert dans ce meſme païs-là. Il paſſa avec toute ſa famille & tout ce qu'il put emporter de ſes biens, dans le Territoire de Toulouſe, & ce fut comme pour le dédommager, que le Roy de Bourgogne l'honora du commandement de l'Armée de Languedoc, luy donnant pour Lieutenent le Comte Auſtrovalde.

An. 587.

Il defait les Gots, & il eſt tué.

Ibid.

Didier s'avança vers Carcaſſonne, d'où les Gots ſortirent pour le combattre. Il les attaqua & les défit; mais dans la chaleur de la pourſuite, s'eſtant trop écarté avec un aſſez petit nombre de Cavaliers des mieux montez, que le reſte de

de la Cavalerie n'avoit pû ſuivre; il fut enveloppé par un Corps de Troupes qui s'eſtoient ralliées, & tué ſur la place avec preſque tous ſes gens. Joan. Biclar. in Chronic.

Le Roy d'Eſpagne qui ſoûtenoit bien cette guerre, mais qui la ſoûtenoit ſur ſes Terres, ſans pouvoir en eſpérer aucun avantage conſidérable, continuoit de demander toûjours la paix, qu'on luy refuſoit auſſi toûjours. Il s'aviſa de faire une nouvelle tentative, & réſolut de traiter non ſeulement avec le Roy de Bourgogne, mais encore avec celuy d'Auſtraſie. L. 9. c. 1. An. 587.

Une des choſes qui marque le plus la prudence & la modération de ce Prince, eſt l'union qu'il avoit avec la Reine Goſwinde ſa belle-mere. Elle eſtoit Arienne, & par deſſus tout cela infiniment impérieuſe. Cependant il la conſidéra toûjours beaucoup, & la traitoit comme ſa propre mere. Ce fut par ſon Conſeil qu'il envoya des Ambaſſadeurs en Auſtraſie. Goſwinde eſtoit mere de la Reine Brunehaut, mais fort broüillée avec elle, à cauſe d'Ingunde & d'Hermenigilde dont elle avoit cauſé la perte. Gregor. Turon. l. 8. c. 28.

La mort d'Ingunde qui mourut en Afrique dans le temps qu'on l'envoyoit à Conſtantinople par l'ordre de l'Empereur Maurice, avoit encore aigri les eſprits; cependant Goſwinde faiſant les premiéres démarches pour la réconciliation auprès de ſa fille, il y eut lieu d'eſpérer qu'elle ſe pourroit faire, & l'on ne fut pas trompé.

On fit donc partir des Ambaſſadeurs pour les deux Cours. Ceux qui eſtoient deſtinez pour la Cour de Bourgogne eurent ordre de Gontran d'aller à Maſcon, & de luy envoyer de là les nouvelles propoſitions qu'ils avoient a luy faire. Ils le firent; mais toute la réponſe fut, qu'ils n'avoient qu'à retourner en Eſpagne, & qu'on ne les écouteroit pas davantage. Cette conduite irrita furieuſement le Roy d'Eſpagne, & les deux Rois s'animerent tellement l'un contre l'autre, que quelque reſte de commerce qui eſtoit encore entre le Languedoc & les Etats de Gontran fut entierement défendu de part & d'autre. L. 9. c. 1.

La négociation des autres Ambaſſadeurs réüſſit mieux à la Cour d'Auſtraſie. Ils firent entendre d'abord que le Roy leur Maiſtre les envoyoit pour le diſculper de la mort de la Princeſſe Ingunde, à laquelle il n'avoit eu nulle part, non plus qu'en tout ce qui avoit précédé ou ſuivi ſon enlevement d'Eſpagne; qu'ils eſtoient chargez d'en faire ſerment en ſon nom, & d'en donner telle autre preuve qu'il plairoit au Roy d'Auſtraſie; & ils accompagnerent leur compliment du préſent d'une groſſe ſomme d'or.

Recarede fait la paix avec le Roy d'Auſtraſie.

Le Roy d'Auſtraſie & la Reine ſa mere témoignerent aux Ambaſſadeurs, qu'ils eſtoient ſatisfaits de la proteſtation qu'ils leur faiſoient de la part du Roy leur Maiſtre; qu'ils vouloient oublier tout le paſſé, & vivre déſormais avec luy comme avec leur ami & leur allié. Ce qui facilita cette paix, & ce qui fit meſme que le Roy de Bourgogne n'en ſçut pas ſi mauvais gré à ſon neveu, fut la guerre que les Auſtraſiens faiſoient alors en Italie, dont je parleray bientoſt, où ils eurent beſoin de toutes leurs Troupes.

Il luy demande ſa ſœur Clodoſinde en mariage.

Les Ambaſſadeurs voyant un ſi heureux ſuccès de leur négociation, crurent pouvoir faire encore une autre propoſition, ſelon l'ordre qu'ils en avoient, au cas qu'ils viſſent quelque apparence à la faire recevoir. Ils ajoûterent donc que le Roy d'Eſpagne leur avoit ordonné de demander pour luy en mariage la Prin-

Princeſſe Clodoſinde ſœur du Roy ; que leur Maiſtre eſtoit maintenant Catholique, & qu'il n'y avoit plus lieu de craindre les diviſions & les déſordres que la diverſité de Religion avoit cauſez juſqu'alors entre les Princes d'Eſpagne & les Princeſſes Françoiſes leurs épouſes ; que leur Maiſtre ſouhaitoit avec paſſion leur alliance, & que ce ſeroit le gage d'une parfaite réconciliation entre les deux Familles & les deux Etats.

Le Roy répondit, qu'il n'avoit de ſon côté aucune répugnance à ſatisfaire le Roy d'Eſpagne ſur cet article, & que dès maintenant il y conſentoit ; mais qu'il ne pouvoit rien conclure ſans la participation de ſon oncle le Roy de Bourgogne à qui il avoit de très-grandes obligations, avec qui il eſtoit convenu de luy faire part de toutes les affaires importantes de ſon Etat, & qu'il traiteroit au pluſtoſt de celle-là avec luy, pour en rendre compte au Roy d'Eſpagne. Les Ambaſſadeurs ayant reçû cette réponſe & des préſens du Roy & de la Reine-Mere, retournerent en Eſpagne. En effet le Roy d'Auſtraſie peu de temps après fit propoſer ce mariage au Roy de Bourgogne, & en fit un des articles d'une négociation importante, que la Reine Brunehaut avoit commencée l'année d'auparavant en perſonne avec ce Prince. En voici l'occaſion & le ſujet.

Le Roy de Bourgogne après la mort de ſes trois freres, dont l'aîné n'avoit point laiſſé de fils, & les deux autres n'en avoient laiſſé que chacun un en bas âge, fut toûjours conſidéré en quelque façon comme le Monarque univerſel de l'Empire François, ou du moins comme le tuteur des deux jeunes Princes. Ce qui n'empeſchoit pas toutefois les Seigneurs d'Auſtraſie, de maintenir dans l'obéïſſance de Childebert la plus grande partie des Villes qui avoient obéï à Sigebert ſon pere. Les Seigneurs du Royaume de Soiſſons & du reſte du païs où Chilperic avoit régné, en faiſoient autant en faveur de ſon fils le petit Prince Clotaire. Mais on avoit de grands égards, ou du moins on faiſoit toûjours ſemblant d'en avoir beaucoup pour les volontez de Gontran, & s'il arrivoit qu'il ſe trouvaſt choqué de quelque choſe, on avoit grand ſoin de l'appaiſer.

Gregor. Turon. l. 7. c. 13.

Les Auſtraſiens qui en avoient ſouvent mal uſé à ſon égard du vivant de Chilperic, s'appliquerent plus que jamais à le gagner, quand ils virent après la mort de ce Roy, qu'il prenoit la protection de Frédégonde & de ſon fils Clotaire, appréhendant qu'il ne fiſt ce petit Prince ſon héritier au préjudice de Childebert. Gontran par cette habile démarche, à laquelle il ſe détermina malgré l'averſion qu'il avoit pour Frédégonde, tint toûjours en reſpect les deux jeunes Princes & leurs meres, & il continua dans la ſuite d'uſer de cette politique, malgré les nouveaux & les grands ſujets de haine que luy donna Frédégonde, par les mauvais deſſeins qu'elle forma pluſieurs fois contre ſa perſonne. On voyoit bien néanmoins que ſon inclination eſtoit pour Childebert, dont les belles qualitez & la reconnoiſſance le charmoient.

On avoit marié ce jeune Prince de très-bonne heure, & il paroiſt par toute la ſuite de l'Hiſtoire que c'eſtoit la coûtume d'en uſer ainſi alors dans la Famille Royale. De ſorte qu'à dix-ſept ans il avoit déja deux fils ; l'un qu'on nomma Théodebert, & l'autre Thiery. Gontran en eut une joye extrême ; il envoya à cette occaſion des Ambaſſadeurs & des préſens à Childebert, & dit publique-

Gregor. Turon. l. 8. c. 37.

ment

ment que ces enfans eſtoient des dons de Dieu, qui vouloit perpétuer la lignée de Clovis. La Reine Brunehaut prit cette agréable conjoncture pour propoſer le Traité dont je parle.

Traité d'Andelau entre Gontran & Childebert.

Il fut fait principalement pour aſſeûrer la ſucceſſion de Gontran à Childebert, & pour oſter tous les ſujets de broüilleries que la mort précipitée de Chilperic avoit cauſez, moins pour le partage de la ſucceſſion de ce Prince, que pour celle de ſes deux autres freres morts avant luy. Chacun en avoit enlevé de ſon coſté ce qu'il avoit pû, & s'en eſtoit mis en poſſeſſion, ſelon qu'il eſtoit plus ou moins fort en divers endroits de la France. Ce qui fut réglé par ce Traité peut ſe réduire à dix ou onze articles.

On convint I. que Gontran demeureroit en poſſeſſion de la partie de la Ville & du Territoire de Paris, que Sigebert Roy d'Auſtraſie avoit poſſédez après la mort du Roy Caribert; que Chaſteaudun & Vendoſme luy reſteroient avec la partie du païs d'Etampes & du païs Chartrain que Sigebert avoit auſſi poſſedez, & qu'on ne luy diſputeroit rien de tout ce qu'il avoit eu de la ſucceſſion de Caribert du vivant du feu Roy Sigebert. L. 9. c. 20.

II. Que Childebert ſeroit mis ou demeureroit en poſſeſſion de Meaux, de Tours, de Poitiers, d'Avranches, d'Aire, de Conſerans, de Bayonne, d'Albi, & de deux portions de Senlis.

III. Que celuy de ces deux Princes qui moureroit ſans enfans maſles, ſeroit l'autre l'héritier unique de ſon Etat.

IV. Que Childebert venant à ſurvivre à ſon oncle Gontran, la Princeſſe Clotilde ſa couſine & fille de Gontran, joüiroit paiſiblement de tous les biens que ſon pere luy avoit donnez, & qu'il pourroit encore luy donner dans la ſuite; qu'elle auroit liberté entiére d'en diſpoſer comme elle le jugeroit à propos, ſans que les donations qu'elle en feroit, puſſent eſtre ni caſſées ni revoquées; qu'il la protégeroit & prendroit en main ſes intéreſts.

V. Qu'en cas que Childebert mouruſt le premier, Gontran regarderoit Théodebert & Thiery, & les autres enfans que Childebert pourroit avoir dans la ſuite, comme ſes propres enfans; qu'il ne démembreroit rien de leur Etat; qu'il protégeroit la Reine Brunehaut comme ſa propre ſœur, & la Princeſſe Clodoſvinde ſœur de Childebert, & la Reine Faileube ſa femme, comme ſes propres filles; qu'elles joüiroient en paix de tous leurs revenus, & qu'elles pourroient en diſpoſer à leur volonté.

VI. Les Villes de Bordeaux, de Limoges; de Cahors, de Bearn (c'eſt à dire la Ville de Leſcar) & Bigorre avoient eſté données comme en dot ou en appanage à la Princeſſe Goſvinde ſœur de Brunehaut, lorſqu'elle épouſa Chilperic, & eſtoient dévoluës après la mort de cette Princeſſe à Brunehaut, par un jugement de Gontran meſme qui fut pris pour arbitre de cette affaire; mais il eſtoit ſurvenu des difficultez là-deſſus. Par cet article du Traité on convint que Brunehaut joüiroit de Cahors & de ſes dépendances; que Gontran ſa vie durant auroit la poſſeſſion pleine & entiére des quatre autres Villes, & qu'après ſa mort elles retoürneroient à Brunehaut & à ſes héritiers.

VII. Que Senlis ſeroit tout entier à Childebert, & qu'il dédommageroit Gontran, à qui appartenoit la troiſiéme partie de cette Ville, en luy faiſant

la ceſſion d'une troiſiéme partie qu'il poſſedoit de la Ville de Roſſon. Il y a vers Soiſſons un Bourg nommé Roſſon le long, & un autre vers Beauvais appellé Roſſon ſur Aronde ; c'eſtoit apparemment un de ces deux Bourgs qui eſtoit alors une Ville, dont il s'agiſſoit dans cet Article.

VIII. Que les Vaſſaux de Gontran, qui depuis la mort de Clotaire ſon pere eſtoient paſſez dans le Royaume d'Auſtraſie ſans ſa permiſſion, ſeroient contraints de revenir dans le ſien ; & que pareillement ceux de Childebert qui auroient paſſé dans celuy de Gontran, retourneroient ſous leur ancien Prince.

IX. Que les donations faites par les deux Rois aux Egliſes ou à leurs Vaſſaux, qui par cet accord changeroient de Maiſtre en quelques endroits, ſeroient confirmées.

X. Que les Sujets de Gontran pourroient ſans eſtre inquiétez, joüir des biens qu'ils auroient legitimement acquis dans le Royaume de Childebert, & que pareillement les Sujets de Childebert joüiroient de ceux qu'ils poſſéderoient à juſte titre dans celuy de Gontran ; & que ſi l'on avoit fait quelque tort à quelques-uns d'eux durant les troubles du Royaume, on écouteroit leurs plaintes & qu'on les ſatisferoit.

XI. Que les Sujets de l'un auroient liberté d'entrer dans le Royaume de l'autre, ſoit pour y traiter des affaires publiques, ſoit pour leurs affaires particuliéres, ſans aucun empeſchement ; mais que ni de part ni d'autre on ne ſolliciteroit point les Vaſſaux pour les engager à quitter leur légitime Prince ; qu'on ne les recevroit point, & qu'on les luy renvoyeroit, ſuppoſé qu'ils le quittaſſent ſans ſa permiſſion.

On voit à la fin de ce Traité le ſerment que les deux Rois firent de l'obſerver fidellement. Gregoire de Tours fut chargé avec un autre Evêque nommé Felix, de le porter au Roy de Bourgogne, pour y mettre la derniére main. Ils arriverent à Châlons ſur Saone, & eurent audience du Prince, qui ne les reçut pas fort bien.

Car l'Evêque de Tours luy ayant fait ſon compliment de la part de ſon Maiſtre, principalement ſur les grandes obligations qu'il luy avoit. „ Et „ moy, reprit le Roy de Bourgogne, je ne luy ſuis gueres obligé : vous ve„ nez me demander la ratification d'un Traité que voſtre Maiſtre a déja vio„ lé. On ne m'a point encore dédommagé de la ceſſion que j'ay faite de mes „ droits ſur Senlis. J'avois de plus ſouhaité qu'on en fiſt ſortir certaines gens „ qui me déplaiſoient, & on ne l'a pas fait.

L'Evêque répondit que c'eſtoit l'intention de ſon Maiſtre, que tout ce qui avoit eſté réglé s'exécutaſt ; qu'on n'attendoit que les Députez de Bourgogne pour expédier l'affaire de Senlis ; & que pour ce qui regardoit les perſonnes qu'il vouloit qu'on en chaſſaſt, il n'avoit qu'à envoyer leurs noms, & qu'on ſuivroit ſur cela les ordres qu'il donneroit. Le Roy de Bourgogne ſatisfait de cette réponſe ſe fit lire le Traité, le ſigna, & fit ſerment de l'obſerver avec toute l'exactitude poſſible.

Quand cette affaire fut achevée, le Roy continuant de s'entretenir avec les Ambaſſadeurs, dit en raillant à l'Evêque Felix : „ Où en eſt maintenant „ la négociation dont vous vous eſtes chargé ? La réconciliation eſt-elle faite entre

„ entre la Reine d'Auſtraſie voſtre Maiſtreſſe & Frédégonde ? car ce Prince n'appréhendoit rien tant que l'union de ces deux dangereux eſprits, qui luy auroient fait bien des affaires ſi elles avoient jamais pû ſe réunir.

L'Evêque répondit, qu'il ne s'en eſtoit jamais meſlé, & que le Roy ne devoit avoir de luy aucun ſoupçon là-deſſus. L'Evêque de Tours prit la parole, & dit qu'il avoit des preuves certaines que jamais elles n'avoient eſté plus mal enſemble qu'elles eſtoient alors. „ Mais, Seigneur, ajoûta-t-il, je ne „ ſçay ſi le Roy mon Maiſtre n'auroit point ſujet de ſe plaindre ſur ce point-„ là meſme : car à en juger par la maniére dont vous recevez ceux qui vous „ viennent de la part de la Reine Frédégonde, & par celle dont nous avons „ eſté reçûs, on croiroit qu'elle a beaucoup plus de part que le Roy mon „ Maiſtre dans vos bonnes graces. Il n'ignore pas non plus le deſſein que „ vous avez de donner dans voſtre Teſtament au petit Prince Clotaire quel-„ ques Places de voſtre Etat ; ce ſont là des marques que vous ne haïſſez ni „ la mere ni le fils.

Sur cela ce bon Prince ſoûrit aux Ambaſſadeurs, & leur parla d'une maniére tout-à-fait cordiale ſur le chapitre de ſon neveu Childebert. Il leur dit qu'il ne devoit prendre aucun ombrage de la maniére dont il uſoit envers Frédégonde ; qu'il ſe croyoit obligé de la ménager en certaines choſes ; qu'on devoit bien penſer qu'une Princeſſe qui avoit voulu attenter plus d'une fois à ſa vie, ne ſeroit jamais l'objet de ſa tendreſſe ; qu'il eſtoit vray qu'il donnoit par ſon Teſtament quelques Places à ſon neveu Clotaire ; mais qu'il ne luy en donnoit que deux ou trois, & ſeulement pour marquer qu'il ne l'avoit pas entiérement deshérité ; qu'enfin ſon cœur & ſes bienfaits ne ſeroient jamais guéres partagez. *Ibid.*

L'Evêque Felix voyant le Roy dans ces bonnes diſpoſitions, luy dit qu'il avoit ordre de luy faire deux propoſitions ; la premiére, de luy demander du ſecours pour la guerre d'Italie contre les Lombards que le Roy leur Maiſtre allié dans cette guerre avec l'Empereur, prétendoit chaſſer des Places qui y avoient appartenu au feu Roy Sigebert ; la ſeconde, de trouver bon qu'on accordaſt au Roy d'Eſpagne la Princeſſe Clodoſinde, qu'il faiſoit demander en mariage, & que le Roy d'Auſtraſie avoit différé à répondre ſur cet article, juſqu'à ce qu'il euſt ſçû ſes intentions.

Le Roy de Bourgogne répondit ſur la premiére demande, qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à envoyer des Troupes en Italie, pour les faire périr par la peſte qui y ravageoit tout. Pour le ſecond point, il dit que ce mariage n'eſtoit point de ſon gouſt ; qu'il eſtoit de l'honneur de la France & en particulier de celuy du Roy d'Auſtraſie de venger la mort de la Princeſſe Ingunde ; mais qu'après tout il laiſſoit la choſe à la diſpoſition de ſon neveu ; & que s'il croyoit ce mariage avantageux pour luy, il ne trouveroit pas mauvais qu'il le concluſt. Les Ambaſſadeurs après avoir terminé encore quelques autres affaires moins importantes, après avoir eſté régalez & avoir reçû du Roy de beaux préſens & de grandes marques de ſa bonté, s'en retournerent. Ce Traité fut appellé le Traité d'Andelau, du lieu où il avoit eſté projetté entre la Reine Brunehaut & le Roy de Bourgogne l'an 587. au mois

mois de Novembre; c'eſt apparemment Andelot en Champagne, ou Andlau en Alſace, autrefois Ville Impériale : mais la deſtinée de Recarede n'eſtoit point de s'allier avec la Famille Royale de France.

La Princeſſe Ringunthe fille de Chilperic luy avoit eſté promiſe il y avoit quelques années, & elle étoit déja en chemin pour l'Eſpagne, comme nous avons vû, lorſque la mort de Chilperic qui ſurvint, fit prendre d'autres meſures; & pour ce qui eſt de Clodoſinde, le mariage ne ſe fit point non plus, & l'on voulut apparemment avoir cette complaiſance pour le Roy de Bourgogne. Cette Princeſſe fut promiſe à deux Rois, à Recarede Roy d'Eſpagne, & à Autharis Roy des Lombards, ſans épouſer ni l'un ni l'autre, * & l'Hiſtoire ne nous apprend point ce qu'elle devint. Au reſte, il y a lieu de douter ſi dans cette occaſion le Roy d'Auſtraſie ne ménagea point une tréve entre les Rois d'Eſpagne & de Bourgogne. Jean Evêque de Gironne, autrement dit l'Abbé de Biclare, Auteur Eſpagnol & contemporain, qui nous a laiſſé une Chronique aſſez exacte, où il marque par années les guerres des François avec les Eſpagnols, ne marque aucun acte d'hoſtilité entre les deux Nations pendant la ſeconde année de Recarede, qui répond à peu près à l'an de Nôtre Seigneur 588. à la vingt-ſeptiéme année du Régne du Roy de Bourgogne, & à la treiziéme de celuy de Childebert; mais la ſuivante fut très-funeſte aux François dans le Languedoc.

Le Duc Didier ayant eſté tué à la journée de Carcaſſonne, le Comte Auſtrevalde qui commandoit ſous luy en cette occaſion fut fait Duc en ſa place, & envoyé avec une Armée en Languedoc dès le commencement de la Campagne ſuivante. Il y entra, s'y rendit Maître de Carcaſſonne, & obligea les peuples de la dépendance de cette Ville à faire ſerment de fidélité au Roy de Bourgogne: il fut ſuivi d'une plus grande Armée commandée par le Duc Boſon, différent de celuy dont j'ay parlé tant de fois, & il avoit le Commandement général. Celuy-ci jaloux des ſuccès du Duc Auſtrevalde, le maltraita en arrivant, ſur ce qu'il eſtoit entré dans Carcaſſonne ſans ſes ordres, & avant qu'il fuſt arrivé. Il campa aſſez près de cette Ville avec ſon Corps d'Armée, compoſée de Troupes de la Xaintonge, du Perigord, de Bourdeaux, d'Agen & de Toulouſe, avec leſquelles il ſe diſpoſoit à attaquer les principales Places du Languedoc. Cette meſintelligence des Chefs vint à la connoiſſance des ennemis, qui beaucoup moins forts que les François, eurent recours au ſtratagême. Claude Duc de Luſitanie eſtoit à la teſte de quelques Troupes Eſpagnoles, pour taſcher de s'oppoſer aux premiers efforts des François. Il ſçut qu'enflez de leur premier avantage, & que ſe fiant ſur leur grand nombre, ils ſe divertiſſoient dans leur Camp, & y faiſoient grande chere. Il eſpéra

Gregor. Turon. l. 9. c. 31.

An. 589.

Joan Biclar.

* Herman & Sigebert diſent que le mariage de Recarede & de Clodoſinde ſe fit : mais ni les Auteurs Eſpagnols ou Viſigots, ni Gregoire de Tours n'en diſent rien: & l'on voit pour la preuve du contraire, la Reine d'Eſpagne nommée Baddon avec le Roy Recarede ſon mari, ſouſcrire à une Formule de Foy dans le troiſiéme Concile de Tolede l'année 627. de l'Ere Eſpagnole, c'eſt à dire, l'an 589. qui ſeroit le temps du mariage de Clodoſinde, s'il s'eſtoit fait, & de plus il eſt certain par Gregoire de Tours l. 9. cap. 28. que Clodoſinde eſtoit encore en France cette meſme année-là.

eſpéra pouvoir les y ſurprendre, il s'en approcha avec l'armée qui à peu de diſtance du camp des François s'arreſta & ſe rangea en bataille. Il mit plus en avant quelques detachemens en embuſcade, & arriva à la teſte du ſien, lors que les François s'y attendoient le moins. Il donna avec beaucoup de réſolution, enleva quelques Quartiers; mais enfin le Duc Boſon ayant promptement rangé quelques Troupes, vint l'attaquer. Claude fit ferme quelque temps, puis il commença à ſe battre en retraite.

Les Eſpagnols mettent en déroute l'armée de France.

Le Duc Boſon dont les Troupes augmentoient à chaque moment, le ſuivit, & comptoit déja ſur la défaite de ce petit Corps, lors qu'engagé dans l'embuſcade où le Général Eſpagnol l'avoit attiré, il ſe vit chargé de tous coſtez, de front par l'armée ennemie, & en flanc par les troupes embuſquées qui mirent les ſiennes en deroute. Il en demeura cinq mille hommes ſur la place; & trois mille furent faits priſonniers. Deux Hiſtoriens Eſpagnols diſent que l'Armée Françoiſe eſtoit de ſoixante mille hommes; l'un des deux ne donne que trois cens hommes au Duc de Luſitanie, ce qui doit s'entendre de ceux qui donnerent ſur le Camp, & qui furent ſecondez par un beaucoup plus grand nombre d'autres que le Général François n'avoit pas crû eſtre ſi proche. L'autre ajoûte, que ce fut la plus belle victoire qui euſt jamais eſté remportée par ceux de ſon païs; & les Viſigots Catholiques la regarderent comme une récompenſe de la converſion de leur Prince à la véritable Religion, & de l'application qu'il avoit à l'étendre dans tout ſon Etat.

Joan. Biclar. Iſid. Hiſpal.

La nouvelle de cette défaite chagrina extraordinairement le Roy de Bourgogne, dont les Généraux pour ſe diſculper, luy remplirent l'eſprit de ſoupçons contre le Roy d'Auſtraſie & contre la Reine Brunchaut. Il s'imagina qu'ils l'avoient trahi, & qu'ils avoient fait avorter tous ſes deſſeins par les avis donnez aux Eſpagnols; que la jalouſie qu'ils avoient de ſa puiſſance, leur avoit fait faire la paix avec eux; qu'ils n'appréhendoient rien tant que de luy voir chaſſer les Eſpagnols du Languedoc, & de l'en voir le Maiſtre, & qu'ils avoient empeſché par leurs intrigues, que les autres Villes ne ſe rendiſſent à la veuë de ſes grandes forces, comme avoit fait Carcaſſonne.

Gregor. Turon. l. 9. c. 32.

Soiſſons ſe donne au Roy d'Auſtraſie. Cap. 36.

An. 589.

Ces ſoupçons furent augmentez par une autre nouvelle qu'il apprit. La Ville de Soiſſons autrefois la Capitale & la demeure ordinaire de Chilperic, voyant que Frédégonde avec le petit Prince Clotaire ſon fils continuoit toûjours de demeurer au Vaudreüil ou à Roüen, réſolut de ſe donner au Roy d'Auſtraſie, & les Habitans luy envoyerent demander le Prince Théodebert ſon fils âgé de trois ou quatre ans pour le faire leur Roy, en l'aſſeûrant qu'ils n'en auroient jamais d'autre. Childebert reçut ces Envoyez à Strasbourg avec ceux de Meaux, qui eſtoit déja à luy, & ne balança pas à accepter leur offre; il fit incontinent la Maiſon du petit Prince, luy donna un Gouverneur, tous les Officiers d'un Roy, des Comtes, des Maires, & l'envoya à Soiſſons, où il fut reçû avec tous les honneurs qu'on rend à un Roy. Gontran ſe fuſt fort peu embaraſſé de l'affaire de Soiſſons par rapport aux intéreſts de Frédégonde; mais il s'imagina, & cette Reine n'eut pas beaucoup de peine à le luy perſuader, qu'on vouloit par là approcher Théodebert de Paris; que le deſſein de ſon pere & de Brunehaut eſtoit de l'y faire déclarer Roy, de ſe ſaiſir de cette Vil-

Cap. 32.

le, & de ſe frayer ainſi un chemin à la Monarchie univerſelle de l'Empire François. On luy perſuada encore que la Reine Brunehaut entretenoit des correſpondances à Conſtantinople avec un des fils de Gondebaud, & qu'elle le faiſoit ſolliciter de venir en France pour ſe marier avec luy.

Le Roy de Bourgogne agité de ces inquiétudes, envoya des Troupes ſur toutes ſes Frontiéres, il mit des Gardes à tous les paſſages, pour empeſcher que perſonne du Royaume d'Auſtraſie n'entraſt dans celuy de Bourgogne, & rompit tout commerce avec les Auſtraſiens. Il convoqua un Concile pour le premier jour de Novembre, afin de s'y plaindre en préſence des Evêques, de la conduite de ſon neveu & de la Reine Brunehaut, & pour y prendre avec eux des meſures pour ſa ſeûreté & celle de ſon Etat.

La Reine Brunehaut qui ne penſoit à rien moins qu'à tout ce que s'imaginoit le Roy de Bourgogne, avoit fait faire peu auparavant un fort beau Bouclier couvert de lames d'or & orné de pierres précieuſes, & deux vaſes d'un
Cap. 28. bois fort rare, enrichis auſſi de pierreries, qu'elle deſtinoit au Roy d'Eſpagne, comme au futur époux de ſa fille Clodoſinde. Elle envoya ces préſens par un Seigneur de ſa Cour nommé Ebregeſile, qui avoit eſté ſouvent en Ambaſſade en Eſpagne. Comme il paſſoit par les Terres de l'Etat de Bourgogne, on en donna avis au Roy, & on luy fit entendre que ces préſens eſtoient deſtinez au fils de Gondebaud. Le Roy fit arreſter Ebregeſile, qui luy expliqua le ſujet & le but de ſon voyage, l'aſſeûrant que ni le Roy ni la Reine d'Auſtraſie n'avoient nulle mauvaiſe intention, après quoy il eut permiſſion de le continuer.

Le Roy d'Auſtraſie n'eut pas pluſtoſt appris les mauvaiſes impreſſions que l'on donnoit à ſon oncle contre luy, qu'il s'empreſſa de les luy oſter. Il n'eut pas beaucoup de peine, ce bon Prince quittant ſes ſoupçons auſſi aiſément qu'il les prenoit. Il crut Childebert ſur ſa parole, & Brunehaut ſur ſon ſerment touchant les points qui l'inquiétoient.

Une grande partie des Evêques qui eſtoient déja en chemin pour ſe rendre à l'Aſſemblée, où l'on devoit traiter de ces affaires, s'en retournerent à leur Dioceſe, & le commerce fut rétabli entre les deux Royaumes.

Paix entre le Roy de Bourgogne & celui d'Eſpagne.

Enfin les mauvais ſuccès de la derniére Campagne obligerent le Roy de Bourgogne à s'accommoder avec le Roy d'Eſpagne, & la Paix fut aiſément concluë avec ce Prince qui la ſouhaitoit depuis long-temps.

Le Concile de Narbonne qu'il fit tenir au mois de Novembre de cette année, où l'Evêque de Carcaſſonne ſouſcrivit, eſt une marque que ce Prince
An. 589. eſtoit rentré en poſſeſſion de cette Ville, ſoit par le Traité, ſoit par la défaite des François dont je viens de parler. En un mot, il n'eſt plus fait mention de cette guerre. Je viens à celle d'Italie, qui occupoit déja depuis quelques années les François Auſtraſiens contre les Lombards. Ces deux Nations eurent en divers temps des démeſlez l'une avec l'autre dont je n'ay point parlé, pour ne point interrompre le fil des autres affaires. Je vais les reprendre ici, & les mettre tout de ſuite.

Action deteſtable d'Alboin.

J'ay déja raconté comment dans les premiéres années du Régne de Gontran, ces barbares ſous la conduite de leur Roy Alboin, ſubjuguerent en moins de quatre ans preſque toute l'Italie, & y firent ſuccéder leur domination.

tion à celle des Oſtrogots. La mort de ce Prince arreſta leur progrès, & elle arriva d'une maniére qu'il ne devoit pas attendre au milieu d'une Nation qui le cheriſſoit, l'eſtimoit & le reſpectoit infiniment. Eſtant à Veronne, & y donnant un grand repas aux principaux de ſes Capitaines, il commanda dans la chaleur de la débauche, qu'on luy apportaſt une coupe faite du crâne du Roy des Gépides, qu'il avoit autrefois vaincu en bataille, & tué de ſa propre main. Il y but le premier, & enſuite il y préſenta à boire à la Reine Roſimonde ſa femme & fille de ce Roy. Paul. Diac. l. 2. c. 28.

Roſimonde fait tuer Alboin ſon mari.

La veuë de cet objet ranima tous les ſentimens de vengeance que le temps n'avoit que rallentis dans le cœur de cette Princeſſe. Elle ſe poſſéda néanmoins aſſez pour n'en faire rien paroiſtre : mais la journée ne ſe paſſa pas qu'elle n'engageaſt un Officier de l'Armée à la venger par la mort de ſon mari, ce qu'elle fit en ſe proſtituant à luy. Le lendemain après diné, comme ce Prince dormoit dans ſa chambre, elle fit défendre à tout le monde d'en approcher, de peur qu'on ne le réveillaſt. Elle avoit cependant, ſans qu'il s'en fuſt apperçû, trouvé moyen de lier la garde de ſon épée avec le fourreau d'une maniére qu'il eſtoit impoſſible de la tirer. Elle introduiſit l'Officier dans la chambre, & cela ne ſe put faire ſans que le bruit de la porte réveillaſt le Roy, qui voyant venir ſur luy cet Officier l'épée à la main, ſe jetta auſſi-toſt ſur la ſienne, & n'ayant pû la tirer du fourreau, il ſe ſaiſit d'une chaiſe dont il ſe défendit quelque temps : mais enfin il fut percé de pluſieurs coups, & tué ſur la place. Roſimonde eut permiſſion de Longin Général de l'Empereur, de ſe retirer à Ravenne avec de grandes richeſſes, accompagnée du Capitaine des Gardes d'Alboin, qui avoit de concert avec elle, introduit l'aſſaſſin qu'elle épouſa pour récompenſe de ſon crime.

Elle empoiſonne ſon ſecond mari, & eſt elle meſme empoiſonnée avec lui.

Quelque temps après ayant empoiſonné ce ſecond mari, qui s'en apperçut en prenant la liqueur empoiſonnée, & qui l'obligea le poignard à la main à boire le reſte de la coupe, elle mourut & luy auſſi, ſe ſervant ainſi de bourreau l'un à l'autre en punition du parricide qui leur avoit eſté commun à tous deux.

Paul. Longobard.

Les Lombards après la mort d'Alboin, mirent ſur le Trône un homme des plus qualifiez de la Nation nommé Clébe ; mais s'eſtant rendu odieux par ſa cruauté, il fut tué par un de ſes domeſtiques après dix-huit mois de Régne. Enſuite il y eut une eſpéce d'Anarchie, les Gouverneurs des principales Places au nombre de trente-cinq, s'eſtans rendus maiſtres chacun de leur Canton.

Les Lombards ſont taillez en pieces par les François.

An. 574.

Cette nouvelle forme du Gouvernement n'avoit pas eſté pluſtoſt établie, que cinq de ces Gouverneurs ou Ducs s'eſtoient liguez enſemble pour faire une nouvelle irruption en France. Trois y entrerent du coſté d'Ambrun & de Gap avec des Troupes ſi nombreuſes, qu'après avoir ruïné tout le païs, pris ou ravagé quelques Villes qui n'eſtoient pas en état de défenſe, ils vinrent en meſme temps mettre le Siége devant Grenoble & devant Valence : mais le brave Mummol qu'on ne manqua pas de leur oppoſer, comme on avoit fait dans leurs autres excurſions, ayant promptement aſſemblé une Armée, vint tomber ſur eux, les obligea à lever les deux Siéges, les attaqua, les défit, les contraignit d'abandonner preſque tout leur butin, & de repaſſer promptement

Ibid.

ment les Alpes avant que les neiges en euſſent fermé les avenuës. Les deux autres Ducs Lombards eurent un ſort tout ſemblable : ils eſtoient entrez par le Val d'Aoſte, & s'eſtoient avancez vers le Lac de Genéve, où après avoir fait de grands ravages, ils furent taillez en piéces par l'Armée de Bourgogne.

Fredegar. cap. 68. Marius in Chronico.

Ces défaites oſterent l'envie aux Lombards de rentrer ſur les Terres de France, & on ne les y vit plus depuis. Mais on jugea à propos de les aller chaſtier juſques chez eux. Les François d'Auſtraſie entrerent en Italie du coſté de Trente, y prirent une Place forte nommée Anagnin, qu'ils abandonnerent après l'avoir pillée, battirent un Corps de Lombards, ſe ſaiſirent de la Ville de Trente ; mais le Duc de ce Canton ayant ſurpris le Général François, le défit à ſon tour, reprit la Ville, & enleva aux François tout le butin qu'ils avoient fait.

Fredeg. Chronic. cap 45.

Gontran de ſon coſté avoit fait entrer une Armée dans le Val d'Aoſte & le païs de Suze, que les Lombards avoient depuis peu enlevé aux Romains, & les preſſa ſi vivement, qu'ils luy demanderent la paix en luy cedant ces deux Villes avec leurs Territoires, dont il demeura en poſſeſſion. Le Pape Pelage porta fort impatiemment cette paix ; car ces ſuccès des François luy avoient fait eſpérer qu'ils pourroient chaſſer d'Italie les Lombards qui y exerçoient une cruelle tyrannie. Il en marqua ſon chagrin dans une Lettre à Aunachaire Evêque d'Auxerre, à qui il reprochoit auſſi-bien qu'aux autres Evêques de France, leur peu de zéle pour la Religion, de n'oſer détourner leurs Princes du Traité qu'ils avoient fait avec ces Barbares : mais il ne gagna rien, l'Empereur Tibére ne faiſant pas de ſon coſté d'aſſez grands efforts pour engager les François à le ſeconder.

Paul. Longob l. 3. c. 16.

Tom. I. Concil. Gall.

Ils choiſiſſent Autharis pour leur Roy.

L'Anarchie des Lombards ſous les trente-cinq Ducs dura dix ans, après leſquels voyant que l'Empereur Maurice penſoit tout de bon à reconquerir l'Italie, ils convinrent tous entre eux de ſe créer un Roy, & éleûrent Autharis fils de leur dernier Prince. Tous les Ducs ſe cottiſerent pour luy aſſigner un revenu, avec lequel il puſt ſoûtenir ſon rang de Roy, & luy donnerent chacun la moitié des Terres & des biens qu'ils poſſédoient. Ils ajoûterent à ſon nom celuy de Flavius, pour le rendre plus auguſte & plus reſpectable. C'eſtoit le nom de la Famille du grand Conſtantin, & tous les ſucceurs d'Autharis le prirent auſſi dans la ſuite.

Ibid.

Ce choix eſtoit très-prudent. Autharis fut un homme d'ordre & de conduite, & un Prince ſage, brave, appliqué à établir & à maintenir le repos & la ſeûreté de ſes Sujets. Il le falloit tel dans la conjoncture où ſe trouvoit alors la Nation.

Depuis l'entrée & les conqueſtes des Lombards en cette partie de l'Italie, tout ce que les Romains avoient pû faire, avoit eſté de s'y conſerver Rome & Ravenne, qui enfin euſſent ſuccombé, ſi l'Empereur Maurice plus guerrier que Juſtin & Tybére ſes deux prédéceſſeurs, ne ſe fuſt mis au pluſtoſt en devoir de les ſecourir.

Depuis long-temps le Patrice Longin en ſuccédant à Narſez dans le Gouvernement d'Italie, avoit établi ſa demeure à Ravenne, & y avoit pris le nouveau titre d'Exarque, que ſes ſucceſſeurs garderent depuis. L'Empereur commença

mença par mettre en ſa place le Patriarce Smaragde, habile Capitaine, & capable de ranimer les peuples par l'eſpérance d'un Gouvernement plus heureux ſous un nouveau Général, & enſuite il prit pour ruïner les Lombards en Italie les meſmes meſures que Juſtinien avoit priſes pour détruire le Royaume des Gots, & qui luy avoient ſi bien réüſſi.

Premiérement, il travailla à les diviſer, & l'Exarque trouva moyen dans la ſuite d'attirer dans ſon parti un des trente-cinq Ducs nommé Droctulfe, qui eſtoit maiſtre de la Ville de Berſelle, ſituée ſur le Pô, & peu éloignée de Parme. Ce Duc n'eſtoit pas Lombard naturel, mais de la Nation des Suéves, & ſervit depuis utilement les Romains. Secondement, l'Empereur envoya en France des Ambaſſadeurs au Roy d'Auſtraſie, pour l'engager à faire une diverſion en ſa faveur du coſté des Alpes, & luy fit préſent d'une groſſe ſomme d'argent pour les frais de cette entrepriſe. Ce furent ces raiſons qui obligerent les Lombards à ſe réünir ſous un ſeul Souverain, & à élire Autharis pour leur Roy.

Paul. Longob. l. 3. c. 18.

Gregor. Turon. l. 6. c. 42.

Childebert * conclut une Ligue avec l'Empereur, & luy fit ſçavoir peu de temps après, qu'il faiſoit déja marcher quelques Troupes en Italie pour joindre à celles de l'Exarque, il l'aſſeûra que ſi-toſt que la ſaiſon le permettroit il feroit paſſer les Alpes à une puiſſante Armée, & le pria de donner ordre à l'Exarque de ſe mettre au pluſtoſt en état d'agir de ſon coſté contre les Lombards avec toute la vigueur poſſible.

Ligue entre l'Empereur & Childebert.

Epiſt. Childeberti ad Patriarcham.

Childebert qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans, mais qui eſtoit déja d'un eſprit meur, & d'ailleurs grand & robuſte pour ſon âge, voulut marcher luy-meſme au Printemps à la teſte de ſon Armée en Italie. * Il n'y eut pas pluſtoſt paru, que les Lombards ſongerent à conjurer la tempeſte qui les alloit perdre. Ils luy envoyerent demander la paix, luy firent toutes les ſoumiſſions poſſibles, l'aſſeûrerent qu'ils ne feroient jamais rien contre ſes intéreſts, & qu'ils ſeroient à luy contre tous ſes ennemis: Ils ajoûterent à cela tant d'argent & tant de préſens, & ſe rendirent ſi faciles à toutes les demandes qu'il leur fit, qu'il ſe laiſſa gagner, & fit payer la paix aux Lombards d'Italie à plus haut prix qu'il n'avoit vendu ſon ſecours à l'Empereur. Il s'en retourna après s'eſtre ſeulement montré au-delà des Alpes, & envoya une partie de ſon Armée à ſon oncle Gontran pour la guerre d'Eſpagne. Cette retraite eut de fâcheuſes ſuites pour l'Exarque, qui avoit compté ſur la diverſion des François. Autharis auſſi-toſt après alla aſſiéger Berſelle, où le Duc Droctulfe ſe défendit long-temps avec beaucoup de courage; mais enfin il fallut ſe rendre. Il capitula, & eut permiſſion de ſe retirer à Ravenne. Autharis fit raſer les murailles de Berſelle, & enſuite pour avoir le moyen de mieux établir l'autorité de ſon nouveau regne, il fit une tréve de deux ou trois ans avec l'Exarque.

An. 584.

Paul. Longob. c. 17.

Cap. 18.

L'Em-

* La bonne intelligence de Maurice avec nos Rois nous eſt marquée par une Médaille d'or, qui fut frappée à Vienne à l'honneur de cet Empereur. D'un coſté eſt la teſte de Maurice avec cette legende, Dominus Noſter MAURICIUS Perpetuus AUguſtus, & au revers eſt le *Labarum* avec l'A & l'Ω, & avec cette Inſcription: VIENNA DE OFFICINA LAURENTI. C'eſtoit le nom du Monetaire.

L'Empereur fort mécontent de cette infidélité de Childebert, luy écrivit pour luy en faire des reproches, & pour luy redemander l'argent qu'on ne luy avoit donné qu'à des conditions qu'il n'avoit point exécutées ; ce Prince n'ayant point de raiſons qu'il puſt honneſtement luy alléguer pour ſe défendre de ces reproches, & d'ailleurs ne ſe mettant gueres en peine de la coléré de l'Empereur, ne luy fit point de réponſe.

Malgré ce mépris choquant, l'Empereur qui avoit toûjours en teſte ſon deſſein d'Italie, qu'il luy eſtoit impoſſible d'éxécuter ſans le ſecours des François, envoya durant la tréve des Ambaſſadeurs au Roy d'Auſtraſie, pour le ſollicieer de nouveau à prendre ſon parti contre les Lombards *. Les affaires d'Eſpagne luy avoient fourni un moyen de renoüer cette négociation ; & la Princeſſe Ingunde ſœur de Childebert & niéce de Gontran, laquelle avoit eſté l'occaſion de la guerre d'Eſpagne, fut auſſi au moins pendant quelque temps un des motifs de celle d'Italie.

Childebert rompt avec les Lombards.

Si-toſt que l'Empereur eut ſçû la mort du Prince d'Eſpagne Hermenigilde, il envoya ordre qu'on fiſt tranſporter à Conſtantinople cette Princeſſe que ſes Généraux avoient entre leurs mains : elle fut en effet embarquée ; mais elle mourut en chemin, ainſi que je l'ay dit. On céla quelque temps cette mort, & on fit courir le bruit qu'Ingunde eſtoit arrivée à la Cour de Conſtantinople. Les Ambaſſadeurs de Maurice, ſoit qu'ils ſçûſſent la fauſſeté de ce fait, ſoit qu'ils l'ignoraſſent, agirent toûjours à la Cour d'Auſtraſie, en ſuppoſant que la Princeſſe eſtoit au pouvoir de l'Empereur, & ſe ſervirent de ce motif auprès de Brunehaut & de Childebert, pour les engager à tenir parole à leur Maiſtre. La choſe leur réüſſit. Brunehaut qui aimoit tendrement ſa fille, détermina Childebert à rompre avec les Lombards, & ſi-toſt que la tréve que l'Exarque avoit faite avec Autharis fut expirée, il fit paſſer les Alpes à une nombreuſe Armée de François & d'Allemans ſes Sujets, qui avoient chacun un Général de leur Nation.

Gregor. Turon. l. 8. c. 18. Paul. Longob. l. 3. c. 22.

Autharis vint au devant d'eux avec la ſienne : mais il n'eut pas la peine de les combattre ; la jalouſie des Généraux & des deux Nations dont cette Armée eſtoit compoſée, la tint dans l'inaction, & après s'eſtre bien fatiguée, elle rentra en France ſans avoir fait la moindre entrepriſe.

Tandis que les choſes alloient ſi mal en Italie, on reçut des nouvelles certaines en France que la Princeſſe Ingunde eſtoit morte à Carthage, & qu'on avoit tranſporté le petit Prince Athanagilde ſon fils à Conſtantinople. † Peu de temps après l'Empereur Maurice écrivit à Childebert, pour ſe plaindre à ſon or-

* Dans les Livres imprimez de Paul Diacre, il y a *Childebertus legationem ad Imperatorem Mauritium direxit* ; mais Gruter dans ſes Notes ſur cet Auteur, dit que de bons Manuſcrits diſent que ce fut l'Empereur Maurice qui ſollicita de nouveau les François à ſe liguer avec luy. *Imperator Mauritius direxit ad Childebertum.*

† Dans la Lettre que la Reine Brunehaut écrit au fils de l'Empereur, & dans celle qu'elle écrit au Patriarche de Conſtantinople, elle ſuppoſe qu'Athanagilde ſon petit-fils a eſté tranſporté *ad urbem Rhegium*, ce *Rhegium* eſt *Regio*, Ville en Italie. Suppoſé que le Manuſcrit de M. Du Cheſne ſoit exact, M. de Valois & quelques autres n'auroient pas dû écrire que ce jeune Prince avoit eſté conduit à Conſtantinople, comme s'il y avoit eu *ad urbem Regiam.* J'ay peine cependant à n'eſtre pas de leur avis, parce que dans la Lettre écrite au Patriarche de Conſtantinople, on lit ces paroles : *& ibidem retineri apud piiſſimum patrem noſtrum Auguſtum*, ce qui marque aſſez clairement que c'eſtoit à Conſtantinople.

ordinaire du peu d'avantage qu'il retiroit de l'alliance des François, & des dépenſes qu'il faiſoit en vain pour l'entretenir. Il exhortoit ce Prince à tenir ſa parole, & à faire voir par les effets qu'il avoit à cœur les affaires de l'Empire. Cette Lettre n'empeſcha pas qu'on ne reçuſt les Ambaſſadeurs des Lombards à la Cour d'Auſtraſie, & qu'on n'écoûtaſt leurs propoſitions. Car quelque peu de ſuccès que les François euſſent en Italie, c'eſtoit toûjours une fâcheuſe diverſion pour le Roy des Lombards: ainſi malgré les avantages qu'il avoit remportez par ſes Lieutenans ſur l'Empereur, à qui il venoit d'enlever encore quelques Places, il voulut à quelque prix que ce fuſt ſe réünir avec les François. Il envoya donc à Childebert une magnifique Ambaſſade avec de beaux préſens, pour le prier que les deux Nations vécuſſent en paix l'une avec l'autre, & que pour rendre cette paix plus ſolide, il vouluſt bien luy donner en mariage la Princeſſe Clodoſinde ſa ſœur. Childebert conſentit à tout, & luy promit la Princeſſe.

Ce fut apparemment contre le conſeil & contre l'inclination de la Reine Brunehaut qu'il fit ce Traité; il ne prenoit pas autant d'intéreſt qu'elle aux malheurs du petit Prince Athanagilde; mais elle fit ſi bien, que ce Traité fut preſque auſſi-toſt rompu que conclu. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne dont j'ay parlé auparavant, eſtoient arrivez pour faire une ſemblable propoſition de la part de Recarede; ils détruiſirent tout ce qu'avoient fait les Lombards, & Clodoſinde fut accordée à Recarede. Cap. 28. Cap. 29.

Autharis défait les François en Italie.

Après ce manque de foy, il n'y eut plus rien à ménager avec les Lombards, Childebert fit ſçavoir à l'Empereur qu'il alloit tout de bon ſe mettre en action, & entrer en Italie pour les attaquer. Il le fit: mais Autharis eſtant venu au devant des François, & leur ayant livré bataille, ils furent taillez en piéces. La défaite fut ſi ſanglante, que noſtre Hiſtorien ſans entrer dans le détail, dit en général que ce fut une des plus grandes que la Nation euſt jamais ſouffertes, elle arriva l'an 588. la treiziéme année du Régne de Childebert. Paul. Londob. l. 3. c. 30. Gregor. Turon. l. 9. c. 25.

An. 588.

Autharis profitant de cette heureuſe conjoncture, penſa à ſuſciter des affaires au Roy d'Auſtraſie, pour l'empeſcher de revenir l'attaquer au moins avec de ſi grandes forces, & pour ſe venger en meſme temps de l'affront qu'on luy avoit fait en luy préferant le Roy d'Eſpagne pour le mariage de la Princeſſe Clodoſinde. Il envoya ſecretement des Ambaſſadeurs à Garibalde Duc de Baviére, pour l'engager à ſecoüer le joug des François, & luy demander à cette condition ſa fille Theodelinde en mariage. Cette Princeſſe avoit eſté peu d'années auparavant promiſe à Childebert; mais la Reine Brunehaut, je ne ſçay par quelle raiſon, avoit empeſché ce mariage. Le Duc de Baviére, qui apparemment en avoit encore le chagrin ſur le cœur, conſentit ſans balancer aux propoſitions qu'on luy fit de la part d'Autharis. Si-toſt que ce Prince en eut eu avis, il deſtina vers le Duc de Baviére une nouvelle Ambaſſade, compoſée de quelques-uns de ſes confidens, & s'eſtant déguiſé, il partit luy-meſme avec eux. Il donna au plus qualifié le titre de Chef ou d'Ancien * de l'Ambaſſade, & ne prit pour luy que la qualité de ſecond Ambaſſadeur. Eſtant arrivez à la Cour de Baviére, quand le premier Ambaſſadeur eut fait au Duc ſon compliment de la part de ſon Maiſtre, Autharis s'avança, & luy dit, que le Paul. Londob. c. 31. Chronic. Fredeg. c. 34. * Senior.

le Roy luy avoit donné en particulier ordre de voir la Princeſſe Theodelinde afin qu'il puſt luy rendre exactement compte des belles qualitez que la renommée luy attribuoit. Le Duc la fit venir, & après quelques momens d'entretien, Autharis en le remerciant luy dit, qu'il répondoit que le Roy des Lombards ſeroit content d'une telle épouſe, & le Peuple d'une telle Reine. Il ajoûta qu'il y avoit une coûtume parmi les Lombards, que la Reine eſtant à table avec les Seigneurs, elle leur préſentoit la coupe après avoir bû, & qu'il le prioit qu'elle vouluſt bien commencer dès ce moment à leur faire cet honneur.

Ibid.

Le Duc ayant fait apporter à boire, la Princeſſe préſenta la coupe au Chef de l'Ambaſſade, & enſuite à Autharis, qui en la luy rendant luy toucha la main ſans qu'aucun autre s'en fuſt apperçû : mais elle vit bien que cela s'eſtoit fait à deſſein, d'autant plus qu'Autharis baiſa auſſi-toſt ſa main qui avoit touché celle de la Princeſſe. Elle en rougit, ſans néanmoins en dire mot, ſinon qu'elle en fit auſſi-toſt après confidence à ſa Gouvernante : celle-ci ſoupçonna ce que ce pouvoit eſtre, & luy conſeilla toutefois de n'en rien dire au Duc ſon pere. Vous eſtes heureuſe, luy dit-elle, ſi ma conjecture eſt vraye, d'avoir pour époux un Prince qui paroiſt auſſi accompli que celuy-là. On ne fut pas long-temps ſans en eſtre aſſeûré : car ayant pris congé du Duc, ſi-toſt qu'il eut atteint la Frontiére, il dit aux Bavarois qui l'accompagnoient, qu'ils priſſent garde à ce qu'il alloit faire. Alors ſe levant ſur ſes étriers, il lança avec beaucoup d'adreſſe & de force une petite hache qu'il avoit à la main contre un arbre, où elle s'enfonça fort avant. Dites, ajoûta-t-il, en ſe tournant vers les Bavarois, au Duc & à la Princeſſe ce que vous venez de voir, c'eſt la maniére dont Autharis ſçait ſe ſervir de ſes armes, & en meſme temps il piqua, les laiſſant fort aſſeûrez que ce galant Ambaſſadeur eſtoit le Prince luy-meſme.

Il épouſe Theodelinde fille du Duc de Baviere. Ibid.

Mais peu s'en fallut que les belles eſpérances d'un mariage qui fut très-heureux dans la ſuite, ne s'évanoüiſſent. Le Roy d'Auſtraſie informé de toutes ces menées, donna ſecretement ordre à ſes Troupes de Germanie de ſe tenir preſtes à marcher, & vint bruſquement fondre dans la Baviére, lorſque le Duc s'y attendoit le moins. Il y fit de grands ravages, & penſa prendre la Princeſſe Theodelinde, elle échapa néanmoins avec Gondoalde ſon frere, qui la conduiſit en Italie, où elle épouſa Autharis dès qu'elle y fut arrivée.

An. 589.

Cependant la défaite des François n'avoit fait que les animer davantage contre les Lombards. Ils n'entrerent pas toutefois en Italie l'année ſuivante, qui ſe paſſa à traiter avec l'Empereur, & à faire de nouveaux préparatifs. Le Roy d'Auſtraſie attendoit avec impatience le retour des Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez à Conſtantinople, pour convenir des moyens de faire une Campagne plus heureuſe. Ils avoient en allant relâché à Carthage, où ils avoient reçû une grande inſulte. Car pendant le ſéjour qu'ils y firent pour attendre le vent favorable, un de leurs domeſtiques ayant enlevé à un Marchand une piéce de je ne ſçay quelle Marchandiſe, & eſtant preſſé par ce Marchand de la luy rendre, il le tua d'un coup d'épée, & ſe retira dans le quartier des Ambaſſadeurs, ſans rien dire de ce qui luy eſtoit arrivé. Le Gouverneur averti de

Gregor. Turon. l. 10. c. 2.

cet

cet homicide vient avec des Soldats inveſtir la maiſon, & demander qu'on luy miſt le criminel entre les mains. Les Ambaſſadeurs ſurpris de cette émeûte, demanderent qu'il leur fuſt permis de s'inſtruire du fait, & de parler au Gouverneur. On leur envoya aſſeûrance qu'on ne leur feroit aucun mal; mais deux d'entre eux ne furent pas pluſtoſt hors de leur logis, que la populace les maſſacra. Le troiſiéme nommé le Duc Grippon, voyant cette violence, ſe mit en armes avec ſes domeſtiques, réſolu de vendre ſa vie bien cher ſi on venoit le forcer. Il envoya dire au Gouverneur qu'il ſeroit reſponſable de ce qui s'eſtoit déja paſſé, & de ce qui eſtoit ſur le point d'arriver; qu'il ſçavoit bien qu'il eſtoit envoyé de la part du Roy de France pour négocier avec les Romains, & le grand intéreſt qu'ils avoient à ménager l'amitié de ſon Maître; que la violence qui venoit de ſe commettre contre ſes Collégues, alloit allumer une guerre funeſte à la République, & qu'on en auroit raiſon. An. 589. *Ibid.*

Le Gouverneur fort inquiet vint luy-meſme trouver l'Ambaſſadeur, fit tout ce qu'il put pour l'appaiſer, & après luy avoir fait comprendre que c'eſtoit l'effet ſubit d'une émeûte populaire qu'il n'avoit pas pû prévoir, il le pria de ne pas le charger à Conſtantinople d'un crime qu'il déteſtoit, & dont il n'étoit point coupable.

L'Ambaſſadeur après avoir fait rendre les derniers devoirs aux morts, partit pour la Cour de l'Empereur, où il commença par ſe plaindre de l'aſſaſſinat de Carthage. L'Empereur luy en témoigna un extrême chagrin, & luy promit de faire faire au Roy ſon Maiſtre une ſatisfaction dont il ſeroit content. Il préſenta à l'Empereur des Lettres du Roy d'Auſtraſie & de la Reine Brunehaut, qui écrivoient auſſi au pere de l'Empereur, à l'Impératrice, à l'Evêque de Conſtantinople, & aux principaux du Conſeil Impérial. Nous avons toutes ces Lettres dans les Recüeils de Meſſieurs du Cheſne. Ce ne ſont guéres que des Lettres de créance, qui marquent en général que l'Ambaſſadeur eſt envoyé pour faire alliance avec l'Empereur, & luy propoſer diverſes choſes pour l'utilité des deux Etats. L'Ambaſſadeur porta auſſi des Lettres du Roy & de la Reine Brunehaut au jeune Prince Athanagilde, où en luy marquant l'un & l'autre beaucoup de tendreſſe, ils l'aſſeûroient que l'Ambaſſadeur eſtoit chargé de traiter avec l'Empereur ſur ce qui le regardoit. On ne ſçait pourtant ce que devint à la fin ce jeune Prince; mais la Ligue ſe renouvella entre l'Empire & la France. *La Ligue ſe renouvelle entre l'Empire & la France.*

L'Ambaſſadeur revenu à la Cour d'Auſtraſie, rendit compte au Roy de tout ce qui s'eſtoit paſſé, & peu de jours après arrivérent de la part de l'Empereur des Envoyez, qui amenoient avec eux douze hommes de ceux que l'on avoit crû les plus coupables dans l'affaire de Carthage. Ils les préſenterent pieds & mains liez au Roy, luy diſant, ſelon l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, qu'il en feroit telle juſtice qu'il voudroit, & qu'il pouvoit les condamner à la mort ou à une amende pecuniaire au profit de ſon Epargne, s'il le jugeoit à propos. Le Roy répondit qu'il ne connoiſſoit point les gens qu'on luy envoyoit; qu'on avoit peut-eſtre ſubſtitué de miſérables eſclaves à la place de ceux qui avoient commis le crime; qu'il vouloit qu'on informaſt des coupables ſur les lieux en préſence de ceux qu'il députeroit pour cela; que ſi le Gouver- *Ibid.*

verneur l'eſtoit luy-meſme, il falloit qu'on en fiſt juſtice, & qu'il envoyeroit à Conſtantinople déclarer à l'Empereur ſes intentions ſur cette affaire. Il remit ces douze hommes entre les mains des Ambaſſadeurs Grecs, & ne laiſſa pas de ſe diſpoſer à faire vigoureuſement la guerre en Italie, tandis que l'Empereur y feroit entrer ſes Troupes du coſté de l'Orient.

Childebert fait paſſer une nombreuſe armée en Italie.

En effet, Childebert fit paſſer au pluſtoſt les Alpes à une nombreuſe Armée commandée par vingt Officiers Généraux choiſis, dont trois, nommez Audoualde, Olon & Cedin, furent mis à la teſte pour commander les divers Corps qui devoient agir en meſme temps en différens endroits.

Ibid. Paul. Longob. c. 32.

Ces Troupes avant que de ſortir du Royaume, y commirent à leur ordinaire bien des déſordres, ſur tout du coſté de Metz, qui ſe trouva ſur la route de celles de Champagne que conduiſoit le Duc Audoualde. L'Armée paſſa le Rhin, & prit ſa route vers les Alpes Rhetiques, aujourd'huy les Montagnes des Griſons. Quand on fut à l'entrée d'Italie, le Duc Audoualde prit à droite, s'avança juſqu'à Milan, & campa auprès de cette Ville. Le Général Olon s'eſtant approché d'une Place forte appellée par les Hiſtoriens Biltion, ſoit pour la reconnoiſtre, ſoit pour la ſommer de ſe rendre, reçut un coup de flêche ſous une des mammelles, & fut tué ſur la place. C'eſt apparemment ce Duc Olon que j'ay nommé auparavant au nombre des aſſaſſins du malheureux Gondebaud, qui périrent preſque tous de mort violente.

An. 590. Gregor. Turon. l. 10. c. 3.

Paul. Longob. c. 32.

Autharis ne ſe voyant point en état de tenir la Campagne contre de ſi grandes forces, avoit mis ſes Troupes dans toutes les Places fortes de ſon Etat, & s'eſtoit luy-meſme enfermé dans Pavie, ſe contentant de fatiguer l'ennemi par les partis qu'il envoyoit de tous coſtez qui coupoient les Convois, & tomboient à tous momens ſur les François lorſqu'ils s'écartoient du Camp.

Néanmoins Audoualde après avoir campé quelques jours auprès de Milan, ſçut qu'un aſſez gros Corps de Troupes ennemies paroiſſoit peu loin de ſon Camp, & qu'il eſtoit retranché ſur le bord d'un étang, d'où ſortoit un petit ruiſſeau très-profond qui les couvroit.

Gregor. Turon. l. 10. c. 3.

Il fit avancer une partie de ſon Armée pour les attaquer; mais il fut arreſté par le ruiſſeau. Tandis qu'il cherchoit un endroit commode à le paſſer, il parut ſur l'autre bord un Lombard armé de pied en cap, tenant à ſa main une eſpéce de Sponton, qui bravant & defiant les François au combat, cria tout haut que le jour eſtoit venu où l'on verroit à laquelle des deux Nations Dieu accorderoit la victoire. Sur quoy quelques Soldats François ſe détacherent, paſſerent le ruiſſeau à la nage, allerent inveſtir le Lombard, qui s'eſtant mis en défenſe, fut tué.

Cependant le Général faiſoit défiler l'Armée par des guez qu'on avoit trouvez; mais les Lombards ne l'attendirent pas. Dès qu'ils s'eſtoient apperçûs qu'on venoit à eux, ils avoient fait marcher leurs bagages, qu'ils ſuivirent ſans tarder: de ſorte que les François ne trouverent que la place de leur Camp entierement vuide, ſans pouvoir faire aucun butin ni aucun priſonnier.

Ibid.

Audoualde eſtant retourné à ſon premier Camp, y reçut des Envoyez de l'Exarque de Ravenne, dont il attendoit des nouvelles avec impatience, afin d'agir de concert avec luy. Ces Envoyez l'aſſeûrerent que dans trois jours l'Ar-

l'Armée de l'Empereur ſe trouveroit en un endroit qu'ils luy marquerent, éloigné de quelques lieuës du Camp des François; que ſi-toſt qu'ils y ſeroient arrivez, on en donneroit avis par un ſignal qui ſeroit l'incendie de quelques chaumines d'une montagne, au pied de laquelle on avoit marqué le Camp de l'Armée Imperiale: mais trois jours ſe paſſerent, & encore trois autres après, ſans que l'on viſt le feu, & qu'on puſt rien apprendre de la marche de l'Exarque, qui de ſon coſté avoit pris Modéne, Mantouë & Altino, & qui peut-eſtre ne vouloit pas eſtre ſecouru avec de ſi grandes forces qui luy rendoient ſes alliez formidables à luy-meſme.

Cela chagrinoit beaucoup le Général François, qui n'eſtoit pas aſſez fôrt pour entreprendre le ſiége de Milan ou de quelque autre Place conſidérable, Autharis ayant par tout des Garniſons très-nombreuſes.

La dyſſenterie s'y met & fait perir beaucoup de monde.

Néanmoins l'autre Corps d'Armée commandé par le Duc Cedin, & qui n'avoit pas ordre d'attendre les Troupes de l'Exarque pour agir, n'eſtoit pas oiſif. Il avoit pris un peu plus ſur la gauche, s'eſtoit avancé juſqu'à Plaiſance, & de-là remontant au travers du païs ennemi en le ravageant, eſtoit venu juſqu'à Verone, s'eſtoit jetté dans le païs de Trente, où il emporta neuf ou dix Places fortes, dont les noms pour la pluſpart ſont aujourd'huy fort inconnus, & meſme diverſement marquez dans les Livres imprimez & dans les anciens Manuſcrits. L'Ecrivain de l'Hiſtoire des Lombards les nomme en Latin Teſana, Moletum, Semiana, Appianum, Sagitana, Cimbra, Vitianum, Brentonicum, Volenés, Ennemaſé, ſans parler de deux autres Places qu'il ne nomme point, une dans le Territoire de Vérone, & l'autre dans un autre Territoire appellé Alſuca. Toutes ces Places furent pillées & raſées, & les Habitans emmenez captifs. L'Evêque de Sabiona, dont le Siége a été tranſporté depuis à Brixen, & l'Evêque de Trente, obtinrent quartier pour le Fort de Ferrage, que M. de Valois croit être celuy que Caſſiodore appelle Verruca ſur la riviére d'Adige, & les Habitans au nombre de ſix cens ſe rachetérent à un ſou d'or par tête. L'Iſle de ſaint Julien où le Duc Minulfe commandoit pour le Roy des Lombards, ſe rendit auſſi. Le ſucceſſeur d'Autharis luy fit quelque temps après couper la tête pour ce ſujet. Enfin les affaires des Lombards alloient très-mal, ſi les ennemis ordinaires des Armées Françoiſes en Italie, je veux dire la chaleur exceſſive & la dyſſenterie qui ſe mit dans les Troupes, n'euſſent combattu pour eux.

Ortelius in Theſauro Geograph.

Paul. Longob. l. 3. c. 32.

Mirei Geograph. Eccleſiaſt.

Paul. Longobard.

Les François repaſſent les Monts.

Elles réduiſirent l'Armée Françoiſe en un pitoyable état: il en mourut un grand nombre, le reſte eſtoit tout languiſſant, & n'eût pas eſté en état de regagner la France, ſi les vents & les pluyes de l'Automne ayant rafraîchi l'air, ne les euſſent un peu remis. Cette Campagne fut de trois mois, après leſquels comme il n'y avoit pas moyen d'attirer les Lombards à une bataille, & qu'ils ſe tenoient toûjours dans leurs Places, on réſolut de repaſſer les Monts; mais avant que de quitter le païs, on fit faire ſerment de fidélité au nom de Childebert aux Villes qu'on avoit conſervées dans le païs de Trente, & qui avoient autrefois appartenu au feu Roy d'Auſtraſie Sigebert; & meſme les Généraux avant que de partir, firent avec Autharis une tréve de dix mois. Après cela les Troupes chargées de butin rentrérent en France; ce qui n'empêcha

Epiſt. Exarchæ ad Childebert.

pêcha pas que le défaut de vivres ne les affoiblît encore beaucoup dans le retour. Le grand nombre de captifs qu'ils avoient avec eux contribuoit à augmenter ce mal; mais ces captifs dont ils faiſoient des eſclaves en France, eſtoient une grande partie des richeſſes des vainqueurs qu'ils vouloient conſerver.

An. 590.

L'Exarque après le départ des François ne laiſſa pas de continuer à profiter du déſordre des Lombards pendant le reſte de l'Automne. Il reprit encore ſur eux Plaiſance, Parme & Rhegio, dont les Ducs ou Gouverneurs firent ſerment de fidélité entre ſes mains à l'Empereur. Il écrivit à la fin de la Campagne au Roy d'Auſtraſie une Lettre qui n'eſtoit pas tout-à-fait conforme aux relations que firent les Généraux François à leur retour, & ſur leſquelles apparemment nos Auteurs contemporains écrivirent ce que j'en ay raconté: car il dit au Roy qu'après avoir emporté Mantouë, Altino & Modéne pour attirer de ce côté-là une partie des Troupes des Lombards, il avoit envoyé au Général François qui commandoit un Corps de vingt mille hommes auprès de Verone, pour le prier de convenir d'un lieu où ils pûſſent ſe parler, & prendre enſemble des meſures pour le reſte de la Campagne; qu'il n'avoit pas voulu le faire, mais qu'il luy avoit ſeulement envoyé quelques-uns de ſes Officiers, tandis que ce Général, comme il l'avoit ſçû de bonne part, négocioit luy-meſme avec Autharis; que cela ne l'avoit pas empêché de bien recevoir dans ſon Camp les Envoyez du Général; qu'il leur avoit propoſé de faire de concert, & chacun avec ſes Troupes le ſiége de Pavie, où Autharis s'eſtoit renfermé; que c'eſtoit là le coup de partie, & que la priſe de ce Prince eſtoit la perte de la Nation des Lombards; que ſi après cela on eût jugé à propos d'en venir à quelque négociation, il leur avoit engagé ſa parole que rien ne ſe feroit fait qu'avec leur agréement; qu'on n'eût rien conclu avant que d'avoir ſçû les intentions du Roy, & qu'enfin leur trop prompt départ avoit relevé le courage aux Lombards qui ſuccomboient. Que vos Généraux, ajoûte-t-il, produiſent les Lettres que je leur ay écrites ſur ce ſujet, & vous verrez ſi tout ce que je dis n'eſt pas véritable. Il finit ſa Lettre en priant le Roy de trois choſes. La premiére, de commencer de bonne heure la Campagne prochaine, & avant que les Lombards pûſſent avoir fait la récolte. La ſeconde, de confier ſon Armée à des Généraux mieux intentionnez & plus zélez pour la gloire de leur Prince. Et la troiſiéme, de leur ordonner d'épargner les Sujets de l'Empereur, que les François avoient traitez par tout en ennemis, & de relâcher ceux qu'ils avoient emmenez en captivité. Il eſtoit auſſi rare en ce temps-là qu'aujourd'huy, de voir des Alliez agir parfaitement de concert; mais juſqu'alors les François & l'Empire ne l'avoient jamais fait en Italie contre les Barbares. Childebert Roy d'Auſtraſie ſe conduiſoit avec l'Empereur Maurice contre les Lombards ſur les meſmes principes de politique & dans les meſmes vûës, que Theodebert avoit agi autrefois avec l'Empereur Juſtinien contre les Gots. Les François ne vouloient point voir l'Empereur paiſible poſſeſſeur de l'Italie; c'eſtoit un voiſin trop puiſſant pour eux, & ils vouloient au moins la partager avec luy. Ils eſtoient bien aiſes d'affoiblir les Lombards, mais non pas de les ruiner entiérement au profit de l'Empereur.

Epiſtola Romani Exarchæ ad Childebertum.

Le

Le Roy d'Auſtraſie ayant reçû la Lettre de l'Exarque, affecta de faire paroître du mécontentement de ſes Ducs, & en diſgracia quelques-uns, ainſi qu'on le voit par une autre Lettre de l'Exarque à ce Prince, où il luy rend compte des nouvelles conquêtes qu'il avoit faites dans l'Italie ſur les Lombards, & luy renouvelle les mêmes priéres: mais tout cela n'aboutit à rien. Car les Lombards que les pertes de cette Campagne avoient jettez dans la conſternation, n'oubliérent rien pour obtenir la paix avec la France. Altera Epiſtola Exarchæ ad Childebertum.

Ils ſçavoient l'autorité que le Roy de Bourgogne avoit dans tout l'Empire François, & en particulier ſur l'eſprit du Roy d'Auſtraſie, & que c'eſtoit un Prince débonnaire, humain, pieux; & pacifique. Ils eurent recours à ſa médiation, & Autharis luy envoya des Ambaſſadeurs, qui luy parlérent avec toute la ſoumiſſion poſſible. Ils luy repréſentérent que depuis pluſieurs années, que les Lombards avoient fait la paix avec la France, ils n'avoient jamais violé le Traité; qu'ils n'avoient fait que ſe défendre, eſtant toûjours attaquez les premiers par les François; que de tout temps leurs anceſtres avoient eſté en bonne intelligence, & avoient entretenu l'alliance entre les deux Nations; qu'ils le ſupplioient de faire enſorte que cette amitié mutuelle ſe rétabliſt, & que les deux Peuples ſe ſecouruſſent l'un l'autre contre les entrepriſes d'un ennemi commun, qui ne cherchoit à les diviſer, que pour les perdre l'un après l'autre. Gregor. Turon. l. 10. c. 3. Paul. Longob.

Le Roy de Bourgogne les écouta favorablement, & après leur avoir promis de contribuer de tout ſon pouvoir à la paix, il les envoya au Roy d'Auſtraſie, à qui ils firent les meſmes proteſtations, les meſmes ſoumiſſions & les meſmes demandes.

Mais ſur ces entrefaites vinrent d'autres Ambaſſadeurs, qui apporterent à Gontran la nouvelle de la mort de leur Roy Autharis arrivée à Pavie. Il les renvoya comme les autres au Roy d'Auſtraſie, qui les congedia avec les premiers en leur donnant de bonnes eſpérances. La paix ſe fit en effet peu de temps après avec Agilulphe ſucceſſeur d'Autharis, à condition d'un tribut de douze mille ſous d'or, auquel les Lombards ſe ſoumirent, & qu'ils rachetérent depuis par une plus grande ſomme une fois payée ſous le régne de Clotaire II. L'Evêque de Trente étant venu auſſi-tôt en France de la part du Roy des Lombards, en ramena quantité de captifs, dont la Reine Brunehaut par une compaſſion digne d'une Princeſſe Chrétienne, en avoit racheté pluſieurs de ſon propre argent. La Baviére rentra dans ſon devoir; & ſoit que le Duc pere de la Reine des Lombards qui s'eſtoit révolté contre Childebert, fût mort, ſoit qu'il eût eſté obligé d'abandonner ſes Etats, le Roy d'Auſtraſie en créa un autre nommé Taſſillon. Nous en verrons, plus de cent ans après, encore un du meſme nom gouverner ce Duché toûjours avec la meſme dépendance des Rois de France. *Paix entre les François & les Lombards.* Fredeg. in Chronic. c. 45.

Durant le cours de ces deux guerres d'Eſpagne & d'Italie que je viens de raconter, il ſe paſſa diverſes choſes dans les trois Royaumes de France, qui, bien que pour la plûpart moins importantes par rapport à l'Etat, méritent toutefois d'avoir icy leur place.

La premiére, eſt l'horrible attentat de Frédégonde, qui n'ayant jamais pardonné *Frédégonde fait poignar-*

der Pretextat dans l'Egliſe.

donné à Prétextat Evêque de Roüen, la liberté avec laquelle il avoit demandé juſtice au Roy de Bourgogne, & d'être rétabli dans ſon Evêché, le fit poignarder dans le chœur de ſon Egliſe un Dimanche au milieu de l'Office. Quelque ſurpriſe & quelque affliction qu'elle affectât de faire paroître de cette mort, on eut contre elle des préjugez ſi forts & des convictions ſi manifeſtes, qu'on n'en ſoupçonna jamais aucune autre perſonne.

Gregor. Turon. l. 8. c. 31.

An. 586.

Un des plus puiſſans Seigneurs de la Cour oſa dira en ſa préſence, que c'étoit pouſſer trop loin la fureur, & qu'enfin on ſe réſoudroit à prendre des meſures efficaces pour arreſter ces horribles excès : mais elle s'en défit dès la même journée en le faiſant empoiſonner. Leudovalde Evêque de Bayeux après avoir pris l'avis de pluſieurs autres Evêques, ſans ſe mettre en peine de l'indignation de Frédégonde, fit fermer toutes les Egliſes de Roüen, & défendit qu'on y célébrât l'Office & les ſaints Myſtéres, juſqu'à ce qu'on eût découvert l'auteur de cet effroyable ſacrilége. Je croy que c'eſt-là le premier exemple que nous ayons dans l'Antiquité de cette eſpéce d'interdit général.

Le Roy de Bourgogne n'eut pas pluſtoſt reçû la nouvelle de la mort du ſaint Prélat, qu'il envoya à Roüen trois Evêques, Arthemius de Sens, Veranus de Châlons ſur Saone, & Agrecius de Troye. Ils avoient ordre de conférer avec les Seigneurs du Conſeil du jeune Roy, de s'informer de l'auteur du crime, & de le faire amener quel qu'il fût, à la Cour de Bourgogne : mais Frédégonde qui eſtoit maîtreſſe de ce Conſeil, repréſenta à ces Seigneurs, qu'il n'y avoit que trop long-temps que le Roy de Bourgogne ſe donnoit la liberté de commander dans un Etat qui ne luy appartenoit point ; que plus on luy ſouffroit de ces ſortes d'entrepriſes ſur l'autorité du Roy ſon fils & ſur celle de ſon Conſeil, plus il en faiſoit, & que c'eſtoit à eux de faire voir en cette occaſion, s'ils étoient Sujets du Roy de Bourgogne ou du fils de Chilperic.

Ces Seigneurs qui ne ſupportoient qu'avec peine depuis long-temps cette conduite du Roy de Bourgogne, ayant entendu les trois Evêques, leur répondirent conformément aux intentions de Frédégonde ; qu'en effet le crime qui avoit eſté commis en la perſonne de l'Evêque de Roüen, eſtoit horrible ; qu'ils eſtoient dans la réſolution de ne le pas laiſſer impuni ; mais qu'on n'avoit pas beſoin pour cela du Tribunal de Bourgogne, & qu'ils avoient un Roy dont l'autorité ſuffiroit pour faire juſtice.

Ibid.

Elle met à ſa place Melanthius.

Les trois Evêques repartirent avec menaces, que ſi on ne leur livroit la perſonne qu'on ſçavoit qui avoit fait poignarder l'Evêque, & empoiſonner le Seigneur François, on verroit dans peu de temps le Roy leur Maître venir avec une Armée ravager tout le païs, & enlever par force celle qu'on refuſoit de luy remettre entre les mains : mais ils ne pûrent rien obtenir, & Frédégonde eut encore le crédit de faire mettre à la place de Prétextat Melaine ou Melantius *, celuy qu'elle y avoit déja mis, lorſque le ſaint Evêque fut exilé, & qu'on ſoupçonnoit ſur de bonnes preuves d'avoir eſté complice de l'aſſaſſinat.

Cap. 41.

Gon-

* On prouve par la 52. Lettre du 9. Livre de S. Gregoire, que Melantius fut mis à la place de S. Prétexiat.

Gontran n'envoya pas d'Armée à Roüen, comme il en avoit menacé; il avoit alors affaire de toutes ſes Troupes contre les Eſpagnols en Languedoc: mais il ſe vengea de Frédégonde d'une autre maniére. Elle avoit eu à ſa Cour un Duc nommé Beppolen, homme d'un eſprit droit & ferme, qu'elle n'avoit jamais pû gagner, & qu'elle trouvoit toûjours contraire à ſes violens deſſeins; elle luy faiſoit tous les jours des affaires, & le chagrinoit en tout ce qu'elle pouvoit, de ſorte qu'elle l'obligea à ſe retirer, & dans la conjoncture dont je viens de parler, il ſe réfugia auprès du Roy de Bourgogne. Ce Prince l'employa d'une maniére à faire connoiſtre à Frédégonde, qu'il prétendoit avoir ſur tout l'Empire François le droit & l'autorité qu'elle luy diſputoit. Il le déclara comme le Lieutenant de tout l'Etat du jeune Roy Clotaire, & l'envoya avec des Troupes pour ſe mettre en poſſeſſion de cette dignité. Quelques Villes le reçûrent, d'autres refuſerent de le reconnoiſtre, & de ce nombre furent Angers & Rennes. Il laiſſa ſon fils auprès de celle-cy comme pour la bloquer; les Habitans firent une ſortie ſur luy, qu'il ſoûtint courageuſement; mais il y fut tué avec pluſieurs perſonnes conſidérables.

Les Comtes de Bretagne Waroc & Widimacle prirent occaſion de ces broüilleries, pour faire des courſes dans le Territoire de Nantes. Ce qui obligea Gontran à y envoyer des Troupes; mais il les fit devancer par Namatius Evêque d'Orleans, & Bertrand Evêque du Mans, & par quelques-uns de ſes Comtes, pour demander ſatisfaction de ces hoſtilitez. L'affaire fut miſe en négociation, & Frédégonde y envoya auſſi des Deputez au nom du Roy ſon fils. Les Comtes Bretons conſentirent à réparer le dommage qu'ils avoient fait, renouvellerent leurs hommages aux Députez du jeune Roy Clotaire, & s'engagerent à luy payer une ſomme d'argent auſſi-bien qu'au Roy de Bourgogne. Mais le Comte Waroc n'eut pas pluſtoſt eſté aſſeûré qu'on avoit congédié les Troupes, qu'il revint ſur les Terres des Nantois au temps de la vendange, & fit emporter à Vannes tout le vin qu'ils avoient fait. Le Roy de Bourgogne furieuſement irrité, raſſembla une ſeconde fois ſon Armée; mais on ſe racommoda encore.

L. 9. c. 18.

Cap. 28.

La guerre d'Eſpagne dont Gontran eſtoit tout occupé, rendoit ces accommodemens faciles, & par la meſme raiſon les païs voiſins des Pyrenées ſouffrirent beaucoup des courſes des Gaſcons qui demeuroient encore au-delà de ces Montagnes, & qui firent impunément de grands ravages dans les Plaines en deça. Le Duc Auſtroualde les obligea de repaſſer les Monts, mais ſans leur faire beaucoup de mal.

Cap. 7.

Conjurations dans le Royaume d'Auſtraſie decouvertes.

Le Royaume d'Auſtraſie eut auſſi ſes mouvemens particuliers. Il s'y fit deux conjurations, l'une & l'autre contre le Roy & la Reine ſa mere. La premiére fut tramée par Frédégonde & par les Seigneurs du Royaume du jeune Clotaire avec trois des plus conſidérables Ducs de celuy de Childebert. Un de ces trois Ducs nommé Raucingue homme puiſſant, riche, & d'une ambition inſatiable, avant eu ordre de traiter avec des Députez du jeune Clotaire pour quelques différens ſurvenus entre les deux Rois, ſe ſervit de cette confiance que ſon Maiſtre avoit en luy, pour prendre des meſures avec ſes ennemis contre ſa vie & ſon Etat. La partie fut liée dans cette conférence de la maniére que je vais dire.

Cap. 9.

Le

Le Duc Raucingue ſe chargea de faire aſſaſſiner Childebert. Et quand cela ſeroit fait, on devoit ſe ſaiſir des deux petits Princes ſes fils. Raucingue devoit emmener avec luy Theodebert l'aîné des deux, le déclarer Roy d'Auſtraſie, & gouverner ſon Etat pendant ſa minorité. Le bruit qu'il affecta de faire courir quelque temps auparavant, qu'il eſtoit fils naturel du Roy Clotaire I. fit aſſez comprendre qu'il prétendoit luy-meſme au Trône.

Les deux autres Ducs l'un nommé Urſion, & l'autre Bertefrede, devoient enlever le Prince Thiery qui eſtoit le cadet, déclarer la guerre au Roy de Bourgogne, le chaſſer s'ils pouvoient de ſon Royaume avec le ſecours de Frédégonde, proclamer Thiery Roy de Bourgogne, & s'en faire les Tuteurs & les Miniſtres. Pour la Reine Baunehaut, elle devoit eſtre éloignée de tout maniment des affaires, comme elle l'avoit eſté pendant les premiéres années de ſon veuvage & de la minorité de ſon fils.

Comme le Duc Raucingue retournoit à la Cour, afin de diſpoſer les choſes pour l'éxécution de ſon méchant deſſein, le Roy de Bourgogne fut averti de tout; il pria Childebert de le venir voir ſans tarder pour une affaire de la derniére importance, & de trouver quelque prétexte pour empeſcher qu'on ne ſoupçonnaſt du myſtére dans leur entrevûë. Ils ſe virent, & convinrent des moyens de prévenir les Conjurez. Si-toſt que Childebert fut retourné, il envoya des gens affidez dans toutes les maiſons de Raucingue pour ſe ſaiſir de ſes papiers, & luy manda en meſme temps de le venir trouver. Le Duc y alla ne ſe défiant de rien, le Roy parla de diverſes affaires, & enſuite le congédia.

A peine fut-il hors de la chambre, que les Gardes, ſelon l'ordre qu'ils en avoient, le tuérent à coups d'épée, & le jetterent par les feneſtres. On trouva dans ſes maiſons plus d'or & d'argent qu'il n'y en avoit dans le Tréſor Royal, où toutes ces richeſſes furent apportées.

Ibid. Cependant les Ducs Urſion & Berthefrede ne doutant point du ſuccès du déteſtable deſſein de ce perfide, avoient déja ſecretement fait aſſez de Troupes pour en compoſer une Armée, lorſqu'ils apprirent que tout eſtoit decouvert; voyant bien qu'ils eſtoient perdus, ils aſſemblerent le plus promptement qu'ils purent les gens de leur parti, & vinrent ſe retrancher du coſté de Vaivre * entre la Meuſe & la Moſelle, où eſtoient les Terres du Duc Urſion.

* Vabrenſe caſtrum.

La Reine Brunehaut aimoit Berthefrede, & elle avoit tenu depuis peu un de ſes enfans ſur les fonts de Bapteſme. Elle luy dépeſcha un Courier, pour luy dire qu'elle luy promettoit ſa grace, s'il vouloit rentrer dans ſon devoir, & abandonner le parti d'Urſion, qu'elle avoit toûjours fort haï. Il répondit qu'il avoit mérité de périr, & qu'il y eſtoit réſolu.

Le Roy d'Auſtraſie ayant joint l'Armée de ſon oncle, marcha en perſonne de ce coſté-là. Aux approches des Troupes du Roy, celles des Conjurez ſe diſſiperent pour la pluſpart. Les deux Chefs avec leurs Familles & les plus déterminez de leurs amis ſe poſterent ſur le haut d'une Colline dans les Terres d'Urſion, ſur laquelle il avoit fait autrefois baſtir une petite Egliſe à l'honneur de S. Martin. Ce lieu eſtoit de fort difficile accès, & avoit eſté fortifié.

Chil-

Childebert en confia l'attaque au Duc Godegeſile, gendre de ce Duc Lupus, qu'Urſion & Berthefrede avec l'Evêque de Reims avoient étrangement perſécuté durant leur miniſtére. Quand ils ſe virent preſts d'eſtre forcez, & que les Soldats de Godegeſile commençoient à ſe rendre maiſtres de la Colline, ils ſe réfugierent dans la Chapelle. Godegeſile les y inveſtit, & y fit mettre le feu. Alors Urſion dans la néceſſité de périr ſortit l'épée à la main, tua tous ceux qu'il rencontra en ſon chemin, & entre autres un des Comtes du Palais nommé Trudulfe, juſqu'à ce qu'ayant reçû une bleſſure à la cuiſſe qui le fit tomber, il fut percé de pluſieurs coups. Godegeſile le voyant mort, commanda qu'on fiſt quartier au reſte, & ſelon l'ordre qu'il en avoit de la Reine Brunehaut, il fit dire au Duc Berthefrede qu'il pouvoit ſe retirer en ſeûreté. Celuy-ci ſans tarder monte à cheval, tandis que les Soldats eſtoient occupez au pillage, gagne au pluſtoſt Verdun, & va ſe réfugier dans la Chapelle de l'Evêché: mais le Roy ayant ſçû qu'on l'avoit laiſſé échaper, dit tout irrité à Godegeſile qu'il y alloit de ſa teſte, s'il ne luy apportoit celle de Berthefrede. Ce Général marcha à Verdun, & aſſiégea Berthefrede dans ſon aſile; & comme l'Evêque luy en refuſoit l'entrée, il fit monter des Soldats ſur le toit de la maiſon, qui l'ayant découverte, tuerent ce malheureux à coups de tuiles dans la Chapelle meſme. Après cette éxécution, pluſieurs qui avoient eu quelque part à cette méchante intrigue, ſe ſauverent hors du Royaume. Le Roy oſta les Gouvernemens à quelques Ducs ſuſpects, & en mit d'autres en leur place.

Il y avoit eu dans la ſuite de cette affaire de fâcheuſes préſomptions contre Giles Evêque de Rheims; mais ce Prélat auſſi habile Courtiſan que grand fourbe & grand broüillon, s'eſtoit tiré d'intrigue en ſe réconciliant avec le Duc Lupus qui avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit du Roy, & en faiſant de magnifiques préſens au Roy meſme. Cette réconciliation de l'Evêque avec Lupus déplut fort au Roy de Bourgogne, qui avoit reçû ce Duc dans le temps de ſa diſgrace, & lorſque l'Evêque de Rheims pendant la minorité de Childebert, l'avoit pouſſé à bout. Ce Duc luy avoit promis en retournant à la Cour, que jamais il ne rentreroit en liaiſon avec l'Evêque, dont ce Prince connoiſſoit le méchant eſprit. Mais une ſeconde conſpiration ayant eſté découverte, un des complices chargea ſi fort ce Prélat, que le Roy d'Auſtraſie fut obligé de luy faire faire ſon procès; & c'eſt ce qui donna lieu de le convaincre de tant de crimes, que malgré l'envie que ſes Juges eurent de le ſauver, il ſuccomba. L. 10. c. 19. An. 590.

Cette ſeconde conſpiration fut étouffée avec moins de ſang que la premiére. Le Conneſtable * nommé Sunegiſile & le grand Referendaire Gallus en eſtoient les Chefs. Septimine Gouvernante des petits Princes en eſtoit auſſi: elle devoit taſcher par le crédit qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roy d'Auſtraſie, de l'engager à répudier la Reine ſa femme, & à éloigner ſa mere de la Cour, afin que ces deux Seigneurs fuſſent ſeuls chargez de la conduite des affaires, & en cas qu'elle ne puſt pas y réüſſir, cette miſerable devoit empoiſonner le Roy meſme. L. 9. c. 38. *Comitem ſtabuli.

Elle avoit déja empoiſonné ſon mari pour épouſer le Gouverneur des Prin-

ces nommé Droctulfe, avec lequel elle avoit un commerce criminel, & qu'elle engagea auſſi dans la conſpiration. La Reine eſtant en couche d'un enfant qui mourut peu de jours après ſa naiſſance, entendit quelques paroles qui luy donnerent du ſoupçon, elle en avertit le Roy. Il fit auſſi-toſt arreſter la Gouvernante & le Gouverneur, qui dans la queſtion avoüerent leur crime & toutes les circonſtances. Le Roy d'Auſtraſie néanmoins ne voulant plus répandre de ſang, ſe contenta de leur oſter à tous leurs Emplois & leurs appointemens, & de les envoyer en exil. Fâcheuſe condition des Princes ou trop jeunes ou incapables de gouverner par eux-meſmes! Chacun tâche de s'emparer de leur eſprit & de leur autorité, ſouvent ils ſont le joüet, & quelquefois la victime de l'ambition de ceux qui ne les ſervent que pour les dominer.

Le Conneſtable dans la queſtion avoit accuſé l'Evêque de Rheims d'avoir conſpiré contre la vie du Roy avec les trois Dues Raucingue, Urſion & Berthefrede, dont on venoit de faire juſtice. Sur cette dépoſition le Roy envoya à Rheims enlever l'Evêque, qui ne faiſoit que de ſortir d'une longue maladie, & le fit tranſporter à Metz, où il fut mis en priſon. Le Roy convoqua auſſi-toſt un Concile des Evêques de ſon Royaume à Verdun pour le mois d'Octobre, afin d'y faire juger l'accuſé.

Childebert aſſemble un Concile à Metz. Pluſieurs Evêques écrivirent au Roy, pour ſe plaindre de ce que ſur la ſimple dépoſition d'un Laïque, il avoit ainſi fait enlever avec ſcandale un Evêque au milieu de ſa Ville Epiſcopale, ſans avoir fait d'autres informations, & ſans l'avoir oüi. Sur quoy le Roy qui avoit beaucoup de vénération pour les perſonnes de ce rang, le renvoya à Rheims, & différa le Concile juſqu'au *Ibid.* mois de Novembre: mais quelques difficultez qu'ils fiſſent enſuite, de s'aſſembler pour un tel ſujet, alléguant la rigueur de la ſaiſon qui eſtoit très-rude, les mauvais chemins, les inondations des riviéres, il fallut obéïr & ſe rendre à Metz, où l'on tint le Concile qu'on avoit d'abord réſolu de tenir à Verdun.

Ibid. Le Roy commit pour cette affaire le Due Ennode. Il interrogea l'Evêque dans le Concile, & d'abord luy objecta les grandes liaiſons qu'il avoit euës avec Chilperic l'ennemi déclaré de ſon Maiſtre, qui avoit fait aſſaſſiner Sigebert, arreſté Brunehaut, & envahi les Places d'Auſtraſie, & qu'il avoit reçû de ce Prince, des Terres dépendantes de ces meſmes Villes qu'il avoit envahies. Il répondit qu'il ne pouvoit pas nier que Chilperic n'euſt eu beaucoup de bonté & de conſidération pour luy, mais qu'il n'en avoit jamais abuſé contre les intéreſts de ſon Maiſtre; que pour les Terres dont on luy parloit, il les avoit reçûës avec l'agrément & par l'autorité du Roy, & produiſit en meſme temps les Actes de la donation que le Roy luy en avoit faite. Ces Actes ayant eſté portez au Roy, il proteſta qu'il n'avoit point fait ces donations: on les porta au Chancelier Othon pour y reconnoiſtre ſon ſeing qu'on y voyoit; il dit que ces Lettres n'avoient jamais eſté ſignées de luy, & l'Evêque fut convaincu d'une falſification manifeſte.

On produiſit en ſecond lieu contre luy des Lettres qu'il écrivoit à Chilperic, & d'autres que Chilperic luy avoit écrites: elles eſtoient pleines les unes

&

& les autres de choſes atroces contre la Reine Brunehaut, & entre autres on liſoit ces mots dans une de ces Lettres : *Si l'on ne coupe la racine, nous ne viendrons pas à bout de faire ſécher le rejetton.* Ces paroles n'eſtoient pas trop obſcures, elles vouloient dire qu'il eſtoit difficile de faire périr le jeune Roy Childebert, tandis que la Reine Brunehaut ſa mere ſeroit en vie. L'Evêque nia qu'il euſt écrit ces Lettres, ou que le Roy Chilperic luy en euſt écrit de telles : mais on luy confronta un de ſes domeſtiques qui luy en repréſenta les originaux, ce qui luy oſta tout moyen de ſe défendre ſur cet article.

En troiſiéme lieu, on produiſit un Traité de Ligue, par lequel Chilperic & Childebert s'uniſſoient contre le Roy Gontran, pour le détrôner & partager entre eux ſon Etat. Childebert proteſta en préſence de ce Concile que ce Traité ne luy avoit point eſté communiqué du tout, & adreſſant la parole à l'Evêque :

„ Quoi, malheureux, luy dit-il, eſt-ce ainſi que vous abuſiez de voſtre „ miniſtére, de ma jeuneſſe & de mon nom pour mettre la diſſention & allu„ mer la guerre entre mes oncles? C'eſt donc vous qui eſtes coupable de tous „ les déſordres & de tous les ravages que le Berri, le païs d'Eſtampes, celuy „ de Melun ſouffrirent dans cette funeſte & cruelle guerre? Vous eſtes reſ„ ponſable à Dieu de tant de ſang répandu, & il vous demandéra compte de „ la vie de tant de malheureux qui ont péri, & que vous avez ſacrifiez à vo„ ſtre ambition & à voſtre avarice.

Il n'eut rien à dire à cette accuſation; car on luy montroit l'original meſme du Traité qui ſe trouva à Chelles parmi les papiers de Chilperic, lors qu'il y fut tué. Tout cela eſtoit confirmé par la confeſſion d'Epiphane Abbé de ſaint Remy, autrefois ſon confident, qui devoit eſtre auſſi jugé dans ce Concile, & qui avoüa que l'Evêque avoit au temps de ce Traité, reçû de l'argent & d'autres préſens de Chilperic, marquant les lieux où il les avoit reçûs, la perſonne qui les luy avoit apportez, & toutes les circonſtances de cette negociation. Une partie de ceux qui avoient eſté ſes aſſociez dans l'Ambaſſade, où il traita avec Chilperic ſur ce ſujet, ſe trouverent là préſens, & dépoſerent qu'après avoir conclu d'autres affaires pour leſquelles ils avoient eſté envoyez, l'Evêque eſtoit demeuré long-temps ſeul avec le Roy Chilperic ſans leur rien communiquer de ce qu'il avoit traité avec luy, & que n'ayant eu nulle participation de cet article, ils furent ſurpris de voir la guerre s'allumer entre les trois Royaumes. Tout cela eſtoit vray, & l'Evêque l'avoüa.

Les Prélats du Concile ſurpris de voir le coupable convaincu de tant de crimes, demanderent au Roy en grace qu'il leur fuſt permis d'examiner ſeulement pendant trois jours la vérité de ces accuſations, qui malgré l'aveu du coupable, leur paroiſſoient preſque incroyables, & ils l'obtinrent. Ils eſpéroient que l'Evêque dans cet intervalle revenant à luy, trouveroit quelque moyen de défenſe pour diminuer au moins l'atrocité des choſes dont on l'accuſoit; mais l'Evêque de Rheims, ſoit par un véritable ſentiment de confuſion de ſes crimes, ſoit par l'impoſſibilité de les déguiſer, ſoit pour attendrir le Roy ſur ſon malheur, leur dit en paroiſſant de nouveau devant le Concile : *Pourquoy différez-vous davantage à prononcer l'Arreſt à un coupable criminel*

de Leze-Majeſté? J'avouë que j'ay eſté infidéle au Roy mon Maiſtre, & que c'eſt moy qui ay mis tout l'Empire François en combuſtion par les guerres que j'y ay ſuſcitées ou entretenuës.

L'Evêque de Rheims & l'Abbé de S. Remy y ſont depoſez.

Les Evêques du Concile voyant qu'après un tel aveu réïteré tant de fois, il n'y avoit pas moyen de le ſauver, ſe jetterent aux pieds du Roy, implorant ſa miſéricorde, & le priant d'accorder la vie à ce malheureux qu'ils alloient punir ſelon les Canons, en le dépoſant de l'Epiſcopat. Le Roy ſe laiſſa fléchir, & auſſi-toſt les Evêques après avoir fait lire les Canons qui pouvoient avoir du rapport au procès dont il s'agiſſoit, le dépoſerent. Enſuite il fut relegué à Strasbourg, qu'on luy aſſigna pour le lieu de ſon exil : une partie de ſes biens qui eſtoient grands, fut confiſquée au profit du Roy, & l'autre qu'on ſçavoit eſtre des revenus de ſon Egliſe, fut laiſſée à la diſpoſition de ſon ſucceſſeur. L'Abbé de S. Remy fut auſſi dépoſé comme ſon confident & ſon complice.

Le danger que les deux Rois avoient couru dans cette conſpiration, ne ſervit qu'à les unir encore davantage, & ce fut en ce temps-là que le Roy de Bourgogne remit Brunehaut en poſſeſſion de Cahors, qui luy appartenoit par un ancien Traité fait du temps de Chilperic, & qui fut confirmé à cet égard par celuy d'Andelau dont j'ay parlé.

Mort d'Ingoberge & de Radegonde, Reines de France.

Cap. 26.

La pluſpart de ces choſes ſe paſſerent durant les guerres d'Eſpagne & d'Italie, & ce fut encore vers ce meſme temps-là que la France perdit deux Reines veuves de deux Rois, & qui toutes deux avoient vécu & moururent en réputation de grande ſainteté. L'une fut Ingoberge, femme du Roy Caribert, âgée d'environ 70. ans, qui fut aſſiſtée à la mort par Gregoire de Tours, grande aumônière, & depuis ſa viduité toûjours dans les exercices de la pénitence ; elle ne laiſſa qu'une fille mariée depuis long-temps au fils d'un Roy de Kent dans la partie Orientale de l'Iſle de la Grande Bretagne, dont la Ville Capitale eſtoit Cantorberi.

An. 589.

L'autre Reine fut ſainte Radegonde, qui s'eſtoit retirée à Poitiers dès le vivant de ſon mari Clotaire I. Elle y mourut le treiziéme d'Aouſt de l'an 587. dans le Monaſtére qu'elle avoit fondé & réglé ſelon les Conſtitutions faites par ſaint Ceſaire Evêque d'Arles pour le Monaſtére de ſainte Ceſarie ſa ſœur : elle en fit confirmer l'établiſſement par les quatre Rois régnans fils de Clotaire, & par le ſecond Concile de Tours tenu en l'année 567. vingt ans avant ſa mort ; elle avoit vécu comme une Religieuſe à la Cour, & dans le Monaſtére elle parvint à un ſi haut degré de ſainteté, que l'Egliſe l'a miſe depuis au nombre des Saints, dont elle fait une mémoire particuliére.

Tom. I. Conc. Gall. p. 349.

Cependant Frédégonde toûjours la meſme, entretenoit ſes intelligences avec les ennemis du Roy de Bourgogne. Waroc Comte de Bretagne, homme inquiet, ne pouvoit ſe tenir en repos, & dès qu'il voyoit les Rois de France occupez de quelques guèrres ou de quelques troubles domeſtiques, il ne manquoit guéres de ſecoüer le joug, & de tâcher de s'affranchir de la domination Françoiſe. Il prit le temps de ces conſpirations & de ces guerres civiles pour courir ſur les Terres de France du coſté de Rennes & de Nantes. Le Roy de Bourgogne y envoya des Troupes commandées par deux Ducs, l'un eſtoit

L. 10. c. 9.

An 589.

eſtoit le Duc Beppolen, l'autre s'appelloit Elvachaire. Le premier eſtoit l'homme du monde que Frédégonde haïſſoit le plus pour les raiſons que j'ay déja touchées: ce motif ſuffiſoit pour luy faire ſacrifier tous les intéreſts de la France, & meſme ceux de ſon propre fils, à qui Rennes & Nantes appartenoient, quoique le Roy de Bourgogne s'y conſervaſt toûjours cette autorité qu'il prétendoit avoir ſur tout l'Empire François.

Elle convint donc avec le Comte de Bretagne de perdre ce Général, & profita de la jalouſie du Duc Elvachaire, pour le faire concourir à ce deſſein; elle fit enſorte qu'un grand nombre de ces Saxons établis auprès de Bayeux, & qui eſtoient ſes Sujets, allaſſent groſſir les Troupes du Comte de Bretagne, *Ibid.* & afin qu'on ne les y réconnuſt pas, elle leur ordonna de ſe couper les cheveux à la maniére des Bretons, & de s'habiller comme eux. Le Duc Elvachaire de ſon coſté ſe broüilla ouvertement avec Beppolen. Ils paſſerent néanmoins enſemble la riviére de Vilaine, firent le dégaſt au-delà, jetterent pluſieurs Ponts ſur la riviére d'Oude, qui entre vers Rhedon dans la Vilaine, & paſſe par Joſſelin & Maleſtroit. Là les deux Généraux ſe ſéparerent; le Duc Elvachaire prit à gauche pour marcher vers la Ville de Vannes, & Beppolen entra plus avant du coſté où eſtoit l'Armée du Comte de Bretagne.

Ayant fait quelques lieuës dans le païs, il trouva un Preſtre appoſté pour le trahir, qui s'offrit à luy ſervir de guide, & à le conduire droit au Camp du Comte de Bretagne pour l'y ſurprendre. Son malheur, ou pluſtoſt ſon imprudence, luy fit accepter les offres de ce traître. Il fit deux jours de marche, pendant leſquels il eut pluſieurs avantages ſur divers partis de Bretons qu'il défit: mais le troiſiéme jour ayant eſté engagé par ſon guide dans un païs plein de défilez & de marécages, le Comte de Bretagne tomba ſur luy tout à coup avec ſon Armée, l'inveſtit & le tailla en piéces. Le Duc bleſſé d'un coup de lance ſe défendit juſqu'à la mort, & demeura ſur la place avec preſque tous ceux qui l'avoient ſuivi. *Le Comte de Bretagne taille en pieces les François.*

Le Comte de Bretagne après cette victoire envoya demander la paix au Duc Elvachaire, qui ayant reçû de luy de grands préſens, des ôtages & de nouvelles aſſeûrances, de garder mieux dans la ſuite les Traitez faits avec les Rois de France, la luy accorda. Il fit de nouveau preſter le ſerment de fidélité à l'Evêque de Vannes & aux Habitans du païs, qui euſſent bien voulu eſtre réünis à l'Empire de France, l'inquiétude du Comte de Bretagne les expoſant éternellement aux pillages & aux repréſailles des François.

L'Armée Françoiſe ne ſe fut pas pluſtoſt éloignée de Vannes, que le Comte de Bretagne oubliant à ſon ordinaire tous ſes ſermens, & le péril où il expoſoit ſes ôtages, du nombre deſquels eſtoit ſon propre neveu, détacha ſon fils avec un Corps de Troupes, pour aller charger les François, qu'il ſçeût eſtre fort embarraſſez à paſſer la riviére de Vilaine auprès de ſon emboucheure.

Le Prince Breton ayant trouvé une partie de l'Armée qui n'eſtoit pas encore paſſée, l'attaqua, & en fit un grand carnage, pluſieurs voulant ſe ſauver à la nage furent emportez dans la Mer par le courant de l'eau, d'autres furent emmenez priſonniers, dont la Comteſſe de Bretagne obtint quelque temps après la délivrance.

Le Duc Elvachaire ſoit par trahiſon, ſoit par impuiſſance de ſe venger de cette inſulte, à cauſe du mauvais état de ſes Troupes, ne ſongea qu'à continuer ſa marche. Il n'oſa s'en retourner par le païs de Rennes, à cauſe des ravages qu'il y avoit faits en entrant en Bretagne: il marcha droit à Angers, & alla gagner au-deſſus le Pont de la riviére de Mayene, où les Païſans, qui à ſon approche s'eſtoient mis ſous les armes, pillerent les bagages de l'Armée, & luy tuerent pluſieurs Soldats; il ſe dédommagea par les pillages qu'il fit en paſſant par la Touraine, où l'on n'eſtoit pas ſur ſes gardes: mais ce qu'il y eut de pis pour luy, fut que pluſieurs Officiers de l'Armée s'eſtant détachez, prévinrent ſon arrivée à la Cour de Bourgogne, l'y accuſerent de s'eſtre laiſſé corrompre par l'argent du Comte de Bretagne, & d'avoir par ſon avarice fait périr l'Armée; de ſorte que le Roy après l'avoir fort mal reçû, luy ordonna de ſe retirer & de ne plus paroiſtre à la Cour.

Cette guerre fut la derniére du régne du Roy de Bourgogne: la France fut tranquille & au dehors & au dedans pendant quatre ans qu'il vécut encore; Cap. 17. ſeulement le Roy d'Auſtraſie penſa périr encore une fois par la main d'un des aſſaſſins de Frédégonde, & elle-meſme eut bien de la peine à ſe ſauver dans une ſédition de la Ville de Tournay, où elle avoit fait tuer dans un feſtin trois perſonnes conſidérables de la Ville qu'elle y avoit invitez. Si les Troupes de Champagne que Childebert avoit commandées pour ſoûtenir la révolte des Tournéſiens avoit fait aſſez de diligence, elle ne luy euſt pas échappé.

Elle ſe vit encore à deux doigts de ſa perte par la maladie du petit Prince ſon fils, qui fut déſeſpéré des Médecins. Sur cette nouvelle le Roy de Bour- Cap. 11. gogne eſtoit parti de Châlons, & eſtoit déja à Sens pour venir à Paris, lorſ- An. 590. qu'il apprit qu'il eſtoit hors de danger, ce qui l'empeſcha de continuer ſon chemin. Toute méchante qu'eſtoit cette Reine, il n'y en eut jamais de plus dévote en ces ſortes d'occaſions. Elle envoya de groſſes ſommes d'argent au Tombeau de ſaint Martin, pour obtenir de ce Saint la guériſon du Prince; elle dépeſcha au Comte de Bretagne des Couriers, pour le prier de donner la liberté aux priſonniers François qu'il avoit faits dans la derniére guerre, & cette charité confirma tout le monde dans le ſoupçon qu'on avoit eu, que c'eſtoit par ſes intrigues que le Général Beppolen avoit péri avec ſon Armée dans l'expédition de Bretagne.

Cap. 28. Un peu après la guériſon du jeune Roy, elle envoya des Ambaſſadeurs au Roy de Bourgogne, pour le prier de vouloir bien le tenir ſur les fonts de Bapteſme, ainſi qu'il avoit promis de le faire quelques années auparavant. Il falloit eſtre auſſi bon que l'eſtoit ce Roy, pour donner encore cette marque de bonté à une Reine qui l'avoit voulu perdre tant de fois. Il le fit cependant, & donna ordre à quelques Evêques de ſe tranſporter à Paris, afin de préparer tout pour la Cérémonie; il les ſuivit quelque temps après avec toute ſa Cour, voulant luy-meſme en faire toute la dépenſe. Il ſe logea à Ruel, & ordonna que le Bapteſme ſe fiſt à Nanterre.

Le Roy d'Auſtraſie, à qui cette réconciliation de Frédégonde avec Gontran ne plaiſoit pas, & qui appréhendoit toûjours l'adreſſe de cette Reine, fit tout ce qu'il put pour traverſer cette affaire. Il fit faire par ſon Ambaſſadeur de

de grandes plaintes à Gontran, de ce qu'il s'oublioit ſi aiſément de ſes promeſſes; qu'il luy avoit promis de n'avoir jamais de commerce avec Frédégonde leur commune ennemie; mais qu'il voyoit bien par ſes démarches, qu'il vouloit faire Clotaire Roy de Paris.

A cela le Roy de Bourgogne répondit, comme il avoit déja fait une autre fois; que le Roy d'Auſtraſie ne devoit point s'inquiéter de cette marque de bonté qu'il donnoit au petit Prince Clotaire; qu'eſtant prié de le tenir ſur les fonts de Bapteſme, il avoit crû devoir accorder une choſe qu'un bon Chrétien ne peut refuſer ſans ſcandale; que c'eſtoit de peur d'offenſer Dieu qu'il en uſoit de la ſorte; qu'un Maiſtre invité par ſon domeſtique à faire cet honneur à un de ſes enfans, ne le refuſoit point, & que luy à plus forte raiſon ne devoit pas le refuſer à ſon neveu; que cette complaiſance ſeroit tout-à-fait ſans conſéquence, & que pourvû que luy-meſme continuaſt à garder les paroles qu'il luy avoit données, il n'auroit jamais ſujet de ſe plaindre qu'il manquaſt aux ſiennes.

Bapteſme de Clotaire. Cap. 28.

Le petit Prince fut baptiſé, on luy donna au Bapteſme le nom de Clotaire, qu'il avoit déja porté par avance, & Gontran le recevant entre ſes mains, dit ces paroles: „ Plaiſe à Dieu de conſerver la vie à cet enfant, de luy faire la „ grace de bien ſoûtenir le nom qu'il porte, & de le rendre auſſi puiſſant que „ celuy qui l'a porté le premier. Il l'invita enſuite à manger à ſa table, luy fit des préſens, & après en avoir auſſi reçû de ſa part, il s'en retourna dans ſes Etats.

Mort de Gontran Roy de Bourgogne. Son caractere. Cap. ult.

An. 593.

Ce Bapteſme ſe fit en l'an 591. la ſeiziéme année du régne de Childebert, & la trentiéme de celuy de Gontran, où Gregoire de Tours finit ſon Hiſtoire. Ce Prince mourut deux ans après le 28. de Mars, âgé de plus de ſoixante ans, ſans qu'il ſe fuſt rien paſſé de mémorable pendant ces deux derniéres années de ſon régne. C'eſtoit un Prince naturellement bon & pacifique, d'une conſcience très-tendre, libéral envers les pauvres & envers les Egliſes, d'une vie auſtére, & véritablement Chreſtien. Il pleura la mort de ſon mauvais frere Chilperic, comme David celle de ſon fils Abſalon, & il pardonna à Frédégonde tous les attentats qu'elle avoit commis contre ſa perſonne. Si nous en croyons une Lettre de Hugues Abbé de Cluny à Philippe Auguſte, Gontran ſe fit Moine à la fin de ſa vie. Ce fait y eſt rapporté comme certain; mais la diſtance de plus de cinq cens ans qu'il y a entre le temps de Gontran & celuy de cet Abbé, jointe au ſilence de toutes nos Hiſtoires, me le rend au moins très-douteux. Gregoire de Tours luy attribuë des miracles meſme dès ſon vivant, & l'Egliſe l'a mis au nombre des Saints. Mais du reſte ce fut un médiocre Prince, qui gouverna toûjours avec peu d'autorité, mal ſervi par ceux qu'il mettoit à la teſte de ſes Armées, dont la licence qu'il n'avoit pas la force de réprimer, cauſa de temps en temps à quelques Provinces de France, de grands maux qu'il reſſentoit vivement, parce qu'il aimoit ſes Sujets comme il en eſtoit aimé.

L. 9. c. 21.

In Spicilegio. Tom. 2. p. 401.

La mort du Roy de Bourgogne ne pouvoit pas manquer d'apporter de grands changemens dans l'Empire François: ſon amour pour la paix, l'autorité qu'il s'eſtoit donnée ſur les deux jeunes Rois ſes neveux, l'intereſt qu'ils avoient

avoient à le ménager, & le contrepoids de ſa puiſſance, qui auroit entraîné la ruine de celuy des deux contre lequel il ſe ſeroit déclaré; tout cela avoit ſuſpendu les effets que devoient naturellement produire la haine & la jalouſie mutuelle de deux Reines du caractére de Frédégonde & de Brunehaut, qui eſtoient maiſtreſſes des affaires chacune dans l'Etat de leur fils: mais l'une & l'autre n'ayant plus ce frein qui les contenoit, il eſtoit difficile que les choſes demeuraſſent long-temps tranquilles.

Childebert luy ſuccede.

An. 593.

Childebert Roy d'Auſtraſie déſigné depuis long-temps par ſon oncle pour le ſucceſſeur de ſes Etats, en prit poſſeſſion, ſans que perſonne entrepriſt de s'y oppoſer, & joignit le Royaume de Bourgogne à celuy d'Auſtraſie. Sous ce nom de Royaume de Bourgogne, outre la Bourgogne meſme & ſes anciennes dépendances, eſtoit compris tout ce que Gontran avoit poſſédé, ſçavoir le Royaume d'Orleans, & depuis la mort de Caribert une grande partie du Royaume de Paris, Arles & quelques autres Villes de Provence.

D'autre part le jeune Roy Clotaire ſemble auſſi avoir eſté remis en poſſeſſion de tout ce qui eſtoit proprement & inconteſtablement du Royaume de ſon pere Chilperic. Ce fut ſans doute ſuivant la volonté du feu Roy de Bourgogne, qui, comme il l'avoit dit luy-meſme, en ratifiant le Traité d'Andelau ſi favorable à Childebert, ne vouloit pas paroiſtre déshériter abſolument ce pupille fils de ſon frere. Une choſe eſt ici certaine, c'eſt que Soiſſons qui avoit choiſi pour ſon Roy l'aîné des deux enfans de Childebert, retourna malgré cette élection ſous l'Empire de Clotaire & de Frédégonde après la mort du Roy de Bourgogne.

Geſta Reg. Franc. c. 36.

Mais ſi ce partage ſe fit à l'amiable, la bonne intelligence entre les deux Etats, ou pluſtoſt la diſſimulation entre les perſonnes qui les gouvernoient, ne fut pas de longue durée. Childebert le plus puiſſant, animé par Brunehaut, avoit trop d'envie, trop d'intéreſt, &, comme il le croyoit, trop de raiſons d'opprimer Clotaire, pour le laiſſer ſi long-temps en repos.

On luy rappella le ſouvenir de la mort de ſon pere aſſaſſiné par les émiſſaires de Frédégonde, le péril qu'il avoit luy-meſme couru, lorſque dans cette funeſte conjoncture n'ayant encore que cinq ans, il fut mis en priſon avec la Reine ſa mere, les embuſches tenduës encore depuis peu à l'un & à l'autre par cette ennemie obſtinée, & toûjours attentive aux occaſions de les perdre: pluſieurs autres crimes de cette Princeſſe juſqu'alors impunis, & enfin le doute où le feu Roy de Bourgogne meſme avoit eſté, ſi Clotaire eſtoit véritablement fils de Chilperic. Des raiſons beaucoup moins fortes que celles-là euſſent eſté ſuffiſantes pour animer un jeune Prince ambitieux, à taſcher de ſe rendre unique Monarque de l'Empire François par la conqueſte du peu qui luy reſtoit à ſoumettre.

Il leva donc une groſſe Armée, compoſée des Troupes du Royaume de Bourgogne & de celles du Royaume d'Auſtraſie, mit à leur teſte deux de ſes Ducs, l'un nommé Gondebaud, qui eſtoit apparemment celuy-là meſme qui l'avoit autrefois ſauvé de ſa priſon de Paris, & l'autre appellé Vintrion, un de ceux qui avoient commandé l'Armée d'Italie dans la derniére guerre contre les Lombards: ils entrerent par la Champagne dans le païs de Soiſſons, & y firent de grands ravages.

An. 593.

Geſta Reg. Franc. cap. 36.

Fré-

Frédégonde que la grandeur du péril ne déconcertoit point, ayant auſſi de ſon coſté par la promptitude du Duc Landri & des autres Seigneurs de ſon Royaume, aſſemblé une Armée, en fit la revûë auprès de Brenne, où courant elle-meſme par les rangs, elle anima les Soldats à bien faire leur devoir pour la défenſe de leur Roy, & leur fit, avant que de les mettre en marche, diſtribuer beaucoup d'argent. Elle marcha avec l'Armée, ayant le jeune Roy Clotaire avec elle, non pas entre ſes bras, comme l'ont écrit pluſieurs de nos Modernes ſur la foy de l'ancien Auteur qui rapporte ce détail, mais qui ſe méprend en cette occaſion; car Clotaire avoit alors neuf à dix ans, ceci s'eſtant paſſé en l'an 593. & ſon pere eſtant mort en 584. *Ibid.*

Sçachant que l'Armée ennemie eſtoit beaucoup plus nombreuſe que la ſienne, elle crut qu'il falloit uſer de ſtratagême, & elle en inventa un, qui ſuppoſe qu'en ce temps-là les François, dans leurs guerres, ſe ſervoient peu d'Eſpions.

C'eſtoit la coûtume de la Cavalerie Françoiſe, ſi-toſt que l'Armée eſtoit campée, d'abandonner ſes chevaux, & de les laiſſer aller paître dans les Prairies, dans les Campagnes & dans les Bois d'alentour du Camp, en leur attachant à chacun une ſonnette au cou pour les retrouver plus aiſément en cas qu'ils s'écartaſſent. C'eſt ſur cela que Frédégonde avoit imaginé le ſtratagême qu'elle propoſa dans le Conſeil de guerre, & qui fut approuvé. Elle ordonna qu'on décampaſt la nuit pour marcher droit au Camp ennemi, & y arriver avant le jour; elle fit attacher des ſonnettes au cou de tous les chevaux, & fit prendre à tous les Cavaliers des branches d'arbres verds les plus groſſes & les plus fortes qu'ils purent porter. Ils marcherent dans cet équipage, & l'Infanterie ſuivit. Ils arriverent avant le point du jour proche de Troucy, Bourg ſitué ſur la petite riviere de Delette, où l'Armée ennemie eſtoit campée à quelques lieuës de Soiſſons; on fit faire un très-grand front à une partie de la Cavalerie, derriere laquelle on rangeoit l'Infanterie à meſure qu'elle arrivoit, & ſelon l'ordre qu'elle devoit garder à l'attaque du Camp.

L'armée de Childebert eſt défaite par Frédégonde près de Troucy.

Dès la petite pointe du jour, qu'on ne pouvoit point encore aſſez diſtinguer les objets éloignez, un Soldat du Camp d'une garde avancée dit à ſes camarades tout étonné, que vois-je là ſur les hauteurs? il m'y paroiſt comme un bois taillis, & il me ſemble qu'hier au ſoir je ne voyois de ce coſté-là *qu'un païs découvert.* Les autres ſe moquerent de luy, & luy dirent qu'apparemment ayant un peu bû le ſoir précédent, il avoit mal reconnu le païs, & vû ce qui n'eſtoit point. *N'entendez-vous point*, diſoient-ils, *les ſonnettes * de nos chevaux qui paiſſent le long de cette petite foreſt?* Mais fort peu de temps après la foreſt commença à s'ébranler, & les trompettes ſonnant tout à coup de toutes parts, la Cavalerie s'eſtant ouverte, l'Infanterie vint avec de grands cris donner l'aſſaut au Camp de tous coſtez. Comme rien n'eſtoit preſt pour la défenſe, & que la pluſpart des Soldats eſtoient encore endormis, ce ne fut qu'une déroute ſans

* Je remarqueray à ce ſujet ce qui eſt dans le 29. Titre de la Loy Salique *de diverſis furtis*; que ſi quelqu'un eſt convaincu d'avoir oſté la ſonnette du cou d'un cheval, il eſt condamné à quinze ſous d'or. *Si quis Skellam de caballis furaverit CXX. denariis, qui faciunt ſolides XV. culpabilis judicetur.*

ſans combat ; & la Cavalerie eſtant entrée après l'Infanterie, il ſe fit un maſſacre effroyable. Néanmoins le Duc Vintrion un des Généraux d'Auſtraſie, ayant malgré ce déſordre remis enſemble quelques Troupes, revint à la charge, & donnant à ſon tour ſur les Soldats de Frédégonde, occupez à piller, il en fit un grand carnage ; mais il fut enfin repouſſé & obligé de fuir avec les autres. Il y eut trente mille hommes ſur la place de part & d'autre ; mais la grande perte fut du coſté des Auſtraſiens & des Bourguignons.

Fredegar. c. 14.

Paul. Diac. l. 4. c. 4.

An. 593.

Dès le meſme jour Frédégonde marchant toûjours à la teſte de l'Armée, luy fit prendre ſa marche vers la Champagne, la conduiſit juſqu'à la veuë de Rheims, mit tout à feu & à ſang dans le païs, & s'en revint triomphante à Soiſſons avec toutes ſes Troupes chargées d'un butin infini.

Une action ſi bien conduite, & avec autant de vigueur & de réſolution, fait connoiſtre le génie & le caractére de Frédégonde, & fait paroiſtre moins ſurprenante cette autorité qu'elle s'eſtoit acquiſe, & qu'elle avoit ſçû ſe conſerver ſur les Grands & ſur les Peuples de ſon Etat dans des conjonctures auſſi délicates, que celles où elle s'eſtoit trouvée depuis la mort de Chilperic, haïe à mort par deux puiſſans Rois, Régente d'un Royaume très-affoibli & comme aſſiégé de toutes parts, & enfin tutrice d'un fils que pluſieurs ſoupçonnoient n'eſtre pas fils du Roy ſon mari.

An. 594.

La déroute de Trouci jointe à deux diverſions ménagées par Frédégonde, obligea Childebert à la laiſſer en repos, & à luy donner le temps d'affermir la domination de ſon fils. Elle continuoit d'entretenir correſpondance avec Waroc Comte de Bretagne, qui eſtoit toûjours preſt à rompre avec les François, & elle l'engagea à le faire de nouveau. Il entra ſur les Terres de Childebert l'année ſuivante, & ce fut probablement du coſté de la Touraine. Car nos Hiſtoriens ne marquent point l'endroit, ils diſent ſeulement qu'il ſe donna une ſanglante bataille entre les Bretons & les François, & qu'il y eut bien du ſang répandu des deux coſtez, ſans nous apprendre rien de plus.

L. 4. de Bello Goth. c. 20.

An. 595.

La ſeconde diverſion fut faite à l'autre extrémité du Royaume de Childebert par les Varnes. C'eſtoit un Peuple qui eſtoit demeuré juſqu'alors fort paiſible. L'Hiſtorien Procope nous en marque la demeure au bord de l'Ocean à l'embouchûre du Rhin du coſté du Nord : ce fleuve les ſéparoit de l'Empire François par celuy de ſes bras, qui du temps de Corneille Tacite eſtoit fort rapide, & portoit ſon nom & ſes eaux juſques dans l'Ocean ; mais aujourd'huy affoibli par les canaux qui luy en oſtent une grande partie, il ſe perd dans les ſables de Hollande au-delà de Leyde avant que d'arriver à la Mer.

Annal. l. 20.

Epiſt. Theodoric. apud Caſſiod.

Ces Peuples avoient leur Roy particulier du temps de Clovis, & ce fut un de ceux auſquels Theodoric Roy d'Italie écrivit, pour l'engager à entrer dans la Ligue qu'il méditoit de faire contre ce Prince en faveur d'Alaric. Après que les François ſe furent rendus tout-puiſſans dans les Gaules par la deſtruction du Royaume d'Alaric, les Rois des Varnes regarderent comme un point eſſentiel de leur politique de ne ſe les pas rendre ennemis, & d'avoir toûjours une étroite alliance avec eux. Ce fut dans cette veuë qu'Hermegiſcle un de leurs Rois épouſa en ſecondes nôces une fille de Thieri Roy d'Auſtraſie, & ſœur de Theodebert I. & ce fut cette meſme raiſon de politique qui donna

na lieu à un incident rapporté auſſi par Procope, & qui n'eſt pas indigne d'avoir ici ſa place. Procop. l. 4. de Bello Goth. c. 20.

Ce Roy Hermegiſcle avoit un fils de ſa premiére femme nommé Radiger, lorſqu'il épouſa la ſœur de Théodebert. Il traita quelque temps après du mariage de ſon fils avec une ſœur d'un Roy des Anglois établi dans la Grande Bretagne, en cet endroit de l'Iſle qu'on appelle le Duché de Nortfolk, & l'affaire fut concluë; mais avant que cette Princeſſe paſſaſt la mer, Hermegiſcle tomba malade de la maladie dont il mourut. Dès qu'il s'eſtoit vû ſans eſpérance de guériſon, il avoit fait aſſembler les plus conſidérables de la Nation, auſquels il parla de la ſorte: „ J'ay toûjours tâché de faire enſorte que mes peu„ ples joüiſſent d'une grande paix, & c'eſt le motif qui m'a obligé à prendre „ ma ſeconde femme dans la Famille des Rois François; je n'en ay point *Ibid.* „ eu d'enfans, mais je laiſſe un fils de ma premiére femme ſur le mariage du„ quel voicy ma penſée, que vous examinerez après ma mort: je l'ay promis „ à un des Rois des Anglois pour ſa ſœur; mais cette alliance me paroiſt beau„ coup moins avantageuſe à la Nation que celle des François: ceux-ci ſont „ vos voiſins, il n'y a que le Rhin entre vous & eux, & les Anglois ſont ſépa„ rez de vous par la mer. Les François ſont puiſſans, & peuvent beaucoup „ vous nuire ou vous protéger utilement; vous ne ſçauriez vous les attacher „ par trop de liens, & celuy du mariage eſt le plus fort de tous. Sans cela, & „ peut-eſtre encore avec cela, ils trouveront des prétextes de vous faire la guer„ re & de vous anéantir; c'eſt-pourquoy engagez-les dans vos intéreſts par tous „ les moyens poſſibles. Je ſuis donc d'avis que vous faſſiez agréer au Roy des „ Anglois les raiſons que vous imaginerez de ne point marier mon fils avec ſa „ ſœur, & que vous le mariez au pluſtoſt avec la Reine ſa belle-mere, ce qui „ n'a rien de contraire aux Loix de cet Etat. La choſe ſe fit après la mort de ce Prince, comme il l'avoit propoſé, & le Roy Radiger épouſa ſa belle-mere ſœur de Théodebert.

La Princeſſe Angloiſe furieuſement irritée de cette préférence, ne reſpiroit que la vengeance d'un affront qui eſtoit alors parmi les Anglois le dernier outrage: elle envoya néanmoins à ce Roy de ſa part, pour ſçavoir les motifs qu'il avoit eu de la traiter ſi indignement. Comme on ne luy rapporta que des raiſons peu ſatisfaiſantes, elle obtint du Roy ſon frere des Troupes & des Vaiſſeaux, pour aller attaquer le Roy des Varnes; elle voulut eſtre du voyage, & paſſa la mer avec un autre de ſes freres qui commandoit l'Armée.

Elle aborda au païs des Varnes, la deſcente ſe fit ſans réſiſtance; parce que les Varnes furent ſurpris. Les Anglois ſe camperent à l'emboucheûre du Rhin: *Ibid.* elle demeura dans le Camp bien retranché avec une partie de l'Armée, & le Prince ſon frere avec le reſte entra dans le païs; il y donna bataille, défit les Varnes, dont un grand nombre demeura ſur la place, le reſte avec le Roy Radiger ſe ſauva dans les bois & dans les marais: comme les Anglois n'avoient point de Cavalerie, ils n'avancerent point dans le païs, & après avoir pourſuivi quelque temps les fuyards, le Prince victorieux revint au Camp avec ſes Troupes chargées de dépoüilles.

La Princeſſe le voyant arriver, luy demanda où eſtoit le Roy Radiger, ou du

moins ſa teſte. Il répondit qu'il leur avoit échappé. Elle repliqua que ce n'étoit pas pour piller qu'ils eſtoient venus; mais pour ſe venger ſur la perſonne du perfide meſme, & elle pria les Soldats de ne ſe point rebuter, & de pourſuivre leur victoire. Ils obéïrent & firent tant, qu'ils trouverent Radiger qui s'eſtoit réfugié dans un bois, & l'amenerent: on le luy préſenta chargé de chaînes; elle luy reprocha ſa perfidie, & luy demanda quelle raiſon il avoit euë d'en uſer de la ſorte? Il répondit qu'il y avoit eſté obligé par les ordres de ſon pere & par les priéres des principaux de ſa Nation; qu'il l'avoit fait malgré luy, & qu'elle pouvoit le punir de ſon crime.

Ibid.

La punition que j'ordonne, dit-elle, *c'eſt que vous chaſſiez inceſſamment ma rivale, & que vous me donniez dans voſtre cœur & ſur voſtre Trône la place qui m'eſt dûë.* Ce Prince pour ſauver ſa vie accepta l'offre, & renvoya ſa femme à Théodebert. L'Hiſtoire a paſſé ſous ſilence les ſuites de l'aventure de cette Princeſſe Françoiſe qu'elle ne nomme point.

Soit donc que cette Nation euſt continué depuis d'avoir ſes Rois, ſoit qu'elle euſt eſté ſubjuguée par les François, & qu'à l'occaſion de la déroute des Troupes de Childebert, ou que ſollicitée par Frédégonde elle ſe fuſt révoltée comme noſtre ancien Hiſtorien le donne à entendre, il fallut que ce Prince y envoyaſt une Armée. Non ſeulement il ſoumit ce Peuple, mais il l'extermina de telle maniére, qu'il n'en échappa preſque perſonne, & le nom depuis ce temps-là n'en a plus paru dans noſtre Hiſtoire.

Fredegar. cap. 15.

Mort de Childebert.

Childebert ne vécut pas long-temps après cette victoire: il mourut l'année ſuivante qui eſtoit la vingt-ſixiéme de ſon âge & après vingt ans de régne. Ce jeune Prince promettoit beaucoup. La Reine ſa femme le ſuivit de bien près. Ces deux morts ſi promptes qui remirent le Gouvernement entier du Royaume entre les mains de la Reine Brunehaut, ayant eu un effet ſi conforme à l'ambition de cette Princeſſe, l'ont fait ſoupçonner par quelques-uns de nos Hiſtoriens, de les avoir procurées par le poiſon. Nos plus anciens Ecrivains, qui d'ailleurs ſe déchaînent volontiers contre elle, n'en diſent rien. Un autre Hiſtorien aſſez près de ce temps-là parle de ce ſoupçon de poiſon; mais ſans le faire tomber ſur Brunehaut. Une preuve manifeſte de ſon innocence à cet égard, eſt que ceux qui la firent périr quelques années après, & qui luy reprocherent pluſieurs crimes, dont au moins quelques-uns eſtoient certainement faux, ne l'accuſerent jamais de celuy-là.

An. 596. Paul. Diac. l. 4. c. 12.

Theodebert & Thiéri lui ſuccedent.

Théodebert l'aîné des deux fils de Childebert fut couronné Roy d'Auſtraſie ſecond du nom, & Thiéri le cadet eut pour ſon partage le Royaume de Bourgogne. On y ajoûta l'Alſace qu'on détacha du Royaume d'Auſtraſie, ſuivant la volonté du feu Roy, qui ſouhaita que ſon fils Thiéri euſt ce païs dans ſon partage; parce qu'il l'y avoit fait élever en ſa Maiſon de plaiſance appellée Marley, & que les Habitans le ſouhaitoient pour cette raiſon. Il eut de plus encore le Suntgau où ſont aujourd'huy les Villes de Ferrette, de Bedfort & de Mulhauſen, le Turgau où eſt l'Abbaye de S. Gal, & enfin une partie de la Champagne. La Tutelle des deux Princes & la Régence de leurs Etats fut confiée à leur ayeule la Reine Brunehaut qui choiſit ſa demeure dans le Royaume d'Auſtraſie, & mit auprès du jeune Roy de Bourgogne des Mi-

Fredeg. Chronic. cap. 16.

Tumulus Fredegundis Reginæ.

Miniſtres dont elle eſtoit ſeûre, & qui furent toûjours tout à elle, c'eſtoit Syagre Evêque d'Autun, & Garnier Maire du Palais. Théodebert avoit dix à onze ans, & Thiéri neuf à dix. Ce Prince fit de nouveau Orleans la Capitale de ſon Royaume, le nom de Royaume d'Orleans demeurant néanmoins toûjours aboli. Ainſi tout l'Empire François ſe trouva alors gouverné par deux femmes, mais qui égaloient les plus grands Rois par leur habileté & par leur courage. Fredegar. cap. 37.

Frédégonde ne manqua pas de ſe prévaloïr de cette conjoncture; ſi-toſt qu'elle ſçut la mort de Childebert, elle aſſembla des Troupes, & vint avec ſon fils Clotaire ſe ſaiſir de Paris & de pluſieurs autres Villes ſur le bord de la Seine. Brunehaut de ſon coſté envoya au ſecours une Armée qui fut défaite à plate-couture par celle de Frédégonde dans un lieu appellé alors Latofao, & qu'on ne connoiſt plus. Mais enfin Frédégonde au plus haut point de ſa proſpérité mourut. Ce fut la plus ambitieuſe Princeſſe, la plus vindicative, la plus cruelle qu'on eût vûë de long-temps, & la plus digne de la haine de tout le genre humain; mais la plus habile à s'attirer l'amitié, l'eſtime & le reſpect de ceux dont elle avoit beſoin pour ſe maintenir. Elle régna trente ans ſous le nom de ſon mari & de ſon fils; elle fit périr un Roy, deux Reines, deux fils de Roy, & une infinité de perſonnes de condition, dont elle crut la perte néceſſaire à ſa grandeur ou à ſa ſeûreté. Deux batailles gagnées en perſonne, ſon fils élevé & affermi ſur le Trône, de grandes & de promptes conqueſtes avoient preſque effacé l'idée de ſes crimes, pour ne laiſſer plus penſer qu'à ſa gloire: digne en meſme temps & de l'éxécration & de l'admiration de la poſtérité. Elle fut enterrée à S. Vincent * auprès de ſon mari Chilperic.

Frédégonde met en déroute l'armée d'Auſtraſie. Sa mort. Paul. Diac. l. 4. c. 12.

An. 596.

An. 597.

Sa mort fut une heureuſe nouvelle pour Brunehaut, & luy donna lieu d'eſpérer de pouvoir établir tranquillement & à loiſir ſon autorité. Son premier ſoin fut de finir toutes les guerres, & d'en lever tous les prétextes. Elle s'ôta d'abord de deſſus les bras des ennemis fâcheux à l'extrémité de l'Etat d'Auſtraſie; c'eſtoit la Nation des Abares, qui ſuivant l'exemple que leur avoient donné leurs Anceſtres au temps que Clotaire I. mourut, vinrent faire après la mort de Childebert des courſes dans la France Germanique. Elle s'accommoda avec eux, & moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'elle leur fit donner, ils ſe retirerent. Elle confirma auſſi avec le Roy des Lombards, la paix que ce Prince avoit concluë quelques années auparavant avec Childebert. Le Pape Pelage s'eſtoit autrefois oppoſé à celle que la France avoit faite avec ce Peuple encore en partie Arien & en partie Payen. Mais S. Gregoire le Grand qui

* Il y a dans le Chœur de S. Germain des Prez, à gauche en entrant, un Tombeau, ſur lequel on voit la figure plate d'une Reine, d'un ouvrage à la Moſaïque. On prétend que c'eſt la figure de Frédégonde, & l'Inſcription le dit. Il y a beaucoup d'apparence que cette figure eſt originale, & que ce n'eſt point un ouvrage fait pluſieurs ſiécles après la mort de la perſonne qu'elle repréſente, comme ſont les Tombeaux de Childebert & de Chilperic qu'on voit dans la meſme Egliſe: mais je ne croy pas qu'il y ait lieu d'aſſeûrer que ce ſoit la figure de Frédégonde. Les caractéres de l'Inſcription, qui ſeule pourroit le faire croire, ne ſont point de ce temps-là. La Couronne de Fleurs de lys qu'on ne voit en uſage ni dans les monoyes d'alors, ni dans aucuns autres Monumens, dont l'antiquité ſoit bien avérée, eſt une autre preuve de ce que je dis.

qui luy avoit ſuccédé, n'eut garde d'eſtre mécontent du renouvellement de ce Traité; parce que le Roy des Lombards Agilulphe s'eſtoit déja fait Catholique avec la plus grande partie de cette Nation à la perſuaſion de la Reine Théodelinde, par le moyen de laquelle ce ſaint Pape avoit procuré la paix à l'Italie.

Les Lettres de ce grand Pontife à la Reine Brunehaut, aux deux Rois petits-fils de cette Princeſſe, à Childebert leur pere, aux Evêques de France, à quelques Seigneurs François, ſont un des Monumens de l'Antiquité, dont nous devons faire le plus de cas. C'eſt dans une de celles qu'il écrivit au Roy Childebert que l'on voit cet éloge ſi glorieux à la France: *Qu'autant que la dignité de Roy éléve au-deſſus des autres hommes celuy qui la poſſede, autant la qualité de Roy de France élevoit au-deſſus des autres Rois ceux qui en eſtoient honorez.* Cet éloge qui ne parle que des Rois, ſans y renfermer les Maiſtres de l'Empire encore très-puiſſans alors, n'eſtoit pas vain. Le Royaume François eſtoit en ce temps-là le plus grand, le plus puiſſant & le plus floriſſant qu'il y euſt en Europe. Celuy des Viſigots en Eſpagne, celuy des Lombards en Italie les mieux établis & les plus étendus après le Royaume de France, ne luy eſtoient pas comparables.

Ibid. Cap. 14.

Il y avoit encore quelques ſemences de diviſion entre la France & l'Empire. Quelques Places que les François poſſédoient en Italie du côté de Trente, le Val d'Aoſte & le païs de Suze, dont le feu Roy Gontran avoit augmenté le Royaume de Bourgogne, eſtoient des occaſions continuelles de ſe broüiller avec l'Empereur ou avec les Lombards ſur le ſujet des limites, les Terres de tous ces différens Princes ſe trouvant en certains endroits enclavées les unes dans les autres. La Reine Brunehaut envoya au Pape de la part de ſon petit-fils Thiéri Roy de Bourgogne, deux Ambaſſadeurs, pour le prier d'accommoder ces différens: & il s'en chargea d'autant plus volontiers, qu'il conçut l'importance de cet accommodement pour maintenir en Italie une paix qui eſtoit ſon ouvrage, & que ces divers intéreſts pouvoient troubler à tous momens.

Gregor. M. l. 11. ep. 8. 9. 57.

La Reine Brunehaut a la Regence des Etats de ſes petits-fils.

La maniére dont le Pape écrivoit à cette occaſion & ſur d'autres ſujets à cette Princeſſe, montre clairement la vérité que j'ay avancée, qu'elle eut la Régence des Etats de ſes deux petits-fils, & ſur tout du Royaume de Bourgogne, quoy-qu'elle demeuraſt d'abord en celuy d'Auſtraſie: & c'eſt en vain qu'un de nos plus ſçavans Hiſtoriens en a voulu douter. Non ſeulement le Pape luy donne le titre de Reine des François à la teſte de ſa Lettre; mais encore il luy rend compte de toute cette négociation, & de pluſieurs autres points qui concernoient les affaires de France. Il dit qu'il a conféré avec ſes Ambaſſadeurs; qu'il leur a donné audience, & qu'ils l'ont informé de toutes les choſes dont elle les avoit chargez dans leurs inſtructions. Il s'adreſſe à elle dans pluſieurs Lettres ſur tout ce qui regarde les Egliſes de France & les intéreſts du S. Siege, & il luy parle comme à celle qui diſpoſoit de tout dans l'Etat. Il écrivit auſſi au jeune Roy de Bourgogne, au ſujet de ce qui ſe paſſoit en Italie, mais d'une maniére générale, & tout le détail des affaires eſt dans la Lettre qu'il adreſſa à la Reine.

M. de Valois. Tom. 2. p. 480.

Une

Digitized by Google

Une des plus importantes qui ſoit traitée dans ces diverſes Lettres dont je parle, eſt celle de la converſion d'un des Royaumes d'Angleterre au Chriſtianiſme, ſur laquelle Saint Gregoire écrivit à la Reine Brunehaut, aux trois Rois François, & aux plus conſidérables des Evêques de France; & cette Reine y contribua tellement, qu'elle mérita de ce ſaint Pape ce bel éloge: *Qu'après Dieu c'eſtoit à elle que l'Angleterre eſtoit redevable de ce bonheur.* Mais ce qui eſt encore de plus remarquable, c'eſt que la perſonne qui travailla le plus immédiatement à cette converſion en Angleterre meſme, fut une Princeſſe Françoiſe. An. 597. L. 9. epiſt. 56. Gregor. Turon. l. 9. c. 26.

Cette Princeſſe s'appelloit Berthe, & eſtoit fille du Roy Caribert, couſine germaine de Clotaire Roy de Soiſſons, & du feu Roy d'Auſtraſie Childebert pere des deux Princes actuellement régnans en Bourgogne & en Auſtraſie; elle avoit eſté mariée en Angleterre à Edilbert Roy du Royaume de Kent, dont la Capitale qui s'appelloit alors Doroverne, ſe nomme aujourd'huy Cantorberi. Une des conditions du Traité de mariage avoit eſté qu'on luy laiſſeroit une entiére liberté de conſcience, l'exercice de ſa Religion, & un Evêque avec elle pour l'y entretenir: cet Evêque s'appelloit Lieudard; elle avoit auſſi une Egliſe à ſon uſage dédiée à S. Martin, hors de la Ville de Cantorberi: cette Egliſe avoit eſté baſtie lorſque les Romains eſtoient encore maiſtres de la Grande Bretagne. Beda, l. 1. Hiſt. Angl. cap. 21.

La piété & la régularité de la Princeſſe, & les entretiens que l'Evêque avoit avec les Anglois ſur la Religion, fit venir à pluſieurs d'entre eux la penſée de ſe faire inſtruire. Le Pape le ſçut, & voyant, comme il le dit, que les Evêques François, que ce ſoin regardoit plus que les autres à cauſe du voiſinage, ne ſongeoient point à profiter de ces bonnes diſpoſitions, il y penſa efficacement luy-meſme, & y deſtina des Miſſionnaires: ce furent de ſaints Moines, à la teſte deſquels il mit le ſaint Abbé Auguſtin, depuis Evêque de Cantorberi. Epiſt. ad Brunechil. 59.

Le Pape donna avis de leur départ à toutes les Cours de France, afin qu'ils fuſſent reçûs dans les trois Royaumes avec charité, & qu'on leur y fourniſt des lumiéres & des expédiens pour faciliter l'éxécution d'un ſi ſaint & ſi loüable deſſein. On répondit parfaitement aux bonnes intentions du ſaint Pontife, & ſur tout on leur donna pour les accompagner quelques François qui ſçavoient l'Anglois, afin qu'ils pûſſent leur ſervir d'Interprétes. Ils paſſerent donc dans le Royaume de Kent, & avec un peu de patience dont ils eurent beſoin pour diſſiper quelques ſoupçons mal fondez que le Roy des Anglois avoit conçûs de ce voyage, ils eurent permiſſion de preſcher & d'inſtruire ceux qui voudroient les écouter; & enfin la Reine avec le temps fit ſi bien auprès du Roy, que luy-meſme embraſſa le Chriſtianiſme, & fut imité de preſque tous ſes Sujets. Beda, c. 25.

Brunehaut ne put maintenir que deux ou trois ans dans le Royaume d'Auſtraſie, la tranquillité qu'elle luy avoit procurée auſſi-bien qu'au Royaume de Bourgogne. L'inquiétude des Grands qui portoient impatiemment de ſe voir gouvernez par une femme, la troubla bien-toſt: la ſuite, ou peut-eſtre la cauſe de ces mouvemens fut la mort du Duc Vintrion, un des plus conſidé- *Elle eſt exilée.* Fredeg. in Chronic. c. 19.

rables

rables Seigneurs de ce Royaume, dont la Reine ne s'accommodoit pas, & dont elle jugea à propos de ſe défaire. Les choſes en vinrent juſqu'à la révolte, & les Seigneurs s'eſtant rendus maiſtres de la perſonne, & enſuite de l'eſprit du jeune Roy Théodebert, l'engagerent à conſentir à l'exil de ſa mere. Cette Princeſſe craignant pour ſa vie, fut obligée de s'enfuir ſecretement de la Cour, & abandonnée de tous ſes gens, elle ſe ſauva dans la petite Ville d'Arci-ſur-Aube, aux Frontiéres de Champagne du coſté du Royaume de Bourgogne.

Y eſtant arrivée toute ſeule, elle y trouva un homme de qualité nommé Didier natif d'Aquitaine, & allié à la Famille Royale, qui s'y eſtoit rendu déguiſé en pauvre * de concert avec elle, pour la conduire depuis là juſqu'à la Cour de Bourgogne. Elle y arriva ſans courir aucun riſque. Son arrivée ſurprit agréablement le Roy qui l'aimoit tendrement, & qui ſçachant la révolte des Auſtraſiens, eſtoit fort en peine d'elle. Il la reçut d'une maniére capable de la conſoler de ſon malheur, & pour premiére marque de ſa tendreſſe, l'Evêché d'Auxerre eſtant venu à vaquer quelque temps après, il le donna ſur la priére qu'elle luy en fit, à ce guide fidéle, à qui elle eſtoit obligée de ſa liberté, & peut-eſtre de ſa vie. Cependant la guerre ſe rallunna plus vivement que jamais entre les Princes François.

Hiſtor. Epiſcop. Autiſiodor.

Clotaire Roy de Soiſſons né en 584. l'année meſme de la mort de ſon pere Chilperic, avoit alors ſeize ans; il eſtoit demeuré en poſſeſſion de pluſieurs Villes ſur la riviére de Seine dont la conqueſte fut la ſuite de la victoire qu'il avoit remportée l'année d'auparavant ſur les deux Rois ſes couſins. Ces deux Princes tout jeunes; car ils n'avoient que treize à quatorze ans, vinrent l'un & l'autre à la teſte d'une puiſſante Armée, pour avoir leur revanche. Ce fut par le conſeil de Brunehaut que le jeune Thiéri Roy de Bourgogne entreprit cette expédition. Elle engagea Recarede Roy des Gots à luy envoyer un ſecours de Soldats, & Théodebert outre les Troupes Françoiſes qui compoſoient ſon Armée, la fortifia de celles des Nations de delà le Rhin.

An. 600. Fredegar. cap. 20. Geſta Regum Francor. c. 37. Ex vitâ S. Bertharii Epiſc. Carnot.

Défaite de Clotaire à Dormeille.

Clotaire ſans s'étonner vint au devant d'eux juſques dans le Royaume de Bourgogne, & les rencontra dans le Senonois ſur la petite riviére d'Ouaine † qui ſe jette dans le Loin au-deſſus de Moret; la bataille ſe donna auprès du Village de Dormeille, elle fut infiniment ſanglante de part & d'autre; mais la victoire demeura aux deux Rois. Clotaire entiérement défait, gagna Melun avec beaucoup de peine, & de-là vint ſe réfugier à Paris, & meſme, ſelon quelques-uns, il s'enfuit juſqu'à Arelaune aujourd'huy la Foreſt de Bretonne, vers l'emboucheûre de la Seine.

† Aroanna. Valeſius Notit. Gall.

Les

* Fredegaire dit que celuy qui conduiſit Brunehaut à la Cour de Bourgogne, eſtoit un pauvre qu'elle trouva par hazard, & à qui elle fit donner en récompenſe l'Evêche d'Auxerre. Cette circonſtance d'un gueux fait Evêque d'Auxerre pour un tel ſujet, a quelque choſe de bizarre. Mais la Relation que j'ay faite de cet incident eſt appuyée ſur l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, rapportée dans le premier Tome de la nouvelle Bibliotheque des Manuſcrits du P. Labbe, ſelon laquelle Didier qui ſuccéda à l'Evêque d'Auxerre, mort vers ce temps-là, eſtoit, comme j'ay dit, parent de la Reine Brunehaut, & le plus riche Prélat qu'il y euſt en France. *Cujus ſæcularis dignitas tanta extitit, ut ei nemo ſuo tempore, quamvis potentiſſimus, ex æquo ſe conferre potuerit.*

Digitized by Google

Les deux Rois pourſuivant leur victoire, reprirent la pluſpart des Villes ſituées ſur cette riviére, qui s'eſtoient ſoumiſes à Clotaire l'année précedente. Elles furent pillées, & un grand nombre des Habitans du païs menez en eſclavage: Chartres fut auſſi priſe & abandonnée à la fureur du Soldat. Enfin comme l'Armée victorieuſe continuoit ſes progrès par tout ſans réſiſtance, le Roy de Soiſſons fut contraint de demander la paix, qu'il n'obtint qu'à des conditions très-rudes; ſçavoir, qu'il céderoit au Roy de Bourgogne tout ce qu'il poſſédoit de Villes entre la Seine, la Loire, l'Ocean & les Frontiéres de Bretagne, & au Roy d'Auſtraſie une grande partie du païs d'entre la Seine, l'Oiſe & la mer, qu'on appelloit alors le Duché de Dentelenus *, nom qu'il tiroit apparemment de quelque Duc qui l'avoit gouverné; de ſorte que le Royaume de Soiſſons fut preſque réduit à rien. C'eſt ainſi que finit en France le ſixiéme ſiécle, & la cent quatorziéme année depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules.

Ex vitâ S. Bertharii.

Fredegar. cap. 20.

Ces victoires encouragerent les deux jeunes Princes qui laiſſerent Clotaire en repos après l'avoir mis hors d'état de leur nuire, & ſongerent à pouſſer plus loin les bornes de l'Empire François, à l'exemple de leurs anceſtres.

An. 600.

Le Roy d'Auſtraſie † envoya une Ambaſſade à Conſtantinople, pour offrir à l'Empereur Maurice de faire avec luy une Ligue offenſive contre les Abares, qui incommodoient fort l'Epire du coſté du Danube par leurs excurſions, l'aſſeûrant qu'il les attaqueroit avec toutes les forces de ſon Etat, pourvû que l'Empereur vouluſt luy payer une bonne penſion: le mot Grec ſignifie un tribut ‡; mais j'ay peine à croire que les François euſſent oſé le démander ſous ce nom à l'Empereur. En effet, ce Prince les reçeut avec trop d'honneſteté, pour laiſſer croire qu'ils luy euſſent fait une demande ſi incivile. Il leur fit meſme des préſens; mais jugeant par le peu de ſecours que luy & ſes prédéceſſeurs avoient reçû d'eux dans les guerres d'Italie, où les François avoient toûjours bien moins agi pour l'Empire que pour leurs intéreſts propres, il n'accepta point leur propoſition. Il voulut néanmoins les piquer d'honneur, en leur diſant qu'une Nation auſſi généreuſe que la Françoiſe devoit faire paroiſtre plus de deſintéreſſement; qu'il leur ſeroit très-obligé s'ils vouloient bien attaquer les Abares de leur coſté, tandis qu'il les attaqueroit du ſien, mais qu'il ne vouloit pas acheter ſi cher cette diverſion; de ſorte que la choſe n'eut aucune ſuite.

Theodebert envoye une Ambaſſade à l'Empereur Maurice.

Theo-

* Je croy que c'eſt de ce nom, mais corrompu, qu'une partie de ce païs s'appelloit encore du temps de Charles le Chauve & ſous les premiers Rois de la troiſiéme Race, le Comté de Tello ou de Talou. Il comprenoit alors Dieppe, Arques, la Ville d'Eu, & les environs de ces Places.

† Je ſçay que Theophylacte Simocatte dans ſon Hiſtoire de l'Empereur Maurice, où il parle de cette Ambaſſade, dit qu'elle fut envoyée par Thieri Roy des François: mais ſans doute il s'eſt mépris, & a pris Thieri pour Theodebert, & cette mépriſe n'eſt pas fort extraordinaire dans les Auteurs Grecs, quand ils parlent des Rois François de ce temps-là. Thieri ne pouvoit faire la guerre aux Abares, dont il eſtoit fort éloigné; mais c'eſtoit Theodebert Roy d'Auſtraſie, dont les Sujets dans la Germanie, & les Peuples les plus voiſins du Danube qui luy étoient ſoumis, ſouffrirent beaucoup des incurſions de ces Barbares ſous ſon régne & ſous celuy de Childebert ſon pere.

‡ Theophylact. L. 6. c. 3. φόρος.

Theodebert & Thieri ſubjuguent les Gaſcons. Fredegar. cap. 20.

Theodebert voyant qu'il n'y avoit rien à faire de coſté-là, propoſa au Roy de Bourgogne d'aller ſubjuguer les Gaſcons. Cette brave Nation ne s'eſtoit pas encore établie en deçà des Pyrenées, dans le païs auquel elle a depuis donné ſon nom, & il eſt impoſſible de marquer bien ſeûrement le temps où cet établiſſement s'eſt fait. M. de Marca & quelques-uns de nos plus ſçavans Ecrivains, le mettent vers l'an 586. peu de temps après la mort de Chilperic, fondez ſur un paſſage de Gregoire de Tours, qui ne prouve rien. Il n'y eſt fait mention que des excurſions des Gaſcons, qui deſcendirent des Pyrenées pour venir piller dans la plaine, & nullement de la perte d'aucune des Villes que les François y poſſedoient, ſans quoy les Gaſcons ne pouvoient pas demeurer dans le païs. Ainſi l'expédition des deux Rois ne fut point pour reconquerir cette partie de la France que leurs prédéceſſeurs n'avoient pas perduë; mais pour faire une nouvelle conquête de ce qu'on appelloit alors la Gaſcogne ou la Vaſcogne au-delà des Pyrenées, c'eſt-à-dire, Pampelune, Calahorre, & les païs qui en dépendoient. Ils défirent & ſubjuguerent les Gaſcons, les firent leurs Tributaires, & leur donnerent un Duc nommé Genialis, qui les maintint dans la ſoumiſſion tandis qu'il les gouverna. C'eſt là au moins la ſeconde fois que cette ancienne Gaſcogne fut ſous l'obeïſſance de la France: car ſi nous en croyons un de nos anciens Auteurs, non ſeulement les Gaſcons, mais encore les Cantabres leurs voiſins avoient eu autrefois un Duc François, qui faiſoit porter les tributs levez ſur ces Peuples, à l'Epargne des Rois de France.

An. 602. Hiſt. de Bearn, l. 1. chap. 24. Valeſ. Tom. 2. Hiſtor. Franc.

An. 602.

Fredegar. cap. 33.

Cette humeur martiale & cette ardeur que le jeune Thieri faiſoit paroiſtre pour la gloire, retraçoit à ſes Sujets l'idée de ſon ayeul Sigebert, qui environ au meſme âge que luy, s'eſtoit ſignalé par pluſieurs Victoires à la teſte de ſes Armées; mais il luy eſtoit fort peu ſemblable par un autre endroit: je veux dire par ſon incontinence. Il avoit déja à l'âge de dix-huit ans trois fils naturels d'une ou de pluſieurs Maiſtreſſes, & c'eſtoit la malheureuſe politique de la Reine Brunehaut, qui le plongeoit & l'entretenoit dans ces débauches. Cette Princeſſe juſqu'à ſa retraite dans le Royaume de Bourgogne, paroiſt d'ordinaire dans nos Hiſtoires avec un caractére de ſageſſe, & meſme de probité & de piété, qui luy fait beaucoup d'honneur; mais elle changea dès que l'ambition & une autre paſſion plus indigne d'une Reine, commencerent à la dominer.

Fredegar. cap. 24.

Se voyant excluë de la Régence du Royaume d'Auſtraſie, & réduite à celle du Royaume de Bourgogne, elle ſe regarda comme dépoüillée d'un Etat qui luy appartenoit, & qu'elle devoit un jour reconquerir; elle apprehenda que celuy qu'elle tenoit encore ne luy échappaſt; elle n'oublia ni crimes ni artifices pour ſe maintenir dans l'un, & pour rentrer dans l'autre. Ce deſſein formé & toûjours conduit par cette Princeſſe, fut la ſource de bien des maux que je développeray dans la ſuite; mais il fut principalement la cauſe de celuy dont je parle, je veux dire des débauches du jeune Roy ſon petit-fils.

Elle craignit que ſi ce Prince s'engageoit dans un mariage légitime en épouſant une Princeſſe de la Famille de quelqu'un des Rois voiſins de la France, il ne perdiſt l'attachement & le reſpect qu'il avoit eû juſqu'alors pour elle,

Fredegar. cap. 36.

elle, & qu'une Reine qui ſe rendroit maiſtreſſe de ſon eſprit, ne l'empeſchaſt elle-meſme de l'eſtre toûjours des affaires. C'eſt pour cela qu'elle fit enſorte tant qu'elle pût, qu'il n'écoûtaſt aucune propoſition ſur ce ſujet. Le ſaint Abbé Columban ayant quelquefois parlé au Roy avec liberté là-deſſus, elle ne ceſſa point de le perſécuter depuis, & l'obligea à ſortir de France, & enfin toute ſon application fut à fournir toûjours à ce jeune Prince de nouveaux objets capables d'occuper ſa paſſion. *Ibid.*

Brunehaut fait Protade Maire du Palais de Bourgogne.

La Charge de Maire du Palais, dont le pouvoir s'éleva dans la ſuite au-deſſus de celuy des Souverains meſmes, donnoit dès ce temps-là beaucoup d'autorité dans les trois Royaumes à ceux qui la poſſédoient. Le Maire du Palais de Bourgogne eſtoit alors un Seigneur nommé Bertoalde, d'un grand mérite, ſage, prudent, modéré, habile dans la guerre, homme droit, incapable de trahir ſon devoir, & par conſéquent peu propre à entrer dans les vcuës de la Reine Brunehaut; c'eſt-pourquoy elle réſolut de le perdre. Elle en vint à bout, & mit en ſa place un homme tout dévoüé à ſes intéreſts; il s'appelloit Protade, de Famille Gauloiſe; ſon habileté & pluſieurs autres belles qualitez d'eſprit & de corps l'avoient rendu très-conſidérable à la Cour, & trop aimable à cette Princeſſe. Cap. 24. Cap. 24. & cap. 27.

Pour luy frayer le chemin à ce haut employ, elle le fit Patrice ou Duc de la Bourgogne Transjurane, c'eſt-à-dire, de cette partie du Royaume qui eſtoit au-delà du Mont Jura, aujourd'huy appellé communément le Mont S. Claude, d'où dépendoit le Gouvernement de Geneve, de Lauzanc, & de pluſieurs autres Places juſqu'aux Alpes & juſqu'aux Frontiéres du Royaume d'Auſtraſie; & dès-lors elle commença à travailler de concert avec luy à la perte de Bertoalde. Elle ſçut que Clotaire Roy de Soiſſons revenu de ſa premiére conſternation, penſoit à reconquerir une partie de ce qu'un Traité de Paix forcé luy avoit fait perdre, & ſur tout qu'il prenoit des meſures pour ſe remettre en poſſeſſion des Villes de la Seine: elle fit entendre au Roy de Bourgogne qu'il eſtoit à propos qu'un homme de poids & d'autorité comme Bertoalde fiſt la viſite de ces Places, pour y régler beaucoup de choſes, les mettre en défenſe, & voir en détail ce que ces nouvelles conqueſtes pouvoient produire à ſon Epargne. Le Roy approuva ſon avis, & donna ordre à Bertoalde de partir avec une eſcorte de trois cens hommes. Il fit la viſite des Places juſqu'à la mer, & s'arreſta à une maiſon de plaiſance du Roy dans la Foreſt de Bretonne. Cap. 25.

Clotaire fait une invaſion dans le païs entre la Seine & la Loire.

Ce fut durant ce voyage que Clotaire fit faire ſubitement une irruption dans le païs d'entre la Seine & la Loire, ainſi que Brunehaut l'avoit prévû: Son armée eſtoit commandée par ſon Maire du Palais le Duc Landri: ce Duc menoit avec luy le petit Prince Merovée qui ne pouvoit pas avoir plus de cinq ou ſix ans, ſon pere Clotaire né en 584. n'en ayant que vingt & un ou vingt-deux. Il ſemble que c'eſtoit la coûtume d'en uſer ainſi en ce temps-là. Car nous avons vû que Frédégonde avoit avec elle à la journée de Troucy Clotaire luy-meſme qui n'avoit alors que neuf à dix ans; & que dans l'autre victoire qu'elle remporta ſur Thieri Roy de Bourgogne & ſur Theodebert Roy d'Auſtraſie l'année d'après la mort de leur pere Childebert, ces An. 604.

deux Princes ſe trouverent auſſi dans l'armée qui fut défaite, n'ayant que dix à onze ans : & leur pere Childebert à l'âge de quatorze ans avoit marché en Italie avec ſes troupes. Soit que cela ſe fiſt pour faire prendre à ces jeunes Princes l'eſprit guerrier dès leur plus tendre enfance, ſoit qu'on vouluſt par là engager les ſoldats & les Capitaines à faire mieux leur devoir, en les rendant reſponſables du riſque que couroient avec eux les heritiers de la Couronne.

Landri s'eſtant donc ſaiſi de quelques Places entre la Seine & la Loire, marcha droit vers la Foreſt de Bretonne pour y ſurprendre & enlever le Maire du Palais de Bourgogne. Celuy-cy ayant eû avis de ſa marche & deviné ſon deſſein, & ne voyant nulle apparence de tenir contre une armée avec trois cens hommes, ordonne à ſes gens de ſe débander, & il fit ſi bien qu'il gagna Orleans où il ſe mit en ſeûreté contre l'attente de Brunehaut.

Le Duc Landri dont il eſtoit ennemi perſonnel vint l'y inveſtir, & demanda à luy parler. Bertoalde parut ſur le rampart, & Landri s'avança juſques ſur le bord du foſſé. Bertoalde au ſujet du reproche que luy fit Landri d'avoir fui, répondit qu'il avoit mauvaiſe grace de luy faire ce reproche, qu'il avoit fui ſeul devant une Armée; mais qu'il ne fuiroit jamais devant luy lorſque les forces ſeroient moins inégales, & que s'il vouloit à l'heure meſme ils vuideroient leurs différens ſeul à ſeul entre la Ville & le Camp. Landri ne voulut pas accepter cette offre. Peu de temps après Bertoalde luy envoya faire un ſecond défi, & luy fit dire, que ſoit qu'il fiſt toutes ces hoſtilitez pour ſatisfaire ſa propre haine, ſoit qu'il les fiſt par ordre de ſon maiſtre, il ne pouvoit pas douter que le Roy de Bourgogne ne regardaſt cette conduite comme une declaration de guerre; que les Armées des deux partis ſe verroient bien-toſt en campagne; qu'alors il leur ſeroit facile de ſe joindre; qu'il luy promettoit qu'au jour de la bataille il paroiſtroit au premier rang habillé d'écarlate, afin qu'il le reconnuſt, & que s'il vouloit paroiſtre de ſon coſté dans le meſme équipage, ils auroient lieu de ſe ſatisfaire l'un l'autre. Landri le luy promit, & tous deux s'engagérent à ce Duel par ſerment. Cap. 25.

Bataille d'Eſtampes. Cependant Thieri Roy de Bourgogne aſſembla une armée pour venir au ſecours d'Orleans. Landri en leva le ſiege à ſon approche, & ſe retira vers Eſtampes où il joignit un corps de troupes qui l'y attendoit. Thieri l'y ſuivit accompagné de Bertoalde, & les deux armées ſe trouvérent en préſence le jour de Noël preſtes à en venir aux mains. Il n'y avoit qu'un petit ruiſſeau & un défilé entre-deux que le Roy de Bourgogne commença à faire paſſer à ſon armée.

A peine l'avant-garde eſtoit-elle paſſée, ayant Bertoalde à ſa teſte, qu'elle fut chargée par l'armée de Landri qui profitoit d'autant plus volontiers de cet avantage, que ſon armée eſtoit moins nombreuſe que celle du Roy de Bourgogne. Bertoalde habillé d'écarlate comme il l'avoit promis à Landri, parut aux premiers rangs & ſoutint bravement ce premier chocq, cherchant des yeux & appellant Landri qui ne parut point. Bertoalde en avoit aſſez fait à cet égard pour ſon honneur; mais le chagrin le fit paſſer outre. Il avoit appris à l'arrivée du Roy de Bourgogne que la Reine avoit ſi fortement ſollicité ce Prince, qu'il

qu'il luy avoit enfin promis de donner à Protade la Charge de Maire du Palais. Cet affront fut ſi ſenſible à Bertoalde qu'il ne pût ſe reſoudre à y ſurvivre; de ſorte qu'ayant donné le temps par ſa réſiſtance au reſte de l'armée de paſſer le ruiſſeau & de ſe ranger, il ſe jetta au milieu des ennemis ſuivi d'une troupe de braves gens qu'il avoit avec luy, & il y fut tué après avoir fait des prodiges de valeur; ainſi périt ce brave homme, victime de l'infame paſſion de la Reine, & comme martyr de la vertu qui le luy avoit rendu odieux & redoutable.

Toute l'armée ayant paſſé le ruiſſeau & le défilé, le Roy de Bourgogne fit charger de tous coſtez celle de Clotaire, qui fit peu de réſiſtance à cauſe de l'inégalité des forces. Il en reſta une grande partie ſur la place, & dans le deſordre de la fuite le petit Prince Merovée fils de Clotaire, que Landri avoit avec luy, ayant eſté inveſti par les Bourguignons, fut pris & ſelon un de nos Hiſtoriens maſſacré par l'ordre de Brunehaut, du moins on le luy reprocha quelques années après. Le Roy de Bourgogne ſans tarder prit le chemin de Paris, & y fut reçû avec ſoumiſſion des habitans, à qui les guerres civiles faiſoient de temps en temps changer de maiſtre. Fredegar. Cap. 26.

Paix entre Clotaire, Theodebert & Thieri.

Tandis que le Roy de Bourgogne eſtoit venu attaquer le Duc Landri du coſté d'Eſtampes, Theodebert Roy d'Auſtraſie s'avançoit auſſi avec la ſienne, contre Clotaire qui eſtoit à la teſte d'un autre corps du coſté de Compiegne. On eſtoit là auſſi ſur le point de donner bataille, lorſque la nouvelle de la défaite de Landri auprès d'Eſtampes arriva. Apparemment ce nouveau ſuccès du Roy de Bourgogne donna de la jalouſie au Roy d'Auſtraſie qui commença à le craindre. Au lieu de donner ſur l'armée ennemie déja conſternée, il écouta les propoſitions de paix que Clotaire luy fit faire, & ſe reconcilia avec luy. L'accommodement ſe fit pareillement quelque temps après avec le Roy de Bourgogne, mais les articles n'en ſont pas marquez dans l'Hiſtoire. *Ibid.* Cap. 26. An. 605.

Après cette campagne, qui ne finit que bien avant dans l'hyver, les troupes eſtant congediées & les Rois retournez chez eux, Thieri declara Protade Maire du Palais de Bourgogne. Il ne fut pas pluſtoſt élevé à cette dignité, que ſuivant les impreſſions qu'il recevoit de la Reine, il entreprit deux choſes: la premiere, d'écarter la pluſpart des Seigneurs qui avoient juſqu'alors eû part au gouvernement, & ne laiſſoient pas à Brunehaut toute l'étenduë d'autorité qu'elle prétendoit avoir. Cap. 27.

La ſeconde fut de ſatisfaire la vengeance de cette Princeſſe, qui ayant toûjours ſur le cœur l'affront qu'on luy avoit fait en la chaſſant du Royaume d'Auſtraſie, n'avoit pû juſqu'alors en tirer raiſon, & avoit en vain fait tous ſes efforts pour rompre la bonne intelligence qui eſtoit entre les deux Rois.

Protade loüé dans l'Hiſtoire pour ſon eſprit & pour ſon adreſſe, n'omit rien pour aigrir le Roy contre ſon frere Theodebert. La paix de Compiegne faite ſans ſon conſentement & contre ſes intereſts, eſtoit un ſujet de mécontentement très-propre à l'irriter; & puis les Miniſtres des Princes manquent-ils jamais de raiſons pour les faire donner dans leurs deſſeins? Quand Protade l'eût ébranlé, la Reine vint elle-meſme à la charge. Elle luy dit qu'elle avoit à luy faire confidence d'un ſecret qu'elle avoit appris de bonne part depuis qu'elle eſtoit ſortie du Royaume d'Auſtraſie.

Thierri declare la guerre au Roy d'Auſtraſie.

„ Celuy que vous regardez, luy dit-elle, comme voſtre frere ne l'eſt pas, „ il n'eſt pas fils du feu Roy Childebert, on trompa ce Prince & on luy ſup- „ poſa cet enfant qu'il a toûjours crû fauſſement eſtre ſon fils. Il eſt fils d'un „ miſerable Jardinier. Nous ne ſçavons point les raiſons dont elle ſe ſervit pour rendre cette ſuppoſition croyable: mais le droit qu'elle donnoit au Prince ſur le Royaume d'Auſtraſie les luy fit trouver bonnes; & Protade qui eſtoit préſent à cet entretien les ayant fortement appuyées, on conclut à la guerre, & elle fut auſſi-toſt declarée au Roy d'Auſtraſie qui ne s'attendoit à rien moins.

Cap. 27.

Il eſtoit alors occupé de deux autres affaires, l'une eſtoit la punition de la revolte d'une partie des Saxons, contre leſquels il avoit envoyé une armée qui ne les ſoumit qu'après avoir tué & perdu auſſi beaucoup de monde: & l'autre eſtoit un Traité avec Agilulfe Roy des Lombards, qui ayant fait reconnoiſtre à Milan ſon fils Adaloalde pour Roy à l'âge d'un an & quelques mois en préſence des Ambaſſadeurs du Roy d'Auſtraſie, voulut auſſi renouveller la paix avec luy, & l'affermir par le mariage de ſon fils avec la fille de ce Prince; elle eſtoit encore au berceau auſſi-bien qu'Adaloalde; & ce mariage fut conclu.

Paul. Diac. l. 4. cap. 31. & 32.

La guerre ne fut pas pluſtoſt declarée entre les deux freres, que les armées ſe mirent en campagne, & ſe trouverent campées fort près l'une de l'autre en un lieu nommé en latin *Caraciacum*, ſans doute ſur les frontieres du Royaume d'Auſtraſie & de celuy de Bourgogne. Ce lieu eſt aujourd'huy inconnu.

Comme cette guerre avoit eſté concluë & entrepriſe ſans appeller au Conſeil d'autres perſonnes que la Reine & le Maire du Palais, les Seigneurs de Bourgogne commencerent à en murmurer entre-eux, & y marcherent fort contre leur gré. Quand ils ſe virent tous enſemble dans le camp les armes à la main, ils parlerent plus hardiment. On diſoit tout haut dans l'armée, qu'il eſtoit étrange que l'inquiétude d'un ſeul homme & l'ambition d'une femme miſſent le deſordre dans la famille Royale, dont l'union avoit eſté juſqu'alors ſi avantageuſe aux deux Etats; qu'on eſtoit ſur le point de s'entre-égorger les uns les autres ſans ſçavoir pourquoy; & qu'il falloit avant que de ſe battre, déliberer ſi on ne pourroit pas faire quelque accommodement.

Fredegar. cap. 27.

Les principaux de l'armée s'eſtant abouchez là-deſſus députerent au Roy quelques-uns d'entre-eux pour luy repréſenter les ſuites fâcheuſes de cette diviſion entre les deux Royaumes, & le prier de voir ſi on ne pourroit point trouver quelque moyen de pacifier les choſes.

Protade eſt aſſaſſiné dans ſa tente.

* Ad tabulam cum Archiatro.

Cependant grand nombre de ſoldats inveſtirent la tente où Protade joüoit actuellement aux * échets avec le premier Medecin du Roy, & diſoient tout haut, qu'il valoit mieux ſacrifier ce boutefeu à la haine publique, que des armées entieres à ſes enteſtemens. Le Roy ſurpris de ce concert des ſoldats & des Généraux, répondit avec fermeté à ceux-cy, que quand ſon Miniſtre ſeroit tiré du peril où les mutins l'avoient mis, il écouteroit les avis qu'ils avoient à luy donner; & auſſi-toſt commanda à un des Seigneurs nommé Uncelenus d'aller porter ordre de ſa part aux ſoldats qui avoient inveſti Protade, de ſe retirer

tirer chacun à ſon quartier. Uncelenus partit ſur le champ comme pour executer les ordres du Roy : mais eſtant un de ceux qui haïſſoient le plus Protade, au lieu de faire retirer les Soldats, il leur dit qu'il venoit de la part du Roy leur declarer qu'il ne prétendoit pas ſe faire le garant de la conduite de Protade, & qu'ils en fiſſent ce qu'ils voudroient. A peine eut-il lâché la parole, qu'ils entrerent dans la tente & y mirent en pieces ce miſérable, qui ne joüit que peu de mois d'un honneur qu'il avoit acheté par pluſieurs crimes.

Thieri & Theodebert s'accommodent.

Thieri vit bien par cette exécution qu'il n'eſtoit pas luy-meſme en ſeûreté, & jugea à propos d'uſer de condeſcendance. On mit les différens des deux Rois en négociation. La neceſſité fit que tout s'accommoda aſſez aiſément, & les deux armées s'en retournerent ſans combattre.

An. 605.

An. 606.

La place de Protade fut remplie par un Seigneur nommé Claude, Gaulois d'origine comme luy, homme prudent, affable, qui avoit beaucoup d'eſprit, d'habileté pour les affaires & meſme de la ſcience, en reputation de valeur, zelé pour l'intereſt de la nation, en un mot agréable à tout le monde. A la verité il ne pût empêcher que la Reine ne vengeât avec le temps la mort de Protade, & qu'il n'en coûtât la vie à quelques Seigneurs ; mais il fit en meſme-temps prendre au Roy une reſolution toute contraire aux deſſeins de cette Reine, qui fut de demander en mariage la Princeſſe Ermenberge fille de Bettorie ou Vitteric Roy d'Eſpagne.

An. 607.

Il envoya pour ce ſujet trois perſonnes conſidérables en Eſpagne, ſçavoir Aridius Evêque de Lion, Eborin ſon Conneſtable, & un autre Seigneur nommé Rogon. Le Roy d'Eſpagne conſentit à cette alliance, après avoir tiré ſerment des Ambaſſadeurs au nom de leur maître, que la Princeſſe ſa fille ne ſeroit point dégradée du rang de Reine où ce mariage l'élevoit. C'eſtoit une précaution que la conduite du feu Roy Chilperic, de Theodebert I. Roy d'Auſtraſie, & les amours meſmes de Thieri obligeoient de prendre. Les Ambaſſadeurs amenérent la Princeſſe au Roy à Châlons ſur Saône où il la reçût avec de grands honneurs & des marques particuliéres d'affection & de tendreſſe. Mais Brunehaut, qui n'avoit pû venir à bout d'empeſcher cette négociation, trouva moyen d'en empeſcher l'effet dans un temps où toute autre qu'elle, eût crû la choſe entiérement impoſſible. Elle fit d'abord naiſtre des incidens qui retardérent la cérémonie des nopces ; enſuite ayant gagné la ſœur du Roy nommée Theudelane qui avoit du credit ſur l'eſprit de ſon frere, elle s'en ſervit pour le dégouter de la Princeſſe. Soit donc que cette Eſpagnole n'eût pas de beauté, & qu'elle eût quelque autre défaut de corps ou d'eſprit qu'on exageroit ſans ceſſe, Brunehaut & Theudelane tournérent tellement l'eſprit du Roy à ſon égard, qu'il differa un an entier à l'épouſer, & qu'enfin il ne pût plus la ſouffrir ; de ſorte qu'il la renvoya en Eſpagne ; & ce qu'il y eût encore de plus indigne, c'eſt qu'on ne luy rendit pas ſa dot.

Fredegar. in Chronico. Cap. 30.

Ibid.

Une conduite ſi injuſte penſa perdre le Roy de Bourgogne, car le Roy d'Eſpagne irrité d'un tel outrage envoya des Ambaſſadeurs à Clotaire Roy de Soiſſons pour l'engager à la guerre contre Thieri, à quoy il le trouva très-diſpoſé. De Soiſſons les Ambaſſadeurs d'Eſpagne accompagnez de ceux de Clotaire paſſerent à la Cour du Roy d'Auſtraſie qu'ils firent entrer dans la ligue,

gue, & enfin ils allerent de là en Italie. Theodebert y envoya auſſi ſes Ambaſſadeurs; ils prierent tous enſemble Agilulfe Roy des Lombards de s'unir avec leurs maîtres, & il y conſentit. Ces trois Princes aſſemblerent chacun leurs troupes, & ſe mirent en marche pour venir fondre de tous coſtez dans les Etats du Roy de Bourgogne: mais ce terrible orage ſoit par l'adreſſe de Brunchaut, ſoit par quelque autre incident que l'Hiſtoire n'a pas marqué, ſe diſſipa ſans nul effet, & le Roy d'Eſpagne ne fut point vengé.

C'eſt ainſi que Brunchaut abuſoit de l'autorité qu'elle avoit priſe ſur l'eſprit du Roy ſon petit-fils, & qu'elle ſacrifioit l'honneur, la reputation, la conſcience de ce Prince & la ſienne pour regner: mais enfin le temps de la vengeance arriva, & toute cette malheureuſe branche de la Maiſon Royale où l'ambition, l'impureté, l'injuſtice eſtoient ſi publiquement autoriſées, abandonnée & maudite de Dieu perit en peu de temps toute entiere comme celle de Jeſabel & d'Achab, à laquelle elle fut tout à fait ſemblable.

La diviſion ſe met de nouveau entre ces deux Rois.

Cette déſolation funeſte commença par la diviſion qui ſe mit de nouveau entre les deux freres Theodebert Roy d'Auſtraſie, & Thieri Roy de Bourgogne, dont voici le ſujet.

J'ay dit, en parlant du partage qui fut fait entre ces deux Princes de la ſucceſſion du Roy leur pere, que l'Alſace, le Suntgau, le Turgau, & une partie de la Champagne avoient eſté démembrez du Royaume d'Auſtraſie & ajoutez à celuy de Bourgogne. Theodebert dans la ſuite porta fort impatiemment cet avantage que le Roy ſon pere avoit fait à ſon cadet, & ayant toûjours eû deſſein de rejoindre ces païs à ſon Royaume d'Auſtraſie, il avoit eſté long-temps ſans oſer l'entreprendre: mais enfin l'an ſix cens dix comme le Roy de Bourgogne y penſoit le moins, il ſe jetta avec une armée dans l'Alſace & s'en empara.

An. 610.

Auſſi-toſt le Roy de Bourgogne ſe mit en devoir de tirer raiſon de cette injure, & demanda du ſecours à Clotaire Roy de Soiſſons. Theodebert luy envoya auſſi des Ambaſſadeurs pour l'attirer à ſon parti. Rien n'eſtoit plus avantageux à Clotaire, que la diviſion de ces deux Princes. Il ne ſe trouvoit jamais plus en aſſeûrance, que lors qu'ils eſtoient en armes l'un contre l'autre, & il ne pouvoit guere eſperer de conſerver ſon petit Etat qu'à la faveur de ces broüilleries. Il avoit alors à ſa Cour ſaint Colomban qui fuyoit la perſecution de Brunehaut. Il luy communiqua les propoſitions que ſes deux couſins luy faiſoient. Ce Saint après avoir conſulté Dieu luy dit d'un air & d'un ton prophetique: Seigneur, ne vous meſlez point de ces différens, Dieu a des vûës bien oppoſées ſur vous & ſur ces Princes: je vous prédis que devant qu'il ſoit trois ans vous ſerez le maître paiſible des Etats de l'un & de l'autre. Clotaire ſuivit le conſeil du Saint, & déclara aux Ambaſſadeurs qu'il vouloit demeurer neutre. Mais enfin on mit l'affaire en negociation, & on convint de faire une aſſemblée de pluſieurs Seigneurs François des deux Royaumes pour décider cette querelle. On choiſit la Ville de Selts ſur le Rhin pour le lieu de la Conference.

Jonas in Vita S. Columbani.

Fredegar. Cap. 37.

Le Roy de Bourgogne y vint avec dix mille hommes; mais Theodebert contre la foy donnée fit avancer promptement de tous coſtez une groſſe armée, qui

qui s'eſtant ſéparée en pluſieurs corps inveſtit le Roy de Bourgogne & le ſerra de ſi près, que pour pouvoir ſe tirer du danger où il eſtoit, il ſigna tout ce qu'on voulut, & conſentit que l'Alſace & tous les autres territoires qui avoient eſté démembrez du Royaume d'Auſtraſie y fuſſent réünis. Tandis que Theodebert faiſoit ainſi la loy à ſon frere en Alſace, il avoit donné ordre aux Allemans d'entrer dans les terres de Bourgogne au-delà du Mont Saint Claude, où ils firent de grands ravages, défirent deux Comtes Bourguignons qui voulurent leur réſiſter, & emmenerent quantité de perſonnes en eſclavage.

Le Roy de Bourgogne ne ſe fut pas pluſtoſt tiré des mains de ſon frere, qu'il prit des meſures pour ſe remettre au pluſtoſt en poſſeſſion de ce qu'on l'avoit obligé de ceder par force. Il fit des préparatifs pendant toute l'année ſuivante, & voulut avant que d'attaquer le Roy d'Auſtraſie, s'aſſeûrer ſi Clotaire continuëroit à demeurer neutre. Il luy offrit pour l'y engager de ne point faire de paix avec Theodebert, ſans obliger ce Prince à luy rendre le Duché de Dentelenus entre l'Oiſe & la Seine, qu'il avoit eſté obligé de luy abandonner après ſa défaite quelques années auparavant. Clotaire luy promit de demeurer neutre à cette condition. An. 611.

Theodebert eſt défait auprès de Toul par Thieri.

L'année 612. dès le mois de May Thieri donna rendez-vous auprès de Langres à toutes les troupes, que devoient luy fournir les Provinces de ſon Etat; & après en avoir fait la revûë, les conduiſit par Andelot à une place forte nommée Naſi, qu'on croit eſtre le petit Nanci. Il la prit, & de là s'avança juſqu'à Toul. Ce fut dans la campagne voiſine où le Roy d'Auſtraſie vint l'attaquer, que ſe donna une ſanglante bataille. Les Auſtraſiens y furent défaits avec grand carnage, & Theodebert obligé de prendre la fuite. Il gagna Metz ſa Capitale, & ne s'y trouvant pas aſſez en ſeûreté il paſſa juſqu'à Cologne. An. 612. Fredegar. Cap. 38. Valeſ. Notit. Gall.

Le Roy de Bourgogne le ſuivit avec ſon armée; mais il ne jugea pas à propos de paſſer le Rhin, au-delà duquel Theodebert en fit bien-toſt une autre compoſée pour la pluſpart des peuples de Germanie, dont ces Princes, comme j'ay déja remarqué, ne ſe ſervoient en deça du Rhin que dans les grandes neceſſitez de leur Etat, à cauſe des ravages que ces Troupes avoient coûtume de faire tant dans le païs ennemi, que dans celuy de leur Roy meſme, lorſqu'elles y entroient.

Il eſt défait une ſeconde fois à Tolbiac.

Thieri ayant fait paſſer la Foreſt d'Ardennes à ſon armée, vint camper à Tolbiac lieu déja fameux par la grande victoire de Clovis ſur les Allemans, & de là il portoit la déſolation dans toute la France Auſtraſienne, lors qu'il eût avis que Theodebert venoit fondre ſur luy avec ſon armée compoſée de Saxons, de Thuringiens, & des autres Nations de la France Germanique. Il l'y attendit de pied ferme & accepta la bataille qu'il gagna encore. Noſtre Hiſtorien dit qu'il n'y en avoit jamais eû juſqu'alors, où l'on ſe fût battu avec plus d'acharnement; que la meſlée dura très-longtemps ſans qu'on reculaſt ni de part ni d'autre; qu'après la défaite on voyoit des bataillons entiers de corps morts gardant encore leurs rangs, & ſi ſerrez les uns contre les autres, que pluſieurs eſtoient demeurez debout, comme s'ils avoient eſté encore vivans: mais il en perit pour le moins autant dans la fuite que dans le combat. Depuis Fredegar. *Ibid.*

puis Tolbiac juſqu'à Cologne dans l'eſpace de pluſieurs lieuës, la terre eſtoit toute couverte de morts. Le vainqueur pourſuivit juſqu'à cette Ville-là ſa victoire, & il y fut reçû. Il détacha Bertaire ſon Chambellan après Theodebert qui fuyoit au-delà du Rhin; il l'atteignit, le prit & l'amena à Cologne, où Thieri luy fit oſter toutes les marques de la dignité Royale, & juſqu'à ſon baudrier, & à ſon épée, dont il fit préſent à Bertaire auſſi-bien que du cheval ſur lequel le Roy avoit eſté pris; enſuite il envoya ce Prince priſonnier à Châlons ſur Saône.

Sa mort.

An. 612.

Juſques-là Thieri n'avoit terni l'éclat de ſa victoire, que par beaucoup de dureté dont il avoit uſé à l'égard du Roy d'Auſtraſie ſon frere; mais il alla juſqu'à la cruauté en faiſant tuer le fils de ce Prince nommé Merovée encore enfant. Brunchaut fit couper les cheveux à Theodebert, pour luy oſter toute eſpérance de remonter ſur le thrône: ainſi elle fut pleinement vengée de l'affront qu'il luy avoit fait autrefois de la chaſſer de ſon Royaume d'Auſtraſie. Apparemment elle en ſeroit demeurée là; mais elle appréhenda qu'il ne s'échappaſt de ſa priſon, & que la guerre que Thieri ſe diſpoſoit à faire au Roy de Soiſſons, ne donnât lieu à quelques mouvemens dans le Royaume d'Auſtraſie en faveur du Roy captif. Ce fut vraiſemblablement la raiſon qui la détermina à faire maſſacrer peu de temps après, cet infortuné Prince auſſi brave, mais auſſi débordé & auſſi cruel que ſon frere; car il avoit tué de ſa propre main peu de temps avant ſa diſgrace, la Reine Belechilde qui de ſa maîtreſſe eſtoit devenuë ſon épouſe. Il n'avoit qu'environ vingt-ſept ans. Par cette mort le Royaume d'Auſtraſie fut uni à celuy de Bourgogne dans la perſonne de Thieri.

Jonas in Vitâ S. Columbani.

Fredegar. cap. 37.

La grande puiſſance où il ſe voyoit élevé, luy fit oublier la promeſſe qu'il avoit faite à Clotaire Roy de Soiſſons, de le faire rentrer en poſſeſſion du païs d'entre la Seine & l'Oiſe, comme ils en eſtoient convenus avant cette guerre.

Mort de Thieri.

Clotaire qui connoiſſoit ſon humeur, voyant Theodebert perdu ſans reſſource après la défaite de Tolbiac, avoit jugé à propos de ne pas attendre ce préſent de la main du Roy de Bourgogne, & s'en eſtoit ſaiſi dans cette favorable conjoncture. Thieri luy envoya des Ambaſſadeurs pour le ſommer d'en retirer ſes troupes, & ſur ſon refus luy declarer la guerre. Clotaire tint ferme, réſolu à tout pluſtoſt que de renoncer à un droit auſſi-bien acquis que celuy-la. Le printemps ne fut pas pluſtoſt venu que le Roy de Bourgogne ſe mit en campagne avec une nombreuſe armée, pour venir fondre dans le Royaume de Soiſſons: mais en paſſant par la Ville de Metz il y fut attaqué d'une diſſenterie dont il mourut en peu de jours dans la vingt-ſixiéme année de ſon âge, & dans la dix-ſeptiéme de ſon regne.

An. 613.

Il ſemble que la divine Providence voulut vérifier ſur ce Prince & ſur ſon frere, la menace qu'il fait aux impies dans ſes Ecritures, qu'ils ſeront enlevez dans le milieu de leur courſe, & qu'ils ne rempliront pas la moitié des jours qui leur eſtoient deſtinez, s'ils avoient vécu dans la crainte de Dieu & dans l'innocence. Toute l'Hiſtoire de leur regne dans nos Hiſtoriens n'eſt preſque qu'un tiſſu de guerres civiles, de violences, de débauches, d'injuſtices. Je dis

dis dans nos Hiſtoriens, qui aſſurément ne nous ont pas tout dit. Car Mariana dans ſon Hiſtoire d'Eſpagne marque une choſe très-conſiderable qu'ils ont omiſe: ſçavoir, que les Gots d'Eſpagne qui avoient toûjours tenu teſte aux François meſme en deça des Pyrenées dans le Languedoc depuis la grande défaite de l'armée de Clovis devant Arles, furent tributaires des Rois François du temps que Gondemar regnoit en Eſpagne. Mariana ajoûte que cela ſe prouve par les Lettres d'un Comte de ce temps-là appellé Bulgaran Gouverneur de la Gaule Gothique, & que ces Lettres ſont dans des Archives à Alcala & à Oviedo: or ce Roy Gondemar qui regna en Eſpagne & en Languedoc depuis ſix cens dix juſqu'à ſix cens treize, ne peut avoir eſté ſoumis au tribut que par ces deux Princes dont le regne répond à ces années-là. Mais quoiqu'il en ſoit il auroit fallu un grand nombre d'actions glorieuſes, pour effacer ou meſme diminuer l'infamie & l'horreur d'un ſi funeſte gouvernement. Mariana, l. 6. cap. 2.

Clotaire travaille à ſe rendre maiſtre des Royaumes d'Auſtraſie & de Bourgogne.

Cette mort du Roy de Bourgogne, dont quelques-uns contre toute ſorte de vraiſemblance ont accuſé la Reine Brunehaut, fit bien changer de face aux affaires. Clotaire ſur le point d'eſtre accablé par un ſi puiſſant ennemi, ſe vit tout d'un coup délivré du danger par la retraite de l'armée qui venoit fondre ſur luy. Brunehaut qui eſtoit alors à Metz avec les quatre fils de Thierri, dont Sigebert le plus âgé n'avoit que dix à onze ans, ſe trouva dans un étrange embarras & dans une grande incertitude ſur les intentions des Seigneurs & des peuples des deux Royaumes. Elle commença à prendre des meſures, pour faire déclarer Sigebert ſucceſſeur de ſon pere dans les deux Royaumes d'Auſtraſie & de Bourgogne: mais Clotaire qui avoit auſſi ſes prétentions & une bonne armée, travailloit très-efficacement de ſon coſté à ſe faire un fort parti dans les deux Royaumes. Pluſieurs Seigneurs Auſtraſiens ſe déclarérent pour luy, ayant à leur teſte deux des plus conſidérables de cet Etat, l'un nommé Arnoul & l'autre Pepin. Il fut reçû par leurs brigues dans pluſieurs Villes, & il s'avança juſqu'à Andernac place forte ſur le Rhin, entre Bonne & Coblentz, & s'en ſaiſit. Fredegar. cap. 40.

Brunehaut avec les quatre jeunes Princes s'eſtoit retirée à Wormes, d'où elle envoya deux Seigneurs à Clotaire, pour le prier de ne pas envahir un Etat qui ne luy appartenoit point, que le Roy en mourant avoit laiſſé aux Princes ſes fils, & d'en retirer ſes troupes. Clotaire répondit qu'il ne prétendoit point employer la force & la violence pour ſoûtenir ſes droits, qu'il eſtoit queſtion de faire une aſſemblée des Seigneurs de la Nation pour en juger, & qu'il s'en rapporteroit à leur déciſion.

La Reine cependant qui s'attendoit bien à quelque réponſe de cette nature, fit partir le jeune Prince Sigebert avec Garnier Maire du Palais d'Auſtraſie, Alboin & d'autres Seigneurs pour la Thuringe. Son deſſein eſtoit d'attirer à ſon parti par le moyen de ces Seigneurs, tous les divers peuples de la Germanie ſujets ou tributaires du Royaume d'Auſtraſie, & d'en faire promptement une armée pour oppoſer à celle de Clotaire. *Ibid.*

Ils ne furent pas pluſtoſt partis, qu'elle eût avis que Garnier entroit ſecrettement dans le parti de Clotaire, & ſongeoit à ſe declarer bientoſt pour luy.

Sur cet avis elle envoya un Courier à Alboin avec une Lettre, où luy marquant la confiance qu'elle avoit en luy, elle luy écrivoit ce qu'elle avoit appris des deſſeins de Garnier; qu'il eſtoit de la derniere importance de ſe défaire au pluſtoſt de ce traître, & qu'elle attendoit de ſa fidélité cet important ſervice. Alboin ayant reçû la Lettre la déchira en pluſieurs petits morceaux qu'il eût l'imprudence de jetter à terre. Un des gens de Garnier qui eſtoit préſent, eſtant demeuré ſur le lieu ramaſſa, quand Alboin ſe fut retiré, tous les morceaux de la Lettre, & les ayant réünis vit dequoy il s'y agiſſoit, & l'alla auſſi-toſt porter à ſon maître. Garnier inſtruit de ce qu'on machinoit contre ſa vie, ſe tint ſur ſes gardes ſans faire ſemblant de s'appercevoir de rien; & ſoit qu'il eûſt déja pris la réſolution de favoriſer Clotaire, ou que cette défiance qu'on avoit de ſa fidélité, & le deſſein qu'on avoit formé contre luy, l'engageaſſent à le faire, il ne ſongea plus qu'à perdre Brunehaut & ſes enfans; & travaillant en apparence avec beaucoup de zele à leur attacher les Nations Germaniques avec leſquelles il traita, il s'appliqua à les gagner pour Clotaire.

Alboin n'ayant pû exécuter l'ordre qu'il avoit reçû de faire périr Garnier, revint avec luy auprès de Brunehaut, qui croyant que la choſe eſtoit demeurée entre Alboin & elle, & jugeant par la conduite extérieure que Garnier avoit tenuë dans ſes négociations de Germanie, que le ſoupçon qu'on luy avoit voulu donner de luy eſtoit faux, le prit encore avec elle pour s'en ſervir en Bourgogne. Elle y alla avec les petits Princes, afin de s'attacher les Bourguignons, tandis que pluſieurs de ſes Capitaines amaſſoient des troupes de tous coſtez dans la Germanie & dans les endroits du Royaume d'Auſtraſie qui ſuivoient ſon parti. Mais Garnier la ſervit en Bourgogne de la meſme maniere qu'il avoit fait en Germanie; & trouvant la pluſpart des Grands & des Evêques fort animez contre elle, à cauſe que ſous le regne de Thieri elle les avoit tenus extrêmement bas, il convint avec eux de la faire inceſſamment périr & ſes quatre petits-fils, & de reconnoître Clotaire pour Roy.

Cap. 41.

Il s'avance dans la Champagne. Cap. 42.

Ce Prince à qui les choſes devenoient tous les jours plus faciles pour l'execution de ſes deſſeins, s'avança avec ſon armée dans la Champagne, paſſa la riviere d'Aiſne & marcha juſqu'auprès de Châlons ſur Marne. Il avoit déja dans ſes Troupes grand nombre d'Auſtraſiens declarez pour luy, & eſtoit ſeûr de pluſieurs Ducs de celle du jeune Sigebert qui vint au-devant de luy pour le combattre. En effet ſur le point qu'on eſtoit d'en venir aux mains, les Généraux de l'Armée de Sigebert qui le trahiſſoient, firent ſonner la retraite, & en meſme-temps les Soldats commencérent à fuïr.

Fuite de la Reine Brunehaut. Cap. 42.

Clotaire, ainſi qu'il en eſtoit convenu avec Garnier & les autres, arreſta ſes Troupes pour les empeſcher de ſe débander ſur les fuyards, mais il les ſuivit marchant toûjours en bataille à petites journées, laiſſant ainſi l'armée ennemie ſe diſſipér partie d'elle-meſme, comme il arrive dans une fuite, partie par la colluſion des Chefs. Il marcha de cette ſorte juſqu'à la Riviere de Saône. Brunehaut ſe ſauva dans la partie du Royaume de Bourgogne qui eſtoit au-delà du Mont Jura. Un des petits Princes nommé Childebert, & qui dans le rang qu'on luy donne en le nommant parmi ſes freres, paroiſt avoir eſté

eſté le ſecond, fut auſſi ſauvé ſans qu'il paruſt jamais depuis. Les trois autres ou trahis par les conjurez, ou n'ayant pû trouver moyen de paſſer la Saône furent pris & conduits à Clotaire, qui fit tuer l'aîné Sigebert & un des deux autres nommé Corbus. Le quatriéme nommé Merovée que Clotaire avoit tenu luy-meſme ſur les fonts de Baptême luy fit compaſſion. Il le fit ſecrettement tirer des mains de ceux qui vouloient le traiter comme ſes autres freres, le recommanda à un Comte qui l'éleva dans la Neuſtrie, & il y vêcut aſſez longtemps en homme de condition privée. Enfin Brunehaut ne pût pas non plus trouver d'aſile aſſûré.

Garnier fit ſi bien qu'il découvrit ſa retraite, & elle fut arreſtée avec la Princeſſe Theudelane ſœur du feu Roy Thieri par Erpon Conneſtable d'Auſtraſie, dans Orbe Ville entre le Lac de Genéve & le Mont Jura, & elle fut conduite juſqu'à un lieu appellé alors Rionava ſur la Navigenne petite Riviere qui ſe jette dans la Saône, juſqu'où Clotaire s'eſtoit avancé avec ſon armée. *Elle eſt arreſtée.*

Elle fut là préſentée à ce Prince fils de Frédégonde, heritier des ſentimens de ſa mere, & par conſéquent l'ennemi le plus animé que Brunehaut pût avoir ſur la terre. Ce fut en ce lieu-là meſme où ſa mauvaiſe deſtinée en fit un des plus funeſtes, des plus pitoyables & des plus horribles exemples qu'on eût jamais vû de l'inconſtance des choſes humaines, & de ces malheurs où les Princes, quelques criminels qu'ils ſoient, tombent rarement, mais où l'on en a vû tomber quelquefois. Elle avoit fait aſſez de crimes pour mériter d'eſtre immolée à la haine publique: mais on luy en imputa qu'elle n'avoit jamais commis, afin d'empeſcher qu'on ne la plaigniſt dans les plus cruels ſupplices, où l'on avoit réſolu de la faire expirer. Clotaire luy reprocha la mort de dix Rois, comprenant dans ce nombre non ſeulement ceux qui avoient porté le Sceptre, mais encore les fils de Rois, à qui l'on donnoit quelquefois ce nom. Il les luy nomma tous, ſçavoir Sigebert ſon mari, le Prince Mérovée fils de Chilperic: le premier, parce qu'elle l'avoit engagé dans la guerre où il périt; le ſecond, parce qu'elle l'avoit fait révolter contre ſon propre pere Chilperic, de quoy néanmoins Frédégonde ne l'accuſa jamais, Mérovée fils de Clotaire meſme, pris à la bataille d'Eſtampes, & enſuite tué, Théodebert II. Roy d'Auſtraſie & un des fils de ce Prince, Thieri mort en dernier lieu Roy de Bourgogne, & ſes trois enfans qu'on venoit de maſſacrer. Il la rendoit ainſi reſponſable de tous les crimes auſques il prétendoit que ſon ambition avoit donné lieu par les guerres qu'elle avoit excitées dans tout l'Empire François. Sur cela il la livra aux Bourreaux, qui luy firent ſouffrir pendant trois jours toutes ſortes de ſupplices. Enſuite on la fit monter ſur un Chameau, & promener par tout ſon Camp, où les Soldats luy firent mille inſultes & mille indignitez. Enfin on l'attacha par les cheveux, par un pied & par un bras à la queuë d'un cheval indompté, qui la traînant en courant de tous coſtez dans le Camp, la mit en piéces, & finit ſon infamie & ſes tourmens. Son corps fut jetté au feu par la populace & réduit en cendres. Immédiatement après cette narration qui fait horreur, l'Hiſtorien fait le portrait du Roy Clotaire, où entre autres traits, il fait entrer ceux-ci, que ce Prince eſtoit patient, humain, débonnaire, & fort craignant Dieu. *On le fait mourir cruellement.*

Appendix ad Marcelli Chronic. An. 613. Fredegar. cap. 42.

Son caractere.

* Cordemoy, Tom. 2. Hiſt Franc. Hiſt. Hiſp. l. 5. c. 10.

Un de nos célébres Hiſtoriens modernes * entreprit il y a quelques années de faire l'Apologie de cette malheureuſe Princeſſe, qui avoit déja eſté faite par le Jeſuite Mariana dans ſon Hiſtoire d'Eſpagne en faveur de ſon païs, où elle avoit pris naiſſance. M. de Valois le plus habile de nos Hiſtoriens ſans contredit, avoit depuis refuté l'Auteur Eſpagnol d'une maniére ſolide, & que la replique de celuy dont je parle, ne me paroiſt pas aſſez détruire. Pour moy je croy qu'à cet égard, comme en toute autre matiére, on doit ſe donner de garde des extrémitez. Il faut ici à mon avis rabattre des exagérations de nos anciens Hiſtoriens, qui écrivoient ſous les deſcendans de Clotaire, & ſur les Memoires des Ecrivains contemporains de ce Prince, ſous lequel on affecta de rendre infiniment odieuſe cette infortunée Reine, & de la faire paſſer pour la plus déteſtable femme qui euſt jamais eſté. Par là on tâchoit de diminuer un peu l'horreur & l'affreuſe idée que donnoit le traitement cruel, dont on avoit uſé à ſon égard, & dont on ne devoit jamais uſer envers une perſonne du caractére & du rang dont elle eſtoit. Mais auſſi vouloir en faveur de cette Reine revoquer en doute ſur de foibles conjectures & par des raiſonnemens généraux, des faits rapportez par les plus anciens Hiſtoriens que nous ayons, & dont ils conviennent entre eux pour la plûpart, c'eſt agir contre tous les principes de l'Hiſtoire.

Il faut de plus diſtinguer ici les divers temps de ſa vie, ainſi que je l'ay déja remarqué en paſſant; car la conduite de cette Princeſſe ne fut pas toûjours la meſme. Fortunat Evêque de Poitiers, en dit beaucoup de bien; mais c'eſtoit du vivant de ſon mari Sigebert & de ſon fils Childebert. Gregoire de Tours n'en dit point de mal; mais ſon Hiſtoire finit avant la Régence de cette Reine, & ce ne fut que quelque temps après qu'elle eut pris goût au Gouvernement & à l'autorité ſouveraine, qu'elle ſe laiſſa emporter à ſon ambition, & qu'elle n'épargna aucun crime pour s'aſſeûrer la puiſſance abſoluë dans les Etats de ſes deux petits-fils.

Le Pape ſaint Gregoire le Grand luy écrivit pluſieurs Lettres, où l'on voit les loüanges de ſa piété, de ſa charité, de ſa ſageſſe dans le Gouvernement; mais elle ſurvêcut neuf ou dix ans à ce ſaint Pape, & c'eſt principalement dans cet eſpace de temps, que les Hiſtoriens nous la repréſentent toute autre qu'elle n'avoit eſté dans les années précédentes. Et puis ſaint Gregoire qui avoit beſoin de ſon autorité pour ſeconder les Miſſionnaires d'Angleterre, & pour ſe conſerver en Provence le petit patrimoine de l'Egliſe Romaine, ainſi qu'il l'appelle, luy faiſoit ſa cour, en loüant ce qu'elle faiſoit de bien, ſans toucher à certaines actions particuliéres, ou qu'il ignoroit ou qu'il jugeoit à propos de diſſimuler; il ſe contentoit de luy marquer certains deſordres répandus dans les Egliſes de France, comme, par exemple, la ſimonie & le mauvais choix des ſujets qu'on élevoit à l'Epiſcopat. Enfin pluſieurs bonnes œuvres dont l'Hiſtoire luy rend témoignage, comme d'avoir baſti des Monaſtéres, des Hôpitaux, racheté des Captifs, contribué à la converſion d'Angleterre, ne ſont point incompatibles avec une ambition démeſurée, avec les meurtres de pluſieurs Evêques, avec la perſécution de quelques ſaints perſonnages, & avec une politique auſſi criminelle que celle, dont on luy reproche d'avoir

d'avoir uſé pour ſe conſerver toûjours l'autorité abſoluë. On a veû cent fois les Princes, & meſme des particuliers, joindre des extrémitez auſſi oppoſées que celles-là, faire en meſme temps des œuvres du plus parfait Chriſtianiſme, & s'abandonner en Payens aux plus grands excès que leur paſſion dominante leur inſpiroit.

Au reſte, la fin déplorable de cette Princeſſe, & tant de mauvais endroits de ſa vie, ne doivent pas faire oublier pluſieurs de ſes bonnes qualitez qu'on a pû remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, le grand talent qu'elle avoit pour gouverner, ſon courage, ſa fermeté, ſa grandeur d'ame, ſa liberalité, ſa magnificence. Il n'y a eu ni Roy ni Reine en France dont la memoire ſe conſerve comme la ſienne dans pluſieurs ouvrages publics. Car ſans répeter ce que j'ay dit des Egliſes, des Monaſtéres, des Hôpitaux qu'elle baſtit, dont quelques-uns ſubſiſtent encore, ou dont il eſt fait mention dans les Conciles, & dans quelques autres Monumens hiſtoriques de ce temps-là; ſans parler de pluſieurs Chaſteaux qui portoient ſon nom, & qui eſtoient encore ſur pied, ou dont on voyoit des reſtes quelques ſiécles après, il y a ſur les confins du Querci qu'elle poſſeda pluſieurs années comme un appanage, un Chaſteau qui s'appelle le Chaſteau de Brunehaut. Auprès de Tournay ſur le chemin du Bavay, il y a de vieilles ruïnes qu'on appelle les Cailloux de Brunehaut. Mais les plus illuſtres Monumens de la magnificence de cette Princeſſe ſont certains grands Chemins ou Chauſſées de la Gaule Belgique faites autrefois par les Romains, & détruites dans la ſuite des temps, qu'elle fit rétablir, & qui s'appellent encore aujourd'huy les Chauſſées de Brunehaut, une deſquelles va de Cambray à Arras, d'Arras à Teroüane, & de Teroüane à la Mer. Il y a de plus en Bourgogne des reſtes d'autres Chemins ou de Chauſſées pavées ſi hautes, qu'on leur a donné le nom de Levées, & qui ſe nomment auſſi les Levées de Brunehaut. Enfin le Moine Aimoin dit qu'il reſtoit de ſon temps tant de ſemblables ouvrages de cette Princeſſe, qu'on s'étonnoit qu'une ſeule Reine, & qui ne régna que dans une partie de la France, en euſt pû tant faire pendant ſa Régence & en tant de différens endroits.

Aimoin. Præfat. in Hiſt. Franc.

Malbrank de Morinis. l. 1. c. 12.

Il nous reſte un autre monument de cette fameuſe Reine. C'eſt ſon Tombeau, ou ſelon la tradition qui me paroiſt aſſez bien fondée, furent mis les triſtes reſtes de ſon corps. Il eſt dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint Martin lez Autun. Mr. l'Abbé Languet aujourd'huy Evêque de Soiſſons prit la peine de me le faire deſſiner ſur les lieux lorſqu'il eſtoit grand Vicaire de Mr. l'Evêque d'Autun.

Ce Tombeau eſt une eſpéce de coffre de marbre véné de blanc & de noir de la longueur de ſix pieds deux pouces. Il a en largeur un pied & dix pouces. Il eſt poſé ſur une traverſe de pierre commune ſoutenue de quatre petits pilliers d'un marbre tirant ſur le verd. Ces petits pilliers ſont taillez en quarré larges d'environ ſix pouces, & hauts d'un pied. Ils ont des eſpéces de chapitaux & de baſes de pierres ordinaires aſſez groſſierement taillées. Le marbre qui couvre le tombeau ou le coffre, eſt taillé en forme de priſme. L'arcade ſous laquelle il eſt placé contre la muraille a treize pieds quatre pouces en hauteur ſur ſept pieds & deux pouces de largeur.

Sui-

Suivant une ancienne * Légende Latine de l'Abbaye le corps de la Reine Brunehaut fut enterré d'abord ſous le grand Autel à l'entrée de la Chapelle de Noſtre Dame ſous terre. Il n'y a pas ſoixante ans que cette Chapelle ſubſiſtoit encore.

Les Barbares (c'eſt-à-dire les Normans) ayant ruiné ce Monaſtere au huitiéme ſiécle, on tranſporta, quand il fut reſtabli, le corps de la Reine Brunehaut au haut de l'aile de l'Egliſe du coſté de l'Epiſtre, & on le poſa contre la muraille, où il eſt à preſent.

Le Cardinal Rollin qui fut le premier Abbé Commendataire de cette Abbaye, & qui en cette qualité en prit poſſeſſion le dix-neuviéme de Septembre de l'an 1462. fit faire au-deſſus du Tombeau l'arcade qui eſt icy repreſentée en forme d'arc de triomphe.

On voit contre la muraille au dedans de l'arcade ces quatre vers en lettres Gothiques, mais que je mettrai icy en lettres vulgaires, afin qu'on les liſe plus aiſément.

Brunecheul fut jadis Royne de France
Fondatereſſe du ſaint lieu de ceans
Cy inhumée en ſix cents quatorze ans
Et attendant de Dieu vraye indulgence.

En 1632. Mr. l'Abbé de Caſtille qui poſſedoit cette Abbaye fit faire l'ouverture de ce Tombeau dont on dreſſa un Procez Verbal, où ſont nommez cet Abbé & pluſieurs autres perſonnes conſiderables du païs qui y aſſiſterent. Il eſt dit dans ce Procez Verbal que la pierre de marbre ayant eſté levée, s'eſt trouvé dans ledit ſepulchre un coffre de plomb dans lequel repoſent les reliques du corps de ladite Reine Brunehaut Fondatrice dudit Saint Martin, conſiſtant en cendres, poudres & oſſemens, une molette d'eſperon, & quelques morceaux de charbons..... En foy dequoy ont ſigné &c.

Ces cendres, ces charbons, cette molette d'eſperon me paroiſſent bien prouver que c'eſt-là le veritable Tombeau de la Reine Brunehaut : car en ces temps-là on ne bruloit point les corps des morts; mais celuy de Brunehaut fut jetté au feu, comme le dit expreſſement un Auteur contemporain. C'eſt pour cela qu'on y voit des cendres & des charbons.

Appendix ad Chronicon Marii.

Quant à la molette d'eſperon, il faut ſçavoir que quand quelque malheureux eſtoit condamné a eſtre traiſné à la queuë d'un cheval indompté, de quoy l'on voit d'autres exemples en ces temps-là, on ajuſtoit des eſperons aux flancs du cheval, afin que dans le mouvement ils le piquaſſent, & le rendiſſent plus furieux. Apparemment dans cette agitation la molette d'un des eſperons ſe detacha, tomba dans les habits de Brunehaut ou s'enfonça dans ſa chair. De ſorte que le corps ayant eſté jetté au feu, cette molette fut ramaſſée parmi la cendre, les charbons & les os, & miſe avec tout cela dans le Tombeau.

Je

* *Quæ (Regina Brunichildis) licet plura alia Monaſteria fundaverit, in hoc tamen ſacro Cœnobio ſub magno Altari, & in ingreſſu Capellæ glorioſiſſimæ Mariæ Virginis globum ſui corporis in tumulo marmoreo reponi voluit.*

Tom. I. p. 273.

Tombeau de la Reine Brunehaut
enterrée dans l'Eglise de l'Abbaye de S.t Martin Les-Autun.

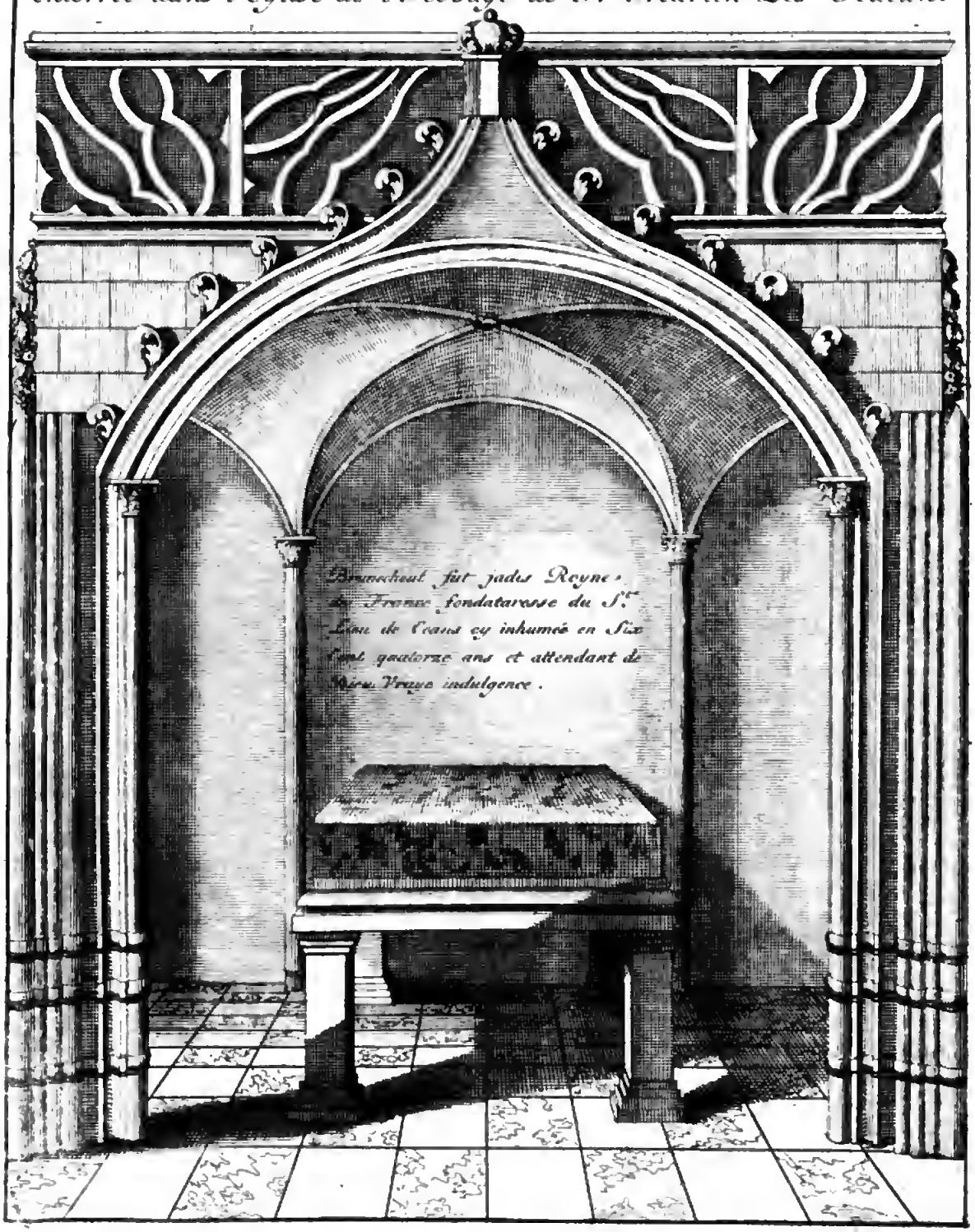

Je ſçay que l'uſage des coffres de plomb pour renfermer les corps, n'eſt pas ſi ancien que le ſiécle de Brunchaut : mais je ſuis perſuadé que le Cardinal Rollin qui orna ce Monument en 1462, eut, comme il eſtoit fort naturel, la curioſité de voir ce qui eſtoit dedans, & que ce fut luy qui fit renfermer dans ce cercueil de plomb ce qu'il avoit trouvé dans le Tombeau.

Je ne crois pas non plus que le quatrain de l'Epitaphe ait eſté compoſé au temps de l'inhumation de cette Princeſſe. Ce n'eſtoit point alors l'uſage de faire les Epitaphes en François : on les faiſoit en Latin. De plus ce François eſt viſiblement trop moderne. Enfin il y eſt dit que Brunehant fut *jadis Royne de France*, or ce mot *Jadis* monſtre que les Vers ont eſté faits fort long-temps après le Tombeau ; & il eſt fort vray-ſemblable que l'Epitaphe fut compoſée par le Cardinal Rollin, ou par ſes ordres ; car le langage eſt tout-à-fait de ſon temps. Je crois donc que l'on peut regarder ſans trop de credulité, ce Tombeau comme le veritable Tombeau de la Reine Brunehaut. Une courte Diſſertation ſur un fait de cette nature doit eſtre permiſe dans l'Hiſtoire.

Ce fut ſur la fin de l'année 613. qu'arriva cette extermination de la Famille & de la Branche de Sigebert premier du Nom Roy d'Auſtraſie ; par là Clotaire II. fut mis en poſſeſſion de tout l'Empire François, la trentiéme année de ſon Régne, à compter depuis la mort de ſon pere Chilperic, & à la trentiéme ou trente-uniéme de ſon âge ; car il n'avoit que quatre mois quand il perdit ſon pere. An. 613.

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOTAIRE II.

Clotaire réunit tous les Royaumes François.

CLOTAIRE fut le troiſiéme Roy depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules, qui ſe vit le Monarque univerſel de tout l'Empire François, & le ſecond de meſme nom à qui ce bonheur arriva, & qui par une deſtinée attachée à ce nom, après avoir eu pour partage le Royaume de Soiſſons, le moins conſidérable des Royaumes François, y réünit tous les autres, comme avoit fait Clotaire I. ſon ayeul.

Le commencement du Regne de ce Prince ſur tous les François & ſur toutes les autres Nations ſoûmiſes à cet Empire, peut eſtre conſidéré comme le commencement de la tranquillité de la France, qui depuis la fondation de la Monarchie n'avoit preſque jamais eſté ſans guerre, ou civile ou étrangere.

Du temps de Clovis, pluſieurs petits Rois, dont les Etats ſe trouvoient enclavez dans ſon Domaine, le Royaume de Bourgogne & celuy de Thuringe qui ſubſiſtoient encore, celuy des Oſtrogots d'Italie, & celuy des Viſigots d'Eſpagne, que l'union de leurs Rois rendoit très-puiſſans, furent toûjours pour luy ou des objets d'ambition ou des ſujets d'inquietude.

Sous ſes quatre fils les conqueſtes de Bourgogne & de Thuringe, les guerres d'Italie, celles d'Eſpagne, & enfin les jalouſies mutuelles de ces Princes tinrent toûjours les François en mouvement. Clotaire I. fut peu de temps ſeul Maiſtre de tout l'Empire François, & eut preſque toûjours durant cet intervalle de fâcheuſes guerres à ſoûtenir. Que de funeſtes & de ſanglans ſpectacles nous ont fourni juſqu'à préſent l'ambition, la jalouſie, la haine, la cruau-

cruauté de ſes ſucceſſeurs ! La derniére ſcene que nous venons de voir en a eſté une des plus horribles.

Mais enfin Clotaire II. reſté ſeul ſur le Trône de la Race de Clovis ſi nombreuſe & ſi féconde en Souverains, y établit une paix durable, eſtant redouté de ſes voiſins trop foibles pour oſer la troubler, & aſſez exempt d'ambition pour vouloir bien la maintenir avec eux. D'ailleurs il ſe fit aimer de ſes Sujets, qu'il s'appliqua à gouverner avec douceur & avec équité, ſans manquer néanmoins de mettre de temps en temps en uſage la ſévérité pour réprimer l'audace des Grands Seigneurs, dont la licence, pour ne pas dire la ferocité, avoit donné ſouvent occaſion à beaucoup de deſordres & à de grands troubles ſous les Régnes précédens.

Il diſpoſe des principales Charges de l'Etat.

Dès qu'il eut eſté reconnu Roy par les Bourguignons & les Auſtraſiens, il fit Garnier Maiſtre du Palais du Royaume de Bourgogne, Radon Maire du Palais d'Auſtraſie, & Gondelande Maire du Palais de Neuſtrie *. Garnier avoit déja cet Employ ſous le feu Roy Thieri, & ce ne fut qu'à condition qu'on l'y confirmeroit pour le reſte de ſa vie, qu'il ſe déclara en faveur de Clotaire.

Ce Prince fit Duc de la Bourgogne Transjurane, qui eſtoit un des plus conſidérables Gouvernemens de France, un Seigneur nommé Herpon ou Herpin à la place de Theudelane qui y commandoit auparavant. Si dans Frédegaire le nom de Theudelane ſignifie en cet endroit, la meſme perſonne qu'il a ſignifié quelques lignes auparavant, nous y trouvons une choſe particuliére, & juſqu'alors inouïe parmi les François; ſçavoir, une femme Gouvernante de Provence, & que nos Hiſtoriens modernes ont priſe pour un Duc. Car cette Theudelane † eſtoit la Princeſſe dont j'ay déja parlé deux fois, ſœur du feu Roy Thieri Roy de Bourgogne, qui avoit tant de crédit ſur ſon eſprit, & dont Brunehaut ſe ſervit pour perſuader à ce Prince de renvoyer la Princeſſe Ermanberge en Eſpagne. Il eſt au moins certain qu'elle ſe trouva dans la Bourgogne Transjurane, lorſque l'Armée trahit les enfans de Brunehaut, & les livra à Clotaire; que Brunehaut ſe refugia chez elle, & que ces deux Princeſſes furent amenées enſemble de ce Païs-là à Clotaire après la trahiſon de l'Armée. Au reſte, Brunehaut ayant gouverné très-long-temps en qualité de Régente, eſtant encore toute-puiſſante dans le Royaume de Bourgogne, & Theudelane tendrement aimée de ſon frere, il n'eſt pas trop ſurprenant qu'on euſt paſſé par deſſus la coûtume en ſa faveur.

Fredegar. cap. 43.

Il aſſemble un Concile à Paris.

Clotaire ayant ainſi diſpoſé des principales Charges de ſon Etat, s'appliqua à le régler dans toutes ſes parties. Il aſſembla dans cette veuë un Concile à Paris, qui fut le cinquiéme tenu en cette Ville-là, & le quatriéme depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules : ce fut le plus nombreux qui euſt

Tom. I. Conc. Gall.

* Ceſt vers ce temps-là que l'on commence à voir dans nos Hiſtoires le nom de Neuſtrie, pour déſigner le païs d'entre la Meuſe & la Loire : mais dans la ſuite elle eut des bornes tantoſt plus étenduës, & tantoſt plus étroites.

† Theudelane eſtoit un nom de femme. Cela eſt confirmé par une Charte rapportée par Dom Mabillon, *De Re Diplomatica*, pag. 464 qui commence ainſi : *Placuit atque convenit inter viro illuſtri Landegiſilo, qui ad vicem illuſtra matrona Theudilana, &c.*

euſt encore eſté tenu en France. Soixante-dix-neuf Evêques y aſſiſterent avec
An. 614. ou 615. pluſieurs Seigneurs & Vaſſaux du Prince, de ceux qu'on appelloit *Fideles*: de ſorte que c'eſtoit une de ces Aſſemblées qui furent depuis ſi fréquentes ſous les Rois ſuivans, & où ſous Charlemagne & ſous ſes ſucceſſeurs ſe faiſoient des Ordonnances pour tout le Royaume, appellées Capitulaires. Entre pluſieurs Decrets importans, on en fit un pour régler une choſe que le Pape S. Gregoire le Grand avoit tant de fois recommandée dans ſes Lettres à la Reine
In Decreto Reg. Clot. Brunchaut, & aux Rois Théodebert & Thieri. Ce fut touchant l'élection Canonique des Evêques, qui ſouvent auparavant ſe faiſoient à prix d'argent, ſans avoir nul égard aux mœurs & à la condition de celuy qu'on élevoit à cette dignité; c'eſtoit quelquefois un Laïque qui l'achetoit, & que l'on ſacroit ſans avoir fait encore aucune fonction des Ordres inférieurs.

On ordonna donc par un Canon, ſelon la pratique de l'Egliſe, & ſelon l'ancienne diſcipline, que déſormais incontinent après la mort d'un Evêque, le Metropolitain aſſembleroit ceux de ſa Province, & que le Clergé & le Peuple de la Ville avec le Concile Provincial, procéderoient à l'élection d'un nouveau Paſteur, ſans que ni l'argent ni la veuë de quelque intéreſt temporel y euſſent aucune part, & que ſi la choſe ſe faiſoit par autorité ou autrement que par le choix du Metropolitain & le conſentement du Peuple & du Clergé, l'ordination ſeroit cenſée nulle ſuivant les anciens Canons.

Tom. I. Concil. Gall. Le Roy confirma les Statuts du Concile par un Edit donné à Paris le 18. d'Octobre, mais avec quelques modifications: car au Canon qui regarde l'élection de l'Evêque par le Clergé & par le Peuple, & l'Ordination par le Metropolitain, il ajoûte qu'avant que de l'ordonner il faut un ordre du Prince.

Au troiſiéme Canon qui défend aux Clercs, quelque rang qu'ils tiennent, de ſe prévaloir contre leur Evêque de l'autorité des Grands, & meſme du Prince, le Roy inſera dans ſon Edit, que ſi un Clerc a recours au Roy pour quelque cauſe que ce ſoit, & que le Roy le renvoye à l'Evêque avec une lettre de ſa part, l'Evêque le recevra en grace & luy pardonnera.

Par ce meſme Edit il abolit tous les nouveaux impoſts, & déclare que ſa volonté eſt à cet égard, qu'on s'en tienne à ce qui eſtoit en uſage ſous les Rois Gontran, Chilperic & Sigebert; que ceux qu'on établit Juges dans les Provinces, ſoient de la Province meſme où ils doivent exercer cet Employ, afin que s'ils font quelque injuſtice, les biens qu'ils auront dans le lieu meſme de leur Juriſdiction, puiſſent ſervir à dédommager ceux à qui ils auroient fait quelque tort. Il ajoûta encore une clauſe en faveur de ceux qu'ils appelloient *Leudes* & *Fideles*, leſquels, ce me ſemble, eſtoient des Vaſſaux nobles, qui s'attachoient à la perſonne du Prince par un ſerment particulier: cette clauſe portoit que ceux d'entre eux qui auroient perdu de leurs biens en ſervant avec fidélité le Roy leur Maiſtre pendant l'interregne, c'eſt-à-dire pendant les troubles des dernieres guerres civiles, ſeroient remis en poſſeſſion de ce qui leur auroit eſté enlevé à cette occaſion. Cet Edit eſt, je croy, le plus ancien que nous ayons, où avec la ſouſcription du Roy on trouve celle du Chancelier ou Référendaire, ou de quelque autre Officier ſemblable prépoſé pour l'expédition de ces ſortes d'Actes publics émanez du Conſeil du Prince.

Quel-

Quelque douce & quelque agréable que fuſt la domination de Clotaire aux peuples de Bourgogne, qui s'eſtoient d'eux-meſmes donnez à luy, il ne laiſſa pas de trouver, comme c'eſt l'ordinaire dans ces commencemens de Gouvernement, des eſprits broüillons, qui ne s'en accommoderent pas. Un nommé Alethée, homme conſidérable pour ſa naiſſance, car il eſtoit deſcendu de la Famille des anciens Rois Bourguignons, avoit eû du chagrin de voir qu'on luy euſt préféré le Duc Herpin pour le Gouvernement de la Bourgogne Transjurane, auquel il prétendoit: comme ce Duc eſtoit homme d'ordre, & qui aimoit la juſtice, il entreprit de réprimer l'audace de quelques Seigneurs, dont l'autorité avoit prévalu durant les Guerres civiles, & qui en abuſoient pour opprimer les autres. Cela les irrita, ils ſe ſoûleverent, & dans la ſédition le Duc fut tué. Le Roy eſtoit alors à Marley, Maiſon de plaiſance en Alſace avec la Reine Bertrude; il envoya de là des Troupes pour punir les ſéditieux, dont on luy amena les principaux Chefs qu'il fit punir de mort. Et cependant Alethée fit ſi bien par ſes intrigues à la Cour, qu'il obtint la place du Duc qui avoit eſté tué, luy qui méritoit plus qu'aucun autre d'eſtre puni pour cette ſédition: car quoiqu'il n'y euſt paru en aucune maniére, c'eſtoit à ſa ſollicitation & par les artifices de Leudemond Evêque de Sion en Valais ſon confident, qu'elle avoit eſté excitée, pour y faire périr le Duc.

Sedition en Bourgogne.

Continuat. Fredegar. cap. 43.

Si-toſt qu'il ſe vit en poſſeſſion de ce grand Employ, il oſa porter ſes veûës plus haut, & ſoit qu'il fuſt amoureux de la Reine, ou ſeulement de la Couronne, il luy fit faire par l'Evêque de Sion la propoſition la plus hardie & la plus inſolente qu'un Sujet puiſſe faire à une Reine. Cet Evêque alla trouver cette Princeſſe, & luy demanda la permiſſion de luy faire une confidence de la derniére importance. Il luy dit qu'il y avoit une révélation certaine que le Roy ne paſſeroit pas l'année, qu'il luy conſeilloit de prendre ſes meſures ſur cela, de faire mettre en lieu de ſeûreté ſes tréſors, & le plus qu'elle pourroit amaſſer d'argent & de pierreries; qu'il luy offroit pour cet effet ſa Ville Epiſcopale; qu'il eſtoit ſeûr du Patrice Alethée ſon ami qui commandoit dans le païs; qu'il eſtoit chargé de ſa part de la faire ſouvenir que ce Seigneur eſtoit du Sang Royal de Bourgogne, de luy dire qu'il s'offroit à l'épouſer après la mort du Roy, & à la maintenir ſur le Trône, auquel ſa naiſſance luy permettoit à luy-meſme d'aſpirer, & où il avoit des moyens infaillibles de parvenir; & que ſuppoſé qu'elle acceptaſt ſon offre, ce ne ſeroit pas une affaire pour luy de répudier ſa femme.

Ibid. Cap. 44.

La ſimplicité de la Reine Bertrude, ſur laquelle ce Prélat imprudent avoit compté pour la ſéduire, fut ce qui le déconcerta. Car cette Princeſſe qui aimoit tendrement le Roy ſon mari, preſque convaincuë de la vérité de la Prophétie que l'Evêque luy avoit racontée d'une maniére fort circonſtanciée, s'abandonna ſur le champ à la douleur & aux larmes, & ſans luy rien répondre, courut dans ſon Appartement pour y pleurer ce malheur du Roy. L'Evêque fort étonné, vit bien qu'il eſtoit perdu: il s'enfuit au pluſtoſt à Sion, & de là fort ſecretement à l'Abbaye de Luxeüil, dont il pria l'Abbé Euſtaſe de luy ménager ſon pardon auprès du Roy, ce qu'il fit avec le temps: mais Clotaire ayant appris de la Reine cette conſpiration, envoya promptement or-

dre d'arreſter le Patrice Alethée, qui ayant eſté convaincu de ces criminels & chimériques projets, eut la teſte coupée à Maſſolae Maiſon Royale dans le Royaume de Bourgogne, où il le fit juger par une Aſſemblée des Seigneurs de ſa Cour.

Ibid.

Clotaire aſſemble un Parlement à Bonneuil.

Le Roy tenoit ſouvent de ces Aſſemblées, & de ces eſpéces de Parlemens ambulatoires qu'on appelloit du nom de *Placita*, d'où eſt venu le mot de Plaids, qui eſt encore aujourd'huy en uſage, pour ſignifier certaines ſéances que tiennent les Seigneurs particuliers dans leurs Terres, où ils reçoivent les hommages de leurs Vaſſaux. C'eſtoit pour l'ordinaire dans les Maiſons Royales que ces Parlemens s'aſſembloient. Il s'en tint entre autres un fort nombreux à Bonneüil * ſur la Marne, où aſſiſta Garnier Maire du Palais, tous les Evêques de Bourgogne & tous les Farons, c'eſt-à-dire les Seigneurs qu'on a depuis appellez Barons. Ces différens ordres de l'Etat ayant repreſenté au Roy ce qu'ils croyoient eſtre utile & avantageux au bien du païs, il accorda toutes les demandes qui luy parurent juſtes.

* Bonogellum.

An. 617.

L'année d'après il reçut une Ambaſſade de la part d'Adaloalde Roy des Lombards, qui le pria de vouloir bien qu'il rachetât un tribut de douze mille ſous d'or, que ceux de ſa Nation payoient tous les ans à la France depuis le Régne du feu Roy Gontran, de qui elle avoit acheté la paix à cette condition. Il y conſentit, & ce tribut fut racheté au prix de trente-cinq mille ſous d'or une fois payez; c'eſtoit un bon marché pour les Lombards, & l'effet de l'extrême deſir qu'avoit Clotaire de vivre en paix avec tous ſes voiſins: l'Hiſtorien en apporte encore une autre cauſe, qui fut que Garnier & ſes autres Miniſtres furent auſſi très-bien payez en ſecret du conſeil qu'ils donnerent à leur Maiſtre conformément aux intentions du Roy des Lombards.

Fredegar. c. 45.

Il partage ſon Royaume avec Dagobert ſon fils aîné.

Fredegar. cap. 47.

An. 622.

Clotaire toûjours dans les meſmes veûës de maintenir & d'affermir la paix dans tout l'Empire de France, voulut ſe décharger du Gouvernement d'une partie aſſez conſidérable de ſes Etats, ſçavoir du Royaume d'Auſtraſie & de toute la Germanie, qu'il donna à ſon fils aîné, avec le titre de Roy. † C'eſt le premier exemple que nous ayons en France de la communication de cet auguſte titre. Ce Prince s'appelloit Dagobert: il eſtoit encore fort jeune, & eſtoit fils de la premiére des trois femmes de Clotaire. Il luy donna pour Miniſtres deux perſonnes recommandables pour leur ſageſſe & leur piété, Arnoul Evêque de Metz, & Pepin Maire du Palais d'Auſtraſie, qui rendirent ſon Gouvernement ſi aimable, que les Barbares meſmes voiſins de la France Germanique ſouhaitoient de l'avoir pour leur Roy. Clotaire dans cette eſpéce de démembrement de ſon Empire ſe réſervoit toûjours l'autorité de pere ſur ſon fils, & une eſpéce de ſouveraineté ſur l'Etat meſme qu'il luy abandonnoit: mais outre cela il ſe retint quelques païs en deçà du Rhin, ſçavoir la Foreſt d'Ardennes & les Monts de Voge avec toutes les Villes que ces païs renferment, & de plus l'Auvergne, Tours, Poitiers, & pluſieurs autres Villes & Ter-

Cap. 46. 53.

† Parmi les Formules de Marculphe il y en a une, c'eſt la 40. du L. 1. ſuivant laquelle le Roy écrivoit aux Comtes de ſon Royaume, pour les avertir qu'il avoit aſſocié ſon fils au Gouvernement de ſon Etat, & pour leur donner ordre de faire prêter par ſes Sujets ſerment de fidelité au Prince aſſocié.

Territoires de delà la Loire & en Provence, qui tout détachez qu'ils eſtoient du reſte, avoient néanmoins eſté preſque toûjours dans le partage des Rois d'Auſtraſie. Vers l'An 622.

Ce jeune Prince ayant gouverné ſon Etat pendant quatre ans auſſi ſagement & auſſi heureuſement que je viens de le dire, Clotaire ſongea à luy donner une épouſe, qui fut Gomatrude ſœur de la Reine Sichilde actuellement régnante. La cérémonie des nôces ſe fit à Clichi * Maiſon de plaiſance auprès de Paris, où Clotaire voulut que Dagobert parût avec toutes les marques de la Royauté, & avec un équipage & une ſuite digne de ce rang: mais trois jours après peu s'en fallut que le pere & le fils ne ſe broüillaſſent enſemble. An. 625. * Clippiacum. Fredegar. cap. 53.

Différend entre les deux Rois.

Dagobert oubliant qu'il ne régnoit que par la bonté toute pure de ſon pere, regardoit depuis quelque temps le démembrement qu'on avoit fait d'une partie du Royaume d'Auſtraſie comme une injuſtice: il s'en plaignit, & demanda comme un bien qui luy appartenoit, ce qui en avoit eſté détaché, & qu'on luy retenoit injuſtement. Le Roy fort choqué de cette maniére d'agir, luy déclara nettement qu'il ne l'auroit pas. Les choſes commençoient à s'aigrir; & ce différend euſt eu peut-eſtre de fâcheuſes ſuites, ſi les mieux intentionnez des Evêques & des Seigneurs n'avoient tâché de les prévenir. Les deux Rois à leur perſuaſion convinrent de douze d'entre eux pour terminer l'affaire.

Le ſaint Evêque de Metz Arnoul eſtoit du nombre. On prit un milieu qu'on pria fortement le Roy d'agréer pour le bien de la paix. Ce fut d'accorder au jeune Prince le païs d'Ardennes & le païs de Voge qui eſtoient le plus à ſa bienſéance, à condition qu'il ne formeroit déſormais nulle prétention ſur le reſte, ſçavoir ſur les Villes & les Territoires de delà la Loire & de la Provence, que les Rois d'Auſtraſie ſes prédéceſſeurs avoient poſſedez. Le Roy voulut bien avoir cette condeſcendance, & la bonne intelligence fut parfaitement rétablie entre les deux Rois.

Revolte des Gaſcons & des Saxons. Ibid. Cap. 54.

Cette longue tranquilité du Gouvernement de Clotaire fut un peu troublée par la révolte des Gaſcons & par celle des Saxons. La premiére n'eut point de ſuite. Senoc Evêque d'Eauſe, Evêché qui n'eſt plus, fut envoyé en exil auſſi-bien que ſon pere Pallade, comme coupables d'intelligence avec les révoltez: mais il fallut en venir à la guerre avec les Saxons. An. 626.

Leur Duc nommé Bertoalde, à qui l'Auteur de la Vie de S. Faron Evêque de Meaux donne la qualité de Roy, à cauſe que ce Duché eſtoit héréditaire, & que les Ducs étoient Souverains, quoique Tributaires de la France, tenta comme ſes prédéceſſeurs de ſecoüer le joug des François. L'humeur pacifique des deux Rois les luy rendit moins redoutables, & il s'imagina que ſous un tel Régne, les Saxons pourroient aiſément recouvrer leur ancienne liberté, eux que les François ſous leurs Rois les plus belliqueux, avoient toûjours eu tant de peine à ſoûmettre & à contenir. Il engagea dans ſon parti pluſieurs Nations barbares, & envoya déclarer à Clotaire qu'il ne payeroit plus de tribut. Ce Prince fut ſur le point de faire mourir ceux qui vinrent luy faire cette inſolente dénonciation; mais S. Faron qui les avoit convertis au Chriſtianiſme dans la priſon où ils avoient eſté mis, obtint leur grace. Bertoalde étoit cependant entré avec de nombreuſes Troupes ſur les Terres de Dagobert, qui ſur l'avis qu'il eut de ces mouvemens, aſſembla une Armée en deçà du Rhin, le paſſa promp-

Geſta Reg. Franc. cap. 41.

te-

tement pour joindre celle de Germanie, laiſſant Clotaire derriére luy qui le ſuivoit avec la ſienne.

Dagobert eſt battu par les Saxons.

Avant qu'il puſt eſtre joint par ſon pere, l'Armée ennemie tomba ſur luy, le combat fut rude & déſavantageux aux François. Dagobert y eut ſon Caſque fendu d'un coup de ſabre. Il leur abandonna le Champ de bataille, & ſe retira avec une partie de ſon Armée, avec laquelle il ſe fortifia dans ſon Camp. Il dépeſcha ſon Ecuyer * vers Clotaire en grande haſte, pour le prier de preſſer ſa marche: mais pour luy marquer qu'il avoit fait ſon devoir, & qu'il s'étoit trouvé dans la meſlée, il luy envoya les morceaux de ſon Caſque avec les cheveux que le coup de ſabre luy avoit coupez. L'Ecuyer trouva Clotaire qui paſſoit la Foreſt d'Ardennes avec ſon Armée, & qui inquiet de la fâcheuſe nouvelle qu'il luy apprenoit, décampa dès la nuit meſme, & s'avança à grandes journées pour joindre Dagobert.

* Armigerum.

Clotaire les défait entierement.

Il trouva les deux Armées poſtées ſur les bords de la riviére de Vezer vis-à-vis l'une de l'autre. Son arrivée cauſa une joie extrême aux Auſtraſiens, & ils la témoignerent par des cris de joie qui furent entendus juſques dans le Camp ennemi. Le Duc des Saxons n'en voulut rien croire meſme ſur le rapport de ſes Eſpions; parce qu'il s'eſtoit répandu depuis quelques jours une nouvelle de la mort de Clotaire, qu'il avoit crûë trop volontiers: mais s'eſtant avancé ſur le bord de la riviére au moment que le Roy eſtoit ſur l'autre bord, ce Prince l'ayant apperçû, oſta ſon Caſque, & luy fit voir ſa longue chevelure dès-lors meſlée en beaucoup de cheveux blancs. Le Duc le reconnut à cette marque, & s'emporta juſqu'à luy dire des injures. Le Roy outré de cette impudence, pique ſon cheval, entre dans la riviére, & la paſſe à la nage ſuivi de ceux qui l'accompagnoient; ce qui obligea l'Armée ſur le champ de marcher & de paſſer de meſme, quoiqu'avec beaucoup de peine & de danger. Le Roy s'avançant toûjours avec ſa petite Troupe, courut au Saxon, qui perdant beaucoup de ſa fierté à la veûë de cette bravoure, ſembla balancer s'il attendroit le Roy, ou s'il fuïroit, & luy cria meſme qu'il s'expoſoit trop. Le Roy tout chargé du poids de ſes armes & de l'eau dont ſes habits & ſes bottes s'eſtoient remplies, l'attaque, le renverſe & le tuë, & luy ayant coupé la teſte, la fait mettre au bout d'une lance. Pendant ce temps-là l'Armée paſſoit fort inquiete du danger où le Roy s'eſtoit engagé; mais ayant appris l'action qu'il venoit de faire, & vû la teſte du Duc, animée par un ſi grand exemple, elle donna avec furie ſur les Saxons qu'elle tailla en piéces.

Geſta Reg. Franc. cap. 41.

La choſe n'en demeura pas là. On fit un grand carnage, non ſeulement de tous ceux qui ſe trouverent les armes à la main dans le Champ de bataille, mais encore dans toute l'étenduë du païs. L'ancien Hiſtorien ajoûte une circonſtance fort ſinguliére, & qui a paru à quelques-uns n'avoir pas aſſez de vraiſemblance; il dit que le Roy ordonna qu'on priſt la meſure de ſon épée, & que tous ceux qui ſe trouveroient au-deſſus de cette meſure fuſſent maſſacrez ſans quartier, & que cela fut exécuté.

Mort de Clotaire.

An. 628.

Ce fut là le dernier exploit de ce Prince, qui mourut quelques mois après en la quarante-cinquiéme année de ſa vie & de ſon régne. Sa valeur, dont cette derniére action eſt une grande preuve, auſſi-bien que la réſolution avec laquel-

quelle il ſoûtint les attaques des Rois de Bourgogne & d'Auſtraſie, fut d'autant plus eſtimable, qu'il ſçeut la modérer: car cette belle vertu eſt pour l'ordinaire l'inſtrument de l'ambition des Princes, & la cauſe des guerres, & des déſordres & des crimes qui les ſuivent.

Son caractere.

Clotaire la fit toûjours céder aux intereſts, à la tranquilité & à la proſpérité de ſes Sujets. Quelque tour que les Hiſtoriens & les Moines Auteurs des Vies des Saints de ſon temps donnent au récit de la mort de la Reine Brunehaut & de la deſtruction de cette Famille Royale, il eſt impoſſible de n'y pas voir beaucoup de cruauté. C'eſt l'unique mauvais endroit de la vie de ce Prince, qui voulut par là s'aſſeurer la poſſeſſion de tout l'Empire François. Il effaça cette tache par la douceur de ſon Gouvernement, par une piété ſinguliére, par ſa charité envers les pauvres, par ſa libéralité envers les Egliſes, par la vénération particuliére qu'il eut toûjours pour les ſerviteurs de Dieu, par ſon zéle pour l'obſervation des Canons de l'Egliſe, par ſa conſtance dans le bien & dans la vertu pendant treize à quatorze ans qu'il régna ſeul en France. Il eſtoit adoré de ſes Peuples, dont il ſçavoit admirablement manier les eſprits, ce qui parut particuliérement après la mort de Garnier Maire du Palais de Bourgogne. Il fit une Aſſemblée des Seigneurs du païs, & leur demanda s'ils vouloient élire un nouveau Maire. L'autorité de cette Charge eſtoit déja grande, particuliérement de la maniére dont Garnier l'avoit exercée, c'eſt-à-dire preſque comme Viceroy perpetuel de ce Royaume. Clotaire avoit envie de la ſupprimer, & il ne vouloit pas toutefois le faire de hauteur.

Il fit aux Seigneurs la propoſition que je viens de dire; mais d'une maniére à leur faire connoiſtre ſon inclination. Ils la ſuivirent avec une complaiſance qui dut beaucoup luy plaire, en luy diſant que pourveû qu'il vouluſt bien les aſſeûrer de la continuation de ſes bontez envers eux, ce leur ſeroit une choſe très-agréable de ſe voir gouvernez immédiatement par luy-meſme. Ce fut encore un des Rois de la premiére Race, ſous lequel il y eut plus de gens de bien à la Cour & un plus grand nombre de Saints dans le Royaume. On n'y vit guéres les Comtes & les Ducs s'emporter à des excès, à des brutalitez, à des violences, ou à des révoltes, dont nos Hiſtoriens ſemblent avoir pris plaiſir à groſſir l'Hiſtoire des Régnes de ſes prédéceſſeurs: tout eſtoit dans l'ordre. Trois ou quatre exemples qu'il fit, & la fermeté avec laquelle il agiſſoit en pareilles occaſions, retinrent les autres dans le devoir. Il ſçavoit les belles Lettres, la Reine Frédégonde ſa mere ayant eu ſoin de luy donner de bons Maiſtres; & c'eſt luy qui dans une Aſſemblée de trente-trois Evêques, de trente-quatre Ducs, & de ſoixante-douze Comtes, fit mettre par écrit & en Code les Loix des Allemans. * Enfin dans quelques anciens Monumens il eſt appellé tantoſt Clotaire le Grand, tantoſt Clotaire le Débonnaire.

* Leg. Alamann. *Venatione ferarum nimium aſſidue utens, & mulierum & puellarum ſuggeſtionibus nimium annuens, ob hoc blaſphematus, eſt à Leudibus.*

On luy reprochoit deux choſes; la premiére, qu'il aimoit trop la Chaſſe; la ſeconde, qu'il avoit trop de complaiſance pour les Dames, & qu'il eſtoit trop ſuſceptible des impreſſions qu'on luy donnoit par leur moyen. Il fut enterré à Paris dans l'Egliſe de S. Vincent † auprès de ſon pere Chilperic & de ſa mere Frédégonde, auſquels il eut le bonheur & la gloire de ne pas reſſembler.

† Aujourd'huy Saint Germain des Prés.

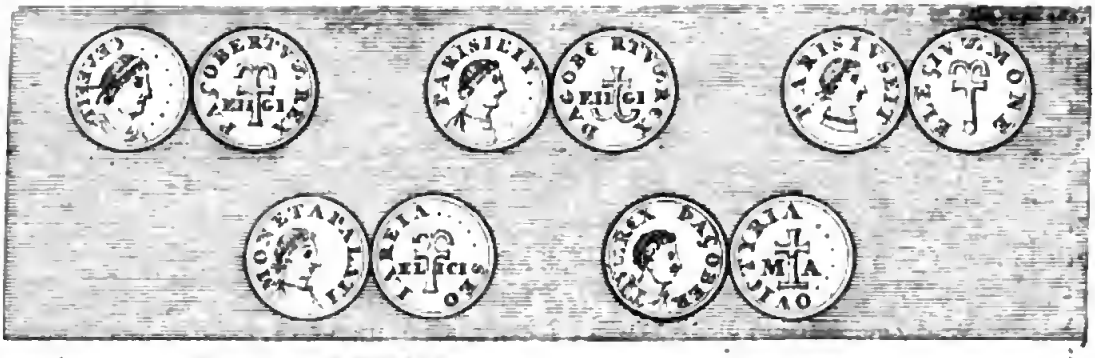

HISTOIRE DE FRANCE.

DAGOBERT. ARIBERT.

Dagobert eſt reconnu Roy de Bourgogne & de Neuſtrie.

An. 628.

SI-toſt que Dagobert Roy d'Auſtraſie eut appris la mort du Roy ſon pere, il fit ſans tarder partir pour la Bourgogne & pour la Neuſtrie * des perſonnes de ſa Cour les plus capables de manier les eſprits, pour engager les Grands & les Peuples de ces deux Royaumes à le reconnoître pour leur Roy, à l'excluſion d'Aribert ſon frere, & s'avança en meſme temps avec une Armée juſqu'à Reims. La réputation que ce Prince s'eſtoit faite dans la guerre & dans le Gouvernement, & peut-eſtre encore plus la crainte de l'Armée qu'il avoit ſur pied, emporta preſque tous les ſuffrages en ſa faveur. Tous les Evêques & les plus conſidérables du Royaume de Bourgogne, vinrent à Reims luy rendre hommage, & le reconnoiſtre pour leur Maiſtre.

La pluſpart des Evêques & des Seigneurs de Neuſtrie luy firent auſſi ſçavoir

* Dans le Fredegaire imprimé par M. du Chêne, il y a que Dagobert envoya en Bourgogne & en Auſtraſie *in Auſter*. La ſuite de l'Hiſtoire fait voir que ce fut en Neuſtrie qu'il envoya, & non pas en Auſtraſie. C'eſt ainſi que je l'ay mis dans mon Hiſtoire: & je l'ay fait conformément à un excellent Manuſcrit que le P. Sirmond nous a laiſſé au College de Paris, où il y a très-diſtinctement *in Neuſter*.

Digitized by Google

voir qu'ils eſtoient à luy. Son cadet le Prince Aribert ne laiſſa pas d'avoir ſon parti, à la teſte duquel eſtoit Brunulfe frere de la Reine ſa mere; mais ſes intrigues furent inutiles, & tout ſe ſoumit au plus fort. Néanmoins Dagobert par l'avis des plus ſages de ſon Conſeil, n'exclut pas entiérement ſon frere de la ſucceſſion. Il luy laiſſa une partie aſſez conſidérable de l'Aquitaine, c'eſt-à-dire, des païs d'au-delà de la Loire, Toulouſe, l'Agenois, le Querci, la Xaintonge, le Perigord, ce qu'aujourd'huy nous appellons la Gaſcogne, toutes les Places des Pyrenées & toute cette Frontiére d'Eſpagne juſqu'à l'ancienne Gaſcogne qui eſtoit au-delà, & tout cela à condition que ce Prince renonceroit, comme il fit, à toutes les prétentions qu'il pourroit avoir ſur tout le reſte de l'Empire François. Aribert à l'exemple des anciens Rois Viſigots, fit Toulouſe la Capitale de ſon Etat, qu'il étendit trois ans après en ſubjuguant les Gaſcons, qui avoient ſecoüé le joug de la France. Fredegar. cap. 56.

Dagobert paiſible poſſeſſeur de ſon grand Royaume, penſa à y faire fleurir les Loix & la Juſtice, à y maintenir, & meſme à y augmenter le bon ordre que ſon prédéceſſeur y avoit établi. Il ſe fit voir dans les principales Places du Royaume de Bourgogne, à Langres, à Dijon, à Lône dite depuis S. Jean de Lône, à Châlons ſur Saone, à Autun, à Auxerre, & par tout dans ce voyage il s'appliqua à rendre la juſtice avec tant d'intégrité, de droiture, d'exactitude, ſans diſtinction du riche & du pauvre, du Noble & du Roturier, qu'il gagna les cœurs des Peuples, & ſe fit redouter de tous les Grands, toûjours occupé des affaires publiques, ſans prendre le moindre divertiſſement, ſe donnant à peine le temps néceſſaire pour prendre ſes repas. Tout retentiſſoit de ſes loüanges, & l'on diſoit hautement par tout que c'eſtoit le plus grand Roy qui euſt jamais gouverné en France. En chemin faiſant il fit arreſter Brunulfe, qu'il ſurprit comme il taſchoit de broüiller encore en faveur d'Aribert, & le fit mourir. *Ibid.* Cap. 58.

Il continua ſa route d'Auxerre à Sens, & vint à Paris, dont il fit ſa Capitale à l'exemple de ſes prédéceſſeurs. Eſtant à Rumilly Maiſon de plaiſance proche de Paris, il y répudia Gomatrude, qu'il avoit épouſée à Clichi quelques années auparavant. Il en uſa ainſi par l'avis de ſon Conſeil; parce qu'elle eſtoit ſtérile, & il épouſa en meſme temps une des Filles d'honneur de cette Reine. * Cette fille s'appelloit Nantilde. *Il repudie ſa femme & en épouſe une autre.* An. 628.

Tandis qu'Arnoul Evêque de Metz fut dans le Miniſtére, Dagobert ſoûtint toûjours ce caractére d'un grand Roy digne du Trône qu'il occupoit. Ce ſaint Evêque luy demanda permiſſion de ſe retirer, & de quitter ſon Evêché pour vivre en ſolitude, & ne penſer plus qu'à ſon ſalut, qu'il avoit toûjours, meſme à la Cour, regardé comme ſa plus importante affaire; il obtint ſon congé après de fortes inſtances réïtérées pluſieurs fois. Pepin Maire du Palais & Cunibert Evêque de Cologne, dont les maximes & les veûës eſtoient auſſi Chreſtiennes que celles de S. Arnoul, maintinrent encore quelque temps l'eſprit du Prince dans cette heureuſe ſituation; mais enfin ſon cœur fut ſéduit par l'amour comme celuy de Salomon.

* *Unam de puellis de miniſterio*, & non pas une Religieuſe tirée de ſon Monaſtére, *de Monaſterio*, comme quelques-uns ont écrit.

En faiſant la viſite des principales Places de ſon Royaume d'Auſtraſie, pour
Cap. 59. y rendre la juſtice, ainſi qu'il avoit fait dans celles du Royaume de Bourgogne,
An. 629. il prit de l'amour pour une belle & jeune perſonne nommée Ranetrude, dont il eut un fils, à qui l'on donna le nom de Sigebert. Ses déſordres allerent depuis toûjours croiſſant juſqu'à ſurpaſſer les plus débordez de ſes anceſtres; tant il eſt vray qu'il eſt plus facile d'éviter la débauche, que de la modérer, quand
Cap. 60. une fois on a commencé à s'y abandonner. Il eut en meſme temps trois femmes qui portoient le nom de Reine, & avoient le rang de légitimes épouſes, des Maiſtreſſes ſans nombre & de tous coſtez. Comme il ne trouvoit pas dans ſon Epargne & dans ſes revenus aſſez de quoy aſſouvir l'ambition, la vanité & l'avarice ordinaire à ces ſortes de perſonnes, qui ne manquent pas de tirer tout l'avantage qu'elles peuvent de la foibleſſe d'un Prince, il fallut charger ſes Sujets de nouveaux impoſts, faire des confiſcations, uſurper les biens des Egliſes.

Ces confiſcations furent imputées aux mauvais conſeils du Miniſtre qui en eſtoit très-innocent, & qui employoit inutilement tous les moyens poſſibles pour ramener ſon Maiſtre au bon chemin. La haine des Auſtraſiens envers Pe-
Cap. 61. pin alla ſi loin, qu'ils conſpirerent contre ſa vie, & firent ce qu'ils pûrent pour le rendre odieux au Roy meſme, afin qu'il l'abandonnaſt à leur fureur: mais ce Miniſtre dont la prudence égaloit la piété & les autres vertus, ſçût ſe maintenir, & rendre inutiles les mauvais deſſeins de ſes ennemis.

Mort d'Aribert ſon frere. Dagobert ſe met en poſſeſſion de ſes Etats.

Ce fut vers ce temps-là que revinrent de Conſtantinople, des Ambaſſadeurs que Dagobert avoit envoyez à l'Empereur Heraclius, pour renouveller l'alliance entre les deux Empires: ce qui fut fait, & l'année d'après Aribert Roy d'Aquitaine eſtant mort auſſi-bien que le petit Prince Chilperic ſon fils, qui le ſuivit de fort près, Dagobert ſe mit en poſſeſſion de cet Etat & de la Gaſcogne
An. 630. ultramontaine conquiſe par Aribert; & ainſi toute la Monarchie Françoiſe ſe trouva pour la quatriéme fois réünie ſous la puiſſance d'un ſeul Prince. La paſſion qu'on ſçavoit que Dagobert avoit toûjours euë de régner ſeul en France, & l'intéreſt qu'il avoit à la mort du petit Prince, le fit ſoupçonner d'y avoir contribué: mais ce ſont là de ces raiſons générales qui ſuffiſent à la malignité des hommes pour médire des Princes, & ſur leſquelles quand elles ſont ſeules, il n'eſt ni de la prudence, ni de l'équité d'appuyer beaucoup.

Pendant que Dagobert eſtoit occupé à recüeillir cette ſucceſſion, & à faire tranſporter à Paris d'aſſez grands tréſors qui s'eſtoient trouvez après la mort du
An. 630. Roy d'Aquitaine, il s'alluma une guerre à l'autre extrémité de ſes Etats dans la Germanie, qui pour le peu de temps qu'elle dura, coûta beaucoup de ſang à la France. Elle ſuppoſe une avanture aſſez rare arrivée ſous le Régne de Clotaire II. & qui mérite d'avoir place dans noſtre Hiſtoire.

Samon eſt élu Roy des Eſclavons.

Un Marchand nommé Samon, natif du Territoire de Sens, ſelon quelques-uns, * & ſelon d'autres, du Brabant ou du Sennegau, † païs ainſi nommé de la petite riviére de Senne, qui paſſe par Bruxelles, partit de chez luy en compagnie de pluſieurs autres, pour aller trafiquer chez les Eſclavons. Ces Peuples fort nombreux n'occupoient pas ſeulement alors le païs qui porte encore aujourd'huy leur nom entre le Save, le Drave, le Danube, la Stirie & la Carnio-

* Ex pago Senonago.
† Les Manuſcrits varient ſur ce mot.

niole. L'Eſclavonie dans les anciens Auteurs comprend encore la Boſnie, la Dalmatie, la Croatie, & meſme il ſemble par les circonſtances de l'Hiſtoire que ſous le Régne dont nous parlons, ils s'eſtoient répandus bien en deçà du Danube juſques dans la Boheme; puiſque nous verrons dans la ſuite qu'ils faiſoient des courſes ſur les Terres des François dans la Thuringe.

Outre leur nom commun d'Eſclavons ils en avoient de particuliers, ſelon les différens Cantons, à la maniére de pluſieurs autres Peuples. Ceux dont il s'agit ici s'appelloient Vinides, & avoient donné leur nom au Golphe Venadique, à l'emboucheûre de la Viſtule *, où ils avoient eu autrefois leur demeure; ils s'eſtoient avancez juſqu'au Danube & au-delà. Les Abares autres Barbares, qui faiſoient de temps en temps de la peine aux François, avoient ſubjugué ces Eſclavons Vinides, dont la condition eſtoit la plus miſérable qui ſe puiſſe imaginer. Car premierement les Abares dans leurs guerres, lors qu'il en falloit venir au combat, ſe tenant rangez en bataille à la teſte de leur Camp, faiſoient avancer les Eſclavons pour ſoûtenir le premier effort de l'ennemi; ſi ceux-ci eſtoient victorieux, les Abares pilloient le Camp & les bagages des vaincus ſans en faire part aux Eſclavons; quand les Eſclavons eſtoient pouſſez par l'ennemi, ils les ſoûtenoient, & les obligeoient de retourner au combat, & les tailloient en piéces, s'ils continuoient de reculer. En ſecond lieu, quand après la Campagne on s'en alloit en quartier d'hiver, les Abares eſtoient en droit d'enlever aux Eſclavons leurs femmes & leurs filles, & par deſſus tout cela ils leur faiſoient payer de très-gros tributs. Les enfans nez de ces adultéres ou de ces concubinages, quoiqu'ils fuſſent fils de peres Abares, paſſoient pour Eſclavons, & eſtoient traitez de meſme. Ces Eſclavons Vinides ne pouvant plus ſupporter un ſi rude joug, ſe révolterent contre les Abares: les autres Eſclavons ſe joignirent à eux, & lorſque Samon ce Marchand François arriva dans leur païs, il y trouva la guerre civile fort allumée.

La conjoncture n'eſtant pas favorable pour le négoce, Samon invité par les Eſclavons ſe joignit à eux avec ſes compagnons, & fit de ſi belles actions, ſe comporta par tout avec tant de conduite, que ces Peuples le prierent de vouloir bien eſtre leur Roy. Il accepta l'offre, & les gouverna & défendit contre leurs ennemis pendant trente-cinq ans, fit avec eux heureuſement la guerre, & mourut de ſa mort naturelle; mais après avoir vécu pluſtoſt en Payen qu'en Chrétien: car la polygamie eſtant en uſage parmi ce Peuple, il épouſa juſqu'à douze femmes de la Nation, & en eut vingt-deux fils & quinze filles. C'eſt là un de ces exemples extraordinaires de la bizarrerie de la fortune, ou pour parler plus chrétiennement & plus juſte, un de ces traits ſinguliers de la Providence d'un Dieu qui fait des hommes ce qu'il veut, & leur montre ſa puiſſance, tantoſt en détrônant les Rois, & tantoſt en tirant des hommes obſcurs de la pouſſiere, pour les élever ſur le Trône. Fredegar. cap. 68.

Guerre entre les François & les Eſclavons.

C'eſtoit ce Marchand devenu Roy, qui oſa ſoûtenir la guerre contre les François ſecondez du ſecours des Lombards leurs Alliez, & qui en ſortit avec honneur. L'occaſion de la rupture fut que des Marchands François trafiquant ſelon

* Cette emboucheûre s'appelloit *Venedicus Sinus* de leur nom.

ſelon leur coûtume chez les Eſclavons, en furent inſultez : on leur enleva toutes leurs marchandiſes, & pluſieurs furent tuez.

Dagobert fort offenſé de cette inhumanité, envoya de ſa part un nommé Sichaire à Samon, pour luy demander juſtice & une prompte ſatisfaction. Cet Envoyé eut beau faire, il ne put obtenir audience de Samon, qui prévoyoit bien qu'on luy demanderoit la teſte de ceux qui avoient commis le crime, & qu'il n'euſt oſé livrer, de peur d'irriter toute la Nation contre luy. L'Envoyé ne voulant pas retourner en France ſans s'eſtre acquitté de ſa commiſſion, s'aviſa de s'habiller en Eſclavon, & à la faveur de cet habillement, pénétra juſqu'au Roy, & luy dit tout ce qu'il avoit à luy dire de la part de ſon Maiſtre.

Samon après l'avoir entendu, luy répondit qu'il eſtoit faſché de ce qui eſtoit arrivé ; que volontiers il traiteroit avec le Roy de France, pour régler les différends qui eſtoient ſurvenus, & pour empeſcher dans la ſuite ces ſortes de violences ; mais qu'à l'égard du paſſé, il falloit l'oublier de part & d'autre ſans parler ni de dédommagement, ni de ſatisfaction. L'Envoyé fort imprudent & fort brutal, ainſi que l'Hiſtorien le qualifie en cet endroit, s'emporta à des injures & à des menaces, qu'il n'avoit pas eu ordre de faire, & dit entre autres choſes que Samon & ſes Sujets ſeroient trop honorez, ſi le Roy de France vouloit bien les regarder comme ſes ſerviteurs.

Samon, quoique fort piqué de ces diſcours outrageux, répondit cependant avec beaucoup de modération, que luy & ſon Peuple prendroient volontiers cette qualité à l'égard du Roy de France ; pourveû que de ſon coſté il ne vouluſt pas rompre l'amitié qui avoit eſté juſqu'alors entre les deux Nations.

„ L'amitié, reprit l'Envoyé ; hé ! peut-il y en avoir entre des Chreſtiens „ ſerviteurs du vray Dieu tels que ſont les François, & des chiens de Payens „ comme vous autres?

„ Vous eſtes, dites-vous, repliqua Samon, les ſerviteurs de Dieu, & nous „ nous ſommes des chiens ; puiſqu'ainſi eſt, & que vous le ſervez ſi mal, & „ que nous ſçavons que vous l'outragez ſi inſolemment tous les jours par vo„ ſtre mauvaiſe conduite, nous avons le droit de vous mordre, & nous nous „ en ſervirons. Et auſſi-toſt il fit chaſſer l'Envoyé de ſa préſence, avec défenſe néanmoins de luy faire aucun mal.

Eſtant revenu en France, & ayant raconté au Roy le traitement qu'il avoit reçû, on ne ſongea plus qu'aux moyens de chaſtier l'inſolence de ces Barbares. On fit marcher contre eux une Armée d'Allemans, une autre de François d'Auſtraſie, & une de Lombards, que le Roy de cette Nation, allié de Dagobert, avoit fait deſcendre d'Italie par la Stirie ou par la Carniole dans le païs des Eſclavons. Ces Barbares ainſi attaquez par trois endroits, partagerent auſſi leurs forces.

Les François attaquent les Eſclavons, & ſont obligez de ſe retirer en deſordre.

Les Allemans ſous la conduite de leur Duc Clodobert, attaquerent vigoureuſement les Vinides, & les défirent. Les Lombards firent auſſi parfaitement bien dans leur attaque, ils tuerent un grand nombre des ennemis, firent beaucoup de priſonniers & de butin : mais les Auſtraſiens n'eurent pas le même ſuccès. On leur avoit oppoſé les principales forces de la Nation, & ſans doute

doute que Samon eſtoit à leur teſte. Les Vinides s'eſtoient retranchez dans leur Camp auprès d'un Fort appellé Vocatisbourg. Les François les y inveſtirent, y donnerent l'aſſaut, & en furent vigoureuſement repouſſez; ils recommencerent le lendemain & puis le troiſiéme jour, & trouverent une pareille réſiſtance. Ces trois ſanglantes attaques affoiblirent tellement leur Armée, qu'appréhendant d'eſtre bien-toſt attaquez eux-meſmes dans leur Camp par les ennemis, ils l'abandonnerent, & ſe retirerent en déſordre, laiſſant leurs tentes & leurs bagages. Quelque bravoure qu'euſſent fait paroiſtre les Eſclavons en cette occaſion, on tint alors pour certain qu'ils furent redevables de leur victoire en partie à la haine que les Auſtraſiens avoient conçûë du Gouvernement de Dagobert, qui les accabloit de tributs, & qui les dépoüilloit de leurs biens ſous divers prétextes. Cette haine empeſcha pluſieurs des Chefs de faire leur devoir dans l'eſpérance d'eſtre plus ménagez après ce mauvais ſuccès, qu'ils ne l'avoient eſté durant la proſpérité de l'Etat.

Les ſuites que l'on ſçait de ce grand échec, furent premiérement la déſertion d'un Duc des Urbiens * Eſclavon nommé Dervan, qui s'eſtoit autrefois ſoumis à l'Empire François avec ceux de ſon Canton, & qui auſſi-toſt après cette victoire, embraſſa le parti du vainqueur, & ſe réünit aux Vinides; & en ſecond lieu, il ſe fit pluſieurs excurſions par les Eſclavons dans la Thuringe & dans quelques autres endroits de la Germanie Françoiſe, qui en fut fort incommodée pendant quelques années, & dont je parleray encore dans la ſuite.

Cette diſgrace néanmoins ne diminua rien de l'autorité, que la puiſſance & l'étenduë de l'Empire François donnoit à Dagobert chez tous ſes voiſins. On en vit cette meſme année des marques en Eſpagne & parmi les Barbares meſmes.

Pour commencer par ceux-ci, le Roy des Abares eſtant mort, les Bulgares qui ne faiſoient qu'un Peuple avec eux, voulurent avoir ſur le Trône un Roy de leur Nation, les Abares prétendirent en avoir toûjours un de la leur: la guerre civile s'alluma, & après pluſieurs combats les Bulgares ſuccomberent. Neuf mille échapperent à la fureur des vainqueurs, & ne trouvant plus de ſeûreté dans la Pannonie, vinrent ſe refugier ſur les Terres des François, comme dans un aſile où l'on n'oſeroit les pourſuivre, & envoyerent prier le Roy de leur permettre d'y demeurer. Il leur répondit qu'il leur permettoit de paſſer l'hiver dans la Baviére, & que pendant ce temps-là il délibéreroit avec ſon Conſeil ſur leur Requeſte. L'affaire parut aſſez importante au Roy, pour la faire examiner dans une Aſſemblée des plus conſidérables Seigneurs de la Nation Françoiſe. Il s'agiſſoit de recevoir dans ſon Etat une Armée entiére de Barbares, gens indociles, Payens, accoûtumez au pillage, & capables, ſi l'occaſion ſe préſentoit, de ſe rendre maiſtres du païs où ils cherchoient leur refuge. Ces raiſons & beaucoup d'autres furent expoſées, & ſur tout l'exemple de l'Empi-

Fredegar. cap. 72.

re,

* Les Urbiens dont parle là Fredegaire, ſont apparemment les meſmes que les Sorabiens dont parle Eginard, qui eſtoient voiſins des Thuringiens.

re, à qui ces Nations ainſi tranſplantées avoient toûjours fait & faiſoient encore tous les jours beaucoup de peine. Le réſultat fut qu'il eſtoit de l'intéreſt de l'Etat de ne point garder ces nouveaux hoſtes. Le moyen dont on ſe ſervit pour s'en défaire fut violent : mais apparemment leur conduite pendant le quartier d'hiver y donna lieu, ou bien on ne crut pas pouvoir les déloger ſans réſiſtance, eu égard à leur grand nombre. Ainſi on envoya un ordre ſecret à tous les Bavarois, dans les Terres & dans les Maiſons deſquels ils eſtoient logez, de faire main-baſſe ſur eux une certaine nuit qu'on leur marqua. Le ſecret fut gardé, & l'éxécution ſuivit de telle maniére, que de neuf mille qu'ils eſtoient entrez en Baviére, il n'en échappa que ſept cens, qui ſous la conduite d'un de leurs Capitaines nommé Alcioc, ſe retirerent chez les Vinides.

An. 630.

Revolte des Viſigots.

L'affaire d'Eſpagne fut d'une autre nature. Il y avoit près de cinq ans que le Roy Suintila gouvernoit la Nation des Viſigots avec beaucoup de prudence & de gloire : il avoit dompté les Gaſcons, & chaſſé entiérement les Romains d'Eſpagne, où ils s'eſtoient toûjours maintenus juſqu'alors à la faveur des ſecours qu'ils recevoient d'Afrique. La tendreſſe qu'il avoit pour ſon fils nommé Recimer, luy fit faire une démarche qui déplut à la Nation. Il ſe l'aſſocia, & le fit reconnoiſtre pour Roy tout enfant qu'il eſtoit. Les Grands de la Nation regarderent cette aſſociation comme une entrepriſe qui eſtoit contre leurs privileges. Car quoiqu'on euſt déja veû pluſieurs fois depuis l'établiſſement de la Monarchie Gothique les enfans des Rois Viſigots ſuccéder à la Couronne de leur pere, c'eſtoit toûjours par une eſpéce d'élection, & rien n'eſtoit plus oppoſé à ce droit d'élection, que cette élévation anticipée du jeune Prince ſur le Trône. Depuis ce temps-là il y eut toûjours des factions & des partis dans le Royaume, qui aboutirent enfin cinq ans après à une révolte déclarée.

An. 630.

Mariana. L. 6. c. 4.

Un Seigneur nommé Siſenande, des plus illuſtres de la Nation, homme puiſſant & riche, & d'une grande réputation dans la guerre, oſa prétendre à la Couronne, & penſa à ſe ſervir de l'averſion que les Peuples témoignoient avoir du Gouvernement préſent, comme d'une conjoncture propre à faire réüſſir ſon deſſein : il forma ſecretement un parti où entrerent pluſieurs Seigneurs, & de concert avec eux il partit pour la Cour de France, afin d'engager le Roy à les appuyer : il y réüſſit. Le Roy mit ſur pied en Bourgogne une Armée aſſez forte, & ordonna aux Ducs Abundantius & Venerandus qui commandoient dans le païs de Toulouſe, de paſſer les Pyrenées avec les Troupes qu'ils avoient dans leur Gouvernement, en attendant que celles de Bourgogne arrivaſſent.

Fredegar. cap. 75.

Siſenande avoit ſi bien préparé toutes choſes, & tellement diſpoſé les eſprits des Peuples par la haine qu'il leur avoit inſpirée pour Suintila, que jamais révolution ne fut plus ſubite. Les deux Ducs François s'eſtant avancez juſqu'à Saragoſſe, & ayant répandu le bruit qu'ils devoient eſtre inceſſamment ſuivis de l'Armée de Bourgogne, toute celle de Suintila ſe déclata pour Siſenande, & le proclama Roy. Suintila obligé de s'enfuir, ne trouva pas la moindre reſſource, & en très-peu de temps tout fut ſi tranquile dans l'Etat, que le nouveau Roy congédia les François après leur avoit fait quantité de préſens, & l'Armée

An. 630.

l'Armée de Bourgogne qui eſtoit en marche fut contremandée.

Une des conditions du Traité que Siſenande avoit fait avec Dagobert, eſtoit qu'il luy donneroit pour mettre dans ſon Tréſor, un grand Baſſin d'or, dont Aëtius Général des Romains, autrefois ſi fameux dans les Gaules, avoit fait préſent à Toriſmond Roy des Gots: il peſoit cinq cens livres, & on le conſervoit parmi les meubles des Rois Gots comme une des plus précieuſes & des plus rares piéces en ce genre qui fuſt au monde. Siſenande le mit entre les mains des deux Ambaſſadeurs que Dagobert luy avoit envoyez pour le luy demander. Mais les Gots ne pouvant ſouffrir qu'on les privaſt d'un ſi beau monument, dreſſerent une embuſcade aux Ambaſſadeurs comme ils s'en retournoient, & le leur enleverent. *Ibid.*

Cette violence penſa cauſer la guerre entre la France & l'Eſpagne; mais on s'accommoda, & après pluſieurs Ambaſſades réciproques, on convint que le Baſſin d'or demeureroit en Eſpagne, & qu'on payeroit à Dagobert en dédommagement, la ſomme de deux cens mille ſous d'or, qui faiſoient environ ſeize cens mille livres de noſtre monnoye d'aujourd'huy. An. 631.

Dagobert fait ſon fils Sigebert Roy d'Auſtraſie. Cap. 74.

Cependant Samon ce Roy des Eſclavons Vinides, continuoit toûjours de donner de l'inquiétude à Dagobert, & immédiatement après l'expédition d'Eſpagne dont je viens de parler, il entra avec une Armée dans la Thuringe pour la ravager. Dagobert ayant aſſemblé la ſienne à Metz, compoſée des meilleures Troupes d'Auſtraſie, de Neuſtrie & de Bourgogne, s'avança par la Foreſt d'Ardennes juſqu'à Mayence pour y paſſer le Rhin. Il trouva là des Envoyez du Duc des Saxons, qui vinrent luy offrir de défendre avec les ſeules Troupes du païs, la Frontiére de l'Empire François contre les Vinides, pourvû qu'il vouluſt bien les exempter d'un tribut que Clotaire I. ſon biſayeul leur avoit impoſé, de cinq cens vaches qu'ils devoient fournir tous les ans à la Maiſon du Roy. Le Roy accepta cette offre, qui luy épargnoit bien de la dépenſe & bien de la fatigue à ſes Troupes d'en deçà du Rhin. Les Saxons ſelon leur coûtume, ayant juré ſur leurs armes d'exécuter fidélement le Traité, ſe mirent en campagne; mais avec peu de ſuccès. Cette guerre qui réüſſiſſoit ſi mal, chagrinoit beaucoup Dagobert, & c'eſt ce qui luy fit prendre la réſolution, ſuivant l'exemple de ſon pere, de faire Roy d'Auſtraſie ſon fils Sigebert, afin que les Auſtraſiens qui ſouhaitoient toûjours avoir leur Roy particulier, priſſent plus à cœur la défenſe de leurs Frontiéres, & que les ordres qu'il falloit donner pour cela, vinſſent de plus près. An. 631. Cap. 75. An. 632.

Le Roy en uſa ainſi après avoir pris l'avis de pluſieurs Evêques & de pluſieurs Seigneurs qu'il avoit aſſemblez à Metz. Le Prince Sigebert né en l'an 630. n'avoit pas trois ans accomplis. Il luy donna pour Miniſtre Cunibert Evêque de Cologne, dont il avoit éprouvé luy-meſme depuis pluſieurs années la fidélité & la prudence, & Adalgiſe qu'il fit Duc du Palais d'Auſtraſie, qualité qui paroiſt ici diſtinguée de celle de Maire du Palais; car Pepin que Dagobert retint auprès de luy, avoit cette dignité, & l'eut encore depuis. An. 633.

Il leur confia la conduite du Prince, & le Gouvernement du Royaume d'Auſtraſie, aſſigna des revenus & des fonds ſuffiſans pour les dépenſes néceſſaires au jeune Roy, ſoit pour ſoûtenir la guerre contre les Vinides, ſoit pour l'en-

l'entretien de ſa Maiſon d'une maniére digne de ſon rang, & confirma cette ceſſion du Royaume & les autres dons qu'il luy faiſoit, par des Actes autentiques.

Tout cela eut l'effet qu'il prétendoit; car les Auſtraſiens ſe firent un honneur de défendre la Germanie Françoiſe contre les Vinides, qui n'oſerent plus rien entreprendre depuis, ou qui furent toûjours repouſſez.

Il declare Clovis ſon ſecond fils ſucceſſeur des Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne. Cap. 76.

Ce que les Auſtraſiens avoient beaucoup ſouhaité, d'avoir un Roy particulier, les Neuſtriens & les Bourguignons le ſouhaitoient auſſi : c'eſt-pourquoy eſtant né depuis un ſecond fils à Dagobert de la Reine Nantilde, qui fut nommé Clovis, les Evêques & les Seigneurs de ces deux Royaumes prierent le Roy, non pas de donner au Prince nouveau né la qualité de Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, mais de convenir avec les Auſtraſiens, que leur Roy ſe contenteroit du Royaume d'Auſtraſie, & que Clovis ſeroit déclaré ſucceſſeur des deux autres Royaumes; afin qu'en cas que le Roy vinſt à manquer, les Peuples ne fuſſent point expoſez aux miſéres des guerres civiles, comme il eſtoit déja arrivé tant de fois depuis l'établiſſement de la Monarchie. Le Traité fut donc dreſſé, par lequel Sigebert eſtoit déclaré ſucceſſeur du Roy ſon pere, non ſeulement pour ce qu'il poſſédoit du Royaume d'Auſtraſie entre le Rhin & la Meuſe & au-delà du Rhin, mais encore de tout ce qui avoit appartenu de tout temps aux Rois d'Auſtraſie, comme de la plus grande partie de l'Aquitaine ou des païs de delà la Loire, d'une partie de la Champagne, des Villes & des païs d'Ardennes & de Voge: on excepta nommément le païs d'entre la Seine & l'Oiſe, appellé le Duché de Dentelenus; parce qu'il avoit eſté détaché autrefois du Royaume de Neuſtrie, & attaché injuſtement par Théodebert II. au Royaume d'Auſtraſie.

Les Auſtraſiens qui euſſent eſté bien aiſes que leur Roy fuſt devenu avec le temps le maiſtre de toute la Monarchie, eurent peine à conſentir à ce Traité,
An. 634. & ſur tout à l'article du démembrement du Duché de Dentelenus; mais Dagobert les y contraignit, & il fallut en paſſer par là.

Il ſoumet les Gaſcons & les Bretons.

C'eſtoit beaucoup pour les Gaſcons d'avoir paſſé quelques années ſans remuer, & il n'eſtoit pas moins ſurprenant que les Bretons autrefois ſi inquiets, euſſent laiſſé en repos les Frontiéres de France durant le Régne de Clotaire II. & pendant une grande partie de celuy de Dagobert : mais ils recommencerent alors les uns & les autres comme de concert à faire leurs ravages & leurs courſes. Les Gaſcons ſe jetterent dans la Novempopulanie, qui eſt la Gaſcogne d'aujourd'huy, & y firent un grand butin : de ſorte que le Roy fut obligé d'y envoyer une trés-nombreuſe Armée de ſon Royaume de Bourgogne,
An. 635. où ſe trouverent quantité de Ducs & de Comtes, qui avoient à leur teſte le Referendaire Adoinde comme Généraliſſime, homme fameux dans la guerre, & dont l'expérience & la valeur avoient beaucoup contribué aux victoires de Thieri dernier Roy de Bourgogne.

Fredegar. cap. 78. Si-toſt que l'Armée fut arrivée dans les Montagnes, on la ſépara en divers petits Corps pour attaquer les Gaſcons de tous coſtez. On les vit ſortir de leurs vallées en divers endroits, mais à peine les chargeoit-on, que ſans preſque ſoûtenir le choc, ils ſe retiroient dans les défilez & ſur le haut de leurs rochers,

chers, on les y ſuivit, & ils y furent forcez preſque par-tout. On mit le feu à leurs maiſons, on fit quantité de priſonniers, & on leur enleva tout le butin qu'ils avoient amaſſé dans les guerres paſſées.

Enfin ils demanderent quartier, & on le leur accorda, à condition qu'ils députeroient des principaux de la Nation, pour venir ſe jetter aux pieds du Roy & implorer ſa clémence, & ſe ſoumettre à tout ce qu'il exigéroit d'eux. L'Armée s'en retourna ſans avoir reçû aucun échec, ſinon que le Duc Arimbert un des plus conſidérables de l'Armée n'eſtant pas aſſez ſur ſes gardes, ſe laiſſa ſurprendre dans la Vallée de Soule, où il fut tué avec un grand nombre de Nobleſſe qu'il avoit ſous ſon commandement.

Le Roy eſtoit à Clichi lorſqu'il apprit l'heureux ſuccès de cette entrepriſe, & il manda de là ſur le champ à Judicaël Prince de Bretagne, que s'il ne luy donnoit inceſſamment ſatisfaction pour les dommages que les Bretons avoient cauſez par leurs courſes ſur la Frontiére de France, & s'il ne luy rendoit les hommages qu'il luy devoit, la meſme Armée qui venoit de dompter les Gaſcons, paſſeroit en Bretagne, & y mettroit tout à feu & à ſang. Celuy que le Roy chargea d'aller faire cette déclaration au Prince Breton fut ſaint Eloy, qui eſtoit alors à la Cour, & qui fut depuis Evêque de Noyon. Il préſenta d'abord à ce Prince les Concordats faits entre les Rois de France & les Comtes de Bretagne, & par ſon honneſteté, ſa douceur, ſon adreſſe, il ſçût ſi bien entrer dans ſon eſprit, qu'il l'amena où il voulut, ſe fit donner un ôtage pour la ſeûreté du nouveau Traité, & enfin l'engagea à venir luy-meſme en perſonne trouver le Roy auprès de Paris, où il arriva avec une grande ſuite & de magnifiques préſens. Tout ſe paſſa avec une ſatisfaction réciproque. Le Prince de Bretagne ſe ſoumit à tout ce que le Roy exigea de luy, & luy promit de le reconnoiſtre toûjours comme ſon Roy & ſon Seigneur *.

Audoenus in Vita S. Eligii.

* Semper ſe ſubjectum ditioni Dagoberti promiſit.

J'ay parlé ſous le Régne de Clovis de ces Concordats dont il eſt fait ici mention, paſſez entre la France & la Bretagne, & dont un des articles eſtoit que les Princes de Bretagne ne prendroient plus le nom de Roy, & ſe contenteroient de celuy de Comte. Il y a beaucoup d'apparence que Judicaël avoit violé cet article (car l'Hiſtoire en quelques endroits luy donne le nom de Roy,) & qu'il y renonça par ce nouveau Traité. Nous verrons dans la ſuite quelques-uns de ſes ſucceſſeurs s'opiniaſtrer à le reprendre, & ce fut là de temps en temps un ſujet de guerre entre les deux Etats.

Judicaël eſtoit d'ailleurs un Prince très-religieux. Il le fit paroiſtre alors d'une maniére, par laquelle il n'auroit pas bien fait ſa Cour, ſi l'opinion qu'on avoit de ſa piété ne l'euſt renduë excuſable. Dagobert l'invita à manger à ſa table, il l'en remercia, & le pria de l'en diſpenſer, diſant qu'il y avoit un Saint à la Cour chez qui il s'eſtoit engagé à diſner, & qu'il prioit le Roy de trouver bon qu'il ne ſe privaſt pas d'un ſi grand avantage. Ce Saint eſtoit Dadon, plus connu ſous le nom de ſaint Oüen, qui avoit alors la dignité de Référendaire ou de Chancelier. Le Roy ne ſe tint point offenſé de la préference, & le renvoya enſuite en Bretagne après luy avoir donné beaucoup de marques de ſa bonté & de ſa magnificence.

Quelque temps après les Gaſcons parurent auſſi pour implorer la clémence

An. 636. du Roy. Leur Duc avec les plus conſidérables du pays furent obligez de ſe rendre à la Cour ; & comme on ne les avoit reçûs qu'à diſcrétion après leur derniére défaite ſans leur rien promettre, ſinon ce que la miſéricorde du Roy voudroit leur accorder, ils ne furent pas pluſtoſt arrivez auprès de Paris, qu'ils ſe jetterent dans l'Egliſe de S. Denis pour y trouver un aſile. Le Roy leur accorda la vie & à tous ceux du païs, à condition qu'ils luy ſeroient déſormais fidéles & à ſes ſucceſſeurs. Ils le promirent & le jurerent, ce qui ne les empeſcha pas de recommencer bientoſt leur révolte & leurs brigandages.

Mort de Dagobert. Dagobert ne joüit pas long-temps de cette paix qu'il avoit procurée à tout ſon Etat. Il tomba malade ſur la fin de l'année ſuivante, & mourut d'une diſſenterie le dix-neuviéme de Janvier de l'an 638. à Epinay, Maiſon de plaiſance ſur la riviére de Seine auprès de Paris. Il fut enterré à l'Abbaye de S. Denis, qu'il avoit enrichie pendant ſon Régne de quantité de Terres, & ornée de préſens magnifiques, dont on en voit encore quelques-uns aujourd'huy dans le Tréſor de cette Abbaye. Il n'avoit au plus que trente-cinq à trente-ſix ans. Il fut d'abord adoré de ſes Sujets, enſuite les impoſts dont il les chargea pour fournir à ſes dépenſes & à ſes débauches exceſſives l'en firent haïr, il en fut néanmoins regretté & pleuré après ſa mort. Il travailla & fit travailler à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, à la correction des Loix des diverſes Nations ſoumiſes à l'Empire de France. Les grandes aumônes qu'il faiſoit, meſme au milieu de ſes déréglemens, me paroiſſent un plus ſolide fondement de croire que Dieu luy fit miſéricorde, que les viſions dont parle le Moine Anonime de S. Denis, qui ne vécut & n'écrivit que long-temps après.

An. 638.

Tom. 3. p. 128.

Geſta Dagoberti Regis c. 45.

La datte de la mort de Dagobert fixée par noſtre ancien Hiſtorien à la ſeiziéme année de ſon Régne, rend ici fort incertaine la Chronologie de l'Hiſtoire de France. La raiſon de cette incertitude & des différens qu'elle a cauſez entre les Sçavans *, eſt que Dagobert ayant eſté fait Roy d'Auſtraſie du vivant de ſon pere Clotaire, on doute ſi cette ſeiziéme année doit ſe compter depuis le commencement de ſon Régne en Auſtraſie, ou depuis la mort de Clotaire, lorſqu'il fut reconnu pour Roy de preſque tout l'Empire François. Il y a de fortes raiſons de part & d'autre qui ont fait le ſujet de pluſieurs Diſſertations, dont les uns mettent la mort de Dagobert ſix ans plus tard que les autres, parce qu'il régna ſix ans en Auſtraſie du vivant de ſon pere. Je ſuis la ſupputation de ceux qui comptent les ſeize ans à commencer depuis qu'il fut fait Roy d'Auſtraſie, & qui ne luy en donnent que dix depuis la mort de Clotaire ſon pere & ſon prédeceſſeur. Ce ſentiment me paroiſt aſſez bien établi, & c'eſt en le ſuivant que je place en 638. la premiére année de Clovis II. ſon ſucceſſeur dans le Royaume de Neuſtrie & dans celuy de Bourgogne, & pareillement la ſixiéme de Sigebert dans le Royaume d'Auſtraſie, où ſon pere Dagobert l'avoit fait proclamer Roy dès l'an 632.

* Henſchenius de tribus Dagobertis. Chifflet de Annis Dagoberti. Mabillon in Sæcul. Benedict.

HISTOI-

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOVIS II. SIGEBERT II.

LA France comme tous les autres Etats a eu ſes viciſſitudes, ſes périodes d'élevation & ſes décadences. Sous les deux Régnes précédens elle ſe vit à un point de grandeur & de puiſſance où elle n'avoit jamais eſté juſqu'alors, tranquille au dedans, redoutée au dehors & dans l'affluence de toutes ſortes de biens. Rien n'eſtoit plus brillant que les Cours de Clotaire & de Dagobert. L'or & les pierres précieuſes y eſtoient en abondance, & l'on ne parle dans les Hiſtoires de ce temps-là que de la magnificence, pour ne pas dire du luxe de la Cour de France.

Etat floriſſant de la France ſous les Régnes de Clotaire & de Dagobert.

Saint Eloy qui n'y vint qu'avec la qualité d'Orfévre & d'excellent ouvrier en or & en argent, y portoit, avant que de ſe donner entiérement à Dieu, des ceintures d'or garnies de pierreries. Il fit à Clotaire un fauteüil d'or maſſif; & Dagobert dans une Aſſemblée générale des Seigneurs de ſon Etat qu'il tint dans une de ſes Maiſons de plaiſance, * eſtoit aſſis ſur un Trône d'or. Dans nos Hiſtoires Eccleſiaſtiques il eſt fait mention de Temples magnifiques & de Monaſtéres baſtis alors par les Rois & par les particuliers & en très-grand nombre. Tout cela ſuppoſoit de grandes richeſſes & dans le Tréſor du Prince & dans tout l'Etat.

Vitâ S. Eligii per S. Audoen.

* In Palatio Bigargio. Geſta Dagoberti. c. 40.

Mais cet éclat d'une ſi floriſſante Monarchie va commencer inſenſiblement à s'obſcurcir par la foibleſſe des Princes que nous allons voir ſur le Trône, qui laiſſerent prendre trop d'autorité à ceux qui les gouvernoient, & qui gouvernoient en meſme temps leur Etat, en ne leur laiſſant que le nom de Roy. De-

Sa decadence.

là on vit renaiſtre les guerres civiles & les révoltes des Frontiéres: il ſe fit des démembremens de Provinces entiéres, qui ſecoüerent le joug, & tout cela aboutit enfin avec le temps à une révolution, où la Couronne enlevée de deſſus la teſte du Souverain fut miſe ſur celle d'un Sujet aſſez ambitieux pour la recevoir, d'un aſſez grand mérite pour la porter avec dignité, aſſez heureux pour ſe la conſerver ſans envie, & pour la rendre héréditaire dans ſa Maiſon à une longue poſtérité.

Les Maires du Palais furent ceux dont le pouvoir parvint juſqu'à ce point au préjudice de l'autorité Royale. Le nom de cette Charge ne paroiſt point dans l'Hiſtoire de Gregoire de Tours ſous le Régne de Clovis, ni ſous les Régnes de ſes fils, mais ſeulement ſous celuy de ſes petits-fils. Il me ſemble néanmoins qu'elle n'eſt guéres moins ancienne, que l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules. Quand il en eſt fait mention ſous le Régne de Sigebert Roy d'Auſtraſie & petit-fils de Clovis, ce n'eſt point pour en marquer l'inſtitution; mais il y en eſt parlé comme d'une Charge déja établie, que l'on ſongeoit à remplir d'un Sujet qui le méritaſt, & elle eſtoit dans le Royaume de Bourgogne dès le temps du Roy Gondebaud, c'eſt-à-dire au temps de Clovis meſme.

Gregor. Turon. l. 6. c. 9.

Fredeg. in Hiſt. epit. c. 58. 59. Lex Burgundionum.

Le pouvoir du Maire du Palais ne fut pas toûjours le meſme, mais il augmenta avec le temps. Sous Clotaire II. & ſous ſes couſins les Rois de Bourgogne & d'Auſtraſie petits-fils de Brunehaut, on commence à les voir à la teſte des Armées. Après la mort de Dagobert ils gouvernerent en Neuſtrie & en Auſtraſie durant la minorité des deux fils de ce Prince, & depuis ce temps-là le Miniſtére demeura attaché à cette dignité. Ils eurent enſuite aſſez de crédit pour la rendre comme héréditaire dans leurs familles. Enfin ils gouvernerent ſeuls, fourniſſant aux Princes des plaiſirs pour les occuper, tandis qu'ils s'attiroient toutes les affaires de l'Etat, à peu près comme nous avons vû de nos jours les Grands Viſirs à Conſtantinople gouverner ſous le nom de quelques Empereurs Turcs, qui n'avoient preſque nulle connoiſſance des affaires de leur Empire, & cette autorité des Maires dura juſqu'au temps que l'un d'eux eſtant monté ſur le Trône, ſe garda bien de laiſſer prendre à ſes Miniſtres, une autorité dont il connoiſſoit par expérience les dangereuſes ſuites. Voilà ce que c'eſtoit que ces Maires du Palais, dont nous allons ſouvent faire mention dans la ſuite de cette Hiſtoire juſqu'à la fin de la premiére Race des Rois François.

Clovis eſt reconnu Roy de Neuſtrie & de Bourgogne.

An. 638. Fredegar. Chronic. c. 79. Cap. 80.

Dagobert avant que de mourir avoit fait venir à Epinay un de ſes Miniſtres nommé Ægа, dont il avoit depuis long-temps éprouvé la prudence, la fidélité & l'attachement pour la Famille Royale. Il luy recommanda la Reine Nantilde & le Prince Clovis ſon fils, & le chargea du Gouvernement des Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne conjointement avec la Reine pendant la minorité de ce Prince, qui n'avoit alors que ſix à ſept ans. Ægа, s'il n'étoit pas dès-lors Maire du Palais, le fut peu de temps après. Il convoqua auſſitoſt les Seigneurs du Royaume de Neuſtrie & de celuy de Bourgogne à Maſolac, Maiſon de plaiſance du Royaume de Bourgogne, où Clovis II. du nom fut ſalué Roy des deux Royaumes. Pluſieurs de ſes Sujets luy préſenterent là des Requeſtes pour rentrer dans leurs biens, qu'ils prétendoient que le feu Roy

Roy avoit injuſtement uſurpez ou confiſquez. Le Maire du Palais qui jugea qu'il falloit dans ce commencement de Régne, contenter tout le monde autant qu'il ſeroit poſſible, les en remit en poſſeſſion.

Le Duc Pepin eſtoit Maire du Palais d'Auſtraſie, & Dagobert l'avoit toûjours retenu pendant ſon Régne auprès de luy en Neuſtrie, auſſi-bien que pluſieurs autres Ducs d'Auſtraſie; ſoit qu'il les cruſt utiles dans ſon Conſeil, ſoit qu'il appréhendaſt la trop grande autorité qu'ils avoient en leur païs. Ce Duc & les autres ne virent pas pluſtoſt le Roy mort, qu'ils retournerent en Auſtraſie, & rendirent tous hommage à Sigebert fils aîné de Dagobert comme au maiſtre du Royaume, dont ſon pere l'avoit mis en poſſeſſion depuis quelques années. Pepin avoit toûjours eſté fort uni d'intéreſt avec Cunibert Evêque de Cologne, que Dagobert avoit donné pour Miniſtre au jeune Roy Sigebert; de ſorte qu'il fut admis au Gouvernement de l'Etat conjointement avec l'Evêque & aux fonctions de ſa Charge de Maire du Palais d'Auſtraſie, qui ſemble avoir eſté juſqu'alors exercée comme par Commiſſion par le Duc Adalgiſe. Sigebert avoit alors environ onze ans.

Peu de temps après des Ambaſſadeurs d'Auſtraſie vinrent à la Cour de Clovis, pour luy demander & à la Reine Nantilde, la part qui apartenoit à leur Maiſtre, des biens meubles & des Tréſors que le feu Roy avoit laiſſez en mourant: c'eſtoit apparemment ſuivant la diſpoſition qu'il en avoit faite dans ſon Teſtament; car les Miniſtres de Clovis regarderent cette demande comme juſte, & l'on convint de part & d'autre d'une conférence ſur ce ſujet: elle ſe tint à Compiégne. L'Evêque de Cologne & Pepin s'y trouverent avec pluſieurs Seigneurs Auſtraſiens. Les lots furent faits: la troiſiéme partie de ce que Dagobert avoit mis dans ſes Tréſors depuis ſon mariage avec Nantilde, fut accordé à cette Princeſſe. Le reſte fut partagé en deux parts égales, & ce qui appartenoit au Roy d'Auſtraſie fut conduit à Metz. Geſta Dagoberti. c. 47.

Pepin mourut l'année ſuivante, regretté de tous les François Auſtraſiens, à cauſe de ſa douceur & de ſon équité. C'eſt ce Pepin qu'on appelle ordinairement Pepin le vieux, pour le diſtinguer de ſon petit-fils dit Pepin le jeune pere de Charles-Martel, & ayeul d'un troiſiéme Pepin Roy de France, qui fut la Souche de la ſeconde Lignée de nos Rois. On appelle encore celuy dont je parle, Pepin de Landen, du nom d'un Bourg ſitué ſur les confins du Brabant & du païs de Liége, devenu fameux de nos jours par la ſanglante Bataille appellée autrement en France la Bataille de Nerwinde, & par la victoire ſignalée, que l'Armée du Roy commandée par le Maréchal Duc de Luxembourg y remporta ſur l'Armée du Prince d'Orange & des autres Alliez. Pepin dont il s'agit ici, après un Miniſtére heureux ſous deux Rois, où il trouva le ſecret par ſa rare prudence de contenter en meſme temps ſes Maiſtres & les Peuples qui leur eſtoient ſoumis, mérita encore par ſes vertus Chrétiennes, d'eſtre réveré comme un Saint depuis ſa mort. On l'honore comme tel à Nivelle en Brabant, où il eſt enterré. Il eut auſſi deux filles Saintes, ſainte Begge & ſainte Gertrude, & ce qui eſt beaucoup plus ſurprenant, deux Collegues dans le Miniſtére pareillement Saints, ſaint Arnoul Evêque de Metz, & ſaint Cunibert Evêque de Cologne: & enfin Sigebert II. Roy d'Auſtra-

Mort de Pepin le vieux.

An. 640. Fredegar. cap. 85.

Martyrol. Gallic.

ſie

ſie dont j'écris le Régne, profitant des leçons que Pepin luy fit tandis qu'il fut auprès de luy, s'acquit auſſi ce glorieux titre de Saint. Un Saint à la Cour eſt rare; un Miniſtre Saint l'eſt encore plus, & l'on trouvera peu d'exemples d'aucune Cour qui en ait tant produit en meſme temps.

Fredegar. cap. 86. Pepin laiſſa un fils nommé Grimoald, héritier de pluſieurs de ſes grandes qualitez, mais non pas de ſa ſainteté. Son mérite & ſon ambition joints aux longs ſervices de ſon pere, luy firent regarder la Charge de Maire du Palais, comme un rang qui luy eſtoit dû. Il s'appuya pour y parvenir du crédit de l'Evêque de Cologne qui l'aimoit. Il eut un concurrent nommé Othon, homme auſſi ambitieux que luy, dont le pere avoit eſté Gouverneur du Roy. Ce différend & leurs brigues partagerent long-temps toute la Cour, & Grimoald Cap. 88. ne l'emporta que par la mort de ſon adverſaire, qui fut tué par Leuthaire Duc des Allemans, un des plus zélez pour ſon parti contre Othon.

Révolte de Badulfe Duc de Turinge. Mais ſur ces entrefuites arriva la nouvelle de la révolte du Duc de Turinge, qui penſa un des premiers à profiter de la foibleſſe du Gouvernement de Sigebert. Ce Duc s'appelloit Radulfe: Dagobert luy avoit confié le Gouvernement de la Turinge, pour la défendre contre les Eſclavons Vinides qui y avoient fait pluſieurs ravages. Il s'acquita parfaitement bien de cet employ, repouſſa & défit pluſieurs fois les Eſclavons, & rétablit la tranquillité dans le pais. Si-toſt que Dagobert eut déclaré Roy d'Auſtraſie ſon fils Sigebert à l'âge de quatre ou cinq ans, Radulfe ſe broüilla avec le Duc Adalgiſe, que Dagobert avoit joint à l'Evêque de Cologne, pour gouverner l'Auſtraſie, & prit des meſures pour ſe maintenir en poſſeſſion de ſon Gouvernement, en cas que l'on penſaſt à luy donner un ſucceſſeur. Il ſe rendit ſi redoutable, qu'on n'oſa tenter de l'en tirer du vivant du Roy Dagobert: après la mort de ce Prince, comme apparemment on parla de le rappeller, il leva le maſque, & ſe prépara ouvertement à la guerre.

Fredegar. cap. 87. Sigebert & ſes Miniſtres prévoyant les ſuites d'un tel exemple, firent publier le Ban par tout le Royaume d'Auſtraſie, & donnerent ordre à toutes les Provinces de faire marcher au pluſtoſt les Troupes, qu'elles eſtoient obligées de fournir toutes les fois qu'il eſtoit queſtion de faire la guerre. Ce Prince après avoir aſſemblé celles d'en deçà du Rhin, paſſa ce fleuve, ſe fit joindre par les Troupes de Germanie, & marcha vers la Turinge.

Son armée eſt défaite. Radulfe avoit dans ſon parti un homme de qualité nommé Fare, Bavarois d'origine & de l'illuſtre Famille des Agilolfingiens, dans laquelle le Duché de Bavière eſtoit héréditaire, quoiqu'avec dépendance des Rois de France. C'étoit un homme dont il eſtoit ſeûr, connoiſſant la haine qu'il avoit contre la Maiſon de France; & le ſujet de cette haine eſtoit, que ſon pere nommé Crodoalde avoit eſté tué autrefois par l'ordre de Dagobert; quoique le Roy Clotaire pere de ce Prince luy euſt demandé ſa grace, & qu'il la luy euſt promiſe. Radulfe pour cette raiſon luy confia la conduite de l'Armée qu'il avoit levée pour ſa défenſe, & le poſta au-delà de la Foreſt appellée Buconie, ſur les confins de la Turinge, tandis que luy avec d'autres Troupes rentra plus avant dans le païs pour contenir les peuples, & les maintenir dans ſes intéreſts. Ainſi * *Ibid.* le premier effort de l'Armée du Roy tomba ſur celle de Fare, qui fut défaite, & luy-meſme y fut tué.

Après

Après ce premier ſuccès, Sigebert aſſembla ſes Généraux, & les fit jurer tous de luy eſtre fidéles dans la ſuite de cette entrepriſe, & qu'aucun d'eux ne feroit quartier à Radulfe: Après cela ils paſſérent la Foreſt Buconie, & entrerent dans la Turinge. Radulfe ayant appris la défaite entiére de ſon Armée, n'oſant plus tenir la Campagne, ſe retrancha ſur une colline au bord de la riviére d'Unſtrut. Il y avoit là un très-bon Fort, où il mit ſa femme & ſes enfans: il ſe campa ſur le penchant de la colline avec un aſſez grand nombre de Troupes, & embarraſſa les avenuës de ſon Camp avec quantité d'arbres qu'il fit abattre.

L'Armée du Roy ne fut pas pluſtoſt arrivée, qu'elle inveſtit le Fort. Le Roy ayant aſſemblé les Généraux, on délibera ſi on l'attaqueroit ſur le champ, ou ſi on en différeroit l'attaque juſqu'au lendemain. Les avis furent partagez, & ce partage mit la diſſenſion entre les Chefs, chacun ſe faiſant honneur de ſoûtenir ſon avis.

On s'emporta de part & d'autre ſans nul reſpect pour le Roy, & Grimoald & le Duc Adalgiſe en appréhenderent de ſi fâcheuſes ſuites, qu'ils firent retirer ce jeune Prince, & poſterent une groſſe garde autour de ſa tente. Le parti que l'on prit, fut que ceux des Chefs qui eſtoient pour attaquer le Camp de Radulfe dès le jour meſme, iroient avec leurs Troupes faire l'attaque, & que les autres la feroient le lendemain avec les leurs, en cas que les premiers ne l'euſſent pas emporté. Ainſi le Duc Bobon qui commandoit les Milices d'Auvergne, le Comte Enoual qui conduiſoit celles du Suntgau ou d'Alſace, furent chargez du premier aſſaut: on y joignit les autres Milices dont les Chefs avoient eſté du meſme avis, & le Duc Adalgiſe, qui avec une partie des ſiennes demeura à la garde du Roy, donna le reſte au Duc d'Auverge pour ſoûtenir les Aſſaillants. *Ibid.*

Cette meſintelligence eſtoit un effet des intrigues de Radulfe, & des liaiſons ſecretes qu'il avoit avec quelques Ducs de l'Armée, qui nonobſtant le ſerment que le Roy leur avoit fait faire un peu auparavant, ne vouloient pas perdre ce rebelle.

Le Gouverneur d'Auvergne & le Comte de Suntgau ayant mis leurs Troupes en bataille, marcherent vers les retranchemens de Radulfe. Ce Duc voyant qu'il n'avoit affaire qu'à une partie de l'Armée, ainſi qu'il l'avoit bien prévû, luy épargna la moitié du chemin, & ſortant de ſon Fort où l'on croyoit qu'il attendroit l'aſſaut, vint fierement en bataille au devant de luy. Radulfe avoit des Soldats tous frais & bien repoſez, & avoit à combattre des gens qui reſpiroient à peine après une longue marche. Il les fit charger rudement de toutes parts, ayant encore ſur eux l'avantage de la deſcente de la colline, les repouſſa, les rompit, & en fit un grand carnage. Les Troupes de Mayenne qui eſtoient de cette attaque, lâcherent le pied les premiéres, & on ſoupçonna leurs Chefs d'intelligence avec Radulfe. *Il bat une partie de celle de Sigebert, & fait la paix.*

Il y demeura ſur la place un très-grand nombre de Soldats des Troupes du Roy. Le Duc ou Gouverneur d'Auvergne, le Comte de Suntgau & preſque toute la Nobleſſe qui combattoit dans ces deux corps, y périrent. Le Grand Maiſtre * de la Maiſon du Roy nommé Fredulfe y fut auſſi tué, & ne fut pas plaint;

* Domeſticus.

An. 640. plaint ; parce qu'on avoit auſſi quelque défiance de ſa fidélité. Tout cela ſe paſſa ſous les yeux du jeune Roy, qu'on avoit placé ſur une éminence pour voir le combat.

Néanmoins malgré ce déſavantage, on demeura campé avec le reſte de l'Armée à la vûë du Fort, & le lendemain on tint Conſeil de guerre, où ceux qui avoient diſſuadé l'attaque du jour précédent, ravis de ce mauvais ſuccès, firent extrémement valoir leur prévoyance & l'imprudence de ceux qui ne s'eſtoient pas rendus à leurs avis. Comme pluſieurs d'entre eux eſtoient dans les intéreſts de Radulfe ils propoſerent au Roy de mettre l'affaire en négociation. Ce parti prévalut & le Roy fut obligé de le ſuivre. Radulfe envoya de ſes gens pour traiter d'accord. Ils proteſterent de ſa part qu'il reconnoiſſoit & reconnoiſtroit toûjours le Roy pour ſon Maiſtre ; mais qu'il le ſupplioit de ne le point dépoüiller d'un Gouvernement qu'il avoit mérité par de longs ſervices, & qu'il avoit ſi bien défendu contre les ennemis de l'Etat. On luy accorda ſa demande ; & depuis ſe contentant de garder ſeulement quelques bienſéances & des maniéres reſpectueuſes envers ſon légitime Maiſtre, il ſe comporta toûjours en effet en Roy de Turinge, faiſant des alliances avec les Eſclavons Vinides & avec les autres Nations voiſines, pour s'appuyer de leurs ſecours en cas de beſoin. Le Roy fit repaſſer le Rhin à ſon Armée d'Auſtraſie, & retourna dans ſes Etats d'en-deçà de cette riviére.

C'eſt là l'unique expédition mémorable, qui ſe ſoit faite ſous le Régne de ce Prince, plus occupé d'œuvres chrétiennes & religieuſes, que d'actions militaires ou d'affairs politiques. On compte juſqu'à douze Monaſtéres bâtis & fondez par ſes ordres & à ſes frais dans le Royaume d'Auſtraſie. Celuy de S. Martin auprès de Metz eſtoit un de ces Monaſtéres. Il y fut enterré ; & lorſqu'au ſiécle paſſé François Duc de Guiſe le fit abattre à l'occaſion du Siége qu'il ſe préparoit à ſoûtenir contre la formidable Armée de l'Empereur Charles V. on tranſporta à Nancy les Reliques de Sigebert, qui avoient eſté juſqu'alors honorées dans ce Monaſtére.

Le Régne de ſon frere Clovis II. ne fut pas plus éclatant. Après la mort d'Æga Maire du Palais, à qui Dagobert l'avoit recommandé en mourant, & qui mourut la troiſiéme année de ſa Régence, on luy en donna un autre nommé Erchinoald, auſſi prudent, auſſi modéré, auſſi humain, & moins avare que ſon prédéceſſeur, & qui comme luy ne fut que Maire du Palais de Neuſtrie. Les Bourguignons qui avoient conſenti à n'en point avoir ſous le Régne de Clotaire II. voulurent rentrer dans leur droit d'en élire un pour la Bourgogne, comme il y en avoit un pour la Neuſtrie. La Reine Nantilde vint exprés en Bourgogne avec le Roy ſon fils, où ayant aſſemblé les Grands & les Evêques du Royaume pour cette élection, elle la fit tomber ſur Flavade * qui luy eſtoit fort attaché, & à qui elle fit épouſer ſa niéce nommée Ranoberge. Elle fit enſorte, qu'il vécut toûjours en bonne intelligence avec le Maire du Palais de Neuſtrie.

Fredegar. cap. 89.

Ces

* C'eſt ainſi que l'appelle S. Didier de Cahors dans une de ſes Lettres, & S. Oüen dans la Vie de S. Eloy, d'autres le nomment Flaocat.

Ces deux Rois moururent aſſez près l'un de l'autre, autant qu'on le peut conjecturer dans l'embarras de noſtre Chronologie, qui devient encore plus grand ſous ces Régnes: Mais Sigebert mourut le premier. Les Ecrivains la plûpart Moines, qui ont parlé de Clovis, en diſent les uns beaucoup de mal, & les autres beaucoup de bien. Selon les uns c'eſtoit un Prince abandonné à toutes ſortes de débauches, à l'impureté, à l'yvrognerie, brutal & ſans cœur: ſelon d'autres il avoit de la ſageſſe, de belles inclinations, du courage, de l'équité & de la piété. Je ne trouve aucune regle aſſez ſeûre pour prendre parti là-deſſus. Il laiſſa trois fils, Clotaire III. du nom, Childeric & Thieri.

Mort de Sigebert & de Clovis. Leur caractere.

Vers l'An 654. 655. 656.

Apud du Cheſne. Tom. 1.

Pour Sigebert Roy d'Auſtraſie, ce fut, comme j'ay dit, & ſelon tous les Hiſtoriens, un bon Prince, grand ſerviteur de Dieu, mais fort mauvais politique, ſi nous en jugeons par les faits meſmes que rapporte le Moine Sigebert, pluſtoſt que par les grands éloges qu'il luy donne en reconnoiſſance des grands bienfaits dont il avoit comblé ſon Ordre.

J'ay déja remarqué que ce fut ſous ces deux Régnes, que les Maires du Palais commencerent à s'emparer de l'autorité du Gouvernement, pour ne plus gueres laiſſer déſormais, que le vain titre de Roy au reſte des deſcendans du Grand Clovis: Mais on peut dire avec autant de vérité, que ce fut ſous Sigebert que l'on commença à voir juſqu'où ces Maires portoient leurs prétentions, & que leur ambition n'avoit pas un moindre objet que le Trône meſme. Sigebert ſe laiſſa tellement enchanter par les artifices de Grimoald, qui poſſedoit cette Charge dans ſon Royaume, qu'il luy promit, en cas qu'il n'euſt pas d'enfans, d'adopter ſon fils. C'eſtoit tout ce qu'auroit pû faire ce Prince s'il s'eſtoit vû à l'âge de quatre-vingts ans, ſans nulle eſpérance d'avoir un héritier de ſa Couronne. Mais les grands projets du Maire furent vains, le Roy ayant eu un fils à qui on donna le nom de ſon ayeul Dagobert. Cet enfant n'avoit au plus que ſept ou huit ans quand ſon pere mourut; & la conduite du Maire du Palais après la mort du Roy, pourroit raiſonnablement faire ſoupçonner, qu'il l'auroit avancée luy-meſme, pour faire réüſſir ſes premiers deſſeins. Ce Prince en mourant luy recommanda ſon fils & ſon héritier, ne faiſant pas réfléxion que cet homme ayant eû une fois l'eſpérance de voir entrer la Couronne dans ſa famille, ſe laiſſeroit aiſément tenter par l'occaſion de s'en emparer, pour peu qu'il la trouvaſt favorable. Luy mettre le jeune Prince entre les mains, c'eſtoit le rendre maiſtre du principal obſtacle de ſon ambition; & en effet il ne ſe fit pas long-temps violence pour la contenir.

Vita Sancti Sigeberti apud Henſchenium.

Il gagna une partie des Seigneurs du Royaume, dont il corrompit la fidélité à force de bienfaits, & forma une faction pour élever ſon fils ſur le Trône. Avant que d'en venir là, il falloit dépoſſeder ou faire périr celuy qui en eſtoit inconteſtablement l'heritier. Voici le moyen dont il ſe ſervit. N'ayant pas aſſez de cruauté pour attenter ſur ſa vie, il ſe contenta de luy faire couper les cheveux, & de luy oſter par là, la marque de Prince de la Famille Royale. Didon Evêque de Poitiers qui avoit luy-meſme l'honneur d'eſtre du Sang de Clovis, n'eut point de honte de contribuer à l'oppobre de ſa Maiſon, & de ſe livrer à l'ambition & à l'injuſtice du Tyran. Ce fut luy dont Grimoald ſe ſervit, pour enlever ce Prince hors du Royaume. Il le conduiſit luy-meſme

Grimoald fait enlever Dagobert fils de Sigebert, & éleve le ſien ſur le Trône.

Vita Sancti Vuilfridi.

me en Ecoſſe, * où il le laiſſa, l'abandonnant à ſa mauvaiſe fortune. Après ſon départ qu'on tint fort ſecret, on fit courir le bruit par tout le Royaume que le jeune Prince eſtoit mort, & l'on en fit publiquement les Funérailles. Il eſtoit aiſé au Maire du Palais, qui n'avoit laiſſé approcher du Prince que des gens affidez, de conduire & de faire réüſſir toute cette Comédie. En meſme temps on fit valoir l'adoption prétenduë faite par le feu Roy Sigebert en faveur du fils de Grimoald. La faction des Seigneurs déja gagnez applaudit à ce choix, & le Peuple, comme c'eſt ſon ordinaire de ſuivre la premiére impreſſion qu'on luy donne, le reconnut pour ſon Roy avec de grandes acclamations. Cet uſurpateur porta le nom de Childebert, & je ne crois pas faire une conjecture frivole, en diſant que ce nom luy fut donné ſeulement alors: car je remarque dans toute la ſuite de noſtre Hiſtoire que ces noms que porterent nos Rois de la premiére Race, ne furent gueres donnez qu'à ceux de la Maiſon Royale deſtinez à monter ſur le Trône.

Mais quelques juſtes meſures que le Maire du Palais euſt priſes pour aſſeûrer la Couronne à ſon fils, il ne put empeſcher qu'il ne ſe formaſt un parti contre luy en faveur, non pas du jeune Prince exilé que l'on croyoit mort, mais des autres Princes de la Maiſon Royale, je veux dire de Clovis II. & de ſes enfans. Ce parti devint ſi nombreux, & l'affaire fut ſi bien conduite, que Grimoald ſuccomba: ſon fils fut détrôné, & luy-meſme pris & conduit à Paris, où il mourut en priſon. Clovis eſtant mort ſur ces entrefaites, Childeric ſon ſecond fils fut mis ſur le Trône d'Auſtraſie, Clotaire l'aîné eut pour ſon partage les deux autres Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne. Thieri qui eſtoit le troiſiéme n'eut point alors de part à la ſucceſſion.

In Collect. Ducheſnianis. Tom. 1. p. 782.

* Je ſçay bien que l'Hibernie, qu'on appelloit l'Iſle des Ecoſſois, eſtoit autrefois compriſe ſous le nom de *Scotia:* mais il ſemble ſelon la Vie de Saint Vuilfrid, que Dagobert n'avoit eſté en Hibernie, qu'après avoir eſté en Ecoſſe.

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOTAIRE III. CHILDERIC.

CLOTAIRE III. régna ſelon les uns quatre ans, ſelon d'autres ſept. Il y en a qui prolongent ſon Régne juſqu'à dix ans, & quelques-uns juſqu'à quinze & à ſeize. Ce Régne ne fournit rien de mémorable, ſinon un ſeul évenement marqué dans l'Hiſtoire des Lombards, auquel la France prit quelque part. Aribert Roy de cette Nation eſtant mort, laiſſa deux enfans Pertarite & Godebert. Celuy-ci pour fortifier ſon parti contre celuy de ſon frere, implora le ſecours de Grimoald Duc de Benevent, qui à l'exemple de l'autre Grimoald d'Auſtraſie dont je viens de parler, ſe défit de ce legitime heritier en faiſant ſemblant de le venir ſecourir, s'empara de ſon Etat, & obligea Pertarite à s'enfuir chez le Roy des Abares. Non content de ſe voir le Maiſtre de tout le Royaume des Lombards, il écrivit au Roy des Abares, que s'il vouloit entretenir la paix avec luy, il falloit qu'il fiſt ſortir Pertarite de ſes Etats.

Grimoald Duc de Benevent ſe rend maiſtre du Royaume des Lombards.

Paul Longob. l. 4. c. 53.

Vers l'An 663.

Le Roy des Abares eut pour luy cette condeſcendance, & le jeune Prince ne ſçachant où ſe refugier, prit la réſolution de venir ſe livrer à la diſcretion du Tyran, qui l'avoit chaſſé de ſon Trône. Grimoald le reçut bien, & luy promit avec ſerment, que puiſqu'il s'eſtoit fié à luy, il ne luy feroit aucun mal.

* Voyez les Mélanges curieux du P. Labbe p. 426. & le P. Mabillon *de Re Diplomat.* touchant cette Epoque, & Tom. 3. Analect.

mal. Il luy fit préparer un Palais dans Pavie, & luy aſſigna des revenus conſidérables pour ſon entretien.

Pertarite ne fut pas pluſtoſt logé dans ſon Palais, que la curioſité y attira beaucoup de peuple ; & meſme pluſieurs des plus conſidérables Habitans vinrent luy rendre leurs civilitez, & ſembloient luy faire leur Cour. Sur cela on remplit de ſoupçons l'eſprit du Tyran, qui réſolut par l'avis de ſon Conſeil de ſe défaire de Pertarite. L'affaire ne fut pas differée plus loin qu'au lendemain ; & afin qu'on le trouvaſt au lit pour l'y aſſaſſiner, Grimoald luy envoya ce ſoir-là grande compagnie, & de quoy faire un grand feſtin, & ſur tout des vins trés-délicats, & on donna ordre à ceux qui eſtoient du repas, de taſcher de l'enyvrer. Un des Maiſtres d'Hoſtel qui le ſervoit en ce feſtin, & qui avoit eſté au feu Roy ſon pere, faiſant ſemblant de luy parler en riant, luy dit à l'oreille : Prince, prenez garde à vous, on doit vous aſſaſſiner demain. Il reçut cet avis avec beaucoup de préſence d'eſprit, & ſans changer de viſage : au contraire, faiſant bonne contenance, il répondoit à toutes les ſantez du Roy qu'on luy portoit à chaque moment ; mais ce n'eſtoit qu'avec de l'eau qu'on luy ſervoit dans une Coupe d'argent couverte, ſelon la mode de la Nation. Il joüa le perſonnage juſqu'au bout, & contrefit enfin l'homme yvre.

Tout le monde s'eſtant retiré, il penſa aux moyens de ſe ſauver. Il avoit avec luy deux perſonnes qui ne l'avoient jamais abandonné, & qui ayant ſuivi ſa mauvaiſe fortune juſques chez les Abares, eſtoient revenus avec luy en Italie. L'un eſtoit un Seigneur nommé Hunulfe, & l'autre un Valet-de-chambre. Il s'ouvrit à eux deux ſur le danger où il eſtoit. La difficulté avant toutes choſes, eſtoit de s'évader de la maiſon, qui ſe trouva inveſtie de Soldats envoyez par Grimoald pour en occuper les avenuës, & enſuite de ſortir de la Ville, dont les portes eſtoient fermées & bien gardées.

Ibid. L. 5. c. 2. On convint que le Valet-de-chambre demeureroit dans la chambre, tandis que ſon Maiſtre, s'il pouvoit, ſe ſauveroit, & voici ce qu'ils imaginerent. Hunulfe fit prendre à Pertarite des habits tous déchirez, & tels que les pouvoit porter un des plus bas Officiers du Palais, & enſuite faiſant ſemblant d'eſtre en colere contre luy, il commence à le pourſuivre juſques dans la ruë, en luy diſant mille injures, luy donnant des coups de bâton, le jettant par terre ; ſur quoy quelques Soldats s'eſtant approchez, & demandant à Hunulfe ce qui le mettoit ſi fort en colere : Je ſors, leur dit-il, de la chambre de cet yvrogne de Pertarite, qui ronfle là-haut noyé dans ſon vin, après m'avoir dit cent ſottiſes & fait cent inſultes : & ce maraut que voilà, veut que je paſſe la nuit ici, & refuſe de m'ouvrir la porte : alors recommençant à frapper plus fort qu'auparavant, Pertarite s'enfuit, ſans que les Soldats ſongeaſſent à l'arreſter. De-là ils allerent chez quelques amis affidez, & par leur moyen on deſcendit Pertarite avec une corde dans le Foſſé. Quelques-uns ſe joignirent à luy pour l'accompagner : ils prirent des chevaux qui eſtoient au paſturage dans la Prairie, arriverent à Aſte dès la meſme nuit, ſuivirent la route de Turin, & gagnerent enfin la France. Grimoald ainſi trom-

trompé eut la générosité de pardonner à Hunulfe & au Valet-de-chambre, en faisant l'éloge de leur fidélité, leur offrit de les recevoir à son service, & sur la priere qu'ils luy firent de leur permettre d'aller joindre leur Maistre, il le leur accorda.

Pertarite estant arrivé en France y exposa aux Princes qui y regnoient & à ceux qui y gouvernoient, sa mauvaise fortune, l'injustice & la cruauté de l'usurpateur, qui après luy avoir enlevé la Couronne, en vouloit encore à sa vie, & les conjura de ne pas l'abandonner dans son malheur. Il parla & negocia si efficacement, que peu de temps après une Armée eut ordre de s'assembler en Provence, & de porter la guerre chez les Lombards au-delà des Alpes. L'Histoire ne dit point si cette Armée estoit composée des Troupes des trois Royaumes François, ni qui estoient les Commandans. *Il défait les François auprez d'Ast.* Cap. 5.

L'Armée entra en Italie, & Grimoald vint à sa rencontre avec la sienne. Il se campa tout proche des François à quelque distance d'Ast, ayant dans son Camp une abondance extrême de toutes sortes de vivres, & sur tout quantité de vin. Après quelques jours, contrefaisant une terreur panique, il décampa à la haste & en désordre, abandonnant le Camp & tout ce qui estoit dedans. Les François donnerent dans le piége, entrerent dans le Camp, le pillerent, & les Soldats bûrent du vin qu'ils y trouverent, avec tant d'excès, que la plûpart s'enyvrerent. Grimoald qui l'avoit bien prévû, ayant esté averti par ses Espions de l'état des choses, vint pendant la nuit donner sur les François, qui n'estoient gueres en état de se battre, & en fit un si grand carnage, que très-peu se sauverent.

Après cette défaite on ne songea plus à rétablir Pertarite. Grimoald quelques années après fit un nouveau Traité avec le Roy de France. Si l'Historien Lombard ne s'est pas trompé, ce Roy estoit Dagobert II. Roy d'Austrasie, dont je parleray bien-tost. Pertarite fut obligé de passer en Angleterre, ne se croyant pas en seûreté en France, & enfin après neuf ou dix ans de disgrace, Grimoald estant mort, les Lombards le firent remonter sur le Trône de son pere. Paul Longob. c. 32. Vers l'An 673.

La Reine Batilde mere de Clotaire III. gouverna le Royaume avec Ebroin Maire du Palais pendant une grande partie du Régne de ce Prince. Cette Reine estoit Saxone née dans la Grande Bretagne : elle en avoit esté enlevée estant encore enfant, & venduë comme esclave en France au Maire du Palais Erchinoald prédécesseur d'Ebroin. Sa beauté dont Clovis II. fut charmé, l'éleva sur le Trône, & sa vertu & sa prudence l'y firent respecter mesme après la mort du Roy son mari. Ce fut par son adresse que l'usurpateur d'Austrasie fut détrôné, & elle sçeut si bien ménager l'esprit des Seigneurs Austrasiens, qu'elle les engagea à donner la Couronne à son second fils Childeric. Après quelques années de Gouvernement, dont elle partageoit l'autorité avec le Maire du Palais, elle voulut se retirer au Monastére de Chelles, dont elle augmenta le terrain & les bastimens : mais les Seigneurs François s'opposerent à sa retraite, jusqu'à ce que quelques-uns d'entre eux commencerent à apprehender la sévérité, avec laquelle ils virent qu'elle se disposoit à les chastier de leurs violences. Ils consentirent alors à l'exécution de son pieux dessein, *Ibid.*

qu'elle

qu'elle accomplit. Elle vécut dans le Monaſtére avec une piété & une humilité exemplaire, & y mourut quelques années après en reputation de ſainteté.

Vita Sancti Leodegarii, cap. 2.

La fermeté de cette Princeſſe, tandis qu'elle gouverna, fut un frein au genie violent d'Ebroin Maire du Palais. C'eſtoit un de ces hommes nez ambitieux & inſolens, qui s'attirent l'autorité autant par leur hardieſſe que par leur eſprit, qui la pouſſent auſſi loin qu'elle peut aller, & qui en uſent ſans nul ménagement. Celle d'Ebroin augmenta beaucoup par la retraite de la Reine, & il s'en ſervit en tyran. On n'avoit accès auprès de luy qu'à prix d'argent. Il vendoit également la juſtice & l'injuſtice. Le Peuple eſtoit accablé, la Nobleſſe maltraitée, les moindres fautes coûtoient la vie aux plus qualifiez. Il oſta aux Seigneurs de Bourgogne la liberté de venir à la Cour, & nul d'eux n'oſoit y paroiſtre ſans un ordre ou une permiſſion expreſſe de ſa part.

Mort de Clotaire. Thieri eſt proclamé Roi de Neuſtrie & de Bourgogne.

Ibid. Cap. 3.

Sur ces entrefaites arriva la mort du Roy Clotaire qui ne laiſſa aucuns enfans mâles. La Couronne regardoit naturellement ou Childeric Roy d'Auſtraſie l'aîné des deux freres du feu Roy, ou le Prince Thieri le cadet, qui n'avoit eu aucune part à la ſucceſſion de Clovis II. ſon pere. Les Peuples de Neuſtrie & de Bourgogne eſtant bien aiſes d'avoir leur Roy particulier auſſi-bien que les Auſtraſiens, avoient plus d'inclination pour Thieri. C'eſtoit-là auſſi le deſſein du Maire du Palais, qui le fit en effet proclamer Roy; mais ſans aſſembler la Nobleſſe pour cette proclamation, contre la coûtume. Il fit plus; car pluſieurs Seigneurs s'eſtant depuis joints enſemble pour venir rendre leurs reſpects au nouveau Roy, il leur envoya ordre de ſe ſéparer, & de retourner chez eux.

Juſqu'alors les Maires s'eſtoient attiré & conſervé l'autorité abſoluë en gagnant l'affection des Grands, en les menageant beaucoup, en leur faiſant des graces; & ceux-ci baiſoient volontiers la main d'où elles leur venoient immédiatement, ſans s'embarraſſer fort du reſte; mais il leur parut indigne d'eſtre gourmandez & maltraitez par celuy, qui n'avoit pas le droit de les gouverner, & qui avoit l'inſolence de les tyranniſer. Ils ſe liguerent, & le dernier refus qu'on leur fit de les admettre à la préſence du Roy, les ayant infiniment offenſez, ils leverent le maſque, & crierent aux armes de toutes parts. Le Royaume de Bourgogne & celuy de Neuſtrie ſe ſouleverent en meſme temps comme de concert. Quiconque refuſoit de ſe déclarer contre le Miniſtre, eſtoit obligé de s'enfuïr ou en danger d'eſtre brûlé dans ſa maiſon. La ſédition fut ſi univerſelle, qu'Ebroin ſe voyant abandonné tout d'un coup de tout le monde, n'eut point d'autre reſſource, que de ſe refugier dans une Egliſe. Tous ſes tréſors qui eſtoient grands, furent pillez. Tout ce que pûrent faire quelques Evêques qui ſe trouverent alors à la Cour, & entre autres S. Leger Evêque d'Autun, fut d'empeſcher qu'on n'arrachaſt de l'Autel ce malheureux, pour en faire la victime publique. Et il n'évita la mort, qu'à condition qu'on luy couperoit les cheveux, pour eſtre confiné dans un Monaſtére. On choiſit celuy de Luxeüil * en Bourgogne, où il fut renfermé.

La

* Aujourd'huy petite Ville de la Franche-Comté.

La haine du Miniſtre rejaillit ſur le Prince. Thieri fut arreſté, on luy donna des Gardes, tandis qu'on proclamoit Roy de Neuſtrie & de Bourgogne Childeric ſon frere, qui l'eſtoit déja d'Auſtraſie. Childeric ne refuſa pas un ſi beau préſent, & vint auſſi-toſt prendre poſſeſſion de ſes nouveaux Etats. Quelques-uns des Seigneurs les plus empreſſez à faire leur Cour au nouveau Roy, firent couper les cheveux à Thieri, qui luy fut preſenté en cet état. Il luy fit pitié. Childeric pour le conſoler, luy dit qu'il pouvoit luy demander ce qu'il ſouhaiteroit, pour pouvoir adoucir ſon malheur. Je ne vous demande rien, luy répondit-il; mais j'attends de Dieu la vengeance de l'injuſtice que l'on me fait. Childeric ordonna qu'on luy préparaſt un logement au Monaſtére de S. Denis, & le pria d'y demeurer juſqu'à tant que ſes cheveux fuſſent revenus. *Il eſt arreſté, & ſon frere Childeric eſt mis à ſa place.*

Avant que l'Aſſemblée des Seigneurs François ſe ſéparaſt, ils préſenterent une Requeſte au Roy, qui contenoit les quatre articles ſuivans. 1. Qu'il caſſaſt pluſieurs Ordonnances qui avoient eſté faites depuis quelques années dans les trois Royaumes, contraires à leurs Loix & à leurs Coûtumes. 2. Que les Comtes & les Juges ſuiviſſent dans leurs jugemens, les anciennes Loix & les anciennes Coûtumes de chacun des trois Royaumes. 3. Que les Gouverneurs d'une Province ne paſſaſſent point au Gouvernement d'une autre, c'eſt-à-dire, autant que je le puis conjecturer, que les Gouvernemens du Royaume d'Auſtraſie ne fuſſent point donnez à d'autres qu'à des Auſtraſiens, ceux de Neuſtrie à d'autres qu'aux Neuſtriens, & ceux de Bourgogne à d'autres qu'à des Bourguignons. 4. Que le Roy ne miſt pas entre les mains d'un ſeul toute l'autorité & tout le gouvernement de l'Etat, comme il avoit eſté entre les mains d'Ebroin, afin que les Seigneurs n'euſſent pas le chagrin de ſe voir ſous les pieds d'un de leurs égaux, & que chacun euſt part aux honneurs, où ſa naiſſance luy donnoit droit d'aſpirer. Cap. 4.

Cet article n'alloit pas à la ſuppreſſion de la Charge de Maire du Palais: car ils choiſirent pour cet Employ le Duc Vulfoalde dans le Royaume d'Auſtraſie, mais ſeulement à la modération de ſon pouvoir; & c'eſtoit-là la plus belle occaſion que le Prince puſt avoir, de ſe tirer luy-meſme de ſervitude, s'il euſt eſté capable de le faire.

Le Roy reçut favorablement leur Requeſte, & leur promit de les ſatisfaire ſur tous ces points. Il y eut lieu d'eſperer qu'il tiendroit ſa promeſſe, lors qu'on luy vit choiſir pour ſon principal Miniſtre, & ſelon quelques-uns, pour Maire du Palais de Neuſtrie & de Bourgogne, Leger Evêque d'Autun, homme de qualité, allié à la Famille Royale, d'une capacité, d'une vertu, & d'un mérite univerſellement reconnus: mais ces belles eſpérances d'un heureux Gouvernement ne durerent pas longtemps. Le Roy admit à ſa confidence certains eſprits broüillons, emportez, gens preſque ſans religion, qui luy firent bien-toſt perdre toute la confiance qu'il avoit en ſon ſage Miniſtre. Ils empoiſonnoient & auprès du Roy & auprès du Peuple, tout ce que faiſoit le ſaint Prélat. On le *Childeric choiſit pour Maire du Palais Leger Evêque d'Autun.* *Ibid.* Cap. 4.

rendoit reſponſable de tout le mal, & on le faiſoit auteur de tous les ordres du Prince, pour peu qu'ils fuſſent déſagreables aux Peuples ou aux Grands.

L'Evêque néanmoins ſans s'embarraſſer & ſans trop ménager ſes adverſaires, ſuivoit les régles de ſon devoir & de ſa conſcience, prenoit la liberté de donner au Roy certains avis quelquefois peu agréables, mais qu'il croyoit utiles à l'Etat ou au Roy meſme. Il luy repréſenta particuliérement deux choſes; la premiére, que par complaiſance pour ſes favoris, il ne gardoit pas la promeſſe qu'il avoit faite à ſon Couronnement, de ne point violer certaines Loix établies de tout temps dans le Royaume; & la ſeconde, que contre les Loix du Chriſtianiſme, il avoit pris pour femme ſa couſine germaine. Ceux qui avoient intéreſt à introduire ou à autoriſer de ſemblables déſordres, irriterent tellement l'eſprit du Prince à cette occaſion contre l'Evêque d'Autun, qu'il ne chercha plus que les moyens & quelque prétexte de le faire périr.

On en trouva un, ou pluſtoſt on le ſuppoſa; car la choſe eſtoit meſme ſans apparence. Le Roy vint à Autun avec le Prélat paſſer les Fêtes de Pâques, & en meſme temps le Patrice ou Gouverneur de Marſeille nommé Hector, homme autant diſtingué par ſa ſageſſe que par ſa naiſſance & par ſon employ y arriva; il eſtoit intime ami de l'Evêque Leger, & vint loger chez luy, ayant quelques graces à demander, qu'il prétendoit obtenir par ſon moyen. Les ennemis de l'un & de l'autre firent entendre au Roy, qui ſe le perſuada volontiers, que le voyage du Patrice Hector à Autun n'eſtoit pas ſans myſtére, & qu'il y avoit du complot: mais avant que de deſcendre plus dans le détail de l'accuſation, ils firent entrer dans leur conſpiration, le Maire du Palais Vulfoalde, & un cer-
Ibid. tain Moine nommé Marcolme de l'Abbaye de S. Symphorien, que le Roy écoûtoit comme un Prophete, & qui eſtoit en effet un de ces fourbes qui font ſervir leur retraite & l'auſtérité de leur vie à leur vanité & à leur intéreſt, & on s'eſtoit déja ſouvent ſervi de luy pour inſpirer des ſoupçons au Roy contre le ſaint Prélat. Ils compoſerent donc tous enſemble la fable, & y donnerent toutes les apparences de vérité. Le Roy ſur leurs témoignages & ſur leurs prétenduës preuves, fut convaincu que l'Evêque & le Patrice prenoient enſemble des meſures pour broüiller l'Etat. Il fut ſur le point de tuer de ſa propre main le ſaint Prélat, qui l'eſtoit venu ſaluer le jour du Vendredy-Saint. La défiance de Childeric l'empeſcha d'aller le lendemain à la Cathedrale pour la nuit de Pâques, pendant laquelle les Chreſtiens de ce temps-là s'occupoient à la priere: mais il la paſſa dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Symphorien où il communia, & où il tint encore Conſeil avec ſon Moine hipocrite & quelques-uns de la cabale qui l'avoient accompagné.

Dès le matin après un grand déjeuner, d'où il ſortit à demi-yvre, il alla à la Cathedrale, & en y entrant, appella tout haut d'une voix menaçante l'Evêque par ſon nom, à deſſein de l'obliger de s'enfuir, & après, d'attribuer

buer ſa fuite aux reproches de ſa mauvaiſe conſcience. S'eſtant approché des Fonts Baptiſmaux où eſtoit l'Evêque, il l'appella de nouveau : l'Evêque répondit & ſe leva ſans s'étonner. Le Roy ſurpris de ſa fermeté, & frappé de la ſainteté des Cérémonies que l'on faiſoit alors, paſſa comme s'il ne l'euſt pas vû, & s'en alla à l'Evêché dans l'appartement qu'on luy avoit préparé. L'Evêque acheva l'Office, & enſuite monta à l'appartement du Roy avec une intrépidité, qui étonna ſes ennemis & le Roy meſme. Il le pria avec ſa tranquillité & ſa douceur ordinaire de luy dire, pourquoy il n'eſtoit pas venu à l'Egliſe pour les Veilles, & le ſujet de l'émotion où il paroiſſoit eſtre en un ſi ſaint jour ? Le Roy tout troublé & ſe poſſedant à peine, luy répondit : c'eſt que vous m'eſtes ſuſpect, que je ne puis me fier à vous, ni me croire en ſeûreté dans les lieux où vous eſtes.

A cette parole l'Evêque ſe retira ſans rien dire davantage, tant pour épargner un crime au Roy, en un jour auſſi ſaint que celuy de Pâques, que pour ſauver auſſi la vie au Gouverneur de Marſeille, qu'on ne vouloit perdre qu'à cauſe de luy ; & il ſortit de la Ville. Mais il fut arreſté & ramené à Autun, où l'on commença à luy faire ſon procès dans une Aſſemblée de Seigneurs & de quelques Evêques. Le Roy un peu revenu de ſa premiére fureur, parut ne plus avoir le deſſein de le faire mourir. On conclut donc à le renfermer pour le reſte de ſes jours dans le Monaſtére de Luxeüil. Les Evêques qui appréhendoient pour luy quelque choſe de pis, ſouſcrivirent volontiers à cet avis, & le ſaint Prélat fut conduit à ce Monaſtére. Cap. 6.

Il y trouva Ebroin avec l'habit & la tonſure de Moine, qui en l'embraſſant luy jura une amitié éternelle, & content, diſoit-il, de l'eſtat où la providence de Dieu l'avoit mis, le pria de contribuer à ſon bonheur, en répondant à ſon amitié par une ſincére bienveillance. C'eſt ainſi que la diſgrace réünit quelquefois ceux, que la concurrence dans la proſpérité avoit rendus ennemis mortels. Mais la mort violente du Prince, laquelle arriva peu de temps après, mit bien-toſt en liberté ces deux Miniſtres, & réveilla l'ambition d'Ebroin.

Il eſt tué avec la Reine Bilichilde auprès de Chelles.

Childeric privé des conſeils d'un homme auſſi modéré & auſſi ſage, que l'eſtoit le ſaint Evêque d'Autun, n'avoit plus d'autre guide que ſes paſſions ou ceux qui les flattoient. Il eſtoit naturellement très-emporté, & un jour s'étant mis en grande colere contre un homme de qualité nommé Bodilon, il le fit traiter comme un eſclave, l'ayant fait attacher à un poteau, où il luy fit donner mille coups. Cet homme outré de ce traitement, conſpira contre luy avec quelques-uns de ſes amis, & peu de jours après luy dreſſa une embuſcade dans la Foreſt appellée Luconie par nos anciens Auteurs, & que quelques-uns croyent eſtre la Foreſt de Livri auprès de Chelles. Le Roy y fut tué avec la Reine Bilichilde qui eſtoit enceinte. Ils avoient deux fils, l'un nommé Dagobert encore tout jeune, qui fut auſſi maſſacré dans la même occaſion, ou du moins qui ne vêcut pas long-temps après : car les Tombeaux de Childeric & de Bilichilde ayant eſté par hazard découverts

de nos jours dans l'Egliſe de ſaint Germain des Prez, on trouva ſur celuy de cette Reine un petit coffre de pierre, où eſtoit le corps d'un enfant, qui ſans doute eſtoit celuy du petit Prince Dagobert. O y trouva auſſi des reſtes des ornemens Royaux, avec leſquels ils avoient eſté enterrez, & entre autres un Diadême d'or dont la teſte du Roy eſtoit ceinte.

L'autre fils de Childeric échappa, & demeura renfermé pendant pluſieurs années dans un Monaſtére, d'où il ſortit néanmoins avec le temps, pour monter ſur le Trône de ſes anceſtres. Childeric quand il mourut avoit environ vingt-quatre ans : c'eſtoit un Prince ſans conduite & ſans courage, incapable de gouverner & de ſe laiſſer gouverner par ceux dont la prudence euſt pû ſuppléer à ſes défauts.

Dagobert fils de Sigebert revient en France.

Sur la fin de ſon Régne parut tout à coup en France, & lors qu'on s'y attendoit le moins, un Prince de la Maiſon Royale. C'eſtoit le jeune Dagobert fils de Sigebert Roy d'Auſtraſie, celuy que nous avons vû releguer au-delà de la Mer par ſon perfide Maire du Palais Grimoald. Laiſſé en Ecoſſe ou en Irlande en un âge encoré tendre par l'Evêque de Poitiers, qui l'y avoit conduit, il erra long-temps ſans ſecours, expoſé à mille dangers & à toutes ſortes de miſéres. Il y demeura quelques années ſans oſer rentrer en France, où il ſçavoit bien qu'il n'y avoit aucune ſeûreté pour ſa perſonne, & peut-eſtre encore cachoit-il aux gens du païs ce qu'il eſtoit, de peur que ſi on entendoit parler de luy en France, on n'envoyaſt des aſſaſſins pour le tuer.

Dans ce miſérable état, il trouva un Anglois homme de qualité appellé Wilfrid, avec qui il fit connoiſſance, & à qui il crut pouvoir faire confidence de ſa mauvaiſe fortune. L'Anglois touché de compaſſion le retint auprès de luy, l'amena en Angleterre, & quelque temps après le fit conduire ſeûrement en Auſtraſie. Childeric qui avoit beaucoup de conſidération pour Innichilde mere de Dagobert, conſentit qu'il régnaſt au moins en Alſace & aux environs du Rhin.

In Vita S. Wulfridi.

Ce jeune Prince qui avoit diſparu en France pendant pluſieurs années, a auſſi long-temps diſparu dans noſtre Hiſtoire, par la négligence de nos Hiſtoriens des derniers ſiécles peu verſez pour la pluſpart dans l'Antiquité. Il eſt redevable de cette eſpéce de renaiſſance * au Sçavant Henſchenius, qui à l'occaſion de la Vie de S. Wilfrid, l'Ange Tutelaire de ce Prince abandonné, a débroüillé ce point important de noſtre ancienne Hiſtoire.

Acta Sanctorum. T. 7. & lib. de tribus Dagobertis.

La mort de Childeric fut ſuivie d'une eſpéce d'Anarchie ou d'interrégne, qui dura au moins quelques ſemaines, pendant leſquelles ceux qui avoient eſté ou arreſtez ou exilez ſous le Régne précédent, remplirent la France de meurtres & de brigandages. Les Gouverneurs des Provinces à qui il appartenoit d'arreſter ces violences, s'abandonnoient eux-meſmes à leurs animoſitez particuliéres, & ſe faiſoient une guerre très-cruelle les uns aux autres, de ſorte que jamais la Monarchie Françoiſe ne fut en une pareille confuſion.

Vita Sancti Leodegarii, c. 7.

Quel-

* M. de Valois prétend auſſi à l'honneur de cette découverte.

Quelques jours avant la mort du Roy, deux Ducs ennemis de l'Evêque d'Autun l'avoient tiré par force du Monaſtére de Luxeüil à deſſein de le faire mourir: mais dans le temps qu'ils l'eurent en leur pouvoir, il ſçeut tellement les gagner par ſa douceur, & leur inſpira tant de reſpect pour ſa vertu, qu'ils quitterent leur mauvais deſſein, & devinrent ſes protecteurs. Si-toſt qu'ils eurent appris la nouvelle de la mort du Roy, ils conduiſirent l'Evêque à Autun, accompagnez de tous leurs amis, & trouverent en chemin Ebroin faiſant la meſme route. Il eſtoit ſorti du Monaſtére ſur cette meſme nouvelle, & marchoit à la teſte d'une infinité de mécontens & de ſcélérats, dans l'eſpérance de ſe remettre en poſſeſſion de ſon ancienne dignité. Dès qu'il vit l'Evêque en état de redevenir ſon concurrent, il oublia l'amitié qu'il luy avoit jurée, il réſolut de le faire aſſaſſiner, & l'euſt fait dès-lors, ſi Genéſe Evêque de Lion qui avoit embraſſé ſon parti & eſtoit de ſa confidence, ne l'en euſt détourné. Il continua de ſe contrefaire, & entra à Autun avec l'Evêque Leger. Cap. 8.

Ils y furent reçûs avec toutes les marques de joie, dont un Peuple eſt capable en ces ſortes d'occaſions. C'eſtoit principalement en conſidération de l'Evêque que ſe faiſoient toutes ces réjoüiſſances: mais la haine du dernier Gouvernement qui avoit fait oublier les anciennes violences d'Ebroin, faiſoit qu'on le voyoit volontiers luy-meſme revenir de ſon exil.

HISTOIRE DE FRANCE.

THIERI II.

Thieri reprend la qualité de Roy. Ibid.

CEPENDANT Thieri, dont les cheveux avoient eû le loiſir de croiſtre pendant ſa retraite de Saint Denis, reprit la qualité de Roy, & avoit déja une groſſe Cour à Nogent, qui eſt aujourd'huy S. Cloud. C'eſtoit pour fortifier le parti de ce Prince, que l'Evêque d'Autun conduiſoit ceux qu'il avoit raſſemblez auprès de luy. Ebroin ſembloit marcher vers Paris avec le meſme deſſein; mais cet homme ambitieux ne vouloit point avoir de maiſtre qui ne fuſt ſon eſclave. Il prévit d'abord que l'Evêque eſtant très-agréable au peuple, auquel il eſtoit luy-meſme très-odieux, Thieri ne balanceroit pas à luy donner la premiére place dans le Conſeil & dans le Gouvernement. C'eſt-pourquoy il forma ſecretement un parti, & commença une intrigue, à laquelle on ne ſe fuſt jamais attendu.

Il avoit beaucoup d'amis dans le Royaume d'Auſtraſie, qui agiſſoient de concert avec luy. Il tourna tout d'un coup de ce coſté là, & l'Evêque d'Autun fut fort ſurpris de le voir diſparoiſtre avec ſa troupe, lors qu'il y penſoit le moins, ayant crû qu'il venoit avec luy, rendre ſes hommages au nouveau Roy.

Ebroin ne fut pas pluſtoſt arrivé en Auſtraſie, que par le moyen de ſes émiſſaires, il répandit le bruit par tout ce Royaume, que Thieri auſſi-toſt après avoir repris la qualité de Roy, eſtoit mort: & en meſme-temps il fit paroiſtre un jeune enfant qu'il appella Clovis, publia qu'il eſtoit fils du feu Roy Clotaire III. & il eut aſſez de crédit pour le faire proclamer Roy de France. Didier

dier Evêque de Châlons ſur Saône, & Bobon Evêque de Valence, l'un & l'autre du Royaume de Bourgogne, & dépoſez pour leurs crimes, appuyérent ces chimères & cette faction; de ſorte qu'en moins de rien Ebroin avec ſon nouveau Roy, ſe trouva à la teſte d'une groſſe Armée en état d'entrer dans le Royaume de Neuſtrie, pour obliger le reſte des François à reconnoiſtre le Roy qu'il avoit fait.

Il s'avança juſqu'auprès de Paris, où il penſa ſurprendre Thieri, ravagea tous les environs, & enrichit ſon Armée des dépoüilles des Egliſes & des biens de tous ceux qui refuſoient de ſe déclarer pour luy. L'Evêque Leger eſtoit retourné quelques jours auparavant à Autun. Il y fut inveſti par des Troupes, que l'Evêque de Châlons conduiſoit en perſonne. Le ſaint Prelat, pour empeſcher la ruine de la Ville, ſe livra malgré ſon peuple entre les mains des ennemis; l'Evêque de Châlons eut la cruauté de luy faire crever les yeux, & le mit à la garde de Vaymer un des Chefs du meſme parti, dont il fut traité avec aſſez d'humanité.

Il s'accommode avec Ebroin, & le fait Maire du Palais.

Ebroin devenu redoutable à Thieri, l'obligea de s'accommoder avec luy, & le contraignit de le faire ſon Maire du Palais, au préjudice de Leudeſie qui avoit déja eſté pourvû de cette dignité; après quoy il abandonna ſon phantôme de Roy, qu'il n'avoit fait que pour en venir là. Le premier Edit qu'il publia, portoit que pour mettre fin à toutes les diſſenſions, & prévenir les procès, on ne rechercheroit perſonne pour tout ce qui avoit eſté commis pendant les déſordres de la guerre civile: ceux de ſon parti avoient ſans doute plus de beſoin que tous les autres de cette amniſtie. Mais faiſant enſuite l'homme zelé pour la juſtice & pour le reſpect deû à la dignité & à la perſonne Royale, il commença à faire la recherche de ceux, qui avoient eu quelque part à l'aſſaſſinat du feu Roy Childeric, & ſous ce prétexte il fit périr pluſieurs Seigneurs qui luy eſtoient ou contraires ou ſuſpects. Il emploÿa le meſme artifice quelques années après contre le ſaint Evêque d'Autun, qu'il tint long-temps renfermé dans le Monaſtere de Feſcamp, & à qui enfin il fit couper la teſte.

Il paroiſt aſſez vraiſemblable que Dagobert, qui regnoit, comme je l'ay dit, dans une partie de l'Auſtraſie, profita de ces broüilleries, pour ſe mettre en poſſeſſion du reſte de cet Etat qui luy appartenoit par le droit de ſa naiſſance. Henſchenius de tribus Dagoberis, l. 2.

Quelques années après ſon rétabliſſement, il eût occaſion de faire paroiſtre la reconnoiſſance qu'il conſervoit pour ſon bienfaiteur. Saint Wilfrid avoit eſté fait Evêque d'York: Egfrid Roy de cette partie d'Angleterre, l'avoit toûjours fort honoré & fort écouté; mais la Reine Ermenburge, dont le ſaint Evêque reprenoit quelquefois la conduite avec beaucoup de liberté, le luy rendit odieux, l'engagea à le chaſſer de ſon Egliſe, & à le perſécuter avec tant d'acharnement, qu'il fut obligé de ſe ſauver au-delà de la mer. Il n'y fut pas en ſeûreté; car le Roy d'Angleterre envoya des Ambaſſadeurs à la Cour de Thieri avec de grands préſens, pour engager Ebroin à ne pas laiſſer paſſer Wilfrid qui vouloit ſe refugier à Rome, & à le faire aſſaſſiner en chemin: mais le Saint n'aborda pas en Neuſtrie, les vents l'ayant pouſſé en Friſe alors gouvernée par Adalgiſe Duc des Friſons. Ebroin écrivit au Duc ſuivant les intentions du Roy d'Angleterre: mais ce Prince, tout Payen qu'il eſtoit, & In Vitâ S. Wilfridi.

qui

qui dès-lors apparemment avoit ſecoüé le joug de la domination Françoiſe, eût horreur du crime qu'on luy propoſoit, jetta la lettre au feu, & renvoya ſans autre réponſe ceux qui la luy avoient apportée. Le Saint prit ſa route par le Royaume d'Auſtraſie, & vint à la Cour de Dagobert. Ce Prince qui luy devoit tout, le receut avec tous les honneurs & toute la tendreſſe poſſible, fit tout ce qu'il put pour l'arreſter dans ſes Etats, luy offrit des maiſons, des terres, & enfin l'Evêché de Strasbourg. Il refuſa toutes ces offres, & continua ſon voyage vers Rome, toûjours défrayé & honoré dans tout l'Etat de Dagobert. Ce Prince écrivit à toutes les Villes de ſa domination, qu'il vouloit qu'on y receuſt Wilfrid comme celuy qui luy avoit ſauvé la vie, & à qui il eſtoit redevable de ſa Couronne.

Dagobert eſt aſſaſſiné à la chaſſe.

In Vita S. Salabergæ.

Vers l'an 679.

Dagobert, après un regne de ſept à huit ans, la guerre s'eſtant allumée entre Thieri & luy, fut aſſaſſiné à la chaſſe dans la Foreſt de Vaivre par une troupe de factieux, du nombre de ceux qui compoſoient le parti qu'Ebroin avoit toûjours fomenté dans ce Royaume-là. C'eſtoit un reſte de la faction du Maire Grimoald * par qui ce Prince avoit eſté autrefois relegué en Ecoſſe.

Quelques anciens monumens donnent à ce Dagobert un fils nommé Sigebert, que l'on ſuppoſe avoir eſté tué avec luy, & ainſi le trône d'Auſtraſie demeura vacant. Le Duc Pepin & le Duc Martin couſins germains, qui eſtoient de la famille du feu Maire Grimoald, furent declarez Ducs ou Gouverneurs du Royaume par les Auſtraſiens; & la crainte de tomber ſous la tyrannie d'Ebroin, fit que ces peuples ne voulurent point reconnoiſtre Thieri pour Roy d'Auſtraſie.

Pepin le Gros ſe rend maiſtre de l'Auſtraſie.

Ce fut là une dangereuſe atteinte que l'on donna aux droits de la Famille Royale, en démembrant de la Monarchie, une partie auſſi conſidérable que celle-là. La guerre à cette occaſion s'alluma entre les deux Etats. D'abord les Ducs ou Gouverneurs furent défaits, & Martin y périt par la perfidie d'Ebroin. Pepin par la mort de Martin devint l'unique Duc ou Gouverneur d'Auſtraſie, & employa dans la ſuite à ruiner l'autorité Royale, tous les grands talens d'eſprit, de prudence, d'adreſſe, de courage, qu'il poſſédoit au ſouverain degré. Ce ne fut pas par l'avantage de ſa taille qu'il ſçut impoſer aux François. Il eſtoit replet, d'où luy vint le ſurnom de Pepin le Gros: on l'appella auſſi Pepin d'Heriſtal, du nom d'un Palais qui luy appartenoit, & que porte encore aujourd'huy le Bourg, où eſtoit ce Palais ſur le bord de la Meuſe à une lieuë au-deſſus de Liége; on l'appelle auſſi quelquefois dans l'Hiſtoire Pepin le Jeune, par rapport à ſon ayeul autrefois Maire du Palais d'Auſtraſie, & quelquefois Pepin le Vieux, par rapport à ſon petit-fils qui fut enfin Roy.

Chronic. Fredegar. continuat. cap. 97.

Fredegar. cap. 97.

Pepin d'Heriſtal le fut luy-meſme en effet, & ſans en vouloir porter le nom,

* Quand Saint Wilfrid revenant du Concile de Rome repaſſa par les Etats de Dagobert qui venoit d'eſtre aſſaſſiné, il penſa luy-meſme eſtre tué par les meſmes aſſaſſins, qui luy dirent en le menaçant, que c'eſtoit luy qui leur avoit ramené d'Ecoſſe Dagobert qu'ils avoient chaſſé du Royaume. *In vita S. Wilfridi*, cap. 4. De plus Pepin d'Heriſtal eſtoit fils de la ſœur de Grimoald, qui avoit relegué Dagobert, & il eſtoit vers ce temps-là tout-puiſſant en Auſtraſie. Tout cela verifie la circonſtance que j'ay marquée, que Dagobert avoit eſté tué par un reſte de la faction du Maire Grimoald.

nom, il en eut toute l'autorité, non ſeulement en Auſtraſie, mais encore avec le temps dans tout l'Empire François. Il s'en attira tout le pouvoir, non pas comme Ebroin par la terreur & par une conduite tyrannique, mais par la douceur & ſous le nom de Pere des Peuples. Pour arriver juſques-là, la fortune luy préſenta des conjonctures heureuſes dont il profita.

Le Maire du Palais Ebroin, après avoir pendant plus de vingt-cinq ans maîtriſé la France, eut enfin le ſort ordinaire aux hommes de ce caractere qui abuſent de leur autorité; il fut aſſaſſiné par un Seigneur nommé Ermenfroy qu'il perſécutoit, & qui le prévint. Après ſa mort Thieri eut en peu d'années pluſieurs Maires du Palais les uns après les autres, un deſquels nommé Giſlemar fit à diverſes repriſes la guerre au Duc Pepin; & la maniere dont ce Duc la ſoûtint, ne ſervit qu'à affermir ſon autorité en Auſtraſie: luy-meſme peu de temps après prit la réſolution d'aller attaquer ſes ennemis; il eut une raiſon de le faire qu'il crut bonne, ou du moins qui luy ſervit d'un pretexte fort plauſible. Vers l'An 683. Continuat Fredeg. c. 98

La perſécution qu'Ebroin avoit faite aux Grands de l'Etat en avoit obligé pluſieurs à ſe refugier en Auſtraſie. Dans l'élection du dernier Maire nommé Bertaire, les ſuffrages avoient eſté fort partagez, & la brigue pluſtoſt que le mérite l'avoit emporté. Quelques-uns de ceux qui s'eſtoient oppoſez à l'élection de Bertaire, appréhendant ſa vengeance, s'eſtoient auſſi venus jetter entre les bras de Pepin. Tous ces exilez, qui ne pouvoient eſpérer de changement dans leur fortune, que par celuy du Gouvernement, ſollicitoient continuellement Pepin de faire la guerre à Thieri. Il ſe rendit enfin à leurs inſtances tant de fois réïtérées, & leur promit de leur faire faire juſtice par les armes, ſi on refuſoit de la leur faire autrement. Il envoya une Ambaſſade à Thieri, le priant de recevoir en grace ceux que la perſécution d'Ebroin avoit obligez à quitter leur patrie, & de les remettre en poſſeſſion des biens qu'on leur avoit injuſtement enlevez. Ce Roy, par le conſeil de Bertaire, reçût fort mal ces Envoyez, & leur répondit avec hauteur, que Pepin euſt un peu de patience; qu'il n'auroit pas la peine de renvoyer les rebelles, dont il ſe déclaroit ſi hautement le Protecteur; que devant qu'il fuſt peu de temps on iroit les luy demander, & les prendre juſques chez luy. Cap. 99. Annales Metenſes ad an. 689.

Les Envoyez revenus en Auſtraſie, ayant rendu compte à Pepin de la réponſe de Thieri, ce Duc fit une aſſemblée des principaux Seigneurs de l'Etat, leur expoſa la conduite qu'il avoit tenuë dans cette affaire, la fierté & les menaces des Neuſtriens, l'oppreſſion où ſe trouvoient tant de perſonnes de qualité par l'inſolence & par la dureté des Maires du Palais, & enfin le péril d'une invaſion où ſe trouvoit l'Auſtraſie, ſi on ne prévenoit l'ennemi. Les Seigneurs ayant délibéré ſur l'expoſé du Duc, conclurent à la guerre, & qu'il eſtoit plus à propos de la porter dans le païs ennemi, que de l'attendre en Auſtraſie. *Ibid.*

Pepin ravi de cette réſolution fort conforme à ſes grands deſſeins, eut bientoſt aſſemblé une groſſe Armée, à la teſte de laquelle il marcha juſqu'à la Foreſt Charbonniére, qui ſéparoit le Domaine de Thieri d'avec l'Auſtraſie. J'ay dit ailleurs, que cette Foreſt eſtoit une partie de la Foreſt d'Ardennes entre la Meuſe & l'Eſcaut, dont le Bois de Soignies dans le Brabant eſt encore un reſte. *Il aſſemble une Armée.*

Ibid. Eſtant arrivé là il aſſembla les principaux Officiers de ſon Armée en pleine campagne; toutes les troupes eſtant ſous les armes, il leur proteſta tout de nouveau, que ce n'eſtoit point l'ambition qui luy faiſoit entreprendre cette guerre; qu'il y eſtoit ſollicité non ſeulement par les plus grands Seigneurs de Bourgogne & de Neuſtrie, qu'ils voyoient parmi eux, & qui avoient eſté obligez de s'enfuir & d'abandonner leur patrie & leurs biens pour ſauver leur vie; mais encore par les Evêques & par le Clergé de ces deux Royaumes, dont on avoit dépoüillé les Egliſes, pillé les terres & les maiſons, ſans qu'ils eûſſent pû juſqu'alors obtenir juſtice; qu'ils alloient combattre pour la défenſe de pluſieurs innocens, & en faveur de pluſieurs Saints, qui attireroient ſur eux la protection du Ciel. Il fit en meſme-temps faire une priére publique, pour invoquer le ſecours du Dieu tout-puiſſant, & ſe mit en marche pour paſſer la Foreſt. Quand ils l'eûrent paſſée, ſans que l'ennemi paruſt pour leur diſputer l'entrée dans le païs, l'Armée s'y répandit de tous coſtez, fit par tout le ravage, s'avança juſqu'à la Riviére de Somme, & ſe campa à Teſtri * Village entre S. Quentin & Peronne ſur la petite Riviére de Daumignon.

* Textricum.

Thieri s'eſtoit déja avancé juſqu'à la Somme avec une Armée beaucoup plus nombreuſe que celle de Pepin, & pour ne pas laiſſer entrer les Auſtraſiens plus *Ibid.* avant, il avoit paſſé cette Riviére. Il ſe vint poſter vis-à-vis d'eux ſur l'autre bord de la Riviére de Daumignon, qui, toute petite qu'elle eſt, eſtoit difficile à paſſer à Teſtri. Les Auſtraſiens eſtoient campez ſur le bord du coſté du Nort, & les Neuſtriens ſur le rivage oppoſé.

Pepin pour paroiſtre avoir mis Thieri entiérement dans ſon tort, luy envoya encore demander la paix; mais toûjours à condition que l'on ſatisferoit les Evêques, & qu'on rétabliroit dans ſes biens la Nobleſſe exilée. Il luy fit meſme offrir une groſſe ſomme d'argent pour les frais de la guerre, & pour le *Ibid.* dommage cauſé par ſes Troupes: preſt, diſoit-il, à ſe retirer pour épargner à la France une guerre civile, & le ſang de tant de braves gens d'une meſme Nation, qui eſtoient ſur le point de s'égorger les uns les autres.

Il s'attendoit bien à eſtre refuſé, connoiſſant Bertaire Maire du Palais, homme fier & infléxible, qui ne manqueroit pas de tourner cette propoſition à ſon avantage. En effet Thieri ayant mis l'affaire en délibération, Bertaire ſoûtint qu'il n'eſtoit ni de l'honneur du Roy, ni du bien de l'Etat de l'écouter; que c'eſtoit une inſolence à Pepin de prendre en main les intéreſts des rebelles contre leur Souverain legitime; que luy-meſme eſtoit coupable du crime de félonnie par ſon uſurpation du Royaume d'Auſtraſie; qu'il avoit peur ſur le point de s'en voir châtié; qu'engagé dans un mauvais pas il vouloit reculer en arriére; qu'on avoit ſur luy l'avantage du nombre, & que ce ſeroit trahir l'Etat que de le laiſſer échaper. Ce ſentiment fut ſuivi, & l'on renvoya avec fierté les Députez des Auſtraſiens. Ainſi l'on ne ſongea plus de part & d'autre qu'à ſe préparer à la bataille.

Pepin ayant eſté reconnoiſtre le terrain, réſolut de ſe ſaiſir d'une colline qui eſtoit au-delà de la Riviére, à la droite & du coſté des ennemis, & d'y ranger ſon Armée. Ce poſte eſtoit d'aſſez difficile accès, & avantageux pour attendre l'attaque comme il prétendoit le faire, à moins que le ſuccès du ſtratagéme

géme qu'il préparoit, ne luy fiſt changer de deſſein. Il fit décamper pendant la nuit ſon Armée ſans trompette, la mena en remontant la Riviére à un gué par où il la fit paſſer. Il laiſſa dans le Camp quelques Troupes juſqu'à la fin de la nuit, pour entretenir les feux, & leur ordonna qu'en décampant pour venir joindre le reſte de l'Armée, ils miſſent le feu à quelques tentes, à quelques chariots, & à de méchans bagages qu'on avoit laiſſez-là exprès.

Dès le grand matin, vers le temps qu'on laiſſoit éteindre les feux, les Eſpions de Thieri s'eſtant approchez du Camp, n'y entendirent aucun bruit; & s'eſtant avancez ne virent perſonne, mais ſeulement des chariots qui brûloient. Ils retournérent auſſi-toſt donner avis de ce qu'ils avoient vû, & dirent que les Auſtraſiens s'eſtoient retirez pendant la nuit, & avec tant de précipitation, qu'ils avoient abandonné une partie de leurs bagages, où ils avoient mis le feu.

Il met en déroute celle de Thieri.

Sur cela on fait lever le Camp avec beaucoup de précipitation, pour faire paſſer la Riviére à l'Armée, & ſe mettre aux trouſſes de l'ennemi. La choſe s'exécutoit avec très-peu d'ordre, par la trop grande ardeur des Soldats & des Généraux, qui craignoient que leur proye ne leur échapaſt; lors que l'on commença à voir paroiſtre ſur le haut de la colline les premieres Troupes des Auſtraſiens, qui s'avançoient en bataille, & qui en meſme-temps occuperent toute l'etenduë du terrain en deſcendant. Cette vûë ſurprit Bertaire, qui envoya auſſi-toſt ordre à ceux qui avoient paſſé la Riviére, de la repaſſer promptement. Mais Pepin profitant de la confuſion, vint ſur le champ charger les ennemis avec tant de furie & de ſuccès, qu'après quelque réſiſtance, il les mit entiérement en déroute. Quantité de Seigneurs des Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne qui firent ferme au premier choc, demeurerent ſur la place; on fit un grand carnage des Soldats, & tout le reſte s'abandonna à la fuite. Bertaire fut tué par des Soldats meſmes de ſon Armée. Pepin ſuivant toûjours, & diſſipant tout ce qui ſe rallioit, vint ſe préſenter devant Paris, qui luy ouvrit ſes portes: les Bourgeois luy livrérent le Roy meſme & toutes ſes finances, & Pepin maiſtre de la perſonne du Roy, le devint de tout l'Etat.

Ibid. ad an. 690.

Suites de cette Victoire.

L'ancien Auteur de qui nous apprenons ce détail, ne fait point de difficulté d'attribuer dès-lors à Pepin la qualité de Prince, & luy tient grand compte de ce qu'il voulut bien laiſſer à Thieri, le nom de Roy: c'eſtoit ſans doute plûtoſt un effet de ſa politique, que de ſa modeſtie. Un autre ajoûte, que depuis ce temps-là les Rois Merovingiens ne conſervérent pas meſme avec le nom de Roy les honneurs qui eſtoient dûs à ce rang. Du temps du premier Pepin, nom fatal à la famille de Clovis, toute l'autorité Royale paſſa aux Maires du Palais, ce qui n'empeſchoit pas que tout ne ſe fiſt au nom des Rois. Ils recevoient les Ambaſſadeurs des autres Rois, ils aſſiſtoient au Conſeil d'Etat, les Grands du Royaume leur faiſoient encore la cour. Ces Princes alloient encore à la teſte des Armées: mais depuis la victoire de ce ſecond Pepin, Thieri ne tira plus guere d'autre avantage de ſon nom & de ſa qualité de Roy, qu'une bonne table, une oiſiveté & un repos apparemment auſſi conforme à ſon naturel, qu'indigne de ſon rang & de ſa naiſſance. Depuis luy les Rois ne parurent plus en public, que certains jours de l'année, traiſnez dans un chariot attelé de bœufs

Annales Metenſes.

Erchambertus.

Ibid.

bœufs pour aller plus doucement. Ils eûrent des Gardes moins par honneur, que pour empeſcher, que perſonne n'approchât d'eux ſans la permiſſion du Maire du Palais. Enfin Pepin à la faveur de ſa victoire, & de l'attachement que les Auſtraſiens avoient pour luy, & par ſa douceur & par ſes maniéres engageantes, par le zele qu'il fit dès-lors paroiſtre pour le bien de l'Etat & de l'Egliſe, accoûtuma les François à un joug, qu'ils avoient regardé juſqu'alors comme indigne d'eux.

Après qu'il eut tiré un fruit ſi important de ſa victoire, il ſe fit grand honneur de ſa modération dans tout le reſte. Il ſe réſerva peu de choſes du grand butin qui avoit eſté fait après la bataille, & en fit libéralement la diſtribution à toute l'Armée. Un grand nombre d'ennemis s'eſtoient refugiez en divers aſiles, & ſur-tout à S. Quentin dans l'Egliſe dediée à ce Saint, & à Peronne dans celle de S. Fourci. Les Abbez de ces lieux vinrent luy demander grace pour tous ces refugiez. Il la leur accorda avec bonté, & meſme, après leur avoir fait faire à tous ſerment de ne jamais rien faire contre ſes intéreſts, il les remit en poſſeſſion de leurs biens.

Ibid. Quand il vit tout ſoumis, il entra avec beaucoup d'application dans le détail du Gouvernement & de la Police du Royaume, mit de l'ordre dans les finances, & de la diſcipline parmi les Troupes, & reforma quantité d'abus dans tous les différens Etats. En peu de temps la France changea de face, & on n'y vit jamais plus d'ordre & plus de tranquillité.

Tant de belles choſes faites en ſi peu de temps luy attirérent l'admiration & le reſpect de tous les François, & les bénédictions des peuples opprimez depuis tant d'années par les Maires du Palais, vexez par les Gouverneurs des Villes & des Provinces, expoſez au pillage pour les querelles particuliéres, que les Seigneurs avoient ſans ceſſe les uns contre les autres: mais il vit bien qu'il falloit quelque choſe de plus vif & de plus éclatant, pour entretenir & augmenter l'eſtime qu'on avoit de luy par-tout, pour occuper les eſprits inquiets de la Nation, & leur oſter le loiſir de faire certaines reflexions dangereuſes à une nouvelle domination telle que la ſienne.

Depuis le regne de Clovis II. en Neuſtrie & en Bourgogne, & celuy de Sigebert en Auſtraſie, une grande partie des Nations frontiéres de la France ſoumiſes de tout temps au Tribut & à l'Hommage, avoient ſecoüé le joug, & prenant occaſion de la foibleſſe du Gouvernement, s'eſtoient remiſes en poſſeſſion de leur liberté toute entiére. C'eſt ce qu'avoient fait les Saxons, les Friſons, les Allemans, les Sueves, les Bavarois, les Bretons, & ſur-tout les Gaſcons, qui s'eſtoient emparez d'une partie de l'Aquitaine.

Tandis que Pepin n'eſtoit encore que Duc d'Auſtraſie, il avoit dompté les Saxons, les Bavarois, & les Sueves: mais il n'avoit pû encore venir à bout des autres ſur cette frontiere. Il repréſenta fortement aux Seigneurs François le deshonneur que cela faiſoit à la Nation, & leur déclara que ſon deſſein eſtoit d'aller au pluſtoſt ſoumettre ces rebelles. On applaudit fort à ce projet, qu'il ne différa pas d'exécuter.

Geſta Reg. Franc. c. 48. Il laiſſa auprés de Thieri un homme dont il eſtoit ſeûr, nommé Nortbert, à qui il donna toute autorité: il emporta avec luy en Auſtraſie preſque tout l'ar-

l'argent qu'il avoit trouvé dans le tréſor Royal, & donna ordre à toutes les Troupes de Bourgogne & de Neuſtrie, de ſe trouver au temps & au lieu qu'il leur marqua, dans le Royaume d'Auſtraſie. La premiére expédition qu'il leur propoſa, & qu'ils agréerent fort, fut d'aller ſoumettre Radbode Duc des Friſons, dont le pere Adalgiſe s'eſtoit rendu indépendant de la France il y avoit déja pluſieurs années. On marcha contre ce Duc, qui eſtant venu au devant des François, fut mis en fuite après avoir perdu une grande partie de ſon Armée : il demanda quartier, ſe ſoumit tout de nouveau au Tribut, & donna des ôtages pour ſeûreté de ſa parole. Annales Metenſes ad an. 629.

C'eſt tout ce qui ſe fit en cette campagne, après laquelle Pepin ayant diſtribué les Troupes en quartier d'hiver, il fit aſſembler un Concile pour régler les affaires de l'Egliſe. Il s'y fit quantité de beaux Reglemens, ſur-tout pour le ſoulagement des pauvres, pour la protection des pupilles, des veuves & des orphelins. *Pepin aſſemble un Concile.* Annales Metenſes. *Ibid.*

Il rétablit une ancienne coûtume, que les derniers Maires du Palais avoient preſque abolie, & qui fit grand plaiſir aux principaux de la Nation. Cette coûtume eſtoit de convoquer les Etats du Royaume tous les ans au premier jour de Mars. Les Evêques y eurent alors leur place auſſi-bien que la Nobleſſe. Car je doute fort qu'avant ce temps-là ils euſſent ce Privilege, au moins de la maniére & dans l'étenduë qu'ils l'eurent depuis. Il paroiſt certain qu'ils ne l'avoient point ſuivant le premier plan du Gouvernement de la Monarchie dans les Gaules, les Evêques n'eſtant point alors François, mais tous Gaulois, ou d'autre Nation que de la Françoiſe. Ce fut une nouvelle adreſſe de Pepin, pour s'attacher le Corps Eccleſiaſtique, qui avoit beaucoup de crédit ſur les peuples. C'eſt dans ces ſortes d'Aſſemblées ſous Charlemagne, & ſous ſes ſucceſſeurs, que furent faits tous ces Decrets connus ſous le nom de Capitulaires, dont cet Empereur, Loüis le Débonnaire ſon fils, & Charles le Chauve ſon petit-fils, firent faire des collections que nous avons, & qui ſont la plus belle & la plus entiére partie de noſtre ancien Droit François. Ceux qui ſe firent dans l'Aſſemblée dont je parle, regardoient principalement la paix des Egliſes, la protection que les Gouverneurs des Provinces devoient leur donner, auſſi-bien qu'aux veuves & aux pupilles, le rapt ou l'enlévement des filles & des femmes, & le châtiment des incendiaires. Sur ce que Pepin repréſenta, que les Ducs ou Gouverneurs des Provinces n'eſtoient pas quelquefois aſſez diligens à envoyer les Troupes, que leurs Gouvernemens devoient fournir en temps de guerre, & que cela faiſoit manquer des occaſions avantageuſes, il fut ordonné au nom du Roy, que les Ducs, ſi-toſt qu'ils auroient reçû l'ordre du Duc Pepin, tiendroient leurs Troupes toutes preſtes à ſe mettre en marche, & que ſur le ſecond ordre qui ſeroit apporté de ſa part pour les faire partir, ils les conduiroient ſans aucun retardément, au rendez-vous de l'armée. *Il rétablit la coûtume de convoquer les Etats du Royaume tous les ans.* *Ibid.*

Il ne manquoit pas de faire paroiſtre Thieri dans toutes ces Aſſemblées ſur un thrône, comme s'il y euſt préſidé, & que tout ſe fuſt réglé par ſes ordres. Mais dès que l'Aſſemblée eſtoit ſéparée, après beaucoup de marques

de reſpect & de grands témoignages de ſoumiſſion qu'il luy faiſoit rendre par les Etats, il le faiſoit reconduire à Maumaques ou Momarques Maiſon de plaiſance ſur la Riviére d'Oiſe entre Compiegne & Noyon, d'où il ne ſortoit que pour de pareilles cérémonies.

Mort de Thierri.

La réputation de Pepin ſe répandit par toute l'Europe, où il paſſoit pour un des plus habiles hommes qui eûſſent jamais gouverné: c'eſt-pourquoy non ſeulement les Nations barbares voiſines de l'Auſtraſie, comme les Eſclavons & les Huns, mais encore les Empereurs de Conſtantinople, les Rois Lombards d'Italie, les Sarazins meſmes luy envoyoient des Ambaſſadeurs avec des préſens, & beaucoup de marques d'eſtime: il leur en envoyoit auſſi, faiſoit avec eux des traitez, des alliances, & entretenoit tout le commerce, qu'un Prince ſouverain a coûtume d'entretenir avec les autres Souverains.

La mort du Roy Thierri, qui arriva trois ans après la grande victoire de Pepin, ne changea rien dans les affaires de France, & n'eut pas plus de ſuite que celle d'un particulier. Il en fut preſque toûjours de meſme de celle de ſes Succeſſeurs, tandis que la Famille de Clovis ſubſiſta. Le Duc Pepin fit proclamer Roy à ſa place l'aiſné des fils de ce Prince encore tout jeune: il s'apelloit Clovis; & ce jeune Prince eſtant mort au bout de cinq ans, Childebert ſon cadet prit ſa place.

Vide Sæculum III. Bened. part. 2. pag. 695.

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOVIS III. CHILDEBERT III. DAGOBERT II.

SOus les régnes de Clovis III. & de Childebert III. Pepin continua de chaſtier les Nations qui s'eſtoient révoltées, ou qui ſe révoltoient encore de temps en temps contre la France. Il dompta une ſeconde fois le Duc de Friſe, & le défit auprès de Doroſtat aujourd'huy Batembourg dans la Gueldre. Il battit & ſoumit trois fois les Allemans. Il n'y eut preſque point d'année qu'il ne ſignalât par quelque victoire ſemblable; & l'année 713. s'eſtant paſſée ſans aucune expédition, l'Hiſtoire la diſtingue par là des autres années, comme l'Hiſtoire Romaine diſtinguoit celles, où le Temple de Janus eſtoit fermé en ſigne d'une paix univerſelle; mais après la mort de Clovis III. il penſa plus que jamais à l'établiſſement de ſa propre famille.

Pepin défait le Duc de Friſe & les Allemans.

Il avoit alors deux fils, l'un nommé Drogon qui eſtoit l'aiſné, & l'autre appellé Grimoald. Il fit l'aiſné Duc de Bourgogne, & le cadet Maire du Palais de Childebert III. Mais il eut la douleur de les voir mourir tous deux avant luy. L'aiſné mourut le premier: Grimoald ſon frere luy ſucceda dans ſa Principauté de Bourgogne, pour me ſervir du terme dont uſe l'Auteur des Annales de Metz, & qui fait aſſez entendre que ce Duché par rapport aux deux fils de Pepin, n'eſtoit pas un ſimple Gouvernement, comme les autres Duchez de ce temps-là. Childebert mourut auſſi après ſeize ou dix-ſept années de Régne. Il fut enterré à Choiſi ſur la Riviére d'Aiſne, & Dagobert II. du nom ſon fils monta ſur le thrône, pour y faire le meſme perſonnage que ſes predeceſſeurs.

Annales Metenſes, ad an. 713.

Quel-

Ibid. ad an. 714. Quelque autorité que Pepin ſe fuſt acquiſe dans tout l'Etat & ſur l'eſprit des François, des uſurpations auſſi hardies, que celles qu'on luy voyoit faire ſur la famille Royale, déplaiſoient beaucoup à pluſieurs Grands du Royaume. On le vit bien dans une dangereuſe maladie, qui le mit en danger de mort à Jupil une de ſes maiſons de campagne auprès de Liege vis-à-vis d'Heriſtal. Car dans l'eſpérance que ceux qui ne l'aimoient pas eûrent qu'il en mourroit, ils réſolurent enſemble de faire périr ſon fils Grimoald Duc de Bourgogne; afin que la mort du fils arrivant en meſme-temps que celle du pere, l'uſurpation finit, & que le Gouvernement revint à ſon ancienne forme. Un nommé Rangaire fut chargé de ſe défaire de Grimoald, & il le tua a Liége comme il prioit Dieu dans l'Egliſe de S. Lambert. Mais Pepin eſtant revenu de cette maladie, & ayant fait arreſter ceux qui eſtoient de la conſpiration, il les fit tous mourir, & fit Theodald ſon petit-fils encore enfant, Maire du Palais de Dagobert: autre entrepriſe extraordinaire de cet homme hardi, qui faiſoit en France tout ce qu'il vouloit. Car il faiſoit ainſi hereditaire dans ſa maiſon en la perſonne d'un enfant, une Charge qui n'eſtoit remplie autrefois que par l'élection des Seigneurs, & par la confirmation du Prince, & dont les fonctions eſtoient de gouverner le Palais, & à laquelle avoit eſté attaché dans la ſuite, le Gouvernement de l'Etat, pendant la minorité des Rois pupiles. De plus il faiſoit Maire du Palais de Neuſtrie, un Auſtraſien contre la coûtume, ſelon laquelle les Maires du Palais de Neuſtrie devoient eſtre Neuſtriens, ceux d'Auſtraſie Auſtraſiens, & ceux de Bourgogne Bourguignons.

Sa mort & ſon caractere. Annales Metenſes, ad an. 714. Quo nihil unquam potuit eſſe audacius. Warnefrid. de Epiſc. Metenſis Eccleſ. Vir miræ audaciæ. Idem l. 6. Hiſt. Beda.

Mais enfin ſa vie ne fut pas aſſez longue, pour mettre la derniére main à tous ſes grands projets. Il retomba quelques mois après dans la meſme maladie, & mourut à Jupil le ſeiziéme de Decembre de l'année ſept cens quatorze, après vingt-ſept ans & ſix mois de gouvernement: homme d'une ambition extrême, mais également heureuſe & compaſſée, qui alla auſſi loin qu'elle pût aller, mais qui ne l'emporta jamais; entreprenant & oſant tout, mais toûjours à coup ſeûr: utile à l'Empire François, où il rétablit l'ordre, la juſtice & la tranquillité, mais aux dépens du Prince, dont il anéantit tous les droits: toûjours les armes à la main, & l'eſprit occupé de projets de guerre, mais trouvant du loiſir pour entrer dans le plus grand détail de la police de l'Etat, & meſmes des progrès de la Religion, qu'il fit preſcher aux Friſons & à quelques autres peuples des frontieres, demeurez juſqu'alors dans les ténébres du Paganiſme, & qui ſe convertirent par ſes ſoins. Ce fut cette étenduë d'eſprit, cette hardieſſe à tout entreprendre, cette application, ce bonheur continuel dans ſes entrepriſes, cette habileté à ménager & à occuper ſans ceſſe les eſprits d'un peuple auſſi inquiet, que celuy qu'il gouvernoit, qui luy acquirent l'autorité abſoluë, avec laquelle il régna tant d'années dans tout l'Empire François. Autorité dont l'impreſſion, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, dura meſme après ſa mort, & ſauva ſa maiſon dans les conjonctures, où la diviſion qui s'y mit, devoit naturellement la faire entiérement décheoir de ce point de puiſſance, juſqu'où il l'avoit élevée.

Peu de mois avant ſa mort, ainſi que je l'ay dit, il avoit fait ſon petit-fils Theodald Maire du Palais de Dagobert. Comme alors il faiſoit tout, & ſuppléoit

pléoit à tout luy-meſme, on ſouffroit par complaiſance que Theodald portaſt ce Titre, quelque peu proportionné qu'il fuſt à ſon âge. Mais il eſtoit fort ſurprenant que Pepin eſtant mort, les François le conſervaſſent à cet enfant, & qu'ils trouvaſſent bon, que ſon ayeule fiſt les fonctions qui y eſtoient attachées. Cela ſe fit néanmoins, & l'on ſouffrit que le Roy Dagobert retiré dans une maiſon de plaiſance comme ſes prédéceſſeurs, fuſt ſous la tutelle d'un enfant & d'une femme qui n'eſtoit ni ſa mere, ni Reine, ni Régente du Royaume.

Cette femme s'appelloit Plectrude, qui pour réünir dans la perſonne de ſon petit-fils toute la puiſſance de ſon mari, commença par faire arreſter Charles, dit depuis Charles-Martel. Il eſtoit fils de Pepin, mais d'une autre femme nommée Alpaïde, qu'il avoit épouſée après avoir répudié Plectrude: quelques-uns ne donnent point à Alpaïde d'autre qualité, que celle de Maîtreſſe de Pepin. Quoiqu'il en ſoit elle eſtoit morte ou diſgraciée la derniére année de la vie de Pepin. Les avantages qu'il fit à Theodald, & le rang que tint depuis Plectrude, montrent bien qu'elle avoit eſté rappellée, & qu'elle eſtoit bien dans l'eſprit de ſon mari, lorſqu'il mourut. Ainſi Charles eſtant priſonnier, Theodald non ſeulement eſtoit Maire du Palais de Dagobert, c'eſt-à-dire, Maire du Palais de Neuſtrie & de Bourgogne, mais encore Duc ſouverain d'Auſtraſie, comme Pepin l'avoit eſté. *Annales Metenſes, ad an. 714.*

Après tout, cette diſpoſition de Gouvernement en France eſtoit trop bizarre, & trop peu naturelle, pour pouvoir durer. Plectrude, toute habile qu'elle eſtoit, ne pût y accoûtumer tous les eſprits. Pluſieurs Seigneurs commencérent à s'émanciper: elle voulut les réprimer, & il en coûta la vie à quelques-uns. Ces exécutions irritérent les autres, qui ſe révoltérent ouvertement. La guerre civile commença. Plectrude fut obligée de faire venir une Armée d'Auſtraſie pour ſe ſoûtenir dans la Neuſtrie. Les Neuſtriens, l'attaquérent dans la Foreſt de Cuiſe, c'eſt ainſi qu'on appelloit dès-lors une partie de la Foreſt de Compiegne, & les Auſtraſiens furent défaits.

Theodald pût à peine échaper par la fuite avec peu de ſes gens, ſans nulle eſperance de pouvoir rentrer dans ſa Charge de Maire du Palais, & mourut peu de temps après. Elle fut auſſi-toſt remplie par l'élection que les Neuſtriens firent d'un Seigneur nommé Rainfroy, qui commença par porter la guerre dans l'Auſtraſie: Il fit le ravage juſqu'à la Meuſe, & engagea le Duc de Friſe à ſe révolter de nouveau contre les Auſtraſiens. Les Saxons en firent autant à ſa perſuaſion, & vinrent faire des courſes juſques dans la Province des Hattuariens, qui eſtoit en partie le Duché de Guelдre d'aujourd'huy. *Ibid. ad an. 716.*

Pendant ces troubles Charles trouva moyen de ſe ſauver de ſa priſon. Il n'eut pas plûtoſt paru en Auſtraſie, que les peuples le reçûrent comme un Ange envoyé du Ciel à leur ſecours, & avec autant de joye, dit noſtre ancien Hiſtorien, que ſi ç'euſt eſté Pepin luy-meſme qui fuſt reſſuſcité, pour venir prendre leur défenſe contre leurs ennemis. En effet Charles luy reſſembloit beaucoup, & par ſes plus beaux endroits. Il fut reconnu *Charles ſon fils eſt reconnu Duc d'Auſtraſie. Ibid.*

An. 715. ou 716. Duc d'Auſtraſie en l'anné 716. & la deuxiéme depuis la mort du Duc Pepin ſon pere.

Mort de Dagobert. Charles trouvant les affaires d'Auſtraſie en ſi mauvais état, s'appliqua à y mettre l'ordre. La mort du Roy Dagobert, qui arriva vers ce temps-là aprés cinq ans de régne, luy en donna le temps, en ſuſpendant les efforts du Maire Rainfroy, qui eſtoit en eſtat de l'opprimer. Il fallut faire un nouveau Roy. On l'alla chercher dans un Monaſtére où il eſtoit en habit de Clerc. Il s'appelloit Daniel, & eſtoit fils de Childeric. Il avoit échapé à la fureur des aſſaſſins de ſon pere, ainſi que je l'ay dit en rapportant la mort funeſte de ce malheureux Prince. Il fut préféré au fils de Dagobert nommé Thieri, qui n'eſtoit encore qu'au berceau, & qui fut par cette raiſon, ou ſous ce prétexte, exclus de la ſucceſſion de ſon pere en faveur de la branche de Childeric *.

Annales Metenſes, ad an. 716.

* Le P. Labbe dans ſes *Mélanges Curieux*, cap. 5. §. 2. rapporte une Charte de ce Daniel, nommé depuis Chilperic II. où ce Prince appelle Clotaire ſon oncle, Batilde ſa grand'-mere, & Childeric ſon pere.

HISTOIRE DE FRANCE.

CHILPERIC II.

LEs Seigneurs François, en élevant Daniel ſur le Thrône, le nommérent Chilperic : ils obligérent le Maire du Palais Rianfroy à luy donner communication des affaires, & à le mettre à leur teſte dans les Armées : Et c'eſt à tort que ce Prince eſt mis par nos Hiſtoriens dans la liſte des Rois appellez communément *les Rois Fainéans*; car il ſe comporta toûjours en Prince brave & actif, juſqu'à ce que ſon malheur & la violence de ſon ennemi luy eûſſent oſté la liberté d'agir. *Chilperic eſt élevé ſur le Thrône.* Annal. Metenſes ad an. 716.

Ranfroy cependant entretenoit toûjours le Duc de Friſe dans ſon parti, & ce Duc y trouvoit auſſi fort ſon avantage, dans le deſſein où il eſtoit & qu'il avoit tenté d'exécuter pluſieurs fois, de ſecoüer entiérement le joug des François d'Auſtraſie. La Friſe avoit alors ſes bornes beaucoup plus avancées endeçà, qu'elles ne le ſont aujourd'huy; elle eſt maintenant terminée par le Golfe du Zuiderzée, qui la ſépare de la Hollande. Nous apprenons par Eghinard contemporain de Charlemagne, qu'elle s'étendoit le long de la mer juſqu'à l'embouchûre de l'Eſcaut; & par la Vie de S. Eloy encore plus ancienne, nous ſçavons que les Friſons eſtoient frontiéres des Antuerpiens, c'eſt-à-dire, du païs d'Anvers; leurs Ducs poſſedérent au moins quelque temps la Ville d'Utrecht, & une partie de l'Iſle de Betau. Ces païs avancez s'appelloient la Friſe Citérieure, d'où Pepin pere de Charles avoit chaſſé ce Duc de Friſe Radbode dont je parle, lequel penſoit à les reprendre pendant ces guerres civiles des François. L. 4. cap. 19.

An. 716. Geſta Reg. Franc. c. 52. Annales Metenſes. Chronic. Fontanell.

Ce fut donc de concert avec le Maire du Palais Rainfroy, que ce Duc réſolut d'attaquer Charles de ce coſté-là, tandis que les Troupes du Roy l'attaqueroient du coſté de la Foreſt d'Ardenne. Le Duc de Friſe commença, & s'avança par le Rhin juſqu'aſſez près de Cologne. Charles alla au-devant de luy & luy livra bataille. Charles fut battu ſelon quelques-uns, ſelon d'autres il y eut bien du ſang répandu des deux coſtez, & la nuit ayant terminé le combat, en laiſſant la victoire incertaine, chacun ſe retira, pour réparer ſa perte par de nouvelles levées de Troupes.

Dans la ſituation des affaires de Charles, tout deſavantage eſtoit très-dangereux pour luy. Chilperic avec le Maire du Palais Rainfroy, alloit entrer en Auſtraſie; & d'ailleurs Plectrude faiſoit encore un parti contre Charles, & eſtoit Maiſtreſſe de Cologne, où eſtoient tous les threſors du feu Duc Pepin, qui en avoit fait durant ſon Gouvernement, la Capitale de l'Etat au lieu de Mets. Il falloit en meſme-temps parer les coups de ces deux ennemis, & il ne pouvoit guere ſe laiſſer entamer par l'un, ſans devenir la proye de l'autre.

Il entre dans l'Auſtraſie avec une nombreuſe Armée. Fredegar. continuat. cap. 106.

Tandis qu'il fortifioit ſon Armée de tout ce qu'il pouvoit ramaſſer de Soldats dans le païs, qui tenoit pour luy au-delà du Rhin, Chilperic entra dans l'Auſtraſie par la Foreſt d'Ardenne avec une nombreuſe Armée, où il trouva le Duc de Friſe qui l'attendoit au-delà. Tous deux unis enſemble ne trouvant point d'ennemis en état de leur réſiſter, ravagérent tout le païs depuis la Foreſt juſqu'au Rhin, & s'avancérent juſqu'à Cologne. Ils n'oſérent attaquer cette Place, que Plectrude refuſa de leur remettre entre les mains, bien réſoluë de la défendre; mais ils s'accommodérent avec elle, & moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'elle leur donna, ils retirérent leurs Armées des environs, & quittérent meſme l'Auſtraſie, où le dégât qu'ils avoient fait, ne leur permettoit pas de ſubſiſter aiſément.

Charles durant tous ces ravages, qu'il ne pouvoit empêcher, revint endeçà du Rhin, & rentra dans l'Auſtraſie avec une Armée, mais qui eſtoit beaucoup inférieure en nombre à celle de ſes ennemis, & il luy fallut ſuppléer par l'adreſſe à cette inégalité de forces.

Annal. Metenſes, ad an. 716.

Il partagea les ſiennes en quantité de petits corps, pour harceler les ennemis pendant leur retour dans un païs fort coupé de bois, & luy-meſme ſe jetta avec cinq cens hommes ſeulement dans la Foreſt d'Ardenne, pour attendre quelque occaſion favorable d'agir, & de ſe dédommager par quelque avantage.

Il y avoit aſſez près de l'Abbaye de Stavelo, qui ſubſiſte encore aujourdhuy entre Limbourg & la Roche en Ardenne, une Maiſon Royale appellée Amblef ſur une petite riviére de meſme nom, juſqu'où Chilperic s'eſtoit avancé en repaſſant la Foreſt. Charles ayant prévû ce campement, s'approcha de là à la faveur des bois, & s'y mit en embuſcade. Quand les ennemis furent campez, il monta ſur la colline, ſur laquelle le Palais d'Amblef eſtoit baſti, & conſidéra de-là à loiſir toute la diſpoſition de leur Camp, qui eſtoit au pied. Il fut ſurpris de trouver l'Armée encore ſi nombreuſe: mais bien aiſe de voir la négligence & le déſordre avec lequel elle campoit, le Roy, les Officiers & les Soldats eſtoient preſque tous retirez dans leurs tentes, où ils dînoient ou ſe

ſe repoſoient à cauſe de la grande chaleur qu'il faiſoit, ſans faire de garde, & ſans envoyer de partis à la Campagne, dans la penſée où ils eſtoient, que l'ennemi eſtoit bien loin.

Comme il ſongeoit aux moyens de profiter d'une ſi favorable conjoncture, un Soldat de ſa Troupe vint s'offrir à luy de paſſer au travers du Camp ennemi, & d'y répandre par tout l'allarme, en ſemant le bruit dans tous les quartiers, que toute l'Armée ennemie venoit par divers endroits de la Foreſt fondre ſur le Camp. Charles ſoit qu'il trouvaſt la ruſe un peu groſſiére, ſoit qu'il ſe défiaſt de la réſolution & de l'adreſſe du Soldat, eut peine à accepter cette offre: mais après quelques réfléxions il luy dit de faire ce qu'il propoſoit, & il fit en meſme temps avancer ſes cinq cens hommes le plus près du Camp qu'il put, afin de donner en meſme temps par pluſieurs endroits, s'il voyoit de la diſpoſition à réüſſir. *Ibid.*

Le Soldat ou contrefaiſant le déſerteur ou autrement, traverſe le Camp ennemi, & répand de tous coſtez la nouvelle de l'approche de l'Armée de Charles. Quand il fut bien loin au bout du Camp, il met l'épée à la main, & fondant ſur quelques-uns qu'il trouva écartez & ſans armes, il les tua, criant de toute ſa force que Charles alloit donner ſur le Camp. Quelque inquiétude que cette fauſſe allarme cauſaſt parmi les Soldats, elle n'empeſcha pas que pluſieurs ne couruſſent ſur cet Avanturier pour le tuer: mais s'eſtant acquitté de ſa commiſſion, il s'enfuit d'une grande viteſſe dans le bois, où il alla rendre compte à Charles de la peur, où il avoit laiſſé les ennemis.

Charles qui de la hauteur d'Amblef avoit eſté témoin oculaire des mouvemens, que ce ſtratagême avoit produits parmi eux, dont pluſieurs fuyoient déja, fit tout à coup ſonner la charge, & entrer ſes Soldats par divers endroits dans le Camp avec de grands cris. Il n'en fallut pas davantage pour renverſer l'eſprit des ennemis déja troublez, & changer leur crainte en conſternation & en terreur. Une poignée de gens avec cette prévention, leur parut une Armée toute entiére. Chacun ſonge à fuïr de tous coſtez, tous abandonnent le Camp; & le Roy, le Maire du Palais, Généraux, Officiers, Soldats, ne ceſſerent de courir à toutes jambes, juſqu'à ce qu'ils fuſſent ſortis de la Foreſt d'Ardenne. Quelques-uns ſe refugierent dans l'Egliſe d'Amblef, où Charles ne voulut pas qu'on leur fiſt aucun mal, & les laiſſa meſme aller en liberté rejoindre leur Armée. Un de ceux qui s'eſtoient jettez dans l'Egliſe ſe trouvant avoir eu le pied coupé d'un coup de ſabre, & ſe plaignant de ce qu'on avoit violé le droit d'aſile à ſon égard, Charles fit venir le Soldat que le bleſſé accuſoit, & comme il l'en réprimandoit, le Soldat répondit qu'il ne l'avoit point bleſſé dans l'Egliſe; que c'eſtoit la faute de cet homme de n'avoir pas fuy aſſez vîte; qu'il luy avoit à la verité coupé le pied d'un coup de ſabre au moment qu'il ſe jettoit dans l'Egliſe, mais qu'il avoit encore la jambe dehors, lors qu'il luy avoit donné le coup, & qu'ainſi il n'avoit point violé le droit d'aſile. Cette ſubtilité de la réponſe du Soldat fit rire Charles, qui ne jugea pas à propos d'examiner le fait plus à fond. Les vainqueurs firent un prodigieux butin, & s'en retournerent en Auſtraſie. Ainſi finit la Campagne de l'année ſept cens ſeize. *Il eſt batu par Charles.* Geſta Reg. Franc. cap. 53. Annal. Mettenſes. An. 716.

Cette victoire acquit beaucoup de réputation à Charles, ranima le courage des Auſtraſiens, qui vinrent en foule groſſir ſon Armée, & il ſe trouva en état au commencement de la Campagne ſuivante, de porter la guerre dans le
An. 717. Royaume de Chilperic. Il paſſa la Foreſt Charbonniére, & mit tout le païs au pillage juſqu'à Cambray, où Chilperic vint au devant de luy. Ils ſe trouverent campez fort près l'un de l'autre en un lieu nommé Vinci, qui eſt peut-eſtre le Village appellé aujourd'huy Inchi à trois lieuës de Cambray entre Arras & cette Ville. Charles envoya un Héraut à Chilperic pour luy propoſer la paix, à condition qu'on le remettroit en poſſeſſion du rang & des emplois, que le Duc Pepin ſon pere avoit eûs dans le Royaume de Neuſtrie, qu'il avoit gouverné avec tant de bonheur, de ſageſſe & d'approbation de toute la Nation.

Chilperic & le Maire du Palais Rainfroy reçûrent ces propoſitions avec indignation, & luy répondirent qu'on n'en eſtoit pas là; que s'il vouloit la paix, il falloit qu'il rendiſt l'Auſtraſie que ſon pere avoit uſurpée ſur la Famille Royale de Clovis, & que devant qu'il fuſt vingt-quatre heures, on eſperoit le mettre en état de n'avoir plus de ſi hautes prétentions.

Annales Metenſes, ad an. 717.

Il eſt battu une ſeconde fois près de Cambray.

Chilperic parloit de la ſorte; parce qu'il avoit une Armée très-ſupérieure en nombre à celle d'Auſtraſie: mais Charles, ſelon la maxime de ſon pere, comptoit moins ſur le nombre, que ſur la bonté de ſes Troupes dont il eſtoit ſeûr; car il n'avoit pris avec luy pour cette expédition que l'élite de ſes Soldats, ſans ſe charger d'une multitude peu diſciplinée & plus propre à piller qu'à combattre. Ainſi le lendemain qui eſtoit un Dimanche de Careſme & le dix-neuviéme de Mars, la bataille ſe donna auprès de Cambray. Elle fut & très-opiniaſtre & très-ſanglante: mais enfin la victoire demeura à Charles, qui après un grand carnage des ennemis, alla ravageant juſqu'à Paris; & de là retournant ſur ſes pas, marcha droit à Cologne, pour y aſſiéger Plectrude ſa belle-mere, & l'obliger à luy remettre entre les mains cette Capitale d'Auſtraſie.

Charles fait Clotaire Roy d'Auſtraſie.

Geſta Reg. Franc. cap. 53.

La réputation que Charles venoit de s'acquerir par cette ſeconde victoire, & l'ardeur d'une Armée victorieuſe qui ne demandoit qu'à combattre, déconcerta Plectrude. Elle propoſa de s'accommoder, & Charles le voulut bien. Il fut admis dans la Place avec quelques Troupes: mais durant qu'on traitoit, ſoit par hazard, ſoit par les ordres ſecrets de Charles, ſes Soldats y exciterent une ſédition, pendant laquelle s'eſtant rendus Maiſtres de la Ville, il fallut que Plectrude la luy cedaſt avec tous les Tréſors du feu Duc Pepin: après quoy il fut proclamé de nouveau Duc d'Auſtraſie, & prit ainſi le rang & le titre poſſedez par ſon pere, avec le Gouvernement de tout le Royaume. Néanmoins par politique, ayant apparemment connu l'inclination des Seigneurs Auſtraſiens, & pour avoir le temps d'affermir ſon autorité, il leur propoſa luy-meſme de faire un Roy d'Auſtraſie, & éleva ſur le Trône un Prince de la Famille Mérovingienne, dont les anciens Hiſtoriens ne marquent point le pere, ni en quel degré de parenté il touchoit aux derniers Rois d'Auſtraſie. Il s'appelloit Clotaire. Ce rétabliſſement ſe fit après trente-ſept ans d'interregne, à compter depuis la mort de Dagobert, que nous avons vû régner quelque temps en Auſtraſie, depuis ſon retour d'Ecoſſe ou d'Hibernie.

La

La conduite que le Duc Charles avoit tenuë juſqu'alors, la prudence & le courage avec lequel il avoit ſurmonté ſa mauvaiſe fortune, fit comprendre à Chilperic & au Maire du Palais quel dangereux ennemi ils avoient dans ſa perſonne: car n'ayant pû venir à bout de luy avec toutes les forces des Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne, tandis qu'ils eſtoient ſecourus de celles de Friſe, & lors meſme qu'il n'eſtoit pas encore reconnu ſolemnellement Duc d'Auſtraſie, ils conçûrent bien qu'eſtant devenu maiſtre paiſible de tout cet Etat, ce ſeroit tout ce qu'ils pourroient faire que de luy réſiſter. Ils ne pouvoient plus faire fond ſur le ſecours du Duc de Friſe, obligé déſormais à vivre en paix avec Charles, dont il avoit tout à craindre, à cauſe du voiſinage, & contre lequel on ne voit pas en effet qu'il euſt repris les armes depuis la victoire d'Amblef. Ils ſongerent donc à luy ſuſciter un autre ennemi, qu'ils avoient eux-meſmes juſqu'alors conſidéré comme tel à leur égard. Mais on a vû des Souverains dans tous les ſiécles oublier les plus ſenſibles injures, pour en venger d'autres, qui ne leur paroiſſoient plus grandes, que parce qu'elles eſtoient plus nouvelles.

Sous les Régnes précédens, les Gaſcons quittant leurs Montagnes, & ne ſe contentant plus de faire des courſes ſur les Terres de France, s'eſtoient rendus maiſtres du païs & des Villes entre la Mer, la Garonne & les Pyrenées. Ce païs s'appelloit auparavant la Novempopulanie, à cauſe de neuf Peuples ou neuf Cantons qu'il renfermoit. Il a porté depuis le nom de Gaſcogne, du nom de ſes vainqueurs, & ce n'eſt que vers le temps dont je parle, que noſtre Hiſtoire commence à l'appeller ainſi. Les Gaſcons avoient alors à leur teſte un Duc nommé Eude, que les uns font François, & les autres Eſpagnol. Quel qu'il fuſt, c'eſtoit un très-habile homme, qui avoit profité des guerres civiles de France, & du mauvais état du Gouvernement, pour ſe faire non ſeulement Duc des Gaſcons, abſolu & indépendant, mais meſme Duc d'Aquitaine, c'eſt-à-dire, d'une très-grande partie des païs de delà la Loire: car nos anciens Hiſtoriens luy donnent cette qualité. Il pouſſa ſes conqueſtes juſques dans le Berri du temps du Duc Pepin, & ſe rendit maître de Bourges. Il poſſéda le Poitou, la Xaintonge, le Limouſin, l'Albigeois, l'Auvergne, & excepté Tours, il laiſſa très-peu de choſe aux François au-delà de la Loire.

Annales Metenſes. Liber Miracul. S. Auſtregeſil.

Ce fut donc à ce rebelle & à cet uſurpateur du Domaine des Rois de France, que Chilperic & le Maire du Palais Rainfroy eurent recours, pour l'oppoſer au Roy d'Auſtraſie & au Duc Charles. Ils luy envoyerent une Ambaſſade avec des préſens, & luy offrirent de le reconnoiſtre pour Seigneur du païs dont il s'eſtoit emparé, s'il vouloit venir avec une Armée joindre celle de France contre les Auſtraſiens.

Continuat. Fredegar. cap. 107.

Il met en déroute Chilperic & Eude Duc d'Aquitaine.

Eude écoûta avec plaiſir cette propoſition, qui luy eſtoit en meſme temps & ſi avantageuſe & ſi glorieuſe. Il ne manqua pas dès que la ſaiſon le permit, de venir trouver Chilperic avec de nombreuſes Troupes, & auſſi-toſt ils marcherent enſemble vers l'Auſtraſie: mais le Duc Charles leur épargna une grande partie du chemin. Il vint au devant d'eux juſqu'en deçà de Reims, dont l'Evêque luy refuſa l'entrée, & ils furent fort ſurpris d'apprendre, qu'il étoit campé entre cette Ville-là & Soiſſons. Cette nouvelle conſterna leur Armée, & Vers l'An 718. Vita Sancti Rigoberti.

& à peine Charles parut avec ſes Troupes, que ſans rendre preſque de combat, elle ſe débanda. Il profita de cette terreur : il les pourſuivit juſqu'à la Seine, & Chilperic ne ſe croyant pas en ſeûreté à Paris, en partit avec ce qu'il put emporter de ſes Tréſors, & ſe ſauva avec Eude au-delà de la Loire.

Charles paſſa la Seine ſans oppoſition, tout fuyant devant luy, & s'avança juſqu'à Orleans. De là il envoya au Duc Eude, luy dire que s'il ne luy remettoit le Roy entre les mains, il l'iroit chercher juſques dans l'Aquitaine & dans la Gaſcogne, & y mettroit tout à feu & à ſang. Eude n'ayant point de meilleur parti à prendre que celuy de la paix, répondit aux Envoyez de Charles, qu'il le prioit de ne point entrer plus avant dans le païs, & qu'il eſtoit réſolu de luy donner toute la ſatisfaction qu'il ſouhaiteroit. En effet, après quelques délais & quelques négociations, Eude au commencement de l'année ſuivante remit Chilperic entre les mains de Charles avec toutes les richeſſes, que ce Prince avoit emportées de Paris dans ſa fuite, & acheta à ce prix l'amitié de ce redoutable ennemi & la paix. Charles ſe trouva par là à peu près dans le meſme état & avec la meſme puiſſance, que le Duc Pepin ſon pere avoit euë dans ſa plus haute élévation. Le Maire du Palais Rainfroy ne laiſſa pas d'avoir encore pendant quatre ou cinq ans, un parti aſſez conſidérable pour luy : mais enfin Charles l'ayant aſſiégé dans Angers, l'obligea à capituler, & à ſe contenter du Comté d'Angers, qu'il luy laiſſa pour le reſte de ſa vie. Charles traita Chilperic avec beaucoup d'honneſteté & de reſpect, & toûjours en Roy de France, mais à condition que luy-meſme auroit toute l'autorité du Gouvernement, qu'il avoit regardée auparavant comme un héritage, & qu'il regardoit alors comme une conqueſte.

Geſta Reg. Franc. cap. 57.

An. 719.

Mort de Clotaire & de Chilperic.

Sur ces entrefaites, Clotaire qui faiſoit le perſonnage de Roy d'Auſtraſie, mourut : & Chilperic eſtant auſſi mort à Noyon quelque temps après, Charles mit en leur place un Prince de la Maiſon Royale, appellé Thieri de Chelles ; parce qu'il avoit eſté élevé en ce lieu-là. Deux Chartes anciennes faites au nom de ce Prince, l'une à Heriſtal, & l'autre Zulpic dans le Royaume d'Auſtraſie, montrent que Chartel-Martel reconnut Thieri non ſeulement pour Roy de Bourgogne & de Neuſtrie, mais encore pour Roy d'Auſtraſie. Une autre Charte de l'Abbaye de S. Bertin fait Thieri fils de Dagobert II. Il eſtoit encore au berceau quand ſon pere mourut, & ainſi après la mort de Chilperic, qui ne régna que cinq ou ſix ans, il n'en pouvoit pas avoir plus de ſept ou huit.

Vers l'An 721.

Labbe, Mélanges Curieux, pag. 439.

HISTOI-

HISTOIRE DE FRANCE.

THIERI III.

ON peut dire que depuis le Regne de Clovis II. & de Sigebert ſon frere, ou du moins depuis leur mort, ce n'eſt point l'Hiſtoire des Rois de France qu'on écrit, mais celle des Maires du Palais, & des Ducs d'Auſtraſie, puiſque tout y roule ſur ces Maires & ſur ces Ducs. Charles devenu Maiſtre de toute la France, s'appliqua principalement à deux choſes, ſuivant la politique du Duc Pepin ſon pere; la premiere, à remettre ſous l'Empire de France les Nations Germaniques qui en avoient ſecoüé le joug; & la ſeconde, à faire preſcher la Religion Chrétienne à ces meſmes Peuples & aux autres Peuples ſoumis à cet Empire, qui ne l'avoient pas encore embraſſée. Par la premiére, il occupoit la vivacité des François; & les victoires qu'il remportoit continuellement, luy attiroient de plus en plus leur eſtime & leur admiration; moyens ſeûrs pour les contenir, & pour leur oſter la penſée de rien innover dans le Gouvernement: Par l'autre, outre la gloire qui luy en revenoit, & le ſalut des ames qu'on peut préſumer qu'il avoit auſſi en veuë, il prétendoit rendre ces meſmes Nations plus dociles, & s'attirer l'affection des gens de bien, des Evêques, des Abbez, des Moines & de tous les gens d'Egliſe, dont le nombre & le crédit eſtoient dès-lors fort grands en France; ce qui n'empeſcha pas, qu'ayant dans la ſuite touché à leurs droits & à leurs biens en faveur des gens de guerre, quelques-uns ne l'ayent traité d'excommunié après ſa mort, & meſme de damné, ſelon certaines viſions, que l'on a regardé depuis avec raiſon comme apocriphes.

Annales Metenſes, ad an. 719. 729.

Diverſes expéditions de Charles.

Il attaqua donc les Saxons, leur impoſa de nouveau le tribut, & reconquit tout le païs juſqu'à la riviére du Vezer. Quelques années après il chaſtia les Allemans qui eſtoient encore alors, & qui furent encore long-temps un Peuple particulier de la Germanie. Il les remit ſous l'obéïſſance de la France, & porta ſes armes juſqu'au-delà du Danube, d'où ſon Armée revint chargée de butin. Il fit les années ſuivantes diverſes expéditions dans ces meſmes quartiers-là, & toûjours avec le meſme ſuccès. En un mot, toutes ces Nations Germaniques furent pour luy de fréquentes occaſions de triomphe, toûjours preſtes à ſe révolter, & toûjours battuës.

An. 725.

Gregoire II. eſtoit alors aſſis ſur la Chaire de S. Pierre. Ce Pape vers l'année ſept cens vingt-trois envoya l'Evêque Boniface preſcher l'Evangile aux Turingiens & aux autres Peuples idolâtres de la Germanie. C'eſtoit de concert avec le Duc Charles: nous avons une des Lettres qu'il luy écrivit ſur ce ſujet, dont l'inſcription eſt: A Charles Duc & Maire du Palais de France, *Ad Carolum Ducem majorem Domûs Regiæ Francorum.* Il luy donne la qualité de Patrice dans une autre Lettre à l'Evêque Boniface. Charles, ſelon la priére que luy en avoit fait le Pape, prit cet Evêque ſous ſa protection, & ſeconda avec plaiſir & très-efficacement ſes bonnes intentions. Cela ſe voit par une Lettre circulaire qu'il écrivit en faveur de ce Miſſionnaire à tous les Evêques, Ducs, Comtes, Lieutenans, Officiers du Roy, par tout l'Empire de France, pour ordonner qu'on luy laiſſaſt toute liberté de preſcher la Religion Chrétienne, qu'on le protegeaſt, & qu'on l'aidaſt en tous ſes beſoins. Dans le meſme temps Saint Villebrod à la faveur de la meſme protection, inſtruiſit la Nation des Friſons, & S. Hubert Evêque de Maëſtric, après avoir converti ce qui reſtoit encore de Payens dans le païs des Ardennes, du Brabant, & de la Toxandrie (c'eſt ainſi qu'on appelloit un Canton de la Gaule Belgique, nommé aujourd'huy la Campine entre Liége & Bolduc) fit ruïner toutes les idoles, & abattre tout ce qui eſtoit reſté en ces quartiers-là, de Temples & d'autres marques de la ſuperſtition Payenne. C'eſt ainſi que le Duc Charles étendoit en meſme temps les bornes de l'Etat & le Chriſtianiſme; lors que vers l'an ſept cens trente-un Eude Duc d'Aquitaine s'aviſa de rompre la paix, qu'il avoit faite douze ou treize ans auparavant avec la France.

Tom. I. Concil. Gall. ad an. 723.

Ibid.

An. 731.

Il défait Eude Duc d'Aquitaine.

Charles fut bien-toſt à luy, & après l'avoir défait en deux batailles au-delà de la Loire, il fit le dégaſt dans tout le païs, enrichit ſon Armée du butin qu'elle y fit, & contraignit le Duc d'avoir recours à ſa clémence. Mais pendant qu'il affectoit ces apparences de ſoumiſſion, il trama pour ſe venger, une conſpiration contre la France, qui penſa la perdre, & l'enveloper luy-meſme dans la ruïne de ce Royaume.

Ce fut avec les Sarraſins, barbares ſortis d'Afrique qu'Eude traita. Ceux qui n'ont pas lû l'ancienne Hiſtoire d'Eſpagne ſeront ſurpris de voir paroiſtre tout à coup cette Nation dans le Poitou & ſur les bords de la riviére de Loire. C'eſt-pourquoy je vais dire en peu de mots, à quelle occaſion ils paſſerent en Europe, & comme ils ſe trouverent du temps de Charles, en état de venir porter la guerre juſques dans le cœur de l'Empire François.

De-

Depuis Dagobert I. dont la puiſſance obligea les Viſigots à reconnoiſtre pour Roy, celuy dont il appuyoit le parti, ainſi que je l'ay raconté dans l'Hiſtoire du Régne de ce Prince, nos Rois ne ſe meſlérent plus gueres des affaires d'Eſpagne. Les Maires du Palais ſongeoient beaucoup plus à affermir leur propre autorité dans le Royaume, qu'à augmenter ou à entretenir celle de leurs Princes dans les Cours étrangéres. Je trouve ſeulement que ſous Childeric, le Languedoc s'eſtant revolté contre Vamba alors Roy d'Eſpagne, les François appuyerent cette révolte, & qu'après la déroute du parti rebelle, ce Prince traita avec beaucoup d'humanité pluſieurs François & Saxons de qualité qui y furent pris, & les renvoya ſans rançon, & meſme avec des préſens dans leur païs, ne voulant pas rompre la paix avec la France, quelque ſujet qu'il euſt de s'en plaindre en cette occaſion. Vers l'an 676. Roderic. Tolet. l. 7.

Si nous en croyons l'Hiſtorien Eſpagnol, Rodez & Albi eſtoient alors ſous la domination de ce Prince, ſans que l'on ſçache comment elles avoient eſté détachées de la Couronne de France. Il y eut encore, quelques différens & quelques hoſtilitez, & meſme quelques combats entre Egica Roy des Viſigots & les François, ſous le Régne de Thieri II. de ce nom Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, mais ſans d'autres ſuites. Cap. 11. Concil. Tolet. 17.

Le Roy Vitiza & Roderic ou Rodrigue ſucceſſeurs d'Egica ne paroiſſent pas avoir rompu avec les François. Ce Roderic fut le dernier Roy de la Nation, & donna lieu par ſon incontinence, à la révolution qui ſe fit peu de temps après ſon élevation ſur le Trône d'Eſpagne: voici ce que les plus anciens Ecrivains Eſpagnols & les Arabes nous en apprennent. Roderic. l. 3. cap. 16.

Les Sarrazins paſſent en Eſpagne, & s'en rendent les maiſtres.

Roderic avoit à ſa Cour un homme de qualité nommé Julien ſon parent & ſon Capitaine des Gardes, homme d'eſprit & qui ſçavoit la guerre. Il l'envoya Ambaſſadeur en Afrique chez les Sarrazins, qui depuis pluſieurs années s'en eſtoient rendus maiſtres. Durant l'abſence de Julien, Rodrigue devenu amoureux de la fille, les autres diſent de la femme de ce Comte, luy fit violence. Le Comte de retour de ſon Ambaſſade, ayant ſçû ce qui s'eſtoit paſſé, diſſimula ſon chagrin, rendit compte de ſa négociation au Roy, & ſe retira pendant l'hiver à Septa, aujourd'huy Ceüta Ville en Afrique, qui appartenoit aux Gots, & dont il eſtoit Gouverneur. Il fit auſſi enſorte, que ſa fille qui eſtoit à la Cour vinſt le rejoindre, ſans que le Roy euſt aucun ſoupçon de ſa fidélité. Valid eſtoit alors Prince des Sarrazins, & tenoit ſa Cour à Damas en Syrie. Il gouvernoit l'Afrique par un de ſes Emirs, c'eſt ainſi qu'ils appelloient leurs Gouverneurs, celuy-ci ſe nommoit Muça. Le Comte Julien fit demander une entrevûë à cet Emir, dans laquelle luy marquant le déſir qu'il avoit de ſatisfaire ſa vengeance, il luy offrit, s'il vouloit l'aſſeûrer d'un puiſſant ſecours, de luy livrer toute l'Eſpagne. Muça ne manqua pas de communiquer cette propoſition à Valid, qui répondit que l'affaire luy paroiſſoit auſſi dangereuſe qu'avantageuſe à la Nation, & luy permit ſeulement de hazarder quatre ou cinq cens hommes au plus ſur la parole du Comte. L'Emir donna donc cent chevaux & quatre cens hommes de pied à Julien avec un Officier nommé Taric, pour les commander. Ils paſſerent ſur quatre Vaiſſeaux, & vinrent faire deſcente à l'Iſle d'Algeſire qui eſt à la hauteur de Ceüta & d'Algaçar,

gaçar. Pluſieurs de ſes parens & quelques autres mécontens vinrent l'y joindre. Il pilla l'Iſle & quelques endroits du Continent les plus proches, & s'en retourna en Afrique trouver l'Emir, qui n'ayant plus de ſujet de ſe défier de luy après une telle démarche, luy donna douze mille hommes, qu'il fit deſcendre à Gibraltar. Il fut ſecondé par les autres Conjurez, qui commencerent à ravager le païs, & s'emparerent de quelques Places dans l'Andalouſie. Le Roy Rodrigue envoya contre eux une Armée, qui fut taillée en piéces, & le Général qui la commandoit, y fut tué.

Ces ſuccès engagerent les Sarrazins à augmenter leurs forces, & Rodrigue à marcher contre eux à la teſte de toutes les ſiennes. Son Armée eſtoit de cent mille hommes. Ils ſe rencontrerent ſur la riviére de Guadalette entre Tarife & Seville. Il y eut divers combats pendant huit jours, où les Sarrazins furent mal menez, & perdirent près de ſeize mille hommes: mais le Comte Julien avec les Viſigots rebelles qui l'avoient joint, ſoûtint bravement dans ſon Camp tous les aſſauts de la grande Armée de Rodrigue, attendant toûjours une action générale, pour faire plus ſeûrement réüſſir les intelligences qu'il avoit dans l'Armée du Roy. Ce Prince avoit avec luy les deux fils de ſon prédéceſſeur, dont il euſt dû prudemment ſe défier. Il leur avoit toutefois confié le commandement des deux aiſles de l'Armée. On prétend que tous deux pendant la nuit qui précéda la bataille, convinrent avec le Général des Sarrazins, de laiſſer engager le Roy bien avant dans le combat, & puis de lâcher le pied avec leurs Troupes, ce qui ſe fit en effet. Le Roy périt dans la meſlée, ſans que l'on puſt jamais reconnoiſtre ſon corps après ſa mort.

Vitiza prédéceſſeur de Rodrigue, ayant eu durant ſon Régne, ſujet d'apprehender les révoltes des Gouverneurs, avoit fait démanteler preſque toutes les Villes d'Eſpagne; de ſorte qu'après la bataille perduë, les Sarrazins ſe répandirent de tous coſtez. Il ſe donna néanmoins encore pluſieurs combats. Quelques Villes qui ſe trouverent en état de défenſe, reſiſterent; mais enfin après quatorze mois, les Sarrazins furent maiſtres de preſque toute l'Eſpagne. Ainſi finit le Régne des Viſigots au-delà des Pyrenées plus de trois cens ans après qu'il y eut commencé; & il finit par une deſtruction preſque générale de toute la Nation: ſuite funeſte & monument éternel du crime du Roy qui en fut l'occaſion, & de la vengeance d'un ſeul particulier, qui en fut la cauſe.

Comme les Gots poſſédoient encore quelques Domaines dans les Gaules, les Sarrazins pouſſerent auſſi leurs conqueſtes juſqu'au-delà des Pyrenées, & les Villes des Gaules qui dépendoient alors de l'Eſpagne, reçûrent les vainqueurs ſans réſiſtance. Selon un des plus anciens & des plus judicieux Hiſtoriens d'Eſpagne, la révolution arriva en l'an ſept cens cinquante-deux de l'Ere Eſpagnole, qui répond à l'an ſept cens quatorze de Noſtre Seigneur, c'eſt-à-dire à l'année que Pepin pere de Charles mourut: mais apparemment les Sarrazins n'entrerent dans les Gaules que l'année d'après.

Roderic. l. 3. c. 21.

Ils ſont défaits par Eude auprès de Toulouſe.

Eude Duc d'Aquitaine, dont l'Etat bornoit l'Eſpagne, ſe voyoit ſur le point d'eſtre accablé par cette formidable puiſſance. Il ſe ménagea le mieux

mieux qu'il put pendant huit ou neuf années avec ces dangereux voiſins ; mais enfin on vint l'attaquer, & après pluſieurs petits combats, l'Emir Zama vint mettre le Siége devant Toulouſe. Eude à qui l'on voit par là que cette Ville appartenoit, alla au ſecours, lorſque l'Emir la preſſoit vivement : il le contraignit d'en venir à la bataille, le défit avec grand carnage, le tua luy-meſme, & le Siége fut levé. Les Sarrazins après cette déroute qui fut très-grande, en attendant les ordres du Calife Ieſid leur Prince, choiſirent pour leur Commandant Abdérame, Capitaine d'une grande réputation, qui fit la paix. Cap. 12.

Eude pour la maintenir, maria ſa fille avec le Gouverneur de Cerdagne nommé Mugnoz, homme puiſſant & très-accredité parmi les Sarrazins. Seûr de cet appui qui l'empeſchoit de rien craindre du coſté des Sarrazins, il eut la hardieſſe de rompre avec la France, & le malheur que j'ay dit, de ſe faire battre deux fois coup ſur coup au-delà de la Loire. Ce fut alors qu'il appella à ſon ſecours ces Barbares, qui n'attendoient qu'une pareille occaſion, pour ſe répandre dans la France, comme ils avoient fait dans l'Eſpagne : mais les meſures du Duc d'Aquitaine furent rompuës, & l'expédition des Barbares en France différée par la révolte & la mort de Mugnoz. Ce Gouverneur de Cerdagne qui eſtoit natif de Mauritanie, indigné des mauvais traitemens que les Sarrazins faiſoient en Afrique à ceux de ſon païs, réſolut de s'en venger, & ſe révolta contre l'Emir Abdérame. Il ſe fit un gros parti dans l'étenduë de ſon Gouvernement, ne comptant pas moins ſur l'alliance qu'il avoit faite avec le Duc d'Aquitaine, pour ſe ſoûtenir contre les Sarrazins, que le Duc avoit compté ſur la ſienne, pour agir contre les François : mais Abdérame l'ayant inveſti avec une extrême promptitude dans une de ſes Places, & luy ayant coupé les eaux, le réduiſit à l'extrémité. Il trouva cependant moyen de s'évader ; mais ayant eſté pourſuivi dans les Montagnes, & ne pouvant plus éviter d'eſtre pris, il ſe précipita du haut d'un Rocher, & ſe tua. Sa femme fille du Duc d'Aquitaine fut priſe & envoyée à Damas au Serrail du Calife, où l'on porta auſſi la teſte de ſon mari. Roderic. Hiſt. Arab. c. 13.

L'Armée du Duc d'Aquitaine eſt taillée en pieces par Abdérame.

Abdérame paſſa les Pyrenées, non plus pour ſecourir le Duc d'Aquitaine contre les François ; mais pour le punir de l'intelligence qu'il avoit euë avec Mugnoz, & pour envahir toutes les Gaules. Cependant une partie de ſes Troupes courut la Bourgogne & la Provence, & ſe ſaiſit d'Arles, où les François reçûrent un grand échec. Il traverſa toute la nouvelle Gaſcogne en la ravageant, prit Bordeaux, paſſa la Garonne & la Dordogne, & trouva Eude campé au-delà de cette riviére. Ce Duc accepta la bataille que le Sarrazin luy préſenta : mais l'inégalité des forces fit que la victoire ne balança pas longtemps, l'Armée du Duc d'Aquitaine fut taillée en piéces, & peu de ſes Soldats échaperent à la fureur des Barbares, qui ne leur firent aucun quartier. Il s'enfuit preſque ſeul, & malgré la haine qu'il portoit à Charles-Martel, il fut obligé d'avoir recours à luy, & de ſe jetter entre ſes bras. Iſidorus.

Charles que la ruïne de l'Eſpagne & la déſolation de l'Aquitaine avertiſſoient de ce qu'il devoit apprehender pour l'Empire François, avoit penſé à ſe mettre en état d'arreſter ce torrent à qui rien ne réſiſtoit. Il avoit aſſem-

blé une Armée compoſée non ſeulement des Troupes d'en-deçà du Rhin, mais encore de ſes Sujets de la Germanie, à qui, comme j'ay déja remarqué ailleurs, on ne faiſoit jamais paſſer cette riviére, que dans les preſſantes néceſſitez de l'Etat. Il s'eſtoit avancé vers la Loire pour en défendre le paſſage, & le Duc d'Aquitaine de ſon coſté, avec le débris de ſon Armée & quelques autres Troupes qu'il avoit ramaſſées, & dont il avoit fait un Camp volant, devoit agir de concert avec luy dans les occaſions qui ſe préſenteroient de donner ſur les Sarrazins.

Roderic. Hiſt. Arab. cap. 14.

Abdérame qui avoit réüni toutes ſes forces, profitant de la conſternation des Peuples, continua ſa marche par la Xaintonge & le Périgord, où tout plioit. Il prit Poitiers, pilla & brûla toutes les Egliſes du païs & pluſieurs petites Villes, & s'empara de la pluſpart de celles du Rhône & de la Saône. Il vint juſqu'à Sens qu'il aſſiégea, & qu'il ne put prendre, & marcha vers Tours, pour s'en rendre maiſtre. Ce fut entre cette Ville-là & Poitiers, & plus près de Poitiers que de Tours, que Charles vint à ſa rencontre. Les deux Armées furent en préſence ſept jours durant, pendant leſques il ſe fit de continuelles & de groſſes eſcarmouches: enfin l'on en vint à une bataille générale, qui devoit décider du ſort de la France.

Eginard. in Vita Car. Magni.

Les deux Chefs eſtoient les plus grands Capitaines qui fuſſent alors en Europe. Ils avoient chacun une Armée accoûtumée à vaincre, & qui les ayant à leur teſte, ſe croyoient l'une & l'autre invincibles.

Paul. Longob. l. 6. cap. 46.

L'Armée d'Abdérame ſurpaſſoit infiniment en nombre celle de Charles. Cet Arabe, qui fier de ſes victoires paſſées, croyoit s'emparer de la France encore plus aiſément que de l'Eſpagne, avoit paſſé les Pyrenées avec plus de quatre cens mille ames en comptant les femmes, les enfans & les eſclaves qui faiſoient une grande partie de cette multitude. Son deſſein eſtoit d'en peupler la France & de les y établir, après avoir exterminé la plûpart des Habitans du païs. Quelques-uns de nos Hiſtoriens ont déployé leur éloquence, pour faire une deſcription pompeuſe de cette bataille. On y voit l'ordonnance & la diſpoſition de ces deux Armées. Ils font faire aux Généraux de belles harangues, pour animer leurs Soldats, & dans le deſſein de divertir leurs Lecteurs, ils ont fourni de leur propre fond, une infinité de circonſtances qu'on ne voit point ailleurs. Voici ce que je trouve dans les Auteurs François & Eſpagnols les plus anciens, qui ayent parlé de cette Journée.

Charles défait entiérement celle des Sarrazins entre Tours & Poitiers.

Roderic. Hiſt. Arab. cap. 14.

Le combat commença de part & d'autre avec grande furie & une égale réſolution, les Sarrazins ne doutant pas qu'ils ne dûſſent paſſer ſur le ventre au petit nombre des ennemis qu'ils avoient en teſte; & les François, mais ſur tout les Soldats de Germanie, la pluſpart d'une très-haute taille, regardant avec mépris les Arabes, qui ne paroiſſoient devant eux, que comme des Pygmées. En effet dès la premiére charge les François Auſtraſiens & les Germains faiſant leur uſage ordinaire de la hache & du ſabre, renverſerent & taillerent en piéces les premiers rangs des Sarrazins, qui ne ſoûtinrent en aucun endroit ce premier effort: mais comme ils ſe rallioient aiſément à la maniére de tous les Africains, & qu'Aderame qui ſe trouvoit par tout, laſſoit au moins les François, en leur oppoſant toûjours des Troupes fraîches, le carnage des Sar-

Sarrazins, quelque grand qu'il fuſt, ne mettoit point leur Armée en déroute. D'ailleurs Charles de peur d'eſtre enveloppé, eſtoit obligé de ſe conſerver toûjours l'avantage du terrain, & empeſchoit ſes Troupes de trop s'abandonner. Le combat dura ainſi pluſieurs heures; lorſque tout d'un coup il s'éleva un grand bruit, & de grands cris du coſté du Camp des Sarrazins, d'où l'on vit fuïr une infinité de gens vers le lieu où l'on ſe battoit, & dans toutes les Campagnes d'alentour. C'eſtoit Eude Duc d'Aquitaine, qui avec ſon Camp volant, ainſi qu'il en eſtoit convenu avec Charles, vint donner bruſquement ſur le Camp des Sarrazins, le força & tailla en piéces tout ce qu'il y trouva, Soldats, femmes & enfans qui y eſtoient en très-grand nombre. Il n'en fallut pas davantage pour jetter la conſternation dans l'Armée Sarrazine: Abdérame l'arreſta cependant, & il tint toûjours ferme malgré l'horrible carnage que les François faiſoient de tous coſtez de ſes Eſcadrons & de ſes Bataillons, juſqu'à ce qu'il fuſt tué ſur la fin du combat; & alors la nuit permit au reſte des Sarrazins de ſe retirer dans leur Camp, ſans eſtre pourſuivis. Paul. Lon-gob. l. 6. cap. 46.

Eude en eſtoit ſorti, pour mettre en ſeûreté ſa petite Troupe; & le reſte de l'Armée Sarrazine y arrivant avec une infinité de bleſſez, fut effrayée du meurtre horrible qu'on y avoit fait de leurs femmes & de leurs enfans, dont ils voyoient toutes les Campagnes couvertes. Les Généraux tinrent Conſeil: il fut réſolu de déloger ſans bruit pendant la nuit, & afin d'avoir plus de temps pour la retraite, d'abandonner tout le bagage, & de laiſſer toutes les tentes dreſſées pour tromper les François, qui les croyant encore campez, ne penſeroient pas ſi-toſt à les pourſuivre.

En effet, le lendemain matin, les François voyant les tentes des ennemis à peu près dans le meſme ordre qu'à l'ordinaire, crûrent qu'ils y eſtoient encore, & qu'ils vouloient revenir au combat: mais les eſpions que Charles envoya pour reconnoiſtre l'état des choſes, eſtant entrez dans le Camp ſans y trouver perſonne, vinrent luy faire leur rapport, & l'aſſeûrer de la fuite des Sarrazins. Charles après s'eſtre précautionné contre toutes les ſurpriſes, & s'eſtre aſſeûré que les Sarrazins eſtoient très-loin, fuyant en déſordre vers le Languedoc, pour s'y refugier, abandonna le Camp ennemi au pillage, & ſes Troupes y firent un ineſtimable butin. Cette journée ne luy coûta que quinze cens hommes tuez dans le combat, & ſi nous en croyons Paul Diacre, qui écrivoit ſous le Régne de Charlemagne, petit-fils de Charles-Martel, il y périt trois cens ſoixante & quinze mille Sarrazins; choſe qui paroiſt un peu difficile à croire, quand meſme on compteroit dans ce nombre les femmes & les enfans, qui furent tuez dans le Camp par le Duc d'Aquitaine. Cela nous donne au moins à entendre que la défaite des Sarrazins fut effroyable. On prétend que ce fut de cette victoire, que Charles tira ſon nom de Martel, pour avoir, comme un marteau, écraſé les Sarrazins. On ne voit point cependant que ce nom luy ſoit donné par les Auteurs contemporains, & on ne le trouve que dans d'autres, qui ont vécu plus de cent ans après luy. Il y a auprès de Tours une Egliſe appellée S. Martin le Bel; la tradition eſt, que c'eſt une corruption de ce mot Latin, *de Bello*, qui avoit eſté donné comme un ſurnom

C'eſt de cette victoire que Charles a tiré ſon nom de Martel. Iſidor.

An. 732.

nom à cette Egliſe, & qui ſignifie S. Martin de la guerre ou de la bataille; parce qu'elle avoit eſté baſtie en memoire & en action de graces de la grande victoire remportée par Charles-Martel ſur les Sarrazins au meſme lieu. Selon d'autres ce nom luy vient de celle que les Tourangeaux remporterent ſur les Normans cent cinquante ans après. L'un n'eſt guéres plus aſſeûré que l'autre. Il y en a meſme qui prétendent que cette défaite des Sarrazins entre Tours & Poitiers, eſt différente de celle, où ils perdirent trois cens ſoixante & quinze mille hommes.

Quoy qu'il en ſoit, comme toute l'Europe eſtoit dans l'attente, toute la Chrétienté dans l'inquiétude, & toute la France dans la frayeur ſur le ſuccès d'une guerre qui devoit avoir tant de ſuites, il eſt aiſé d'imaginer la gloire & la réputation, que la victoire de Charles-Martel luy acquit par toute la Terre, & combien elle augmenta ſon autorité dans l'Etat, qui luy eſtoit redevable de ſon ſalut, & qui avoit plus de beſoin de luy que jamais, pour ſa conſervation contre des ennemis ſi redoutables.

Les Sarrazins dont la puiſſance occupoit une grande partie de l'Aſie & de l'Afrique, à qui le paſſage en Europe eſtoit devenu libre & aiſé par la conqueſte de l'Eſpagne, eſtoient toûjours en état d'inonder la France par des Armées formidables; & la Provence où ils avoient déja quelques Places qu'ils avoient enlevées au commencement de cette ſanglante guerre, eſtoit expoſée à leurs deſcentes, ſans qu'ils fuſſent obligez d'aller prendre un plus grand détour par le Détroit de Gibraltar & par l'Eſpagne.

Les Gaſcons & le Duc d'Aquitaine, qui pendant les guerres civiles des François, s'eſtoient emparez de pluſieurs Provinces de delà la Loire, eſtoient de mauvais exemples pour certains Seigneurs Provençaux, dont on avoit ſujet de ſe défier; parce qu'outre l'appuy des Sarrazins, ils pouvoient eſtre encore ſoûtenus des Lombards d'Italie; & l'on ſçavoit que le Duc d'Aquitaine toûjours inquiet & remuant, ennemi perſonnel de Charles, eſtoit très-diſpoſé à ſe liguer contre la France, dès qu'il trouveroit quelque ſeûreté à traiter avec les Sarrazins: tout cela tenoit la France dans une ſituation très-dangereuſe. Pour peu qu'il ſe fiſt de mouvement entre les Alpes & les Pyrenées, les Places qui reſtoient aux François au-delà de la Loire & du Rhône, couroient riſque de ſe perdre. Ces deux riviéres eſtoient encore de bonnes barriéres, mais de très-difficile garde, à cauſe de leur grande étenduë.

Il défait les Friſons. Annales Metenſes ad an. 733. Continuat. Fredegar. c. 109. * Fidelibus.

Ce fut donc de ce coſté-la que Charles-Martel tourna ſes principaux ſoins. Il alla dans le Royaume de Bourgogne avec une Armée, quelques mois après la défaite des Sarrazins, y ſoumit & punit quelques ſéditieux, confia le Gouvernement des Villes principales, & en particulier celuy de Lyon à ſes *fidéles* *, qualité que ces Gouverneurs ne portoient pas ſeulement à cauſe de leur fidélité & de leur attachement aux intéreſts de Charles; mais encore parce qu'ils luy faiſoient un ſerment particulier de fidélité, & luy rendoient certains autres hommages en qualité de ſes Vaſſaux. De-là rappellé en Friſe par une nouvelle révolte de ces Peuples toûjours mutins, il les défit & en fit paſſer par le fil de l'épée un très-grand nombre, le reſte demanda quartier, & donna des ôtages.

An. 734.

La

La mort d'Eude Duc d'Aquitaine, qui arriva vers ce meſme temps-là, fut une conjoncture que Charles ne perdit pas. Il paſſa la Loire avec une Armée, alla mettre le ſiége devant Bordeaux, que ce Duc avoit repriſe après la déroute des Sarrazins, & la prit; il ſoumit tout ce qui s'appelloit alors le Duché d'Aquitaine, dont il eſt difficile de dire préciſément l'étenduë. *Mort du Duc d'Aquitaine.* An. 735.

Eude avoit laiſſé un fils nommé Henalde ou Henauld, à qui Charles voulut bien accorder la plus grande partie du Domaine de ſon pere, mais comme à un Vaſſal, après luy avoir fait preſter le ſerment de fidélité, qu'il fit non ſeulement à luy, mais encore pour l'avenir à Pepin & à Carloman ſes deux fils; car Charles ſe croyoit alors tout permis, & recommençoit à ſuivre les veûës de ſon pere & de ſes anceſtres, de faire entrer inſenſiblement le Royaume dans ſa famille.

Il fit plus: car le Roy Thieri dont on n'avoit fait nulle mention dans le ſerment de fidélité, eſtant mort auſſi-toſt après cette expédition d'Aquitaine, & après avoir porté le nom de Roy pendant dix-ſept ans, Charles ne ſe mit point en peine de remplir au moins d'une ombre de Roy, le Trône vacant, & continua de gouverner comme auparavant, tout le Royaume avec la qualité de Duc des François. Il le fit juſqu'à ſa mort, toûjours ſelon la méthode & la politique de Pepin ſon pere, en ſignalant preſque toutes les années de ſon Gouvernement par quelque expédition mémorable, & fourniſſant toûjours quelque nouvelle guerre au feu & à l'inquiétude des François. *Mort de Thieri.*

Cette année fut célébre par la victoire qu'il remporta ſur les Frizons, à qui il ſemble que Charles ait toûjours voulu laiſſer aſſez de forces, pour ſuivre le penchant qu'ils avoient à la rebellion, & toûjours trop peu, pour réſiſter à celles qu'il employoit à les chaſtier. Celuy qui les gouvernoit alors eſtoit le Duc Popon, auſſi fier, auſſi inquiet, & auſſi attaché au Paganiſme, que le Duc Radbode ſon prédéceſſeur. Annales Metenſes, An. 736.

Juſqu'alors, autant qu'on le peut conjecturer par la maniére, dont nos anciens Hiſtoriens racontent ces guerres de Friſe, Charles n'avoit attaqué les Friſons que du coſté des Terres, & par les endroits où la Friſe touchoit la Germanie ou la Gaule Belgique. Il jugea à propos de les attaquer cette fois-là du coſté de la Mer, & de porter la guerre juſques dans le cœur du païs. Dès-lors, ce que nous appellons la Friſe Occidentale ou l'Weſtfriſe entre Groningue & la Mer, eſtoit ſubdiviſée comme aujourd'huy, en deux Cantons, appellez l'un Oſtrogou, qui eſt le Canton le plus Oriental, & l'autre Oueſtrogou, qui eſt le Canton le plus Occidental. Nos anciens Auteurs donnent le nom d'Iſle à ces deux parties de l'Oueſt-Friſe, non pas qu'elles ſoient ſéparées du Continent par la Mer, mais parce que les riviéres & les marais en font avec la Mer qui les borde, comme des preſqu'Iſles.

Charles fit deſcente dans l'une & dans l'autre, & vint ſe camper ſur la riviére de Burdion qui les ſépare. Le Duc de Friſe accepta la bataille, qu'il perdit. Il y fut tué de la main de Charles, & ſon Armée entiérement défaite. Tout le païs fut ravagé, les Temples des Idoles pillez, brûlez, ou abattus, & toute la Friſe réünie à la Couronne; c'eſt-à-dire, que déſormais elle n'eut *Charles bat encore les Friſons.*

plus de Ducs de la Nation Friſonne comme auparavant, ainſi que les Bavarois, les Bretons, les Gaſcons, les Saxons en avoient tous de la leur.

La Friſe eut donc depuis des Ducs ou Gouverneurs François, comme les autres Provinces de France ; & Charles les retiroit ou conſervoit dans cette dignité, ſelon qu'il luy plaiſoit.

Charles après cette victoire, vint à la teſte d'une Armée avec ſa promptitude ordinaire dans le Royaume de Bourgogne, où les Sarrazins d'intelligence avec quelques mutins du païs, s'eſtoient ſaiſis de Lion : car quelque credit & quelque autorité que les victoires de Charles luy euſſent acquis dans l'Empire François, il luy eſtoit impoſſible de tenir tous les Grands dans ſes intéreſts & dans la ſoumiſſion. Il n'y avoit plus d'obligation d'obéïr, que celle que les bienfaits ou la crainte impoſoient. Les Gouvernemens, & meſme les biens des Egliſes dont Charles fit des largeſſes, luy attachoient ceux qui pouvoient luy nuire le plus, ou le mieux ſervir. Mais le déſir de croiſtre en puiſſance eſt un mal que les bienfaits ne guériſſent point, & que la crainte ne ſçauroit arreſter, quand elle n'eſt pas plus grande que l'eſpérance.

Mabillon, de Re Diplomat. p. 651. Chronic. Fontanellenſe.

Il eſt fait mention dans quelques anciens Monumens, d'une conſpiration contre Charles, dont eſtoit Widon Abbé de Fontenelle, aujourd'huy S. Vandrille, à qui il fit couper la teſte, & de celle d'un nommé Geoffroy Comte de Paris, qui obligea Charles d'en ſortir, & maltraita pendant ce temps-là les Moines de S. Denis. Mais il ſe fit un autre ſoûlevement qui eut plus de ſuites.

Soûlevement en Provence contre Charles.

Annales Metenſes, ad an. 736.

Il y avoit ſur les Frontiéres de Provence un Duc ou Gouverneur nommé Moronte, apparemment un de ceux que Charles y avoit mis, comme un homme dont il ſe croyoit ſeûr. Moronte ſe laiſſa tenter de l'envie de ſe faire un Etat de ſon Gouvernement, comme Eude s'en eſtoit fait un dans l'Aquitaine. Il traita dans ce deſſein avec les Sarrazins. Et quoique l'Hiſtoire ne diſe pas expreſſément que ce fut luy qui révolta Lion contre Charles, la ſuite des affaires ne laiſſe guéres lieu d'en douter.

Ce fut donc ſur cette nouvelle que Charles termina promptement les affaires de Friſe, & il arriva en Bourgogne bien pluſtoſt qu'on ne l'y attendoit. Son arrivée déconcerta ſes ennemis. Il fit ſommer Lion, qui tout fortifié qu'il eſtoit, ſe ſoumit à ſon obéïſſance. Il entra avec ſon Armée dans la Provence, prit Arles & Marſeille, mit des Gouverneurs fidéles dans ces Places, & diſſipa le parti des factieux.

Après tout, ces affaires de Provence l'inquiétoient beaucoup, d'autant qu'il appréhendoit que les Lombards d'Italie n'entraſſent dans le parti des rebelles ; c'eſt-pourquoi il n'omit rien pour gagner leur Roy Luitprand, homme ambitieux & guerrier, & par conſéquent redoutable & à ménager dans les conjonctures, où l'on ſe trouvoit alors. Il luy avoit envoyé l'année d'auparavant ſon fils aîné Pepin, afin qu'il l'adoptaſt. C'eſtoit une cérémonie différente de celle de l'adoption par les Armes, qui ſe faiſoit entre les Princes, & Paul Diacre en marque une particularité à cette occaſion. C'eſt que le Pere adoptant coupoit quelque partie de la chevelûre de celuy qu'il adoptoit, & ces cheveux coupez qu'on luy préſentoit, eſtoient comme le gage de l'adoption

&

& de l'union, qui devoit eſtre dans la ſuite entre le pére & le fils. Cette adoption ſe faiſoit encore d'une autre maniére, ſçavoir en touchant la barbe de celuy qui eſtoit adopté, quand il en avoit déja. Il y a beaucoup d'apparence, que dès-lors Charles fit alliance avec ce Prince, pour en eſtre ſecouru contre les Sarrazins, en cas qu'ils l'attaquaſſent.

Il prend Avignon.

Cependant Athime Général de ces Barbares dans le Languedoc, ſurprit Avignon, par le moyen du Duc Moronte & de quelques autres Seigneurs Provençaux, & s'empara de tout le Territoire qui en dépendoit. Charles ne l'eut pas pluſtoſt appris, qu'il ſe mit en campagne avec une Armée, envoya devant avec une partie de ſes Troupes, le Duc Childebrand ſon frere, qui eſt nommé dans l'Hiſtoire pour la premiére fois au ſujet de cette guerre. Il inveſtit la Place dès deux coſtez du Rhône, fit attaquer les Fauxbourgs, & s'y logea. Charles y eſtant arrivé avec toutes les machines dont on ſe ſervoit alors dans les Siéges, commença à battre la Ville, & ayant fait bréche, y fit donner l'aſſaut. Il l'emporta malgré la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégez, y fit paſſer au fil de l'épée une grande partie des Habitans, & réduiſit en cendres preſque toute cette malheureuſe Ville.

Continuat. Fredegar. cap. 109.

An. 737.

Après la priſe d'Avignon, ayant eſté joint par un corps de Lombards que Luitprand luy avoit envoyé, il paſſa le Rhône, traverſa une grande partie du Languedoc en le ravageant, & vint mettre le Siége devant Narbonne, où le Général Athime s'eſtoit renfermé avec de bonnes & de nombreuſes Troupes. Charles prévoyant bien que le Siége ſeroit long, & que les Sarrazins feroient tous leurs efforts pour ſauver cette Capitale, fit de profondes lignes de circonvallation des deux coſtez de la Riviére d'Aude, ſur laquelle cette Ville eſt ſituée, fortifia tout à l'entour ces lignes, de bonnes redoutes en forme de teſte de bellier, & les rendit inacceſſibles au ſecours. Il n'a pas plû à nos anciens Hiſtoriens de nous faire le détail de ce Siege, qui fut un des plus mémorables, qu'on euſt fait depuis longtemps dans les Gaules: ce qui eſt certain, c'eſt que le Général Athime ſe défendit bien, & donna le temps aux Sarazins d'aſſembler leur Armée en Eſpagne, & de venir par Mer le ſecourir. Ils deſcendirent entre Narbonne & Leucate, à l'embouchûre de la Riviére de Berre, qui ſe jette dans la Mer par le Val de Corbiere, où les Rois Viſigoths avoient eû un Palais ou une Maiſon de plaiſance.

Paul. Longob. c. 54.

Continuat. Fredegar. cap. 109.

Il met en déroute les Sarazins proche Narbonne.

Charles ayant eû avis de leur arrivée, fit ſortir ſes Troupes de ſes lignes, & ne laiſſa au Siege, qu'autant de monde qu'il en falloit, pour garder les travaux. Il marcha en bataille vers la Riviére de Berre, où il trouva les Sarazins campez. Ils eſtoient commandez par un Général nommé Amor, qui eſtant venu exprès pour faire lever le ſiége de Narbonne, n'héſita point à donner la bataille. Il y fut défait & tué. Les Sarazins en déroute coururent à leurs Vaiſſeaux, pour s'y ſauver. Les François, qui les pourſuivoient l'épée dans les reins, ſe jettérent avec eux dans quelques-uns des Vaiſſeaux, s'en emparérent, s'en ſervirent pour arreſter les fuyards, dont un trés-grand nombre fut aſſommé à coups de rames, ou percez à coups de javelots, lors qu'ils tâchoient de gagner les autres Vaiſſeaux à la nage.

Ibid.

An. 737.

Nonobſtant cette victoire, le Gouverneur de Narbonne refuſant de ſe ren-

dre, Charles laiſſa une partie de ſes Troupes pour continuer le Siege, & alla ſe ſaiſir de Niſmes, de Beziers, d'Agde & de toutes les Places fortes du païs, en ruina une partie, & les démantela toutes, afin que les Sarazins ne pûſſent plus y demeurer. Quelques Hiſtoriens ajoûtent à toutes ces victoires, la priſe de Narbonne; mais les Anciens nous laiſſent en ſuſpens ſur le ſuccès de ce Siege, dont ils ne diſent rien. Il paroiſt au moins certain, que s'il reſta quelques Places du Languedoc aux Sarazins, ce ne furent que celles qui eſtoient les plus voiſines des Pyrenées.

Il défait les Saxons.

An. 738.

Les Saxons profitérent de cet éloignement de Charles, pour ſe revolter. Il fut auſſi-toſt à eux, les défit, leur impoſa le Tribut dont Dagobert I. les avoit déchargez, & les obligea à luy donner des ôtages. Mais durant cette expédition, les Rebelles de Provence reprirent Avignon. Il falut que Charles retournât de ce côté-là. La Ville ſe rendit à ſon arrivée. Il pourſuivit le Duc Moronte juſques dans les Montagnes, où il s'eſtoit refugié, l'en chaſſa, & l'obligea de quitter le païs; après quoy il retourna en France comblé de gloire.

An. 739.

An. 740.

L'année ſept cens quarante Charles joüit en paix du fruit de tant de travaux & de tant de victoires, ſans qu'il ſe fiſt aucun mouvement ni au dedans de l'Etat, ni ſur les Frontiéres, ſoit dans la Germanie, ſoit du coſté des Pyrenées. Les Saxons, les Friſons, les Allemans, les Bretons, les Gaſcons, tout eſtoit dans la ſoumiſſion, les Sarazins dans la crainte, le Royaume augmenté de tout, ou de preſque tout le Languedoc. Ainſi Charles donnoit tranquilement toute ſon application au Réglement de l'Etat, & à reparer les déſordres cauſez par les guerres civiles, & par la longue durée des étrangéres: lorſqu'il luy vint l'année ſuivante, une Ambaſſade de la part du Pape Gregoire III. qui luy ouvroit une nouvelle & ample carriére, pour ſignaler ſa valeur.

Annales Metenſes. An. 741.

Commencement de la puiſſance temporelle des Papes.

Ce Pontife eſt le premier des Papes qui ſe ſoit meſlé bien directement & ouvertement des intereſts des Princes. Ses demarches & ſon exemple en cette matiere eurent de très-grandes ſuites avec le temps. La plus importante fut le commencement de la puiſſance temporelle des Papes ſous Pepin fils de Charles-Martel. Voici la premiere occaſion que les Empereurs de Conſtantinople y donnerent, & qui engagea le Pape Gregoire III. à implorer le ſecours de Charles.

L'Empereur Leon fait publier un Edit contre les Images.

L'Empereur Leon l'Iſaurien eſtant devenu non ſeulement hérétique, mais encore Héréſiarque, Auteur de l'Héréſie des Iconoclaſtes ou Briſe-Images, fit publier un Edit, par lequel il ordonnoit, qu'on euſt à ôter par tout les Images des Egliſes, & à les briſer comme des Idoles. Cet Edit fit horreur à tous les Chrétiens, cauſa de grands déſordres à Conſtantinople, & des ſoulévemens en Italie. L'Armée ſe mutina à Ravenne & dans le païs de Veniſe, & ſans les remontrances du Saint Pape Gregoire II. les Soldats auroient ſur le champ proclamé un autre Empereur. La nouvelle de cet Edit eſtant venuë en France par quelques-uns de la Nation, qui eſtoient à Conſtantinople, lors qu'on l'y publia, on renverſa & on briſa dans le Royaume les Images de l'Empereur, qui s'y trouvérent en quelques endroits, pour venger ſur ſes ſtatuës, les injures qu'il faiſoit à celles des Saints. Mais Luitprand Roy des Lom-

Epiſt. Gregor. II. ad Imperator. Leonem.

Lombards ſe ſervant de la diſpoſition, où cette nouveauté ſacrilege avoit mis les peuples, vint ſe préſenter devant Ravenne avec une Armée, & y fut reçû.

Gregoire aſſembla un Concile à Rome, où il condamna cette erreur. Il écrivit à l'Empereur une Lettre très-forte, pour le prier de rentrer en luy-meſme, & de ſuſpendre une entrepriſe ſi contraire & ſi funeſte à la Religion. Il luy diſoit, qu'il ne craignoit point les menaces qu'on luy faiſoit de le faire enlever, pour l'amener à Conſtantinople; qu'il ſeroit ravi de défendre la Foy de l'Egliſe au prix de ſa vie, comme quelques-uns de ſes Prédéceſſeurs l'avoient fait, eſtant perſécutez par des Empereurs hérétiques: mais qu'en cas qu'il jugeât à propos de ſe mettre en ſeûreté, il trouveroit à trois ou quatre milles de Rome, un aſile hors des Terres de l'Empire, tout l'Occident preſt à défendre l'honneur de S. Pierre, dont on menaçoit avec impiété, de renverſer les Statuës; & que pour peu qu'il vouluſt écouter les offres qu'on luy faiſoit, il ſe trouveroit aſſez de forces en Occident, pour venger les injures que l'on faiſoit aux Saints en Orient. Il luy repréſentoit les ſuites d'un tel contre-temps; que les Lombards, dont les terres touchoient preſque à Rome, enleveroient cette Ville quand ils voudroient, comme ils s'eſtoient déja ſaiſis de Ravenne, & que l'Empereur ſe faiſant des ennemis de ſes Peuples & de ſes Voiſins, ce qui reſtoit à l'Empire en Italie alloit ſe perdre.

Conciles aſſemblez à Rome ſur ce ſujet. *Ibid.*

Cette Lettre fut ſans effet, comme il paroiſt par une ſeconde, que Gregoire luy écrivit encore peu de temps après ſur le meſme ſujet. L'Empereur irrité contre le Pape, à qui il attribuoit les révoltes qui ſe faiſoient en Italie, envoya ordre à l'Exarque, & à quelques autres de ſes Officiers de ſe ſaiſir de luy. Ils tentérent pluſieurs fois de le faire. L'Armée ſe révolta en faveur du Pape, & le Roy des Lombards prit hautement ſon parti, qu'il quitta néanmoins après, mais ſans vouloir livrer le Pape, comme il l'euſt pû.

Les choſes eſtant en cet état, le Pape mourut. On mit auſſi-toſt après en ſa place Gregoire III. du nom, homme d'une fermeté égale à celle de ſon Prédéceſſeur, qui garda la meſme méthode, & prit les meſmes meſures que luy. Il écrivit à l'Empereur, & aſſembla un Concile à Rome, où il condamna de nouveau l'erreur des Briſe-Images. L'Empereur de ſon coſté confiſca les revenus que le Pape avoit en Sicile, & envoya une Flotte en Italie pour remettre Rome dans le devoir; mais cette Flotte périt preſque toute par la tempeſte: ainſi le Pape demeura comme maître de Rome.

Le Pape en ſeûreté contre l'Empereur & contre l'Exarque, n'eſtoit pas ſans inquiétude du coſté des Lombards. Leur Roy Luitprand faiſoit la guerre au Duc de Spolète & au Duc de Bénevent, tous deux membres de la Nation, comme à des révoltez. L'un & l'autre s'eſtoient réfugiez à Rome, & eſtoient ſoûtenus par le Pape & par les Romains; parce qu'ils avoient paru avoir beaucoup d'attachement pour l'Egliſe & pour le S. Siege. Luitprand, pour s'en venger, avoit confiſqué tout ce qui appartenoit au Pape dans le Territoire de Ravenne, faiſoit faire des courſes dans tous les environs de la Ville, & y faiſoit ruiner toutes les maiſons & toutes les terres qui appartenoient à l'Egliſe Romaine. Le Pape eut recours à Charles-Martel; mais Charles avoit trop de

Le Pape Gregoire III. demande du ſecours à Charles-Martel. Epiſt. Greg. III. ad Carolum.

de liaiſons avec le Roy des Lombards, pour rompre ſi aiſément avec luy. Le ſecours qu'il en avoit reçû contre les Sarazins & contre les rebelles de Provence, & ce qu'il pouvoit appréhender de ce Prince, s'il ſe joignoit à ſes ennemis, eſtoient des raiſons qui empeſchoient la négociation du Pape de réüſſir. Ce fut ſur ce refus qu'il faiſoit de ſe déclarer pour luy, que Gregoire luy écrivit la Lettre ſuivante.

A MONSEIGNEUR
ET TRES-EXCELLENT FILS
CHARLES, VICEROY *.

* Subregulo.

NOUS ſommes agitez de beaucoup de tribulations; mais les larmes coulent nuit & jour de nos yeux, quand nous voyons l'Egliſe abandonnée de toutes parts par ceux de ſes enfans, dont elle eſpéroit le plus de défenſe & de protection. Pouvons-nous voir ſans gémir, & ſans avoir le cœur ſerré de douleur, le peu qui nous reſtoit dans le territoire de Ravenne, pour le ſecours & la nourriture des pauvres, & pour l'entretien du luminaire de l'Egliſe, abandonné au pillage, ou reduit en cendres par les Rois des Lombards Luitprand & Hildebraud. Ils en ont uſé avec autant de cruauté dans le voiſinage de Rome, où ils ont envoyé des Armées, qui ont fait & font encore les meſmes exécutions, & détruiſent les maiſons données à S. Pierre, après en avoir emporté tout ce qu'ils y ont trouvé. Et au milieu de toutes ces afflictions nous n'avons reçû de vous juſqu'à préſent, noſtre très-excellent Fils, aucune conſolation: mais je vois bien pourquoy vous avez laiſſé faire impunément tous ces déſordres à ces deux Princes; c'eſt que vous avez plus écouté les fauſſetez qu'ils vous ont fait dire, que les véritez qu'on vous a dites de noſtre part, & Dieu veüille que vous n'en portiez pas le peché. Mais je voudrois que vous puſſiez entendre les reproches qu'ils nous font, & les diſcours inſultans qu'ils tiennent, & qui nous couvrent de confuſion. Où eſt, diſent-ils, ce Charles dont vous avez imploré la protection? Où ſont ces Armées de François? Qu'ils viennent donc, & qu'ils vous tirent de nos mains. Quelle douleur pour nous, de voir les enfans de l'Egliſe ſi peu zelez pour ſa défenſe! Mon cher Fils, le Prince des Apoſtres, par la puiſſance que Dieu luy a donnée, eſt aſſez fort pour défendre ſa maiſon & ſon peuple, & pour les venger de leurs ennemis: mais il reconnoiſt en ces occaſions ceux qui ſont ſes enfans fidéles. Ne vous laiſſez point ſurprendre aux artifices & aux faux rapports des Rois Lombards. Ils ſe plaignent éternellement des Ducs de Spoléte & de Bénevent. Ils les accuſent d'avoir commis de grandes fautes contre eux, mais ce ſont tous menſonges. Car croyez-nous, tout leur crime eſt de n'avoir pas voulu l'année paſſée, venir faire des courſes ſur les terres de Rome, ni comme eux détruire les biens des Saints Apoſtres, & le peuple qui leur appartient; c'eſt d'avoir déclaré qu'ils ne feroient point la guerre

à l'Egliſe de Dieu ni à ſon peuple, qu'ils avoient fait alliance avec luy, & que c'eſtoit de cette Egliſe, qu'ils avoient reçû la Foy. Car ces Ducs en tout le reſte ſont preſts de rendre obéiſſance aux Rois des Lombards, ſelon les loix & la coûtume de la Nation: mais on prend les prétextes que j'ay dits, pour les détruire & nous auſſi. On veut les dégrader, les chaſſer de leurs Duchez, mettre d'autres Ducs à leur place, ſubjuguer l'Egliſe, enlever les biens du Prince des Apoſtres, faire eſclave ſon peuple. C'eſt pour cela qu'on vous dit tous les jours tant de fauſſetez: mais afin que vous, noſtre très-Chreſtien Fils, ſoyez parfaitement inſtruit de la vérité, après que ces Rois ſe ſeront retirez chez eux, envoyez-nous quelque perſonne fidelle, qui ne ſe laiſſe point corrompre par les préſens; afin qu'il voye de ſes propres yeux nos tribulations, & l'humiliation de l'Egliſe de Dieu, la ruine de tout ce qui luy appartient, les larmes des Pelerins, & qu'il vous en rende compte. Nous exhortons donc voſtre bonté, noſtre très-Chreſtien Fils, en préſence du Seigneur, & dans la vûë de ſon terrible Jugement, pour l'amour de luy & pour le ſalut de voſtre ame, de ſecourir l'Egliſe de Saint Pierre & ſon Peuple, de repouſſer au pluſtoſt ces Rois, de les faire éloigner de nous, & de leur ordonner de ſe retirer ſur leurs terres. Je vous conjure par le Dieu vivant & véritable, par ces Clefs ſacrées de la Confeſſion de Saint Pierre, que je vous envoye, de ne pas préferer l'amitié du Roy des Lombards, à l'amour que vous devez au Prince des Apoſtres. Faites-nous reſſentir très-promptement après Dieu, un peu de conſolation en haſtant voſtre ſecours. Faites connoiſtre voſtre foy, & augmentez par là voſtre reputation dans toutes les Nations du monde, afin que nous puiſſions dire avec le Prophete: Que le Seigneur vous écoute au jour de voſtre tribulation, & que le nom du Dieu de Jacob vous protége. *Ancard, un de nos Vaſſaux, qui eſt le porteur de cette Lettre, dira de vive voix à voſtre Excellence ce qu'il a vû de ſes yeux, & ce que nous luy avons ordonné de vous dire. Je conjure tout de nouveau voſtre bonté devant Dieu, qui eſt témoin de ce que je dis, & qui ſera noſtre Juge, de vous haſter d'adoucir nos douleurs, & de nous envoyer au pluſtoſt une réponſe qui nous réjoüiſſe, afin qu'avec joie nuit & jour nous priions Dieu pour vous & pour vos ſujets devant les Tombeaux * des Saints Apoſtres Saint Pierre & Saint Paul.*

Pſal. 19.

* Confeſſionibus.

On voit par cette Lettre, qu'en meſme temps que le Pape faiſoit tous ſes efforts pour attirer Charles-Martel dans ſon parti, les Lombards de leur coſté faiſoient tout leur poſſible, pour l'obliger à demeurer neutre dans ces différens. Ils en vinrent à bout; quelque preſſante que fût la Lettre du Pape, Charles ne voulut point ſe broüiller avec les Lombards: Le Pape s'en plaignit par une ſeconde Lettre qu'il luy écrivit peu de temps après. Elle eſtoit plus courte, mais également touchante.

Il luy envoye une Ambaſſade:

Cependant il ne ſe rebuta point, & il comprit que pour remuer Charles, il falloit luy apporter d'autres motifs; c'eſt-pourquoy, comme il ſe voyoit ſans ceſſe expoſé aux embuſches de l'Exarque, auſſi-bien qu'aux violences des Lombards, il ſe détermina l'an 741. à envoyer une Ambaſſade dans les formes à Charles-Martel (choſe, diſent deux de nos anciens Hiſtoriens, qu'on n'avoit point encore vûë en France) Les Ambaſſadeurs, outre les Clefs du Tom-

An. 741. Continuat. Fredegar. cap. 110.

Annales Metenſes, ad an. 741.

Tombeau de Saint Pierre, & quelques parties des chaînes de ce Saint Apôtre, apporterent pluſieurs autres beaux préſens, qu'ils préſentérent à Charles au nom du Pape & des Seigneurs de Rome. Ils luy firent en meſme-temps une offre la plus capable de flatter ſon ambition. Ce fut, que pourvû qu'il les aſſeûrât de ſa protection, & d'un prompt & puiſſant ſecours, ils le proclameroient Conſul de Rome, en renonçant hautement à la domination de l'Empereur de Conſtantinople, hérétique public, & perſécuteur des Catholiques.

Mort du Pape, de l'Empereur & de Charles-Martel.

Charles écouta avec plaiſir ces propoſitions, renvoya les Ambaſſadeurs avec de magnifiques préſens & de grandes eſpérances, & leur promit d'envoyer inceſſamment à Rome, pour travailler à ce Traité. En effet, peu de temps après il fit partir Grimon Abbé de Corbie, & Sigebert Moine de Saint Denis avec des Lettres pour le Pape, qui contenoient ſes réponſes & ſes intentions. Mais la deſtinée de la Famille de Charles eſtoit de monter ſur le Thrône de France, avant que d'eſtre illuſtrée par la Couronne de l'Empire d'Occident. Ce grand projet fut rompu par la mort des trois perſonnes qui y eſtoient le plus intéreſſées, ſçavoir le Pape, l'Empereur & Charles-Martel, qui moururent tous trois cette année; le premier après s'eſtre rendu maiſtre dans Rome, & avoir formé le deſſein du démembrement de l'Empire d'Occident d'avec celuy d'Orient; deſſein qui fut exécuté dans la ſuite par les meſmes raiſons, & de la meſme maniére qu'il l'avoit projetté. Le ſecond après avoir mis tout l'Empire en combuſtion par ſon impiété, & par un enteſtement qui ne luy convenoit en aucune maniére. Le troiſiéme après s'eſtre rendu l'homme le plus illuſtre, & ſur le point de ſe voir le plus puiſſant Prince de ſon temps. L'Empereur mourut le premier, le dix-huitiéme de Juin, Charles le vingt-deuxiéme d'Octobre, & le Pape le vingt-huitiéme de Novembre.

An. 741.

Charles-Martel ne vêcut guére plus de cinquante ans; & à compter depuis l'an 716. qu'il échapa de ſa priſon près de deux ans après la mort de ſon pere, il régna en Auſtraſie pendant vingt-ſix ans, & vingt-cinq ans dans tout l'Empire François; c'eſt-à-dire, depuis la bataille de Vinci auprès de Cambray, où il défit Chilperic & Rainfroy Maire du Palais de Neuſtrie. Il mourut en ſa maiſon de plaiſance de Quierſi * ſur l'Oiſe, d'où ſon corps fut tranſporté à S. Denis.

* Carifiaco.

Caractere de Charles-Martel.

En repaſſant ſur la vie de ce Heros, on n'en trouvera guére, qui luy ſoient comparables. Mis en priſon incontinent après la mort de ſon pere, défait dans la premiére bataille qu'il donna, après avoir recouvert ſa liberté, il ſe ſoûtint contre ſa mauvaiſe fortune, & ſe mit dans la ſuite ſi fort au-deſſus, qu'il ne fut jamais battu, & qu'il pouvoit au contraire compter plus de victoires remportées & de batailles gagnées, que d'années d'un fort long gouvernement. Il en eſtoit redevable à ſa conduite & à ſon activité, à ſa prévoyance, à ſon intrépidité & à ſon habileté dans le meſtier de la guerre, où il excella, ſuppléant ſouvent par là dans les occaſions les plus importantes, au petit nombre & à l'inégalité de ſes forces. Ayant trouvé l'Empire François très-diminué par les révoltes des Nations, qui luy eſtoient autrefois ſoumiſes en-

en-deçà & au-delà du Rhin, du coſté des Alpes & des Pyrenées, il les ſoumit de nouveau, & réduiſit à ſon obéïſſance preſque tout le Languedoc, qui n'avoit jamais eſté François.

Il accoûtuma les François, non ſeulement à cette puiſſance abſoluë qu'il s'eſtoit acquiſe ſur eux, mais encore à ſe paſſer de Roy, & meſme d'un phantôme de Roy, qui leur avoit juſqu'alors ſervi au moins à ſe flatter, qu'ils n'eſtoient ſoumis qu'aux Deſcendans de Clovis; & il arriva là ſans meurtres, ſans aſſaſſinats, ſans exils, du moins l'Hiſtoire ne luy reproche rien de ſemblable. Dans une eſpéce de Lettre circulaire qu'il écrivit aux Ducs, aux Comtes, & aux autres Commandans ou Juges du Royaume, en faveur de l'Evêque Boniface Miſſionnaire Apoſtolique dans la Germanie, il ne prend que la qualité de Maire du Palais avec celle de *Vir illuſtris*, d'homme illuſtre, que nos Rois de la premiére lignée joignoient ordinairement dans les Actes publics au nom de Roy. Il ſouffroit que les Princes étrangers luy donnaſſent la qualité de Lieutenant du Royaume, *Subregulus*. Les Hiſtoriens l'appellent tantoſt du nom de Duc des François, tantoſt de celuy de Prince des François, de Conſul des François, de Patrice. Son Epitaphe luy donne la qualité de Roy: mais il ne prit jamais ce dernier Titre. Il paroiſt conſtant, que pendant l'Interregne, qui dura depuis la mort du Roy Thieri juſqu'à la ſienne & au-delà, certains Actes publics, qui ſelon la coûtume des François ſe dattoient de l'année du Regne des Rois regnans, ne prenoient point leur datte de l'année de ſon Gouvernement. On a une Chartre de Robert Comte d'Hesbay du ſeptiéme d'Avril, & une autre de Charles-Martel luy-meſme du dix-ſept Septembre, par laquelle il donne Clichi à S. Denis, dont la datte eſt *la cinquiéme année d'après le trépas du Roy Thieri*. Et c'eſt par ces ſortes de Chartres que l'on prouve cet Interregne, que le Pere Sirmond & le Pere Petau ont découvert les premiers dans noſtre Hiſtoire. Sirmond. T. 1. Conc. Gall. p. 260.

C'eſtoit une modeſtie qui luy coûtoit peu, & que la politique luy faiſoit juger neceſſaire. Le Pape Gregoire III. écrivant à Saint Boniface, fait l'honneur à Charles-Martel, de dire qu'il a contribué par ſon autorité & par ſes ſoins à la converſion de plus de cent mille ames. Un Concile tenu après ſa mort témoigne, qu'il faiſoit payer de groſſes amendes à ceux qu'on ſurprenoit faiſant encore quelque acte de Paganiſme: mais le meſme Saint Boniface écrivant au Succeſſeur de Gregoire, déplore étrangement les déſordres de l'Egliſe de France d'alors, où les déréglemens & le relâchement de la diſcipline étoient extrêmes. Il eſt certain que ſon regne ne fut favorable ni aux Evêques ni aux Moines. Dans quelques Vies de Saints de ce temps-là on voit des révélations, ſelon leſquelles Charles-Martel eſt damné, pour avoir donné des biens des Egliſes à des gens de guerre. Ces révélations refutées par Baronius, ſont quelque choſe de moins ſolide, que la penſée de pluſieurs Juriſconſultes, qui regardent cette largeſſe que Charles fit aux gens de guerre, de pluſieurs biens d'Egliſe, comme l'origine des Dixmes inféodées tenuës comme en Fief, par les Seigneurs ou autres perſonnes Laïques, & dont il fut ſouvent queſtion dans les Conciles des Gaules tenus ſous Pepin & ſous Charlemagne ſucceſſeurs de Charles-Martel.

Ces biens, qu'on enlevoit aux Egliſes, pour les donner aux Laïques, furent ſans doute la raiſon pourquoy l'on vit alors des Evêques, des Abbez, des Moines & d'autres Eccleſiaſtiques aller à la guerre. Le motif de conſerver les biens des Egliſes & des Monaſteres coloré du zele de la Religion qu'on défendoit contre les Sarazins & les autres Infideles, autoriſa cet uſage bizare, & le libertinage de ceux qui le ſuivoient. Quelques enfans naturels que Charles laiſſa, montrent qu'avec les vertus des Heros, il eut auſſi le vice qui ne leur eſt que trop ordinaire. La pluſpart de ces traits, que nous trouvons très-marquez dans les anciens Hiſtoriens, nous y peignent par-tout Charles-Martel comme un grand homme, comme un grand Prince, comme un grand guerrier, comme un grand politique: mais nous y en trouvons peu, qui nous le repréſentent comme un Prince fort Chreſtien, excepté la protection qu'il donnoit aux Miſſionnaires qui preſchoient l'Evangile aux Nations Payennes dependantes de l'Empire François.

Cette mort devoit naturellement cauſer un grand changement dans les affaires de France, & elle l'eût fait ſans doute, ſi pour le malheur de la Famille Royale, celle de Charles toûjours féconde en grands Hommes, ne luy eût ſubſtitué des Succeſſeurs d'un très-grand mérite, & ſur-tout un Cadet auſſi brave, auſſi ſage, auſſi heureux, & encore plus entreprenant que luy. Celuy-cy mit la derniere main au grand ouvrage que ſes Anceſtres avoient commencé, & que ſon pere avoit ſi fort avancé, qui eſtoit de faire paſſer dans leur Maiſon la Couronne & le nom de Roy, après en avoir depuis long-temps envahi la puiſſance. Ce fils fut Pepin, depuis ſurnommé le Bref comme ſon Ayeul à cauſe de ſa petite taille; on l'appella auſſi Pepin le jeune, pour le diſtinguer des deux autres de meſme nom ſes prédéceſſeurs: mais il n'en vint pas là d'abord & tout d'un coup. Ses grandes actions, & les conjonctures heureuſes dont il ſçût habilement ſe ſervir, furent les degrez, par leſquels il monta inſenſiblement ſur un Thrône, où ſa naiſſance ne luy donnoit aucun droit, mais dont ſes grandes qualitez le firent paroiſtre digne quand il eut eû la hardieſſe de s'y aſſeoir.

Il partage l'Etat entre Carloman & Pepin ſes fils. Annales Metenſes, ad an. 741.

Charles-Martel frappé de la maladie dont il mourut, qui fut longue, & qu'il jugea mortelle, penſa à partager entre ſes enfans, l'Etat qu'il avoit ſi glorieuſement gouverné, & qui jouiſſoit alors d'une paix profonde. Il convoqua à Verberie, maiſon de plaiſance proche de Compiegne, une aſſemblée des Seigneurs du Royaume, & leur propoſa ſon deſſein. Soit reſpect, ſoit crainte, ſoit attachement pour ſa perſonne & pour ſa famille, ils conſentirent à ce partage. Charles avoit eſté marié deux fois. Il avoit de ſa premiére femme nommée Crotrude deux fils, Carloman & Pepin; & de la ſeconde appellée Sonnechilde niéce d'Odilon Duc de Baviére, il en avoit un troiſiéme nommé Grippon ou Grifon. Outre cela il avoit trois fils naturels, Remi, Jerôme & Bernard. Ceux-cy n'eûrent aucune part dans le partage de l'Etat. Remi le plus âgé fut Evêque de Roüen. Il donna à Carloman l'aiſné des legitimes, l'Auſtraſie & la France Germanique avec toutes les Nations qui en dépendoient; & à Pepin la Neuſtrie, la Bourgogne & la Provence, pour les gouverner en qualité de Ducs ou de Maires du Palais. Grippon fils de Sonnechilde

childe fut exclus de la ſucceſſion dans ce partage. Il eſt difficile d'en deviner la raiſon. Quelques-uns l'ont fait paſſer pour bâtard, & traité ſa mere de concubine; mais Eginard le compte au nombre des fils legitimes de Charles, & la qualité de ſa mere Sonnechilde, qui eſtoit de la famille des Ducs de Baviére, confirme cette opinion.

Il y avoit une femme de ce nom qui eſtoit de la conjuration contre Charles, dont je n'ay dit qu'un mot en paſſant, parce que les anciens Monumens ne nous en diſent pas davantage. Cette femme eſtoit à la teſte de la conjuration avec un Comte de Paris, & eſt meſme nommée devant luy; ce qui ne peut guére convenir qu'à une perſonne de ce rang, & je croy que c'eſtoit elle-meſme. La haine de Sonnechilde contre les enfans du premier lit, que Charles aimoit & conſideroit beaucoup pour leur grand mérite, & le deſir qu'elle avoit que ſon fils leur fuſt préféré, ſuffiſoient pour allumer la paſſion d'une femme auſſi intriguante & auſſi entreprenante que celle-là, & il n'en falloit pas davantage pour l'engager à une conjuration contre ſon mary. Les choſes s'eſtoient accommodées, elle obtint ſon pardon; mais ſon fils, dont l'élévation avoit eſté le motif de ſa révolte, en porta la peine, & fut exclus de la ſucceſſion. C'eſt la plus ſolide conjecture qu'on puiſſe faire ſur ce ſujet; mais Sonnechilde n'en demeura pas là.

Charles incontinent après les partages faits, envoya Pepin en Bourgogne à la teſte d'une Armée, pour en prendre poſſeſſion, & ſoumettre quelques rebelles, à qui la diſpoſition qu'il avoit faite de l'Etat ne plaiſoit pas. Pendant cette expédition de Pepin, où Childebrand ſon oncle l'accompagna, Sonnechilde agit ſi efficacement par elle-meſme & par ſes partiſans auprès de Charles, qu'il fit un démembrement de quelques Villes & de quelques Territoires de l'Auſtraſie, de la Neuſtrie & de la Bourgogne, qu'il donna à Grippon. Ces Païs qu'il luy aſſigna, eſtoient au milieu de la France, afin de l'empêcher luy & ſa mere Sonnechilde, de s'appuyer des forces des Princes étrangers pour broüiller dans l'Etat: mais cette précaution fut inutile, & ce changement fut dans la ſuite cauſe de pluſieurs guerres.

Fredeg. Chronic. cap. 110.

Annales Metenſes, ad an. 741.

Charles n'eut pas pluſtoſt expiré, que les Grands du Royaume animez par Carloman & Pepin, ſe déclarérent hautement contre la donation faite à Grippon par les intrigues, diſoient-ils, d'une femme méchante & inquiete, contre la premiere diſpoſition qui avoit eſté agréée de tous les membres de l'Aſſemblée de Verberie. Carloman & Pepin ſe mettent auſſi-toſt à leur teſte, & marchent vers les Places dont Grippon s'eſtoit emparé. Celuy-cy ſurpris de ce ſoulevement imprévû, & n'ayant pas de quoy tenir la Campagne, ſe jetta dans la Ville de Laon avec ſa mere. Carloman & Pepin vinrent les y aſſieger, & preſſérent le Siege ſi vivement, qu'ils furent contraints de ſe rendre à diſcrétion la vie ſauve. Carloman envoya Grippon priſonnier dans un Chaſteau des Ardennes nommé encore aujourd'huy Neufchaſtel, & fit renfermer Sonnechilde dans le Monaſtere de Chelles.

Ibid.

Les Allemans, les Bavarois, les Gaſcons, ſelon leur coûtume de ſe révolter aux changemens de Gouvernement, ne manquérent pas de le faire en cette occaſion. Les Gaſcons commencérent ſous la conduite de Hunalde Duc d'A-

Soulevemens dans le Royaume.

Ibid. An. 742.

quitaine, malgré le ſerment qu'il avoit fait à Charles de luy eſtre ſoumis & fidéle auſſi-bien qu'à ſes enfans.

Carloman & Pepin, qui avoient bien prévû tous ſes mouvemens, avoient d'abord regardé comme le principe de leur conſervation, de vivre en bonne intelligence, & d'agir toûjours de concert. Ils ne s'en écartérent en effet jamais. Ils paſſérent enſemble la Loire à Orleans, défirent les Milices du Berri, les pourſuivirent juſqu'à Bourges, dont ils brûlérent les Fauxbourgs, ravagérent tout le païs d'alentour; & comme le Duc Hunalde battoit toûjours en retraite devant eux, ils prirent d'aſſaut Loches, alors Ville très-forte, où ils accordérent la vie à ceux qui la défendoient; mais ils les firent eſclaves, & razérent la Place.

Continuat. Fredegar. cap. 100.

Pendant cette expédition meſme, s'eſtant arreſtez en un lieu appellé Vieux-Poitiers, entre la Vienne & le Clain, aſſez près de Chaſtelleraut, ils réglérent une affaire de la derniére importance. Nonobſtant le partage que Charles-Martel avoit fait entre eux, ils avoient juſqu'alors gouverné l'Etat en commun. Ils convinrent de ce qui leur appartenoit, déterminérent les limites de leurs Etats, pour ne laiſſer aucunes ſemences de guerre & de diviſion; & ſur la fin de l'Eſté, ayant obligé le Duc d'Aquitaine à ſe ſoumettre aux anciens Hommages qu'il devoit à la France, ils repaſſérent la Loire. Carloman ſans s'arreſter, marcha avec ſes Troupes au-delà du Rhin, & les Allemans le voyant arrivé ſur le Danube, demandérent auſſi quartier, donnérent des ôtages, & luy jurérent obéïſſance, comme ils avoient fait à Charles ſon pere.

Eginard. in Annal.

An. 742.

Fin de l'Interregne.

Après ces expéditions militaires, les deux Ducs des François s'appliquérent pendant l'Hiver ſuivant au Reglement du dedans de l'Etat. Pepin, ſoit de luy-meſme par politique, ſoit à l'inſtance des Seigneurs François, qui avoient encore de l'attachement pour la Famille Royale, mit fin à l'Interregne, qui avoit duré depuis la mort de Thieri III. & éleva ſur le Thrône Childeric, qui fut le troiſiéme du nom, à compter depuis le pere de Clovis, & ſecond du nom depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules. Les uns le font fils de Thieri II. les autres de Chilperic II. les autres de ce Clotaire que Charles-Martel fit Roy d'Auſtraſie. Il eſt certain qu'il eſtoit de la Famille Royale; mais c'eſt tout ce qu'on en peut ſçavoir bien aſſurément. Cette exaltation fit ſi peu de changement & de bruit dans l'Etat, que les Hiſtoriens contemporains & voiſins de ce temps-là l'ont oubliée dans leurs Hiſtoires & ſans quelques anciennes Chartres qui concernent les Abbayes de l'Ordre de S. Benoiſt, & les Préfaces ou Inſcriptions de quelques Conciles des Gaules, qui font mention des années du regne de ce Prince, on auroit ignoré qu'il eût jamais eſté au monde.

Vers l'an 743.

HISTOI-

HISTOIRE DE FRANCE.

CHILDERIC II.

CHILDERIC fut créé Roy, non pas de tout l'Empire François, mais ſeulement de cette partie que Pepin gouvernoit, ſçavoir de la Neuſtrie, de la Bourgogne & de la Provence, & nullement d'Auſtraſie, qui comme du temps de Pepin pere de Charles-Martel, fut une Principauté ſéparée du reſte de l'Empire François.

Childeric eſt créé Roy d'une partie de l'Empire François.

Carloman de ſon coſté fit aſſembler un Concile aux Eſtines Palais des Rois d'Auſtraſie, dont on voit encore les ruines auprès de Binche en Hainaut. On connoiſt par les Actes de ce Concile, & par les Lettres que le Pape Zacharie écrivit à cette occaſion à Boniface Evêque de Mayence, & par celles de cet Evêque au meſme Pape, l'eſtat pitoyable où l'Egliſe de France ſe trouvoit alors, le déréglement extrême des Evêques, du Clergé & des Monaſteres, & que la diſcipline eſtoit preſque entiérement abolie par tout : on y voit le zele de ce ſaint Prélat, & l'érection qu'il fit de trois Evêchez, dont il n'y en a plus qu'un qui ſubſiſte, ſçavoir celuy de Wirtzbourg. On lût & on confirma dans ce Concile les Actes d'un autre, qui avoit eſté tenu l'année d'auparavant, ſans qu'on ſçache le nom du lieu, où il fut aſſemblé. Voicy comme Carloman y parle dans la Préface. „ Au nom de Noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt, moy Carloman Duc & Prince „ des François, l'année ſept cens quarante-deux depuis l'Incarnation du Sei- „ gneur, l'onziéme des Kalendes de May, avec le conſeil des Serviteurs de „ Dieu, & celuy de ma Nobleſſe, j'ay aſſemblé les Evêques qui ſont dans „ mon

Concile des Eſtines.

T. 1. Concil. Gal.

„ mon Etat, avec les Prêtres, &c. * J'ay dû faire faire icy reflexion à cette Préface, premiérement parce qu'on y voit Carloman parler en Souverain & en Maître abſolu du Royaume d'Auſtraſie : En ſecond lieu, parce que c'eſt le premier Concile des Gaules où l'on voye l'Epoque ou la maniére de compter les années depuis l'Incarnation de Noſtre-Seigneur ; au lieu que dans les autres Conciles précedens, on datte de l'année du regne du Roy regnant : Et enfin, parce que Carloman prend le Titre de Duc & de Prince des François, & que c'eſt le premier Monument où cela ſe voye.

On voit auſſi dans le Concile des Eſtines, ce que fit Carloman, pour adoucir le chagrin des gens d'Egliſe, dont les biens avoient eſté envahis par la Nobleſſe du temps de Charles-Martel. Il déclara que la guerre d'Aquitaine l'empêchoit de faire encore reſtituer ces biens aux Égliſes : mais il ordonna, que ceux qui les poſſedoient, reconnuſſent qu'ils les tenoient des Egliſes ; que pour chaque Métairie ils payaſſent tous les ans un ſou d'or à l'Egliſe ou au Monaſtere dont elle dépendoit, & qu'à la mort du poſſeſſeur l'Egliſe ou le Monaſtere rentrât en poſſeſſion de ſon bien, pourvû que les meſmes néceſſitez de l'Etat ne continuaſſent pas : car en ce cas il ſe réſervoit le pouvoir de faire durer ces poſſeſſions Bénéficiaires, & meſme d'en créer de nouvelles. Cependant une autre guerre s'alluma du coſté de la Germanie.

La pluſpart des révoltes de ces Nations Germaniques contre les Rois ou les Dues des François, n'eſtoient guére que des effets de leur inquiétude naturelle, & de leur génie impétueux, que la moindre occaſion déterminoit à courir aux armes, ſans prendre d'autres meſures. Ainſi pour l'ordinaire il n'en coutoit aux Princes François, que la peine de paſſer le Rhin avec une Armée pour les châtier. En voicy une plus concertée, & dont les ſuites auroient eſté plus fâcheuſes, ſi la promptitude des deux Dues n'avoit d'abord remedié à ce qu'elle avoit de plus dangereux.

Sonnechilde, auſſi-toſt après la mort de Charles-Martel, prévoyant bien que le changement qu'elle avoit fait faire au partage de la ſucceſſion en faveur de ſon fils, luy attireroit bientoſt la guerre du coſté de Pepin & de Carloman, avoit pris des liaiſons ſecretes avec Odilon Duc de Baviere, dont elle eſtoit niéce. Ce Duc avoit obligation de ſon Duché à Charles-Martel, qui l'avoit préferé aux autres Seigneurs de la Famille Agilolfingienne, dans laquelle, ſelon un Traité fait depuis très-long-temps avec les Rois des François, ils eſtoient obligez de prendre les Ducs de Baviere. Celuy-cy, à l'exemple de ſes Prédéceſſeurs, avoit grande envie de ſe tirer de la dépendance de la France. † On connoiſt par les anciennes Loix Bavaroiſes faites par nos Rois meſmes, en quoy conſiſtoit cette dépendance. On y voit que c'eſtoit le Roy de France qui créoit

* La Préface du Concile qui fut tenu dans celuy des Eſtines, prouve évidemment la Souveraineté de Carloman en Auſtraſie, ſur-tout ſi on la compare avec celle du Concile de Soiſſons aſſemblé par Pepin l'année d'après. Dans celle-cy la date eſt priſe de l'année du regne de Childeric Roy des François, & Pepin n'y parle point comme Souverain de l'Etat ; au lieu que Carloman dans l'autre parle de l'Auſtraſie comme de ſon propre Etat, & dit, avec le Conſeil de ma Nobleſſe, *Optimatum meorum, j'ay aſſemblé les Evêques de mon Etat.*

† In Codice Legum antiquarum. Tit. 2. cap. 1. Si quis contradiceret quem Rex ordinavit in provincia illa aut populus ſibi elegerit, &c.

créoit le Duc, ou qui agréoit celuy que le peuple avoit élû. On y voit que le Roy avoit droit de condamner à la mort les Sujets du Duc, & que le Duc devoit ſoûtenir ceux qui eſtoient chargez de la part du Roy de faire de ſemblables éxécutions; & de plus, que le Duc, ſous peine de dépoſition, eſtoit obligé de ſe ſoumettre à certains Edits, que les Rois de France jugeoient à propos de faire publier dans le païs. La ſoumiſſion leur eſtoit devenuë d'autant plus difficile, que ce n'eſtoit plus aux Rois qu'ils eſtoient ſoumis, mais aux Ducs d'Auſtraſie, qui avoient uſurpé cette ſouveraineté, ſans avoir la qualité de Roy. Cap. 8. & 9.

Sonnechilde, que l'honneur de la Famille Agilolfingienne, auſſi-bien que les intéreſts de ſon fils, faiſoit entrer aiſément dans les vûës du Duc Odilon ſon oncle, avoit préparé dans la perſonne de ce Duc, un ennemi à Pepin & à Carloman, pour les occuper, tandis qu'elle s'aſſûreroit de la partie de la ſucceſſion, dont Charles-Martel avoit avantagé ſon fils. On ne luy en donna pas le loiſir; mais après qu'elle eut eſté renfermée à Chelles, les correſpondances qu'elle avoit euës avec le Duc de Baviere, ne laiſſérent pas d'avoir leur effet.

Hiltrude ſœur de Carloman & de Pepin, s'eſtoit attachée à Sonnechilde; & à ſa perſuaſion, & peut-eſtre dans l'appréhenſion qu'elle avoit qu'on ne la fiſt Abbeſſe ou Religieuſe, comme c'eſtoit alors aſſez ſouvent le ſort des filles de nos Rois & de nos Ducs des François, elle eſtoit convenuë de ſe marier au Duc de Baviere qui le ſouhaitoit. Voyant donc Sonnechilde & Grippon arreſtez, elle ſe cacha, trouva moyen de ſe faire conduire juſqu'au Rhin, le paſſa, & ſe ſauva à la Cour de Baviere. Fredegar. Chronic. c. 110.

Pepin & Carloman la redemandérent en vain. Le Duc de Baviere ne la voulut point rendre & l'épouſa. La guerre d'Aquitaine, dont j'ay parlé, ſuſpendit celle que les deux Ducs réſolurent ſur le champ de faire au Duc de Baviere: & après avoir dompté le Duc d'Aquitaine, que la neceſſité obligea de ſe ſoumettre, ils tournérent leurs deſſeins de ce coſté-là; mais la révolte & le châtiment des Allemans en ſuſpendirent encore l'exécution pour quelque temps. An. 743.

Le Duc de Baviere ſe ſervit de cet intervale, pour fortifier ſon parti. Il envoya au Duc d'Aquitaine propoſer une ligue offenſive & défenſive, qu'il ſigna malgré ſes nouveaux ſermens. De plus le Duc de Baviere engagea encore dans une nouvelle révolte, Theobalde Duc des Allemans, auſſi-bien que Theodoric Duc des Saxons: il eut auſſi recours aux Eſclavons, qui luy fournirent un grand corps de troupes; de ſorte que les Ducs François ſe virent obligez d'employer toutes leurs forces contre un ſi formidable ennemi. Annales Metenſes.

Le Duc s'avança juſques ſur le bord de la Riviére de Lech qui ſépare la Suabe de la Baviere, pour leur diſputer l'entrée de ſon païs. Les François vinrent ſe camper de l'autre coſté. On ſe retrancha de part & d'autre, & l'on fut ainſi quinze jours en préſence, la Riviére entre-deux. C'eſtoit aux François à paſſer pour aller attaquer les Bavarois, qui ne prétendoient eſtre que ſur la défenſive, & ſoûtenir leur rébellion dans leur propre païs. L'impoſſibilité du paſſage à la vûë d'une grande Armée bien retranchée, le retardement & l'indétermination des François rendoient les Bavarois infiniment fiers. Il

en

en venoit tous les jours ſur le bord de la Riviére, qui défioient les François au combat, faiſant des inſultes & des railleries que les Soldats ſouffroient avec une extrême impatience, tout preſts à paſſer la Riviére à la nage, ſi leurs Chefs avoient voulu les conduire à l'ennemi.

Odilon Duc de Baviere eſt battu par Carloman & par Pepin.

Continuat. Fredegar. cap. 110.

Cependant les deux Ducs ne demeuroient pas auſſi oiſifs, qu'ils paroiſſoient l'eſtre. Ils envoyoient ſecrettement tous les jours au-deſſus & au-deſſous de leur Camp pour ſonder la Riviére, & taſcher de découvrir des guez éloignez des Ponts, qui eſtoient ſoigneuſement gardez par les ennemis. On en trouva; mais on ne pouvoit y aller qu'au travers des bois, & par des marécages très-difficiles à paſſer. Les Ducs ſe réſolurent néanmoins à vaincre ces obſtacles, & après s'eſtre bien inſtruits des difficultez des chemins, ils firent partir leur Armée à l'entrée de la nuit. Carloman en prit une partie, & Pepin l'autre. L'un marcha en deſcendant vers le Danube où le Lech ſe jette, & l'autre en remontant au-deſſus du Camp. Il paſſerent la Riviére avec beaucoup de peine, mais ſans oppoſition, les ennemis n'ayant point de Troupes dans ces endroits-là, qu'ils croyoient impraticables. Les François s'approchérent fort près des deux coſtez du Camp des Bavarois, ſans que ceux-ci s'en apperçûſſent, & dès la pointe du jour marchérent à l'aſſaut. Le Duc de Baviere ſurpris mit ſes Troupes en bataille, & ſoûtint quelque temps le choc: mais la conſternation, effet ordinaire de la ſurpriſe, eſt un mal contre lequel il n'y a guére de remede, quand elle s'eſt une fois répanduë dans une Armée. La pluſpart ne ſongérent qu'à ſe ſauver, & le Duc de Baviere, après avoir perdu preſque tous ceux qu'il avoit menez au combat, fut obligé de s'enfuir luy-meſme avec très-peu de Cavaliers, & ne s'arreſta point, qu'il n'euſt mis entre les François & luy deux ou trois Riviéres, & gagné celle qui eſt encore aujourd'huy appellée Inn, ſur laquelle eſt la Ville d'Inſpruch. Les François ne laiſſérent pas de perdre auſſi du monde à l'aſſaut du Camp, & dans la rude marche qu'ils avoient faite pour y arriver, où pluſieurs périrent dans les marais & dans la riviére.

An. 743.

Theobalde Duc des Allemans, & Theodoric Duc des Saxons ſe ſauvérent chacun dans leur païs. On fit grand nombre de priſonniers, parmi leſquels ſe trouva le Preſtre Serge, qui eſtoit un Envoyé du Pape auprès du Duc de Baviere. Ce Prêtre s'eſtant laiſſé gagner par le Duc, eſtoit allé trouver les Ducs François le jour de devant le combat, & feignant d'avoir un ordre du Pape pour faire finir la guerre, il leur ſignifia, & leur fit défenſe de la part du ſouverain Pontife & de Saint Pierre de la continuer. Ce fait eſt encore un de ces points qui doivent eſtre remarquez dans l'Hiſtoire: car c'eſt le premier exemple qu'on y trouve d'une conduite des Envoyez des Papes à l'égard des Princes, qu'on n'avoit point encore vûë juſqu'alors.

Ce Prêtre eſtant donc amené aux deux Ducs après le combat, Pepin luy dit ces paroles en riant: „ Seigneur Sergius, nous avons appris par expé-„ rience, que vous n'eſtes pas l'Apoſtre S. Pierre, & que vous n'eſtes pas „ véritablement ſon Legat: car vous nous dites hier, que le Pape, par l'au-„ torité de ce Saint, & par la ſienne, nous défendoit de faire la guerre au „ Duc de Baviere; & nous vous répondîmes, que nous ne pouvions croire „ que

» que S. Pierre ou le Pape vous eûſſent chargé de cet ordre. Vous voyez » bien maintenant, que ſi S. Pierre n'avoit pas crû que noſtre cauſe fuſt » juſte, il ne nous euſt pas aujourd'huy aſſiſtez dans la bataille, comme il » a fait. Soyez donc convaincu, que c'eſt par l'interceſſion de S. Pierre le » Prince des Apoſtres, & par le jugement de Dieu, auquel nous nous » ſommes rapportez, que la Baviere & les Bavarois ſont ſoumis à l'Empire » de France.

Carloman entre dans la Saxe.

Après cette importante victoire les vainqueurs parcoururent toute la Baviere en la ravageant, & y ſéjournérent cinquante-deux jours. Enſuite Carloman prit une partie de l'Armée, avec laquelle il entra dans la Saxe. Il y aſſiegea une Place appellée Hochſigbourg, où le Duc Theodoric, qui s'y eſtoit retiré, ſe rendit à luy: Carloman luy fit grace, & luy rendit ſon Duché, après avoir exigé de luy un nouveau Serment de fidélité. Nos Rois & nos Ducs François furent toûjours fort embaraſſez à gouverner ces Peuples de Germanie, que la ſeule crainte retenoit dans la ſoumiſſion. Ce qui paroiſt de plus ſurprenant, c'eſt que le châtiment des révoltes tomboit toûjours ſur les peuples, & que pour l'ordinaire on faiſoit grace aux Chefs, qu'on laiſſoit en poſſeſſion de leur Duché: Apparemment on n'eſpéroit pas trouver plus de fidélité dans d'autres, qu'on euſt mis en leur place, ou bien c'eſtoit la conſidération qu'on avoit pour les Familles regnantes, dans leſquelles nos premiers Rois, en recevant ces Nations au nombre de leurs Sujets, ou de leurs Tributaires, s'eſtoient engagez à conſerver toûjours le titre & le pouvoir de Duc. An. 743.

Tandis que Carloman ſubjuguoit ainſi les Saxons, Pepin avec l'autre partie de l'Armée avoit paſſé le Rhin, pour aller repouſſer un autre ennemi, qui déſoloit la France entre la Loire & Paris. C'eſtoit Hunalde Duc d'Aquitaine, qui conformément au Traité ſecret qu'il avoit fait avec le Duc de Baviere, ne ſçût pas pluſtoſt Pepin & Carloman engagez dans la Germanie, qu'il paſſa la Loire, & mit en-deçà tout à feu & à ſang. On avoit trop compté ſur les paroles qu'il avoit données, d'eſtre déſormais fidele à la France: de ſorte que le païs ſe trouva fort dégarni, quand il y entra. Il vint juſqu'à Chartres, qu'il aſſiégea & qu'il prit, & il ne l'abandonna qu'après y avoir mis le feu, qui conſuma preſque toute la Ville, avec l'Egliſe Cathédrale dédiée à la Sainte Vierge. Si-toſt qu'il ſçût que l'Armée Françoiſe approchoit, il repaſſa la Loire; & la fatigue des Troupes, & l'hiver qui eſtoit proche, ne permirent pas à Pepin de le pourſuivre. Hunalde fut châtié l'année d'après dès le commencement de la Campagne, qui ſe paſſa, auſſi-bien que celles des deux années ſuivantes, tantoſt à réprimer les révoltes des Allemans, tantoſt celles des Saxons, & des autres Nations Germaniques; les deux Ducs agiſſant toûjours de concert, & avec une union qui les rendoit par-tout invincibles.

Ce fut au milieu de toutes ces victoires, que Carloman conçût un deſſein, dont il s'ouvrit à ſon frere l'an ſept cens quarante-cinq, peu de temps après avoir dompté & pris une ſeconde fois Theodoric Duc des Saxons, & ce deſſein ſurprit toute la France. Carloman fut un très-vaillant & très-habi- An. 745. Eginard. in Annal.

le Capitaine, comme tant de victoires remportées ſur les ennemis du Royaume le font aſſez connoiſtre; mais il avoit en meſme-temps beaucoup de Religion, beaucoup de vertu & de crainte de Dieu. Touché vivement du deſir de faire ſon ſalut, à quoy il trouvoit de grands obſtacles dans la place où il ſe voyoit élevé, il penſa ſérieuſement à quitter le monde, & à renoncer à ſes Etats. On n'avoit point en ce temps-là d'autre idée de retraite, que celle du Monaſtére, & l'Etat Monaſtique eſtoit alors en très-grande vénération. Carloman avoit réſolu de l'embraſſer. Cette démarche n'eſtoit pas
* Coenred. † Crodulfe. ſans exemple. Un Roy des Merciens * en Angleterre, & un Roy de Northumberland † dans la meſme Iſle, avoient peu d'années auparavant pris ce parti. Hunalde Duc d'Aquitaine, qui bruſla la Cathedrale de Chartres, & qui peu de temps après avoit fait aſſaſſiner cruellement ſon frere, venoit par eſprit de pénitence, d'embraſſer le meſme genre de vie. Carloman déclara donc ſon deſſein à Pepin, qui n'y fit pas, à ce qu'il paroiſt, beaucoup d'oppoſition. Il ne voulut pas cependant qu'il partiſt pour Rome, où il avoit réſolu de ſe retirer, ſans un équipage digne de ſon rang, & afin qu'on euſt le temps de le luy préparer, il l'obligea à différer ſon départ de quelques mois, & meſme plus d'un an entier, ſi nous voulons accorder nos anciens Auteurs entre eux touchant la Chronologie.

Il céde ſes Etats à Pepin, & ſe retire dans un Monaſtere.

Carloman avant que de partir, remit entre les mains de Pepin le Gouvernement de ſon Etat, & luy recommanda les intérets de ſon fils aîné nommé Drogon. Selon de très-anciennes Annales il en avoit encore d'autres, dont il n'eſt point fait mention, non plus que des conditions auſquelles il céda ſon Etat à ſon frere, ni des avantages qu'il faiſoit à ſes enfans.

Continuat. Fredegar. cap. 110. Eginard in Annal. an. 746. Annales Metenſes.

Il partit pour Rome ſur la fin de l'an ſept cens quarante-ſix, accompagné de quantité de Seigneurs & d'une grande ſuite de domeſtiques. Il fit de très-riches préſens au Pape en ſon nom, & de la part de Pepin. Peu de temps après il ſe fit couper les cheveux, & prit l'habit Clérical. Il fit baſtir un Monaſtére ſur le Mont Soracte, à quelques lieuës de Rome, appellé aujourd'huy le Mont S. Oreſte, & le Mont S. Silveſtre. Après y avoir demeuré quelque temps, il le quitta par le conſeil du Pape; & pour éviter les viſites de tous les François qui alloient à Rome, il ſe retira au Monaſtére du Mont Caſſin, de l'Ordre S. Benoiſt, où il prit l'habit de Moine, & ſe ſoumit pour le reſte de ſa vie aux pratiques de l'obéïſſance religieuſe ſous la conduite de l'Abbé Optat. Il y vécut très-ſaintement, & y donna de grands exemples de vertu.

An. 746. 747.

Pepin devenu maiſtre de tout l'Empire François & Duc Souverain d'Auſtraſie, ſe voyoit plus près que jamais du Trône, où il aſpiroit, & il s'appliqua plus qu'il n'avoit fait encore à faire aimer ſon Gouvernement. Grippon ſon frere cadet eſtoit demeuré juſqu'alors renfermé à Neufchaſtel dans les Ardennes; il le tira de ſa priſon, le fit venir à ſa Cour, le logea dans ſon Palais, où il le traitoit avec beaucoup d'honneur & d'amitié, & luy donna pluſieurs Comtez & d'autres Terres, qui luy faiſoient un revenu très-conſidérable. Il aſſembla un Concile à Duren, où il avoit un Palais, & qui eſt maintenant une Ville entre Aix-la-Chapelle & Cologne. Il y fit faire quantité de

Annales Metenſes ad an. 747.

Vers l'An 747.

Ré-

Réglemens en faveur des pauvres, des veuves & des orphelins, pour le rétabliſſement des Egliſes ou négligées ou ruinées pendant les guerres, établit des Tribunaux pour faire rendre juſtice dans les Provinces, aux perſonnes opprimées & indéfenduës: mais il ne fut pas long-temps ſans ſe repentir de la liberté, qu'il avoit donnée à ſon frere Grippon, dont l'eſprit remuant & inquiet l'engagea dans de nouvelles guerres.

Grippon ſe refugie en Saxe.

Ce jeune homme, dont après tout, les prétentions eſtoient fondées ſur les derniéres volontez de ſon pere Charles-Martel, ne s'ennuyoit guéres moins du Palais de Pepin, que de ſa priſon de Neufchaſtel. La retraite de Carloman luy fit naiſtre l'envie de ſe faire Duc d'Auſtraſie; il commença à faire ſes intrigues dans cette veûë, & il entra ſi bien dans l'eſprit de pluſieurs Seigneurs de la Nation, qu'il les mit dans ſes intéreſts. Il gagna quantité de jeunes gens de la Cour & de la Nobleſſe, & fit demander aux Saxons une retraite dans leur païs: puis ayant tout d'un coup diſparu, lorſqu'on y penſoit le moins, il s'y refugia, & fut ſuivi d'un grand nombre de ces jeunes Cavaliers qui s'eſtoient dévoüez à luy, & qui luy menerent des Soldats. On apprit peu de temps après, qu'il eſtoit à la teſte d'une Armée, & qu'il faiſoit des courſes dans la Turinge. Eginard. in Annal.

Pepin eut bien-toſt paſſé le Rhin; il entra dans la Turinge, pour la défendre avec une Armée de François, tandis que les Eſclavons Vinides, qui avoient autrefois fait tant de peine à Dagobert I. & que Pepin avoit engagez à le ſervir dans cette guerre, entrerent dans le païs des Saxons avec une Armée de cent mille hommes, & ſe joignirent à luy. Les Saxons appellez Nordsquaves, qui ne s'eſtoient pas attendus à eſtre attaquez de ce coſté-là, mirent les armes bas, demanderent quartier, & promirent de ſe faire Chrétiens, ſi on leur pardonnoit. Pepin leur accorda la vie; mais il fit raſer tous leurs Forts, & fit vivre ſon Armée à diſcretion pendant quarante jours dans leur païs, où pluſieurs en effet embraſſerent la Religion Chrétienne. Theodoric Duc des Saxons fut pris une troiſiéme fois dans ſa Forteresſe d'Hochſigbourg, & apparemment il luy en coûta la vie, car il n'en eſt plus fait mention depuis. Annales Metenſes.

Grippon ne laiſſa pas de faire bonne contenance avec ſon Armée, ſe retrancha ſur le bord d'une riviére qu'Eginard appelle Miſſaca, en un lieu nommé Schaningen. Pepin vint à luy pour le combattre; mais ſur le point qu'on eſtoit d'en venir aux mains, on fit des propoſitions de paix, & les deux Armées s'éloignerent l'une de l'autre, ſans en venir à la bataille. Ce pour-parler & cette eſpéce de tréve n'eut point d'effet. Grippon ne l'avoit propoſée, que pour ſe tirer du danger où il eſtoit, & des mains des Saxons, dont il commençoit à ſe défier. Il luy venoit tous les jours des Troupes de France, envoyées par le parti qu'il y avoit. Ce fut apparemment ce qui empeſcha Pepin de pouſſer plus loin ſes victoires en Germanie, & ce qui l'obligea de repaſſer le Rhin, de peur que ce parti ne ſe fortifiaſt pendant ſon abſence. Eginard. in Annal.

Mais Grippon ne manqua pas de profiter de cette retraite, & d'une conjoncture favorable qui ſe préſenta de faire une conqueſte importante, qu'il re-

gardoit comme un établiſſement, ou du moins comme un moyen plus facile, de ſe ſoûtenir contre la puiſſance de Pepin.

Il ſe fait proclamer Duc de Baviére.

Durant cette Campagne, Odilon Duc de Baviére mourut, ne laiſſant qu'un fils fort jeune nommé Taſſillon, qu'il avoit eu de Hiltrude, cette ſœur de Pepin, qui après la mort de Charles-Martel, s'eſtoit évadée & refugiée en Baviére, où elle avoit épouſé le Duc malgré ſes deux freres. Au temps de ſa fuite elle eſtoit dans les intéreſts de Grippon, & Grippon dans les ſiens; mais ces intéreſts devinrent contraires. Grippon avec ſes François & un ſecours du Duc des Allemans, marcha en Baviére, s'y fit joindre par un Seigneur François nommé Suger, qui luy amenoit un nouveau Corps de Troupes de France, ſurprit la Ducheſſe & ſon fils, les prit, & ſe fit proclamer Duc de Baviére. Ce qui luy facilita cette conqueſte, c'eſt qu'il eſtoit fils d'une Bavaroiſe, ſçavoir de Sonnechilde niéce du dernier Duc.

Si Pepin avoit pû eſpérer autant de ſoumiſſion de ſon frere, que du jeune Duc Taſſillon ſon neveu, peut-eſtre l'auroit-il laiſſé en poſſeſſion de ce qu'il avoit pris, en luy pardonnant la maniére dont il s'en eſtoit ſaiſi: mais la connoiſſance qu'il avoit de ſon ambition, & des Ligues qu'il avoit faites avec les Saxons & les Allemans, luy fit comprendre qu'il n'en demeureroit jamais là, & que la Baviére ſous un tel Duc, ſeroit comme la Place d'Armes de toutes les Nations Germaniques ennemies ou mécontentes de la France, pour l'attaquer en toute occaſion. Il ſe réſolut donc de l'en chaſſer. Grippon s'y attendoit bien, & ſe prépara à ſe défendre; mais il tenta en meſme temps une autre voye plus douce & plus ſeûre, pour ſe maintenir dans ſon nouvel Etat.

Il envoya en Italie un de ſes Confidens à Optat Abbé du Mont Caſſin, & à Carloman qui demeuroit dans ce Monaſtére, & les engagea à prier le Pape de ſe faire médiateur entre luy & Pepin. Le Pape le voulut bien. Il eſt vrai-ſemblable qu'il en écrivit immédiatement à Pepin; mais nous n'avons que la Lettre qu'il écrivit aux Evêques de France ſur ce ſujet, pour les exhorter à employer tout leur crédit & toute leur autorité, pour ménager la paix. Optat & Carloman y exhorterent auſſi Pepin; mais ils ne pûrent rien gagner ſur luy.

Tom. 1. Concil. Gall. pag. 575.

Il eſt pris par Pepin qui lui donne un appanage.

An. 747. 748.

Pendant l'hiver de l'année ſept cens quarante-ſept & le commencement de ſept cens quarante-huit, il prit des meſures pour n'avoir rien à craindre au dedans du Royaume; & le printemps ne fut pas pluſtoſt arrivé, qu'avec une promptitude extrême il ſe rendit en Baviére, y pouſſa ſi vivement Grippon, qu'il le prit avec la plus grande partie des mécontens qui avoient ſuivi ſon parti. Après avoir rétabli le jeune Duc Taſſillon qu'il laiſſa ſous la conduite de ſa mere, il rentra en France, où il amena Grippon, & au lieu de le faire punir, comme il le pouvoit, il le traita avec beaucoup de bonté, le conjurant de ne plus mettre ſa patience à l'épreuve, de ne plus s'abandonner aux conſeils violens de perſonnes qui ne cherchoient qu'à mettre la diviſion dans leur famille & dans l'Etat, & non ſeulement il le mit en liberté; mais encore il luy donna la Ville du Mans pour y demeurer, & une eſpéce d'appanage de douze

An. 748. Annal. Ratiſpon. Tom. 4. Analect.

Annales Metenſes.

douze Comtez dans le Royaume de Neuſtrie, ſur leſquels il le prépoſa avec le titre de Duc. Eginard. in Annal.

Cette condition eſtoit au moins tolérable pour un homme, à qui ſes révoltes & ſes malheurs devoient en faire attendre une toute différente : mais il demeuroit Sujet de Pepin, & c'eſtoit à quoy il ne pouvoit ſe réſoudre. Le chagrin le détermina encore une fois à quitter la France dès la meſme année, & a ſe jetter entre les bras du Duc d'Aquitaine, qu'il alla trouver en Gaſcogne. An. 749. Il en fut reçû avec joye, comme un homme qui pourroit luy eſtre utile avec le temps contre la France. Pepin ne s'embarraſſa pas fort de cette retraite. Tout eſtoit ſoumis au dedans & au dehors du Royaume, & ſes victoires l'avoient rendu redoutable à tous ſes ennemis. La douceur de ſon Gouvernement luy avoit attaché le cœur des Peuples, & les Grands l'aimoient & le craignoient. Enfin il crut eſtre en état de faire ce que ni ſon pere, tout puiſſant & tout redouté qu'il eſtoit, ni aucun de ſes anceſtres, excepté ſon oncle Grimoald, qui n'y réüſſit pas, n'avoient oſé tenter, quelque paſſion qu'ils en euſſent : ce fut de prendre le titre de Roy, & de monter ſur le Trône à la place de l'idole qui l'occupoit. Il en vint à bout par ſon adreſſe & par ſa politique, avec beaucoup plus de facilité, que la grandeur de l'entrepriſe ne devoit luy faire eſpérer. C'eſt ce que je raconteray dans l'Hiſtoire de la ſeconde Race de nos Rois, à laquelle Pepin, en s'emparant de la Couronne, donna commencement.

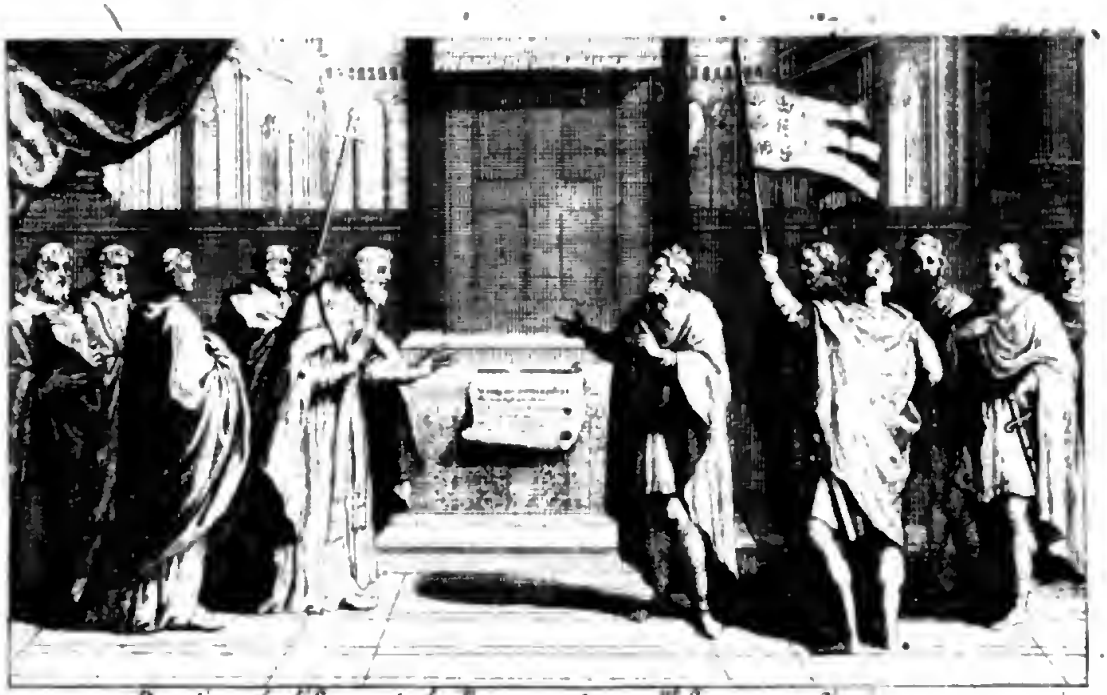

Donation de l'Exarcat de Ravenne &c. au St. Siege par Charlemagne.

HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE RACE.

PEPIN.

LA Couronne eſt le plus brillant objet de l'ambition, & le plus haut rang, où elle puiſſe prétendre. Peu en ſont tentez; parce que peu ſont à portée d'y atteindre, tant eſt grande la diſtance qu'il y a entre le Trône & l'état de Sujet, quel qu'il puiſſe eſtre. Comme donc dans l'idée des hommes, c'eſt là le plus grand & le plus précieux de tous les biens, la pluſpart des Peuples ont voulu que Dieu ſeul en fuſt le diſpenſateur, & qu'il le fiſt tomber, par le bonheur de la naiſſance, à qui il luy plairoit de le donner.

Tout

Tout conſpire à en exclure ceux à qui ce titre manque, & à en conſerver la poſſeſſion à celuy qui le poſſéde par ce droit. La haine, l'envie, la jalouſie, les intéreſts particuliers s'uniſſent d'ordinaire, & agiſſent de concert avec la juſtice, contre quiconque penſeroit à s'en emparer. Le crime qui en vient à bout malgré tous ces obſtacles, eſt regardé toûjours avec horreur; mais par la bizarrerie des meſmes hommes qui le déteſtent d'abord, ſi ce crime eſt heureux, & qu'il ſe ſoûtienne, il eſt adoré, & ſouvent regardé, comme le prodige de la politique, de la prudence, du courage, & comme le chef-d'œuvre de l'eſprit humain.

Pepin monte ſur le Trône, & donne commencement à la ſeconde Race.

C'eſt une pareille entrepriſe qui réüſſit à Pepin, & à quoy la flaterie donna les plus belles couleurs pendant la vie de ce Prince, & ſous le Régne de ſes deſcendans. L'injuſtice en fut effacée par mille belles qualitez qui reluiſoient dans ſa perſonne; & enfin l'éloignement des temps, en luy oſtant le nom odieux d'uſurpateur, ne nous permet plus de le regarder, que comme un des plus grands Rois, qui ait jamais porté la Couronne de France.

Ce fut luy qui exécuta le deſſein d'élever ſa Famille ſur le Trône: mais, comme on l'a pû remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, ce ne fut pas luy qui le forma le premier. Grimoald fils de Pepin premier du nom, entreprit de faire couronner ſon fils Roy de la France Auſtraſienne. Il luy en coûta, auſſi-bien qu'à ce fils, la liberté & la vie. Pepin II. petit-fils du premier par ſa mere, & neveu de Grimoald, s'empara du Royaume d'Auſtraſie; mais il n'oſa toucher à la Couronne, ni prendre le nom de Roy, ſe contentant de celuy de Duc ou de Prince des François. Charles-Martel fils de Pepin II. malgré l'eſtime & le crédit qu'il s'eſtoit acquis parmi les François par ſes grandes victoires, ne put ſe conſerver le rang de ſon pere, il fut obligé de faire un Roy d'Auſtraſie, & de reprendre au moins le nom de Sujet. Vers les dernieres années de ſa vie, le Roy Thieri, dit communément Thieri de Chelles, eſtant mort, il ne luy donna point de ſucceſſeur, & gouverna toute la Monarchie Françoiſe, non plus à l'ombre d'une vaine autorité Royale, mais comme un Souverain & comme le Maître, à la Couronne près. Ses enfans après ſa mort partagerent l'Empire François comme leur patrimoine. Carloman eut l'Auſtraſie, avec la qualité de Prince des François, & ſans y reconnoiſtre de Roy. Pepin III. du Nom, qui eſt celuy dont je parle maintenant, eut la Bourgogne & la Neuſtrie; mais il fut encore obligé à y rétablir la Royauté, & il mit ſur le Trône Childeric II. Enſuite eſtant devenu Duc d'Auſtraſie par la retraite de ſon frere Carloman, il commença à penſer efficacement aux moyens de ſe faire donner par les François, un nom dont ils accordoient depuis long-temps à ſa famille & à ſa perſonne tous les avantages réels & toutes les prérogatives, & à faire mettre ſur ſa teſte une Couronne, dont il portoit ſeul tout le poids, & ſoûtenoit ſi dignement la ſplendeur. Il conſidéra attentivement les difficultez qu'il avoit à vaincre, & il ne les crut pas inſurmontables, comptant beaucoup ſur ſon adreſſe & ſur ſon courage. Voici comme il s'y prit.

La réputation qu'il s'eſt faite dans la guerre, le grand ordre qu'il avoit mis dans l'Etat, la douceur de ſon Gouvernement, ſes maniéres agréables

&

& engageantes luy avoient attiré l'admiration, le reſpect, l'amour, l'attachement de la Nation, & de la pluſpart des Grands. Le zele qu'il avoit fait paroiſtre pour l'établiſſement & la propagation de la Foy, & pour faire rentrer les Egliſes & les Monaſtéres dans leurs biens & dans leurs droits, luy avoient attaché le Corps des Evêques & des Eccleſiaſtiques, dont ſon pere Charles-Martel avoit encouru la haine, par les impoſitions à quoy la guerre & les néceſſitez de l'Etat l'avoient contraint. Le mépris où les Rois eſtoient depuis ſi long-temps, s'augmentoit tous les jours, autant que l'eſtime de la famille des Maires du Palais qui gouvernoit, & où depuis un ſiécle on ne voyoit qu'une ſucceſſion continuelle de grands Hommes & de Héros également habiles dans le Gouvernement & dans la Guerre. La comparaiſon odieuſe des derniers deſcendans de Clovis avec les deſcendans de Pepin I. que les Hiſtoriens de ſon Régne & de ſes premiers ſucceſſeurs font à toute occaſion dans leurs Hiſtoires, ſe faiſoit dès-lors ſans crainte & fort publiquement; elle paſſoit pour une juſtice qu'on rendoit au mérite & à la vertu, pluſtoſt que pour une flaterie ou pour un moyen de faire ſa Cour; enfin on diſoit tout haut que Pepin méritoit d'eſtre Roy; qu'il l'eſtoit en effet; mais un autre eſtoit en poſſeſſion du titre, & on regardoit toûjours comme un crime de l'en dépoüiller.

Meſures qu'il prend pour cela.

Pepin pour franchir cette barriére, où tous ſes prédéceſſeurs s'eſtoient arreſtez, & pour faciliter à la Nation une démarche où elle n'avoit pû encore eſtre engagée, crut que l'intervention du Pape pourroit luy eſtre utile. Il s'agiſſoit, non pas de s'acquerir un droit à la Couronne, que la ſeule naiſſance donnoit, mais de s'y faire un chemin ſans embarras, non pas d'emporter par raiſon le ſuffrage des Peuples, mais de diminuer leur ſcrupule, de les ſurprendre, de leur impoſer, & de les ébloüir.

Depuis la converſion des François à la Religion Chrétienne, les Papes avoient toûjours eû quelque commerce auec nos Rois, les uns plus, les autres moins, ſelon que les occurrences leur avoient rendu ce commerce ou néceſſaire ou facile, & la ſubordination des Evêques de France au Souverain Pontife s'eſtoit toûjours conſervée à peu près telle qu'elle eſtoit, lorſque les François entrerent dans les Gaules. Saint Gregoire le Grand ayant eſté élevé ſur la Chaire de S. Pierre, eut ſoin d'entretenir beaucoup de correſpondance avec les Rois qui régnoient de ſon temps en France & avec la Reine Brunehaut, tandis qu'elle fut Régente du Royaume d'Auſtraſie & du Royaume de Bourgogne. Il s'acquit beaucoup de conſidération dans les Cours de ces Princes; l'entrepriſe de la converſion des Anglois donna lieu à quantité de Lettres qu'il écrivit à nos Rois, à nos Reines, & aux Evêques de ce Royaume, & le mérite de ce grand Pape augmenta de beaucoup le reſpect & la déférence des François envers le S. Siége. Gregoire II. Gregoire III. & Zacharie ſous le Gouvernement de Charles-Martel, & ſous le commencement de celuy de Pepin, s'y attirerent auſſi une grande vénération, par le zéle qu'ils firent paroiſtre pour la converſion des Peuples de la Germanie, & pour la réformation des mœurs dans l'Egliſe de France.

Tom. I. Concil. Gall.

Pepin contracta une étroite amitié avec ce dernier Pape. Il ſeconda avec empreſſement ſes grands deſſeins pour le bien de l'Egliſe, il s'appliqua beaucoup

coup à faire valoir l'autorité de ſes Decrets en France, il le conſultoit ſur tous les points importans de diſcipline Eccleſiaſtique qui regardoient les Evêques, les Preſtres, les Moines, les Religieuſes. Il faiſoit lire ſes réponſes dans les Conciles, & on les y ſuivoit avec reſpect & ſoumiſſion.

Cette docilité des François pour le Pape auroit èſté fort inutile à Pepin, qui la leur avoit inſpirée, s'il n'avoit en meſme temps trouvé le moyen de le faire parler ſelon ſon intention. C'eſt en cela qu'il ſe ſervit habilement des conjonctures, qui ne pouvoient pas luy eſtre plus favorables.

Conſtantin Copronyme Empereur, ſuivant les traces de ſon pere Leon l'Iſaurien, ſoûtenoit, protégeoit, & étendoit de tout ſon pouvoir l'Héréſie des Briſe-images, odieux par conſéquent aux Romains & à Zacharie, qui à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, déteſtoit publiquement cette Héréſie, & la fureur avec laquelle on la répandoit par tout. D'autre part, les Lombards toûjours aux portes de Rome, la menaçoient à tous momens d'une déſolation prochaine. Le Pape ne ceſſoit point de donner avis à l'Empereur de l'extrémité, où les Romains ſe trouvoient réduits : mais au fond il n'appréhendoit gueres moins ſon ſecours, que les courſes & l'invaſion des Lombards. Gregoire III. dont il avoit pris la place, s'eſtant trouvé dans le meſme embarras, n'avoit point imaginé d'autre reſſource, que la puiſſance de l'Empire François. Il traitoit avec Charles-Martel pour le faire entrer en Italie, lorſque la mort les ſurprit tous deux. Zacharie avoit les meſmes vûës, & Pepin ne l'ignoroit pas. Ce fut dans cette conjoncture qu'il réſolut de s'ouvrir à ce Pape ſur le deſſein, qu'il avoit formé de ſe faire déclarer Roy des François, & ſur ce qu'il attendoit de luy, pour en faciliter l'exécution.

Saint Boniface Evêque de Mayence, continuoit alors de travailler avec grand zéle à la converſion des Peuples de la Germanie. Pepin l'avoit toûjours ſecondé dans cette ſainte entrepriſe avec une application, une bonté, & une libéralité qui l'avoient entiérement gagné. Ce ſaint Prélat avoit toute la confiance du Pape, & l'avoit méritée par ſon humilité, par ſa ſoumiſſion, par ſon obéïſſance aveugle aux ordres du S. Siege, & par le grand ſuccès de ſes travaux Apoſtoliques. Pepin ne pouvoit faire au Pape une propoſition de cette nature par un homme, qui en duſt eſtre mieux écoûté. *Ibid.* Epiſtolæ Bonifacii ad Zachariam.

Toutes ces grandes affaires ont toûjours deux faces, & de tout temps on a vû, meſme juſques dans les Schiſmes de l'Egliſe, des Saints prendre différens partis, ſelon les diverſes maniéres dont ils enviſageoient les choſes. Le danger où Rome eſtoit de ſuccomber ſous la puiſſance des Lombards, qui eſtoient Ariens, le déchaînement de l'Empereur de Conſtantinople contre la Religion Catholique, les Sarrazins maiſtres de l'Eſpagne, & ſur la Frontiére de France, où Charles-Martel les avoit arrêtez, les Egliſes de Germanie expoſées de toutes parts aux incurſions des Nations voiſines, qui eſtoient encore idolâtres, la puiſſance & la réputation de Pepin, qui ſeul pouvoit éloigner ou prévenir tant de maux, dont l'Egliſe eſtoit menacée, les ſuites fâcheuſes de ſon mécontentement, les grands biens que produiroit encore dans la ſuite, la bonne intelligence entre luy & le S. Siége, le peu qu'on oſtoit à un Roy, indigne de l'eſtre, & à une Famille, qui depuis près de cent ans n'en poſſédoit plus que *Il met dans ſon parti Boniface Evêque de Mayence.*

le nom, tout cela repréſenté au ſaint Prélat d'une maniére auſſi forte & auſſi perſuaſive, que celle dont Pepin ſçavoit ſe ſervir quand il le vouloit, l'ébranla & le mit dans ſon parti. Il crut y voir par toutes ces raiſons, le bien de l'Egliſe, celuy de l'Etat, & la plus grande gloire de Dieu.

Il s'engagea donc à propoſer l'affaire au Pape, & luy envoya pour ce ſujet un Preſtre nommé Lulle, qu'il chargea d'une Lettre contenant diverſes difficultez, qui concernoient ſon miniſtére, & où il luy diſoit que le porteur de cette Lettre avoit des affaires ſecretes à luy communiquer de vive voix & à luy ſeul. Il le prioit de luy répondre ſur tout cela comme de la part & avec l'autorité de S. Pierre; afin qu'il pût eſtre ſeûr de la volonté de Dieu dans la conduite qu'il auroit à tenir. Il y a beaucoup d'apparence que ces affaires ſecretes eſtoient celles dont il s'agit. Le temps où ces Lettres furent envoyées, la maniére myſtérieuſe dont elles eſtoient écrites, & qui ne pouvoit eſtre que pour des choſes de cette nature, & enfin la part que l'Evêque eut dans l'exécution, font juſtement préſumer, que c'eſtoit là l'article ſecret.

Epiſt. Bonif. ad Zachariam.

An. 750.

Le Pape luy fit réponſe par le meſme Preſtre, il réſout dans ſa Lettre les difficultez qu'il luy avoit propoſées, & luy marque qu'il a répondu de bouche aux autres choſes dont Lulle luy avoit parlé de ſa part, & que luy-même l'inſtruira de ce qui luy a eſté dit là-deſſus.

Epiſt. 13. Zachariæ ad Bonifacium.

Il fait approuver ſon deſſein par le Pape.

La ſuite montra que cette réponſe eſtoit conforme aux intentions de Pepin, & que ce fut ſur cela qu'on régla toutes les démarches qui ſe firent depuis. Pepin fit partir pour Rome Burcard Evêque de Virsbourg, & Fulrade Abbé de S. Denis, Maiſtre de ſa Chapelle. Leur commiſſion eſtoit de propoſer au Pape en forme de cas de conſcience, ſi eu égard à la ſituation préſente de l'Europe, il eſtoit à propos que dans l'Empire François, qui ſeul eſtoit en état de défendre la Religion, la qualité de Roy fuſt ſéparée de la puiſſance Royale; ſçavoir ſi cette puiſſance eſtant dans la Famille de Pepin depuis cent ans, devoit eſtre rejointe au nom de Roy, dans un Sujet auſſi incapable que l'eſtoit Childeric, & ſi le nom de Roy devoit eſtre réüni à la puiſſance Royale dans la perſonne de Pepin, ſi capable de le bien ſoûtenir, & de le rendre ſi utile à l'Egliſe & à l'Etat. Le cas fut examiné, & l'avis du Pape fut, que vû l'état des choſes, celuy qui avoit l'autorité en main, pouvoit y joindre le nom de Roy.

Anaſt. Eginard. in Annal. ad an. 750.

Ibid.

Les Envoyez eſtant de retour avec la déciſion du cas, telle qu'on la ſouhaitoit, Pepin qui s'eſtoit déja aſſeûré de la pluſpart des Seigneurs, convoqua une Aſſemblée des Etats du Royaume à Soiſſons. On y fit valoir les grands ſervices que la Famille des Pepins avoit rendus à l'Etat depuis tant d'années, & ſous tant de Régnes, le voiſinage & la puiſſance formidable des Sarrazins, toûjours en diſpoſition & dans la volonté d'envahir la France, comme ils avoient envahi l'Eſpagne, les révoltes continuelles des Peuples tributaires de l'Etat, les démembremens qui s'en eſtoient faits au-delà de la Loire, ſuite funeſte, diſoit-on, du manque de reſpect & de ſoumiſſion pour des Princes, qui ne ſçavoient ſe faire ni reſpecter ni craindre, & l'on conclut, que pour remédier à ces déſordres, & prévenir les maux dont l'Etat eſtoit menacé, l'unique moyen

moyen eſtoit d'unir au mérite & à la puiſſance déja ſi établie par le conſentement des Peuples, ce qui y manquoit, pour la rendre auſſi efficace & auſſi reſpectable, qu'elle le devoit eſtre, de prier le Duc des François de laiſſer forcer ſa modeſtie, vertu qui n'eſtoit pas moins héréditaire dans ſa Famille, que le courage, la prudence, le zéle pour le bien de l'Etat, & en un mot, de ſouffrir qu'on changeaſt ſa qualité de Duc en celle de Roy. On ajoûta auſſi-toſt, qu'avant que de propoſer un tel expédient, on l'avoit examiné, non ſeulement ſelon tous les principes de la politique la plus conforme aux intéreſts de l'Empire François, mais encore ſur les régles de la conſcience; qu'on avoit conſulté le Souverain Pontife, le pere commun des Sujets & des Princes, qu'il avoit jugé que l'avantage de l'Egliſe ſe trouvoit joint en cette rencontre avec le bien du Royaume de France, & que c'eſtoit par ſon avis, qu'on avoit fait l'Aſſemblée des Seigneurs & du Peuple, pour y faire cette propoſition.

Conſilio Domini Papæ Zachariæ. Vita Caroli M. per Monac. Engolism.

Ceux qui avoient le ſecret & qui eſtoient du complot, applaudirent hautement & tous enſemble à ce diſcours; les autres n'eurent pas le temps de déliberer, & furent emportez par le torrent. Pepin fut ſur le champ proclamé Roy, & mis ſur le Trône avec ſa femme Bertrade. On répandit dans le Royaume, & l'on fit valoir parmi le Peuple, les ſpécieux motifs de ce changement avec les éloges de Pepin; & l'on eut ſoin de publier par-tout la réponſe du Pape. Childeric le ſeul intéreſſé n'avoit perſonne qui fuſt à luy, & vray-ſemblablement il ne ſçut rien de tout ce qui ſe paſſoit, que lorſqu'on alla luy ſignifier ſa dépoſition. On luy déclara qu'il falloit ſe laiſſer couper les cheveux, & après cette dégradation, on le conduiſit au Monaſtére de Sithieu au Dioceſe de Teroüenne, c'eſt aujourd'huy l'Abbaye de S. Bertin à ſaint Omer. Il y fut reçû Moine par l'Abbé Nanthaire, & y mourut trois ou quatre ans après. Il avoit un fils qui fut auſſi raſé, & qu'on trouve avoir vêcu depuis dans le Monaſtére de Fontenelle, aujourd'huy S. Vandrille en Normandie.

Il eſt proclamé Roy, & Childeric conduit dans un Monaſtere.

Iperius in Chronico Sithiu. Chronic. Fontanell. Chronic. Fredegar. Continuat. cap. 117.

Ainſi finit l'illuſtre Race de Clovis & de Mérovée, après plus de deux cens ſoixante ans de Régne dans les Gaules. Outre la leçon ſi commune de l'inconſtance & de la décadence des choſes humaines qu'on peut apprendre partout, on en trouve icy une importante qui regarde en particulier les Princes; c'eſt que l'oiſiveté, l'inapplication, la lâcheté, l'amour du plaiſir & du repos, ne furent jamais les fruits & les avantages légitimes d'une Couronne; qu'ils en terniſſent toûjours l'éclat, & que ſi les vertus oppoſées ne la ſoûtiennent, elle n'eſt jamais hors du danger d'eſtre ébranlée & de tomber.

Pepin cependant n'omit rien de tout ce que la politique luy put ſuggérer, pour autoriſer ſon élection, & pour la faire regarder par les Peuples comme un ordre du Ciel. Il ſçavoit en quelle réputation de ſainteté eſtoit l'Evêque Boniface l'Apoſtre de la Germanie, & qui fut depuis martyr: il voulut qu'il le ſacraſt luy-meſme, & recevoir de ſa main l'onction ſainte, comme David l'avoit reçûë de Samuel, lorſqu'il fut choiſi de Dieu à la place de Saül. Cette comparaiſon luy plaiſoit, & on s'en ſervit ſouvent alors, pour luy faire ſa Cour. La cérémonie ſe fit à Soiſſons, où s'eſtoit tenuë l'Aſſemblée. C'eſt le premier Sacre de Roy, qui ſoit marqué dans noſtre Hiſtoire par des Ecrivains dignes de foy, & s'il fut en effet le premier, comme on le croit aſſez

Eginard. in Annal. ad an. 750.

communément, ce ne fut pas une des moindres adreſſes dont Pepin ſe ſervit, pour rendre ſa perſonne plus auguſte & plus vénérable à toute la Nation.

Pepin ſur le Trône ne fut pas plus oiſif, que lorſqu'il penſoit à y monter, & il jugea la guerre & les victoires auſſi utiles pour s'y maintenir, qu'il les avoit crû néceſſaires pour y arriver.

Pendant que tout eſtoit en France dans la ſoumiſſion & dans le reſpect, ſon frere Grippon refugié depuis plus d'un an chez le Duc d'Aquitaine, employoit tout ce que ſa haine & ſa mauvaiſe fortune luy inſpiroient de moyens, d'artifices, d'intrigues pour luy ſuſciter des ennemis. Pepin entreprit de ſe le faire mettre entre les mains : il envoya un Héraut au Duc d'Aquitaine, pour le luy demander. Ce Duc ſe défendit de le livrer. Pepin ſur ce refus ſe mit en chemin, pour paſſer la Loire. Sa ſeule approche épouventa l'ennemi, & Grippon voyant ſon protecteur conſterné, jugea bien qu'il ne ſeroit pas en ſeûreté dans ſes Terres ; il en ſortit au pluſtoſt, & après avoir eſté quelque temps caché ou errant en divers endroits, il raſſembla ce qu'il put de Troupes, & prit avec elles la route d'Italie, pour s'aller jetter entre les bras d'Aſtolphe Roy des Lombards.

Annales Metenſes ad an. 751.

Défaite de Grippon. *Ibid.* Continuat. Fredegar. cap. 118.

Pepin qui s'eſtoit bien douté, qu'il prendroit ce parti, & qui ſçavoit que le nouvel ennemi qu'il penſoit à luy ſuſciter, eſtoit plus puiſſant que le Duc d'Aquitaine, envoya promptement ordre à Theodon Comte ou Gouverneur de Vienne, & à Frederic qui commandoit dans la Bourgogne Transjurane, de ſe mettre en campagne, & d'empeſcher à quelque prix que ce fuſt, le paſſage de Grippon. Celui-ci prit ſa route par la Savoye, & ce fut là qu'il trouva les deux Comtes avec des Troupes, pour luy diſputer le paſſage dans la Vallée de Morienne. Il ſe mit en devoir de le forcer, le combat fut ſi ſanglant, que les trois Chefs des deux coſtez, c'eſt-à-dire, Grippon & les deux Comtes, demeurerent ſur la place. Ce fut une importante victoire pour Pepin, qui par la mort de Grippon, terminoit la guerre civile.

Il apprit cette nouvelle à Bonne ſur le Rhin, à ſon retour de Saxe, où il venoit de défaire les Saxons, & de leur impoſer un nouveau tribut, pour châtiment de leur révolte, après leur avoir fait promettre de plus, qu'ils ſouffriroient qu'on preſchaſt l'Evangile dans tout leur païs, & qu'ils luy répondroient de la vie de ceux qu'on y envoyeroit, pour y exercer cette fonction. Il chaſtia auſſi les Bretons, qui avoient fait quelques déſordres ſur les Terres de France. Il prit le Chaſteau de Vannes, & obligea le Comte de Bretagne à ſe ſoûmettre.

Ces chaſtimens de Peuples révoltez, tantoſt à une extremité du Royaume, tantoſt à l'autre, eſtoient depuis long-temps les occupations ordinaires de Pepin & de ſes prédéceſſeurs : ils les prenoient volontiers, & elles eſtoient néceſſaires pour leur réputation. Le ſuccès qui ne manquoit guéres d'eſtre heureux, montre que ces ſortes de guerres n'eſtoient pas difficiles. Il étendit encore vers ce temps-là, les limites de l'Empire François : ce fut du coſté du Languedoc, où il fut appellé à l'occaſion que je vais dire.

Après la deſtruction de l'Empire des Gots en Eſpagne par les Sarrazins, & que Charles-Martel eut raſé pluſieurs Places du Languedoc, qu'il prit ſur ces

ces nouveaux Conquérans, un Seigneur Got nommé Anſimonde, ramaſſa quelques reſtes du débris de ſa Nation, & s'empara de Niſmes, de Magalone, d'Agde & de Beſiers, & ayant relevé les murailles de ces Villes, s'en fit un petit Etat, qu'il conſerva malgré le voiſinage & la puiſſance des Sarrazins. Il vit bien cependant qu'il faudroit à la fin ſuccomber: c'eſt-pourquoy il fit ſçavoir à Pepin pendant la guerre de Saxe, ou un peu auparavant, qu'il vouloit ſe ſoûmettre à ſon Empire, & le reconnoiſtre pour ſon Souverain. Pepin reçut avec joye cette offre, qui ajoûtoit à l'Empire François les quatre Villes que j'ay nommées. Cette acquiſition luy donna lieu d'ágir contre les Sarrazins. Il fit faire des courſes ſur leurs Terres, & aſſiégea Narbonne. La force de la Place l'obligea, à l'exemple de ſon pere Charles-Martel, de changer ce ſiége en blocus, & il ne la réduiſit que trois ans après. Pendant ce temps-là, un des Ducs Sarrazins appellé Solinoan, qui commandoit dans la Catalogne, ſe fit auſſi ſon Vaſſal, & ſe ſoumit à luy avec les Villes de Barcelonne & de Gironne, dont ce Duc eſtoit le maiſtre. Annales Metenſes ad an. 752.

Tandis que la terreur du nom de Pepin ſe répandoit au-delà des Pyrenées, il portoit ſes armes avec encore plus de ſuccès au-delà des Alpes.

Le Pape Zacharie n'avoit pas vécu long-temps après le couronnement de Pepin. Il avoit eu pour ſucceſſeur Eſtienne II. qui ne fut Pape que trois ou quatre jours; & Eſtienne III. eſtoit alors ſur la Chaire de S. Pierre.

Aſtolphe ſe rend maiſtre de Ravenne.

Après la retraite de Rachis Roy des Lombards, qui ſe fit Moine du Mont Caſſin, Aſtolphe ſon frere avoit eſté élevé ſur le Trône de cette Nation. Ce Prince plein d'ambition & de courage, voyant que l'Empereur Conſtantin Copronyme, occupé des affaires d'Orient, abandonnoit preſque entierement celles d'Italie, crut que le temps eſtoit venu d'en achever la conqueſte. Il vint avec une grande Armée aſſiéger dans Ravenne, l'Exarque Eutychius, qui après une aſſez vigoureuſe défenſe fut obligé de ſe rendre, faute de ſecours; & en luy finit cette eſpéce de Gouvernement, qu'on appelloit l'Exarcat, environ 185. ans après qu'il eut eſté établi. Il ſe retira en Grece, n'ayant point de quoy défendre les Villes de la Pentapole, qui dépendoient de l'Exarcat, & qui ſe rendirent auſſi aux Lombards.

An. 752.

Aſtolphe n'avoit plus guéres que Rome à ſubjuguer, pour ſe rendre bientoſt maiſtre abſolu de l'Italie. Comme l'autorité des Exarques s'eſtoit toûjours étenduë ſur cette Ville, il prétendit qu'eſtant maiſtre de Ravenne, Rome devoit auſſi eſtre de ſa dépendance, & le reconnoiſtre pour ſon Roy; & comme on refuſa de luy en faire hommage, il fit faire des courſes dans tout le Territoire, ravager le païs, enlever les habitans, exiger des contributions, & au ſiége près, qu'il ne fit pas, c'eſtoit une guerre ouverte. Anaſtaſius Bibliothecarius.

Le Pape Eſtienne fit tout ce qu'il put, pour le fléchir & l'engager à avoir quelque égard pour la Chaire de S. Pierre. Il luy envoya le Diacre Paul ſon frere avec des préſens, afin de ménager avec luy quelque accommodement. Il réüſſit, & on ſigna une Paix ou une Tréve de quarante ans: mais au bout de quatre mois les Lombards la rompirent, & voulurent obliger les Romains à leur payer un tribut d'un ſou d'or par teſte, & de plus que Rome avec tout ſon Territoire, reconnuſt le Roy des Lombards comme ſon Souverain.

Le Pape envoya de nouveau vers ce Prince les Abbez des Monaſtéres de S. Vincent & de S. Benoiſt, pour le faire reſſouvenir de ſes promeſſes & de ſon ſerment. Il les reçut mal, les traita avec beaucoup de mépris, & leur ordonna de ſe retirer chacun à leur Monaſtére, avec défenſe de rentrer dans Rome.

Sur ces entrefaites arriva à Rome un Envoyé de l'Empereur, nommé Jean, portant ordre au Pape d'agir de concert avec luy, & de faire enſorte qu'Aſtolphe envoyaſt quelqu'un de ſa part à Conſtantinople, avec qui l'on puſt traiter. L'Officier de l'Empereur & le frere du Pape allerent trouver Aſtolphe, qui conſentit enfin d'envoyer une perſonne à Conſtantinople, pour entendre les propoſitions de l'Empereur.

Le Pape joignit auſſi un de ſes gens à l'Envoyé d'Aſtolphe, pour faire comprendre à Conſtantin que le Roy des Lombards ne penſoit qu'à l'amuſer, que s'il vouloit ſauver Rome & le peu qui luy reſtoit en Italie, il falloit au pluſtoſt y faire paſſer une bonne Armée, & que ſans cela tout eſtoit perdu.

Cette négociation n'empeſchoit point les Lombards de continuer leurs ravages; & le Pape de ſon coſté, deſtitué de tout ſecours, s'adreſſoit à Dieu avec ſon Peuple, faiſoit des prieres publiques la cendre ſur la teſte, les pieds nuds, implorant le ſecours du Sauveur, dont il portoit en proceſſion par la Ville, une image miraculeuſe, & au haut de la croix qui marchoit devant la proceſſion, il avoit attaché le Traité de Paix que le Roy des Lombards avoit ſigné, & depuis tant de fois violé. Mais le Pape en recourant à Dieu, crut qu'il eſtoit de la prudence, de ne pas négliger les moyens humains.

Il connoiſſoit la Cour de Conſtantinople, & n'en attendoit ni accommodement ni ſecours; & c'eſt ce qui le détermina enfin à demander du ſecours au Roy de France, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs.

An. 753. Il écrivit donc à Pepin, & comme il prévoyoit bien que les Lombards ne laiſſeroient jamais paſſer qui que ce fuſt, s'ils ſçavoient qu'il allaſt de ſa part en France, il donna ſes Lettres à un homme qui eſtoit venu par dévotion faire un pélerinage à Rome, & que les Lombards qui ne s'en défioient point, n'arreſterent pas.

Dans ces Lettres, le Pape après avoir fait l'expoſition de l'état déplorable où ſe trouvoit Rome, prioit le Roy de luy envoyer quelqu'un de ſa part, qui l'invitaſt à paſſer en France, & qui ſous ſon autorité que les Lombards craignoient, puſt l'y amener ſans danger.

Pepin n'eut pas pluſtoſt lû les Lettres du Pape, qu'il fit partir un Evêque nommé Rodigange, pour l'aſſeûrer de ſa protection, & fit ſuivre l'Evêque peu de jours après par un Seigneur de ſa Cour nommé Antaire, avec ordre de faire enſorte, que le Pape fuſt conduit hors d'Italie en toute ſeûreté.

Il fait bloquer Rome. Cependant Aſtolphe fit bloquer Rome, & aſſiéger les plus forts Chaſteaux d'alentour, & c'eſtoit dans cette extrémité, où les Envoyez de France trouverent le Pape & Rome, quand ils y arriverent. Preſque en meſme temps revinrent auſſi de Conſtantinople, cet Officier de l'Empereur dont j'ay parlé, l'Envoyé du Pape, & celuy du Roy des Lombards, ſans avoir rien conclu. L'Officier de l'Empereur apportoit ſeulement ordre au Pape, d'aller trouver luy-

luy-meſme le Roy des Lombards, pour luy demander de ſa part la reſtitution de Ravenne & des autres Villes de l'Exarcat, dont il s'eſtoit emparé. Le Pape prévoyoit bien que ces demandes ſeroient fort inutiles: mais il voulut obéir. Il envoya donc prier Aſtolphe de luy accorder des Paſſeports & ſeûreté pour ſa perſonne, & pour ceux qu'il meneroit avec luy à cette entreveûë.

Aſtolphe luy ayant promis la ſeûreté qu'il demandoit, il partit de Rome pour ſe rendre à Pavie, où ce Prince devoit luy donner audience. L'Envoyé de l'Empereur Conſtantin & les deux Envoyez de France, ſe joignirent à luy, & le Duc Antaire ayant pris les devants, prévint ſon arrivée à Pavie, pour faire entendre au Roy des Lombards la part que ſon Maiſtre prendroit au traitement, qu'on feroit au Pape.

Quand Aſtolphe ſçut que le Pape eſtoit proche, il luy envoya dire que dans l'Audience qu'il luy donneroit, il priſt bien garde à ne pas luy dire un ſeul mot touchant la reſtitution de Ravenne & de toutes les autres Places de l'Exarcat. Le Pape ne répondit rien autre choſe à l'Envoyé, ſinon qu'il ne craignoit rien, & que rien ne l'empeſcheroit de s'acquitter de ſa commiſſion. En effet, après avoir offert quelques préſens qu'il avoit apportez, non ſeulement il luy expoſa ce qu'il avoit ordre de luy dire de la part de l'Empereur: mais encore il le conjura les larmes aux yeux, de remettre les choſes dans l'état, où elles eſtoient avant ſes nouvelles entrepriſes, & de rendre à l'Egliſe de Rome tout ce qu'il luy avoit enlevé.

Aſtolphe réſolu à tout refuſer ſur cet article, ne ſe laiſſa toucher ni par les larmes, ni par les préſens du Pape. L'Envoyé de l'Empereur qui luy préſenta des Lettres de la part de ſon Maiſtre, ne fut pas plus favorablement écoûté. Sur quoy les Envoyez de France dirent à Aſtolphe, qu'ils avoient ordre de leur Maiſtre de le prier, de ne pas s'oppoſer au deſſein que le Pape avoit pris de ſe retirer en France, ne pouvant plus demeurer avec ſeûreté ni avec bienſéance à Rome.

Cette propoſition embarraſſa le Roy des Lombards, & luy donna de l'inquiétude: il tira le Pape à quartier, & luy demanda s'il avoit pris en effet cette réſolution. Le Pape luy répondit nettement qu'oüi. Aſtolphe fit ce qu'il put pour l'en détourner, & les jours ſuivans il luy envoya ſecretement pluſieurs de ſes confidens, pour taſcher de luy oſter cette penſée, l'aſſeûrant qu'il n'avoit rien à craindre de luy, & qu'il le traiteroit toûjours avec le reſpect & les égards dûs au Chef de l'Egliſe: mais rien ne fut capable de faire changer le Pape. Enfin Aſtolphe diſſimulant ſon chagrin, luy demanda encore une autre fois en préſence de l'Evêque Envoyé de Pepin, s'il eſtoit entierement déterminé à ſe retirer en France. Le Pape luy ayant répondu qu'il eſtoit toûjours dans cette penſée, & qu'il l'exécuteroit, pourvû qu'on ne luy en oſtaſt pas la liberté: je vous la donne toute entiere, répondit le Roy des Lombards.

C'eſtoit bien contre ſon ſentiment qu'il parloit ainſi. On ſçavoit avec quelle colére il s'eſtoit exprimé pluſieurs fois là-deſſus, & ce qu'il avoit à appréhender de ce voyage: mais arreſter le Pape contre la foy publique, & refuſer aux Envoyez de France la permiſſion qu'ils luy demandoient,

Digitized by Google

doient, de l'amener avec eux, comme il le ſouhaitoit, ç'euſt eſté quelque choſe de trop violent.

Le Pape partit donc de Pavie le quatriéme de Novembre avec les deux Envoyez, quelques Evêques, & d'autres perſonnes de ſon Clergé. Il ſçut qu'on devoit luy ſuſciter de nouveaux obſtacles pendant le chemin : c'eſt-pourquoy il fit grande diligence juſqu'aux paſſages des Alpes, qui ſeparoient les Terres de France d'avec celles des Lombards. Il arriva ſans aucune faſcheuſe rencontre au Monaſtére de S. Maurice ſur le Rhône, au-deſſus du Lac de Généve; il s'y repoſa quelques jours, durant leſquels l'Abbé Fulrade & le Duc Rotalde arriverent de la Cour, pour le complimenter de la part de Pepin, l'aſſeûrer qu'il ſeroit reçû en France d'une maniére digne d'un Souverain Pontife, & qu'on feroit enſorte, qu'il ne la regardaſt pas comme un lieu d'exil.

Le Pape ſe retire en France.

Continuat. Fredegar. c. 119.

Anaſtaſius.

Pepin qui eſtoit à Thionville, ayant ſçû que le Pape eſtoit parti du Monaſtére de S. Maurice, luy envoya le Prince Charles ſon fils, & s'avança juſqu'à Pont-Yon, Maiſon Royale, dont le nom ſubſiſte encore aujourd'huy dans un Bourg du Pertois. Il alla une lieuë au devant de luy, accompagné de la Reine, de ſes fils, & d'un grand nombre de Seigneurs. Il deſcendit de cheval pour ſaluer le Pape, & ſans luy vouloir permettre de deſcendre luy-meſme, il l'accompagna marchant à pied pendant quelque temps. Cette réception ſe fit le ſixiéme de Janvier jour des Rois de l'année 754. De-là ils vinrent enſemble à Paris; enſuite le Pape alla à l'Abbaye de S. Denis, où le Roy luy avoit fait préparer ſon logement.

An. 754.

Il y demeura pendant l'hiver, & y tomba dans une grande maladie, dont la guériſon ſubite fut attribuée au S. Martyr Patron de cette Abbaye & de la France. Quelque temps après il vint trouver le Roy à Chierſi, Maiſon Royale ſur la riviére d'Oiſe, à ſix ou ſept lieuës de Noyon, pour luy propoſer de faire la guerre au Roy des Lombards, en ſe déclarant le défenſeur & le protecteur de l'Egliſe Romaine, contre les uſurpations de ce Prince. Le Roy luy dit qu'il acceptoit avec joye ces qualitez; qu'il s'en faiſoit honneur, & qu'il taſcheroit de les ſoûtenir avec dignité.

Cependant Aſtolphe prévoyant bien que le voyage du Pape aboutiroit-là, penſa ſérieuſement à détourner ce coup qu'il appréhendoit, & n'omit rien pour l'éviter. Il crut qu'il ne pouvoit rien oppoſer de plus efficace aux inſtances du Pape, que les priéres du frere de Pepin meſme. Ce frere eſtoit Carloman, autrefois Duc d'Auſtraſie, & qui après avoir gouverné pluſieurs années la France avec luy, dans une union & une concorde admirable, avoit renoncé au monde, comme je l'ay raconté, & s'eſtoit fait Moine du Mont Caſſin. Aſtolphe le fit venir avec ſon Abbé, leur repréſenta les ſuites funeſtes de la guerre que le Pape avoit deſſein d'attirer en Italie, leur fit entendre qu'il avoit dequoy ſe bien défendre, & que s'il demeuroit vainqueur, comme il l'eſperoit, il ſe ſouviendroit de ceux qui l'auroient ſervi, ou qui auroient eſté indifférens pour ſes intéreſts; qu'il vouloit les en charger en cette occaſion, & faire épreuve de leur zéle; qu'il falloit que Carloman partiſt inceſſamment pour la Cour de France, afin d'y maintenir le Roy dans la bonne intelligence, qui eſtoit

eſtoit depuis long-temps entre les François & les Lombards, & d'y rompre les meſures que le Pape prenoit, pour luy faire déclarer la guerre. L'Abbé ne put pas ſe diſpenſer d'obéïr au Roy, ni Carloman à ſon Abbé. Il ſe mit en chemin, & arriva à Chierſi auprès du Roy ſon frere, dans le temps que le Pape y eſtoit. Eginard. in Annal.

Ses remontrances furent inutiles; ſoit qu'il les fiſt mollement, comme il y a bien de l'apparence; ſoit que Pepin trouvaſt trop ſon avantage & ſa gloire dans cette guerre. Carloman quelque temps après reprit la route d'Italie, & mourut en chemin, eſtant encore ſur les Terres de France. *Mort de Carloman.*

Pepin néanmoins avant que d'en venir aux armes, crut devoir employer la voye de la négociation. Il envoya juſqu'à trois diverſes fois au Roy des Lombards, pour luy faire des propoſitions d'accommodement; mais comme on y mettoit pour condition eſſentielle, la reſtitution de Ravenne & des autres Places de l'Exarcat, avec la liberté & l'indépendance de Rome, ces propoſitions ne furent point acceptées. Anaſtaſius.

Le Roy des Lombards ſe rendoit d'autant plus difficile, qu'il eſtoit bien informé de la répugnance, que les plus conſidérables du Conſeil de Pepin, & des Seigneurs François, avoient pour ces expéditions d'Italie, qui depuis l'établiſſement de la Monarchie, avoient eſté pour la pluſpart fort funeſtes aux Armées Françoiſes, ſouvent peu glorieuſes, & preſque toûjours fort inutiles. Pluſieurs Seigneurs allerent juſqu'à dire à Pepin, que quelque attachement qu'ils euſſent pour ſa perſonne, ils ne le ſuivroient pas dans cette entrepriſe. Il uſa de toute ſon adreſſe pour les ramener, & il en vint à bout: ainſi de part & d'autre on ſe prépara à la guerre. Fginard. in Vita Car. M.

Tandis qu'on en faiſoit les préparatifs en France, Pepin combloit le Pape d'honneurs, & le Peuple luy rendoit par tout des reſpects, & avoit pour luy la vénération que meritoit ſa qualité de Vicaire de Jeſus-Chriſt. Ce Prince qui mettoit tout à profit, crut pouvoir tirer quelque avantage de cette impreſſion, que la préſence du Souverain Pontife faiſoit ſur l'eſprit des François. Il avoit eſté ſacré Roy par S. Boniface Evêque de Mayence: il voulut l'eſtre de nouveau par les mains du Pape, qui y conſentit volontiers. La cérémonie ſe fit dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Denis: la Reine Bertrade & les deux Princes Charles & Carloman fils de Pepin, reçûrent auſſi l'onction Royale de la main du Pape. Il confera auſſi en ſon nom & au nom de la Republique Romaine à Pepin & à ſes deux fils le titre de Patrice des Romains, & luy & ſes Succeſſeurs le leur donnoient toûjours depuis dans l'inſcription des Lettres qu'ils leur écrivoient. Pepin s'en faiſoit luy-meſme honneur dans les monumens publics, comme on le voit dans une piece de monnoye de ce Prince où l'R. & le P. du Revers ne peuvent ſignifier que *Romanorum Patricius*. *Pepin eſt ſacré Roy une ſeconde fois par le Pape.* Fginard. Anaſtaſius.

Ce Pontife en donnant ſa bénédiction aux Seigneurs François, les conjura au nom de S. Pierre, dont le Seigneur luy avoit confié l'autorité, de maintenir la Couronne dans la Famille de Pepin, que Dieu par une providence toute particuliére, avoit choiſi & exalté pour la défenſe de l'Egliſe & du S. Siége Apoſtolique. Pepin de ſon coſté promit ſolemnellement au Pape, & les deux Princes ſes fils le promirent auſſi, d'eſtre les défenſeurs du S. Siége, & de regarder comme leurs ennemis, tous ceux qui le ſeroient du Pape & de ſes légitimes ſucceſſeurs. Anaſtaſius.

Il marche vers les Alpes contre les Lombards.

Au ſortir de cette cérémonie, le Roy tint à Paris une Aſſemblée des principaux Seigneurs de l'Etat, où il leur déclara de nouveau la réſolution qu'il avoit priſe de faire la guerre au Roy des Lombards, pour la défenſe de l'Egliſe & la reſtitution de l'Exarcat de Ravenne. Tous y applaudirent, & quelque temps après, on marcha en corps d'Armée par Lion & par Vienne vers les Alpes, & on fut en état de les paſſer au commencement de Septembre.

An. 754.

Le Pape avec le conſentement du Roy, écrivit durant cette marche au Roy des Lombards, pour l'engager à prendre des ſentimens de paix, le conjurant d'écoûter la juſtice, & d'empêcher, tandis qu'il eſtoit encore en ſon pouvoir, l'effuſion de tant de ſang qu'on alloit répandre. Le Roy fit porter les Lettres du Pape par un Envoyé, qui avoit ordre de faire les meſmes remontrances de ſa part. Aſtolphe reçut & les Lettres & les remontrances avec une fierté, qui fit connoiſtre à l'Envoyé, qu'il n'y avoit plus rien à ménager.

Combat du Pas de Suze.

Sur l'avis que Pepin en eut, & ſur ce qu'il apprit en meſme temps qu'Aſtolphe venoit au devant de luy, afin de luy diſputer le paſſage des Alpes, il détacha un Corps de Troupes choiſies, pour aller ſe ſaiſir du Pas de Suze, ou pour empeſcher au moins qu'Aſtolphe ne le paſſaſt. Ces Troupes marcherent aſſez promptement pour pouvoir empeſcher le paſſage d'Aſtolphe, & pour s'emparer du défilé du coſté de France; mais il s'en eſtoit déja rendu maiſtre du coſté qui regarde l'Italie. Le Roy continuoit cependant ſa marche par le Val de Maurienne avec de grandes difficultez. Il ſe donna un grand combat au Pas de Suze, rapporté diverſement par les anciens Hiſtoriens. Les uns diſent qu'Aſtolphe fit attaquer le détachement de l'Armée Françoiſe, qui gardoit le paſſage, avant que le reſte de l'Armée euſt joint ce détachement; d'autres que ce furent les François qui attaquerent les Lombards. Mais tous conviennent que les Troupes Françoiſes y firent des prodiges de valeur; qu'un aſſez grand nombre de Soldats ayant grimpé ſur des rochers eſcarpez, en ſe pouſſant les uns les autres, vinrent prendre les ennemis par derriére; que l'Armée des Lombards fut défaite par les Troupes de France, moins nombreuſes que les leurs, & qu'Aſtolphe fut contraint de ſe jetter dans Pavie, où Pepin alla auſſi-toſt l'aſſiéger.

Anaſtaſius. Continuat. Fredegar. Epiſt. Stephani Papæ ad Pipinum.

Après quelques jours de Siége, le Pape pria le Roy de faire encore une tentative pour la paix, & le Roy le voulut bien. Il fit faire à Aſtolphe les meſmes propoſitions qu'on luy avoit déja faites tant de fois, s'offrit de lever le Siége, & de ſortir d'Italie; pourvû qu'il vouluſt quitter Ravenne & les autres Places de l'Exarcat, & ne plus inquiéter le Pape dans Rome.

Aſtol-

Aſtolphe s'eſtimant heureux d'échapper à ce prix, ſigna tout ce qu'on voulut, promit avec ſerment, & les Seigneurs Lombards auſſi, de rendre au pluſtoſt Ravenne, donna pour ſeûreté de ſa parole quarante ôtages, & conſentit que le Pape ſe miſt dès-lors en poſſeſſion de la Ville de Narni. *Paix entre Pepin & Aſtolphe.* Epiſt. Stephan. ad Pipinum.

Pepin fit plus; car comme c'eſtoit à luy, & non pas à l'Empereur, que cette ceſſion ſe faiſoit, & que l'Exarcat devenoit par là ſa conqueſte, dont il prétendoit avoir droit de diſpoſer, il en fit une donation dans les formes & par écrit au Pape & à l'Egliſe Romaine: après quoy il fit conduire le Pape à Rome par l'Abbé Fulrade avec un aſſez bon nombre de Troupes, ſous le Commandement de Jerôme, fils naturel de Charles-Martel, & enſuite il repaſſa en France avec ſon Armée. Annales Fuld. ad an. 756. Anaſtaſius.

Aſtolphe tiré du mauvais pas, où il s'eſtoit trouvé engagé, jugea qu'on avoit mis ſa liberté à trop haut prix. Il commença à uſer de délais, & à différer ſous divers prétextes, la reſtitution de Ravenne & des autres Places: il fit ſous main des préparatifs, pour ſe mettre en état de réſiſter aux François, dont il prévoyoit bien le retour, & fit tout de nouveau des courſes dans le Territoire de Rome. Le Pape fit partir l'Abbé Fulrade, pour en donner avis à Pepin, & pour le prier de ne ſe point laiſſer gagner par les prieres & par les artifices de ce Prince violateur de ſes ſermens, de ſe ſouvenir que c'étoit à S. Pierre qu'il avoit fait la donation de l'Exarcat, & qu'il eſtoit de ſon honneur & de ſa piété de la ſoûtenir, & d'en procurer l'execution. Epiſt. Stephan. ad Pipinum.

Mais le Pape fut encore plus conſterné, lorſque le premier jour de Janvier il vit Rome inveſtie par l'Armée d'Aſtolphe, qui s'eſtant partagée en différens corps, s'empara de tous les poſtes des environs, & de tous les chemins qui conduiſoient à la Ville. La premiére choſe que fit ce Prince, fut de ſommer les Romains de luy livrer le Pape, de luy ouvrir leurs portes, avec promeſſe de ne leur faire aucun mauvais traitement, le menaçant, s'ils ſe mettoient en devoir de ſe défendre, de renverſer leurs murailles, & de les faire tous paſſer ſans quartier au fil de l'épée. Epiſt. Stephan. ad Pipinum.

Sur le refus qu'on fit de ſe rendre, il abandonna à ſes Soldats tous les environs de Rome, où ils firent des ravages, & exercerent des cruautez ſans exemple. Enfin, il commença le ſiége & les attaques avec toutes ſortes de machines. *Aſtolphe la rompt, & aſſiege Rome.*

Les Romains animez par les exhortations du Pape, & par l'exemple des Soldats François que Pepin luy avoit laiſſez, ſe défendirent avec vigueur. On ſe ſervit de toutes ſortes de moyens, pour faire ſortir quelqu'un de la Ville, afin d'aller donner avis au Roy de France de l'état des choſes; mais les paſſages eſtoient ſi bien gardez, & la Ville ſi ſerrée, que rien ne paſſoit. Le cinquante-cinquiéme jour du ſiége, le Pape eut avis, qu'un Vaiſſeau en un endroit de la côte, eſtoit preſt de faire voile en France; & comme le coſté de la Mer n'eſtoit pas ſi bien gardé par les Lombards, un Evêque nommé George, l'Abbé Garnier, & le Comte Homaric, furent aſſez heureux, pour s'échapper par là, & paſſerent en France avec une Lettre du Pape.

Cette Lettre eſtoit écrite au nom de tous les Romains, adreſſée non ſeulement au Roy, mais encore à ſes deux fils Charles & Carloman, à qui il don-

ne auſſi la qualité de Rois & de Patrices Romains, aux Evêques, aux Abbez, aux Preſtres, aux Moines, aux Ducs, aux Comtes & à toute l'Armée Françoiſe, pour les conjurer de ne pas abandonner l'Egliſe Romaine dans une ſi faſcheuſe conjoncture, & de contribuer de tout leur pouvoir, à la délivrer des mains de ceux qui la vouloient exterminer. Le Pape joignit une autre Lettre à celle-ci, où il fait parler S. Pierre, comme s'il écrivoit luy-meſme au Roy & à tous les François. Rien n'eſtoit plus preſſant, plus pathétique & plus glorieux à la Nation.

Pepin n'avoit pas attendu ces Lettres du Pape, pour ſe préparer à le ſecourir: car dès qu'il ſçut que le Roy des Lombards différoit l'exécution du Traité de Pavie, il avoit pris la réſolution & les moyens de l'y contraindre; de ſorte que quand les Lettres arriverent, il eſtoit preſt à ſe mettre en marche. Il ſe rendit donc promptement en Provence, & ſe diſpoſa à paſſer une ſeconde fois les Alpes.

Mais ſur ces entrefaites, arriverent en Italie des Envoyez de l'Empereur de Conſtantinople, qui ſur la nouvelle qu'on y avoit euë de la guerre que Pepin avoit déclarée aux Lombards, & des grands avantages qu'il avoit remportez, venoient le féliciter, le remercier de la part qu'il prenoit aux intéreſts de l'Empire, & le prier de continuer la guerre. Anaſtaſius.

Ils furent ſurpris de trouver Rome aſſiégée par Aſtolphe, & luy demanderent permiſſion d'y entrer, pour parler au Pape. Il la leur accorda volontiers, voyant bien que les intéreſts du Pape n'eſtoient plus ceux de l'Empire, & eſpérant que l'arrivée de ces Envoyez luy cauſeroit de l'embarras. Le Pape leur apprit l'état des choſes, la néceſſité où il avoit eſté d'avoir recours à la France, ſe trouvant entiérement abandonné de l'Empereur, & que l'Armée des François eſtoit encore ſur le point de paſſer les Alpes, pour venir faire lever le ſiége de Rome.

Ils eurent peine à croire ce dernier article: ils ſe perſuaderent ou que le Pape ſe flatoit, ou qu'il affectoit de paroiſtre ſeûr de ce ſecours, pour les intimider & les empeſcher de faire trop valoir l'autorité de l'Empereur, qu'on ne reconnoiſſoit plus dans Rome. Ils luy déclarerent l'ordre qu'ils avoient de paſſer en France. Il leur dit qu'ils arriveroient trop tard, & qu'avant qu'ils y débarquaſſent, le Roy ſeroit en Italie. Ils ne laiſſerent pas de partir avec un nouvel Envoyé. En arrivant à Marſeille, ils apprirent, comme on le leur avoit prédit, que le Roy avoit déja paſſé les Monts. Cela les chagrina; & ſçachant que l'Envoyé du Pape avoit deſſein d'aller joindre le Roy au pluſtoſt, ils firent tout ce qu'ils pûrent, pour l'en empeſcher. N'ayant pû en venir à bout, ils firent prendre les devants à l'un d'eux nommé Gregoire, qui arriva auprès du Roy, comme il eſtoit déja aſſez près de Pavie.

Il luy fit ſes complimens & des remercîmens au nom de l'Empereur, & enfin le pria, qu'en cas qu'il puſt obliger le Roy des Lombards à ceder Ravenne & les autres Places de l'Exarcat, il vouluſt bien permettre qu'elles retournaſſent ſous l'obéïſſance de l'Empereur leur ancien & légitime Maiſtre. L'Ambaſſadeur accompagna ſa requeſte de pluſieurs préſens fort magnifiques.

Le Roy répondit, qu'il eſtoit bien faſché d'avoir un engagement indiſpenſable

ſable contraire à ce qu'il ſouhaitoit de luy ; que l'Empereur ne luy avoit jamais propoſé de faire la guerre au Roy des Lombards ; que ce n'eſtoit ni l'ambition, ni l'intéreſt, ni aucun autre motif humain, qui la luy avoient fait entreprendre ; qu'il n'avoit en veûë que le bien & l'honneur de l'Egliſe Romaine ; que cette guerre eſtoit la guerre de S. Pierre ; qu'il ne la faiſoit que pour la gloire de ce Saint, qui en auroit tout l'honneur, & les Papes ſes ſucceſſeurs tout le profit ; qu'il s'y eſtoit engagé par ſerment ; que rien ne le feroit changer, & que ce n'eſtoit point à l'Empereur qu'il enlevoit Ravenne, mais au Roy des Lombards.

Pepin aſſiege Pavie.

L'Envoyé de l'Empereur ſe retira avec cette déſagréable réponſe, & le Roy, qu'Aſtolphe avoit crû devoir tourner du coſté de Rome, alla une ſeconde fois mettre le ſiége devant Pavie. Cette diverſion eut tout l'effet que Pepin en avoit attendu. Aſtolphe qui trouva beaucoup plus de difficulté à forcer Rome qu'il ne s'eſtoit imaginé, apprit en meſme temps que Pavie étoit aux abois, & prévit qu'après la priſe de cette Place, il ſeroit en danger de perdre tous ſes Etats : c'eſt-pourquoy il envoya demander la paix à Pepin. Ce Prince répondit qu'il ſeroit toûjours preſt à la faire, pourvû qu'on exécutaſt le Traité de Pavie, & qu'on y ajoûtaſt encore la Ville de Comachio, pour la peine qu'on luy avoit donnée de paſſer une ſeconde fois les Alpes, une groſſe ſomme d'argent pour les frais de ſon armement, & le tribut annuel de douze mille ſous d'or, que les Lombards payoient autrefois à la France, & qu'ils avoient racheté du temps de Clotaire II. Aſtolphe tout fier & tout hautain qu'il eſtoit naturellement, voyant le mal ſans reſſource, accorda tout, & en paſſa par où l'on voulut. Il confirma le Traité de l'année précédente, avec l'addition de Comachio & les autres conditions. La donation de toutes ces Places à l'Egliſe Romaine, au Pape & à tous ſes ſucceſſeurs, fut faite & miſe de nouveau par écrit. *Et nous avons*, dit Anaſtaſe, Bibliothequaire de l'Egliſe Romaine, de qui j'ay tiré toute cette relation, *nous avons, dans nos Archives, cette donation bien conſervée juſqu'à maintenant.* Il vivoit environ cent ans après le temps dont je parle. L'affaire eſtant concluë, le Roy alla faire ſes devotions à Rome. Il y demeura peu, pour ne point augmenter la jalouſie des Grecs, & prit la route de France.

Annales Metenſes & Fuldens. ad an. 756.

Monachus S. Galli l. 2 c. 23.

Mais de peur qu'Aſtolphe ne retombaſt dans ſes infidélitez ordinaires, il voulut avant que de ſortir d'Italie, qu'on en vinſt à l'exécution du Traité. Il envoya l'Abbé Fulrade, accompagné des Officiers Lombards, pour prendre poſſeſſion de Ravenne & des autres Places cédées. Cet Abbé prit des ôtages de toutes ces Villes, ſe fit ſuivre par les plus conſidérables habitans juſqu'à Rome, & mit les clefs de toutes ces Places ſur le Tombeau de S. Pierre, comme pour l'en mettre en poſſeſſion, auſſi-bien que tous ſes ſucceſſeurs. C'eſt là proprement le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajoûta un grand relief à leur Pontificat.

Il met le Pape en poſſeſſion de Ravenne. Commencement de la domination temporelle des Papes.

Anaſtaſius.

Juſqu'au temps du grand Conſtantin, l'appanage le plus ordinaire des Succeſſeurs de S. Pierre eſtoient les perſécutions, & ſouvent le martyre ; l'oppreſſion & l'humiliation où le Paganiſme régnant les tenoit, ne les empeſchoit pas d'eſtre reconnus par les Catholiques de toutes les Nations de la Terre,

pour Vicaires de Jeſus-Chriſt, pour Chefs viſibles de l'Egliſe univerſelle, avec cette préeminence à l'égard de tous les Evêques du Monde, qu'on ne peut leur conteſter, ſans devenir Schiſmatique & Hérétique. Conſtantin eſtant monté ſur le Trône, honora dans leur perſonne, Jeſus-Chriſt qu'il reconnoiſſoit publiquement pour l'auteur de ſes victoires; & dès-lors furent ajoûtez à leur dignité & à leur autorité ſpirituelle, tant d'éclat & tant de biens temporels, qu'Ammien Marcellin Auteur Payen, qui vivoit ſous le regne des enfans de Conſtantin, écrit en termes de Payen, que cette Place eſtoit dès-lors devenuë un objet digne de la plus noble ambition. Il y eut néanmoins de la viciſſitude à cet égard ſous les Régnes ſuivans, ſelon que les Empereurs eſtoient plus ou moins zélez pour l'honneur de l'Egliſe, ſelon qu'ils eſtoient Catholiques ou Hérétiques, ſelon qu'ils ſe déclaroient contre les Hérétiques, ou qu'ils les ſoûtenoient. Les Eutychiens & les Monothélites attirerent bien de mauvais traitemens aux Papes; les Erules, les Oſtrogots, les Lombards, partie Ariens, partie Payens, qui s'emparerent les uns après les autres de l'Italie, les firent beaucoup ſouffrir, & au lieu de cette magnificence, dont parle l'Auteur que je viens de citer, on vit du temps de Theodoric Roy des Oſtrogots, le ſaint Pape Jean premier, obligé de faire le voyage de Conſtantinople ſur un cheval d'emprunt.

Ammianus. l. 27.

Depuis l'établiſſement de l'Exarcat de Ravenne, les Gouverneurs d'Italie pour l'Empereur, ayant établi leur ſiége dans cette Ville, l'autorité des Papes fut plus grande dans Rome; mais cette Capitale du monde eſtoit toûjours ſous la domination des Empereurs, & dépendante de l'Exarcat, & l'Empereur ou l'Exarque y envoyoient des Ducs pour la gouverner. L'Héréſie des Briſe-images, qui rendit l'Empereur Leon l'Iſaurien infiniment odieux aux Romains, fut une occaſion aux Papes, de ſe ſouſtraire preſque entiérement à ſon obéïſſance. Enfin la perſécution des Rois Lombards leur attira la protection de Pepin, à qui, comme nous venons de le voir, ils ſont redevables de cette domination temporelle, qui s'eſt encore depuis beaucoup étenduë.

Mort du Roy des Lombards.

Aſtolphe néanmoins, quelque temps après le départ de Pepin, ſongea de nouveau aux moyens de ſe relever du Traité de Pavie, & de la perte qu'il avoit faite en le ſignant. Ravenne & pluſieurs autres Places cédées eſtoient entre les mains du Pape; mais elles n'y eſtoient pas toutes. Faenza & Ferrare eſtoient du nombre de celles qui n'avoient pas encore eſté livrées, & Aſtolphe faiſoit tous les jours naiſtre de nouveaux incidens, pour en retarder la reſtitution. Selon toutes les apparences, il en fuſt venu à une nouvelle guerre; mais ſa mort arrivée par un accident ſubit, ne le luy permit pas. Il tomba de cheval à la chaſſe, & mourut peu de jours après de cette chûte, ſans laiſſer d'enfans pour luy ſuccéder.

Annales Metenſes. An. 756. Eginard.

Cette mort mit la diviſion parmi les Lombards. Un de ſes Généraux nommé Didier, qui ſe trouva fort à propos pour luy, à la teſte d'un Corps d'Armée dans la Toſcane, fut un des prétendans au Trône. La pluſpart des grands Seigneurs du pais ſe déclarerent contre luy, & réſolurent entre eux de luy oppoſer Rachis frere du feu Roy. Ce Rachis avoit déja régné avant Aſtolphe: mais ayant eſté touché d'un entretien qu'il eut avec le Pape Zacharie, ſur l'état de

de ſa conſcience, & ſur les grandes véritez du ſalut, il avoit renoncé au Trône, l'avoit cédé à ſon frere Aſtolphe, & s'eſtoit fait Moine au Mont Caſſin. Jamais aucun ſiécle ne produiſit plus de ces ſortes d'exemples, & Rachis avoit eu pour modeles de cette retraite, Carloman frere de Pepin, & Hunaud Duc d'Aquitaine. Quelques Seigneurs Lombards vinrent le trouver de la part des autres, pour le prier de reprendre le Gouvernement de la Nation, qui ſe trouvoit ſans Chef, luy remontrerent qu'elle eſtoit ſur le point de ſe voir ruïner par les guerres civiles, que Didier avoit une Armée à luy; mais qu'eux ne pouvant ſe réſoudre à le reconnoiſtre, en alloient lever une de leur coſté, & que le Roy des François n'attendoit que cette diviſion, pour les ſubjuguer, & pour ſe rendre maiſtre de l'Italie, où il n'eſtoit déja que trop puiſſant.

Rachis ou touché de ces motifs, ou ennuyé du Couvent, ſe laiſſa tenter par cette propoſition, & l'écoûta. Auſſi-toſt par ſon ordre les Seigneurs Lombards commencerent à faire de grandes levées de Troupes pour le mettre à leur teſte, & aller combattre Didier. Anaſtaſius.

Ce Général ſur cette nouvelle, prit le parti qu'il devoit prendre pour réüſſir; il écrivit au Pape, pour le ſupplier de ſe déclarer en ſa faveur, & de luy procurer la protection du Roy de France, luy promettant que ſi-toſt qu'il ſeroit ſur le Trône des Lombards, la premiére choſe qu'il feroit, ſeroit d'exécuter entiérement & de bonne foy le Traité de Pavie, & que de plus il luy donneroit la Ville de Bologne avec tout ſon Territoire. Epiſt. Stephan. ad Pipinum.

Dès-lors le Pape commença à s'appercevoir qu'il eſtoit Prince, & qu'il alloit faire déſormais en Italie, une toute autre figure que ſes prédéceſſeurs. Il n'avoit garde de rien promettre ſans l'avis de l'Abbé Fulrade, qui eſtoit demeuré auprès de luy de la part de Pepin. L'Abbé n'héſita pas ſur la propoſition de Didier. Il voulut luy-meſme ſe charger de cette négociation, & partit avec Paul frere du Pape, & une autre perſonne de ſon Conſeil, pour ſe rendre en Toſcane auprès de Didier. On fut bientoſt d'accord ſur les conditions du Traité, qui furent de remettre au pluſtoſt entre les mains du Pape toutes les Places cédées par le Traité de Pavie, & d'y ajoûter Bologne & ſes dépendances; & on commença par prendre poſſeſſion de Faënza & de tout le Duché de Ferrare. Anaſtaſius.

En meſme temps le Pape envoya à Rachis un Preſtre de ſon Egliſe nommé Eſtienne, pour luy repréſenter le ſacrilége qu'il alloit faire, en quittant l'état qu'il avoit embraſſé, & luy ordonner de ſa part de rentrer dans ſon Monaſtére. Il traita enſuite avec les Seigneurs Lombards, leur fit concevoir que le Pape & la France ſe déclarant pour Didier, leurs efforts ſeroient vains, & n'aboutiroient qu'à leur ruine. Il agit ſi efficacement, que chacun ſe retira chez ſoy, & Rachis dans ſon Monaſtére: les Troupes furent congédiées, & Didier reconnu pour Roy de toute la Nation. *Didier luy ſuccede.*

Les Villes de Spolete & de Benevent, qui avoient toûjours eſté du Royaume des Lombards, prirent cette occaſion de s'en détacher, & ſans que Didier s'y oppoſaſt, elles ſe mirent ſous la protection de la France & de l'Egliſe Romaine, & éleûrent chacune leur Duc. C'eſt ce que nous apprend la Lettre, que le Pape écrivit à Pepin ſur la concluſion de cette grande affaire, où Epiſt. Stephan ad Pipinum.

après

après mille loüanges & des actions de graces, des proteſtations de reconnoiſſance exprimées dans les termes les plus touchans, il le prie d'approuver tout ce qui avoit eſté fait, & d'accorder ſon amitié au nouveau Roy des Lombards.

Tandis que tout cela ſe paſſoit en Italie, les Envoyez de l'Empereur eſtoient à la Cour de France, & continuoient de faire tous leurs efforts auprès du Roy, pour l'engager à avoir quelque égard aux intéreſts de leur Maiſtre, qu'on dépoüilloit de ſon Domaine, ſous prétexte qu'on l'enlevoit aux Lombards qui l'avoient envahi. Le Pape de ſon coſté ſollicitoit le Roy de demander aux Envoyez de l'Empereur la main-levée de quelques Terres de l'Egliſe Romaine, qu'on luy avoit confiſquées dans la Sicile; que ce Prince fiſt ceſſer la perſécution qu'il faiſoit aux Catholiques, & qu'il ſe ſoumiſt aux déciſions de l'Egliſe touchant le culte des Images. La ſuite & le tour que les affaires commencerent à prendre, montrent bien que le Pape eſtoit plus écoûté, que l'Empereur.

Ibid.

Pepin du milieu de la France donnoit ainſi le branle aux affaires d'Italie, & ſe ſervoit avantageuſement de l'admiration que les Peuples avoient de ſon courage & de ſa ſageſſe, pour affermir de plus en plus ſa puiſſance, & aſſeûrer la Couronne à ſa poſtérité.

Il tint au printemps à Compiégne une de ces Diétes ou Aſſemblées générales des François, qu'on avoit appellées autrefois le Champ de Mars, & qui s'appellerent depuis le Champ de May, parce qu'il en changea le mois, & les fit tenir au premier de May, au lieu qu'auparavant on les tenoit ordinairement au premier de Mars. On voit néanmoins par la ſuite de l'Hiſtoire qu'on ne s'aſtreignoit pas ſi exactement au jour & au mois.

Taſſillon Duc de Baviere fait hommage à Pepin pour ſon Duché.

La principale choſe qui ſe fit dans celle dont je parle, fut l'hommage que Taſſillon Duc de Baviére & neveu de Pepin, luy rendit pour ſon Duché, en préſence des principaux Seigneurs Bavarois, & le ſerment de fidélité qu'eux & le Duc luy firent, & qu'ils renouvellerent par ſes ordres après l'Aſſemblée, ſur les corps de S. Denis, de S. Germain, & de S. Martin. Il voulut qu'ils fiſſent cet hommage & ce ſerment, non ſeulement à luy, mais encore à ſes deux fils Charles & Carloman, comme à ſes ſucceſſeurs, qui avoient déja reçû l'onction de la main du Pape Eſtienne.

Ce fut durant cette Aſſemblée, qu'il arriva de nouveaux Ambaſſadeurs de Conſtantinople, qui entre autres préſens qu'ils firent à Pepin de la part de l'Empereur, luy préſenterent un Orgue, Inſtrument inconnu juſqu'alors en France.

Annales Metenſes ad an. 757.

C'eſtoit toûjours les affaires d'Italie, qui obligeoient alors l'Empereur à avoir des Ambaſſadeurs à la Cour de France. Pepin en avoit auſſi à la Cour de Conſtantinople; mais il répondoit plus aux honneſtetez de l'Empereur par des civilitez réciproques, qu'au déſir que ce Prince avoit, de rentrer en poſſeſſion de Ravenne & des Villes de la Pentapole cedées au Pape Eſtienne.

An. 757.

Mort du Pape.

La mort de ce Pape qui arriva le 26. d'Avril de cette meſme année, ne changea rien dans les affaires: ſon frere Paul, Diacre de l'Egliſe Romaine, fut mis en ſa place. Ce fut le premier Pape de ce nom. Il fit part auſſi-toſt de ſon

Epiſt. 1. Pauli Papæ ad Pipi-

ſon exaltation au Roy, l'aſſeûrant de ſa fidélité & de ſon attachement, & luy demandant ſa protection & la continuation de ſes bontez envers l'Egliſe de Rome: le Roy les luy promit, & il ne fut pas long-temps, ſans en avoir beſoin. num in Codice Carolin.

Le repos du Pape dépendoit de celuy de la France, & il pouvoit s'aſſeûrer que l'Empereur & le Roy des Lombards ne manqueroient aucune occaſion de l'inquiéter, quand ils la trouveroient. Il ſe fit en l'an 758. une révolte générale des Saxons. Pepin fut obligé de conduire contre eux une grande Armée, de donner pluſieurs combats dans le païs, & d'y forcer des Places. Il les dompta enfin, & leur impoſa en punition de leur révolte, un nouveau tribut de trois cens chevaux, qu'ils ſeroient obligez de luy amener tous les ans, quand il tiendroit l'Aſſemblée générale ou le Champ de May. Le Roy des Eſclavons à cette occaſion ſe ſoumit auſſi à luy, le reconnut pour Souverain, & ſe fit ſon Tributaire. *Pepin dompte les Saxons.* Eginard. ad an. 758.

Les Lombards n'eurent pas pluſtoſt appris que Pepin avoit de ce coſté-là beaucoup d'occupation, qu'ils s'en prévalurent. Didier qui avoit tout promis au feu Pape, pour eſtre Roy, euſt crû ceſſer de l'eſtre, ſi pour tenir ſa parole, il euſt cédé toutes les Places qu'on luy redemandoit. Loin de cela, il commença à faire des hoſtilitez, & à ravager la Pentapole. Il ſurprit Spolete & le Duc Albin, qu'il mit dans les fers, comme un déſerteur, qui s'eſtoit détaché du Royaume des Lombards, pour ſe donner au Pape, & il y créa un autre Duc nommé Argis. Il ſurprit auſſi Benevent, dont le Duc s'échapa, & ſe ſauva à Otrante. Didier enſuite de ces entrepriſes, toûjours inquiet de ce qu'il devoit apprehender du coſté de la France, penſa à ſe faire un appuy. L'Empereur de Conſtantinople, dont les dépoüilles faiſoient le ſujet de la querelle, regardoit & le Pape, & le Roy des Lombards, & le Roy de France comme ſes ennemis, mais qui s'embarraſſoient peu de ſon inimitié. Le point capital pour luy, euſt eſté de détacher le Roy de France des intéreſts du Pape, il taſchoit en vain de le faire depuis pluſieurs années, & il avoit perdu toute eſpérance d'y réüſſir. Comme il eſtoit dans cet embarras, le Roy des Lombards luy fit une propoſition, qui devoit beaucoup luy plaire; ce fut de faire une Ligue entre eux, & d'unir leurs forces pour reprendre Ravenne & Otrante, à condition que la premiére de ces deux Places demeureroit aux Lombards, & que néanmoins l'Empereur ſe pourroit venger ſur tous ceux de la Ville, dont il ſeroit le plus mécontent; pareillement qu'Otrante ſeroit pour les Grecs, qui pouvoient aiſément l'attaquer avec l'Armée de Mer qu'ils avoient en Sicile, tandis que les Lombards en feroient le ſiége par terre; & qu'en cas qu'elle fuſt priſe, le Duc de Benevent, qui s'y eſtoit réfugié, ſeroit livré aux Lombards, pour en faire juſtice. George un des Envoyez de l'Empereur à la Cour de France, & qui eſtoit alors à Naples, vint trouver le Roy des Lombards à Pavie. Il s'aboucha avec luy ſur ce ſujet, & ils écrivirent tous deux à l'Empereur, pour le faire conſentir à ce Traité. Epiſt. Pauli ad Pipinum in Cod. Carolin.

Auſſi-toſt après, le Roy des Lombards s'approcha de Rome, & pour mieux amuſer le Pape, il eut une conférence avec luy, où il luy proteſta qu'il ne ſouhaitoit rien plus que la paix. Le Pape le ſomma d'exécuter ſes promeſſes, & en particulier de luy remettre au pluſtoſt Imola, Bologne, Oſme & Ancone;

mais il éluda cette demande ſous divers prétextes. Il ſe plaignit de ce qu'après avoir rendu déja pluſieurs Places, on luy retenoit toûjours ſes ôtages en France, & dit que ſi le Pape vouloit les luy faire rendre, il le trouveroit toûjours parfaitement diſpoſé à entretenir une parfaite concorde.

Ibid.

Tout cela ſe faiſoit en Italie, ſans que Pepin puſt en avoir des nouvelles; parce que les Lombards gardoient tellement tous les chemins, qu'on eſtoit infailliblement arreſté au paſſage des Alpes, pour peu que l'on fuſt ſoupçonné d'aller en France de la part du Pape.

Epiſt. 2. Pauli ad Pipinum in Cod. Carolin.

Didier avoit ſes Envoyez à la Cour de France, qui aſſeûroient le Roy de la ſincérité de ſes intentions, le priant de luy donner le temps de ménager l'eſprit de la Nation, à qui ces démembremens déplaiſoient fort; qu'il avoit déja exécuté le Traité en grande partie; qu'il feroit le reſte peu à peu; que le Pape ſe choquoit de tout; qu'il exageroit les moindres déſordres, & faiſoit paſſer les violences de quelques particuliers ſans aveu, pour des déclarations de guerre.

In Codice Carolin. *Ibid.*

Les Envoyez de Conſtantinople de leur côté uſoient de mille artifices, pour décrier dans l'eſprit du Roy, la conduite du Pape, & ſa maniére d'agir envers l'Empereur: mais le Roy eſtoit toûjours ſur ſes gardes à cet égard, & ne voulut rien réſoudre, ſans avoir entendu les deux parties. Le Pape qui ſe doutoit de toutes ces menées, écrivit au Roy, pour le prier de ne ſe point laiſſer prévenir par le Roy des Lombards, & de ſe ſouvenir toûjours, qu'il eſtoit le Protecteur de l'Égliſe. Il luy marquoit en détail les ravages, qu'ils avoient faits dans la Champagne de Rome & à Senigaglia, les violences dont Didier avoit uſé envers les Ducs de Spolete & de Benevent, & ce qu'on avoit ſçû du projet d'un Traité de Ligue entre ce Prince & l'Empereur: mais comme il ſe doutoit que ſes Lettres eſtoient la pluſpart interceptées, il s'aviſa d'un expédient, pour faire tenir ſeûrement celle dont je parle. Le Roy des Lombards l'avoit ſollicité pluſieurs fois, de luy faire rendre ſes ôtages par le Roy de France, quoy qu'il ne puſt pas l'exiger avant l'entiére exécution du Traité de Pavie: quelque peu raiſonnable que parut cette propoſition, le Pape fit ſemblant de l'écoûter.

Ibid.

Il luy promit donc ſes bons offices à la Cour de France, ſuppoſé qu'on luy donnaſt un ſaufconduit, pour y faire paſſer ſes Envoyez. Le Roy des Lombards s'y accorda, & lut les Lettres que le Pape écrivoit à Pepin, pour le prier de renvoyer les ôtages en Italie: mais le Pape en donna de ſecretes à ſes Envoyez, par leſquelles il le prioit du contraire, luy expoſoit toutes les infractions faites au Traité de Pavie par Didier, ſes intrigues à la Cour de Conſtantinople, le peu de ſeûreté qu'il y avoit à traiter avec luy, & les autres choſes que je viens de dire. Enfin il le conjuroit de prendre des moyens efficaces de réduire ce Prince, qui ne gardoit aucune de ſes promeſſes, & violoit tous ſes ſermens.

Epiſt. 16. & 17. in Codice Carolin.

Les Envoyez arriverent heureuſement en France. Ils firent au Roy de magnifiques préſens de la part du Pape, dont les Lettres & ce que les Envoyez y ajoûterent d'éclairciſſemens, l'inſtruiſirent parfaitement de l'état des affaires d'Italie.

Pe-

Pepin répondit au Pape en l'aſſeûrant de ſa protection, & après divers voyages de ſes Envoyez & de ceux du Pape, que le Roy des Lombards n'oſa empeſcher, il fit enfin partir Remi Evêque de Roüen, qui eſtoit ſon frere, & fils naturel de Charles-Martel, & le Duc Antcaire, qui déclarerent de ſa part au Roy des Lombards, que s'il ne faiſoit juſtice au Pape, il le verroit bientoſt en Italie avec une Armée. Le Roy des Lombards étonné de ces menaces, & ne pouvant compter ſur le ſecours de l'Empereur, diſſimula ſon chagrin, & prit le parti de s'accommoder avec le Saint Siége. Il luy reſtitua ce qu'il avoit uſurpé de nouveau du Patrimoine de S. Pierre, le dédommagea, au moins en partie, des ravages qu'il avoit faits ſur les Terres de l'Egliſe, luy remit entre les mains encore quelques Terres cedées par le Traité de Pavie, & promit de livrer tout le reſte avant la fin du mois d'Avril de cette année 760. *Il oblige Didier de faire juſtice au Pape.* Codex Carolin. Epiſt. 21.

Cependant l'Empereur approuva fort le Traité de Ligue que le Roy des Lombards avoit propoſé, & l'aſſeûra qu'avant peu de temps, il verroit arriver de Grece en Italie, trois cens Navires, ſans y comprendre la Flote de Sicile, pour mettre le Pape à la raiſon; & qu'il envoyeroit ſur cette Flote ſix Patrices, qui iroient en France en qualité d'Ambaſſadeurs, afin d'y negocier avec le Roy pour l'accommodement des affaires d'Italie. Il n'en fallut pas davantage au Roy des Lombards, pour recommencer ſes hoſtilitez, & refuſer de nouveau l'entier accompliſſement du Traité de Pavie. Cette Flote ne parut point néanmoins, & Didier eſtoit en danger de voir fondre ſur luy toutes les forces de France, ſans une diverſion, peut-eſtre ménagée par luy-meſme ou par l'Empereur, laquelle donna de la peine à Pepin pendant quelques années; mais les ſuites en furent auſſi heureuſes pour la France, que glorieuſes pour ce Prince. An. 760. Epiſt. 24. in Codice Carolin.

Vaifar Duc d'Aquitaine, fils de Hunalde, qui s'eſtoit fait Moine, avoit envahi des biens de quelques Egliſes qui eſtoient ſous la protection de la France. Pepin luy envoya des Ambaſſadeurs, pour en procurer la reſtitution, & ſur le refus que ce Duc luy fit de les rendre, il paſſa la Loire avec une Armée, & s'avança juſqu'à Doüé en Anjou. La préſence de l'Armée eut plus d'effet, que les raiſons des Ambaſſadeurs. Vaifar ſe ſoumit, donna des ôtages pour ſeûreté de ſa parole, & Pepin ſatisfait ſe retira. Eginard. in Annal. ad an. 760.

L'année d'après, lorſqu'on s'y attendoit le moins, le Duc d'Aquitaine ayant aſſemblé ſecretement quelques Troupes, mit à leur teſte Humbert Comte de Bourges, & Blandin Comte d'Auvergne, qui par ſon ordre firent une irruption dans la Bourgogne, ravagerent le païs depuis Autun juſqu'à Châlons ſur Saône, brûlerent les Fauxbourgs de cette derniére Place, & enleverent un grand butin. An. 761. Continuat. Fredegar. cap. 125.

Pepin tenoit actuellement l'Aſſemblée ordinaire ou le Champ de May à Duren au païs de Juliers, lorſqu'il reçut cette nouvelle. Il envoye, ſans tarder, ordre de toutes parts aux Troupes de ſe tenir preſtes à marcher, il en fit la revûë à Troye, & de-là les conduiſit à Nevers, où il paſſa la riviére de Loire. Il mit d'abord le ſiége devant le Chaſteau de Bourbon, le prit & le brûla, il enleva enſuite Chantelle & Clermont en Auvergne. Il tailla en piéces un Corps d'Armée de Gaſcons, nom dont les Hiſtoriens de ce temps-là ſe *Il enleve pluſieurs Places au Duc d'Aquitaine.*

ſervent quelquefois, pour ſignifier tous les Peuples d'Aquitaine ou de delà la Loire. Il prit le Comte d'Auvergne qui commandoit ce Corps, & après avoir déſolé tout le Plat-païs juſqu'à Limoge, raſé tous les Chaſteaux d'Auvergne qui pouvoient réſiſter, il repaſſa la Loire, & mit ſes Troupes en quartier d'hiver.

Soit que Vaifar demeuraſt obſtiné à refuſer la ſatisfaction qu'on demandoit de luy, ſoit que Pepin exigeaſt des conditions trop dures, la guerre continua entre les deux Etats. Pepin dès que la ſaiſon le luy permit, paſſa la Loire pour la troiſiéme fois, & commença la Campagne par le ſiége de Bourges. La Place eſtoit très-forte & bien défenduë par le Comte Humbert, & par une nombreuſe Garniſon; mais après une longue réſiſtance, où grand nombre de Soldats furent tuez de part & d'autre, le Bellier ayant fait bréche à la muraille, il fallut ſe rendre: la Garniſon capitula, & eut permiſſion de ſe retirer dans les Places voiſines: le Comte ou Gouverneur, ſoit qu'on ne l'euſt pas voulu comprendre dans la capitulation, ou qu'il trouvaſt ſon avantage à changer de Maître, fit ſerment de fidélité au Roy avec quelques autres Gaſcons, & fut envoyé en France. Pepin fit réparer promptement les murailles de Bourges, y mit Garniſon & des Comtes pour la commander, & s'en alla de-là mettre le ſiége devant Touars ſur les confins du Poitou. Nonobſtant la force de la Place, elle fut attaquée avec tant de vigueur, qu'elle fut emportée en très-peu de jours, & enſuite brûlée & raſée.

An. 762.

Continuat. Fredegar. cap. 126. Eginard. ad an. 762.

Tandis que Pepin eſtoit occupé à ces ſiéges, le Duc d'Aquitaine qui ne ſe trouvoit pas aſſez fort pour le venir attaquer, ne demeuroit pas cependant oiſif. Il fit divers détachemens pour faire des courſes ſur les Terres de France, & il envoya du coſté de Narbonne, le Comte Maucion ſon parent. Pepin qui n'avoit pas la paix avec les Sarazins, mais auſſi qui ne leur faiſoit pas une guerre fort vive, leur avoit enlevé cette Place quelques années auparavant par un blocus de trois ans. Il y entretenoit une groſſe Garniſon, auſſi-bien que dans quelques poſtes des environs. L'ordre & le deſſein du Comte Maucion eſtoient d'enlever ce qu'il pourroit de ces Garniſons, & de ravager le païs. Il arriva dans le voiſinage, ſans qu'on en euſt avis. Deux Comtes qui commandoient dans ce païs-là, retournant enſemble dans leur quartier, donnerent dans une embuſcade qu'il leur dreſſa, & furent chargez par les Gaſcons avec beaucoup de furie. Quoique ſurpris, ils ne ſe perdirent point, ils ſoûtinrent l'attaque, repouſſerent les ennemis, en tuerent & en prirent beaucoup, & le Comte Maucion luy-meſme y fut tué.

Continuat. Fredegar. cap. 127.

Le Comte d'Auvergne avec un plus grand Corps, s'eſtoit jetté dans le Lionnois pour le piller; le Comte Adalard, qui commandoit dans Cavaillon pour Pepin, s'eſtant fait joindre par un autre Comte, alla au devant de luy, le défit & le tua. Le Comte de Poitiers n'eut pas un plus heureux ſort; s'eſtant avancé juſqu'auprès de Tours, pour en piller les environs, l'Abbé du Monaſtére de S. Martin envoya contre luy les Troupes qu'il eſtoit obligé d'entretenir en temps de guerre, compoſées de ſes Vaſſaux: elles le battirent, & il y fut auſſi tué.

Tous ces déſavantages mirent les affaires du Duc d'Aquitaine en très-mauvais.

vais état, juſques-là qu'un de ſes oncles nommé Remiſtain, déſeſpérant du ſalut de l'Aquitaine, vint trouver Pepin, le pria de le recevoir ſous ſa protection & au nombre de ſes ſerviteurs. Il en fut bien reçû, careſſé, honoré. Ce Prince luy fit préſent d'armes & de chevaux, & l'aſſeûra qu'il ne ſe repentiroit pas de s'eſtre donné à luy.

Le Duc d'Aquitaine eſtoit perdu, & encore une Campagne ſemblable aux deux précédentes, luy auroit enlevé le reſte de ſes Etats. Pepin ſe le promettoit bien, & ayant aſſemblé de bonne heure ſon Armée à Nevers l'année 763. il paſſa la Loire, & commença par faire des courſes du coſté de Cahors, où il mit tout à feu & à ſang : mais ou le bonheur du Duc, ou peut-eſtre ſes intrigues, ſuſciterent à Pepin un nouvel ennemi, auquel il ne s'attendoit pas. An. 763.

Le jeune Taſſillon Duc de Baviére, eſtoit neveu de Pepin & fils de ſa ſœur. Depuis l'hommage qu'il luy avoit fait en pleine Aſſemblée des Seigneurs François à Compiégne, il eſtoit demeuré à la Cour de France, & avoit ſuivi ſon oncle dans la pluſpart de ſes expéditions. Il eſtoit encore de celle-cy : mais ayant feint une maladie, il quitta le Camp aſſez bruſquement, & ne fut pas pluſtoſt arrivé en Baviére, qu'il leva le maſque, & déclara qu'il ne paroiſtroit jamais devant ſon oncle, pour luy faire hommage de ſes Etats. Pepin ſur cette nouvelle repaſſa la Loire, & après avoir ravagé en revenant le Limouſin, il mit ſon Armée en quartier. Taſſillon, ſelon l'Hiſtoire de Baviére, épouſa vers ce temps-là Luitberge, fille du Roy des Lombards : cette alliance ne pouvoit pas manquer d'eſtre ſuſpecte à Pepin, & luy faiſoit au moins conjecturer une Ligue ſecrette entre ce Roy, le Duc d'Aquitaine & le Duc de Baviére. *Revolte du Duc de Baviére.* Eginard. ad an. 763.

Comme il avoit autant de prudence que de valeur, il voulut voir où ces nouveaux mouvemens aboutiroient. Il crut ſa préſence néceſſaire dans l'Etat. Il n'en ſortit point, & n'en fit point ſortir ſes Troupes : il ſe contenta de mettre ordre à la conſervation des Places qu'il avoit priſes ſur le Duc d'Aquitaine, il les fortifia & les mit hors d'inſulte. Il vint tenir l'Aſſemblée de May à Vormes ſur les bords du Rhin, pour veiller ſur les démarches du Duc de Baviére, & tint ainſi en échec ces deux Ducs pendant toute la Campagne, ſans qu'ils oſaſſent rien entreprendre.

Il en uſa de meſme pour les meſmes raiſons l'année ſuivante, ſans pourtant conclure ni Paix ni Tréve avec le Duc d'Aquitaine ; mais l'année d'après, la guerre recommença de ce coſté-là. An. 764. An. 765.

Depuis qu'Eude premier Duc d'Aquitaine & grand-pere de celuy dont nous parlons, eut enlevé à la Couronne de France la pluſpart des païs de delà la Loire, pour leſquels cependant il avoit conſenti de faire hommage aux Rois François, il y eut ſouvent des démeſlez entre ces Ducs & nos Rois : c'eſtoit tantoſt à cauſe des courſes faites ſur les Terres de France, & tantoſt à cauſe du refus de l'hommage dû à la Couronne. Les François ne manquoient guéres dans ces occaſions de paſſer la Loire, pour aller chaſtier ces inſultes & ces révoltes. Mais toutes les expéditions que l'on faiſoit de ce coſté-là, auſſi-bien que contre les Nations de la Germanie, conſiſtoient à faire le dégaſt, à An. 766.

piller, à amener des Eſclaves, à brûler quelques Villes de peu de défenſe, ſans faire preſque jamais de ſiéges, & ſans garder aucune des Places conquiſes. Les Maires du Palais penſoient pluſtoſt à conſerver ce qu'ils avoient déja, & à maintenir le Peuple dans la ſoumiſſion, qu'à faire de nouvelles conqueſtes, ou à réünir à la Couronne ce qui en avoit eſté détaché. Pepin tint une autre conduite, & ſe propoſa dans cette guerre de réünir l'Aquitaine au Royaume de France, dont elle avoit fait ſous nos premiers Rois, une des plus belles parties. Ainſi non content de ravager le païs ſelon la coûtume de ſes prédéceſſeurs, il mit le ſiége devant Bourges, comme je l'ay raconté, & après l'avoir priſe, auſſi-bien que Clermont & quelques autres Places, il les garda.

Le Duc d'Aquitaine, que cette nouvelle maniére de luy faire la guerre inquiétoit, & qui voyoit que les François par le moyen de ces Poſtes importans, demeuroient dans le païs, & portoient meſme pendant l'hiver, la déſolation juſqu'aux extrémitez de ſon Etat, eut recours à un remede un peu violent : car pour empeſcher que les François ne s'établiſſent de plus en plus dans le païs, il en fit démanteler les Villes les plus conſidérables, réſolu de ſe défendre ſeulement dans des Places & dans des Chaſteaux ſituez ſur des montagnes & ſur des rochers de difficile accès. Il fit donc abattre les murailles d'Argenton en Berri, de Poitiers, de Limoges, de Xaintes, de Périgueux, d'Angouleſme & de pluſieurs autres Villes.

Continuat. Fredegar. cap. 129.

Pepin défait à plate-couture le Duc d'Aquitaine.

Pepin le laiſſa faire; mais auſſi-toſt après il marcha pour ſe ſaiſir de ces Places, & paſſa preſque toute cette Campagne de l'année 766. à en relever les murailles & les tours. Ce fut une grande conqueſte, qui ne luy coûta que de l'argent. Le Duc d'Aquitaine en fut au deſeſpoir, & fit pour réparer cette perte, ce qu'il n'avoit encore oſé faire depuis le commencement de la guerre. Il vint avec une nombreuſe Armée, compoſée principalement de Gaſcons, préſenter la bataille à Pepin, qui l'accepta & le défit à plate-coûture. Le Duc penſa eſtre pris, & ç'euſt eſté la fin de la guerre : mais il échappa à la faveur de la nuit.

An. 766. Continuat. Fredegar. cap. 130.

Après cette grande défaite, le Duc d'Aquitaine, dont la fierté n'avoit pû juſqu'alors eſtre domptée par les mauvais ſuccès, envoya enfin demander la paix au Roy, le priant de luy rendre Bourges & les autres Villes priſes, luy promettant de luy eſtre deſormais fidele, de rendre l'hommage, & de payer tous les tributs auſquels luy & ſes prédéceſſeurs s'eſtoient ſoumis. Le Roy ayant mis l'affaire en déliberation dans ſon Conſeil, ces propoſitions furent rejettées; & le Duc de Baviére intimidé par la rigueur dont on uſoit envers le Duc d'Aquitaine, fit ſa paix par l'entremiſe du Pape.

In Codice Carolin. Epiſt. 2.

Cependant l'Empereur ne ceſſoit point de faire ſolliciter le Roy par ſes Ambaſſadeurs, d'abandonner la protection du Pape, & de ne point s'oppoſer au recouvrement, qu'il prétendoit faire de Ravenne & des autres Places qui luy avoient eſté enlevées par les Lombards, & enſuite cedées au Saint Siege.

Dès l'année 765. les Troupes & la Flote que ce Prince avoit en Sicile & dans les parties de l'Italie voiſines de cette Iſle, qui luy obéiſſoient encore, avoient fait quelques mouvemens qui avoient fort inquiété le Pape. Il avoit écrit

Epiſt. 34. in Codice Carolin.

écrit au Roy, que le deſſein de l'Empereur eſtoit d'aſſieger Ravenne; & comme il ſçavoit que Pepin avoit beſoin de ſes Troupes contre le Duc d'Aquitaine, & pour ſe faire craindre du Duc de Baviére, il l'avoit prié, non pas d'envoyer une Armée en Italie, mais d'ordonner aux Villes de Spolete & de Benevent de luy donner du ſecours en cas de beſoin, & d'engager le Roy des Lombards à ſe déclarer contre l'Empereur, dont ce Roy avoit ſujet d'être mécontent; parce qu'il ne luy avoit pas tenu parole touchant le Traité de Ligue dont j'ay parlé.

Pepin agit ſelon les intentions du Pape, & l'Empereur ne put pas, ou n'oſa pas aſſieger Ravenne. Ses Ambaſſadeurs cependant ne ſe rebutoient point du refus, que le Roy faiſoit de ſe détacher des intérêts du Pape. Ils luy propoſerent le mariage du Prince Leon fils de l'Empereur avec la Princeſſe Giſele ſa fille: mais rien ne fut capable de l'ébranler; il demeura ferme ſur ſes deux réponſes. La premiere, qu'il n'avoit point pris l'Exarcat de Ravenne ſur l'Empereur; mais qu'il l'avoit enlevé aux Lombards, que c'eſtoit ſa conqueſte, & qu'il luy avoit eſté libre d'en faire un don au Pape. La ſeconde, que l'Empereur s'eſtant declaré ſi hautement contre l'Egliſe, & pour l'Héréſie des Briſe-Images, c'eſtoit concourir à perdre la Religion, que de prendre en main ſes intéreſts, & de s'allier avec luy. Sur ce ſecond point-là les Ambaſſadeurs ſoûtinrent, que leur Maître, auſſi-bien que ſon prédeceſſeur, n'eſtoient point hérétiques, ni fauteurs d'hérétiques; qu'ils avoient eſté animez d'un vray zele pour la Religion, & pour l'honneur de Dieu; que l'uſage des Images eſtoit un abus, qui s'eſtoit introduit dans l'Egliſe; qu'ils avoient entrepris d'abolir cet abus, & que depuis deux ans 338. Evêques aſſemblez à Conſtantinople l'avoient condamné; qu'on faiſoit au Roy de fauſſes relations de ce qui ſe paſſoit en Orient; que le Pape eſtoit ravi d'avoir ce prétexte de ſecoüer le joug de ſon légitime Souverain; que s'il vouloit bien qu'on traitât en ſa préſence de ce point de Religion, il pourroit s'inſtruire de la vérité par luy-même, & qu'ils le prioient de leur accorder cette grace. In Codice Carolino. Epiſt. 45.

Il conſent à une Aſſemblée d'Evêques ſur l'article des Images.

Le Roy crut ne devoir pas leur refuſer ce dernier point-là; & ſoit par curioſité de s'inſtruire ſur un point de controverſe, qui faiſoit tant de bruit dans le monde depuis pluſieurs années; ſoit pour ne pas ſembler vouloir tout refuſer à l'Empereur, il conſentit à une Aſſemblée d'Evêques ſur cet article. Elle ſe tint à Gentilli à une lieuë de Paris, où il y avoit une Maiſon Royale. Les Envoyez de l'Empereur, & ceux du Pape s'y trouverent. On y traita la queſtion du culte des Images, & ſi on devoit les ſouffrir ſoit peintes, ſoit en ſculpture dans les Egliſes. Les Grecs y propoſerent encore un autre point, qui regardoit la Proceſſion du S. Eſprit, ſçavoir s'il procede du Fils & du Pere, ou du Pere ſeul; & blâmerent fort l'Egliſe d'Occident, d'avoir ajoûté à l'article du Symbole, qui contient ce myſtere, le mot *Filioque*; en déterminant par ce terme, qu'il procedoit du Pere & du Fils. Le détail de ce qui ſe paſſa dans ce Concile n'eſt point venu juſqu'à nous: mais il eſt hors de doute, que les Grecs n'y trouverent pas les François diſpoſez à ſuivre leurs erreurs. Eginard. ad an. 767. Ado in Chronic.

Ce Concile ſe tint avant Noël; & après la Feſte, Pepin malgré la rigueur de Eginard. ad an. 767.

de la ſaiſon, partit pour l'Aquitaine, aſſiega & prit Toulouſe, ſe rendit maître de tout le païs d'Albi & du Gévaudan. De-là il vint paſſer la Feſte de Pâque à Vienne, y fit repoſer ſon Armée pendant une partie de l'eſté, & après avoir fait à Bourges une Aſſemblée de Seigneurs, il ſe remit en campagne au mois d'Aouſt, & s'approcha de la Garonne, emporta tous les Forts où les ennemis s'eſtoient retranchez; & rabatant vers le Berri, il prit Turenne, Scoraille Château ſitué ſur une montagne proche de Mauriac en Auvergne, & un autre appellé par Eginard *Petrocia*, qui eſt peut-eſtre le Château de Peirace, auſſi dans la haute Auvergne.

Continuat. Fredegar. Durant cette campagne Remiſtain, cet oncle du Duc d'Aquitaine qui s'eſtoit venu rendre au Roy, quitta ſon parti, & ſe jetta de nouveau dans celuy du Duc. Il ne fut pas plûtoſt revenu auprès de luy, qu'il commença, pour expier la lâcheté de ſa premiére déſertion, à ſe déclarer l'ennemi irréconciliable des François. Il vint faire des courſes dans le Berri & dans le Limouſin, en ravageant tout ſans faire quartier à perſonne. Le Roy fit quantité de petits détachemens ſous divers Comtes, qu'il fit avancer dans le païs ennemi, pour ſe venger des ravages de Remiſtain, & avec ordre de ne rien omettre, pour tâcher de le prendre. Son malheur en effet voulut qu'il fut pris. On l'amena au Roy, qui après luy avoir reproché ſa double perfidie, l'ingratitude dont il avoit uſé à ſon égard, les cruautez qu'il avoit commiſes dans le Berri & dans le Limouſin, le fit pendre.

Il réünit la Principauté d'Aquitaine à la Couronne de France. Le Roy s'eſtant mis, quelque temps après, luy-meſme en campagne, s'avança juſqu'à la Garonne, où les Gaſcons ſur le point d'eſtre forcez, & ſans eſpérance de ſecours, luy envoyerent des Députez, pour le prier d'épargner le païs, & pour ſe ſoumettre à ſa domination : il les reçut, prit d'eux des ôtages, leur fit faire ſerment de fidélité, & jurer qu'ils ne reconnoîtroient jamais d'autre Souverain que luy & ſes enfans Charles & Carloman. La pluſpart des autres Villes du Domaine de Vaifar en firent autant. Ce malheureux Prince ſe voyant ainſi abandonné, ſe ſauva avec peu de gens vers la Saintonge, & fut tué dans ſa fuite par ſes Soldats meſmes. Ainſi périt ce Prince mutin & inquiet, ennemi juré des François, & avec luy finit la Principauté d'Aquitaine, qui fut réünie par Pepin à la Couronne de France, quarante à cinquante ans après qu'elle en eut eſté démembrée par Eude ayeul de ce dernier Duc.

An. 768.

Continuat. Fredegar. Des Ambaſſadeurs que Pepin avoit envoyez en Aſie deux ou trois ans auparavant au Caliſe des Sarazins, revinrent un peu avant la fin de cette guerre. Le Caliſe en les renvoyant fit partir avec eux les ſiens, pour aller de ſa part trouver Pepin. Noſtre Hiſtoire ne nous dit point le ſujet ni le motif de cette Ambaſſade, & il me paroiſt impoſſible de le deviner. Je reviens aux affaires d'Italie, où la mort du Pape Paul I. arrivée ſur ces entrefaites, cauſa beaucoup de broüilleries, principalement dans Rome.

Anaſtaſius. La puiſſance temporelle, le Domaine de l'Exarcat, de pluſieurs autres Territoires, & de quantité de Villes conſidérables attachées depuis peu à la Dignité Pontificale, eſtoient un nouveau motif d'ambition capable de piquer ceux meſmes pour qui la puiſſance ſpirituelle, & des honneurs ſans domination,

tion, n'auroient pas eu ſeuls beaucoup d'attraits. Le Pape eſtant à l'extrémité, Toton Duc de Nepi petite Ville du Patrimoine de S. Pierre, vint à Rome avec trois de ſes freres, accompagné d'un grand nombre d'amis; il y fit entrer quantité de gens armez, partie habitans de Nepi, partie de quelques autres Villes de Toſcane, où il avoit grand crédit, & de plus une troupe de païſans, qui s'y rendirent de divers coſtez; tout cela faiſoit une eſpece d'Armée toute preſte à ſe déclarer pour luy quand il en ſeroit temps. Ce qui rendit cette faction encore plus puiſſante, fut qu'elle eſtoit appuyée, & meſme ſuſcitée par le Roy des Lombards. Ce Prince vouloit avoir un Pape qui luy fuſt obligé de ſon exaltation, & conſéquemment plus attaché à luy que ſes Prédeceſſeurs, qui avoient toûjours eſté dans une dépendance entiere de la France. Epiſtola Adriani Papæ.

Le Pape n'eut pas pluſtoſt expiré, que toute cette troupe de gens armez, qui s'eſtoient poſtez tout à l'entour de la maiſon du Duc Toton, proclamérent Pape Conſtantin un de ſes trois freres, encore laïque. De là ils le conduiſirent au Palais de Latran, & obligérent George Evêque de Paleſtrine, malgré qu'il en euſt, à luy donner les petits Ordres de Cléricature; le lendemain il fut fait Sou-Diacre, & Diacre par le meſme Evêque, qu'on y contraignit par une ſemblable violence; on engagea le meſme jour le Peuple à luy faire ſerment de fidélité, & le Dimanche d'après, les Evêques de Porto & d'Albano, conjointement avec l'Evêque de Paleſtrine, le ſacrérent. *Conſtantin eſt fait Pape par violence.*

Jamais Antipape ne fut plus viſiblement intrus que celuy-là. Il vit bien, que tout ſoûtenu qu'il eſtoit du Roy des Lombards, ſa Tiare ſeroit toûjours chancellante, s'il ne trouvoit moyen d'obtenir l'agréement du Roy de France, & de le mettre dans ſes intéreſts. C'eſt pour cette raiſon, qu'après avoir bien flatté deux Envoyez de France, qui ſe trouvérent à Rome à ſon Exaltation, il les fit partir auſſi-toſt, & les chargea d'une Lettre de meſme ſtile, que celles de ſes Prédeceſſeurs, où loüant la providence de Dieu, d'avoir élevé ſur le trône de France, un Prince d'un ſi grand mérite, pour en faire un défenſeur de ſon Egliſe, il le prioit de continuer à la défendre; de ne luy pas refuſer à luy en particulier la protection, qu'il avoit toûjours accordée à ſes Prédeceſſeurs, & la meſme bonté dont il les avoit honorez. Il luy diſoit, qu'après Dieu il eſtoit le ſeul dans qui il mettoit toute ſa confiance; que rien ne ſeroit jamais capable de le détacher des intéreſts de la France, & de l'amitié qu'il avoit pour ſa perſonne; qu'au reſte il avoit eſté fait Pape contre ſon eſpérance, & contre ſon inclination; que le Peuple de Rome, & des Villes voiſines, l'avoient élevé à cette haute dignité, malgré la réſiſtance qu'il y avoit faite. Il finiſſoit, en ſouhaitant au Roy & à la Reine, & aux Princes leurs fils, toutes ſortes de bénédictions, & pour ce monde, & pour l'autre. Epiſt. 98. in Codice Carolino.

Peu de temps après il envoya en France deux autres perſonnes, qui apportérent encore une Lettre au Roy, où après les meſmes proteſtations d'attachement, & les meſmes prieres qu'il luy faiſoit de luy accorder ſa protection, Epiſt. 99. in Codice Carolino.

il le conjuroit de ne pas écouter certains faux rapports, qu'il ſçavoit qu'on luy avoit faits de ſa perſonne & de ſon élection ; l'aſſeurant, qu'il verroit par expérience, que jamais aucun de ſes Prédeceſſeurs n'avoit eſté plus à luy. Enſuite il luy faiſoit ſa cour, en luy rendant compte de l'état de l'Egliſe d'Orient, & de ce qui s'y paſſoit touchant la défenſe du culte des Images ; & par un Billet inſéré dans la Lettre, il le prioit de luy renvoyer au pluſtoſt un Evêque & un Prêtre, que ſon Prédeceſſeur luy avoit députez. Le prétexte de la demande, qu'il faiſoit du retour de ces Envoyez, eſtoit le deſir de leurs parens, & les beſoins de l'Egliſe d'un des deux qui eſtoit Evêque : mais ſa vûë eſtoit, de ſçavoir les ſentimens de la Cour de France ſur ſon élection, de faire connoiſtre par là à Rome le crédit qu'il avoit auprès du Roy, & le commerce qu'il entretenoit avec luy. On ne peut pas voir une Lettre écrite d'une maniére plus ſainte, & plus remplie de ſentimens de Religion ; tant l'hypocriſie a quelquefois de reſſemblance avec la véritable piété.

Lorſque Pepin reçut ces Lettres, il eſtoit encore occupé de la guerre d'Aquitaine ; & voulant voir plus clair dans toute cette affaire, il ne déclara ni ſes ſentimens, ni ſes intentions : mais peu de temps après les choſes changérent bien a Rome.

* Primarius & Conſiliarius.

Le plus conſidérable * homme du Clergé, nommé Chriſtophle, qui avoit eſté du Conſeil du feu Pape, n'avoit jamais voulu ſouſcrire à l'élection de Conſtantin. Il conſpira contre luy avec ſon fils nommé Serge, alors Tréſorier de l'Egliſe Romaine. Ils allérent le trouver, & le priérent de leur permettre de ſe retirer de Rome, luy diſant, qu'ils avoient réſolu de ſe donner à Anaſtaſius. Dieu, & d'embraſſer l'Etat Monaſtique. Conſtantin ravi d'eſtre délivré d'un de ſes plus grands ennemis, conſentit très-volontiers à leur départ, après le ſerment qu'ils luy firent, qu'ils n'avoient point d'autre deſſein, que de ſe faire Moines. Mais au lieu d'aller au Monaſtere, où ils avoient eu permiſſion de ſe retirer, ils marchérent droit à Spolete, où ils conjurérent le Duc Theodoſe de leur donner moyen de gagner ſeurement & promptement le Po, pour aller trouver le Roy des Lombards, & luy communiquer des affaires importantes pour le bien de l'Egliſe de Rome.

Le Duc leur accorda ce qu'ils demandoient, & les fit accompagner juſqu'à Pavie, où ils s'ouvrirent à Didier ſur le deſſein qu'ils avoient de délivrer Rome du Tyran qui s'en eſtoit emparé, & de faire élire canoniquement un Pape. Ce Prince, qui avoit contribué à l'invaſion de Conſtantin, dans l'eſpérance de l'avoir à ſa dévotion ; mais qui avoit ſçu, que depuis ſon exaltation, il avoit écrit au Roy de France, pour ſe mettre ſous ſa protection, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, ne fut pas trop fâché de voir qu'on penſoit à le détrôner. Il leur répondit, qu'ils fiſſent ce qui leur plairoit, qu'il ne s'oppoſeroit point à leur deſſein, & qu'il ne prenoit nul intéreſt à la conſervation de Conſtantin.

Il eſt arreſté & mis en priſon.

Ils n'en ſouhaitoient pas davantage. Ils retournérent à Rome avec pluſieurs Lombards, prirent avec eux en paſſant dans le Duché de Spolete & à Rieti de nouveaux conjurez, donnerent avis de leur approche à ceux qu'ils avoient

avoient déja dans Rome, & y arriverent le ſoir du vingt-huitiéme jour d'Aouſt. Ils demeurerent dehors juſqu'au lendemain, qu'ils ſe partagerent, pour ſe rendre maîtres de diverſes Portes de la Ville. Serge, un des deux Chefs de la conjuration, s'approcha de la Porte de S. Pancrace, dont quelques-uns de ſes parens & des conjurez avoient la garde. Au ſignal qu'il fit on la luy ouvrit, & il s'en empara. Le Duc Toton, frere du prétendu Pape, qui eſtoit fort alerte, ayant eu quelque ſoupçon de ce qui ſe paſſoit, accourut à cette porte avec un autre de ſes freres nommé Paſſif, & quelques-uns de ſes amis, ou qu'il croyoit tels. Si-toſt qu'il y parut, il fut attaqué par un Lombard nommé Racipert, contre lequel il ſe défendit ſi bien, qu'il le tua. La mort du Lombard étonna les autres conjurez: mais deux de ceux qui eſtoient venus avec Toton, comme pour l'eſcorter, & qui eſtoient de la conſpiration, le percerent par derriere de deux coups de lance, & le firent tomber mort ſur la place; on ſe ſaiſit de l'autre frere de Conſtantin, & enfin de Conſtantin meſme, qui fut mis en priſon, où il paya bien cher la courte gloire d'une année de Papauté.

Eſtienne eſt élu à ſa place. Anaſtaſius.

Sur le champ quelques Romains, ayant à leur teſte un Prêtre nommé Vaudepert, coururent au Monaſtere de S. Vite, y prirent le Moine Philippe, qu'ils proclamerent Pape, & le conduiſirent au Palais de Latran. Chriſtophle & Serge, les deux Chefs de la conſpiration, furent fort ſurpris de cette nouvelle élection, & proteſterent que ni eux, ni les Soldats qu'ils avoient amenez, ne ſortiroient point de Rome, que Philippe ne fuſt rentré dans ſon Monaſtere, pour laiſſer la liberté entiere de faire une élection dans les formes. Ils eſtoient les plus forts, & Philippe fut obligé de céder. Le lendemain Chriſtophle & Serge firent une Aſſemblée du Clergé, des principaux Citoyens Romains, & des plus conſidérables Officiers de la Milice, & auſſi-toſt on procéda à l'élection libre d'un Pape. L'élection tomba ſur un Prêtre de l'Egliſe de Sainte Cecile nommé Eſtienne, homme ſçavant, & d'une vertu reconnuë; tous les partis ſe réünirent, & conſentirent à ce choix. Il eſtoit le quatriéme de ce nom, pluſieurs néanmoins l'appellent Eſtienne III. parce qu'ils ne comptent pas Eſtienne II. qui ne fut Pape que quatre jours.

Anaſtaſius.

Le Prêtre Vaudepert, en faiſant Pape le Moine Philippe, avoit agi ſelon les ordres du Roy des Lombards; il eſtoit Lombard luy-meſme, & devoit, avec le ſecours de Theodoſe Duc de Spolete, livrer Rome à ce Prince. Son deſſein fut découvert, on l'arrêta, & on luy creva les yeux, dequoy il mourut.

Le Pape Eſtienne au contraire, ſuivant ſes véritables intéreſts, & l'exemple de ſes prédeceſſeurs, ne fut pas pluſtoſt élu, qu'il écrivit à Pepin, & luy députa Serge ce Treſorier de l'Egliſe Romaine, à qui il eſtoit redevable de ſon Pontificat. Il avoit ordre, non ſeulement de demander au Roy la protection qu'il avoit toûjours accordée aux Papes, mais encore de le prier d'envoyer à Rome les plus habiles des Evêques de France dans la ſcience des Canons, afin d'y tenir un Concile, où l'on condamnât l'attentat impie de l'Antipape

tipape Conſtantin, & où l'on reglât, pour la ſuite, les conditions eſſentiellement requiſes à l'élection canonique des Papes; la puiſſance temporelle, qu'on avoit ajoûtée à la ſpirituelle, ne devant rien changer à cet égard. Mais en arrivant en France ils apprirent la mort de Pepin.

Mort de Pepin.

Ce Prince ayant glorieuſement terminé la guerre d'Aquitaine, qui dura près de neuf ans, revint à Xaintes, où il fut pris de la fiévre, & après y avoir eſté quelques jours malade, il ſe fit tranſporter à Tours au Tombeau de S. Martin, & de-là à S. Denis, où il mourut d'une hydropiſie, âgé de 54. ans, le vingt-troiſiéme jour de Septembre de l'an 768. la dix-ſeptiéme année de ſon Regne, & la vingtiéme de ſon gouvernement. Il fut enterré à S. Denis, où l'on lit ſur ſon Tombeau, pour toute Epitaphe, *Pepin pere de Charlemagne.* Celuy qui fit cette inſcription vers le temps de S. Loüis, auroit pû ajoûter, fils de Charles-Martel, digne fils de l'un, & digne pere de l'autre, fidéle imitateur de ſon pere, & grand exemple pour ſon fils. Un marbre, qu'on dit eſtre à Ravenne, contenoit un plus long éloge. On y voit encore ces mots: *Pipinus pius primus ampliſicandæ Eccleſiæ viam aperuit & Exarchatum Ravennæ cum ampliſſimis.....:* c'eſt à dire, Pepin eſt celuy qui a donné les premiers accroiſſemens à la puiſſance de l'Egliſe, en luy donnant l'Exarcat de Ravenne, & d'autres Domaines très-étendus. Le reſte eſt effacé. L'Abbé Suger dit, qu'il voulut eſtre enterré à la porte de l'Egliſe, dans la ſituation que les pénitens avoient coûtume d'y avoir dans le temps de leur pénitence, le viſage contre terre; & qu'il l'ordonna ainſi, pour expier en quelque façon les entrepriſes que Charles-Martel ſon pere avoit faites contre les privileges des Egliſes.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

An. 768.

Caractére de ce Prince.

Le courage, la prudence, le bonheur, toutes les grandes qualitez de l'eſprit & du cœur, n'avoient concouru dans aucun des prédeceſſeurs de Pepin ſur le Trône de France, comme dans ſa perſonne, pour en faire un Prince accompli. Le talent de ſe faire eſtimer, reſpecter, aimer & craindre, qui ſuppoſe toutes les vertus civiles & militaires, fut dans luy au ſouverain degré. Il ne luy manqua, que de naître Prince de la Maiſon Royale; il y ſuppléa par ſon adreſſe & par ſon ambition.

De toutes les voies qui peuvent conduire au Trône un homme que la naiſſance n'y a pas élevé, il choiſit les moins odieuſes. Il fit ſi bien par ſa conduite, que le peuple ſe perſuada enfin, qu'il n'y eſtoit monté que par l'ordre de Dieu, & par une diſpoſition particuliere de ſa providence pour le bien de l'Egliſe Catholique, du Chriſtianiſme & de l'Etat. Ses victoires & ſes conqueſtes ſur les Sarazins, ſes expéditions entrepriſes pour la défenſe de l'Egliſe, les ſoins qu'il apportoit à étendre la Foy parmi les Nations de la Germanie, confirmérent les peuples dans cette idée. Les liaiſons étroites, qu'il entretint toûjours avec les Papes, la protection continuelle qu'il leur donna, & dont il ſe fit un point d'honneur, & un point de politique; les Lettres que ces Papes écrivoient aux Evêques, aux Seigneurs François, aux Aſſemblées de la Nation, & à luy-meſme, qui faiſoient toûjours mention des deſſeins de Dieu ſur ſa perſonne, pour l'honneur de l'Egliſe, & pour l'affermiſſement

In Codice Carolino.

ſement de la vraye Foy ; tout cela le rendit ſi reſpectable à ſes Sujets, & leur fit tellement oublier qu'il avoit uſurpé le Trône, qu'il n'eſt pas fait mention, dans tout ſon regne, de la moindre faction contre ſon autorité. Cette autorité fut toûjours abſoluë, & d'autant plus, qu'il affecta de la faire paroiſtre moins indépendante, par les Aſſemblées fréquentes de la Nation, auſquelles il communiquoit tous ſes grands deſſeins, & les plus importantes affaires de l'Etat ; choſe dangereuſe s'il n'y euſt pas eſté ſeur de ſon pouvoir ; mais il n'y fut jamais contredit, & ſa volonté y eſtoit toûjours la regle des ſuffrages. L'opinion qu'on avoit conçûë de ſa prudence produiſoit cet effet : on en avoit une ſi haute idée, qu'elle avoit paſſé comme en proverbe ; & quand on vouloit loüer quelqu'un par cet endroit : Il eſt, diſoit-on, prudent comme Pepin. La grande part que les Seigneurs François eurent alors dans le Gouvernement de l'Etat, fut ou l'effet de ſa politique, pour ſe les tenir plus attachez, ou peut-eſtre une condition ſous laquelle il fut élevé ſur le Thrône ; car c'eſtoit-là la maniere de l'ancien Gouvernement de tous les peuples de la Germanie. Clovis l'avoit changée, après avoir fait périr tous ces petits Rois François, dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de ſon Regne. Il avoit rendu ſon Empire entierement Monarchique, & le Gouvernement de ſes premiers ſucceſſeurs paroiſt avoir eſté tel au moins juſqu'au Regne de Clotaire II. ſous lequel on voit, qu'il ſe faiſoit de plus fréquentes aſſemblées des Grands de l'Etat, mais elles le furent beaucoup plus ſous Pepin, ſous Charlemagne, & ſous tous les Rois de la ſeconde Race.

La petite & groſſe taille de Pepin, qui luy fit donner les ſurnoms de Bref & de Gros, ne diminuoit rien du reſpect que ſon grand mérite luy attiroit. Il avoit dans cette courte groſſeur un certain air & une certaine fierté, qu'il faiſoit, quand il le vouloit, ſuppléer à la majeſté du port ; & il avoit de plus tant de force, qu'il n'y avoit point de bras dans tout ſon Etat comparable au ſien, ce qui n'eſtoit pas en ce temps-là une des moindres qualitez requiſes pour faire un Heros. Le Moine de S. Gal rapporte un exemple de cette force extraordinaire de Pepin, dans l'Hiſtoire de Charlemagne. Il dit, que Pepin ayant appris que quelques-uns des plus conſidérables de ſon Armée, avoient raillé en ſecret de ſa figure, les invita au divertiſſement du combat d'un taureau avec un lyon à Ferrieres ; que le lyon ayant ſaiſi le taureau par le cou, l'avoit terraſſé, & qu'acharné ſur luy il commençoit à l'étrangler ; qu'alors le Roy dit à toute ſa Cour : Qui de vous autres aura aſſez de courage, pour aller faire lâcher priſe à ce lyon, ou pour le tuer. Chacun ſe tut, & perſonne ne ſe voulut charger d'une ſi dangereuſe commiſſion : alors le Roy tirant ſon ſabre ; ce ſera donc moy, dit-il, & en meſme-temps il deſcend dans l'arene, va droit au lyon, & luy coupe la teſte du premier coup ; puis revenant froidement prendre ſa place, il dit en paſſant devant ceux à qui il vouloit ſe faire entendre : *David eſtoit petit, & terraſſa Goliat ; Alexandre eſtoit petit, mais il avoit plus de force & de cœur que pluſieurs de ſes Capitaines plus grands & mieux faits que luy.* Ceux qui ſe ſentoient coupables l'entendirent fort bien, & ſe tinrent pour bien avertis d'eſtre une autre fois plus diſcrets.

Lib. 2. cap. 23.

L'Hiſtoire luy reproche peu de défauts. On y voit ſeulement qu'il eut quelques enfans naturels; qu'il fut tenté de répudier la Reine Bertrade, pour mettre à ſa place une autre perſonne qu'il aimoit. Mais le Pape Eſtienne III. luy ayant fait là-deſſus des remontrances paternelles, il fit céder ſa paſſion à la crainte du ſcandale. Enfin, Pepin ayant paſſé en mérite tous ſes prédeceſſeurs, n'eut dans toute la lignée Royale, dont il fut le Chef, aucun Prince qui l'égalaſt, ſinon ſon fils Charlemagne, dont le glorieux Regne va faire la matiere de la ſuite de cette Hiſtoire. Nous avons une medaille de Pepin, frappée un peu avant ſa mort, & immediatement après la conqueſte de l'Aquitaine pour en conſerver la memoire.

Epiſt. 45. in Codice Carolino Chronic. Beſvenſe.

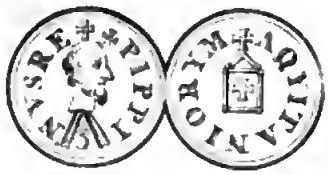

Je ſçai que Mr. le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes de France l'attribue à Pepin fils de Louïs le Debonnaire. Mais je montrerai ailleurs qu'elle ne peut eſtre que de Pepin pere de Charlemagne.

HISTOI-

HISTOIRE DE FRANCE.

CHARLEMAGNE.

LE Royaume des François parvenu au plus haut point de puiſſance où il ait jamais eſté; une grande partie de l'Eſpagne, & preſque toute l'Italie conquiſe; les Sarazins domptez; les bornes de la domination Françoiſe, & celles du Chriſtianiſme pouſſées bien au-delà du Danube & de la Theiſſe; la Dacie, la Dalmatie, l'Iſtrie ſoumiſes; les Nations barbares juſqu'à la Viſtule, renduës tributaires; l'Empire d'Occident, avec toutes ſes prérogatives, transferé dans la Maiſon de France; un Etat de cette étenduë gouverné avec application & autorité, & policé par les plus belles Loix tant Civiles qu'Eccleſiaſtiques; enfin une ſuite continuelle de victoires & de conqueſtes pendant l'eſpace de quarante-ſix ans, c'eſt là la carriere que m'ouvre le glorieux Regne de Charlemagne. Eginard. in Vita Caroli Magni.

Pepin partage ſes Etats entre Charlemagne & Carloman ſes fils.

Pepin ſe ſentant frappé de la maladie mortelle qu'il prit en Xaintonge en achevant la conqueſte de l'Aquitaine, ſongea à partager ſon Empire entre ſes enfans. Il en avoit eu ſept legitimes, trois filles & quatre fils: des trois filles deux moururent toutes jeunes, la troiſiéme nommée Giſele entra en Religion. De ces quatre fils le cadet nommé Giles ſe fit pareillement Religieux au Monaſtere de S. Sylveſtre, où ſon oncle Carloman s'eſtoit d'abord retiré en renonçant à ſon Etat; les trois autres furent Charles, Carloman, & Pepin, ce dernier mourut à l'âge de trois ans; Charles & Carloman furent les heritiers de l'Etat du Roy leur pere, & ce fut entre eux deux qu'il le partagea.

Continuat. Fredegar. Ce partage eſt rapporté fort négligemment & fort obſcurément par nos anciens Hiſtoriens. Selon un d'eux Charles l'aîné eut le Royaume d'Auſtraſie, & Carloman le cadet eut celuy de Bourgogne, la Provence, la Gothie ou Languedoc, l'Alſace & l'Allemagne, ſoit qu'on entende par ce nom le païs des Allemans au-delà du Rhin, entre ce Fleuve, le Mein & le Danube; ſoit qu'on entende une partie du Royaume de Bourgogne au-delà du Mont-Jura vers Zuric, entre la Riviére d'Aar & le Rhin, à qui l'on donnoit auſſi alors le nom d'Allemagne. L'Aquitaine, qui venoit d'eſtre conquiſe, fut partagée en deux, & ces deux Princes en eurent chacun une partie. Dans ce partage on ne parle point du Royaume de Neuſtrie, qui s'étendoit depuis la Meuſe juſqu'à la Riviére de Loire, & qui eſtoit une des plus belles & des meilleures parties de l'Empire François.

Walfridus Strabo apud Valeſ. in Notit. Gall.

Quoiqu'il en ſoit, ce partage ne ſubſiſta point, ſoit que l'un des deux Princes, ſoit que tous les deux ne s'en accommodaſſent pas, & la choſe fut reglée autrement dans une Aſſemblée des Seigneurs du Royaume. Il y fut réſolu, qu'on s'en tiendroit à celuy qui avoit eſté fait autrefois entre leur pere Pepin & Carloman leur oncle; que Charles auroit pour ſa part ce qui eſtoit échu à Pepin, ſçavoir la Neuſtrie & la Bourgogne, & que Carloman auroit ce qu'avoit eu ſon oncle de meſme nom que luy, c'eſt-à-dire, le Royaume d'Auſtraſie entre la Meuſe & le Rhin, & outre cela la France Germanique au-delà du Rhin. L'Aquitaine fut auſſi dans le lot de Charles. Quoique cet accommodement ſe fuſt fait d'une maniere ſi ſolemnelle & ſi autentique, il y eut encore du changement, de quelque façon & par quelque voye qu'il ſe fit. Charles ſe mit ou fut mis en poſſeſſion d'une partie de l'Auſtraſie dès la même année. A cette occaſion les deux freres ſe broüillerent, & ſe réconcilierent peu de temps après.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

Idem in Annal.

Hadriani I. Epiſt. 47. in Cod. Carolin.

Ce partage, qui affoibliſſoit la puiſſance de l'Empire François, le changement de Gouvernement, la meſintelligence des deux Rois, réveillerent les ennemis de ce grand Etat. Ils faiſoient volontiers la comparaiſon d'un Prince expérimenté, tel qu'avoit eſté Pepin, & devenu infiniment habile dans l'art de regner par une longue & floriſſante domination, d'un grand Capitaine, qui avoit vieilli dans la conduite des Armées, & que ſa ſeule réputation avoit mis en poſſeſſion de toûjours vaincre; en un mot d'un Roy conſommé dans la politique & dans le métier de la guerre, avec deux jeunes Princes à qui tous ces avantages manquoient.

Didier en Italie ſe trouva moins diſpoſé que jamais à l'entiere exécution du Traité de Pavie: le Duc de Baviére, toûjours fier & inquiet, commença à intriguer ſecretement avec ce Prince, dont il eſtoit gendre: enfin un nouvel ennemi, auquel on ne devoit pas penſer, parut tout à coup en Aquitaine à deſſein de la reconquérir; & Charles, âgé alors de vingt-deux ans, fut obligé de s'eſſayer d'abord contre luy.

Cet ennemi eſtoit Hunalde pere du dernier Duc: il avoit cédé vingt-trois ou vingt-quatre ans auparavant ſon Duché à ſon fils, pour ſe faire Moine. Le voyant mort, & ſon Etat en proye aux François, il ſe laiſſa emporter à l'eſpérance de remonter ſur le Trône. C'eſt le ſecond

cond * Prince devenu Moine, que nous avons vu dans l'eſpace de quelques années ſuccomber à cette tentation; tant il eſt vray, que quelque difficile que ſoit la démarche de quitter un Trône, elle eſt peut-eſtre encore plus aiſée a faire qu'à ſoûtenir. Hunalde ayant donc quitté ſon Monaſtére, & s'eſtant mis à la teſte de quelques Troupes, ſoûleva le païs, & excita des révoltes en pluſieurs endroits.

Charlemagne met en fuite Hunalde Duc d'Aquitaine.

Charles à qui on ne donnoit pas encore le nom de Charlemagne, c'eſt-à-dire, de Charles le Grand, mais à qui je le donnerai deſormais, parce qu'on y eſt accoûtumé, ſe mit en devoir d'étouffer ces ſoulevemens dans leur naiſſance, & invita ſon frere Carloman à joindre ſes Troupes aux ſiennes. Il y conſentit, mais en ayant eſté détourné par quelques eſprits broüillons de ſon Conſeil, il refuſa de le faire; & auſſi-toſt après une entrevûë qu'il eut avec ſon frere, ſans avoir pû convenir de rien, il s'en retourna dans ſes Etats avec ſon Armée. Charlemagne avoit donné rendez-vous à la ſienne à Angouleſme, & elle s'y trouva aſſez peu nombreuſe; ce qui ne l'empêcha pas de marcher contre Hunalde, qu'il mit en fuite, & qui ne luy échapa que par la connoiſſance parfaite qu'il avoit du païs. Il fut néanmoins obligé de ſe ſauver en Gaſcogne, & de s'abandonner à la diſcrétion du Duc des Gaſcons nommé Lupus, qui dans le deſordre des affaires d'Aquitaine ſous le feu Duc, s'eſtoit érigé en Souverain des Villes & des Territoires d'entre la Garonne & les Pyrenées.

Annales Loiſeliani.

Eginard. in Annal. ad an. 769.

Le Roy ayant ſçu qu'il avoit reçu Hunalde, le luy envoya demander, avec menaces d'entrer en Gaſcogne, s'il refuſoit de le luy livrer: le Duc obéït, & ſoûmit luy-meſme ſon Duché à la domination de Charlemagne. Hunalde fut mené priſonnier en France, & Charlemagne imitant la méthode du Roy ſon pere, fit bâtir ſur la Dordogne le Fort ou Château de Fronſac, & y mit une bonne garniſon pour aſſeurer ſes conqueſtes, & tenir tous ces peuples dans la ſoûmiſſion.

In Vita Caroli Magni.

An. 769.

Cette expédition ſi heureuſe, ſi prompte, & qui ne laiſſoit plus d'ennemi à craindre de ce coſté-là à Charlemagne, fit comprendre au Roy des Lombards & au Duc de Baviére, que le fils ne leur ſeroit gueres moins redoutable que le pere l'avoit eſté. C'eſt ce qui détermina le Duc à ſe tenir en repos dans ſes Etats, & le Roy des Lombards à faire tous ſes efforts pour s'attacher ce jeune Roy, en attendant l'occaſion de le détacher, s'il pouvoit, des intéreſts des Papes.

Le Roy des Lombards, outre ſa fille Lutberge, qu'il avoit mariée au Duc de Baviére, avoit encore un fils & une autre fille. Il propoſa de marier ſon fils avec la Princeſſe Giſelle ſœur de Charlemagne, & de marier ſa fille avec ce Prince ou avec ſon frere Carloman. Il ne paroiſt pas qu'il y euſt de difficulté pour le mariage de Giſelle avec le Prince Lombard; il ne ſe fit point néanmoins, c'eſtoit là la deſtinée de cette Princeſſe, qui avoit eſté déja demandée en vain par l'Empereur Conſtantin pour ſon fils; elle ne fut enfin ni Imperatrice, ni Reine, mais Religieuſe.

Pour ce qui eſt du mariage de la fille du Roy des Lombards avec Charlemagne,

* L'autre eſt Rachis Roy des Lombards après la mort d'Aſtolphe ſon frere.

magne, où avec ſon frere, il y avoit un grand obſtacle; c'eſt que ces Princes eſtoient tous deux mariez. Cela n'empêcha pas pourtant, que l'on n'écoûtaſt cette propoſition. La Reine Bertrade, mere des deux Rois, la receut avec joye. Elle voyoit avec beaucoup d'inquiétude ſes deux fils aigris l'un contre l'autre, & eſtoit perſuadée que la réconciliation, qui s'eſtoit faite depuis peu, n'eſtoit pas ſincére, au moins du coſté de Carloman. Elle ſçavoit que le Roy des Lombards, & le Duc de Baviére allumoient le feu ſous-main, & animoient ſans ceſſe ce jeune Prince, mécontent de ſon partage, à ſe dédommager par la voye des armes; que tous deux avoient toûjours pour but d'exciter une guerre civile en France, le Duc de Baviére, pour ſecoüer le joug François, comme luy & ſes prédeceſſeurs avoient ſouvent tâché de faire; & l'autre, pour venir plus facilement à bout du Pape, & reprendre ſur luy tout ce qu'il avoit eſté obligé de céder en vertu du Traité de Pavie.

La Reine Bertrade crut donc, que ce mariage, que le Roy des Lombards ſouhaittoit paſſionnément, ſeroit un moyen de rompre les liaiſons qu'il avoit avec le Duc de Baviére contre la France; que par l'alliance de ſa fille avec Charlemagne, il ſe détacheroit auſſi des intéreſts de Carloman; & que celuy-cy n'ayant plus cet appuy, ſeroit obligé de ſe tenir en repos, & ſe trouveroit hors d'eſtat de troubler la tranquillité de la France.

Cette négociation ne put eſtre ſi ſecrette, que le Pape n'en fuſt informé: C'eſtoit Eſtienne III. Il en prévit les conſéquences, & crut que la ſuite du mariage, dont il s'agiſſoit, ſeroit l'union étroite du Roy des Lombards avec la France; qu'une des conditions du Traité ſeroit au moins quelques tempéramens, & quelques explications des Articles de celuy de Pavie en faveur des Lombards, & qu'au lieu de l'entiere exécution que les Papes preſſoient en vain depuis longtemps, il avoit à craindre de le voir caſſer ou modifier aux dépens des avantages extrêmes que l'Egliſe de Rome en avoit tirez juſqu'alors, & qu'elle en eſpéroit encore.

Epiſt. 45. in Codice Carolino.

Ces réflexions importantes, qui n'eſtoient pas ſans un grand fondement, déterminerent le Pape à envoyer inceſſamment deux Légats en France aux deux Rois, & de leur écrire une Lettre dont le contenu eſtoit, qu'il avoit appris avec bien de la douleur, qu'on n'euſt pas rejetté, ſans déliberer, les propoſitions faites par le Roy des Lombards touchant le mariage de ſa fille avec un des deux Rois, & celuy de ſon fils avec la Princeſſe Giſelle; qu'il ne comprenoit pas comment eſtant tous deux déja mariez, on pouvoit écoûter une telle propoſition; que les François n'eſtoient plus Payens, & que le divorce, pour s'engager dans un autre mariage, eſtoit un crime énorme parmi les Chrétiens; que le feu Roy Pepin ayant eu quelque deſſein de répudier la Reine leur mere, le Pape Eſtienne II. luy avoit fait concevoir la grandeur de ce péché, & l'en avoit détourné; que ces Alliances avec les ennemis de l'Egliſe étoient évidemment contre la volonté de Dieu; que le Roy leur pere, par ce motif, n'avoit jamais voulu conſentir au mariage de la Princeſſe Giſelle avec le fils de l'Empereur, & qu'il ſeroit fort ſurprenant, qu'après l'avoir refuſée au premier Prince du monde, on l'accordât à un Lombard; que la Famille où l'on vouloit la faire entrer, eſtoit une Famille maudite de Dieu;

que

que cette malédiction eſtoit viſible par la lépre dont quelques-uns de cette Maiſon eſtoient frappez. Enfin il leur repréſentoit les intéreſts de l'Egliſe, & les menaçoit de la colere du Prince des Apoſtres, dont ils ne pourroient éviter la haine & l'anathême, & enſuite la damnation éternelle, qui y eſt attachée.

Ni ces raiſons, dont quelques-unes eſtoient ſans doute d'un très-grand poids, ni les inſtances des Envoyez du Pape, n'empêcherent point la Reine Mere d'entreprendre le voyage d'Italie, pour négocier ce mariage, & pour diſſiper toutes les animoſitez, les ſemences de guerre, & les diſpoſitions qu'elle y voyoit dans l'eſprit de ſon cadet, dans la Cour de Baviére, & dans celle des Lombards; & elle eſtoit abſolument réſoluë d'uſer de cet expédient, ſi elle le jugeoit néceſſaire à l'établiſſement de la paix. An. 770.

Elle partit dans le temps que Charlemagne tenoit l'Aſſemblée générale ou le Champ de May à Vormes. Elle s'aboucha d'abord avec ſon fils Carloman en un lieu nommé *Saloſſa* ou *Poloſſa*, où elle tâcha de le diſpoſer à une paix ſtable & ſincére entre ſon frere & luy. De-là elle alla à la Cour de Baviére pour inſpirer au Duc de ſemblables ſentimens, & enfin elle paſſa en Italie. Elle fut reçûë à Rome avec des honneurs extraordinaires, comme la veuve de Pepin, & la mere des deux Rois François; & ce fut là qu'elle déclara au Pape le deſſein qu'elle avoit de conclure le mariage de la fille du Roy des Lombards avec ſon fils Charlemagne. Eginard. in Annal. ad an. 770. Monach. Engoliſm. in Vita Caroli Magni. Annal. Franc. & Vita Caroli Magni.

Il répudie ſa femme pour épouſer la fille du Roy des Lombards.

Pour adoucir le chagrin du Pape, elle agit ſi efficacement auprès de Didier, qu'il reſtitua au S. Siege pluſieurs Places, dont il s'eſtoit emparé. Ce ne fut qu'à cette condition, qui fut éxecutée avant ſon départ, que le Contrat de Mariage fut ſigné; & après que le Roy des Lombards l'eut aſſurée de laiſſer l'Egliſe Romaine en repos. Elle partit avec la fille de ce Prince, que Charlemagne épouſa ſi-toſt qu'elle fut arrivée en France. Ainſi, eſtant devenu par ce mariage gendre du Roy des Lombards, & beau-frere du Duc de Baviére, qui avoit épouſé une autre fille du meſme Roy, tous les eſprits parurent réünis, & la paix bien aſſurée. Annal. Franc. Petaviani & alii.

Pour faire ce mariage il falut que Charlemagne répudiât ſa femme Himiltrude, qui eſtoit fille d'un Seigneur François, & il le fit. C'eſtoit un grand deſordre, que ces ſortes de divorces, dont on ne voit que trop d'exemples en ce ſiecle-là. Il s'eſtoit tenu quelques années auparavant un Concile à Verberies, Maiſon Royale auprès de Compiegne, où il ſe fit par les Evêques aſſemblez, des déciſions de cas de conſcience en cette matiere fort ſurprenantes, qui donnent de grandes atteintes à l'indiſſolubilité du mariage, & qui ſont d'une morale fort relâchée ſur un point ſi important. Conc. Vermerienſe Tomo 1. Conc. Gall.

Mort de Carloman.

Malgré les ſoins de la Reine mere des deux Rois, l'eſprit jaloux, inquiet & broüillon de Carloman, animé ſans ceſſe par des gens de meſme génie, n'auroit pas laiſſé longtemps la France en paix, s'il euſt vécu: mais il mourut un an après le mariage de Charlemagne. Eginard. in Vita Caroli Magni.

Carloman né en 751. n'avoit guéres alors que vingt ans: il laiſſa deux fils en bas âge; & la Reine ſurpriſe de la mort imprévûë de ſon mari; & dans l'apprehenſion que Charlemagne ne ſe ſaiſiſt de ſa perſonne & de celle de ſes en- An. 771.

Charlemagne ſe met en poſſeſſion de ſon Royaume.

enfans, pour les faire raſer, & les confiner dans un Monaſtere, s'enfuit avec eux & avec tout ce qu'elle put emporter, chez le Roy des Lombards. Quelques-uns des principaux Seigneurs de ſon Etat, & les Auteurs de la meſintelligence, qui avoit recommencé entre les deux freres, s'y refugierent auſſi, craignant le reſſentiment de Charles. Ce Prince apprit cette nouvelle à Valenciennes, où il avoit tenu une Diéte; & ſoit ſincerement, ſoit par politique, il fit paroiſtre beaucoup de chagrin & d'indignation de cette fuite de la Reine, n'ayant pas, diſoit-il, mérité d'eſtre craint de la ſorte. Il s'avança néanmoins ſur les frontieres de l'Etat de ſon frere, où pluſieurs Evêques & pluſieurs Seigneurs eſtant venus ſe donner à luy, & luy offrir un Royaume abandonné, il l'accepta & s'en mit en poſſeſſion, ſans trouver aucune réſiſtance.

Eginard. in Annal. ad an. 771.

Ce Prince n'ayant plus de guerre civile à craindre, & voyant tout tranquille & parfaitement ſoûmis au dedans de ſon Etat, voulut aſſeurer le repos de ſes frontieres. Il n'avoit rien à appréhender du coſté des Alpes. Le Roy des Lombards n'avoit ni le pouvoir ni la volonté d'attaquer la France; & ce Prince euſt ſouhaitté d'eſtre aſſuré que Charlemagne eſtoit dans la meſme diſpoſition à ſon égard. Les Pyrenées, depuis la conqueſte de l'Aquitaine & de la Gaſcogne, eſtoient comme autrefois les barrieres de la France de ce coſté-là; la foibleſſe & les diviſions des Sarazins d'Eſpagne ne leur permettoient pas de former de nouveaux projets contre l'Empire François. La ſeule France Germanique au-delà du Rhin, avoit des voiſins incommodes, cent fois châtiez, mais jamais bien domptez, preſque toûjours battus & jamais parfaitement ſoûmis; c'eſt des Saxons dont je parle.

An. 772.

Charlemagne, dans ſon Parlement ou Aſſemblée générale qu'il tint à Vormes, réſolut de leur faire la guerre, & il s'y propoſa deux fins; la premiére, de les affoiblir tellement, qu'ils fuſſent entiérement hors d'état de remuer; & la ſeconde, qui eſtoit le meilleur moyen qu'il puſt prendre pour les rendre dociles, fut d'y détruire l'Idolatrie, & d'y établir le Chriſtianiſme. Il n'en vint à bout, qu'après trente-trois ans de guerre preſque ſans interruption; mais d'une guerre, dit l'Auteur de la Vie de ce Prince, la plus rude & la plus fatiguante que la France euſt jamais euë. La longueur & le ſuccès de cette guerre, & la fréquente mention que je ſeray obligé d'en faire, m'engagent à donner icy une idée de la ſituation du Païs, de la Religion, du Gouvernement de ces Peuples, avec un peu plus de détail, que je n'ay fait dans l'Hiſtoire des Régnes précédens, où par la diſette des Mémoires je n'ay guéres touché qu'en paſſant ce qui les concernoit.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

Etat de la Saxe du temps de Charlemagne.

On donnoit en ce temps-là le nom de Saxe à preſque toute cette largeur de l'Allemagne d'aujourd'huy, qui eſt entre l'Ocean Germanique du coſté de l'Occident, & la Boheme du coſté de l'Orient: elle alloit juſqu'à la Mer du coſté du Nord, & du coſté du Midy juſqu'à la France Germanique, qui s'étendoit le long du bas Rhin, & depuis l'Iſſel juſqu'au delà de Mayence. La Saxe eſtoit diſtinguée en trois parties.

Poëta Saxo. Lib. 1.

Sa partie la plus Occidentale & la plus proche de l'Ocean Germanique, s'appelloit Veſtphalie, ancien nom qui eſt encore commun aujourd'huy à un aſſez grand païs de l'Allemagne de ce coſté-là. Celle qui luy eſtoit oppoſée du

du coſté de l'Orient, en tirant vers la Boheme, s'appelloit Oſtphalie, & les Saxons qui l'habitoient s'appelloient Oſtphaliens ou Oſterlingues. Ils eſtoient voiſins des Eſclavons, qui s'eſtoient emparez de la Boheme. Les autres Saxons, qui eſtoient dans le milieu entre les Veſtphales & les Oſtphales, s'appelloient Angariens, & confinoient du coſté du Midy à la France Germanique, & du coſté du Nord à la Mer Septentrionale. C'eſt-à-dire, que cette troiſiéme partie de la Saxe comprenoit les païs qu'on appelle aujourd'huy le Duché de Brunſwik, celuy de Lunebourg, Brandebourg, Meklebourg, & une partie de la Poméranie.

Les Saxons eſtoient Payens, & entr'autres Idoles ils en adoroient une qu'ils nommoient Irminſul, nom ſous lequel, ſelon quelques-uns, ils adoroient le Dieu Mars, ſelon d'autres Mercure, & ſelon d'autres Junon; il y en a qui ont cru que cette Idole repréſentoit Arminius ce fameux Défenſeur de la liberté Germanique contre les Romains, qui fit périr leurs Légions commandées par Varus du temps d'Auguſte, que cette nouvelle penſa faire mourir de chagrin; quelques-uns ont penſé, que cet Irminſul eſtoit une de ces Idoles appellées Pantheon en termes d'Antiquaires & de Médailliſtes, c'eſt-à-dire, un Dieu dont la figure & les ſymboles qu'on luy donnoit repréſentoient tous les Dieux ou pluſieurs Dieux. Il avoit en effet de fort différens ſymboles: il eſtoit élevé ſur une colomne, armé de toutes pieces, tenant à ſa main droite un eſpéce d'étendart où eſtoit peinte une roſe: de la gauche il tenoit une balance; on voyoit la figure d'un Ours ſur ſa poitrine, & celle d'un Lyon ſur ſon bouclier. C'eſtoit, ſi nous en croyons les Auteurs qui ont traité des Antiquitez de la Saxe, le Dieu Tutelaire de toute la Nation.

Poëta Saxonicus.

Monumenta Paderborn. Krantzius.

Tout ce grand païs, qu'occupoient les Saxons, eſtoit partagé en une infinité de petits Cantons, qui avoient chacun leur Duc indépendant de tous les autres. Quand ils s'uniſſoient néanmoins pour faire la guerre à la France, pour ſecoüer le joug, & ne pas payer le Tribut qu'elle leur avoit impoſé, ils éliſoient un Général, qui les commandoit tous, & qui, ſelon quelques-uns de nos anciens Hiſtoriens, portoit alors le nom de Roy: mais après la guerre ſon autorité ne ſubſiſtoit plus.

Poëta Saxo. de geſtis Caroli M.

Vita Sancti Paronis Epiſc. Meldenſis.

Veu l'inquiétude & la férocité de ces Peuples, il eſtoit difficile que les Rois François les puſſent contenir longtemps dans la ſoûmiſſion. Ils eſtoient frontiéres de la France Germanique, ſelon toute ſon étenduë, depuis l'Iſſel juſqu'au Mein. Dans preſque toute cette largeur de païs, il n'y avoit point de grandes Riviéres qui ſéparaſſent les deux Etats; ainſi, quand il prenoit envie à quelque Duc Saxon de venir faire des courſes ſur les Terres de France, rien ne l'en empêchoit, & cela arrivoit ſouvent. Dans les endroits où il y avoit des Foreſts & des Montagnes, les Saxons avoient continuellement des partis de voleurs, & des embuſcades pour ſurprendre les François qui s'écartoient, & pour les emmener en captivité. Ces courſes, ces embuſcades, le refus de payer le Tribut, c'eſt ce qu'on appelle ſouvent dans nos anciennes Hiſtoires les révoltes des Saxons, & la cauſe des ravages qu'on alloit faire dans leur païs en maniére de repréſailles. Ils s'uniſſoient alors pour ſe défendre; & comme tout ce qui eſtoit compris ſous le nom de Saxon compoſoit un Peuple très-

Eginard.

nombreux, c'eſt ce qui rendoit ces guerres plus difficiles; & le grand nombre de Ducs, parmi leſquels il y en avoit toûjours quelques mutins, eſtoit ce qui les rendoit fréquentes.

Il declare la guerre aux Saxons.

Charlemagne penſa donc plus ſérieuſement qu'aucun de ſes prédéceſſeurs aux moyens de mettre ſes ſujets de delà le Rhin à couvert des inſultes de ces Barbares. De nouvelles courſes, qu'ils avoient faites ſur les Terres des François, furent le ſujet de la guerre qu'il leur déclara. Il aſſembla ſon Armée à Vormes, y paſſa le Rhin, & entra dans la Saxe, où il porta par tout la terreur & le ravage.

Les Saxons, dès le temps de Pepin, avoient bâti des Forts à de certains paſſages tant des Riviéres que des bois & des défilez, pour arreſter plus aiſément la premiére furie des François, & pour avoir le temps, dans les irruptions ſubites de mettre à couvert leurs femmes, leurs enfans & leurs biens. Pepin dans la derniere guerre qu'il leur fit, perdit beaucoup de monde à l'attaque de ces Forts, & pour forcer ces paſſages. Il abbatit tous ces retranchemens & raſa tous les Forts. Mais les Saxons les avoient relevez depuis.

Il prend Eresbourg, & détruit le Temple d'Irminſul.

Le plus fameux & un des mieux fortifiez ſe nommoit Eresbourg vers Paderborne; c'eſtoit dans ce Fort qu'eſtoit adoré l'Idole Irminſul: on y voyoit un Temple baſti en ſon honneur, où il y avoit beaucoup de richeſſes. Charlemagne l'aſſiégea, le prit, enleva tout l'or & l'argent du Temple, & employa trois jours à le raſer de fond en comble.

Monachus Engoliſm. In Vita Carol. M.

Annal. Franc. ad an. 772.

Une circonſtance de cette expédition marquée par tous les anciens Hiſtoriens, doit nous convaincre que cette Place n'eſtoit ſituée ni ſur le Veſer, comme quelques-uns l'ont écrit, ni ſur quelque autre groſſe riviere, à moins que ce ne fuſt très-proche de ſa ſource. C'eſt que le temps fut alors ſi ſec & ſi chaud, que toutes les ſources & toutes les petites rivieres ayant tari, l'Armée de Charlemagne ſouffrit beaucoup par la diſette d'eau durant ce ſiege, particuliérement pendant les deux premiers jours de la démolition du Temple de l'Idole. Mais ce qui encouragea le Soldat, & luy fit aiſément oublier ſes fatigues paſſées, fut une eſpéce de miracle qui ſe fit en cette rencontre. Tout d'un coup, lorſqu'on s'y attendoit le moins, ſur le midy du ſecond jour, les Soldats eſtant à ſe repoſer pendant la chaleur, il ſortit d'une montagne voiſine du Camp, par une ouverture qui s'y fit, un torrent d'eau ſi gros, & qui ſe répandit ſi abondamment dans la Campagne & dans les Vallées, qu'il y eut de quoy rafraîchir toute l'Armée & abreuver les chevaux. Quoique cette naiſſance ſubite d'un torrent ne ſoit pas ſans exemple, & que les Hiſtoriens de Germanie parlent de celuy qu'on appelloit le Torrent de Bullerbon vers ces quartiers-là, qui ſortoit ainſi de la terre tout à coup, & tariſſoit preſque auſſi-toſt, néanmoins eu égard à la conjoncture, la choſe fut regardée comme miraculeuſe.

Il pardonne aux Saxons.

Eginard. in Annal. ad an. 772.

D'Eresbourg après la deſtruction du Temple de l'Idole, le Roy s'avança avec ſon Armée juſqu'au Veſer, où les Saxons vinrent implorer ſa miſéricorde; il leur pardonna, & prit douze ôtages pour ſeûreté de leur parole. Ils s'eſtimerent trop heureux de ſauver le reſte du païs à ces conditions, qu'ils n'obſerverent que juſqu'à ce qu'ils virent Charlemagne éloigné d'eux par les affai-

affaires d'Italie, qui devinrent plus importantes que celles de Saxe: je vais en reprendre la ſuite d'un peu plus haut.

Affaires d'Italie.

Peu de temps après que le Pape Eſtienne IV. eut eſté élu l'an 768. il avoit écrit en France, pour demander la protection des deux Rois, & pour les prier, ainſi que je l'ay dit, qu'on envoyaſt à Rome les Evêques les plus habiles du Royaume, afin d'aſſiſter au Concile qu'il vouloit convoquer, pour faire caſſer les Actes de l'Anti-Pape Conſtantin, pour prendre des précautions contre ces invaſions violentes du S. Siege, & pour confirmer la Doctrine Catholique touchant le culte des Images. Douze Evêques de France avoient eſté députez à Rome pour ce ſujet, le Concile s'eſtoit aſſemblé, & on y avoit agi ſur tous ces points, conformément aux intentions du Pape.

Anaſtaſius in Stephano.

Après le Concile, les Evêques eſtoient revenus en France, ayant laiſſé Rome aſſez tranquille, ſans néanmoins que le Pape euſt encore pu amener le Roy des Lombards à l'entier accompliſſement du Traité de Pavie, fait depuis plus de quatorze ans. Ce Roy reculoit toûjours dans l'eſpérance de trouver avec le temps, quelque moyen de broüiller la France avec le Pape, qui auroit eſté après cela à ſa diſcrétion. C'eſtoit là uniquement à quoy il viſoit. C'eſtoit dans cette veûë qu'il avoit traité cette année-là meſme du mariage de ſa fille avec Charlemagne. Mais il uſa encore d'une autre ruſe.

Le Pape avoit toûjours pour Miniſtres ces deux hommes Chriſtophle & Serge, à qui il eſtoit redevable de ſon exaltation. Il n'agiſſoit que par leurs conſeils, & il s'en trouvoit bien; mais ils luy faiſoient ſur tout comprendre, de quelle importance il luy eſtoit d'eſtre toûjours appuyé de l'autorité du Roy de France, avec qui eux-meſmes avoient ſoin d'entretenir toûjours une grande correſpondance. Le Roy des Lombards vit bien que tandis qu'ils gouverneroient ainſi le Pape, il ne viendroit jamais à bout de ſon deſſein. Il réſolut de les faire périr à quelque prix que ce fuſt.

Anaſtaſius.

Le Pape avoit alors pour Camerier * un nommé Paul Afinete, fort jaloux du crédit & du grand pouvoir de ces deux Favoris. Ce fut avec luy que Didier concerta la maniére de les perdre. Il fit dire au Pape qu'il avoit deſſein de venir par dévotion viſiter l'Egliſe de ſaint Pierre, qui eſtoit alors hors de la Ville. Chriſtophle & Serge qui ſoupçonnerent que ce pélerinage couvroit quelque autre deſſein, conſeillerent au Pape de prendre ſes précautions. Ils firent venir des Milices de Toſcane, de la Champagne, du Duché de Perouſe, les firent entrer dans Rome, dont ils armerent auſſi une partie des Habitans. Ils firent meſme murer promptement quelques-unes des Portes de Rome, & en firent faire de plus petites & plus aiſées à garder.

* Cubicularius.

Leur prévoyance eſtoit à propos. Le Roy des Lombards vint faire ſes dévotions à S. Pierre, mais accompagné d'une Armée entiére, réſolu d'entrer dans Rome, s'il l'euſt trouvée moins bien gardée. Comme il vit ſes meſures rompuës, il envoya ſaluer le Pape de ſa part, & le prier de venir le voir dans l'Egliſe de S. Pierre. Le Pape le voulut bien, quoique Chriſtophle & Serge l'en diſſuadaſſent. L'entreveûë ſe paſſa dans des plaintes mutuelles: Didier ſe plaignant de la défiance du Pape, & le Pape de ce qu'il n'exécutoit point le Traité de Pavie. Mais tandis qu'ils s'entretenoient ainſi, on vint dire au Pape qu'il y avoit

Ibid.

avoit dans la Ville un commencement de ſédition contre ſes deux Miniſtres; c'eſtoit le Camérier, qui ſous-main avoit ſoulevé contre eux une partie du Peuple, ſous prétexte qu'ils empeſchoient la paix & la bonne intelligence entre le Pape & le Roy des Lombards, & qu'ils eſtoient cauſe par là des ravages que ce Prince faiſoit à l'entour de Rome. Le Pape quitta ſur le champ la conférence, & rentra dans Rome, où Chriſtophle & Serge ayant fait prendre les armes aux Troupes qu'ils y avoient, arreſterent les mutins; mais ils firent plus.

Chagrins de ce que le Pape contre leur conſeil eſtoit ſorti de Rome pour aller trouver le Roy des Lombards, ils voulurent luy faire peur à luy-meſme, & entrerent avec des gens armez dans le Palais de Latran, où ils luy firent & des reproches & des menaces ſur la conduite qu'il tenoit de concert avec Dodon, Envoyé de Carloman, qui vivoit encore, & avec quelques autres François, à qui ce commerce du Pape avec le Roy des Lombards, déplaiſoit fort.

*) piſt. 46. in dice Carolino.

Cette maniére d'agir irrita beaucoup le Pape, qui dès le lendemain alla voir le Roy des Lombards, & eut dans l'Egliſe de S. Pierre une nouvelle conférence avec luy touchant leurs mutuelles prétentions, & les moyens de s'accommoder: mais elle ſe paſſa tout autrement que celle du jour précédent. Si-toſt que le Pape fut entré dans l'Egliſe de S. Pierre avec tous ceux qui l'accompagnoient, Didier en fit fermer les portes, & déclara qu'aucun des gens du Pape n'en ſortiroit, qu'on ne luy euſt livré ſes deux ennemis Chriſtophle & Serge, diſant que c'eſtoient deux boute-feux qui ne faiſoient que remplir de ſoupçons l'eſprit du Pape, & entretenir leur meſintelligence, qu'elle ne finiroit jamais, tandis qu'il les auroit auprès de luy, & qu'il vouloit au moins que ſur le champ ils ſortiſſent de Rome.

Le Pape irrité de l'inſulte que Chriſtophle & Serge luy avoient faite le jour précédent, ne ſe récria pas fort contre cette violence, & envoya de concert avec le Roy des Lombards, Jourdan Evêque de Porto, & André Evêque de Paleſtrine, à la porte de la Ville la plus proche de S. Pierre, où il ſçavoit que Chriſtophle & Serge l'attendoient. Ils leur dirent le danger où eſtoit le Pape, & celuy où ils eſtoient eux-meſmes, s'ils ne prenoient un des deux partis qu'ils venoient leur propoſer de ſa part; l'un de ſe retirer inceſſamment dans quelque Monaſtére pour n'en plus ſortir; l'autre de venir à l'Egliſe de S. Pierre trouver le Pape & le Roy des Lombards, pour ſe juſtifier des choſes dont on les accuſoit.

Chriſtophle & Serge, que la retraite dans un Monaſtére n'accommodoit pas, & qui d'ailleurs n'oſoient ſe fier au Roy des Lombards, répondirent que s'ils avoient à eſtre mis en piéces, ils aimoient mieux que ce fuſt par les mains de leurs Concitoyens, que par celles des Lombards, & auſſi-toſt ils entrerent dans Rome, afin de déliberer de ce qu'ils avoient à faire pour leur ſeûreté avec leurs amis; mais ils en trouverent peu de reſte, ſi-toſt que la nouvelle ſe fut répanduë dans la Ville, que le Pape les abandonnoit aux Roy des Lombards. Un Seigneur Romain entre autres nommé Gratioſus, parent de Serge, ayant la nuit ſuivante raſſemblé la pluſpart de ceux qu'il avoit amenez à Rome, en

fit

fit rompre une des portes; alla trouver le Pape, & luy dit en l'abordant, que c'eſtoit de luy ſeul qu'il vouloit recevoir ſes ordres.

Serge ne ſçachant que devenir, ſe fit dès la meſme nuit deſcendre des murailles dans le foſſé, Criſtophle en fit autant, ils vouloient aller ſe jetter aux pieds du Pape, mais ils furent arreſtez par les Gardes Lombards, qui les conduiſirent à leur Roy. Il les renvoya au Pape, qui leur fit entendre que pour ſauver leur vie, il falloit ſe réſoudre à ſe faire Moines. Ils le promirent, & on s'aſſeûra d'eux. Le Roy des Lombards fort content du peu qu'il avoit fait, mais dont il eſpéroit des ſuites plus importantes, prit dès le lendemain congé du Pape, avec mille ſermens qu'il luy fit de le ſatisfaire au pluſtoſt ſur ſes prétentions. Cependant le Camérier Paul de concert avec ce Prince & avec pluſieurs Lombards qui eſtoient à Rome, enleva dès ce meſme jour Chriſtophle & Serge de l'Egliſe de Saint Pierre, & leur fit crever les yeux. Chriſtophle en mourut trois jours après, & Serge fut enfermé dans un Monaſtére, d'où il ne fut tiré quelque temps après, que pour eſtre cruellement mis à mort. Anaſtaſius in Hadriano.

Eſtienne après avoir ainſi abandonné ſes deux Miniſtres & ſes deux bienfaiteurs à la rage de leurs ennemis, continua de preſſer le Roy des Lombards de luy tenir parole, & de luy reſtituer enfin le reſte des Places qu'il luy retenoit, comme il le luy avoit promis par de nouveaux ſermens dans l'Egliſe de S. Pierre. Mais ce fut alors que ce Pape trop crédule, reconnut la maligne politique du Roy Lombard. Didier répondit que le Pape luy eſtoit fort obligé de l'avoir délivré de deux Tyrans qui le gouvernoient en maiſtres; que ce bon office méritoit bien d'eſtre reconnu, & qu'il ne luy parlaſt plus de la reſtitution des Places; qu'il falloit que déſormais il ſongeaſt ſeulement à ménager ſes bonnes graces; que bon gré malgré il auroit bien-toſt recours à luy; que le traitement qu'on avoit fait à Chriſtophle & à Serge qui eſtoient ſous la protection des Rois François, & qui agiſſoient par leurs ordres, avoit irrité ces Princes; que Carloman ſur tout en eſtoit fort en colére, & qu'on le verroit bien-toſt en Italie avec une Armée pour s'en venger; que le Pape pour éviter ſa perte, n'avoit point d'autre parti à prendre que de s'allier avec les Lombards; qu'il luy offroit ſa protection, & qu'il luy conſeilloit fort de ne la pas refuſer. *Ibid.*

Eſtienne dans un furieux embarras écrivit à Charlemagne & à la Reine-Mere Bertrade, pour ſuſpendre l'effet des Lettres que Dodon Envoyé de France à Rome ne manqua pas d'écrire contre luy, ſur les cruels traitemens auſquels il avoit abandonné Chriſtophle & Serge, tous deux ſi attachez à la France, & ſur le commerce qu'il entretenoit avec le Roy des Lombards, nonobſtant les remontrances qu'on luy avoit faites, pour l'empeſcher de s'aboucher avec ce Prince. Le Pape dans ſa Lettre aſſeûroit le Roy & la Reine que cet Envoyé par une conduite indigne de ſon caractére, avoit cabalé contre luy avec ſes ennemis, juſqu'à vouloir attenter à ſa vie; qu'il eſtoit venu avec eux les armes à la main juſques dans ſon Palais; qu'ils luy avoient refuſé l'entrée de la Ville de Rome; que ce qui eſtoit arrivé à Chriſtophle & à Serge eſtoit un effet de la fureur du Peuple, qu'il n'avoit pû empeſcher; qu'il Epiſt. 46. in Codice Carolino.

eſpéroit qu'on luy feroit juſtice de la mauvaiſe conduite de l'Envoyé, qui avoit agi en cette occaſion contre les intentions du Roy ſon Maître : qu'au reſte le Roy des Lombards en uſoit parfaitement bien avec l'Egliſe de Rome, & qu'on avoit tout ſujet d'eſtre content de luy.

On ne ſçait point comment cette Apologie du Pape fut reçûë de Charlemagne : mais la mort de Carloman & celle du Pape meſme, qui arriva trois mois après celle de Carloman, changerent beaucoup la face des affaires. An. 771. 772.

Il répudie ſa ſeconde femme & épouſe Hildegarde.

Charlemagne maiſtre de tout l'Empire François par la mort de Carloman, n'ayant plus de guerre civile à craindre, commença à regarder comme fort inutile l'alliance du Roy des Lombards. Le ſcrupule ſur ſon divorce, ou ſon antipathie pour ſa nouvelle épouſe augmenterent de ſorte, que ſans beaucoup déliberer, & contre l'avis de la Reine-Mere, dont ce mariage avoit eſté l'ouvrage, il la répudia, & la renvoya en Lombardie un an après l'avoir épouſée : apparemment la premiere femme de ce Prince eſtoit morte cette année-là ; car peu de temps après ſon ſecond divorce, il épouſa Hildegarde qui eſtoit d'une très-noble Famille de la Nation des Sueves. Eginard. in Vita Caroli M.

Didier indigné du traitement qu'on avoit fait à ſa fille, ſongea à s'en venger. Il avoit à ſa Cour la Reine femme de Carloman, avec ſes enfans & les Seigneurs qui l'avoient ſuivie dans ſa fuite, & ſe faiſant grand honneur d'eſtre le refuge d'une Reine perſécutée, & des Princes ſes fils dépoüillez de leurs Etats, il réſolut de prendre en main leurs intéreſts, de taſcher de leur faire un parti en France, & d'y occuper Charlemagne, qui peut-eſtre ſans cela ſe laiſſeroit tenter de la conqueſte d'Italie.

Pour en venir plus aiſément à bout, & donner plus de relief à ſon entrepriſe, il crut qu'un des meilleurs moyens eſtoit de faire entrer le nouveau Pape dans cette cauſe, & que le plus grand engagement qu'il puſt luy faire prendre, eſtoit de l'obliger à ſacrer les deux fils de Carloman comme Rois du Royaume du feu Roy leur pere.

Rien n'eſtoit mieux penſé, & cela n'euſt pas peut-eſtre eſté fort difficile à exécuter ſous le Pontificat d'Eſtienne, que ce Prince adroit eſtoit venu à bout de broüiller avec les François, & de rendre par là meſme très-dépendant de ſes volontez : mais le ſucceſſeur d'Eſtienne eut d'autres veûës. Ce ſucceſſeur fut Hadrien I. homme d'une prudence & d'une fermeté égale à ſa vertu, qui reprenant les maximes de ſes autres prédéceſſeurs, ne fut pas pluſtoſt élu, qu'il penſa tout de bon à agir de concert avec la France, & à ſecoüer le joug du Roy Lombard. An. 772.

Il commença par obliger Paul Affinette, auteur des dernieres broüilleries, à ſortir de Rome. Il rappella tous ceux que ce Chef du parti Lombard contre celuy des François avoit fait éxiler, & tira des priſons quelques autres qu'il y avoit mis. Il reçut toutefois avec beaucoup d'honneſteté les Envoyez du Roy des Lombards, & ſur la propoſition qu'ils luy firent de renouveller l'alliance avec leur Maiſtre, il répondit qu'en qualité de Pere commun il vouloit bien vivre avec tout le monde, & qu'il eſtoit réſolu d'entretenir la paix & l'union entre les François, les Lombards, & les Romains, pourvu qu'elle fuſt ſincere de la part du Roy des Lombards : mais comment me fier, ajoûta-t-il, Anaſtaſius in Hadriano.

t-il, à un Prince qui a violé tant de ſermens faits à mon prédéceſſeur ? Les Envoyez le prierent de la part de leur Maiſtre d'oublier tout le paſſé, & l'aſſeûrerent qu'il ſeroit content pour l'avenir.

Le Pape qui ne pouvoit pas ſe diſpenſer de répondre à ces honneſtetez par quelques démarches ſemblables, congédia les Envoyez, en leur promettant qu'il contribuëroit de ſon côté de tout ſon pouvoir à entretenir une bonne intelligence entre les deux Etats, & fit partir avec eux deux perſonnes de ſa Maiſon, pour aller faire ſes complimens au Roy des Lombards, & pour traiter avec luy, leur ordonnant de demander avant que d'entrer plus avant en négociation, la reſtitution de Faenza, de Comachio & du Duché de Ferrare, dont les Lombards s'eſtoient ſaiſis ſous le Pontificat précédent.

Didier leur fit les plus belles promeſſes du monde à ſon ordinaire : mais il ne ſe paſſa pas deux mois que les Lombards commencerent à faire des courſes dans l'Exarcat de Ravenne ; à ſe ſaiſir de pluſieurs Chaſteaux, & à couper les vivres à la Capitale, qu'il réduiſit à l'extrémité. *Didier fait des courſes dans l'Exarcat de Ravenne.*

Le Pape touché de la miſére du Peuple de Ravenne, & à la priere de l'Archevêque, écrivit au Roy des Lombards, pour le prier de ſe ſouvenir des promeſſes qu'il luy avoit faites de vivre en paix avec l'Egliſe de Rome, & le conjurer de faire ceſſer des hoſtilitez auſſi injuſtes qu'indignes d'un Roy Chrétien. Didier répondit aux Envoyez, qu'il vouloit que le Pape le vinſt trouver luy-meſme, & leur ordonna de luy dire, qu'il n'auroit ſon amitié ni la paix avec luy qu'à une condition ; ſçavoir, qu'il donnaſt en ſa préſence l'Onction Royale aux deux fils du Roy Carloman, qui eſtoient à ſa Cour, dépoüillez de leurs Etats contre toute juſtice. Paul Aſſinette, qui s'eſtoit retiré auprès de ce Prince, brûloit d'envie de ſe venger du Pape. Il s'offrit d'aller ſecretement à Rome pour y ranimer ſa faction, & de ſi bien faire, qu'il luy ameneroit le Pape pieds & poings liez. Didier accepta ſon offre ; mais le Pape ayant eſté averti de ſon départ & de ſon deſſein, envoya ſecretement ordre à l'Archevêque de Ravenne de l'arreſter ou à Rimini ou à Ravenne, par où il ſçavoit qu'il devoit paſſer. L'Archevêque ainſi averti le ſurprit, & le mit en priſon, où il le fit mourir quelque temps après contre les ordres exprès du Pape, mais pour le bien & le repos de l'Italie.

Cette mort irrita furieuſement le Roy des Lombards, qui pour s'en venger entra avec une Armée dans l'Umbrie, où elle vêcut à diſcrétion, & fit mille déſordres ; ſes Troupes coururent juſqu'aux portes de Rome, & y exercerent de grandes cruautez. Il envoya encore demander une entreveüe au Pape, qui luy promit de faire ce qu'il ſouhaiteroit, & de l'aller trouver s'il vouloit juſqu'à Pavie, ou bien de ſe rendre, s'il le jugeoit à propos, à Ravenne ou à Pérouſe, ou de l'attendre à Rome pour ſçavoir ce qu'il déſiroit de luy ; mais qu'avant cela il falloit qu'il exécutaſt luy-meſme ſes anciennes promeſſes tant de fois renouvellées, & qu'il rendiſt les Villes & les Territoires qui appartenoient à l'Egliſe de Rome ; que ſi enſuite il manquoit de l'aller trouver, alors le Roy des Lombards ſeroit en droit & auroit toute la facilité poſſible de reprendre toutes ces Places, & de les garder toûjours, ſans que l'on puſt déſormais les luy redemander. *Il entre dans l'Umbrie.*

Le Pape faiſoit toutes ces propoſitions pluſtoſt pour tirer les choſes en longueur, que par aucune eſpérance d'obtenir ce qu'il demandoit; car il appréhendoit que Didier ne vinſt aſſiéger Rome, avant qu'il puſt recevoir du ſecours de Charlemagne. Il écrivit à ce Prince, pour l'informer de l'oppreſſion où eſtoit l'Egliſe Romaine, par l'injuſtice du Roy des Lombards, qui avoit envahi la pluſpart des Places que le S. Siege tenoit de la libéralité du Roy Pepin; & pour le prier de ſe ſouvenir de la promeſſe qu'il avoit faite à celuy de ſes prédéceſſeurs qui l'avoit ſacré Roy du vivant meſme de Pepin, de ne jamais abandonner la protection des Papes, & la défenſe de l'Egliſe.

Les Lombards eſtant maiſtres de toutes les avenuës de Rome & de tous les paſſages des Alpes, le Pape fit aller par Mer ſon Envoyé, qui ayant débarqué à Marſeille, vint trouver Charlemagne à Thionville, où il avoit paſſé le quartier d'hiver, après avoir dompté les Saxons.

Eginard. ad an. 773. L'Envoyé luy expoſa l'état des affaires d'Italie, les efforts qu'avoit fait le Roy des Lombards, pour engager le Pape à donner l'onction Royale aux fils de Carloman, & les deſſeins qu'il fondoit ſur cette onction. Il luy apprit de plus que le vieux Duc d'Aquitaine échapé de ſa priſon, s'eſtoit rendu à la Cour de Pavie; qu'il promettoit au Roy Lombard une diverſion du coſté d'Aquitaine, s'il vouloit déclarer la guerre à la France en faveur des fils de Carloman, & qu'en un mot, le Pape ne ſouffroit tant de perſécutions de la part du Roy des Lombards, que parce qu'il paroiſſoit à ce Prince entierement dévoüé aux intéreſts de la France.

Charlemagne fait marcher ſes Troupes vers l'Italie. Le Roy chargea l'Envoyé d'exhorter de ſa part le Pape à ne pas perdre courage, l'aſſeûra d'un prompt ſecours, & qu'il ne ſe repentiroit pas d'avoir eſté fidéle à la France. En effet, conſidérant les grands avantages qui luy pouvoient revenir de la guerre contre les Lombards, la bonté de la cauſe & l'état préſent de ſes propres affaires, qui luy permettoient de former de plus grands deſſeins ſur l'Italie que ceux que ſon pere y avoit éxécutez, il ne balança pas. Il envoya promptement ordre de tous coſtez à ſes Troupes de marcher, & leur marqua pour rendez-vous général la Ville de Genéve. Il tint là pluſieurs conſeils de guerre; il partagea ſon Armée en deux Corps, il donna le commandement de l'un au Duc Bernard, frere du feu Roy Pepin, & fils naturel de Charles-Martel, qui prit ſa marche vers l'Italie par le Mont-Jou, autrement appellé le Grand ſaint Bernard, & luy avec l'autre marcha au Mont-Cenis.

Ibid.

Tandis que les Envoyez d'Hadrien ſollicitoient en France le ſecours dont il avoit ſi grand beſoin, le Roy des Lombards deſeſpérant de l'engager à venir ſe mettre entre ſes mains, ou de l'obliger à ſacrer les fils de Carloman, réſolut de le ſurprendre. Il fit marcher très-ſecretement des Troupes vers Rome par différens endroits, & partant bruſquement de Pavie avec le Prince Adalgiſe ſon fils, les Princes fils de Carloman & la Reine Gerberge leur mere, il ſe trouva à la teſte d'une Armée aſſez près de Rome, avant que le Pape en euſt eu avis: mais il n'en fut pas pluſtoſt averti, qu'il fit entrer dans la Place des Milices de la Champagne, de la Toſcane, & du Duché de Pérouſe, & encouragea ſi bien le Peuple, qu'il le mit en réſolution de ſe bien défendre

en

en attendant le ſecours de France : il fit de plus oſter de l'Egliſe de S. Pierre qui eſtoit hors de la Ville, tout ce qu'il y avoit de capable de tenter l'avarice du Soldat Lombard, & en fit barricader les portes par dedans avec de fortes barrieres de fer, afin qu'on ne puſt y entrer ſans les rompre, & ſe rendre par là coupable d'un ſacrilége très-énorme & très-ſcandaleux. Le Roy des Lombards envoya un de ſes Officiers au Pape, pour luy donner avis de ſon arrivée, & luy faire la propoſition d'une entreveûë, & celle de ſacrer les deux fils de Carloman.

Le Pape répondit que ſi le Roy n'avoit pas envie avant toutes choſes, de reſtituer au S. Siege toutes les Villes qu'il luy avoit enlevées, & celles qu'il luy retenoit, c'eſtoit en vain qu'il ſe donneroit la peine de venir juſqu'à Rome, & que c'eſtoit là un préliminaire dont il ne ſe départiroit jamais.

Le Roy des Lombards ne laiſſa pas de s'avancer toûjours avec ſon Armée: ce que le Pape ayant ſçu, il écrivit ſur le champ une Formule d'anathême, par laquelle il conjuroit ce Prince par tout ce qu'il y a de plus ſaint, de ne pas entrer ſur les Terres de l'Egliſe, le menaçant, & tous ceux qui le ſuivoient, de la colére de Dieu, s'il le faiſoit, ou s'il y commettoit le moindre déſordre. Cette dénonciation luy fut portée de la part du Pape par les Evêques d'Albano, de Paleſtrine & de Tivoli. Elle l'étonna tellement, qu'il ne paſſa pas Viterbe, & retourna ſur ſes pas.

Alors arriverent à Rome trois Envoyez de France, un Evêque nommé George, l'Abbé Wlfrade, & un Seigneur François nommé Albin. Charlemagne avant que de paſſer les Monts, les avoit fait partir pour eſtre inſtruit plus à fond des différens du Pape avec le Roy des Lombards: car ce Prince ayant ſçu les préparatifs de guerre qu'on faiſoit en France ſur les inſtances du Pape, avoit auſſi envoyé des Ambaſſadeurs au Roy, pour l'aſſeûrer que ce n'eſtoit point luy qui troubloit la paix, mais le Pape, dont l'ambition eſtoit inſatiable. On n'eut pas de peine à convaincre les trois Envoyez, que le Roy des Lombards, loin d'avoir éxécuté l'ancien Traité de Pavie, le violoit tous les jours, & qu'au lieu d'avoir mis l'Egliſe Romaine en poſſeſſion de toutes les Places qu'il eſtoit obligé de luy remettre par ce Traité, il s'eſtoit emparé de quelques autres que ſon prédéceſſeur avoit reſtituées.

Il fait faire de rémontrances à Didier, qui ſont ſans effet.

Ces Envoyez après avoir eſté témoins oculaires de l'état des choſes, reprirent le chemin de France : mais ils paſſérent, comme ils en avoient ordre, par la Cour de Lombardie, où ils prierent le Roy de la part de Charlemagne de rendre au Pape les Places qu'il luy retenoit. Il ne put s'y réſoudre, & répondit fierément que ſi on luy faiſoit la guerre, il ſçauroit bien la ſoûtenir.

Charlemagne ayant appris la réponſe du Roy des Lombards, luy envoya de nouveaux Ambaſſadeurs, qui luy repréſenterent encore une fois la juſtice des demandes du Pape, l'obligation que les Rois de France avoient de maintenir le Traité de Pavie, & de ſoûtenir les donations faites par Pepin à l'Egliſe de Rome, les ſuites funeſtes de la guerre qui alloit s'allumer en Italie, l'intéreſt que les Lombards avoient de ne pas rompre avec la France, & que pour montrer que le Roy leur Maiſtre n'entreprenoit cette guerre qu'avec peine, luy-meſme s'offroit à dédommager les Lombards à ſes propres dé-

pens, des frais qu'ils avoient faits pour leurs nouveaux préparatifs, pourvu qu'ils vouluſſent exécuter de bonne foy le Traité de Pavie dans tous les articles, & reſtituer au Pape toutes les Places dont il y eſtoit fait mention.

Toutes ces remontrances furent ſans effet. Rien n'eſt plus dur à un Prince que la contrainte en de pareilles conjonctures, & on aime mieux quelquefois expoſer tout, que de rien abandonner par cette voye. Ainſi Charlemagne pourſuivit ſon chemin avec ſon Armée, & arriva aux défilez des Alpes, gardez par les Lombards à l'entrée des Plaines du Piémont: il les y trouva fortement retranchez, & bien réſolus à ſes défendre.

La difficulté de l'attaque & la répugnance que les Seigneurs François faiſoient paroiſtre à leur ordinaire pour ces guerres d'Italie, firent que Charlemagne tenta encore la voye d'accommodement. Il fit faire de nouveau les meſmes propoſitions de dédommagement que Didier rejetta comme auparavant; enfin il luy fit dire, que s'il avoit de la peine à faire ſi promptement la reſtitution qu'on luy demandoit, on luy accorderoit du temps, pourvu qu'il donnaſt trois ôtages, qui fuſſent fils de trois des plus conſidérables Seigneurs de ſa Cour; afin qu'on puſt compter ſur ſa parole plus ſeûrement qu'on n'avoit fait juſqu'alors. Qu'avec cette aſſeûrance l'Armée de France ſe retireroit ſans faire aucune hoſtilité.

Les Lombards prennent la fuite par une terreur panique.

Le Roy des Lombards jugeant par ces démarches, que le Roy de France ſentoit la difficulté de ſon entrepriſe, tint ferme, & ne voulut rien écouter. Il raiſonnoit bien; car les Généraux François, après avoir bien reconnu & examiné la maniére dont les Lombards eſtoient poſtez dans les défilez des montagnes, jugeoient preſque tous, que c'eſtoit témérité d'entreprendre de les y forcer, & pluſieurs opinerent à décamper le jour ſuivant: mais pendant la nuit il ſe répandit, on ne ſçait par quelle raiſon, une terreur panique dans le Camp des Lombards, qui eut d'étranges ſuites. Les Soldats commencerent à fuïr, abandonnant leurs tentes & leurs bagages, & obligerent leurs Officiers malgré qu'ils en euſſent à les ſuivre. Le Roy & le Prince Adalgiſe ſon fils, dans l'impoſſibilité de remédier à ce déſordre imprévu, allerent promptement ſe jetter, le premier dans Pavie, & le ſecond dans Vérone, avec les enfans de Carloman, la Reine leur mere, & un Seigneur François nommé Anteaire, le plus conſidérable de ceux qui avoient abandonné la France pour ſuivre ces petits Princes.

Charlemagne aſſiege Didier dans Pavie.

Anaſtaſius.

Le lendemain matin les François voyant le chemin ouvert, comme par une eſpéce de miracle, entrerent dans la Plaine, le Roy détacha après les Lombards quantité de partis, qui en tuerent beaucoup, & s'en alla ſans s'arreſter ailleurs, aſſiéger Didier dans Pavie. La Place eſtoit très-forte; car c'eſtoit comme le boulevard des Lombards: & les meilleures Troupes & un grand nombre d'Officiers s'y eſtoient renfermez avec leur Roy, & Hunaud Duc d'Aquitaine. Il y avoit de gros magazins de vivres & une grande abondance de toutes les choſes néceſſaires pour une vigoureuſe défenſe: la préſence d'un Roy guerrier, qui combattoit pour ſa Couronne, pour ſa liberté & pour celle de toute la Nation, animoit & les Soldats & les Habitans à ſoûtenir les der-

derniéres extrémitez ; l'hiver qui n'eſtoit pas éloigné, l'impatience naturelle des François, l'air d'Italie qui leur eſtoit fort contraire, eſtoient autant de motifs d'eſpérance pour le Roy des Lombards, & autant de très-grandes difficultez pour Charlemagne : il pourſuivit néanmoins l'entrepriſe. Sa conſtance & celle de ſes François dans un ſiége de ſix mois, & le plus long que la Nation euſt jamais fait, ſont de toutes les belles choſes qui ſe paſſerent en ce ſiége, preſque les ſeules dont nos anciens Hiſtoriens ayent conſervé le ſouvenir.

La rigueur de l'hiver ne rebuta point les Troupes, on continua le Siége pendant les mois de Novembre, de Decembre, de Janvier, de Février, de Mars. Mais ce n'eſtoit pas là l'unique occupation de Charlemagne ; il parcourut en Conquérant, pendant ce temps-là, les païs d'en-deçà du Po, c'eſt-à-dire, le Milanès, le Breſſan, le Mantoüan, dont la pluſpart des Villes ſe ſoûmirent à ſon obéïſſance. Il ſe préſenta devant Vérone, & ſomma le Prince Adalgiſe de luy remettre entre les mains la Reine Gerberge & ſes enfans fils de Carloman, ſuppoſé que cette Princeſſe le voulût bien : & elle y conſentit, eſpérant trouver deſormais plus de reſſource dans la clemence de ſon beau-frere, que dans la puiſſance des Lombards, qu'elle voyoit ſur le penchant de leur ruine. Car outre les conqueſtes d'en-deçà du Po, qui faiſoient une grande partie du Royaume des Lombards, pluſieurs Villes du coſté de Rome voyant le déſordre des affaires de Didier, avoient député au Pape pour ſe donner à l'Egliſe Romaine. Rieti, Spolete, & les autres Villes de ce Duché & de la Marche d'Ancone, eſtoient de ce nombre ; & pour montrer que c'eſtoit ſincérement & pour toûjours, les Habitans de ces Villes quittérent les modes des Lombards, & ſe firent faire les cheveux à la façon des Romains. Le Pape nomma un Duc de Spolete, & donna ce titre & ce Gouvernement à Hildebrand homme de qualité, qui avoit eſté un des premiers à ſe venir rendre. Ainſi le Pape rentra ſans réſiſtance dans la pluſpart du Domaine que le S. Siege avoit reçu de Pepin.

Il va paſſer la Feſte de Pâques à Rome.

Charlemagne retourna de Vérone au Siége de Pavie, avec les fils de Carloman, & la Reine leur mere. La Feſte de Pâque eſtant proche, il voulut l'aller paſſer à Rome. Il partit du Camp avec grand nombre d'Evêques & d'Abbez, qui l'avoient ſuivi en Italie, prit avec luy pluſieurs Officiers & d'autres perſonnes de qualité de ſon Armée, & s'avança avec quelques Troupes, vers Rome par la Toſcane. An. 774.

Le Pape, à qui il n'avoit pas fait ſçavoir ſon deſſein, en ayant eſté averti, envoya au-devant de luy à trente mille de Rome, les Juges ou Chefs de la Ville, portant des Etendarts, marques de leur Dignité, pour le complimenter, & luy faire cortege pendant le reſte du voyage. Il trouva à un mille de Rome toute la Milice de la Ville ſous les armes, & une troupe d'enfans choiſis portant à la main des rameaux d'oliviers, chantant les loüanges du Roy des François, qui n'eſtoient interrompuës que par les fréquentes acclamations du Peuple, ſorti en foule pour aſſiſter à cette eſpece de triomphe. A quelque diſtance de là parurent les Croix, qu'on avoit coûtume de porter devant les Exarques, quand il y en avoit encore en Italie, & devant les Patrices Romains,

mains, qualité que les Rois François avoient depuis plusieurs années. D'aussi loin que Charlemagne apperçut les Croix, il mit pied à terre avec toute sa suite, & marcha à pied jusqu'à l'Eglise de S. Pierre, où le Pape avec tout son Clergé l'attendoit.

Estant arrivé aux degrez de l'Eglise il se mit à genoux, ce qu'il fit à chacun des degrez, & les baisa tous les uns après les autres. Le Pape en habits Pontificaux le reçut à l'entrée de l'Eglise; ils s'embrassérent tendrement l'un l'autre, & le Roy prenant de la main gauche la main droite du Pape, ils entrérent ensemble dans l'Eglise, tout le Clergé & tout le Peuple chantant à haute voix ces paroles de l'Evangile : *Beni soit celuy qui vient au nom du Seigneur*. Ce jour-là estoit le Samedy Saint de l'année 774.

An. 774.

Le Pape conduisit le Roy à la Confession de S. Pierre, c'est-à-dire, au Tombeau de ce Saint Apostre, où ils se prosternérent, pour remercier le Prince des Apostres des grands avantages qu'ils avoient remportez sur leurs ennemis par son intercession.

Ensuite Charlemagne voulut entrer dans Rome, pour y satisfaire sa dévotion dans les principales Eglises; & après qu'ils se furent juré l'un à l'autre, sur le Corps de S. Pierre, une amitié sincére, & qu'ils eurent fait faire le mesme serment aux Seigneurs François & aux Seigneurs Romains, ils entrérent ensemble dans la Ville; ils allérent d'abord à la Basilique du Sauveur, & puis au Palais de Latran, où le Pape fit la cérémonie du Baptême des Catechumenes. Le jour de Pâques, & les deux Festes suivantes se passérent en de pareilles dévotions dans diverses Eglises. Le Mécredy ils eurent ensemble une conférence dans l'Eglise de S. Pierre, où le Pape conjura le Roy de se souvenir de la promesse que le feu Roy Pepin & luy-mesme avoient faite au Pape Estienne lorsqu'il alla en France, de mettre l'Eglise Romaine en possession des Villes & des Territoires de ce qu'on appelloit la Province d'Italie, & d'en assurer le Domaine à luy & à tous ses successeurs dans la Chaire de S. Pierre à perpetuité.

Il confirme la donation faite au Pape, de l'Exarcat de Ravenne.

Le Roy s'estant fait lire le Traité qui en avoit esté fait autrefois à Chiersi, le confirma, & en fit faire une nouvelle copie par son Chapelain, où pour prévenir tous les différens, il fit ajoûter les limites de ce nouvel Etat, auquel Anastase le Bibliothecaire donne une grande étenduë, y comprenant l'Isle de Corse, les Provinces de Venise & d'Istrie, Parme, Mantouë, Regio, & quelques autres Places, dont les autres Historiens ne conviennent pas. Je croy qu'il faut s'en tenir aux Lettres du Pape Hadrien mesme, & de ses prédécesseurs, qui ne font mention que de l'Exarcat de Ravenne, de la Pentapole, de la Sabine, de Terracine, des Duchez de Spolete & de Bénevent, de la Marche d'Ancone, du Duché de Ferrare, de Bologne, & de quelques autres Patrimoines dans l'Isle de Corse, dans la Toscane, dans le Territoire de Naples, & dans l'Istrie.

In Codice Carolin.

Non seulement le Roy signa cette donation, mais encore il y fit souscrire les Evêques, les Abbez, & tous les Seigneurs de sa suite. Elle fut d'abord mise sur l'Autel de S. Pierre, & ensuite dans son Tombeau, sur lequel le Pape & le Roy renouvellérent leurs Sermens. On en fit plusieurs exemplaires, dont celuy

celuy qui avoit eſté écrit par le Chapelain Ithier ſervant alors de Secretaire au Roy, fut mis par le Roy meſme, après qu'il l'eut baiſé avec beaucoup de reſpect, ſur le Corps du Prince des Apoſtres; & ce meſme Secretaire, par ordre du Roy, prit avec luy quelques-unes des autres copies écrites de la main de celuy, qui avoit la Charge des Archives de l'Egliſe de Saint Pierre.

Le Roy, peu de jours après, partit de Rome avec les acclamations & les bénédictions de tout le Peuple, & reprit le chemin de Pavie, dont le Siége fut pouſſé avec plus de vigueur, qu'il n'avoit eſté pendant l'hiver.

Quelque vigoureuſe que fuſt l'attaque des François, ce n'eſtoit pas ce que le Roy des Lombards avoit le plus à craindre. C'eſtoit les maladies, qui déſoloient la Ville, & la dépeuploient étrangement; les Habitans & les Soldats y mouroient tous les jours en très-grand nombre: on crioit tout haut qu'il faloit ſe rendre, & le Duc d'Aquitaine, qui s'y oppoſoit, de peur de tomber entre les mains des François, fut tué à coups de pierres dans une ſédition.

Fin du régne des Princes Lombards en Italie.

Le Roy des Lombards fut forcé par la garniſon & par les Bourgeois à capituler. Il ne put obtenir de capitulation que pour ſa vie. Il ſe rendit, & cette reddition fut comme le ſignal à toutes les autres Villes, qui tenoient encore pour luy, de ſubir la Loy du vainqueur. Le Prince Adalgiſe, déſeſperant de défendre Vérone, l'abandonna, & ſe ſauva par Mer à Conſtantinople, où l'Empereur Conſtantin le reçut bien, & luy donna la qualité de Patrice, dont il joüit juſqu'à la fin de ſa vie. Ainſi finit le régne des Princes Lombards en Italie, deux cens ſix ans après que le fameux Conquérant Alboin y eut donné commencement.

Eginard. in Annalibus ad an. 774.

Charlemagne, après ſa victoire, mit le Pape en poſſeſſion de ce que Pepin & luy avoient donné à l'Egliſe Romaine, & nomma des Gouverneurs dans les Villes principales de ſes nouvelles conqueſtes: elles eſtoient d'une grande étenduë des deux coſtez du Po. Ce que nous appellons aujourd'huy le Piémont, le Montferrat, la Riviére de Genes, le Parmeſan, le Modenois, la Toſcane, le Milanès, le Breſſan, le païs de Vérone, le Frioul, & enfin ce qu'il abandonnoit au Pape, le tout faiſant près des deux tiers de l'Italie, furent le fruit de ſon voyage de delà les Monts: le reſte au-delà de Rome entre les deux Mers appartenoit encore à l'Empereur de Conſtantinople, auſſi-bien que la Sicile.

Le Roy mit dans la Toſcane & à Pavie des Gouverneurs François, & des garniſons Françoiſes; il laiſſa en pluſieurs endroits des Ducs ou Gouverneurs Lombards; parce qu'ils s'eſtoient rendus volontairement, & à condition que leurs Gouvernemens leur ſeroient conſervez. Ainſi le Duc Rotgaude fut confirmé dans le Gouvernement de Frioul; le Duc Aragiſe, quoiqu'il euſt épouſé une fille de Didier, demeura Duc de Bénevent; mais le Roy prit ſes enfans en ôtage. Le Gouvernement d'Yvrée, dans le Piémont, fut auſſi confié à un Lombard. Hildebrand reſta Duc de Spolete. Ce ſont là les principales particularitez marquées dans l'Hiſtoire, de la diſpoſition que Charlemagne fit de ſon nouvel Etat.

Il eſt certain que le Roy détrôné fut amené en France, ſans qu'aucun Auteur contemporain nous diſe ce qu'il devint; quelques-uns ont écrit

Anſelmus Leodienſis, Sigebertus.

écrit qu'il fut relegué à Liége, & qu'il mourut depuis dans le Monaſtére de Corbie.

In Codice Carolino. Depuis ce temps-là Charlemagne joignit au Titre de Roy des François, celuy de Roy des Lombards. Les Papes le luy donnoient dans les Lettres qu'ils luy écrivoient. Il le prenoit dans les Actes publics, & on le voit ſur quelques-unes de ſes monnoyes.

Ce qui joint à la maniére dont il en uſa envers les Seigneurs Lombards, qu'il laiſſa dans leurs Gouvernemens, me fait faire une réflexion, que quoique la priſe de Pavie finiſſe le régne des Princes Lombards, le Royaume des Lombards ne finit pas pour cela; & que les principaux de cette Nation voyant que leur Roy eſtoit pris, ſans eſpérance de reſſource, ne firent point autre choſe que de reconnoiſtre Charlemagne à ſa place, pour en eſtre gouvernez ſelon leurs Loix. En effet, nous avons encore le Code de leurs Loix particulieres, ſelon leſquelles Charlemagne & ſes ſucceſſeurs les gouvernérent, & où l'on voit pluſieurs des Capitulaires de ce Prince inſérez en divers endroits.

Révolte des Saxons.

An. 774. Charlemagne, après avoir reglé les affaires d'Italie, & y avoir établi la domination Françoiſe d'une maniére ſtable, en partit au mois d'Aouſt, & repaſſa promptement en France. Ce qui luy fit hâter ſon retour fut la révolte des Saxons, ménagée peut-eſtre par le Roy des Lombards pour faire une diverſion, ou renouvellée par la ſeule inquiétude, & la férocité naturelle de cette Nation. Ils ne ſçeurent pas pluſtoſt Charlemagne en Italie occupé au Siége de Pavie, qu'ils s'aſſemblerent en grand nombre, & vinrent faire le dégât dans tout le païs de Heſſe, ruïnérent Buriabourg ſur l'Eder, prirent & pillérent Deventer ſur la Riviére d'Iſſel, reprirent le Fort d'Eresbourg & le raſérent. Ils vinrent pour forcer Fritſlar où Saint Boniface Martyr, & l'Apoſtre de la Germanie ſous le régne de Pepin, avoit bâti une Egliſe. Une terreur panique, qu'on attribua à la protection du Saint, les ſaiſit & leur fit abandonner cette entrepriſe.

Annal. Francor. Alfridus in Vita S. Ludgeri.

Eginard. ad an. 775. Charlemagne marcha avec tant de diligence, qu'il arriva à Ingelheim ſur le Rhin avant que les Saxons en euſſent eu aucun avis, & fit entrer dans le païs par trois endroits, ſes Troupes qui les ſurprirent, en taillérent en pieces grand nombre, & revinrent chargées de butin.

L'Aſſemblée de May s'eſtant tenuë à Duren au païs de Juliers, où ſe fit auſſi la revûë de l'Armée, on y reprit le deſſein que la Campagne d'Italie avoit interrompu, de pouſſer les Saxons à toute outrance. Charles paſſa le Rhin, attaqua & prit le Château de Sigebourg, qui fut bien défendu par les Saxons. La ſituation d'Eresbourg, qu'ils avoient raſé pendant la derniere Campagne, luy

luy paroiſſant avantageuſe pour les contenir, il le fit relever, & y mit une forte garniſon: de là il s'approcha du Veſer, & le paſſa malgré la réſiſtance des Saxons, qu'il défit avec grand carnage: mais ils eurent leur revanche par la négligence ou par la trop grande confiance des François.

Charlemagne, en s'avançant dans la Saxe au-delà du Veſer, avoit laiſſé ſur le bord de cette Riviére une partie de ſon Armée pour en garder le paſſage, & empêcher qu'on ne le coupât au retour. Les Saxons n'oſérent pas attaquer ce Camp à force ouverte & en plein jour: mais un ſoir comme un aſſez grand corps de François revenoit du fourage, une troupe de Saxons déterminez ſe meſla avec eux, & ils ſe contrefirent ſi bien, que pas un ne fut reconnu; ils entrérent dans le Camp des François, & s'y diſperſérent de tous côtez. A l'heure de la nuit, dont ils eſtoient convenus, comme la garde ſe faiſoit fort négligemment, & que preſque tout le monde eſtoit endormi, ils commencérent à entrer dans les tentes, & à paſſer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouvoit. Ils tuérent un très-grand nombre d'hommes avant que d'eſtre découverts; mais enfin la réſiſtance qui ſe fit en divers endroits, ayant répandu l'allarme par tout le Camp, les Saxons penſérent à ſe retirer: ils ſe raſſemblérent à l'endroit qu'ils avoient marqué pour faire retraite, & s'eſtant reconnus les uns les autres à certaines marques, ils ſortirent du Camp ſans grande perte. Mais le Roy, qui n'eſtoit pas campé loin de là, eſtant accouru ſur la nouvelle qu'on luy porta de ce deſordre, ſuivit avec ſa Cavalerie ces avanturiers, & les ayant joint en tua beaucoup. Les Saxons, après avoir vû ravager leur païs, & y répandre bien du ſang, vinrent à leur ordinaire demander pardon. Il en vint des trois quartiers de la Saxe, c'eſt-à-dire, des Saxons Orientaux appellez Oſtphaliens, & des Saxons Occidentaux appellez Veſtphaliens, & de ceux du milieu du païs appellez Angriens.

Charlemagne accepte leurs ſoûmiſſions.

Le Roy voyoit bien, par la connoiſſance qu'il avoit du paſſé, que ces ſoûmiſſions forcées des Saxons n'eſtoient que pour l'éloigner de leur païs, & qu'ils ne les faiſoient que pour ſe préparer à une nouvelle guerre ſi-toſt qu'il en ſeroit ſorti. Il eſtoit bien réſolu de ne pas ſe laiſſer tromper davantage, & d'exécuter la réſolution priſe dans les deux derniéres Aſſemblées de May, où l'on avoit traité de cette guerre; c'eſtoit de ne plus leur faire de quartier, ou de les obliger à recevoir la Religion Chrétienne. Mais les nouvelles, qu'il recevoit d'Italie, où il prévoyoit que ſa preſence ſeroit bien-toſt néceſſaire, le déterminérent à accepter encore leurs ſoûmiſſions, & à recevoir les ôtages qu'ils luy offrirent, pour l'aſſeurance de leur parole & de leur obéïſſance.

En effet, quelque bon ordre que Charlemagne eût mis en Italie, il eſtoit difficile que d'abord tout y fuſt parfaitement tranquille. Une nouvelle domination n'eſt jamais ſans quelques mouvemens: la révolution eſtoit encore trop récente, le Conquérant trop éloigné, & ſes ennemis trop à portée de luy ſuſciter des affaires, pour en manquer aucune occaſion. Adalgiſe, fils du Roy détrône, s'eſtoit retiré à Conſtantinople dans l'eſpérance d'engager l'Empereur à prendre ſa protection contre une puiſſance, qui devenoit tous les jours plus formidable à l'Empire. Il trouva dans cette Cour une très-grande

diſpoſition à ſeconder ſes deſſeins, mais en meſme temps de grandes difficultez à trouver des moyens bien ſûrs de les faire réüſſir. On luy promit tout néanmoins, une Flotte & une Armée ; pourvu qu'il puſt ſe faire un parti parmi les anciens Sujets de ſon pere, & engager quelques Seigneurs puiſſans à le ſoûtenir.

Il jetta pour cela les yeux ſur Rotgaude Duc de Frioul ; il ſçavoit, qu'il eſtoit bien intentionné pour ſa Famille, & qu'il ne s'eſtoit donné à la France que par la ſeule impuiſſance de luy réſiſter. Il luy fit propoſer ſes vûës, & celles de l'Empereur de Conſtantinople, par quelqu'un des Gouverneurs des Villes que les Grecs avoient encore en Italie. Ce Duc luy promit ſon ſervice, & celuy de ſes amis. Il tint ſa parole, & forma en peu de temps ſon parti. Le Pape, ſoit ſans deſſein, ſoit ſur quelques avis qu'il euſt reçû touchant ces intrigues, dépêcha un de ſes Officiers à Hildebrand Duc de Spolete. Le motif ou le prétexte de ce voyage eſtoit quelque différend que ce Duc avoit avec le Pape. Cet Officier en arrivant à Spolete y trouva des Envoyez du Duc de Frioul, du Duc de Bénevent, du Duc ou Gouverneur de Cluſe, qui eſt apparemment aujourd'huy la petite Ville de Chiuſi ſur les confins de Toſcane proche de la ſource du Tibre, ou Chiuſa dans le Frioul ſur les frontiéres d'Allemagne.

Sur le ſoupçon qu'il eut que ce rendez-vous n'eſtoit pas ſans quelque myſtére, il s'appliqua ſecrettement à le découvrir. Il apprit que tous ces Ducs avoient commerce avec Adalgiſe & avec l'Empereur de Conſtantinople ; qu'au mois de Mars prochain une Flotte devoit aborder en Italie, & qu'une Armée de Grecs joints aux Troupes des Ducs, devoit venir ſurprendre Rome, enlever le Pape, & mettre Adalgiſe ſur le Trône de ſon pere. C'eſt au moins ce qu'écrivit le Pape Hadrien à Charlemagne.

Il y avoit encore outre cela d'autres broüilleries en Italie. Quoique le Pape fuſt en poſſeſſion de toutes ces Villes & de tous ces Territoires, que Pepin & Charlemagne avoient donnez à l'Egliſe Romaine ; néanmoins il n'avoit ni Soldats, ni Citadelles pour contenir les Peuples, preſque nulle autorité ſur les Grands du païs, & moins encore ſur les Ducs ou Gouverneurs. Une puiſſance Eccleſiaſtique inſpiroit peu de crainte à des Guerriers, & la ſoûmiſſion leur paroiſſoit rude ſous cette nouvelle eſpece de Gouvernement auquel ils n'eſtoient pas encore faits.

Hildebrand Duc de Spolete, quoiqu'honoré de ce Gouvernement par Charlemagne à la recommandation du Pape, n'eſtoit pas plus ſoûmis que les autres ; mais il y avoit un Archevêque à Ravenne, qui luy donnoit plus d'exercice encore que tous ces Ducs. Il prétendoit, que puiſque le Domaine temporel du Territoire de Rome, avoit eſté ajugé au Pape, de meſme le Domaine temporel de l'Exarcat de Ravenne luy appartenoit à luy en qualité d'Archevêque, & qu'il entroit par ce titre dans tous les droits dont avoient joüi les Exarques. L'Archevêque avoit ſur cela préſenté quelques Requeſtes à Charlemagne ; & ſur la réponſe que ce Prince luy avoit faite, & qu'il crut favorable à ſes prétentions, il empêchoit quantité de Villes, qui avoient eſté ſous le Gouvernement des Exarques, de reconnoiſtre le Pape pour leur Sei-

Seigneur, maltraitoit les Officiers que le S. Siege y envoyoit, les faiſoit enlever & mettre en priſon, ſans vouloir déferer ſur cela aux ordres du Pape, ni aux remontrances qu'il luy faiſoit. Epiſt. Adriani ad Carolum 51. in Codice Carolin.

Sur tous ces avis reçûs de la part du Pape, mais principalement ſur la nouvelle de la conjuration des Ducs Lombards, Charlemagne réſolut de repaſſer en Italie. Mais pour avoir des nouvelles plus certaines de ce qui s'y paſſoit, il y envoya un Evêque nommé Poſſeſſeur, & un Abbé nommé Rabigaud, avec ordre de s'abboucher avec les Ducs de Spolete & de Bénevent, avant que d'aller à Rome: ſoit que ce fuſt pour s'aſſeurer ſi ces deux Ducs eſtoient véritablement de la conjuration, ſoit pour les détacher des autres, ſuppoſé qu'ils en fuſſent.

Cette conduite donna du chagrin & de l'inquiétude au Pape, dont le Roy ſembloit ſe défier, & ne pas aſſez croire ſes avis, ou ne pas vouloir prendre aſſez hautement ſes intéreſts contre ces Ducs. Il en écrivit aux Envoyez, & au Roy meſme. Les Envoyez ne laiſſérent pas d'exécuter leurs ordres. Les deux Ducs ſçachant que le Roy eſtoit informé de tout, & qu'il eſtoit en chemin pour l'Italie, ſe gardérent bien de ſe déclarer pour Adalgiſe, & l'on voulut bien les en croire ſur la proteſtation qu'ils firent de leur fidélité & de leur innocence. Epiſt. 58. in Codice Carolin.

Il n'en fut pas ainſi du Duc de Frioul, qui avoit fait des démarches trop éclatantes, pour pouvoir déſormais s'en dédire. Il avoit des Troupes ſur pied, il avoit fait déja révolter des Villes; & ſoit au défaut d'Adalgiſe, dont la mort de l'Empereur de Conſtantinople, arrivée ſur ces entrefaites, avoit rompu toutes les meſures, ſoit emporté par ſa propre ambition, ce n'eſtoit plus pour ce Prince, mais pour luy-meſme qu'il faiſoit la guerre, reſolu de ſe faire Roy des Lombards.

Il diſſipe la conjuration des Lombards en faveur d'Adalgiſe.

Charlemagne ayant reçû ces nouvelles, partit ſur le champ, & ne menant avec luy que l'élite de ſes Troupes, il entra en Italie avant que le Duc de Frioul en fuſt averti. La diligence & la préſence de ce Prince diſſiperent en peu de jours ce foible parti. Le Duc de Frioul fut pris, & eut la teſte tranchée. Tréviſe, où Stabilinien beau-pere du Duc commandoit, fut livrée au Roy par un Prêtre Italien, qui eut pour ſa récompenſe l'Evêché de Verdun; & les autres Villes révoltées ſe rendirent. Le Roy mit dans toutes ces Places des Gouverneurs François; & après avoir paſſé la Feſte de Pâque à Tréviſe, & reglé les différens du Pape & de l'Archevêque de Ravenne, apparemment en faveur de l'Egliſe Romaine, il retourna ſur les frontiéres de Germanie avec la meſme promptitude, qu'il avoit paſſé les Alpes: car les Saxons ne l'avoient pas pluſtoſt ſçû éloigné de leurs frontiéres, qu'ils avoient recommencé la guerre. Eginard. in Annal. ad an. 776. Annales Metenſes. Chronicon Virdunenſe.

Il apprit en entrant en Italie, qu'ils avoient repris le Fort d'Eresbourg. Ils avoient auſſi attaqué celuy de Sigibourg; mais la garniſon ayant fait une grande ſortie ſur eux, lorſqu'ils n'eſtoient pas ſur leurs gardes, en tua un grand nombre, & obligea les autres à lever le Siége; les François les chargérent en queuë, & les pourſuivirent juſqu'aux ſources de la Riviére de Lipe.

Ce fut en cet endroit que Charlemagne, qui n'avoit pas employé plus de qua- Eginard. loco cit.

quatre mois dans ſon expédition d'Italie, & dans ſon retour à Vormes, vint les ſurprendre. Ils eurent peine à croire que ce fuſt luy. Quand on les en eut aſſeurez, la conſternation ſe mit dans le Camp, ils demandérent miſéricorde & le baptême: ce n'eſtoit qu'une feinte, & qu'une hypocriſie toute pure; mais elle eſtoit conforme aux ſouhaits de Charlemagne, qui penſoit depuis long-temps à adoucir la férocité de cette Nation par le Chriſtianiſme. Il en fit donc baptiſer pluſieurs, prit de nouveaux ôtages, fit relever le Fort d'Eresbourg, en bâtit encore un autre ſur la Lipe, mit dedans de fortes garniſons, & alla paſſer l'hiver à Heriſtal au païs de Liége.

Dans une de ces expéditions contre les Saxons, il s'eſtoit emparé de la Ville de Paderborne en Veſtphalie. Il deſtina cette Ville pour y tenir au printemps l'Aſſemblée des Seigneurs François, & pour y prendre des meſures plus efficaces que par le paſſé contre les revoltes continuelles des Saxons.

Il entre en Saxe avec une Armée. Eginard. ad an. 777.

Avant que de tenir l'Aſſemblée il entra avec une grande Armée bien avant dans la Saxe, & contraignit les plus conſidérables des Saxons de venir à Paderborne, pour s'y obliger par un Serment plus authentique que tous ceux qu'ils avoient jamais faits, à luy eſtre fidéles, & à ne plus retourner à leurs brigandages.

Ils y vinrent tous excepté Vitikinde, un des plus fameux Capitaines des Saxons Veſtphaliens: c'eſtoit un homme infiniment zelé pour la liberté de ſon païs, & ſon courage & ſa prudence luy avoient acquis beaucoup d'autorité. Il eſtoit ennemi juré des François, & n'avoit jamais voulu entrer en commerce avec eux. Ce Capitaine ſe ſentant coupable de la pluſpart des infractions des Traitez de paix, & de quantité d'excès & de violences commiſes ſur les Terres de France, appréhenda de ſe mettre en la puiſſance du Roy. Il aima mieux ſe retirer chez le Roy de Danemarc. Les autres Capitaines firent dans l'Aſſemblée le ſerment au nom de toute la Nation, & on leur y fit ajoûter cette clauſe, que s'ils ſe révoltoient jamais en violant le Traité dont ils juroient l'obſervation, ils conſentoient qu'on les réduiſiſt à l'eſclavage, & qu'on les chaſſaſt hors de leur patrie. Pluſieurs pour mieux tromper les François reçûrent le bapteſme & firent hautement profeſſion du Chriſtianiſme: mais ce ne fut pas là la choſe la plus mémorable qui ſe paſſa dans cette Aſſemblée, & peut-eſtre que Charlemagne la tint exprès à Paderborne, pour faire voir aux Saxons juſqu'où s'étendoit la réputation de ſon nom & de ſa valeur, & qu'après avoir porté la terreur de ſes armes bien au-delà des Alpes, les Nations d'au-delà des Pyrenées ſe trouvoient heureuſes de pouvoir obtenir ſa protection.

Ibid. Ce fut donc là que le vint trouver un Emir des Sarazins d'Eſpagne nommé Ibinalarabi, pour ſe donner à luy avec toutes les Villes de ſon Gouvernement, dont il avoit déja perdu une partie depuis ſa révolte contre Abderame, qui s'eſtant ſouſtrait à l'obéïſſance du Caliſe, s'eſtoit fait un Etat en Eſpagne.

L'Eſpagne eſtoit depuis long-temps dans un étrange déſordre, non ſeulement par cette inondation des Sarazins qui y avoient établi leur domination; mais encore par les guerres que les Sarazins meſmes avoient ſouvent entre eux,

eux, ſans compter celles qu'ils avoient continuellement avec quelques Chrétiens retirez dans les Montagnes & dans quelques Forts où ils ſe maintinrent toûjours: & c'eſt de-là que ſortirent avec le temps les reſtaurateurs du Chriſtianiſme dans l'Eſpagne, & les Fondateurs Chrétiens & Catholiques des Royaumes de Leon, d'Aragon, & des autres qui compoſent aujourd'huy la Monarchie d'Eſpagne.

L'Empire des Sarazins en Aſie, en Afrique & dans les Eſpagnes, uni ſous un meſme Chef pendant quelques années, ne fut pas long-temps ſans eſtre démembré, & il s'en forma trois Monarchies indépendantes les unes des autres dans les trois différentes parties du Monde. Conſtantinus Imperat. Libro de adminiſtrando Imperio. Cap. 25.

Celle d'Eſpagne fut formée par l'Emir Abderame ou Abderamene vers l'an 736. & il établit le ſiége de ſon Empire à Cordouë, où il eut des ſucceſſeurs pendant pluſieurs ſiécles. Quelques Emirs particuliers mécontens de ſon Gouvernement, ſecoüerent le joug de temps en temps, & ſe rendirent indépendans, ou ſe mirent ſous la protection de France: tel fut l'Emir Solinoan, qui ſe ſoumit à Pepin avec les Villes de Girone & de Barcelone dont il eſtoit maiſtre, & tel fut cet autre Emir Ibinalarabi, dont je parle, qui vint à Paderborne demander la protection de Charlemagne, pour eſtre remis en poſſeſſion de Sarragoſſe & de quelques autres Places dont Abderame l'avoit chaſſé.

Il paſſe en Eſpagne, & y pouſſe ſes conqueſtes juſqu'à la riviére d'Ebre.

La propoſition faiſoit trop d'honneur à Charlemagne, pour n'eſtre pas écoûtée. Il rentra en France pour ſe préparer à cette expédition. Il paſſa en Aquitaine avant Paſques, & aſſembla ſon Armée à Caſſeneüil, Maiſon Royale dans l'Agenois: il la partagea en deux pour la faire entrer en Eſpagne par deux endroits différens; un des deux Corps compoſé des Troupes levées en Auſtraſie, en Baviére, en Bourgogne, en Lombardie, en Provence, en Languedoc, marcha du coſté de Narbonne, pour entrer par le Rouſſillon, l'Hiſtoire ne nous dit point le nom de celuy qui le commandoit. L'autre conduit par le Roy meſme, entra par la Gaſcogne du coſté de la Navarre. Toute l'Eſpagne trembla à cette nouvelle: Pampelune fut d'abord aſſiégée, & elle ſe rendit par capitulation. De-là les François paſſerent l'Ebre, & marcherent à Sarragoſſe, la plus grande & la plus forte Ville de ce quartier-là d'Eſpagne. Les deux Armées ſe joignirent devant cette Ville; elles en formerent le ſiege, que les Sarazins ne ſoûtinrent pas long-temps: ils capitulerent, & le Roy y rétablit l'Emir Ibinalarabi. An. 778. Monach. Engoliſm. Annales Metenſes ad an. 778.

Un autre Emir mit auſſi Hueſca, Jacca & quelques autres Places de ſon Gouvernement ſous la protection de Charlemagne. Barcelone & Gironne renouvellerent leurs hommages & le ſerment de fidélité qu'elles avoient fait il y avoit pluſieurs années au feu Roy Pepin. Nul ennemi ne paroiſſoit en campagne, & jamais l'Eſpagne ne fut plus à la veille de ſe voir délivrée de la tyrannie des Sarazins. Mais ſoit que Charlemagne appréhendaſt que les chaleurs de l'eſté exceſſives dans ces païs-là ne ruïnaſſent ſon Armée par les maladies, ſoit qu'il ne trouvaſt pas aſſez de ſeûreté dans les Emirs qui s'eſtoient ſoumis à luy, ou qu'il s'apperçuſt meſme que les Princes Chrétiens ne le voyoient pas volontiers ſi près de leurs petits Etats & de leurs rochers fortifiez, Chronic. Moyſſiac.

fiez, il ne paſſa pas outre, & content d'avoir ſubjugué cette grande étenduë de païs qui eſt entre les Pyrenées & la riviére d'Ebre, il revint ſur ſes pas & rentra en France.

Pour s'aſſeûrer de la fidélité & de l'obéïſſance de l'Emir Ibinalarabi & des autres, il les obligea à luy donner des ôtages: de plus il fit à ſon retour raſer les murailles de Pampelune qui luy avoit beaucoup coûté à prendre, & dont il voyoit les habitans fort portez à la révolte, & enfin il établit des Comtes ſur toutes ces Frontiéres pour les défendre, & veiller ſur les démarches des Sarazins. Il ramena toute ſon Armée par l'endroit des Pyrenées par où il en avoit luy-meſme conduit une grande partie en allant, ſçavoir par le chemin qui va de la Navarre dans la Gaſcogne.

Les Gaſcons battent ſon arriére-garde dans la Vallée de Roncevaux.

Ce chemin eſtoit difficile, à cauſe des bois & des cols ou défilez; mais il ne le crut pas plus dangereux au retour qu'à ſon paſſage en Eſpagne. Il ſe trompa néanmoins. Les Gaſcons montagnards Sujets alors & Tributaires de la France, mais que Charles avoit chaſtiez pour leurs brigandages, ſe mirent en embuſcade dans le haut d'un bois, au travers duquel il falloit paſſer entre deux hautes montagnes, & laiſſerent défiler l'Armée ſans branler: les bagages eſtoient à l'arriére-garde & à l'extrémité peu eſcortez, ſi-toſt qu'ils les virent paroiſtre, ils donnerent deſſus, défirent le peu de Troupes qui les couvroit, & commencerent à piller. Le Roy eſtoit à l'avant-garde déja bien loin, & ne fut averti du déſordre qu'après la retraite des Gaſcons, qui eurent bien-toſt après le pillage, regagné leurs hauteurs, où il eſtoit impoſſible de les ſuivre. Pluſieurs Officiers Généraux qui eſtoient accourus pour obliger les Soldats à faire ferme, ne pûrent les raſſeûrer, ni les engager à combattre dans des lieux auſſi déſavantageux que ceux-là, où ils eſtoient attaquez de toutes parts, ſans pouvoir ſe défendre. Preſque tous ces Généraux y périrent, & entre autres le fameux Roland, ſi renommé dans les Contes de l'Archeveſque Turpin, quoique dans les Hiſtoires véritables il ne ſoit parlé de luy qu'à cette ſeule occaſion, où on luy donne la qualité de Gouverneur de la Marche ou Frontiére de Bretagne.

Eginard. in Annal. ad an. 778.

Eginard. in Vita Caroli M.

Les meſmes Romans nous diſent que le lieu de cette défaite de l'arriére-garde de Charlemagne fut la Vallée de Roncevaux: & il me paroiſt par une Relation manuſcrite des Antiquitez de ce quartier-là * qui vient de me tomber entre les mains, que cette circonſtance n'eſt pas ſans fondement.

Il y a, ſelon cette Relation qui paroiſt eſtre d'un homme exact & entendu, il y a, dis-je, à trois cens pas de l'Egliſe de l'Abbaye de Roncevaux une Chapelle baſtie en quarré-long. Elle a en longueur en dehors ſoixante pieds, quarante-cinq de large, & un peu plus en hauteur depuis le rez-de-chauſſée. Au milieu de cette Chapelle eſt une ouverture large de deux pieds & demy, & longue de trois, qui ſert à deſcendre dans une cave, profonde d'environ trente pieds, bien voûtée, dont la capacité eſt égale à celle de la Chapelle. L'Auteur de la Relation dit qu'avec un flambeau il vit au fond quelques oſſemens.

Autour de la Chapelle en dehors il y a un Cloiſtre ceintré, baſti ſous une eſpe-

* Elle eſt écrite à M. le Preſident de Lamoignon, & dattée du 15. de Decembre 1707.

Digitized by Google

eſpece d'Apentis. Ce Cloiſtre n'a du jour que par de petits trous, pratiquez dans les Arcades, par où l'on voit au dehors trente Tombeaux fort grands & fort ſimples. Ils ſont élevez de la hauteur de quatre pieds, & ne ſont faits que de grandes pierres ſans aucune Inſcription.

Le mur extérieur de la Chapelle à la hauteur des Tombeaux eſt peint à freſque, & la Peinture repréſente la Journée de Roncevaux. On y voit quelques Inſcriptions, & entre autres celles-ci, *Thierry d'Ardennes*, *Riol du Mas*, *Guy de Bourgogne*, *Olivier*, *Roland*. Parmi les preuves que l'on pourroit rapporter, pour montrer que cette peinture n'eſt pas du temps de Charlemagne, ces Inſcriptions qui y ſont meſlées le démontrent : car en ce temps-là les Seigneurs François ne ſe ſurnommoient pas encore de leurs Terres ni de leurs Comtez ou Duchez, qui n'eſtoient point héréditaires, & eſtoient tout au plus & très-rarement à vie. Mais pour ce qui eſt de la Chapelle, de la Cave & des Tombeaux, la Tradition du Païs paroiſt fort vray-ſemblable ; ſçavoir, que la Cave eſt l'endroit où Charlemagne fit enterrer les corps de ſes Soldats tuez en ce combat ; que ces Tombeaux ſont une eſpece de Mauſolée, où il fit mettre les corps des plus conſidérables Seigneurs, & qu'il baſtit & fonda la Chapelle, afin qu'on y priaſt Dieu pour le repos des ames de tous ces morts. Ces ſortes de Traditions ſont quelquefois fauſſes, mais elles ſont ſouvent véritables. Celle-ci peut eſtre confirmée par un uſage immémorial, qui eſt qu'on n'enterre dans le Cloiſtre d'autour de la Chapelle, que les Soldats François qui meurent dans l'Hôpital de cette Abbaye, & que les gens du païs ne permettent jamais qu'on y enterre aucun de leurs parens : de plus on ne voit point par l'Hiſtoire de Navarre qu'aucun Roy du païs ait fait conſtruire ce Monument qui eſt très-ancien. D'ailleurs cet ouvrage eſt digne de la piété de Charlemagne, & on luy en attribuë un tout ſemblable en France. Il y a à la Chambre des Comptes de Paris un enregiſtrement fait le 3. d'Octobre 1578. de la confirmation des privileges du Bourg de la Parroiſſe de Benais en Poitou, accordez, dit-on, par Charlemagne, *qui y fit conſtruire une Egliſe Parroiſſiale, & y fonda un Service annuel, pour le repos des ames des Rois de France, qu'autres Princes & Seigneurs du Royaume, que gens de guerre morts en la Bataille & Victoire remportées ſur la riviére de Charente proche dudit Benais, ſur les marches de Guyenne, où il défit ſes ennemis, & perdit beaucoup de ſes gens de guerre qu'il fit enterrer en ladite Parroiſſe en beaux Tombeaux de pierre blanche qui ſont encore audit lieu.* Memorial F F F. fol. 484.

Quoiqu'il en ſoit de toutes ces Antiquitez, ſur quoy il n'eſt pas de la prudence de prononcer trop hardiment, la déroute des Pyrenées, ainſi que noſtre Hiſtorien le remarque, donna plus de chagrin à Charlemagne, que les victoires d'Eſpagne ne luy avoient donné de joye. Il penſa cependant à affermir ſes conqueſtes, & pour ſoûtenir de plus près les Comtes qu'il avoit laiſſez avec des Troupes au-delà des Pyrenées, il en créa de nouveaux en deçà dans toute l'Aquitaine. *Il crée des Comtes dans l'Aquitaine.* Eginard. in Vita Caroli M. Vita Ludovici Pii.

Depuis la derniére guerre qui luy avoit aſſeûré la poſſeſſion de ce grand païs, il y avoit fait peu de changement, pluſieurs Villes eſtoient demeurées ſans Gouverneurs, quelques autres en avoient, mais c'eſtoient des gens du païs, auſquels il ne ſe fioit pas beaucoup. Il en nomma d'autres, tous Fran-

çois, dont un Auteur de la Vie de Loüis le Débonnaire fils de Charlemagne nous a laiſſé la liſte. Humbert fut fait Comte de Bourges, Abbon de Poitiers, Vibalde de Perigueux, Ithier d'Auvergne, Bulle du Velay, Corſon de Toulouſe, Seguin de Bordeaux, Aimon d'Albi, & Rotgaire ou Roger de Limoges. Quelques-uns de ces noms auſſi-bien que celuy de Roland, n'ont pas manqué d'avoir leur place dans nos vieux Romans.

Charlemagne s'appliqua, en paſſant par l'Aquitaine, à gagner les Evêques du païs par ſes honneſtetez, par ſes careſſes, & par ſes liberalitez, il mit des Abbez François dans certaines Abbayes, dont la Juriſdiction temporelle eſtoit grande, & que leur Fondation obligeoit à fournir en temps de guerre des Soldats au Souverain. Il confiſqua certaines Terres qui n'avoient plus de Maîtres, ou dont les Seigneurs eſtoient morts les armes à la main contre luy, ou eſtoient en fuite pour quelque autre crime, & les donna en benefice, ainſi qu'on parloit alors, à des Fidéles, appellez autrement Vaſſaux ou Vaſſeurs ou Vavaſſeurs; c'eſtoient ordinairement des Officiers d'Armées qui tenoient ces ſortes de Terres à foy & hommage, avec obligation d'aller à la guerre quand ils eſtoient commandez, & d'y mener leurs propres Vaſſaux, c'eſt-à-dire, ceux qui habitoient ces Terres, ou qui les faiſoient valoir, & leur en faiſoient à eux-meſmes hommage. Dans la diſtribution de toutes ces récompenſes il choiſit des gens ſages, prudens, braves, en un mot, capables de gagner & de contenir les Peuples du païs, qui eſtoient ou Gaulois d'origine, ou Gots, ou Gaſcons, ou meſme François, mais qui avec le temps avoient oublié qu'ils l'eſtoient.

Les Saxons ſe ſoulevent de nouveau.

Cette conduite & cette politique auroit eſté très-utile à Charlemagne dans la Saxe, & il s'en ſeroit ſervi ſans doute, ſi la qualité du païs l'avoit comporté; mais il falloit pour cela qu'il y euſt des Villes en nombre pour y mettre des Comtes, & il y en avoit alors peu dans la Saxe. Il euſt fallu que les Terres euſſent eſté défrichées & cultivées; & tout eſtoit plein de Foreſts, de Marécages, & la pluſpart des Terres eſtoient en friche, les Saxons n'en cultivant guéres plus qu'il ne leur en falloit pour la nourriture de leurs familles; de ſorte qu'il n'y avoit point d'autre moyen de les tenir dans la ſoûmiſſion que la crainte du ravage de leur païs, que la premiére eſpérance du butin à faire ſur les Terres des François leur faiſoit oublier auſſi-toſt, ainſi qu'il arriva encore cette meſme année-là, avant que Charlemagne euſt eu le loiſir de prendre un peu de repos, après une ſi fatiguante expédition.

Ce fut à Auxerre qu'il apprit ce nouveau ſoûlevement. Vitikinde qui s'étoit retiré en Dannemarc, pour ne pas aſſiſter à l'Aſſemblée de Paderborne, & ne pas jurer fidélité à Charlemagne, eſtoit revenu dans le païs, & ne ceſſoit d'exciter ſes compatriotes à une nouvelle révolte. L'éloignement du Roy eſtoit pour eux le motif ordinaire de s'y réſoudre, en oubliant tous leurs ſermens. Ils firent donc un Corps d'Armée, & vinrent en pillant & en ravageant juſqu'au Rhin. Ils n'oſerent pas le paſſer, mais depuis Duitz, qui eſt vis-à-vis de Cologne juſqu'à Coblents, ils firent tout paſſer au fil de l'épée ou par le feu, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Ils pillerent auſſi la Ville de Verde & la déſolerent entierement. L'amour du butin animoit le Soldat; mais

Epiſt. S. Liudgeri ad Nitridum.

mais Vitikinde leur inſpiroit celuy de la vengeance, qui les portoit aux plus horribles cruautez.

Les Troupes du Roy eſtoient étrangement fatiguées : c'eſt-pourquoy nonobſtant l'avis qu'il avoit reçu de ces ravages, il en mit la pluſpart en quartier, il en fit ſeulement marcher une petite partie en Germanie, pour les y faire joindre par les Milices Françoiſes d'Auſtraſie, & par celles des Allemans, à qui il envoya ordre de ſe mettre promptement en Campagne. Après qu'elles ſe furent aſſemblées, elles marcherent à grandes journées vers l'ennemi pour le couper, avant qu'il ſe fuſt retiré : mais les Saxons n'eurent pas pluſtoſt appris qu'on alloit à eux, qu'ils firent retraite. Les François & les Allemans les ſuivirent néanmoins toûjours, & ſi vivement qu'ils les joignirent dans la Heſſe, en un lieu nommé Liheſi ſur le bord de la riviére d'Eider. On les attaqua lorſqu'ils commençoient à paſſer cette riviére, ils tournerent teſte avec beaucoup de réſolution, le combat devint furieux : mais les Saxons obligez enfin de plier, furent tellement défaits, que très-peu échapperent. Preſque tous furent tuez ſans quartier, en punition des excès qu'ils avoient commis ſur le Rhin. C'eſt ainſi que l'année 778. qui avoit commencé par les victoires d'Eſpagne, finit par celle de Germanie.

Ils ſont défaits entiérement.

Annales Francorum.

An. 778.

La guerre de Saxe quand elle eſtoit ſeule, ne fut jamais regardée par Charlemagne comme une affaire fort importante. En attendant que la ſaiſon permiſt d'aller chaſtier les mutins, il tint au mois de Mars en ſon Palais d'Heriſtal une de ces Aſſemblées d'Evêques, d'Abbez & de Seigneurs, où il ſe faiſoit des Reglemens qu'on appelloit du nom de Capitulaires. Il s'en fit dans celle-cy d'aſſez importans pour la police tant Eccleſiaſtique que Seculiére.

Tom. II. Concil. Gall.

An. 779.

Un des plus remarquables fut celuy qui ſe fit touchant les Franchiſes des Egliſes. On voit dans noſtre Hiſtoire que c'eſtoient des droits ſi ſacrez, que nos Rois les moins religieux les obſerverent toûjours avec ſcrupule : mais l'abus qu'on en faiſoit eſtoit venu juſqu'à un tel point, que Charlemagne crut qu'il falloit les modérer. Les Evêques en eſtoient extrêmement jaloux, & il falloit l'autorité d'un Roy auſſi abſolu que luy, pour pouvoir y donner impunément quelque atteinte.

Ce Prince voyant donc que cette immunité donnoit lieu à une infinité d'horribles crimes, que dans l'aſſeûrance qu'on avoit de l'impunité en ſe ſauvant dans une Egliſe après un meurtre commis, il s'en faiſoit tous les jours ; il ordonna dans cette Aſſemblée, que tout homicide & tout coupable d'un crime qui méritoit la mort ſelon les Loix, ſeroit exclus du privilege de l'immunité Eccleſiaſtique. Mais afin qu'on ne manquaſt pas au reſpect dû au Lieu Saint, en faiſant violence au criminel pour l'en retirer, quand il s'y ſeroit ſauvé, on ſe contenta de défendre de luy porter à manger. Une telle défenſe avoit paſſé juſqu'alors pour un violement de la Franchiſe : mais on ne laiſſa pas de la faire, & ce fut depuis un moyen d'obliger le coupable à ſe remettre entre les mains de la Juſtice, pour y ſubir l'examen de ſon crime.

Can. 8.

Charlemagne ſi-toſt que la ſaiſon le luy permit, aſſembla ſon Armée à Duren, aujourd'hui Ville du Duché de Juliers. Il paſſa le Rhin, s'avança juſqu'à

Charlemagne leur pardonne, & leur

laiſſe des Eccleſiaſtiques pour les inſtruire.

qu'à la riviére de Lippe, défit quelques Troupes de Saxons, s'approcha du Veſer, où les Députez de la Nation vinrent de nouveau luy demander pardon. Il le leur accorda; mais entre autres conditions, il exigea qu'au temps de la Campagne prochaine, il ſe tiendroit une Diéte de toute la Nation ſur la riviére d'Onacre, où il ſe trouveroit en perſonne, afin de convenir avec les principaux Chefs, des moyens efficaces d'empeſcher toutes ces révoltes. Cette Diéte ſe tint en effet l'année d'après, où quantité de Saxons ſe firent baptiſer. Il marcha avec ſon Armée juſqu'à la riviére d'Elbe, pour y tenir auſſi une Aſſemblée de la Nation Eſclavone, & regler pluſieurs choſes qui la concernoient, & il laiſſa en Saxe & en Eſclavonie des Evêques, des Preſtres & des Abbez, qui convertirent & baptiſerent pluſieurs Payens.

An. 780.

Chronic. Moiſſiac.

Un nouveau voyage d'Italie que ce Prince avoit réſolu de faire cette meſme année-là, eſtoit ce qui l'obligeoit à ménager ainſi les Saxons, & à taſcher encore par la voye de la douceur, de les maintenir au moins quelque temps en paix auſſi-bien que les autres Peuples de la Germanie ſes tributaires. C'eſtoit ſur les preſſantes inſtances du Pape qu'il entreprenoit ce voyage, & ſur les avis qu'il luy avoit donnez des nouvelles broüilleries d'Italie.

Epiſtola Adriani 64. in Codice Carolino.

Le Gouverneur de Naples pour les Grecs arreſtoit depuis long-temps les revenus de quelques patrimoines de Saint Pierre, qui eſtoient dans ſon Gouvernement, & le Pape par repreſailles s'eſtoit ſaiſi de la Ville de Terracine. Le Gouverneur de Naples aux dernieres Feſtes de Paſques luy avoit envoyé un de ſes Officiers pour traiter d'un accommodement. On eſtoit convenu que le Pape rendroit Terracine, & que pour aſſeurance des revenus du Territoire de Naples, on luy donneroit en ôtages quatre enfans des plus conſidérables Citoyens de cette Ville-là, mais que pour cet article on demanderoit l'agrément du Gouverneur de Sicile, qu'on s'engageoit à obtenir : dans cet intervalle les Grecs avoient ſurpris Terracine, & on ne parloit plus ni de donner des ôtages au Pape, ni de luy payer ſes revenus : mais ce qu'il y avoit de plus important, eſtoit que, ſelon les Lettres du Pape, Arige Duc de Benevent entretenoit toûjours intelligence avec les Grecs & avec le Prince Adalgiſe pour le rétablir ſur le Trône des Lombards.

Le Pape de peur de ſurpriſe prioit le Roy de luy envoyer pour le mois d'Aouſt un de ſes Généraux, avec ordre de faire une Armée des Milices de Toſcane, du Duché de Spolete & de celuy de Benevent, afin de reprendre Terracine, & s'il le jugeoit à propos, d'attaquer Naples meſme & Gaiette.

Il fait un nouveau voyage en Italie.

Charlemagne crut que ſa ſeule préſence avec quelques Troupes, ſuffiroit pour diſſiper tous les mauvais deſſeins des ennemis & des mécontens, s'il y en avoit, & pour faire rendre juſtice au Pape. Il luy écrivit qu'il viendroit en Italie avant la fin de l'année. Il partit en effet à ſon retour de Germanie avec la Reine Hildegarde, déja mere de trois Princes, dont les noms eſtoient Charles, qui eſtoit l'aîné, Carloman & Loüis. Les deux cadets furent du voyage. Le Roy avec toute ſa Cour arriva en Italie ſur la fin de l'automne. Il paſſa l'hiver à Pavie, & alla célébrer la Feſte de Pâques à Rome. Ce fut durant cette Feſte que le petit Prince Carloman, dont on avoit différé exprès le Bapteſme, fut baptiſé par le Pape, qui changea ſon nom ſur les Fonts en celuy

An. 780.

Eginard.

An. 781.

celuy de Pepin, quoique le fils aîné de Charlemagne de ſa premiere femme portaſt déja ce nom.

Il fait proclamer Pepin Roy de Lombardie, & Loüis Roy d'Aquitaine.

Ce n'eſtoit pas ſans deſſein que Charlemagne avoit mené ces jeunes Princes en Italie, tout petits qu'ils eſtoient : car Loüis n'avoit gueres que trois ans, la Reine Hildegarde l'ayant mis au monde à Chaſeneüil en Aquitaine pendant l'expédition d'Eſpagne. Le deſſein eſtoit de leur faire donner à tous deux l'onction Royale par le Pape. Il la leur donna, & en meſme temps Charlemagne fit proclamer Pepin Roy de Lombardie, & Loüis Roy d'Aquitaine.

Par là premierement il aſſeûroit à chacun de ſes cadets une partie de ſa ſucceſſion, dont les aînez, auſquels les Royaumes de Neuſtrie, d'Auſtraſie & de Bourgogne devoient écheoir, auroient pu les fruſtrer entiérement, en cas que luy-meſme mouruſt avant qu'ils fuſſent en âge de défendre leurs droits. Secondement, il donnoit à chacun de ces deux Peuples nouvellement conquis un Roy particulier, ce qu'ils ſouhaitoient fort, portant impatiemment de ſe voir réduits en Provinces annexées pour toûjours à la Couronne de France. Il fixoit par ce moyen l'inquiétude des Lombards, qui avoient eu toûjours juſqu'alors le cœur & les yeux tournez du coſté de leur Prince Adalgiſe. Il s'attachoit l'affection des Peuples d'Aquitaine par l'honneur qu'il leur faiſoit d'ériger en Royaume leur païs, qui ne portoit auparavant que le titre de Duché, toûjours tributaire de la Couronne de France. Enfin ces deux Etats eſtoient naturellement ſéparez du reſte de la France, l'un par les Alpes, & l'autre par la riviere de Loire, & ces deux barrieres ſi naturelles, ſembloient ne laiſſer aucun lieu à ces différends, que l'ambition des Princes fait naiſtre ſi aiſément ſur le ſujet des limites, & qui ne ſe terminent guéres que par la déſolation des Frontiéres, & la ruïne des Peuples.

L'eſpérance que conçut Charlemagne de mettre fin par cette politique aux intrigues des Ducs Lombards, luy fit diſſimuler les ſujets de mécontentement qu'il pouvoit avoir d'eux, & en particulier du Duc de Spolete, & de celuy de Benevent, dont le Pape ſe plaignoit le plus. Il mit le Pape en poſſeſſion du Territoire de Sabine, & pour ce qui eſt des différends du Pape avec le Gouverneur de Naples, ils furent réglez à l'amiable. Epiſt. 60. In Codice Carolino.

Quoique ce dernier article ne ſoit pas diſtinctement marqué dans l'Hiſtoire, on n'en peut pas douter, en y liſant les démarches que la Cour de Conſtantinople fit alors pour entretenir la paix avec Charlemagne.

Il s'eſtoit fait depuis peu de temps un grand changement dans cette Cour : Conſtantin Copronyme mort en l'an 776. avoit eu pour ſucceſſeur Leon IV. ſon fils, enteſté comme luy, de l'Hereſie des Briſe-Images. Leon eſtoit auſſi mort après quatre ans de Regne, & avoit laiſſé l'Empire à ſon fils Conſtantin, qui n'avoit que dix ans ſous la tutelle de l'Imperatrice Iréne.

Cette Princeſſe qui fut la plus habile femme de ſon temps, ſe ſoûtint au milieu des conjurations qui ſe firent contre elle & contre ſon fils, envoya en exil pluſiens des conjurez, obligea ſes beaux-freres, qui prétendoient au Trône, à ſe faire Preſtres, fit la paix avec les Arabes, qui s'eſtoient jettez ſur les Terres de l'Empire, obligea Helpide Gouverneur de Sicile, qui s'eſtoit revol-

revolté, à quitter cette Iſle & à s'enfuir en Afrique : mais une de ſes plus grandes inquiétudes eſtoit que Charlemagne ſe trouvoit alors en Italie, & que le Pape le preſſoit de déclarer la guerre aux Grecs, & d'aſſiéger Naples. S'il l'euſt fait, il les euſt chaſſés immanquablement d'Italie, tant l'Imperatrice avoit alors d'affaires ſur les bras, & contre les rebelles & contre les ennemis de l'Empire du coſté de l'Orient.

Irène luy envoye une Ambaſſade. Theophanes in Chronographia.

Irène pour empeſcher que Charlemagne ne ſe laiſſaſt tenter par la facilité d'une ſi belle conqueſte, luy envoya une célébre Ambaſſade, dont le Chef eſtoit Conſtantin, ſon grand Treſorier. Il luy propoſa le mariage de l'Empereur Conſtantin avec la Princeſſe Rotrude ; c'eſtoit la fille aînée de Charlemagne, & l'on propoſoit ce mariage comme devant eſtre le lien d'une éternelle paix entre les deux plus puiſſans Princes de l'Europe.

Charles écoûta avec plaiſir cette propoſition, & le Contrat de mariage fut ſigné de part & d'autre. Comme l'Empereur n'avoit que dix ans, & que la Princeſſe en avoit encore moins, elle demeura en France : mais on mit auprès d'elle de la part de l'Empereur un Eunuque du Palais Imperial, nommé Eliſée, pour luy apprendre la Langue Grecque, & pour l'inſtruire de toutes les manières de la Cour de Conſtantinople.

Cette alliance aſſeûroit le Roy, que cette Cour ne ſe meſleroit plus de ſoûtenir les prétentions d'Adalgiſe ſur le Royaume des Lombards, & luy répondoit de la tranquillité de l'Italie. Mais comme il ſouhaitoit extrêmement de joüir enfin dans un parfait repos de cette grande puiſſance, où ſa prudence autant que ſon courage l'avoit élevé, il voulut encore finir par la médiation du Pape, une autre affaire, dont il euſt pu venir aiſément à bout par la voye des armes.

Il y avoit plus de vingt ans que le feu Roy Pepin avoit obligé Taſſillon Duc de Baviére à luy faire hommage de ſes Etats dans l'Aſſemblée générale de Compiégne de l'an 757. Ce Duc l'avoit fait non ſeulement à Pepin, mais encore à ſes enfans Charles & Carloman, & leur avoit preſté ſerment de fidélité. Cinq ans après, ainſi que je l'ay raconté, durant la guerre d'Aquitaine, où il accompagnoit Pepin, il avoit quitté le camp ſous prétexte d'une maladie, & eſtant rentré dans ſes Etats, il avoit juré que jamais on ne l'y verroit faire une telle démarche, & que de ſa vie il ne paroiſtroit en qualité de Vaſſal en préſence du Roy de France. Depuis ce temps-là il avoit toûjours eu des liaiſons avec les ennemis de ce Royaume, & ſur tout avec Didier Roy des Lombards ſon beau-pere.

Charlemagne depuis la mort de Pepin s'eſtant toûjours trouvé occupé des guerres d'Aquitaine, de Saxe & d'Italie, avoit prudemment diſſimulé ſon reſſentiment : mais voyant alors tout parfaitement ſoûmis à ſa puiſſance, il penſa à obliger ce Prince de rentrer dans ſon devoir. Il pria le Pape avant que de partir de Rome, d'envoyer au Duc des Ambaſſadeurs ſur ce ſujet, & de l'avertir qu'il verroit dans peu toutes les forces de France fondre dans la Baviére, s'il ne venoit en perſonne rendre hommage à ſon Souverain, & luy renouveller ſon ſerment de fidélité. Le Pape fit inceſſamment partir deux Evêques pour la Baviére, auxquels le Roy joignit

Ebrard

Ebrard ſon grand Echanſon, pour faire entendre au Duc ſes intentions. Eginard. in Annal. ad an. 781.

De Rome Charlemagne retourna en France par la Lombardie, où il laiſſa ſon fils Pepin avec d'habiles Miniſtres pour la gouverner. Pour ce qui eſt du jeune Roy d'Aquitaine, il repaſſa les Alpes avec le Roy ſon pere. Dès qu'il fut arrivé à Orleans, on luy fit faire un habillement de guerre & des armes proportionnées à ſon âge & à ſa taille, on le fit monter à cheval & conduire dans cet équipage en Aquitaine; il y fut ſalué Roy par les Peuples, & reçut les hommages des Grands. Son pere luy donna pour Miniſtre & pour Gouverneur un Seigneur nommé Arnolde, luy fit une Maiſon convenable à ſon rang, & voulut qu'il demeuraſt dans ce nouveau Royaume quatre ans de ſuite ſans en ſortir, afin d'y apprendre la Langue & les maniéres du païs, & que les Peuples priſſent inſenſiblement pour luy de l'inclination & de l'attachement.

Le Duc de Baviére vient luy preſter ſerment de fidelité.

Charlemagne ne fut pas long-temps après ſon arrivée en France ſans recevoir des nouvelles de Baviére. Les Ambaſſadeurs parlerent ſi fortement au Duc, qu'il ſe réſolut à venir trouver le Roy, pourvu qu'on luy donnaſt toutes les ſeûretez qu'il demandoit pour ſa perſonne, & on les luy donna; il vint auſſi-toſt à Vormes, où il fit ſon ſerment entre les mains du Roy, & donna douze ôtages, qu'on exigea pour plus grande aſſeûrance de ſa fidélité.

Cette affaire eſtant terminée, Charlemagne penſa à celles de Saxe. Dans la réſolution où il eſtoit toûjours, de prendre tous les moyens poſſibles pour rendre les Saxons dociles, il croyoit qu'un des meilleurs ſeroit de ſe faire voir de temps en temps à eux, de paroître tous les ans dans leur païs, à la teſte d'une Armée, & d'aſſembler ſouvent leurs Ducs, pour traiter avec eux des affaires de la Nation, comme il faiſoit en France dans les Aſſemblées qu'il y tenoit des Seigneurs François.

Ibid.

An. 782.

St-toſt qu'il y eut aſſez de fourage dans la Campagne, il paſſa le Rhin à Cologne, & s'avança avec ſon Armée juſqu'aux ſources de la riviere de Lippe. Il campa là pluſieurs jours, & y tint l'Aſſemblée des Saxons. Les Princes du Nord luy envoyerent des Ambaſſadeurs pour le complimenter. Il y en vint de la part de Sigefroy Roy des Danois, appellez autrement dès-lors du nom de Normands, & de la part des Rois des Huns ou Abares. Ils luy demanderent la paix & ſon amitié, & il les leur promit, à condition qu'ils ne feroient aucun tort à ſes Sujets.

Mais il ne fut pas pluſtoſt rentré en France, qu'il apprit que les Sorabes, Peuple qui faiſoit partie des Eſclavons, & qui avoit ſa demeure entre les rivieres d'Elbe & de Sala, avoient fait des courſes dans la Turinge & dans le païs des Saxons, voiſins du leur. Sa maxime eſtoit de ne rien ſouffrir de tous ces barbares, & de les punir ſur le champ de leurs déſobéiſſances & de leurs brigandages. Il fit donc partir ſans tarder trois de ſes Généraux, ſçavoir Adalgiſe ſon Chambellan, Geilon ſon Connétable, qualité qui n'eſtoit pas alors ſi conſidérable qu'elle a eſté dans ces derniers temps, & Vorade Comte du Palais. Ils eurent ordre de prendre toutes les Milices d'Auſtraſie, de paſſer le Rhin avec elles, de ſe faire joindre par celles de Saxe, & d'entrer dans l'Eſclavonie, pour y chaſtier ſévérement les Eſclavons: mais ils furent bien ſurpris, lors qu'approchant de la Saxe par où ils de-

devoient paſſer, ils apprirent que les Saxons eux-meſmes eſtoient en armes, preſts à faire irruption ſur les Terres de France.

Vitikinde à l'arrivée de Charlemagne dans la Saxe s'eſtoit retiré chez les Normands ou Danois, comme il avoit fait ſix ans auparavant pendant l'Aſſemblée de Paderborne. Et il n'eut pas pluſtoſt appris le départ de ce Prince, qu'il revint dans le païs, où par l'autorité qu'il y avoit, & par la diſpoſition qu'il trouvoit toûjours dans les eſprits à la rebellion, il n'eut pas beaucoup de peine à les y engager de nouveau. Comme il ſçavoit qu'un des moyens dont Charlemagne ſe ſervoit le plus utilement pour affermir ſa domination dans la Saxe, eſtoit d'y établir la Religion Chrétienne, il fit concevoir à ſes compatriotes, que par cette Religion on leur impoſoit un joug inſupportable, qu'on prétendoit anéantir celle de leurs anceſtres, abolir toutes leurs coûtumes, & qu'il falloit s'oppoſer à cet établiſſement.

Anſcharius in Vita S. Villehadi. La populace animée par ces diſcours ſéditieux, court aux armes, va droit à quelques Egliſes baſties par les Chrétiens, fait main-baſſe ſur quelques-uns des Miſſionnaires qu'ils trouverent en leur chemin, & Saint Villehaud qui gouvernoit alors l'Egliſe naiſſante de Breme, fut obligé de s'enfuïr, & de gagner le bord de la Mer, où il trouva un Vaiſſeau qui le porta en Friſe.

Les trois Généraux François ayant appris l'état des choſes, ne penſerent plus à aller aux Eſclavons; mais ils jugerent qu'il falloit commencer par diſſiper ce commencement de révolte des Saxons, & marcherent droit où ils ſçavoient qu'ils aſſembloient leurs Troupes.

Charlemagne ayant eu avis de ces mouvemens depuis le départ de ces Généraux, avoit envoyé de nouveaux ordres au Comte Teuderic, qui eſtoit un Seigneur François allié de la Famille Royale, de prendre dans le païs Ripuaire le long des rives du Rhin en deçà, tout ce qu'il pourroit aſſembler de Troupes, & d'entrer inceſſamment dans la Saxe. Ce Comte avec le Corps qu'il conduiſoit, rencontra l'Armée des trois Généraux, & ils tinrent tous enſemble conſeil de guerre ſur ce qu'il y avoit de meilleur à faire dans les conjonctures préſentes.

Avant que de paſſer plus outre, ils envoyerent des partis à la Campagne & des Eſpions, pour reconnoiſtre les forces des Saxons & la ſituation de leur Camp, & conclurent à l'attaquer, pour peu qu'il y euſt eſpérance de le forcer. Sur les avis qu'ils eurent des ennemis, ils décamperent & s'avancerent juſqu'à une Montagne nommée Sontal proche du Veſer.

Les Saxons eſtoient campez au pied de cette Montagne, du coſté du Nord: Teuderic demeura en deçà du Veſer, les autres Généraux le paſſerent, & ſe camperent ſur l'autre bord à deſſein de faire le tour de la Montagne pour aller ſurprendre les Saxons. Ils eſtoient convenus de ne point tenter l'attaque ſans en donner avis à Teuderic, qui devoit ſur cet avis paſſer auſſi la riviere, & aller par l'autre coſté de la Montagne donner en meſme temps ſur le Camp ennemi. Mais la jalouſie fit en cette occaſion ce qu'elle a fait en tant d'autres pareilles. Teuderic eſtoit un Capitaine de grande réputation, & avoit outre cela l'honneur d'eſtre allié du Prince: les trois Généraux crurent que s'il eſtoit de l'action, ils travailleroient moins pour leur gloire propre que pour la ſienne, & qu'on luy attribuëroit tout l'honneur de la victoire.

Sur

Sur cela ils réſolurent entre eux de donner ſans l'avertir & ſans l'attendre, ils leverent le Camp avec précipitation, & s'avancerent vers les Saxons avec aſſez peu d'ordre, comme pour aller attaquer des gens, qui dans les Campagnes paſſées n'avoient pas tenu devant eux, & qui lâcheroient le pied ſi-toſt qu'ils paroîtroient: mais ils furent bien ſurpris de trouver les Saxons rangez en bataille devant leur Camp, ayant Vitikinde à leur teſte, qui les attendoient & faiſoient bonne contenance. Ils ne laiſſerent pas de les attaquer, les Saxons ſoûtinrent vigoureuſement le premier choc, durant lequel s'eſtant étendus promptement à droit & à gauche, ils prirent les François en flanc, & les rompirent de tous coſtez. Il en demeura ſur la place un très-grand nombre. Il y périt quantité d'Officiers, & entre autres deux des Généraux, ſçavoir, le Connétable & le Chambellan, quatre Comtes, & vingt autres perſonnes de marque, auſquels pluſieurs braves gens s'eſtoient attachez, & qui périrent auſſi tous en vendant leur vie bien cher, n'ayant point voulu de quartier: le peu qui ſe ſauva gagna le Camp de Teuderie en deçà du Veſer. Ce Général s'y tint bien retranché, & fit ſçavoir au pluſtoſt cette défaite au Roy.

Deux de ſes Généraux ſont battus par les Saxons. Poëta Saxo. Eginard. ad an. 782.

Ce Prince peu accoûtumé à recevoir de ces ſortes de nouvelles, en fut fort chagrin: mais ſans perdre de temps il marcha à la teſte d'un nouveau Corps, & entra dans la Saxe, où le ſeul bruit de ſon approche avoit déja diſſipé toute cette Armée victorieuſe.

Il envoya ordre aux plus conſidérables des Saxons de le venir trouver. Ils y vinrent en tremblant, & demanderent pardon, jettant toute la faute ſur Vitikinde, qu'ils chargerent tous d'avoir excité la ſédition. Le Roy demanda qu'on le luy miſt entre les mains, ils répondirent qu'il ne leur eſtoit pas poſſible de le faire, & qu'incontinent après la défaite de l'Armée Françoiſe, il s'eſtoit retiré en Dannemark. Il s'eſt ſauvé, répondit le Roy; mais ceux qui ont participé à ſon crime ſont encore ici, & j'en feray un exemple, que j'ay trop différé de faire. Alors il donna le ſignal à ſes Troupes pour inveſtir cette multitude de Saxons, les fit déſarmer, en fit compter quatre mille cinq cens de ceux qui avoient aſſiſté au combat de Sontal, & les ayant fait conduire auprès de Verden ſur la riviere d'Alre, qui ſe décharge dans le Veſer, il leur fit à tous couper la teſte.

Il fait couper la teſte à quatre mille cinq cens de ces rebelles. Eginard. *ibid.*

Après ce chaſtiment terrible fait en pleine Campagne, où le nombre des corps morts repréſentoit pluſtoſt une ſanglante défaite, que l'exécution de l'Arreſt d'un Prince prononcé contre des coupables, Charles s'en alla paſſer l'hiver à Thionville, où il perdit la Reine Hildegarde, Princeſſe également cherie & du Roy & de toute la Nation.

Le premier effet que produiſit ce carnage épouventable, fut une conſternation générale qui ſe répandit dans tout le païs, mais qui ſe changea bientoſt en rage & en déſeſpoir. Vitikinde avec un autre Duc nommé Albion courut pendant l'hiver tous les Cantons de la Saxe, animant les Peuples par le recit de ce maſſacre, à ſe venger de l'exterminateur de leur Nation, quoiqu'il en duſt coûter. Il fut écoûté, & Charlemagne apprit bientoſt la nouvelle du ſoûlevement général de toute la Saxe depuis la Frontiére de la France Germanique, où touchoient les Saxons Veſtphaliens juſqu'aux extrémitez du Nord.

Révolte générale des Saxons.

Charlemagne les défait dans trois batailles.

An. 783. 784.

An. 785.

Cet effort ne leur réüſſit pas mieux que les autres pendant deux ans que dura cette revolte générale. Charlemagne les défit dans trois ſanglantes batailles, & porta le ravage juſqu'à la riviere d'Elbe: & afin de ne leur pas laiſſer le temps de reſpirer, il ſe réſolut de paſſer l'hiver de l'année 785. dans le Fort d'Eresbourg. Il y fit venir ſes deux fils aînez & la Reine Faſtrade fille d'un Comte François, qu'il avoit épouſée quelques mois après la mort de la Reine Hildegarde. Il fit aux Saxons une guerre continuelle pendant une ſaiſon où ils avoient coûtume de ſe remettre des pertes ſouffertes durant l'eſté, & de ſe ranimer les uns les autres par l'eſpérance de quelque ſuccès plus heureux. Ce ne fut durant tout cet hiver que courſes des François dans la Saxe, qu'incendies, que ravages.

Le Roy courut alors un grand danger, par une conjuration qui ſe fit contre ſa perſonne, dont les Auteurs eſtoient quelques Seigneurs de Turinge: la choſe ayant eſté découverte, les uns furent envoyez en exil, les autres furent condamnez à avoir les yeux crevez, & elle n'eut point d'autres ſuites.

Cependant le Roy ennuyé de cette guerre qui luy coûtoit bien du ſang, bien des fatigues, & bien de la dépenſe, euſt bien voulu la voir finir. Il crut que tant de pertes & tant de maux pourroient avoir rendu ce Peuple un peu plus traitable, & que leurs Chefs qui les leur avoient attirez en ſeroient eux-meſmes ou touchez ou rebutez. Il ſçut que Vitikinde & Albion eſtoient dans la Saxe Septentrionale, au-delà de l'Elbe. Il choiſit parmi les Saxons qu'il avoit fait priſonniers quelques-uns des plus moderez, & les leur envoya pour leur repréſenter les malheurs que leur obſtination dans la revolte avoit cauſez à leur patrie; qu'il ne vouloit pas les exterminer; que la rigueur dont il avoit uſé depuis trois ans, n'eſtoit que pour les contraindre à ſe ſoûmettre & à rentrer dans leur devoir; que s'ils vouloient eux-meſmes le venir trouver ſur ſa parole Royale, il leur donneroit des marques de ſa bonté, & leur feroit des conditions avantageuſes pour eux & pour leur Nation.

Ils ſe ſentoient ſi coupables, qu'ils eurent peine à ſe perſuader que le Roy les ayant une fois en ſa puiſſance, puſt ſe réſoudre à leur pardonner. Ils conſentirent néanmoins à ſe rendre auprès de luy, pourvu qu'il vouluſt donner quelques ôtages pour leur ſeûreté. Les Saxons eſtant revenus apporter cette réponſe, Charles les renvoya pour leur dire qu'il vouloit bien avoir pour eux cette condeſcendance; que pour marquer qu'il aimoit encore les Saxons, nonobſtant tant de perfidies réïterées, il alloit faire ceſſer tous les actes d'hoſtilité, & ſe retirer luy-meſme de la Saxe, & qu'il leur envoyeroit inceſſamment des ôtages. En effet, il reprit le chemin de la France, & envoya au-delà de l'Elbe une perſonne de ſa Cour nommé Amalvin, pour y conduire les ôtages, & en amener Vitikinde & Albion.

Il gagne Vitikinde & Albion, qui ſe font Chreſtiens.

Annal. Poëtæ Saxonici. L. 2. ad an. 785.

Amalvin leur ayant livré les ôtages, & renouvellé de la part du Roy les aſſeûrances qu'ils avoient demandées, revint avec ces deux Chefs en France, & les conduiſit à Attigni ſur la riviere d'Aiſne, où le Roy eſtoit avec toute la Cour. Il les y reçut avec une bonté qui les charma, & non ſeulement il les gagna, mais encore il en fit une conqueſte à la Religion. Car ayant conſenti à ſe faire inſtruire, ils furent baptiſez quelque temps après, & eſtant retour-

tournez dans leur païs, ils y vêcurent en Chrétiens, dans la fidélité qu'ils avoient promiſe, & maintinrent au moins pendant quelques années les Peuples dans la ſoûmiſſion.

Lorſque Charlemagne eſtoit encore en Germanie, il donna un ſpectacle à ſa Cour & à ſon Armée, qui leur fut aſſez agréable. Il y avoit quatre ans que le jeune Loüis eſtoit dans ſes Etats d'Aquitaine ſans en eſtre encore ſorti. Le Roy voulut le voir, & s'aſſeûrer par luy-meſme, ſi ſes Gouverneurs & ſes Maiſtres en l'élevant dans les manieres du païs, avoient ſoin de luy inſpirer en meſme-temps une certaine politeſſe dont ce Prince ſe piquoit fort, & qui en effet diſtinguoit ſa Cour de celles de tous ſes prédeceſſeurs. Eginard. in Vita Ludovici Pii.

Il donna ordre au Duc Arnolde, qui eſtoit chargé de tout le Gouvernement du Royaume d'Aquitaine, de luy amener le petit Prince, après avoir mis en ſeûreté toutes les Frontiéres, & avoir établi par tout des Marquis; * c'eſt le terme qui eſtoit alors en uſage, pour ſignifier les Commandans des Milices, qui devoient veiller à la garde des Marches, c'eſt-à-dire, des Frontieres, & c'eſt de ce nom de Marche, que quelques Cantons de la France portent encore, qu'eſt venu celuy de Marquis aujourd'huy ſi commun. Vita Ludovici Pii. * *Marchiones.*

Le jeune Roy qui avoit alors ſept ans, vint trouver le Roy ſon pere à Paderborne, & y fit ſon entrée à cheval, vêtu à la maniere des Gaſcons, portant un petit manteau rond, les manches de la chemiſe fort amples, des bottines où les éperons n'eſtoient pas liez avec des courroies, mais enfoncez dans le haut du talon de la bottine, & un javelot à la main. Il eſtoit accompagné dans cette cavalcade de quantité de jeunes gens de qualité du païs, de meſme âge, habillez comme luy, & tous auſſi à cheval. Le Roy prit plaiſir à voir l'air guerrier de ce jeune Prince, & après l'avoir tenu quelque temps auprès de luy, il le renvoya en Aquitaine à la fin de l'automne.

Tout eſtoit ſoumis & en repos, excepté que les Bretons s'aviſerent de faire quelque difficulté de payer le tribut qu'ils devoient à la France. Ils furent domptez & punis. Leurs Princes furent obligez de venir en perſonne faire leurs ſoumiſſions au Roy, & ils luy rendirent leurs hommages à Vormes dans un Concile. An. 786. Regino.

Il fait un nouveau voyage au-delà des Alpes.

La tranquillité de toutes ces Nations différentes, qui faiſoit tant d'honneur au Souverain, luy permit de faire un nouveau voyage au-delà des Alpes. C'eſtoit le quatriéme depuis le commencement de ſon Régne, qui n'avoit eſté juſqu'alors qu'une ſuite de voyages & d'expéditions, qu'il ne fit guéres inutilement. Dans celuy-ci il réprima l'inſolence du Duc de Benevent, qui eſtoit toûjours ce meſme Aragiſe Lombard, qu'il avoit confirmé dans ce Duché après la priſe du Roy Didier. C'eſtoit un homme inquiet & remuant, qui ſe broüilloit tantoſt avec le Pape, tantoſt avec les Gouverneurs Grecs, & dont l'humeur entreprenante auroit eſté à craindre ſous un autre Régne. Néanmoins Charlemagne qui vouloit ſe faire aimer en Italie, luy pardonna, & ſe contenta de prendre quelques ôtages, du nombre deſquels furent les deux fils de ce Duc, dont il luy rendit toutefois l'aîné. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur vinrent le complimenter, & l'aſſeûrerent de ſa conſtance dans la réſolution d'épouſer la Princeſſe Rotrude, quand ils ſeroient tous deux en âge.

An. 787. Comme il eſtoit encore à Rome, arriverent les Envoyez du Duc de Baviére, pour prier le Pape de s'entremettre auprès du Roy en faveur de leur Maiſtre, qui depuis l'hommage qu'il avoit rendu à Vormes ſix ans auparavant, s'eſtoit rendu ſuſpect, à cauſe de quelques liaiſons qu'il entretenoit avec certaines Nations Frontiéres de l'Empire François au-delà du Rhin. Le Pape parla de cette affaire à Charlemagne, qui luy témoigna qu'il eſtoit diſpoſé à rendre ſes bonnes graces au Duc, pourvu que de ſon coſté il ne fiſt rien qui l'en rendiſt indigne. Et en meſme temps ſe tournant vers les Ambaſſadeurs, il leur demanda quelles aſſeûrances ils prétendoient luy donner de la conduite de leur Maiſtre pour l'avenir, & quelle ſatisfaction ils avoient à luy faire pour le paſſé. Ils répondirent qu'ils n'eſtoient chargez de rien à cet égard: mais qu'ils avoient ſeulement ordre de rapporter à leur Maiſtre la réponſe qu'on leur feroit, touchant l'entremiſe du Pape, qu'ils avoient propoſée. Le Pape choqué de ces paroles, qui luy faiſoient entrevoir la mauvaiſe foy du Duc, ſe mit en colere, menaça de l'excommunier & tous ceux de ſon Conſeil, s'ils violoient jamais la fidélité qu'ils devoient au Roy, & les renvoya ſans autre réponſe.

Annales Francor.

Le Roy à ſon retour de Rome paſſa par Pavie, y aſſembla les Seigneurs Lombards, & en obligea quelques-uns, dont il ſe défioit, de le ſuivre en France.

Comme il vit bien qu'il falloit au moins faire peur au Duc de Baviére, pour le réduire à ſon devoir: il ordonna à ſon fils Pepin Roy de Lombardie, de tenir des Troupes preſtes pour le printemps, & il envoya ordre à celles d'Auſtraſie & de Saxe de ſe préparer à marcher auſſi-toſt que la ſaiſon le permettroit. Enſuite eſtant retourné en France, il tint une Diéte à Vormes. Il y expoſa les ſujets de plainte qu'il avoit du Duc de Baviére, les ſoupçons qu'on luy donnoit de ſa fidélité, & il y fut réſolu de l'aller forcer par les armes à rendre hommage, & à renouveller ſon ſerment de fidélité.

Le Duc Taſſillon vient ſe jetter à ſes pieds: le Roy ſe laiſſe flechir. Eginard.

Sur la fin de May, le jeune Roy des Lombards ne manqua pas de faire filer des Troupes vers la Baviére par la Vallée de Trente, une Armée de François Auſtraſiens & de Saxons s'aſſembla ſur le bord du Danube, & le Roy marcha en perſonne avec une autre Armée juſqu'à la riviere de Lech, qui ſéparoit le païs des Allemans d'avec celuy des Bavarois, & ſe campa aux Fauxbourgs de la Ville d'Ausbourg. Le Duc Taſſillon vit bien qu'il eſtoit perdu, & à la veille d'eſtre dépoüillé de ſon Duché, comme le Duc d'Aquitaine l'avoit eſté du ſien, & Didier de ſon Royaume; il eut recours à la clémence du Roy, vint ſe jetter à ſes pieds, ſans demander aucune ſeûreté, & le pria de luy pardonner tout le paſſé. Le Roy ſe laiſſa fléchir, il l'obligea ſeulement à luy donner ſon fils aîné en ôtage, & quelques autres perſonnes qu'il luy marqua, & après luy avoir fait rendre hommage, & reçu de nouveau ſon ſerment de fidélité, il le renvoya dans ſes Etats: mais toutes ces ſoûmiſſions forcées ne faiſoient qu'aigrir de plus en plus l'eſprit d'un Prince fier & indomptable, qui regardoit la dépendance comme le plus grand & le plus honteux de tous les maux.

Le Duc de Baviere con-

Il ne fut pas pluſtoſt retourné en Baviére, qu'il continua ſes pratiques avec les

les ennemis de la France. Il traita ſecretement avec Aragiſe Duc de Benevent & avec l'Imperatrice Iréne, pour faire ſoûlever l'Italie, il engagea les Huns à venir faire une irruption dans la Germanie, tandis que luy entreroit de ſon coſté avec une Armée ſur les Terres de France. La Ducheſſe Luitberge ſa femme, fille de Didier, & belle-ſœur du Duc de Benevent avoit toûjours eſpérance de voir ſon frere Adalgiſe remonter ſur le Trône de ſon pere, par le ſecours de l'Empereur: elle n'omettoit rien pour acheminer les affaires à ce but, & c'eſtoit elle qui animoit le plus ſon mari aux dangereuſes démarches qu'il faiſoit contre la France. *tinua ſes pratiques.* Eginard.

Le Roy fut informé de toutes ces menées, & reçut pluſieurs avis là-deſſus par les Bavarois meſmes, que l'inquiétude de leur Duc expoſoit à une guerre funeſte, & à tous les maux qu'elle entraîne avec elle. Laſſé donc de toutes ces infidélitez, il réſolut d'y mettre fin. Il fit ſemblant d'ignorer les intrigues dont je viens de parler, & convoqua une Aſſemblée à Ingelheim, où le Duc de Baviére & tous les autres Vaſſaux de l'Empire François furent appellez. Le Duc y vint ſans ſe défier de rien. Mais il n'y fut pas pluſtoſt arrivé, qu'on l'arreſta, en luy déclarant que c'eſtoit pour luy faire ſon procès.

Ayant comparu devant l'Aſſemblée des Seigneurs qui devoient eſtre ſes Juges, il fut bien ſurpris de voir que ſes accuſateurs eſtoient ſes propres Sujets, qui le chargerent de pluſieurs crimes de Leze-Majeſté, & en particulier d'avoir traité avec les Huns, pour les engager à faire la guerre à la France. On luy produiſit des preuves ſi fortes & ſi évidentes ſur cet article & ſur quelques autres, qu'il ne put ſe défendre; & ſur ces preuves il fut condamné par l'Aſſemblée comme coupable de felonie à avoir la teſte tranchée. An. 788.

Le Roy néanmoins ne pouvant ſe réſoudre à verſer le ſang de ſon couſin germain par la main d'un boureau, commua la peine, & luy fit dire qu'il luy donnoit la permiſſion & à ſes deux fils de ſe retirer dans un Monaſtere pour le reſte de leur vie. Il accepta cette offre, en demandant en grace qu'on ne le fiſt pas paroître dans l'Aſſemblée, ni en préſence du Peuple avec les cheveux coupez, & qu'on attendiſt à le raſer juſqu'à ce qu'il fuſt dans le Monaſtere. On luy accorda ſa demande: il fut d'abord relegué au Monaſtere de S. Goar, ſur le bord du Rhin, au Dioceſe de Tréves, tout proche de la petite Ville de Rhinsfeld; enſuite il paſſa à celuy de Lauresheim: ſon fils aîné Theudon fut mis dans celuy de S. Maximin à Tréves, & Theudebert le cadet dans un autre que l'Hiſtoire ne nomme point. La Ducheſſe Luitberge eut apparemment un ſort pareil; elle avoit deux filles, une des deux prit le voile à Chelles, dont Giſele ſœur de Charlemagne eſtoit Abbeſſe, & l'autre à Noſtre-Dame de Soiſſons. Pluſieurs Seigneurs Bavarois, qui avoient eſté plus avant dans la confidence & dans les deſſeins du Duc, furent exilez en divers lieux. Telle fut la fin de Taſſillon Duc de Baviére, ſemblable à celle de Didier Roy des Lombards. L'un & l'autre pour n'avoir pas aſſez ſçu ſe ménager avec un Prince dont il eſtoit dangereux de devenir ennemi, paſſerent du Trône dans un lieu de pénitence, qui les déroba à la vûë & preſque à la connoiſſance & au ſouvenir des hommes. Alors la Baviére ceſſa d'eſtre un Etat ſéparé du Royaume de Charlemagne, elle n'eut plus déſormais de Duc Souverain, & *Il eſt depoüillé de ſes Etats, & enfermé dans un Monaſtere.* Regino. Eginard. in Vita Caroli Magni.

fut gouvernée comme les autres Provinces de France, par les Comtes que le Roy y envoyoit.

Les Généraux François défont les Huns en trois batailles.

Eginard. in Annal. ad an. 788.

Cependant la punition du Duc de Baviére n'empeſcha pas l'effet de ſes intrigues d'éclater par deux grandes guerres, que Charlemagne ſe vit tout à coup ſur les bras. Les Huns ou Abares, ainſi qu'ils en eſtoient convenus avec ce Duc, entrerent en meſme temps avec deux nombreuſes Armées ſur les Terres de France; l'une fit irruption du coſté d'Italie dans le Duché de Frioul, & l'autre dans la Baviére. Ces deux Armées furent défaites à plate-coûture par les Généraux François. Une troiſiéme plus nombreuſe vint fondre de nouveau en Baviére, où elle eut le meſme ſort, les Bavarois s'eſtant piquez en cette occaſion, de donner des preuves de leur courage & de leur fidélité au Roy; un très-grand nombre d'Abares demeura ſur la place dans le combat, & pluſieurs en fuyant ſe noyerent dans le Danube. Cette défaite finit les affaires de ce coſté-là; mais celles que les Grecs ſuſciterent à Charlemagne en Italie n'occuperent pas moins ſon attention.

L'Imperatrice Iréne, nonobſtant l'alliance qu'elle avoit contractée avec ce Prince, & le gage mutuel qu'ils s'en eſtoient donné l'un à l'autre par les fiançailles de la Princeſſe Rotrude avec le jeune Empereur Conſtantin, avoit beaucoup plus d'envie de rentrer en poſſeſſion des Provinces d'Italie enlevées à l'Empire, que de marier ſon fils avec la Princeſſe Françoiſe. La Ligue du Duc de Baviére avec les Huns contre la France, & les aſſeûrances que luy donnoit en meſme temps Aragiſe Duc de Benevent d'un ſoûlevement général des Lombards en Italie, luy firent concevoir une grande eſpérance de venir à bout de ſon deſſein. Le mariage de la Princeſſe & de l'Empereur fut rompu. Si nous en croyons un Auteur Grec contemporain, ce fut Iréne qui le rompit: ſi nous en croyons le Secretaire de Charlemagne, ce fut ce Prince luy-meſme. Ils avoient l'un & l'autre aſſez de raiſons ou de prétextes de le rompre.

Theophanes.

Eginard. ad an. 788.

L'Empereur & le Duc de Benevent prénent des meſures pour chaſſer les François d'Italie.

Epiſt. 88. In Codice Carolino.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que le Roy n'eſtoit pas encore hors d'Italie, à ſon retour du dernier voyage qu'il y fit, que le Duc de Benevent, malgré tous ſes ſermens, recommença ſes négociations avec les Grecs: c'eſt ce que le Pape écrivit depuis au Roy, après que ce Prince fut retourné en France, & ce qu'il avoit appris, lorſqu'il fit faire ſerment de fidélité aux Habitans de Capouë ſur le Tombeau de S. Pierre, au nom de ce ſaint Apoſtre, en ſon nom, & au nom du Roy de France. Ce fut en vertu de ce ſerment, qu'un Preſtre nommé Gregoire, qui le fit avec les autres, ſe crut obligé en conſcience de découvrir au Pape ce qu'il ſçavoit ſur cette affaire. Il dit que le Duc de Benevent auſſi-toſt après que le Roy fut ſorti de Capouë, où il luy avoit accordé ſon pardon, avoit envoyé ſecretement à l'Empereur, pour luy demander un ſecours de Troupes qui devoit eſtre conduit par le Prince Adalgiſe fils de Didier, l'aſſeûrant que ſi-toſt que l'Armée paroiſtroit en Italie, il ſe déclareroit en ſa faveur, & que pour montrer qu'il ne vouloit deſormais plus rien ménager avec la France, mais ſe dévoüer entierement à l'Empereur, il prendroit dès-lors l'habit des Grecs, & ſe feroit faire les cheveux à leur maniére. Qu'il ne demandoit pour cela outre le ſecours, que deux conditions; la premie-

miére, qu'on le fiſt Patrice, & la ſeconde, qu'on luy donnaſt la qualité & le pouvoir de Duc de Naples. Le Preſtre ajoûtoit, que l'Empereur ſur cette propoſition avoit fait partir promptement deux de ſes Gardes pour la Sicile, portant avec eux la Robe brochée d'or & l'épée, pour conferer à Aragiſe la dignité de Patrice; que la propoſition qu'Aragiſe avoit faite de s'habiller à la Grecque, & de ſe faire faire les cheveux à la maniére des Grecs, avoit eſté ſi agréable à l'Empereur, qu'il avoit joint à ſes autres préſens des ciſeaux & un peigne, afin qu'Aragiſe s'en ſerviſt à luy donner cette marque de dévouëment à ſon ſervice, & de ſoumiſſion à l'Empire; qu'on luy demandoit pour aſſeûrance de ſa fidélité ſon fils Romualde, & qu'aprés cela Adalgiſe ne tarderoit pas à venir en Italie avec une Armée, & d'aborder ou du coſté de Ravenne, ou du coſté de Trente. Telles eſtoient les meſures que l'Empereur & le Duc de Benevent prenoient enſemble pour chaſſer les François d'Italie: mais elles furent rompuës par le ſeul bonheur de Charlemagne, ſans qu'il s'en meſlaſt. Le Duc de Benevent & ſon fils moururent tous deux dans l'eſpace d'un mois avant l'arrivée des Envoyez de l'Empereur, qui furent obligez de s'en retourner ſans rien faire pour les intéreſts de leur Maiſtre.

Ce Duc de Benevent, ſi nous en croyons les Hiſtoriens de ſa Nation, eſtoit un homme d'un grand mérite, bien-fait, éloquent, adroit, populaire, toûjours extrêmement attaché à ſes anciens Maiſtres, que Charlemagne, en le comblant de biens & de faveurs, ne put jamais gagner, & qui luy préparoit de groſſes affaires en Italie, s'il euſt vêcu. David Beneventanus.

Cependant la mort du Duc ne mit pas fin à toutes ces intrigues. Adelberge ſa femme, fille de Didier, & ſœur du Prince Adalgiſe, entretenoit les Peuples dans l'averſion que ſon mari leur avoit inſpirée contre la France, & traitoit toûjours avec les Grecs: elle s'eſtoit retirée à Salerne, où Theodoſe Gouverneur de Sicile, vint s'aboucher avec elle & avec quelques Seigneurs du Duché de Benevent; on prétendit meſme qu'il s'eſtoit fait là une conjuration contre les Envoyez de France, qui avoient ſuivi Adelberge à Salerne, pour veiller ſur toutes ſes démarches: quelques Seigneurs Beneventins devoient les engager à une partie de divertiſſement hors de Salerne, & ne les y laiſſer retourner que la nuit; des Soldats de Naples, d'Amalfi & de Surrento devoient ſe mettre en embuſcade proche de la Ville, & ſous prétexte de donner ſur les Beneventins, avec leſquels ils eſtoient ſouvent en querelle, ils devoient ſe défaire des Envoyez & de tous leurs gens: mais ce deſſein ne réüſſit point, les Envoyez avertis de la trahiſon, s'eſtant échapez de Salerne. Epiſt. 88. In Codice Carolino.

Les Beneventins & Adelberge ſe plaignirent fort de cette fuite & de cette défiance des Envoyez. Elle avoit une raiſon particuliere de ne pas rompre ſitoſt avec Charlemagne, & meſme, intéreſt de luy perſuader, ſi elle le pouvoit, qu'elle n'eſtoit point entrée dans tous les deſſeins de ſon mari.

Cette raiſon eſtoit, que ſon fils Grimoald eſtoit en ôtage en France, & qu'elle vouloit obtenir pour luy l'inveſtiture de ce Duché, fort perſuadée qu'elle l'engageroit ſans peine quand il en ſeroit en poſſeſſion, à ſuivre les veûës de ſon pere.

Ce jeune Seigneur s'eſtoit rendu fort aimable à Charlemagne, & il ſçut ſi bien *Charlemagne accorde à*

Grimoald l'inveſtiture du Duché de Benevent.

bien le gagner, que nonobſtant toutes les remontrances du Pape, malgré les fâcheux préjugez de la conduite de ſon pere & de ſa mere, & les préparatifs que faiſoient les Grecs en Italie, il luy accorda, ce ſemble, contre toutes les raiſons de politique, l'inveſtiture qu'il demandoit, & le laiſſa aller à Benevent, ſur la ſeule promeſſe qu'il luy fit de luy eſtre fidéle, de s'oppoſer de toutes ſes forces aux entrepriſes des Grecs, & que pour marque de ſa dépendance de la France & de ſon attachement, il feroit mettre ſur ſes Monnoyes le nom du Roy, auſſi-bien que dans les Actes publics, & de plus, que les Lombards ſes Sujets ſe raſeroient à la Françoiſe. Nous avons une medaille de ce Grimoald Duc de Benevent qui fait la preuve de l'Article de ce Traité touchant le nom de Charlemagne ſur les Monnoyes du Duc de Benevent. On y voit la figure de ce Duc repreſenté avec le bonnet & l'habit Ducal, & au revers le nom de Charlemagne DOMS CARLUS, c'eſt-à-dire, DOMINUS CARLUS.

Erchempert. in Chronico.

C'eſtoit la plus ſouhaitable nouvelle que put recevoir Adelberge & tous ſes Conféderez. Le Gouverneur de Sicile vint à Gaiete, pour eſtre plus près des endroits où l'Armée Grecque devoit agir, il fit fortifier cette Place & Terracine. Les Beneventins commencerent a ſolliciter les Habitans de la Champagne de Rome à ſe révolter contre le S. Siege. Grimoald meſme qui avoit ſçu combien le Pape eſtoit oppoſé aux bonnes intentions que le Roy avoit pour luy, commença par le chagriner en diverſes rencontres, comme de concert avec les Grecs & les Beneventins; mais quand ſe vint à la déciſion, il montra bien qu'il avoit de l'honneur & de la généroſité, & que Charlemagne avoit eu raiſon de compter ſur luy.

Epiſt. 73. In Codice Carolino.

Adalgiſe, que l'Hiſtoire Grecque appelle en cette occaſion Theodote, nom Grec qu'il avoit pris, pour faire mieux ſa Cour à l'Empereur, eſtoit arrivé en Italie avec une Armée, commandée par un Général nommé Jean, & au lieu de venir vers Ravenne ou vers le Treviſan, ſelon le premier projet, ils avoient pris leur marche par la Calabre, ayant derriere eux toute cette extrémité de l'Italie, qui appartenoit encore aux Grecs. Sur cet avis Vinigiſe Général François, qui avoit ſuivi le nouveau Duc de Benevent en Italie avec des Troupes de France, s'avança vers Benevent, où ayant eſté joint par le Duc & par Hildebrand Duc de Spolete, ils marcherent à la rencontre de l'Armée Grecque. Le Général Jean & Adalgiſe eſtoient toûjours perſuadez que le Duc de Benevent, auſſi-bien que celuy de Spolete, continuoient d'eſtre dans leurs intéreſts; mais que craignant les Troupes Françoiſes, ils n'avoient oſé ſe déclarer, & ils eſpererent au moins que dans le combat, pour peu que les Grecs euſſent d'avantage, ils ſeroient aiſément déterminez

nez à abandonner le Général François, ainſi ils n'heſiterent pas à donner bataille.

Elle commença avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre : mais Vinigiſe & les deux Ducs chargerent les Grecs ſi vivement de toutes parts, que la victoire ne balança guéres. L'Armée Grecque fut entierement défaite ſans beaucoup de perte du coſté des François : il demeura un très-grand nombre de Grecs ſur le champ de bataille, & l'on fit beaucoup de priſonniers, du nombre deſquels fut le Général, que les Ducs firent mourir cruellement après la bataille, comme pour donner aux François, qui les laiſſerent faire, une preuve plus certaine de leur fidélité. Adalgiſe ſe retira à Conſtantinople, & ne parut plus depuis en Italie.

Les François remportent une grande victoire ſur les Grecs en Italie. Eginard. in Annal. ad an. 788.

Ce fut là une des plus heureuſes années du Régne de Charlemagne : quatre batailles gagnées par ſes Généraux, ſçavoir trois contre les Abares, & celle-cy contre les Grecs, ſa puiſſance affermie mieux que jamais en Italie, ſon Empire augmenté de tout le Duché de Baviére, & la terreur de ſon nom répanduë au-delà des extrémitez de la Germanie, furent les évenemens qui la ſignalerent. Ce Prince pendant que tout cela ſe paſſoit en Italie, eſtoit en Baviére, où il donnoit par-tout ſes ordres, afin de s'aſſeûrer cette nouvelle conqueſte.

Il en partit vers le commencement de l'hiver pour aller à Aix-la-Chapelle, où ſelon ſa coûtume, il fit quantité de beaux reglemens pour établir ou maintenir le bon ordre dans ſon Etat. Car en ſuivant l'Hiſtoire de ce grand Prince, on voit qu'il partageoit ſes ſoins & ſon application entre deux ſortes d'affaires, ſelon les divers temps de l'année : l'eſté & l'automne eſtoient occupez à ſes expéditions militaires ou à quelques voyages ſur les Frontieres ; l'hiver & le printemps eſtoient deſtinez aux Aſſemblées de ſes Vaſſaux, où l'on traitoit de la guerre & du gouvernement civil de l'Etat, ou bien à des Aſſemblées Eccleſiaſtiques, où l'on regloit ce qui concernoit la police de l'Egliſe, par les avis des Evêques & des Abbez ; ſi toutefois l'on doit toûjours diſtinguer ces deux ſortes d'Aſſemblées, dont les membres eſtoient ſouvent les meſmes : car la pluſpart des Evêques & des Abbez eſtoient Vaſſaux de la Couronne, à cauſe des biens que les Rois avoient donnez à leurs Egliſes ou à leurs Monaſteres : par cette raiſon-là meſme pluſieurs eſtoient obligez de fournir des Troupes au Roy ; & ainſi ils aſſiſtoient aux conférences, où il s'agiſſoit de la guerre, de la marche des Troupes, du lieu où elles devoient ſe rendre pour la revûë avant que de ſe mettre en Campagne. De meſme les Seigneurs eſtoient aſſez ſouvent préſens aux Aſſemblées, où l'on regloit la Police Eccleſiaſtique, quand ces affaires ſe traitoient en meſme temps & en meſme lieu que les autres, comme il paroiſt par la Préface * des Reglemens qui furent faits dans celle-cy dont je vais parler.

* *Conſiderant... una cum Sacerdotibus & Conſiliariis noſtris.*

An. 789.

Ce fut donc une Aſſemblée de cette eſpece que Charlemagne tint à Aix-la-Chapelle le 23. de Mars de l'année 789. ſur la fin du quartier d'hiver, où il fit regler un très-grand nombre de Points de Diſcipline par les Canons & les Decrets des anciens Conciles.

Depuis le dernier voyage qu'il avoit fait à Rome, le Pape luy avoit fait pré- Tom. II. Concil. Gall.

préſent d'un Code ou d'une Collection des Canons des Egliſes d'Orient & des Egliſes d'Afrique à l'uſage de l'Egliſe d'Occident, & c'eſt de ce Code qu'étoient tirez les Canons qui ſervirent de regle dans les matieres dont on traita en cette Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle.

Il y deſcendit dans de certains détails qui pourroient paroiſtre des minuties dans le temps où nous ſommes; mais qui luy ſemblerent avec raiſon, très-importans, eu égard à la barbarie & à l'ignorance qui avoient eſté en France juſqu'alors, & il y recommanda aux Evêques deux choſes entre autres qu'il eut toûjours fort à cœur, meſme au milieu de ſes plus grandes affaires. La premiere dont il avoit parlé au Pape à Rome, & qui marquoit ſa piété & ſon zéle, regardoit le culte divin & le chant de l'Egliſe, qui en fait la plus conſidérable partie. Le feu Roy Pepin pour mettre ſur cet article, de l'uniformité dans les Egliſes de France, & en ſigne de l'union & de la concorde qu'il vouloit que ces Egliſes euſſent avec l'Egliſe de Rome, avoit ordonné qu'on établiſt dans tous les Monaſteres & dans toutes les Egliſes le Chant Grégorien, c'eſt-à-dire, le Chant Romain réformé ſelon la méthode du Pape S. Grégoire le Grand. Le Clergé avoit eu peine à obéïr à cet ordre, & on ne l'obſervoit pas dans quantité d'Egliſes; on y eſtoit jaloux des anciennes coûtumes, & on s'y piquoit de chanter auſſi-bien qu'à Rome. Dans le voyage dont je viens de parler, Charlemagne avoit eſté témoin de cette jalouſie: car pendant les Feſtes de Paſques les Chantres de ſa Chapelle ayant aſſiſté au Service de l'Egliſe de Rome, ſe moquerent des Chantres Romains, & ceux-cy ayant entendu chanter ceux du Roy, en raillerent à leur tour. Charlemagne prit cette occaſion pour les engager à un défi, & s'eſtant fait le Juge du combat, il prononça en faveur des Romains. Il obtint du Pape des Antiphonaires notez à la maniere Grégorienne, & deux Maiſtres de Chant: il en établit un à Mets, & l'autre à Soiſſons, pour y tenir des Ecoles, où l'on appriſt à chanter, & où l'on corrigeaſt tous les Livres d'Egliſe.

Ibid. In Capitul. Aquiſgran.

Monachus Engoliſm. in Vita Caroli M.

Charlemagne établit des Ecoles, & une Academie.

L'autre choſe concernoit l'éducation de la jeuneſſe de ſon Etat. La ſcience y avoit eſté rare juſqu'alors, & tout Roy & tout Conquérant qu'il eſtoit, toûjours beaucoup plus occupé de la guerre que de l'étude, ce qu'il avoit appris pendant ſa jeuneſſe le faiſoit regarder comme un des plus ſçavans hommes de ſon Royaume. Le gouſt qu'il avoit pris pour les belles Lettres, toutes informes qu'elles eſtoient en ce temps-là, luy fit ſouhaiter de les voir fleurir en France. Ce fut auſſi à Rome, qu'il prit des Maîtres de Grammaire & des Maîtres d'Arithmétique, qu'il amena avec luy, & qu'il plaça en diverſes Villes; & ce fut pour l'éxécution de ce deſſein qu'il fut ordonné dans un des Capitulaires de cette Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, que dans tous les Monaſtéres, & dans toutes les Maiſons Epiſcopales, on établiroit des Ecoles où les enfans devoient apprendre la Grammaire, l'Arithmétique & le Chant de l'Egliſe. Il écrivit auſſi des Lettres Circulaires aux Evêques & aux Abbez, pour les exhorter à animer leurs Eccléſiaſtiques & leurs Moines à l'étude de l'Ecriture Sainte.

Cap. 72.

Tom. II. Conc. Gall. ad an. 788.

Il avoit fait venir d'Angleterre le fameux Alcuin, & il le retint auprès de luy, par les bienfaits dont il le combla, & par les marques d'amitié dont il l'ho-

l'honora. Il établit par ſon conſeil une eſpece d'Académie, dont il voulut eſtre luy-meſme, & qui eſtoit compoſée des plus beaux eſprits, & des plus ſçavans de la Cour. Dans ces Conférences Académiques chacun rendoit compte des anciens Auteurs qu'il avoit lus; & meſme ceux qui en eſtoient prirent chacun un nom de quelque Auteur ancien, qui eſtoit le plus à ſon gouſt, ou de quelque homme fameux dans l'Antiquité. Alcuin, dont les Lettres nous apprennent ces particularitez, prit celuy de Flaccus, qui eſtoit le ſurnom d'Horace; un jeune Seigneur, nommé Angilbert, prit celuy d'Homere; Adelard, Abbé de Corbie, s'appella Auguſtin; Riculfe, Evêque de Mayence, ſe nomma Damétas; le Roy luy-meſme prit le nom de David. Tant Charlemagne eſtoit perſuadé, qu'il eſt d'un grand Prince d'étendre ſes vûës & ſes ſoins à tout, de ne rien négliger de ce qui peut contribuer au bien de ſes Sujets, & à la gloire de ſon Régne; & tant il eſt vray, que l'amour des Sciences, quelque peu de rapport qu'il ſemble avoir avec les idées militaires des Héros, a pourtant preſque toûjours eſté une des paſſions des Rois les plus illuſtres & les plus belliqueux.

Charlemagne fit faire des copies des Decrets qui avoient eſté faits dans cette Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, auſquels il donne en Latin le nom d'*Edictum Legationis*, c'eſt-à-dire, Edit envoyé ou qui doit eſtre envoyé. Il les adreſſa aux Evêques, aux Gouverneurs, & aux Juges des Villes & des Provinces; les perſonnes qui le porterent eſtoient du nombre de ceux qu'on appelloit Envoyez du Prince *; c'eſtoit comme des Commiſſaires députez pour faire exécuter ſes ordres de concert avec les Evêques, les Comtes, & les autres Magiſtrats, chacun en ce qui les regardoit, & qui à leur retour luy rendoient compte de l'état des Provinces, de la maniére dont la Juſtice y eſtoit adminiſtrée, & de tous les abus qui pouvoient s'eſtre gliſſez dans le Gouvernement de l'Etat & de l'Egliſe. Telles eſtoient, pendant l'hiver, comme j'ay déja dit, les occupations de ce Prince, dont l'application continuelle au Gouvernement de ſon Empire, eſtoit ce qui le luy maintenoit dans une paix & dans une ſoumiſſion parfaite. Le printemps ne luy eut pas pluſtoſt permis de ſe mettre en campagne, qu'une nouvelle expédition porta ſa réputation plus loin qu'elle n'avoit encore eſté.

* Miſſi Dominici.

An. 789.

Entre l'Elbe & l'Eider, ſur les bords de la Mer Baltique, eſtoient les Vilſes ou Veleſabes, Peuple très-nombreux, qui faiſoient partie de la Nation des anciens Eſclavons. Du coſté de l'Occident ils eſtoient voiſins d'autres Peuples nommez Abodrites, qui habitoient le païs appellé aujourd'huy Mekelbourg. Ces Abodrites eſtoient alors ou Alliez ou Sujets Tributaires de la France; ils recevoient mille inſultes des Vilſes, qui faiſoient de grands ravages dans leur païs. Ils s'en plaignirent à Charlemagne, qui leur promit de mettre ces fâcheux voiſins à la raiſon.

Il étend ſa domination juſqu'à la Mer Baltique.

En effet, ayant aſſemblé une très-nombreuſe Armée, il paſſa le Rhin à Cologne, marcha par la Saxe, où il ſe fit joindre par un grand corps de Saxons, fit jetter deux Ponts ſur l'Elbe, qu'il fortifia aux deux bouts par de bons retranchemens; il y laiſſa des Troupes, pour aſſeurer ſon retour, car il ſe défioit toûjours des Saxons, dont la plûpart ne le ſuivirent qu'à regret dans cette Eginard. ad an. 789.

cette guerre ; de-là il commença par faire faire des courſes dans le païs des Vilſes, où les gros partis qu'il envoya, mirent de tous coſtez tout à feu & à ſang, & battirent les Troupes qui voulurent s'oppoſer à eux. Ce ſeul préludе de la guerre les étonna, & leur fit comprendre quel eſtoit l'ennemi qu'ils alloient avoir ſur les bras. La conſternation ſe répandit par tout ; le Roy n'eut pas pluſtoſt paru dans le païs, à la teſte de ſon Armée bien moins nombreuſe que la leur, que leur Duc & les principaux Chefs luy demanderent la paix, luy firent hommage de toutes leurs Terres ; & tous les Ducs ou petits Rois Eſclavons en firent autant. Il prit des ôtages des Vilſes & leur pardonna, content d'avoir en ſe montrant ſeulement, étendu ſa domination juſqu'à la Mer Baltique. Il repaſſa l'Elbe avec les ôtages, donna en paſſant divers ordres dans la Saxe, & rentra en France.

Eginard. an. 790. L'année ſuivante fut ſans guerre, mais non pas ſans ſemence de guerre. A meſure que Charlemagne avançoit ſes conqueſtes, il donnoit de nouvelles frontiéres à ſon Etat, & trouvoit de nouveaux voiſins, qui par jalouſie de ſa puiſſance, & par l'inquiétude qu'elle leur donnoit, devenoient ſes ennemis. La conqueſte de la Baviére l'approchoit d'une Nation puiſſante & nombreuſe, & juſqu'alors également redoutable à l'Empire du côté de l'Orient, & à la Germanie du côté de l'Occident. C'eſtoit la Nation des Huns, autrement appellez Abares, dont j'ay déja parlé pluſieurs fois dans cette Hiſtoire. Un de leurs Rois avoit pris autrefois Sigebert I. Roy d'Auſtraſie, & nos Rois avoient tâché juſqu'alors d'entretenir la paix avec eux.

Dès le temps de l'Empereur Juſtinien, à qui ils avoient rendu de grands ſervices, mais qui les craignoit, ils s'établirent des deux eôtez du Danube, dans les païs que nous appellons aujourd'huy l'Autriche & la Hongrie, qui faiſoient partie de cette grande Province connuë dans les anciennes Hiſtoires ſous le nom de Pannonie. La Riviére d'Ens, qui ſe jette dans le Danube, quelques lieuës au deſſous de la Ville de Lints, ſéparoit leur païs de la Baviére. Quand les François eurent uni ce Duché à leur Empire, il y eut des conteſtations entre eux & les Abares touchant les limites. Ils envoyérent ſur ce ſujet des Ambaſſadeurs à Charlemagne, qui leur donna audience à Vormes. Il en envoya auſſi luy-meſme à leur Roy ou à leur Kam *, (c'eſt le nom que tous les Souverains de cette Nation portoient) afin de voir ſur les lieux de quoy il s'agiſſoit, & de regler les limites des deux Etats à l'amiable.

* Cagamus.

On ne put convenir, chacun tenant ferme ſur ſes prétentions, ſans vouloir ſe relâcher : ainſi des deux eôtez on ſe prépara à la guerre.

En ce temps-là la Nation des Abares eſtoit diviſée en neuf Cantons : Ces Cantons s'appelloient du nom de Cercles *, parce que, quelque grande étenduë qu'ils euſſent, le plus grand de tous ayant de tour vingt lieuës de Germanie, ils eſtoient ſéparez les uns des autres par une eſpéce de levée & de paliſſades, qui les entouroient, & ſervoient comme d'un rempart aux Bourgs & aux Villes contenuës dans cette enceinte. Entre ces Cercles il y avoit des communications par des chemins pratiquez dans de petits bois taillis fort bas, & plantez exprès. Les Villes eſtoient entourées de bonnes murailles, & n'avoient que de très-petites portes ; & il y avoit ſi peu de diſtance entre ces Villes,

* Circuli.

Digitized by Google

les, entre les Bourgs & les Villages, qu'un homme en criant pouvoit ſe faire entendre de l'un à l'autre; de meſme les levées, qui renfermoient chacun des Cercles, étoient ſi peu éloignées, que d'un Cercle à l'autre on ſe donnoit le ſignal avec la trompette, & ils eſtoient convenus de certains ſignaux, qui marquoient ou l'arrivée de l'ennemi, ou le nombre de ſes Troupes, ou le Cercle qui eſtoit attaqué, ou quelques autres choſes ſemblables, ce qui empêchoit toutes les ſurpriſes. Il y avoit plus de deux cens ans que cette Republique ſubſiſtoit, augmentant tous les jours ſes richeſſes, qui eſtoient immenſes, par les courſes qu'elle faiſoit, tantoſt du côté d'Occident, & tantoſt du côté de l'Empire. C'eſt là l'ennemi que Charlemagne ſe prépara à attaquer en perſonne en l'année 791. An. 791.

Il leva pour cela dans tous ſes Etats la plus grande Armée qu'il euſt encore miſe ſur pied, & fit un amas prodigieux de vivres, de munitions & de toutes les choſes néceſſaires pour une telle entrépriſe. Toutes les Troupes ſe rendirent à Ratisbonne au temps marqué. Loüis Roy d'Aquitaine, âgé d'environ quatorze ans, y conduiſit les ſiennes; & ce fut en cette occaſion, que le Roy ſon pere luy ceignit l'épée en cérémonie, ce qu'on appella depuis faire Chevalier, maniére dont il eſt aſſez vray-ſemblable que Charlemagne fut l'Inſtituteur en France. Eginard. an. 791. Vita Ludovici Pii.

Il partagea ſon Armée en trois. Il en fit marcher une partie compoſée de Saxons & de Friſons, le long du rivage ſeptentrional du Danube, ſous les ordres de deux de ſes Généraux, dont l'un eſtoit le Comte Theuderic dont j'ay déja parlé à l'occaſion de la guerre de Saxe, & l'autre eſtoit le Grand-Chambellan nommé Meginfroy. Le Roy à la teſte d'une autre partie de l'Armée, cottoya auſſi le Danube ſur l'autre bord. La troiſiéme partie, compoſée des ſeuls Bavarois, monta ſur un nombre infini de batteaux faits exprès pour cette expédition, & deſcendit ainſi la Riviére, conduiſant les munitions & les vivres. Eginard.

On marcha dans cet ordre juſqu'à l'embouchure de la Riviére d'Ens, où j'ay dit qu'eſtoient les limites de la Baviére & du païs des Abares, environ à quarante lieuës au deſſous de Ratisbonne. Le Roy fit repoſer là ſon Armée pendant quelques jours. Et comme il eſtoit perſuadé, que le ſuccès de ces ſortes d'expéditions dépend plus de Dieu, que de la force des Armées, & de la prudence humaine, il voulut avant que d'entrer dans le païs ennemi, attirer ſur ſes Troupes les bénédictions du Ciel par des bonnes œuvres qui fuſſent communes à tous.

Il bat les Abares, & fait de grands ravages dans leur païs.

Il fit faire pendant trois jours, ſçavoir, le cinquiéme, le ſixiéme, & le ſeptiéme de Septembre, des Proceſſions dans le Camp, où le Clergé marchoit pieds nuds en chantant les Litanies. Il ordonna, par le conſeil des Evêques, qui eſtoient à ſa ſuite, une abſtinence de chair & de vin pendant tout ce temps-là: ceux à qui leur peu de ſanté, ou leur âge, ne permettoient pas cette abſtinence, eſtoient obligez d'y ſuppléer par leurs aumônes; & on commanda à tous les Prêtres de dire la Meſſe, & au reſte du Clergé de réciter chacun cinquante Pſeaumes pour l'heureux ſuccès de cette guerre. Il envoya de là ordre à la Reine, qui eſtoit demeurée à Ratisbonne, d'y faire auſſi faire des Litteræ Caroli ad Faſtradam, de Victoria Avarica. T. II. Concil. Gall.

des prieres publiques pour la proſpérité de ſes Armes. Enſuite il paſſa la Riviére d'Ens avec ſon Armée, pour entrer dans le païs des Abares. Avant ce paſſage & ce campement il s'eſtoit déja paſſé une action importante au-delà du Danube. Les Troupes que Pepin Roy d'Italie avoit eu ordre d'envoyer à cette Armée, en faiſoient l'avant-garde, & ſe trouvérent le vingt-troiſiéme d'Aouſt campées tout proche d'un de ces grands retranchemens qui entouroient chacun des neuf Cantons des Abares. Elles avoient à leur teſte le Duc d'Iſtrie Province voiſine du Frioul, qui avoit de tout temps eſté du Domaine de l'Empire, & qui ne pouvoit s'eſtre donnée que depuis fort peu de temps au Roy d'Italie, ſans qu'on en ſçache ni la raiſon, ni la maniére; les autres Commandans de cette avant-garde eſtoient un Evêque, un Comte & un autre Duc qu'on ne nomme point.

Ibid.

Ils trouvérent ce retranchement bordé d'un grand nombre de Soldats, qui faiſoient bonne contenance. Il fut attaqué avec un courage, dont le Roy fait l'éloge dans la Lettre qu'il en écrivit à la Reine, & emporté d'aſſaut; on fit main baſſe ſans quartier ſur tout ce qui ſe rencontra d'ennemis, & le carnage en fut ſi grand, que depuis long-temps les Abares n'avoient fait une ſi grande perte à la guerre: on donna la vie ſeulement à cent cinquante, pour en faire ce que le Roy jugeroit à propos. On pilla une grande partie du Canton, & après avoir campé au dedans du retranchement la nuit ſuivante & une partie du jour d'après, les Troupes en ſortirent riches du grand butin qu'elles y avoient fait.

Cette défaite jetta une telle conſternation & une ſi grande confuſion par tout, que les Habitans, au lieu de ſe défendre dans leurs Villes & dans leurs Fortifications, dont le païs eſtoit plein, ne ſongérent qu'à ſe ſauver, & à mettre en ſeureté tout ce qu'ils purent emporter de leurs richeſſes dans les bois & dans les montagnes les plus reculées. Ainſi le Roy avançant avec ſon Armée, ne trouva point d'ennemis, mais tout le païs abandonné. Il entra ſans réſiſtance dans Vienne & dans toutes les autres Places, qu'il fit piller; il en fit renverſer les murailles & tous les retranchemens. Il trouva un peu au-deſſous de Vienne, ſur la montagne de Cumelberg, proche de la petite Ville de Haimbourg, un Fort de très-difficile accès, où il y avoit garniſon; ce Fort fut emporté & raſé. L'autre Armée emporta de la même maniére un Fortereſſe ſur la Riviére de Kam, qui a ſa ſource vers les confins de la Boheme, & ſe va rendre dans le Danube au-deſſus de Vienne; on la réduiſit en cendres. Enfin le Roy marcha juſqu'à l'embouchure du Raab dans le Danube, où l'Armée ſe repoſa quelques jours, après leſquels les ennemis ne paroiſſant point, il reprit la route de Baviére, & ſuivit le chemin par lequel il eſtoit venu.

Eginard. in Annal. ad an. 791.

L'Armée du Comte Theuderic, & du Grand-Chambellan retourna auſſi par la Boheme. Cette expédition ſe fit avec tant d'ordre, l'abondance fut toûjours ſi grande dans le Camp, le tranſport des vivres & les marches de l'Armée furent toûjours ſi bien compaſſées, que les Soldats ne ſouffrirent jamais moins. Il en mourut très-peu; il n'y eut qu'un accident fâcheux dans l'Armée du Roy, c'eſt qu'il ſe mit une eſpéce de peſte parmi les chevaux, dont il périt un ſi grand nombre, qu'à peine il en eſtoit reſté la dixiéme partie, lorſque ce Prince arriva à Ratisbonne, où il vint paſſer l'hiver.

La

La joye de tant de ſuccès ſi heureux & ſi glorieux, fut tempérée par des ſujets de chagrin, que les Princes ne peuvent pas plus éviter, que les autres hommes, & qu'ils reſſentent ſouvent plus vivement, parce qu'ils y ſont moins accoûtumez. Charlemagne avoit des enfans de trois mariages, ſçavoir, Pepin fils de la Reine Himiltrude, trois d'Hildegarde, ſçavoir, Charles, Carloman, appellé depuis Pepin, & Loüis. Il n'eut que des filles de Faſtrade alors actuellement régnante.

Pepin, le ſecond fils d'Hildegarde, avoit eſté fait Roy d'Italie, Loüis Roy d'Aquitaine; Charles, l'aîné de ces trois Princes, avoit eſté fait depuis un an Duc du Maine, ſans doute avec aſſeurance de ſucceder, après la mort de ſon pere, au Royaume de Neuſtrie, où ce Duché eſtoit ſitué. Le ſeul Pepin, fils d'Himiltrude, eſtoit ſans aucun commandement, & ſans employ, ſoit, comme il eſt aſſez vray-ſemblable, que le Roy le deſtinât à luy ſucceder au Royaume d'Auſtraſie, où de ſon vivant il ne vouloit point avoir de Lieutenant comme dans les autres parties de ſon Empire, parce qu'ordinairement il y faiſoit ſa demeure, ſoit qu'il eût deſſein de l'exclure de ſa ſucceſſion, & que l'averſion qu'il avoit euë pour la Reine Himiltrude, qu'il répudia, luy rendit ce fils moins aimable; d'ailleurs il eſtoit fort contrefait, n'ayant de beau que la ſeule chevelure. Annales Metenſes.

Pepin ſon fils aîné conſpire contre luy.

Ce jeune Prince ennuyé de la condition privée où on le laiſſoit, tandis que l'on élevoit ſes cadets ſur le Thrône, conçut contre ſon pere un deſſein pareil à celuy d'Abſalon, & réſolut de le faire périr. Le prétexte dont il devoit colorer ſa révolte, eſtoit les mauvais traitemens, qu'il prétendoit que la Reine luy faiſoit ou luy attiroit: elle gouvernoit abſolument, diſoit-il, le Roy ſon pere, & l'animoit ſans ceſſe contre luy. Eginard. in Annal. an. 792.

Un Prince, qui ſe déclare mécontent, trouve toûjours d'autres mécontens, & des eſprits broüillons, que la ſeule idée du changement de l'Etat réveille & luy attache. Pepin n'en trouva que trop, qui flattérent ſon chagrin, relevérent ſes eſpérances, & luy voüérent avec un zéle empreſſé leurs ſervices. Il ſe rendit à Ratisbonne avec les conjurez, qu'il aſſembloit la nuit pour concerter enſemble leur méchant deſſein. Une nuit ils ſe trouvérent dans une Egliſe, pour y prendre leurs dernieres meſures. La providence de Dieu voulut, qu'un Prêtre de cette Egliſe, qui s'y eſtoit endormi dans un coin où il demeura caché pendant la conférence, entendit tout le ſecret; & il ne fut apperçu par quelqu'un d'entre eux que ſur le point qu'ils ſe retiroient. Le premier avis fut, qu'il falloit s'en défaire, & ce crime ne devoit pas faire beaucoup de peine à des gens qui en méditoient un beaucoup plus horrible. Néanmoins je ne ſçay par quelle raiſon ils l'épargnérent, & ſe contentérent de luy faire faire ſerment ſur l'Autel, de leur garder le ſecret. Il fit le ſerment: mais il ne fut pas pluſtoſt échappé de leurs mains, qu'il courut au Palais du Roy, & demanda à luy parler, diſant, qu'il avoit une affaire de la derniére importance à luy communiquer. Le Roy eſtoit couché. Ce Prêtre eſtoit un homme d'aſſez petite mine & mal habillé. On le rebuta d'abord. Il fit inſtance, aſſeurant que la choſe ne ſouffroit point de retardement. Le bruit que cauſa cette conteſtation, aſſez près de la chambre du Roy, le réveilla. Ayant ſçu ce qui cauſoit ce- Annales Francor.

ce bruit, il ordonna qu'on fiſt entrer le Prêtre, qui luy raconta les choſes dont il venoit d'eſtre témoin. Il luy promit une grande récompenſe, & le fit en effet peu de temps après Abbé de S. Denis; ce Prêtre s'appelloit Ardulfe, & eſtoit Lombard de Nation.

Eginard.

Le Roi le relégue dans un Monaſtere.

Chronic. Moiſſiac.

Le Roy envoya ſur le champ arreſter Pepin & tous ſes complices, qui furent confrontez avec le Prêtre, & enſuite dans une Aſſemblée de Seigneurs, condamnez à la mort. Le Roy donna la vie à Pepin, & ſe contenta de le releguer dans le Monaſtére de Pruin en Ardennes, aimant mieux le voir vivre en pénitent, que mourir en parricide.

Vita Ludovici Pii.

Le Roy d'Italie & le Roy d'Aquitaine, qui s'eſtoient joints enſemble, pour châtier une révolte des Béneventins, vinrent après avoir dompté ce Peuple mutin, trouver le Roy à Ratisbonne, ſur la nouvelle qu'ils avoient euë de la conjuration de Pepin. Ils trouvérent tout tranquille par le châtiment des criminels. Le Roy d'Italie retourna peu de temps après dans ſes Etats, où ſa préſence eſtoit néceſſaire, à cauſe du voiſinage des Grecs, toûjours attentifs aux occaſions de rentrer dans leur ancien Domaine. Loüis demeura à Ratisbonne auprès du Roy juſqu'au printemps de l'année ſuivante, dans l'eſpérance de l'accompagner dans une ſeconde expédition, que l'on méditoit contre les Abares, mais qui fut empêchée par deux fâcheuſes nouvelles qu'on reçut ſur le point qu'on eſtoit de ſe mettre en campagne, & qui cauſérent un nouveau chagrin à Charlemagne.

Après la retraite des François, les Abares eſtoient rentrez dans leurs Villes & dans leurs Bourgs déſolez; & au lieu d'envoyer des Ambaſſadeurs à Charlemagne, pour demander la paix, comme on avoit eu lieu de l'eſpérer, les Chefs de cette fiere Nation s'eſtoient occupez pendant tout l'hiver à relever leurs fortifications, réſolus de ſoûtenir la guerre plus courageuſement qu'ils n'avoient fait, ſi on venoit les attaquer de nouveau. La révolte du Duché de Bénevent, dont je viens de parler, où les Troupes d'Italie & d'Aquitaine furent employées, avoit ſuſpendu le deſſein que Charlemagne avoit fait de pouſſer cette guerre, où il avoit beſoin de toutes ſes forces, ce qui donna tout le loiſir aux Abares de ſe remettre.

Pendant ce temps-là ce Prince faiſoit auſſi ſes préparatifs, & tout ſe diſpoſoit pour la marche des Armées, qui devoient tenir la meſme route que dans la premiére Campagne. Le Comte Theuderic devoit encore commander une Armée compoſée de Saxons & de Friſons. Il eſtoit allé en Friſe, pour y aſſembler les Troupes du païs, & les conduiſoit en Saxe pour les y joindre aux Troupes Saxones, lorſque ſans avoir eu la moindre connoiſſance, ni le moindre ſoupçon de la trahiſon des Saxons, il en fut attaqué à Ruſtringen proche du Veſer, & entiérement défait. Soit que les Abares euſſent engagé les Saxons à cette trahiſon, ſoit que d'eux-meſmes ils l'euſſent concertée, la révolte fut générale dans toute la Saxe.

An. 793.

Eginard. in Annal.

Annales Bertiniani.

Charles reçut quelque temps après un autre avis auſſi déſagréable, c'eſt que les Sarazins d'Eſpagne avoient ſurpris Barcelone, forcé les paſſages des Pyrenées, & donné ſi bruſquement ſur les Troupes, qui les gardoient, ſous le commandement de pluſieurs Comtes, qu'ils les avoient taillées en pieces, ils avoient en-

enſuite fait des courſes dans le Languedoc, & brûlé les Fauxbourgs de Narbonne. Ce furent ces deux nouvelles, & ces deux diverſions, qui obligérent le Roy à différer encore l'expédition contre les Abares; & meſme, comme tous les Cantons de la Saxe, ſans en excepter un ſeul, avoient pris les armes, & que d'ailleurs il vouloit voir ſi les mouvemens des Sarazins auroient des ſuites, il ne crut pas devoir s'engager ſi-toſt dans la Saxe; ſeulement il aſſembla ſon Armée, recueillit les débris de celle du Comte Theuderic, ſe mit en état de repouſſer l'ennemi de ce coſté-là, s'il oſoit tenter de faire quelques nouveaux ravages, envoya ſes ordres pour la garde des paſſages des Pyrenées, & cependant il ne laiſſa pas oiſives les Troupes qu'il avoit avec luy. Chronic. Moiſſiac.

Il avoit depuis quelque temps formé un aſſez grand projet, qui eſtoit de faire un Canal de communication entre le Rhin & le Danube, & de joindre par ce moyen l'Ocean au Pont-Euxin, pour la commodité des Peuples, & pour le commerce & le tranſport des denrées. Le deſſein qu'il avoit de pouſſer ſes conqueſtes en deſcendant le Danube, & en particulier de ſubjuguer les Abares, eſtoit un des principaux motifs qui l'engageoient à cette importante entrepriſe. Le Canal devoit eſtre tiré depuis la Riviére de Rednitz, dont la ſource eſt vers Veiſſembourg, juſqu'à la Riviére d'Altmul; la premiére de ces Riviéres ſe jette dans le Mein vers Bamberg, & le Mein dans le Rhin à Mayence; la Riviére d'Altmul ſe jette dans le Danube entre Ingolſtat & Ratisbone. Depuis Veiſſembourg, où ſe devoit commencer le Canal, juſqu'à la Riviére d'Altmul, il n'y a pas deux lieuës; on prétendoit donner à ce Canal trois cens pieds de large. *Il fait travailler à la jonction de l'Ocean avec le Pont-Euxin.* *Ibid.*

On ſonda le terrain dans toute la longueur de cet eſpace, on n'y trouva que peu de roc, mais c'eſtoit preſque par tout une terre ſi molle & ſi marécageuſe, qu'il eſtoit difficile de luy donner de la conſiſtance. De ſorte que le temps eſtant alors fort pluvieux, tous les travaux qu'on faiſoit pendant le jour s'affaiſſoient & s'ébouloient pendant la nuit. On n'avoit pas alors pluſieurs inventions, que nous avons aujourd'huy pour faire écouler les eaux, & ſoûtenir les terres; ainſi ayant pouſſé le travail la longueur de deux mille pas, on le quitta par le déſeſpoir d'y réüſſir.

Cependant l'inquiétude que la déſolation du Languedoc avoit donné à Charlemagne, ceſſa par la nouvelle qu'il reçut de la grande victoire qu'Alfonſe ſurnommé le Chaſte, Roy de Leon & des Aſturies, avoit remportée ſur les Sarazins, qui l'eſtoient venu attaquer dans ſes montagnes. Il eſtoit reſté ſur la place ſoixante & dix mille de ces Infideles, ce qui obligea Iſſem Caliphe, ou Roy de Cordouë, de rappeller les Troupes qu'il avoit envoyées en Languedoc, où l'on reprit cœur, & où l'on ſe mit en état de ne ſe plus laiſſer ſurprendre. Ainſi Charlemagne ne ſortit point de la Germanie, & y paſſa l'hiver en ſe diſpoſant à la guerre de Saxe; mais avant cette expédition il tint au commencement de l'eſté de cette année 794. ce Concile ſi fameux dans nos Hiſtoires, appellé le Concile de Francfort, du lieu où il fut aſſemblé, & qui alors n'eſtoit qu'une Maiſon Royale. Je vais en raconter le ſujet & les principales choſes qui s'y paſſérent. *Il aſſemble un Concile à Francfort.* Rodericus Toletanus. Eginard. ad an. 794.

L'Héréſie de Neſtorius, qui mettoit deux perſonnes diſtinctes en JESUS-CHRIST, *Hiſtoire de ce Concile.*

CHRIST, avoit eſté foudroyée à Epheſe il y avoit plus de 360. ans. L'Egliſe de France l'avoit auſſi anathématiſée ſous le régne de Childebert I. dans quelques Conciles. Cette héréſie eſtoit demeurée preſque dans le ſeul Orient, & n'avoit point paſſé juſques dans ces parties les plus éloignées de l'Occident. L'an 792. l'Evêque d'Urgel en Cerdagne, nommé Félix, ſoit par ignorance, ſoit pluſtoſt par un de ces vains rafinemens Theologiques, dont les inventeurs s'entêtent, s'aviſa de la renouveller ſous de nouveaux termes; mais qui l'exprimoient preſque auſſi clairement, que ceux de Neſtorius meſme.

Eginard. in Annal. Ce qui luy en donna occaſion, fut une Lettre que luy écrivit Elipande Evêque de Tolede, pour luy faire cette queſtion, ſçavoir, ſi Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST entant qu'homme eſtoit proprement fils de Dieu, & ſi ce n'eſtoit pas aſſez que de le dire fils adoptif de Dieu. Il répondit, que JESUS-CHRIST entant qu'homme n'eſtoit que fils adoptif de Dieu. C'eſtoit là ſuppoſer qu'il y avoit deux fils de Dieu en JESUS-CHRIST, un propre fils de Dieu, & un fils adoptif, & par conſéquent deux perſonnes; au lieu que la foy nous apprend, qu'il n'y a qu'une perſonne en JESUS-CHRIST, ſçavoir, la perſonne du Verbe fils de Dieu par nature, & Dieu & homme tout enſemble; qu'il y a deux natures en luy, mais un ſeul fils comme une ſeule perſonne.

Félix ne ſe contenta pas d'avoir fait cette réponſe hérétique, mais il la ſoûtint, & tâcha de l'établir encore dans d'autres Lettres. Le Roy en ayant eſté averti, appréhenda avec raiſon les ſuites d'une nouveauté ſi dangereuſe.

Alcuinus in Præfat. ad Lib. adverſus Elipandum. Elipande eſtoit un vieillard de quatre-vingts ans, Evêque du premier Siége d'Eſpagne, & en réputation de ſainteté. Félix avoit une pareille eſtime dans le monde; & de l'aveu meſme de ſes adverſaires, c'eſtoit un Prélat très-régulier, & d'une vertu diſtinguée; par cela meſme tous deux eſtoient capables de donner grande vogue à l'erreur.

Alcuinus Lib. 1. adverſus Elipandum. Félix eſtoit ſous la domination de France: Charlemagne le fit venir à Ratisbone, le fit convaincre par les Evêques, qu'il y avoit aſſemblez, l'obligea de rétracter, & de-là l'envoya à Rome au Pape, qui eſtoit encore Hadrien I. il y confeſſa & déteſta de nouveau ſon héréſie. Comme ſa rétractation parut ſincére, il fut renvoyé à ſon Evêché: mais dans toute l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, combien compte-t-on peu d'Héréſiarques qui ayent renoncé de bonne foy à leurs erreurs?

Jonas Aurelian. Lib. adverſus Claudium Taurin. L'Evêque de Tolede commença à répandre ſon héréſie dans les Aſturies & dans la Galice, & Félix de ſon coſté, nonobſtant ſa rétractation, en infecta pluſieurs perſonnes en Languedoc. Charlemagne crut, que pour empêcher les progrès de cette erreur, l'autorité d'un Concile National eſtoit néceſſaire. Il le convoqua à Francfort, où ſe trouvérent les Evêques des Gaules, d'Italie & de Germanie en très-grand nombre. Il y fit venir meſme quelques Eccléſiaſtiques habiles d'Angleterre: les Evêques Theophilacte & Eſtienne y préſidérent comme Légats du Pape, & le Roy voulut y aſſiſter en perſonne.

Epiſt. Caroli Magni ad Epiſcop.

Les Evêques de Tolede & d'Urgel y ſont condamnez. L'héréſie de Félix, qui n'y vint pas, fut la premiére affaire qu'on y traita. Le Roy avoit reçu quelque temps auparavant un Ecrit de l'Evêque de Tolede, où il tâchoit d'établir, par l'autorité des Peres, & par des raiſons Theologi-

logiques ſon nouveau paradoxe touchant l'adoption de JESUS-CHRIST; & cet Evêque eſtoit ſi convaincu de la vérité de ſon opinion, qu'il eſpéroit d'emporter les ſuffrages de tout le Concile, pourvu que les Evêques euſſent la liberté d'y dire leurs ſentimens. C'eſt-pourquoy il avoit prié le Roy de deux choſes; la premiére, qu'on lût ſon Ecrit dans le Concile avant que de délibérer ſur le parti qu'on avoit à prendre; & la ſeconde, que le Roy voulût bien eſtre préſent à cette lecture, & aux délibérations des Evêques, afin d'empêcher que rien ne ſe fiſt par brigue & par paſſion. Can. 1. Ibid.

Ces deux demandes luy furent accordées: le Roy fut préſent au Concile, & on y fit la lecture de l'Ecrit, qui fut condamné tout d'une voix, avec l'héréſie qu'il contenoit. Le Roy voulut bien rendre compte luy-meſme à cet Evêque, de la maniére dont tout s'eſtoit paſſé dans le Concile, & du conſentement unanime des Evêques des diverſes Nations dans l'anathême prononcé contre ſa doctrine, & il l'exhorta à ſe réünir avec les autres Evêques Eſpagnols à l'Egliſe Romaine, aux Egliſes des Gaules, de la Germanie & de l'Italie. Can. 1.

Pour le convaincre de ce conſentement univerſel, il luy envoya les Actes du Concile, une Lettre Synodale de tous les Evêques aſſemblez, qu'il joignit à la ſienne, un Ecrit ſéparé compoſé par Paulin Evêque d'Aquilée, & ſigné de tous les Evêques d'Italie, qui avoient aſſiſté au Concile, & une Lettre du Pape aux Evêques d'Eſpagne ſur le meſme ſujet. Le Concile ne procéda point à la dépoſition des deux Prélats, eſpérant les ramener à leur devoir par la ſeule crainte de l'excommunication dont on les menaça en cas qu'ils s'obſtinaſſent à ſoûtenir leurs erreurs. Mais l'autorité du Roy, non plus que les menaces du Concile, ne purent ébranler l'Evêque de Tolede, ni celuy d'Urgel, & pluſieurs années ſe paſſérent encore depuis ce Concile, avant que ces conteſtations finiſſent. Tomo II. Conc. Gall.

La ſeconde choſe importante dont on traita dans le Concile de Francfort, avoit déja fait depuis longtemps beaucoup plus de bruit encore dans le monde. Il s'agiſſoit des Images des Saints, & des Decrets faits en faveur du culte qu'on leur doit, par un Concile tenu ſept ans auparavant à Nicée en Bithynie, que l'Egliſe a mis au nombre des Oecuméniques: mais il s'en fallut bien que le Concile de Francfort le regardât comme tel. *On y traite des Images & du culte qui leur eſt dû.*

Le culte des Images eſtoit un de ces articles de la Religion, qu'on n'avoit pas parfaitement approfondi avant la naiſſance de l'erreur, qui le combattoit alors. Il eſt certain que dans le commencement de l'Egliſe l'uſage des Images n'eſtoit pas fréquent comme aujourd'huy. Elle fut compoſée d'abord de Juifs & de Gentils nouvellement convertis. Les Juifs ſe fuſſent ſcandaliſez d'une choſe que leur Loy ſembloit condamner, & les Gentils auroient pu aiſément confondre les idées qu'ils auroient dû avoir des Images, avec celles qu'ils avoient eu juſqu'alors de leurs Idoles. Il eſt encore certain néanmoins, qu'on voit l'uſage des Images ſur les Vaſes ſacrez dès les premiers temps de l'Egliſe; que le culte en eſt viſiblement ſuppoſé légitime par des Peres du troiſiéme ſiecle, & que cette ſuppoſition, avec les circonſtances que les Theologiens y font remarquer aux hérétiques, établit ſolidement la tradition

Sess. 25. Cap. 2. du dogme de la maniére dont le Concile de Trente en a renouvellé la déciſion.

Mais juſqu'au huitiéme ſiecle, vers le commencement duquel éclata la fureur des Briſe-Images, l'Egliſe n'avoit point encore prononcé ſur ce ſujet. Il y avoit dans les Egliſes & dans les maiſons des Images du Sauveur, de la ſainte Vierge, des Martyrs & de quelques autres Saints, des Hiſtoires de l'Ecriture, ou de quelques Martyres dépeintes. On avoit du reſpect pour ces ſortes de monumens, ſans qu'on eût encore bien déterminé les bornes de la vénération qu'on devoit ou qu'on pouvoit leur rendre.

L'héréſie qui s'emporta juſqu'à briſer ces ſaints ornemens des Egliſes, donna lieu, comme c'eſt l'ordinaire, à éclaircir les fondemens & les principes de l'uſage qu'elle attaquoit. Les Papes Grégoire II. Grégoire III. & Eſtienne III. tinrent des Conciles à Rome ſur cette matiére, où l'on décida non ſeulement qu'on ne devoit point abolir l'uſage des Images; mais encore qu'on devoit leur rendre un culte proportionné aux Saints qu'elles repréſentoient, & qu'on honoroit dans ces Images.

Differens ſentimens ſur ce ſujet. Toutes ces déciſions, quelque authentiques qu'elles fuſſent, n'eſtoient point encore regardées dans les Gaules par pluſieurs Evêques, comme des jugemens en dernier reſſort. Les Ambaſſadeurs de Conſtantin Copronyme, qui furent ſi longtemps en France ſous le régne de Pepin, y mirent cette controverſe en vogue; on l'agita dans le Concile de Gentilli, dont on n'a pas les Actes. Les ſentimens ſous Charlemagne ſe trouvérent partagez. Tous convenoient qu'il ne falloit point abolir l'uſage des Images, que c'eſtoit un crime de les briſer: mais pluſieurs eſtoient d'avis, qu'elles ne devoient ſervir qu'à exciter en nous le ſouvenir, ou du myſtére de noſtre Rédemption, ou des exemples des Saints, pour nous engager à les imiter; & qu'il ne falloit point leur rendre de culte, ni les baiſer par dévotion, ni uſer à leur égard d'autres ſemblables marques de reſpect & de piété. Ce qui rendoit ce ſentiment plauſible, eſtoit l'abus que l'on pouvoit appréhender du ſentiment oppoſé. Le Peuple de France eſtoit alors fort groſſier & fort ignorant; ceux de la Germanie ſe convertiſſoient tous les jours, en abandonnant le culte des Idoles; on eſtoit à cet égard dans le meſme cas qu'au commencement de l'Egliſe; il y avoit ſujet de craindre, que ces nouveaux convertis ne s'imaginaſſent trouver dans la Religion Chrétienne, un culte approchant de celuy dont on leur avoit donné horreur, en prêchant contre les ſuperſtitions du Paganiſme, ou qu'ils ne ſe portaſſent à rendre aux Images les meſmes honneurs, qu'ils rendoient auparavant aux Idoles. Ce parti, qui tenoit le milieu entre l'adoration & l'abolition des Images, paroiſt avoir eſté celuy de la plus grande partie des Sçavans de France & de la Cour. Ils s'autoriſoient fort d'une Lettre de Saint Grégoire le Grand à Sérene Evêque de Marſeille, qui meſme avant l'éclat que fit l'Empereur Leon l'Iſaurien en Orient, s'eſtoit emporté juſqu'à renverſer les Images de ſon Egliſe; parce que le Peuple ſe laiſſoit aller en ce point à des excès qu'il ne pouvoit ſouffrir. Saint Grégoire blâma fort ſon emportement. * Je vous

Agobardus.

L. 9 Epiſt. 9.

louë,

* Quia eas adorare vetuiſſes, omnino laudavimus; fregiſſe verò reprehendimus.

loüe, luy diſoit-il, de ce que vous avez défendu d'adorer les Images; mais je vous reprens de les avoir briſées. Il ne faut, ajoûtoit-il plus bas, adorer que la ſeule ſainte & toute-puiſſante Trinité. Ce terme d'*adorer*, qui a toûjours eſté équivoque en cette matiére, devoit ſelon ces Theologiens dont je parle, eſtre entendu dans l'Ecriture & dans S. Grégoire, de toute ſorte de culte, & par conſéquent ſelon eux on ne devoit en rendre aucun aux Images.

Deciſion du Concile.

C'eſt avec ce préjugé qu'après la condamnation de l'Héréſie d'Elipande de Tolede & de Félix d'Urgel, on traita dans le Concile de la créance des Grecs touchant les Images. On y rapporta la déciſion qu'on prétendoit qu'ils avoient faite ſur ce ſujet à Nicée; mais on l'y rapporta d'une maniere également fauſſe & odieuſe; on y faiſoit dire par les Grecs, anathême à quiconque * *ne rendroit pas aux Images des Saints le culte & l'adoration qu'on rend à la divine Trinité.* Rien n'eſtoit plus différent de la véritable déciſion du Concile qui déclare dans ſa Formule de Foy, que ſelon la Tradition de l'Egliſe, on ne doit point refuſer aux Images le ſalut ni une adoration honoraire, ainſi qu'ils l'appellent; mais qu'on ne leur rend pas un culte de latrie qui appartient à Dieu ſeul †. C'eſt ſur ce faux expoſé que les Evêques de Francfort firent leur ſecond Canon en ces termes. Can. 2.

„ On a traité du nouveau Concile des Grecs tenu à Conſtantinople ‡ tou-
„ chant l'adoration des Images, où l'on diſoit anathême à ceux qui ne ren-
„ doient pas aux Images le culte & l'adoration comme à la divine Trinité.
„ Nos très-ſaints Peres (du Concile de Francfort) ont rejetté d'un commun
„ conſentement ce culte & cette adoration.

Cette conduite & ce Decret du Concile de Francfort a fait la matiere de bien des Diſſertations, & exercé la critique de bien des Sçavans; ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ce qu'il y a de faux ou de ſolide dans leurs opinions, je me contenteray de ranger ſeulement ici en Hiſtorien les réfléxions & les conjectures que j'ay faites ſur ce ſujet, en liſant les Mémoires de ces temps-là.

Reflexions ſur les Decrets des Conciles de Nicée & de Francfort touchant les Images.

L'Impératrice Iréne, & l'Empereur Conſtantin ſon fils, ayant fait aſſembler un grand Concile à Nicée contre l'Héréſie des Briſe-Images, y avoient fait annuller tous les Actes du Conciliabule de Conſtantinople, tenu ſous Conſtantin Copronyme, & conformément aux définitions du Concile de Nicée, il avoit eſté ordonné qu'on rétabliroit les Images dans toutes les Egliſes de l'Empire où l'on les avoit abattuës. Les Evêques que la crainte ou la faveur de la Cour avoit engagez dans l'Héréſie, y demanderent pardon de leur lâcheté. On y détermina que non ſeulement il n'eſtoit pas permis de détruire les Images des Saints dans les lieux où la dévotion des fidéles les avoit élevées; mais encore que c'eſtoit ſelon les principes du Chriſtianiſme & la Tradition de l'Egliſe qu'on les honoroit; que ce culte ne s'adreſſoit pas préciſément aux Ima-

* Ut qui imaginibus Sanctorum ita ut Deificæ Trinitati ſervitium aut adorationem non impenderent, anathema judicarentur.

† Honorariam adorationem, Actione 7. Non tamen ad veram latriam, quæ ſolam naturam decet impertiendum.

‡ Il avoit commencé à Conſtantinople, mais il fut transferé auſſi-toſt à Nicée.

Images, mais à la perſonne des Saints qu'on honoroit dans ces Images, comme les amis de Dieu; & qu'enfin ce culte eſtoit bien différent de celuy qu'on rend à Dieu meſme. Les Légats du Pape préſiderent & ſouſcrivirent à ce Concile, qui fut confirmé par le S. Siege.

L'année que l'Impératrice Iréne tint ce Concile, elle eſtoit en parfaite intelligence avec Charlemagne, & l'Empereur Conſtantin ayant eſté vers ce meſme temps-là accordé avec la Princeſſe Rotrude fille de Charlemagne, les François ne trouverent alors rien à redire aux Decrets qu'on y avoit faits. Les affaires ayant changé de face, le mariage ayant eſté rompu, l'Impératrice s'eſtant broüillée avec Charlemagne, on jugea à propos trois ans après en France, de faire la réviſion des Decrets de ce Concile, & d'examiner tout ce qui s'y eſtoit paſſé; cet examen fut fait quatre ans avant le Concile de Francfort. Il ſe fit alors en France un Ouvrage Theologique, qui eſtoit une ample réfutation de la doctrine du Concile de Nicée; c'eſtoit un volume aſſez gros, qui contenoit quatre Livres, & ce qui eſt de plus ſurprenant, c'eſt
L. 1. p. 91. que Charlemagne adopta cet Ouvrage, il s'en déclara l'Auteur, & il y parle en premiere perſonne, comme s'il l'avoit en effet compoſé luy-meſme, & c'eſt pour cela qu'on appelle encore aujourd'huy ces quatre Livres *les Livres Carolins*.

Dans cet Ouvrage, le Concile de Nicée tenu contre les Briſe-Images, eſt repréſenté comme un objet d'éxécration, ſur ce qu'il décide qu'on doit adorer les Images. L'Impératrice Iréne & l'Empereur Conſtantin y ſont auſſi nommément attaquez & maltraitez. C'eſt par-tout dans ce Livre une chicane continuelle, une vaine parade d'érudition, une affectation de tourner en ridicule toutes les preuves du dogme touchant l'honneur dû aux Images, & on y déclare que c'eſt en vain que les Grecs donnent à ce Concile le titre d'Oecuménique; puiſqu'il ne s'eſt pas fait par l'autorité de toutes les Egliſes.

Il eſt hors de doute que ce Livre fut compoſé ſur des Actes falſifiez du Concile de Nicée, envoyez en France exprès par des Hérétiques Iconoclaſtes, qui pour rendre les Catholiques odieux, leur attribuoient par tout des ſentimens outrez ſur le culte des Images: ils prévoyoient bien l'effet que ces Actes produiroient en France, où le Roy eſtoit mécontent de l'Impératrice, & où ils ſçavoient qu'une grande partie des Theologiens n'eſtoient point pour l'adoration des Images, & ils ne ſe tromperent pas.

Il eſt encore certain que ces Actes ſur leſquels ce Livre fut fait, eſtoient différens de ceux que le Pape Hadrien I. envoya au Roy, pour eſtre approuvez au Concile de Francfort; car l'endroit odieux où l'on ſuppoſoit que le Concile de Nicée avoit défini qu'il falloit honorer les Images comme la ſainte Trinité, & le ſuffrage de Conſtantin Evêque de Conſtance en Chypre, où il paroiſt dire quelque choſe d'approchant, ne ſont point dans les Actes Latins envoyez par le Pape Hadrien: tout le contraire s'y trouve, & le Pape qui avoit les Actes originaux, n'auroit eu garde de laiſſer inſérer dans la Traduction Latine qu'il envoyoit en France, de pareils blaſphêmes.

Ce Livre ou ces Livres Carolins ayant eſté compoſez trois ans aprés le Concile de Nicée, ne furent pas apparemment rendus fort publics, car on ne voit

pas

pas qu'ils euſſent fait beaucoup de bruit en France juſqu'au Concile de Francfort. Mais quand il fut queſtion de faire recevoir le Concile de Nicée par celuy de Francfort, & que les Actes envoyez par le Pape furent préſentez, alors on s'oppoſa à cette approbation. Premiérement, parce qu'on donnoit à ce Concile le nom d'Oecuménique, & qu'en France on prétendoit qu'il ne l'eſtoit pas, comme on le voit par les Livres Carolins meſmes. Secondement, parce qu'il décidoit en faveur de l'adoration des Images, ce qui eſtoit contre le ſentiment des plus habiles Evêques & Theologiens de France. Et en troiſiéme lieu, par un intéreſt de Nation, & pour faire ſa Cour au Prince, qui eſtoit mal avec l'Impératrice.

Cela fut cauſe qu'on conteſta la vérité des Actes envoyez de Rome, & qu'on y oppoſa l'autorité de ceux qu'on avoit reçus de Conſtantinople, ſur leſquels avoient eſté faits les Livres Carolins; & cela ſe fit ainſi, non ſeulement par les raiſons que je viens de dire, mais encore parce que ces Actes de Conſtantinople eſtoient le fondement de cet Ouvrage, qui paroiſſoit ſous le nom du Roy, lequel s'en déclaroit Auteur, & qu'on n'avoit garde de condamner; c'eſt-pourquoy le Concile prononçant ſur ces Actes envoyez de Conſtantinople, ſe déclara dans ſon ſecond Canon contre le Concile de Nicée, en luy attribuant des erreurs qui eſtoient fort éloignées de ſes déciſions. C'eſt là ce qui me paroiſt de plus vray-ſemblable ſur ce ſujet & de mieux fondé.

Raiſons de la conduite de Charlemagne à l'égard du Concile de Nicée.

Que ſi nous voulons entrer dans les veûës politiques, que Charlemagne devoit aſſez naturellement avoir, nous trouverons encore de grandes raiſons de la conduite de ce Prince & de ſes Evêques à l'égard du Concile de Nicée, & de l'Empereur & de l'Impératrice.

L'Héréſie des Briſe-Images, dont les Empereurs de Conſtantinople avoient eſté les auteurs & les fauteurs, eſtoit ce qui avoit mis en ſi mauvais eſtat les affaires des Grecs en Italie, & donné lieu à Pepin & à Charlemagne d'y étendre leur domination. Conſtantin à qui Iréne avoit fait prendre tout le contrepied de ſes prédéceſſeurs, s'y faiſoit regarder non ſeulement comme un Prince Catholique, mais encore comme le Protecteur déclaré & le Défenſeur de la vraye Religion. Il n'eſtoit pas de l'intéreſt de la France que l'Empereur euſt en Italie une réputation ſi belle & ſi ſaine; car les Lombards ſur tout, & en particulier les Béneventins, ſupportoient avec peine le joug de la domination Françoiſe, & avoient beaucoup de penchant à ſe donner à l'Empire, pour peu qu'ils en euſſent une occaſion favorable.

La guerre s'eſtoit faite par les François juſqu'alors en Italie avec ſuccès contre les Grecs. Charlemagne avoit pouſſé ſes conqueſtes juſques dans la Pannonie, & juſqu'à la Mer Baltique, pluſieurs Empereurs d'Occident avoient porté cet illuſtre titre avec une moindre puiſſance & une domination moins étenduë que la ſienne: ſi l'Empereur de Conſtantinople avoit continué dans l'Héréſie comme ſes prédéceſſeurs, Charlemagne auroit pu prendre dès-lors impunément, & meſme avec applaudiſſement ce grand titre, & la converſion de l'Empereur fut pour luy un contre-temps incommode. On le voit de concert avec ſes Evêques s'appliquer à rendre par-tout la Religion de ce Prince

ſuſ-

ſuſpecte. Il eſtoit de ſon intéreſt de tenir ſes intentions très-ſecrettes: mais les choſes ſemblent parler aſſez d'elles-meſmes, & ce qui ſuivit le Concile de Francfort tendoit encore à ce but.

Car peu de temps après le Concile, le Roy envoya les Livres Carolins, ou du moins de fort longs extraits de ces Livres au Pape & ſa Confeſſion de Foy ſur l'article des Images, afin qu'il les approuvaſt. Il les luy fit porter par Engilbert un de ſes Secretaires, homme de beaucoup d'eſprit, élevé à la Cour, où il s'eſtoit fort diſtingué par ſon ſçavoir, & eſtoit devenu un de ſes Favoris. Il avoit ordre, comme on le voit par la réponſe du Pape, de le ſolliciter de déclarer l'Empereur Hérétique.

Epiſt. Hadriani ad Carolum M.

Le Pape écrit pour la défenſe de ce Concile, & refute les Livres Carolins.

Le Pape ſe trouva dans un grand embarras: il avoit approuvé le Concile de Nicée, que les Livres Carolins contrediſoient en tout. Il ne laiſſa pas de donner une favorable audience à l'Abbé Engilbert; mais au lieu d'approuver ces Livres ou ce Capitulaire, ainſi qu'il les appelle, il fit un grand écrit pour la défenſe du Concile de Nicée, où il les réfutoit.

Il envoya cet écrit à Charlemagne. Il l'aſſeûroit dans la Préface, qu'en entrepremant la défenſe du Concile de Nicée, il n'avoit point en veûë de ſoûtenir les intéreſts d'aucune perſonne (il vouloit dire ceux de l'Empereur & de l'Impératrice) mais ſeulement de défendre l'ancienne tradition & l'ancien uſage de la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, & que ce qu'il enſeignoit dans cet écrit eſtoit la pure doctrine de tous ſes prédéceſſeurs dans la Chaire de Saint Pierre. Il répondoit enſuite dans tout l'écrit à la pluſpart des choſes que les Livres Carolins reprochoient au Concile de Nicée, ſans en oublier meſme quelques-unes qui touchoient la conduite de l'Empereur & de l'Impératrice, & en particulier ce qu'on avoit trouvé fort à redire, qu'elle euſt aſſiſté elle-meſme au Concile. Le Pape la défendoit ſur ce point-là par l'exemple d'Helene mere de Conſtantin, qu'il diſoit avoir aſſiſté à Rome avec ſon fils à une conférence de Religion entre les Juifs & les Chrétiens, & par l'exemple de l'Impératrice Pulcherie, qui aſſiſta au Concile de Calcédoine avec l'Empereur Marcien.

Le Pape s'appliquoit ſur tout à faire connoiſtre au Roy quel avoit eſté le véritable ſentiment de Saint Grégoire Pape ſur le culte des Images; il répondoit au Paſſage qu'on avoit cité de la Lettre de ce Saint, qui ſembloit favoriſer l'opinion du Concile de Francfort, & montroit par d'autres Lettres de ce meſme Pape, qu'il avoit véritablement admis le culte des Images, en réprouvant ſeulement les abus qui pouvoient s'y eſtre gliſſez. Enfin ſur les plaintes que l'Ambaſſadeur de France luy avoit faites d'avoir reçu le Concile de Nicée ſur les Images, il diſoit qu'il n'avoit pu s'empêcher de l'approuver, non ſeulement parce qu'on y avoit établi une Doctrine Orthodoxe; mais encore parce que s'il euſt fait difficulté de le recevoir, il euſt eu la douleur de voir tout l'Orient retomber dans l'héréſie; que ſon attachement aux intéreſts de la France n'auroit pas eſté pour luy au Tribunal de la Juſtice Divine une excuſe ſuffiſante, d'avoir eſté cauſe d'un ſi grand mal, & de la perte de tant d'ames; que cependant quoiqu'il euſt reçu le Concile, il n'avoit point encore fait ſur ce ſujet aucune réponſe aux Lettres qu'il avoit reçûës

çûës de Conſtantinople depuis ſept ans que le Concile avoit eſté tenu; que tout content qu'il eſtoit de l'Empereur ſur l'article des Images, il avoit ſujet d'en eſtre fort peu ſatisfait ſur un autre point; c'eſtoit que nonobſtant ſes inſtances & ſes prieres réïterées, ce Prince ne luy avoit point fait reſtituer pluſieurs Patrimoines de S. Pierre, ſituez dans les Terres de l'Empire; qu'en cas que le Roy ne le trouvaſt pas mauvais, ſa penſée ſeroit d'écrire à l'Empereur, pour le congratuler de ce qu'il avoit fait contre l'Héréſie des Briſe-Images, & en meſme temps pour luy parler fortement de la reſtitution des Patrimoines, de telle maniere que s'il refuſoit d'y ſatisfaire, il le déclareroit Hérétique*.

Cet article de la réponſe du Pape ſuppoſe manifeſtement, ainſi que je l'ay déja dit, que l'Ambaſſadeur avoit ordre de le ſolliciter d'excommunier l'Empereur, en le déclarant Hérétique, & confirme ce que j'ay avancé des intentions de Charlemagne dans toute cette affaire. Le Pape finiſſoit en diſant à ce Prince, qu'il ſe tenoit ſeûr de ſon attachement à la vraye Religion, & que cette aſſeûrance faiſoit qu'il n'appréhendoit rien des mauvais conſeils que pourroient luy donner des perſonnes mal intentionnées.

Au reſte, Charlemagne en envoyant les Livres Carolins au Pape, ne voulut pas paroiſtre rien décider ſur l'adoration des Images. Cela ſe voit par la Profeſſion de Foy qu'il y joignit, où il faiſoit aſſez connoiſtre qu'il ſuſpendoit ſon jugement ſur cet article. La voici :

„ Que le Souverain Pontife noſtre Pere & toute l'Egliſe Romaine, ſça-
„ chent que ſuivant la Doctrine contenuë dans la Lettre du Pape Saint Gré-
„ goire à Serene Evêque de Marſeille, nous permettons l'uſage des Images
„ tant dans les Egliſes qu'ailleurs, pour l'amour de Dieu & des Saints: pour
„ ce qui eſt de les adorer, nous n'y contraignons perſonne de ceux qui refu-
„ ſent de le faire; mais auſſi nous ne permettons pas de les briſer ou de les
„ abattre. Et nous diſons hautement que le ſentiment de S. Grégoire dans
„ ſa Lettre eſt conforme au ſentiment de l'Egliſe univerſelle.

Ce fut donc là le milieu que prirent les Evêques de Francfort, pour marquer qu'ils avoient en horreur l'Héréſie des Briſe-Images, & pour s'éloigner de l'erreur prétenduë du Concile de Nicée, qui enſeignoit, comme ils vouloient ſe le perſuader, qu'il falloit adorer les Images des Saints de meſme que la ſainte Trinité. Ils ne voulurent pas comprendre l'explication nette que le Concile de Nicée donnoit de la différence du culte qu'on rendoit aux Saints, comme à des amis de Dieu, qui eſtoit un ſimple culte religieux, d'avec celuy qu'on rend à Dieu, comme au Maiſtre & au Créateur Souverain de toutes choſes, qui eſt le culte qu'on appelle de Latrie. Ils ne voulurent pas, dis-je, comprendre ni voir cette explication dans le Concile de Nicée, eux qui eſtoient obligez d'en employer une toute ſemblable dans leur propre Théologie; car il eſt à remarquer que les Evêques de Francfort qui rejettoient le culte des Images, admettoient celuy de la Croix & des Reliques des Saints, qui ne pouvoit eſtre fondé que ſur le rapport que la Croix peut avoir avec

* J'ay traduit fidellement ces dernieres paroles de la Lettre du Pape : mais je croy ce Texte corrompu, & quiconque lira ce qui ſuit, en jugera comme moy.

avec Jeſus-Chriſt, & les Reliques des Saints à l'ame des Saints meſmes, avec laquelle elles ont eſté autrefois unies.

La droiture du Pape l'empeſcha de s'engager à rien faire contre l'Empereur, de ce que la France vouloit luy faire faire, & ſa fermeté ſuſpendit pour quelque temps les vaſtes deſſeins de Charlemagne ; mais elle ne fit pas changer d'avis aux Evêques François ſur le Chapitre des Images. Il ſe contenta auſſi de publier ſa réfutation des Livres Carolins, pour prévenir le mal qu'ils pourroient faire ; mais il ne preſſa point le Roy de recevoir le Concile de Nicée, ni de faire révoquer ce qui s'eſtoit fait à Francfort contre ce Concile, attendant avec prudence une conjoncture plus favorable, qui ne ſe préſenta pas néanmoins avant ſa mort.

Taſſilon cede ſon Duché de Baviére à Charlemagne.

Outre la condamnation des erreurs des Evêques d'Eſpagne, & la diſpute ſur les Images, il ſe paſſa encore dans ce Concile une choſe aſſez remarquable. On y fit paroiſtre en habit de Moine Taſſillon, autrefois Duc de Baviére, & on l'y obligea à demander pardon de ſes révoltes & de ſes infidélitez envers Pepin & envers Charlemagne. Il le fit ; mais apparemment cette ſatisfaction & cette pénitence publique n'eſtoit pas le principal motif pour lequel on l'avoit fait ſortir de ſon Monaſtere. On éxigea de luy une autre choſe plus importante, qui fut une renonciation dans les formes à tous les droits que luy & ſes enfans pouvoient avoir ſur la Baviére. Il fut contraint de la faire, & de déclarer qu'il cédoit abſolument tout ſon Duché ſans reſerve, & qu'il recommandoit ſeulement ſes enfans à la bonté du Roy. On fit trois exemplaires de cette ceſſion, on en laiſſa un à Taſſillon, on en mit un autre dans les Archives du Palais, & le troiſiéme dans la Chapelle du Palais. Le Roy aſſeûra une penſion à ce Prince dépoüillé, qui ſe retira avec ſes fils, au Monaſtére de Jumiege ſur la Seine, à quelques lieuës de Roüen, où ils paſſerent le reſte de leur vie.

Tom. II. Concil. Gall.

Eginard. ad an. 794.

Ce fut vers le temps de ce Concile que mourut la Reine Faſtrade, Princeſſe fiere, hautaine, cruelle, redoutée & haïe des François, qui s'eſtoit attiré l'averſion des Seigneurs du Royaume, juſqu'à mettre le Roy meſme en danger. Car cette averſion fut la cauſe de la conjuration de Ratisbone & de celle de Turinge, & ce fut, ainſi que nous l'apprend le Secretaire meſme de Charlemagne, l'eſpérance & le deſir de ſe venger des injures reçûës de cette Reine, qui attirerent pluſieurs Seigneurs dans le parti de Pepin, pour l'exécution du déteſtable deſſein qu'il avoit conçu contre la vie du Roy ſon pere.

Charlemagne chaſtie les Saxons, & en fait tranſporter une partie hors de leur pays.

Eginard.

Tout ce que je viens de raconter ſe paſſa au commencement de l'eſté, & n'empeſcha pas Charlemagne d'aſſembler ſes Troupes, pour aller chaſtier les Saxons, de la trahiſon qu'ils avoient faite au Comte Theuderic & à l'Armée Françoiſe l'année d'auparavant. Il partagea ſon Armée en deux Corps, & il entra dans la Saxe avec celuy qu'il commandoit en perſonne par la Turinge du coſté du Midi : le Prince Charles ſon fils aîné ayant paſſé le Rhin à Cologne ave les Troupes des Gaules, s'avança dans le païs ennemi du coſté de l'Occident. Les Saxons avoient aſſemblé leurs Troupes dans la Campagne de Sontfelts au Dioceſe de Paderborne, & paroiſſoient réſolus à éprouver le ſort d'une bataille ; mais la préſence d'un Prince tant de fois leur vainqueur,

&

& qu'ils voyoient par-tout invincible, leur fit tomber les armes des mains, & ils luy envoyerent demander pardon. Il reçut leurs Députez à Eresbourg, & leur répondit, qu'il leur pardonneroit à deux conditions. La prémiere, qu'ils recevroient de nouveau les Preſtres Chrétiens qu'ils avoient chaſſez de leur païs. La ſeconde, que dans leur Armée rangée en bataille, il en choiſiroit le tiers, & ceux qu'il ſçauroit eſtre les plus ſéditieux, pour les tranſporter hors d'un païs où ils ne pouvoient ſe tenir en repos. Cette condition, toute rude qu'elle eſtoit, fut acceptée auſſi-bien que la premiere, & enſuite éxecutée. Chronic. Moiſſiac. Annales Fuldenſes.

Ce n'eſt pas la derniere fois que nous verrons Charlemagne chaſtier les Saxons de cette maniere. On ne dit point quel fut l'employ de ces Troupes ainſi tranſplantées: ſelon toutes les apparences, il les envoya à l'autre extrémité de ſon Etat, & s'en ſervit à un uſage aſſez ſemblable à celuy auquel nous avons veu une partie des Milices de ce Royaume deſtinées dans nos dernieres guerres. Car un des Auteurs de la vie de Charlemagne écrit, que ce Prince attentif à tout, auſſi-bien que celuy qui nous gouverne aujourd'huy, vouloit que pendant les expéditions ou les voyages qu'il faiſoit au-delà des Alpes ou au-delà du Rhin & du Danube, toutes ſes Frontieres fuſſent parfaitement hors d'inſulte. Dès-lors les Danois ou Normans avec des Flotes qu'ils équipoient dans leur païs, eſtoient ſans ceſſe à roder ſur les côtes de Germanie & de France; c'eſt-pourquoy il fit faire quantité de Vaiſſeaux, où des Soldats bien armez faiſoient toûjours la garde aux emboucheûres de toutes les rivieres, par où l'on pouvoit entrer dans le païs François, & il entretenoit des Milices ſur toutes les côtes, dans les endroits où l'on pouvoit faire deſcente. Les Sarazins d'Afrique & d'Eſpagne n'eſtoient pas moins redoutables aux côtes de la Méditerranée: il fit faire la meſme garde de ce coſté-là: & depuis les Pyrenées ſur toutes les côtes du Languedoc, de Provence, de Genes, & juſqu'à Rome, il y avoit des Vaiſſeaux & des Troupes à la garde de cette grande étenduë de païs. Cette garde ſe faiſoit ſi exactement, que depuis qu'il eut pris cette méthode, les Normans & les Sarazins ne réüſſirent qu'une ſeule fois chacun dans toutes les deſcentes qu'ils tenterent. Les Sarazins en prenant par trahiſon la Ville qu'on appelle aujourd'huy Civita-Vechia, qu'ils pillerent, & les Normans dans une irruption qu'ils firent dans quelques Iſles de la Friſe, d'où ils enleverent beaucoup de butin. Eginard. in Vita Caroli Magni.

Il me paroiſt donc fort vray-ſemblable que Charlemagne, pour depaïſer les Saxons dont je parle, & leur ôter l'envie & l'eſpérance de retourner dans leur païs, les envoya ſur les côtes de la Méditerranée, n'ayant garde d'ailleurs de les retenir dans ſon Armée de Germanie, qui ne luy ſervoit guéres que contre leurs compatriotes.

Conſeils qu'il donne au Roi d'Aquitaine ſur le Gouvernement de ſon Etat.

Charlemagne avoit auprès de luy dans cette expédition le jeune Roy d'Aquitaine, âgé de ſeize à dix-ſept ans, qu'il aimoit tendrement. Il étoit venu en Baviére ſur le bruit de la conſpiration de Pepin, & ne l'avoit point quitté depuis ce temps-là. Après avoir paſſé l'hiver à Aix-la-Chapelle, comme il eſtoit ſur le point de retourner en Aquitaine, le Roy ſon pere luy donna quelques avis ſur le Gouvernement de ſon Etat. „ Vous n'eſtes plus un enfant, An. 795.

luy dit-il, „ il eſt temps dè commencer à prendre de l'autorité ſur vos Su-
Vita Ludovici Pii. „ jets, ſur vos Miniſtres, & ſur les Seigneurs de voſtre Royaume. Vous eſtes
„ venu ici avec l'équipage d'un particulier, & non pas avec celuy d'un Roy.
„ J'ay meſme ſçu que quand vous avez voulu me faire quelque préſent, vous
„ avez eſté obligé d'emprunter des gens de voſtre ſuite de quoy le faire. C'eſt
„ là le vray moyen de vous rendre non pas aimable, mais mépriſable à vos
„ Sujets, la choſe du monde la plus à craindre & la plus à éviter pour un
„ Souverain.

Ce jeune Prince, dans qui l'on voyoit dès-lors ce caractere de bonté & de douceur un peu trop grande, qui luy acquit le nom de Loüis le Débonnaire, avoüa franchement au Roy ce qu'il ſçavoit déja bien, que ſes Miniſtres & les Seigneurs d'Aquitaine n'avoient pas pour luy toute la conſidération qu'ils devoient; que chacun penſoit à ſes intéreſts, & peu à ceux du Prince & à ceux du Public; que ſes coffres eſtoient vuides, & que pendant ſon enfance on luy avoit fait diſſiper une grande partie de ſon Domaine, en luy faiſant faire de trop grandes libéralitez, ſous prétexte de gagner l'affection des principaux de la Nation. Le Roy luy dit qu'il falloit au pluſtoſt remédier à ce deſordre, & fit partir avec luy deux perſonnes habiles, l'un nommé Vilbert, qui fut depuis Archevêque de Roüen, & un Comte nommé Richard, qui eſtoit Intendant de toutes les Maiſons Royales de France, & leur donna ordre de réünir au Domaine tout ce qui en avoit eſté détaché; & l'ordre fut éxecuté.

Nous apprenons à cette occaſion une choſe digne de remarque, touchant les revenus de ces Princes, l'entretien de leur Maiſon, & ces Maiſons Royales dont il eſt ſi ſouvent fait mention dans noſtre Hiſtoire. Les Rois y demeuroient preſque toûjours, & ne ſéjournoient preſque jamais dans les Villes: Ainſi avons-nous toûjours vu Pepin demeurer à Heriſtal ou à Jopil au païs de Liége, ou à Chierſi ſur la riviere d'Oiſe; ainſi voyons-nous Charlemagne paſſer le quartier d'hiver à Aix-la-Chapelle, à Francfort, & en d'autres lieux qui n'eſtoient pas encore des Villes comme aujourd'huy, mais ſeulement des Maiſons de plaiſance: ces Maiſons avoient de grandes Terres qui en dépendoient, & qui fourniſſoient aux Princes non ſeulement les plaiſirs de la Chaſſe, mais encore pendant tout le temps qu'ils y demeuroient, les vivres, le fourage, & tout ce qui eſtoit néceſſaire pour l'entretien de tous ceux qui eſtoient à leur ſuite. Voici comme les choſes furent reglées en Aquitaine à cet égard.

Vilbert & le Comte Richard ayant retiré toutes les Terres qui dépendoient de quatre Maiſons Royales appartenantes à Loüis Roy d'Aquitaine, ce Prince s'impoſa une Loy dont il avertit les Intendans ou Gouverneurs de ſes Palais, qui fut que deſormais il paſſeroit le quartier d'hiver dans chacune de ces Maiſons ſucceſſivement, une année dans l'une, l'année ſuivante dans une autre, enſorte que chacune ne ſeroit chargée que de quatre ans en quatre ans de l'entretien de la Maiſon du Roy, & que durant trois ans les revenus bien adminiſtrez & mis en réſerve, fourniroient aiſément pendant l'année aux autres dépenſes que le Roy auroit à faire. Ce quartier d'hiver duroit ordinairement depuis la fin de la Campagne ou des voyages de ces Princes en divers endroits du Royaume, juſqu'après Paſques, & juſqu'au commencement d'une nouvelle

le Campagne, ou d'un nouveau voyage. Durant ces voyages les Habitans des lieux par où ils paſſoient, eſtoient obligez de les défrayer; cela s'appelloit droit de giſte, & il y en a encore dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, pluſieurs Titres qui font mention de ce droit Royal. Quantité d'amendes qu'on impoſoit dans les jugemens des procés au profit du Roy, & pluſieurs impoſts, dont j'ay fait mention ailleurs, faiſoient le reſte de ſes revenus.

Le Roy d'Aquitaine après cet ordre mis dans ſon Etat, ſe trouva ſi riche, qu'il réſolut de délivrer à ſes propres dépens, ſes Sujets d'une charge qui leur eſtoit fort rude. Le menu Peuple des Villes & de la Campagne eſtoit obligé de fournir aux Soldats le fourage & les vivres. Les gens de guerre exigeoient ce droit avec beaucoup de violence, & ſouvent avec cruauté, les Soldats en venoient quelquefois aux mains avec le Peuple à cette occaſion, & il y avoit ſouvent du ſang répandu: le Roy d'Aquitaine fit un Edit, par lequel il déchargeoit le Peuple de cette obligation, & en chargeoit ſon Epargne. Cette conduite luy gagna le cœur de tous ſes Sujets, Charlemagne en eut une extrême joye, & pour faire encore valoir davantage la conduite de ſon fils, il établit la meſme choſe en France, déclarant qu'il le faiſoit ainſi, animé par l'exemple de ce jeune Prince. Vita Ludovici Pii.

Quoique les Saxons, depuis l'exil de leurs compatriotes, fuſſent demeurez dans la ſoûmiſſion, Charlemagne ne laiſſa pas de paroiſtre dans la Saxe avec une Armée, où elle ne luy fut pas inutile: il s'avança juſqu'aux bords de l'Elbe, pour y donner audience aux Envoyez des Eſclavons & au Roy des Abodrites. Ce Prince appellé Wiltzan, qui avoit toûjours eſté fort attaché à la France, & pour cela meſme haï des Saxons, venant à l'Armée du Roy tomba dans une embuſcade qu'ils luy tendirent au paſſage de l'Elbe, & y fut tué. Il leur en coûta le ravage de tout le Canton que Charlemagne abandonna à ſes Soldats, en punition de ce crime. Eginard.

Après cette expédition, s'eſtant retiré à Aix-la-Chapelle, pour y paſſer l'hiver, il apprit au commencement de l'année 796. la mort du Pape Hadrien I. arrivée à Rome ſur la fin du mois de Décembre. Il avoit pour ce Pontife non ſeulement les ſentimens de reſpect que doit avoir un Prince Chrétien pour le Vicaire de Jeſus-Chriſt, & le Pere commun de tous les Fidéles; mais encore toute l'amitié d'un ami le plus tendre: il pleura cette mort comme celle d'un frere ou d'un fils qu'il auroit le plus ardemment aimé, ce ſont les termes de noſtre Hiſtorien: & il fit faire par-tout des priéres & de grandes aumônes pour le repos de ſon ame. Il envoya meſme à cette intention des préſens conſidérables à diverſes Egliſes de la Grande Bretagne, ainſi que nous l'apprenons par l'extrait d'une de ſes Lettres à Offanes, alors Roy des Merciens dans cette Iſle: il voulut ſoulager ſa douleur, & en laiſſer des marques à la poſtérité, par une Epitaphe qu'il compoſa luy-meſme en Vers exametres & pentamétres, qui ſe voit encore aujourd'hui à Rome auprès de la porte de l'Egliſe du Vatican. On y lit entre autres Vers, ceux-ci beaucoup plus tendres qu'élegans.

Mort du Pape Hadrien I.

An. 796.

Eginard. in Vita Caroli, M.

Tom. II. Concil. Gall.

Poſt Patrem lacrymans Carolus hæc carmina ſcripſi
Tu mihi dulcis amor : te modo plango Pater.
Nomina jungo ſimul titulis clariſſime noſtra
Hadrianus, Carolus, Rex ego tuque Pater.

Cela veut dire, „ J'ay compoſé moy-meſme ces Vers en vous pleurant, „ mon cher Pere & mon cher ami, je veux que les noms de Charles & d'Ha„ drien ſoient ici éternellement joints enſemble, auſſi-bien que nos Titres, je „ ſuis Roy, mais vous eſtes Pere.

Leon III. eſt élu pour ſon Succeſſeur.

Le jour meſme qu'Hadrien expira, on élut à Rome pour ſon ſucceſſeur Leon III. du nom. La réputation de ſa vertu le fit choiſir tout d'une voix, & ce conſentement univerſel ſembloit eſtre un préſage d'un Pontificat beaucoup plus heureux qu'il ne fut en effet. Auſſi-toſt après ſon exaltation il écrivit à Charlemagne, pour luy en faire part, luy envoya les clefs de la Confeſſion de S. Pierre, l'étendart de la Ville de Rome, avec d'autres préſens, & le pria de députer quelqu'un des Seigneurs de ſa Cour, pour recevoir le ſerment de fidélité du Peuple Romain *.

Eginard. ad an. 796.

Tom. II. Concil. Gall.

Le Roy ne manqua pas de répondre à cette Lettre, & voici en quels termes il commençoit la ſienne. „ La lecture de vos Lettres, dit ce Prince, „ nous a rempli de joie, en nous apprenant que vous avez eſté élu avec le con„ ſentement unanime de tout le monde, & en nous aſſeûrant de voſtre obéiſ„ ſance & de voſtre fidélité †. Il l'exhorte de plus à convenir avec ſon Envoyé des moyens d'étendre & d'élever l'Egliſe Romaine, d'établir l'honneur & la gloire du S. Siege, & d'affermir l'autorité que la qualité de Patrice des Romains donnoit au Roy de France : il l'avertit de s'attacher à l'obſervation des Canons, de bien édifier l'Egliſe par ſes bons exemples, & il l'aſſeûre que de ſon coſté il eſt réſolu d'exécuter les Traitez qu'il a faits avec ſon prédéceſſeur ; d'entretenir avec luy une grande union, & de protéger toûjours l'Egliſe Romaine.

Le Titre de Patrice des Romains, dont il eſt parlé dans cette Lettre, avoit eſté porté par les Exarques de Ravenne, qui commandoient en Italie pour l'Empereur, & qui avoient toute autorité dans Rome dont ils nommoient le Duc ou le Gouverneur. Après que le Gouvernement des Exarques fut aboli, & que Pepin au temps du Pape Eſtienne III. eut obligé les Rois des Lombards à céder tout l'Exarcat à l'Egliſe Romaine, la qualité de Patrice des Romains fut confirmée à ce Prince & à ſes enfans : car le Pape Eſtienne l'a leur avoit déja donnée, quand il les ſacra à S. Denis. Charlemagne la prit toûjours dans ſes Titres, & les Papes ne manquerent jamais de la luy donner dans les Lettres qu'ils luy écrivoient. Il paroiſt évident qu'elle ne donnoit pas à ces Princes une moindre autorité qu'aux Exarques, & que c'eſtoit un Titre en vertu

* Qui populum Romanum ad ſuam fidem atque ſubjectionem per ſacramenta firmavit.

† Valde, fateor, gaviſi ſumus ſeu in electionis unanimitate, ſeu in humilitatis veſtræ obedientia & in promiſſionis ad nos fidelitate.

vertu duquel les Romains eſtoient ſoûmis aux Rois de France, & leur faiſoient ſerment de fidélité, auſſi-bien que les Ducs de Spolete, de Benevent, de Frioul & les autres. Les Peuples ſoûmis au S. Siege par nos Rois faiſoient le ſerment en meſme temps à Saint Pierre, au Pape & au Roy. „ Nous avons fait „ faire le ſerment à ceux de Capouë, dit le Pape Hadrien, dans une Lettre qu'il écrivoit à Charlemagne, & ils l'ont fait au S. Apoſtre, à nous & à voſtre Royale Puiſſance. L'Exarcat & quelques autres Duchez ou Territoires avoient eſté donnez au S. Siege, & le Pape legitimement élu en eſtoit en poſſeſſion: il en percevoit les revenus, en recevoit les tributs & les hommages, y envoyoit des Juges pour rendre la Juſtice. Mais le Roy de France s'y eſtoit réſervé le droit d'hommage, celuy de faire marcher les Ducs à la guerre, quand il jugeoit à propos de les commander. Les Sujets de l'Exarcat eſtoient en meſme temps les hommes & les fidéles du Pape & du Roy. La qualité de Patrice des Romains donnoit au Roy autorité dans Rome, quand il y eſtoit, & meſme celle d'y envoyer des Commiſſaires ou Intendans, pour y rendre la Juſtice: il n'y a rien en tout ce que j'avance ici, que la ſuite de l'Hiſtoire & les Lettres des Papes ne démontrent.

Apud du Cheſne. Tom. III. p. 802.

Fideles noſtri & veſtri, Duces noſtri, & veſtri, homines noſtri & veſtri.

Celle de Charlemagne, de laquelle je parle, fut portée par Angilbert, Favori de ce Prince & un de ſes Secretaires d'Etat *. Il porta auſſi au Pape de la part du Roy pluſieurs préſens qui avoient eſté deſtinez pour ſon prédéceſſeur. Les inſtructions de cet Envoyé, que nous avons parmi les Lettres d'Alcuin, ſont remarquables par la piété que Charlemagne y fait paroiſtre, & par l'autorité qu'il y prend dans les avis qu'il ordonne à cet Envoyé de donner au Pape de ſa part, elles eſtoient conçûës en ces termes:

Diverſes Lettres du Pape Hadrien à Charlemagne.

* Auricularium.

Manualem. Epiſt. 83.

„ Avertiſſez le Pape de l'obligation qu'il a de vivre avec grande édifica-
„ tion, ſur tout d'eſtre grand obſervateur des Canons, & de faire paroiſtre
„ beaucoup de piété dans le Gouvernement de l'Egliſe: faites-le ſouvent reſ-
„ ſouvenir que l'honneur où il a eſté élevé durera peu d'années; mais que la
„ récompenſe qu'il ſe méritera, en rempliſſant bien les devoirs de ſon miniſ-
„ tére, durera toûjours. Parlez-luy ſouvent d'empeſcher la ſimonie, & de dé-
„ truire entierement ce mal qui devient très-commun dans l'Egliſe. Dites-luy
„ tout ce que nous avons dit ſouvent dans les entretiens que j'ay eu avec vous
„ ſur ce ſujet, en déplorant ce malheur. Parlez-luy touchant le deſſein que
„ j'avois concerté avec ſon prédéceſſeur, de bâtir un Monaſtére auprès
„ de l'Egliſe de S. Paul, & qu'il me faſſe là-deſſus une réponſe poſitive.
„ Dieu vous conduiſe . . . . que voſtre voyage ſoit heureux. . . . . reve-
„ nez avec joye, mon cher Homere. C'eſt le nom que j'ay dit que portoit Angilbert en qualité d'Académicien, ou de membre de l'Académie inſtituée par Charlemagne.

Les préſens qu'Angilbert porta au Pape pour l'Egliſe de S. Pierre, eſtoient quelques piéces rares & précieuſes, du butin que les François avoient fait dans la Pannonie, après une victoire qu'ils venoient de remporter ſur les Abares. Car Charlemagne avoit toûjours ſuivi le deſſein qu'il avoit formé, de ſubjuguer ces Peuples, & de les convertir à la Religion Chrétienne.

Eginard. ad an. 796.

ne. La premiere expédition qu'il avoit faite dans leur païs, y avoit cauſé de la diviſion. Un des plus conſidérables de la Nation nommé Theudon, ſoit de luy-meſme, ſoit gagné par les promeſſes de Charlemagne, luy avoit envoyé l'année précédente quelques perſonnes de ſa part, pour traiter avec luy, & ils le trouverent en Saxe à la teſte de ſon Armée, campé ſur la riviere d'Elbe : il luy avoit fait faire offre de ſes ſervices, & promis de ſe faire Chrétien. On apprit de ces Envoyez l'état des choſes, & on profita fort des lumieres qu'ils donnerent. Les continuelles révoltes des Saxons demandoient la préſence de Charles, toûjours occupé à les chaſtier, & l'empeſcherent d'aller en perſonne en Pannonie : mais il donna ordre à Henri Duc de Frioul d'y marcher avec une Armée. L'expédition fut très-heureuſe. Henri força la Ville Capitale appellée Ringa, en fit enlever toutes les richeſſes qui eſtoient grandes, il envoya ce qu'il y avoit trouvé de plus précieux au Roy, qui en fit part au Pape, & grande largeſſe aux principaux Seigneurs de ſa Cour.

Eginard. *Ibid.*

L'Armée du Duc de Frioul fut ſuivie peu de temps après d'une autre, compoſée des Troupes d'Italie & de celles de Baviére, & commandées par Pepin Roy d'Italie, qui trouvant déja la conſternation répanduë dans le païs, & la guerre civile allumée, fortifia la faction de ceux qui vouloient ſe ſoûmettre à la domination Françoiſe. Le Cham ou Prince des Abares fut tué, ceux qui ſuivoient ſon parti furent défaits, & pouſſez par Pepin juſqu'au-delà de la Theiſſe, & ce Prince raſa entierement la Capitale que le Duc de Frioul avoit déja pillée.

Annales Fuldenſes.

Charlemagne extermine les Abares.

On peut regarder cette victoire comme la fin de la guerre des Abares. Ils ſubirent alors le joug de la France, & ne firent plus dans la ſuite que quelques foibles révoltes, qui furent aiſément arrêtées : on peut meſme dire que ce fut la deſtruction de cette Nation, juſqu'alors ſi nombreuſe, ſi puiſſante & ſi riche; mais on en fit cette année-là un ſi horrible carnage, qu'elle fut preſque toute exterminée; jamais les Soldats François ne firent un ſi prodigieux butin, & ne furent ſi riches, qu'ils le furent après le pillage du païs des Abares, qui depuis deux ou trois ſiecles avoient amaſſé par leurs brigandages ſur toutes ſortes de Nations, des richeſſes immenſes.

Eginard. ad an. 796.

Après de ſi heureux ſuccès Charlemagne ſe rendit à Aix-la-Chapelle avec la Reine Lutgarde, qu'il avoit épouſée depuis peu en cinquiémes nôces. Son fils Pepin vint l'y trouver avec pluſieurs de ſes Ducs & de ſes Comtes, qui s'eſtoient ſignalez dans la conqueſte de la Pannonie. Ce fut comme une eſpece de triomphe, le jeune Prince & toute ſa troupe portant ſur leurs habits quelques marques de leur victoire. Il préſenta au Roy ce Prince Abare dont j'ay parlé, nommé Theudon, qui s'eſtoit déclaré pour les François, & qui venoit faire hommage à Charlemagne, pour ſa perſonne & pour le Canton dont il eſtoit le Chef. Charlemagne luy donna beaucoup de témoignages d'affection & d'eſtime, & peu de temps après il fut baptiſé avec tous ceux de ſa ſuite.

Eginard. Annales Fuldenſes.

On reçut ſur ces entrefaites des nouvelles d'Eſpagne, qui augmentérent

rent la joye de la Cour. Il y avoit toûjours ſur cette frontiére-là au-delà des Pyrenées une eſpece de petite guerre continuelle entre les François & les Sarazins; je l'appelle petite; parce qu'il ne s'y paſſoit point de grandes actions, mais il y avoit ſeulement de legers combats, & quelques ſurpriſes de Places, qui changeoient ſouvent de maîtres. Barcelone entre autres eſtoit tantoſt aux François, & tantoſt aux Sarazins. Alphonſe le Chaſte, Roy des Aſturies & de Galice, devenu redoutable aux Sarazins, occupoit leurs principales forces. Les guerres civiles, qui les diviſoient entre-eux depuis long-temps, & ſur tout depuis deux ans qu'Iſem Roy de Cordouë eſtoit mort, empêchoient qu'ils ne chaſſaſſent les François du païs d'en deçà de la Riviére d'Ebre: ce qu'ils auroient pu faire aiſément ſans cela, vu le peu de Troupes, que le Roy d'Aquitaine entretenoit au-delà des Pyrénées.

Eginard. ad an. 797.

On apprit donc à la Cour, que les troubles d'Eſpagne augmentoient tous les jours; qu'un Emir Sarazin nommé Zara, qui s'eſtoit rendu maître de Barcelone, & de tout ce Territoire, eſtoit réſolu de ſe ſoûmettre avec cette Ville à la domination Françoiſe, & qu'il devoit dans peu de temps venir en perſonne trouver Charlemagne, pour luy faire hommage, & ſe déclarer ſon Vaſſal. L'Emir arriva en effet à Aix-la-Chapelle au commencement de l'eſté; il fut bien reçu de Charlemagne, qui ſur les avis qu'il luy donna du deſordre des Sarazins, ordonna au Roy d'Aquitaine de paſſer les Pyrénées avec une Armée du coſté de l'Arragon, & de mettre le ſiége devant Hueſca. Les Hiſtoriens ne diſent point le ſuccès de ce ſiége, qui peut-eſtre meſme ne ſe fit pas. Car noſtre Hiſtoire, toûjours fort confuſe ſur les affaires d'Eſpagne, nous laiſſe entrevoir, que le Duc Sarazin, qui commandoit dans les montagnes d'Aquitaine, c'eſt-à-dire, dans les montagnes des païs dépendans d'Aquitaine, demanda la paix, & ſe ſoûmit, & ce Duc eſtoit apparemment le Gouverneur de Hueſca. Néanmoins Loüis, avant que de repaſſer les Pyrénées, fit relever les murailles d'Auxone, de Cardone, & de quelques autres Places, dont il donna le commandement à un Comte nommé Burel, avec des Troupes ſuffiſantes pour ſe maintenir dans ces Places.

Il envoye une Armée au delà des Pyrenées contre les Sarazins.

Eginard. ad an. 797.

Vita Ludovici Pii.

Charlemagne après un voyage qu'il fit dans la Saxe, où il ſe faiſoit toûjours de nouveaux mouvemens, trouva à ſon retour à Aix-la-Chapelle, Abdalla oncle de Alhaca nouveau Roy de Cordouë, contre lequel il luy demanda ſa protection & ſon ſecours. Le dernier Calife Iſem, qui eſtoit ſon frere, l'avoit privé de la partie qu'il prétendoit luy eſtre dûë; & depuis la mort d'Iſem, Abdalla s'eſtoit fait un parti pour ſoûtenir ſes droits, & venoit prier Charlemagne de l'appuyer.

Ce Prince luy donna de bonnes eſpérances, & le mena avec luy en Saxe, où il retourna pour y faire prendre des quartiers d'hiver à ſes Troupes. Le Roy d'Aquitaine, après ſon expédition d'Eſpagne vint l'y trouver, & partit peu de temps après avec Abdalla, pour le conduire en Eſpagne, & y ſoûtenir le parti de ce Prince Sarazin.

Charlemagne euſt ſans doute beaucoup plus profité des guerres civiles des Sarazins tant pour la Religion, que pour l'étenduë de ſon Empire, s'il n'en euſt eſté empêché par l'obſtination & la fierté des Saxons, que ni les ravages,

ni les défaites ne pouvoient dompter, & tout cela ne ſervoit qu'à augmenter la haine implacable qu'ils avoient conçûë de la domination Françoiſe. Sa ſeule préſence les maintenoit dans le devoir. Il réſolut de paſſer l'hiver de cette année-là dans le païs; il vint camper ſur le Veſer, il y fortifia ſon Camp, y fit bâtir des maiſons, & en fit comme une Ville, à laquelle il donna le nom d'Hériſtal, qui eſtoit celuy d'une Maiſon Royale, qu'il avoit en Auſtraſie dans le païs de Liége. Il en fit ſa Place d'Armes, & diſtribua ſes Troupes en divers quartiers entre le Veſer & l'Elbe. Il reçut en ce lieu diverſes Ambaſſades. Les Princes Huns ou Abares devenus ſes Tributaires, y vinrent de la Pannonie luy rendre leurs hommages. Alphonſe le Chaſte Roy des Aſturies, avec qui il eut toûjours beaucoup de liaiſon, y envoya auſſi des Ambaſſadeurs, pour luy faire part des grands avantages qu'il avoit remportez ſur les Sarazins, & pour luy faire des préſens. C'eſt ainſi que Charlemagne, comme l'Arbitre général des affaires de l'Europe, eſtoit recherché de preſque tous les Princes tant Chrétiens qu'infidéles, reſpecté & redouté par tout.

Annales Fuldenſes.

Il châtie les Saxons.

Les ſeuls Saxons, qui avoient expérimenté tant de fois les effets tantoſt de ſa clémence, & tantoſt de ſa colere, ne pouvoient prendre à ſon égard les ſentimens des autres Nations. Ceux d'entre l'Elbe & le Veſer n'avoient oſé branler pendant l'hiver, eſtant de tous coſtez inveſtis des Troupes Françoiſes, qui s'eſtoient logées dans tous les Forts, & ſaiſis de tous les paſſages: mais les Saxons Septentrionaux au-delà de l'Elbe, n'ayant pas ce frein, s'abandonnérent de nouveau à leur fureur. Charlemagne ſur la fin de l'hiver leur avoit envoyé quelques-uns de ſes Officiers pour porter certains ordres dans le païs, rendre juſtice à ceux qui la demandoient, punir les coupables, recevoir les hommages au nom du Prince. A peine eurent-ils commencé à faire quelques fonctions de leurs Charges, que la ſédition s'éleva contre eux comme contre des violateurs de la liberté Saxone, & la pluſpart furent maſſacrez.

Eginard. ad an. 798.

Durant cette émeute un Seigneur François nommé Godeſcalc, que le Roy avoit envoyé en Ambaſſade à Sigefroy Roy de Danemarc, retournoit à la Cour: il fut attaqué par ces ſéditieux comme il eſtoit ſur le point de paſſer l'Elbe, & fut tué avec tous ceux de ſa ſuite. Le Roy ayant appris ces nouvelles, aſſembla au pluſtoſt ſes Troupes, & mit à feu & à ſang tout le païs d'entre le Veſer & l'Elbe, perſuadé que les Saxons d'au-delà de l'Elbe n'avoient agi que de concert avec ceux d'en-deçà.

Il donne audience aux Ambaſſadeurs de l'Imperatrice Iréne.

Ce châtiment ne fit qu'irriter les Saxons Septentrionaux, à qui l'on donne auſſi en cet endroit-là le nom de Normans, auſſi-bien qu'aux Danois; & ne pouvant s'en venger ſur les François, ils ſe jettérent dans le païs de Meklebourg toûjours fidéle & ſoûmis à la France, & y firent de grands ravages. Le Duc Traſicon, qui y commandoit pour Charlemagne depuis la mort du Roy Viltzen tué en trahiſon par les Saxons, aſſembla au pluſtoſt les Milices du païs, & vint attaquer les ennemis; il les tailla en pieces, & quatre mille demeurérent ſur la place. Cette perte au-delà de l'Elbe, les ravages que le Roy avoit fait faire entre cette Riviére & le Veſer, les Troupes qu'il logea en divers poſtes, pour tenir tout le païs en bride, mirent les Saxons hors d'état de remuer ſi-toſt, & le Roy retourna à Aix-la-Chapelle, où il donna audien-

Eginard.

dience aux Ambaſſadeurs de l'Impératrice Iréne, qui eſtoient venus pour le prévenir, & juſtifier cette Princeſſe ſur un point, ſur lequel aſſurément il eſtoit difficile de bien faire ſon Apologie.

Iréne avoit gouverné l'Empire pendant la jeuneſſe de ſon fils Conſtantin, avec une prudence & une conduite, qui luy avoient attiré l'admiration de tout l'Univers, & elle avoit eu la gloire de rétablir en peu de temps la vraye Religion, qui gémiſſoit depuis ſoixante années ſous la domination tyrannique des Empereurs Briſe-Images. La paſſion la plus naturelle à un génie auſſi grand & auſſi élevé que le ſien, eſt celle de gouverner, & elle n'en fut que trop poſſédée. Conſtantin ſon fils, déja parvenu à l'âge de vingt ans, ne faiſoit rien que par ſes ordres. Le Patrice Staurace, ſous l'autorité de l'Impératrice, ordonnoit de tout, diſpoſoit de toutes les Charges, faiſoit toutes les graces, & s'attiroit par là une Cour beaucoup plus groſſe, que n'eſtoit celle de l'Empereur. Theophanes in Chronico.

Ce jeune Prince reſſentoit vivement cette indignité, & avoit peine à la diſſimuler; mais c'eſtoit un mal dont il eſtoit dangereux pour luy de ſe plaindre, & il eſtoit encore plus difficile d'y apporter reméde. Il s'ouvrit néanmoins ſur ce ſujet à trois ou quatre Seigneurs de ſa Cour, dont il ſe croyoit ſeûr par la haine qu'ils avoient contre Staurace. Ils luy promirent de le ſervir de tout le crédit qu'ils avoient dans Conſtantinople & dans l'Armée, & convinrent, que quand ils auroient leur parti formé, l'Empereur déclareroit en plein Sénat, qu'il vouloit déſormais gouverner par luy-meſme, & qu'eſtant en âge de le faire, l'Empire n'avoit plus beſoin des ſoins de la Régente. Immédiatement après cette déclaration l'Empereur devoit ôter à l'Impératrice toute autorité, ne luy donner aucune communication des affaires, & ſans attendre longtemps, la reléguer en Sicile, pour l'empêcher de broüiller.

Cette Princeſſe veut conſerver ſon autorité.

Le Patrice Staurace, qui avoit des eſpions par tout, & qui veilloit ſur toutes les démarches de l'Empereur, & de tous ceux qui l'approchoient, eut bientoſt pénétré le myſtére, & déconcerté tout ce deſſein. L'Impératrice fit arrêter tous ces Seigneurs, en envoya quelques-uns en éxil, mit les autres en priſon, gagna l'Armée en ſa faveur par ſes libéralitez, juſqu'à faire jurer les Officiers & les Soldats, que tant qu'elle vivroit, ils luy conſerveroient toute l'autorité qu'elle avoit euë juſqu'alors, qu'ils ne reconnoîtroient point d'autre maître qu'elle, & meſme que ſon nom dans les Edits & dans les autres Actes publics ſeroit déſormais placé devant celuy de l'Empereur. *Ibid.*

Ce ſerment fut fait au printemps par l'Armée en l'abſence des Troupes d'Arménie, qui ayant rejoint les autres au mois de Septembre, furent invitées à le faire auſſi. La jeune Impératrice, épouſe de Conſtantin, eſtoit Arméniene. Soit par cette ſeule raiſon, ſoit par quelque autre motif encore, l'Armée d'Arménie refuſa de faire le ſerment, diſant, qu'il eſtoit contre toute ſorte d'équité, & contre l'honneur de l'Empire, que le nom d'une femme fuſt mis dans les Edits avant celuy de l'Empereur, & qu'une telle nouveauté n'eſtoit ni de l'utilité, ni de la gloire de l'Empire. Iréne envoya pour gagner ces Troupes, un Officier de ſes Gardes nommé Aléxis, qui gagné luy-meſme ſecretement pour le parti de l'Empereur, ſe mit à leur teſte, après avoir fait arreſter le Duc Nicéphore qui les commandoit.

L'Armée ſe déclare pour Conſtantin ſon fils.

Cet incident étonna la Cour, & fit bruit dans l'Armée; on commença à y faire diverſes réflexions; quelques-uns loüérent la fermeté & la généroſité des Troupes Arméniennes; pluſieurs Officiers, qui eſtoient affectionnez à l'Empereur, mais qui n'avoient oſé ſe déclarer, ſe ſervirent de cette conjoncture pour faire remarquer aux Soldats combien eſtoit peu réguliére la démarche où l'on les avoit engagez: on eut honte d'avoir fait un ſerment ſi injuſte & ſi contraire à celuy qu'on avoit fait ſolemnellement à l'Empereur, lorſque Leon ſon pere l'avoit aſſocié à l'Empire à la priére des Peuples & des Armées. Enfin, quelque effort que puſſent faire les partiſans de l'Impératrice, toute l'Armée ſe joignit aux Arméniens, & on cria par tout le Camp, vive l'Empereur.

Les Soldats de la garde de ce Prince, ſuivirent l'exemple des autres; il vint ſe mettre à la teſte de l'Armée, luy marqua, & ſur tout aux Arméniens, ſa reconnoiſſance. Il entra au mois de Décembre comme en triomphe à Conſtantinople, dégrada le Patrice Staurace, & l'envoya en éxil en Arménie, écarta tous les confidens & tous les Eunuques de l'Impératrice, & la fit renfermer elle-meſme dans un Palais, où il luy promit, qu'elle ſeroit en ſeûreté, & qu'on l'y traiteroit toûjours en Impératrice & en mere de l'Empereur.

Ce Prince voulant montrer aux Peuples & aux Soldats, qu'il eſtoit digne du Thône où ils l'avoient rétabli, fit diverſes entrepriſes militaires, mais qui luy réüſſirent mal. Ce mauvais ſuccès donna lieu à quelques perſonnes de ſon Conſeil, qui eſtoient dans les intéreſts d'Iréne, de parler à l'Empereur de l'utilité qu'il pourroit tirer des conſeils de ſa mere, s'il ſe réconcilioit avec elle; & ils firent ſi bien, qu'avec le temps ils l'engagérent à la tirer de ſa priſon, à luy redonner part aux affaires, & enfin à la faire proclamer tout de nouveau Impératrice. C'eſtoit reprendre inſenſiblement le joug qu'il avoit eu tant de peine à ſecoüer.

En effet, Iréne ne fut pas long-temps à la Cour ſans ſe rendre maîtreſſe abſoluë de l'eſprit de ſon fils, à qui elle perſuada peu de temps après de rappeller le Patrice Staurace. L'une & l'autre s'appliquérent à luy ôter tous ſes amis, & à luy faire perſécuter ceux qui l'avoient le plus fidellement ſervi. Ils luy perſuadérent, que cet Alexis, à qui il eſtoit redevable de ſa liberté, penſoit à ſe faire luy-meſme Empereur, & il luy fit crever les yeux. Les Troupes Arméniennes qu'Alexis commandoit, & qui l'aimoient, en furent extrêmement irritées, & ſe révolterent. Il envoya une Armée pour les châtier. On donna quelques combats, & enfin les Arméniens trahis par pluſieurs de leurs Officiers, furent preſque tous pris, & traitez avec beaucoup de rigueur & d'ignominie.

Conſtantin répudie ſa femme, & épouſe Theodote.

Theophanes.

Iréne n'en demeura pas là. Comme la jeune Impératrice nommée Marie eſtoit Arméniene, & que c'eſtoit en ſa conſidération, que les Arméniens avoient pris le parti de l'Empereur, elle fut enveloppée dans la diſgrace de ſa Nation. Conſtantin, avant que d'épouſer cette Princeſſe, avoit fait tous ſes efforts pour obtenir de ſa mere d'épouſer la fille de Charlemagne, avec laquelle il avoit d'abord eſté accordé. Et quand ſe vint à conclure le mariage avec l'Arméniene, il falut faire violence à ce jeune Prince, pour l'y faire conſentir. Le ſervice qu'elle luy avoit rendu en faiſant déclarer les Arméniens pour luy quand tous les autres l'abandonnoient, le luy avoient entiérement gagné.

gné. Mais il ne fut pas difficile à Iréne de réveiller ſes premiéres averſions; elle vint à bout de la luy faire répudier, & confiner dans un Monaſtére. Il épouſa, quelques mois après, une jeune fille de qualité nommée Theodote, ſans qu'Iréne s'y oppoſât.

Ce mariage illégitime cauſa un grand ſcandale; un Abbé nommé Platon, qui eſtoit en grande réputation de vertu, ſe ſépara publiquement de la Communion de Taraiſe Patriarche de Conſtantinople, parce qu'il ne s'eſtoit pas oppoſé au divorce de l'Empereur, & luy avoit laiſſé épouſer Theodote. Ses Moines ſuivirent ſon éxemple. L'Empereur fit mettre l'Abbé en priſon, & relégua tous les Moines à Theſſalonique avec les neveux de l'Abbé.

Iréne, qui avoit engagé ſon fils à faire toutes ces démarches criminelles, pour le rendre odieux à tout le monde, fut la premiére à le blâmer de la rigueur dont il uſoit envers l'Abbé Platon & envers ſes Moines, & affectoit en toutes occaſions de prendre leur parti, & de loüer leur vertu.

Il ſe fit alors à la Cour une partie de divertiſſement, & l'Empereur avec ſa mere paſſa le Détroit, pour aller prendre les bains de Pruſe en Bithynie. L'Empereur reçut là la nouvelle, que l'Impératrice Theodote eſtoit accouchée d'un fils. Il en eut tant de joye, qu'il repaſſa auſſi-toſt le Détroit avec très-peu de ſuite, & laiſſa l'Impératrice à Pruſe avec preſque toute la Cour.

Intrigues d'Iréne pour faire depoſer ſon fils.

Elle prit ce temps pour avancer ſes intrigues, & ſçut ſi bien gagner tous les Généraux, & les principaux Officiers des Armées, qu'ils luy promirent non ſeulement de luy reſtituer le premier rang, qu'ils luy avoient autrefois donné dans l'Empire, mais encore de dépoſer l'Empereur, pour la faire régner toute ſeule: on convint du temps, de la maniére, & de toutes les meſures qu'il falloit prendre pour exécuter un deſſein auſſi inoüi que celuy-là, & dont on n'avoit jamais vu d'exemple.

On ne ſe preſſa point cependant, & le mois de Mars de l'année 797. l'Empereur partit à la teſte d'une Armée de vingt mille hommes, pour aller faire la guerre aux Arabes, qui avoient fait des courſes ſur les terres de l'Empire. Le Patrice Staurace eſtoit de cette expédition avec pluſieurs autres Généraux tous dévoüez à Iréne.

Les Troupes de l'Empereur eſtoient très-belles, & il y paroiſſoit une ardeur qui déplut à Staurace, parce qu'elle luy ſembloit répondre de la victoire. Il tint Conſeil avec les Conjurez, & leur repréſenta, que ſi le combat ſe donnoit, infailliblement les Arabes ſeroient battus; que cette victoire acquérant de la gloire & de la réputation à l'Empereur, il n'en faudroit pas davantage pour ruiner leurs deſſeins: tous conclurent à empêcher, que le combat ne ſe donnât; & Staurace ayant corrompu les eſpions, qui devoient aller reconnoître le Camp des Arabes campez à quelques lieuës de l'Armée, ils rapportérent ſuivant ſes ordres, que les Arabes épouvantez de l'approche de l'Empereur, s'eſtoient retirez, & qu'il ne paroiſſoit plus d'ennemi en campagne. L'Empereur eut un chagrin extrême de cette nouvelle, & d'avoir perdu une occaſion d'où il eſpéroit tirer beaucoup de gloire, & de quoy s'attirer l'eſtime de ſes Sujets, de laquelle il ſçavoit bien qu'il avoit beſoin pour affermir ſon autorité. Theophanes.

Eſtant de retour à Conſtantinople, il promit au Peuple de luy donner le ſpectacle d'un combat à cheval dans le Cirque au dix-ſeptiéme de Juin. L'Impératrice & les Conjurez prirent ce jour-là meſme pour éxécuter leur deſſein. Comme l'Empereur revenoit du Cirque pluſieurs de ſes Officiers d'Armée, avec leurs Soldats, vinrent au-devant luy, & il s'apperçut que ces Soldats s'étendoient à droit & à gauche, comme s'ils avoient voulu l'inveſtir. Ce ſoupçon, qui n'eſtoit que trop bien fondé, luy fit prendre ſon parti ſur le champ; il piqua ſon cheval vers le Port, où il fut ſuivi par pluſieurs de ceux qui l'avoient accompagné au Cirque, ſe jetta dans un batteau, & paſſa le Détroit, pour aller ſe réfugier à l'Armée d'Orient, dont il connoiſſoit la fidélité.

Iréne au déſeſpoir de voir ainſi ſon coup manqué, aſſembla auſſi-toſt ſes confidens, leur fit connoiſtre le danger où elle eſtoit auſſi-bien qu'eux; que ſi une fois l'Empereur pouvoit joindre l'Armée d'Orient, il en ſeroit infailliblement reçu; qu'on ne pouvoit pas compter ſur une grande partie de celle d'Occident; que le Peuple paroiſſoit ému, & vouloir prendre les armes pour luy; que pour elle ſon deſſein eſtoit de luy envoyer au pluſtoſt quelques Evêques pour l'adoucir, & pour luy faire dire, que pourvu qu'il vouluſt luy promettre la vie, elle eſtoit réſoluë à quitter la Cour, & à mener deſormais une vie privée, ſans plus rien prétendre au Gouvernement de l'Empire.

Ceux qu'elle avoit aſſemblez ne purent imaginer de meilleur expédient, pour la tirer d'un ſi mauvais pas; mais avant que d'y avoir recours, elle en tenta un autre, qui luy réüſſit. Pluſieurs de ceux qui avoient paſſé le Détroit avec l'Empereur, eſtoient de la conjuration; elle leur écrivit, qu'ils n'ignoroient pas les moyens qu'elle avoit de les perdre tous, qu'elle eſtoit réſoluë de périr avec eux: mais que peut-eſtre ſi elle le vouloit, ils périroient ſans qu'elle fuſt enveloppée dans leur malheur, & qu'il falloit qu'ils concertaſſent enſemble tous les moyens poſſibles pour ſe ſaiſir de l'Empereur, & le ramener à Conſtantinople.

Elle luy fait crever les yeux, & ſe rend maiſtreſſe de l'Empire.

Ils s'aſſemblérent ſur cette Lettre, & réſolurent de tout hazarder. Ils vinrent à bout de leur deſſein, ils tinrent tout preſt un Vaiſſeau ſur le bord de la Mer, ſurprirent l'Empereur comme il faiſoit ſes prieres ſans ſe défier d'eux, les croyant tous dans ſon parti, l'emmenérent à Conſtantinople, & là ils luy créverent les yeux, de quoy il mourut peu de temps après.

Eginard. in Annal. ad an 798. Annales Fuldenſes. Zonaras.

Iréne, après cette cruelle éxécution, fut proclamée Impératrice; & ce qui ne s'eſtoit point encore vu, l'Empire tomba en quenoüille dans ſa perſonne; car elle regna alors & pluſieurs années depuis en ſon propre nom, non plus comme Régente, mais comme maîtreſſe abſoluë de l'Empire.

Ce fut donc pour prévenir Charlemagne en ſa faveur ſur une entrepriſe auſſi extraordinaire que celle-là, qu'Iréne luy envoya des Ambaſſadeurs, qui pour diminuer l'horreur d'un ſi grand crime, noircirent par mille calomnies la vie & la conduite du jeune Empereur. Ils priérent le Roy d'entretenir la paix avec l'Impératrice: mais il y a bien de l'apparence, que pour empêcher Charlemagne de ſe prévaloir des troubles de l'Empire, & de penſer à conquérir le reſte de l'Italie à la faveur de ces deſordres, elle luy fit faire dès-lors ouverture du deſſein qu'elle avoit, ou qu'elle fit au moins ſemblant

blant d'avoir depuis, c'eſtoit de l'épouſer, afin de le faire Empereur. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Ambaſſadeurs furent bien reçus, & que ſur la priére qu'ils firent au Roy de la part de l'Impératrice, de leur rendre le frere du Patriarche de Conſtantinople, qui avoit eſté pris dans les guerres d'Italie, il le leur rendit.

L'affaire de Felix Evêque d'Urgel, fut encore une de celles qui l'occupérent dans ſon quartier d'hiver à Aix-la-Chapelle. Il comprenoit trop le danger qu'il y avoit à laiſſer prendre pied à l'héréſie dans un Etat, pour ne pas ſuivre cette affaire. L'Evêque convaincu d'erreur dans l'Aſſemblée de Ratisbone, obligé de ſe rétracter à Rome devant le Pape, condamné encore depuis à Francfort par preſque tous les Evêques de l'Empire François; mais toûjours gouverné par l'Evêque de Tolede, ne pouvoit revenir de ſes égaremens. Le Roy avoit commandé au docte Alcuin de luy écrire, & d'écrire auſſi à l'Evêque de Tolede, pour tâcher de les ramener à la doctrine de l'Egliſe, mais ce fut en vain. Felix avoit répondu à la lettre d'Alcuin par un Livre où il s'abîmoit de plus en plus dans l'erreur par de nouveaux blaſphêmes, auquel Alcuin fut obligé de repliquer par un grand Ouvrage. Alcuin Lib. 1. contra Felicem Urgelit.

La Lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Tolede fut ſuivie d'une réponſe telle qu'on la devoit attendre d'un homme qui paſſoit pour Saint, qui croyoit l'eſtre, & qui ſe voyoit à la teſte d'un parti condamné, qu'il avoit réſolu de ſoûtenir. Sa réputation l'autoriſoit à tout dire, ſon orgueil & l'intéreſt de ſa faction l'obligeoient à ne rien oublier de ce qui pouvoit rendre ſes adverſaires odieux; les injures les plus atroces, la récrimination d'héréſie, le nom de nouvel Arius, d'ennemi de S. Auguſtin, de S. Ambroiſe, & de tous les Saints Peres, celuy de faux Prophete, d'ennemi de Dieu, de perſécuteur des gens de bien, d'homme qui marche par la voye large, qui empoiſonne l'eſprit du Prince, qui ſcandaliſe la Cour par ſon faſte, & cent autres reproches de cette nature faiſoient une grande partie de ſa réponſe à Alcuin, ſpécieuſe du reſte par les autoritez des Peres dont il abuſoit. Il finiſſoit ſa Lettre, en exhortant aigrement Alcuin, par le motif de ſa conſcience, à tâcher d'adoucir luy-meſme l'indignation du Prince contre Felix, afin de ne le pas rendre coupable du ſang de ce Saint Evêque, qui alors, comme cette meſme Lettre nous l'apprend, avoit eſté obligé de quitter ſon Egliſe, & de demeurer caché. Epiſt. Elipandi ad Alcuin.

Le Roy voyant cette obſtination, & les progrès que faiſoit l'héréſie du coſté des Pyrenées, pria le Pape Leon d'aſſembler à Rome un nouveau Concile, pour y confirmer la condamnation que ſon Prédéceſſeur & les Evêques de France avoient faite de ces dogmes pernicieux, & d'y condamner nommément la réponſe de Felix à la Lettre qu'Alcuin luy avoit écrite. Le Pape le fit, & à la teſte de cinquante-ſept Evêques déclara Felix anathématiſé, s'il ne renonçoit pas ſincérement à ſon impiété. *Felix Evêque d'Urgel eſt anathematiſé, & enſuite depoſé.* Tom. II. Concil. Gall. Confeſſ. fidei Felicis Urgelit.

Quand on eut reçu en France les Actes de cette condamnation, le Roy donna ordre à Leidrade Evêque de Lion, à Nefride Evêque de Narbonne, & à quelques autres Evêques & Abbez de delà la Loire, d'aller tenir un Concile à Urgel, d'y citer Felix, de luy lire la Sentence prononcée nouvellement contre luy à Rome, & de le dépoſer s'il continuoit dans ſon erreur.

Les

Les Evêques eſtant arrivez à Urgel, firent venir Felix du lieu où il eſtoit caché, luy déclarerent les ordres du Roy, & la condamnation du Pape, & l'exhortérent à ſe reconnoiſtre. Il demanda d'eſtre conduit au Roy, leur promettant de luy donner toute ſorte de ſatisfaction. Il fut donc amené à Aix-la-Chapelle. Il pria le Roy de luy permettre d'expoſer encore une fois ſes difficultez en ſa préſence, & devant quelques Evêques, proteſtant qu'il ne demandoit qu'à connoiſtre la vérité, qu'il l'embraſſeroit ſi on la luy montroit, & qu'il le feroit d'une maniére à faire connoître à tout le monde, que la violence n'avoit eu nulle part à ſa converſion.

Confeſſ. fidei Felic. Urgelit. apud Alcuin.

Le Roy luy accorda ce qu'il demandoit; on diſputa en ſa préſence, & Felix ſe rendit; & pour montrer que c'eſtoit ſincérement, il publia ſa Confeſſion de Foy, où il expoſa les motifs de ſa rétractation, proteſta qu'elle eſtoit ſincére, & qu'ayant fait les autres ſeulement en apparence, il prenoit Dieu à témoin, que celle-cy partoit d'un cœur véritablement converti. Il l'adreſſa aux Prêtres & aux autres Eccléſiaſtiques de ſon Clergé, que ſon exemple, ſes écrits & ſon autorité avoient pervertis, en les exhortant à l'imiter dans la ſatisfaction qu'il faiſoit à l'Egliſe. Le Roy envoya de nouveau l'Evêque de Lion, & celuy de Narbonne à Urgel, afin qu'ils tiraſſent tout le fruit poſſible de la rétractation de l'Evêque, pour la deſtruction de l'héréſie. La ſuite montra, que Felix continuoit d'eſtre ou un fourbe, ou un inconſtant; il retourna quelque temps après à ſes erreurs, il fut dépoſé de ſon Evêché, & mourut à Lion exilé, endurci, déſobéiſſant à l'Egliſe & à ſon Roy. Ainſi finiſſent ordinairement ces prétendus Saints héréſiarques.

Alcuin. in Præfat. Agobardus Lib. contra Felicem. Ado in Chronico.

L'Evêque de Tolede ne ſurvêcut pas long-temps, quelques-uns le font mourir converti. Leur héréſie, par les ſoins de Charlemagne, fut bien-toſt éteinte, & la paix rétablie dans les Egliſes de France & d'Eſpagne. Mais de grands troubles agitérent celle de Rome, quelques mois après que le Pape Leon eut tenu le Concile contre Felix, & cauſerent à Charlemagne beaucoup de douleur.

Leon III. ſuccede à Hadrien I.

Deux Neveux du Pape dernier mort occupoient les premiéres places du Clergé de Rome, l'un s'appelloit Paſcal, & l'autre Campule: mais ils avoient perdu beaucoup du pouvoir & du crédit, qu'ils avoient ſous le régne de leur oncle. La promptitude avec laquelle ſe fit l'élection du Pape Leon, le meſme jour de la mort d'Hadrien I. avec le conſentement univerſel de tous les Ordres de Rome, eſt une marque que ces deux hommes non ſeulement ne s'eſtoient pas oppoſez à ſon élevation; mais qu'ils y avoient contribué de toute leur autorité & de tous leurs amis: ils trouverent dans la ſuite, qu'un auſſi grand ſervice que celuy-là n'eſtoit pas récompenſé par autant de confiance & de conſidération, qu'ils en avoient eſperé. Ils réſolurent de ſe défaire du Pape, & d'en avoir un autre.

Anaſtaſius. Eginard. Ado.

Ils choiſirent, pour éxécuter leur deſſein, un jour célebre; ce fut le vingt-cinquiéme d'Avril Feſte de S. Marc, auquel on avoit coûtume d'aller en Proceſſion en chantant les Litanies des Saints. Le Pape eſtant ſorti de S. Jean de Latran à cheval, pour ſe rendre à S. Laurent, où l'on devoit s'aſſembler pour la Proceſſion, Paſcal vint le ſaluer dans le chemin. Le Pape fut ſurpris de

de le voir ſans ſon habit d'Egliſe. Paſcal luy en fit excuſe, ſur ce qu'il ſe trouvoit incommodé, & le pria de ne pas trouver mauvais, qu'il n'aſſiſtât pas à la Proceſſion. Campule parut un moment après, & vint auſſi ſaluer le Pape, qu'il entretint pendant le chemin avec Paſcal, l'un & l'autre paroiſſant faire leur cour avec plus d'empreſſement que jamais.

Il eſt attaqué & fort maltraité.

Quand ils furent proche du Monaſtére de S. Eſtienne, que le Pape avoit fondé depuis peu, une troupe de gens armez ſortit des maiſons voiſines avec de grands cris, & vint fondre ſur le Peuple, qui eſtoit à l'entour du Pape; la peur ayant bien-toſt diſſipé toute cette multitude, le Pape demeuré ſeul fut ſaiſi par ces aſſaſſins, renverſé de ſon cheval, foulé aux pieds, chargé de coups, & traîné dans l'Egliſe du Monaſtére.

Anaſtaſe le Bibliothecaire dit, qu'on acheva là devant l'Autel de luy crever les yeux, & de luy arracher la langue, ce qu'ils n'avoient pas eu le loiſir de faire entiérement dans la ruë, appréhendant que le Peuple ne vint au ſecours du Pape. Il eſt certain qu'il eut dans la ſuite l'uſage des yeux & de la langue : l'Auteur, que je viens de citer, prétend que l'un & l'autre luy furent rendus par miracle. Theophane Auteur contemporain dit, qu'il fit compaſſion à ſes propres ennemis, & qu'ils n'exécuterent qu'à demi leur méchant deſſein.

Eginard. ad an. 799.

Quoy qu'il en ſoit, Albin ſon Camerlingue, de concert avec l'Abbé Virade Envoyé de France, gagna l'Abbé du Monaſtére de Saint Eraſme, où on avoit mis le Pape en priſon; on l'en tira pardeſſus les murailles, & on le porta hors de la Ville dans l'Egliſe de S. Pierre. Vinigiſe Duc de Spolete, qui avoit eſté averti de ce deſordre, vint promptement, & emmena le Pape avec luy dans ſa Ville. De là le Pape fit ſçavoir à Charlemagne toute la ſuite de cet attentat, & le pria de luy procurer le moyen de paſſer en France avec ſeureté. Ce Prince envoya des ordres très-prompts, de ſorte que le Pape fut bien-toſt dans le Royaume.

Quand le Roy apprit ces nouvelles, il eſtoit ſur le point de partir pour aller en Saxe. Le Pape vint le trouver à Paderborne où il eſtoit campé. Il luy fit un expoſé de l'état des affaires de Rome, & de toutes les circonſtances du crime commis contre ſa perſonne. On prit des meſures pour ſon retour & pour ſa ſeureté; dès-lors le voyage que le Roy fit à Rome l'année d'après, fut réſolu, & peut-eſtre auſſi les choſes importantes qui s'y paſſerent. Le Pape retourna à Rome accompagné de pluſieurs Evêques François, & de quelques Comtes, que le Roy luy donna pour l'eſcorter, & pour luy ſervir de Conſeil. Il y fut reçu avec autant d'honneur, qu'il y avoit eſté traité quelques mois auparavant avec opprobre. Les aſſaſſins du Pape furent arreſtez, & examinez par les Evêques & par les Comtes de Charlemagne, qui les luy envoyérent en France.

Le Roy eſtoit toûjours campé à Paderborne, d'où il avoit envoyé Charles ſon fils juſqu'à l'Elbe, avec une partie de ſon Armée, pour regler des différens qui concernoient les Vilſes & les Abodrites habitans du Meklebourg. Avant que de retourner en France, il reçut l'Envoyé du Gouverneur de Sicile, qui vint traiter de quelques affaires de la part de l'Impératrice. Il reçut

çut encore au meſme lieu la nouvelle de la parfaite ſoûmiſſion des Abares, & que la guerre eſtoit terminée par la prudence de Henri Duc de Frioul, & de Gerolte Gouverneur de Baviére, & par la vigueur avec laquelle ils avoient pouſſé le reſte des ennemis pendant la Campagne.

Eginard. in Annal. ad an. 799.

Eſtant de retour à Aix-la-Chapelle, il apprit encore les heureux ſuccès de quelques entrepriſes dont il avoit chargé ſes Généraux. Guy Gouverneur de la Marche Bretone, ſur le refus que firent les Bretons des hommages dûs au Roy, entra dans le Comté de Bretagne avec tous les Comtes de ſon Gouvernement, la parcourut toute entiere, fit mettre par tout les Armes bas aux Bretons, & prit celles des plus conſidérables de leurs Commandans, les fit inſcrire de leurs noms, & les envoya à Aix-la-Chapelle comme pour en élever un trophée à la gloire de Charlemagne.

Les Habitans des Iſles de Majorque & de Minorque luy avoient envoyé demander du ſecours contre les Maures ou Sarazins, qui couroient la Méditerranée, & faiſoient de fréquentes deſcentes dans ces Iſles. Ce ſecours y avoit heureuſement débarqué, & avoit enſuite chargé & défait les Sarazins; on luy apporta encore la nouvelle de cette victoire, & quantité d'Etendarts pris ſur ces Infideles.

Dans le meſme temps arriverent des Envoyez d'Azan Emir ou Gouverneur d'Hueſca en Eſpagne, qui luy apporterent de ſa part les clefs de cette Ville, non ſeulement pour luy en faire hommage, mais encore avec proteſtation de la luy remettre entre les mains, ſi-toſt qu'il le pourroit faire avec ſeureté.

Le Roi de Perſe envoye des préſens à Charlemagne, & lui fait donation des Lieux Saints.

Enfin la réputation de Charlemagne portée au-delà des Mers dans les Païs les plus éloignez, fit que les Chrétiens de la Paleſtine eurent recours à ſa protection. Le Patriarche de Jéruſalem luy envoya pluſieurs préſens de dévotion par un Moine du Païs. Ce Religieux fut congédié quelque temps après, & comblé des honneſtetez & des préſens du Prince. Un Preſtre nommé Zacharie l'accompagna aux Saints Lieux de la part du Roy, afin de s'informer de ce qui s'y pourroit faire en faveur de la Religion. Il trouva en arrivant, qu'on n'y pouvoit faire rien de plus que ce qui s'y eſtoit déja fait. Le Roy de Perſe eſtoit alors maiſtre de Jéruſalem. Ce Roy s'appelloit Aaron Raſiid ou Raſchid, qui eſtoit en quelque façon en Orient ce que Charlemagne eſtoit en Occident, Conquérant & grand Capitaine comme luy, ayant gagné huit batailles rangées en perſonne, toûjours occupé de voyages & d'expéditions militaires comme luy, grand politique & gouvernant ſes Peuples avec autorité comme luy, aimant les Lettres & les Sçavans comme luy, zelé pour ſa Religion comme Charlemagne l'eſtoit pour la ſienne. Il avoit conçu une ſi haute idée de ce Prince, qu'il le diſtinguoit entre tous les Souverains de l'Univers, & c'eſtoit preſque le ſeul pour qui il daignaſt avoir de la conſidération. Non ſeulement il entretenoit commerce de Lettres avec luy, non ſeulement il luy faiſoit de magnifiques préſens; mais encore, (ce qui paroiſtra fort extraordinaire) ayant ſçu l'intéreſt qu'il prenoit aux Saints Lieux, il les luy céda, & luy en fit une donation. Les ordres avoient déja eſté envoyez à Jéruſalem ſur cela, lorſ-

El-Macin Hiſtoria Saracen. Lib. 6. C. 6.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

lorſque le Preſtre Zacharie y arriva ; & ce fut en vertu de cette donation, que ce Preſtre revenant de Jéruſalem l'année ſuivante, luy en apporta les clefs, avec un Etendart, pour marquer la poſſeſſion qu'on en avoit priſe en ſon nom. Cet Etendart & ces clefs eſt ce qui a donné occaſion à la fable du voyage de Charlemagne à la Terre Sainte, à ſa conqueſte de Jéruſalem ſur les Sarazins, & à quelques autres contes de cette nature, dont on a pris plaiſir d'orner la vie d'un Prince duquel on croyoit ne pouvoir rien penſer ni dire de trop grand.

Ce fut à Rome qu'il reçut ces préſens du Roy de Perſe : les broüilleries de cette Ville, & l'humeur inquiéte de Grimoald Duc de Bénevent, qui ayant changé de conduite, & oublié les bienfaits de Charlemagne, n'avoit guéres moins d'averſion que ſon pere pour la domination Françoiſe, furent des raiſons ſuffiſantes pour luy faire entreprendre le voyage d'Italie, ſuppoſé meſme qu'il n'en euſt pas eu de ſecretes encore plus importantes. *Charlemagne va à Rome.*

Avant que de partir de France, il voulut donner luy-meſme les ordres pour la ſeûreté des lieux les plus expoſez aux inſultes des ennemis. La Saxe eſtoit tranquille, & il prévoyoit qu'il n'en auroit rien à craindre, au moins cette année-là. Les diviſions des Sarazins ne leur permettoient pas de faire d'entrepriſes conſidérables du coſté des Pyrenées. La défaite de leurs Pirates dans l'Iſle de Majorque, les avoit mis hors d'état de faire des deſcentes en Languedoc ou en Provence, & les Normands qui couroient tout l'Ocean avec des Flotes nombreuſes le long des côtes de Germanie & de France, eſtoient les ſeuls à craindre.

Le Roy partit d'Aix-la-Chapelle au mois de Mars l'an 800. pour ſe rendre ſur ces côtes. Il y fit venir une Flote, qui eut ordre de ne point s'en éloigner pendant ſon abſence, & mit de fortes Garniſons dans tous les lieux où l'ennemi pourroit aborder. Enſuite il vint paſſer la Seine à Roüen, & de-là il alla faire ſes dévotions à Saint Martin de Tours, où les Comtes & les Ducs de Bretagne vinrent le ſaluer, & luy faire des préſens. La maladie & la mort de la Reine Lutgarde ſa cinquiéme femme, l'y retinrent quelques jours. Il revint par Orleans & par Paris à Aix-la-Chapelle, & au mois d'Aouſt il tint l'Aſſemblée générale des Etats à Mayence. Il y déclara la réſolution qu'il avoit priſe de faire le voyage de Rome, & peu de jours après il ſe mit en marche. An. 800.

L'Hiſtoire nous le fait voir tout d'un coup avec ſon Armée à Ravenne, ſans nous marquer la route qu'il tint pour aller en Italie. Après avoir demeuré quelques jours en cette Ville-là, il marcha en cottoyant la mer juſqu'à Ancone : de-là il détacha ſon fils Pepin Roy d'Italie avec la plus grande partie de l'Armée, pour entrer dans le Duché de Bénevent, où tout ſe ſoûmit ſans réſiſtance, ſoit que le Duc Grimoald ſe fuſt retiré ſur les Terres des Grecs, ſoit qu'il euſt eu luy-meſme recours à la clémence du Roy. Eginard. in Annal. ad an. 800.

Charlemagne après avoir fait ce détachement, s'avança avec le reſte de ſon Armée vers Rome. Le Pape vint au devant de luy juſqu'à Noviento,

autrefois Ville Epiſcopale dans la Sabine, ils y mangerent enſemble, & après le repas & quelque entretien ſur diverſes affaires, le Pape retourna à Rome, où le Roy arriva le lendemain vingt-quatriéme de Novembre. Le Pape l'attendoit hors la Ville avec pluſieurs Evêques & tout ſon Clergé ſur les degrez de la Baſilique de S. Pierre. Charlemagne deſcendit là de cheval, & monta dans la Baſilique avec les acclamations de tout le Peuple, le Clergé chantant les loüanges de Dieu en action de grace de ſon heureuſe arrivée.

An. 800. Eginard.

Il paſſa ſept jours à ſe faire inſtruire de l'eſtat de Rome & de la ſituation des affaires d'Italie, & à examiner les informations qu'on avoit faites ſur l'attentat commis contre la perſonne du Pape. Au bout de ce temps-là il fit aſſembler dans l'Egliſe de S. Pierre les Evêques, les Abbez, les principaux de la Nobleſſe tant Françoiſe que Romaine. Le Pape & le Roy s'eſtant aſſis à coſté l'un de l'autre, ils firent auſſi aſſeoir les Prélats & les Abbez & tous les Seigneurs, le reſte du Clergé eſtant debout derriere.

Anaſtaſius.

Le Roy parla, & dit que le principal ſujet pour lequel il eſtoit venu en Italie, eſtoit celuy pourquoy il avoit aſſemblé devant l'Autel de S. Pierre ce qu'il y avoit de plus illuſtre à Rome dans l'Etat Eccleſiaſtique & dans l'Etat Séculier; que l'attentat commis contre la perſonne du Vicaire de Jeſus-Chriſt l'avoit rempli d'horreur; que les auteurs de cet aſſaſſinat n'avoient pu ſe défendre qu'en chargeant le Pape des plus horribles crimes; que le Pape pour l'honneur de l'Egliſe, la réputation de la Chaire de S. Pierre, & l'édification de tous les Chrétiens, vouloit bien qu'on fiſt un éxamen juridique de tout ce qu'on luy reprochoit, & que s'il y avoit quelqu'un dans l'Aſſemblée qui vouluſt ſe porter pour accuſateur, & prouver quelqu'une des charges, on l'écoûteroit.

Eginard. Anaſtaſius.

Il ne ſe trouva perſonne qui oſaſt, ou qui vouluſt l'entreprendre, & tous les Archevêques, Evêques & Abbez dirent tout d'une voix, qu'il ne leur appartenoit pas de juger le Pape.

Cette conduite reſpectueuſe envers le Pape nous a empeſché de ſçavoir le détail des choſes dont ſes ennemis l'avoient accuſé. Il prit la parole, & dit qu'il ſe juſtifieroit au pluſtoſt de la maniere dont ſes prédéceſſeurs l'avoient fait en pareilles occaſions, ſur cela l'Aſſemblée ſe leva & ſe ſépara.

Le Pape ſe juſtifie des crimes dont on l'accuſoit.

Le lendemain non ſeulement les Evêques, les Abbez, les Seigneurs, le Clergé, mais encore une grande foule de Peuple ayant rempli l'Egliſe de S. Pierre, le Pape monta à la Tribune *, & tenant le Livre des Evangiles entre ſes mains, proteſta publiquement, en faiſant ſerment ſur le ſaint Evangile, qu'il n'eſtoit en aucune maniére coupable des crimes dont on l'accuſoit. La Formule de ce ſerment s'eſt conſervée à Rome. En voicy les termes.

* Ambonem aſcendit.

Baronius ad an. 800.

„ Tout le monde ſçait, mes très-chers freres, que pluſieurs méchans hommes ſe ſont déclarez mes ennemis, & ont entrepris de noircir ma réputation, en me chargeant des plus horribles crimes. C'eſt pour s'inſtruire de „ la vérité ou de la fauſſeté de ces accuſations que le très-clément & très-ſéréniſſime Roy Charles eſt venu en cette Ville avec ſes Evêques & les Seigneurs

„ gneurs de ſon Etat. C'eſt-pourquoy moy Leon, Pontife de la ſainte Egli-
„ ſe Romaine, ſans avoir eſté jugé ni contraint par perſonne, mais de mon
„ plein gré je déclare en voſtre préſence devant Dieu, qui connoiſt ma con-
„ ſcience, devant ſes Anges, devant S. Pierre le Prince des Apoſtres, que
„ je n'ay point commis ni fait commettre les crimes dont on m'accuſe. J'en
„ prens à témoin Dieu qui nous doit juger, & qui nous voit ici aſſemblez;
„ & ce que je fais ici, je le fais ſans y eſtre obligé par aucune Loy, & dé-
„ clarant que je ne prétens point que ma conduite en cette occaſion paſſe en
„ coûtume dans la ſainte Egliſe, ni impoſer par mon éxemple à mes ſucceſ-
„ ſeurs ou à mes freres les Evêques une obligation d'en faire jamais autant. Je
„ n'en uſe ainſi que pour vous oſter tous les injuſtes ſoupçons que vous pour-
„ riez avoir conçus fauſſement de moy.

Cette proteſtation fut ſuivie des acclamations du Peuple, & auſſi-toſt après tout le Clergé entonna les Litanies en action de graces du rétabliſſement de la paix & de la tranquillité renduë à l'Egliſe & à la Ville de Rome.

Campule & Paſcal auteurs de l'aſſaſſinat du Pape, furent traitez plus doucement qu'ils ne méritoient. Le Pape pria Charlemagne de leur accorder la vie. Il le fit, & d'autant plus volontiers, qu'ils eſtoient neveux du Pape Hadrien, qu'il avoit tendrement aimé, & il ſe contenta de les envoyer en éxil avec leurs complices. Eginard. in Annal.

Mais ce qui ſe paſſa à Rome un mois après que cette affaire eut eſté vuidée, fut bien d'un autre éclat, par le grand intéreſt que devoient y prendre l'Empire d'Orient & la France, les deux plus grands Etats du monde Chrétien. Ce fut l'élevation de Charlemagne à l'Empire, appellée communément la Tranſlation de l'Empire à la Famille de Charlemagne, expreſſion qui n'eſt pas tout-à-fait juſte; puiſqu'en donnant à Charlemagne la qualité d'Empereur, on ne prétendit pas l'oſter, & on ne l'oſta pas en effet aux Princes qui monterent depuis ſur le Trône de Conſtantinople: ce ne fut qu'une communication de cette dignité telle qu'elle s'eſtoit faite autrefois ſi ſouvent, lorſque le monde ſe partageoit entre deux Empereurs, dont l'un eſtoit Empereur d'Orient, & l'autre Empereur d'Occident, & Charlemagne en effet ne prétendit jamais à d'autre titre qu'à celuy d'Empereur d'Occident. Voici comme la choſe ſe fit, ſelon nos anciens Hiſtoriens, qui n'en font qu'une Relation fort courte & fort ſimple.

Elevation de Charlemagne à l'Empire d'Occident.

Charlemagne eſtant allé le jour de Noël à la Baſilique de S. Pierre, pour y aſſiſter à la Meſſe, comme il eſtoit à genoux devant l'Autel, le Pape s'approcha de luy, & luy mit une Couronne ſur la teſte. Auſſi-toſt tout le Peuple commença à crier, *Vive Charles Auguſte, couronné de la main de Dieu, vie & victoire au grand & pacifique Empereur des Romains.* Pendant ces acclamations, ce Prince s'eſtant aſſis dans une eſpéce de Trône qu'on luy avoit préparé, le Pape vint luy rendre les reſpects, & luy faire les révérences que les Souverains Pontifes avoient coûtume de faire aux Empereurs, quand ils les ſaluoient à Rome en cette qualité. Et il luy déclara en le ſaluant, que deſormais au lieu du titre de Patrice des Romains qu'il avoit porté juſqu'alors, on Eginard. ad an. 801.

Theophanes in Chronic. luy donneroit celuy d'Empereur & d'Auguſte. Il luy préſenta l'habit Impérial dont il ſe reveſtit, & avec lequel il retourna de l'Égliſe à ſon Palais avec l'applaudiſſement de tout le Peuple de Rome. Eginard Secretaire de Charlemagne, nous dit une circonſtance de cette affaire, qui me paroiſtroit difficile à croire, ſans le témoignage d'un Ecrivain de cette autorité. Il ſuppoſe que ce Prince ne ſçavoit rien du tout du deſſein du Pape touchant ſon couronnement, & il ajoûte que quand il ſe vit ſalué du nom d'Empereur & d'Auguſte, il en fut ſi chagrin, qu'il proteſta que s'il avoit prévu la choſe, il ne ſeroit pas venu à l'Egliſe, nonobſtant la célébrité d'un jour auſſi ſaint que celuy de Noël.

Si cette proteſtation fut ſincere, elle fut l'effet & la marque d'une grande modeſtie: mais Charlemagne aimoit beaucoup la gloire, & eſtoit fort politique; & ſi ces titres luy furent donnez malgré luy, il parut dans la ſuite les retenir fort volontiers. Il eut très-peu d'égard au reſſentiment qu'en firent paroiſtre les Empereurs Grecs, qui s'en plaignirent ſouvent, comme d'une uſurpation inſoûtenable, & qu'il appaiſa en quelque façon par les Ambaſſades fréquentes qu'il leur envoya ſur ce ſujet, avec des Lettres pleines d'honneſtetez, mais où il prenoit & où il leur donnoit toûjours la qualité de frere, traitant avec eux d'égal à égal. Les refléxions que j'ay faites à l'occaſion du Concile de Francfort, & des ſuites de ce Concile ſur certaines circonſtances de la conduite de Charlemagne, peuvent encore contribuer à augmenter le doute qui vient aſſez naturellement ſur la ſincérité de cette modération.

Ibid.

Quoiqu'il en ſoit, les conjonctures furent fort heureuſes pour autoriſer & pour juſtifier cette élection. La principale eſtoit, qu'il n'y avoit plus d'Empereur dans l'Empire, & que le Gouvernement en eſtoit entre les mains d'une femme, qui l'avoit tyranniquement uſurpé, choſes inoüies juſqu'alors. Cette ſeule raiſon ſuffiſoit aux Romains & à l'Occident, pour rentrer dans le droit qu'ils avoient eu autrefois, auſſi-bien que l'Orient, de ſe choiſir un Empereur. Charlemagne en avoit toute la puiſſance & en Italie, & dans les Gaules, & au-delà du Rhin. Le ſeul titre luy en fut donné avec la Couronne. C'eſt ainſi que la choſe ſe paſſa, & ce fut en cela que conſiſta la fameuſe Tranſlation de l'Empire aux Rois François. Ils en conſerverent la poſſeſſion cent ans, & c'eſt par eux que cet honneur & cet avantage dont l'Occident joüit encore aujourd'huy, luy fut rendu trois cens cinquante ans après la dépoſition de Romule ſurnommé Auguſtule, le dernier Empereur d'Occident. Ce grand eſpace avoit eſté rempli par les Régnes des Erules, des Oſtrogots, des Lombards, des François en Italie juſqu'à cette année, que Charlemagne reçut cet auguſte titre d'Empereur d'Occident, qu'il ſoûtint avec tant de gloire.

Ce fut un peu avant le Couronnement de Charlemagne, en qualité d'Empereur, que fut faite une Moſaïque *, qui s'eſt conſervée, où S. Pierre eſt repréſenté aſſis dans un Trône en habits Pontificaux, & ayant trois clefs ſur ſes genoux. A droite eſt le Pape Leon à genoux, à qui S. Pierre donne le Pallium, & à gauche eſt Charlemagne, à qui S. Pierre préſente l'Etendart de Rome.

* Elle eſt rapportée par Allemannus in parietinis Lateran.

Rome. Au deſſus de la teſte du Pape & à coſté de luy ſont écrits ces mots: SCISSIMUS D. N. LEO P. P. c'eſt-à-dire, SanctISSIMUS Dominus Noſter LEO Papa. Sur la teſte de Charlemagne & à coſté de luy on lit ces mots: Domino Noſtro CARULO REGI.

Depuis l'élévation de Charlemagne à l'Empire, on batit des Monnoyes * à Rome en ſon nom & au nom de ſes ſucceſſeurs; leur nom eſtoit d'un coſté, & de l'autre le nom du Pape ou la figure de S. Pierre.

Ces

* Ces Monnoyes ſont rapportées par M. le Blanc dans ſa Diſſertation ſur quelques Monnoyes de Charlemagne, &c.

Ces Monnoyes prouvent l'autorité des Empereurs François dans Rome, auſſi-bien que la puiſſance temporelle des Papes. L'une & l'autre eſt auſſi prouvée par la Moſaïque, où le titre de *Dominus Noſter* eſt donné au Pape & à Charlemagne. Les Auteurs d'au-delà des Monts & ceux d'endeçà ne conviennent pas ſur la ſubordination & ſur le tempérament de ces deux puiſſances. L'Hiſtoire n'admet point ces ſortes de Diſſertations. Elle ſe contente de raconter les faits, & les Lecteurs pourront régler leur jugement ſur cette matiere par ceux que j'ay rapportez dans l'Hiſtoire de ce Régne, & par d'autres que je rapporteray dans celle des Régnes ſuivans.

CHARLEMAGNE EMPEREUR.

Anaſtaſius. CHARLEMAGNE paſſa tout l'hiver à Rome; il y ſignala ſa magnificence & ſa piété par les riches préſens qu'il fit à l'Egliſe de S. Pierre & aux autres Egliſes, de Vaſes, de Couronnes, de Calices d'or, & de pluſieurs autres choſes ſemblables à l'uſage des Autels. Il fit des Reglemens, & donna
Eginard. des ordres pour le bon Gouvernement de la Ville de Rome & de l'Italie, pour la ſeûreté du Pape, & pour luy faire rendre le reſpect & l'obéïſſance qui luy eſtoient dûs, fit vuider quantité d'affaires particulieres, tant Séculieres qu'Eccleſiaſtiques, & commença dès-lors à marquer dans les Actes publics l'année de ſon Empire & de ſon Conſulat, ſelon l'ancien uſage des Empereurs. Il envoya des Troupes dans le Duché de Bénevent, pour chaſtier encore quelque reſte de mutins. Enſuite il partit de Rome avec ſon fils Pepin le vingt-cin-
An. 801. quiéme d'Avril, & vint à Pavie, où il fit quelques additions aux Loix des
Leges Lon-gobard. Lombards, cette Nation continuant toûjours d'eſtre gouvernée par ſes Loix particulieres.

Il reçoit des Ambaſſadeurs du Roy de Perſe. Ce fut là qu'il apprit que des Ambaſſadeurs du Roy de Perſe eſtoient arrivez au Port de Piſe; il envoya au devant d'eux quelques perſonnes de ſa Cour, leur donna audience dans ſon Camp entre Verceil & Yvrée. Ils luy apprirent la mort de deux de ſes Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez en Perſe trois ou quatre ans auparavant, & luy dirent qu'ils ramenoient avec eux le troiſiéme, qui eſtoit un Juif nommé Iſaac, avec divers préſens dont leur Maître l'avoit chargé, afin de les luy préſenter de ſa part. Entre autres raretez il y avoit un Eléphant, que le Roy de Perſe le prioit de recevoir comme une choſe qu'il ſçavoit bien eſtre très-rare dans l'Occident; cet Ambaſſadeur dont le Vaiſſeau avoit eſté écarté par la tempeſte, n'arriva qu'au mois d'Octobre à Porto-Veneré, d'où l'on tranſporta l'Eléphant en France avec beaucoup de précautions; c'eſtoit apparemment la premiere fois qu'on y en avoit vu depuis que les François regnoient dans les Gaules.

Les Ambaſſadeurs de Perſe eſtoient venus par l'Afrique; un des plus puiſſans Emirs nommé Abraham, qui s'eſtoit rendu Maiſtre d'une grande partie des Païs Maritimes vis-à-vis de l'Italie, voulut à l'exemple, ou par l'ordre du Roy de Perſe, dont il eſtoit ou Tributaire ou allié, joindre un Ambaſſadeur

à

à ceux de ce Prince, pour aller de ſa part faire auſſi des préſens à Charlemagne. Ces Ambaſſadeurs ſuivirent l'Empereur en France, & y demeurerent pluſieurs mois.

Charlemagne ne fut pas pluſtoſt hors d'Italie, que la Ville de Rieti dans le voiſinage des Terres des Grecs, ſe révolta. Pepin y alla avec des Troupes, & la prit avec tous les Forts d'alentour qui la couvroient: le Gouverneur fut mis aux fers, & on la réduiſit en cendres pour contenir les autres par cet exemple.

Les Armes des François ne furent pas moins heureuſes pendant ce meſme eſté au-delà des Pyrenées. Zata cet Emir, qui eſtoit venu quatre ans auparavant faire hommage à Charlemagne pour la Ville & le Territoire de Barcelone, n'eſtoit pas demeuré long-temps fidéle. Luy, le Gouverneur d'Hueſca, & quelques autres qui s'eſtoient chacun rendus maiſtres de leurs Places, ne penſoient qu'à ſe les conſerver, & n'avoient recours à la protection des François, & ne leur faiſoient hommage que de peur qu'ils ne les en dépoüillaſſent.

Le Roi d'Aquitaine ſon fils prend Lérida & Barcelone.

Le Roy d'Aquitaine en 799. eſtoit entré en Eſpagne avec une Armée, dans le deſſein d'aſſieger Lérida ſur les Sarazins. Il avoit pris ſa route par Barcelone: l'Emir avoit eſté au devant de luy, pour luy rendre ſes reſpects, comme un Vaſſal à ſon Prince; mais Loüis luy ayant témoigné qu'il vouloit entrer dans Barcelone, il s'excuſa de le recevoir, & ſur les inſtances qu'on luy en fit, il le refuſa abſolument, & y rentra luy-meſme auſſi-toſt pour la défendre, ſi on entreprenoit de la forcer. Loüis ne ſe crut pas en état de le faire, ainſi il paſſa auprès avec ſon Armée ſans y entrer, & alla faire le ſiége de Lérida qu'il prit. Il en raſa les murailles, abandonna à ſes Soldats toutes les petites Places des environs, s'en retourna par le païs que nous appellons aujourd'huy la Navarre, fit à l'entour d'Hueſca le meſme ravage qu'il avoit fait auprès de Lérida, fit couper & bruſler les bleds qui eſtoient encore ſur la terre, & il en uſa ainſi, parce qu'Aſam n'avoit pas voulu non plus luy remettre ſa Place. Mais pour ce qui eſt de Barcelone, n'ayant pas aſſez de forces pour l'aſſiéger dans les formes, il en forma le blocus, qu'il continua durant deux ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'année 801. où nous ſommes. Ce blocus fatiguoit extrémement la Ville, & avoit réduit les Habitans & la Garniſon à de grandes extrémitez. Un homme de la Cour, auquel l'Emir de Barcelone avoit de la confiance, & qu'il regardoit comme ſon ami, luy conſeilla de venir trouver le Roy d'Aquitaine à Narbonne, luy faiſant eſpérer de faire ſa paix. L'Emir le crut, & partit déguiſé ſans avoir pris de ſauf-conduit: mais ſoit qu'il euſt eſté trahi par ſon ami prétendu, ſoit que le Roy euſt eu avis d'ailleurs qu'il eſtoit à Narbonne, il fut arreſté & conduit à l'Empereur à Aix-la-Chapelle. Il parut en ſa préſence avec le Gouverneur de Rieti, tous deux coupables d'infidélité, & l'un & l'autre furent envoyez en éxil.

Vita Ludovici Pii.

Vita Ludovici Pii.

Eginard.

Le Roy d'Aquitaine ne douta pas que l'Emir n'eſtant plus à la teſte de ſa Garniſon, très-affoiblie par les maladies & par la diſette, Barcelone ne ſe rendiſt bien-toſt, & il marcha de ce coſté-là avec de nouvelles Troupes, dont il envoya une partie commandée par Roſting Comte de Girone, joindre cel-

Vita Ludovici Pii.

les qui eſtoient déja au ſiége. On le pouſſa avec plus de vigueur que jamais, & en peu de jours la famine fut telle, que les habitans eſtoient obligez à manger le cuir & les autres choſes les moins capables de raſſaſier la faim, & les plus propres à avancer la mort; il y en avoit qui aimant mieux mourir promptement que de ſouffrir ces miſéres & les douleurs d'une mort languiſſante, ſe tuoient eux-meſmes en ſe précipitant du haut des murailles. La Garniſon avoit mis à la place de Zata un de ſes parens nommé Hamar, homme de cœur & d'autorité, qui ſoûtenoit le courage des Soldats par l'attente d'un prompt ſecours que le Roy de Cordouë leur avoit fait eſpérer.

Ce Prince avoit rétabli la paix dans ſes Etats par la victoire qu'il avoit remportée ſur ſes deux oncles, qui prétendoient à une partie de ſon Royaume. Il avoit fait dire aux aſſiégez qu'il eſtoit en marche pour les ſecourir, & ce ſecours avoit obligé le Roy d'Aquitaine à partager en trois l'Armée qu'il avoit menée au-delà des Pyrenées, pour couvrir celle qui faiſoit le ſiége. Il en poſta une partie au voiſinage de Barcelone, pour s'oppoſer au ſecours, & il demeura avec le reſte dans le Rouſſillon, pour eſtre à portée ou de fortifier les Troupes du ſiége, ou le Camp qui le couvroit. Il ſçut que le Calife s'eſtoit avancé juſqu'à Sarragoſſe avec ſon Armée, toûjours à deſſein de faire lever le ſiége de Barcelone. Mais ce Roy Sarazin ayant appris la diſpoſition des Armées Françoiſes, & qu'il luy falloit gagner une bataille avant que d'arriver aux lignes des aſſiégeans, quitta l'entrepriſe, & tournant tout à coup vers les Aſturies, y fit de grands ravages ſur les Terres du Roy Alfonſe, d'où il fut repouſſé avec beaucoup de perte.

L'avis de la retraite du Calife ayant eſté porté à l'Armée des François deſtinée pour s'oppoſer au ſecours, elle quitta ſon Camp, & alla joindre les Troupes qui aſſiégeoient la Place: On fit ſçavoir aux aſſiégez qu'il n'y avoit plus pour eux aucune reſſource. Ils ne laiſſerent pas de s'obſtiner à ſe défendre toûjours; l'hiver eſtoit proche, & ils eſpéroient que la rigueur de la ſaiſon feroit lever le ſiége, ou le feroit changer au moins en blocus: mais le Roy d'Aquitaine avoit réſolu d'emporter la Place à quelque prix que ce fuſt. On baſtit par ſon ordre autour de la Ville un grand nombre de Caſernes, & c'eſt ce qui fit concevoir aux aſſiégez qu'on eſtoit réſolu de continuer le ſiége pendant l'hiver.

On ſçut dans le Camp par des transfuges, que cette réſolution avoit fait perdre cœur aux Habitans. On en donna avis au Roy, & on luy conſeilla de ſe rendre avec le reſte de ſes Troupes devant la Place. Il y vint, & incontinent après ſon arrivée, on recommença les attaques avec plus de vigueur que jamais; de ſorte qu'après ſix ſemaines depuis ſon arrivée, la Garniſon demanda à capituler: le Commandant par la Capitulation fut livré au Roy à diſcrétion, & tous les Soldats eurent la liberté de ſe retirer où ils voudroient.

La Garniſon ſortit dans un état pitoyable, c'eſtoient des ſquelletes tout decharnez. Le Roy fit entrer quelques Troupes dans la Ville; mais il ne voulut point y entrer luy-meſme, qu'il n'euſt ordonné la maniére dont il rendroit graces à Dieu pour une conqueſte ſi importante. Le lendemain il rangea ſon Armée en bataille devant la Ville, & tout ce qu'il avoit de Prêtres & de Clercs

Clercs dans ſon Camp, fut mis à la teſte. On défila dans cet ordre vers la Ville en chantant des Hymnes & des Pſeaumes, & on marcha ainſi en Proceſſion juſqu'à l'Egliſe de Sainte-Croix, où le Roy rendit à Dieu les actions de graces que méritoient de ſi heureux ſuccès.

La réſiſtance des Aſſiégez & le ſecours que le Calife préparoit, avoit donné de grandes inquiétudes à l'Empereur, & il avoit ordonné à ſon fils aîné le Prince Charles, d'aſſembler au pluſtoſt ce qu'il pourroit de Troupes pour aller ſe joindre au Roy d'Aquitaine. Charles eſtoit à Lion avec ſon Armée, preſt à ſe mettre en marche, lorſqu'il reçut nouvelle de la part de ſon frere, que la Ville s'eſtoit renduë. Le Roy d'Aquitaine donna le Gouvernement de Barcelone au Comte Bera, & luy laiſſa une groſſe Garniſon, compoſée des Troupes du Languedoc, & après avoir mis ordre à tout, il vint trouver l'Empereur à Aix-la-Chapelle, qui l'y reçut avec une joye extrême.

Feſtes & réjoüiſſances à la Cour de Charlemagne.

Depuis l'arrivée des Ambaſſadeurs de Perſe à Aix-la-Chapelle, ce n'eſtoit que feſtes & que ſpectacles de toutes façons à la Cour, l'Empereur voulant qu'ils remportaſſent en leur païs une grande idée de la magnificence & de la politeſſe Françoiſe. Les jours de Dimanches les Proceſſions paſſoient ſous les feneſtres du Palais, tout le Clergé y aſſiſtoit, & les Evêques, les Preſtres, les Diacres y eſtoient reveſtus des plus beaux & des plus riches ornemens: les autres jours on faiſoit dans la Place la revûë des Troupes, qu'on avoit eu ſoin d'habiller magnifiquement; de ſorte que les Ambaſſadeurs diſoient que juſqu'alors ils n'avoient vu que des hommes de terre, mais que ceux qu'ils voyoient dans ces occaſions leur paroiſſoient des hommes d'or *. Les tables pendant tout ce temps furent toûjours ſervies avec profuſion; ce qu'il y avoit de plus illuſtres Seigneurs dans toutes les parties de l'Empire d'Occident, eſtoient alors à la Cour richement veſtus, chacun à la maniere de ſa Nation, & l'Empereur prenoit plaiſir dans tous les repas de faire voir cette belle variété aux Ambaſſadeurs.

Monarchus Sangall. de Rebus Caroli M.

Ce Prince leur donna un autre divertiſſement qui leur fut moins agréable, parce qu'il eſtoit dangereux, & qu'il penſa luy eſtre funeſte à luy-meſme. Il les mena à la chaſſe des Bufles ou Bœufs ſauvages, dont les Foreſts de Germanie eſtoient pleines, & où il y en avoit d'une prodigieuſe grandeur. Les premiers qui furent lancez, en paſſant auprès des Ambaſſadeurs, les épouventerent ſi fort, qu'ils commencerent à fuïr. L'Empereur pour les raſſeûrer, piqua ſon cheval qui eſtoit fort vîte, vers un de ces furieux animaux, & ayant tiré ſon ſabre, luy en déchargea un grand coup ſur la teſte: le Bufle rendu furieux par ce coup, ſe tourna vers luy, & vint teſte baiſſée pour crever ſon cheval. L'Empereur ne put l'éviter ſi promptement, qu'il ne luy emportaſt une partie de ſa botte, en luy effleurant la jambe, & le péril auroit eſté plus grand, ſans qu'un Seigneur nommé Iſambard, alors diſgracié, mais qui ſe trouva en cet endroit-là par hazard, ayant ſur le champ lancé ſon javelot contre la beſte, luy donna droit dans le cœur, & l'abattit ſur la place.

Charlemagne ne fit pas ſemblant d'avoir remarqué celuy qui avoit fait ce coup,

* Prius terreos tantum homines vidimus, nunc autem aureos.

coup, & comme chacun s'empreſſoit à voir ſi la playe de ſa jambe n'eſtoit point dangereuſe, & à luy tirer ſa botte déchirée, non, dit-il, je veux paroiſtre en cet équipage devant la Reine Hermengarde, c'eſtoit la Reine d'Aquitaine ſa bru, qu'il aimoit tendrement. Eſtant de retour il fait venir cette Princeſſe, luy montre la teſte & les cornes de cet effroyable Bufle, & en meſme temps le coup qu'il en avoit reçu à la jambe: elle en fut effrayée, & s'écria en pleurant & en le blâmant de s'expoſer à de ſi grands périls. Hé bien, luy dit-il, que mérite celuy qui m'a tiré d'un tel danger? Ce qu'il mérite, repartit-elle, il mérite tout ce que vous pouvez luy donner; elle demanda qui c'eſtoit, on luy dit que c'eſtoit Iſambard, auſſi-toſt elle ſe jetta aux pieds de l'Empereur, le priant de le remettre dans ſes bonnes graces; & ce Prince prit plaiſir à luy accorder ce qu'il eſtoit aſſez porté à faire de luy-meſme. Tous ſes biens qui avoient eſté confiſquez luy furent rendus. L'Empereur le combla de nouveaux bienfaits, & la Princeſſe elle-meſme luy fit ſur le champ des préſens.

Les Ambaſſadeurs Perſans dans leur route depuis l'Italie juſqu'à Aix-la-Chapelle, n'ayant pas toûjours eſté à la ſuite de l'Empereur, n'avoient pas eſté par-tout également bien reçus, & en quelques endroits meſme avoient eſté mépriſez. Ils avoient toûjours cet affront ſur le cœur, & cherchoient l'occaſion favorable d'en faire leurs plaintes. Un jour que ce Prince leur parloit avec beaucoup de familiarité, & les preſſoit de luy dire franchement ce qu'ils penſoient de ſa puiſſance, & s'ils avoient aſſez remarqué l'attachement que ſes Sujets avoient pour ſa perſonne.

Seigneur, luy dit un d'eux, voſtre puiſſance eſt aſſeûrément très-grande: mais l'autorité que vous avez ſur vos Sujets eſt moindre, que la renommée ne la fait dans les païs éloignez de la France. L'Empereur choqué de cette réponſe, mais faiſant ſemblant de ne l'eſtre pas, luy demanda en riant quelle raiſon il avoit de penſer & de parler de la ſorte.

Seigneur, continua-t-il, les conqueſtes que vous avez faites en Italie & en Pannonie, vous ont rendu infiniment redoutable aux Grecs: la Macédoine & l'Achaie tremblent, & croyent que vous eſtes ſur le point de les aller ſubjuguer. Les Habitans des Iſles de la Mer Méditerranée, où nous avons pris terre pour ravitailler nos Vaiſſeaux, ne parlent de vous qu'avec admiration, & ayant ſçu que nous allions en Ambaſſade à voſtre Cour, ç'a eſté par-tout un empreſſement à nous honorer, & à nous fournir avec abondance toutes les choſes dont nous avions beſoin. De ſorte que nous avons cru que ceux qui commandent dans ces Iſles avoient tous eſté élevez à voſtre Cour, & comblez de vos bienfaits. Mais ſi-toſt que nous avons eu pris terre en France, nous avons vu en bien des endroits une conduite toute contraire à noſtre égard. Nous avons remarqué que noſtre caractére & l'honneur que nous avons d'eſtre députez vers vous, touchoient peu beaucoup de vos premiers Officiers. Nous avons eſté ſurpris enſuite de les voir ſi reſpectueux en voſtre préſence, ſi empreſſez à vous faire leur Cour & à vous ſervir; mais nous avons conclu de-là qu'il y avoit dans leur conduite beaucoup d'affectation, & dans leur cœur très-peu de véritable zéle, & de ſincére attachement pour voſtre Perſonne. Alors

il

il marqua à l'Empereur certains faits particuliers & certaines occaſions où l'on en avoit mal uſé à leur égard, & luy nomma des Comtes, des Abbez, des Evêques qui eſtoient actuellement à la Cour, deſquels ils avoient le plus de ſujet de ſe plaindre.

L'Empereur dit aux Ambaſſadeurs, qu'ils luy faiſoient plaiſir de luy parler ainſi avec franchiſe, & qu'ils ſeroient contens de luy. En effet, s'eſtant aſſeûré de la vérité de ces plaintes, il diſgracia ceux dont on ſe plaignoit le plus, caſſa ces Gouverneurs, & condamna quelques-uns de ces Evêques à une très-groſſe amende.

Il envoye des Ambaſſadeurs au Roy de Perſe.

Cette plainte obligea l'Empereur à donner des ordres très-forts pour la réception de ces Ambaſſadeurs dans toutes les Villes où ils paſſeroient à leur retour. En les congédiant il leur fit quantité de beaux préſens pour le Roy de Perſe: il leur donna entre autres de fort beaux chevaux, des mulets d'Eſpagne, des étoffes de toutes couleurs faites en Friſe, qui eſtoit alors l'endroit de l'Europe où l'on les travailloit le mieux, & des chiens d'une grandeur extraordinaire, dreſſez pour la chaſſe des beſtes les plus féroces. *Ibid.* Il les fit accompagner par ſes Ambaſſadeurs, qu'il envoya au Roy de Perſe, qui charmé de ce qu'on luy rapporta des grandes qualitez de ce Prince, dit aux Envoyez François, qu'il cédoit à leur Maiſtre toute ſon autorité dans la Terre-Sainte; que ſi elle n'eſtoit pas ſi éloignée de la France, il le prieroit d'en venir prendre poſſeſſion luy-meſme; mais que deſormais il ne vouloit plus la gouverner que comme Viceroy au nom de l'Empereur des François. Telle eſtoit par toute la Terre la réputation de Charlemagne, le plus renommé, ou pour mieux dire le ſeul renommé des Princes Chrétiens, & le ſeul qui méritaſt alors de l'eſtre.

Charlemagne devenu Empereur d'Occident, penſa à conquerir le reſte de l'Italie, laquelle avoit toûjours eſté dans le partage de ceux qui avoient autrefois porté cet auguſte Titre. Il ne manquoit pas d'ailleurs de ſujets de déclarer la guerre à Iréne, parce que Grimoald Duc de Bénevent recommençoit à toute occaſion ſes révoltes, & ne s'y ſoûtenoit que par le ſecours des Grecs. Le Roy d'Italie prit cette année ſur luy quelques Places, & entre autres Nocera; mais le Duc la reprit peu de temps après. Le moyen le plus infaillible de rendre l'Italie paiſible, & d'en exelure pour toûjours les Grecs, eſtoit de ſe rendre maiſtre de la Sicile: c'eſtoit là qu'eſtoient leurs Magazins, & leurs Flotes, & depuis la perte de l'Exarcat de Ravenne, c'eſtoit de cette Iſle que le Commandant général donnoit les ordres pour le reſte de la domination de l'Empire Grec en Italie; ce fut donc de ce coſté-là que Charlemagne réſolut de porter ſes armes.

An. 802.

Theophanes in Chronogra.

L'Impératrice Iréne en eut avis, & penſa ſérieuſement à conjurer cette tempeſte; elle eſtoit d'autant plus dangereuſe pour elle, qu'une guerre de cette importance demandoit un Empereur, & qu'on diſoit aſſez haut à Conſtantinople, que d'oppoſer une femme à Charlemagne, c'eſtoit rendre l'Empire ridicule.

Cette femme qui n'avoit pu ſouffrir ſon fils pour collegue, eſtoit bien éloignée de ſouhaiter d'avoir Charlemagne pour mari: mais dans des conjonctures

auſſi délicates que celles où elle ſe trouvoit, c'eſtoit beaucoup que d'éloigner le péril, & de pouvoir fonder ſur le temps & ſur les délais quelque eſpérance de reſſource. Le parti donc qu'elle prit, fut de propoſer à Charlemagne de l'épouſer.

An. 802. Elle envoya en France pour ce ſujet Leon ſon Capitaine des Gardes, qui en fit la propoſition.

Il accepte la propoſition qu'Iréne luy fait de l'épouſer. Charles la trouva très-avantageuſe; c'eſtoit ſans combattre, unir dans ſa perſonne les deux Empires, & s'aſſeûrer, du conſentement de tout le monde, une dignité que tout l'Orient luy conteſtoit. Il renvoya l'Ambaſſadeur avec une réponſe conforme aux intentions de l'Impératrice, & fit partir avec luy pour Conſtantinople Jeſſé Evêque d'Amiens, & un Comte nommé Helingaude. Ils avoient ordre de ménager cette affaire, de taſcher de bien pénétrer les véritables intentions d'Iréne, & de s'inſtruire parfaitement de la ſituation de cette Cour. Le Pape à qui l'Empereur fit part de cette négociation, y entra volontiers, & joignit aux Ambaſſadeurs de France un Apocriſaire, que nous appellons aujourd'huy un Nonce, pour travailler à faire réüſſir cette affaire.

Theophanes.

Il y avoit déja plus de quatre ans qu'Iréne gouvernoit l'Empire, aimée du Peuple qu'elle chargeoit peu, & à qui elle faiſoit de temps en temps des remiſes d'impoſts, qui la luy rendoient infiniment agréable: les Grands eſtoient ſoûmis, mais attentifs cependant à toutes les occaſions qui pourroient ſe préſenter de quelque changement, pluſieurs d'entre eux prétendant à une place qu'ils croyoient leur convenir beaucoup mieux qu'à une femme.

Elle avoit deux Miniſtres d'Etat qui faiſoient tout ſous ſon autorité; l'un eſtoit le Patrice Staurace, dont j'ay déja parlé auparavant, & l'autre eſtoit un Eunuque nommé Aëtius, qui avoit auſſi eſté honoré de la qualité de Patrice. Un peu avant que les Ambaſſadeurs de France arrivaſſent à Conſtantinople, ces deux Miniſtres s'eſtoient broüillez enſemble. Aëtius avoit mis l'Impératrice dans ſon parti, en luy perſuadant que Staurace penſoit à ſe faire Empereur, & ces différens auroient éclaté par une guerre civile, ſi l'Impératrice n'euſt arreſté par ſon autorité une grande partie des Troupes, qui eſtoient ſur le point d'aller joindre Staurace.

Ce Patrice peu de jours après mourut d'un vomiſſement de ſang. Il s'eſtoit fait en ſa faveur une ſédition dans la Cappadoce; mais ſa mort en empeſcha les ſuites, & permit à Aëtius d'en punir les auteurs.

Cet Eunuque qui ne pouvoit pas prétendre à l'Empire, avoit un autre deſſein caché; c'eſtoit d'y élever Leon ſon frere, à qui il avoit fait dans cette vûë tomber le Gouvernement de la Thrace & de la Macédoine avec le commandement des Troupes de ces deux Provinces. Il avoit luy-meſme à ſa dévotion une grande partie de celles d'Aſie, & ſe tenoit ſeûr de réüſſir dans ſon deſſein, ſoit qu'il vouluſt attendre la mort de l'Impératrice avant que de l'éxécuter, ſoit qu'il ſe réſoluſt à la prévenir.

Ibid. L'arrivée des Ambaſſadeurs François, & le ſujet de leur Ambaſſade renverſoit tous ſes deſſeins. Il eſtoit alors l'unique Miniſtre: l'Impératrice ne luy avoit rien communiqué de ce qu'elle avoit fait propoſer à Charlemagne, & les Ambaſſadeurs parlerent comme ſi ce Prince euſt fait luy-meſme le premier

la

la propoſition du mariage. Toute l'application d'Aëtius fut de rompre ce coup. Il fit tous ſes efforts pour perſuader à l'Impératrice, qu'elle ne pouvoit rien faire qui fuſt plus deſagréable à tout l'Empire d'Orient, que de luy donner un Maître étranger; qu'elle alloit voir toute l'Aſie ſe révolter à cette nouvelle; qu'elle ſe rendroit odieuſe à tous les Grands de l'Etat, dont pluſieurs eſpéroient monter après ſa mort à une place, qu'ils luy laiſſoient volontiers occuper pendant ſa vie; & qu'enfin de Maiſtreſſe de l'Empire, elle alloit ſe voir l'eſclave d'un François, accoûtumé à commander tout ſeul, & qui ne luy donneroit nulle part dans le Gouvernement.

C'eſtoit là l'endroit ſenſible de cette Princeſſe, & il eſtoit aiſé de la tenir dans l'indétermination ſur un point, ſur lequel elle eſtoit bien réſoluë de ne ſe déterminer qu'à la derniere extrémité: on commença donc à traîner les négociations en longueur, ce qui n'eſtoit pas difficile, veu l'importance de l'affaire & les grandes précautions qu'il falloit prendre pour l'éxécution.

Cependant pluſieurs Seigneurs de la Cour, à qui ce mariage déplaiſoit fort, par l'excluſion qu'il leur donnoit, & qui d'ailleurs n'ignoroient pas les deſſeins du Miniſtre en faveur de ſon frere Leon, s'aſſemblérent ſecretement, & réſolurent de prévenir & les deſſeins de l'Impératrice, & ceux du Miniſtre, qu'ils haïſſoient à mort pour ſes hauteurs & pour ſa fierté. Ils s'accordérent entre eux de faire Empereur le Patrice Nicéphore, qui accepta avec joye le préſent qu'ils luy faiſoient de l'Empire. La choſe fut concluë, & les meſures priſes pour l'éxécution, qui ſe fit le trentiéme d'Octobre ſur les dix heures du ſoir.

Ils gagnerent les Soldats qui eſtoient de garde à l'entrée de ce qu'on appelloit le grand Palais; c'eſtoit un grand édifice baſti par Conſtantin, où néanmoins l'Impératrice ne demeuroit pas, mais où il y avoit toûjours une eſpece de garniſon: ils firent entendre aux Soldats, que l'Impératrice preſſée & intimidée par l'Eunuque Aëtius, ne pouvoit plus ſe défendre de nommer un Empereur; qu'elle eſtoit ſur le point de ſe voir contrainte de nommer Leon frere de cet Eunuque, qui par ſes intrigues l'avoit miſe dans cette néceſſité; qu'en choiſiſſant Leon, c'eſtoit faire Empereur Aëtius luy-meſme, dont l'inſolence croîtroit encore plus que le pouvoir; que pour prévenir ce malheur, qu'elle appréhendoit plus que perſonne, elle avoit jetté les yeux ſur le Patrice Nicéphore, homme agréable au Peuple, & propre à le gouverner avec douceur. Elle-meſme, ajoûterent-ils, nous a chargez en ſecret de l'éxécution de cette importante affaire. Il faut pour cela, que vous nous mettiez en poſſeſſion du grand Palais, & que vous y entriez avec nous pour y ſalüer Nicéphore en qualité de noſtre Empereur.

Le Patrice Nicéphore eſt reconnu pour Empereur d'Orient.

L'autorité de ceux qui parloient, la haine qu'on avoit pour Aëtius, l'amitié & l'eſtime que le public avoit pour Nicéphore, le plaiſir de contribuer au changement du Gouvernement, ne permirent pas aux Officiers & aux Soldats de balancer. Ils entrerent avec ces Seigneurs dans le Palais, où ils reconnurent Nicéphore pour Empereur; auſſi-toſt on envoya dans tous les endroits de la Ville des gens qui répandirent la nouvelle de l'élection. De ſorte qu'avant minuit toute la Ville le ſçavoit, ſans que l'Impératrice Iréne, qui demeuroit

au Palais appellé le Palais d'Eleuthere, en euſt eu le moindre avis. Car pour empêcher qu'on y en portât aucun de ce qui ſe paſſoit, les Conjurez avoient mis des corps-de-garde à toutes les avenuës, qui arreſtoient ou écartoient tous ceux qui paroiſſoient de ce coſté-là.

Dès le point du jour le Palais de l'Impératrice fut inveſti de Soldats, & Nicéphore fut conduit à Sainte Sophie, où il fut couronné. Pluſieurs autres perſonnes des plus conſidérables de l'Empire, qui n'avoient point eſté du complot, voyant l'Impératrice aſſiégée, & les Troupes de la Ville déclarées contre elle, vinrent groſſir la nouvelle Cour, & s'empreſſerent à rendre leurs reſpects à Nicéphore.

Perſonne cependant ne put ou n'oſa ſortir du Palais, où l'Impératrice enfermée & ſans ſecours, ne ſçavoit quel parti prendre. On la laiſſa ainſi tout le jour dans l'incertitude de ſon ſort.

Le lendemain Nicéphore, accompagné de pluſieurs Patrices, ſe fit ouvrir le Palais; & après avoir fait poſter des Gardes à toutes les portes & dans les appartemens, il alla à celuy de l'Impératrice, il la ſalüa avec beaucoup de reſpect, luy dit qu'on l'avoit forcé d'accepter l'Empire, ainſi que ceux qui l'accompagnoient en eſtoient témoins; qu'elle le voyoit ſans avoir encore pris l'habit & les marques d'Empereur; qu'il ne vouloit les prendre qu'avec ſon conſentement; qu'il la prioit de les luy donner, & de le mettre en poſſeſſion du Thréſor de l'Empire.

Il fait tranſporter Iréne dans l'iſle de Lesbos, où elle meurt.

Iréne luy répondit, ſans paroiſtre conſternée, que c'eſtoit Dieu qui l'avoit élevée au rang qu'elle avoit tenu juſqu'alors, pour l'utilité de l'Empire, & le ſoulagement des Peuples; que c'eſtoit ſa Providence qui l'en faiſoit deſcendre; qu'elle l'adoroit dans ſa chûte comme dans ſon élévation, & qu'elle n'attendoit qu'une grace, qu'elle eſperoit qu'on ne luy refuſeroit pas, qui eſtoit qu'on luy permiſt de vivre en perſonne particuliere dans le Palais où elle eſtoit, & qu'elle avoit fait bâtir elle-meſme. Pour obtenir de vous cette grace, ajoûta-t-elle, je vous reconnois dès maintenant ſans peine pour Empereur, & je vais vous mettre entre les mains le Thréſor de l'Empire, que vous me demandez. Nicéphore luy fit auſſi-toſt ſerment de luy accorder ce qu'elle ſouhaitoit; mais ſi-toſt qu'il ſe vit maître abſolu de Conſtantinople, comme il connoiſſoit parfaitement l'eſprit adroit & artificieux de cette femme, & le nombre des partiſans qu'elle avoit dans la Ville & à la Cour, il la fit tranſporter dans l'Iſle de Lesbos, appellée aujourd'huy l'Iſle de Metelin, où elle fut toûjours gardée très-étroitement, & où elle mourut l'année ſuivante: ce fut une Princeſſe d'un génie tout-à-fait au-deſſus de ſon ſexe, d'une ambition égale à ſon eſprit, très-loüable d'avoir rétabli la véritable Religion dans la Ville Imperiale, juſte objet d'exécration, pour avoir fait périr ſon fils, afin de regner; digne du Thrône par ſon mérite, plus digne encore par ſon crime du malheureux ſort qui l'en renverſa. Tout cela ſe paſſoit à la vûë des Ambaſſadeurs de France, qui dans la ſurpriſe où les mettoit une ſi ſubite révolution, demeuroient renfermez dans leurs maiſons. Nicéphore les fit venir au Palais, où il tâcha de leur juſtifier ſa conduite, en leur repréſentant, qu'il avoit eſté élu par les plus Grands de l'Empire, qui avoient honte d'avoir ſouffert pendant

dant plus de quatre ans une femme ſur le Thrône Impérial, qu'elle avoit tyranniquement uſurpé en faiſant périr ſon propre fils; que le mariage, qu'elle avoit propoſé à Charles, eſtoit un de ces artifices qu'elle avoit toûjours preſts au beſoin; qu'elle n'avoit jamais eu deſſein de l'accomplir; que dans l'inquiétude où la mettoient les plaintes publiques, de ce que l'Empire demeuroit ſi longtemps ſans Empereur, elle avoit réſolu, en cas qu'elle fuſt obligée d'en choiſir un, de faire tomber ſon choix ſur Leon frere de l'Eunuque Aëtius; que pour prévenir une élection, qui alloit au renverſement de l'Empire, les Patrices avoient pris leur parti, & que luy n'avoit pas cru devoir s'oppoſer à l'honneur qu'ils luy faiſoient.

Il les aſſura, qu'il eſtoit bien réſolu d'entretenir toûjours une amitié très-ſineére avec leur Maître, qu'il les prioit d'y contribuer, en luy rendant compte de ſes ſentimens, & qu'il alloit nommer des Ambaſſadeurs, pour aller avec eux à la Cour de France.

La Reine Edburge ſe rétire en France.

Tandis qu'on renverſoit du Thrône une Impératrice à Conſtantinople, on en faiſoit autant dans la Grande-Bretagne à une Reine, qui vint ſe réfugier en France. La Grande-Bretagne eſtoit encore alors partagée en pluſieurs petits Etats, qui avoient chacun leur Roy. Le Royaume des Merciens eſtoit & le plus puiſſant, & le plus étendu; il eſtoit borné par l'Ocean du coſté de l'Orient, & s'étendoit fort avant dans les Terres, touchant d'un coſté au païs de Galles, & de l'autre à l'Ecoſſe. Il avoit eſté gouverné, pendant ces dernieres années, par un Roy nommé Offa, qui s'eſtoit rendu redoutable à tous ſes voiſins, mais qui avoit toûjours fort ménagé Charlemagne; & à quelques petits différens près, qui n'eurent point d'autres ſuites, que l'interruption du commerce pendant peu de temps, ils vécurent en bonne intelligenee. Ce Roy des Mereiens avoit une fille nommée Edburge, qu'il maria à Beortricht Roy des Saxons Oecidentaux dans la Grande-Bretagne. C'eſtoit une Princeſſe fiere, hautaine, ſanguinaire, qui abuſoit de la tendreſſe du Roy ſon mari, pour faire périr tous ceux qu'elle haïſſoit; il luy en coûta la vie à luy-meſme, quoique contre l'intention de ſa femme, ayant bu par mégarde d'une liqueur empoiſonnée, qu'elle avoit deſtinée à un jeune homme de la Cour qui luy déplaiſoit.

Vita Ælfridi Regis Anglo-Saxonum.

Après la mort de ſon mari, s'eſtant renduë inſupportable à ſes Sujets, elle fut contrainte de quitter le païs, & ſe ſauva en France avec de grands thréſors qu'elle avoit eu ſoin d'amaſſer. Elle fit en arrivant de grands préſens à Charlemagne, & donna à entendre dans la ſuite, qu'elle acheteroit volontiers au prix de toutes ſes richeſſes, l'honneur d'eſtre Reine de France. Charlemagne, qui eſtoit alors veuf, ſoit qu'il regardaſt ee mariage comme avantageux ou à luy ou à ſon fils aîné Charles, ſoit qu'il vouluſt ſeulement ſe divertir, demanda un jour dans la converſation à eette Princeſſe, lequel des deux elle aimeroit mieux, ou de luy ou de ſon fils; elle ſans délibérer, & ſans diſſimuler ſon inclination, répondit, que ſi on luy laiſſoit le choix libre, elle aimeroit mieux le Prince Charles, parce qu'il eſtoit jeune. Charlemagne luy répondit: Si vous m'aviez choiſi, je vous aurois donné mon fils; mais paree que vous me l'avez préféré, vous n'aurez ni luy ni moy.

Voyant qu'il n'y avoit plus rien à prétendre pour elle à la Cour, elle pria Charlemagne de luy aſſigner quelque retraite où elle pût paſſer ſa vie en repos : il la fit Abbeſſe d'un Monaſtere, dont l'Hiſtoire ne dit point le nom. Elle ne garda pas longtemps ſon Abbaye ; car s'eſtant laiſſée honteuſement débaucher par un homme de ſa Nation, elle fut obligée de quitter la France, & ſe retira à Pavie, où elle mourut quelque temps après dans la miſére & dans la pauvreté.

Egbert ſe rend maiſtre de preſque toute la Grande Bretagne.

Celuy en faveur de qui les Sujets de cette Reine s'eſtoient déclarez contre elle, eſtoit un Prince nommé Egbert, qui avoit toûjours prétendu avoir des droits très-bien fondez ſur le Royaume. Quand il fut exclus par Beortricht, il s'eſtoit retiré en France, où il s'eſtoit extrêmement diſtingué à la Cour & dans les Armées. Il ſe ſervit fort à propos de l'averſion que les Saxons avoient contre leur Reine, pour ſe faire proclamer Roy. Il montra bien par la ſuite, qu'il avoit eſté élevé dans une bonne Ecole ; non ſeulement il gagna le cœur de ſes Sujets par la douceur de ſon Gouvernement, mais encore il imita Charlemagne dans la qualité de Conquérant. Il ſe rendit maître de preſque tous les Royaumes de la Grande-Bretagne, & les réünit en un ſeul ſous ſa puiſſance ; & ce fut alors que ce Royaume commença à s'appeller le Royaume d'Angleterre.

Charlemagne donne audience aux Ambaſſadeurs de l'Empereur Nicephore. Eginard. an. 803.

Sur ces entrefaites arriverent les Ambaſſadeurs que Charlemagne avoit envoyez à Conſtantinople. Ils le trouverent en Alſace dans ſon Palais de Seltz : ils luy apprirent les changemens qui s'eſtoient faits dans l'Empire d'Orient, ce qu'ils avoient pu pénetrer de la diſpoſition de cette Cour, & que les Ambaſſadeurs du nouvel Empereur, qui eſtoient venus avec eux, eſtoient chargez de faire des propoſitions de paix entre les deux Empires.

Pour donner à ces Ambaſſadeurs de Conſtantinople une idée de la magnificence Françoiſe, & leur montrer que celuy qui portoit depuis peu en France la qualité d'Empereur, ſçavoit y ſoûtenir la Majeſté de l'Empire, on les introduiſit à l'audience du Prince d'une maniére qui les ſurprit. Avant que de les faire arriver à l'endroit où ils devoient ſaluer l'Empereur, on les fit paſſer par quatre ſales magnifiquement parées, dans leſquelles eſtoient partagez tous les Officiers de la Maiſon du Prince, ayant à leur teſte l'Officier de la Couronne dont ils dépendoient.

Monachus Sangallenſis de Rebus Belicis Caroli Magni.

Dans la premiére ſale ils trouvérent celuy qui portoit le nom de Conneſtable *, avec tous les Officiers de l'Ecurie, & tous ceux qui avoient quelque rapport à ſa dignité, richement vêtus, dans une contenance reſpectueuſe, & debout tout à l'entour de ce Seignenr, qui eſtoit aſſis dans une eſpece de Thrône. Les Ambaſſadeurs, ainſi qu'on le prétendoit, ne manquerent pas de le prendre pour l'Empereur, & voulurent ſe proſterner devant luy ; mais ceux qui les conduiſoient les arreſterent, & leur dirent que ce n'eſtoit qu'un des Officiers de la Couronne.

* Comes Stabuli.

Ils paſſérent dans une ſeconde ſale, où ils trouvérent le Comte du Palais, entouré d'un cortege encore plus leſte, & ils le prirent de nouveau pour l'Empereur. Dans la troiſiéme ils trouvérent celuy qu'on appelloit le Maiſtre de la Table du Roy *. Dans la quatriéme le Grand-Chambellan, l'un

* Magiſtrum Menſæ Regiæ.

l'un & l'autre chacun avec leur Cour, plus brillante encore que celles des ſales où ils avoient déja paſſé, ce qui augmentoit toûjours leur embarras, & donnoit lieu à de nouvelles mépriſes, qu'on leur laiſſoit faire à demi, pour avoir le plaiſir de leur dire, que ce n'eſtoit que les Sujets du Prince, & qu'ils verroient tout autre choſe quand ils auroient l'honneur de le ſaluer. *C'eſt celuy qu'on appella depuis le Maiſtre-d'Hoſtel.*

Ils arrivérent enfin à l'appartement où l'Empereur les attendoit. Deux Seigneurs vinrent les prendre dans l'antichambre, & les introduiſirent. Ils trouvérent l'Empereur, non point ſur un Thrône, mais debout auprès d'une feneſtre, s'entretenant familiérement avec ſes Courtiſans, la main appuyée ſur l'épaule de l'Evêque Hetton, qui avoit eſté quelque temps auparavant en Ambaſſade à Conſtantinople, où il avoit eſté traité avec aſſez de mépris, & que l'Empereur affecta par cette raiſon de diſtinguer en préſence des Ambaſſadeurs. Ce Prince eſtoit tout brillant d'or & de pierreries. Il avoit à ſes côtez les trois Princes ſes fils, auſſi très-ſuperbement vêtus, un très-grand nombre de Ducs & d'autres Seigneurs, qui n'avoient rien oublié pour paroître avec diſtinction dans une telle cérémonie, & quantité d'Evêques. Les Princeſſes ſes filles, parées en perſonnes de leur rang, faiſoient avec leur ſuite une autre Cour dans la meſme ſale.

Les Ambaſſadeurs, en approchant de l'Empereur, ſe proſternérent à ſes pieds tout tremblans. Il les releva avec beaucoup de douceur; & ayant apperçu dans leur contenance & dans leur compliment, que la préſence de l'Evêque Hetton, & la bonté qu'il faiſoit paroiſtre pour luy, leur donnoit quelque crainte, il les raſſûra, en leur diſant, qu'il oublioit la maniére dont on avoit traité ce Prelat à Couſtantinople, & que luy-meſme l'oublieroit auſſi. Ils eurent enſuite pluſieurs audiences particulieres de l'Empereur, où la paix entre les deux Empires fut concluë. Et comme la révolte de Grimoald Duc de Bénevent, ceſſa en ce temps-là, il eſt fort vray-ſemblable, qu'une des conditions de la paix fut, que les Grecs ne le ſoûtiendroient plus, & que privé de ce ſecours il demeura parfaitement ſoûmis pendant pluſieurs années. *La paix eſt concluë entre les deux Empires.*

Les autres points dont on traita avec les Ambaſſadeurs, n'eſtoient pas moins importans. Il s'agiſſoit d'examiner ſi l'Empereur Grec reconnoiſtroit Charlemagne pour ſon Collégue & en qualité d'Empereur d'Occident; ſecondement, ſi Charlemagne luy-meſme, qui avoit eſté proclamé Empereur par les Romains pendant que le Thrône Impérial eſtoit vacant, devoit reconnoître Nicéphore, vu qu'il avoit eſté élu ſans ſon conſentement; enfin il eſtoit queſtion de convenir des limites des deux Empires.

Il eſt certain, que le premier & le ſecond article firent beaucoup de peine, & cauſérent bien des inquiétudes aux Empereurs Nicéphore, Michel Rangabé, & Leon l'Arménien, qui regnérent en Orient du temps de Charlemagne. Non ſeulement ces Princes portoient fort impatiemment, que Charlemagne euſt pris la qualité d'Empereur: mais encore ils appréhendoient, qu'il ne voulût la poſſéder ſeul, & pouſſer ſes conqueſtes juſques dans l'Orient; & alors cette maxime ou ce proverbe y devint très-commun, qu'il eſtoit fort avantageux d'avoir les François pour amis, & fâcheux de les avoir pour voiſins *. Il eſt encore certain, que Charlemagne reconnut Nicéphore & ſes Eginard. in Vita Caroli Magni.

* Τὸν Φραγκὸν φίλον ἔχης γείτονα μὴ ἔχης.

Ibid. ſucceſſeurs pour Empereurs; & la paix que Nicéphore & ſes deux ſucceſſeurs demandérent à Charlemagne avec tant d'inſtance, ne laiſſe aucun lieu de douter, qu'ils n'euſſent reconnu de leur coſté Charlemagne pour leur Collegue.

Fginard. in Vita Caroli Magni. Pour ce qui eſt du Reglement des limites des deux Empires, nous apprenons par le Secretaire de Charlemagne, que ſon Etat en Italie ne s'étendoit point au-delà du Duché de Bénevent, & que le reſte de la partie Orientale de l'Italie, qui eſt entre les deux Mers, demeura à l'Empire d'Orient; & de plus, ſoit dans cette Paix, ſoit dans un autre Traité poſtérieur, les deux Empereurs convinrent, que l'Iſtric, la Croatie, & la Dalmatie ſeroient de l'Empire d'Occident, excepté les Villes Maritimes, que Charlemagne céda à l'Empereur Grec.

Charlemagne fait conduire dix mille familles des Saxons du Nord, ſur les Terres de France. Les choſes eſtant ainſi réglées, & la tranquillité affermie dans l'Italie par cette Paix, Charlemagne tourna ſes ſoins du coſté de la Germanie & de la Pannonie. Le païs des Abares ayant eſté preſque entiérement déſolé par la guerre, & la plus grande partie de la Nation exterminée, il y envoya pour le repeupler des Colonies tirées de la Baviére & des Provinces voiſines, & chargea Arnon Evêque de Saltsbourg d'y preſcher la Foy, d'inſtruire ce qui y reſtoit d'Idolatres, d'y bâtir des Egliſes, & il y établit des Comtes ou Gouverneurs en divers endroits; & pour ſe délivrer enfin des inquiétudes que les Saxons luy avoient cauſées pendant tant d'années, & qu'ils luy cauſoient encore tous les jours, il alla au-delà de l'Elbe avec une grande Armée, & obligea dix mille familles des Saxons du Nord à quitter leur païs. Tous furent conduits ſur les Terres de France, où il les diſperſa, & leur donna des champs à cultiver. Il fit venir du païs des Abodrites *, qui luy avoient toûjours eſté fort fidéles, des Colonies, & en peupla toute cette grande contrée dont il avoit fait ſortir les Saxons. Ceux de la Nation Saxone, qui demeurérent dans le païs, n'obtinrent cette grace, qu'à une condition bien dure, qui fut, que les enfans à la mort de leurs parens, n'auroient point droit à la ſucceſſion, & que l'Empereur en diſpoſeroit ſelon ſa volonté. Il donna en effet pluſieurs de ces héritages aux Abodrites, qu'il avoit tranſplantez en Saxe, & ne les accorda déſormais qu'aux enfans Saxons dont les parens l'avoient contenté. Cela tenoit toute la Nation dans une grande dépendance. Cette politique, dont il avoit déja uſé en Friſe quelques années auparavant, luy avoit extrêmement bien réüſſi, & c'eſt ce qui le détermina à s'en ſervir auſſi en Saxe.

Hiſtoria de Converſione Boiorum.

Eginard. an. 804.

* Païs de Meklebourg.

Vita Ludovici Pii.

C'eſt de ces Colonies Saxones, auſſi-bien que de quelques autres, qui s'étoient établies dans les Gaules ſous la premiére Race, qu'on prétend que certains Bourgs, Villages & Territoires en divers endroits de France, tirent leurs noms, parce qu'ils ont quelque rapport à celuy de Saxe.

Si nous en croyons l'Hiſtorien Meyer, il y avoit du temps de Philippe de Valois une tradition en Flandre, que Charlemagne y avoit placé quantité de ces Saxons, & qu'ils avoient tranſmis à leurs deſcendans cet eſprit de révolte dont ils furent toûjours animez; & c'eſtoit alors un proverbe en France, que par ce partage des Saxons, Charlemagne d'un diable en avoit fait deux, dont l'un étoit demeuré en Saxe, & l'autre avoit paſſé en Flandre.

Anaſtaſe le Bibliothequaire dit, qu'une autre partie de ces Saxons fut envoyée

voyée à Rome, & qu'on leur donna un terrain pour habiter hors la Ville vers l'Egliſe de S. Pierre, qui fut appellé le Bourg des Saxons, & cet endroit eſt encore appellé aujourd'huy Saxia.

Ce remede fut violent, mais il fut efficace. Depuis ce temps-là il n'y eut plus de révolte en Saxe, & la Religion Chrétienne s'y établit bien-toſt ſans réſiſtance.

Il vient à Reims recevoir le Pape.

Ce fut pendant cette expédition, que Charlemagne donna un Roy aux Eſclavons, qu'il reçut les hommages de toutes les Nations d'au-delà & d'alentour de l'Elbe, & qu'il traita avec Godefroy Roy des Danois. Ce Prince, ou pour ſoûtenir les Saxons qu'il avoit preſque toûjours protégez, ou pour empêcher Charlemagne d'approcher ſi près du Danemarc, s'eſtoit avancé ſur la frontiére de ſes Etats avec une nombreuſe Cavalerie, cotoyée d'une Flote auſſi fort nombreuſe. Il ne ſe fit néanmoins aucune hoſtilité. Il avoit promis à Charlemagne de le venir trouver en perſonne, mais il changea d'avis. Il y eut ſeulement quelques pour-parlers par des Envoyez, dont on ne nous a pas appris le ſujet, ni le ſuccès. Enſuite Charlemagne repaſſa le Rhin, & vint à Reims recevoir le Pape, qui luy avoit demandé permiſſion de venir en France, pour avoir la ſatisfaction de l'y voir; au moins ne trouve-t'on point d'autre motif de ce voyage.

Cependant les Colonies qu'on avoit envoyées en Pannonie pour repeupler le païs des Abares, ne l'avoient pas aſſez fortifié pour les mettre en état de réſiſter aux inſultes de leurs ennemis. Un Prince Eſclavon nommé Lechus, eſtoit alors maiſtre de la Bohéme, & n'avoit point encore ſubi le joug de la France, comme avoit fait la plus grande partie de la Nation. Il eſtoit ſans ceſſe ſur les Terres des Abares, & ſe vengeoit par les ravages continuels qu'il y faiſoit, des pertes que cette Nation abattuë avoit autrefois cauſées à la ſienne. Le Cham des Abares, qui s'eſtoit fait Chrétien, & qui demeuroit toûjours fidéle à la France, envoya prier Charlemagne de luy donner la Ville de Sabarie, aujourd'hui Sarwar dans la Hongrie ſur le Raab, & celle de Carnuntum qui n'eſt plus, pour y eſtre plus en ſeureté contre les inſultes des Eſclavons de Bohéme. Non ſeulement on luy accorda ce qu'il demandoit, mais encore on luy promit, que dans peu de temps on réduiroit ſes ennemis en tel état, qu'ils ne pourroient plus luy nuire. Il ne vit pas l'exécution de cette promeſſe, parce qu'il mourut peu de temps après. Mais la meſme année celuy qui luy ſucceda avec l'agréement de Charlemagne, ayant demandé le meſme ſecours, le Prince Charles fut envoyé en Bohéme avec une Armée, & défit les Eſclavons dans un combat, où leur Prince fut tué. Le pillage & la ſoûmiſſion de la Bohéme, & la tranquillité de la Pannonie, furent les fruits de la victoire.

Eginard. ad an. 805.

Charlemagne eſtoit dans ſa ſoixante & quatriéme année, mais d'une ſanté égale à ſa proſpérité. Toutefois ſongeant qu'il eſtoit homme, & que la mort pouvoit le ſurprendre, il voulut par un Teſtament public, & ratifié par ſes Sujets meſmes, prévenir, autant qu'il luy ſeroit poſſible, tous les malheurs que ſa mort pourroit ſans cela cauſer dans ſa famille & dans toute l'Europe.

Anno 806.

Il aſſemble les principaux Seigneurs de

C'eſt à quoy il penſa ſérieuſement en l'année 806. & ce fut le principal ſujet pour lequel il convoqua cette année-là les plus conſidérables Seigneurs de France

France, & fait ſon Teſtament. France à Thionville. En attendant qu'ils y fuſſent tous arrivez, il donna audience à des Envoyez de Dalmatie, du nombre deſquels eſtoit le Duc ou Gouverneur de la Ville de Zara. Deux autres Ducs, à qui l'ancien Hiſtorien donne le nom de Ducs de Veniſe, y vinrent avec eux. Le ſujet qui amenoit les Venitiens, eſtoit les diviſions & les broüilleries, qui eſtoient entre ceux qui gouvernoient alors le païs, ou qui prétendoient au Gouvernement. Rien n'eſt moins débroüillé dans l'Hiſtoire, que ce qui regarde l'Etat & le Gouvernement des Venitiens d'alors. La plûpart des Ecrivains de l'Hiſtoire de cette République ſoûtiennent, que dès le temps de Charlemagne, & meſme pluſieurs ſiecles auparavant, elle eſtoit libre & indépendante de tout Souverain. Il eſt difficile d'en trouver des preuves bien nettes dans les Monumens de l'Antiquité. Les termes dont uſe noſtre Hiſtoire dans l'occaſion dont je parle, ne ſont pas favorables à ces prétentions; car, ſans nous marquer rien en détail, elle nous dit ſeulement, que Charlemagne donna ſes ordres ſur tout ce qui regardoit les Ducs & les Peuples de Veniſe & de Dalmatie*. Cette expreſſion paroiſt marquer l'autorité d'un Maître qui regle les différens de ſes ſujets, tels qu'eſtoient ſeurement ceux de Dalmatie, & ſur ce pied ceux des Païs de Veniſe l'auroient eſté auſſi.

Eginard. in Annal. an. 806.

*Facta eſt ibi ordinatio ab Imperatore de Ducibus & Populis tam Venetiæ quam Dalmatiæ.

Mais voicy ce qui me paroiſt de plus vray-ſemblable ſur ce ſujet, parce que là ſuite de l'Hiſtoire ſemble le ſuppoſer. Sous le nom de païs de Veniſe eſtoit compris un Canton de la Terre-ferme ſur le bord Septentrional du Golfe & les Iſles qui bordent ce Continent. Par le Traité fait entre les deux Empires pour le Reglement des Limites, nous voyons que la Terre-ferme de Dalmatie fut cédée à l'Empire d'Occident, & les Villes Maritimes à celuy d'Orient. Il en faut juger de meſme du païs de Veniſe, dont la Terre-ferme demeura auſſi à l'Empire d'Occident, & les Iſles furent de l'Empire d'Orient. L'éloignement des Grecs donnoit lieu à ces Inſulaires de vivre dans une eſpece d'indépendance, & de ſe gouverner à leur fantaiſie; d'où vinrent les changemens de Gouvernement, & les guerres civiles, qui ſe firent alors dans ces Iſles, les plus puiſſans & les plus hardis ſuivant chacun leur intéreſt, les uns penchant du coſté du Roy d'Italie, & les autres du coſté de l'Empereur Grec.

Eginard. in Annal.

Zara Ville maritime de Dalmatie penſa à ſe réünir aux Villes de la Terre-ferme ſous l'Empire d'Occident; quelques-unes des Iſles de Veniſe prirent le meſme deſſein, & ce fut pour ce ſujet-là, que leurs Envoyez vinrent enſemble trouver Charlemagne. Comme l'Empereur d'Orient envoya quelque temps après une Flote pour reprendre les Villes de Dalmatie, il paroiſt manifeſtement, qu'elles s'eſtoient révoltées: mais apparemment Charlemagne, pour ne point rompre la paix entre les deux Empires, n'avoit point reçu les offres qu'elles luy firent de ſe mettre ſous ſa protection; les Iſles de Veniſe ſur ce refus ne firent point de nouvel éclat, & demeurérent comme auparavant ſujettes en apparence à l'Empire d'Orient, mais indépendantes en effet. Je feray remarquer dans les occaſions que j'auray de toucher ce ſujet, la vérité du ſentiment que je propoſe icy.

Adelmus in Chronico.

Les Seigneurs de France s'eſtant rendus à Thionville en grand nombre, l'Aſſemblée ſe tint. L'Empereur y parut avec le Sceptre, & les autres marques

ques de ſa Dignité, ſur un Thrône élevé, d'où il leur parla ſur le ſujet pour lequel il les avoit aſſemblez. Il leur dit, qu'il s'agiſſoit d'un point très-important pour l'Etat, & d'y établir une tranquillité durable; qu'il avoit trois fils, tous trois dignes de régner, par les preuves qu'ils avoient données juſqu'alors de leur prudence & de leur valeur. Qu'il connoiſſoit l'affection qu'ils avoient pour les Peuples, & celle que les Peuples avoient pour eux : mais que nonobſtant ces heureuſes diſpoſitions, le partage d'un Empire auſſi étendu que le ſien, qui comprenoit tant de Nations différentes, s'il ſe faiſoit après ſa mort, ſeroit une occaſion trop certaine de guerres civiles, l'unique mal à appréhender déſormais pour la Monarchie Françoiſe. Que les vûës de la prudence humaine eſtoient trop courtes, pour prévenir généralement tous les malheurs qui avoient coûtume d'arriver aux changemens de régne; mais qu'il eſtoit de ſon devoir, & de la tendreſſe qu'il avoit pour ſon Peuple, & pour ſa famille, d'aller au-devant de tous ceux qu'il pouvoit prévoir; que le moyen, qu'il avoit cru le plus efficace, eſtoit de faire de bonne heure ſon Teſtament, & un partage de ſes Etats entre ſes trois fils, & de les faire ratifier par les Seigneurs du Royaume, afin que quand il plairoit à Dieu de diſpoſer de luy, toutes choſes ſe trouvaſſent reglées; & que ceux qui auroient approuvé & ſigné cet Acte aux yeux de tout le Royaume, fuſſent engagez à en procurer & à en maintenir l'éxécution. Il produiſit en meſme-temps ce Teſtament, & le fit lire à haute voix; voicy ce qu'il contenoit de plus remarquable.

Articles les plus remarquables de ce Teſtament. Charta diviſionis Imperii Francorum apud Goldaſt. T. 1. p. 145.

Il commence par ces paroles : „ Au nom du Pere, & du Fils, & du S. „ Eſprit. Charles Empereur, Céſar très-invincible, Roy des François, pieux, „ heureux, triomphant, toûjours Auguſte, à tous les Fidéles de la ſainte E„ gliſe de Dieu, & à tout le Peuple Catholique préſent & à venir, à toutes „ les Nations qui ſont ſoûmiſes à ſon Empire.

Enſuite il dit : „ Que Dieu luy ayant donné trois fils, & luy eſtant mor„ tel, il vouloit prévenir tous les troubles, qui pourroient arriver après ſa „ mort, à l'occaſion des partages de ſon Etat, & que c'eſtoit pour cela, qu'il „ les vouloit faire luy-meſme. Voilà, ajoûte-t'il, comme je l'ay fait, & com„ me je ſouhaite qu'il s'éxécute. Je donne à Loüis mon cher fils, toute l'A„ quitaine & la Gaſcogne. J'excepte de l'Aquitaine Tours avec ſon Territoi„ re. A cela près, tout ce qui eſt depuis la Riviére de Loire du coſté de l'Oc„ cident, & tout le païs qui s'étend juſqu'aux Pyrénées & au-delà en Eſpa„ gne; pareillement tout ce qui ſe trouve en tirant une ligne depuis Nevers „ juſqu'au Rhin, en renfermant l'Alſace, le Territoire d'Avallon, de Châlons„ ſur-Saône, de Maſcon, le Lionois, la Savoye, la Morienne, la Tarentai„ ſe, le Mont-Cenis, le Val de Suze, & depuis là tout le long des Alpes juſ„ qu'à la Mer, & tout le long de la Mer juſqu'en Eſpagne par la Provence „ & le Languedoc, tout cela ſera de ſa domination . . . . .

Le Partage de Pepin dans ce Teſtament comprenoit tout ce que Charlemagne poſſédoit en Italie; de plus la plus grande partie de la Baviére, la partie du païs des Allemans, qui eſtoit ſur la Rive méridionale du Danube, & tout ce qui eſt depuis le Danube juſqu'au Rhin, & depuis le Rhin juſqu'aux Alpes vers l'Orient & le Midy, & outre cela le Duché de Coire au païs des Griſons, & le Turgau.

Le

Le partage de Charles fut tout le reſte, c'eſt-à-dire, la France en-deçà de la Loire, avec la Touraine, le Royaume de Bourgogne, excepté ce qui en avoit eſté mis dans le partage de Loüis, le païs des Allemans excepté ce qui eſtoit marqué dans le partage de Pepin, la Neuſtrie, l'Auſtraſie, la Turinge, une partie de la Baviére appellée Nortgaw, où ſe trouve Ingolſtad & quelques autres Places, la Saxe & la Friſe, qui s'étendoit alors au moins juſqu'à l'embouchûre de l'Eſcaut.

Ces partages eſtoient tellement ménagez, comme il eſt marqué dans le Teſtament, que Charles & Loüis pouvoient entrer en Italie, en cas que Pepin y euſt beſoin de leur ſecours, Charlés par le Val d'Aoſt, qui eſtoit de ſon partage, & Loüis par le Val de Suſe. Pareillement on y reſervoit à Pepin des paſſages dans les Alpes Noriques, pour entrer en Germanie par le Tirol & la Carinthie.

„ En cas que mon fils Charles vint à mourir devant ſes deux freres, ajoûte Charlemagne, „ Loüis & Pepin partageront entre eux ſa ſucceſſion; en ſor-„ te que dans ce partage ils ſuivent celuy qui fut fait entre mon frere Carlo-„ man & moy, & que Loüis ait ce qui me fut alors aſſigné, & Pepin ce qui „ échut à Carloman.

Il régla à proportion la maniére dont ſe devroit faire le partage entre Pepin & Charles, ſi Loüis mouroit avant eux, & entre Loüis & Charles, s'ils ſurvivoient à Pepin.

Que ſi quelqu'un, ou quelques-uns des trois laiſſoient un fils, il veut que les oncles de cet enfant le laiſſent en poſſeſſion de la ſucceſſion de ſon pere, ſuppoſé que le Peuple du païs le choiſiſſe pour Roy.

Charlemagne ajoûta encore quelques Reglemens pour maintenir la paix entre ſes fils après ſa mort. „ Qu'aucun d'eux ne recevra le Vaſſal ou Sujet de „ ſon frere, qui voudroit ſe retirer dans ſon Royaume, pour quelque crime, „ ou ſous quelque autre prétexte. Que les Sujets ou Vaſſaux d'un des trois „ Royaumes n'acquéreront point de Bénéfices * dans les deux autres Royau-„ mes: Tout homme libre cependant, après la mort de ſon Roy, pourra paſ-„ ſer, s'il le juge à propos, dans un des deux autres Etats, & choiſir un des „ deux autres Princes qui ſurvivront, pour ſon Souverain.

* Ces Benefices n'étoient pas des Fiefs; mais quelque choſe d'approchant.

„ Que nul des trois freres Rois ne pourra rien acquérir de qui que ce ſoit „ des biens immeubles du Royaume de ſes freres.

„ Que les femmes d'un Royaume qui ſe ſeront mariées dans un des deux „ autres, demeureront dans le Royaume dont ſera leur mari: ce qui ne les „ empeſchera point d'avoir la diſpoſition libre de leurs biens dans le Royau-„ me où elles auront pris naiſſance.

„ Que les ôtages qui eſtoient actuellement gardez dans l'Empire François „ en divers lieux, pour s'aſſeûrer de la fidélité des Vaſſaux, ou des Peuples „ tributaires de la Couronne, ne pourront eſtre renvoyez par le Roy du lieu „ où ils ſont, ſans l'agréement du Roy dont ils ſont nez Sujets, & que ſur „ cet article des ôtages, quand il s'agira d'en recevoir, les trois Princes agi-„ ront toûjours de concert: & qu'il ſera des éxilez pour les crimes comme „ des ôtages.

Que

„ Que s'il arrivoit quelques conteſtations entre les trois Princes pour les li-
„ mites de leurs Royaumes, & qu'elles ne pûſſent eſtre décidées par des té-
„ moignages ou par un jugement juridique, on n'en viendroit ni à la batail-
„ le, ni meſme à la preuve du duel; mais qu'on s'en rapporteroit au jugement
„ de la Croix, *Judicio Crucis*, pour connoiſtre la volonté de Dieu & la vé-
„ rité de la choſe.

Ce jugement de la Croix conſiſtoit en ce que les deux parties choiſiſſoient chacun un homme, qu'on conduiſoit devant la Croix de l'Autel pendant la Meſſe ou pendant l'Office de l'Egliſe : ces deux hommes tenoient les bras étendus & immobiles tant qu'ils le pouvoient. Celuy qui laſſé de cette poſture laiſſoit le premier tomber ſes bras, eſtoit cenſé condamné par le jugement de Dieu, & perdoit ſa cauſe. Toute bizarre & incertaine que fuſt cette ſorte de preuve, on en voit pluſieurs éxemples dans l'Hiſtoire. Vide Gloſſar. du Cange, verbo, Crux.

Dans la ſuite du Teſtament, Charlemagne recommande à ſes fils le ſoin & la défenſe de l'Egliſe, la protection de leurs ſœurs ; d'avoir de la bonté pour les enfans les uns des autres, & il finit par ces paroles: „ toutes ces diſpoſi-
„ tions que nous faiſons de nos Etats, n'empêchent point que tant qu'il plai-
„ ra à Dieu nous conſerver la vie, nous n'ayons toûjours une pleine puiſſance
„ ſur les Royaumes & ſur l'Empire qu'il nous a donnez, comme nous l'avons
„ euë juſqu'à préſent; afin que nos fils bien-aimez & noſtre Peuple chéri de
„ Dieu, nous rendent l'obéïſſance, que les enfans doivent à leur pere, & les
„ Sujets à leur Roy & à leur Empereur.

Les Seigneurs y ſouſcrivent.

Après cette lecture tout le monde applaudit & donna des loüanges à la ſageſſe du Prince, & à la tendreſſe qu'il faiſoit paroiſtre pour ſes Peuples. Charlemagne préſenta cet Acte ſigné de ſa main à tous les Seigneurs, qui y ſouſcrivirent, & confirmerent leur ſignature par ſerment. On fit encore quelques nouveaux Réglemens qu'on crut utiles pour établir la concorde entre les trois Princes, & auſſi-toſt après l'Aſſemblée, l'Empereur fit partir Eginard, pour porter au Pape le Teſtament & les autres Actes, eſtant bien-aiſe qu'il les ſignaſt auſſi; & il le fit avec beaucoup de joye.

Dans cette diſpoſition Teſtamentaire, Charlemagne ne deſtine à aucun des trois la qualité d'Empereur : ſa raiſon fut ſans doute qu'elle regardoit Pepin pluſtoſt que les autres, parce qu'il eſtoit Roy d'Italie, & que d'ailleurs Charles eſtant l'aîné, auroit eu raiſon de ſe choquer de cette préférence : ainſi il différa à prendre ſon parti dans un autre temps, & ſelon les conjonctures : mais la mort de ces deux Princes, qui arriva avant la ſienne, luy cauſa beaucoup plus de douleur, que cette concurrence ne luy euſt donné d'embarras.

Il n'y eſt point fait non plus mention de la Pannonie, de l'Eſclavonie, des Abodrites, & de quelques autres Peuples ſubjugez par Charlemagne; parce que ces Peuples eſtoient ſeulement Tributaires, & obligez à certains hommages envers la France: ils avoient leurs Princes & leurs Ducs du Païs, quoique toûjours dépendamment de la Cour & de ſon agréement. Ainſi celuy ou ceux des trois Princes qui avoient de ce coſté-là les Frontieres de leur Etat, avoient naturellement droit de recevoir les tributs & les hommages de ces Peuples.

Enfin l'on voit que le Duché de Spolete n'eſtoit point alors du Domaine du Pape, quoiqu'il ſemble qu'il euſt eſté compris dans les donations faites au S. Siege par Pepin & par Charlemagne, & il eſt vraiſemblable qu'il avoit eſté retiré du Domaine du S. Siege par quelque échange.

Après que toutes les affaires furent terminées, & que l'Aſſemblée ſe fut ſéparée, le Roy d'Italie & le Roy d'Aquitaine prirent congé de l'Empereur, pour retourner dans leurs Etats, où leur préſence eſtoit néceſſaire.

Les Sarazins avoient fait deſcente dans l'Iſle de Corſe, & y faiſoient de grands ravages: Pepin fit équiper promptement une Flote pour les en aller chaſſer; mais ils ne l'attendirent pas, & ſe rembarquerent avant qu'il euſt pu les joindre. Il n'y eut que Hadumar Comte ou Gouverneur de Génes, qui s'eſtant engagé témérairement avec ſon Vaiſſeau dans la Flote des Sarazins, en fut inveſti, & y fut tué.

Eginard. ad an. 806.

Il ſe fit encore cette année-là une expédition fort heureuſe dans la Bohéme: le Prince Charles y défit dans une bataille les Eſclavons, qui s'eſtoient révoltez, & le Duc de ces rebelles y périt.

Loüis Roy d'Aquitaine remporte divers avantages ſur les Sarazins.

Enfin le Roy d'Aquitaine de ſon coſté ſe ſignala au-delà des Pyrénées contre les Sarazins, qui avoient pris les armes, pour faire des courſes ſur les Terres de France.

Il vint à Barcelone avec ſon Armée, & s'avança juſqu'à Tarragone, où il diſſipa tout ce qu'il rencontra d'ennemis: il prit & brûla tous les Forts & toutes les petites Places des environs de Tortoſe, & s'avança juſqu'à cette Ville-là avec une partie de ſon Armée, en ravageant toute la Campagne. Il fit un détachement ſous la conduite du Comte Bera, Gouverneur de Barcelone, & de trois autres Comtes, & leur ordonna de marcher le plus ſecretement qu'ils pourroient en remontant la riviere d'Ebre; ils marcherent pendant ſix journées, & plus la nuit que le jour, ſe couvrant pendant le jour de Foreſts, derriere leſquelles ils campoient pour dérober leur marche aux Habitans du païs. Le ſeptiéme jour ils arriverent à l'endroit où la riviere de Cinca ſe jette dans la Segre, ils paſſerent ces deux rivieres à la nage, & parurent tout à coup dans un païs où on ne les attendoit point du tout. La ſurpriſe & la conſternation des Habitans laiſſa aux François la liberté de tout piller, & ils s'emparerent de Villa-Rubia, Place forte des Sarazins, les fuyards répandirent l'allarme de tous coſtez, on courut aux armes, & avant que les François euſſent eu le temps de ſe retirer, il s'aſſembla un Corps aſſez nombreux de Maures & de Sarazins pour les couper au retour.

Vita Ludovici Pii.

Vallis Ibana.

Les François les trouverent à un défilé qu'ils appelloient le Val d'Iban ou d'Isban. S'ils ſe fuſſent engagez dans cette Vallée, qui eſtoit le chemin le plus court pour s'en retourner, ils eſtoient perdus: elle eſtoit très-profonde & entourée de hauts rochers, dont les ennemis s'eſtoient ſaiſis, & d'où en faiſant rouler ſeulement des pierres, ils les auroient aſſommez. Les Généraux ayant eſté avertis par leurs Coureurs du deſſein des Sarazins, & de la diſpoſition de leurs Troupes, changerent de route, & faiſant le tour de la Montagne, gagnerent la Plaine.

Les Sarazins trompez, ne quitterent pas pour cela le deſſein de les attaquer,

quer, & attribuerent le changement de leur marche moins à la prudence des Chefs, qu'à la crainte & au deſir d'éviter le combat. Ils deſcendirent des Montagnes, & s'eſtant mis en bataille, commencerent à les ſuivre pour donner ſur leur arriere-garde.

Les Généraux François firent alte, & ordonnerent à tous les Soldats de ſe décharger de leur butin, qu'ils mirent en un lieu de difficile accès, où l'on poſta quelques Troupes pour le garder. Auſſi-toſt on tourna teſte à l'ennemi, & on le chargea avec tant de réſolution, qu'on le mit en déroute: on fit un grand nombre de priſonniers, qu'on fit paſſer au fil de l'épée, pour s'épargner l'embarras de les garder dans la retraite; elle ſe fit heureuſement juſqu'au Camp du Roy, où les Troupes victorieuſes arriverent vingt jours après qu'elles en eſtoient parties, chargées de butin & de gloire.

Loüis n'en demeura pas là; après avoir ruïné tous les environs de Tortoſe, il prit le chemin de la Navarre * ayant toûjours l'Ebre à ſa gauche, & arriva devant Pampelune, qui ſe rendit: cette Ville avoit eſté long-temps entre les mains des Sarazins. C'eſt par là qu'il finit cette glorieuſe Campagne. Tout réüſſiſſoit à ces trois jeunes Princes, auſquels Charlemagne ſembloit avoir partagé ſa fortune auſſi-bien que ſes Etats. Eginard. in Annal.

L'Empereur s'eſtant à ſon ordinaire retiré à Aix-la-Chapelle, pour y paſſer l'hiver, y reçut une nouvelle Ambaſſade d'Aaron Roy de Perſe. Les Ambaſſadeurs eſtoient arrivez à Treviſe ſur la fin de l'Automne, les Vaiſſeaux qui les portoient s'eſtoient trouvez vers les eôtes de Dalmatie au milieu de la Flote, dont j'ay déja parlé, que commandoit Nicétas pour l'Empereur d'Orient: ce Général ſçachant qu'ils alloient à la Cour de Charlemagne, les laiſſa paſſer ſans leur faire aucune peine; ce qui marque que nonobſtant la révolte des Villes Maritimes de Dalmatie, il n'y avoit point de guerre entre les deux Empereurs, & que ſi Charlemagne, ainſi que je l'ay remarqué, n'avoit pas empeſché ces Places de ſecoüer le joug de l'Empereur d'Orient, il n'avoit pas accepté l'offre qu'elles luy avoient faite de ſe donner à la France. *Aaron Roy de Perſe envoye une nouvelle Ambaſſade & des preſens à Charlemagne.*

Ces Ambaſſadeurs arriverent à Aix-la-Chapelle pendant l'hiver, ils remercierent l'Empereur de la part de leur Maiſtre, des préſens qu'il luy avoit envoyez quatre ans auparavant, & luy en firent de nouveaux, dont le détail que nos anciens Ecrivains ont fait dans leur Hiſtoire, ne me paroiſt pas indigne d'avoir ſa place dans celle-ci. Sans parler des riches veſtes, des étoffes précieuſes, des parfums, des baumes, des bois aromatiques, & des autres choſes de cette nature, il y avoit deux piéces très-remarquables. An. 807. Eginard. Monachus Sangallenſis.

La premiere eſtoit une Tente d'une hauteur & d'une étenduë prodigieuſe, où ſe trouvoient toutes les piéces d'un Appartement complet, & qui avoit en dedans par ſa grandeur & par ſa diſpoſition, plus l'air d'une Maiſon que d'une Tente. Elle eſtoit d'une très-belle toile de lin, & les cordes qui la tenoient tenduë, eſtoient de diverſes couleurs. Eginard. in Annal. Poëta Saxon. L. 4.

L'au-

* Je croy que c'eſt la premiere fois que l'on voit dans noſtre ancienne Hiſtoire le nom de *Navarri*, pour marquer les Peuples qui habitent le païs, que l'on a appellé depuis Navarre. C'eſt dans les Annales d'Eginard ſous l'an 806.

L'autre piéce peu eſtimable aujourd'huy, mais très-rare & très-prétieuſe alors, eſtoit un Horloge à reſſort * & à rouës fort juſte, qui marquoit & qui ſonnoit les heures. Il ſonnoit par le moyen de pluſieurs petites boules d'airain, dont un certain nombre, & autant qu'il en falloit, tomboit au bout de chaque heure ſur un tambour d'airain placé au fond de l'Horloge. Pour ſervir de montre, il y avoit à l'extérieur de l'Horloge douze petites portes, dont une s'ouvroit à chaque heure qui ſonnoit; de ſorte qu'une porte s'ouvroit à une heure, & demeuroit ouverte; à deux heures il s'en ouvroit une ſeconde; à trois heures une troiſiéme, & ainſi du reſte juſqu'à la douziéme. Quand douze heures eſtoient ſonnées, il ſortoit par ces douzes portes autant de petits Cavaliers, qui en ſortant fermoient chacun la leur, & enſuite une nouvelle révolution commençoit: divers autres petits jeux ou artifices ſemblables paroiſſoient fort admirables à nos François, qui n'avoient encore rien vu de pareil en ce genre.

* Arte Mechanica compoſitum.

On voulut toutefois faire connoiſtre aux Perſans que les Mathématiques n'eſtoient pas une ſcience inconnuë en France, & on fit à Aix-la-Chapelle durant qu'ils y eſtoient, des obſervations d'Eclipſes & du cours des Planetes. Il y eut trois Eclipſes de Lune & une du Soleil dans l'eſpace d'un an: il arriva que Jupiter fut auſſi caché par la Lune, & Mercure fut obſervé pendant huit jours entre le Soleil & la Terre, paroiſſant dans le corps du Soleil comme une tache noire. Ce dernier article ne ſera pas conforme aux obſervations de nos Aſtronomes d'aujourd'huy non plus qu'à la vérité. Il eſt impoſſible que Mercure demeure à beaucoup près ſi long-temps entre le diſque du Soleil & nous, & il faut qu'en ce point-là Eginard n'ait pas rapporté fidélement les obſervations des Aſtronomes de la Cour.

Ces Eclipſes fréquentes & ces autres phénomenes qui paroiſſoient fort extraordinaires à tous ceux qui n'eſtoient pas verſez dans ces matiéres, ayant eſté publiées, furent regardées par le Peuple comme des pronoſtiques de quelque accident funeſte, & enſuite l'imagination de quelques-uns leur fit voir dans le Ciel deux Armées qui ſe battoient l'une contre l'autre.

Les François defont les Maures ſur les côtes d'Italie.

S'il eſtoit arrivé cette année-là quelque malheur à la France, on n'auroit pas manqué de dire, que tous ces prétendus prodiges en eſtoient les préſages; mais tout luy réüſſit heureuſement comme les années précédentes. Les Maures ayant voulu faire une deſcente dans l'Iſle de Sardaigne, y furent repouſſez avec perte de trois mille hommes, & eſtant venus enſuite pour en tenter une autre dans l'Iſle de Corſe, le Conneſtable Burchard envoyé par Charlemagne avec une Flote, pour la défenſe de ces Iſles, leur livra la bataille, où ils furent défaits & mis en fuite, ayant eu treize de leurs Vaiſſeaux pris ou coulez à fond. Le Patrice Nicétas qui eſtoit venu dans le Golfe avec une Flote de l'Empereur d'Orient, demeura dans un Port des Venitiens ſans rien faire, & ayant appris la victoire du Conneſtable, il fit une Tréve juſqu'au mois d'Aouſt ſuivant avec le Roy d'Italie, qui apparemment appuyoit dans les Iſles de Veniſe un parti contraire à celuy de l'Empereur, & ce Commandant s'en retourna à Conſtantinople. Les Ambaſſadeurs de Perſe qui avoient appréhendé que ces différens ne retardaſſent ou n'embarraſſaſſent leur retour, & qui

Eginard. in Annal.

qui en attendoient en effet la déciſion, s'embarquerent auſſi pour reprendre le chemin de leur païs.

Ce ne fut pas ſeulement ſur les côtes d'Italie que les François combattirent les Maures. Ils firent encore une autre expédition en Eſpagne, que les Généraux conduiſirent avec bien de la prudence, & où les Troupes firent paroiſtre beaucoup de valeur. Le Roy d'Aquitaine avoit réſolu d'y marcher en perſonne; mais il en fut empeſché par les avis qu'il reçut de l'Empereur ſon pere, qui l'avertit qu'une Flote de Normans avoit paſſé dans la Manche, & faiſoit voile vers les côtes d'Aquitaine pour y faire quelque deſcente. Il envoya promptement ſes ordres ſur toutes les côtes, afin qu'on ſe tinſt ſur ſes gardes, principalement aux embouchûres des rivieres. Il fit encore baſtir de nouveaux Vaiſſeaux pour garder l'embouchûre de la Garonne & de quelques autres Fleuves, & fit cependant entrer ſon Armée en Eſpagne, ſous la conduite d'Ingobert que l'Empereur luy avoit envoyé pour la commander. Vita Ludovici Pii.

L'Armée eſtant arrivée à Barcelone, on y tint conſeil de guerre, ſur les moyens de paſſer l'Ebre, le long duquel les ennemis s'eſtoient campez pour couvrir Tortoſe & le reſte du païs. On trouva que c'eſtoit une entrepriſe impoſſible de paſſer cette riviere en préſence d'une Armée auſſi nombreuſe que celle des Maures, & qu'à moins de quelque ſtratagême on ne pourroit ni les ſurprendre ni les forcer.

Il fut réſolu que le Général marcheroit avec la plus grande partie de l'Armée vers l'embouchûre de l'Ebre, afin d'attirer de ce coſté-là toutes les forces & toute l'attention des ennemis, qu'on feroit partir la nuit le reſte, pour aller tenter le paſſage de la riviere plus haut, en un endroit éloigné de trois journées de marche. On donna le commandement de ce Corps au Comte Ademar & au Comte Bera Gouverneur de Barcelone. Ils marcherent ſans chariots & ſans tentes pour ne point embarraſſer leur marche. On avoit fait faire ſecretement à Barcelone un aſſez grand nombre de batteaux qui ſe démontoient & ſe ſéparoient en quatre piéces, chaque piéce pouvoit eſtre portée par un mulet, & ces batteaux eſtoient deſtinez à paſſer l'Infanterie. Ces Troupes, comme dans la précédente expédition, ne marchoient que la nuit, & pendant le jour elles ſe cachoient dans les bois, dont les bords de l'Ebre eſtoient preſque tout couverts, & il y avoit défenſe, ſous peine de la vie, de faire du feu, de peur que la fumée ne donnaſt lieu à quelque allarme. Ils arriverent heureuſement au lieu deſtiné, & paſſerent la riviere dans leurs batteaux, ſans que perſonne s'y oppoſaſt, & l'on fit paſſer les chevaux à la nage. Juſques-là les ennemis ne s'eſtoient apperçus de rien, & ces Troupes commençoient à marcher pour venir ſurprendre le Camp des Maures du coſté qu'il n'eſtoit nullement retranché ni gardé, quand un hazard les découvrit.

Comme le Général des Sarazins Gouverneur de Tortoſe nommé Abaïdon, eſtoit campé ſur le bord de l'Ebre vers ſon embouchûre, des Soldats Maures ſe baignoient ſouvent dans ce fleuve: un d'entre eux vit en ſe baignant vers le milieu de la riviere, un aſſez grande quantité de fiente de cheval, que la riviere emportoit à la mer: que veut dire cela, dit-il, à ſes camarades? ce n'eſt point là de la fiente d'ânes ſauvages ni d'autres beſtes fauves, il faut qu'il y ait

de la Cavalarie au haut de la riviere, & puis ayant éxaminé de plus près la choſe, il trouva dans cette fiente des grains d'avoine, qui luy oſterent tout doute là-deſſus. Il alla trouver ſon Général, à qui il donna cet avis. Il en profita, & fit ſur le champ monter deux de ſes gens ſur deux chevaux très-vîtes, pour aller à la découverte.

Ils les défont encore en Eſpagne.

Ils ne furent pas fort loin ſans rencontrer les Troupes Françoiſes, qui s'avançoient à grands pas vers le Camp. Ils retournerent à toutes jambes en donner avis au Général, qui voulut mettre ſon Armée en bataille, pour faire teſte aux François; mais cette nouvelle répandit une telle frayeur dans tout le Camp, que les Soldats, ſans écoûter ni les menaces ni les ordres des Officiers, commencerent à fuïr, abandonnant les bagages & les munitions; de ſorte que le Général fut contraint de ſe retirer luy-meſme. Les François en arrivant au Camp furent fort ſurpris de n'y point rencontrer d'ennemis, profiterent de tout ce qu'ils y trouverent, & paſſerent la nuit dans les Tentes des Sarazins.

Vita Ludovici Pii.

Cependant l'Emir Abaïdon rallia la plus grande partie de ſes Soldats revenus de leur terreur, & s'avança dès le lendemain vers le Camp, pour y ſurprendre les François, qu'il croyoit trouver occupez au pillage: mais il ſe trompa, il les trouva en bataille, réſolus de l'attendre, & poſtez avantageuſement pour ſuppléer à leur petit nombre. Il les attaqua avec vigueur; mais il fut repouſſé & mis en déroute avec un très-grand carnage. Ce ſuccès fit eſpérer au Général Ingobert d'emporter Tortoſe, & il en forma le ſiege; mais après y avoir conſumé inutilement pluſieurs jours, il le leva.

An. 808.

Loüis l'aſſiégea en perſonne l'année ſuivante, la prit par capitulation après quarante jours de ſiége, & en envoya les clefs à l'Empereur ſon pere, alors occupé d'une nouvelle guerre du coſté du Nord.

Les Conquérans en pouſſant leurs conquêtes, & en ſubjuguant leurs ennemis, s'en font toûjours de nouveaux. Charlemagne avoit enfin parfaitement ſoûmis les Saxons, & s'eſtoit rendu maiſtre paiſible dans leur païs, tant endeçà qu'au-delà de l'Elbe. En avançant vers le Nord à droite, dans le païs aujourd'huy appellé Meklebourg, eſtoient les Abodrites, Peuples juſqu'alors fidéles à la France. Plus à gauche dans cette langue de Terre, qui s'avance entre la Mer Baltique & l'Ocean Germanique, eſtoient les Normans ou Danois. Nos anciens Hiſtoriens donnent ces deux noms aux Peuples du Dannemarc, quoiqu'à parler proprement, les Normands dont le nom ſignifie homme du Nord, fuſſent Habitans de la Norvege. Mais ſoit que les Danois fuſſent une Colonie de ces Normands ou Norvégiens, ſoit qu'ils fiſſent enſemble leurs courſes ſur les Terres de France, on déſigne dans l'Hiſtoire les uns & les autres par le nom de Normands, & je ſuivray auſſi cet uſage dans la mienne.

Godefroy Roy de Dannemarc fait une irruption dans le pays des Abodrites.

Ces Danois eſtoient gouvernez par un Roy nommé Godefroy, dont j'ay parlé, Prince puiſſant par le nombre d'hommes dont ſon païs eſtoit peuplé, & par la multitude de ſes Vaſſaux, qui tenoient toûjours en allarmes toutes les côtes de Germanie, de France, d'Angleterre & d'Ecoſſe. D'ailleurs homme vaillant, & bien réſolu à ne pas laiſſer prendre pied aux François dans

ſes

ſes Etats. Il eut meſme la hardieſſe de leur déclarer la guerre, & ce fut en ſe jettant dans le païs des Abodrites, d'où il chaſſa le Duc Thraſicon, que Charlemagne y avoit établi peu d'années auparavant. Il fit pendre un autre Duc nommé Godalaibe, qui avoit voulu s'oppoſer à ſon paſſage, & contraignit une grande partie du païs à le reconnoiſtre pour Roy, & à luy payer tribut. Cette conqueſte luy coûta beaucoup de monde & des plus conſidérables de ſon Armée, entre autres un de ſes neveux qui fut tué à l'attaque d'une petite Place qu'on ne nomme point.

L'Empereur ſur les nouvelles de cette irruption, & appréhendant que ce Roy ne vouluſt paſſer l'Elbe, fit partir auſſi-toſt le Prince Charles avec une Armée; ce Prince eſtant arrivé ſur l'Elbe, y fit baſtir un Pont, & l'ayant fait paſſer à ſes Troupes, entra dans les païs qui s'eſtoient ſoûmis à l'ennemi, & y porta par-tout la déſolation.

Godefroy ayant appris la marche du Prince Charles, retourna ſur ſes pas. Il fit raſer un Port appellé Reric, qu'il avoit ſur l'Ocean Germanique, pour n'eſtre pas obligé de le défendre contre l'Armée Françoiſe, & en tranſporta tous les Marchands & tous les Magazins à Slieſtorff, aujourd'huy Sleſwic dans le Jutland. Mais pour plus grande ſeûreté, & pour fermer entierement l'entrée de ſes Etats aux François, il fit élever une haute muraille, qu'il fortifia de bonnes Tours ſur la rive Septentrionale de l'Eider en-deçà de Sleſwic, & qui occupoit tout l'eſpace de cette langue de Terre, qui eſt entre la Mer Baltique & l'Ocean Germanique: & afin que cette muraille puſt eſtre plus aiſément gardée, il n'y fit faire qu'une ſeule porte pour le paſſage des Chariots, & pour tout ce qu'il voudroit faire ſortir de ſon Royaume ou y laiſſer entrer. Il fit tracer tous ces travaux en ſa préſence, partagea ſes Troupes pour y travailler & pour couvrir les travailleurs, en cas que les François vouluſſent les inquiéter, & l'ouvrage fut fait en peu de temps. Charles ne voyant plus d'ennemis en Campagne s'en retourna après avoir fait conſtruire deux Forts ſur l'Elbe, pour arreſter les courſes des Normands & des Vilſes qui s'eſtoient joints à eux dans cette guerre. Eginard. in Annal.

Charlemagne rétablit ſur le Trône Eadulfe Roy de Nortumberland.

Ce fut durant cette expédition qu'Eadulfe Roy de Nortumberland dans la Grande Bretagne, détrôné & chaſſé de ſon Royaume par ſes Sujets, vint ſe jetter entre les bras de Charlemagne, qui le reçut à Nimégue, & luy conſeilla de faire le voyage de Rome, pour engager le Pape à ménager conjointement avec luy ſon retour, & la choſe luy réüſſit. Le Pape qui eſtoit toûjours Leon III. joignit ſon autorité à celle de l'Empereur, & les Envoyez de l'un & de l'autre agirent ſi efficacement, que dès la meſme année Eadulfe fut rétabli. Eginard. in Annal.

Cependant les broüilleries & les diviſions des Venitiens duroient toûjours, & la Tréve que le Général Nicétas avoit faite avec le Roy d'Italie eſtant expirée, on recommençoit les actes d'hoſtilité de part & d'autre: la Flote Grecque eſtoit revenuë dans les Iſles des Venitiens, ſous la conduite d'un nouveau Général nommé Paul, qui en fit un détachement pour venir attaquer Comachio, Ville ſituée dans une Baye vers l'embouchûre du Pô, à quelques lieuës de Ravenne. Les Grecs ne furent pas pluſtoſt deſcendus pour en- Eginard. ad an. 809.

for-

former le ſiége, que la Garniſon qui eſtoit nombreuſe ayant fait une grande ſortie, les mit en déroute, & les obligea à regagner promptement leurs Vaiſſeaux, & à ſe retirer dans les Iſles de Veniſe.

Ce deſavantage fit réſoudre le Général Paul à faire des propoſitions de paix au Roy d'Italie, l'aſſeûrant qu'il avoit ordre de ſon Maiſtre de les faire. Pepin voulut bien les écoûter: mais deux des plus conſidérables Venitiens Vilhaire & Beot, à qui l'Hiſtoire donne la qualité de Ducs, qui ne vouloient pas que la paix ſe fiſt entre les deux Empires, firent tout leur poſſible pour la traverſer: ſi bien que Paul s'eſtant perſuadé qu'ils en vouloient à ſa vie, ſortit promptement des Iſles ſans rien conclure. Ces deux Ducs eſtoient les Chefs du parti François, & ceux-là meſmes qui eſtoient venus trois ans auparavant trouver Charlemagne avec les Envoyez de Dalmatie, pour ſe mettre ſous ſa protection, en ſecoüant le joug de l'Empereur d'Orient. Les Grecs ſe dédommagerent de la déroute de Comachio, en pillant la Ville de Populonia, ſituée ſur la Mer de Toſcane. Cette Ville n'eſt plus: les uns ont cru que c'eſtoit celle qu'on appelle aujourd'huy Piombino, d'autres Porto Ferrato, d'autres Porto Baratto. Les Maures d'Eſpagne profitant de ces diviſions des Princes Chrétiens, firent une deſcente dans l'Iſle de Corſe, y ſurprirent la Ville d'Aleria le Samedy-Saint, & en enlevereut tous les Habitans pour les faire eſclaves, excepté l'Evêque & quelques vieillards dont ils ne voulurent pas ſe charger. C'eſt là tout ce qui ſe paſſa cette année-là en Italie par rapport aux François.

Les affaires d'Eſpagne ne leur furent pas plus heureuſes, & ils s'eſtoient laiſſez ſurprendre dans Tortoſe durant l'hiver. Le Roy d'Aquitaine voulut la reprendre dans cette Campagne, il l'aſſiégea; mais deſeſpérant de la pouvoir emporter, il leva le ſiége, & revint en Aquitaine ſans avoir rien fait de mémorable. Le ſiége de la Ville d'Hueſca tant de fois priſe, & tant de de fois perduë, ne réüſſit pas mieux, le Comte Héribert en leva auſſi le ſiége, & déchargea ſon chagrin ſur tout le païs d'alentour, qu'il ravagea entierement avant que de repaſſer les Pyrénées.

Vita Ludovici Pii.

Du coſté du Nord le Roy de Dannemarc tout fortifié & tout retranché qu'il eſtoit dans ſon Royaume, entouré de la Mer & de la forte muraille qu'il avoit élevée entre les deux Mers, penſa néanmoins à appaiſer Charlemagne. Il ſçavoit que la maxime conſtante de ce Prince à l'égard des Peuples de Germanie, avoit toûjours eſté de ne laiſſer jamais impunies les moindres inſultes qu'il auroit reçûës, ſoit de ſes Vaſſaux, ſoit de ſes voiſins. Il ne doutoit pas que ſi-toſt que les affaires d'Italie & d'Eſpagne permettroient aux François d'en retirer une partie de leurs Troupes, il ne les euſt ſur les bras, & n'en fuſt attaqué par Mer & par Terre. Il fit donc dire à Charlemagne par quelques Marchands François, qui trafiquoient avec les Danois, qu'il avoit appris qu'on eſtoit faſché contre luy à la Cour de France, de ce qu'il eſtoit entré avec une Armée dans le païs des Abodrites; que ce qu'il avoit fait n'eſtoit que des repréſailles, & qu'ils l'avoient inſulté les premiers; qu'il eſtoit bien aiſe de convaincre l'Empereur que ce n'eſtoit pas luy qui avoit rompu la paix, & qu'il le prioit de conſentir à une conférence ſur la Frontiere des deux Etats.

Eginard. in Annal. ad an. 809.

Etats. Ils y envoyerent en effet chacun leurs Députez, qui s'aſſemblerent à Badonfliet, au-delà de l'Elbe; mais ce fut en vain: tout ſe termina à faire des plaintes de part & d'autre, & le Roy de Dannemarc ayant refuſé de faire aucune ſatisfaction, on ſe retira chacun chez ſoy ſans rien conclure.

Auſſi-toſt les hoſtilitez recommencerent: Traſicon Duc des Abodrites, ſuivant les ordres de Charlemagne, s'eſtant fait joindre par un grand nombre de Saxons, entra dans le païs des Vilſes & des Eſclavons, appellez Smeldinges, qui s'eſtoient joints l'année d'auparavant au Roy de Dannemarc, & porta partout le ravage. Il prit & ruïna la principale Ville des Smeldinges, & reconquit tout le païs qui s'eſtoit ſoûmis par force à ce Prince. Traſicon fut tué quelque temps après en trahiſon à Reric par les Danois.

Il fait bâtir une Forteresſe pour empêcher les courſes des Danois.

Le Roy Normand auſſi fier que prudent, inquiétoit Charlemagne; ce Prince eſtoit averti des vaſtes deſſeins qu'il méditoit; qu'il ne prétendoit pas moins que de venir conquérir la Saxe & la Friſe, & ſe rendre enſuite maiſtre de toute la Germanie, & qu'il avoit eu la hardieſſe de dire qu'on le verroit en peu de temps à la teſte de ſes Normands devant Aix-la-Chapelle, défier au combat le fameux Roy des François. Eginard. in Vita Caroli M.

Charlemagne qui n'avoit point encore eu d'ennemi auſſi hardi que celuy-là, le jugea aſſez redoutable pour prendre contre luy des précautions extraordinaires. Il le prévint, & ayant fait marcher au-delà de l'Elbe une grande Armée, ſous la conduite du Comte Egbert, comme s'il euſt voulu la faire entrer en Dannemarc, il ordonna à ce Général de ſe ſaiſir de certains paſſages, pour empeſcher les Danois de s'avancer vers l'Elbe, & d'employer ſon Armée pendant toute la Campagne à baſtir une Forteresſe ſur la riviere de Sturie, en un lieu nommé Eſſesfelt. L'ordre fut éxécuté, & la Forteresſe fut en état de défenſe au mois de Mars ſuivant. Cette précaution ôta l'envie au Roy des Normands de paſſer l'Elbe pour entrer dans la Saxe, & il porta ailleurs ſes entrepriſes, comme je le diray bien-toſt.

Diſpute en France touchant la Proceſſion du S. Eſprit.

Ces ſoins militaires dont les affaires de Germanie, d'Eſpagne & d'Italie occupoient Charlemagne, ne l'empeſchoient point de veiller au repos de l'Egliſe, & de prévenir les différends qui pouvoient le troubler. Il s'éleva alors en France une diſpute ſur un point qui fit encore plus de bruit quelques ſiecles après; c'eſtoit touchant ce qu'on appelle en Théologie la Proceſſion du S. Eſprit, ſçavoir s'il procede du Pere & du Fils, ou ſeulement du Pere.

Les Peres des quatre premiers ſiécles avoient parlé communément d'une maniére qui ſuppoſoit ce dogme. Theodoret au contraire, l'Egliſe ne s'eſtant pas encore expliquée nettement ſur ce ſujet, oſa le traiter de dogme impie, ſuivant l'opinion de ſon Maiſtre Theodore de Mopſueſte, ſi fameux par ſes erreurs, & dont le Symbole qui contient celle-là, fut condamné au Concile d'Ephéſe, mais pour d'autres raiſons. Le premier Concile de Conſtantinople tenu contre les Ariens & les Macédoniens, avoit ajoûté au Symbole de Nicée, que le S. Eſprit procédoit du Pere, *qui ex Patre procedit :* mais ſans décider s'il procédoit auſſi du Fils. Au cinquiéme & au ſixiéme ſiécle, les Egliſes d'Eſpagne ſçachant par quelques Lettres des Papes quel eſtoit le ſentiment de l'Egliſe Romaine ſur cet article, ajoûterent au Symbole de Nicée &

de Conſtantinople ce mot *Filioque*, *qui ex Patre Filioque procedit*, qui exprime diſtinctement cette vérité, que le St. Eſprit procéde du Pere & du Fils.

La Formule de Foy que Grégoire de Tours a mis à la teſte de ſon Hiſtoire, où ce dogme eſt en termes exprès, montre que c'eſtoit dès-lors la Doctrine des Egliſes des Gaules. En l'année 767. ſous le Regne de Pepin on traita de cette matiere dans le Concile de Gentilli, dont les Actes ſe ſont perdus. Enfin ſous Charlemagne on n'eſtoit guéres partagé là-deſſus, juſqu'à ce qu'un Moine de Jéruſalem nommé Jean, qui eſtoit du ſentiment contraire, eut propoſé ſes doutes, & attiré dans ſon parti pluſieurs Theologiens. Soit que ce Moine fuſt venu en France, ſoit que le commerce que les François avoient alors à Jéruſalem à la faveur du Roy de Perſe, euſt fait de là paſſer cette Théologie dans le Royaume, on commença à remuer cette queſtion, ſçavoir, ſi c'eſtoit une choſe très-conſtante que le S. Eſprit procédaſt du Pere & du Fils.

L'Empereur aſſemble un Concile à Aix-la-Chapelle ſur ce ſujet. Ado. Regino.

Charlemagne la crut aſſez importante pour mériter d'eſtre éxaminée par un Concile: il le convoqua à Aix-la-Chapelle, & ordonna qu'on y propoſaſt ce qui ſe pouvoit dire de part & d'autre. La queſtion ſe réduiſoit à deux points. Le premier, ſi en effet il eſtoit de la Foy que le S. Eſprit procédaſt du Pere & du Fils, ou ſeulement du Pere. Le ſecond, ſi ſuppoſé que ce fuſt là la créance Catholique, les Egliſes de France & d'Eſpagne avoient eu droit de l'inſérer au Symbole de Conſtantinople, en y ajoûtant cette parole *Filioque*, & s'il eſtoit à propos pour l'uniformité, de faire chanter ce Symbole dans toutes les Egliſes de l'Empire François avec cette addition. Chacun dit ſes raiſons dans le Concile, & l'Empereur qui y aſſiſta, trouva la choſe ſi difficile à décider, tant pour la créance que pour l'uſage, qu'il ne voulut pas qu'on prononçaſt avant que d'avoir pris l'avis du Pape.

Il envoye à Rome pour avoir l'avis du Pape.

Il envoya donc à Rome pour faire vuider cette queſtion, Bernard Evêque de Vorms, Jeſſé Evêque d'Amiens, & Adelar Abbé de Corbie. Le Pape Leon III. eut avec eux diverſes conférences ſur ce ſujet, où ces Prélats qui étoient du ſentiment reçu communément en France, luy propoſerent d'abord les paſſages de l'Ecriture & des Peres, qui prouvoient que le S. Eſprit procéde du Pere & du Fils, & les difficultez que l'on pouvoit faire contre ce ſentiment.

Tom. II. Concil. Gall.

Le Pape leur répondit, qu'il eſtoit ſi perſuadé que le ſentiment des Egliſes de France eſtoit le véritable, & qu'il eſtoit de la Foy que le S. Eſprit procédoit du Pere & du Fils, qu'il ſépareroit de ſa Communion quiconque entreprendroit de ſoûtenir le contraire.

Après cette réponſe ils luy firent cette autre queſtion. Puiſque vous eſtes perſuadé que c'eſt là un article de Foy, ne ſommes-nous pas obligez d'en inſtruire les Peuples? Sans doute, repliqua le Pape.

Puiſqu'ainſi eſt, reprirent les Prélats, que penſez-vous d'un autre point qui regarde l'uſage & la pratique des Egliſes de France? Dans pluſieurs de nos Egliſes on chante le Symbole de Conſtantinople avec l'addition du mot *Filioque*, qui exprime nettement ce dogme. Il y en a quelques autres où cette addi-

addition n'a pas encore eſté faite. Trouverez-vous qu'il y ait quelque inconvenient à faire chanter par-tout ce Symbole avec cette addition?

Ce n'eſt pas mon avis, repartit le Pape. Il ne faut rien innover : le ſecond Concile Général n'a point mis ce mot dans ſa Formule ; d'ailleurs le Concile de Calcédoine & les autres ont fait des défenſes expreſſes de rien ajoûter aux Formules de Foy. Il faut s'en tenir à ce qu'ils ont preſcrit, & il eſt à propos qu'on efface cette addition dans les Miſſels des Egliſes où elle a eſté faite.

Sur cette réponſe ils repréſenterent au Pape que ce retranchement pourroit cauſer du ſcandale, & que s'il le faiſoit, les Peuples bien loin de regarder cet article comme un article de Foy, tel qu'il eſtoit, cela leur donneroit lieu de ſe perſuader que la créance de l'Egliſe y eſtoit contraire ; puiſqu'on le retranchoit du Symbole, c'eſt-à-dire, de la regle de leur créance.

Le Pape leur dit, que l'inconvenient qu'ils luy propoſoient, méritoit qu'on y fiſt attention, & après avoir raiſonné ſur cela quelque temps avec eux, il trouva un tempérament qui fut, non pas de faire effacer avec éclat cette addition dans les Egliſes où elle eſtoit en uſage, mais de ceſſer d'abord de s'en ſervir dans la Chapelle du Roy, lorſqu'on y chanteroit le Symbole, & de dire qu'on en uſoit ainſi pour ſe conformer à l'Egliſe de Rome, où cette addition n'eſtoit point en uſage, & qu'enſuite inſenſiblement les autres Egliſes ſe conformeroient à l'uſage de la Chapelle Royale, & ôteroient de leur Symbole une parole, qui toute véritable qu'elle eſtoit, y avoit eſté ajoûtée ſans autorité.

Le Pape fit plus; car pour montrer le reſpect qu'il avoit pour les Conciles Généraux, & en particulier ſur ce point-là, il fit faire deux Tables d'argent, & par ſon ordre on grava le Symbole en Grec ſur l'une, & en Latin ſur l'autre, ſans l'addition *Filioque*, & on les plaça dans l'Egliſe de S. Pierre auprès du Tombeau de ce Saint. Anaſtaſius in Leone.

L'Hiſtoire ne marque point, ſi ſuivant l'avis du Pape, on retrancha l'addition dans la Chapelle Royale : mais les Egliſes de France, auſſi-bien que celles de Germanie & d'Eſpagne, demeurerent dans leur pratique. Le Schiſme de l'Egliſe Grecque, dont le Patriarche Photius fut l'Auteur quelque temps après, donna lieu de diſputer de nouveau & ſur le dogme & ſur l'uſage de l'addition. L'Egliſe Romaine dans l'onziéme ſiécle ſe conforma elle-meſme ſur ce point-là aux autres Egliſes. Enfin le dogme fut décidé autentiquement dans le Concile de Florence, & l'uſage de l'addition juſtifié & autoriſé.

Le Concile d'Aix-la-Chapelle fut tenu ſur la fin de l'année 809. La ſuivante vit la guerre s'allumer plus vivement que jamais dans toutes les Frontiéres de l'Empire François, en Eſpagne, en Italie, en Germanie, par Mer & par Terre. *La guerre ſe rallume en pluſieurs endroits.*

Aureole Comte ou Gouverneur pour la France de la Frontiére d'Eſpagne, appellée communément la Marche Eſpagnole, mourut ſur la fin de l'année. Amaroz qui commandoit pour le Roy de Cordouë dans Sarragoſſe & dans Hueſca, prit cette occaſion pour s'emparer de toute cette Frontiére, mieux gardée juſqu'alors par la vigilance d'Aureole, que par les Troupes qui y étoient Eginard. in Annal. ad an. 810.

toient en petit nombre. Amaroz après s'eſtre ſaiſi de la plupart des Places de défenſe, y mit Garniſon. Ce n'eſtoit pas pour augmenter la domination du Calife qu'il avoit fait cette entrepriſe, c'eſtoit au contraire pour ſecoüer le joug de ce Prince, & ſe faire un petit Etat compoſé des Villes de Sarragoſſe, d'Hueſca & des autres Places & Territoires qui en dépendoient, & de ce qu'il venoit d'enlever à la France. Mais comme il luy euſt eſté impoſſible de ſe ſoûtenir contre deux ennemis auſſi puiſſans que les deux Princes qu'il avoit ſi inſolemment offenſez en meſme temps par ce procédé, il envoya ſur le champ un de ſes confidens à Charlemagne, pour le prier de ne luy point ſçavoir mauvais gré de ce qu'il avoit fait; qu'il ne s'eſtoit ſaiſi du Gouvernement d'Aureole que pour y unir celuy de Sarragoſſe, d'Hueſca & des autres Places dont il eſtoit Maiſtre, & ſoûmettre toutes ces Villes à la domination de France, de laquelle il vouloit deſormais eſtre Vaſſal, & dépendre entierement; il ſupplioit l'Empereur d'approuver ſa conduite, & d'agréer les hommages & l'obéïſſance qu'il prétendoit luy rendre avec toute la fidélité poſſible.

An. 810. Vita Ludovici Pii.

Peu de temps après le Roy d'Aquitaine fut averti que les Gaſcons faiſoient des cabales dans leurs Montagnes, & qu'une grande partie eſtoit réſoluë de ſecoüer le joug des François.

Les nouvelles d'Italie n'eſtoient pas moins faſcheuſes. Le parti des Grecs avoit prévalu dans le païs de Veniſe, & on s'y eſtoit declaré en faveur de l'Empereur d'Orient contre le Roy d'Italie. Pepin réſolu de s'en venger, aſſembla le plus de Troupes qu'il luy fut poſſible, & fit venir la meilleure partie de celles qu'il avoit dans la Sardaigne & dans l'Iſle de Corſe : ce qui ayant eſté ſçu en Eſpagne, les Sarazins ne manquerent pas de ſe mettre en Mer avec leur Flote, & de venir faire une deſcente en Sardaigne, d'où après quelque pillage, ils s'en allerent à l'Iſle de Corſe qu'ils ſubjuguerent preſque toute entiere.

Enfin, Charlemagne eſtant encore à Aix-la-Chapelle, où il faiſoit ſes préparatifs pour la guerre qu'il vouloit faire au Roy des Normands, apprit qu'il en avoit eſté prévenu, & que l'Armée de ce Prince eſtoit déja dans la Friſe. Je vais raconter par ordre la ſuite de tous ces divers mouvemens. Je commence par ceux d'Eſpagne.

Les François reprénent la Frontiere d'Eſpagne qui leur avoit été enlevée. Eginard. in Annal.

Charlemagne après avoir écoûté l'Envoyé de l'Emir Amaroz, le luy renvoya avec un homme de ſa part, chargé de luy propoſer les conditions auſquelles on vouloit bien diſſimuler l'inſolence de ſon entrepriſe, & le recevoir en qualité de Vaſſal de la Couronne de France. L'Emir ne trouva pas ces conditions auſſi avantageuſes qu'il l'auroit ſouhaité, & pria Charlemagne d'agréer qu'il traitaſt de cette affaire avec les Comtes prépoſez à la garde de la Frontiére de France, qui connoiſſoient par eux-meſmes l'état du païs & des affaires: Charlemagne y conſentit. On ne put rien conclure après bien des conférences, cet homme cherchant à n'avoir qu'une dépendance apparente de la France, & qu'autant qu'il luy ſeroit néceſſaire pour obtenir du ſecours, & ſe rendre redoutable au Caliſe; mais ce Prince ayant luy-meſme envoyé des Ambaſſadeurs à Charlemagne, & fait la paix avec luy, preſſa vigoureuſement le rebelle, & l'obligea à ſe renfermer dans Hueſca, tandis que les François

Digitized by Google

çois ſe remirent en poſſeſſion de ce qui leur avoit eſté enlevé. On ne dit pas ce que devint Amaroz.

Sur les meſmes Frontiéres d'Eſpagne, le Roy d'Aquitaine s'avança juſqu'à Dax, & envoya ordre aux Chefs des Gaſcons Montagnards de l'y venir trouver. Comme ils virent bien en recevant cet ordre, que leurs menées avoient eſté découvertes, ils refuſerent d'obéïr, prévoyant qu'on ne les appelloit que pour les punir, ainſi le Roy fut obligé d'entrer dans les Montagnes, où il fit ravager tout le païs. Ces Montagnards eſpéroient bien ſe venger ſur l'Armée quand elle repaſſeroit les Monts, & avoient diſpoſé par-tout des embuſcades. Mais le Roy donna ſes ordres pour marcher avec toute la précaution poſſible. Vita Ludovici Pii.

La premiere Troupe de Gaſcons qui parut fut diſſipée, & on ne put en prendre qu'un ſeul, qui fut pendu ſur le champ : on fit en meſme temps ſçavoir aux autres qu'on traiteroit de meſme ſans aucun quartier, tous ceux qu'on prendroit : on ſe ſaiſit auſſi de pluſieurs de leurs femmes & de leurs enfans pour ſervir d'ôtages pendant la marche ; de ſorte que l'on repaſſa ſans aucune perte. Mais la guerre d'Italie fut beaucoup plus vive.

La paix eſt conclue entre les deux Empires.

Pepin attaqua les Venitiens par Terre & par Mer, les battit par-tout, & obligea leurs Ducs à demander quartier, & à ſe ſoûmettre à ſa domination. Enſuite il envoya ſa Flote ſur les côtes de Dalmatie : mais Paul Gouverneur de l'Iſle de Cephalonie pour l'Empereur d'Orient, ayant paru avec la ſienne beaucoup plus forte, celle de Pepin ſe retira ſans rien entreprendre davantage. Cette guerre finit cette meſme année par un Traité de Paix conclu à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur Nicéphore avoit envoyé des Ambaſſadeurs à Charlemagne. Par ce Traité Veniſe fut rendu à l'Empereur d'Orient. Eginard.

De toutes ces guerres que Charlemagne fut obligé de ſoûtenir en meſme temps cette année, la plus preſſante, la plus dangereuſe, & qui l'inquiétoit le plus, eſtoit celle que luy faiſoit dans la Germanie Godefroy Roy des Normands. Ce Prince s'eſtoit de nouveau ligué avec les Vilſes, qui faiſoient, comme j'ay dit, partie de la Nation Eſclavonne, & qui habitoient au-delà de l'Elbe. Le Fort que Charlemagne avoit fait baſtir l'année précédente ſur le bord de l'Elbe, l'avoit empeſché de tenter le paſſage de cette riviere, & d'exécuter le deſſein qu'il avoit eu de faire irruption dans le milieu de la Saxe. Les Vilſes eurent cependant ordre de tenir de ce coſté-là les François en échec, & luy ſe campa avec une Armée ſur les Frontiéres de ſon Etat, comme pour marcher vers l'embouchûre de l'Elbe ; mais la largeur de la riviere, & les François campez ſur l'autre bord, luy en rendoient le paſſage impoſſible : ce n'eſtoit pas là auſſi où ce Roy vouloit faire tomber le fort de la guerre.

Il avoit une infinité de Vaiſſeaux en Mer qui couroient impunément ſur les Vaiſſeaux de preſque toutes les autres Nations. Il leur commanda de ſe raſſembler tous au temps qu'il leur marqua, dans les Ports de Normandie, c'eſt ainſi que noſtre ancien Hiſtorien appelle le Dannemarc. Eginard. in Annal. ad an. 810.

Les François & les Friſons ſont battus

Il les remplit de Troupes avec beaucoup de promptitude, & les fit partir ſubitement au nombre de deux cens. Cette Armée fit voile vers la Friſe, s'em-

par les Normands.

s'empara des Iſles qui la bordent, & profitant de la conſternation où cette attaque imprévûë jetta les Peuples, elle paſſa dans le continent. Les Friſons & les François ayant fait un Corps d'Armée à la hâte, allerent au devant des Normands : mais ils furent défaits, pluſieurs Places ſe rendirent, & ſe ſoûmirent au tribut qu'on les obligea de payer ſur le champ pour la premiere fois. Les Vilſes de leur coſté attaquerent le Fort de Hobucchi ſur l'Elbe, quelques-uns croyent eſtre Hambourg, & l'emporterent, il eſtoit défendu par les Saxons Orientaux, ſous le commandement du Comte Odon.

De ſi fâcheuſes nouvelles obligerent l'Empereur d'envoyer des ordres preſſans, pour faire avancer ſes Vaiſſeaux & ſes Troupes de Terre. Il alla attendre celles-cy en un lieu nommé Lippenheim, au-delà du Rhin. Si-toſt qu'elles y furent aſſemblées, il s'avança vers l'ennemi, & ſe poſta aux conflans de la riviere d'Alre & du Veſer, attendant l'arrivée du Roy des Normands, qui s'eſtoit vanté de faire tout ſon poſſible pour en venir aux mains avec Charlemagne en perſonne. Mais l'Empereur fut bien ſurpris d'apprendre que l'Armée ennemie s'eſtoit rembarquée, & que la Flote avoit fait voile vers le Dannemarc : la cauſe de cette prompte retraite fut que le Roy de Dannemare avoit eſté aſſaſſiné par un de ſes Gardes. Cette mort finit la guerre, car Hemminge fils de ce Prince luy ayant ſuccédé, voulut avant toutes choſes faire la paix avec l'Empereur, & la fit ſans rien prétendre ſur les nouvelles conqueſtes que ſon pere venoit de faire.

Charlemagne fut ravi de cette paix : car de tous les ennemis de l'Empire François, il regarda toûjours les Normands comme les plus dangereux. Un ancien Auteur de ſa vie raconte à ce ſujet, que comme ce Prince eſtoit un jour dans une Ville Maritime du Languedoc, on vit paroiſtre pendant ſon dîner quelques Vaiſſeaux qui envoyoient leurs Chaloupes à terre en divers endroits, comme pour reconnoiſtre le païs. Chacun diſoit ſes penſées ſur ces Vaiſſeaux, les uns les prenoient pour des Vaiſſeaux Marchands d'Afrique, les autres pour des Marchands Anglois, les autres pour des Juifs. L'Empereur ſeul connut à la ſtructure des Vaiſſeaux & à l'adreſſe de la manœuvre, que c'eſtoit des Pirates Normands, & dit que ces Navires eſtoient plus remplis d'ennemis que de marchandiſes, on en fut aſſûré par quelques Barques qu'on fit ſortir du Port pour les voir de plus près.

Monachus Sangallenſis. L. 2. C. 22.

Les Normands voyant tant de mouvemens ſur le rivage, & quantité de Troupes qui ſe répandoient de tous coſtez, jugerent que l'Empereur eſtoit là, & au lieu de faire deſcente, prirent le large *. Ce Prince eſtant toûjours à la feneſtre pour les conſidérer, laiſſa couler quelques larmes, dont ſes Courtiſans furent ſurpris, ſans qu'ils oſaſſent luy en demander la cauſe. Il la leur découvrit luy-meſme, ſi ces gens-là, leur dit-il en ſoûpirant, oſent menacer les côtes de France de mon vivant, que feront-ils après ma mort? Sa prédiction ne fut que trop véritable, & nous la verrons accomplir d'une maniére bien funeſte à la France. Mais

* Le Moine de S. Gal remarque à cette occaſion, que les Normands donnoient à Charlemagne le nom de Charles-Martel. C'eſtoit à cauſe de la vigueur avec laquelle il domptoit ſes ennemis & de la force de ſon bras.

Mais il eut des ſujets préſens de larmes en cette meſme année 810. dont je raconte l'Hiſtoire, qui luy en firent verſer en bien plus grande abondance. Il perdit dans l'eſpace d'un mois deux de ſes enfans, ſçavoir, la Princeſſe Rotrude, c'eſt celle qui avoit eſté autrefois deſtinée pour épouſe à l'Empereur Conſtantin. Il la pleuroit encore, lorſqu'on vint luy apporter la nouvelle de celle de ſon fils Pepin Roy d'Italie, qui mourut à l'âge de trente-trois ans. Ces morts l'affligerent d'une maniére qui auroit diminué l'idée qu'on avoit de ſa fermeté & de la force de ſon eſprit, ſi la bonté de ſon cœur n'avoit un peu ſervi à l'excuſer. Pepin eſtoit un Prince dont l'Hiſtoire ne nous marque aucun défaut, & nous fait remarquer le grand reſpect & l'extrême attachement qu'il avoit pour l'Empereur ſon pere, avec beaucoup de courage & d'habileté dans la guerre.

Mort de la Princeſſe Rotrude, & de Pepin Roy d'Italie. Eginard. in Annal. ad an. 810. & in Vita Caroli M. Thegarius. Cap. 5.

Il laiſſa ſix enfans, un fils & cinq filles. Charlemagne fit ce jeune Prince nommé Bernard, Roy d'Italie: les cinq filles furent amenées en France, où il les fit élever à ſa Cour avec beaucoup de ſoin.

Charlemagne après avoir conclu la paix avec Arſace Ambaſſadeur de l'Empereur Nicéphore, fit partir peu de temps après ſes Ambaſſadeurs pour en aller faire ſigner & ratifier le Traité à Conſtantinople. Ces Ambaſſadeurs furent Hatton Evêque de Baſle, Hugue Comte de Tours, Aion Lombard Comte de Frioul: il fit auſſi aller avec eux un Seigneur Sicilien nommé Leon, qui dix ans auparavant eſtoit tombé dans la diſgrace de l'Impératrice Iréne, & s'eſtoit retiré à Rome auprès de Charlemagne: ce Prince à l'occaſion de la paix demandoit ſa grace & ſon retour à l'Empereur Nicéphore: il luy envoya auſſi Withaire Duc de Veniſe, pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. Cet homme avoit d'abord pris le parti des François dans cette République contre l'Empereur d'Orient, & depuis il avoit trahi les François, & fait mille intrigues pour entretenir la diſcorde entre les deux Empires: Pepin l'avoit fait priſonnier dans ſon expédition des Iſles de Veniſe, & l'avoit relegué en France.

Les Ambaſſadeurs arriverent à Conſtantinople, & y apprirent peu de temps après leur arrivée, la déplorable fin de l'Empereur Nicéphore. Ce Prince avoit déclaré la guerre aux Bulgares, païs qui eſt aujourd'huy ſous la domination du Turc, & dont Sophie eſt la Capitale. Il pouſſoit cette guerre avec beaucoup d'animoſité, & le Roy des Bulgares nommé Crume ſe voyant accablé, luy demandoit la paix avec toute la ſoûmiſſion poſſible, preſt à ſubir toutes ſortes de conditions, pourvu qu'on ne le dépoüillaſt pas entierement, & qu'on luy laiſſaſt les Tréſors qu'il avoit dans ſon Palais. An. 811.

Nicéphore naturellement dur & avare ne vouloit rien écouter. Le deſeſpoir fit réſoudre ce Roy à périr au moins d'une maniére glorieuſe. Il ramaſſa une aſſez petite Troupe de ſes Soldats, & vint la nuit donner ſur le Camp de Nicéphore, qui n'ayant plus d'ennemi en Campagne, n'eſtoit nullement ſur ſes gardes.

Au premier bruit de cette attaque imprévûë le deſordre ſe mit dans l'Armée. Le Roy Bulgare marche droit à la Tente de l'Empereur, l'y ſurprend & *Nicephore eſt tué, & ſon Armée miſe*

Il déroute par le Roy des Bulgares. & l'y tuë. Staurace fils de Nicéphore fut fort bleſſé, & ce fut une déroute entiere, qui rétablit les affaires des Bulgares.

Theophanes. Zonare. Staurace fut ſalué Empereur ; mais auſſi-toſt après dépoſſédé par Michel ſurnommé Rangabé ſon beau-frere, & mis dans un Monaſtére. Michel ratifia le Traité de paix fait entre Nicéphore & la France, & envoya quelque temps après des Ambaſſadeurs à Charlemagne pour le confirmer.

Eginard. in Annal. La paix qui avoit auſſi eſté faite ſur la fin de la Campagne avec Hemminge nouveau Roy des Normands, n'avoit eſté concluë qu'en général pour la ceſſation des hoſtilitez, en faiſant ſeulement de part & d'autre ſerment ſur les armes, ancienne coûtume des Peuples de la Germanie qui s'obſervoit encore : mais la rigueur de l'hiver qui fut extrême cette année-là, avoit empeſché les conférences pour le détail des conditions. Le printemps ne fut pas pluſtoſt venu, qu'on s'aſſembla ſur la riviere d'Eider, qui ſépare le Holſtein d'avec le Jutland. Douze Seigneurs François d'un coſté & autant de Seigneurs Normands de l'autre, conférerent enſemble, & tout ſe termina à la ſatisfaction des deux Partis.

Charlemagne tenoit en meſme temps l'Aſſemblée générale à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya trois Armées en trois différens endroits de ſon Etat, une au-delà de l'Elbe, où elle chaſtia les Heilinons, qui eſtoient apparemment un Canton des Eſclavons, & rétablit le Fort que les Vilſes avoient forcé & raſé l'année d'auparavant : une autre Armée fut envoyée en Pannonie, avec ordre à celuy qui la commandoit, de terminer des différens qui eſtoient ſur le point d'allumer la guerre entre les Huns ou Abares & les Eſclavons leurs voiſins. La troiſiéme Armée fut envoyée en Bretagne pour ſoûmettre les Bretons, qui avoient depuis peu fait quelques révoltes : tous ces ordres furent exécutez avec exactitude & avec ſuccès.

Mort de Charles fils aîné de Charlemagne. Durant ce temps-là l'Empereur alla ſur les côtes, que nous appellons aujourd'huy les côtes de Picardie & les côtes de Flandre, voir à Boulogne & à Gand quantité de Vaiſſeaux qu'il avoit fait baſtir depuis l'année précédente, à deſſein d'augmenter les Flotes qu'il prétendoit oppoſer aux Normands. Il fit rétablir à Boulogne une ancienne Tour qu'on croit eſtre celle qu'on appelle aujourd'huy la Tour d'ordre, pour ſervir de phare aux Vaiſſeaux qui entreroient la nuit dans le Port, & ordonna que le Fanal y fuſt toûjours allumé. De-là eſtant revenu à Aix-la-Chapelle, il eut encore la douleur d'apprendre la mort de ſon fils aîné le Prince Charles. L'Hiſtoire ne nous dit rien ni du lieu ni de la maniére de cette mort, non plus que du caractére de ce Prince. Nous l'avons vu à la teſte des Armées gagner des Batailles, & toûjours fort ſoûmis aux ordres de l'Empereur ſon pere. C'eſt tout ce que nous en ſçavons. Ainſi de trois Princes fils de Reines (car il en avoit quelques autres) tous trois en état de régner, il ne reſtoit plus à Charlemagne de ſes fils, qu'il deſtinoit au Thrône, que le ſeul Loüis Roy d'Aquitaine, Prince dont la conduite ſage & ſoûmiſe luy donnoit beaucoup de conſolation, mais en meſme temps par la crainte de le perdre comme les autres, il luy eſtoit un grand ſujet d'inquiétude.

Quelques mois après la mort du Prince Charles, arriverent les Ambaſſadeurs

deurs de l'Empereur Michel, pour confirmer le Traité de paix. Ils firent à Charlemagne leur compliment en Grec, ſelon la coûtume, où ils affecterent de luy donner pluſieurs fois le titre, qui dans leur langue répondoit à celuy d'Empereur; ce que les prédéceſſeurs de Michel évitoient de faire autant qu'ils pouvoient *. Ils luy demanderent une de ſes filles ou une de ſes petites-filles en mariage pour le Prince Theophylacte, fils de Michel, qu'il avoit aſſocié à l'Empire; mais cette propoſition fut ſans effet, & l'on ne ſçait point la raiſon de ce refus. Charlemagne leur mit en main le Traité de paix avec une Lettre pour l'Empereur leur Maiſtre. Ils prirent leur route par Rome, où ils reçûrent auſſi de la main du Pape une autre copie du meſme Traité; de ſorte que la qualité d'Empereur d'Occident fut poſſédée deſormais par Charlemagne d'une maniére inconteſtable. Eginard. in Annal. ad an. 812.

Bernard fils de Pepin eſt reconnu Roy d'Italie.

Après le départ des Ambaſſadeurs, Charlemagne tint ſon Parlement à Aix-la-Chapelle, où il fit reconnoiſtre le jeune Prince Bernard, fils de Pepin, pour Roy d'Italie, & le fit partir avec le Comte Vallon ou Vala, proche parent de ce jeune Prince du coſté de ſa mere. C'eſtoit ſur l'avis qu'une Flote des Sarazins d'Afrique joints à ceux d'Eſpagne, qui par là violoient le Traité de paix fait deux ans auparavant avec la France, eſtoit preſte à ſe mettre en Mer, pour venir faire deſcente en Sardaigne & dans l'Iſle de Corſe. Les Troupes Sarazines qui deſcendirent en Sardaigne furent entierement défaites. Cette déroute ôta l'envie aux autres de deſcendre dans l'Iſle de Corſe, où ils virent bien qu'on les attendoit, & fut ſuivie d'un autre Traité de paix avec ces Infidéles.

Grimoald Duc de Bénevent avoit auſſi pris l'occaſion de la mort de Pepin pour ſe révolter de nouveau: il fut obligé par la promptitude avec laquelle le Comte Vallon marcha contre luy, à ſe ſoumettre, & n'obtint la paix qu'à condition d'un tribut de vingt-cinq mille ſous d'or, qui faiſoient près de deux cent mille livres de noſtre monnoye d'aujourd'huy.

Enfin, cette meſme année-là les Vilſes au-delà de l'Elbe furent encore domptés, & les deux Rois de Dannemarc qui avoient ſuccédé à Hemminge leur parent mort après une année de régne, envoyerent auſſi demander à l'Empereur la confirmation du Traité de paix fait avec leur Prédéceſſeur: de ſorte que de tous coſtez tout fut tranquille dans l'Empire François.

Le grand âge de Charlemagne, ſes incommoditez qui devenoient de jour en jour plus fréquentes, l'exemple de pluſieurs Empereurs, la tendreſſe qu'il avoit pour ſon fils, luy firent prendre la réſolution de l'aſſocier à l'Empire, & de joindre au titre de Roy qu'il luy avoit déja donné depuis long-temps, celuy d'Empereur d'Occident. Une violente attaque de goute dont il fut pris eſtant à la chaſſe dans la Foreſt d'Ardenne, luy fit haſter l'éxécution de ce deſſein. Eginard. in Annal. ad an. 813.

Loüis continuoit de ſe faire adorer dans l'Aquitaine par la douceur de ſon Gouvernement. Il joignoit à cette bonté qui luy eſtoit naturelle & à la valeur dont il avoit donné pluſieurs preuves dans les guerres d'Eſpagne & de Germanie, une très-grande piété & un très-grand zéle, qui luy firent principalement Vita Ludovici Pii.

* Les Empereurs d'Orient donnoient volontiers à nos Empereurs François le titre de PHX *Rex*; mais ce ne fut que par contrainte qu'ils leur donnerent celuy de Βασιλεὺς.

ment entreprendre la réforme du Clergé d'Aquitaine, juſqu'alors très-déréglé, & il en vint à bout. Il fit baſtir quantité de Monaſtéres, & meſme penſa à imiter l'exemple de ſon oncle Carloman, qui avoit renoncé au monde pour ſe ſanctifier plus ſurement dans la retraite. L'Empereur ſon pere loüa ce deſſein. Mais il s'y oppoſa efficacement, luy faiſant comprendre qu'il valoit beaucoup mieux ſe ſanctifier dans l'état où la Providence l'avoit mis, que de le quitter. Loüis avoit deſtiné trois jours la ſemaine à donner audience à ſes Sujets, & à faire juger tous les procès en ſa préſence; ce qui ſe faiſoit avec tant d'équité, qu'à peine entendoit-on la moindre plainte dans tout l'Etat contre le Prince. Archambaud un des Secretaires d'Etat de l'Empire ayant eſté envoyé en Aquitaine par l'Empereur pour quelques affaires, fut ſurpris de l'ordre qu'il vit dans tout ce Royaume. Le récit qu'il en fit à Charlemagne le charma ſi fort, qu'il en pleura de joye, & dit à ſes Courtiſans, rendons graces à Dieu, & nous réjoüiſſons de ce que ce jeune homme eſt encore plus ſage & plus habile que nous.

Charlemagne aſſocie Louis Roy d'Aquitaine à l'Empire.

Loüis fut donc appellé à Aix-la-Chapelle, où Charlemagne avoit fait l'Aſſemblée générale des Evêques, des Abbez, des Ducs, des Comtes & des autres Seigneurs & principaux Officiers de ſon Etat. Il leur déclara le deſſein qu'il avoit d'aſſocier ſon fils à l'Empire, & leur demanda à chacun en particulier s'ils ne l'approuvoient pas? Tous univerſellement y applaudirent, & s'écriérent qu'il venoit d'une inſpiration de Dieu.

Theganus de geſtis Ludovici Pii. Cap. 6. Chronic. Moiſſiac.

Cette Aſſemblée ſe tint au mois de Septembre, & l'on prit un Dimanche pour la cérémonie du Couronnement. Elle ſe fit avec autant de magnificence que de piété. Tous les Evêques, les Abbez, les Ducs & les Comtes marcherent en rang vers la belle Egliſe ou Chapelle que Charlemagne avoit fait baſtir pluſieurs années auparavant, & d'où eſt venu le nom d'Aix-la-Chapelle, que cette Ville porte encore aujourd'huy. L'Empereur ſuivoit revêtu de ſes ornemens Royaux, la Couronne d'or ſur la teſte, & s'appuyant ſur ſon fils. Eſtant arrivez à l'Egliſe, ils s'approcherent l'un & l'autre du grand Autel richement paré, ſur lequel l'Empereur fit mettre une autre Couronne d'or. Après avoir tous deux prié Dieu aſſez long-temps à genoux, l'Empereur ſe leva, & ayant fait faire ſilence, il parla de la ſorte à Loüis.

Theganus.

„ Le rang où Dieu vous éléve aujourd'huy, mon fils, vous oblige plus que „ jamais à reſpecter ſa puiſſance, à l'aimer, à le craindre, & à vous rendre „ un obſervateur fidéle de ſes Commandemens. En devenant Empereur, vous „ devenez le protecteur des Egliſes, & c'eſt à vous de faire enſorte qu'elles „ ſoient bien gouvernées: vous devez les défendre contre la violence des mé„ chans & des impies, vous avez des ſœurs, vous avez des freres en bas âge, „ vous avez des neveux & d'autres parens, vous eſtes dans l'obligation de les „ traiter comme tels, de les aimer, & de leur faire toutes les graces qu'ils „ peuvent attendre de leur Prince, qui eſt leur Maiſtre, mais en meſme temps „ leur frere, leur oncle, leur parent. Honorez les Evêques comme vos pe„ res, aimez vos Peuples comme vos enfans. Pour les méchans & les indoci„ les, ne craignez point d'employer l'autorité & la force pour les contrain„ dre malgré qu'ils en ayent, à rentrer dans la voye de leur ſalut. Que les

„ Mo-

» Monaſtéres & les pauvres trouvent dans voſtre bonté leur refuge & leur » conſolation. Choiſiſſez des Juges & des Gouverneurs craignans Dieu, & » incapables de ſe laiſſer corrompre par les préſens. Ceux que vous aurez » honoré de quelque dignité, ne les en dépoüillez jamais ſans un grand ſu- » jet, & vous-meſme rendez-vous irrépréhenſible devant Dieu & devant les » hommes.

L'Empereur finit ſon diſcours en demandant à ſon fils s'il eſtoit réſolu de gouverner ſes Etats, ſuivant les regles qu'il venoit de luy preſcrire. Le Prince répondit qu'il ſe feroit toûjours un plaiſir de luy obéir, & qu'il eſpéroit que Dieu luy feroit la grace de ne pas s'écarter de la conduite qu'il venoit de luy marquer.

Alors l'Empereur luy ordonna de prendre luy-meſme la Couronne d'or qu'on avoit miſe ſur l'Autel, faiſant entendre par là qu'il la tenoit de Dieu ſeul, & de ſe la mettre luy-meſme ſur la teſte, ce qu'il fit. Enſuite on célébra les divins Myſtéres avec une ſolemnité & un appareil digne de la grandeur de cette cérémonie, & après la Meſſe on retourna au Palais dans le meſme ordre qu'on en eſtoit venu. Quelques jours après, les deux Empereurs ſe ſéparerent en s'embraſſant tendrement & avec larmes, comme s'ils euſſent preſſenti que c'eſtoit pour la derniere fois. Loüis retourna en Aquitaine, où les Peuples le reçurent d'une maniére conforme à ſa nouvelle dignité, qui augmenta de beaucoup leur reſpect & l'autorité du Prince.

Il fait tenir pluſieurs Conciles.

Charlemagne dans la ſuite s'appliqua plus que jamais à faire fleurir la piété & la diſcipline Eccléſiaſtique dans le Royaume. Il fit tenir cette meſme année-là pendant l'eſté pluſieurs Conciles à Arles, à Reims, à Mayence, à Tours & à Châlons ſur Saône, dans leſquels par ſon ordre il fut recommandé, que dans toutes les Egliſes on priaſt Dieu pour luy & pour le nouvel Empereur. Il renouvella la paix avec les deux Rois des Normands, à qui leurs guerres civiles ne permettoient pas de la rompre, quand ils l'auroient voulu faire. Mais les Sarazins d'Eſpagne perdoient trop à l'entretenir avec la France pour la bien obſerver ſi long-temps.

La guerre ſe rallume entre les François & les Sarazins d'Eſpagne.

Les Pirates de cette Nation regarderent la minorité du jeune Roy d'Italie, comme un temps propre à renouveller le pillage des Iſles de la Méditerranée, qui leur avoient rarement réüſſi ſous le Roy Pepin. Ils firent une irruption dans l'Iſle de Corſe lorſqu'on y penſoit le moins, & enleverent un très-grand butin, & quantité de captifs. Le Comte Hermangare Gouverneur du Lampourdan eſtoit alors en Mer avec une Flote qu'il commandoit; il fut averti de cette perfidie, & ſe mit en embuſcade dans un Port de l'Iſle de Majorque pour les attaquer à leur retour: il le fit avec ſuccès, & leur prit huit Vaiſſeaux, où il trouva près de cinq cens Chrétiens qu'ils emmenoient en eſclavage. Par ces hoſtilitez la guerre fut de nouveau rallumée entre les deux Nations, & quelque temps après les Mahométans eurent leur revanche, ayant ſurpris Civitavechia, qu'ils pillerent. Enſuite ils vinrent à Nice en Provence, qu'ils ſurprirent pareillement, & qu'ils déſolerent, & puis ils retournerent ſur les côtes d'Italie, & firent deſcente en Sardaigne. Comme les Habitans avertis de ſe tenir ſur leurs gardes par le malheur de ces deux Villes, eſtoient alerte, ils

laiſſerent faire la deſcente aux Sarazins; mais ils ne les virent pas pluſtoſt à terre, qu'eſtant venus donner ſur eux tout à coup, ils les défirent & les taillerent en piéces.

Sur ces entrefaites il arriva un nouveau changement dans l'Empire d'Orient. L'Empereur Michel, Prince ſimple & peu ferme, déconcerté par les mauvais ſuccès qu'il avoit eu contre les Bulgares, & devenu par là mépriſable à ſes Sujets, fut dépoſſédé par un de ſes Généraux nommé Leon, natif d'Arménie, & appellé communément dans l'Hiſtoire Leon l'Arménien, qui non content de le voir retiré dans un Monaſtére, le relégua enſuite dans une Iſle du Péloponeſe. Les Ambaſſadeurs que Charlemagne avoit envoyez à Conſtantinople n'arriverent qu'après la dépoſition de Michel, & traiterent avec Leon, qui en les congédiant, les fit accompagner par les ſiens qu'il envoya à Charlemagne; mais ces Ambaſſadeurs en arrivant, trouverent que l'Empire d'Occident avoit auſſi changé de Maiſtre.

Mort de Charlemagne. Eginard. in Annal. an. 814. Theganus. Cap. 7. Monachus Engoliſm. Cap. 24.

Charlemagne ſur la fin de Janvier de l'année 814. en ſortant du bain, fut pris de la fiévre, & enſuite d'une pleuréſie qui l'emporta en huit jours. Comme il voyoit ſon mal croiſtre, & ſes forces s'affoiblir de moment en moment, il ſe fit apporter le ſaint Viatique & l'Extrême-Onction par l'Evêque Hildebode, Maiſtre de ſa Chapelle, & redoubla en cette extrémité la ferveur & la piété qu'il avoit fait paroiſtre durant toute ſa maladie. Il tomba le vingt-ſeptiéme de Janvier dans une eſpéce d'agonie, qui dura le reſte de ce jour-là & la nuit ſuivante. Le vingt-huitiéme ſe ſentant entiérement défaillir, il fit avec peine le ſigne de la Croix ſur ſon front & puis ſur ſon cœur, ferma les yeux, prononça encore ces paroles du Pſalmiſte: *Seigneur, je recommande mon eſprit entre vos mains*, & dans ce moment il expira en la ſoixante-onziéme année de ſon âge, la quarante-ſeptiéme de ſon Régne, la quarante-troiſiéme depuis la conqueſte de l'Italie, & la quatorziéme depuis qu'il avoit eſté couronné Empereur.

Eginard. in Annal.

Non ſeulement nous avons les Annales du Régne de Charlemagne écrites par Eginard ſon Secretaire, témoin oculaire de la pluſpart des choſes qu'il raconte; mais encore nous avons de la meſme main les traits les plus diſtinctifs de ſon caractére dans un Ouvrage particulier compoſé après la mort de ce Prince, dont je vais donner icy le précis, en y ajoûtant ce que quelques autres Ecrivains peu éloignez de ſon temps, nous en ont auſſi marqué.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

Son caractere.

Tout ce qui peut contribuer à former un grand homme ſe rencontra dans ce Prince, un grand eſprit, un grand cœur, une grande ame, avec un extérieur & toutes les qualitez requiſes pour faire valoir tout le mérite d'un ſi beau & ſi riche fonds. L'étenduë de ſon Empire entouré de tous coſtez ou d'ennemis ou de jaloux de ſa puiſſance, compoſé d'une infinité de Nations différentes, la pluſpart difficiles à contenir dans le devoir, ne l'embarraſſa jamais, quoiqu'il euſt ſouvent pluſieurs guerres en meſme temps ſur les bras, en Italie, en Eſpagne, en Germanie, ſur la Mer. Ses ſoins & ſa vigilance s'éten-

s'étendoient à tout & par-tout, & ne manquoient guéres de le rendre victorieux: réglant au milieu de toutes ces guerres ſon Etat & l'Egliſe, y faiſant fleurir la piété & les Lettres, comme s'il avoit joüi de la plus profonde paix: deſcendant dans le détail de tout, voyant tout par luy-meſme, toûjours en voyage ou en expédition militaire, tandis que ſon âge & ſa ſanté le luy permirent, également admirable à la teſte d'une Armée, d'un Conſeil, d'un Concile, & meſme d'une Académie de Sçavans.

Il fortifia toutes ſes frontiéres & toutes ſes côtes, baſtit pour cela des Villes juſqu'au-delà de l'Elbe, mit en Mer de nombreuſes Flotes, rendit la France inacceſſible aux Peuples du Nord, qui infeſtoient l'Ocean, de maniére que ſes ennemis ne purent que très-rarement l'entamer, ſoit par Mer, ſoit par Terre.

Conſtant & ferme dans ſes entrepriſes, il ſçavoit les ſoûtenir juſqu'à ce qu'il en fuſt venu à bout: c'eſt ce qu'on vit dès le commencement de ſon Régne, lorſqu'abandonné par ſon frere Carloman dans la guerre d'Aquitaine, il ne la quitta point qu'il ne ſe fuſt rendu Maiſtre paiſible de tout cet Etat. Il pouſſa pendant trente-trois ans celle des Saxons, juſqu'à ce qu'il les euſt abattus à ne s'en plus relever; traverſé à diverſes repriſes dans la conqueſte de la Pannonie ou du païs des Abares, il la reprit toûjours, & les ſubjugua enfin entierement, & ſe rendit par là Tributaires toutes les Nations depuis le Rhin juſqu'à la Viſtule.

Il prenoit ſes meſures ſi juſtes, qu'il ne manqua preſque jamais aucune entrepriſe, ſoit qu'il la conduiſiſt en perſonne, ſoit qu'il la fiſt éxécuter par ſes Généraux, dont il connoiſſoit parfaitement les talents & la capacité. C'eſt ce qui luy fit cette grande réputation par toute la Terre, & juſques dans les païs de l'Aſie les plus reculez, redouté de tous ſes voiſins, recherché des Rois de Perſe & de ceux d'Afrique, admiré & chéri de ſes Sujets, & ſur tout obéï conſtamment par les trois Princes ſes fils; obéïſſance qui ſuppoſe dans le pere pour le moins autant de prudence & d'autres grandes qualitez, qu'elle en marque de bonnes dans les enfans.

Sa bonté, ſa patience, ſa modération, ſon humeur bien-faiſante & généreuſe, ſes maniéres aimables contribuoient beaucoup à luy attacher ceux que ſa qualité de Roy, de Vainqueur ou de Pere luy avoit ſoûmis. Il ſouffrit patiemment pendant plus de deux ans que ſon frere Carloman régna avec luy, la bizarrerie de ce Prince envieux de ſes ſuccès, & toûjours preſt à prendre des liaiſons, qu'il ſçavoit luy eſtre deſagréables & contraires à ſes intéreſts. Sur le point d'accabler Argiſe Duc de Bénevent, qu'il avoit contraint d'abandonner ſon Etat à ſa diſcrétion, & de luy envoyer ſes deux fils en ôtage, & qu'il vouloit obliger à luy venir demander luy-meſme ſa grace, ce Duc refuſant obſtinément par fierté de ſe ſoûmettre à ce dernier article, il ceſſa de l'éxiger, luy renvoya ſon fils aîné, & après ſa mort donna l'inveſtiture du Duché à ſon cadet. Deux conjurations s'eſtant faites en Germanie contre ſa perſonne, il ſe contenta de punir les conjurez de l'éxil, il n'y en eut que trois à qui il en coûta la vie, & qui furent tuez s'eſtant mis en défenſe, lorſ-

Eginard. in Vita Caroli M.

qu'il les envoya arreſter. Il pleura la mort du Pape Adrien I. comme il auroit fait celle de ſon frere, & c'eſt une des loüanges que luy donne l'Auteur de ſa vie à cette occaſion, qu'il n'y eut jamais de meilleur & de plus conſtant amy que luy.

Il charmoit ſes Courtiſans par ſon humeur honneſte & aiſée, & ſon Peuple par ſes maniéres populaires. Il admettoit à ſon lever non ſeulement les gens de ſa Cour, mais encore, s'il y avoit quelque différent ou quelque procès que le Comte du Palais fuſt embarraſſé à décider entre les Officiers du Palais, il les faiſoit venir en ce temps-là, les écoûtoit durant qu'on l'habilloit, & terminoit l'affaire.

L'application qu'il avoit au Gouvernement ne paroiſſoit pas ſeulement dans les Conſeils fréquens qu'il tenoit, dans les Aſſemblées des Seigneurs, & dans les Conciles qu'il convoquoit; mais dans l'employ ordinaire de ſon temps: preſque tout le jour ſe paſſoit à donner des ordres, à écoûter les Couriers qui luy venoient de divers endroits, & à conférer avec ſes Miniſtres. On a des détails qu'il faiſoit mettre par écrit ſur les choſes qu'il devoit propoſer dans les Aſſemblées touchant les devoirs des Evêques, des Abbez, des Comtes; on y voit les motifs qu'il devoit leur apporter, pour les engager à faire chacun leur devoir, à ne point empiéter ſur la juriſdiction les uns des autres, & à ne ſe point chicaner dans les fonctions de leurs Emplois.

J'ay remarqué en parlant de ſes guerres de Germanie, qu'il avoit pour maxime de ne jamais laiſſer impunie aucune inſulte de ſes voiſins de ce coſté-là, ni aucune révolte de ſes Tributaires, perſuadé que la ſeule crainte contenoit dans le devoir ces Peuples encore féroces. Il eſtoit plus indulgent pour ceux d'Italie, peut-eſtre à cauſe du voiſinage des Grecs, toûjours attentifs à profiter du mécontentement de ceux qui auroient voulu ſe réünir à l'Empire d'Orient.

Monachus Engoliſm. Lib. I.

Il avoit encore une maxime en matiére de récompenſes, c'eſtoit de les répandre ſur le plus de perſonnes qu'il pouvoit: il ne donnoit jamais pluſieurs Comtez à un ſeul Comte, excepté à ceux des Frontieres, jugeant qu'il falloit que ceux-ci euſſent plus d'autorité & de puiſſance, & plus de facilité à aſſembler un plus grand nombre de Troupes contre les ennemis dans l'occaſion. Mais il ne donnoit jamais ou que très-rarement d'Abbaïes aux Evêques, ni d'autres Bénéfices de Fondation Royale. Sa raiſon eſtoit, qu'en partageant ainſi ſes graces, il ſe faiſoit plus de ſerviteurs, & s'attachoit plus de perſonnes, que s'il euſt mis beaucoup de Charges & d'honneurs ſur une ſeule teſte.

La maniére dont il ſe comportoit dans ſon domeſtique, pouvoit ſervir de modéle à tous ſes Sujets: il eut pour la Reine Bertrade ſa mere tout le reſpect, toute la tendreſſe, & toute la complaiſance poſſible. Il ne la chagrina jamais, excepté à une ſeule occaſion: ce fut lors qu'il répudia la fille de Didier Roy des Lombards, dont elle avoit négocié le mariage elle-meſme, qu'elle regardoit comme ſon ouvrage.

Il

Il apportoit beaucoup d'application à l'éducation de ſes enfans. Il leur choiſit toûjours de très-habiles Précepteurs, pour leur apprendre les belles Lettres. Dès qu'il les voyoit aſſez forts pour ſoûtenir la fatigue du cheval, de la chaſſe, de la guerre, il les occupoit de ces éxercices, & les y endurciſſoit. Il s'appliqua ſur tout à former Loüis le cadet de tous, comme par une eſpéce de preſſentiment qu'il devoit eſtre un jour ſon ſucceſſeur. Après qu'il l'eut fait Roy d'Aquitaine à l'âge de trois ans, il le faiſoit venir de temps en temps à ſa Cour, pour s'aſſûrer par luy-meſme des progrez qu'il faiſoit, & de l'application de ſes Gouverneurs, & pour empeſcher qu'en prenant ce qu'il y avoit de bon dans les maniéres du païs où il régnoit, il n'en priſt auſſi les défauts. Eginard. in Vita Caroli Magni.

Pour les Princeſſes ſes filles, il avoit grand ſoin de les avertir d'éviter une certaine oiſiveté, qui rend aux perſonnes de ce rang, la vie ou ennuyeuſe ou trop molle & trop voluptueuſe, & il vouloit que hors des temps deſtinez à leurs divertiſſemens, elles travaillaſſent & s'occupaſſent d'ouvrages propres de leur ſexe; un peu plus de fermeté à leur faire pratiquer les ſages avis qu'il leur donnoit, les leur auroit rendus plus utiles. Les grands progrès que la Religion fit à la faveur de ſes armes, juſques dans la Suéde, ſi nous en croyons l'Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ce païs, la protection qu'il donna à l'Egliſe Romaine, les grandes donations qu'il luy fit, ſon zéle pour l'obſervation des Canons, pour la diſcipline Eccléſiaſtique, pour le réglement & la célébration du Service divin, ſa piété dont il donnoit un très-grand éxemple, par la maniére dont il aſſiſtoit aux divins Myſtéres, par les lectures qu'il faiſoit faire à ſa table, par la vénération qu'il avoit pour les ſaints Livres, & pour ceux des Saints Peres, des jeûnes réglez & d'autres mortifications très-grandes qu'il pratiquoit, le ſoin qu'il avoit de faire rendre juſtice aux pauvres, aux veuves, aux orphelins, qui paroiſt dans tous ſes Capitulaires, les Egliſes & les Monaſtéres qu'il baſtit & qu'il fonda, le zéle qu'il eut pour les Lieux Saints de la Paleſtine, pour l'extinction des Héréſies, une infinité d'autres bonnes œuvres, qui ne peuvent partir que d'un grand fonds de piété, tout cela luy a mérité le nom de Saint, comme ſes grands exploits luy ont fait donner celuy de grand; & quoique l'Egliſe Romaine n'ait jamais ſouſcrit à ſa Canoniſation faite par un Antipape du temps de l'Empereur Fréderic Barberouſſe, on l'honore cependant comme Saint en quelques Egliſes particuliéres d'Allemagne, des Païs-bas, de France & d'Eſpagne. Une ſeule choſe incompatible avec la ſainteté, peut luy faire conteſter ce glorieux titre, c'eſt ſon incontinence, en cas qu'elle fuſt auſſi-bien avérée que pluſieurs le prétendent. On attaque la réputation de ce Prince ſur ce point-là par des argumens plus ſpécieux, ce me ſemble, que ſolides. Ce que j'ay dit ailleurs, en parlant d'un autre de nos Rois *, ſur le nom de concubine, qui ſignifioit alors une femme mariée, mais ſans certaines formalitez, & qui n'avoit pas certaines prérogatives, à cauſe de l'inégalité de la condition & le défaut de dot, ſuffit pour diſculper ce grand Roy: & après avoir bien peſé tout * Gontran.

ce qui ſe dit ſur ce ſujet pour & contre, la vérité me paroiſt eſtre du coſté de ceux qui le défendent.

Il avoit une paſſion extrême pour les belles Lettres, & n'omit rien pour faire fleurir toutes ſortes de Sciences dans ſon Etat. Il fit venir de ſçavans Hommes de divers endroits, & entre autres le fameux Alcuin, qu'il obtint d'Offa Roy des Merciens en Angleterre. Il en fit ſon Favori, le combla de bienfaits, concerta avec luy les moyens de bannir l'ignorance & la barbarie de ſon Royaume & de ſa Cour, & de rendre ſes Sujets auſſi ſçavans & auſſi polis, qu'on l'eſtoit à Rome & à Conſtantinople. Sous ſon Régne la ſcience fut le moyen le plus ſeûr pour arriver aux dignitez Eccléſiaſtiques, & un titre pour mériter la faveur du Prince. Il parloit bien & fort aiſément Latin & ſçavoit le Grec; de ſorte qu'il n'avoit que faire d'Interpréte pour entendre les Ambaſſadeurs des Empereurs de Conſtantinople. La Grammaire, la Rhétorique, la Logique, la Théologie n'eſtoient pas pour luy des Sciences inconnuës. Il dévora les difficultez de l'Arithmétique, ſe fit inſtruire de ce qui ſe diſoit alors de plus curieux en matiére d'Aſtronomie, & aſſiſtoit avec plaiſir aux obſervations que faiſoient les Aſtronomes par ſon ordre. Il fit faire de nouvelles éditions des Loix des Lombards, des Bavarois, & des autres Nations ſoûmiſes à ſon Empire; & une des quatre Evangéliſtes ſur les meilleurs Manuſcrits Grecs, Latins & Syriaques: il avoit une très-belle & très-nombreuſe Bibliotheque, ſe plaiſoit fort à lire les Ouvrages de S. Auguſtin, & en particulier les Livres de la Cité de Dieu, & s'en faiſoit faire la lecture quelquefois pendant qu'il eſtoit à table, auſſi-bien que de diverſes Hiſtoires des grands Princes & des grands Hommes de l'Antiquité. Nonobſtant toute ſa doctrine, on a dit de luy qu'il ne ſçavoit pas écrire, & cela ſur un endroit d'Eginard ſon Hiſtoriographe: mais je croy que l'on a mal pris la penſée de cet Auteur, & qu'il n'a point voulu dire autre choſe, ſinon que ce Prince ſur la fin de ſa vie, voulut apprendre à imiter les beaux caractéres des curieux Manuſcrits qu'il avoit dans ſa Bibliotheque, & que s'y eſtant pris trop tard, il ne put y réüſſir.

Theganus. Cap. 7.

Il parloit ſur le champ de toutes ſortes de ſujets avec beaucoup de facilité & de grace; car il eſtoit naturellement diſert & éloquent, & fort agréable dans la converſation, il l'aimoit ſur tout avec les perſonnes ſçavantes; c'eſtoit un de ſes divertiſſemens, les autres eſtoient la chaſſe & la courſe des chevaux, exercice où il excelloit auſſi-bien que dans l'art de nager, en quoy aucun homme de ſon temps ne l'égaloit.

Ces éxercices avec une grande ſobriété luy tenoient lieu de tous les remédes, ayant une horreur extrême de tous les régimes de Médecine, qui alloit preſque juſqu'à ne pouvoir ſouffrir la préſence d'un Médecin. Sa grande ſanté fit qu'il s'en paſſa aiſément juſqu'aux derniéres années de ſa vie. Il eſtoit d'un tempérament fort & robuſte, d'une taille héroïque, plus grand que le commun des hommes; mais d'une groſſeur proportionnée: excepté qu'il avoit le cou un peu court: à cela près, tout eſtoit grand & majeſtueux dans

ſa

ſa perſonne: il avoit un air maſle & agréable, une démarche ferme, un viſage ouvert, une belle teſte, des yeux grands, vifs & gracieux, mais dont les ſeuls regards, quand il vouloit, contenoient dans le reſpect & dans la crainte ceux qui l'approchoient, il avoit une voix claire, mais foible, & d'un ſon peu proportionné à la grandeur de ſa taille.

Ses défauts.

Il eut ſes défauts comme les autres hommes, mais en petit nombre, & l'on peut dire qu'ils avoient pour principe ſes bonnes qualitez meſmes, & ſur tout la bonté de ſon cœur. La trop grande complaiſance qu'il eut pour la Reine Faſtrade, femme impérieuſe & cruelle, fit qu'il diſſimula certaines violences auſquelles elle s'emporta quelquefois, & qui irriterent les eſprits de pluſieurs Seigneurs, juſqu'à les faire penſer à la révolte, & à conjurer meſme contre luy.

La tendreſſe qu'il eut pour ſes filles l'empêcha de les marier, afin, diſoit-il, de les avoir toûjours auprès de luy; ce qui cauſa quelques déſordres dans ſa Famille, & de-là, dit Eginard, tout heureux qu'eſtoit d'ailleurs ce Prince, luy venoient de grands ſujets de chagrin. Il ſçut, ajoûte-t-il, les diſſimuler, comme s'il euſt eſté perſuadé qu'on n'en parloit point dans le monde, & comme s'il n'y euſt pas eu le moindre ſoupçon déſavantageux à l'honneur de ſa Famille & de ſes filles. C'eſt tout ce que dit ſur ce ſujet cet Autcur, qui, ſelon quelques Hiſtoires, eut luy-meſme beaucoup de part à ces intrigues peu honorables à la Maiſon Royale.

Chronic. Laureshamenſe.

Suppoſé la fauſſeté du reproche de l'incontinence de ce Prince, ce ſont là les foibles les plus conſidérables dont on l'accuſe dans l'Hiſtoire, & qui ne ſont pas capables de le degrader & de le rendre indigne du rang que nous luy donnons parmi les plus grands Hommes de l'Antiquité: je ne ſçay meſme s'il y en a jamais eu qui ayent eu tant de vertus avec ſi peu de défauts.

Accidens extraordinaires qui précederent ſa mort, ſuivant l'idée populaire.

Comme c'eſtoit preſque l'unique grand homme ou l'unique grand Prince qui fuſt alors dans le monde, toutes les Nations concoururent à luy rendre propre le nom de Grand. L'idée populaire fut que ſa mort avoit eſté marquée clairement par quantité d'accidens extraordinaires qui la précéderent: de fréquentes éclipſes de Lune & de Soleil, & d'autres phénoménes qui parurent dans ces temps-là, eſtoient, diſoit-on, des ſignes trop viſibles de ſa prochaine défaillance. Un grand Portique qu'il avoit baſti avec beaucoup de dépenſe, pour faire la communication entre l'Egliſe & ſon Palais d'Aix-la-Chapelle, s'écroula tout à coup le jour de l'Aſcenſion d'un bout à l'autre, comme ſi on l'euſt ſappé par les fondemens; le Pont de Mayence qu'il avoit eſté dix ans à faire baſtir, & qui paſſoit pour un prodige en cette matiére, fut bruſlé en trois heures, ſans qu'il en reſtaſt rien que ce qui eſtoit dans le fond de l'eau. Comme il marchoit à la teſte de ſon Armée contre Godefroy Roy des Normands, un peu avant le lever du Soleil, le Ciel eſtant fort ſerain, on vit comme une flamme tomber d'enhaut, qui paſſa de ſa droite à ſa gauche, & au meſme moment ſon cheval tomba mort ſur la teſte, & le jetta fort loin & fort rudement, de ſorte que l'agraphe de ſon ſaye, & la boucle de ſon baudrier ſe rompirent, & le javelot qu'il tenoit à ſa main luy ayant échappé, fut porté

Nithardus.

par cette ſecouſſe à plus de vingt pieds de luy. On s'imagina ſouvent ſentir une eſpéce de tremblement dans le Palais d'Aix-la-Chapelle, le tonnerre tomba ſur l'Egliſe, & abattit une groſſe boule d'or, qu'il avoit fait placer au ſommet. Il y avoit dans la meſme Egliſe une inſcription où eſtoient marquez le temps de la Fondation de l'Egliſe & le nom du Fondateur, *Carolus Princeps*, elle eſtoit au-deſſous d'une Corniche qui régnoit à l'entour de l'Egliſe, & ſéparoit les deux rangs d'Arcades; on remarqua peu de mois avant la mort du Prince, que les lettres qui compoſoient le mot *Princeps*, eſtoient tellement effacées, qu'elles ne paroiſſoient plus du tout. Il n'ignoroit pas les réfléxions qu'on faiſoit ſur toutes ces choſes parmi le Peuple & à la Cour; mais il affecta toûjours de n'en paroiſtre ni ému ni inquiet, parlant de tous ces accidens comme de pluſieurs autres qui n'avoient nul rapport à luy.

Son grand âge, & les infirmitez auſquelles il eſtoit ſujet depuis quatre ans, l'avertiſſoient d'une maniére plus perſuaſive de ſa mort peu éloignée, & firent qu'il s'y prépara plus ſérieuſement que jamais, par le renouvellement de ſa dévotion. Il fit un Teſtament particulier de ſes meubles, dont il fit le partage entre les enfans qu'il avoit eu des Reines, & ceux qu'il avoit eus de ſes autres femmes. Il en fit auſſi part aux principales Egliſes Métropolitaines de ſon Etat, qui eſtoient déſignées dans ſon Teſtament; ſçavoir, celles de Rome, de Ravenne, de Milan, de Forli, de Grado, de Cologne, de Mayence, de Saltzbourg, de Tréves, de Sens, de Beſançon, de Lion, de Roüen, de Reims, d'Arles, de Vienne, de Tarantaiſe, d'Ambrun, de Bourdeaux, de Tours & de Bourges.

Il n'avoit rien determiné dans ſon Teſtament touchant ſa ſépulture, & on délibéra du lieu où l'on l'enterreroit. Mais l'on convint que ſon corps ne pouvoit repoſer plus honorablement, que dans la belle Egliſe d'Aix-la-Chapelle, qu'il avoit fait baſtir à l'honneur de Jeſus-Chriſt, ſous le nom de la Sainte Vierge.

Son corps embaumé & revêtu de ſes habits Impériaux, fut aſſis ſur un Trône d'or, l'épée au coſté, la couronne en teſte, avec une relique de la Croix, tenant entre ſes mains & ſur ſes genoux le Livre des Evangiles; devant le corps eſtoit ſon ſceptre & ſon bouclier d'or, que le Pape Leon avoit beni. On l'avoit revêtu immédiatement ſur la chair, du cilice qu'il portoit ſouvent pendant ſa vie, & par deſſus ſes habits Impériaux, on luy avoit mis une grande bourſe de Pelerin, qu'il porta toûjours dans tous les voyages qu'il fit à Rome.

Après que le corps eut eſté expoſé quelques heures de cette maniére, on l'enterra le meſme jour, & on éleva ſur ſon Tombeau une eſpéce d'Arc de Triomphe, que l'on dora depuis le haut juſqu'en bas, on y mit cette Epitaphe en Latin.

Epitaphe de Charlemagne. Sub hoc conditorio ſitum eſt corpus Karoli Magni, atque Orthodoxi Imperatoris, qui Regnum Francorum nobiliter ampliavit & per annos XLVII. feliciſ-

feliciter rexit. Deceſſit ſeptuagenarius * anno ab Incarnatione Domini DCCCXIV. Indictione VII. V. Calend. Februarias.

Cy giſt le corps de Charles le Grand & le Catholique Empereur, qui étendit avec beaucoup de gloire les bornes du Royaume de France, & le gouverna heureuſement pendant quarante-ſept ans. Il eſt mort ſeptuagenaire, l'an de Noſtre-Seigneur huit cens quatorze, Indiction ſeptiéme, le vingt-huitiéme de Janvier.

* Il eſt ſurprenant que du vivant de Charlemagne on ne fuſt pas parfaitement inſtruit de l'âge de ce Prince. Il eſt dit dans ſon Epitaphe qu'il mourut ſeptuagenaire, ſans que l'on marque préciſément s'il eſtoit dans la ſoixante & dixiéme année, ou s'il l'avoit achevée. C'eſt Eginard qui rapporte cette Epitaphe, & qui dit néanmoins quelques lignes auparavant, que ce Prince mourut dans ſa ſoixante & douziéme année, c'eſt dans la Vie de Charlemagne qu'il parle de la ſorte, & au contraire dans ſes Annales il dit ſeulement qu'il avoit environ ſoixante & onze ans.

Signum 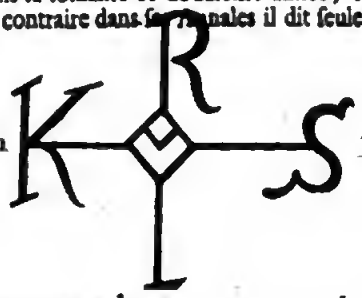 Karoli piiſſimi Imperatoris.

Amalbertus ad vicem Ercanbaldi recognovi.

Data XII. Kal. Ianuarias anno IV. Chriſto propitio impery noſtri, & XXXVII. regni noſtri in Francia, atque XXXI. in Italia.

Actum Aquiſgrani palatio in Dei nomine feliciter. Amen.

Voir la Tome I des Capitul. de Baluze page 429.

HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS LE DEBONNAIRE EMPEREUR.

Eginard. in Annal. ad an. 814.

Vita Ludovici Pii.

LOrsque Charlemagne mourut, Loüis eſtoit en Aquitaine, & tenoit actuellement l'Aſſemblée générale de ſon Etat à Doüé ſur les confins du Poitou & de l'Anjou. Les principaux Seigneurs qui ſe trouverent alors à Aix-la-Chapelle dépeſcherent, dès que le Prince eut expiré, un d'entre eux nommé Rampon, pour porter cette nouvelle à Loüis, & pour l'aſſeûrer de leur fidélité & de leur attachement à ſon ſervice. Ce Seigneur fit grande diligence, & arriva à Orleans, d'où il partit ſans s'ouvrir à Theodulfe Evêque de cette Ville ſur le ſujet de ſon voyage. Ce Prélat homme habile & Courtiſan, avoit ſçu la maladie de Charlemagne; il devina ce qu'on affectoit de luy cacher, & envoya ſecretement un Courier, qui prévint l'arrivée de Rampon, & par lequel il avertiſſoit Loüis qu'il avoit des choſes importantes à luy communiquer, dont il devoit eſtre inſtruit avant que d'arriver à Aix-la-Chapelle, & le prioit de luy envoyer ſes ordres, & de luy mander s'il jugeoit à propos qu'il l'attendiſt à Orleans à ſon paſſage, ou s'il agréoit qu'il allaſt au devant de luy ſur la route. Loüis qui ſçavoit que Theodulfe avoit eſté fort conſidéré de Charlemagne, & qu'il avoit eu grande part dans ſa confiance, luy manda qu'il luy feroit plaiſir de le venir trouver en chemin.

Ce Prince ayant terminé fort promptement les affaires pour leſquelles il avoit convoqué l'Aſſemblée, la congédia, & partit cinq jours après l'arrivée de

de Rampon. Il rencontra l'Evêque d'Orleans, avec qui il eut quelques conférences ſecretes, qui roulerent ſur la diſpoſition préſente de la Cour, & principalement ſur la défiance qu'il devoit avoir de Valon ou Vala, proche parent de Bernard Roy d'Italie. L'Evêque luy fit faire réfléxion que ce Seigneur avoit toûjours eu un grand crédit ſur l'eſprit de Charlemagne ; que c'eſtoit luy qui l'avoit engagé à donner cette belle partie de l'Empire François à Bernard ; qu'eſtant & parent & Miniſtre de ce jeune Prince, & mis par Charlemagne auprès de luy, quand il l'envoya prendre poſſeſſion de cet Etat, il ne pouvoit manquer d'eſtre entiérement dévoüé à ſes intéreſts, & que ſi le Roy d'Italie oſoit avoir quelques prétentions au-delà de ce qui luy avoit eſté donné du vivant de Charlemagne, ce ne ſeroit que par le conſeil de Vala qu'il entreprendroit de les ſoûtenir, & que par ſon adreſſe qu'il pourroit y réüſſir. *Ibid.*

C'eſtoient en effet les ſoupçons qu'on avoit de ce Seigneur aſſez communément à la Cour, & il y eſtoit regardé comme l'unique perſonne capable de cauſer de l'embarras à l'Empereur. On y eſtoit dans l'impatience de voir comment il ſe comporteroit à l'arrivée du Prince, & pluſieurs attendoient à régler leurs démarches ſur les ſiennes ; mais il fut le premier à aller au devant de Loüis, à l'aſſeûrer de ſa fidélité, de ſa ſoûmiſſion, de ſon dévoüement à ſon ſervice, & il luy promit de contribuer de tout le pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit du jeune Roy Bernard, à entretenir la bonne intelligence dans la Famille Royale. Ses promeſſes & ſes ſentimens eſtoient apparemment plus ſincéres, que les careſſes & les démonſtrations de confiance avec leſquelles Loüis le reçut ; au moins cette confiance dura-t-elle peu. Preſque tous les autres Seigneurs imiterent à l'envi l'exemple de Vala, & Loüis fut reconnu tout de nouveau à Aix-la-Chapelle, & par un conſentement unanime, pour Empereur & pour Roy de toute la Nation Françoiſe. *Loüis eſt reconnu de nouveau pour Empereur, & pour Roy de France. Ibid.*

Ce Prince avoit déja fait paroiſtre dans toute ſa conduite beaucoup de bonnes qualitez, qui le rendoient digne du rang où ſa naiſſance l'élevoit ; beaucoup de valeur, de la prudence, de la modération, de la bonté, de la piété. Il avoit avec cela un viſage & un extérieur agréable, ſa taille, quoique médiocre, eſtoit proportionnée, & il eſtoit d'une force de corps extraordinaire, & d'une adreſſe merveilleuſe au maniement des armes. Theganus. Cap. 19.

La premiere choſe qu'il fit, fut de ſe faire apporter le Teſtament de l'Empereur ſon pere. Il fit exécuter toutes les diſpoſitions qui y eſtoient faites en faveur des Egliſes, des pauvres, des Officiers de la Maiſon du Prince, des Princeſſes, & des fils que le feu Roy avoit eus de ſes dernieres femmes qui n'eſtoient pas Reines, & cela fut accompli avec toute l'éxactitude poſſible. Il ſuppléa meſme avec libéralité à certains articles en faveur de quelques-unes de ſes ſœurs, dont il trouvoit les partages trop foibles. Mais il leur fit entendre en meſme temps qu'il eſtoit réſolu de ne pas ſouffrir le ſcandale que quelques-unes d'elles avoient donné juſqu'alors. *Il fait executer le Teſtament de ſon pere, & régle ſes affaires domeſtiques.* Vita Ludovici Pii.

Il avoit eſté averti, ſoit par l'Evêque d'Orleans, ſoit par celuy qui luy apporta la nouvelle de la mort de l'Empereur ſon pere, que ces Princeſſes le connoiſſant d'humeur à les gêner, auroient peine à demeurer à ſa Cour, & qu'el-

qu'elles prenoient des meſures pour ſe faire enlever au pluſtoſt par leurs Amans, à l'exemple de leur grande tante Chiltrude ſœur de Pepin, de laquelle j'ay parlé en faiſant l'Hiſtoire de ce temps-là, qui ne s'accommodant ni du célibat, ni de la qualité d'Abbeſſe, où elle prévoyoit qu'on la deſtinoit, s'échappa auſſi-toſt après la mort de ſon pere, gagna le Rhin, où des gens d'Odilon Duc de Baviére l'attendoient, & d'où elle fut menée à ce Prince, qui en eſtoit amoureux, & qui l'épouſa.

L'Empereur pour prévenir l'éxécution de ces ſcandaleux projets, avoit ordonné à Vala, au Comte Garnier, au Comte Lambert, & à quelques autres d'arriver devant luy à Aix-la-Chapelle, & d'y arreſter ceux qui trempoient dans ce complot. Quelques-uns d'eux qui avoient eſté avertis de cet ordre, & qui connoiſſoient la bonté de l'Empereur, eſtoient déja en chemin pour venir ſe jetter à ſes pieds, & demander leur grace, qu'il leur accorda en effet: d'autres furent arreſtez; mais un des plus conſidérables nommé Hedoin, qui ſçavoit que l'Empereur ne l'aimoit pas, s'eſtant mis en défenſe, tua Garnier, bleſſa le Comte Lambert, & fut luy-meſme tué.

Ces Princeſſes du vivant de leur pere demeuroient toutes dans le Palais, & l'avoient rempli de filles & de femmes qu'elles avoient à leur ſervice ou à leur Cour. L'Empereur leur ordonna à toutes, & à ſes ſœurs meſmes d'en ſortir, & aſſigna à chacune de ces Princeſſes leur demeure dans des Monaſtéres, en leur donnant de bons avis pour leur conduite. De huit filles que Charlemagne avoit eu de divers lits, il en reſtoit encore ſept, ſans parler des cinq ſœurs de Bernard Roy d'Italie, ſes petites-filles, encore toutes jeunes, qu'il élevoit auſſi dans ſon Palais à Aix-la-Chapelle.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

Il y avoit outre cela trois garçons que Charlemagne avoit eu de ſes deux dernieres femmes. Ils eurent, comme les filles, part au Teſtament, mais ſans nul droit & nulle prétention à la Couronne. Ils s'appelloient Drogon, Hugue & Thieri. Ils eſtoient encore en bas âge; Loüis les retint dans ſon Palais, les fit élever ſelon leur qualité, & les faiſoit toûjours manger à ſa table. Ces ſoins & ces réglemens domeſtiques occuperent les premiers jours de ſon nouveau Régne, & ne l'empeſcherent pas de commencer auſſi à s'inſtruire à fond de tout ce qui concernoit ce grand & vaſte Etat dont il eſtoit devenu le Maiſtre.

Nitardus. L. 1.

Etendue de ſon Empire.

Charlemagne l'avoit reçu déja très-étendu de Pepin ſon pere. Il comprenoit dès-lors tout le païs d'entre le Rhin, la Loire & l'Ocean, le païs d'entre le Rhône & les Alpes, l'Aquitaine & juſqu'aux Pyrenées; & dans la Germanie, ce qui eſt entre le Rhin & le Danube, & de plus tout cet eſpace qui eſt entre le Rhin, le Danube, la riviere de Sala & la Saxe; car la Saxe eſtoit dès-lors tributaire de la France; mais à cela près, elle en eſtoit encore indépendante du vivant de Pepin.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

Charlemagne avoit ajoûté à ſon Empire premierement, au-delà des Pyrenées toute cette largeur de l'Eſpagne juſqu'à l'Ebre, qui comprend aujourd'huy la Navarre, l'Arragon & la Catalogne. Secondement, toute l'Italie depuis la Ville d'Aoſt juſqu'au Duché de Bénévent. Car quoique Pepin euſt fait des conqueſtes en Italie, les Grecs & les Lombards les luy diſputerent toû-

toûjours : mais Charlemagne conquit le Royaume des Lombards, & obligea les Grecs de convenir des limites, & à luy céder dans les formes, & par un Traité, preſque tout le continent d'Italie avec pluſieurs Iſles. Troiſiémement, au-delà du Rhin il avoit augmenté ſon Empire de toute la Saxe, qui faiſoit une grande partie de la Germanie, & beaucoup plus étendue que ce qu'on appelloit la France Germanique. En quatriéme lieu, la haute & la baſſe Pannonie, la Dacie ſur le bord Septentrional du Danube, l'Iſtrie, la Croatie, la Dalmatie, hormis les Villes Maritimes, qu'il avoit cédées aux Grecs. Enfin il s'eſtoit rendu Tributaires preſque toutes les Nations qui habitoient les païs ſituez entre le Rhin, le Danube, l'Ocean & la Viſtule, c'eſt-à-dire, juſqu'au païs que nous appellons aujourd'huy le Royaume de Pologne.

C'eſtoit ce grand Empire dont Loüis entroit en poſſeſſion par la mort de ſon pere, excepté l'Italie, qui appartenoit à Bernard, fils de ſon frere le feu Roy Pepin : & c'eſtoit auſſi à tenir dans la ſoûmiſſion un ſi vaſte païs, à l'exemple de ſon Prédéceſſeur, qu'il luy falloit employer toute ſon application. Eginard. in Annal.

Il donne audience à divers Envoyez.

Il commença par donner audience à divers Envoyez, dont le principaux eſtoient ceux de l'Empereur Leon l'Arménien, avec qui il renouvella les anciens Traitez, & à qui auſſitoſt après il envoya luy-meſme des Ambaſſadeurs. Ils avoient intéreſt l'un & l'autre à ſe ménager mutuellement, Loüis afin de ſe confirmer dans la poſſeſſion du titre d'Empereur d'Occident, que les Empereurs Grecs avoient eu beaucoup de peine à accorder à Charlemagne, & Leon qui avoit enlevé l'Empire à Michel Rangabé, ſouhaitant fort d'eſtre reconnu pour Empereur légitime d'Orient par celuy d'Occident.

Il pourvoit enſuite aux affaires de l'Etat.

Enſuite Loüis convoqua une Aſſemblée générale des Seigneurs à Aix-la-Chapelle, pour s'inſtruire de l'état des Provinces, & fit partir après l'Aſſemblée pour divers endroits du Royaume pluſieurs perſonnes de ſa Cour, avec la qualité d'Envoyez du Prince *, pour rendre la juſtice, réformer les deſordres qui pouvoient s'eſtre introduits, & prévenir ceux que le changement de Gouvernement pouvoit cauſer. Il confirma tous les Priviléges des Egliſes & toutes les Donations que ſes Prédéceſſeurs leur avoient faites, & les ſigna de ſa main. Beaucoup de Familles Eſpagnoles qui s'eſtoient retirées en Languedoc du vivant de Charlemagne, pour éviter la tyrannie des Sarazins, y avoient eſté opprimées & réduites à l'eſclavage ; Loüis fit en leur faveur un reſcrit, par lequel il les délivroit de ſervitude, & les établiſſoit dans les meſmes droits & dans les meſmes priviléges que les anciens Habitans du Royaume. Il fit venir d'Italie ſon neveu le Roy Bernard, qui luy fit hommage de ſon Royaume & ſerment de fidélité. Il confirma le Traité fait par Charlemagne avec le Duc de Bénevent, pour l'hommage que ce Duc devoit rendre, & pour le tribut qu'il devoit payer, & qui fut réduit à ſept mille ſous d'or, au lieu de vingt-cinq mille qu'il payoit auparavant.

* Miſſi Dominici.

Thegan. Cap. 10.

Ex Archivis Eccleſiæ Narbonenſis apud Pithoeum.

Theganus. Cap. 10. Vita Ludovici Pii.

Loüis avoit alors trente-ſix ans, & avoit eu trois fils du vivant de Charlemagne, ſçavoir, Lothaire, Pepin & Loüis qui eſtoit encore tout jeune. Il envoya Lothaire en Baviére, & Pepin en Aquitaine, avec des Miniſtres de confiance, pour gouverner ces deux Etats.

Sur

Sur ces entrefaites arriva à la Cour Heriolte, un des prétendans au Royaume de Dannemarc, qui ayant eſté défait dans une bataille par les fils du feu Roy Godefroy, venoit demander du ſecours à l'Empereur pour rétablir ſon parti.

Il envoye des Troupes en Dannemarc pour ſoûtenir Heriolte.

On avoit trop d'intéreſt en France à entretenir les guerres civiles des Normands, leſquelles continuoient depuis quelques années, pour ne pas ſoûtenir la faction la plus foible, & qui eſtoit preſte de ſuccomber. L'Empereur reçut Heriolte avec beaucoup de bonté, luy conſeilla d'aller en Saxe, & d'attendre là le temps propre à rentrer dans le Dannemarc, l'aſſeûrant du ſecours qu'il luy demandoit. En effet, il envoya au pluſtoſt ordre aux Saxons & aux Abodrites de ſe tenir preſts à marcher pour cette expédition au premier commandement.

Afin d'engager les Saxons à faire leur devoir en cette occaſion, il leur accorda auſſi-bien qu'aux Friſons, une grace qu'ils luy avoient fait demander avec beaucoup d'inſtance à ſon avenement à l'Empire; ce fut de les remettre en poſſeſſion du droit d'hériter de leurs parens, duquel Charlemagne les avoit privez en punition de leurs fréquentes révoltes. Cette conceſſion fut approuvée de pluſieurs, & blâmée de beaucoup d'autres: les uns loüoient en cela la bonté de l'Empereur, les autres l'accuſoient d'imprudence, de s'oſter un moyen ſi ſeûr de tenir dans le devoir ces Nations inquiétes, & l'unique qui avoit réüſſi à Charlemagne pour cet effet. Le ſuccès juſtifia le Prince; car dans la ſuite ces Peuples gagnez par cette condeſcendance, luy furent toûjours très-attachez & très-fidéles.

Vita Ludovici Pii.

Tout eſtoit tranquille dans l'Etat, excepté du coſté d'Eſpagne, où l'on eſtoit toûjours en guerre avec les Sarazins. Leur Roy Abulas envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur pour traiter de la paix: elle ſe fit, mais elle dura peu.

An. 815.

Cependant les Troupes des Saxons & des Abodrites s'eſtoient aſſemblées pendant l'hiver. Heriolte n'attendoit que l'occaſion de paſſer l'Elbe à la faveur des glaces. Il tâcha de le faire à deux diverſes repriſes: mais le dégel eſtant ſurvenu toutes les deux fois, il fallut remettre l'expédition à un autre temps, & on la fit au mois de May.

Les Troupes Saxones & Abodrites conduites par le Due Baudri, à qui l'Empereur en confia le commandement, paſſerent l'Elbe, & enſuite l'Eider. Elles entrerent en Dannemarc par la partie Méridionale du Jutland, & après ſept jours de marche, elles ſe camperent ſur le bord de la Mer, où elles demeurerent trois jours.

Les Rois Normands s'eſtoient avancez vers eux avec une grande Armée & une Flote de deux cens voiles, & s'eſtoient poſtez dans une Iſle éloignée d'une lieuë du continent, où ils pouvoient aiſément paſſer avec leur Flote, réſolus de ne point hazarder le combat, mais de couper l'ennemi, s'il s'engageoit plus avant dans l'Iſthme du Dannemarc.

Le Général François pénétra leur deſſein, & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les attirer à une bataille, ſe contenta de piller & de brûler toute la Frontiére: il en amena quarante & un ôtages, & vint avec Heriolte & une partie

tie des Troupes trouver l'Empereur à Paderborne, où il tenoit une Aſſemblée générale. Ce fut là que Loüis reçut les Ambaſſades & les hommages des Eſclavons & des autres Nations tributaires de la France, dont les Envoyez venoient auſſi pour voir ce qu'il y avoit à craindre ou à attendre du nouveau Gouvernement.

L'Empereur avant que de partir d'Aix-la-Chapelle pour Paderborne, avoit reçu des nouvelles d'Italie, qui le chagrinoient. La faction des parens du feu Pape Adrien, qui avoient outragé ſi étrangement le Pape Leon au commencement de ſon Pontificat, avoit eſté punie par Charlemagne, & ce chaſtiment avoit procuré au Pape un Pontificat heureux & paiſible. Mais cette haine réprimée & non pas éteinte, éclata incontinent après la mort de ce Prince. Il ſe fit une conſpiration entre les plus conſidérables de Rome contre la vie du Pape, qui en ayant eſté averti, les fit arreſter, & le crime ayant eſté avéré, il les fit tous mourir.

Eginard. in Annal. ad an. 815.

Vita Ludovici Pii.

Cette conduite ſévére du Pape déplut à l'Empereur, qui eſtant retourné à Francfort après l'Aſſemblée de Paderborne, où ſon neveu le Roy d'Italie l'avoit ſuivi, fit partir ce Prince pour Rome, afin de s'inſtruire ſur les lieux de toute cette affaire. Le Roy d'Italie après avoir fait faire toutes les informations, les envoya en France; l'Empereur les ayant lûës, & ayant entendu les Envoyez de Leon, qui vinrent le trouver de ſa part, parut ſatisfait de la conduite du Pape, & la choſe en demeura là. Quelques mois après le Pape eſtant tombé dans la maladie dont il mourut, il ſe fit de nouvelles ſéditions à Rome, où le Roy d'Italie envoya Vinigiſe Duc de Spolete, qui en empeſcha les ſuites. Eſtienne, Diacre de l'Egliſe Romaine, après la mort de Leon, fut mis en ſa place *.

Mort du Pape Leon, Eſtienne eſt mis en ſa place.

An. 816.

La premiere choſe qu'il fit après ſon exaltation, fut de faire preſter le ſerment de fidélité aux Romains au nom de l'Empereur, & de luy envoyer des Ambaſſadeurs, pour luy rendre compte de ſon élection. Il le pria de trouver bon qu'il fiſt un voyage en France, pour conférer avec luy ſur les affaires de Rome, & qu'il euſt la ſatisfaction de le ſacrer luy-meſme. L'Empereur luy répondit qu'il le verroit avec plaiſir.

Si-toſt qu'il ſçut que le Pape avoit paſſé les Alpes, il envoya des Seigneurs de ſa Cour pour le recevoir, & luy-meſme s'avança au devant de luy juſqu'à Reims, où il luy fit toutes ſortes d'honneurs: car eſtant ſorti hors de la Ville, il deſcendit de cheval dès qu'il l'apperçut, le Pape ayant auſſi mis pied à terre, l'Empereur s'avança & ſe proſterna trois fois devant luy; enſuite ils s'embraſſerent & ſe baiſerent avec de tendres témoignages d'amitié. Le Dimanche ſuivant le Pape ſacra l'Empereur, & le couronna avec l'Impératrice Hermengarde. Ils eurent de fréquentes conférences touchant les affaires de l'Egliſe & le Gouvernement de Rome, & quelques jours après, le Pape reprit le chemin d'Italie, accompagné de quelques Seigneurs de la Cour, qui ſuivant l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, le firent recevoir par-tout avec de grands honneurs, & défrayer dans tout le voyage.

Sacre & couronnement de l'Empereur.

Ex-

* Eſtienne eſtoit le cinquiéme Pape de ce nom; mais on le compte communement le IV. parce qu'un de ſes Prédéceſſeurs de ce nom ne vêcut que peu de jours, & je ſuivrai déſormais cet uſage.

Il travaille à la réforme de la diſcipline Eccleſiaſtique.

Excepté quelques mouvemens des Gaſcons & des Eſclavons-Sorabes, qui furent bien-toſt appaiſez par les chaſtimens qu'on en fit, la paix & la tranquillité continuoient dans l'Empire François, & l'Empereur prit ce temps-là pour travailler à la réforme de la diſcipline Eccléſiaſtique dans toute la France, comme il avoit fait en Aquitaine. Soit que ce fuſt la piété des Princes qui leur inſpiraſt ce deſſein, ſoit que l'Etat Eccléſiaſtique, qui devenoit de jour en jour plus nombreux, commençaſt à eſtre regardé comme une des plus conſidérables parties de l'Etat, ſoit que le déſordre s'y miſt aiſément, & que l'autorité Royale fuſt néceſſaire pour le remettre dans l'ordre, il eſt certain que depuis le Régne de Pepin, c'eſtoit un des points auquel les Rois donnoient le plus d'application, & que dans les Aſſemblées des Seigneurs & des Evêques, on en traitoit preſque toûjours.

En celle-ci l'Empereur fit lire un Livre compoſé par Amalaire Diacre de l'Egliſe de Mets, ſuivant les ordres qu'il en avoit eu de ce Prince. Ce n'eſtoit pour la pluſpart que des Paſſages des Peres, touchant la dignité & les devoirs des Evêques & des Preſtres, avec les Régles des Chanoines, leſquelles ſuppoſent que ceux-ci vivoient en Communauté comme les Religieux d'aujourd'huy. On y lut auſſi les Régles des Religieuſes, & il paroiſt par là que ces Régles eſtoient les meſmes dans tous les Monaſtéres. Il en eſtoit de meſme des Régles des Religieux, tous les Monaſtéres d'hommes ayant eſté ſoûmis à la Régle de S. Benoiſt. On y fit encore pluſieurs Statuts touchant la conſervation des biens des Egliſes, & ſur diverſes autres matiéres Eccléſiaſtiques. L'Empereur y fit auſſi recommander la modeſtie aux Evêques & aux autres Eccléſiaſtiques, il leur y fit interdire l'uſage des étoffes précieuſes, & ſur tout des ceintures d'or, des coûteaux enrichis de pierreries qu'ils portoient à ces ceintures, & la mode profane de porter des éperons, qui eſtoit alors celle des gens de la Cour. Il fit publier ces Statuts par-tout, & aſſeûra l'Aſſemblée qu'au mois de Septembre il envoyeroit dans toutes les Provinces des Officiers de ſa part, pour voir ſi on les exécutoit, & luy rendre compte ſi les Chanoines, les Religieux, les Religieuſes, les Evêques & les autres Eccléſiaſtiques ſe conformoient exactement à ces Régles.

Tom. II. Concil. Gall.

Vita Ludovici Pii.

Il reçoit des Ambaſſadeurs de divers Princes.

Tandis qu'il tenoit cette Aſſemblée à Aix-la-Chapelle, il arriva des Ambaſſadeurs de divers Princes, qui venoient tous luy demander ſon amitié. Ceux d'Abulas Roy des Sarazins, furent retenus long-temps ſans réponſe, & dans l'incertitude de celle qu'on leur feroit, à cauſe de quelques infractions du dernier Traité de paix, qui leur faiſoient appréhender qu'on ne leur déclaraſt la guerre; mais enfin on reçut leurs excuſes, & ils furent congédiez, avec menace que s'ils n'obſervoient plus exactement les Traitez, on les y contraindroit par les armes.

Eginard. ad an. 816.

Il en vint encore de la part de l'Empereur d'Orient, pour confirmer les anciens Traitez, & pour faire régler quelques différens touchant les limites du coſté de la Dalmatie. Mais comme ce ſecond article ne pouvoit ſe traiter que ſur les lieux, l'Empereur députa un Commiſſaire pour cette affaire, qu'il fit partir avec un des Ambaſſadeurs Grecs. Ils ſe tranſporterent en Dalmatie, & après quelques conférences avec le Gouverneur François de ce païs-là & les

An. 817.

les Envoyez des Eſclavons Vinides, qui avoient auſſi part à ce différent, à cauſe du voiſinage, tout fut terminé à l'amiable.

Les Ambaſſadeurs des Rois Normands ne réüſſirent pas ſi bien dans leur négociation. Ils les avoient envoyez pour engager l'Empereur à abandonner la protection d'Heriolte leur parent & leur compétiteur: on écoûta leurs propoſitions, mais on y trouva peu de ſeûreté & de ſincérité, ainſi on les renvoya ſans réponſe: on réſolut de continuer à ſoûtenir le parti d'Heriolte, & d'entretenir parmi eux tant qu'on pourroit, cette guerre civile, qui affoibliſſoit un dangereux ennemi, & délivroit les coſtes de France de ſes inſultes.

Il aſſocie Lothaire ſon fils aîné à l'Empire.

L'Empereur cependant méditoit un important deſſein ſur l'exemple de Charlemagne ſon pere; c'eſtoit d'aſſocier un de ſes enfans à l'Empire, & de donner aux deux autres chacun un Royaume. Les circonſtances n'eſtoient pas les meſmes. Charlemagne avoit une autorité beaucoup plus établie que Loüis, & de quoy la conſerver toute entiere ſur ceux-meſmes, auſquels il communiquoit ſa qualité de Souverain. Loüis eſtoit autant aimé que luy de ſes Sujets & de ſes enfans, mais il en eſtoit moins redouté. De plus Charlemagne n'aſſocia ſon fils à l'Empire qu'après la mort des deux autres, & c'eſtoit la crainte de cauſer de la jalouſie entre eux, qui luy avoit fait différer cette aſſociation. Au contraire, Loüis outre ſes trois fils vivans, dont deux reſſentiroient infailliblement la préférence de celuy qui ſeroit aſſocié, avoit encore ſon neveu Bernard Roy d'Italie, qui repréſentoit Pepin ſon pere, fils aîné de Charlemagne, & qui en qualité de Maiſtre de l'Italie, Siége naturel, pour ainſi dire, de l'Empire d'Occident, ſembloit avoir un droit particulier de prétendre à ce Titre. Cette diverſité de circonſtances mettoit beaucoup de différence entre la conduite de Charlemagne & celle de Loüis: auſſi les ſuites en furent-elles très-différentes.

Loüis ſans avoir égard à ces raiſons, communiqua ſon deſſein à l'Aſſemblée générale qu'il tint à Aix-la-Chapelle en l'année 817. & ſans dire dans la premiere Séance ſur lequel de ſes trois fils il feroit tomber ſon choix, il ordonna un jeûne de trois jours, pour obtenir les lumiéres du Ciel dans une affaire ſi importante.

An. 817. Epiſt. Agobardi ad Ludovicum. Chronic. Moiſſiac. Eginard. in Annal. an. 817. Vita Ludovici Pii. Charta Diviſionis Imperii. Tom. 1. Capit. Baluzii, pag. 573. Chronic. Moiſſiac.

Après ces trois jours, il déclara que c'eſtoit Lothaire ſon fils aîné, qu'il aſſocioit à l'Empire, qu'il créoit Roy d'Aquitaine Pepin ſon ſecond fils, & Loüis ſon troiſiéme fils Roy de Baviére. Ce choix fut approuvé, & l'Acte en fut envoyé au Pape par l'Empereur. La cérémonie du Couronnement des trois Princes ſe fit avec beaucoup de ſolemnité, & les deux Rois partirent auſſitoſt pour aller ſe faire reconnoiſtre chacun dans leur Royaume.

Cette nouvelle ne fut pas pluſtoſt portée au Roy d'Italie, qu'il en fit paroiſtre ſon chagrin, & déclama publiquement contre ce choix comme contre une injure qu'on luy faiſoit, donnant à entendre que la ſucceſſion à l'Empire le regardoit plus qu'aucun autre en qualité de Roy d'Italie. Ce fut pour luy un nouveau motif de ſe révolter, & le prétexte plauſible qu'il prit de faire éclater la réſolution où il eſtoit, de ſecoüer le joug, de ſe ſouſtraire à la dépendance qu'il avoit de la France, & de refuſer l'hommage auquel on l'avoit ſoûmis.

En effet, cette réſolution de ſe révolter n'eſtoit pas ſi bruſque qu'elle le parut. Bernard avoit déja un parti en France, formé ſecretement par pluſieurs Courtiſans de la vieille Cour, qui avoient déchu ſous le nouveau Régne, du crédit qu'ils avoient ſous le précédent. Ceux qui avoient le plus de part dans les bonnes graces de Charlemagne ſur la fin de ſa vie, eſtoient Engilbert Abbé de ſaint Riquier, Vala dont j'ay parlé un peu auparavant, proche parent de Bernard par la mere de ce Prince, Adelard Abbé de Corbie, Rainier Comte du Palais, Reginard grand Chambellan, & Theodulphe Evêque d'Orleans. Engilbert eſtoit mort peu de temps après ſon Maiſtre, Adelard avoit eſté diſgracié, & obligé de quitter ſon Abbaye pour aller demeurer en l'Iſle de Nermoutier en Poitou, Vala eut ordre dans le meſme temps de ſe retirer de la Cour, & ſe fit Moine de Corbie, ſoit par dévotion, ſoit par l'eſpérance de revenir un jour par cette voye à la Cour: car alors la qualité de Moine, quand elle eſtoit jointe à beaucoup de mérite, eſtoit un moyen preſque ſeûr pour y avoir entrée, & y acquérir de la conſidération: l'Evêque d'Orleans de quelque addreſſe dont il euſt uſé, & quelques meſures qu'il euſt priſes pour s'emparer de l'eſprit du nouvel Empereur dans les entretiens importans qu'il eut avec luy, lorſque ce Prince vint d'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, n'avoit pas réüſſi, & eſtoit peu conſidéré. Les autres que j'ay nommez ne l'eſtoient pas plus que luy.

Tous ces gens-là, excepté Vala & Adelard, qui ne ſe meſloient plus de rien, eſtoient d'intelligence avec le Roy d'Italie, & avoient attiré à leur faction beaucoup d'autres perſonnes de qualité, & meſme du Clergé, à qui la réforme que l'Empereur avoit faite l'année d'auparavant dans les Capitulaires de l'Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle déplaiſoit fort. On y avoit inſéré un article qui regardoit nommément les Evêques de Lombardie, accuſez d'éxiger de l'argent pour les Ordinations, & on les y avoit menacez de la dépoſition pour ce ſujet. Anſelme Archevêque de Milan avoit reſſenti vivement cet affront, & cela n'avoit ſervi qu'à le faire entrer plus volontiers dans les intrigues du Roy d'Italie, Wlfode Evêque de Crémone y paroiſſoit auſſi des plus zélez.

Vita Ludovici Pii.

Revolte de Bernard Roy d'Italie.

C'eſtoit en comptant ſur l'adreſſe & ſur le chagrin de tous ces mécontens, que Bernard leva le maſque. Il anima toutes les Villes d'Italie, tant celles qui relevoient immédiatement de luy, que les autres, à ſe ſoûlever contre l'Empereur, & vint avec des Troupes ſe ſaiſir de tous les paſſages des Alpes.

Son armée l'abandonne.

Ratalde Evêque de Véronne, & Suppon Comte de Breſſe, ſoit qu'ils euſſent en apparence ſuivi le torrent, ou qu'ils euſſent ouvertement refuſé d'entrer dans les deſſeins de Bernard, furent ceux qui donnerent les premiers avis à l'Empereur de cette conjuration. Ce Prince voulant éteindre l'incendie dans ſa naiſſance, aſſembla une Armée compoſée des Troupes qu'il avoit en Germanie, & de celles qu'il leva en deçà du Rhin, & marcha promptement vers les Alpes. La nouvelle de ſon arrivée à Châlons ſur Saône commença à faire trembler les ennemis, & partie par la terreur, partie par les promeſſes que l'Empereur fit faire ſecretement aux Officiers des Troupes de Bernard, la déſertion ſe mit de telle ſorte dans l'Armée de ce Prince, qu'en peu de jours il ſe trouva preſque ſeul.

Dans

Dans le deſeſpoir où cette déſertion le jetta, il crut ne pouvoir trouver de reſſource plus ſeûre, que la bonté de celuy qu'il avoit offenſé. Il paſſa les Alpes, accompagné des principaux de ſon Armée, & vint avec eux demander pardon à l'Empereur, en mettant ſes armes à ſes pieds. *Il vient demander pardon à l'Empereur.*

L'Empereur les reçut avec un air & un viſage ſévére, & reprocha à Bernard ſa perfidie & ſon ingratitude, le faiſant reſſouvenir que c'eſtoit à luy qu'il eſtoit redevable de ſon Royaume d'Italie, & qu'après la mort de Pepin, luy-meſme luy avoit ménagé ce partage, & déterminé l'Empereur ſon pere à le faire couronner. Il ajoûta qu'avant que de parler de grace pour un crime qui méritoit la plus cruelle mort, il vouloit en ſçavoir tous les complices. Bernard ne ſe laiſſa pas preſſer ſur cet article, & ſur le champ les nomma tous, ſçavoir, Theodulfe Evêque d'Orleans, & les autres mécontens dont j'ay parlé. Vita Ludovici Pii.

Après cet aveu, l'Empereur leur dit qu'il ne vouloit pas eſtre ſeul Juge de cette affaire, & qu'il en renvoyoit l'éxamen à l'Aſſemblée générale de la Nation, qui devoit bien-toſt ſe tenir à Aix-la-Chapelle. Il donna ordre cependant d'arreſter tous ceux qui venoient d'eſtre accuſez, & les fit conduire avec Bernard à Aix-la-Chapelle. On leur y fit leur procès quelques mois après, & tous par le conſentement unanime des Seigneurs, furent condamnez à la mort.

L'Empereur modéra la rigueur de cette Sentence, quelques remontrances que luy fiſſent les Seigneurs. Il ordonna que la peine de mort fut commuée en un ſupplice qui eſtoit devenu aſſez ordinaire en France depuis pluſieurs années, & dont l'uſage eſtoit venu de l'Empire d'Orient, où il eſtoit fort commun. C'eſtoit de créver les yeux aux criminels. Il ordonna que Bernard & tous ſes complices Laïques ſubiſſent ce ſupplice: pour les Evêques après les avoir fait dépoſer, ſelon les formes Canoniques par un Concile, il envoya les uns en éxil, & relégua les autres en divers Monaſtéres, pour y vivre en pénitence. Bernard mourut trois jours après, ou de chagrin, ou du mal qu'on luy avoit fait en luy crévant les yeux: on dit qu'on voit encore à Milan, où il fut enterré, ſon Epitaphe en ces termes: *Bernard, fils de Pepin, de ſainte mémoire, Prince admirable pour ſon honneſteté, & illuſtre par ſes autres vertus, repoſe dans ce Tombeau; il régna quatre ans & cinq mois, il mourut le dix-ſeptiéme d'Avril.* Ainſi fut diſſipée cette révolte, & par là le Royaume d'Italie fut réüni à la Couronne de France. *Qui luy fait crever les yeux & à ſes complices.*

Pour prévenir de ſemblables factions, l'Empereur fit couper les cheveux à ſes trois jeunes freres Drogon, Thieri & Hugue, les mit chacun dans un Monaſtére, & leur fit prendre l'état de Cléricature.

Preſque au meſme temps que l'Empereur reçut la nouvelle de la révolte du Roy d'Italie, il apprit celle que Sclaomir Duc des Abodrites au-delà de l'Elbe, juſqu'alors toûjours très-attachez & très-fidéles à la France, venoit de former, pour en ſecoüer le joug. Elle fut encore cauſée par un changement fait dans le Gouvernement du Païs par ordre de la Cour, depuis la mort de Charlemagne: tant il eſt vrai que les innovations ſont toûjours dangereuſes au commencement des nouveaux Régnes. *Revolte de Sclaomir Duc des Abodrites.*

Eginard. in Annal. ad an. 817.

Sclaomir avoit eſté fait par Charlemagne Duc des Abodrites, après la mort de ce Duc Thraſicon, que le Roy des Normands avoit fait aſſaſſiner, pour ſe venger de l'attachement qu'il faiſoit paroiſtre en toute occaſion pour la France & pour Charlemagne. Thraſicon avoit laiſſé un fils nommé Ceudrague, qui fit reſſouvenir l'Empereur des ſervices de ſon pere, & de la maniére dont les Normands l'avoient immolé à leur haine contre la France: le ſuppliant par ces conſidérations de luy donner quelque part dans le Gouvernement de ſa Nation.

L'Empereur luy accorda ſa demande, & ordonna à Sclaomir de partager avec luy ſa qualité de Duc & le commandement qui y eſtoit attaché. Cet ordre irrita tellement ce Duc, qu'il jura que de ſa vie il ne paſſeroit la riviere d'Elbe, pour aller au Palais d'Aix-la-Chapelle faire ſa Cour ou rendre ſes hommages. Il apprit alors que l'Empereur avoit refuſé la paix que les Rois Normands luy avoient demandée: il traita ſecretement avec eux, & en vertu de ce Traité peu de temps après l'Armée des Normands vint fondre dans le païs, leur Flote monta par l'embouchûre de l'Elbe, juſqu'au Fort d'Eſſesfeld, baſti par l'ordre de Charlemagne, & l'aſſiégea conjointement avec l'Armée de Terre.

Eginard. in Annal. ad an. 817.

Les Comtes chargez de la défenſe des Frontiéres & des bords de l'Elbe ſur l'avis des mouvemens des Normands & des Abodrites, ſe mirent en état de leur réſiſter, & jetterent promptement des Troupes dans Eſſesfeld. Elles le défendirent ſi bien, que les ennemis furent obligez de lever le Siége, & de ſe retirer après avoir fait ſeulement quelques ravages dans les environs.

Les Bretons ſont battus, & Nomenoi eſt fait Comte de Bretagne.

An. 818.

Les Bretons ou ſollicitez par les Normands & par la faction du Roy d'Italie, ou d'eux-meſmes par leur inquiétude naturelle, crûrent ces conjonctures favorables pour taſcher auſſi de ſe mettre en liberté. Morman à la teſte des Bretons avoit commencé ſa révolte par prendre le nom de Roy, titre que les Comtes ou Princes des Bretons avoient toûjours eu grande paſſion de porter. L'Empereur marcha en perſonne avec une nombreuſe Armée, & tint une Aſſemblée générale à Vannes, dont il s'empara, ou qui plus vray-ſemblablement avoit déja eſté réünie à l'Empire François par Charlemagne, après une révolte que les Bretons firent de ſon temps. De-là il entra dans le païs, & y prit ou força toutes les Places capables de réſiſtance. Les Bretons battus par-tout, déchargerent leur colére ſur leur nouveau Roy, le tuerent eux-meſmes, & obtinrent par là le pardon qu'ils demanderent à l'Empereur.

M. S. Monaſterii Rothonenſis.

Un Seigneur du païs nommé Nomenoi ou Nomenon, n'avoit jamais voulu conſentir à la révolte, & eſtoit toûjours demeuré fidéle avec un nombre conſidérable de Bretons, qui s'eſtoient attachez à luy. L'Empereur en reconnoiſſance de ſa fidélité, le fit Comte, ou comme il eſt appellé dans l'Hiſtoire, Juge de la Province de Bretagne, ou bien comme on l'appelle encore ailleurs * Prieur de la Nation Bretonne. C'eſtoit un homme d'un grand mérite, également habile dans le métier de la guerre, & dans le maniement des affaires. Les ſucceſſeurs de Loüis ne s'en apperçûrent que trop, ainſi que nous le verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire.

* In Concilio Turonenſi.

Mort de l'Imperatrice Hermengarde.

L'Empereur après avoir pacifié les troubles de Bretagne, reglé toutes les affai-

affaires, & choiſi autant d'ôtages qu'il voulut en prendre, revint par Angers, où il avoit laiſſé malade l'Impératrice Hermengarde qui y mourut deux jours après ſon arrivée. De-là il continua ſa marche par Roüen, par Amiens juſqu'à Heriſtal, où il trouva des Ambaſſadeurs de diverſes Nations qui attendoient ſon arrivée. Les Envoyez de Sigon nouveau Duc de Bénevent, luy firent de magnifiques préſens de la part de leur Maiſtre, & le juſtifiérent ſi bien de l'aſſaſſinat de Grimoald ſon prédeceſſeur dont il eſtoit ſoupçonné, que ſon élection faite par les Bénéventins fut confirmée, & ſon hommage reçu. Eginard. in Annal.

Les Ambaſſadeurs des Gudufciens & des Timotiens peuples voiſins des Bulgares, & depuis long-temps leurs Alliez ou leurs Tributaires, furent admis à l'Audience de l'Empereur: ils le priérent d'agréer qu'ils renonçaſſent à la protection des Bulgares pour ſe mettre ſous la ſienne, & de les unir au Gouvernement de Dalmatie. L'Empereur leur marqua que le choix qu'ils faiſoient de ſa protection, luy eſtoit très-agréable. Il reçut leur hommage & conſentit à l'union qu'ils luy demandoient.

Enfin il écouta & reçut mal ceux de Liuduit Duc de la baſſe Pannonie, qui luy vinrent faire des plaintes de la conduite de Cadolac Comte de Frioul un des Commandans de cette Marche. Ce Duc ne cherchoit que des prétextes de rompre avec la France, & de ſe révolter comme il le fit bien-tôt après. L'Empereur, après avoir congédié tous ces divers Envoyez, alla paſſer l'hiver à Aix-la-Chapelle.

Défaite de Lupus Duc des Gaſcons.

Les Bretons n'eſtoient pas les ſeuls qui euſſent penſé à ſe prévaloir pour leur liberté, des troubles de l'Italie & de delà l'Elbe. Les Gaſcons n'avoient pas manqué une ſi belle occaſion, ayant à leur teſte Lupus leur Duc. L'Empereur fit marcher contre eux Pepin ſon fils Roy d'Aquitaine & les Comtes d'Auvergne & de Toulouſe avec les milices de ces deux territoires. Lupus eut la hardieſſe de recevoir la bataille que ces Généraux luy préſentérent. Il y fut défait & pris, & conduit à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur luy fit grace de la vie, & ſe contenta de l'envoyer en éxil. Il punit de la meſme peine Sclaomir ce Duc des Abodrites qui s'eſtoit ligué avec les Normands, & qui fut auſſi pris dans un combat par les Commandans de la Marche Saxone. *Ibid.*

An. 818.

Ainſi Loüis victorieux de tous côtez ou par luy-meſme ou par ſes Généraux, s'occupa pendant l'hiver comme faiſoit Charlemagne, à tenir des aſſemblées pour maintenir l'ordre dans l'Empire, & les Reglemens de diſcipline qu'il avoit envoyez les années précédentes aux Egliſes & aux Monaſteres.

L'Empereur épouſe Judith, fille du Duc Guelfe.

Comme il avoit perdu l'Impératrice Hermengarde, on le preſſoit de ſe remarier, d'autant plus qu'on voyoit en luy aſſez de piété pour appréhender qu'il ne penſât de nouveau à quitter ſa Couronne, afin de vivre plus chrétiennement dans la retraite. Les Seigneurs qui avoient des filles à marier, n'oublièrent rien pour faire pencher les inclinations du Prince du côté de leur famille. Le Duc Guelfe emporta l'honneur de la préférence pour ſa fille Judith. L'Empereur dans ce mariage eut autant d'égard à la nobleſſe de l'épouſe qu'il choiſiſſoit, qu'à ſa beauté: elle eſtoit du côté de ſon pere de la plus noble mai- Vita Ludovici Pii. Theganus & alii.

maiſon du Royaume de Baviére, & du côté de ſa mere du plus illuſtre ſang de toute la Saxe; mais avec tous ſes avantages ſa deſtinée fut d'eſtre en France dans la ſuite, ou la cauſe ou l'occaſion de bien des malheurs.

Juſqu'alors tous les ſoulevemens qui s'eſtoient faits, ſoit au delà des Alpes, ſoit du côté des Pyrenées, ſoit en deça du Rhin, ſoit au delà de l'Elbe n'avoient ſervi qu'à affermir la puiſſance du Prince par une prompte défaite, & qu'à le rendre redoutable: mais il s'éleva cette meſme année un nouveau rebelle digne par ſa bravoure, par ſon habileté dans la guerre, par ſon addreſſe, par ſes intrigues d'être regardé par les François comme un ennemi dangereux, qui ſçut par ſa réſiſtance & en les attaquant avec ſuccès, interrompre cette ſuite de victoires, à laquelle ils eſtoient accoûtumez, juſque-là qu'il fut plus ſouvent victorieux que vaincu.

Ce fut ce Liuduit dont les Envoyez eſtoient venus l'année précédente trouver l'Empereur à Aix-la-Chapelle. Il eſtoit Duc de la baſſe Pannonie, c'eſt-à-dire, des Païs où ſont aujourd'huy les Villes de Bude, de Gran, d'Albe-Royale: il deſcendoit de ces Huns ou Abares autrefois ſi puiſſans, & ſi redoutables à tous les peuples des environs du Danube: Charlemagne les avoit ſubjuguez & tellement exterminez, qu'on ne les regardoit preſque plus comme un peuple particulier. Depuis qu'ils ſe furent entiérement ſoumis, on leur donnoit pour les gouverner des Chefs de leur Nation avec la qualité de Duc, mais toûjours tributaires de la France & obligez à l'hommage *.

Revolte de Liuduit Duc de la baſſe Pannonie.

Liuduit avoit cette qualité dans la baſſe Pannonie, & crut qu'elle luy donneroit aſſez de pouvoir & aſſez d'autorité pour ſe révolter impunément contre l'Empereur. Il commença par ſe broüiller avec Cadolac Gouverneur de Frioul, qui partageoit, ce ſemble, avec le Gouverneur de Dalmatie, une eſpece de Commandement ou d'Intendance qu'ils avoient ſur toutes les Nations de ces quartiers-là, le long de la Drave, de la Save, & du Danube. Ce fut ſur les différens qu'il avoit avec luy qu'il envoya à Aix-la-Chapelle faire ſes plaintes, qui n'ayant pas eu grand effet comme il s'y eſtoit bien attendu, luy ſervirent de prétexte pour ſe révolter & tâcher de ſe rendre indépendant de la France: il engagea dans ſon party les Eſclavons d'entre la Save, la Drave & la Carinthie.

Eginard. in Annal. ad an. 819.

Vita Ludovici Pii.

Si-toſt que l'Empereur en eut eſté averti, il envoya ordre aux Troupes d'Italie de marcher de ce coſté-là pour le ſoûmettre. Le Gouverneur de Frioul les y conduiſit. Liuduit ſe retrancha à l'entrée du Païs & l'y attendit, & prit ſi bien ſes meſures, qu'il l'empêcha de forcer aucun paſſage, & l'obligea à s'en retourner ſans avoir rien fait que de légéres excurſions, ou les Troupes impériales reçûrent quelques dommages.

Theganus.

Ce premier ſuccès enfla le cœur de Liuduit. Il fit partir de nouveaux Envoyez pour la Cour de l'Empereur, à qui il propoſa d'adoucir les conditions auſquelles ſa Nation & les Eſclavons avoient eſté juſqu'alors ſoûmis à la France, & pourvu qu'on vouluſt avoir cet égard pour les deux Nations, il promet-

* Thegan appelle ce Liuduit Duc des Eſclavons, parce que les Eſclavons avoient eſté long-temps mêlez parmi les Abares: car certainement la baſſe Pannonie eſtoit le païs des Abares.

mettoit à l'Empereur de faire enſorte, qu'elles continuaſſent de luy eſtre fidelles. L'Empereur rejetta ces propoſitions, & cependant luy en fit d'autres ſelon leſquelles il ſe relâchoit ſur certains points, ſuppoſé qu'il miſt les armes bas.

Liuduit ne s'en accommoda pas, & comme il prévit bien que ce refus luy alloit attirer ſur les bras de grandes forces, il penſa à intéreſſer dans ſon parti les Nations voiſines, & envoya par tout en deça, & au delà du Danube des gens, pour engager les peuples de ces quartiers-là à un ſoulevement général.

Il leur fit repréſenter qu'ayant eſté libres juſqu'au temps de Charlemagne, on les avoit injuſtement aſſervis; qu'il leur eſtoit honteux d'avoir eſté tant d'années ſans penſer efficacement à recouvrer leur liberté; qu'ils eſtoient depuis trop long-temps expoſez au caprice & à la cruauté des Gouverneurs de Frioul & de la Dalmatie; que les plaintes qu'il avoit portées à la Cour contre le Gouverneur de Frioul n'avoient pas eſté écoutées; qu'il venoit de demander à l'Empereur quelque adouciſſement de l'eſclavage où gémiſſoit ſa Nation anéantie par les carnages qu'en avoient fait les François, ſans pouvoir rien obtenir; qu'au reſte ce regne n'eſtoit pas ſi terrible que le précédent, & qu'il y avoit bien de la difference entre Loüis & Charlemagne; qu'avant que de rien propoſer de ſes deſſeins il avoit voulu tenter le péril luy-meſme, & que ſi luy ſeul à la teſte des Abares & des Eſclavons avoit cette année repouſſé les François, que ne devoit-il point eſpérer quand il ſeroit ſecondé des Troupes de tant de braves Nations confédérées pour l'intéreſt de leur gloire & de leur liberté?

Ces remontrances ébranlérent pluſieurs Nations; mais elles ne leur firent prendre aucune réſolution: il n'y eut que les Timotiens, ceux-là meſme qui l'année d'auparavant avoient envoyé leurs Ambaſſadeurs à Aix-la-Chapelle pour ſe ſoûmettre à l'Empire François en renonçant à l'alliance des Bulgares, il n'y eut, dis-je, que ceux-là qui ſe laiſſérent débaucher par Liuduit, & qui ſe joignirent à luy. Eginard. in Annal. ad an. 819.

Il fait de grands ravages en divers endroits.

Cadolac Gouverneur de Frioul eſtant mort au retour de ſon expédition de Pannonie qui ne luy avoit pas réüſſi, l'Empereur mit à ſa place le Duc Baudri, Capitaine d'expérience qui commandoit quatre ans auparavant l'armée envoyée en Dannemarc pour ſouſtenir le parti d'Hériolte contre les Rois Normans. Ce Général n'eut pas pluſtoſt pris poſſeſſion de ſon Gouvernement, qu'il apprit que Liuduit s'eſtoit avancé juſque dans la Carinthie qui en faiſoit une partie, & y mettoit tout à feu & à ſang. Baudri ſur ces avis ramaſſa tout ce qu'il put de Troupes, & vint dans la Carinthie avec une armée peu nombreuſe, pour arreſter les ravages de l'ennemi. Il le joignit dans ſa retraite ſur le bord du Drave, & donnant ſur ſon arriére-garde, il luy tua beaucoup de monde: malgré cet échec Liuduit ne laiſſa pas de paſſer encore la Save pour continuer ſes ravages.

D'un autre coſté le Duc Borna Gouverneur de Dalmatie s'eſtoit mis en campagne avec une grande armée, pour taſcher de l'enfermer entre luy & celle de Frioul. Ce Duc avoit dans ſes Troupes un grand corps de Guduſciens,

c'eſtoit cette autre Nation dont les Envoyez eſtoient venus avec ceux des Timotiens pour ſe ſoûmettre à l'Empire de France, & que Liuduit n'avoit pu d'abord engager à prendre les armes contre les François.

Il défait les troupes de l'Empereur.

Le Géneral François le rencontra ſur la riviere de Culp qui ſe jette dans la Save. Liuduit ne balança pas à recevoir la bataille. Et il avoit raiſon de le faire ayant une ſecrete intelligence avec les Guduſciens, qui dès le commencement du combat laſcherent le pied, le reſte des Troupes fut bien-toſt entraîné par un ſi méchant éxemple. Dragomoſe beau-pere de Liuduit, qui deſapprouvant la révolte de ſon gendre s'eſtoit retiré en Dalmatie, & combattoit dans l'armée Françoiſe, y fut tué, & le Général preſſé de tous coſtez ne pouvoit guéres éviter le meſme malheur. Mais ſa bravoure & ſon expérience ſuppléerent en cette occaſion à tout le reſte. Il fit un gros eſcadron de ſes gardes, avec lequel il ſe retira en préſence de toute l'armée ennemie, ſe battant toûjours en retraite, ſans que jamais Liuduit qui luy fit donner pluſieurs aſſauts, euſt jamais pu l'enfoncer ny le rompre. Liuduit ne manqua pas de profiter de cette défaite, & il mena ſans tarder ſon armée victorieuſe en Dalmatie où il mit tout au pillage. Borna n'eſtant pas en eſtat de luy réſiſter en pleine campagne, fit promptement retirer tout ce qu'il put dans les Villes fortes, y jetta des garniſons capables de réſiſter, & luy avec un petit camp volant de Troupes choiſies ſe mit à cotoyer l'armée ennemie, & à la harceler tombant nuit & jour ſur Liuduit, & l'attaquant tantoſt en queuë, tantoſt en flanc, tantoſt luy enlevant des quartiers, tantoſt luy coupant les vivres, & il le fatigua de telle ſorte, qu'il l'obligea à ſortir bien-toſt de la Province après luy avoir tué plus de trois mille hommes, enlevé plus de trois cens chevaux, & une partie du butin qu'il avoit fait.

Ibid.

L'Empereur que la défaite de Borna avoit fort inquiété, reçut ces dernieres nouvelles avec beaucoup de joye, auſſi-bien que celles qui luy vinrent des Pyrenées où Pepin ſon fils Roy d'Aquitaine, domta tellement les Gaſcons qui s'eſtoient de nouveau révoltez, que jamais la Gaſcogne ne parut ny plus tranquille ny plus ſoûmiſe.

Les ſuccès ne furent pas moins heureux du coſté du Nord. Heriolte que l'Empereur ſouſtenoit toûjours contre les quatre Rois Normans tous fils du Roy Godefroy, entra par mer en Dannemarc avec le ſecours des Abodrites. La conjoncture eſtoit avantageuſe. La diſſenſion s'eſtoit miſe entre les freres, & Heriolte s'eſtant offert à ſouſtenir un des partis contre l'autre, ſon offre fut acceptée: les deux Princes Chefs de la Faction contraire furent obligez de quitter le Dannemarc. Et Heriolte s'accommoda avec les deux autres avec leſquels il partagea le Royaume.

L'Empereur envoye trois armées contre luy.

La révolte de Liuduit & les moyens de le ſoûmettre firent la principale matiere des délibérations de l'Aſſemblée générale, que l'Empereur tint à Aix-la-Chapelle pendant le quartier d'hiver. Le Duc de Dalmatie s'y rendit par ordre de l'Empereur, afin que dans les Conſeils de guerre il puſt plus aiſément communiquer les connoiſſances qu'il avoit priſes ſur les lieux, des forces de l'ennemi, des endroits par où l'on pourroit l'attaquer avec plus d'avantage, & des moyens de faire ſubſiſter les Troupes. Il fut réſolu qu'on en-

Eginard. in Annal. ad an. 820.

entreroit dans le païs avec trois armées par trois endroits différens, & on les fit marcher dès qu'il y eut du fourage à la campagne.

Deux de ces armées ſortirent d'Italie, l'une par les Alpes Noriques, laiſſant à droite le Comté de Tirol & l'Evêché de Saltzbourg, & à gauche la Carinthie; l'autre marcha par la Carinthie, & la troiſiéme aſſemblée au delà du Rhin prit ſa route par la Baviére & par la haute Pannonie, c'eſt-à-dire, par Vienne en deſcendant vers l'embouchûre de la Drave. Il y avoit peu de François d'en deçà du Rhin, dans ces armées compoſées pour la plûpart de Troupes Saxones, Allemandes, Bavaroiſes, & de la France Germanique. Liuduit averti de la tempeſte qui alloit fondre ſur luy, fit avancer des Troupes vers la Carinthie pour arreſter l'armée qui venoit par cette Province : il en poſta d'autres, quoiqu'en aſſez petit nombre, aux détroits des montagnes entre Saltzbourg & la Carinthie par où devoit paſſer l'autre armée, & pour luy il ſe retrancha dans la baſſe Pannonie au centre de ſon païs, dans une place ſituée ſur le haut d'une montagne, où il avoit retiré ce qu'il avoit de plus précieux, & mis des vivres en abondance, pour y attendre de pied ferme la troiſiéme armée qui venoit le long du Danube, & ſe défendre contre toutes les trois en cas que les deux premieres forçaſſent les paſſages. *Ibid.*

Celle qui marcha entre Saltzbourg & la Carinthie, alla fort lentement, eſtant continuellement arreſtée aux paſſages des montagnes qu'il luy falloit forcer, & harcelée par une infinité de petits partis qui l'incommodoient. Celle qui alloit le long du Danube mit auſſi beaucoup de temps dans ſa marche, à cauſe du long chemin qu'elle avoit pris, & des difficultez qu'elle trouva au paſſage de la Drave vers ſon embouchûre. L'armée qui avoit pris au travers de la Carinthie trouva plus d'ennemis que les deux autres, & il luy fallut donner trois combats de ſuite où elle fut toûjours victorieuſe; mais comme elle avoit moins de chemin à faire, elle arriva la premiere nonobſtant ces obſtacles, dans le païs de Liuduit.

Les Généraux François ne doutoient point que quand il les verroit joints tous enſemble au milieu de ſes terres, il ne leur envoyaſt demander quartier; mais il n'en fit rien, & ne daigna pas meſme entrer avec eux en négociation. Les Généraux délibérérent s'ils l'iroient attaquer dans ſes retranchemens: mais ils les trouvérent ſi inacceſſibles, qu'ils ne crurent pas devoir l'entreprendre. Ainſi ils ſe contentérent de ravager le païs, où ils mirent le feu par tout. Seulement au retour les Généraux des deux armées d'Italie ſommérent les habitans de la Carniole de ſe rendre, auſſi-bien que ceux d'une partie de la Carinthie, qui s'eſtoient déclarez pour Liuduit, & ce fut pour eux une néceſſité de le faire. Pour la troiſiéme armée, elle s'en retourna en très-mauvais eſtat, les méchantes eaux, tandis qu'elle campoit ſur la Drave, y ayant cauſé la diſſenterie qui fit mourir un grand nombre des ſoldats. *Qui ſont obligées de s'en retourner.*

Après la retraite des armées Liuduit s'appliqua pendant tout le temps qu'on le laiſſa en repos, à fortifier ſes places, & à ſe mettre en eſtat de ſouſtenir les efforts qu'il s'attendoit bien qu'on feroit contre luy la Campagne prochaine, & comme il n'avoit point dans le païs de gens aſſez entendus dans ces ſortes de travaux, il avoit depuis quelque-temps trouvé moyen d'en avoir d'ailleurs.

Il entretenoit pour cela correſpondance avec Fortunat Evêque de Grade Ville du Golfe de Veniſe, & aujourd'huy du Domaine de cette République, qu'il ſçavoit eſtre mal affectionné à la France, & qui faiſoit paſſer ſecretement des Ingenieurs en Pannonie, pour éxécuter & conduire ces travaux. L'Empereur ne fut averti de cette intelligence, que l'année d'après cette derniere Campagne, par un Prêtre de Grade. L'Evêque fut appellé à la Cour. Mais comme il ſe douta du ſujet pour lequel on l'appelloit, il paſſa à Zara en Dalmatie, où il s'ouvrit au Gouverneur ſur la cauſe de ſa retraite. Le Gouverneur qui ſçavoit que cet Evêque avoit toûjours eu beaucoup d'envie que la Ville de Grade retournaſt ſous la domination des Empereurs d'Orient, luy donna un vaiſſeau qui le conduiſit à Conſtantinople où il fut en ſûreté.

Eginard. in Annal.

Courſes des Normans ſur les côtes de France.

L'adreſſe de Liuduit qui avoit des correſpondances juſqu'en Italie, ne laiſſe pas lieu de douter qu'il ne ménageaſt toutes les diverſions, qu'il croyoit propres à diminuer les forces qu'on pouvoit envoyer contre luy. Ainſi les excurſions Maritimes des Normans ſur les coſtes de France qui recommencérent cette année-là, furent ſans doute un effet de ſes intrigues auprès des Rois de Dannemarc.

An. 820.

Une flote de treize navires Normans courut toutes les coſtes de France. Ils parurent d'abord ſur celle de Flandre, d'où ils furent repouſſez par les vaiſſeaux & par les garniſons qu'on y tenoit pour les garder : ces Pirates firent ſeulement une deſcente en un endroit qui ſe trouva mal gardé ; ils en enlevérent quelques beſtiaux, & mirent le feu à quelques chaumines, n'ayant pas eu le loiſir de faire plus de mal. De-là ils allérent tenter une deſcente à l'embouchûre de la Seine, d'où ils furent auſſi repouſſez. Ils furent plus heureux en Aquitaine, où ils pillérent le Bourg appellé *Bundium* par Eginard & par d'autres Buin, & ailleurs Burn. C'eſt ſans doute celuy qui s'appelle aujourd'huy dans le Medoc au-delà de la Garonne, S. Paul de Born. Ils firent en cet endroit & dans tout le Païs voiſin beaucoup de déſordre, & en emportérent un grand butin. Les Saraſins violant à leur ordinaire le Traité de Paix qu'ils venoient de ſigner à Aix-la-Chapelle, cauſérent auſſi quelques dommages aux François dans les Mers de Sardaigne, dont on ſe vengea ſur eux par les ravages qu'on fit en Eſpagne.

Eginard.

Valeſius, Notitia Gall.

An. 821.

On ſe prépara de nouveau pendant l'hiver, à attaquer Liuduit avec trois armées comme on avoit fait la Campagne précédente. Avant cette expédition l'Empereur tint une aſſemblée à Nimégue où il fit relire l'acte d'aſſociation de ſon fils Lothaire à l'Empire, & de la ceſſion qu'il avoit faite aux deux autres, du Royaume de Baviére & de celuy d'Aquitaine, le fit ſouſcrire par les Seigneurs, & confirmer par leur ſerment.

L'Empereur envoye mutilement trois nouvelles armées dans la Pannonie.

Il y reçut les Envoyez du Pape Paſcal qui avoit ſuccedé trois ans auparavant au Pape Eſtienne IV. & confirma la donation des Villes & des territoires que ſes Prédéceſſeurs avoient faite à l'Egliſe Romaine, & y en ajoûta encore quelques autres. Il y tint un dernier Conſeil de guerre avec les Généraux qui devoient commander les trois armées de Pannonie, & qui les y conduiſirent au mois de May. Liuduit garda la meſme méthode que l'année précédente, s'enferma dans ſes retranchemens, mit toutes ſes Troupes dans les places

Tom. 2. Conc. Gall.

places de défence, & abandonna le plat païs aux François, qui après l'avoir pillé, s'en retournérent ſans avoir pu faire autre choſe ny obliger ce rebelle à faire aucunes propoſitions.

Ils arrivérent au mois d'Octobre à Thionville, ou l'Empereur fit épouſer à Lothaire ſon fils aîné Irmingarde fille du Comte Hugues. Les Seigneurs & les Evêques qui avoient eſté complices de la conjuration de Bernard Roy d'Italie, prirent la conjoncture de cette fête pour demander leur grace à l'Empereur, & ſe ſervirent pour cela de l'Abbé Adelard, qui depuis peu eſtoit revenu à la Cour par l'adreſſe de ſes amis de la maniere que je vais dire, & y eſtoit plus puiſſant que jamais. *Il fait épouſer à ſon fils Lothaire Irmingarde.*

Cet Abbé eſtoit un homme de grand mérite, & de la famille Royale ; ſon pere eſtant couſin iſſu de germain de l'Empereur. Ceux qui s'eſtoient emparez de l'eſprit du nouveau Maiſtre, ainſi que je l'ay déja raconté, l'y avoient détruit, mais avec le temps le parti de ſes ennemis ceſſa de prévaloir ſi fort, & ceux qui avoient intereſt à ſon rétabliſſement ne perdirent aucune occaſion de faire reſſouvenir l'Empereur de ſes anciens ſervices. Un jour entre autres deux Prélats dont l'Hiſtoire ne dit ny le nom, ny le Diocéſe, eſtant de retour de ſa ſolitude de Nermoutier où ils l'eſtoient allé voir, parlérent avec tant d'éloge de ſa vertu à l'Empereur, & de la joye qu'il faiſoit paroiſtre de ſe trouver hors de l'embarras du monde, qu'ils le touchérent, & luy firent naiſtre des remords d'avoir perſécuté un homme de ce mérite & de cette piété: enfin après ſept ans d'exil il luy permit de retourner à Corbie, preſque auſſi-tôt après il le rapprocha de ſa perſonne, & luy donna plus d'autorité & plus de part que jamais dans les affaires de l'Etat. Radbert. in Vita Adelhardi.

Ce fut donc de luy que ſe ſervirent les Seigneurs & les Evêques exilez à cauſe de la conſpiration du Roy d'Italie, pour demander leur grace à l'occaſion des nôces du jeune Empereur Lothaire avec Irmingarde, & ils l'obtinrent. Non ſeulement l'Empereur leur permit de revenir de leur exil, mais encore il leur rendit tous leurs biens qu'il avoit confiſquez. La choſe alla plus loin, & ce Prince à la perſuaſion de ſon nouveau Miniſtre, donna un exemple de piété & d'humilité chrétienne qui édifia infiniment l'Egliſe, mais que la politique & la prudence ſans doute luy défendoient.

Quoique la révolte de Bernard Roy d'Italie, & ſa conjuration contre la vie meſme du Prince fuſt un crime notoire, Loüis cependant n'avoit pas voulu en juger luy-meſme : le criminel avoit eſté condamné à la mort par l'aſſemblée générale des Seigneurs, & l'Empereur avoit commué la peine de mort & adouci l'Arreſt. Cependant quatre ans après dans une aſſemblée tenuë dans le Palais d'Attigni ſur la Riviere d'Aiſne, ce Prince dont la facilité & la tendreſſe de conſcience eſtoient extrêmes, ſe laiſſa perſuader qu'il avoit commis en cela un grand peché. Il accuſa & condamna luy-meſme ſa propre conduite, & en fit une confeſſion publique comme d'un crime infiniment ſcandaleux, & qui méritoit une telle réparation. *Il condamne ſa propre conduite, & en fait une confeſſion publique.* Eginard. in Annal. ad an. 821. Vita Ludovici Pii. Theganus.

Ce qu'il y eut encore de ſingulier, fut que dans cette confeſſion publique entrérent les fautes qu'il avoit commiſes contre le Miniſtre nouvellement rétabli, auſſi-bien que la diſgrace de Vala.

Cette conduite pouvoit avoir de fort mauvais effets, & elle n'en eut que de trop funeſtes dans la ſuite. C'eſtoit rendre le Gouvernement mépriſable, que d'en faire ainſi connoiſtre publiquement les défauts, c'eſtoit trop l'expoſer à la cenſure des ſujets, & donner matiére & des prétextes plauſibles aux révoltes. Enfin c'eſtoit rendre en quelque façon le peuple Juge de ſon Souverain. La pénitence impoſée par Saint Ambroiſe à Théodoſe, avec laquelle on compara celle de Loüis, eſtoit pour un peché beaucoup plus grief, tout y eſtoit édifiant, mais il n'y avoit rien de dangereux.

Loüis fit dans la meſme aſſemblée d'Attigni, un autre aveu qui n'avoit rien que de loüable, c'eſtoit que contre les intentions & les dernieres volontez du feu Empereur ſon pere, il avoit fait couper les cheveux à ſes trois freres cadets, & les avoit reléguez dans des Monaſtéres, choſe qui de plus eſtoit contre les Canons, par leſquels il eſtoit défendu d'obliger perſonne à ſe renfermer dans le Cloiſtre, à moins qu'il n'euſt fait quelque crime qui méritaſt cette pénitence. Il leur envoya demander pardon, & leur laiſſa le choix libre, ou bien de demeurer dans l'état où l'on les avoit engagez, ou de revenir à la Cour. Ces trois Princes firent alors par choix & par vertu ce qu'ils avoient d'abord fait par force, & préférérent la retraite aux eſpérances dont le monde pouvoit les flater.

Eginard. ad an. 822.

Radbertus in Vita Adelhardi.

Diverſes expeditions de ſes Généraux.

Tandis que l'Empereur s'occupoit à Attigni de ces œuvres de piété, ſes Généraux pouſſoient Liuduit plus vivement, & avec plus de ſuccès qu'on n'avoit fait dans les Campagnes précédentes. A leur entrée dans la Pannonie, il leur abandonna Siſſeg Ville à quelque diſtance de la Save qui ſubſiſte encore aujourd'huy, & autrefois fameuſe dans l'Hiſtoire de l'Empire ſous le nom de Siſcia. Ils le ſuivirent & le ſerrérent de ſi près, qu'il fut obligé de ſortir de ſon Païs, pour ſe ſauver chez les Sorabes.

Il y a dans noſtre Hiſtoire deux peuples de ce nom, les uns habitoient entre la Riviére d'Elbe & celle de Sala, les autres eſtoient dans une partie de la Dalmatie que l'on croit eſtre aujourd'huy le païs appellé la Servie. Ce fut chez ces derniers que Liuduit ſe réfugia. Il fut reçu par un de leurs Ducs dans ſa Ville: mais par la plus noire perfidie il tua en trahiſon celuy-là meſme qui l'avoit reçu, ſe rendit maiſtre de la place, & envoya de-là aux Généraux François leur dire que ſi on vouloit luy promettre ſeureté, & luy faire des conditions raiſonnables, il eſtoit preſt d'aller ſe jetter aux pieds de l'Empereur pour luy demander pardon de ſes révoltes. On eſtoit à la fin de la Campagne, & les Troupes ſe trouvoient fatiguées par les marches continuelles qu'on leur avoit fait faire dans la pourſuite de Liuduit: les Généraux ſçavoient que l'Empereur eſtoit ennuyé de la longueur de cette guerre, de ſorte qu'ils luy promirent de rendre compte à l'Empereur de ſes propoſitions & ramenérent l'armée en Italie.

Eginard. in Annal.

Ibid.

Il ſe fit en ce meſme temps-là quelques autres expéditions en divers endroits. Les Saxons par ordre de l'Empereur paſſérent l'Elbe, & chaſſérent les Eſclavons de quelques poſtes dont ils s'eſtoient emparez ſur les terres de France.

Du coſté des Pyrenées les Comtes de la Marche Eſpagnole envoyérent des Troupes au delà de la Segre, y firent le dégaſt & mirent le feu par tout. Selon

Mariana.

ſon l'Hiſtoire d'Eſpagne Abdérame nouveau Roy de Cordouë, après la mort de ſon prédéceſſeur avoit ſurpris Barcelonne ſur les François, & cette irruption dont je parle ſe fit par repréſailles.

On châtia auſſi les Bretons qui s'eſtoient révoltez : après quoy l'Empereur envoya ſon fils aîné Lothaire en Italie, dont il luy avoit deſtiné le Gouvernement depuis la mort de Bernard. Il luy donna pour Conſeil le Moine Vala & Geronge Capitaine des Gardes de la Porte, de ſorte que les deux freres Vala & l'Abbé Adelard eſtoient les Maiſtres dans les deux Cours. Il fit auſſi partir Pepin pour ſon Royaume d'Aquitaine, après luy avoir fait épouſer la fille de Thibert Comte de Matrie ou Madrie : ce païs dans les Capitulaires de Charlemagne eſt placé entre Roüen & Evreux, & s'étendoit, ce ſemble, juſque vers Vernon & la Seine, entre les petites Rivieres d'Eure, d'Aure & d'Itton.

Vers la fin de l'automne, l'Empereur aſſembla à Francfort les plus grands Seigneurs de France qui s'y eſtoient rendus par ſon ordre, & y conféra avec eux ſur l'eſtat de la Germanie & ſur les moyens d'y maintenir la paix. Il y donna Audience aux Envoyez des Princes Normans, & à ceux des Abares, & reçut les hommages des Abodrites, des Bohemiens, des Sorabes, des Viſes & de preſque toutes les autres Nations ſoumiſes à l'Empire François. *Il tient deux Diétes à Francfort.*

Cette Diéte qui ſe tint pendant l'hiver fut ſuivie d'une autre au mois de May, mais qui fut ſeulement compoſée des Seigneurs de la France Orientale, c'eſt-à-dire, des peuples voiſins du Rhin, de ceux de la Saxe, de la Baviére, de la Bourgogne Transjurane & de l'Allemagne, nom qu'on ne donnoit encore alors qu'au païs ſitué entre le Rhin, le Moein, le Neere, & le Danube. Eginard. in Annal. ad an. 823.

Dans cette aſſemblée où ſe traitérent diverſes affaires qui concernoient toutes ces Nations, ſe vuida auſſi un de ces différens dont l'ancienne Rome & les premiers Empereurs ſe faiſoient grand honneur d'eſtre les Juges, par le droit que ces jugemens leur donnoient de ſe qualifier Maiſtres des Rois.

Les Viſes dont j'ai déja parlé pluſieurs fois, eſtoient un peuple qui faiſoit partie de la nombreuſe Nation des Eſclavons, & qui occupoit les bords de la Mer Baltique entre l'Elbe & la Viſtule, preſque en égale diſtance de ces deux Riviéres. Quoique tributaires de l'Empire François, ils eſtoien gouvernez par des Rois de leur Nation & d'une famille où le Trône eſtoit héréditaire. Le Roy du païs ayant eſté tué dans un combat contre les Abodrites, ſon fils aîné fut élevé ſur le Trône, mais ne s'eſtant pas rendu agréable à ſa Nation, elle le détrôna & mit à ſa place ſon cadet. La guérre civile eſtoit preſte de s'allumer dans le païs, mais enfin les deux Princes s'en rapportérent au jugement de l'Empereur, & mirent leur fortune & leur Couronne entre ſes mains. La qualité d'aîné & la poſſeſſion faiſoit le droit de l'un, & la faveur de la Nation faiſoit celuy de l'autre. Chacun plaida ſa cauſe : mais l'Empereur prononça en faveur du cadet, pour contenter le peuple qui le demandoit tout d'une voix. Il tâcha de conſoler l'aîné par les careſſes & les honneurs qu'il luy fit, & les renvoya tous deux chargez de préſens. Eginard. in Annal.

en

en leur païs, après leur avoir fait preſter ſerment de fidélité comme à ſes Vaſſaux.

Mort de Liuduit.

Peu de temps après la ſéparation de la Diéte, l'Empereur reçut une nouvelle qui ne dut pas luy eſtre deſagréable, ce fut celle de la mort de Liuduit. Cet eſprit inquiet ne ſe trouvant plus en ſeureté chez les Sorabes, ny en eſtat de garder la Ville dont il s'eſtoit emparé par l'aſſaſſinat du Gouverneur, vint ſe jetter entre les bras d'un Seigneur de Dalmatie, pour faire par ſon moyen ſa paix avec l'Empereur : mais celuy qu'il avoit choiſi pour ſon Protecteur, ou ſe défiant de luy ou ſe reſſouvenant des injures qu'il en avoit reçûës, par les ravages & le pillage de la Dalmatie durant la guerre, le fit aſſaſſiner lorſqu'il y penſoit le moins, & vengea par un crime & par une trahiſon, les crimes & les trahiſons de ce perfide. Cette mort finit la guerre de ce coſté-là, & délivra l'Empereur d'un ennemi auſſi incommode que dangereux.

Lothaire eſt couronné à Rome en qualité d'Empereur.

Cependant le jeune Empereur Lothaire ſuivant les ordres que Loüis luy en avoit donnez, travailloit à rétablir la juſtice, & l'obſervation des loix dans les Villes d'Italie, & à punir les violences de certains particuliers, commiſes dans le temps de la révolte de Bernard. Le Pape Paſcal n'eut pas pluſtoſt appris l'arrivée de ce jeune Prince en Italie, qu'il luy écrivit pour le prier de luy donner la ſatisfaction de le couronner dans Rome en qualité d'Empereur. Lothaire y alla, y fut reçu avec beaucoup d'honneur, & la cérémonie du couronnement ſe fit le jour de Paſques.

Eginard. ad an. 823.

C'eſtoit à qui feroit mieux ſa cour au jeune Empereur. Il y avoit toûjours deux partis à Rome, celuy du Pape & celuy de quelques Seigneurs Romains oppoſez au Pape. Ce ſecond parti eſtoit pour l'ordinaire compoſé de ceux dont les familles avoient prétendu mettre la Papauté dans leur maiſon, & qui n'y avoient pas réüſſi. L'un & l'autre ſe faiſoient un mérite d'eſtre attachez à l'Empereur & aux intéreſts de la France, & s'efforçoient de rendre leurs adverſaires ſuſpects ſur ce ſujet. Deux des plus conſidérables de la Ville, Theodore & Leon faiſoient beaucoup de peine au Pape, & luy ſuſcitoient tous les jours des embarras dans le gouvernement de Rome. Ils furent arrêtez, & après qu'on leur eut crevé les yeux, dans l'enceinte meſme du Palais du Pape à S. Jean de Latran, ils eurent la teſte tranchée.

Les Partiſans de ces deux Seigneurs ne manquérent pas d'inſtruire la Cour de France de cette affaire, & de perſuader à l'Empereur que le principal motif de la haine du Pape contre eux, & la cauſe de leur mort n'avoit point eſté autre, que l'attachement qu'ils avoient toûjours fait paroiſtre pour le jeune Empereur. Loüis fut fort choqué de cette conduite du Pape : il donna ordre à Adelunge Abbé de S. Vaſt d'Arras & à Humfroy Comte ou Gouverneur de Coire de partir au pluſtoſt pour aller s'informer de la vérité du fait ſur les lieux.

Eginard. in Annal. ad an 823.

Le Pape avoit bien prévu qu'on luy rendroit ce mauvais office, & avoit fait partir promptement Jean Evêque de la * Foreſt-Blanche, Evêché uni depuis à celuy de Porto, & Benoiſt Archidiacre de l'Egliſe de Rome, qui arrivérent avant le départ de l'Abbé de S. Vaſt & du Comte Humfroy. Ils priérent l'Empereur de ne point ſe laiſſer prévenir ſur cette affaire, & l'aſſurérent

* *Sylva candida.*

que

que le Pape n'y avoit eu aucune part. L'Abbé de S. Vaſt ne laiſſa pas de partir avec ſon Collégue, & eut ordre de faire les informations.

Ces deux Commiſſaires trouvérent les témoignages de ceux qu'ils interrogérent ſi différens & ſi oppoſez, qu'ils ne ſçavoient qu'en penſer : de ſorte que le Pape s'eſtant offert avec trente-quatre Evêques, à faire ſerment qu'il eſtoit innocent des choſes dont ſes adverſaires le chargeoient, & d'ailleurs ſoûtenant avec fermeté que les deux hommes dont il s'agiſſoit, eſtoient coupables de Leze-Majeſté, on reçut ſon ſerment & celuy des trente-quatre Evêques. Cette maniére de s'en rapporter au ſerment du Pape, avoit eſté déja miſe en uſage du temps de Charlemagne, au ſujet des crimes dont les ennemis du Pape Leon III. avoient tâché de le noircir auprés de ce Prince. Theganus. Cap. 30.

Les Envoyez de France aprés ces procédures, partirent pour en venir rendre compte à Loüis. Le Pape les fit accompagner de l'Evêque de la Foreſt-Blanche, & de trois autres Envoyez, pour appuyer ſa défenſe auprés de l'Empereur. Ce Prince aprés avoir tout écouté, ne voyoit pas trop clair dans le procès ; mais il ne voulut pas l'approfondir davantage : il crut qu'il falloit croire le Pape ſur ſon ſerment, & luy fit dire par l'Evêque de la Foreſt-Blanche, qu'il eſtoit ſatisfait là-deſſus.

Paſcal mourut l'année d'aprés, & eut pour ſucceſſeur Eugene II. qui ne fut pas pluſtoſt élu, que Lothaire alla à Rome, où ce Prince luy parla fortement ſur les déſordres qui s'eſtoient paſſez ſous le dernier Pontificat, ſur le peu d'égard qu'on y avoit pour les François, ſur ce que ſans conſulter l'Empereur, on avoit fait mourir des perſonnes très-dévoüées à ſon ſervice ; que c'eſtoit aſſez que d'y faire paroiſtre du zéle & de l'affection envers la France, pour eſtre inſulté & perſécuté ; que le peu d'application des Papes au gouvernement, & l'inſatiable avarice des Juges, eſtoient cauſes d'une infinité d'injuſtices & de violences, qui ſe commettoient inpunément, & luy dit qu'il eſtoit réſolu d'y apporter remede. Il fit en effet rendre juſtice, & reſtituer les biens à diverſes perſonnes qui avoient eſté dépoüillées & opprimées injuſtement. Il rétablit l'ancienne coûtume, qui eſtoit que les Empereurs envoyoient de temps en temps à Rome des eſpeces d'Intendans, pour voir ſi on rendoit bien la juſtice, pour écouter les plaintes des peuples, & vuider eux-meſmes certains procès importants, quand le Prince l'ordonnoit ainſi. *Mort du Pape Paſcal. Eugene II. lui ſuccede.* An. 824. Vita Ludovici Pii.

Ce fut à Compiegne où l'Empereur tenoit ſon Parlement au mois de Novembre, qu'il termina l'affaire du Pape Paſcal. Ce fut-là auſſi où Heriolte un des Rois Normans qu'il avoit toûjours protégé, vint le trouver pour luy demander de nouveau juſtice, & ſa protection contre ſes Collegues qui le menaçoient de le détrôner. Il falloit que l'Empereur ſe fuſt acquis une grande autorité ſur ces Princes, puiſque ſur les plaintes d'Heriolte, il envoya en Dannemarc deux de ſes Comtes pour s'informer de ces differens, & fit en meſme temps partir avec eux Ebbon Archevêque de Reims, pour voir s'il n'y auroit point quelque diſpoſition parmi ces peuples à recevoir la Religion Chrétienne. Il les trouva plus dociles qu'il n'avoit eſpéré. Les Rois Normans ne s'oppoſérent point à ſon zéle. Il inſtruiſit & convertit pluſieurs Payens qu'il *Ibid.* Eginard.

baptiſa. Heriolte luy-meſme ſe convertit quelque temps après, & ſi le ſecours de la France l'avoit pu ſoûtenir contre les efforts de ſes ennemis, une grande partie de ce Royaume auroit dès-lors embraſſé la Religion Chrétienne.

Vita Ludovici Pii.

Deux autres événemens donnérent l'un du chagrin & l'autre de la joye à l'Empereur. Le premier fut la défaite de deux Comtes François, qui s'eſtant avancez juſqu'à Pampelune, pour faire le dégaſt ſur les terres des Sarazins, furent attaquez à leur retour par les Gaſcons Montagnards, qui les enveloppérent dans les détroits des Pyrenées, & prirent ou taillérent en piéces toutes leurs Troupes. Les Gaſcons avoient eſté ſollicitez de prendre les armes contre les François par le Roy de Cordouë, auquel ils envoyérent l'un de ces Comtes nommé Ebbe; & ils relâcherent l'autre nommé Aſnar, parce qu'il étoit Gaſcon.

L'Imperatrice Judith accouche d'un fils, qui fut nommé Charles.

L'autre nouvelle qui réjoüit fort l'Empereur, fut la naiſſance d'un fils dont l'Impératrice Judith accoucha au mois de Juin; on donna au petit Prince le nom de Charles. Un tremblement de terre, & quelques autres accidens extraordinaires qui arrivérent cette année-là, inquiétérent fort l'Empereur: la défaite d'Eſpagne fut regardée comme l'accompliſſement de ces préſages: mais ſuppoſé que le Ciel eût voulu prédire par-là quelque choſe de funeſte à la France, c'eſtoit la naiſſance du Prince que ces mauvais augures regardoient, tant elle eut de fâcheuſes ſuites, par la deſunion qu'elle mit dans la Maiſon Royale. Mais les choſes n'éclatérent que quelques années après.

L'Empereur voyant tout tranquille au delà du Rhin, en deça & au delà du Danube par la mort de Liuduit, & n'ayant rien à craindre du coſté du Nord, à cauſe des broüilleries qui continuoient en Dannemarc, ennuyé d'ailleurs des révoltes continuelles des Bretons, réſolut de les chaſtier d'une maniére qui leur oſtaſt l'envie de ſe ſoûlever déſormais. La famine qui affligea la France cette année-là, l'empêcha d'entreprendre ſi-toſt qu'il l'auroit ſouhaité, l'expédition qu'il méditoit de ce coſté-là, & l'obligea de la différer juſqu'au commencement de l'automne. Il marcha en ce temps-là avec une nombreuſe armée, & vint camper ſous les murailles de Rennes.

Eginard. in Annal. ad an. 824.

Les Bretons ſont chaſtiez.

Il partagea là ſes Troupes en trois, en donna une partie à Pepin Roy d'Aquitaine, une autre à Loüis Roy de Baviére, & ſe mit à la teſte de la troiſiéme, ils entrérent ainſi dans le païs par trois endroits. Viomarque qui eſtoit le Chef des révoltez n'oſa paroiſtre devant de ſi grandes forces, tout plia & ſe rendit à diſcrétion, & le païs fut abandonné au ſoldat. L'armée y ſéjourna quarante jours, & le ravagea. L'Empereur en retournant prit des oſtages, ordonna aux Seigneurs du païs, de venir le trouver à Aix-la-Chapelle l'année d'après au temps qu'il leur marqua, & prit la route de Roüen où l'Impératrice l'attendoit, & où il arriva vers le milieu du mois de Novembre. Il y trouva auſſi les Ambaſſadeurs de l'Empereur d'Orient, qui s'y eſtoient rendus, & dont l'arrivée & les ordres qu'ils avoient pour la Cour de France y ranimerent auſſi-bien qu'à Rome, les anciennes diſputes touchant le Culte des Images.

L'Em-

L'Empereur Leon l'Arménien, ſucceſſeur de Michel dit Rangabé, avoit régné ſept ans, & avoit repris la protection de l'Héréſie des Briſe-Images avec une fureur extrême. Il fut aſſaſſiné l'an huit cens vingt, le jour de Noël dans l'Egliſe au milieu de l'Office, par les amis de Michel dit le Begue, qui luy ſucceda.

La diſpute touchant le Culte des Images ſe renouvelle en France & à Rome.

Celuy-ci eſtoit actuellement dans un cachot, pour avoir conſpiré contre la vie de Leon, attendant à toute heure l'éxécution de la Sentence qui l'avoit condamné à eſtre bruſlé tout vif: on rompit à coups de haches les portes de ſon cachot, dont Leon avoit luy-meſme ſerré la clef, & il fut bien ſurpris de ſe voir élevé ſur le Trône, au moment qu'il croyoit qu'on venoit le querir pour le mener au ſupplice. Moins brave & moins habile que ſon Prédéceſſeur, il ne l'imita que dans ſon impiété & dans ſon héréſie. Après avoir perſécuté pendant trois ou quatre ans les Catholiques, il ſembla vouloir faire quelques démarches pour ſe réünir à la Communion de Rome & de l'Empire d'Occident. La perte de l'Iſle de Créte, appellée aujourd'huy Candie, que les Sarazins luy enleverent, le rendit odieux & mépriſable à ſes Sujets, & luy fit appréhender que le zéle qu'il ſçavoit que l'Empereur d'Occident avoit pour la Religion, ne ſe tournaſt enfin contre luy, & qu'il ne luy en coûtaſt au moins ce qu'il poſſedoit encore en Italie.

Il envoya donc des Ambaſſadeurs à ce Prince, pour le prier de continuer à obſerver les Traitez de Paix faits ſous le Régne de Charlemagne entre les deux Empires, & de contribuer, s'il y avoit moyen, à réünir toutes les Egliſes dans un meſme ſentiment ſur l'article des Images: les Ambaſſadeurs luy préſenterent une Lettre au nom de Michel & de Théophile ſon fils, qu'il avoit aſſocié à l'Empire.

Eginard. in Annal. ad an. 824.

Dans cette Lettre les Empereurs s'excuſoient, premierement de ce qu'ils ne luy avoient pas donné pluſtoſt avis de leur élévation à l'Empire, ſur ce qu'ils avoient eſté occupez long-temps à éteindre une guerre civile, excitée par un rebelle impoſteur, qui avoit ſéduit les Peuples, en diſant qu'il eſtoit l'Empereur Conſtantin, fils de l'Impératrice Iréne. Secondement, ils demandoient à Loüis ſon amitié. Troiſiémement, ils luy rendoient compte de leur foy, en éxagérant beaucoup les abus vrais ou prétendus, auſquels le Peuple s'abandonnoit à Conſtantinople à l'égard des Images. En quatriéme lieu, ils le prioient de faire enſorte que leurs Ambaſſadeurs paſſaſſent ſeûrement à Rome, où ils portoient des préſens au Pape pour l'Egliſe de Saint Pierre, & une Lettre pour l'engager à travailler à la réünion des Egliſes ſur les points conteſtez. Enfin, ils demandoient à l'Empereur, qu'il donnaſt ſes ordres, pour que l'on chaſſaſt de Rome certains eſprits broüillons, qui décrioient l'Egliſe Grecque, & fomentoient la diſcorde.

Epiſt. Imp. ad Ludovic. apud Baron. ad an. 824.

Quand ces Ambaſſadeurs arriverent à Aix-la-Chapelle, l'Empereur ne faiſoit que de partir pour ſon expédition de Bretagne, & en luy faiſant ſçavoir leur arrivée, ils l'avoient prié de la part de leurs Maiſtres, d'ordonner que quelques Evêques & quelques Théologiens de France, s'aſſemblaſſent pour éxaminer la pratique & la doctrine des Grecs ſur le fait des Images, afin de commencer à diſpoſer les choſes à la réünion.

La conduite que tint Loüis à cet égard, eſt une grande marque de ſa Religion & de ſon zéle ſincére pour la paix de l'Egliſe. Car premierement avant que d'ordonner les conférences des Evêques que luy demandoient les Ambaſſadeurs, il voulut conſulter le Pape, & ſçavoir de luy s'il jugeoit à propos, & s'il eſtoit du bien de la Religion que l'on tinſt ces conférences: & en ſecond lieu, il diſſimula une choſe qui devoit naturellement luy déplaire beaucoup. Quoique les Empereurs Grecs dans l'inſcription meſme & dans la ſuite de la Lettre le traitaſſent de frere, qualité que les Empereurs ne donnoient point ou ne donnoient guéres qu'à leurs Collegues à l'Empire, toutefois l'inſcription eſtoit conçuë d'une maniére choquante en ces termes: Michel & Théophile.... Empereurs des Romains, à leur cher & honoré Frere Loüis glorieux Roy des François & des Lombards, & *qui ſe dit leur Empereur* *. Cette Formule eſtoit contre les Traitez faits entre Charlemagne & les Prédéceſſeurs de Michel, qui l'avoient reconnu pour légitime Empereur, & ces Traitez avoient eſté confirmez à l'égard de la perſonne de Loüis par Leon l'Arménien, auquel Michel venoit de ſuccéder. Mais l'eſpérance de la réünion des deux Egliſes le fit paſſer ſur un point ſi offençant.

Epiſt. Synodi Pariſienſis ad Ludovic. & Lothar.

L'Empereur convoque à Paris une aſſemblée d'Evêques ſur ce ſujet.

Freculfe Evêque de Liſieux, qui avoit eſté envoyé à Rome, en eſtant de retour avec l'agréement du Pape pour les Conférences, l'Empereur envoya de Bretagne ordre à pluſieurs Evêques de s'aſſembler à Paris, pour conférer enſemble ſur le dogme des Images.

Les Empereurs Grecs dans le deſſein qu'ils avoient de donner du crédit à leur erreur, ne pouvoient s'y prendre plus adroitement qu'ils faiſoient, en conſultant ſur ce ſujet les Evêques de France. Ils ſçavoient ce qui s'eſtoit paſſé au Concile de Francfort trente-deux ans auparavant, où à la vérité on avoit condamné ceux qui briſoient les Images; mais on y avoit auſſi condamné ceux qui les adoroient. Ils avoient vu les Livres Carolins publiez ſous le nom de Charlemagne, & envoyez au Pape Adrien I. où l'on parloit conformément aux déciſions du Concile de Francfort. Ils ſe doutoient bien que la pluſpart des Evêques de France ſeroient encore dans les meſmes ſentimens. Ils affecterent dans leur Lettre de paroiſtre ſe rapprocher de ce milieu qu'avoient tenu les François, de conſerver les Images dans les Egliſes, mais ſans leur rendre aucun culte. Ils proteſtoient qu'ils adoroient la Croix, comme les Evêques de France ſoûtenoient qu'il le falloit faire, qu'ils avoient fait abattre les Images dans les Egliſes, qui eſtoient placées à une certaine hauteur, pour ôter par là l'occaſion du Culte ſuperſtitieux; mais qu'ils avoient laiſſé celles qui eſtoient dans les lieux hauts, dans la penſée que les Images eſtoient bonnes pour tenir lieu de Livres au Peuple, & luy ſervir d'une inſtruction qui luy frappoit les ſens, en luy repréſentant les bonnes actions des Saints.

Epiſtola Impp. ad Ludovic.

Qui condamnent ce Culte, de meſme que les Grecs.

Les Grecs ne furent pas trompez dans leur attente, les Evêques de la Conférence de Paris ſe trouverent encore dans les meſmes idées. Ils firent une collection de quantité de Paſſages des Peres, par leſquels ils prétendoient prou-

* *Michaël & Theophilus... Imperatores Romanorum dilecto & honorabili Fratri Ludovico glorioſo Regi Francorum & Longobardorum, & vocato eorum Imperatori.*

Digitized by Google

prouver qu'il ne falloit point adorer les Images des Saints, & en l'envoyant à l'Empereur, ſelon l'ordre qu'il leur en avoit donné, ils luy écrivirent une Lettre, où ils parloient avec beaucoup de mépris de celle que le Pape Adrien I. avoit écrite quelques années auparavant à l'Impératrice Iréne & à l'Empereur Conſtantin, ſur le zéle avec lequel ils avoient rétabli les Images & le Culte qui leur eſt dû. Ils ne traitoient pas mieux le ſecond Concile de Nicée, & l'ouvrage que le meſme Pape avoit fait pour le défendre contre les Livres Carolins. Ils envoyerent meſme à l'Empereur le projet de la Lettre qu'il devoit écrire au Pape, & le projet de celle qu'ils prétendoient que le Pape devoit écrire aux Empereurs d'Orient, dont la ſubſtance eſtoit qu'il ne falloit ni abattre les Images ni leur rendre de culte. L'Empereur & le Pape ne ſuivirent point ces beaux projets, & apparemment l'Empereur n'envoya pas à Rome le modéle de la Lettre qu'on prétendoit que le Pape écriviſt aux Empereurs Grecs, tant elle eſtoit indigne d'un Pape, & injurieuſe à ſes Prédéceſſeurs & au Concile de Nicée.

Il eſt ſurprenant de voir combien depuis quelque temps, les Evêques de France s'eſtoient éloignez du reſpect que l'Egliſe Gallicane avoit toûjours eu pour le S. Siége. Ce qui paroiſt encore de plus étrange, c'eſt qu'ils en uſaſſent ainſi après l'éxemple du Prince, qui avoit porté ſes égards pour le Pape juſqu'à ne vouloir point conſentir à cette Conférence, qu'il ne l'euſt trouvé bon.

Comme ces Evêques avoient pris pour modéle l'Auteur des Livres Carolins, ils raiſonnoient auſſi peu conſéquemment que luy dans l'écrit qu'ils envoyerent à l'Empereur, ſoûtenant qu'on devoit adorer la Croix, quoiqu'une partie des raiſons & des autoritez ſur leſquelles ils ſe fondoient contre le Culte des Images, euſt pu ſervir à combattre auſſi l'adoration de la Croix meſme.

Il envoye deux Evêques à Rome pour traiter de cette controverſe avec le Pape.

Cependant l'Empereur ſe laiſſa preſque autant prévenir par les Evêques de la Conférence de Paris, que Charlemagne par ceux de Francfort, comme il paroiſt par les Inſtructions de Jérémie Evêque de Sens, & de Jonas Evêque d'Orleans, qu'il envoya à Rome pour traiter de cette affaire avec le Pape Eugene. Il leur ordonna d'agir dans cette négociation avec toute la ſageſſe & toute l'adreſſe poſſible; de relire enſemble les Actes de la Conférence de Paris, & d'en faire des Extraits bien choiſis, & qui fuſſent eſſentiels au ſujet dont il s'agiſſoit, & tels que ni le Pape ni ſon Conſeil ne pûſſent pas raiſonnablement les rejetter; d'avoir de la patience, & d'affecter une grande modération dans les entretiens qu'ils auroient avec le Pape ſur cette matiére; de ne point luy réſiſter ouvertement; mais de taſcher par leur complaiſance & par leur condeſcendance de l'amener au point où ils croyoient qu'il falloit s'en tenir, & à ce milieu qui évitoit les deux extrémitez ſur l'article des Images; que s'ils ne pouvoient rien gagner, au moins qu'ils n'empiraſſent pas les affaires. Que ſi, ajoûtoit-il, vous pouvez venir à bout de l'enteſtement de Rome, & convenir de quelque choſe avec le Pape, & qu'il conſente à envoyer des Agens à Conſtantinople, demandez-luy s'il veut bien que je les y faſſe accompagner par mes Ambaſſadeurs. S'il y conſent, faites-le moy ſçavoir ſur le champ, & marquez-moy dans vos Lettres préciſément le temps que vous

Ludovici Pii Commonitorium Jeronnia & Jona Epiſcoporum. Tom. II. Concil. Gall.

arriverez auprès de moy, afin que vous y trouviez Halitgaire & Amalaire (le premier eſtoit Evêque de Cambray, & l'autre Archevêque de Tréves, qu'il deſtinoit à l'Ambaſſade de Conſtantinople) Enfin, faites-moy ſçavoir quand & en quel endroit, le Pape ſouhaitera que mes Ambaſſadeurs s'embarquent avec ſes Envoyez.

L'Empereur envoyoit par les deux Evêques une Lettre au Pape Eugene, dont le ſtile eſtoit aſſez conforme à leurs inſtructions, & où il luy écrivoit avec autant de ménagement, qu'il leur avoit recommandé d'en garder en traitant avec luy. Il luy diſoit que les Ambaſſadeurs des Empereurs d'Orient, arrivez depuis quelque temps à ſa Cour, luy avoient déclaré qu'ils avoient ordre d'aller à Rome, pour y traiter des affaires de l'Egliſe de Conſtantinople; que dans le deſſein qu'il avoit de contribuer à la réünion des Egliſes, il avoit penſé à aſſembler quelques Evêques de France, pour trouver des moyens d'accommodement ſur l'article des Images entre l'Egliſe Grecque & l'Egliſe Romaine; qu'il n'avoit pas voulu faire cette Aſſemblée ſans qu'il le trouvaſt bon; qu'il luy en envoyoit les Actes, afin qu'il les éxaminaſt; que les deux Evêques qui en eſtoient porteurs, eſtoient des perſonnes très-habiles, & fort capables de traiter avec luy de cette controverſe; qu'ils avoient ordre de le prier d'envoyer quelque Agent de la part du S. Siége à Conſtantinople ſur un ſujet ſi important; qu'au reſte, il ne luy envoyoit pas ces deux Evêques, ni les Actes de la Conférence de Paris, comme pour luy preſcrire la doctrine qu'il devoit tenir, & que pour l'offre qu'ils luy feroient de joindre les Ambaſſadeurs de France avec ſes Agens, dans leur voyage de Conſtantinople, ce n'eſtoit pas qu'on ſe défiaſt de la prudence de ceux qu'il choiſira pour cette fonction; mais que tout cela n'eſtoit que pour luy marquer combien on eſtoit diſpoſé en France à concourir avec luy dans une affaire auſſi conſidérable que celle-là, & qu'il le prioit inſtamment de faire ceſſer, s'il y avoit moyen, cette diviſion de l'Egliſe ſur les Images, & de trouver un expédient pour cela, dont ni les Orientaux ni les Occidentaux n'euſſent aucun ſujet de ſe plaindre.

Tom. II. Concil. Gall.

Leurs propoſitions ſont rejettées.

Les deux Evêques ne trouverent pas le Pape diſpoſé à prendre ce milieu qu'on luy propoſoit, & que le Pape Adrien avoit ſi fort rejetté. Ils retournerent en France ſans avoir rien fait. Les Ambaſſadeurs Grecs ne laiſſerent pas de faire le voyage de Rome, qui leur fut auſſi inutile. En partant de Compiegne ils préſenterent à l'Empereur les Livres de S. Denis Aréopagite, autre ſujet de diſpute, mais moins important que la controverſe ſur les Images. Ils porterent à Conſtantinople le Syſtême des Evêques François, qui ne plut ni aux Briſe-Images ni aux Catholiques, & la perſécution y recommença plus vivement que jamais. Le Pape à l'égard de la France garda la conduite d'Adrien I. il diſſimula ſans entreprendre de condamner la Conférence de Paris, ni les écrits qui y avoient eſté faits, tout injurieux qu'ils eſtoient au S. Siége & à l'Egliſe. Il ne parla point non plus d'y faire recevoir le deuxiéme Concile de Nicée, tout œcuménique qu'il eſtoit. C'eſtoit un grand embarras pour le Pape de voir l'Héréſie dominante en Orient, la Foy ſur le meſme point fort alterée en France, & les Evêques les plus conſidérables à la teſte d'un

Eginard. in Annal.

d'un parti, ſur lequel ils avoient fortement prévenu l'Empereur par les beaux prétextes de la paix, de la réünion des Egliſes, & d'éviter les extrémitez. C'eſtoit la conduite la plus ſage qu'Eugene pouvoit tenir dans des conjonctures ſi délicates.

La diſpute s'échauffe en France.

Cependant on commença à s'échauffer en France ſur ces matiéres. Claude Evêque de Turin, non ſeulement ſe déclara contre le Culte des Images, mais il devint Briſe-Image, & entreprit de les faire abattre dans les Egliſes de ſon Dioceſe. Jonas Evêque d'Orleans, un des deux qui avoient eſté envoyez au Pape par l'Empereur, écrivit contre Claude, mais en demeurant d'accord qu'il ne falloit pas adorer les Images. Cependant nonobſtant un ſi puiſſant parti, la vérité prévalut, & avec le temps l'on recommença à penſer en France ſur ce ſujet, comme on y avoit penſé au commencement du Régne de Charlemagne, lorſque les douze Evêques au nom du Clergé des Gaules, décidérent avec Eſtienne III. en faveur du Culte des Images, & on fut d'accord ſur ce point à Rome & en France quelques années après ſous le Pontificat du Pape Adrien II.

Vualfridus Strabo. Lib. de Reb. Eccleſiaſt. Cap. 8. Jonas Aurelian. Hincmarus Remenſis contra Hincmarum Laudunenſem. Cap. 20.

Preſque au meſme temps que les Ambaſſadeurs des Empereurs d'Orient arriverent en France, Loüis reçut avis qu'il luy venoit des Ambaſſadeurs de la part du Roy des Bulgares nommé Omorgat. Cette nouvelle le ſurprit, n'y ayant jamais eu aucun commerce entre les François & cette Nation. Les Lettres contenoient des complimens & des propoſitions générales & confuſes, où l'on ne voyoit pas clair. C'eſt-pourquoy l'Empereur en congédiant les Ambaſſadeurs, donna ordre à Miquelin Seigneur Bavarois, de partir avec eux pour s'inſtruire plus en détail des intentions de leur Prince: ils ſe remirent en chemin après Noël pour revenir en France; mais on leur envoya ordre de demeurer en Baviére, où l'on leur donna audience. Tout ce qu'ils y firent fut de ſe plaindre des Abodrites, comme les Abodrites ſe plaignoient d'eux ſur l'article des limites des deux Nations. Ces Abodrites qui eſtoient auſſi Sujets de la France, s'appelloient Prédénecentins, & eſtoient différens de ceux qui demeuroient entre l'Elbe & la Mer Baltique. Il y eut les années ſuivantes diverſes Ambaſſades de part & d'autre, & enſuite des hoſtilitez, dont nos anciens Hiſtoriens marquent peu de choſe, ſelon leur coûtume, de ne toucher qu'en paſſant la pluſpart des affaires qui regardent ces Peuples éloignez du centre de l'Empire François.

Eginard. ad an. 824.

Vers ce meſme temps-là les Seigneurs Bretons encore conſternez du ravage que les Armées Françoiſes avoient fait dans leur païs l'année précédente, ne manquerent pas de ſe trouver au printemps à Aix-la-Chapelle, ſelon l'ordre que l'Empereur leur en avoit donné. Ils y eſtoient preſque tous. Il n'y eut pas juſqu'à Viomarque le Chef de la révolte, qui vint ſe jetter aux pieds de l'Empereur, & implorer ſa miſéricorde. Ce Prince toûjours porté à la clémence le reçut avec bonté, & le traita, non pas comme un coupable, mais comme un homme qu'il vouloit gagner & s'attacher, le combla d'honneſtetez & de préſens: & après eſtre convenu avec luy & avec les autres Seigneurs ſur les prétentions qu'on avoit de part & d'autre, & ſur les moyens de te-

Eginard. ad an. 825.

nir

nir les Peuples en paix & dans la ſoûmiſſion, il leur donna permiſſion de s'en retourner chez eux.

Nouvelle revolte des Bretons.

Viomarque en partant luy fit mille proteſtations d'attachement & de fidélité; mais à peine fut-il arrivé en Bretagne, qu'oubliant ſes promeſſes & ſes ſermens, il engagea de nouveau les Bretons à ſe révolter, il recommença ſes courſes ſur les Terres de France, pillant & bruſlant tout ſur la Frontiére, juſqu'à ce que le Comte Lambert, un de ceux qui commandoient les Troupes dans la Marche de Bretagne, le ſurprit un jour: il fut inveſti dans ſa propre maiſon par un gros parti des gens de ce Comte, & tué après s'eſtre défendu en deſeſpéré. Sa mort rétablit le calme dans la Province; mais il ne dura qu'autant de temps que la tranquillité de la France put tenir les Bretons en crainte: une autre révolte qui arriva peu de temps après du coſté des Pyrénées, donna beaucoup plus d'inquiétude & de peine à l'Empereur.

Abdérame II. du nom régnoit à Cordouë, & ſous ſon Régne les Sarazins & les François eſtoient comme auparavant tantoſt en paix, tantoſt en guerre, & toûjours en défiance les uns des autres. Il faiſoit de temps en temps ſonder les Comtes François, qui commandoient ſur la Frontiére ou Marche d'Eſpagne, pour voir ſi quelque mécontentement reçu de la Cour ne les engageroit point à changer de parti, & à ſe mettre ſous ſa protection, comme nous avons vu du temps de Pepin & du temps de Charlemagne, quelques Sarazins ſe mettre ſous celle de France. C'eſt ainſi qu'il avoit cinq ou ſix ans auparavant débauché le Comte Bera Gouverneur de Barcelone, bon Capitaine, & qui avoit fait de belles actions pour le ſervice de l'Etat: du moins ce Comte fut-il accuſé en pleine Aſſemblée à Aix-la-Chapelle, d'avoir eu intelligence avec les Sarazins, & obligé de prouver ſon innocence dans un combat particulier à cheval contre ſon accuſateur, où ayant eu du deſſous, & eſtant par conſéquent demeuré convaincu, ſelon l'idée de ce temps-là, il fut envoyé en éxil à Roüen.

Vita Ludovici Pii.

Soûlevement en Catalogne.

Cette affaire avoit donné lieu à une nouvelle rupture entre les Sarazins & les François, & ſelon l'Hiſtoire d'Eſpagne, Tarragone, Lérida, Tortoſe, que Loüis avoit conquiſes ſous le Régne de Charlemagne, avoient eſté repriſes par les Sarazins, & ce furent ces deſavantages qui réveillerent la faction de Bera, que l'éxil de ce Comte avoit irritée, & non pas entierement diſſipée. Aizon, Seigneur Got, (c'eſt-à-dire Catalan, parce qu'en Catalogne on ſuivoit encore alors les Loix des Gots) s'enfuit du Palais d'Aix-la-Chapelle, ſoit qu'il euſt quelque Charge, ſoit qu'il y fuſt priſonnier comme complice de la conſpiration de Bera, ainſi que le peuvent faire conjecturer les liaiſons qu'il eut avec un des fils de ce Comte, & marchant à grandes journées, arriva en Catalogne, où il ſe mit à la teſte d'un Parti, qui n'attendoit que ſon arrivée pour ſe déclarer. Il entra dans Auſone, c'eſt aujourd'huy Vic, peu éloignée du Ter, où les Habitans le reçûrent, ſuppoſant, comme il le leur fit entendre, qu'il venoit de la part de l'Empereur & pour ſon ſervice.

Ibid.

An. 816.

Il ſe rendit maiſtre de cette Ville, & s'en eſtant aſſeûré, il marcha à Roſe, qu'il ſurprit & ruïna après l'avoir pillée; diverſes petites Places fortes où il avoit

avoit des partiſans, ſe déclarerent pour luy. Il s'y fortifia, il envoya ſon frere à Abdérame, pour luy demander du ſecours, & ce Roy luy fournit toutes les Troupes & tout l'argent qu'il luy demanda. Vita Ludovici Pii.

L'Empereur eſtoit à Seltz, Maiſon Royale en deça du Rhin, où il tenoit l'Aſſemblée des Seigneurs de Germanie, lorſqu'on vint luy apprendre la fuite d'Aizon, & quelque temps après, le ſoûlevement de Catalogne. Tout ceci arriva ſur la fin de l'année 826. Eginard. ad an. 826.

Ces nouvelles chagrinerent fort l'Empereur, qui après avoir pris l'avis de ſon Conſeil, réſolut de travailler à ramener les rebelles par la douceur, & de tenter la voye de la négociation avant celle des armes, au moins pour les amuſer, en attendant qu'il puſt faire avancer une Armée de ce coſté-là, où il avoit très-peu de Troupes.

Il fit partir en diligence Heliſacar Abbé de S. Riquier & les Comtes Hildebrand & Donat, qui trouvérent à leur arrivée les choſes en fort mauvais état; Aizon avec les Troupes qu'Abdérame luy avoit envoyées, ayant diſſipé toutes celles des Comtes de la Frontiére, & enlevé pluſieurs Places. An. 827.

Villemonde fils du Comte Bera vint joindre Aizon, avec une groſſe Troupe de ſes amis & de tous ceux qui avoient porté impatiemment la diſgrace de ſon pere. Enſuite ſecondé par les Sarazins, il mit tout à feu & à ſang dans la Cerdagne & aux environs.

Toutefois la préſence de l'Abbé Heliſacar & des Comtes envoyez de la Cour, raſſûra un peu les eſprits; & les ordres qu'ils donnerent en divers endroits avec beaucoup de prudence, arreſterent les progrès des rebelles. Bernard Comte de Barcelone, qui avoit eſté repriſe quelque temps auparavant ſur les Sarazins, maintint les Peuples de ſon Gouvernement dans la ſoûmiſſion, rompit toutes les meſures d'Aizon, & rendit ſes premiers efforts inutiles: mais ce rebelle qui ne voulut écoûter aucune propoſition de la part des Envoyez de l'Empereur, fut bien-toſt en état d'obliger le Gouverneur de Barcelone à ſe renfermer dans ſa Place.

Abdérame avoit aſſemblé auprès de Sarragoſſe une groſſe Armée, dont il avoit donné le commandement à Abumarvan un de ſes parens. Sans ce ſecours Aizon n'auroit pas pu ſoûtenir ſa révolte: car l'Empereur faiſoit de ſon coſté marcher de nombreuſes Troupes vers les Pyrénées. A la teſte de ces Troupes eſtoit Pepin Roy d'Aquitaine, qui avoit ſous luy pluſieurs Généraux, ſur leſquels il ne ſçut prendre aſſez d'autorité, & les différens qui ſurvinrent entre eux, retarderent la marche de l'Armée de pluſieurs jours. *L'Empereur fait marcher des Troupes vers les Pyrénées.* Eginard. in Annal.

Cependant Aizon, ſur l'avis de cette marche, haſta celle des Sarazins, qui arrivérent les premiers dans les Comtez de Barcelone & de Girone, où ne trouvant perſonne qui puſt leur réſiſter, ils déſolérent tout le païs, & après s'eſtre enrichis d'un butin infini, & avoir bruſlé tout ce qu'ils n'avoient pu emporter, s'en retournerent à Sarragoſſe.

L'Armée Françoiſe arriva après leur retraite, & ne trouvant plus ni ennemi, ni de quoy vivre dans un païs entierement déſolé, elle fut obligée de rentrer en France ſans avoir rien fait.

L'Empereur fort en colére de ce mauvais ſuccès, envoya de nouveaux Com-

An. 828. mandans ſur la Frontiére d'Eſpagne, & dans une Aſſemblée qu'il tint au mois de Février ſuivant à Aix-la-Chapelle, il fit faire le procès à ceux qui avoient commandé la derniere Campagne, & leur oſta leur Employ.

Il traita de la meſme maniére Baudri Duc de Frioul, qui s'eſtoit laiſſé ſurprendre par les Bulgares: car ceux-ci avoient rompu avec la France au ſujet des limites des Abodrites, dont j'ay parlé, ils avoient ſaccagé toute la haute Pannonie, & ayant remonté la Drave avec un grand nombre de Vaiſſeaux armez, ils chaſſerent tous les Ducs François du païs des Eſclavons.

Les affaires qui occupoient le plus ces Aſſemblées que l'Empereur convoquoit ſouvent, eſtoient celles qui regardoient les Peuples de la Germanie & du Nord, & ceux des environs du Danube, dont tous les différens, principalement ceux de leurs Princes, venoient au Tribunal de l'Empereur. Il continuoit de ſoûtenir le parti d'Hériolte Roy d'une partie du Dannemarc, contre ceux qui avoient partagé ce Royaume avec luy. Ce Roy s'eſtant converti à la Religion Chrétienne avec ſa femme & un grand nombre de ſes Sujets, s'attacha par là l'Empereur plus fortement que jamais, & ce Prince pour luy marquer combien ſa converſion luy avoit eſté agréable, luy donna la Souveraineté d'un païs appellé le Comté de Riuſtri dans la Friſe, qui pouvoit luy ſervir d'une retraite ſûre & honneſte, en cas que la Ligue de ſes ennemis l'obligeaſt à abandonner la partie du Dannemarc qui luy avoit eſté cédée.

Guerre entre les Princes Normands. Il naiſſoit tous les jours de nouvelles querelles entre ces Princes, que l'Empereur accommodoit: mais enfin Hériolte homme d'un eſprit inquiet, ayant inconſidérément rompu la paix, & fait quelques dégaſts ſur les Terres des autres Princes Normands, ils unirent toutes leurs forces, s'avancerent avec une grande promptitude juſques ſur la riviere d'Eider, la paſſerent, ſurprirent les Troupes d'Hériolte jointes aux François, les taillerent en piéces, & ſe rendirent maiſtres de leur Camp.

Ibid. Après cette action, ils envoyérent à l'Empereur, pour luy rendre compte des raiſons qu'ils avoient euës d'en uſer de la ſorte, proteſtant que ce n'eſtoit que pour ſe défendre contre leur ennemi; qu'Heriolte avoit commencé les hoſtilitez; qu'au reſte ils prioient l'Empereur de leur pardonner cet effet de leur reſſentiment, & qu'ils eſtoient toûjours preſts à obſerver les Traitez ſignez par ſon ordre avec Hériolte. L'Empereur qui avoit aſſez d'autres affaires du coſté d'Eſpagne & du coſté du Danube, reçut volontiers les excuſes des Princes Normands.

Dans le temps que cela ſe paſſoit du coſté du Nord, le jeune Empereur Lothaire & ſon frere Pepin eſtoient à la teſte de l'Armée deſtinée pour entrer en Eſpagne. Elle s'eſtoit aſſemblée à Lion, où ces deux Princes ſe trouverent. Ils avoient ordre de ſe tenir ſur la défenſive, & de couvrir ſeulement les païs de l'obéiſſance de France au-delà des Pyrénées: les déſavantages de l'année précédente, & les Frontiéres menacées de tous coſtez le demandoient ainſi. C'eſt-pourquoy Lothaire qui avoit le principal commandement, ne voulut point donner à ſes Troupes la fatigue de paſſer les Montagnes, avant que de s'eſtre aſſûré des deſſeins des ennemis. Par les avis qu'il reçut il

ap-

apprit qu'ils ne faiſoient aucun mouvement, ſoit par crainte de l'Armée qu'ils ſçavoient eſtre proche, ſoit par quelque autre raiſon. Ainſi toute la Campagne ſe paſſa à ſe précautionner les uns contre les autres ſans rien entreprendre.

Tandis que les Sarazins d'Eſpagne donnoient ainſi de l'inquiétude à l'Empereur d'Occident, ceux d'Afrique remportoient de bien plus grands avantages ſur celuy d'Orient. La cauſe de ce mal fut la folle paſſion d'un Officier des Troupes de Sicile, pour une Religieuſe qu'il enleva de ſon Monaſtére. Les freres de cette Religieuſe en porterent leurs plaintes à l'Empereur de Conſtantinople, qui envoya ordre au Gouverneur de Sicile d'arreſter l'Officier & de le chaſtier pour un crime, dont cet Empereur luy-meſme luy avoit donné l'exemple, ayant auſſi tiré d'un Monaſtére peu de temps auparavant, une Religieuſe qu'il épouſa. Joannes Curopalata.

Cet Officier s'appelloit Euphemius, qui ayant eſté averti de l'ordre de l'Empereur, gagna à ſon parti pluſieurs autres Officiers des Troupes, & par leur moyen les Troupes meſmes; de ſorte que le Gouverneur eſtant venu pour le faire arreſter, & s'eſtant mis en devoir de le forcer, il fut repouſſé. Euphemius après cette révolte, fit comprendre à ceux qu'il y avoit engagez, la néceſſité de la ſoûtenir: & dans l'impuiſſance où ils eſtoient de le faire ſans un ſecours étranger, il fut réſolu qu'Euphemius paſſeroit en Afrique, pour implorer la protection des Sarazins.

Il fit à l'Emir d'Afrique l'offre de luy livrer la Sicile, à condition qu'il l'aideroit à ſe faire proclamer Empereur. La condition fut acceptée; on luy donna une Flote avec des Troupes nombreuſes: il aborda en Sicile, où il fut reçu par les révoltez, & ſalué Empereur. En très-peu de temps preſque toutes les Villes de l'Iſle le reconnurent; Siracuſe fit quelque difficulté de le recevoir, & il fallut entrer en négociation avec les Habitans. Il s'avança ſeul pour cela aſſez près des murailles. Deux Habitans ſortirent de la Ville, comme pour traiter avec luy, & en l'abordant ils luy donnerent la qualité d'Empereur; mais s'eſtant approché d'eux pour les embraſſer, un des deux le ſaiſit, & l'autre en meſme temps luy abattit la teſte d'un coup de ſabre.

Les Sarazins d'Afrique ſe rendent maiſtres de la Sicile.

Sa mort ne ſauva pas la Sicile. Les Sarazins qui eſtoient les plus forts ſe rendirent maiſtres de toutes les Villes: & ils y établirent ſi bien leur domination, qu'on ne put les en chaſſer. Ils pouſſerent meſme dans la ſuite leurs conqueſtes juſques dans le continent d'Italie, qui fut expoſé pendant un grand nombre d'années aux excurſions & aux cruautez de ces Infidéles.

Si-toſt qu'on eut ſçu à Naples les pernicieux deſſeins d'Euphemius, les Napolitains prévoyant ce qui arriva, députerent promptement à Loüis, pour luy repréſenter le danger & les maux où l'Italie alloit eſtre expoſée, s'il n'y envoyoit un prompt ſecours, qu'on ne pouvoit eſpérer de l'Empereur d'Orient. Mais l'état de ſes affaires ne luy permit pas de faire les efforts néceſſaires pour détourner cet extrême malheur, & la promptitude des Sarazins rompit toutes les meſures qu'on auroit pu prendre. Tout ce que ce Prince put faire, fut d'équiper promptement une Flote, dont il donna le commandement au Comte Boniface, Gouverneur de l'Iſle de Corſe, qui prit avec luy Eginard. ad an. 818.

quelques Comtes dans la Toſcane avec les Troupes de toutes ces côtes : il fit avec cette Flote le tour de ſon Iſle & de l'Iſle de Sardaigne, pour découvrir les Vaiſſeaux que les Sarazins pouvoient avoir en Mer, & s'aſſeûrer qu'il n'avoit rien à craindre pour ces deux Iſles. Il ne trouva aucun Vaiſſeau ennemi, & faiſant voile tout à coup vers l'Afrique, pour faire diverſion, il mit toutes ſes Troupes à terre entre Utique & Carthage.

Durant la deſcente, l'allarme s'eſtant répanduë par-tout, les Sarazins s'aſſemblerent en grand nombre, & vinrent attaquer les François, qui les reçûrent avec beaucoup de bravoure, les repouſſerent, & demeurerent maiſtres du Champ de bataille. Mais ils ne pouvoient preſque faire un pas dans le païs, qu'ils ne trouvaſſent des Armées à combattre. Ils en défirent juſqu'à cinq, & tuerent un très-grand nombre de Sarazins. La perte fut peu conſidérable du coſté des Troupes Françoiſes. Quelques avanturiers qui s'eſtoient imprudemment engagez dans le païs, y furent aſſommez, le reſte remonta ſur les Vaiſſeaux, & repaſſa en Europe. Cette expédition remplit l'Afrique de la crainte des armes des François : mais elle ne fut pas capable de faire abandonner aux Sarazins l'entrepriſe de Sicile.

Troubles dans la famille de l'Empereur.

L'Empereur fut meſme obligé de laiſſer les affaires d'Eſpagne dans l'état où elles ſe trouverent alors. Aizon demeura ſous la protection d'Abdérame en poſſeſſion d'Auſone, de Roſe, de Manreſe de Cardone, de Solſone, & de tous les autres Territoires voiſins, dont il s'eſtoit emparé. Des troubles domeſtiques dont les ſemences avoient eſté jettées depuis long-temps, commencerent à éclater, & cauſerent à l'Empereur trop d'embarras pour luy laiſſer le temps & les moyens de réparer ces pertes, & de ſecourir plus efficacement l'Italie. Je vais reprendre la choſe d'un peu plus haut, pour faire mieux comprendre la ſuite de toutes ces funeſtes intrigues, qu'on peut regarder comme les premieres ſources de la décadence de l'Empire François.

L'Empereur après la mort de l'Impératrice Hermengarde, ſe trouva dans un grand embarras, qu'il s'eſtoit cauſé luy-meſme, par le partage qu'il s'eſtoit trop preſſé de faire de ſes Etats entre ſes trois fils. Il voyoit qu'en ſe remariant il faudroit démembrer de ces partages, de quoy faire ceux qu'il voudroit donner aux enfans qui naiſtroient du ſecond lit, choſe fâcheuſe pour ceux du premier. Cependant ſollicité par les Seigneurs François, dont pluſieurs prétendoient à l'honneur d'eſtre beaupere de l'Empereur, il ſe remaria à Judith fille du Comte Guelfe, ainſi que je l'ay déja dit.

J'ay dit encore qu'il luy nâquit un fils de ce ſecond mariage ; ce fils fut nommé Charles, & il eſt appellé communément dans nos Hiſtoires Charles-le-Chauve : ce fut l'an 823. le troiſiéme de Juin. Cette naiſſance qui luy cauſa beaucoup de joye, le jetta en meſme temps dans l'inquiétude. Car le premier ſoin de l'Impératrice fut de penſer à la fortune & à la ſûreté de ſon fils, & de faire concevoir à l'Empereur l'état où cet enfant & elle ſe trouveroient réduits, ſi par malheur il arrivoit qu'il vinſt à leur manquer, avant qu'il euſt pourvu à ſon établiſſement.

Le plus intéreſſé des premiers fils de l'Empereur dans cette affaire, eſtoit Lothaire : les deux autres avoient leurs partages déterminez. Pepin avoit eſté

eſté fait Roy d'Aquitaine, & Loüis Roy de Baviére : ces deux Royaumes peu conſidérables en comparaiſon du reſte de l'Empire François, avoient leurs limites marquées, & l'Empereur ne penſoit pas à en rien détacher de conſidérable. Lothaire avoit eſté aſſocié à l'Empire, déſigné ſucceſſeur de tout le reſte des Etats de ſon pere, & meſme de ſa Souveraineté ſur ſes autres freres, & c'eſtoit dans ſon partage que devoit ſe prendre celuy du jeune Charles.

Theganus num. 21. Charta Diviſionis Imperii. Tom. 1. Capit. Baluzii, pag. 573. Nithard. Lib. 1.

L'Empereur peu de temps après la naiſſance de ce petit Prince, avoit propoſé à ſes trois fils la réſolution où il eſtoit de le faire entrer en partage avec eux. Il les avoit trouvez fort difficiles là-deſſus : mais enfin s'eſtant appliqué à gagner Lothaire, & l'Impératrice employant tous les moyens poſſibles, toutes les careſſes, toute l'adreſſe dont elle eſtoit capable pour le mettre dans ſes intéréſts, on vint à bout de le faire conſentir à ce qu'on déſiroit de luy. L'Impératrice luy proteſta qu'elle vouloit que ſa fortune & celle de ſon fils fuſſent toûjours attachées à la ſienne ; que s'il arrivoit jamais, comme on le prévoyoit, que le Roy d'Aquitaine & le Roy de Baviére, peu contens de leur partage, ſe liguaſſent après la mort de l'Empereur, pour faire valoir leurs prétentions, elle le ſerviroit de tout ſon pouvoir, de tous ſes amis, & de tous ſes tréſors ; qu'elle n'auroit jamais d'autre parti que le ſien ; que ſa Famille fort puiſſante & en France & en Saxe, luy ſeroit abſolument dévoüée ; qu'en un mot, ſon fils luy ſeroit ſoûmis comme à ſon pere, & elle le pria de vouloir bien meſme du vivant de l'Empereur, prendre la qualité de tuteur du petit Prince. Elle avoit eu l'adreſſe, quand Charles fut baptiſé, de le faire tenir ſur les Fonts de bapteſme par Lothaire. C'eſtoit là alors en France, ainſi que je l'ay déja remarqué ailleurs, un des liens les plus ſacrez, par leſquels on puſt attacher un Prince à la protection de celuy dont il ſe faiſoit le parrain.

Lothaire conſens au démembrement d'une partie de l'Empire François. Ibid.

Cette adroite Princeſſe ſçut ſi bien flatter Lothaire, qu'après avoir obtenu ſon conſentement pour le démembrement d'une partie de l'Empire François en faveur de ſon fils, elle l'engagea de concert avec l'Empereur, à faire le ſerment attaché à la qualité de tuteur, par lequel il jura de prendre la défenſe de Charles envers & contre tous, & de luy aſſeûrer la poſſeſſion de ce que l'Empereur voudroit luy aſſigner pour ſa part dans ſa ſucceſſion.

Mais ce Prince ne fut pas long-temps ſans ſe repentir de cet engagement, qui pouvoit luy eſtre d'autant plus préjudiciable, qu'il eſtoit plus général ; car il n'y avoit rien de ſpécifié ; & il dépendoit de l'Empereur de donner à Charles une part auſſi grande qu'il le jugeroit à propos.

Lothaire diſſimula toutefois ſon repentir : mais les Princes ſont étudiez de trop près & par trop de gens, pour ne pas ſe laiſſer pénétrer : on devina aiſément ſes ſentimens par la conformité qu'ils devoient avoir naturellement avec ſes intéreſts, & dès-lors certains eſprits broüillons conçûrent & une grande eſpérance de voir du changement dans l'Etat, & le deſſein d'y contribuer de tout leur pouvoir.

Plaintes contre le Gouvernement.

Trois ou quatre ans néanmoins ſe paſſerent ſans que rien paruſt. Les malheureux ſuccès d'Eſpagne, & l'invaſion de la Pannonie par les Bulgares firent deux méchans effets : le premier, de donner lieu aux plaintes contre le Gouverne-

vernement préſent, & aux comparaiſons odieuſes qu'on en faiſoit avec celuy de Charlemagne : le ſecond, d'irriter ceux qu'on en rendit reſponſables, & qui furent à cette occaſion privez de leurs Emplois. De ce nombre eſtoient le Comte Matfride grand Capitaine, & qui juſqu'alors avoit tenu le premier rang parmi les Miniſtres de l'Empereur, & le Comte Hugues, dont Lothaire avoit épouſé la fille, & qui pour ſe venger de cet affront, n'omirent rien pour animer ce Prince contre l'Empereur ſon pere, & pour l'engager à retracter la parole qu'il luy avoit donnée, de trouver bon tout ce qu'il feroit en faveur du Prince Charles, & à faire caſſer ce Traité dans une Aſſemblée des Seigneurs du Royaume.

Vita Ludovici Pii. Agobardi Epiſt. ad Matafridum. Nitardus. L. 1.

Dès-lors les mécontens commencerent à agir tous de concert, à ſolliciter la Nobleſſe & les gens d'Egliſe de demander à l'Empereur la réforme de l'Etat, & à cabaler de tous côtez en faveur de Lothaire, pour maintenir le partage de l'Empire de la maniére qu'il avoit eſté fait & agréé dans l'Aſſemblée de l'an 817.

Comme l'Empereur eſtoit un Prince fort pieux, & d'une conſcience très-tendre, on l'attaqua par cet endroit, & on entreprit de le faire convenir luy-meſme, que ſa conduite n'eſtoit pas bonne. On parloit par-tout de prodiges, par leſquels le Ciel menaçoit l'Etat, & on en racontoit de ſi ridicules, qu'on voyoit bien qu'ils eſtoient uniquement inventez pour échauffer l'imagination des Peuples. Tantoſt c'eſtoit une poſſédée, qui dans les exorciſmes avoit dit, que tous les maux de l'Empire eſtoient le chaſtiment des crimes qu'on négligeoit de punir; que la mortalité & la famine qui l'affligeoient depuis quelque temps, eſtoient cauſées par le Démon, à qui Dieu l'avoit abandonné pour le chaſtier; tantoſt c'eſtoit un aveugle guéri miraculeuſement, qui avoit eu révelation, qu'afin d'éviter les derniers malheurs dont l'Empereur eſtoit menacé, il falloit qu'il changeaſt beaucoup de choſes dans le Gouvernement.

L'Empereur envoye des Commiſſaires pour s'informer des déſordres de l'Etat.

L'Empereur eſtoit autant frappé de ces prodiges, qu'il eſtoit touché des maladies populaires, qui déſoloient alors la France, & c'eſt ce qui le détermina à envoyer en divers endroits de l'Empire ces eſpéces de Commiſſaires, dont j'ay déja parlé à quelque autre occaſion, qui avoient la qualité *d'Envoyez du Prince**, avec ordre de s'informer éxactement des plus grands déſordres qui régnoient dans l'Etat.

* Miſſi Dominici.

Il tient une Aſſemblée générale à Aix-la-Chapelle.

Adelard Abbé de Corbie, un des principaux Miniſtres de l'Empereur, eſtoit mort deux ou trois ans auparavant. Vala ſon frere qui avoit eſté ſi puiſſant ſous Charlemagne, depuis diſgracié au commencement du Régne de Loüis, & qui s'eſtoit retiré dans le Monaſtére de Corbie, en eſtoit alors Abbé, & avoit grand crédit à la Cour : ſon eſprit, ſa prudence & ſon expérience dans le maniement des affaires, & la réputation de ſa vertu luy attiroient cette conſidération. Il fut un de ceux qui furent envoyez pour reconnoiſtre les déſordres de l'Empire, & à ſon retour il en rendit compte à l'Empereur dans une Aſſemblée générale de Evêques & des Seigneurs à d'Aix-la-Chapelle.

Vita Valæ Abbatis. Sæculo 4. Benedictin. L. 2.

Il y exagéra fort les déréglemens qui régnoient dans toutes les parties de l'Etat,

l'Etat, il parla avec beaucoup de liberté des devoirs du Prince, & de ceux des Prélats qui ſe meſloient trop des affaires temporelles, il déplora le malheur des Provinces, dont les Gouverneurs & les Juges ne mettoient nulles bornes à leur avarice & à leurs violences, & puis adreſſant la parole à l'Empereur meſme, c'eſt vous, Seigneur, luy dit-il, que tous ces déſordres doivent toucher plus que perſonne, vous devez en répondre à Dieu, & ſi vous n'y remédiez pas, vous pouvez vous attendre à en eſtre puni plus ſévérement qu'aucun autre.

Enſuite deſcendant dans le détail, il inſiſta principalement ſur le choix des Evêques, où l'on violoit à toute occaſion la forme Canonique, & ſur les uſurpations des biens des Egliſes dont les Laïques s'emparoient impunément. Il recommençoit de temps en temps ſes apoſtrophes à l'Empereur, & oſa prendre à témoin tous ceux de l'Aſſemblée, que ce Prince eſtoit le plus coupable de tous en cette matiere. Cette hardieſſe d'un homme qui avoit la réputation de Saint, & dont les invectives en cette rencontre eſtoient très-capables de rendre le Gouvernement odieux, plut beaucoup à pluſieurs ſéditieux dont l'Aſſemblée eſtoit remplie.

Il prend en bonne part les avis de Vala Abbé de Corbie.

J'ay raconté que l'Empereur peu d'années auparavant à la perſuaſion de quelques Evêques & de quelques Abbez, avoit pouſſé ſa dévotion juſqu'à faire une eſpece de pénitence publique d'avoir puni des rebelles, qui avoient conſpiré contre ſa vie & contre ſon Etat, & ce fut à cette occaſion que Vala déja Moine de Corbie, & dont la diſgrace avoit auſſi eſté un des ſujets de la pénitence publique, fut rappellé à la Cour, & envoyé en Italie avec Lothaire, pour eſtre le Chef de ſon Conſeil dans le réglement de cet Etat. Il avoit depuis ce temps-là pris un grand aſcendant ſur l'eſprit de l'Empereur, & ce Prince ſe crut obligé dans la conjoncture dont je parle, de prendre en bonne part ſes avis tout libres & tout publics qu'ils eſtoient.

L'humilité chrétienne eſt une vertu très-rare dans les Princes: mais il eſt encore plus mal-aiſé à ceux en qui elle ſe rencontre, de l'allier avec cette fermeté & avec cet air de Majeſté qui leur ſont néceſſaires, pour contenir les Sujets dans le devoir, & pour maintenir la tranquillité d'un Etat. Loüis le Débonnaire ne trouva pas ce ſecret: ſa modeſtie, ſa bonté, ſa douceur, le rendirent d'abord très-aimable à ſes Sujets: mais faute de ſoûtenir ces vertus par une vigueur égale, rien ne contribua plus dans la ſuite à le rendre mépriſable, & c'eſt ce qui cauſa tous les malheurs de l'Empire François.

Il défera donc entierement aux avis, ou pluſtoſt aux réprimandes de l'Abbé Vala, & agiſſant toûjours par les principes d'une piété & d'une humilité mal réglée, il ſoûmit de luy-meſme ſa conduite paſſée à de nouveaux Cenſeurs, comme s'il euſt pris à taſche de ruïner abſolument ſon autorité.

Il aſſemble quatre Conciles pour travailler à la réforme de l'Etat.

Non content des rapports de ſes Envoyez, touchant les déſordres qu'ils avoient remarquez dans les Provinces, & dont l'Abbé Vala luy avoit fait une ſi ample expoſition, il ordonna qu'on aſſemblaſt inceſſamment quatre Conciles, un à Mayence, un autre à Paris, un troiſiéme à Lion, & le quatriéme à Toulouſe, afin que les Evêques aſſemblez dans ces Conciles, conviuſ-

vinſſent non ſeulement des choſes qu'il falloit réformer dans l'ordre du Clergé & dans les autres ordres de l'Etat, mais meſme dans ſa propre perſonne & dans celle des Princes ſes enfans. C'eſt le précis de la Lettre circulaire qu'il envoya dans toutes les Provinces, pour faire connoiſtre à tout le monde ſes intentions ſur ce ſujet.

Tom. II. Concil. Gall.

Les Conciles ſe tinrent ſelon ſes ordres : nous n'avons les Actes que de celuy de Paris, où il y a de très-beaux Réglemens pour la conduite des Evêques & des Eccléſiaſtiques, pluſieurs choſes ſur la conduite des Rois, mais des choſes générales ; ces Prélats, pour ménager l'Empereur, ou pour avoir lieu de s'aſſembler encore quelque autre fois, ayant différé, ainſi qu'ils le diſent, de deſcendre plus en détail dans ce qui concernoit le Réglement de l'Etat.

Vita Ludovici Pii.

Cependant l'Impératrice fit comprendre à l'Empereur par la maniére dont on avoit parlé dans l'Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, qu'il y avoit de la cabale, & qu'on tramoit contre luy quelque mauvais deſſein. Elle avoit ſçu que le Comte Matfride & le Comte Hugues beau-pere de Lothaire, continuoient de faire tous leurs efforts pour broüiller ce Prince avec l'Empereur ſon pere ; qu'il les écoûtoit, & que quoiqu'il ne paruſt encore rien faire contre le reſpect & la ſoûmiſſion, il traitoit en ſecret avec les principaux Seigneurs, pour empeſcher qu'on ne ſouffriſt un nouveau partage en faveur du Prince Charles.

Nithardus. Lib. 1.

Vita Ludovici Pii ad an. 829.

Sur ces connoiſſances, l'Empereur réſolut premierement d'éloigner Lothaire, & l'obligea de partir pour l'Italie, ſous prétexte que ſa préſence y eſtoit néceſſaire, afin de la raſſeûrer contre les entrepriſes des Sarazins, & en ſecond lieu, commençant à ſe défier de l'Abbé Vala & de ſes autres Miniſtres, il fit venir auprès de luy, Bernard Duc de Languedoc & Gouverneur de Barcelone, pour ſe ſervir de ſes Conſeils. Bernard eſtoit beau-frere de Vala, celuy-cy ayant autrefois épouſé ſa ſœur avant que de ſe faire Moine de Corbie. Mais il eſtoit auſſi filleul de l'Empereur & ſon Parent. Bernard eſtoit un homme de réſolution, grand Capitaine, habile & de bon conſeil, mais méchant homme ſi nous en croyons l'Auteur de la vie de l'Abbé Vala : cet Ecrivain eſtoit l'amy & le confrere de l'Abbé, & ſon ſtile toûjours véhément lorſqu'il parle de ce Comte pourroit faire appréhender, qu'il n'y euſt un peu de prévention ou d'animoſité, contre un homme Chef du parti oppoſé à celuy de l'Abbé.

Paſchaſius Radbertus in Vita Valæ.

Si-toſt que le Comte fut arrivé à la Cour, ſa ſeule préſence étonna & déconcerta la faction qui eſtoit ſur le point d'éclater ; de ſorte que les Partiſans de Lothaire réſolurent de différer à un autre temps la propoſition qu'ils vouloient faire à l'Empereur, de confirmer le partage fait entres ſes trois fils du premier lit ſans innover rien ſur cet article : c'eſtoit-là le point eſſentiel dont il s'agiſſoit, & l'endroit par lequel les factieux attachoient Lothaire à leur parti.

Il donne une partie de ſon Empire à Charles fils de

Le ſentiment de Bernard eſtoit que l'Empereur prononçaſt au pluſtoſt là-deſſus ſuivant ſon ſecond projet, & l'Impératrice ſollicitoit cette déclaration avec un empreſſement extréme. L'Empereur preſſé par l'un & par l'autre,

l'autre, fit à Vormes un Edit, par lequel il donnoit au Prince Charles fils de l'Impératrice Judith, premiérement le Païs des Allemans, c'eſt-à-dire, ce qui eſt entre le Rhin, le Mœin, le Necre & le Danube. En ſecond lieu la Rhétie, c'eſt ce que nous appellons aujourd'huy le Païs des Griſons, & enfin une partie du Royaume de Bourgogne, ſçavoir la Bourgogne appellée Transjurane au delà du Mont-Jura qui eſt aujourd'huy le Païs de Genéve & des Suiſſes. *l'Imperatrice Judith.* Theganus. Cap. 35.

Quand cela ſe fit Lothaire eſtoit déja revenu d'Italie où il demeura le moins qu'il put, & ſe trouva à la Cour avec ſon frere Loüis Roy de Baviére, lorſque l'Edit fut publié ; ils en furent très-mortifiez. Pluſieurs Seigneurs & Prélats en murmurérent hautement. Il en coûta à quelques-uns leurs emplois, & d'eſtre éloignez de la Cour, & les Partiſans de l'Impératrice furent mis en leur place.

Le nombre des mécoſitens s'augmenta par-là notablement, & c'eſtoit par tout un déchainement extrême contre le nouveau Miniſtre. Les exilez & d'autres qui ſe retirérent de leur plein gré dans leurs Terres, ne parloient que de ſa Tyrannie & de ſes violences, de la diviſion qu'il mettoit dans la famille Royale entre l'Empereur & les Princes, de la perſécution qu'il ſuſcitoit contre les Evêques, & contre les plus honnêtes gens de la Cour, pour leur ſubſtituer des ſcélerats & des hommes dévoüez à ſon ambition, & l'on diſoit qu'il n'y avoit plus d'Empereur ſur le Trône, mais un eſclave du Miniſtre & de l'Impératrice. Vita Walæ Abbatis.

On porta les choſes plus loin : on répandit le bruit par tout l'Empire, que cette grande intelligence qui paroiſſoit entre l'Impératrice & le Comte Bernard, avoit encore un autre principe que leur ambition, & l'on publioit hardiment qu'il y avoit entre eux un honteux commerce. Les Hiſtoriens du Parti oppoſé à Bernard, ont parlé fort affirmativement ſur ce point. Mais les autres ne l'en accuſent point. *Ibid.* Theganus. Cap. 38.

Ce qui donna lieu à ce ſoupçon ou à cette calomnie fut non ſeulement l'attachement de Bernard aux intéreſts de l'Impératrice, mais encore l'exercice d'une charge que l'Empereur luy donna lorſqu'il l'appella à la Cour. Il le fit ſon Camerier * ou Chambellan, dont les fonctions eſtoient bien différentes de celles du Chambellan d'aujourd'huy. C'eſtoit alors l'Impératrice qui avoit non ſeulement l'Intendance de la Garderobe, mais encore de la partie des Finances deſtinée à la paye des armées, ſoit pour la ſolde des ſoldats, ſoit pour les vivres, & elle avoit ſous elle le Chambellan pour exécuter ſes ordres. De plus une des fonctions du Chambellan eſtoit d'introduire les Ambaſſadeurs, de recevoir les préſens qu'ils faiſoient au Prince, ou de leur en préſenter de ſa part, & c'eſtoit un uſage aſſez ordinaire que le Chambellan réglaſt de concert avec l'Impératrice, la qualité & le nombre des préſens qu'on devoit faire aux Ambaſſadeurs des Princes Etrangers. De ſorte que le Comte Bernard eſtant obligé par ces raiſons de voir ſouvent l'Impératrice, la malignité de ſes ennemis trouva dans cette fréquentation de quoy appuyer la calomnie ; mais ſoit que cette accuſation fût fauſſe, ſoit qu'elle fût fondée, elle fut reçûë par une infinité de gens qui avoient intéreſt à la croire. * Camerarius. Hincmar. de ordine Palatii. Cap. 22.

Bernard cependant alloit ſon chemin ſans s'embaraſſer beaucoup de ces clameurs populaires qui paſſent, & qui cédent à l'autorité du gouvernement, pourvu qu'on ſçache d'ailleurs la ſoûtenir, & c'eſtoit à quoy il donnoit toute ſon application. En effet quelque nombreux que fût le parti des mécontens, perſonne n'oſoit s'en déclarer le Chef. Les trois Princes ou par reſpect pour l'Empereur leur pere, ou par crainte qu'il ne les deshéritaſt, ou par la défiance qu'ils avoient les uns des autres, ne vouloient point faire de démarche qui les engageaſt, & laiſſoient aller les choſes pour voir à loiſir quel tour elles prendroient.

Vita Valæ. L'Abbé Vala eſtoit alors malade dans ſon Monaſtere de Corbie, toûjours eſtimé & conſidéré de l'Empereur, mais ſans avoir autant de part au gouvernement qu'il en avoit auparavant. Sa ſageſſe & ſa vertu devoient faire beaucoup d'honneur, & donner grand crédit au parti des mécontens en cas qu'il s'y rangeaſt, & c'eſtoit de quoy on le ſollicitoit éternellement. Les plus grands Seigneurs du Palais l'alloient trouver, & eſtoient ſans ceſſe à luy repréſenter la ſituation fâcheuſe de l'Etat, les progrès des Sarazins en Italie & du coſté des Pyrénées, les inſultes des Bulgares du coſté du Danube, les déſordres des Egliſes, les diſſenſions de la famille Royale, le ſcandale que cauſoient les mauvais bruits, qui couroient ſur la conduite de l'Impératrice, & combien il eſtoit de la gloire de Dieu, de l'honneur de l'Empereur, du bien de l'Egliſe & des Peuples, de faire tous les efforts poſſibles pour remédier à tant de maux; que l'Empereur avoit eu ſur cela les meilleures intentions du monde; qu'il avoit commencé à les mettre en exécution, mais que depuis qu'il ſe gouvernoit par les ſeuls conſeils du Comte Bernard, il paroiſſoit comme enſorcelé, & ſans mouvement ſur les malheurs de l'Empire, & ſur les déſordres qui y eſtoient extrêmes. Il n'y a que vous, ajoûtérent-ils, qui puiſſiez arreſter le cours de tant de malheurs. Vous eſtes beau-frere du Comte, l'Empereur vous honore & reſpecte voſtre vertu; rien ne peut vous diſpenſer d'employer tout voſtre crédit en une occaſion ſi importante : il faut aller au pluſtoſt à la Cour, & dire librement vos ſentimens à l'Empereur & à ſon Miniſtre, ſur l'eſtat miſérable où vous ſçavez que les choſes ſont aujourd'huy.

Ibid. L'Abbé de Corbie flaté ou touché de ce diſcours, alla à la Cour, & il parla à l'Empereur & au Comte Bernard. Mais ſes avis furent mal reçus, & il s'en retourna à ſon Monaſtére ſans avoir rien fait. C'eſtoit à quoy s'eſtoient bien attendus ceux qui vouloient par-là l'obliger à ſe déclarer pour leur parti. Il refuſa cependant de le faire encore, juſqu'à ce que pluſieurs Seigneurs qu'il avoit toûjours cru gens d'honneur & de probité, vinrent l'aſſeurer que non ſeulement le Comte Bernard renverſoit toute la Cour & tout l'Empire, mais qu'il avoit conjuré contre la vie de l'Empereur & de ſes trois fils, pour les faire tous périr & mettre ſur le Trône le ſeul fils de l'Impératrice.

L'Abbé de Corbie ſe declare pour le parti des Mécontens. C'eſt-là encore un des crimes impoſez à Bernard par les ſeuls Partiſans de l'Abbé Vala, que le ſilence des autres Hiſtoriens, & la conduite que l'Empereur tint depuis envers ce Comte, réfutent aſſez. L'Abbé le crut, & l'horreur de cet attentat jointe au zéle du bien public, & à la compaſſion qu'il avoit

de

de tant de perſonnes de qualité qui paſſoient pour eſtre injuſtement perſécutées, ne luy permit pas de délibérer plus longtemps, ny de différer à ſe déclarer contre le Miniſtre en faveur, diſoit-on, du Prince meſme dont on ſe faiſoit honneur de ſoûtenir les véritables intéreſts, en prenant les armes contre luy: ce n'eſt là ny le premier ny le dernier exemple de ce zéle biſarre.

Dès que l'Abbé de Corbie ſe fut déclaré, Hilduin Abbé de S. Denis, Bernard Evêque de Vienne, Agobard Evêque de Lion, Jeſſé Evêque d'Amiens tous gens en réputation de probité, de ſageſſe & de doctrine, embraſſérent auſſi ce parti, & furent ſuivis de pluſieurs autres dont le mérite donnoit beaucoup de crédit à la faction. Theganus. An. 36.

Ces Evêques & ces Abbez s'aſſemblérent & proteſtérent, qu'ils tiendroient pour rebelle à Dieu & à l'Egliſe, quiconque ne les ſeconderoit pas dans le deſſein qu'ils avoient de rétablir l'ordre dans l'Etat, de procurer la ſeureté des Peuples, & de pourvoir à celle de l'Empereur & de toute la famille Royale. On fit courir le bruit, que la Cour avoit fait les plus grandes offres à l'Abbé de Corbie, pour l'engager à s'unir avec le Comte Bernard; mais qu'ayant horreur de ſes crimes & des déſordres qu'il cauſoit dans l'Etat, il n'avoit jamais voulu y entendre; qu'il ſacrifioit ſa vie & tous ſes intéreſts au bien des Peuples & de l'Egliſe, & qu'il eſtoit réſolu de tout hazarder pour ſatisfaire en cette occaſion, à ce qu'il devoit à ſa conſcience & à ſa patrie. Tout cela fut reçu avec applaudiſſement, & jamais l'Abbé Vala ne fut un plus grand Saint, que quand il leva l'étendart de la rébellion contre ſon Souverain.

Les trois fils de l'Empereur ne paroiſſoient point dans tout ce complot, & quoy qu'il fuſt certain que l'origine de tous ces troubles, eſtoit le chagrin qu'ils avoient de voir entrer le Prince Charles en partage avec eux; que l'Empereur ne s'eſtoit ſi fort attaché au Comte Bernard, que parce que tous ſes autres Miniſtres luy eſtoient devenus ſuſpects; que la pluſpart de ceux qui avoient eſté exilez de la Cour n'avoient eſté chaſtiez de la ſorte, que parce qu'on ſçavoit les liaiſons & les intrigues qu'ils avoient avec les trois Princes; cependant comme c'eſt l'ordinaire, on expoſoit & on exageroit aux Peuples la rigueur de ces mauvais traitemens, & les déſordres publics dont on leur cachoit les véritables cauſes.

Le parti eſtant ainſi formé & les peuples mis en mouvement, par l'autorité de ces Evêques & de ces Abbez, on fit dire aux Princes, qu'il eſtoit temps de ſe venir mettre à leur teſte. Une nouvelle révolte des Bretons leur donna lieu de le faire. *Nouvelle révolte des Bretons.*

La nouvelle de ce ſoulevement eſtant venuë à l'Empereur, le Comte Bernard fut d'avis qu'il marchaſt luy-meſme en Bretagne, & qu'il ordonnaſt à Pepin de l'y venir joindre avec ſes Troupes du Royaume d'Aquitaine. C'eſtoit un piége qu'on tendoit à ce jeune Prince que Bernard avoit deſſein de faire arreſter dans le chemin. Vita Valæ.

L'Empereur convoqua une Diéte à Aix-la-Chapelle ſur le ſujet de l'expédition de Bretagne, & la choſe ayant eſté réſoluë, il commanda aux Troupes de marcher le Mécredy des Cendres; mais il commença déſlors à connoiſtre le péril où il eſtoit, & le progrès qu'avoient déja fait les intrigues ſe- Annales Bertiniani. An. 830.

cretes des factieux. Une grande partie des Troupes refuſa d'obéïr, s'excuſant ſur la difficulté des chemins qui eſtoient encore trop mauvais. L'Empereur qui ne ſe trouva pas en eſtat de réduire ces mutins par la force, & qui ne ſe voyoit pas là en ſeureté, partit avec le reſte des Troupes, quoy qu'il euſt actuellement la goute, & prit fort inquiet ſa route par les coſtes de la Mer, ayant avec luy Loüis ſon fils Roy de Baviére.

Pepin prend les armes contre l'Empereur ſon pére.

Lothaire que ſon pere avoit une ſeconde fois envoyé en Italie pour l'éloigner des factieux de la Cour, rentra en France, & Pepin ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu, venoit avec les Troupes d'Aquitaine, non pas pour faire la guerre en Bretagne, mais pour la déclarer à ſon pere. Eſtant arrivé à Orleans il en chaſſa le Comte Odon, que l'Empereur en avoit fait Gouverneur, & mit à ſa place le Comte Matfride un des principaux Chefs des mécontens, & continua ſa marche avec ſon armée.

Vita Valæ.

En meſme temps le Roy de Baviére qui s'apperçut qu'on le gardoit preſque à vûë à la Cour, s'échapa, & vint à Corbie trouver l'Abbé Vala & quelques-uns des Evêques de la faction: il luy confirma tout ce qui luy avoit eſté dit touchant le mauvais commerce de l'Impératrice & du Comte, la conſpiration tramée contre la famille Royale, le deſſein formé pour le renverſement de l'Etat: il luy ajoûta que la Cour de l'Empereur eſtoit un lieu d'abomination par les crimes de toutes les eſpéces qui s'y commettoient, qu'on n'y voyoit que magie, que ſortiléges, que maléfices, qu'on y renouvelloit juſqu'aux ſuperſtitions du Paganiſme, qu'on y conſultoit le vol des oyſeaux & les entrailles des beſtes pour y découvrir l'avenir, que l'aſcendant de l'Impératrice eſtoit tel ſur l'eſprit de l'Empereur, qu'il ne voyoit que par ſes yeux, ne recevoit perſonne que de ſa part, qu'il ſe défioit de tous ceux dont elle ne luy répondoit pas, & que cela alloit à un point, qu'on ne doutoit pas qu'elle n'euſt uſé à ſon égard de quelque enchantement, ſans quoy il eſtoit impoſſible qu'elle ſe fuſt renduë ainſi abſolument Maiſtreſſe de ſon eſprit. On fit auſſi-toſt part au peuple de tous ces détails qui firent tout leur effet.

Cependant les Troupes mutinées d'Aix-la-Chapelle en partirent conduites par leurs Chefs, & vinrent à Paris joindre Pepin. Les Abbez de ſon parti arrivérent auſſi avec les leurs; car ils avoient alors pour la pluſpart des vaſſaux & des Troupes qui dépendoient d'eux, & Pepin marcha avec toutes ces Troupes vers les coſtes de la Mer au devant de celles de l'Empereur ſon Pere. De telles nouvelles apportées à ce Prince, & la déſertion de quelques Seigneurs qui s'enfuirent de ſon armée, luy firent comprendre le péril où il eſtoit.

Vita Ludovici Pii.

Il délibéra avec l'Impératrice & avec le Comte ſur le parti qu'il y avoit à prendre en de ſi fâcheuſes conjonctures. Il eſtoit difficile de bien choiſir. Mais enfin comme il ſçavoit que la haine qu'on avoit pour l'Impératrice & pour le Comte eſtoit le principal motif de la révolte, il eſpéra qu'en les éloignant l'un & l'autre il pourroit adoucir les eſprits. Il craignoit d'ailleurs que s'ils tomboient entre les mains de leurs ennemis il ne leur en couſtaſt la vie par les plus cruels ſupplices. Ces deux raiſons le déterminérent à les faire partir. Il envoya Bernard à ſon Gouvernement de Barcelone, & l'Impératrice à Laon dans le Monaſtére de Sainte Marie, & vint avec ſes Troupes camper auprès de Compiégne.

Pe-

Pepin ayant appris la marche de l'Empereur s'avança du meſme coſté, & vint ſe poſter à Verberie à trois lieuës de Compiégne. De-là il détacha quelques Troupes ſous la conduite des Comtes Varin & Lambert qui allérent ſe préſenter devant Laon, dont les portes leur ayant eſté ouvertes, ils enlevérent l'Impératrice & l'amenérent au camp de Pepin. *L'Impératrice eſt enlevée par les Troupes de Pepin.*

Quand elle y fut arrivée, Pepin après luy avoir reproché les déſordres qu'elle avoit cauſez dans la famille Royale, ſa conduite ſcandaleuſe, les mauvais deſſeins qu'elle avoit conceus contre luy & contre ſes freres, luy déclara qu'elle n'avoit qu'un ſeul moyen d'éviter la mort, ſçavoir que dans une entrevûë qu'il luy permettroit d'avoir avec l'Empereur ſon mari, elle ménageaſt deux choſes, la premiere qu'elle obtint de luy ſon conſentement pour prendre le voile de Religieuſe; la ſeconde qu'elle luy perſuadaſt de mettre bas les armes, de ſe faire couper les cheveux & de ſe retirer dans un Monaſtére pour le reſte de ſes jours. Elle luy promit tout ce qu'il voulut. *Ibid.*

En effet il la fit paſſer au Camp de l'Empereur, & l'y fit accompagner d'une eſcorte qui devoit la ramener auſſi-toſt après cette entrevûë. Elle pria l'Empereur que pour éviter la mort dont on la menaçoit, il luy fuſt permis de prendre le voile, & il y conſentit: mais ſur l'autre point il répondit, qu'en quelque danger qu'il ſe trouvaſt par la trahiſon de ſes Sujets & de ſes enfans, il eſtoit trop important pour n'en pas délibérer plus à loiſir, & qu'il vouloit ſur cela avoir l'avis des Seigneurs & des Evêques.

L'Impératrice retourna au Camp de Pepin avec cette réponſe, & auſſi-toſt après il la fit partir pour Poitiers où on la voila dans le Monaſtére de Sainte Radegonde. Il conſentit à l'aſſemblée que l'Empereur avoit propoſée, & elle ſe tint dans le Palais de Compiégne. *Et renfermée dans un Monaſtére.*

L'Empereur entra dans la ſale avec un air conſterné & ne voulut point s'aſſeoir ſur ſon Trône. Il y parla d'une maniére auſſi touchante que peu digne de ſon rang. Mais juſqu'où ne deſcend-t-on point quand il s'agit de ſe conſerver une Couronne. Il avoüa les fautes qu'il avoit commiſes dans le Gouvernement de l'Empire, la trop grande complaiſance qu'il avoit euë pour ſa femme, & ratifia la permiſſion qu'il luy avoit donnée de prendre le voile: il loüa le zéle de ceux qui l'obligeoient à corriger ſa conduite & promit que ſi on luy laiſſoit ſa Couronne, il gouverneroit déſormais ſuivant les conſeils de ſes bons & fidéles Sujets. Ce diſcours toucha tellement l'Aſſemblée, que la pluſpart ſe levérent, vinrent à luy & le forcérent de s'aſſeoir dans le Trône qu'on luy avoit préparé. Vita Valæ.

Ce n'eſtoit pas là la concluſion que Pepin attendoit, non plus que l'Abbé de Corbie, au moins comme pluſieurs le crurent & le publiérent contre ce qu'en racontoient depuis, ſes Apologiſtes. On ne paſſa pas néanmoins plus outre, & Pepin reſta dans ſon Camp juſqu'à l'arrivée de Lothaire, qui vint le joindre avec d'autres Troupes. *Lothaire joint Pepin avec des Troupes.*

Celuy-cy eſtoit l'aîné, c'eſtoit à ſon occaſion que la conſpiration s'eſtoit formée, & c'eſtoit luy que les Rébelles prétendoient mettre ſur le Trône de ſon Pere. Son arrivée ne fut pas pluſtoſt ſçûë dans le Camp de l'Empereur, que les intelligences qu'il y avoit commencérent à éclater nonobſtant tout ce qui *L'Empereur abandonné des ſiennes, ſe livre aux Rebelles. Ibid.*

qui venoit de ſe faire. Les Soldats & les Officiers déſertoient par troupes, & en peu de temps l'Empereur abandonné de toute ſon armée, ne voyant aucune ſeureté à fuïr, ſe livra avec ſon fils Charles à la diſcrétion des Rébelles. *Ibid.*

Lothaire néanmoins le traita avec reſpect, & ſans parler de le dépoſer, il approuva tout ce qui avoit eſté fait par Pepin. Il témoigna à l'Abbé de Corbie, à l'Abbé de Saint Denis & aux Evêques de ſon parti combien il eſtoit ſatisfait de leur conduite & de leur zéle pour le bien de l'Etat. Il fit arreſter Herbert frere du Comte Bernard, & luy fit crever les yeux, malgré les priéres que luy fit l'Empereur pour obtenir ſa grace. Il fit dégrader Odon Gouverneur d'Orleans & couſin germain du meſme Comte, en luy faiſant oſter ſes armes avec ignominie & l'envoya en éxil. Il confina auſſi dans un Monaſtére Conrad & Rodolphe freres de l'Impératrice.

Nitardus. Lib. 1. Le reſte de l'eſté ſe paſſa aſſez tranquillement, Lothaire ordonnant de tout, & ne laiſſant à ſon Pere que le vain nom d'Empereur qu'il ne vouloit pas luy oſter; mais qu'il auroit bien voulu luy voir quitter. Il gagna meſme pour cela quelques Moines que l'Empereur voyoit volontiers, afin qu'ils luy inſpiraſſent du dégoût pour l'embarras des affaires, & tâchaſſent de luy faire revenir l'envie de ſe retirer dans un Cloître, laquelle il avoit euë autrefois, n'eſtant encore que Roy d'Aquitaine du vivant de Charlemagne, mais ils n'en vinrent pas à bout.

Les choſes ne pouvoient pas demeurer long-temps dans cette ſituation: l'automne approchoit, & les Seigneurs qui eſtoient la pluſpart dans les intéreſts de Lothaire, demandoient qu'on tint au pluſtoſt une aſſemblée de la Nation, pour mettre fin à la guerre civile par la nouvelle forme de Gouvernement qu'on y eſtabliroit. Et c'eſtoit dans une telle aſſemblée où l'Empereur avoit tout à craindre pour ſa Couronne & pour ſa liberté.

Cependant comme c'eſt l'ordinaire, le premier feu de la révolte eſtant paſſé, pluſieurs firent de ſérieuſes réflexions ſur la maniére indigne dont on en uſoit avec le Prince, & quand les Chefs voulurent faire leur brigue pour conclure ſa dépoſition dans la Diéte prochaine, il s'en trouva pluſieurs oppoſez à ce deſſein.

Nitardus. Lib. 1. Les Moines dont j'ay parlé, que Lothaire croyoit avoir gagnez, ne le ſervirent pas bien; car voyant que l'Empereur n'avoit point du tout d'envie de renoncer à l'Empire, ils luy firent offre de leurs ſervices auprès de leurs amis, pourveu qu'il leur promiſt de mettre ordre à certains points particuliers qu'ils luy marquérent. Il leur engagea ſa parole ſur tout ce qu'ils ſouhaitérent de luy. Après quoy d'eſpions qu'ils eſtoient, ils devinrent ſes Conſeillers & ſes confidens.

Loüis & Pepin ſes fils ſe reconcilient avec luy. Le point capital eſtoit de deſunir les trois Princes. Gombaud, un de ces Moines homme adroit & ambitieux ſe chargea de cette commiſſion, & alla trouver de la part de l'Empereur, le Roy de Baviére & le Roy d'Aquitaine. Outre les raiſons de conſcience & de bienſéance qu'il ne manqua pas de faire valoir, il leur demanda s'ils faiſoient aſſez d'attention au changement qui s'alloit faire, qu'au lieu d'un pere doux, facile, plein de bonté pour eux, ils alloient avoir leur frere aîné pour Maiſtre, qui n'avoit que ſes propres intéreſts

reſts en vuë, & qui oubliéroit bien-toſt l'obligation qu'il leur auroit de ſon élevation; que leur puiſſance diminuéroit au lieu de croître; que le Prince Charles ſeroit exclus de la ſucceſſion, mais que ce ne ſeroit pas à leur profit; & qu'enfin l'Empereur s'engageoit à augmenter leurs partages en cas qu'ils ſe comportaſſent en cette occaſion, comme des fils devoient faire à l'égard d'un Pere qui les avoit toûjours tendrement aimez.

Ces réflexions que ces deux Princes avoient apparemment déja faites eux-meſmes, ſouſtenuës par l'eſpérance de leur avantage particulier, firent ſur leur eſprit toute l'impreſſion que l'Empereur pouvoit ſouhaiter, ils ſe rendirent aux remontrances de Gombaud: ils vinrent trouver l'Empereur avec lequel ils ſe reconciliérent, & luy promirent de ne jamais ſe départir de leur devoir. *Ibid.*

Leur réconciliation conſterna Lothaire & le reſte des factieux, néanmoins ils eſpérérent toûjours que dans la Diéte leur parti prévaudroit. Il eſtoit queſtion avant toutes choſes de déterminer le lieu où elle ſe tiendroit. Cette circonſtance eſtoit de la derniére importance pour l'Empereur. De tout temps les François d'en deça du Rhin, & ceux de la Germanie avoient entre-eux une eſpéce de jalouſie, qui les mettoit aiſément dans des intéreſts oppoſez. Depuis le grand Clovis ils avoient eſté ſouvent gouvernez par différens Princes, eux-meſmes jaloux les uns des autres: de-là eſtoient venuës les guerres, & enſuite l'antipathie des Peuples.

Il fait tenir une Diéte à Nimégue. Vita Ludovici Pii.

Le parti des mécontens eſtoit principalement compoſé des Seigneurs François des Gaules, & il ne falloit pas d'autre raiſon pour engager les François de la Germanie à eſtre favorables à l'Empereur. Il s'agiſſoit donc de déterminer ſi la Diéte ſe tiendroit en France ou dans quelque Ville de la Germanie. Lothaire vouloit que ce fuſt en France, & l'Empereur que ce fuſt en Germanie ſans pourtant faire paroiſtre ſon inclination; mais il agiſſoit ſecretement pour faire tourner les ſuffrages de ce coſté-là, & il en vint à bout. Après diverſes conteſtations il fut réſolu que la Diéte ſe tiendroit à Nimégue.

L'Empereur depuis la réünion de ſes deux fils, agiſſoit & parloit plus en Maiſtre qu'auparavant. Il donna ordre au Comte Lambert Gouverneur de Nantes & un des plus ſéditieux, d'aller au pluſtoſt à ſon Gouvernement pour arreſter les courſes des Bretons qui continuoient leur révolte, & luy joignit l'Abbé Heliſacar pour rendre la juſtice dans toute la Marche ou Frontiére Bretonne. De plus pour diminuer les forces & l'autorité de ſes ennemis, il ordonna ſous prétexte de la tranquillité publique, que tous ceux qui viendroient à la Diéte de Nimégue, n'y amenaſſent que les gens néceſſaires pour les ſervir & point d'autres: & ſous main il fit avertir les Seigneurs de Germanie d'y venir en très-grand nombre: ils n'y manquérent pas, & s'y trouvérent preſque tous bien reſolus de le défendre. *Ibid.*

L'Empereur ſe voyant ſi bien ſoûtenu n'appréhenda plus rien, & avant l'ouverture de la Diéte ayant ſçu que Hilduin Abbé de S. Denis eſtoit arrivé à Nimégue, accompagné contre ſon ordre de quantité de gens armez, il le fit venir & luy demanda en colére, s'il venoit pour aſſiſter à la Diéte ou pour fai- *Ibid.*

faire la guerre. L'Abbé ne ſçachant que répondre, l'Empereur luy commanda de ſortir inceſſamment du Palais & de la Ville, de renvoyer tout ſon monde, d'aller attendre ſes ordres à Paderborne avec ſes ſeuls Domeſtiques, & de n'en pas ſortir de tout l'hiver. Il fit venir auſſi l'Abbé Vala, luy commanda de s'en retourner à Corbie, d'y vivre en Religieux, d'y gouverner ſes Moines ſelon ſa Régle ſans ſe meſler déſormais des affaires d'Etat: il fallut obéïr & ſe retirer.

Ces coups d'autorité firent connoiſtre aux factieux, qu'ils ne ſeroient pas les plus forts; & déſeſpérez de ſe voir ainſi dupez, ils s'aſſemblérent dès la nuit ſuivante, & allérent trouver Lothaire dans ſa tente pour luy repréſenter le péril où ils eſtoient, eux & luy: tous luy conſeillérent de deux choſes l'une, ou de prendre promptement les armes, & d'aller bruſquement ſur le champ enlever l'Empereur qui ne ſeroit peut-eſtre pas ſur ſes gardes, ou bien de ſe retirer, en ſe mettant à leur teſte.

Toute la nuit ſe paſſa en délibérations ſans pouvoir rien conclure, parce que ces deux expédiens paroiſſoient extrémement violens & dangereux. L'Empereur ayant eſté averti de ce qui ſe paſſoit & de l'incertitude où ils eſtoient, envoya dès la pointe du jour prier Lothaire de le venir trouver, luy promettant toute ſorte de ſeureté & de le contenter. Cette propoſition augmenta ſon embarras. Tous le diſſuadérent de ſe mettre ainſi à la diſcrétion de l'Empereur, qu'il ne devoit pas dans la conjoncture préſente regarder comme ſon pere, mais comme ſon ennemi; néanmoins après y avoir bien penſé & enviſagé les ſuites de ſon refus dans un temps & dans un lieu où il n'eſtoit pas le plus fort, prévoyant de plus que ſes freres profiteroient immanquablement de ſon opiniâtreté dans ſa révolte & contribuëroient à le perdre, il ſe réſolut, quoy qu'on luy puſt dire, d'aller trouver l'Empereur ſur ſa parole.

Lothaire va trouver ſon pere, & luy demande pardon.

Il en fut reçu avec bonté, l'Empereur l'embraſſa, & après l'avoir aſſeuré qu'il n'avoit rien perdu de la tendreſſe qu'il avoit toûjours euë pour luy, il luy reprocha doucement ſa conduite paſſée, la trop grande confiance qu'il avoit en de mauvais amis qui n'avoient rien moins en vuë que ſes véritables intereſts; que la deſunion de la Maiſon Royale eſtoit ſa ruine auſſi-bien que celle de l'Etat; qu'il l'avoit aſſocié à l'Empire, & admis au Gouvernement; qu'il n'avoit au deſſus de luy que la qualité de pere; que la révolte où les méchans conſeils l'avoient engagé le rendoient odieux à toute la terre, & qu'il falloit qu'une prompte & ſincére réconciliation réparaſt au pluſtoſt ſa faute & la mauvaiſe réputation qu'il s'eſtoit faite. Enfin l'Empereur parla en cette occaſion d'une maniére ſi tendre & ſi touchante, qu'il ralluma les ſentimens de la nature dans le cœur de Lothaire qui ſe jetta à ſes pieds, & luy demanda pardon tout baigné de ſes larmes, & luy promit de ne ſe départir jamais de l'obéïſſance & du reſpect qu'il luy devoit.

Durant cette entrevuë du pere & du fils qui tenoit tout le monde en ſuſpens, chacun ſongea à ſe précautionner, & les deux partis ſe mirent ſous les armes. Les Rebelles paroiſſoient les plus animez, & répandoient le bruit qu'on retenoit Lothaire priſonnier. Ils diſoient hautement qu'ils eſtoient très-réſolus de ſe le faire rendre de gré ou de force, qu'au lieu d'une aſſemblée où l'on avoit pro-

promis de faire trouver la fin des troubles, on n'avoit eu deſſein que de tendre un piége aux perſonnes bien intentionnées; qu'on avoit déja chaſſé les plus gens de bien, afin d'avoir la liberté d'exercer toutes ſortes de violences; qu'il n'y avoit plus rien à ménager, puiſque l'Empereur ne gardoit plus ny fidélité ny aucunes meſures, & qu'il falloit ſe défendre, puiſqu'on en vouloit à leur vie & à leur liberté.

De ces plaintes on en vint aux reproches mutuels des deux coſtez; & l'on n'euſt pas tardé à en venir auſſi aux mains, ſi l'Empereur n'euſt paru ſubitement, & Lothaire avec luy tous deux d'un air qui faiſoit paroiſtre leur union & leur intelligence. La préſence des Souverains arreſta la fougue du ſoldat, & l'Empereur ayant déclaré hautement que Lothaire & ſes deux freres eſtoient pleinement ſatisfaits, perſonne n'oſa plus branler. *Ibid.*

L'Empereur n'en demeura pas là néanmoins; car peu de jours après il fit arreſter les Chefs de la Rébellion, & les fit comparoiſtre dans l'Aſſemblée pour y eſtre jugez, & il y préſida avec ſes trois fils. On produiſit les loix ſelon leſquelles ils furent déclarez coupables de Leze-Majeſté & condamnez à la mort. *Les Chefs de la Rébellion ſont releguez, & la paix eſt rétablie.*

Toutefois l'Empereur, ſoit à la priére de ſes fils, ſoit de luy-meſme, pour leur épargner le chagrin de voir périr ceux qui les avoient ſervis, adoucit la Sentence. Il les relégua pour la pluſpart tant Laïques qu'Eccléſiaſtiques en divers Monaſtéres. Il fit dépoſer par un Concile, Jeſſé Evêque d'Amiens, un des plus emportez des factieux, & la tranquillité parut rétablie. *Ibid.* Theganus. Cap. 37.

Après la Diéte de Nimégue l'Empereur retourna à Aix-la-Chapelle où il retint ſes trois fils auprès de luy, & penſa à tirer l'Impératrice du Monaſtére de Poitiers; mais comme elle avoit pris le voile, qui ne ſe prenoit qu'en ſe conſacrant à Dieu par un engagement perpétuel, il crut qu'il ne devoit pas la faire revenir ſans conſulter le Pape & les Evêques. Le Pape qui eſtoit alors Grégoire IV. & les Evêques jugérent que l'Impératrice n'ayant eſté engagée à la Profeſſion Religieuſe, que par une violence manifeſte, cet engagement eſtoit nul. Ainſi elle retourna à la Cour. *L'Imperatrice retourne à la Cour.* Theganus. *Ibid.*

L'Empereur l'y reçut avec beaucoup de joye; mais il crut qu'il eſtoit de l'honneur de cette Princeſſe & du ſien propre, qu'elle fuſt juridiquement diſculpée des crimes atroces dont on l'avoit chargée avec un ſi grand ſcandale. Elle comparut devant des Commiſſaires le jour de la Purification; & perſonne n'ayant oſé ſe porter pour accuſateur, elle fut reçuë à faire ſerment ſur ſon innocence, & enſuite déclarée tout-à-fait exempte des crimes dont on l'accuſoit. Vita Ludovici Pii. an. 831.

Elle ne fut pas long-temps à la Cour ſans que ſes ennemis s'en apperçuſſent. Vala eſtoit diſgracié, mais il eſtoit demeuré à Corbie avec ſa qualité d'Abbé, l'Empereur ayant toûjours du reſpect pour ſa vertu. L'Impératrice fit comprendre à l'Empereur qu'il n'eſtoit ny de la juſtice ny de la politique, de laiſſer ſans punition un homme, dont la ſeule réputation avoit eſté capable d'autoriſer & d'animer la révolte de tout l'Empire contre ſon Souverain, & qui avoit donné le mouvement à tout. Il fut relégué dans un Château ſur un Rocher eſcarpé au bord du Lac de Genéve, avec défenſe à ceux qui le gardoient, de le laiſſer parler à qui que ce fuſt. Vita Valæ.

Lothaire eſt declaré dechu de la qualité d'Empereur.

D'autres perſonnes de la Cour furent encore exilez. Mais ce qui fit le plus d'éclat, c'eſt que Lothaire qui avoit eſté depuis tant d'années aſſocié à l'Empire, fut déclaré déchu de cette aſſociation, tous les Sujets de l'Empire diſpenſez du ſerment qu'ils luy avoient fait en qualité d'Empereur, & ſon nom qu'on mettoit dans tous les Actes publics avec celuy de ſon pere, n'y fut plus mis déſormais. On luy laiſſa ſeulement la qualité de Roy d'Italie, à condition qu'il n'y feroit rien d'important, qu'avec le conſentement de l'Empereur ſon pere.

Nitardus. Lib. 1.

Cette dégradation du Prince déplut à beaucoup de gens, & Agobard Evêque de Lion en écrivit à l'Empereur pour luy en faire ſcrupule: mais l'Impératrice & ſes Miniſtres eurent ſoin de le raſſeurer là-deſſus.

Pour ce qui eſt de Pepin Roy d'Aquitaine & de Loüis Roy de Baviére, l'Empereur leur tint la promeſſe qu'il leur avoit faite lorſqu'ils paſſérent dans ſon parti: il augmenta leurs Royaumes de quelques Villes & de quelques Territoires. Cette libéralité eſtoit une nouvelle punition pour Lothaire, dont on diminuoit d'autant le partage en augmentant celuy de ſes freres. Tout cela eſtant fait, l'Empereur leur permit à tous trois d'aller chacun dans leurs Royaumes.

L'Empereur ſon pere accorde une amniſtie générale.

Ces punitions eſtoient autant de violences que ſe faiſoit l'Empereur, & il eſtoit incapable de ſouſtenir long-temps une conduite un peu ſévére. Quelques Evêques luy firent apparemment ſcrupule de la punition de tant d'exilez, parmy leſquels on comptoit pluſieurs perſonnes qui paſſoient pour gens de bien, & on luy fit entendre que la douceur & la bonté eſtoient les moyens les plus efficaces de ſe les attacher. Il accorda donc quelques mois après malgré l'Impératrice, une amniſtie générale & permiſſion à tous ceux qui avoient eſté reléguez dans les Monaſtéres d'en ſortir s'ils le vouloient, & leur rendit à tous leurs biens qui avoient eſté confiſquez.

Vita Ludovici Pii.

Il ne voulut pas que Vala fuſt excepté de ce pardon général, mais il ſouhaita qu'il reconnuſt ſa faute avant qu'on finiſt ſa peine, & pour l'obliger à faire cet aveu, il ſe ſervit de Paſcaſe Radbert homme d'eſprit & de mérite, qui fut luy-meſme quelque-temps après Abbé de Corbie. Il eſtoit ami intime de Vala, & c'eſt luy qui a écrit ſa vie en Dialogue, où les intrigues de la révolte que je viens de raconter ſont rapportées. Les principaux Acteurs y ſont marquez ſous des noms feints. L'Empereur y porte celuy de Juſtinien, l'Impératrice celuy de Juſtine, Lothaire celuy d'Honorius, Loüis de Baviére celuy de Gratien, Pepin Roy d'Aquitaine celuy de Mélanius, le Comte Bernard celuy de Naſon & d'Amiſar, Vala celuy d'Arſéne: mais la clef de ces myſtéres a eſté aiſée à trouver par les autres monumens de l'Hiſtoire de ce temps-là.

Vita Valæ.

L'Empereur envoya donc le Moine Paſcaſe du coſté de Genéve, ſous prétexte de régler les affaires de quelques Egliſes, & luy permit de voir Vala. Dans l'entretien Paſcaſe luy dit qu'il ſçavoit les ſentimens de l'Empereur à ſon égard, & qu'il conſervoit toûjours de l'eſtime & de l'amitié pour luy; qu'il ſouhaitoit de le rappeller de ſon éxil; qu'il attendoit qu'on l'en priaſt; qu'il y avoit des gens à la Cour, qui luy rendroient volontiers ce bon office, mais que l'Empereur éxigeoit de luy deux choſes, la premiere, qu'il avoüaſt ſa faute,

&

& qu'il luy en témoignaſt du repentir. La ſeconde, qu'il ſouſcriviſt au partage fait en faveur du Prince Charles.

Vala eſtoit un de ces eſprits entiers & indomptables, & un de ces prétendus Saints qui s'enteſtent ſans retour, preſts à tout ſouffrir pluſtoſt que d'avoüer qu'ils ont failli. Vous devriez mieux me connoiſtre, dit-il à Paſcaſe, & ſi vous me connoiſſiez mieux, vous me donneriez d'autres conſeils. Je n'ay point fait de faute, & je n'en puis avoüer aucune ſans me calomnier moy-meſme. Encouragez moy à ſouffrir pour la juſtice, & ne me parlez pas d'autre choſe: ces paroles prononcées d'un ton dévot & ferme ne laiſſerent plus rien à dire à Paſcaſe.

Il en rendit compte à l'Empereur, qui conçut par-là ce qu'il avoit à craindre d'un homme de ce caractére. La priſon de Vala n'eſtoit pas éloignée d'Italie. Il appréhenda que Lothaire ne trouvaſt moyen d'avoir commerce avec luy, & peut-eſtre de l'enlever; c'eſt-pourquoy il le fit tranſporter à l'Abbaye de Nermoutier: une pareille raiſon fit changer encore le lieu de ſon éxil, ſur les ſoupçons qu'on eut que Pepin vouloit avoir quelque liaiſon avec luy, & il fut envoyé dans un Monaſtere de Germanie. On eut depuis les meſmes défiances de Loüis de Baviére que des deux autres, ce qui fit enfin renvoyer Vala à ſon Abbaye de Corbie; mais ſans luy laiſſer les fonctions & la dignité d'Abbé. On crut qu'il eſtoit là moins à craindre, parce qu'on pourroit aiſément l'obſerver de près. *Ibid.*

L'Empereur qui avoit tant de bonté pour ſes ennemis, n'eut garde d'oublier ſon Favori le Comte Bernard qu'il avoit relegué par force à ſon Gouvernement de Barcelone, & il le fit revenir à la Cour.

Nouveaux troubles à la Cour.

Ce retour y remit le trouble: le Moine Gombaud y eſtoit devenu fort conſidérable & fort agréable à l'Empereur par la grand ſervice qu'il luy avoit rendu, en luy réconciliant le Roy de Baviére & le Roy d'Aquitaine, après quoy Lothaire avoit eſté obligé de ſe ſoûmettre. Gombaud crut que la premiere place dans le Conſeil de l'Empereur luy eſtoit dûë, par un ſervice de cette importance. Bernard à ſon retour trouva ce concurrent déja très-bien eſtably, & en eſtat de luy diſputer le poſte qu'il vouloit reprendre.

D'ailleurs le Roy de Baviére & le Roy d'Aquitaine formoient un troiſiéme parti: ils ne vouloient ny de Gombaud ny de Bernard, prétendant que ſi quelqu'un devoit gouverner ſous l'Empereur, cela les regardoit pluſtoſt que des Etrangers, qu'ils avoient & l'âge & l'expérience, & les talens néceſſaires pour aider à l'Empereur à ſouſtenir le poids du Gouvernement.

Gombaud l'emporta, & ſoit que l'Impératrice regardaſt Bernard comme un homme déja trop odieux aux peuples, ſoit qu'elle appréhendaſt de donner de nouveau occaſion aux mauvais bruits, qui luy avoient fait à elle-meſme tant de tort par tout l'Empire, elle l'abandonna.

Bernard outré de cette préférence ne penſa qu'à s'en venger & à en faire repentir l'Empereur. Il prit des liaiſons ſecretes avec le Roy d'Aquitaine, réſolu de l'engager à une nouvelle révolte, qui eſtoit d'autant plus dangereuſe, que Bernard eſtoit Duc ou Gouverneur de Languedoc, & Comte ou Gouverneur de Barcelone, & que ces deux Gouvernemens eſtoient ſur les

confins du Royaume d'Aquitaine; ainſi il eſtoit aiſé à Pepin & à luy de ſe ſouſtenir mutuellement de toutes leurs forces.

L'Empereur convoque une Diéte à Thionville.

L'Empereur vers ce temps-là convoqua une Diéte à Thionville, où des Ambaſſadeurs de Dannemarc, & ceux des Saraſins d'Afrique vinrent demander la paix, qu'on leur accorda volontiers. Bernard y demanda auſſi qu'on luy fiſt juſtice ſur les crimes horribles dont on avoit noirci ſa réputation, & s'offrit à ſouſtenir ſon innocence dans un duel, contre quiconque voudroit l'accuſer : le défi fut publié, & perſonne ne ſe préſenta pour l'accepter. Ainſi ſelon la Couſtume de la Nation, il fut cru & abſous ſur ſon ſerment. Ce fut dans cette Diéte que l'Empereur commença à s'appercevoir, qu'on recommençoit à luy débaucher le Roy d'Aquitaine.

Vita Ludovici Pii.

Pepin s'enfuit en Aquitaine.

L'Empereur luy avoit donné ordre de s'y trouver, & ſur quelques difficultez qu'il fit, il luy avoit envoyé couriers ſur couriers pour luy réïterer cet ordre. Il n'y obéït pas & n'arriva à Thionville qu'après la fin de la Diéte. L'Empereur à ſon arrivée luy témoigna ſon mécontentement, & le Prince luy répondit d'une maniére qui le choqua. Sa fierté croiſſoit tous les jours, & il ſembloit par ſes maniéres peu reſpectueuſes vouloir s'attirer un ordre de ſortir de la Cour. L'Empereur ayant pénétré ſes intentions, loin de luy donner cet ordre, l'obligea contre ſon gré à le ſuivre à Aix-la-Chapelle où il devoit paſſer l'hiver. Pepin l'y ſuivit, mais dans l'appréhenſion d'eſtre arreſté, s'il y demeuroit plus long-temps, il s'évada ſecretement la nuit de devant la Fête des Innocens, & s'enfuit avec quelques-uns de ſes gens en Aquitaine.

Ibid. Annales Bertiniani.

Ibid.

Lothaire & le Roy de Baviére s'engagent dans ſon parti.

L'Empereur eſtoit bien réſolu d'aller l'y ſoûmettre, ſi-toſt que la ſaiſon luy permettroit de ſe mettre en campagne; c'eſt-pourquoy il convoqua une Diéte à Orleans pour le commencement du printemps, afin d'eſtre plus à portée de mettre ordre aux affaires d'Aquitaine en cas que le Prince oſaſt y ſouſtenir ſa révolte. Il envoya ordre en Italie à Lothaire, & à Loüis en Baviére, de ſe rendre à Aix-la-Chapelle vers la fin de l'hiver, afin de venir avec luy à l'Aſſemblée d'Orleans. Mais Pepin pendant l'hiver agit auprès de Lothaire, pour l'engager dans ſon parti. Ce n'eſtoit pas une choſe fort difficile; Lothaire outré de l'affront qu'on luy avoit fait de luy oſter le titre d'Empereur, n'attendoit que l'occaſion de s'en venger. Non ſeulement il promit au Roy d'Aquitaine de ſe déclarer pour luy, mais encore de faire en ſorte que le Roy de Baviére entraſt dans leur ligue, & il y réüſſit.

Theganus. Cap. 38.

Cette ligue ſe négocia fort ſecretement, & l'Empereur fut bien ſurpris, lorſqu'au printems, comme il diſpoſoit tout pour l'expédition d'Aquitaine, il luy vint avis que toute la Baviére eſtoit en armes; que Loüis à la teſte d'une Armée de ſes Sujets, preſt à eſtre joint par un grand corps d'Eſclavons, eſtoit ſur le point d'entrer dans le Païs des Allemans pour l'enlever au Prince Charles, & que les Peuples eſtoient fort diſpoſez à le recevoir; qu'après l'avoir conquis, ſon deſſein eſtoit de paſſer le Rhin & de s'emparer de toutes les Places qui voudroient le recevoir ou qu'il pourroit forcer; qu'il avoit avec luy la pluſpart des anciens mécontens que l'Empereur avoit rétablis dans leurs biens, & entre autres le Comte Matfride, qui s'eſtoit fait fort de faire révolter toute la Saxe & toute la France Germanique.

Annales Bertiniani.

An. 832.

Cette

Cette nouvelle eſtonna beaucoup l'Empereur : il quitta ſur le champ le deſſein d'aſſembler la Diéte à Orleans, pour la tenir à Mayence où il envoya ordre à toutes les Provinces de France, de faire marcher promptement leurs milices ; il envoya les meſmes ordres en Saxe, & dans toute la France Germanique. Le jour de l'ouverture de cette Diéte, & auquel toutes les Troupes devoient camper ſous Mayence, eſtoit le dix-huitiéme d'Avril.

L'Empereur marche à la tête d'une nombreuſe Armée : les ſeditieux ſe ſoûmettent.

Tous s'y rendirent avec une promptitude & un zéle qui fit beaucoup de plaiſir à l'Empereur. La Diéte ne dura qu'un jour, & l'Empereur incontinent après ayant paſſé le Rhin & le Mœin à la tête d'une nombreuſe Armée compoſée de Troupes Françoiſes & Saxones, vint camper au milieu du Païs des Allemans en un lieu nommé Tiburi, c'eſt, je croy, aujourd'huy Rotembourg ſur le Tauber. Sa préſence diſſipa ou eſtonna tous les ſéditieux & tout parut dans la ſoûmiſſion.

Le Roy de Baviére eſtoit alors campé à Langhardeim proche de Vormes, attendant toûjours, comme on l'en avoit flatté, que les François de delà le Rhin & les Saxons vinſſent ſe rendre à luy, en quittant l'Armée de l'Empereur ; mais il les attendit en vain. Les uns & les autres demeurerent fidéles, ainſi n'oſant paroiſtre devant l'Armée de l'Empereur avec la ſienne, qui eſtoit beaucoup plus foible, il reprit le chemin de la Baviére. La conſternation où il parut, luy fit perdre beaucoup de ſoldats, qui déſerterent durant la marche pour s'aller rendre à l'Empereur. *Ibid.*

Sur la nouvelle de la retraite du Roy de Baviére, l'Empereur ſe mit auſſi en marche pour le ſuivre, mais lentement, pluſtoſt pour l'intimider que pour le joindre & le combattre. Par tout où il paſſa, il vit avec douleur les effroyables ravages que l'Armée de Baviére avoit faits. Il arriva à Ausbourg, d'où il envoya ordre à ſon fils de le venir trouver.

Il pardonne une ſeconde fois au Roy de Baviére.

Loüis ſentant ſa foibleſſe, & connoiſſant la bonté de l'Empereur, crut que le meilleur parti qu'il puſt prendre eſtoit d'obéïr. Il vint à Ausbourg, où il ſe jetta aux pieds de ſon pere, qui luy pardonna une ſeconde fois, & ſe contenta de tirer ſerment de luy, que jamais il ne retomberoit dans une telle faute, & refuſeroit tout ſecours à quiconque entreprendroit de troubler le repos de l'Etat. Après ce ſerment il luy fut permis de retourner dans ſes Etats. *Ibid.*

Dès que l'Empereur eut repris le chemin de Mayence, Lothaire qui avoit toûjours différé de ſe déclarer ouvertement, vint au devant de luy à Francfort, & fit tout ſon poſſible pour luy perſuader qu'il n'avoit eu nulle part à la révolte de ſon cadet, & l'Empereur le crut plus par inclination que par raiſon. Theganus. Cap. 40.

Il n'y avoit plus que l'Aquitaine à pacifier, & Pepin à ſoûmettre. L'Empereur reprit ſon premier deſſein, de tenir une Diéte à Orleans. Il l'y tint le premier jour de Septembre, & de-là il alla à Joac, Maiſon Royale dans le Limouſin, d'où il envoya commander à Pepin de le venir trouver : la néceſſité l'obligea comme les autres à avoir recours à la ſoûmiſſion. Le Comte Bernard dont l'Empereur ſoupçonnoit, non ſans raiſon, qu'il ſuivoit les conſeils, eut auſſi commandement d'y venir. On leur fit là à tous deux leur procès. Pepin fut convaincu ſans peine d'une révolte qui avoit eſté publique. On n'eut Vita Ludovici Pii. ad an. 832.

pas des preuves ſi évidentes contre Bernard, & ſur la demande qu'il fit de prouver encore ſon innocence par le duel, perſonne n'oſa entreprendre de le convaincre par cette voye. Mais l'Empereur ſans s'embarraſſer de ces formalitez, luy oſta ſes Charges & ſes Gouvernemens.

Il pardonne auſſi au Roy d'Aquitaine.

Pour ce qui eſt de Pepin, il trouva encore un aſyle dans la clémence d'un pere, toûjours preſt à pardonner à ſes enfans. Néanmoins après une ſévére réprimande, il luy ordonna d'aller à Tréves, qu'il luy donnoit pour priſon, avec ordre d'y demeurer juſqu'à ce qu'il luy permiſt de retourner dans ſes Etats d'Aquitaine.

Pepin luy dit qu'il recevoit avec reſpect ce chaſtiment, & que ſon obéiſſance dans l'éxécution de cet ordre, ſeroit une preuve de la réſolution où il eſtoit, de tenir à l'avenir une conduite toute différente de celle qu'il avoit tenuë : mais il n'y avoit rien de ſincére dans cette ſoûmiſſion forcée. Pepin partit pour Tréves avec une eſcorte que ſon pere luy donna pour l'y conduire : mais comme on le gardoit d'autant plus négligemment, qu'il paroiſſoit aller de luy-meſme où l'on l'envoyoit, il fut enlevé une nuit dans le chemin par quelques-uns de ſes gens, à qui il avoit fait ſçavoir ſes intentions. Il erra pendant quelques jours, ſans s'arreſter en aucun lieu, & avec très-peu de ſuite, & cependant il envoya ordre en divers endroits d'Aquitaine à ceux de la Nobleſſe qui luy eſtoient les plus dévoüez, de prendre les armes, & d'aſſembler des Troupes, pour empeſcher que l'Empereur ne puſt hiverner dans le païs.

Ibid.

L'Empereur reprenoit déja le chemin d'Aix-la-Chapelle, quand on luy vint apporter la nouvelle de cette fuite : elle l'obligea de s'arreſter pour s'aſſeûrer de la route que Pepin avoit priſe : l'ayant ſçûë, il l'envoya prier de le venir trouver, luy promettant toute ſorte de ſeûreté, & qu'il écouteroit volontiers les nouveaux ſujets de chagrin, qui luy avoient fait prendre de ſi mauvaiſes réſolutions : mais il refuſa toûjours de ſe rendre à la Cour.

Ses trois fils font une nouvelle Ligue contre luy.

L'hiver eſtoit proche, & Pepin eſpéroit pendant ce temps-là ranimer ſa faction, & prendre de nouvelles meſures avec ſes freres, qu'il ſçavoit eſtre très-diſpoſez à recommencer la guerre : toute ſon appréhenſion eſtoit que l'Empereur ne donnaſt des quartiers à ſon Armée dans l'Aquitaine ; mais il n'eut pas long-temps cette inquiétude : les Peuples ſur les ordres qu'il leur en avoit envoyez, avoient pris les armes, & donnoient de la crainte à l'Empereur meſme, dont ils harceloient l'Armée à toute heure & en tous lieux, & les pluyes de l'automne l'avoient extrêmement haraſſée. La gelée qui avoit ſuivi avoit gaſté les pieds de la pluſpart des chevaux, qu'on ne pouvoit faire ferrer dans un païs devenu tout d'un coup ennemi, lorſqu'on y penſoit le moins : de ſorte que preſque toute la Cavalerie eſtoit à pied, & on eſtoit obligé d'abandonner les équipages faute de chevaux. Enfin l'Empereur repaſſa la Loire avec aſſez de peine & de peril, & arriva au Mans un peu devant Noël, d'où il reprit la route d'Aix-la-Chapelle. Il n'y fut pas long-temps ſans apprendre la nouvelle Ligue de ſes trois fils contre luy. Elle eut encore de plus grandes & de plus faſcheuſes ſuites que la premiere, & elle en auroit peut-eſtre eu moins, ſans la réſolution qu'il prit de punir ſévérement la révolte de Pepin.

Cette

Cette bonté exceſſive & tous ces ménagemens que l'Empereur avoit pour ſes enfans ne luy eſtoient pas inſpirez par l'Impératrice, qui auroit ſouhaité tirer de ces fréquentes révoltes quelque avantage en faveur du Prince Charles ſon fils. Elle trouva l'eſprit de l'Empereur plus diſpoſé qu'il n'avoit eſté juſqu'alors à l'écoûter après ſon retour ou ſa fuite d'Aquitaine & la ruïne de ſon Armée : elle luy parla ſi fortement ſur cet affront & ſur cette nouvelle inſulte, qu'il réſolut de ne la pas laiſſer impunie. Il deshérita Pepin, & donna le Royaume d'Aquitaine au Prince Charles âgé alors d'environ neuf ans. Quelques-uns des principaux Seigneurs de ce Royaume qui n'avoient pas voulu entrer dans la révolte de Pepin, firent au jeune Prince ſerment de fidélité, & le reconnurent pour leur Roy.

Il deshérite Pepin, & donne le Royaume d'Aquitaine au Prince Charles.

Nitardus. L. 1. an. 833.

Un coup de cet éclat ne pouvoit manquer de produire un grand effet, en rendant l'Empereur redoutable à ſes enfans, ou ſes enfans irreconciliables avec luy, en pacifiant l'Empire, ou en y allumant de tous coſtez la guerre civile. La diſpoſition des eſprits ſe trouva telle, que ce nouveau changement fut preſque généralement deſapprouvé. Lothaire & le Roy de Baviére prirent hautement la défenſe de Pepin, & l'on courut aux armes de tous coſtez.

Lothaire & le Roy de Baviére prenent la défenſe de Pepin.

Lothaire eſtoit alors en Italie, où il commença par lever une Armée pour aller à ſon ſecours : mais il fortifia ſon parti encore d'une autre maniére. Ce Prince auſſi adroit & politique qu'il eſtoit vif & ambitieux, crut que s'il pouvoit engager le Pape dans ſes intéreſts, il oſteroit à ſa révolte tout ce qu'elle avoit de plus odieux, & qu'ayant le Souverain Pontife pour appuy, il pourroit avec beaucoup moins de ſcandale avoir ſon propre pere pour ennemi. Le Pape eſtoit alors Gregoire IV. Lothaire l'alla trouver, & luy fit une peinture affreuſe du Gouvernement & de l'état où ſe trouvoit la France. Il rappella & confirma tous les bruits qui avoient couru de la conduite ſcandaleuſe de l'Impératrice, des broüilleries que ſon ambition cauſoit dans la Famille Impériale, les perſécutions qu'elle avoit ſuſcitées à tous les gens de bien, & qu'elle avoit renouvellées depuis ſon rappel à la Cour. Mais il inſiſta principalement ſur l'abus qu'elle faiſoit de l'autorité de l'Empereur, & de l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur ſon eſprit, pour luy faire caſſer les Actes les plus autentiquement paſſez & confirmez par les ſermens les plus ſolemnels : il repréſenta que luy-meſme avoit eſté la premiere victime de l'Impératrice ; que toute la Nobleſſe de France eſtoit indignée de voir qu'après avoir eſté aſſocié à l'Empire avec le conſentement de toute la Nation, & couronné à Rome par le Pape Paſchal, il avoit eſté honteuſement dégradé ; que malgré l'oppoſition qu'on avoit faite à un nouveau partage de l'Empire François, dont on prévoyoit les faſcheuſes ſuites, ce nouveau partage s'eſtoit fait. Qu'en vain l'Evêque de Lion * qui eſtoit un Saint, en avoit ſur cela appellé à la conſcience de l'Empereur, en le faiſant reſſouvenir de ſes ſermens ; que ſes remontrances avoient eſté inutiles, & que tout récemment Pepin ſon frere venoit d'eſtre dépoüillé de ſon Royaume, dont on avoit auſſi-toſt donné l'inveſtiture au fils de l'Impératrice. Qu'une conduite ſi dure & ſi injuſte obligeoit ſes freres & luy à prendre les armes, pour ne pas ſe laiſſer entierement opprimer ; que

Vita Ludovici Pii.

* Agobard.

que ſi Sa Sainteté eſtoit touchée de leur malheur, & trouvoit leurs plaintes juſtes, ils la prioient de vouloir bien interpoſer ſon autorité pour les remettre dans les bonnes graces de l'Empereur leur pere, & faire ceſſer ces eſtranges perſécutions; que ſa préſence ſeule pourroit produire cet effet, & qu'ils le prioient de ſe tranſporter pour cela en France.

Le Pape eſt gagné par Lothaire, & vient en France. Vita Valæ.

Le Pape ravi d'avoir une ſi belle occaſion de faire valoir l'autorité du Saint Siége, ne la manqua pas, & dit à Lothaire qu'il eſtoit preſt à l'accompagner en France. Ils partirent enſemble d'Italie. Lothaire fut obligé de forcer les paſſages des Alpes, que l'Empereur faiſoit garder, avec ordre non ſeulement de ne laiſſer paſſer aucunes Troupes, mais meſme aucun particulier, ſans luy en donner avis.

L'Empereur de ſon coſté ſe mit en état de dompter les rebelles, ou du moins de ſe défendre. Il vint paſſer les Feſtes de Paſques & de la Pentecoſte à Vormes, & y aſſembla ſon Armée, parce qu'il avoit ſçu que le rendez-vous des Princes devoit eſtre dans ces quartiers du Rhin. Il ſouhaitoit toûjours de faire la paix; mais il eſtoit réſolu d'agir avec vigueur, ſi on refuſoit de ſe ſoûmettre.

Une des choſes qui l'inquiétoit le plus, eſtoit la préſence du Pape dans l'Armée de Lothaire, cela ſeul autoriſoit beaucoup ce parti dans l'eſprit des Peuples. Lothaire faiſoit courir le bruit que le Pape eſtoit entierement dans ſes intéreſts, qu'il reconnoiſſoit la juſtice de la cauſe & des armes des Princes, & qu'il eſtoit venu exprès d'Italie pour excommunier l'Empereur & les Evêques de ſon parti, en cas qu'il ne vouluſt pas en paſſer par ce qu'il ordonneroit, conformément aux prétentions des trois Princes.

L'Empereur écrit une Lettre circulaire aux Evêques. Agobardus de comparat. utriuſque regiminis. *Ibid.*

Sur ces bruits, l'Empereur, ſi-toſt qu'il eut ſçu que le Pape eſtoit entré en France, avoit écrit une Lettre circulaire aux Evêques, pour les faire ſouvenir de la fidélité qu'ils devoient & à ſa perſonne & à l'Etat: & il donna ordre à quelques-uns, & entre autres à Agobard, Evêque de Lion, d'écrire contre la conduite que tenoit le Pape. Ce Prélat eſtoit un des plus illuſtres de l'Egliſe de France & des plus renommez pour ſon eſprit, pour ſa doctrine & pour ſa vertu; mais très-prévenu contre l'Impératrice & contre les Miniſtres de l'Empereur en faveur de Lothaire.

Comme on ſe défioit beaucoup de luy, l'Empereur dans la Lettre dont je viens de parler, luy commandoit de ſe rendre à la Cour, ſous prétexte qu'on vouloit prendre ſon avis touchant la maniére dont on devoit en uſer à l'égard du Pape dans les conjonctures préſentes: il n'obéït pas; & il répondit ſeulement à l'Empereur, en l'exhortant d'avoir toûjours un grand reſpect pour le Pape, & de ne ſe point broüiller avec luy. Il ajoûtoit, que ſi le Pape venoit à la teſte d'une Armée pour combattre contre la France, il falloit ſe mettre en état de ſe défendre & de le repouſſer: mais que puiſqu'il venoit ſeulement pour procurer la paix & la tranquillité de l'Etat, il ne falloit pas luy réſiſter, mais luy obéïr: qu'il ſçavoit certainement que ſon deſſein en venant en France, eſtoit uniquement de contribuer de ſon autorité au rétabliſſement & à l'obſervation d'un Acte ſolemnel paſſé & ſigné dans une Aſſemblée générale des Etats de l'Empire, dont l'Empereur luy-meſme eſtoit l'auteur,

l'auteur, & qu'il avoit de ſon propre mouvement fait mettre entre les mains du Pape; qu'un Acte de cette nature devoit ſubſiſter, & que l'Empereur ne pouvoit le caſſer en conſcience. Cet Acte dont il parloit, eſtoit celuy par lequel Lothaire avoit eſté aſſocié à l'Empire, & les Royaumes d'Aquitaine & de Baviére avoient eſté donnez à Pepin & à Loüis.

Cette Lettre fit comprendre à l'Empereur plus que toute autre choſe, combien le Pape eſtoit dans les intéreſts de Lothaire, ce qu'il avoit à appréhender de cette union; qu'il ne devoit pas compter ſur la fidélité de tous les Evêques de France, & que les bruits qui couroient de l'excommunication n'étoient pas ſans fondement.

Ce n'eſtoit pas peut-eſtre là tout-à-fait l'intention du Pape, mais ſa conduite donnoit lieu de tout ſoupçonner. Il eſtoit venu en France ſans le conſentement de l'Empereur contre la coûtume de ſes prédéceſſeurs, il eſtoit dans l'Armée de ſes ennemis, & ne luy donnoit aucun avis, ni aucun éclairciſſement ſur le deſſein qui l'avoit fait venir, & cependant il écrivoit par-tout aux Evêques pour les exhorter à ordonner des jeûnes & des prieres dans leurs Egliſes, afin d'obtenir du Ciel les lumiéres néceſſaires pour travailler efficacement au grand ouvrage de la paix. Ces Lettres faiſoient encore de faſcheux effets dans l'eſprit des Peuples, en leur faiſant concevoir que c'eſtoit l'Empereur qui eſtoit la cauſe de toutes les diſſenſions. *Ibid.*

Cependant les trois Princes vinrent avec leurs Troupes en Alſace, & ſe camperent à Rotfelt entre Baſle & Colmar, & l'Empereur vint ſe poſter entre Strasbourg & leur Camp. Les Princes appellerent auprès d'eux les plus conſidérables & les plus accréditez de ceux qui avoient eſté diſgraciez au ſujet des dernieres broüilleries, entre autres le Comte Matfride & Eliſacar Abbé de Saint Riquier. Ils engagerent le Pape à y faire venir auſſi Vala, aſſeûrant que c'eſtoit un Saint qui luy diroit la vérité, & qui l'inſtruiroit à fond des déſordres du Gouvernement. C'eſt ainſi que la politique profite de tout, & que très-ſouvent elle fait ſervir au crime, la vertu meſme. *Les Troupes de l'Empereur & celles des trois Princes s'aſſemblent.* Vita Valæ.

Le Pape envoya ordre à Vala de le venir trouver, & Lothaire ordonna aux Officiers de l'eſcorte qui accompagna les Envoyez à Corbie, de l'enlever de force, s'il refuſoit de les ſuivre. Vala eut peine à ſe réſoudre à ce voyage: mais le commandement du Pape, les priéres des Religieux de Corbie, qui appréhendoient qu'on ne pillaſt le Monaſtére, & les menaces des Soldats l'obligerent à partir. Il fut accompagné par ſon confident Paſchaſe, & après bien des dangers qu'ils coururent (l'Impératrice ayant fait tout ſon poſſible pour les faire enlever ſur la route) ils arriverent au Camp de Rotfelt, où Vala fut reçu avec grand applaudiſſement, tandis que bien des gens en France diſoient, que s'il eſtoit auſſi Saint qu'on le publioit, il devoit demeurer dans ſa ſolitude, & laiſſer là les affaires d'Etat, qui n'eſtoient point conformes à ſa profeſſion, & dont il ne s'eſtoit juſqu'alors que trop meſlé. Paſchaſius in Vita Valæ. *Ibid.*

Les Evêques du parti de l'Empereur, pour s'oppoſer à toutes ces intrigues, s'aſſemblerent, & écrivirent une Lettre au Pape où ils ne ſe mirent nullement en *Les Evêques du parti de l'Empereur é-*

crivent fortement au Pape.

en peine de le ménager *. Ils luy diſoient, qu'ayant appris ſon arrivée en France, ils auroient eſté le ſaluer, ſi l'Empereur le leur avoit voulu permettre, & qu'il avoit eu raiſon de le leur défendre, ſi ce qu'on diſoit eſtoit vray, qu'il eſtoit venu exprès d'Italie pour l'excommunier; qu'ils le prioient d'y penſer plus d'une fois avant que de faire cette démarche, & que s'il entreprenoit d'excommunier l'Empereur, il pourroit bien luy-meſme s'en retourner à Rome excommunié; qu'en deshonorant ainſi la dignité Impériale, c'eſtoit en meſme temps expoſer & trop commettre l'autorité Pontificale; qu'il trouveroit plus de réſiſtance qu'il ne penſoit dans les Egliſes de France & de Germanie, & qu'en un tel cas les Evêques ne permettroient pas qu'on y reconnuſt ſon autorité; qu'il devoit ſe ſouvenir du ſerment de fidélité, qu'il avoit fait à l'Empereur après ſon éxaltation; que les choſes pourroient tourner d'une maniere, qu'on en viendroit peut-eſtre juſqu'à le dépoſer du Pontificat, pour eſtre venu en France avec les ennemis de l'Empereur, & ſans ſa permiſſion, & que ſi on commençoit par ordre du Prince à faire le procès des Evêques François, qui ſuivoient le parti des rebelles, la Sentence qu'on prononceroit contre eux ſeroit ſans retour.

In Epiſt. Gregor. IV. Papæ ad Epiſcopos Francorum.

Vita Valæ. *Ibid.*

Cette Lettre étonna & inquiéta le Pape: il l'avoit reçûë le jour de devant l'arrivée de Vala & de Paſchaſe, qui luy firent parfaitement bien leur cour à cette occaſion. Ils firent promptement une compilation de quelques paſſages des Peres & des Papes prédéceſſeurs de Gregoire, par leſquels ils s'efforcerent de prouver que le Pape ayant en main le pouvoir de Dieu & de S. Pierre, il avoit droit de s'en ſervir non ſeulement pour envoyer preſcher par-tout l'Evangile; mais encore pour ſoûtenir en tous lieux la vérité, & qu'il luy appartenoit de juger de toutes ſortes de différens, ſans pouvoir eſtre jugé de perſonne.

Réponſe du Pape à leur lettre.

Epiſt. Gregorii IV. Papæ apud Agobard.

Le Pape fut fort content de cet écrit, & il fit une réponſe aux Evêques d'un ſtile qui ne fut jamais ni celuy de S. Leon, ni celuy de S. Gregoire. Il commençoit par leur reprocher qu'ils luy donnoient dans leur Lettre la qualité de frere & celle de Pape en meſme temps; que ces Titres eſtoient oppoſez, & qu'il falloit s'en tenir au dernier, qui ſignifie pere, & qui eſt plus reſpectueux que le premier. Il les y traitoit de flateurs, de trompeurs, de parjures. Il leur diſoit qu'ils devoient avoir eu plus d'égard à ſes ordres qu'à ceux de l'Empereur; que l'autorité Pontificale eſt préférable à l'Impériale; que de mériter une éxcommunication deshonoroit plus un Empereur, que l'excommunication meſme, & qu'il eſtoit contre leur devoir de flater ce Prince dans ſes égaremens, au lieu de l'en reprendre. Que le ſerment qu'il avoit fait à l'Empereur, ſi toutefois il luy en a fait, l'obligeoit à luy parler librement ſur tout ce qu'il faiſoit contre l'unité & la paix de l'Egliſe & de ſon Etat, & qu'eux-meſmes violoient leur ſerment, en tenant une conduite contraire; que ce qu'ils diſoient pour éxcuſer ce Prince ſur les changemens qu'il avoit faits

* On n'a pas la Lettre des Evêques, mais on a la réponſe du Pape, où ces particularitez ſont marquées.

faits dans le premier partage de ſon Etat, à l'occaſion de certaines conjonctures arrivées depuis, eſtoit fauſſement & témérairement avancé, puiſque l'expérience avoit montré que ces changemens avoient eſté la ſource d'une infinité de maux, & qu'enfin la menace qu'ils luy faiſoient de ſouſtraire à ſon autorité les Egliſes des Gaules & de Germanie, eſtoit une choſe au-deſſus de leur pouvoir, auſſi-bien que cette Sentence ſans retour, dont ils vouloient faire peur aux Evêques qui eſtoient auprès de luy.

L'Empereur ayant lu cette Lettre, vit bien que tout le manége des Princes, qui engageoient le Pape à de ſi étranges démarches, & qui rempliſſoient leur Camp d'Evêques, de Moines & d'Abbez mécontens, ne tendoit qu'à autoriſer de plus en plus leur parti, & à décréditer le ſien. Il réſolut de décider l'affaire par une bataille, & partit de ſon Camp à la teſte de ſon Armée dans ce deſſein. Les Princes ayant eu avis de ſa marche, ſe préparérent à le recevoir dans leurs retranchemens, & y mirent leurs Troupes en bataille: mais ſoit que par un ſubit remord de conſcience l'affreuſe penſée d'en venir aux mains avec leur pere, les frappaſt plus vivement au moment de l'éxécution, ſoit pluſtoſt par des vûës politiques qui leur réüſſirent, ils allerent au Pape, & luy dirent qu'ils conſentoient qu'il allaſt trouver l'Empereur, & qu'il viſt avec luy ſi l'on pourroit parvenir à quelque accommodement. *Ibid.*

Entrevûë de l'Empereur avec le Pape.

Le Pape partit ſur le champ, & fit donner avis à l'Empereur de ſa venuë. Ce Prince le reçut à la teſte de ſon Armée, mais fort froidement, & luy parla meſme avec aſſez de hauteur, luy reprochant qu'il abuſoit de l'autorité que ſon caractére luy donnoit, pour ſoûtenir des fils rebelles contre leur propre pere; qu'il eſtoit venu en France ſans luy demander ſon conſentement, ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit oſé faire, & que la Lettre qu'il avoit écrite, montroit trop clairement combien il eſtoit partial. *Ibid.*

Le Pape taſcha de l'adoucir, en luy proteſtant qu'en tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors, ſes intentions eſtoient très-droites & que l'unique motif de ſon voyage en France, avoit eſté de rétablir la paix dans la Famille Impériale.

L'Empereur ſe contraignant, pour ne pas perdre un moyen qui ſe préſentoit de faire la paix, le fit conduire à ſon quartier, & eut avec luy pluſieurs conférences ſur les moyens de parvenir à un accommodement durable entre luy & ſes enfans, tandis que Bernard Archevêque de Vienne, qu'il avoit envoyé aux Princes depuis l'arrivée du Pape, traitoit auſſi de ſa part avec eux.

Après avoir retenu le Pape pendant quelques jours, il le renvoya ſur la promeſſe qu'il luy fit de négocier de bonne foy avec les Princes, & de revenir au pluſtoſt luy en rendre compte.

L'Armée de l'Empereur l'abandonne, & ſe rend à Lothaire.

Il y a lieu de croire que le procédé du Pape en cette occaſion fut ſincére; mais celuy des Princes eſtoit évidemment plein d'artifice & de tromperie. Ils ſe ſervirent de la proximité des deux Camps, du temps & de la liberté que leur donnoit la négociation d'avoir quelque commerce dans l'Armée de l'Empereur, pour luy débaucher toutes ſes Troupes, & ils employerent ſecretement les préſens, les promeſſes, les menaces, pour les engager à changer de parti. Ils en vinrent à bout, de telle ſorte que la déſertion fut encore plus prompte & plus générale, qu'elle n'avoit eſté trois ans auparavant à Compie- *Ibid.*

gne; expérience funeſte qui devoit avoir appris à l'Empereur à ſe précautionner dans cette ſeconde rencontre, toute ſemblable à la premiere.

Vita Valæ. La nuit d'après le départ du Pape, qui prit congé de l'Empereur le jour de S. Pierre, preſque toute l'Armée vint ſe rendre à Lothaire, & l'Empereur ſe trouva preſque ſeul dans ſon Camp avec l'Impératrice & le Prince Charles. Drogon ſon frere Evêque de Metz, quelques autres Evêques, quelques Abbez, & peu de Seigneurs demeurerent fidéles: une partie de ceux-là meſme ſe retirerent ailleurs par l'ordre ou avec la permiſſion de l'Empereur, qui ne voulut pas les éxpoſer à la fureur des Princes dont il ſçavoit qu'ils eſtoient mortellement haïs. Dès le meſme jour une grande partie de ces déſerteurs vinrent inveſtir l'Empereur dans ſon Camp, le menaçant de l'enlever, s'il s'obſtinoit à ne ſe pas rendre aux Princes.

Vita Ludovici Pii ad an. 833.

L'Empereur dans cette éxtrémité envoya demander à ſes fils, s'ils avoient réſolu de le laiſſer mettre en piéces par cette populace qui l'aſſiégeoit dans ſa Tente. Ils luy firent réponſe, qu'il ne luy arriveroit aucun mal; qu'ils le prioient de venir avec l'eſcorte qu'ils luy envoyoient, & qu'eux-meſmes alloient monter à cheval pour aller au devant de luy.

L'Empereur ſe rend auſſi aux Princes ſes fils.

Il partit de ſon Camp ſur cette aſſeûrance, & à quelque diſtance de là il les rencontra: dès qu'ils l'eurent apperçu, ils deſcendirent de cheval, & vinrent le ſaluer avec beaucoup de reſpect. Il les reçut avec aſſez de fermeté. Dans l'état où mon malheur m'a mis, leur dit-il, je ſuis fort tranquille ſur ce qui me regarde; mais puis-je eſpérer l'éxécution des paroles que vous m'avez tant de fois données en faveur de l'Impératrice & du Prince Charles voſtre frere, les voilà entre vos mains, ſouvenez-vous au moins de ce que vous devez à leur rang & à leur ſang. Ils luy répondirent que ni l'Impératrice, ni le Prince Charles ne devoient rien craindre, & qu'ils eſtoient réſolus d'obſerver les Traitez qu'ils avoient ſignez. Sur cela l'Empereur ſe força juſqu'à les embraſſer tous trois, & marcha enſuite avec eux juſqu'à leur Camp.

Ibid. Il n'y fut pas pluſtoſt arrivé, que les effets luy apprirent qu'on ne luy donnoit que de vaines paroles. On commença par ſéparer de luy l'Impératrice, que l'on conduiſit dans la Tente du Roy de Baviére, où l'on mit des Gardes, & luy avec le Prince Charles fut mené à la Tente de Lothaire, où l'on les laiſſa avec peu de perſonnes, dont Lothaire eſtoit bien ſeûr, & moins pour luy tenir compagnie que pour le garder.

Il eſt dépoſé & Lothaire eſt mis à ſa place.

Auſſi-toſt après il ſe fit une Aſſemblée tumultuaire des Principaux de l'Armée, où Vala fut appellé: on y décida tout d'une voix, que l'Empereur ayant mérité par ſon mauvais gouvernement d'eſtre dépoſé, le Trône eſtoit vacant, & qu'il falloit inceſſamment le remplir. Tous ſur le champ déférerent l'Empire à Lothaire, & ſur ce qu'il affecta de faire quelque difficulté de l'accepter, on luy déclara que s'il le refuſoit, on en choiſiroit un autre, ſurquoy il ſe rendit, & fut proclamé Empereur.

Vita Valæ.

Ainſi ſe firent en un moment deux affaires auſſi importantes que l'eſtoient la dépoſition d'un Empereur, & l'élection de ſon ſucceſſeur, ſans prendre aucunes meſures pour le Gouvernement futur. Les infidélitez & les trahiſons qui ſe commirent dans toute la ſuite de cette affaire, toutes les tromperies dont

on uſa pour engager l'Empereur dans les piéges qu'on luy tendoit, firent donner au lieu où les deux Armées camperent, le nom de Champ du menſonge *.

* Campus mentitus.

Lothaire n'eſtoit pas le ſeul qui duſt joüir des fruits de ſon crime, il fallut en faire part à Pepin & à Loüis. Leurs Domaines furent augmentez : mais l'Hiſtoire ne marque point les Villes ni les Provinces qui leur furent cédées, ſans doute que le Royaume de Baviére fut augmenté du païs des Allemans, qui eſtoit le partage du Prince Charles, qu'il avoit déja voulu envahir, & apparemment on unit à celuy d'Aquitaine quelques Provinces de delà la Loire. On porta le projet de ce Traité à Vala, afin qu'il l'approuvaſt ou qu'il diſt s'il jugeoit qu'on y duſt faire quelque changement avant qu'on le ſignaſt: il le lut, & leur dit en le leur rendant, tout eſt ici admirablement réglé, vous avez eu ſoin de tout, excepté des intéreſts de Dieu, & de ce qui pourroit faire plaiſir aux gens de bien; leur marquant par là qu'ils ne ſongeoient qu'à ſatisfaire leur ambition, ſans faire paroître aucune inquiétude pour tous les maux qui déſoloient l'Empire. Il ſe retira enſuite avec la permiſſion de Lothaire, bien triſte de voir tant de déſordres & toutes choſes dans une ſi grande confuſion.

On augmente les Domaines de Pepin & de Loüis.

Le Pape s'en retourna auſſi à Rome, fort mortifié d'avoir, contre ſon intention, preſté ſon nom & ſon autorité à un parti de factieux, qui portoient tout à l'extrémité, & qui l'avoient fauſſement flaté d'eſtre le médiateur d'une paix dont il auroit eu beaucoup de gloire, s'il l'avoit faite. L'Impératrice fut conduite en éxil à Tortone dans le Milanez. Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Loüis en Baviére. Lothaire prit la route de Marley, Maiſon Royale en Alſace, faiſant conduire ſon pere avec luy: de-là il vint à Metz, & enfin à Soiſſons, où il le mit en priſon dans le Monaſtere de S. Médard, & l'y fit garder avec grand ſoin. Il luy oſta le petit Prince Charles, & le fit conduire à l'Abbaye de Prum dans la Foreſt d'Ardennes, ſans néanmoins luy faire couper les cheveux, & quelque temps après il alla à Compiegne tenir une Diéte qu'il y avoit convoquée pour le premier jour d'Octobre.

Lothaire fait mettre ſon pere en priſon dans le Monaſtére de S. Médard. Vita Ludovici Pii.

La crainte qu'il avoit qu'on ne luy enlevaſt l'Empereur, fit qu'il le mena avec luy à Compiégne, où vinrent les Ambaſſadeurs de Theophile Empereur d'Orient, qui avoit ſuccédé à Michel le Begue ſon pere. Ces Ambaſſadeurs qui ne venoient que pour faire des préſens, & renouveller la paix entre les deux Empires, traiterent avec celuy qu'ils trouverent ſur le Trône, ſans s'embarraſſer d'autre choſe.

Il tient une Diéte à Compiegne qui confirme ſon élection. Theganus. Cap. 43. Vita Ludovici Pii.

Le deſſein de Lothaire dans cette Diéte eſtoit de s'y faire aſſeurer l'Empire d'une maniére plus autentique, qu'il ne luy avoit eſté déféré dans le Camp de Rotfelt. Il ſçavoit que parmi les membres qui compoſoient cette Aſſemblée, il y en avoit beaucoup qui n'approuvoient ni ſon élection, ni la dépoſition de l'Empereur, & qui penſoient aux moyens de faire caſſer l'une & l'autre. Il les fit accuſer par ſes partiſans comme des perturbateurs du repos public, & comme des ennemis du Gouvernement établi par le conſentement de toute la Nation. Le parti de ces perſonnes bien intentionnées n'eſtoit pas encore formé, & ils n'avoient pas eu le loiſir de concerter leur deſſein entre eux. La

crainte de n'eſtre pas ſoûtenus les obligea à nier le fait dont on les chargeoit; quelques-uns furent crus ſur leur parole; on éxigea le ſerment des autres, ainſi tous concoururent à confirmer l'élection du nouvel Empereur: après tout cependant, Lothaire ayant toutes les voix, eſtoit toûjours inquiet du partage des eſprits & des cœurs, & il cherchoit avec ſes confidens tous le moyens imaginables, de s'aſſeûrer un Trône qu'il avoit ſi indignement uſurpé.

Theganus. Les deux principaux Miniſtres de l'ambition & de l'iniquité de ce Prince eſtoient le Comte Matfride & le Comte Lambert. Ils avoient à leur dévotion la pluſpart des Evêques. Ces Prélats leur ſuggérerent un expédient, qu'ils crurent bien ſeûr pour exclure abſolument du Trône l'Empereur dépoſé. Ce fut de le faire accuſer devant une Aſſemblée d'Evêques, d'Abbez & de Seigneurs d'avoir commis pluſieurs péchez contre les intéreſts de l'Egliſe & de l'Etat, enſuite de quoy on le ſoûmettroit à la pénitence publique & canonique pour le reſte de ſa vie. Selon les Canons, pendant le temps de cette pénitence, il n'eſtoit pas permis à celuy qui la faiſoit, de porter les armes, ni de ſe meſler des affaires publiques. C'eſt pour cette raiſon que nul Souverain n'avoit eſté ſoûmis juſqu'alors à cette pénitence Canonique, excepté un Roy d'Eſpagne nommé Wambra, dont on raconte quelque choſe d'aſſez ſemblable; mais c'eſtoit pour cette raiſon-là meſme qu'on y prétendoit ſoûmettre l'Empereur & pour toûjours, afin que le rendant incapable de ces deux fonctions eſſentielles à la Souveraineté, il demeuraſt auſſi incapable de porter le titre de Souverain, & d'en tenir le rang.

Vita Ludovici Pii.

L'Empereur eſt accuſé devant une Aſſemblée d'Evêques.

Theganus. Cap. 44.

Acta exauctorationis Ludovici Pii.

Cet expédient fut agréé & les Evêques s'aſſemblerent avec les Abbez & les Seigneurs. Ils eurent à leur teſte dans cette Aſſemblée, un homme à qui un des Hiſtoriens contemporains donne deux qualitez bien indignes du caractere Epiſcopal dont il avoit eſté honoré; ſçavoir celle d'impudique & de brutal juſqu'à la cruauté. C'eſtoit Ebbon Evêque de Reims, homme que l'Empereur avoit tiré de la lie du Peuple, & comblé d'honneurs. Ce fut ſans doute en qualité de Métropolitain, qu'il préſida à cette Aſſemblée qui ſe tenoit dans un lieu dépendant de ſa Métropole. Après avoir parlé en général ſur le pouvoir de lier & de délier donné aux Evêques par Jeſus-Chriſt, de l'obligation qu'ils avoient de prévenir & de corriger les déſordres, & d'éxercer leur miniſtére ſans reſpect humain & ſans craindre les Puiſſances de la Terre, ce Prélat deſcendit dans le détail des maux que le gouvernement de l'Empereur avoit cauſez dans l'Empire; il en fit une très-odieuſe peinture, juſtifia la conduite de l'Armée dans la depoſition de ce Prince & dans l'élection de ſon fils, & dit qu'il eſtoit du devoir de tous les Evêques préſens à l'Aſſemblee, d'avoir ſoin du ſalut de l'Empereur dépoſé, & de faire enſorte que la punition qu'il s'eſtoit attirée par ſa mauvaiſe conduite, ne luy fuſt pas inutile pour l'expiation de ſes péchez: ſur cela il conclut qu'il falloit le mettre en pénitence, & l'engager à ſubir toutes les rigueurs de cet état, ſelon la forme preſcrite par les Canons. En meſme temps il préſenta ou ſe fit préſenter un Mémoire, contenant huit chefs principaux d'accuſation contre ce Prince, & qui fut lu tout haut.

Chefs d'accuſation.

Le premier eſtoit, que contre la promeſſe ſolemnelle qu'il avoit faite au défunt

défunt Empereur Charlemagne ſon pere, il avoit fait violence à ſes freres en les reléguant dans des Monaſtéres, & qu'il avoit permis, pouvant l'empeſcher, qu'on fiſt mourir ſon neveu Bernard Roy d'Italie. Acta exauctorationis Ludovici Pii.

Le ſecond, qu'il avoit annullé l'Acte du partage de ſon Etat, fait authentiquement entre les trois Princes ſes fils, avec le conſentement de l'Aſſemblée générale du Royaume, ſigné & confirmé par ſerment de tous ceux qui y avoient aſſiſté, & qu'il avoit depuis fait faire un ſerment contraire à ſes Sujets; qu'il avoit eſté par là l'auteur d'une infinité de parjures, dont toute l'horreur ſe trouvoit réünie dans celuy qu'il avoit commis luy-meſme.

Le troiſiéme, qu'il avoit ſans néceſſité & par le conſeil de gens impies, fait marcher une Armée en Carême juſqu'aux Frontiéres de l'Etat, & tenu une Diéte le jour meſme du Jeudy Saint, ce qui avoit ſcandaliſé & fait murmurer tous les gens de bien, & détourné les Evêques de leurs miniſtéres dans un temps auſſi ſaint que celuy-là.

Le quatriéme, que quelques-uns de ſes plus fidéles Sujets luy ayant repréſenté avec reſpect les déſordres de l'Etat, & les embûches que leurs ennemis leur tendoient, en le priant d'apporter remède à tous ces maux, il les avoit maltraitez, en avoit éxilé quelques-uns, & condamné d'autres à la mort; qu'il avoit condamné à l'éxil & à la mort des Evêques & des Moines, ſans les avoir fait juger ſelon les Canons, & que par tout cela il eſtoit coupable d'homicide & d'infraction des Loix divines & humaines.

Le cinquiéme, l'accuſoit de parjures commis par ſon ordre dans pluſieurs jugemens injuſtes, & ſur tout de ceux qui s'eſtoient faits en faveur de l'Impératrice, pour la faire abſoudre des crimes dont tout le Royaume l'avoit chargée.

Le ſixiéme, eſtoit ſur diverſes expéditions militaires, faites inutilement & mal à propos, qui n'avoient point eu d'autre effet, que l'incommodité & l'oppreſſion des Peuples, des homicides, des adulteres, des ſacrileges, des incendies, & toutes ſortes d'autres crimes, que le Soldat mal diſcipliné & mal conduit a coûtume de commettre.

Le ſeptiéme, qu'il avoit engagé les Peuples par ſerment à combattre contre les Princes ſes fils comme contre des ennemis de l'Etat, au lieu de tâcher de les ramener par la douceur & par d'autres voyes moins violentes.

Enfin le huitiéme, qu'il avoit tout nouvellement engagé ſes Sujets dans une guerre civile, qui avoit bouleverſé tout l'Etat, au lieu de ménager la paix par divers moyens, qu'il auroit dû prendre pour prévenir ces nouveaux malheurs.

Ce furent là les crimes dont on accuſa l'Empereur, & dont on prétendit l'avoir convaincu ſans l'entendre, & ſur leſquels on conclut à la pluralité des voix, (car quelques-uns, mais peu s'y oppoſerent,) qu'il falloit le mettre en pénitence pour le reſte de ſa vie, & tout cela ſe fit en préſence de Lothaire, qui l'approuva. *Il eſt condamné & mis en penitence.* Vita Ludovici Pii.

On députa auſſi-toſt à l'Empereur quelques Evêques, pour luy notifier ſa condamnation, & pour l'exhorter à reconnoiſtre avec humilité ſes péchez, & à profiter de ce malheur temporel pour ſa ſanctification. Il parut le recevoir dans Agobardus in Cartula.

dans cet eſprit, & incontinent après on le tranſporta de Compiégne au Monaſtére de S. Médard de Soiſſons, lieu deſtiné à faire ſubir publiquement à ce bon Prince, la honte & la confuſion de la plus humiliante cérémonie qu'on puiſſe s'imaginer.

Les Evêques lui ſont une grande exhortation ſur les crimes dont on l'accuſoit.

Peu de jours après tous les Evêques ſe tranſporterent à Soiſſons, & ſe rendirent à l'Abbaye de Saint Médard. L'Empereur ayant paru en leur préſence, on luy fit une grande exhortation ſur les péchez qu'il avoit commis, ſur le ſcandale qu'il avoit donné à tout ſon Empire, & ſur l'obligation qu'il avoit de le réparer par une vie pénitente.

Ce Prince qui avoit toûjours eu un grand fond de piété & de crainte de Dieu, à qui l'éxagération continuelle qu'on luy faiſoit de ſes péchez, donnoit de véritables remords, & que l'impuiſſance où il eſtoit de ſortir de cet état d'abaiſſement, rendoit plus capable d'en profiter, reçut avec beaucoup d'humilité cette correction, & dit qu'il eſtoit preſt à ſuivre les conſeils ſalutaires qu'on luy donnoit. Il ajoûta que voulant tout de bon faire à Dieu un ſacrifice qui luy fuſt agréable, il falloit qu'il n'y euſt rien dans ſon cœur qui luy puſt déplaire, qu'il vouloit voir & embraſſer ſon fils Lothaire, & ſe réconcilier parfaitement avec luy.

Acta exauctorationis Ludovici Pii.

On n'oſa luy refuſer ce qu'il demandoit, & on le luy accorda d'autant plus volontiers, que c'eſtoit là comme une marque d'une ceſſion volontaire qu'il faiſoit de l'Empire. Lothaire parut, & ſoûtint le moins mal qu'il luy fut poſſible, une entrevûë & des embraſſemens de cette nature. Mais il eut beſoin de toute ſa dureté pour eſtre témoin de tout ce qui ſe paſſa auſſitoſt après.

Il eſt obligé de ſe reconnoître coupable, & demande qu'on lui accorde la grace de la pénitence.

Le Clergé s'eſtant aſſemblé dans l'Egliſe de Saint Médard, en préſence d'un peuple nombreux, Lothaire environné de quantité de Seigneurs, ayant pris ſa place ſur une eſpéce de Trône, l'Empereur fut amené devant l'Autel, ſur lequel on avoit mis les Reliques de S. Médard & de S. Sebaſtien, & là s'eſtant proſterné ſur un grand cilice, qu'on avoit étendu exprès à terre, il fut obligé de s'accuſer publiquement d'avoir mal uſé du Gouvernement que Dieu luy avoit mis en main, d'avoir ſcandaliſé l'Egliſe, & engagé ſon Peuple par ſa négligence dans de grands malheurs; que pour l'expiation de tous ces péchez, il demandoit qu'on luy accordaſt la grace de la pénitence Canonique, afin de mériter de recevoir un jour l'abſolution par le miniſtére des Evêques, qui avoient la puiſſance de lier & de délier les pécheurs.

Après cette humble priére, les Evêques luy donnerent divers avis ſur les ſentimens qu'il devoit prendre dans l'éxécution de ſa pénitence, & l'avertirent ſur tout d'agir ſincérement avec Dieu, & plus ſincérement qu'il n'avoit agi dans l'autre pénitence publique, qu'il avoit faite peu d'années auparavant, & qui n'avoit ſervi qu'à irriter davantage la colére divine contre luy.

Il répondit que c'eſtoit ſon cœur qui parloit encore plus que ſa bouche, & qu'il ſe reconnoiſſoit coupable de tous les péchez qui eſtoient compris dans le papier qu'eux-meſmes avoient écrit : il le tenoit à ſa main, & il le leur préſenta. C'eſtoit ce Mémoire dont j'ay déja parlé, qui contenoit les huit chefs d'accuſation dont on l'avoit chargé dans l'Aſſemblée de Compiégne.

Ce

Ce Prince en entrant dans l'Egliſe avoit l'épée au coſté & ſes habits ordinaires. Les Evêques luy déclarerent que s'eſtant ſoûmis à la pénitence Canonique, il falloit quitter l'épée, & prendre l'habit de pénitent. Il oſta luy-meſme ſon baudrier, & le jetta avec ſon épée au pied de l'Autel. Alors l'Evêque de Reims luy mit ſur les épaules une eſpéce de ſac ou de cilice, & en cet équipage on le conduiſit en cérémonie dans une petite cellule du Monaſtére, pour y vivre en pénitence le reſte de ſes jours.

On lui fait quitter l'épée, & prendre l'habit de pénitent.

C'eſt ainſi que ces Evêques ſe joüerent de la Majeſté Impériale, ſous prétexte du zéle ſpécieux de l'obſervation des Canons & du ſalut de cet infortuné Prince, le moins digne d'eſtre traité de la ſorte par des perſonnes de ce caractére. Car jamais Prince n'honora plus que luy la dignité & la perſonne des Evêques, ne prit plus volontiers & plus ſouvent leurs conſeils, ne déféra plus à leur autorité. Mais en y déférant beaucoup, il n'eut pas aſſez de ſoin de la ſienne. C'eſt un défaut qui régna toûjours dans ſa conduite, & qui fut la ſource de tous ſes malheurs.

Le Peuple ſpectateur de cette étrange cataſtrophe en fut touché, & ſortit de l'Egliſe dans un ſilence morne & triſte, qui ne dut pas eſtre agréable à Lothaire : mais il s'en mit peu en peine, ſe tenant aſſeûré des Seigneurs & des Evêques. Pour obliger ces Prélats à ne s'en pas dédire, il éxigea de chacun d'eux en particulier, qu'ils luy fiſſent une relation du détail de cette cérémonie, & qu'ils la luy préſentaſſent ſignée de leur main. Nous avons encore celle d'Agobard Evêque de Lion, qu'on ne peut lire ſans indignation.

Vita Ludovici Pii.
Acta exauctorationis Ludovici Pii.

Cet Evêque & Vala furent les deux inſtrumens dont la politique de Lothaire ſe ſervit le plus, pour impoſer aux Peuples, & après que l'Empereur eut eſté mis en l'état où nous venons de le voir réduit, Lothaire voulut que ce Prélat fiſt un Manifeſte qui fut répandu par tout l'Empire ſous ce titre ſcandaleux : *Apologie des Fils de Loüis le Débonnaire Empereur, contre leur Pere.* L'Impératrice y eſtoit déchirée d'une maniére cruelle, l'Empereur très-maltraité, la révolte des Princes juſtifiée par les crimes imputez à l'Impératrice & aux Miniſtres de l'Empereur, & par cette ſeule raiſon que ce Prince avoit voulu faire entrer en partage le Prince Charles avec ſes autres fils. Rien n'eſtoit plus foible que cette piéce, auſſi s'en fallut-il beaucoup, qu'elle n'euſt tout l'effet qu'on en avoit eſpéré.

Agobard fait un Manifeſte contre ce Prince.

Dans ces ſortes de révolutions extraordinaires, les premiers ſuccès ne ſe ſoûtiennent pas toûjours. L'impétuoſité des Peuples ſe rallentit bientoſt, tous ceux qui contribuent le plus à ces changemens, ont des eſpérances qui les font agir, peu obtiennent ce qu'ils eſpérent, parce qu'il y a trop de concurrens dans les meſmes prétentions, par-là les intéreſts changent, & de-là vient l'indifférence, & enſuite l'averſion pour un parti qui n'a plus d'attrait, & qu'on n'enviſage plus, que par ce qu'il a de criminel & de honteux. A peine la nouvelle du traitement qu'on avoit fait à l'Empereur fut répanduë dans l'Empire François, qu'on s'apperçut du repentir & de l'indignation qu'elle

Les Peuples ſont indignez de ces mauvais traitemens.

qu'elle cauſoit dans les eſprits des Peuples, & qu'il parut de tous coſtez des gens portez à profiter de cette diſpoſition en faveur de ce Prince. On avoit grand ſoin de luy cacher ces choſes, & on affectoit de luy dire des nouvelles qui luy devoient faire penſer tout le contraire.

On affecte de luy dire des nouvelles deſagreables.

On luy faiſoit dire que les Seigneurs François, pour couper pied à tous les troubles, avoient obligé l'Impératrice à ſe faire Religieuſe dans le Monaſtére de Tortone, où elle avoit eſté reléguée, & qu'incontinent après elle y eſtoit morte; que par l'ordre des meſmes Seigneurs on avoit coupé les cheveux au Prince Charles, & qu'on l'avoit obligé à ſe faire Moine. L'Empereur gardé à vûë dans le Monaſtére de S. Médard de Soiſſons, ne voyoit que les Religieux, & ſeulement en paſſant, lorſqu'on luy permettoit d'aller à l'Egliſe toûjours bien accompagné de ſes Gardes; & quand il paſſoit auprès d'eux, il leur recommandoit de prier Dieu pour le repos de l'ame de l'Impératrice, ſans pouvoir jamais parler à aucun en particulier.

Conqueſtio Ludovici Imperat.

Quelques-uns de ces Religieux touchez de compaſſion de l'état où ils voyoient un Prince, qui avoit toûjours eu pour eux & pour leur Maiſon beaucoup de bonté, réſolurent entre eux de le tirer de l'inquiétude & du chagrin où le plongeoient les fauſſes nouvelles qu'on luy avoit dites de l'Impératrice & du Prince Charles, & de luy donner l'eſpérance de quelque heureux changement.

Ibid.

De ce nombre fut un Moine nommé Hardoüin; c'eſtoit celuy qui luy diſoit tous les jours la Meſſe dans une Chapelle particuliére, mais en préſence de ſes Gardes. Comme un jour l'Empereur luy préſentoit, ſelon la coûtume de ce temps-là, l'Hoſtie dont il devoit communier, pour l'offrir & la conſacrer avec celle du Sacrifice: car on luy permettoit de communier malgré ſon état de pénitence, ce Religieux luy ſerra la main, & luy dit tout bas, comme s'il euſt récité quelque priére: *ramaſſez après la Meſſe ce que vous trouverez à coſté de l'Autel.*

L'Empereur après la Meſſe demeura au pied de l'Autel où il avoit communié, & y pria Dieu long-temps. Le Moine Hardoüin s'eſtant retiré, & ſes Gardes eſtant ſortis pour cauſer à la porte de la Chapelle, l'Empereur ramaſſa le Billet, & le lut quand il fut retiré dans ſa Cellule. On l'y aſſeûroit que l'Impératrice n'eſtoit point Religieuſe; qu'elle eſtoit vivante; que pluſieurs Seigneurs ſe repentoient d'avoir contribué à la dépoſition de leur Souverain, & qu'en divers endroits on ſollicitoit les Provinces à ſe révolter contre Lothaire. Ces nouvelles luy cauſerent une grande joye, qu'il eut ſoin de diſſimuler.

Vita Ludovici Pii.

Lothaire toûjours en défiance, eſtant obligé de quitter Soiſſons, fit partir ſon pere avec luy, & le mena à Aix-la-Chapelle, où il vouloit paſſer l'hiver. Il l'y tint toûjours auſſi ſerré qu'il avoit fait à Soiſſons. Ce nouvel Empereur au commencement d'un Régne comme le ſien, auroit eu beſoin de Miniſtres moins intéreſſez que ceux qu'il choiſit, plus unis entre eux, & moins jaloux l'un de l'autre. Ceux qui gouvernoient tout ſous ſon autorité eſtoient le Comte Matfride & le Comte Lambert, tous deux gens de teſte & de main,

Nithardus. Lib. 1.

&

& qui avoient conduit juſqu'alors merveilleuſement ſes affaires : mais parvenant au point où ils vouloient les amener, toute leur application ſe tourna à ſe détruire l'un l'autre. C'eſtoit aſſez que l'un ouvriſt un avis dans le Conſeil, pour que l'autre priſt le parti contraire. Celuy qui l'emportoit eſtoit traverſé par l'autre dans l'éxécution. Ces différens cauſoient tantoſt une indétermination du Prince, préjudiciable aux affaires, qui dans les conjonctures où il ſe trouvoit, demandoient de promptes réſolutions, tantoſt des ordres contraires aux Commandans des Provinces, qui les embarraſſoient, & faiſoient ſentir au Peuple les défauts du nouveau Gouvernement.

Aſſemblées ſecretes pour le rétabliſſement de l'Empereur.

Le Roy d'Aquitaine & le Roy de Baviére trouverent que Lothaire agiſſoit trop en Maiſtre, parce qu'il n'avoit pas pour eux toutes les complaiſances & tous les égards qu'ils avoient eſpéré. L'ambition mal ſatisfaite permit aux remords de conſcience de renaiſtre auſſi-bien qu'aux ſentimens de la nature, & ils commencerent à avoir honte de la conduite qu'ils avoient tenuë envers un pere, qui les avoit toûjours tendrement aimez. Ceux qui avoient eſté entraînez malgré eux dans cette conſpiration, voyant les Peuples revenir d'eux-meſmes, ne ceſſoient point de les animer ſecretement à mériter par un prompt retour, le pardon de leur faute : ce ne furent pendant tout l'hiver en France, en Bourgogne, en Aquitaine, en Germanie, qu'aſſemblées ſecretes, que murmures contre le nouvel Empereur & contre les Chefs de la révolte. En France le Comte Egbar & Guillaume Grand-Ecuyer *, en Bourgogne les Comtes Bernard & Varin ſe déclaroient preſque ouvertement, ſollicitoient les Villes, faiſoient faire en particulier ſerment de rétablir l'Empereur à ceux qu'ils ſçavoient eſtre les plus accréditez. Dragon Evêque de Metz, & frere de l'Empereur, avec pluſieurs autres de ſon parti, qui s'eſtoient retirez en Baviére, agit ſi bien auprès du Roy de Baviére, qu'il le fit réſoudre à prendre les armes pour tirer l'Empereur de ſa priſon, & il envoya en Aquitaine l'Abbé Hugues, pour engager Pepin à s'unir au Roy de Baviére.

Nithardus, L. 1.

Vita Ludovici Pii.

Il fut néanmoins réſolu qu'on commenceroit par les voyes de douceur, & par prier Lothaire de faire ceſſer les mauvais traitemens qu'on faiſoit à l'Empereur ; car on ne les luy épargnoit point, pour l'obliger à embraſſer la profeſſion Religieuſe, à quoy il ne voulut jamais conſentir.

Annales Bertiniani.

Loüis de Baviére demande qu'on lui donne plus de liberté.

Loüis de Baviére ſe tranſporta à Francfort, & envoya de-là l'Abbé Gozbalde & Morard Comte de ſon Palais à Lothaire, pour le prier qu'on donnaſt un peu plus de liberté à l'Empereur, & qu'on modéraſt la rigueur de ſa priſon & de ſa pénitence. Cette Ambaſſade du Roy de Baviére fut mal reçûë, & une autre fois on refuſa à un Seigneur qu'il envoya, pour ſaluer l'Empereur de ſa part, la permiſſion de le voir : mais Lothaire dit qu'il ſe ren-

Theganus, Cap. 45.

* Il y a dans le Texte Latin *Conneſtabuli*, qui ſignifie Connétable : mais en ce temps-là cette Charge, comme le mot meſme le marque, ſignifioit ce que nous appellons aujourd'huy le Grand-Ecuyer.

rendroit dans quelques jours à Mayence, où il pourroit avoir une entrevûë avec le Roy de Baviére, s'il le ſouhaitoit. Ils ſe virent, mais inutilement & ſans rien conclure.

An. 834. Le Roy de Baviére ne ſe rebuta point. Cette conduite luy faiſoit honneur dans le monde & rendoit Lothaire odieux. Il fit partir encore le lendemain des Rois pour Aix-la-Chapelle, l'Abbé Grimold & le Duc Gebhard qui priérent de nouveau Lothaire de leur permettre de voir l'Empereur, parce que leur Maître eſtoit bien-aiſe d'eſtre inſtruit de l'eſtat de ſa ſanté, & luy repréſentérent qu'on eſtoit fort ſcandaliſé dans tout l'Empire, d'apprendre qu'on euſt déja refuſé tant de fois une demande de cette nature.

Ibid.

Lothaire que ces Ambaſſades réïtérées embarraſſoient, qui ſçavoit que le Roy de Baviére aſſembloit une Armée, & qu'il n'attendoit plus qu'un nouveau refus pour luy déclarer la guerre, dit aux Envoyez qu'il n'avoit refuſé juſqu'à préſent ce qu'on luy demandoit, que parce qu'il ſçavoit les intrigues que leur Maiſtre formoit contre luy, & ce qu'il prétendoit par cette inquiétude affectée ſur l'eſtat où eſtoit ſon pere; qu'il trouveroit bien moyen de diſſiper tous les mauvais deſſeins de ſes ennemis; qu'il leur accordoit ce qu'ils luy demandoient: mais qu'ils ne verroient l'Empereur qu'en préſence de perſonnes qui puſſent luy rendre un compte fidéle de ce qui ſe ſeroit paſſé dans cette entrevûë. Les Ambaſſadeurs répondirent qu'ils n'avoient point d'autre ordre, que de s'aſſeurer de l'eſtat de la ſanté de l'Empereur, & qu'ils n'eſtoient point chargez de luy rien dire davantage.

Ibid. Cap. 47.

Toute la Germanie prend les armes pour l'Empereur.

Lothaire les fit conduire à l'appartement de l'Empereur, & leur donna pour les y accompagner l'Evêque Otgar & un Seigneur nommé Richard, gens dont il eſtoit ſeur. Les Ambaſſadeurs ſi-toſt qu'ils parurent en préſence de l'Empereur, ſe jettérent à ſes pieds, & lui firent leurs complimens de la part du Roy de Baviére ſans luy dire rien autre choſe: mais leur ſeule contenance luy fit aſſez comprendre ce que les paroles ne luy exprimoient pas: il ſe contenta auſſi de leur répondre, qu'il eſtoit obligé au Roy de Baviére de la tendreſſe qu'il luy témoignoit, & que pour luy il aimoit toûjours ſes enfans. Après ces complimens qui furent fort courts de part & d'autre, les Ambaſſadeurs ſe retirérent, & prirent congé de Lothaire qui eut avis en meſme temps que toute la Germanie eſtoit en armes; que les Saxons & les Allemans venoient joindre les Bavarois, & que les Auſtraſiens meſmes d'en deça du Rhin eſtoient d'intelligence avec le Roy de Baviére. C'eſt-pourquoy il partit promptement d'Aix-la-Chapelle avec ſon pere. Il ſe fit amener auſſi le Prince Charles de l'Abbaye de Prum en Ardenne, & vint en France où la Nobleſſe & le Peuple avoient toûjours eſté plus attachez à luy & contraires à l'Empereur. Il arriva à Compiégne & convoqua une Diéte de tous les Seigneurs François, à qui il donna ordre de ſe rendre à Paris où il avoit réſolu de la tenir.

Annales Bertiniani.

Le Roi de Bavière marche avec ſon armée contre Lothaire.

Le Roy de Baviére dont le deſſein avoit eſté de ſurprendre Lothaire à Aix-la-Chapelle ayant ſçu qu'il en eſtoit parti, ſe haſta d'aller après luy, & envoya donner avis de tout ce qui ſe paſſoit à Pepin, que l'Abbé Hugue avoit auſſi

gagné

gagné pour l'Empereur. Il paſſa le Rhin & marcha vers Compiégne avec une partie de ſon Armée, & donna ordre au reſte de le ſuivre.

Lothaire averti quitta ſon Camp de Compiégne pour venir à Paris. Il rencontra ſur la route le Comte Egbard, qui avec le Comte Guillaume Grand-Ecuyer s'eſtoit déclaré pour le Roy, & eſtoit à la teſte d'un petit corps d'armée. Le Comte ſe mit en devoir d'attaquer Lothaire qui ſe prépara auſſi à le recevoir; mais ce Prince qui dans cette ſubite révolution ſe voyoit tant d'ennemis ſur les bras, dit à l'Empereur ſon pere qu'il n'eſtoit point néceſſaire de répandre du ſang; qu'il n'avoit accepté l'Empire que parce qu'on l'y avoit forcé; qu'il falloit traiter à l'amiable, & qu'il eſtoit preſt d'en paſſer par tout ce qui ſe réſoudroit dans une Aſſemblée générale des Seigneurs de l'Empire.

L'Empereur trop heureux de voir les choſes revenuës à ce point-là, envoya au Comte Egbard, pour le prier de ſuſpendre pour quelque temps l'ardeur de ſon zéle, dont il eſpéroit eſtre bien-toſt en eſtat de luy tenir compte; que les choſes paroiſſoient diſpoſées à un accommodement, que l'amour qu'il avoit pour ſes Sujets luy feroit toûjours préférer à tout autre parti, & qu'il luy feroit plaiſir de s'éloigner de quelques lieuës, pour éviter que les deux Armées n'en vinſſent aux mains: le Comte obéit, mais en meſme temps Lothaire apprit l'arrivée du Roy d'Aquitaine avec de groſſes Troupes ſur le bord de la Seine. *Pepin arrive avec des Troupes ſur le bord de la Seine.*

Il l'avoit bien prévu, c'eſt-pourquoy il avoit fait rompre tous les Ponts & enfoncer tous les bateaux, mais de plus la ſaiſon augmentoit la difficulté du paſſage; on n'eſtoit qu'au mois de Février, & la Seine auſſi-bien que pluſieurs des autres Riviéres qui ſe jettent dans ce grand fleuve, eſtoient extrêmement débordées. Ce fut la meſme raiſon qui empêcha que les Comtes Bernard & Varin qui venoient du coſté de Bourgogne avec de grandes forces, ne joigniſſent le Comte Egbard & le Grand-Ecuyer: le débordement de la Marne & la rigueur du froid les obligea de s'arreſter à Bonneüil, & de faire cantonner leurs Troupes dans les Villages d'alentour: mais ils envoyérent à Lothaire l'Abbé Rebalde & le Comte Gotzelin pour luy demander la liberté de l'Empereur, en luy offrant leurs bons offices auprès de luy pour ſa réconciliation, & luy déclarérent en meſme temps qu'ils regarderoient comme leur ennemi, quiconque le ſeroit de l'Empereur. *Ibid.* ad an. 834.

Lothaire leur répondit qu'il eſtoit ſurpris de ce qu'ils le vouloient rendre reſponſable de la priſon de ſon pere, qu'eux-meſmes avoient trahi & abandonné des premiers; que ſa dépoſition ne devoit point luy eſtre imputée, puiſque tout s'eſtoit fait dans la Diéte de Compiégne avec le conſentement des Rois ſes freres, & par un Jugement Canonique des Evêques aſſemblez en grand nombre; qu'il ne s'oppoſoit point cependant à un nouvel accommodement; qu'on luy envoyaſt les Comtes Varin & Eudes, & les Abbez Hugues & Fouques pour en faire avec luy le projet, & qu'il ne tiendroit pas à luy que la guerre civile ne finiſt. Vita Ludovici Pii.

Lothaire ſe retire en Bourgogne, & abandonne l'Empereur. Ibid.

Cette réponſe luy ſervit à cacher le deſſein qu'il avoit de ſe retirer au Royaume de Bourgogne, pour n'eſtre point envelopé de tant d'ennemis qui s'approchoient de toutes parts; & pour empêcher qu'on ne le ſuiviſt, il abandonna l'Empereur & le Prince Charles. Il les envoya tous deux à l'Abbaye de S. Denis, & prenant ſa route entre la Marne & la Riviére d'Aiſne, il gagna le Royaume de Bourgogne & vint camper avec ſon Armée à Vienne. Il avoit dans ces quartiers-là grand nombre de Partiſans & en particulier l'Evêque de Lion qui l'avoit juſqu'alors ſi bien ſervi, & il n'eſtoit pas loin de ſon Royaume d'Italie, de ſorte qu'il réſolut de demeurer là quelque temps, pour voir quel tour les choſes prendroient.

Qui eſt remis ſur le Thrône.

Si-toſt qu'on ſçut la retraite de Lothaire & que l'Empereur eſtoit en liberté à S. Denis, on y accourut de tous coſtez en foule, Peuple, Seigneurs, Evêques, chacun s'empreſſant à luy marquer ſa joye & ſon déſir de le revoir ſur le Trône. Ses anciens Serviteurs & ceux qui avoient le plus contribué à ſa liberté le preſſérent de reprendre ſans tarder le ſceptre, & toutes les marques de ſa dignité. Il ne jugea pas à propos de le faire, & quoique l'Aſſemblée des Evêques qui l'avoient mis en pénitence fuſt viſiblement un Conciliabule de factieux, il ſouhaita d'eſtre abſous, & tiré de cet eſtat par une autre

Ibid.

Aſſemblée d'Evêques. Elle ſe tint dans l'Egliſe de S. Denis. On y condamna le Conciliabule de Compiégne, on y annula tout ce qui s'y eſtoit réſolu, les Evêques luy préſentérent ſon épée & ſa Couronne qu'il reçut de leurs mains, & il fut remis ſur le Trône avec des acclamations de tout le Peuple,

Ibid.

telles qu'on n'en avoit jamais vu de pareilles. Le Ciel ſembla avoüer & autoriſer ce rétabliſſement par la ſérénité ſubite qui y parut. Depuis très-long-temps il n'y avoit eu que des pluyes, des vents, des tempeſtes, & ce jour-là fut extrêmement beau & calme, & le commencement d'un Printemps très-agréable.

L'Empereur ſe réconcilie avec Pepin & Loüis.

L'Empereur après cette cérémonie ayant aſſemblé ſon Conſeil, pluſieurs furent d'avis qu'avec ſon Armée qui groſſiſſoit tous les jours, il pourſuiviſt Lothaire dans ſa retraite, dont il diſſiperoit aiſément les Troupes conſternées: mais il ne le voulut point, eſpérant toûjours qu'il reviendroit de luy-meſme, & que le déſordre de ſes affaires l'obligeroit à rentrer dans ſon devoir.

Ibid.

Il alla à ſa Maiſon Royale de Chierſi ſur l'Oiſe, où Pepin, Loüis de Baviére & les Comtes qui eſtoient au delà de la Marne, vinrent le joindre avec leurs Armées. Après les réjoüiſſances que méritoit une ſi heureuſe réconciliation des enfans avec leur pere, & des Sujets avec leur Prince, l'Empereur renvoya Pepin dans ſon Royaume d'Aquitaine dont il l'inveſtit de nouveau; car j'ay dit qu'il l'en avoit dépoüillé pour le punir de ſa révolte; & qu'il l'avoit donné au Prince Charles. Le Roy de Baviére le ſuivit à Aix-la-Chapelle, où ils paſſérent enſemble les Fêtes de Pâques.

Il donne une amniſtie générale.

L'Empereur fit publier dans toutes les Provinces une amniſtie générale; mais on arreſta l'Evêque de Reims qui avoit préſidé à l'Aſſemblée de Compiégne, où le Prince avoit eſté traité ſi indignement, & on le mit en pri-

priſon. Il envoya auſſi ſolliciter Lothaire de mettre bas les armes, & de ſe rendre auprès de luy en l'aſſeurant de ſon pardon: mais ce Prince ou n'oſant ſe fier à cette promeſſe, ou eſpérant encore relever ſon parti, ne voulut rien écouter. Theganus. Cap. 48. 49.

L'Impératrice eſt miſe en liberté & ramenée à Aix-la Chapelle.

La nouvelle du rétabliſſement de l'Empereur eſtant portée en Italie, ceux qui gardoient l'Impératrice à Tortone ſe firent un mérite auprès d'elle, & auprès de l'Empereur de ſe déclarer ſes défenſeurs & la ramenérent eux-meſmes à Aix-la-Chapelle. L'Empereur avant que de la recevoir dans le Palais, voulut encore qu'elle prouvaſt ſon innocence par un ſerment public. Elle le fit accompagnée de tous ſes parens, qui jurérent auſſi en ſa faveur en préſence de tout le peuple, ſans que perſonne oſaſt ſe préſenter pour l'accuſer d'aucun crime. Cette procédure avoit eſté en uſage de tout temps en France quand les Accuſateurs ſe déſiſtoient, ou que perſonne ne ſe préſentoit pour ſouſtenir l'accuſation dans un duel, & on la voit marquée dans les anciennes loix de quelques-uns des peuples ſoûmis alors à la France.

Tout réüſſiſſoit ſelon les déſirs de l'Empereur. Il n'y avoit plus que Lothaire à ſoûmettre, ce qui ne paroiſſoit pas difficile à faire. On ne tenoit plus pour luy en France qu'en deux endroits; ſçavoir dans le Royaume de Bourgogne où il eſtoit Maiſtre de Vienne & de quelques autres Places, qu'il retenoit dans ſes intéreſts par ſa préſence & par la crainte de ſes Troupes, & ſur les Frontieres de Bretagne deſquelles le Comte Lambert qui avoit pris ſon parti, avoit le Gouvernement, & où le Comte Matfride attaché à ce Prince dès le commencement des premiers troubles de France, s'eſtoit auſſi réfugié.

L'Empereur fait marcher une Armée en Bretagne, qui eſt miſe en déroute.

L'Empereur toûjours pere perſiſtoit à ne point vouloir envoyer d'armée contre ſon fils, & il eſpéra que s'il abbattoit entiérement ſon parti du coſté de la Bretagne, il l'obligeroit à luy demander la paix. Dans cette vûë il fit marcher vers cette Province, une groſſe Armée ſous la conduite du Comte Odon Gouverneur d'Orleans. Matfride & Lambert avoient eſté juſqu'alors très-mal enſemble, & nous avons vu que leur meſintelligence avoit eſté en partie cauſe de la ruine du parti de Lothaire; mais quand ils ſe virent ſur le point d'eſtre accablez par l'ennemi qui venoit tomber ſur eux, ils oubliérent leurs querelles particulieres pour ſe réünir & agir de concert. C'eſtoient deux des plus habiles Capitaines qui fuſſent alors en France. Ils avoient très-peu de Troupes en comparaiſon de ceux qui venoient les attaquer, & ceux-cy par cette raiſon eſtoient moins ſur leurs gardes. Vita Ludovici Pii.

Odon perſuadé que les ennemis n'oſeroient paroiſtre devant luy, marchoit avec très-peu de précaution: Matfride & Lambert profitérent de cette négligence, & ayant couvert adoitement leur marche, vinrent fondre ſur luy au moment qu'il les croyoit bien éloignez. La vigueur avec laquelle ils l'attaquérent ſupplea au petit nombre de leurs Troupes, & la ſurpriſe oſta au Comte Odon l'avantage que luy donnoit le grand nombre des

des ſiennes, à peine firent-elles quelque réſiſtance. Odon avec ſon frere le Comte Guillaume, & preſque tous les Officiers Généraux ayant eſté abandonnez, furent tuez, & toute l'Armée miſe en déroute & diſſipée.

Matfride & Lambert donnérent auſſi-toſt avis de leur victoire à Lothaire: mais ils l'avertirent en meſme temps que s'il ne venoit à leur ſecours, ou s'il ne faiſoit pas une grande diverſion, ils ne pourroient tenir contre les forces qui les attaquoient. Le premier eſtoit impoſſible, à cauſe que tout le Païs d'entre la Bretagne & le Rhoſne eſtoit déclaré pour l'Empereur: ainſi Lothaire leur promit de faire au pluſtoſt la diverſion qu'ils luy demandoient & d'attirer ſur luy les Troupes de l'Empereur.

Ibid. En effet il aſſembla promptement ſes Troupes pour faire quelque entrepriſe d'éclat. Le Comte Varin un de ceux qui avoit le plus contribué au rétabliſſement de l'Empereur commandoit dans le Païs du Rhoſne & de la Saone. Il pénétra le deſſein de Lothaire qui eſtoit de venir aſſiéger Châlons ſur Saone; il ſe jetta dedans avec les Comtes Gotzelin & Sanila, & un Seigneur du Païs nommé Maladelme, & fit quelques retranchemens autour de la Place.

Lothaire ſe rend maiſtre de quelques Places. Lothaire vint l'y aſſiéger peu de temps après. Varin fit pendant cinq jours de vigoureuſes ſorties, & ſi nombreuſes que ce furent autant de combats: mais obligé par les pertes qu'il ſouffroit dans ces attaques à ſe renfermer dans la Ville, il fallut enfin ſe rendre & à diſcrétion. Lothaire entra dans la Ville, où le feu s'eſtant pris par malheur, elle fut toute réduite

Ibid. en cendre, excepté l'Egliſe de S. George qui échapa aux flammes dont elle fut entourée de toutes parts: ce qui fut regardé comme un miracle de la protection de ce Saint. Les Comtes Varin, Gotzelin, Sanila & Maladelme vinrent au pouvoir du vainqueur qui fit couper la teſte aux trois derniers. Varin racheta ſa vie par une lâcheté qui flétrit la gloire qu'il avoit acquiſe dans la défenſe de la Place & dans beaucoup d'autres occaſions. Il paſſa pour éviter la mort dans le parti de Lothaire, & luy fit ſerment de fidélité. Ce Prince fit luy-meſme en cette occaſion une action bien indigne de luy.

Il trouva à Châlons dans un Monaſtére, Gerberge ſœur du Duc Bernard. Il vengea ſur elle les injures qu'il prétendoit avoir reçuës de cet ancien Miniſtre de ſon pere, & oubliant qu'elle avoit eſté femme de l'Abbé Vala à qui il avoit de ſi grandes obligations, il la fit noyer dans la Saone après l'avoir fait condamner à ce ſupplice comme une Magicienne.

Il ſe joint aux Comtes Lambert & Matfride. Sur la nouvelle des mouvemens de Lothaire, l'Empereur s'eſtoit avancé juſqu'à Langres avec le Roy de Baviére. Il y apprit la priſe de Châlons, & qu'Autun avoit auſſi ouvert ſes portes aux ennemis. Il demeura là encore quelques jours pour voir de quel coſté Lothaire porteroit ſes armes. Il ſçut qu'il prenoit la route d'Orleans. L'Empereur tourna de ce coſté-là, mais Lothaire le prévint & fut reçu dans la Place. Lothaire marcha de-là vers le Maine à deſſein de ſe joindre aux Comtes Lambert & Matfri-

fride, qui de leur coſté ayant fait grande diligence, arrivérent avant que l'Empereur puſt ſe mettre entre deux.

Lothaire fortifié des Troupes de ces deux Comtes s'arreſta, & vint ſe camper fort près de l'Armée de l'Empereur. On demeura ainſi campé quelques jours, pendant leſquels il y eut pluſieurs négociations que Lothaire entretenoit volontiers, dans l'eſpérance de débaucher durant ce temps-là les François de l'Armée de l'Empereur, comme il avoit fait au Camp de Rotfelt en Alſace; mais il n'y réüſſit pas, de ſorte que la nuit d'aprés le quatriéme jour du campement, il s'éloigna ſans bruit pour s'approcher de la Loire.

L'Empereur luy ordonne de ſe rendre auprès de luy. Theganus. Cap. 54.

L'Armée Impériale le ſuivit toûjours en le cotoyant juſqu'auprès de Blois, où le Roy d'Aquitaine ayant joint l'Empereur avec un nouveau corps d'Armée, Lothaire ſe trouva fort embarraſſé eſtant beaucoup inférieur en Troupes. L'Empereur qui différoit toûjours d'en venir aux extremitez, crut cette conjoncture favorable pour vaincre l'obſtination de ſon fils. Il luy envoya Buradade Evêque de Paderborne, le Duc Gebhard, & Bérenger ſon parent, homme qui avoit mérité par ſa conduite le ſurnom de ſage; il leur donna ordre non pas de prier Lothaire de penſer à la paix; mais de luy commander de ſa part de ſe rendre auprès de luy, en l'aſſeurant que c'eſtoit la derniere démarche de pere qu'il feroit à ſon égard.

L'Evêque qui porta la parole s'aquita parfaitement bien de ſa commiſſion, & prenant le ton de Prophete; il joignit à l'ordre de l'Empereur l'autorité de Dieu & des Saints, par laquelle il luy commanda de ſe ſéparer au pluſtoſt de ſes mauvais Conſeillers, qui l'entretenoient toûjours dans la haine d'un pere, dont il eſtoit encore tendrement aimé, le menaçant de la colére du Ciel, & des derniers malheurs, s'il continuoit dans ſa révolte.

Ce début ſurprit Lothaire & l'ébranla: enſuite il donna audience aux deux Ducs qui parlérent plus de ſang froid, & luy firent comprendre le péril où il s'expoſoit, s'il laiſſoit paſſer cette derniere occaſion de rentrer en grace.

Ibid. Vita Valæ.

Les ayant écoutez, il les pria de ſe retirer pour un moment. Il délibéra avec ſes confidens entre leſquels eſtoit Vala, qui voyant déſormais que la partie n'eſtoit pas tenable, luy conſeillérent d'obéïr, pourvu qu'il y euſt ſeureté pour luy & pour ceux qui avoient ſuivi ſon parti.

Il fit rentrer les Ambaſſadeurs, & les pria de luy donner conſeil eux-meſmes dans une conjoncture ſi délicate. Ils luy dirent qu'il n'y avoit pas à balancer; qu'il falloit qu'il vint ſe jetter aux pieds de l'Empereur avec les plus conſidérables de ſon Armée, luy demander grace pour luy & pour eux, & qu'ils l'aſſeuroient d'une compoſition honneſte dont luy & ſes amis auroient ſujet d'eſtre contens.

Lothaire obéït, & obtient ſon pardon.

Lothaire répondit aux Ambaſſadeurs qu'il ſuivroit le conſeil qu'ils luy donnoient, & les pria de diſpoſer l'eſprit de l'Empereur à luy accorder le pardon qu'il alloit luy demander. Il les ſuivit preſque auſſi-toſt & entra dans le Camp de l'Empereur à la teſte d'une grande ſuite d'Officiers, ayant à ſa droite le

Comte Matfride le plus criminel de tous, & le Comte Hugues ſon beau-pere. Ils trouvérent l'Empereur dans ſa tente qui eſtoit ouverte & placée ſur une hauteur, afin que toute l'Armée rangée par eſcadrons & par bataillons des deux coſtez de la tente fuſt témoin de ce qui alloit ſe paſſer.

Lothaire ſe proſterna aux pieds de l'Empereur avec toute ſa Troupe, & luy demanda pardon de tout le paſſé pour luy & pour tous ceux qui avoient eu le malheur de le ſuivre.

L'Empereur le reçut d'un air grave; mais qui laiſſoit moins entrevoir de colére que de joye, de voir ſon fils rentrer dans le devoir après un ſi long égarement. Il ſe contenta de luy faire une aſſez courte réprimande ſur ſa conduite paſſée, & luy demanda ſi luy & tous ſes gens eſtoient preſts de luy faire un nouveau ſerment de fidélité, & réſolus à le garder. Il répondit qu'oüy. Il le luy fit faire ſur le champ & à tous les plus conſidérables de ſa ſuite.

Je vous pardonne, reprit l'Empereur, je rends à tous ceux qui vous accompagnent leurs terres & leurs biens que j'avois juſtement confiſquez. Je vous rends à vous l'Italie, & je vous permets d'y aller; mais à cette condition que ſi vous oſez repaſſer en France ſans mes ordres, il n'y aura jamais de pardon pour vous.

Theganus. Cap. 54.

Lothaire & tous les autres ſurpris d'une ſi exceſſive bonté, ſe jettérent de nouveau à ſes pieds, & renouvellérent leurs proteſtations de fidélité, en luy donnant des marques de la plus vive reconnoiſſance.

La paix eſt publiée entre les deux Armées.

La paix ayant eſté publiée entre les deux Armées, Lothaire demeura quelques jours auprès de ſon pere, & alla enſuite en Italie, dont l'Empereur dès-lors fit ſaiſir & garder exactement les paſſages, avec deffenſe de laiſſer paſſer qui que ce fuſt en France, ſans qu'on ſçuſt ce qu'il y venoit faire. Matfride mourut quelques jours après, & ne fut guéres regreté de l'Empereur, qui connoiſſant ſa vaillance & ſon habileté dans la guerre & dans la conduite des affaires, l'avoit toûjours regardé comme ſon plus dangereux ennemi. Pepin retourna en meſme temps en Aquitaine, & Loüis ayant accompagné l'Empereur juſqu'à Orleans, reprit la route de Baviére. Ainſi la paix fut rétablie, c'eſt-à-dire, que la guerre civile finit. Car pour les déſordres qui accompagnent ces ſortes de guerres, ils ne ceſſent pas d'abord par la paix.

On ne voyoit par tout que brigandages: il ſe commettoit dans les Provinces mille violences par la Nobleſſe & le Clergé, & les Monaſtéres eſtoient tombez dans un effroyable relâchement. L'Empereur tint à Attigni une Diéte ſur les moyens de remédier à tous ces déſordres, & il envoya pour cela des Intendans ou Commiſſaires dans toutes les Provinces; mais eſtant allé un peu avant Noël à Thionville, il y convoqua une autre aſſemblée pour un ſujet qui le regardoit perſonnellement.

Vita Ludovici Pii.

L'Empereur convoque une Aſſemblée à Thionville où tout ce qui s'eſtoit fait à Compiégne eſt declaré nul.

Il y fit ſes plaintes & y demanda juſtice contre les Evêques qui l'avoient dépoſé à Compiégne & traité d'une maniére ſi indigne de ſon rang. La pluſpart s'eſtoient ſauvez en Italie: le ſeul Ebbon Evêque de Reims avoit eſté arreſté & comparut devant l'Aſſemblée de Thionville. Il refuſa d'abord de répondre ſur ce que ſa cauſe ne devoit point eſtre ſéparée de

celle de tant d'autres, qui eſtoient tous complices du crime qu'on luy imputoit; mais enfin après quelques delais, le parti qu'il prit par le conſeil de ſes amis fut de s'avoüer coupable, & de ſe dépoſer luy-meſme, en ſe déclarant, pour les crimes qu'il avoit commis, indigne du Sacerdoce & du Siége qu'il occupoit. Il préſenta ſa démiſſion par écrit à l'Empereur & aux Evêques, & on luy donna l'Abbé Fouques pour Succeſſeur. Après cela on cita l'Archevêque * de Lyon †, qui n'ayant pas comparu après toutes les formalitez qu'on garda, & les trois citations canoniques, fut auſſi dépoſé. On en uſa de meſme à l'égard de pluſieurs autres, & on déclara nul tout ce qui s'eſtoit fait à Compiégne. Cela ſe paſſa à Thionville la ſemaine de la Sexagéſime. An. 835. *Ibid.* * Agobard. *Ibid.*

Le Dimanche ſuivant la ſéance de l'Aſſemblée ſe tint à Metz, où tout ce qui s'eſtoit fait à Thionville fut confirmé de nouveau. Drogon Evêque de Metz avant que de célébrer la Meſſe, monta en Chaire, & lut en préſence de tout le Peuple, l'Acte du rétabliſſement de l'Empereur. Après cette lecture ſept Archevêques tenant les mains ſur la teſte de ce Prince, lurent les Oraiſons deſtinées pour la réconciliation des Pénitens, & prenant la Couronne Impériale qu'on avoit miſe ſur l'Autel, la luy mirent ſur la teſte, tout le Peuple témoignant ſa joye par de fréquentes acclamations. Annales Bertiniani.

On obligea enſuite l'Evêque de Reims dépoſé de monter à la Tribune, & d'y lire à haute voix l'Acte qui avoit eſté fait à Thionville pour caſſer celuy de la dépoſition de l'Empereur. Ce fut la derniere confuſion publique que l'on fit à ce Prélat, dont l'ingratitude, l'audace & les crimes méritoient bien d'autres châtimens. Hincmar. adverſus Goteſcal. Cap. 36.

Il eſt aſſez ſurprenant que les Nations ennemies de la France n'euſſent pas beaucoup profité des troubles qui l'agitoient, les Sarazins du coſté des Pyrenées, & les Grecs du coſté de l'Italie ne firent aucunes entrepriſes. Les Normans débarquérent ſeulement deux fois en Friſe où ils firent de grands ravages; mais ces deſcentes n'eurent point d'autres ſuites. Annales Bertiniani.

Quoique l'Impératrice ſe fuſt remiſe en poſſeſſion de tout ſon ancien crédit, elle n'eſtoit pas ſans inquiétude pour l'avenir. La ſanté de l'Empereur commençoit à s'affoiblir, les fatigues des guerres, la dureté & le chagrin de ſa priſon l'avoient beaucoup alterée, & cette Princeſſe voyoit bien que s'il venoit à manquer, elle retomberoit dans de plus grands dangers & dans les derniers malheurs; qu'en ce cas les trois Princes, quelque jaloux qu'ils fuſſent les uns des autres, s'uniroient pour la perdre, & qu'il ne leur ſeroit pas difficile de l'accabler avec le Prince Charles, encore trop jeune pour ſe défendre par luy-meſme.

L'Impératrice tâche de mettre Lothaire dans ſon parti.

Ces réflexions n'eſtoient que trop ſolides & trop véritables: mais la difficulté eſtoit de trouver un appuy ſur lequel elle puſt compter. Elle ne le pouvoit trouver que dans quelqu'un des trois Princes, dont les intereſts ne s'accordoient gué-

† Vers ces temps-là on voit dans les Conciles des Gaules, qu'on donnoit, tantoſt la qualité d'Evêque, tantoſt celle d'Archevêque à ceux qui ont eu depuis ce dernier titre.

guéres avec les ſiens : elle ne déſeſpéra pas néanmoins de réüſſir du coſté de Lothaire. Il eſtoit comme éxilé en Italie, décheu du droit qu'il avoit eu à l'Empire ; ſes deux freres en l'abandonnant s'eſtoient bien remis dans l'eſprit de l'Empereur, & il avoit tout ſujet de craindre, qu'il ne ſe les aſſociaſt l'un & l'autre ou l'un ou l'autre. Luy aſſeurer au moins une partie de ce qu'il avoit perdu, c'eſtoit luy rendre un ſervice infiniment important, & qu'il n'euſt jamais dû eſpérer de la part de l'Impératrice. C'eſt par-là que cette prudente Princeſſe ſongea à le mettre dans ſon parti.

Vita Ludovici Pii. Son deſſein fut fort approuvé de ſes confidens quand elle le leur propoſa. Mais elle ne voulut faire aucunes avances ſans la participation de l'Empereur, qu'elle ſçavoit avoir toûjours pour elle & pour le Prince Charles une tendreſſe extrême.

L'Empereur entra fort dans ſes vûës, & envoya des perſonnes affidées en Italie pour négocier cette réconciliation, & cette eſpece d'alliance entre Lothaire & l'Impératrice & le Prince Charles. Lothaire écouta volontiers des propoſitions qui luy rouvroient le chemin de la Cour & du Trône Impérial, & s'eſtant contenté de marquer aux Envoyez de l'Empereur la diſpoſition où il eſtoit de faire tout ce qu'il ſouhaiteroit, il fit partir auſſi-toſt après ſes Agens pour conclure le Traité de ſa part, & aſſeurer l'Empereur de ſon obéïſſance, en attendant qu'il receuſt luy-meſme l'ordre de venir à la Cour.

Ibid. Vita Valæ. Du nombre de ces Agens fut Vala, qui après la guerre civile s'eſtoit retiré en Italie au Monaſtére de Bobio entre Génes & Plaiſance, dont Lothaire l'avoit fait Abbé. Cet homme ne devoit eſtre guéres agréable à l'Impératrice : mais à la Cour plus qu'ailleurs encore, l'intéreſt eſt le grand principe des réconciliations. On avoit beſoin de Lothaire, dont l'Abbé poſſedoit l'eſprit : il fut reçeu avec tous les honneurs & toutes les careſſes poſſibles, & l'Empereur voulut eſtre luy-meſme le Médiateur de la paix entre l'Impératrice & l'Abbé.

Vita Ludovici Pii, ad an. 835. L'Impératrice l'aſſeura qu'elle oublieroit tout le paſſé, pourveu qu'il attachaſt fortement le Prince à ſes intéreſts. Il le luy promit, & auſſi-toſt l'Empereur envoya ordre à Lothaire de ſe rendre auprès de luy : mais une grande & longue maladie arreſta ce Prince en Italie. Vala mourut auſſi en ſon Monaſtére dans cet intervalle, ce qui ſuſpendit aſſez long-temps la concluſion de cet important Traité.

La conduite meſme de Lothaire après ſa maladie fit perdre l'eſpérance de le conclure. Il faiſoit pluſieurs choſes en Italie contraires à ce qu'il avoit promis à l'Empereur, & entre autres il en uſoit fort mal avec le Pape : il éxerçoit de grandes violences ſur les Terres de l'Egliſe, & ne pouvoit ſe réſoudre à rendre les biens à ceux qui avoient contribué à tirer l'Impératrice du Monaſtére de Tortone : de ſorte que l'Empereur luy fit dire que s'il continuoit à en uſer ſi mal, il auroit ſujet de s'en repentir. Il prit meſme la réſolution de paſſer en Italie, & envoya ordre à Lothaire de faire tenir tout *Ibid.* preſt dans les lieux de ſon paſſage, & de faire préparer les fourrages & les vivres

vres néceſſaires pour l'entretien des Troupes qu'il devoit mener avec luy : mais ſoit que le projet de ce voyage ne fuſt que pour intimider Lothaire, & pour le retenir dans le devoir, ſoit qu'une nouvelle invaſion des Normans dans la Friſe, qui eut peu de ſuite auſſi-bien que quelques mouvemens qui ſe firent en Bretagne, y euſſent mis obſtacle, ce voyage ne ſe fit point ; & cependant Lothaire n'oſa venir en France, après avoir cauſé ces nouveaux mécontentemens à l'Empereur, ou bien la permiſſion qu'on luy avoit donnée d'y venir, fut révoquée.

Elle fait donner au Prince Charles le Royaume de Neuſtrie.

Plus d'un an ſe paſſa ſans qu'on parlaſt d'aucun nouveau changement pour le partage de la ſucceſſion entre les Princes : mais l'Impératrice ſuivoit toûjours ſes deſſeins. Enfin l'an huit cens trente-ſept, elle fit réſoudre l'Empereur en préſence de ſes Miniſtres & de ſon Conſeil ſecret, à donner au Prince Charles, outre le païs des Allemans qu'il avoit déja, tout le Royaume de Neuſtrie, c'eſt-à-dire, tout le païs renfermé entre la Seine, la Loine & l'Ocean, & avec cela les Territoires de Toul, de Bar, d'Auxerre, de Sens & quelques autres. An. 836. 837.

Ibid.

Cette diſpoſition ne put eſtre tenuë ſi ſecrete, que les trois Princes intéreſſez n'en fuſſent avertis. Sur l'avis qu'ils en eurent, ils ſe donnérent un rendez-vous, où ils délibérerent s'ils recommenceroient la guerre. Mais les paſſages des Alpes eſtoient toûjours ſi bien gardez, qu'il eſtoit impoſſible que Lothaire puſt entrer en France : les Etats de Pepin & de Loüis eſtoient ſi éloignez l'un de l'autre, & leurs Peuples auſſi-bien que le reſte des François ſi laſſez des guerres civiles, qu'ils ne crurent pas qu'il fuſt en leur pouvoir de les y engager de nouveau. Ainſi ils prirent la réſolution de diſſimuler, juſqu'à ce que quelque favorable occaſion ſe préſentaſt.

Cependant toute l'application de l'Empereur, de l'Impératrice & de leurs Miniſtres fut à gagner la Nobleſſe du Royaume de Neuſtrie, & l'Empereur après s'en eſtre aſſeuré, convoqua au mois de Septembre une Diéte générale à Chierſi ſur l'Oiſe, où il déclara qu'il avoit réſolu, de faire Roy de Neuſtrie le Prince Charles, comme Lothaire l'eſtoit d'Italie, Pepin d'Aquitaine & Loüis de Baviére, & pria tous les Seigneurs de ſouſcrire à cette déclaration.

Les plus conſidérables des Députez dont on s'eſtoit aſſeuré, y applaudirent & entraînérent tous les autres. L'Empereur fit auſſi-toſt paroiſtre le jeune Prince âgé alors de quatorze ans, & en préſence de toute l'Aſſemblée luy mit l'épée au coſté & la Couronne ſur la teſte. Tous les Seigneurs qui eſtoient préſens luy firent ſerment de fidélité. Loüis de Baviére eſtoit à cette Diéte, & ne put pas ſe défendre de ſouſcrire à ce qui venoit de ſe faire, comme l'Empereur l'exigea de luy, auſſi-bien que des Députez du Roy d'Aquitaine. L'Empereur donna avis de tout à Pepin & à Lothaire, qui prirent le parti de la diſſimulation de meſme que Loüis de Baviére ; mais ils eſtoient bien réſolus à ne s'en pas tenir-là.

Mort de Pepin.

La mort du Roy d'Aquitaine qui arriva quelques mois après, fut un nouvel incident qui donna lieu à l'Impératrice de reprendre la négociation commencée An. 838.

mencée deux ans auparavant avec Lothaire. Elle n'avoit jamais entiérement quitté cette penſée, parce que les raiſons qui la luy avoient fait prendre étoient toûjours les meſmes, & qu'elle concevoit parfaitement combien il luy eſtoit important d'empêcher que ce Prince ne ſe liguaſt avec ſes freres contre ſon fils après la mort de l'Empereur.

Si-toſt qu'on eut appris la mort de Pepin, on délibéra dans le Conſeil ſur trois choſes, la premiére ſi l'Aquitaine demeureroit aux enfans de Pepin qui laiſſoit deux fils, l'aîné de meſme nom que luy & le cadet nommé Charles. La ſeconde, ſuppoſé qu'il fuſt de l'intereſt de l'Empire d'exclure les enfans de Pepin de la ſucceſſion de ce Royaume, ſi l'Empereur le donneroit à quelqu'un des trois Princes ſes fils; & la troiſiéme, en cas qu'il le vouluſt donner à quelqu'un des trois, auquel il le donneroit.

On ne balança guéres ſur le premier article. Les deux petits Princes pupilles n'avoient nul appuy dans le Conſeil, & les ennemis de leur pere, & l'Impératrice ſur tout ne manquerent pas de rappeller tous les ſujets de mécontentement qu'il avoit donnez à l'Empereur, ſa derniere entrevûë avec ſes deux freres pour renouveller la guerre civile, & enfin les inconveniens de ces partages, ſources ordinaires d'une infinité de guerres, & qui affoibliſſoient trop la puiſſance de l'Empire François.

Les deux autres points eſtoient plus embarraſſans. Les Peuples d'Aquitaine depuis long-temps eſtoient en poſſeſſion d'avoir un Roy particulier, & c'eſtoit un ſecret dont Charlemagne s'eſtoit aviſé pour contenir ces Peuples naturellement mutins, & un moyen de les accouſtumer de plus en plus à la domination Françoiſe: mais auſſi la jalouſie des prétendans, & le mauvais effet que produiroit la préférence, faiſoit balancer l'Empereur.

L'Impératrice ou pluſtoſt quelqu'un de ceux qui luy eſtoient le plus dévoüez, ouvrit un avis qui ne pouvoit eſtre plus conforme aux vaſtes deſſeins de cette Princeſſe. Ce fut que Loüis Roy de Baviére ayant déja ſon partage au delà du Rhin extrêmement éloigné de l'Aquitaine, il ne falloit pas penſer à luy; qu'il falloit faire un nouveau partage de tout le reſte de l'Empire François entre Lothaire & le Prince Charles, qu'on appelloit dès-lors Roy de Neuſtrie; que ce partage ſe faiſant à l'amiable entre ces deux Princes du vivant de l'Empereur, & rétabliſſant Lothaire dans une grande partie des droits dont il avoit eſté dépoüillé à cauſe de ſes révoltes, le reconcilieroit avec l'Impératrice & avec le Roy de Neuſtrie; qu'on luy feroit entendre que c'eſtoit à elle à qui il en auroit l'obligation; qu'on l'engageroit par ſerment à ne ſe jamais départir de l'Alliance de l'Impératrice & de ſon fils, & de ne jamais appuyer les mauvais deſſeins de Loüis de Baviére, ſuppoſé qu'il en conçût jamais de tels, & que par ce moyen l'Empire demeureroit tranquille, Loüis Roy de Baviére tout ſeul eſtant trop foible pour le troubler.

Vita Ludovici Pii. Cet avis fut ſuivi, & on envoya ordre à Lothaire de ſe rendre à Vormes où il trouveroit la Cour, afin d'y conclure ſans tarder une affaire qui luy eſtoit ſi avantageuſe. Il s'y rendit, & fut receu de l'Empereur d'une maniere qui dût l'aſſeurer qu'il avoit oublié tout le paſſé. On luy expoſa plus

en

en détail le projet dont les Envoyez luy avoient parlé en Italie. L'Empereur luy dit que ſon deſſein eſtoit de le faire le Tuteur & le Protecteur du Prince Charles, & qu'afin qu'il fuſt content, il luy donnoit l'option ou de faire luy-meſme les deux lots, ou de choiſir celuy qui luy agréeroit le plus, quand ils auroient eſté faits par des gens entendus, & capables de les égaler autant qu'il ſeroit poſſible. Nitardus. Lib. I.

L'Empereur fait un nouveau partage entre Lothaire & Charles.

Lothaire après avoir témoigné ſa reconnoiſſance pour les bontez de ſon pere, dit qu'il s'en tiendroit à tout ce qu'il réſoudroit. Mais l'Empereur l'obligea à ſe déterminer & à faire les lots. On luy donna trois jours pour cela, au bout deſquels ſe trouvant fort embarraſſé, parce qu'il n'avoit pas aſſez de connoiſſance de la qualité, de l'étenduë & de la ſituation des Provinces, il pria l'Empereur de vouloir bien prendre la peine de faire luy-meſme le partage. Il y conſentit, & fit de la Meuſe la borne des deux Etats, & l'on tira depuis ſa ſource une ligne juſqu'au Rhoſne par le Comté de Bourgogne d'aujourd'huy. L'Etat de Charles fut renfermé entre la Meuſe, le païs des Suiſſes, le Rhoſne & l'Ocean, & outre cela il eut ce que la France poſſedoit encore au delà des Pyrénées. Lothaire eut le reſte excepté le Royaume de Baviére. J'ai déja dit ailleurs que pour ce qui eſtoit des Peuples Tributaires du coſté de l'Elbe & du Danube, ils n'entroient point dans ces partages; mais que vray-ſemblablement ils payoient leurs tributs, & rendoient les hommages à celuy des Princes François dont ils bornoient le Païs, ſi ce n'eſt peut-eſtre que depuis que la qualité d'Empereur d'Occident fut cédée aux François, ces Peuples reconnoiſſoient pour Souverain celuy des Princes qui portoit cette qualité.

Le Roy de Baviére prend les armes; il eſt contraint de demander pardon à ſon pere.

La concluſion de ce Traité qui répandit la joye dans la Cour de l'Empereur, cauſa un chagrin mortel au Roy de Baviére : il ne le diſſimula pas plus long-temps & ſe mit en campagne pour s'emparer de toute la France Germanique au delà du Rhin. Mais l'Empereur ſans tarder vint à Mayence avec une partie de ſes Troupes, ayant donné ordre aux autres de le ſuivre. Sa ſeule préſence empêcha les Peuples de ſe déclarer pour le Roy de Baviére, qui fut contraint de venir luy demander pardon, mais toûjours bien réſolu de ne tenir les promeſſes qu'il luy fit de demeurer en repos, que juſqu'à ce qu'il puſt les violer impunément. Vita Ludovici Pii. An. 839.

A peine l'Empereur eſtoit de retour de Mayence, qu'Ebroin Evêque de Poitiers arriva à la Cour, & l'informa des diviſions qui commençoient à naiſtre en Aquitaine. Que luy & la pluſpart des Seigneurs eſtoient parfaitement diſpoſez à ſuivre ſes volontez; mais qu'il eſtoit abſolument néceſſaire que luy-meſme y vint pour gagner ou intimider par ſa préſence quelques mutins, qui animoient les Peuples à ſe ſoulever en faveur du jeune Pepin fils du feu Roy.

L'Empereur le remercia du zéle qu'il faiſoit paroiſtre pour ſon ſervice, luy promit d'aller en Aquitaine, & convoqua une Diéte à Châlons ſur Saone où il ordonna aux Seigneurs d'Aquitaine de ſe trouver. Il s'y rendit avec une Armée, après avoir envoyé faire à Loüis une nouvelle défence de ſortir de la Ba- *Ibid.* Annales Bertiniani.

Baviére durant tout ce voyage. Il y fut accompagné de l'Impératrice & du Prince Charles. Il expoſa à l'Aſſemblée les raiſons qu'il avoit euës de donner le Royaume d'Aquitaine à ce Prince, & promit d'avoir ſoin de l'éducation & de l'eſtabliſſement des enfans du feu Roy. Il fit faire par tous les membres de la Diéte le ſerment de fidélité à Charles, & força en divers endroits quelques Chaſteaux, où les Partiſans de Pepin s'eſtoient retranchez. Il en fit punir quelques-uns, ſans pourtant pouvoir obtenir des autres, qu'on luy remiſt le jeune Pepin entre les mains; & vers le mois de Decembre ſon Armée s'eſtant fort fatiguée à diſſiper dans les Montagnes les révoltez qui s'y attroupoient de tous coſtez, il vint à Poitiers paſſer les Feſtes de Noël.

Nouvelle révolte du Roy de Baviére. Vita Ludovici Pii. Annales Bertiniani, ad an. 840. * In Alemannia.

Il continuoit de donner ſes ordres pour pacifier l'Aquitaine, lorſque vers la Feſte de la Purification de la Vierge on luy vint apporter la nouvelle que le Roy de Baviére s'eſtoit revolté de nouveau, & qu'à la teſte d'un corps de Saxons & d'un autre de Turingiens qu'il avoit joints à ſes Bavarois, il eſtoit entré dans le Païs des Allemans *. Il partit ſur le champ, laiſſant une partie de ſon Armée à l'Impératrice & au Prince Charles, & marcha avec l'autre vers la Germanie. Après avoir célébré la Feſte de Pâques à Aix-la-Chapelle; il paſſa le Rhin, entra en Turinge, & diſſipa par tout les ennemis, de ſorte que Loüis fut contraint de s'enfuïr en Baviére.

La mauvaiſe ſanté de l'Empereur & la crainte de vaincre ſon fils, qu'il ne vouloit pas pouſſer à bout, l'empêchérent de le pourſuivre. Les fatigues du voyage d'Aquitaine l'avoient extrêmement incommodé, & quand il partit ſur la nouvelle des troubles de Baviére, il avoit un gros rhume, que la rigueur de la ſaiſon augmenta pendant ſa marche. Il appréhenda d'eſtre ſurpris dans ce renouvellement de broüilleries, & de laiſſer en mourant ſes enfans en guerre l'un contre l'autre; il convoqua une Diéte à Vormes, où il manda Lothaire dans le deſſein d'y prendre toutes les meſures néceſſaires, pour eſtablir par tout une paix durable: mais Dieu ne permit pas qu'il euſt cette ſatisfaction.

Vita Ludovici Pii.

Quelques jours avant le temps deſtiné à la Diéte de Vormes, il ſe trouva beaucoup plus mal qu'il n'avoit encore eſté. Il ſe fit tranſporter dans une Iſle proche de Mayence vis-à-vis d'Ingelheim, dans la penſée que l'air de ce lieu luy ſeroit bon: mais ſon mal s'augmenta de telle ſorte qu'on déſeſpéra de ſa vie. Son plus grand regret eſtoit de mourir eſtant actuellement en guerre avec un de ſes enfans. Il eut auprès de luy pendant toute ſa maladie l'Evêque de Tréves, celuy de Mayence, & Drogon Evêque de Metz ſon frere, qui eſtoit auſſi ſon Confeſſeur.

L'Empereur déclare Lothaire ſon Succeſſeur à l'Empire.

Pendant plus de ſix ſemaines que ſa maladie l'arreſta, il ſe confeſſa & communia tous les jours, avec des ſentimens conformes à la piété qu'il avoit toûjours fait paroiſtre. Quelques jours avant ſa mort il ſe fit apporter quantité de meubles prétieux dont il fit faire l'inventaire. Il en deſtina une partie aux pauvres, une autre à diverſes Egliſes, & le reſte à ſes deux fils Charles & Lothaire. Il mit à part pour Lothaire une Couronne, une épée & un ſceptre d'or enrichi de pierres prétieuſes, & ordonna à un de ſes Officiers de mettre

ces

tes trois piéces entre les mains du Prince. C'eſtoit le déclarer Empereur, que de luy adreſſer ces marques de l'Empire; mais il donna ordre à celuy qu'il chargeoit de les luy porter, de luy dire qu'il luy faiſoit ces préſens, à condition qu'il garderoit ſa parole au Prince Charles & à l'Impératrice, & qu'il ne leur feroit aucune peine ſur la partie de la ſucceſſion qu'il leur avoit cédée en confirmant cette ceſſion par ſerment.

L'Evêque de Metz & les autres Prélats voyant qu'en cette occaſion il ne faiſoit aucune mention de ſon troiſiéme fils le Roy de Baviére, appréhendérent qu'il n'euſt dans le cœur de l'aigreur & de la haine contre luy, à cauſe de ſes dernieres révoltes, & le prierent de faire connoiſtre ſes ſentimens ſur ce ſujet, en luy diſant que Dieu vouloit que l'on pardonnaſt tout, & à tous.

Le Prince leur répondit qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de ſentir quelque amertume en penſant à la conduite de ſon fils; mais qu'il luy pardonnoit de tout ſon cœur, & qu'il l'embraſſeroit avec tendreſſe s'il eſtoit préſent. C'eſt pourtant à vous autres, ajouſta-t-il, lorſque vous le verrez, de l'avertir que nonobſtant le pardon que je luy accorde, il doit penſer à demander pardon à Dieu, ſe ſouvenir qu'il eſt en partie cauſe de ma mort, & que ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, il a conduit ma vieilleſſe avec douleur dans le tombeau.

Mort de l'Empereur, & ſon caractére.

Ce fut dans ces ſentimens de piété Chrétienne, que l'Empereur expira le 20. de Juin de l'an huit cens quarante dans ſa ſoixante & deuxiéme année, & la vingt-ſeptiéme de ſon Empire. Il fut enterré à Metz auprés de la Reine Hildegarde ſa mere dans l'Egliſe de S. Arnoul. Ce Prince eſtoit né avec le plus beau naturel & les plus belles inclinations, libéral, bien-faiſant, ennemi de la violence, porté à rendre ſes Sujets heureux, & capable de le faire s'il l'avoit moins ſouhaité. Par la paſſion qu'il eut de s'en faire aimer, il ne s'en fit pas aſſez craindre, & ſa trop grande douceur fut l'occaſion d'une infinité de déſordres & de révoltes qui déſolérent tout ſon Etat. A force de pardonner il rendit le crime audacieux. A force de ſe trop communiquer, & de trop déférer aux Evêques & aux Abbez, dont ſa Cour eſtoit toûjours pleine, il leur devint mépriſable, & ſe trouva enſuite expoſé aux indignitez qu'ils luy firent ſouffrir à la perſuaſion des Factieux. On luy reproche d'avoir élevé à la Prélature quantité de gens de baſſe naiſſance que cette élévation rendit inſolens, & qui luy firent porter à luy-meſme la peine de ſon mauvais choix.

An. 840. Vita Ludovici Pii.

Theganus. Cap. 20.

Il eut beaucoup de piété, mais avec autant de petiteſſe d'eſprit, paſſionné pour le chant de l'Egliſe & pour la lecture des Saints Livres, juſqu'à négliger le ſoin des affaires qu'il abandonnoit trop à ſes Miniſtres, & à l'Impératrice Judith qui le gouvernoit abſolument. Charlemagne luy avoit fait apprendre les belles Lettres; il entendoit la langue Grecque, ce qui luy eſtoit néceſſaire à cauſe des Ambaſſades aſſez fréquentes qu'on recevoit alors de Conſtantinople à la Cour de France. Il parloit latin avec autant de facilité que ſa langue naturelle; mais il s'eſtoit fait comme un point de conſcience d'oublier tous les vers profanes qu'il avoit appris pendant ſa jeuneſſe: il ne

Ibid.

pouvoit ſouffrir qu'on luy récitaſt aucune piéce de cette nature, tout ſon plaiſir eſtoit d'étudier, & de ſe faire expliquer les difficultez & les divers ſens de l'Ecriture Sainte. Il fut chaſte, ſobre, modeſte, ſans faſte, ſérieux juſques dans les ſpectacles & les divertiſſemens publics. En un mot ce fut un très-bon Prince, un trop bon pere, un très-mauvais politique, un très-vertueux, & très-médiocre Empereur. Quelques-uns ont cru que le ſurnom de Débonnaire qu'on luy donna eſtoit pluſtoſt un ſurnom de mépris qu'un éloge; mais on le voit dans une de ſes Monnoyes, *Ludovicus Pius*, ce qui prouve invinciblement que c'eſtoit un titre honorable; outre que pluſieurs Empereurs Romains, ſe faiſoient un honneur de le prendre dans les monumens publics.

FIN DU PREMIER TOME.

CHRO-

CHRONOLOGIE

DE LA PREMIERE RACE DES ROIS DE FRANCE.

Quelque difficulté qu'il y ait à dreſſer la Chronologie de la premiere Race de nos Rois, il eſt du devoir de l'Hiſtorien de la débroüiller autant qu'il eſt poſſible. C'eſt ce que je vais tâcher de faire, en rangeant d'abord chaque fait important ſous l'année en laquelle je l'ay placé dans mon Hiſtoire, & en apportant enſuite les preuves des Epoques que j'ay marquées.

CHRONOLOGIE DU REGNE DE CLOVIS.

CLovis eſt né l'an de N. S. 466.
Il eſt monté ſur le Thrône 481.
Il eſt entré dans les Gaules 486.
Guerre de Turinge 491.
Bataille de Tolbiac ; converſion de Clovis au plutoſt l'an 495.
Meſintelligence entre Clovis & Alaric ; Theodorie Roy d'Italie les racommode.
Les Arboriques & le reſte des Garniſons Romaines de la Gaule ſe ſoûmettent à Clovis.
Premiere guerre de Bourgogne : défaite de Gondebaud, ſon rétabliſſemet ſubit 500.

Ligue de Clovis & de Theodoric contre Gondebaud.	
Seconde guerre de Bourgogne.	
Guerre de Clovis contre Alaric : défaite & mort d'Alaric.	507.
Paris devenu Capitale du Royaume	507.
Siege d'Arles : défaite de l'Armée Françoiſe	508.
Courſes des Gots ſur les Terres des François	509.
Paix de Clovis avec Theodoric	509.
Mort de pluſieurs petits Souverains François	510.
Premier Concile d'Orleans	511.
Mort de Clovis	511.

Preuves de cette Chronologie.

Le premier Concile d'Orleans fut tenu ſous le Conſulat de Felix. Voyez le Pere Sirmond *Tom. 1. Concil. Gall.* c'eſt à dire, en l'an 511.

Boucher apporte encore d'autres preuves de cette Epoque dans ſon Livre intitulé *Annotatio de Chronol. Reg. Franc. Meroveadum.*

Clovis mourut cette année-là. *Chronic. Sancti Vincenti Metenſis.* Mais ce qui le démontre, c'eſt l'Epoque du cinquiéme Concile d'Orleans tenu en 549. l'année trente-huitiéme du regne de Childebert ſucceſſeur de Clovis; car de 549. ôtant les trente-huit ans de Childebert, il reſte 511.

Il vêcut quarante-cinq ans. *Gregor. Turon. L. 2. c. 43.*

Il faut donc qu'il ſoit né vers l'an 466.

Son regne fut de trente années. *Gregor. Tur. L. 2. c. 43.*

Il faut donc qu'il ait commencé à regner à quinze ans vers l'an 481.

La cinquiéme année de ſon regne il entra dans les Gaules, & défit l'armée des Romains. *Gregor. Turon. L. 2. c. 27.*

Ce fut donc vers l'an 486.

La dixiéme année de ſon regne il fit la guerre au Roy de Turinge. *Gregor. Turon. L. 2. c. 27.*

Ce fut donc vers l'an 491.

L'an 493. les Allemans joints aux Bourguignons firent des courſes en Italie dans la Ligurie. L'an 494. Theodoric envoya en Bourgogne S. Epiphane Evêque de Pavie, pour racheter ceux qui avoient été faits captifs dans cette excurſion. Le Pere Sirmond, dans ſes Notes ſur Ennodius, détermine ainſi, avec raiſon, l'Epoque de cette Ambaſſade. Ce ne fut donc tout au plus que l'année d'après, que les Allemans entrerent dans les Gaules. Ce ne fut donc pas avant l'an 495. que la bataille de Tolbiac ſe donna.

La premiere guerre de Bourgogne, où le Roy Gondebaud fut trahi par ſon frere Gondegeſile, & aſſiegé par Clovis dans Avignon, ſe fit ſous le Conſulat de Patrice & d'Hypatius. *Marii Chronicon*, c'eſt-à-dire, l'an 500.

Le Concile d'Agde ſe tint, avec la permiſſion d'Alaric Roy des Viſigots & maître des Païs de delà la Loire, l'an 22. du regne de ce Prince au mois de Septembre, ſous le Conſulat de Meſſala, *Tom. 1. Concil. Gall.* c'eſt-à-dire, l'an 506.

Donc la bataille de Voüillay, où Alaric fut tué, ne ſe donna pas avant l'année 507. Paris fut fait Capitale du Royaume la même année. *Gregor. Turon. L. 2. c. 38.*

Les Viſigots, ſous la conduite du Général Mammon, firent des excurſions ſur les Terres des François l'année du Conſulat d'Importunus. *Marii Chornicon*, c'eſt-à-dire, l'année 509.

Cette irruption fut apparemment la ſuite de la bataille d'Arles perduë par les François. Le ſiege d'Arles ſe fit donc & fut levé, & la bataille ſe donna l'an 508. Caſſiodore en parle, *L. 8. Epiſt. 10.*

Pour les autres évenemens conſiderables dont je ne détermine pas l'année, on n'en ſçait pas préciſément l'Epoque, quoiqu'on ſçache à peu près l'ordre qu'ils ont entre-eux & avec les autres incidens.

Au

Au reſte je n'entreprens pas de juſtifier toûjours avec la derniere exactitude, les Epoques que je marque des faits principaux de nôtre ancienne Hiſtoire. Quelques habiles gens qui ont travaillé ſur ce ſujet, n'ont fait ſouvent qu'en augmenter la difficulté. Nul des Anciens ni des Modernes n'a fait là-deſſus aucun ſyſtême de Chronologie contre lequel on ne pût faire beaucoup d'objections, & de ces objections qu'on ne peut reſoudre. Au lieu de mettre toûjours préciſément l'année, je me contenterai quelquesfois de mettre ainſi : *Vers l'an*..... ce qui en quelques rencontres aura l'étenduë de deux, trois & quatre années. J'avouë que l'exacte critique demanderoit autre choſe s'il étoit poſſible ; mais ſouvent il ne l'eſt pas en aucune Hiſtoire, & peu de Lecteurs s'en mettent ou s'en doivent mettre fort en peine.

NOTES

SUR LE REGNE DE CLOVIS.

OUtre les diverſes Notes que j'ai miſes à la marge de mon Hiſtoire de la premiere Race, j'en ajoûteral encore ici quelques-unes, en marquant les pages auſquelles elles ont rapport.

Pag. 3. Quelques-uns ont trouvé étrange que Gregoire de Tours ait donné la qualité de Roy des Romains * à ce Syagrius Gouverneur des Gaules, que Clovis défit auprès de Soiſſons. Je ne prétens pas juſtifier l'exactitude de cette expreſſion ; mais peut-être ne paroîtra-t'elle pas ſi extraordinaire, ſi l'on veut faire deux reflexions. La premiere, que l'Italie étant alors poſſedée par le Roy des Erules, le Gouverneur des Gaules pour l'Empire ne dépendoit plus que de l'Empereur de Conſtantinople, dont il étoit très-éloigné, ſans pouvoir avoir de communication libre avec lui ni par terre, ni par la mer Mediterranée, dont les Viſigots occupoient tous les bords dans la Gaule; de ſorte qu'il gouvernoit comme en Souverain & en Roy, & ſans preſque recevoir d'ordres. La ſeconde reflexion eſt, que le nom de *Romains* ſignifie-là, non pas tous les Sujets de l'Empire, ni les Habitans de Rome; mais ſeulement les Gaulois de la Domination Romaine. C'eſt ainſi qu'on parloit dans les Gaules, où l'on donna encore long-temps le nom de Romains même aux Gaulois ſubjuguez par les Barbares. C'eſt tout ce qu'a voulu dire Gregoire de Tours. Je croy de plus que cette maniere de parler vint originairement des François, qui entrant dans les Gaules, appellerent, ſuivant leurs idées, du nom de Roy, celui qu'ils voyoient commander aux Gaulois : de ſorte que dans la ſuite, parlant de leur victoire, ils diſoient que leur Roy avoit vaincu le Roy des Romains; & cela ſe trouva ainſi marqué dans les Memoires que Gregoire de Tours ſuivit en écrivant, & qu'il ne fit que tranſcrire, ne ſe mettant pas en peine, & n'étant pas même fort capable de les corriger.

* *Rex Romanorum*, *L.* 2. *c.* 27.

Pag. 24. Nos Hiſtoriens modernes ſe ſont imaginé que Theodoric s'étoit laiſſé donner le nom d'Alamannique par ſes flatteurs, à cauſe de la grace qu'il avoit faite aux Allemans en cette occaſion de les recevoir dans ſes Etats. Ils ſe méprennent; c'étoit pour les avoir mis en fuite, lorſque vers l'an 493. ils vinrent avec les Bourguignons faire des courſes dans la Ligurie : c'eſt de quoy parle Caſſiodore *L.* 12. *Epiſt.* 28. auſſi-bien que l'Evêque Ennodius, qu'on accuſe à tort d'avoir donné mal à propos ce nom à Theodoric dans le panegyrique qu'il a fait en ſon honneur.

Pag. 27. J'ai placé la ligue que Theodoric fit contre Clovis en faveur d'Alaric, avec le Roy de Bourgogne, le Roy de Turinge, &c. Je l'ai, dis-je, placée pluſieurs années avant la guerre où Alaric fut tué; & j'ai dit qu'elle avoit empêché Clovis de faire alors la guerre à Alaric. C'eſt contre le ſentiment commun de nos Modernes, qui ont joint l'une à l'autre, & qui ont cru que les Lettres de Theodoric à Alaric, à Clovis, au Roy de Bourgogne, & les Ambaſſades qu'il envoya à tous ces Princes doivent

vent ſe rapporter à l'année de devant cette guerre. Mais ils ſe trompent aſſûrément: car premierement on ne voit dans la guerre de Clovis contre Alaric, nul veſtige de cette ligue. On ne voit dans l'armée d'Alaric ni Turingiens, ni Bourguignons, ni Warnes. On ne voit aucun de ces Princes faire diverſion ſur les Terres de Clovis. Mais ce qui eſt poſitif & convainquant, c'eſt qu'au contraire on voit le Roy de Bourgogne ligué avec Clovis contre Alaric dans toute cette guerre. Iſidore de Seville, dans ſon Hiſtoire des Gots, le dit expreſſément. *Adverſus quem Hludovicus Francorum Princeps Galliæ regnum affectans* BURGUNDIONIBUS SIBI AUXILIANTIBUS BELLUM MOVIT, *fuſiſque Gothorum copiis ipſum poſtremum Regem apud Pictavos ſuperatum interfecit.* On voit encore dans le même Auteur le Roy de Bourgogne dans la même guerre, prendre & piller Narbone ſous Géſalic ſucceſſeur d'Alaric. Enfin Procope *L.* 1. *de Bello Got.* dit nettement, que les François craignant une ligue faite par Theodoric, ne ſongerent plus alors à attaquer les Gots, & firent la guerre aux Bourguignons.

CHRO-

CHRONOLOGIE
DES REGNES
DES QUATRE FILS DE CLOVIS,

De Theodebert ſon petit-fils, & de Theodebalde fils de Theodebert, avec les preuves de cette Chronologie.

LEs quatre fils de Clovis commencerent à regner en l'an 511.
Les mêmes preuves qui montrent que Clovis mourut en l'an 511. montrent que ſes fils commencerent à regner cette même année-là.

Chronologie du Regne de Thierri fils aîné de Clovis, & Roy d'Auſtraſie.

1. Thierri l'aîné des fils de Clovis, nâquit vers l'an 485.
2. Il fut Roy à l'âge de 26. à 27. ans.
3. Theodoric Roy d'Italie lui enleva Rodez & quelques autres Places en 512.
4. Victoire remportée ſur les Pirates Danois, vers l'an 520. ou 521.
5. Premiere guerre de Turinge, vers l'an 522.
6. Thierri fait la ſeconde guerre de Turinge, bataille d'Unſtrut, conqueſte de Turinge 531.
7. Châtiment des Auvergnacs 532.
8. Ligue de Thierri & de Clotaire contre les Gots, priſe de Rodez par les François 533.
9. Mort de Thierri au commencement de l'an 534.

Preuves de la Chronologie du Regne de Thierri fils aîné de Clovis & Roy d'Auſtraſie.

1. Pour déterminer le tems de la naiſſance de Thierri Roy d'Auſtraſie, il faut avoir égard à celle de Clovis ſon pere, & à celle de Theodebert ſon fils. Clovis nâquit en 466. On ne peut lui donner un fils gueres plûtoſt qu'à dix-huit ans; & par conſéquent Thierri, qu'il eut avant que d'être marié à ſainte Clotilde, ne nâquit pas beaucoup avant l'an 485.

D'ailleurs on ne peut gueres le faire naître plus tard, non ſeulemet parce qu'en 507. il commanda l'armée que Clovis envoya en Aquitaine après la bataille de Voüillay & la mort du Roy Alaric : mais encore par une autre raiſon. C'eſt que, ſelon le témoignage de Gregoire de Tours *L. 7. cap. 3.* lorſqu'il ſucceda à Clovis, il avoit déja un fils, ſçavoir Theodebert, qui quelques années après commanda auſſi l'Armée Françoiſe contre les Pirates Danois qu'il défit. Il eſt difficile de pouſſer cette défaite plus loin que 520. ou 521. On ne peut pas donner à Theodebert, qui commandoit alors l'armée, moins de 18. à 19. ans. Cela ſuppoſé, ſon pere Thierri né en 485. l'auroit eu en 501. ou 502. n'ayant lui-même que 16. ou 17. ans. Donc la naiſſance de Thierri ne peut être que vers l'an 485.

2. Thierri

2. Thierri commença à regner à 26. ou 27. ans. En le faiſant naître au commencement de 485. & regner à la fin de 511. cela fait environ cet âge.
3. Gregoire de Tours *L.* 3. *c.* 21. dit, qu'après la mort de Clovis Theodoric Roy des Gots enleva pluſieurs Places aux François ; Rodez en étoit une. La conjoncture de cette mort fut ſans doute ce qui le détermina à cette entrepriſe ; ce fut donc fort vray-ſemblablement l'année 512.
4. Par Gregoire de Tours *L.* 3. *cap.* 2. & 3. on voit que la défaite des Danois n'arriva qu'après que Thierri eut fait S. Quintien Evêque d'Auvergne. Il ne lui donna cet Evêché, ſelon le même Auteur, que la cinquiéme année d'après la mort de Clovis. Donc la défaite des Danois n'arriva pas avant l'an 516. Mais il la faut au moins différer juſqu'en 520. à cauſe de l'âge de Theodebert qui commandoit l'Armée, ainſi que j'ai déja dit.

On ne peut pas auſſi reculer cette défaite beaucoup plus loin ; parce que la guerre de Bourgogne, où Thierri ſe joignit à ſon frere Clodomir, commença en l'an 523. Or entre ces deux guerres nos anciens Hiſtoriens mettent les guerres civiles de Turinge avec celle que Thierri y fit, & qui ne peut s'être faite au plus tard que l'an 522. ou tout au plus en 525. puiſqu'en 524. Thierri faiſoit la guerre en Bourgogne.

5. Gregoire de Tours, *L.* 3. *c.* 4. met la premiere guerre de Turinge immediatement après l'expédition précédente ; &, comme je le viens de dire, elle ne peut être pouſſée guéres plus loin que l'an 522.
6. Nous avons une Epoque très-nette de la ſeconde guerre de Turinge. Gregoire de Tours, *L.* 3. *c.* 9. & 10. place l'irruption de Thierri dans la Turinge en la même année que la bataille de Narbonne, où le Roy Childebert vainquit Amalaric Roy des Viſigots. Or Iſidore de Seville met la mort d'Amalaric, qui arriva incontinent après ſa défaite, il la met, dis-je, en l'Ere 569. c'eſt à dire, en l'an 531. en retranchant de l'Ere Eſpagnole les 38. ans dont elle ſurpaſſe la ſupputation ordinaire ; donc la conqueſte de Turinge par les armes de Thierri ſe fit l'an 531.
7. La Ville d'Auvergne ſe donna à Childebert durant que Thierri étoit en Turinge l'an 531. *Gregor. Turon. L.* 3. *c.* 9. Thierri n'alla en Auvergne que dans le même tems que Childebert & Clotaire entrerent en Bourgogne. *Chap.* 11. Ces deux Princes ne firent la guerre en Bourgogne que l'année d'après celle de Languedoc, où Amalaric fut défait, comme on le voit par la narration du même Hiſtorien. Donc Thierri ne châtia les Auvergnacs que l'an 532.
8. La ligue de Thierri avec Clotaire, & la guerre contre les Gots ſuivent dans Gregoire de Tours le châtiment de l'Auvergne, *Chap.* 21. Elle ne peut donc pas être plûtoſt que l'an 533. & cette année fut employée aux conqueſtes que fit Theodebert contre les Gots. *Gregor. Turon. L.* 3. *cap.* 21. & 22. Après quoy il alla en quartier d'hiver en Auvergne. Ni cette ligue ni cette guerre ne peuvent pas être differées au-delà de cette année ; parce que Thierri mourut pendant l'hiver de la ſuivante, ainſi que je vais dire.
9. Thierri meurt en 534. car, ſelon Gregoire de Tours, *L.* 3. *c.* 23. il mourut la vingt-troiſiéme année de ſon regne : donc ayant commencé à regner à la fin de 511. il mourut en 534.

Chronologie du Regne de Clodomir Roy d'Orleans, ſecond fils de Clovis.

1. Clodomir naquit vers l'an 494.
2. Il commença à regner à l'âge de 16. à 17. ans.
3. Guerre de Bourgogne, & priſe du Roy Sigiſmond. 523.
4. Mort de Clodomir tué à la bataille de Veſeronce. 524.

Preuves

Preuves de la Chronologie du Regne de Clodomir Roy d'Orleans.

1. Clodomir étoit fils de la Reine Clotilde. Clovis n'épouſa Clotilde qu'après la guerre de Turinge. *Gregor. Turon. L. 2. cap. 27. 28.* Cette guerre ne ſe fit que la dixiéme année du regne de Clovis, qui tombe vers l'an 491. Après cette guerre il fit demander en mariage la Princeſſe Clotilde. On peut ſuppoſer qu'il l'épouſa en 492. Elle eut un fils nommé Ingomir, qui ne vécut pas. Suppoſons-le né en 493. Enſuite elle eut Clodomir. La converſion de Clovis ſe fit vers 495. ou 496. Quand Clodomir vint au monde Clovis étoit encore Payen. *Gregor. Turon. L. 2. cap. 29.* donc Clodomir eſt né entre l'an 493. & l'an 495. ou 496. donc l'an 494.
2. Il commença à regner à 16. ou 17. ans : car depuis 494. juſqu'à 511. que Clovis mourut, ce nombre d'années ſe rencontre.
3. La premiere année de la guerre de Bourgogne, où Clodomir prit Sigiſmond, étoit celle du Conſulat de Maxime, Indiction 1. *Marius Aventic. in Chronico.* c'eſt à dire, l'année 523.
4. Clodomir fut tué la ſeconde année de la guerre de Bourgogne en pourſuivant ſa victoire. Cette année eſt celle du Conſulat de Juſtin & d'Opilion, Indiction 11. *Marius Aventic. in Chronico.* c'eſt à dire, l'année 524.

Chronologie du Regne de Childebert Roy de Paris, troiſiéme fils de Clovis.

1. Sa naiſſance.
2. Il commença à regner en l'an 511.
3. Il fit la guerre en Bourgogne conjointement avec ſon frere Clodomir. 523.
4. Il gagna la bataille de Narbonne contre Amalaric. 531.
5. Il entreprend la ſeconde guerre de Bourgogne conjointement avec le Roy Clotaire. 532.
6. Il acheve la conqueſte de ce Royaume avec Clotaire & Theodebert. 534.
7. Guerre entre Childebert & Clotaire, au plûtoſt vers l'an 540.
8. Il fait la guerre en Eſpagne conjointement avec Clotaire, vers l'an 542. ou 543.
9. Autre guerre de Childebert contre Clotaire, l'an 556. ou 557.
10. Childebert meurt. 558.

Preuves de la Chronologie du Regne de Childebert Roy de Paris, troiſiéme fils de Clovis.

1. Je n'ai rien ſur quoi je puiſſe déterminer l'année de ſa naiſſance.
2. Il commença, comme ſes autres freres, à regner l'an 511.
3. La preuve de cet article, qui concerne l'Epoque de la guerre de Bourgogne, a été faite dans la Chronologie de Clodomir, nombre 3.
4. Le temps de la bataille de Narbonne eſt marqué par Iſidore de Sevile, *in Chronic. Goth.* Voyez le nombre 6. de la Chronologie de Thierri Roy d'Auſtraſie.
5. Voyez auſſi le nombre 7. de la Chronologie de Thierri pour l'Epoque du commencement de la ſeconde guerre de Bourgogne.
6. Theodobert déja Roy aida ſes oncles dans la conqueſte de la Bourgogne. Il ne fut Roy qu'en l'année 534. au commencement de laquelle ſon pere mourut : donc cette guerre ne s'acheva pas avant l'an 534. Ceci eſt prouvé dans l'Hiſtoire même, *Pag.* 81. & dans la note qui y répond.
7. Depuis la conqueſte de Bourgogne, qui s'acheva au plûtoſt en 534. les Rois François furent toûjours occupez des guerres d'Italie, & des negociations qui ſe faiſoient à cette occaſion, ainſi qu'on le voit par la ſuite de l'Hiſtoire. Theodebert ſur

tout s'en mêla toûjours juſqu'à la fin de l'année 539. que Vitigez Roy des Gots ſe rendit à Beliſaire. Donc la guerre civile de Childebert contre Clotaire, où Theodebert joignit ſon Armée à celle de Childebert, & vint avec lui juſqu'à l'emboucheure de la Seine, ne ſe fit pas avant l'an 540.

8. La guerre d'Eſpagne que fit Childebert ligué avec Clotaire, ſuivit la guerre civile dont je viens de parler, qui ſe fit vers 540. & finit par la reconciliation ſincere des deux Rois. *Gregor. Turon. L. 3. cap. 29. Poſt hæc*, dit cet Auteur, *Childebertus rex abiit in Hiſpaniam, quam ingreſſus cum Clotario, &c.* On ne peut donc la placer gueres plûtoſt que l'an 542. ou 543.

9. Cette autre guerre de Childebert contre Clotaire, ſuppoſe deux autres Epoques. La mort de Theodebert, qui arriva en 548. 2. Celle de ſon ſucceſſeur Theodebalde, qui mourut en 555. Cela eſt conſtant par Gregoire de Tours, *L. 3. & 4. cap. 16. 17. &c.* Donc cette guerre ne commença pas avant 556. ou 557.

10. Marius de Lauſane place la mort de Childebert en la dix-ſeptiéme année d'après le Conſulat de Baſile, ainſi que l'on comptoit alors; parce qu'après ce Baſile, qui fut Conſul l'an 541. l'Empereur Juſtinien ceſſa de créer des Conſuls. Or cette année dix-ſeptiéme, Indiction VI. eſt la même que l'an de nôtre Seigneur 558. Le Pere Petau, *Part. 2. Ration. Temp. L. 4. c. 14.* fait mourir Childebert en l'an 560. fondé ſur le témoignage d'Aimoin: mais Marius de Lauſane, qui vivoit au ſiécle de Childebert, & dont la maniére d'écrire paroît exacte, eſt d'une autorité préférable à celle d'Aimoin, qui ne vêcut que pluſieurs ſiécles après.

Chronologie du Regne de Clotaire Roy de Soiſſons, & ſur la fin de ſa vie Roy de toute la Monarchie Françoiſe.

Comme la pluſpart des choſes memorables de la vie de ce Prince ſont liées avec celles de ſes trois freres dont j'ay parlé, il ſeroit inutile d'en retracer la Chronologie. Ainſi on peut voir dans ce que j'ai déja dit, ce qui regarde la guerre que ce Prince fit en Bourgogne étant ligué avec Clodomir & Childebert: celle qu'il fit en Turinge uni avec Thierri; celle qu'il fit en Bourgogne en compagnie de Childebert & de Theodebert: celle qu'il fit en Eſpagne de concert avec Childebert: les deux qu'il fit contre ce Prince, &c. Il ne me reſte donc plus qu'à dire un mot,

1. De la victoire qu'il remporta ſur les Gots au Cap de Sette vers l'an 543. ou 544.
2. De l'union du Royaume d'Auſtraſie au ſien en 555.
3. Du temps où il poſſeda toute la Monarchie Françoiſe après la mort de tous ſes freres, de ſon neveu Theodebert, & de ſon petit-neveu Theodebalde, Rois d'Auſtraſie; ce qui ſe fit en l'an 558.
4. De la guerre qu'il fut obligé de faire contre ſon fils Cramne, qui ſe revolta contre lui. Cette guerre commença au plûtoſt en 556. & finit en 560.
5. De l'année de ſa mort, qui arriva vers l'an 561.

Preuves de la Chronologie du Regne de Clotaire Roy de Soiſſons, & enſuite Roy de toute la Monarchie Françoiſe.

1. La victoire ſur les Gots au Cap de Sette, fut gagnée l'année d'après l'expedition d'Eſpagne, qui ſe fit en 542. ou 543. *Iſidor. Hiſp. in Hiſtor. Gothor.* Donc cette victoire doit être placée en 543. ou 544. Voyez le nombre 8. de la Chronologie de la Vie de Childebert.
2. Il s'empara du Royaume d'Auſtraſie après la mort de Theodebalde ſon petit-neveu & fils de Theodebert. Cette mort arriva ſept ans après celle de Theodebert qui mourut en 548. c'eſt à dire, en l'an 555. comme je le dirai bien-toſt: Donc cette union du Royaume d'Auſtraſie au Royaume de Soiſſons ſe fit en l'an 555.
3. Il poſſeda toute la Monarchie Françoiſe après la mort de Childebert: cette mort com-

comme j'ai montré, arriva en 558. Donc Clotaire fut maître de toute la Monarchie dès l'an 558.

4. La guerre contre ſon fils rebelle ne ſe fit qu'après la mort de Theodebalde Roy d'Auſtraſie, *Gregor. Turon. L. 4. cap. 9. & ſeq.* & *Marius Aventic. in Cronic.* Cette mort n'arriva qu'en 555. donc la guerre ne doit être placée qu'en 556. *Marius in Chronico.*

Cette guerre ne finit qu'après la mort de Childebert : Et Marius de Lauſane met expreſſément la mort du Prince rebelle en 560. avec lequel la guerre finit.

5. Clotaire, ſelon Gregoire de Tours, *L. 4. chap.* 21. meurt un an après la mort de ſon fils revolté. La mort de ſon fils, ſelon Marius de Lauſane, arriva en 560. Donc ce ne fut pas devant l'an 561. que mourut Clotaire. D'ailleurs Gregoire de Tours dit que Clotaire mourut la cinquante-uniéme année de ſon regne, qui commença en 511. d'où il s'enſuit qu'il mourut ou à la fin de 561. ou en 562. car il eſt difficile de diſcerner quand nos anciens Auteurs parlent ou d'une année commencée, ou d'une année achevée, ou d'une année qui ne fait que commencer, ou d'une année qui finit. C'eſt pour cela qu'il faut ſe contenter de marquer à peu près, & dire ici vers l'an 561. plûtoſt que de dire préciſément en l'an 561. ou en l'an 562.

Chronologie du Regne de Theodebert petit-fils de Clovis, & fils de Thierri Roy d'Auſtraſie.

1. Il nâquit au plus tard vers l'an 502.
2. Il commença à regner en 534.
3. Il conquit la Bourgogne avec ſes oncles en 534.
4. Son Armée jointe à celle de Vitigez prend Milan en 538.
5. Il entra en Italie avec cent mille hommes, & y met en déroute les Gots & les Romains en 539.
6. Il ſe joint avec Childebert contre Clotaire vers 540.
7. Il envoye une armée en Italie vers 547.
8. Il meurt vers 548.

Preuves de la Chronologie du Regne de Theodebert petit-fils de Clovis, & fils de Thierri Roy d'Auſtraſie.

1. La preuve de l'Epoque de la naiſſance de Theodebert eſt au nombre 1. de la Chronologie de ſon pere Thierri Roy d'Auſtraſie.
2. La preuve du commencement de ſon regne eſt la même que celle de la mort de ſon pere. Voyez le nombre 9. de la Chronologie de Thierri.
3. Pour la conqueſte de Bourgogne voyez la Chronologie de Childebert nombre 6. & & le nombre 7. & 8. de la Chronologie de Thierri.
4. Selon Marius de Lauſane la priſe de Milan arriva ſous le Conſulat de Jean, Indiction I. cette année eſt la même que 538.
5. Selon Marius de Lauſane ce fut ſous le Conſulat d'Apion, Indiction II. & par conſéquent en 539. que Theodebert entra avec cent mille hommes en Italie.
6. Sa jonction avec Childebert contre Clotaire vers 540. a été prouvée dans la Chronologie de Childebert nombre 7.
7. Theodebert envoye une Armée en Italie vers 547. Gregoire de Tours, *L. 3. c. 32.* dit que Theodebert envoya le Général Bucelin en Italie, qui y fit de grandes conqueſtes. Procope, *L. 4. de Bello Goth. cap.* 24. dit que les François s'étoient ſaiſis de quantité de Places ſur tout dans le païs de Veniſe. Ce ne fut point dans l'expedition que Theodebert fit en perſonne l'an 539. où Procope ne fait mention que de la priſe & du ſaccagement de Genes. Ce fut donc par le Général de Theo-

debert que toutes ces Places furent priſes. Procope ne parle de ces conqueſtes des François que depuis le regne de Totila, qui ne fut Roy qu'en 542. Il n'en parle que depuis que Totila eût pris Rome, qui fut l'an 547. c'eſt ſur ces raiſons, qui ont quelque probabilité, ſans que rien de ſolide prouve le contraire, que j'ay placé la priſe de ces Places en cette année-là 547.

8. La mort de Theodebert en 548. ſe prouve 1. par Marius de Lauſane, qui la place cette année-là; 2. par Gregoire de Tours, *L.* 3. *chap.* 37. où il dit que Theodebert mourut la quatorziéme année de ſon regne: or ſon regne commença en 534. Il ajoûte que depuis la mort de Clovis juſqu'à celle de Theodebert on comptoit 37. ans: Clovis mourut en 511. donc Theodebert mourut vers 548.

Chronologie du Regne de Theodebalde fils de Theodebert & Roy d'Auſtraſie.

1. Theodebalde nâquit vers l'an 535.
2. Il a regné ſept ans.
3. Son Armée fut défaite en Italie vers l'an 555.
4. Il eſt mort l'an

Preuves de la Chronologie du Regne de Theodebalde fils de Theodebert & Roy d'Auſtraſie.

1. Il nâquit vers l'an 535. Gregoire de Tours, Procope, Agathias, en parlent comme d'un enfant l'an 548. à la mort de ſon pere, c'eſt à dire, qu'il pouvoit avoir douze ou treize ans. Il étoit fils de Deuterie, dont Theodebert devint amoureux après la priſe de Rodez en l'an 533. *Gregor. Turon. L.* 3. *cap.* 22. Il n'eſt donc pas né long-temps avant 535. Il étoit marié l'an 555. quand il mourut: il n'avoit donc guéres moins de vingt ans; il n'eſt donc pas né long-tems après l'an 535.
2. Il a regné environ ſept ans. *Gregor. Turon. L.* 4. *cap.* 9.
3. Son Armée commandée par le Général Bucelin, fut défaite en Italie vers l'an 555. Marius de Lauſane place cette défaite en la quatorziéme année après le Conſulat de Baſile, Indiction III. cette année eſt l'an 555.
4. Ce Prince mourut en l'an 555. ſelon le témoignage du même Auteur.

NOTES

Sur les Regnes des premiers Succeſſeurs de Clovis.

Pag. 73. GRegoire de Tours ne marque point le lieu où Munderic fit ſa revolte. Nous n'apprenons que ce fut en Auvergne, que par Aimoin, *L.* 2. *c.* 8.

Ibid. Ce *Victoriacum* étoit dans le Territoire de Brioude, comme on le voit dans un ancien Cartulaire de Brioude, cité par Henri de Valois dans ſa Notice des Gaules.

Pag. 76. Gregoire de Tours, *L.* 3. *c.* 6. & 18. ſemble dire que Clodoalde fut le cadet des trois fils de Clodomir, en le nommant toûjours le troiſiéme. Mais ou il ſe méprend en ce point, ou dans un autre. Il ne donne que ſept ans à celui qui fut tué le ſecond par Clotaire: il faudroit donc que Clodoalde n'en eût eu que ſix; ce qui ne s'accorde pas avec la Chronologie: car cette execution ne ſe fit qu'au commencement de l'année 533. ou tout au plûtoſt à la fin de 532. en ſuivant même l'ordre des faits racontez par cet Auteur. Or cela ne peut pas être, puiſque Clodomir leur pere, mourut en 524. Il faudroit même dire ſur ce pied, que celui à qui il ne donne que ſept ans,

ans, non ſeulement fut le cadet de Clodoalde, mais même que quand ſon pere mourut, il n'étoit pas encore au monde, & qu'il fut poſthume. Mais cet Hiſtorien a fait de plus groſſes fautes de Chronologie que celle-là : & il ne ſeroit pas ſurprenant qu'il ſe fuſt mépris ſur un point de ſi peu d'importance.

Pag. 77. Rodez étoit une des places que Theodoric Roy d'Italie avoit enlevées aux François après la mort de Clovis. Cette place en 535. étoit à Theodebert, puiſque l'Evêque ſouſcrivit cette année-là au Concile d'Auvergne. Ce fut donc alors qu'elle fut repriſe par Theodebert. Un ancien manuſcrit de Rodez, qui contient la Vie de ſaint Quintien, & qui eſt cité par l'Auteur du Livre intitulé, *Auſberti familia redivi-va*, fait rendre la Ville de Rodez à Thierri par Amalaric Roy des Viſigots ; & cela par un traité de paix. Mais l'Auteur de la Vie de l'Evêque Dalmatius & contemporain, raconte ſa choſe de la maniere que je l'ay dite dans mon Hiſtoire.

Pag. 110. Cette expedition de Childebert confirme ce que j'ay dit au commencement de ſon regne ; que ſa domination s'étendoit juſqu'aux Pyrenées ; puiſqu'il portoit la guerre en Eſpagne : car il faiſoit cette guerre en chef, & Clotaire ne faiſoit que l'y aider.

Pag. 104. C'eſt tout ce qu'a voulu dire l'Hiſtorien Procope, & nullement, qu'il ne fût point permis abſolument au Roy de Perſe ni aux autres Princes de faire battre de la monnoye d'or empréinte de leur image, pour avoir cours dans leurs Etats. Le Roy de Perſe n'avoit nulle dépendance de l'Empereur ; & nous avons pluſieurs pieces de monnoye d'or des Rois Viſigots d'Eſpagne de ce ſiécle-là, comme de Lewigilde, de Liuba ſon pere, de Recarede ſon fils, marquées de leur image. Les monnoyes d'or de Theodebert, dont j'ay parlé, en ſont encore une preuve ; & en effet la raiſon que Procope apporte de ce qu'il avance, montre quelle eſt ſa penſée. C'eſt, dit-il, que cette ſorte de monnoye d'or, qui porte une autre image que celle de l'Empereur, n'eſt point reçûë dans le commerce, même par les peuples qui ne ſont point ſous la domination de l'Empereur : paroles qui d'elles-mêmes ſuppoſent qu'il y avoit de la monnoye de cette ſorte. Il ſemble que les Empereurs revoquerent ce Privilege : car ſaint Gregoire témoigne que de ſon temps la monnoye de France n'étoit point reçûë en Italie. Les Rois des François avoient ſouvent aſſez mécontenté les Empereurs pour attirer cette revocation.

NOTES CHRONOLOGIQUES

Sur les Regnes des autres Rois de la premiere Race.

Pag. 142. LE regne de Charibert fut au moins de ſix ans : car le Concile de Tours tenu en l'an 567. fut aſſemblé par ordre de ce Prince, comme la Preface de ce Concile le marque expreſſément. Donc ſon regne ayant commencé à la fin de 561. il a regné au moins ſix ans.

Il y a plus de difficulté à déterminer s'il en a regné plus de 6. ou plus de 7. La pluſpart de nos Hiſtoriens modernes lui en donnent 9. après la Chronique de Sigebert ; M. de Valois même eſt de ce ſentiment, auſſi-bien que le Pere Labbe. Il paroît aiſé de montrer par quelques reflexions ſur nôtre Hiſtoire, que cela n'eſt pas veritable.

Pour le faire plus nettement je dois établir deux autres points, qui en feront la principale preuve.

Le premier point eſt que Bourdeaux fut du Royaume de Charibert : Je le prouve par Gregoire de Tours, qui raconte dans ſon Hiſtoire, *L.* 4. *ch.* 26. qu'Emerius Evêque de Xaintes fut dépoſé par Leontius Evêque de Bourdeaux, dans un Concile qu'il tint dans la Ville même de Xaintes avec ſes Suffragans. Le ſujet de cette dépoſition fut qu'Emerius n'avoit pas été ſacré ſelon les formes Canoniques, la ceremonie s'étant

faite par une juſſion du feu Roy Clotaire, ſans le conſentement du Metropolitain. L'avis de cette dépoſition, & de l'élection d'Heraclius Prêtre de l'Egliſe de Bourdeaux mis en ſa place, ayant été donné à Charibert par Heraclius même, ce Prince en fut fort offenſé, & dit qu'il s'étonnoit qu'on eût oſé depoſer ſans ſa participation un Evêque que le Roy ſon pere avoit élevé à cette dignité ; & auſſi-toſt il condamna l'Evêque de Bourdeaux à mille pieces d'or * d'amende, & ſes Suffragans à une moindre ſomme à proportion de leur revenu. Il eſt manifeſte par là que Charibert étoit maître de Bourdeaux & de toutes les Villes dont les Evêques étoient Suffragans de cette Metropolitaine.

* *mille aureis.*

Le ſecond point eſt, que Chilperic fut enſuite maître de Bourdeaux, & qu'il l'étoit lorſqu'il ſe maria à Galſvinde fille d'Athanagilde Roy d'Eſpagne; car en l'épouſant il lui donna comme en appanage la Ville de Bourdeaux & quelques autres : c'eſt ce que le même Gregoire de Tours dit expreſſément au Livre 9. de ſon Hiſtoire chap. 20. Voici les conſéquences que je tire de ces deux principes pour l'Epoque de la mort de Charibert, & pour le nombre des années de ſon regne.

Galſvinde fut épouſée par Chilperic au plus tard en 567. car Athanagilde pere de cette Princeſſe, étoit encore vivant lorſqu'elle partit d'Eſpagne. Gregoire de Tours le dit expreſſément, auſſi-bien que Fortunat (L. 6. Carm. 7.) D'ailleurs Athanagilde mourut cette même année 567. comme l'aſſure Jean de Bielare Auteur Eſpagnol contemporain. Donc Chilperic étoit maître de Bourdeaux, qu'il donna en dot à Galſvinde en 567. Il n'avoit point conquis Bourdeaux ſur Charibert; cette Ville étoit trop éloignée de ſon Royaume de Soiſſons ; & il n'eſt fait nulle mention de guerre entre ces deux Princes dans l'Hiſtoire. Ce fut donc par le partage de la ſucceſſion de Charibert, qui ſe fit entre Chilperic & ſes deux autres freres après la mort de ce Roy. Donc Charibert ne paſſa pas l'an 567. donc il ne regna que ſix ans.

L. 4. cap. 28. Joan. Biel. in Chronico.

Une autre preuve de même nature eſt, que Fortunat ſemble dire en l'endroit que j'ai cité, que les nôces de Chilperic & de la Princeſſe Eſpagnole ſe firent à Roüen, ainſi que l'a remarqué le Jeſuite Broverus dans ſes Commentaires ſur l'endroit de Fortunat que j'ai cité, & après lui le Pere le Cointe de l'Oratoire dans ſes Annales Eccleſiaſtiques de France : or Roüen étoit auſſi du Royaume de Charibert, comme la ſouſcription de l'Evêque de cette Ville au II. Concile de Tours tenu par ordre de ce Prince, le démontre. Donc dès l'an 567. Chilperic étoit maître de Roüen, & par conſéquent Charibert étoit mort.

Dans l'hiſtoire que Fortunat nous fait du voyage de cette Princeſſe depuis Tolede par les Pyrenées, par Narbonne, par Poitiers, par Tours, juſqu'à Roüen où ſe fit le mariage, on ne voit point qu'elle eût ſéjourné en aucune de ces Villes, ni qu'il lui fût venu aucun ordre de la Cour de Chilperic pour retarder ſa marche : & cela ſuppoſé, il nous eſt aiſé de déterminer à fort peu près le temps de la mort d'Athanagilde Roy d'Eſpagne, & le temps de celle de Charibert, qui n'eſt marqué dans aucun de nos Hiſtoriens.

En donnant trois mois à la Princeſſe pour ce voyage depuis Tolede juſqu'à Roüen ; car elle marchoit lentement, dit Fortunat, *lento continuante gradu*, étant ſuivie d'un grand équipage, comme le marque Gregoire de Tours, elle dût partir vers la moitié de Septembre. Athanagilde ſon pere étoit encore vivant, comme je l'ai prouvé ; il mourut cependant la ſeconde année de l'Empereur Juſtin en 567. cette ſeconde année de Juſtin finiſſoit vers la moitié de Novembre : d'où il s'enſuit que ce Prince mourut durant le voyage de ſa fille, & par conſéquent entre la fin de Septembre & le milieu de Novembre.

Elle arriva à Roüen après la mort de Charibert : ce Prince n'étoit point encore mort au commencement de Novembre, parce que le Concile de Tours aſſemblé par ſon ordre, ne fut terminé que le 16. de ce mois-là, ainſi qu'on le voit dans les ſouſcriptions du Concile. Suppoſé donc que cette Princeſſe fût arrivée à Roüen vers le quinziéme de Decembre, trois mois après ſon départ de Tolede, il faut que Charibert ſoit mort dans cet eſpace d'un mois qui eſt entre le milieu de Novembre & le milieu de Decembre.

Il

Il faut même qu'il ſoit mort dès le mois de Novembre immédiatement après le Concile, ou dans le temps du Concile : parce qu'il falut du temps pour faire les partages de ſa ſucceſſion entre ſes trois freres, & avant que Chilperic fût paiſible poſſeſſeur de Bourdeaux & de Roüen. Il faut donc dire que ce Prince eſt mort au plus tard à la fin de Novembre de cette année 567.

Pag. 144. Je dis que lorſque Sigebert alla combattre les Abares pour la premiere fois, il avoit environ 26. à 27. ans : cela ſe prouve par Gregoire de Tours & par Paul Diacre. Gregoire de Tours, *L.* 4. *chap.* 46. dit que ce Prince fut aſſaſſiné à l'âge de 40. ans, & en la quatorziéme année de ſon regne. Il avoit donc 26. à 27. ans quand il commença à regner. D'ailleurs Paul Diacre au *L.* 2. de ſon Hiſtoire des Lombards *chap.* 10. dit que les Abares furent déterminez à attaquer la France Germanique par la nouvelle de la mort de Clotaire I. pere de Sigebert : ce fut donc tout au commencement de ſon regne, & par conſéquent à l'âge de 26. ou 27. ans qu'il ſoûtint cette guerre.

Pag. 160. Le Pere Petau, le Pere Labbe, Bollandus, & tous les plus habiles Critiques regardent le commencement du regne de Childebert Roy d'Auſtraſie, comme une Epoque certaine ſur laquelle on peut fixer celle de la mort des Rois qui l'ont précedé, & le temps de pluſieurs évenemens arrivez ſous ſon regne, auſſi-bien que le commencement de quelques autres regnes ſuivans.

La raiſon de cette certitude eſt, que Gregoire de Tours marque par les années du regne de Childebert dont il fut ſujet, le temps de pluſieurs affaires qui ſe paſſerent ſous ce regne ; & que d'ailleurs on connoît par les Obſervations Aſtronomiques, en quel an de l'Ere commune tombe la premiere année du regne de Childebert. Le Pere Petau, dans la Partie Technique de ſon *Rationarium Temporum*, fait le détail & la preuve de ces Obſervations Aſtronomiques, par leſquelles il eſt démontré que la premiere année du regne de Childebert commença le jour de Noël de l'année 575. de l'Ere Chrétienne.

Ayant ce point fixe, & Gregoire de Tours diſant que Sigebert eſt mort la quatorziéme année de ſon regne, on détermine le temps auquel ce Prince avoit commencé à regner avec ſes autres freres, c'eſt-à-dire, en l'an 562.

De plus comme Clotaire I. pere de ces quatre Princes, ſelon le même Gregoire de Tours, avoit regné 51. an, il s'enſuit qu'il ſucceda au Grand Clovis en l'an 511. qui eſt l'Epoque que j'ai ſuivie touchant la mort de Clovis.

Cependant, nonobſtant cette certitude, il y a encore un embarras dans nôtre Hiſtoire, ſur ce que Gregoire de Tours, & Fredegaire qui l'a abregée, convenant enſemble ſur les années de Childebert, ils ne s'accordent pas ſur celles des Rois qui regnoient en France en même temps que lui ; lors même qu'ils les ajuſtent avec la même année de Childebert, je m'explique dans un exemple.

Gregoire de Tours & Fredegaire diſent l'un & l'autre, que Chilperic oncle de Childebert fut aſſaſſiné la neuviéme année de Childebert, qui eſt l'an 584. mais Gregoire de Tours dit, que cette année-là étoit la 23. du regne de Chilperic & de Gontran ; & Fredegaire dit, que c'étoit la 24. & cette différence ſe trouve en pluſieurs autres endroits, la ſupputation de Fredegaire précedant preſque toûjours d'un an celle de Gregoire de Tours. C'eſt Bollandus, qui après s'être fait cette difficulté, en a trouvé le premier la ſolution.

Cette ſolution conſiſte en ce que Gregoire de Tours accommodant ſans doute ſa ſupputation à l'année Julienne, ne compte point la premiere année des ſucceſſeurs de Clotaire I. dès le commencement de leur regne. Mais ce qui reſtoit de l'année Julienne pour achever la deuxiéme année de Clotaire, il le met dans la derniere année de ce Prince. Ainſi, par exemple, Clotaire étant mort vers la fin de 1561. il ne compte rien de cette année dans le regne de ſes enfans, mais il la regarde toute entiere dans la derniere année de Clotaire, & n'appellera la premiere année de Chilperic, par exemple, que l'année Julienne qui ſuivit celle de la mort de Clotaire. Au contraire Fredegaire commence à compter la premiere année du regne des enfans de Clotaire

taire depuis la mort de ce Prince. Ainſi ces ſupputations ne peuvent pas s'accorder toûjours ; & il arrive, par exemple, que quand Gregoire de Tours ne compte encore que la 23. année de Chilperic, Fredegaire compte déja la 24. c'eſt, ce me ſemble, la penſée de Bollandus, qui en débroüillant cette obſcurité auroit pu s'exprimer lui-même un peu plus clairement qu'il n'a fait.

Pag. 232. A l'occaſion de ce que fit Autharis en touchant la main de Theodelinde, je rapporterai le 22. titre de la Loy Salique, qui eſt conçu en ces termes : *De eo qui muliers ingenuæ manum ſtrinxerit.* Dans cet article celui qui aura ſerré la main d'une femme libre, eſt condamné à l'amende de quinze ſols d'or : *Si quis homo ingenuus fœminæ ingenuæ manum aut digitum ſtrinxerit*, DC. *Denariis qui faciunt ſol* XV. *culpabilis judicetur.* Le reſte de l'article deſceud encore en un plus grand détail à cet égard : ce qui montre que ſi les François ont aujourd'hui plus de politeſſe qu'alors, ils n'ont pas à beaucoup près tant de reſerve, ni tant de modeſtie.

Pag. 278. J'ai placé l'élevation de Dagobert ſur le Trône d'Auſtraſie en l'année 622. quoi que dans les Editions ordinaires de Fredegaire on la trouve en l'an 38. du regne de Clotaire, qui répond à l'année 621. de l'Ere Chrétienne. Mais, comme le remarque le Pere le Coiute dans ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, c'eſt une faute du Manuſcrit dont s'eſt ſervi M. du Cheſne dans ſon Edition ; pluſieurs autres Manuſcrits de Fredegaire mettent ce commencement du regne de Dagobert en l'année que j'ai marquée ; & pluſieurs autres raiſons le prouvent, que l'on peut voir rapportées par le Pere le Coiute dans l'endroit que j'ai cité de ſes Annales.

Pag. 280. A l'occaſion de la mort de Clotaire II. je ponrrois faire quelques obſervations ſur la différence qu'il y a entre la Chronologie de Fredegaire & d'Aimoin : mais cette difficulté a été épuiſée par le Pere le Cointe de l'Oratoire dans le ſecond Tome de ſes Annales Eccleſiaſtiques de France ſous l'année 628. Il ſeroit inutile de le repeter ici.

Pag. 292. Tant d'habiles gens ont traité la queſtion, ſçavoir, s'il faut compter les années du regne de Dagobert depuis qu'il fut fait Roy d'Auſtraſie du vivant de ſon pere Clotaire II. ou ſeulement depuis qu'il lui ſucceda aux Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne, qu'en vain je la traiterois ici, n'ayant rien de nouveau à ajoûter à ce qu'en ont dit les Peres Henſcheuius, le Cointe, Mabillon, M. de Valois, &c. Je mettrai ſeulement ici la preuve qui me paroît la plus forte & la plus nette qu'on puiſſe apporter, pour montrer que Fredegaire compte les années de Dagobert depuis qu'il fut fait Roy d'Auſtraſie du vivant de ſon pere. Elle ſe tire du quatriéme Concile de Tolede, & du 73. Chapitre de Fredegaire. Ce Concile fut teuu l'année 671. de l'Ere Eſpagnole, qui répond, ſelon la ſupputation ordinaire, à l'an de nôtre Seigneur 633. Ce Concile ſe tint la troiſiéme année de Siſenande Roy d'Eſpagne, au 9. de Decembre, comme il eſt expreſſément marqué au même endroit. Il faut donc que Siſenande eût été fait Roy en 630. Or, ſelon Fredegaire, ce fut la 9. année de Dagobert que Siſenande fut fait Roy d'Eſpagne par le ſecours de Dagobert même : cette neuviéme année n'eſt pas la neuviéme depuis la mort de Clotaire, qui mourut en 628. Donc Fredegaire compte les années du Regne de Dagobert depuis ſon élevation ſur le Trône d'Auſtraſie, qui fut en 622.

Pag. 295. La Chronologie de Fredegaire, & ſes Memoires finiſſent en l'an 640. qui eſt le troiſiéme de Clovis Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, & le huitiéme de Sigebert Roy d'Auſtraſie : de ſorte que pour fixer la Chronologie de nôtre Hiſtoire pendant près de quarante ans, nous n'avons guéres que les Actes de quelques Saints qui vivoient alors, & quelques anciennes Chartres, qui ne nous donnent pas autant de lumieres qu'il en faudroit pour faire une ſuite exacte de Chronologie touchant le Regne de pluſieurs Rois.

Pag. 299. La mort de Clovis II. n'eſt point arrivée avant l'an 655. ou 656. car la pluſpart des plus anciens Hiſtoriens qui ont marqué les commencemens de ſon Regne, les uns le font regner 17. ans, & les autres 18. ans ; & apparemment ces Hiſtoriens s'accordent en ce que ceux qui lui donnent dix-huit ans de Regne, comptent le dix-

dix-huitiéme qu'il commença, & les autres ne le comptent point. Cela ſuppoſé, ayant commencé à regner en 638. il doit être mort en 655. ou 656. Il y a des Auteurs anciens, ſelon leſquels Sigebert Roy d'Auſtraſie eſt mort devant Clovis II. Il y en a ſelon leſquels il eſt mort après. Tout eſt ſur cela fort incertain.

Pag. 308. Le commencement du Regne de Dagobert Roy d'Auſtraſie, fils de Sigebert dont je viens de parler, eſt encore plus incertain que la fin du Regne de ſon pere : il eſt conſtant qu'il ne lui ſucceda pas immédiatement après ſa mort. Dagobert avoit été relegué en Ecoſſe ou en Hybernie par Grimoald Maire du Palais, qui vouloit faire regner ſon fils à ſa place : ce Prince ne fut ramené d'Hybernie, que pluſieurs années après la mort de ſon pere ; mais il eſt très-incertain en quelle année il fut ramené par S. Wilfrid. Le P. Bollandus, M. de Valois, le P. Mabillon, & tous nos plus habiles Critiques ne s'accordent point du tout ſur ce ſujet entre eux, ni même toûjonrs avec eux-mêmes : ainſi je ne vois rien de ſûr touchant le nombre des années que ce Prince a regné, non plus que touchant le nombre de celles que Childebert ſon Predeceſſeur en Auſtraſie a gouverné cet Etat : & je ne prétens pas qu'on regarde comme certain ce que j'ay pu dire en paſſant à cet égard dans mon Hiſtoire : mais pour ce qui eſt de la fin du Regne de ce Dagobert, on a une Epoque qui le fixe à fort peu près ; c'eſt le Concile de Rome tenu en l'an 679. car lorſque S. Wilfrid revint de ce Concile, ce Prince venoit d'être aſſaſſiné, comme il paroît par ce que diſent les Ecrivains de la Vie de ce Saint. Il faut donc tenir pour certain, que ce Prince mourut l'an 679.

Pag. 319. Tous nos Hiſtoriens ne donnent que quatre ans de regne à Clovis III. mais le Pere Mabillon rapporte une Chartre dattée de la cinquiéme année du regne de ce Prince ; & ſuppoſé la verité de cette Chartre, il faut lui en donner plus de quatre.

TABLE
POUR
L'HISTOIRE
DES ROIS DE FRANCE
DE LA PREMIERE RACE.

A.

ABares, reſte de la nation des Huns, attaquent la France Germanique, & ſont défaits par Sigebert, Roy d'Auſtraſie, 144. 145. Ils attaquent de nouveau ce Prince, le prennent priſonnier & lui donnent la liberté, 149

Abderame entre en France à la tête d'une nombreuſe Armée de Saraſins, 333. Ses conquêtes, 334. Il eſt taillé en pieces par Charles Martel, *ibid.*

Agathias, Hiſtorien de l'Empire, témoigne que ſous la premiere Race de nos Rois, la Couronne de France étoit hereditaire, & que les filles en étoient excluës, 130

Agaune, appellé aujourd'hui ſaint Maurice ſur le Rhône, 59

Alaric, Roy des Viſigots, 3. Il eſt contraint de livrer le General des Romains à Clovis, 4. Sa jalouſie contre Clovis, 21. Son accommodement avec Clovis, 27. Il donne malgré lui la bataille à Voüillé, 41. Il y eſt tué par Clovis, 42

Alboin, Roy des Lombards eſt ſollicité de s'emparer de l'Italie par Narſez, 150

Albofiede, ſœur de Clovis ſe fait baptiſer, vit dans le Celibat. Elle meurt, 19

Alethée, ſon origine, ſes intrigues, ſa mort, 277

Allemans Leur païs, 14. Ils paſſent le Rhin, 15. Ils ſont vaincus par Clovis, *ibid.*

Amalaric, Roy des Viſigots, épouſe Clotilde, ſœur de Childebert & de Clotaire, il la maltraite pour ſa Religion, 67. Il eſt attaqué pour cela par Childebert, eſt défait à la bataille de Narbonne, eſt tué. Circonſtances de ſa mort diverſement rapportées, 68

Amalaſunte, mere d'Athalaric, Regente du Royaume d'Italie, 63. Elle traite avec Juſtinien pour ſe retirer à Conſtantinople, 82. Elle met Théodat ſur le thrône d'Italie, 84. Sa mort, 85

Amalberge, Reine de Turinge, 57

Anaſtaſe, Empereur de Conſtantinople, 3. Il envoye à Clovis les titres & les ornemens de Conſul & de Patrice, 44. Il fait ligue avec lui contre Theodoric, *ibid.*

Anaſtaſe Pape écrit à Clovis au ſujet du baptême de ce Prince, 19

Andelau ou Andelot en Champagne, 224

Andelau en Alſace, *ibid.*

Apollinaire, fils du fameux Evêque Sidoine Apollinaire, eſt tué à la bataille de Voüillé en combattant pour Alaric, 42

Arboriques, Peuple en deçà du Vahal ſe ſoûmettent à Clovis, 28

Aredius, Miniſtre de Gondebaud Roy de Bourgogne, 12. Il ménage la paix entre Gondebaud & Clovis, 33

Armée des François ſous leurs premiers Rois compoſée ſeulement d'Infanterie, 94. De quelles troupes elles étoient formées ſous le regne des fils de Clovis, 181. Leur maniere de camper, 125. Leur arrangement, 128. Leur maniere de faire paître leurs chevaux, 249

Athalaric, Roy des Oſtrogots en Italie, 63. Sa mauvaiſe éducation, 83. Sa mort, 84

Audovere Reine, femme de Chilperic. Son divorce, eſt relegüée dans un Monaſtere au païs du Maine, 148

Avignon aſſiegé par Clovis, 32

Avitus, Evêque de Vienne ſelicite Clovis de ſa converſion, 20. Il a une conference avec les Evêques Ariens du Royaume de Bourgogne, en preſence du Roy Gondebaud, avec beaucoup de ſuccès, 31

Aurelien Gaulois fait Gouverneur de Melun par Clovis, 5. Il eſt envoyé en Ambaſſade par Clovis à Gondebaud, Roy de Bourgogne,

gne; 10. Il le force à donner ſa niéce Clotilde en mariage à Clovis, 11
Auſtraſie, partie de l'Empire François, 55. Elle en eſt détachée par Pepin dit le Gros ou d'Heriſtal, 312. Charles Martel y remet un Roy du Sang de Clovis, 326
Auſtraſiens défaits dans la forêt de Compiégne, 321
Autharis, Roy des Lombards, 228. Son élection, ſon caractere, *ibid. & ſeq.* Il taille en pieces les François envoyez en Italie par Childebert, 231. Il recherche en mariage Theodelinde, fille du Duc de Baviere, 232. Il meurt, 237
Anvergne, Ville appellée aujourd'hui Clermont, 67

B.

BAlderic Roy de Turinge, vaincu par Thierri fils de Clovis, 58
Baſin, Roy de Turinge, fait la guerre à Clovis. Sa cruauté, 9
Baſterne, eſpéce de chariot, 12
Bataille de Soiſſons, 3. de Tolbiac, 14. de Louſche, 32. de Clovis contre Gondebaud où celui-ci eſt défait, 36. de Vouillé, 41. d'Arles, 46. de Veſeronce, 61. de Narbonne, 68. de Sette, 101. de Limoges, 164. de Melun, 188. de Carcaſſonne, 218. Autre de Carcaſſonne, 225. de Troncy près de Soiſſons, 249. de Latofao, 253. de Dormeille, 256. d'Eſtampes, 260. de Toul, 265. de Tolbiac, *ibid.* de Teſtri, 314. d'Ardennes, 324. de Cambray, 426. Entre Charles Martel & les Saraſins, 334. ſur le Danube, 352
Batilde, mere de Clotaire, ſes aventures, ſa retraite & ſa ſainteté, 303
Belier, machine de guerre, ſon uſage, 207
Beliſaire enleve la Sicile aux Oſtrogots, 86. Il ſe rend maître de Naples, & puis de Rome, 90. Il eſt aſſiegé dans Rome, dont il fait lever le ſiege, *ibid.* Il ſe rend maître de Milan, 92. Il aſſiege Oſme & Fiezoli, 93. Il les prend, 96. Il aſſiege Ravenne, *ibid.* Il la prend & amene Vitigez à Conſtantinople, 98
Bertaire, Thierri ſon frere le fait perir, 57
Boſon, dit auſſi Gontran-Boſon un des Generaux de Sigebert Roy d'Auſtraſie, pourſuivi par Chilperic, ſe ſauve dans ſaint Martin de Tours, 160. Il part pour Conſtantinople, 201. Ses intrigues & les perils qu'il eſſuie, *ibid. & ſeq.*
Bourgogne, Royaume de Bourgogne ouid'Orleans, 141. Eſt conquis par les fils de Clovis, 81
Bourguignons. Ce qu'ils poſſedoient dans les Gaules à l'arrivée de Clovis, 2. Leur défaite par les François, 32. 36
Branche de Sigebert premier dn nom exterminée, 273
Bretagne. Les principales Villes de ce païs ſoûmiſes à la France, 181. 182
Bretons. Le titre de Roy ôté par Clovis au Prince des Bretons, 48. Ils font la guerre à Chilperic petit-fils de Clovis, 180. Et à Gontran Roy de Bourgogne, 245
Brunehaut fille d'Athanagilde Roy des Viſigots en Eſpagne épouſe Sigebert, Roy d'Auſtraſie. Elle étoit Arienne & ſe fait Catholique, 145. Elle anime Sigebert & le Roy de Bourgogne à venger la mort de la Reine Galſuinde, 148. Elle eſt priſe avec ſes enfans, 160. Elle épouſe Merovée fils de Chilperic, 162. Suites de ce mariage, *ibid.* Elle eſt renvoyée à Mets avec ſes deux filles, 163. Suites de ce retour, *ibid.* & 164. Elle ſe ſignale en faveur de Lupus Duc de Champagne, 185. 186. Elle eſt Regente des Etats de ſes petits-fils, 254. Elle eſt louée par le Pape ſaint Gregoire le Grand, 255. Elle eſt exilée, 256. Cauſes & ſuites de cet exil, *ibid.* Elle ſéme la diviſion entre ſes deux petits-fils, 262. Elle eſt obligée de fuir, 268. Sa mort, 269. Son caractere, 270. Ses vices & ſes vertus, *ibid.* & 271
Buccelin, General de Theodebert, demeure en Italie après le départ de ce Prince, 95. Il s'empare de pluſieurs places dans l'Italie, 104. Il entre en Italie avec une armée de ſoixante & quinze mille hommes, partie François, partie Allemans, 116. Il défait Fulcaris, un des Generaux de Narſez, 119. Il ranime le reſte des Oſtrogots, 120. Il eſcarmouche avec Narſez & perd neuf cens hommes, 123. Il penetre juſqu'au détroit de Sicile, *ibid.* Il renvoye une partie de ſes troupes vers le Pô ſous les ordres de Leutharis ſon frere, 124. Il donne bataille à Narſez ſur le bord du Caſilin, 128. Il eſt défait & tué, 129
Bulgares maſſacrez en Baviere. 288

C.

CAgan, Roy des Abares, ſe jette ſur la France Germaniqne. Ce que c'étoit que ces Abares, 143
Campement des Armées Françoiſes. 228
Caractere des quatre fils de Clotaire I. 142. 143
Caribert & Gontran ſont envoyez avec une armée par Clotaire leur pere contre Cram-

ne, 133. Ils ſe laiſſent tromper par un faux bruit de la mort de Clotaire, & ſe retirent, *ibid.*
Caribert, Roy de Paris. L'étenduë de ce Royaume, 142. Sa mort. 147
Carloman ſuccede à Charles Martel ſon pere en Auſtraſie, 350. Il cede ſes Etats à Pepin, & ſe fait Religieux, 354
Châlons ſur Saône devient la Ville Royale, & comme la Capitale du Royaume de Bourgogne, ſous le regne de Gontran, 142
Champ de Mars & champ de May, 6
Charles, depuis Duc d'Auſtraſie, ſurnommé Martel, fils de Pepin le Gros, eſt mis en priſon, 321. Il ſe ſauve de ſa priſon, *ibid.* Il défait Chilperic, 325. 326. Il dompte les Saxons, 330. & les Allemans, *ibid.* Il défait Eudes Duc d'Aquitaine au delà de la Loire, *ibid.* Il défait entierement les Saraſins entre Tours & Poitiers, 334. & les Friſons ſur la riviere de Burdion, 337. Il défait les Saraſins ſur la riviere de Berre proche Narbonne, 339. Il défait les Saxons, 340. Il meurt, 344. Son caractere, ſes derniers réglemens, &c. *ibid. & ſeq.*
Childebert fils de Clovis avec ſes freres défait Sigiſmond, Roy de Bourgogne, 59. Il ſe rend maître de la Ville d'Auvergne, 67. Il l'abandonne, 68. Il défait Amalaric auprès de Narbonne, *ibid.* Il attaque avec Clotaire, Godemar Roy de Bourgogne, 70. prend Vienne & Autun, 71. Childebert & Clodomir liguez avec Theodebert s'emparent du Royaume de Bourgogne, 82. Childebert & Theodebert font la guerre à Clotaire, l'aſſiegent dans ſon camp, 99. Ils font la paix, *ibid.* Childebert & Clotaire marchent en Eſpagne contre les Viſigots, ravagent le pais. Leurs conquêtes. Mauvais ſuccès de cette entrepriſe, 100. Ils ont leur revanche en Languedoc, 101. Childebert cede par force le Royaume d'Auſtraſie à Clotaire, 131. Il ſoûtient la revolte de Cramne, fils de Clotaire, & ſouleve les Saxons, 133. Il prend connoiſſance de l'affaire des trois Chapitres, & envoye pour cela un Seigneur François au Pape Pelage, & lui demande ſa profeſſion de foy, 135. Il meurt. Son caractere, 138
Childebert, fils de Brunehaut & de Sigebert, tiré de priſon & conduit à Mets, eſt reconnu Roy d'Auſtraſie, 160. Il entre en Italie, & oblige les Lombards à lui demander la paix, 229. Il fait paſſer une Armée en Italie, 234. Succès de cette Campagne, *ibid. & ſeq.* Il ſuccede à Gontran, Roy de Bourgogne, 248
Childebert III. meurt, 319
Childeric eſt fait Roy d'Auſtraſie, 300. Il eſt proclamé Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, 305. il eſt tué avec la Reine Bilichilde auprès de Chelles, 307
Childeric II. ou III. du nom monte ſur le Thrône, 349
Chilperic I. s'empare du Royaume de Paris, eſt obligé par ſes freres de s'en rapporter au ſort, & eſt fait Roy de Soiſſons, 142. il attaque les Etats de Sigebert, perd Soiſſons, eſt défait par Sigebert dans une bataille, fait la paix, 144. 145. Il épouſe Galſuinde fille aînée d'Athanaſilde, Roy des Viſigots, 146. Chilperic & Fredegonde ſoupçonnez d'avoir fait étrangler la Reine Galſuinde, 148. Chilperic declare la guerre à Sigebert, ſource de cette guerre, 154. il deſole la Champagne, 157. il eſt aſſiegé dans Tournay, 158. il eſt delivré par la mort de Sigebert, 159. il eſt aſſaſſiné, 191. Conjectures ſur cette mort, *ibid. &c.* Son portrait, 192
Chilperic II. élevé ſur le thrône, 323. il eſt défait par Charles Martel, 325. 326. 327
Clermont appellé autrefois Auvergne, 67
Clodomir, fils de Clovis. Sa naiſſance & ſon baptême, 14. il attaque & défait Sigiſmond, Roy de Bourgogne, 59. il le fait mourir, 60. il eſt tué à la bataille de Veſeronce qu'il avoit gagnée, 61
Clodoric, fils de Sigebert, Roy de Cologne, fait perir ſon pere, 49
Clotaire, fils de Clovis avec ſes freres défait Sigiſmond, Roy de Bourgogne, 59. il évite un piege où Thierri, Roy d'Auſtraſie, ſon frere vouloit le faire perir, 65. il attaque avec Childebert Godemar Roy de Bourgogne, prend Vienne & Autun, 70. 71. il poignarde deux de ſes neveux fils de Clodomir, 76. il ſe ligue avec Thierri contre les Oſtrogots, 77. Clotaire & Childebert liguez avec Theodebert s'emparent du Royaume de Bourgogne, 81. ils marchent en Eſpagne contre les Viſigots, ravagent le pays. Leurs conquêtes. Mauvais ſuccès de cette entrepriſe, 101. ils ont leur revanche en Languedoc, *ibid.* Clotaire s'empare du Royaume d'Auſtraſie après la mort de Théodebalde, 531. il domte les Saxons & les Turingiens qui s'étoient revoltez, *ibid.* il eſt obligé de s'accommoder avec les Saxons qui s'étoient de nouveau revoltez, *ibid.* il envoye une armée contre ſon fils Cramne, 133. il eſt ſeul maître de l'Empire François, 138. il gagne la bataille en Bretagne où Cramne & Conobert, Comte de

de Bretagne, periſſent, 139. il meurt à Compiegne. Caractere de ce Prince, 140
Clotaire II. fils de Fredegonde, 596. il eſt baptiſé, 247. il eſt défait à Dormeille, 256. il poſſede & regle tout l'Empire François, 273. *& ſeq.* Clotaire donne le titre de Roy à ſon fils aîné Dagobert, 278. il tuë Bertoalde Duc des Saxons, de ſa propre main, défait les Saxons, 280. Sa mort, ſon caractere, *ibid. & ſeq.*
Clotaire III. Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, 300. il meurt, 304
Clotilde épouſe Clovis, 12. Elle travaille à la converſion de ſon mari, 13. Elle ſe retire à Tours après la mort de Clovis, 55. Elle ſe laiſſe tromper par Clotaire & Childebert qui maſſacrent ſes fils, 76. Sa mort, 108
Clotilde fille de Clovis, ſœur de Clotaire & de Childebert, épouſe Amalaric, Roy des Viſigots, & refuſe de ſe faire Arienne, eſt maltraitée d'Amalaric pour cette raiſon, 67. Elle meurt à ſon retour en France, 69
Clovis ayant paſſé le Rhin marche droit à Soiſſons, 3. il défait l'Armée Romaine, 4. il ſe fait livrer par Alaric, Syagrius, & le fait mourir, *ibid.* pouſſe ſes conquêtes juſqu'à la Seine; fait Aurelien Gouverneur de Melun, ſe rend Maître des Gaules juſqu'à la Loire, 5. rend à S. Remi un vaſe de l'Egliſe de Reims, 6. il publie la Loy Salique, 7. il ſe rend maître de la Turinge, 10. il épouſe Clotilde, 12. il défait les Allemans à Tolbiac, 14. il ſe convertit à l'occaſion de cette victoire, eſt baptiſé par S. Remi, 18. il s'accommode avec Alaric, 27. Les Arboriques Peuples en deçà du Vahal ſe ſoûmettent à lui, 28. il publie la Loy Ripuaire, 29 il ſe ligue avec Gondegeſile contre Gondebaud, 30. il défait Gondebaud, 32. il l'aſſiege dans Avignon, *ibid.* il lui accorde la paix & le fait ſon tributaire, 33. il ſe ligue avec Theodoric contre Gondebaud, 36. il défait ce Prince, *ibid.* il declare la guerre à Alaric, 37. il le défait, & le tuë à la bataille de Voüillé, 42. il fait de grandes conquêtes, 43. il reçoit le titre de Conſul & de Patrice de la part de l'Empereur Anaſtaſe, ſe ligue avec lui contre Theodoric, 44. il écrit une lettre aux Evêques des Pays qu'il avoit conquis, 45. Son armée eſt défaite devant Arles, 46. il fait la paix avec Theodoric; il entre en Bretagne, & en ſubjugue une partie, 47. il ôte le nom de Roy au Prince des Bretons, 48. il fait mourir pluſieurs petits Rois ſes parens, & ſe rend maître de leurs Etats, 49. &c. il fait pluſieurs bonnes œuvres, aſſemble un Concile à Orleans, 51. Les Evêques du Concile lui écrivent, 52. Sa mort & ſon portrait. Il eſt enterré à ſainte Geneviéve, *ibid.*
Clovis, fils de Chilperic, prend Tours & Poitiers, 134. Il perd ſes conquêtes & ſon armée, 156. 157. il perit par les artifices de Fredegonde, 179
Clovis II. meurt, 299
Comminge priſe par trahiſon, 209
Comparaiſon de Clovis & d'Alaric, 37
Concile d'Orleans ſous Clovis, 51. Un autre ſous le Regne de Childebert, fils de Clovis, dans la même Ville, 99. de Mâcon, 211. ce qui s'y paſſa, 213. de Narbonne, 226. aſſemblé par Pepin le Gros, 317. Reglemens de ce Concile. *ibid.* Un autre tenu aux Eſtines, 349. de Duren, 354. Ses reglemens, *ibid.*
Conjurations faites dans le Royaume d'Auſtraſie, 239. Elles ſont découvertes, 240
Conobert, Comte de Bretagne, ſoûtient la revolte de Cramne, 139. il eſt tué dans une bataille, *ibid.*
Conſul. Titre de Conſul donné à Clovis par l'Empereur Anaſtaſe, 44
Cramne fils de Clotaire ſe revolte contre lui, eſt protegé par Childebert, 132. il ſe revolte de nouveau, & eſt ſoûtenu par Conobert, Comte de Bretagne, 139. il eſt défait, & perit malheureuſement, 140

D.

Dagobert épouſe Gomatrude à Clichi, 279. il fait la guerre aux Saxons, *ibid.* il rend ſon Royaume floriſſant, 283. il répudie Gomatrude, & épouſe Nantilde, *ibid.* il mene une vie ſcandaleuſe, 284. il réünit toute la Monarchie Françoiſe, *ibid.* il fait ſon fils Sigebert Roy d'Auſtraſie, 289. il ſe fait reconnoître par les Gaſcons & par les Bretons, 290. il meurt, 292. Son âge & le temps qu'il a regné, *ibid.*
Dagobert, Roy d'Auſtraſie, fils de Sigebert. Aventures de ce Prince, 299. il reparoît en France, 308. il eſt aſſaſſiné dans la forêt de Vaivre, 312
Dagobert II. monte ſur le thrône, 319. il meurt, 322
Daniel, fils de Childeric ſuccede à Dagobert II. 322. il eſt appellé Chilperic II. 323
Deas, Château proche de Beziers, aujourd'hui Dion, ou, ſelon d'autres, Montadié, 77
Decrets ou Capitulaires, 317.
Dentelenus, Duché de Dentelenus, où il étoit ſitué, 257

Denterie, Maîtreſſe de Theodebert, 77. Sa cruauté, 80
Diſpargum. Place fortifiée de la France Germanique, 3
Doroſtat dans la Gueldre, 319
Dormeille dans le Senonois, champ de bataille, 256

E.

EBroin Maire du Palais de Bourgogne, ſa tyrannie 303. 304. il fait couronner Thierri Roy de Bourgogne & de Neuſtrie. *ibid.* il eſt obligé de ſe faire Moine à Luxeüil, *ibid.* il ſort de ſon Monaſtere, 309. il fait élever ſur le thrône un jeune enfant qu'il appelle Clovis, 311. Suite de ſes Intrigues, *ibid.* il eſt aſſaſſiné, 313
Egliſe de ſainte Geneviéve autrefois dédiée à ſaint Pierre & à ſaint Paul, bâtie par Clovis, 40. de ſaint Hilaire de Poitiers bâtie par Clovis, 51. de ſaint Germain des Prez, autrefois ſaint Vincent, 138
Ermenberge fille du Roy d'Eſpagne, 263. Son voyage en France, ſon retour en Eſpagne, *ibid.*
Endes Duc d'Aquitaine eſt défait par Charles Martel, 330. il défait les Saraſins proche Toulouſe, 332. il eſt défait par Abderame, 333. Suites de cette défaite, 334. il meurt, 337

F.

FRance, Etat hereditaire & non électif, 53. France au delà du Rhin, 54. Partie de la France appellée Auſtraſie, 55. Autre partie appellée Neuſtrie, *ibid.* Quand le nom de France a été donné à cette partie des Gaules qui le porte aujourd'hui, *ibid.* L'état floriſſant où elle étoit ſous Clotaire II. & Dagobert I. Sa décadence, 293
Franciſque, arme des François, 6
François. Leur armure 94. 129. Leur maniere de camper, 125. Leur maniere de ranger leurs armées. 128. Troupes dont leurs armées étoient compoſées. 94. 181. ils ſont défaits par Waroc Comte de Bretagne ſur la riviere de Vilaine, 181
Fredegonde, maîtreſſe, & puis femme de Chilperic & Reine, procure par artifice le divorce de la Reine Audovere, 148. Elle eſt ſoupçonnée d'avoir fait perir la Reine Galſuinde, *ibid.* Elle perd trois enfans qu'elle avoit de Chilperic, 177. Elle vient à bout de perdre le Prince Clovis & Audovere, 179. Sa ſituation après la mort de Chilperic, 193. Elle gagne le Roy de Bourgogne, 194. Negotiations faites à ce ſujet, *ibid. & ſeq.* Elle défait l'Armée de Childebert à Troucy près de Soiſſons, 249. Elle eſt en guerre avec Brunehaut, défait l'Armée d'Auſtraſie, 253. Elle meurt, *ibid.* Son caractere, *ibid.*
Friſe, ſon étenduë juſqu'à l'embouchûre de l'Eſcaut, 383.

G.

GAlſuinde fille d'Athanagilde épouſe de Chilperic étoit Arienne & ſe fait Catholique, 147. Elle eſt trouvée morte dans ſon lit, 148
Garnier, Maire du Palais d'Auſtraſie, veut perdre la Reine Brunehaut, 268. Intrigues des deux côtez, *ibid.*
Gaſcons ſubjuguez, 258. Fauſſe conjecture ſur l'établiſſement des Gaſcons, *ibid.* ils ſont défaits. 290
Gaules. Ceux qui y regnoient à l'arrivée de Clovis, 2
Gaulois appellez Romains, 5
Gilles, Evêque de Reims, eſt accuſé d'être entré dans une conſpiration, 241. On lui fait ſon procès. On l'accuſe & on le convainc de pluſieurs crimes, *ibid. & ſeq.*
Saint Godard, Evêque de Roüen, 21
Godemar, Roy de Bourgogne, frere de Sigiſmond, reprend ce que les François avoient pris en Bourgogne, 60. il perd une ſeconde bataille contre Clodomir, où Clodomir eſt tué, 61. il ſe releve encore de cette perte, *ibid.* il perd une partie de la Provence, 62. il la retire des mains des Oſtrogots, 71. il eſt dépoüillé de ſes Etats, ſe retire en Afrique, 81
Gondebaud & Gondegeſile Rois des Bourguignons, quand Clovis entra dans les Gaules, 3. Gondebaud marie malgré lui ſa niéce Clotilde à Clovis, 12. il eſt trahi par Gondegeſile ſon frere, & ſon Armée défaite, 32. il eſt aſſiegé dans Avignon, & ſe fait tributaire de Clovis, 33. il ſurprend Gondegeſile dans Vienne, 34. il refuſe le tribut à Clovis, 35. il eſt de nouveau défait par Clovis, 36
Gondebaud ſe prétendant fils de Clotaire I. Ses aventures, 200. il eſt élu Roy de France par quelques Conjurez, 203. Ses aventures, *ibid. &c.* il ſe ſaiſit de Comminge, & s'y fortifie, 205. il finit miſerablement, 208. *&c.*
Gontran & Caribert ſont envoyez avec une Armée par Clotaire leur pere contre Cramne, 133. ils ſe laiſſent tromper par un faux bruit de la mort de Clotaire, & ſe retirent, *ib.*

Gon-

Gontran Roy d'Orleans & de Bourgogne quitte le titre de Roy d'Orleans, & prend celui de Roy de Bourgogne, fait Châlons ſur Saône la Capitale de ſon Etat. L'étenduë de ce Royanme, 141. il ſe brouille avec Sigebert, 154. il ſe ligue avec Chilperic, 156. il ſe reconcilie avec Childebert Roy d'Auſtraſie, 180. il le déclare ſon heritier, 204. il fait la guerre à l'Eſpagne, 214. Cauſes de cette guerre, *ibid. &c.* Suites fâcheuſes de la même guerre pour Gontran, 215. *&c.* il fait la paix avec Récarede, 226. il meurt, 247. Son caractere. *ibid.*
Gregoire Evêque de Tours, ſa fermeté & ſa droiture, 170
Saint Gregoire le Grand. Parole de ce Pape à l'honneur des Rois François, 254. il envoye des Miſſionnaires en Angleterre. L'éloge qu'il donne à Brunehaut à cette occaſion, 255
Gregroire III. Pape demande du ſecours à Charles Martel, 341
Grimoald déthrone Dagobert fils de Sigebert, le relegue en Hibernie, & fait couronner en ſa place ſon fils ſous le nom de Childebert, 199
Grimoald uſurpateur du Royaume des Lombards défait les François auprès d'Aſt, 303
Grippon, fils de Charles Martel, exclus de la ſucceſſion de ſon pere, 347. il fait la guerre à Pepin & à Carloman; il eſt pris & mis en priſon, *ibid.* il ſort de priſon, 355. il ſe revolte de nouveau, *ibid.* il ſe fait proclamer Duc de Baviere, 356. il eſt pris, *ibid.* Pepin lui donne un appanage, *ibid.* mais Grippon ſe retire chez le Duc d'Aquitaine, 357
Guerre entre les Auſtraſiens & les Lombards, 225. Cauſes & ſuites de cette guerre, *ibid. & ſeq.*
Guerre excitée en Germanie, 284. Origine & ſuite de cette guerre, *ibid. & ſeq.*

H.

HErmanfroy Roy d'une partie de la Turinge ſe ligue contre ſon frere Balderic avec Thierri Roy d'Auſtraſie, fils aîné de Clovis, 57. il défait Balderic; trompe Thierri, 58. il eſt défait par ce Prince, 64. qui le fait perir par trahiſon, 65
Hermegiſcle, Roy des Varnes, épouſe la ſœur de Theodebert, 250. il meurt, 251
Hermenigilde fils aîné de Leuvigilde Roy d'Eſpagne ſe fait Catholique, 190. Son martyre. 214
Herulphe, accuſé d'avoir fait mourir Chilperic eſt aſſaſſiné, 210
Hunalde Duc d'Aquitaine fils d'Eudes ſuccede à ſon pere, 337. il ſe revolte; eſt dompté, 347. il ſe ligue avec le Duc de Baviere, 351. il paſſe la Loire, prend Chartres, & eſt châtié, 353. il reçoit Grippon, frere de Pepin & de Carloman, 357

I.

INgoberge femme du Roy Caribert meurt; 244
Ingonde Princeſſe de France convertit Hermenigilde ſon mari à la Religion Catholique, 190
Interregne en France, 337. *& ſeq.*
Judicaël Prince de Bretagne reconnoît Dagobert comme ſon Roy & ſon Seigneur, 291
Juſtinien forme le deſſein de reconquerir l'Italie, & fomente les diviſions parmi les Oſtrogots, 64. il traite avec Amalaſunte, 82. 83. il traite en même temps avec Theodat ennemi d'Amalaſunte, *ibid.* il ſe ligue avec les Rois François contre les Oſtrogots, 86. Son caractere, *ibid.* il traite avec les Rois François, *ibid.* & leur cede la Provence qu'ils tenoient déja, 103. il traite avec les François, 108

L.

LAnguedoc ou Septimanie appellée autrefois Eſpagne, 68
Lantilde ſœur de Clovis Arienne, ſe fait Catholique, 19
Latoſao champ de bataille, lieu aujourd'hui inconnu, 253
Leger Evêque d'Autun eſt élu principal Miniſtre de Childeric, 305. Ses diſgraces, 306. 307. 311
Leon Iſaurien Empereur d'Orient, auteur de l'hereſie des Iconoclaſtes donne lieu aux Papes d'avoir recours à la France. 340
Lettre de ſaint Remi à Clovis, 19. Du Pape Anaſtaſe à Clovis, *ibid.* D'Avitus, Evêque de Vienne à Clovis, 20. De Theodoric à divers Princes pour une ligue contre Clovis, 25. Du même à Clovis, 27. Du Concile d'Orleans à Clovis, 52. De Beliſaire à Theodebert, 95. Du Pape Pelage à Childebert fils de Clovis, 136. De ſaint Gregoire aux Rois & aux Reines de France, 254. De Gregoire III. Pape à Charles Martel, 342
Leudaſte Gouverneur de Tours veut perdre Fredegonde, 174
Leutharis frere de Bucelin eſt battu auprès de Peſaro par deux Lieutenans de Narſes, 124. Son Armée eſt détruite par les maladies;

ladies; lui-même en meurt, 125
Lombards. Ils entrent en Italie, & s'en rendent maîtres, 150. ils fondent dans le Royaume de Bourgogne, 151. ils ſont taillez en pieces par les François, 227
Loy des Viſigots, 5. Salique, 7. Son auteur, *ibid.* Loy Ripuaire, 29. La Loy Salique eſt revûë par Childebert fils de Clovis, 100

M.

MAchines dont les François ſe ſervoient dans les ſieges, 207
Maclou Comte de Bretagne eſt défait & tué, 180
Maires du Palais. Ce que c'étoit ; leur autorité, 294. ils s'emparent du gouvernement ſous Clovis II. & Sigebert II. Roy d'Auſtraſie, 299
Saint Melaine Evêque de Rennes, 21
Meroliae, place forte en Auvergne, dite aujourd'hui Oliergue, 72
Merovée fils de Chilperic eſt envoyé en Poitou par ſon pere avec une Armée, 162. il devient amoureux de Brunehaut, & l'épouſe malgré ſon pere, *ibid.* il eſt ſurpris à Roüen par Chilperic, 163. il ſe refugie dans ſaint Martin de Tours, 164. il ſe ſauve en Auſtraſie, 167. il eſt trahi par les habitans de Teroüane, & eſt aſſaſſiné, 173
Metz. Royaume de Metz ou d'Auſtraſie, 79
Milan aſſiegé par les Oſtrogots & les Bourguignons, 91
Mummol grand Capitaine François rétablit les affaires de Bourgogne, 151. il défait les Lombards, *ibid.* il paſſe au ſervice de Sigebert, & le ſert utilement contre Chilperic, 154. il défait l'Armée de Chilperic commandée par le General Didier près de Limoges, 164. il eſt tué, 209

N.

NArſez commande en Italie les tronpes de l'Empereur, 111. il ſe broüille avec les François, 112. il défait Totila, 113. il défait Tejas, 115. il défait l'Armée des François ſur le bord du Caſilin, 129. il ſe rend maître de toutes les places que les François poſſedoient dans le pays des Venitiens & dans la Ligurie, 130
Negociations de Clovis avec Gondebaud Roy des Bourguignons pour ſon mariage avec Clotilde, 10. Avec Theodoric Roy d'Italie, 24. De Theodoric avec Alaric Roy des Viſigots, Gondebaud Roy de Bourgogne, le Roy de Turinge, le Roy des Varnes & Clovis, 25. & 26. De Clovis avec les Arboriques, 28. Du même avec Gondegeſile, frere de Gondebaud, 30. Du même avec Gondebaud, 33. De Theodoric avec Clovis contre Gondebaud, 36. De l'Empereur Anaſtaſe avec Clovis contre Theodoric, 44. De Clovis avec les Bretons, 48. Du même avec Clodoric fils de Sigebert Roy de Cologne, 49. De Hermanfroy Roy de Turinge avec Thierri fils de Clovis, 57. D'Amalaſunte Regente du Royaume d'Italie avec l'Empereur Juſtinien, 82. 83. De Juſtinien avec les Rois François, 86. De Theodat Roy des Oſtrogots avec les Rois François, 87. De Vitigez Roy des Oſtrogots avec les Rois François, 89. 96. De Beliſaire avec Vitigez, 98. De Juſtinien avec les Rois François pour la ceſſion de la Provence, 103. De Theodebert avec les Gepides, les Lombards, &c. contre Juſtinien, 105. De Juſtinien avec Theodebalde fils de Theodebert, 109. De Theodebalde avec Juſtinien à Conſtantinople touchant les trois Chapitres, *ibid.* De Childebert avec le Pape Pelage, 135. De Sigebert avec Athanagilde Roy des Viſigots en Eſpagne, pour épouſer Brunehaut fille de ce Prince, 146. De Chilperic avec le même pour épouſer Galſuinde ſon autre fille, *ibid.* De Narſez avec les Lombards pour les appeller en Italie, 150. De Childebert Roy d'Auſtraſie avec Chilperic contre Gontran Roy de Bourgogne, 184. De Chilperic avec Leuvigilde Roy des Viſigots en Eſpagne, pour le mariage de Rigunte ſa fille avec Recarede fils de Leuvigilde, 190. De Fredegonde avec Gontran Roy de Bourgogne, 194. De Childebert avec Gontran, 204. De Leuvigilde Roy des Viſigots d'Eſpagne avec Fredegonde, 215. De Recarede Roy des Viſigots d'Eſpagne avec Gontran & Childebert, 219. De Childebert avec Gontran, 221. De l'Empereur Maurice avec Childebert Roy d'Auſtraſie, 229. D'Autharis Roy des Lombards avec Garibalde, Duc de Baviere, contre la France, 231. Du même avec Gontran, 237. De Fredegonde avec Waroc Comte de Bretagne, 244. De Brunehant avec le Pape S. Gregoire le Grand, 254. De Theodebert Roy d'Auſtraſie avec l'Empereur Maurice, 257. Du même avec Betoric Roy d'Eſpagne, 263. De Dagobert avec l'Empereur Heraclius, 284. Du même avec Samon Roy des Eſclavons, 286. Du même avec Judicaël Prince des Bretons, 291. De Chilperic II. avec Eudes Duc d'Aquitaine contre Charles Martel, 327. De Gregoire III. avec Charles Martel, 341.

Neuſtrie, partie de l'Empire François, 55
Nogent aujourd'hui ſaint Cloud, 184

O.

ODilon Duc de Baviere eſt défait par Pepin & par Carloman ſur le Danube, 352
Odoacre Roy d'Italie, 3. il eſt vaincu & tué par Theodoric, 23
Orleans. Concile d'Orleans, 48. Royaume d'Orleans ou de Bourgogne, 142
Outre, Château en Auvergne, dit aujourd'hui Volore, 72

P.

PAix entre Gontran & Sigebert, 153
Papes. Commencement de leur Souveraineté temporelle, 341. Cauſe de cette Souveraineté, *ibid. & ſeq.*
Paris eſt fait la Capitale de l'Empire François par Clovis, 45. il eſt partagé en trois, & ſoûmis à trois Rois en même temps, 149
Partage des Gaules conquiſes entre les François & les Gaulois, 5. Du Royaume de Clovis entre ſes quatre fils, 53. *&c.* Du Royaume de Clotaire I. entre ſes quatre fils, 141. Fait entre Theodebert & Thierri fils de Childebert Roy d'Auſtraſie, 252. Fait entre Dagobert & Aribert ſon frere, 283
Patrice, titre de Patrice donné à Clovis par l'Empereur Anaſtaſe, 44. Et aux Gouverneurs de Bourgogne & de Provence, 153
Pelage Pape écrit à Childebert ſur l'affaire des trois Chapitres, 136. il lui envoye ſa profeſſion de foy, 137
Pepin le vieux, Maire du Palais d'Auſtraſie meurt, 295. il eſt honoré comme un Saint, *ibid.*
Pepin le Gros, autrement appellé Pepin d'Heriſtal, ſe rend maître de l'Auſtraſie, 313. il défait Thierri à Teſtri entre ſaint Quentin & Peronne, ſur la riviere de Daumignon, 315. Suites de cete défaite, *ibid.* il ſe rend maître de Paris & du Roy Thierri, & gouverne abſolument, *ibid.* il regle l'Etat & fait des conquêtes, 316. 319. il défait le Duc de Friſe auprès de Doroſtat dans la Gueldre, *ibid.* il défait les Allemans, *ibid.* il meurt. 320. Son caractere, *ibid.*
Pepin le Bref, ou le jeune, ſuccede à Charles Martel ſon pere en Neuſtrie & en Bourgogne, 346. il éleve ſur le Thrône Childeric II. ou III. du nom, 348
Perterite fils d'Aribert Roy des Lombards évite la mort, 302. Le ſtratagême dont il ſe ſervit pour cela, *ibid.* il eſt rétabli ſur le Thrône, 303
Pretextat Evêque de Roüen marie Merovée fils de Chilperic avec Brunehaut à l'inſçu de ſon pere, 162. il eſt accuſé de pluſieurs crimes, 169. 170. il eſt rétabli dans ſon Evêché, 199. il eſt poignardé dans ſon Egliſe, 237. Suites de cet aſſaſſinat, 238
Procope dans ſon Hiſtoire de la guerre des Gots parle autrement de la mort d'Amalaſunte, que dans ſon Hiſtoire ſecrete, 85
Protade eſt fait Maire du Palais, 261. Ses intrigues avec la Reine Brunehaut, 262

R.

Sainte RAdegonde niece d'Hermanfroy Roy de Turinge charme par ſa beauté Clotaire qui l'épouſa depuis, 66. Elle meurt à Poitiers, 244
Radiger épouſe ſa belle-mere ſœur de Theodebert, 251. Suites de ce mariage fâcheuſes pour lui, *ibid.*
Radulphe, Duc de Turinge, ſe révolte contre Sigebert Roy d'Auſtraſie, 296. il défait une partie des troupes de Sigebert, 297. il fait la paix en vainqueur & ſe maintient dans ſon Gouvernement, 298
Ranacaire parent de Clovis, 3. il ſe fait Roy de Cambray, 28. il eſt tué par Clovis, 50
Recarede ſuccede à Leuvigilde Roy d'Eſpagne, 217. il abjure l'Arianiſme, 218. il demande la Princeſſe Clodoſinde en mariage, 219
Saint Remi Evêque de Reims eſt bien reçu de Clovis, 6. il baptiſe Clovis, 18
Rigunthe, fille de Cbilperic, ſon mariage conclu avec Recarede fils cadet de Leuvigilde Roy d'Eſpagne, 190
Ripuaires. La Loy Ripuaire, 29
Roderic ou Rodrigue Roy d'Eſpagne eſt défait par le Comte Julien. Cauſe & ſuite de cette guerre, 331. 332
Romains. Ce qu'ils poſſedoient dans les Gaules quand Clovis y paſſa, 2
Roſimonde fait poignarder Alboin ſon mari, 227. Elle empoiſonne ſon ſecond mari, & eſt elle-même empoiſonnée avec lui, *ibid.*

S.

SAmon, Marchand, eſt élu Roy des Eſclavons, 284. Ses aventures, 285. *&c.*
Sarraſins d'Afrique. Occaſion de leur paſſage & de leur établiſſement en Eſpagne, 331. Comme ils furent introduits en France, 333. ils y ſont défaits par Charles Martel dans une ſanglante bataille, 334

Saxe. L'ancienne Saxe comprenoit la Weſtphalie, 54
Saxons de Bayeux. Leur origine, 185
Sette, Ville de Languedoc ſituée ſur le Cap de même nom, 101
Siege d'Avignon par Clovis, 32. De Vienne par Gondebaud, 34. De Toulouſe par Clovis, 43. D'Arles par les François, 45. De Meriolac, 72. De Milan, 91. De Sarragoſſe, 101. De Narbonne, 339
Sigebert Roy de Cologne, 3. il eſt bleſſé à la bataille de Tolbiac, 15. il eſt aſſaſſiné par ſon fils Clodoric, 49
Sigebert Roy de Metz & d'Auſtraſie, étenduë de cet Etat, 142 il défait le Roy des Abares, 144. il prend Soiſſons, défait Chilperic dans une bataille, lui accorde la paix, 145. il épouſe Brunehant, fille d'Athanagilde Roy des Viſigots en Eſpagne, 146. il eſt obligé de ſoûtenir la guerre contre le Roy des Abares. Il eſt pris lui-même. Caractere de ce Prince, 149. il s'accommode avec Chilperic, & fait lapider des ſoldats Germaniques, 156. il eſt aſſaſſiné par l'ordre de Fredegonde, 159
Sigebert II. meurt, 299
Sigiſmond Roy de Bourgogne fils de Gondebaud, fait étrangler ſon fils Sigeric, 58. fait penitence de ce crime, 59. il eſt défait par les Rois François; il eſt livré à Clodomir, *ibid.* il eſt precipité dans un puits avec ſa femme & ſes enfans. Il eſt mis au nombre des Saints, 60
Soiſſons. Premiere conquête de Clovis, 4
Syagrius Gouverneur des Gaules, 2. Défait par Clovis, 4. Se retire chez Alaric, *ibid.* Livré à Clovis, *ibid.*

T.

TAſſillon Duc de Baviere, 356
Teias eſt élu Roy par les Oſtrogots, 234. il eſt tué, 235
Teſtri entre Peronne & ſaint Quentin, champ de bataille, 314
Teudelane, nom de femme, & que nos Hiſtoriens modernes ont pris pour un Duc, 275
Theodat Roy des Oſtrogots traite avec Juſtinien, 83. Fait mourir Amalaſunte, 85. il eſt aſſaſſiné, 88
Theodebalde fils de Theodebert monte ſur le Thrône d'Auſtraſie, 107. il envoye des Ambaſſadeurs à Conſtantinople, 109. il les charge de prendre en main les intereſts du Pape Vigile dans l'affaire des trois Chapitres, 115. il meurt, 130
Theodebert fils de Thierri & petit-fils de Clovis, défait les Danois, 57. il prend pluſieurs places ſur les Oſtrogots, 77. Son mariage ſcandaleux, *ibid.* il aſſiege Arles & en tire une rançon, *ibid.* il eſt fait Roy de Metz ou d'Auſtraſie après la mort de ſon pere, 79. il conquête la Bourgogne avec ſes oncles, & défait Godemar, 80. il declare la guerre a Theodat, 87. il envoye dix mille Bourguignons aux Oſtrogots pour le ſiege de Milan, 91. il entre en Italie avec cent mille hommes, 94. il met en deroute les Oſtrogots, *ibid.* & puis les Romains, 95. il rentre en France, *ibid.* il ſe ligue avec Childebert contre Clotaire, l'aſſiege dans ſon camp, 99. il fait la paix, *ibid.* il traite avec Totila, 104. il projette d'aller attaquer Juſtinien à Conſtantinople, 105 Sa mort & ſon caractere, *ibid.*
Theodebert, fils de Chilperic, eſt pris dans Soiſſons, 145. il taille en pieces l'Armée de Sigebert Roy d'Auſtraſie auprès de Poitiers, 155. il eſt tué en combattant vaillamment, 157. Suites de cette mort, *ibid.*
Theodebert II. Roy d'Auſtraſie ſubjugue les Gaſcons, 258. il eſt défait par Thierri ſon frere auprès de Toul, 265. il eſt fait priſonnier, 266. il eſt maſſacré, *ibid.*
Theodoric Roy des Oſtrogots, 3. Ses avantures, 21. Sa politique, 23. il empêche la guerre entre Clovis & Alaric, 27. il ſe ligue avec Clovis contre Gondebaud, 36. Sa conduite peu ſincere avec Clovis, *ibid.* Son armée défait les François devant Arles, 46. il fait la paix avec Clovis, 47. declare la guerre à Thierri fils de Clovis, 55. La paix ſe fait, 56. il s'empare d'une partie de la Provence, 62. il meurt, *ibid.*
Theudis Capitaine Oſtrogot ſe rend maître de ſon Gouvernement d'Eſpagne malgré Theodoric, qui eſt obligé de diſſimuler, 56. il eſt élu Roy des Viſigots, eſt auteur de la mort d'Amalaric, eſt aſſaſſiné lui-même, 69
Thierri fils aîné de Clovis fait de grandes conquêtes, 42. il ſe ligue avec Hermanfroy Roy d'une partie de la Turinge contre Balderic frere d'Hermanfroy, 57. il remporte la victoire ſur Balderic; il eſt trompé par Hermanfroy, 58. il trahit ſon frere Clodomir, 61. il défait Hermanfroy, 64. il le fait perir après s'être rendu maître de la Turinge, 65. il artente ſur la vie de Clotaire ſon frere, *ibid.* il aſſiege la Capitale de l'Auvergne, 71. il lui pardonne, prend diverſes places dans le pays, 72. il aſſiege Munderic qui s'étoit revolté contre lui, 73. il le fait aſſaſſiner, 74. il ſe ligue avec Clotaire contre les Oſtrogots, 77.

77. il meurt. Son caractere, 78
Thierri Roy de Bourgogne ſubjugue les Gaſcons, 258. il ſe brouille avec Theodebert Roy d'Auſtraſie, 264. Cauſes & ſuites de cette meſintelligence, *ibid.* il défait Theodebert près de Toul, & enſuite à Tolbiac, 265. il fait priſonnier Theodebert, 266. il meurt, *ibid.*
Thierri, frere de Childeric, eſt couronné Roy de Neuſtrie & de Bourgogne, 304. Il eſt arrêté, 305. il monte ſur le Thrône, 310. il meurt, & Clovis III. lui ſuccede: Childebert peu après ſuccede à Clovis, 318
Thierri de Chelles eſt declaré Roy de France, 328. il meurt, 337
Tolbiac, anjourd'hui Zulpic, au Duché de Juliers, 15. 265
Totila nouveau Roy des Oſtrogots rétablit leurs affaires, & ſe rend maître de Rome, 102. il eſt défait & tué, 113
Tours & Poitiers ſoûmis au Roy de Bourgogne, 197
Traité de Nogent, 184. D'Andelau conclu entre Gontran & Childebert, 221. Articles de ce Traité, *ibid. & ſeq.*
Troucy dans le Soiſſonnois, 249
Troupes dont étoient compoſées les Armées Françoiſes, 94. 181
Tulus & Hibba, Generaux de Theodoric, défont les François devant Arles. Tulus y eſt bleſſé, 46. il s'empare d'une partie de la Provence ſur les Bourguignons, 62

V.

VArnes. Peuple ſitué à l'emboûchure du Rhin, 250. ils ſont défaits par les Anglois, 251
Vaſt. Saint Vaſt inſtruit Clovis dans la Religion Chrétienne, 16
Veſeronce, 61
Veſtphalie compriſe dans l'ancienne Saxe, 54
Ugerne ſur le Rhône. Quelques-uns croyent que c'eſt Beaucaire, 217
Vienne ſur le Rhône, Capitale de Bourgogne, 30
Viſigots. Ce qu'ils poſſedoient dans les Gaules à l'arrivée de Clovis, 2. ils ſont défaits par les François en Poitou, 42. à Narbonne, 68. ils défont les François, 101. ils ſont défaits à Sette, *ibid.*
Vitigez mis ſur le Thrône des Oſtrogots, 87. il cede la Provence aux Rois François, 89. & puis les Alpes Rhetiques, *ibid.* il aſſiege Rome & leve le ſiege, 90. il aſſiege Milan & le prend, 91. 92. il ſe rend à Beliſaire, 98
Vitri en Auvergne, 73. Ce nom ſe trouve dans un ancien Cartulaire de Brioude. *Vietoriacum in Vicaria Brivatenſi*, *ibid.*
Voüillé, 41

Z.

ZEnon Empereur de Conſtantinople, 3

TABLE
DE QUELQUES USAGES
Et Coûtumes ſous la premiere Race.

COûtume de tirer un préſage des paroles qu'on entendoit chanter à l'Egliſe en y entrant avant les grandes expeditions, 40
Vengeance aſſez ordinaire parmi les François, de jetter leurs ennemis dans un puits, 60
Preſens de baſſins d'argent & d'or à la mode entre les Princes, 66
Magnificence dans les calices, les patenes, les Miſſels, ou livres d'Evangile, 69
Couper les cheveux à un fils de Roy de France, c'étoit le declarer déchu de la ſucceſſion à la Couronne, 76
Armées des François ſous les premiers Rois preſque toutes compoſées d'Infanterie, 94
Armure des François, 94. 129. Leur maniere de camper, 125. Leur maniere de ranger leurs troupes, 128
Quelques reſtes de Paganiſme parmi les François ſous le Regne de Theodebert petit-fils de Clovis, 100
Les fils des Rois appellez Rois, 101
Morganégiba, eſpece de dot que le mari donnoit à ſa femme le matin d'après les nôces, 147
Villes poſſedées à moitié par les Rois de la premiere Race, 149
Lapidation, ſupplice des Soldats mutins, 156
Azyle des Egliſes, 161
Armées de France ſous les fils de Clovis. De quelles troupes elles étoient compoſées, 181
En quoi conſiſtoient les revenus des Rois de France au temps de la premiere Race, 182
Coûtume de ces temps-là, & qui dura longtemps en France, de n'envoyer pas un ſeul Ambaſſadeur, mais pluſieurs qui formoient une eſpece de Conſeil, 184
Maniere dont les François faiſoient paître leurs chevaux dans les Armées, 249
Coûtume de mener à l'Armée les jeunes Rois dès leur plus tendre enfance, 259. 261
Parlemens, Diétes ou Etats tenus dans les Maiſons Royales des Rois de la premiere Race, 278

TABLE
POUR
L'HISTOIRE
DES ROIS DE FRANCE
DE LA SECONDE RACE,

Contenus dans ce Volume.

A.

AAron Razid Roy de Perſe fait donation à Charlemagne des ſaints lieux de la Paleſtine, 466

Abares défaits en trois batailles par les Généraux de Charlemagne, 430. ils ſont ſubjuguez par Charlemagne, 437. ils ſont exterminez par ce Prince, 456

Adalgiſe fils de Didier Roy des Lombards ſe retire à Conſtantinople, & engage l'Empereur dans ſon parti, 411. il fait de nouvelles intrigues en Italie contre Charlemagne, 430. il eſt défait par les troupes de Charlemagne, & abandonne le deſſein de remonter ſur le Thrône des Lombards, 433

Adelard Miniſtre de Louis le Debonnaire, 535

Agobard Archevêque de Lyon prend le parti des Princes revoltez contre l'Empereur Louis le Debonnaire leur pere, 555. il écrit contre l'Empereur, 577. il eſt dépoſé, 587

Aragiſe Duc de Benevent traite avec l'Imperatrice Irene & Adalgiſe fils de Didier, pour ſe ſoulever contre Charlemagne, 429

Aſtolphe Roy des Lombards oblige le Pape Eſtienne III. de ſortir d'Italie, & de ſe retirer en France, 367. il ſe prepare à la guerre, 369. il eſt défait par les François au Pas de Suze, 370. Paix faite entre lui & Pepin, 371. il meurt, 374. Suites de ſa mort, *ibid. & ſeq.*

B.

BErnard, fils de Pepin, eſt fait Roy d'Italie, 505. il ſe revolte contre Louis le Debonnaire, & ſe livre à la miſericorde de ce Prince. On lui creve les yeux, & il en meurt, 524. 525

Bernard Duc de Languedoc & Gouverneur de Barcelone eſt appellé par Louis le Debonnaire, s'attache aux intereſts de Judith, 550. il eſt envoyé à Barcelone, 556. il eſt rappellé à la Cour, 563. il prend des liaiſons avec Pepin Roy d'Aquitaine contre l'Empereur, *ibid.* il eſt dépoüillé de ſes Gouvernemens, 566

Bourges & pluſieurs autres places priſes par Pepin, 380

C.

CArloman & Charlemagne ſuccedent à Pepin leur pere, 392. Carloman meurt, 395

Charlemagne & Carloman ſuccedent à Pepin leur pere, 392

Charlemagne défait Hunalde Duc d'Aquitaine, & le met en priſon, 393. il repudie ſa femme pour épouſer la fille de Didier Roy des Lombards, 395. il s'empare du Royaume de ſon frere, *ibid.* il domte les Saxons, détruit Eresbourg, & le Temple d'Irminſul, il pardonne aux Saxons, 398. il repudie la fille du Roy des Lombards & épouſe Hildegarde, 402. il aſſiege Didier dans Pavie, 406. il fait une nouvelle donation au ſaint Siége de l'Exarcat de Ravenne, &c. 408. il prend Didier priſonnier, 409. il s'intitule Roy des Lombards, 410. il diſſipe la conjuration des Lombards en faveur d'Adalgiſe, 413. il châtie les Saxons, 414. il reçoit l'hommage de l'Emir Ibanalarabi, pour ce que cet Emir poſſedoit au delà des Pyrenées, & pouſſe ſes conquêtes en Eſpagne juſqu'à l'Ebre, *ibid.* 415. Son arrieregarde eſt défaite par les Gaſcons à Roncevaux, 416. il châtie les Saxons, 419.

419. il leur laiſſe des Miſſionnaires pour les inſtruire dans la Religion Chrétienne, *ibid.* il fait un nouveau voyage à Rome, 420. il fait Pepin ſon fils Roy d'Italie, & Louïs ſon autre fils Roy d'Aquitaine, auſquels le Pape donne l'Onction Royale, 421. il traite avec l'Imperatrice Irene tutrice de l'Empereur Conſtantin, 422. il fait un voyage en Saxe, 423. Deux de ſes Généraux ſont défaits par les Saxons, 425. il fait couper la tête à quatre mille Saxons, *ibid.* il défait les Saxons en trois batailles, 426. il gagne Vitikinde qui ſe fait Chrétien, *ibid.* il domte les Bretons, & fait un nouveau voyage au de'à des Alpes, 427. il s'aſſure de Taſſillon Duc de Baviere, le dépoüille de ſes Etats, & le confine dans un Monaſtere, 429. Ses Généraux défont les Abares en trois batailles, 430. Il découvre une nouvelle conſpiration en Italie, *ibid.* il donne le Duché de Benevent à Grimoald fils d'Aragiſe, 431. Ses Troupes remportent une grande victoire ſur les Grecs & ſur Adalgiſe en Italie, 433. il fait fleurir les Lettres en France, & établit une Academie dont il étoit lui même, 434. il pouſſe ſes conquêtes juſqu'à la Mer Baltique, 435. il ravage le pays des Abares dans la Pannonie, 437. Pepin ſon fils aîné conſpire contre lui. Il le fait arrêter, & le renferme dans un Monaſtere, 439. 440. il entreprend la jonction du Pont-Euxin avec l'Ocean, 441. il aſſemble le Concile de Francfort contre les erreurs de Felix Evêque d'Urgel, & d'Elipande Evêque de Tolede, & au ſujet des controverſes ſur les Images des Saints, *ibid. &c.* il châtie les Saxons, & en tranſporte pluſieurs Colonies en diverſes parties de ſon Empire, 450. 484. Sa douleur pour la mort du Pape Hadrien I. 453. il reçoit des Lettres de Leon III ſucceſſeur d'Hadrien, & y répond, 454. il extermine la nation des Abares, 456. il châtie les Saxons, 458. il apprend la revolution arrivée à Conſtantinople, où Irene, après avoir fait perir ſon fils Conſtantin, s'empare de l'Empire, *ibid. &c.* il reçoit bien les Ambaſſadeurs d'Irene, qui lui propoſe de ſe marier avec elle, 463. il reçoit des preſens d'Aaron Razid Roy de Perſe, qui lui fait une donation des ſaints lieux de la Paleſtine, 466. il va à Rome, châtie Grimoald Duc de Benevent, ſe fait rendre compte d'une conſpiration qui avoit été tramée contre le Pape Leon III. Il condamne les coupables, pour leſquels le Pape lui demande grace, 467. *& ſeq.* il eſt ſalué Empereur par le Pape, 469. il apprend les heureux ſuccès de ſon fils Louïs Roy d'Aquitaine contre les Saraſins d'Eſpagne, 473. 490. 493. il reçoit les Ambaſſadeurs du Roy de Perſe qui furent charmez de la magnificence de ſa Cour, 475. il écoute la propoſition de l'Imperatrice Irene touchant ſon mariage avec elle, 478. Mais la choſe fut ſans effet, Irene ayant été renverſée du Thrône, 480. il donne audience aux Ambaſſadeurs de l'Empereur Nicephore qui avoit déthrôné Irene, 482. il fait ſon teſtament & le partage de ſes Etats entre ſes fils dans une Diete, 487. il reçoit une nouvelle Ambaſſade & des preſens d'Aaron Roy de Perſe, 491. il retablit ſur le Thrône Eadulfe Roy de Northumberland, 495. il conſulte le Pape touchant l'addition du mot *Filioque* au Symbole de Nicée, 498. il ſoûtient diverſes guerres, 499. il trouve un ennemi dangereux dans Godefroy Roy de Dannemarc, mais la mort de Godefroy le tire d'inquietude, 502. il perd deux de ſes fils Pepin & Charles, 503. 504. il fait reconnoître Bernard fils de Pepin pour Roy d'Italie, 505. il aſſocie à l'Empire ſon fils Louïs Roy d'Aquitaine 506. Il meurt, 508. Son caractere, *ibid.*

Charles fils de Charlemagne meurt, 504

Charles, ſurnommé depuis le Chauve, fils de Louïs le Debonnaire & de Judith, naît l'an 823. eſt reçu en partage avec ſes autres freres, 552. il eſt fait Roy d'Aquitaine, 567. Après la dépoſition de Louis le Debonnaire, il eſt enfermé dans un Monaſtere, 573. On le rend à ſon pere, 582. il eſt fait Roy de Neuſtrie, 589. Et puis Roy d'Aquitaine, 592

Concile de Gentilly Maiſon Royale, 383. De Francfort au ſujet des erreurs de Felix Evêque d'Urgel, & d'Elipande Evêque de Tolede, & touchant le Culte des Images, 441. *&c.*

D.

Didier eſt fait Roy des Lombards, 375. il trompe le Pape Eſtienne IV. 401. il eſt fait priſonnier, 409. il meurt ſelon quelques-uns au Monaſtere de Corbie, 410. il fut le dernier Roy des Lombards, *ibid.*

Diete de Compiegne, ou Aſſemblée des François à Compiegne, 376

E.

Eadulfe, Roy de Northumberland, rétabli ſur le Thrône par Charlemagne, 495

Ebbon Archevêque de Rheims eſt envoyé en Dannemarc pour prêcher l'Evangile, & il y eſt bien reçu, 537. il préſide à la dépoſition de Louïs le Débonnaire, 575. *&c.* il eſt dépoſé lui même, 587
Empire François, ſon étenduë à la mort de Charlemagne, 518
Ereſbourg, Fort des Saxons, 398
Eſtienne III. Pape ſe refugie en France, 368. Ce qu'il y fait, *ibid. & ſeq.* il meurt, 376. Suites de cette mort, *ibid. & ſeq.*
Eſtienne IV. vient en France, 521
Exarcat. Sa durée, ſa fin, &c. 365

G.

Godefroy Roy de Dannemarc. Sa fierté à l'égard de Charlemagne, 497. Sa mort, 502
Gregoire IV. Pape ſe laiſſe gagner par Lothaire contre Louïs le Débonnaire & vient en France, 568. Les Evêques de France lui écrivent, il répond à leur lettre, 570. il eſt trompé par les Rebelles, & s'en retourne à Rome fort chagrin d'avoir appuyé leur parti, 573
Grimoald fils d'Aragiſe, ſuccede à ſon pere au Duché de Benevent, & eſt fidele à Charlemagne, 431
Grippon eſt tué dans un combat donné dans la vallée de Morienne, 364

H.

Hadrien Pape I. du nom demande à Charlemagne du ſecours contre Didier, 404. il meurt, 453
Heriolte prétendant à la Couronne de Dannemarc eſt ſoûtenu par Louïs le Débonnaire, 520. il partage ce Royaume, 530. il ſe fait Chrétien, 538. il eſt chaſſé de Dannemarc, 546
Hunalde autrefois Duc d'Aquitaine quitte ſon Monaſtere pour ſe remettre en poſſeſſion de ſon Duché. Il eſt défait & livré à Charlemagne qui le met en priſon, 393. il eſt tué à Pavie dans une ſedition, 409

I.

Irene, tutrice de l'Empereur Conſtantin, traite avec Charlemagne, 422. Elle negocie avec Aragiſe Duc de Benevent contre Charlemagne, 430. Après avoir fait perir ſon fils Conſtantin, elle s'empare de l'Empire, 462. Elle propoſe à Charlemagne de l'épouſer, *ibid.* Elle negocie pour ſon mariage avec Charlemagne, 478. Elle eſt renverſée du Thrône, 480
Irminſul Dieu des Saxons, 398
Judith ſeconde femme de Louïs le Debonnaire met au monde un fils, qui fut depuis nommé Charles, & dans la ſuite ſurnommé le Chauve, 538. Elle donne à l'Empereur des défiances de Lothaire, 552. Elle obtient de l'Empereur que ſon fils Charles entre en partage avec ſes autres freres, 553. Elle eſt enlevée par les troupes de Pepin, 557. Elle eſt renfermée dans un Monaſtere, *ibid.* Elle eſt rappellée à la Cour, 561. Elle obtient pour ſon fils Charles le Royaume d'Aquitaine qu'on ôte à Pepin, 567. Elle eſt exilée à Tortone, 573. Elle eſt rappellée à la Cour, 583. Elle ſe reconcilie avec Lothaire, 588

L.

Leon III. ſuccede à Hadrien, 454. il eſt maltraité par quelques Romains, il a recours à Charlemagne, 465. Ceux qui avoient conſpiré contre lui ſont condamnez, 469. il donne le titre d'Empereur à Charlemagne, *ibid.* Il meurt & Eſtienne IV. lui ſuccede au Pontificat, 521
Liuduit Duc de la baſſe Pannonie ſe revolte, & ſoûtient long-temps la guerre, 528. Sa mort, 536
Livres appellez Carolins, 446
Lothaire, fils de Louïs le Debonnaire, eſt aſſocié à l'Empire par ſon pere, 523. il eſt envoyé en Italie, 535. il eſt couronné Empereur par le Pape Paſcal, 536. il met l'Abbé Vala à la tête de ſon parti contre l'Empereur ſon pere, 554. il ſe reconcilie avec lui, 560. il eſt declaré déchu de la qualité d'Empereur, & on ne lui laiſſe que celle de Roi d'Italie, 562. il engage dans ſon parti le Pape Gregoire IV. & l'amene en France, 568. Il fait dépoſer ſon pere & eſt élu Empereur, 572. il fait garder ſon pere à ſaint Medard de Soiſſons, 573. il ſe broüille avec ſes freres, il eſt contraint de donner la liberté à l'Empereur, 582. il prend Châlons ſur Saône, 584. il eſt pourſuivi par ſon pere, *ibid.* il eſt reçu en grace par ce Prince, 585. il ſe reconcilie avec l'Imperatrice Judith, 588. il tire de grands avantages de cette reconciliation, 590. il eſt declaré par ſon pere mourant ſon ſucceſſeur à l'Empire, 592
Louïs, fils de Charlemagne Roy d'Aquitaine, fait heureuſement la guerre en Eſpagne, & prend Barcelonne, 474 490. 501. il eſt aſſocié à l'Empire, 506. il eſt de nouveau reconnu Empereur, 517. il regle ſon palais & ſa maiſon, *ibid.* Et puis ſon Etat, 519. il fomente les diviſions dans le Dannemarc, & ſoûtient Heriolte un des prétendans à la Couronne, 520. Sa mauvaiſe politique à l'égard des Saxons, *ibid.* il aſſocie ſon fils aîné Lothaire, fait Pepin ſon ſecond fils Roy d'Aquitaine, & Louïs le cadet Roy de Baviere, 523. il fait crever

ver les yeux à Bernard Roy d'Italie qui s'étoit revolté, 525. il fait mettre dans un Monaſtere ſes trois freres, *ibid.* il dompte les Bretons & fait Nomenoy Comte de Bretagne, 526. il perd l'Imperatrice Hermengarde, *ibid.* il épouſe Judith, 527. il ſe prépare à la guerre contre Liudoüit Duc de la baſſe Pannonie, 528. il la fait ſans ſuccès, *ibid. &c.* il eſt délivré de cet ennemi par ſa mort, 536. il reçoit en grace les Partiſans de Bernard Roy d'Italie, & par tendreſſe de conſcience avilit ſon autorité, 533. 534. il envoye Lothaire en Italie & lui donne pour Miniſtre le Moine Vala, & prend pour ſon Miniſtre l'Abbé Adelard frere de Vala. Il envoye ſon fils Pepin en Aquitaine, 535. il lui naît un fils qui fut nommé Charles. C'eſt celui qu'on appella depuis Charles le Chauve, 538. Il dompte les Bretons, *ibid.* il permet que la diſpute ſe renouvelle touchant le Culte des Images, 539. il apprend les revoltes des Peuples au delà des Pyrenées, & n'y peut remedier efficacement, 544. il eſt obligé de diſſimuler ſur les troubles du Dannemarc, 546. il tient une Diete à Aix la Chapelle pour la reforme de l'Etat. Il y fait paroître beaucoup de pieté & de foibleſſe, 550. il appelle auprès de lui Bernard Duc de Languedoc & Comte de Barcelonne, 552. il aſſigne à Charles fils de Judith une partie de ſes Etats, *ibid.* il vient à bout de deſunir ſes fils, 558. il rétablit ſes affaires, 559. il punit les Rebelles, & puis leur pardonne, 562. il rappelle le Comte Bernard à la Cour, 563. il l'irrite contre lui, *ibid.* il oblige Pepin à demeurer à la Cour, mais il s'échape, 564. il oblige Louïs de Baviere à lui demander pardon, 565. il pardonne auſſi à Pepin, 566. il revient à Aix la Chapelle avec ſon Armée ruinée, *ibid.* il apprend la revolte de ſes trois fils, *ibid.* il deſherite Pepin & donne le Royaume d'Aquitaine à Charles, 567. il ſe prepare à la guerre, 568. Son entrevûë avec le Pape, 571. il eſt trahi par ſon Armée, *ibid.* il eſt dépoſé de l'Empire, 572. il eſt mis en priſon au Monaſtere de ſaint Medard de Soiſſons, 573. On lui fait ſon procès, & on le met en penitence, 575. *& ſeq.* Ses deux fils Louis & Pepin obligent Lothaire à le mettre en liberté, 580. 581. il eſt remis ſur le thrône, 582. il ſe reconcilie avec Louïs & Pepin, & rend à celui-ci le Royaume d'Aquitaine, *ibid.* il pourſuit Lothaire, & le reçoit en grace, 585. il donne la Neuſtrie à Charles, 589. Pepin Roy d'Aquitaine étant mort, il fait un nouveau partage entre Lothaire & Charles, 591. Il irrite par là Louïs Roy de Baviere qui ſe revolte, *ibid.* En allant pour châtier ce Prince, il tombe malade & meurt proche de Mayence, 593. Son caractere, *ibid.*

Louïs fils de Louïs le Debonnaire eſt fait par ſon pere Roy de Baviere, 523. il épouſe Irmingarde, 533. il ſe revolte contre ſon pere, 556. il ſe laiſſe regagner, 558. il ſe revolte de nouveau, 564. il eſt obligé de demander pardon à l'Empereur ſon pere, 565. il ſe brouille avec Lothaire, 579. il travaille à mettre l'Empereur en liberté, 580. il ſe revolte de nouveau après le rétabliſſement de l'Empereur, 598

N.

Nicephore élu Empereur a la place d'Irene envoye des Ambaſſadeurs à Charlemagne, 482. il eſt tué par les Bulgares, 503

Normans. Ils commencent à paroître avec leurs vaiſſeaux ſur les côtes de France, 502

P.

PAul Pape I. du nom meurt, & ſa mort eſt ſuivie d'un ſchiſme, 384

Pepin monte ſur le Thrône & donne commencement à la ſeconde Race, 359. Meſures priſes pour cela, 360. *&c.* il reçoit en France le Pape Eſtienne III. qui s'y refugie, 368. il ſe fait ſacrer une ſeconde fois par le Pape Eſtienne III. refugié en France, 369. il paſſe les Alpes, aſſiege Pavie, delivre Rome & le Pape aſſiegez, &c. 370. *& ſeq.* il prend Bourges & Thouars, 380. il défait Vaifar Duc d'Aquitaine, 382. il fait de nouvelles conquêtes ſur ce Prince, & réunit ce Duché à la Couronne, 384. il meurt. Caractere de ce Prince, 388

Pepin fils aîné de Charlemagne conſpire contre la vie de ſon pere, 439. il eſt arrêté, & renfermé dans un Monaſtere, 440

Pepin fils de Charlemagne, Roy d'Italie meurt, 503

Pepin fils de Louïs le Debonnaire eſt fait par ſon pere Roy d'Aquitaine, 523. il ſe revolte contre lui, 556. il ſe laiſſe regagner par ſon pere, 558. il s'échape de la Cour, 564. il rengage Lothaire dans la revolte, *ibid.* il demande pardon à ſon pere, & auſſi-toſt après il ſe revolte, 566. il eſt deſherité par ſon pere, & declaré déchu du Royaume d'Aquitaine, 567. il ſe brouille avec

avec Lothaire, 579. il travaille au rétabliſſement de l'Empereur ſon pere, 581. il eſt remis en poſſeſſion du Royaume d'Aquitaine, 582. il meurt, 589

R.

REvenus des Rois de France de ce temps-là, 452
Rotrude, fille aînée de Charlemagne promiſe en mariage au jeune Empereur Conſtantin, 422. Ce mariage eſt rompu, 430

S.

SAcre des Rois François. Pepin eſt le premier Roy ſacré en France, 363
Sarraſins. Ils ſe rendent maîtres de la Sicile, 547
Saxe. Son étenduë du temps de Charlemagne, 396
Saxons domptez par Charlemagne, 398. 410. 414. ils ſont châtiez; on en tranſporte pluſieurs Colonies en diverſes parties de l'Empire de Charlemagne, 450. ils ſont de nouveau châtiez, 458

T.

TAſſillon Duc de Baviere ſe revolte contre Pepin, 381. il fait ſa paix, 382. il eſt dépouillé de ſes Etats & renfermé dans un Monaſtere, 429
Tombeaux où l'on prétend que furent enterrez les Seigneurs François tuez à la journée de Roncevaux du temps de Charlemagne, 416

V.

VAifar Duc d'Aqnitaine eſt défait par Pepin, 382. il fuit devant Pepin, & eſt tué par ſes propres ſoldats, 384
Valon ou Vala proche parent de Bernard Roy d'Italie, & ſon Miniſtre, 517. il eſt diſgracié & ſe fait Moine de Corbie, 524. il en fut depuis Abbé, 550. il paſſoit pour un Saint, & parle avec une extrême hardieſſe à l'Empereur dans la Diete d'Aix-la-Chapelle, *ibid.* il ſe met à la tête du Parti revolté & des Princes contre l'Empereur leur pere, 554. il eſt envoyé en exil, 561. il ne veut point reconnoître ſa faute, 563. il vient à l'armée des trois Princes revoltez, 569. il ſe charge de l'accommodement de Lothaire avec l'Imperatrice Judith, 588. il meurt dans ſon Monaſtere, *ibid.*
Venitiens. Leur Gouvernement du temps de Charlemagne, 486
Vitikinde fait revolter les Saxons contre Charlemagne, 418. il défait deux Generaux de Charlemagne, 425. il ſouleve de nouveau toute la Saxe, *ibid.* il ſe ſoûmet à Charlemagne & ſe fait Chrétien, 426

TABLE
DES USAGES ET COUTUMES
Sous les Rois de France de la ſeconde Race.

CHamp de Mars depuis appellé Champ de May où l'on indiquoit l'Aſſemblée des troupes, 376. 379
Serment ſur les Reliques des Saints dans les Traitez, 376
Divorces fort en uſage parmi les Princes, 395
Vaſſaux, Vaſſeurs ou Vavaſſeurs qui tenoient des terres à condition de ſervice, 418
Franchiſes des Egliſes, moderées par Charlemagne, 419
Habillement des Gaſcons, 427
Felonie des Vaſſaux punie par la privation de leur domaine, 429
Dietes ou Aſſemblées & ce qui s'y paſſoit, 433
Chant Gregorien introduit en France. 434
Academie de Sçavans inſtituée par Charlemagne, *ibid.*
Intendans envoyez dans les Provinces avec le titre de *Miſſi Dominici*, 435
Prieres publiques & jeûnes pour le ſuccès des armes, 437
Vaiſſeaux Garde-côtes contre les deſcentes des Normans & des Sarraſins, 451
Revenus des Rois & la dépenſe pour leur maiſon, & le droit de gîte, 452
Les Peuples ſoûmis au S. Siege par nos Rois faiſoient ſerment de fidelité en même temps à S Pierre, au Pape & au Roy, 455
Officiers de la Maiſon de Charlemagne, 482
Aſtronomie cultivée en France du temps de Charlemagne, 492
Addition de ces mots, *Qui ex Patre Filioque procedit*, faite au Symbole de Nicée & de Conſtantinople, introduite en France, 498
Mariage legitime où la femme faute de dot ou de naiſſance, ne portoit point le nom d'épouſe, mais celui de concubine, 511
Maniere d'expoſer les corps des Rois de France après leur mort, 514
Coûtume aſſez ordinaire de faire les filles des Rois Religieuſes & Abbeſſes, 518
Les Religieux ſuivoient tous la Regle de S. Benoiſt, 522
Les Religieuſes paroiſſent auſſi n'avoir eu toutes qu'une même regle, *ibid.*
Mode de porter des éperons qui étoit celle de la Cour, & des ceintures d'or, défenduë aux Evéques, *ibid.*
Crever les yeux, ſupplice devenu aſſez ordinaire en France depuis le commerce qu'on avoit eu avec les Grecs, 525

FIN.

A01 1473401

LEGAZIONE
D'ITALIA

Digitized by Google